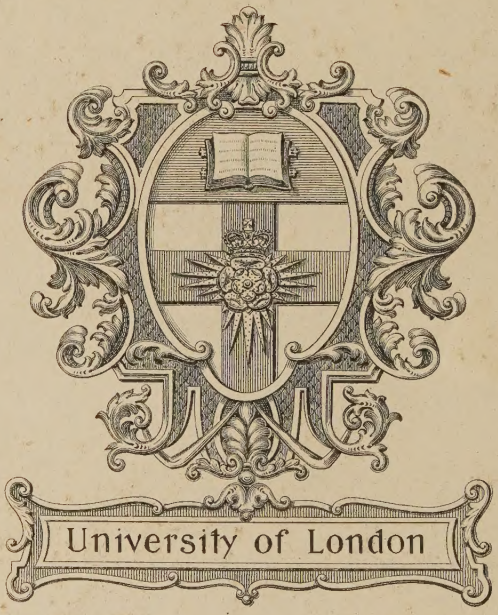

SHL
WITHDRAWN

PR [Bd-Revue d'hist.]

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

PUBLIÉE

par la Société d'Histoire littéraire de la France

10e Année. — 1903.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1903

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1903_10

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

OBSERVATIONS CRITIQUES ET LITTÉRAIRES SUR UN OPUSCULE DE DIDEROT

(Lettre sur le commerce de la librairie.)

Dans un volume publié en 1859 sous ce titre : *La propriété littéraire au XVIII^e siècle*, MM. Ed. Laboulaye et G. Guiffrey inséraient, parmi d'autres pièces relatives à la même matière, un *Mémoire* à M. de Sartine, directeur de la librairie, daté du mois de mars 1764 et signé de Le Breton, syndic, en son nom et au nom de ses adjoints. Puis, en 1861, comme annexe à la publication précédente, le second de ces deux éditeurs donnait « pour la première fois » une *Lettre* de Diderot *sur le commerce de la Librairie*, datée de juin 1767 et adressée au même personnage que le *Mémoire*. Cette *Lettre* de Diderot est reproduite, au tome XVIII des *Œuvres complètes*, par MM. Assézat et Tourneux[1].

Or entre le *Mémoire* et la *Lettre* il existe une similitude, sinon complète, assez grande toutefois pour qu'on soit tenté de croire au premier examen qu'ils constituent, non pas deux ouvrages vraiment distincts, mais deux rédactions d'un seul et même ouvrage, la *Lettre* un peu plus longue que le *Mémoire*, environ d'un cinquième, et d'une forme sensiblement plus vive, originale et personnelle. Il est bien étrange que M. Guiffrey, dans les quatre pages d'introduction placées en tête de la *Lettre*, n'ait pas même par un mot renvoyé le lecteur au *Mémoire*. Les éditeurs des

1. C'est donc à ce t. XVIII des Œuvres de Diderot que sont faits les renvois pour la *Lettre*, à la publication de MM. Laboulaye et Guiffrey (Paris, 1859), pour le *Mémoire*.

Œuvres complètes n'ont pas d'abord réparé cette omission ; mais elle est relevée par M. Tourneux dans son article de 1885 sur les manuscrits de Diderot conservés en Russie, à la suite de M. Malapert qui avait fait la remarque quatre ans auparavant, et à qui revient, par conséquent, l'honneur de cette simple et tardive découverte[1].

Encore M. Malapert n'a-t-il lu et comparé les deux textes que fort en gros. Ses préoccupations de juriste lui auront sans doute fait négliger des variantes qui lui paraissaient une simple affaire de forme. Il est très frappé, avec raison, de l'ampleur qu'a prise dans la *Lettre* de Diderot la partie relative aux « livres prohibés », ou, selon le terme consacré, aux « permissions tacites ». Il constate aussi que Diderot a « profité de l'occasion » pour émettre des idées d'une certaine hardiesse en faveur de la liberté d'imprimer. « Diderot, ajoute-t-il, a... copié servilement le Mémoire de 1764, quoique, pour tromper l'œil, il ait souvent changé le premier mot des paragraphes, en mettant un *cependant* à la place d'un *mais* et autres choses semblables. » Pas si servilement, en vérité ; c'est, non pas un seul passage, mais tout un ensemble de retouches disséminées, qui distingue la *Lettre* du *Mémoire*, et pour la forme, et même pour le fond. M. Malapert semble bien le reconnaître implicitement par le cas qu'il fait de la *Lettre*, tandis qu'il tient en fort mince estime les « représentations » des libraires : « Ils exhumèrent de leurs cartons, dit-il, les vieux mémoires qu'ils avaient l'habitude de produire. Ils les firent un peu retoucher par un reviseur... » Mais par quel reviseur? Il aurait donc suffi à Diderot de reprendre et de reviser à son tour, très légèrement, cette prétendue compilation, pour en tirer la *Lettre* qui nous paraît si fortement marquée de son empreinte? Cette transformation, opérée par des moyens si sommaires, vaudrait à elle seule d'être analysée. Enfin l'éditeur de Diderot n'aurait-il pas, pour rectifier le texte de la *Lettre*, à tirer parti du *Mémoire*, dont elle n'est, en maint endroit, que la reproduction à peu près littérale?

I

Touchons d'abord à cette question, toute technique, de critique verbale.

Une lecture attentive de la *Lettre*, telle qu'elle est imprimée,

1. *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XII, 1885. — Malapert, *Histoire abrégée de la législation sur la propriété littéraire avant 1789*. Paris, 1884, p. 37 et suiv., 65 et suiv.

permettra de constater que le texte en est souvent défectueux. Le manuscrit qu'en possède la Bibliothèque Nationale est une copie (fr. 14,307), provenant des « papiers de la Librairie ». Une note d'origine administrative nous renseigne sur la date, juin 1767, et commence par ces mots : « M. de Sartine ayant demandé à M. Diderot un Mémoire sur la librairie, ce dernier lui donna celui-ci... ». Voici le titre *in-extenso* tel que les éditeurs l'ont exactement transcrit : *Lettre historique et politique adressée à un magistrat sur le commerce de la librairie, son état ancien et actuel, ses règlements, ses privilèges, les permissions tacites, les censeurs, les colporteurs, le passage des ponts et autres objets relatifs à la police littéraire.* Ainsi la première édition, celle de M. Guiffrey, est d'après une copie exécutée, suivant toute apparence, dans les bureaux de M. de Sartine, et non relue par l'auteur. Cette copie, jouant de malheur, égarée déjà au département des imprimés quand M. Guiffrey en avait pris communication, ne se trouvait plus du tout quand fut préparée l'édition Assézat. Elle est aujourd'hui revenue à sa place et l'on y pourrait relever d'abord plusieurs fautes, provenant simplement d'une mauvaise lecture[1], et transportées avec une fidélité malencontreuse dans les éditions.

On s'est servi, nous dit-on, pour l'édition Assézat, de la copie faite par M. Godard d'après le manuscrit de Saint-Pétersbourg. j'ai cherché en vain quel profit on en avait tiré pour le bien du texte; j'aurai l'occasion, au contraire, de signaler au moins une faute ajoutée à celles que nous avons eues sous les yeux. Par conséquent, sauf nouvelle recension du manuscrit de Saint-Pétersbourg, celui de la Bibliothèque Nationale reste la source unique.

Or qu'il ait été exécuté d'une manière distraite, ou même parfois sans l'intelligence du vrai sens; que, par suite, il faille, le cas

1. Édition Assézat, p. 8. Lire : ... Quel<le>s doivent être les *suites* [et non *fruits*] des atteintes que l'on a données... à notre librairie. — P. 9. *On entreprit* [et non *ont entrepris*, qui d'ailleurs est un non-sens] des ouvrages d'une utilité générale. — P. 15. L'édition d'un ouvrage, surtout dans ces premiers temps, ne supposait pas seulement la possession d'un manuscrit, mais la *collation* [et non *collection*] d'un grand nombre, *collation* [id.] longue, pénible, dispendieuse. — P. 41... la nature des différents genres infinis *de* [et non *du*] commerce. — P. 60. (Il s'agit des livres entachés d'impiété, pour lesquels Diderot réclame la tolérance.) Ce Dieu a bien consenti qu'il se fît, qu'il s'imprimât, il est venu parmi les hommes et il s'est laissé crucifier *par* les hommes [et non *pour*]. — P. 69. (A propos des colporteurs qui se recrutent, soi-disant, parmi les valets des libraires, et parmi les pires.) Leur éducation et leurs mœurs sont suspectes, ou, pour parler plus exactement, leurs mœurs *ne sont pas* [et non ne *le* sont pas]. Cf. p. 73, où les mêmes individus sont dits « sans qualité, *sans mœurs*, sans lumières... ». Ici, M. Guiffrey n'a pas remarqué que le copiste avait l'habitude de mettre une fioriture aux lignes inachevées : le mot *le* ajouté au texte provient d'une fioriture qui représente à peu près ces deux lettres. — P. 74. *Permission* [et non *possession*] tacite. La faute saute aux yeux. Dans la copie le mot est écrit en abrégé, p^{on}.

échéant, procéder par voie de conjecture, c'est ce que vont nous montrer quelques comparaisons entre le *Mémoire* et la *Lettre*, dans certains passages qui leur sont communs.

En voici deux, où, manifestement, la leçon du *Mémoire* est la bonne :

1° *Mémoire* (Laboulaye et Guiffrey), p. 87; *Lettre* (Assézat), p. 36.

« Et pourquoi nos imprimeurs payeraient-ils chèrement des protes instruits, de bons compositeurs et des pressiers habiles, si toute cette attention ne servait qu'à multiplier leurs frais sans accroître leurs profits? Ce qu'il y a de *pis* [et non *plus*], c'est qu'à mesure que ces arts dépérissent parmi nous, ils s'élèvent chez l'étranger. »

2° *Mém.*, p. 95; *Lettre*, p. 44.

« ... Les entreprises qui demandent des avances de 100 000 francs, de 50 000 écus, et dont les éditions s'épuisent à peine dans l'espace de quarante *et* [et non *à*] cinquante ans. »

En voici un maintenant où le *Mémoire*, assez différent de la *Lettre*, en fournit du moins l'explication, et par là suggère d'une manière certaine la correction nécessaire.

Assézat (*Lettre*, p. 63), donne un parfait non-sens, qui aggrave, s'il est possible, celui qu'on trouve dans l'édition Guiffrey et dans la copie manuscrite :

(Il vient d'être question de la pression morale que le gouvernement peut exercer sur un écrivain trop libre en lui faisant entrevoir, pour prix de quelques atténuations, la possibilité d'obtenir une permission tacite, et par suite toute sorte de facilités pour l'impression et le débit de son ouvrage.)

« C'est ainsi que vous concilierez autant qu'il est en vous deux choses trop opposées pour se proposer de les accorder parfaitement, *vos opérations* particulières et le bien public. »

« Vos *opinions* particulières », donne l'édition Guiffrey, ce qui est moins hétéroclite, non plus explicable.

Mais nous lisons dans le *Mémoire* (p. 109) :

« C'est ainsi que vous concilierez, autant qu'il est en vous, vos vues dans les matières où vous désirez qu'il (l'auteur) conforme *ses opinions* particulières aux opinions reçues. »

Voilà qui devient fort clair : « *Vos* vues », dans ce texte du *Mémoire*, ce sont celles à la fois de vous, gouvernement, et de lui,

auteur. « Le bien public », dans la *Lettre*, c'est la traduction de ce que le *Mémoire* appelait « les opinions reçues », les bons principes établis, chers au pouvoir responsable du bon ordre. Et c'est entre ces bons principes d'une part, et de l'autre les « *opinions* particulières » et aventureuses de l'auteur, qu'il s'agit en saine politique de trouver un accommodement, un *modus vivendi*. Nous devons donc à coup sûr lire dans la *Lettre* : « *Ses opinions* particulières et le bien public ».

Une comparaison suivie, partout où elle est possible, fournirait beaucoup d'autres corrections. Je me borne aux plus intéressantes. Où cette comparaison est impossible, nous aurions à voir si le texte de la copie, dont nous connaissons maintenant la fidélité très relative, n'autorise, ou mieux, ne réclame pas l'intervention de l'éditeur.

Lettre, p. 37. — « Faites un tour à la Bourse ou dans la rue Saint-Merry [1], où vous verrez tous les huit jours un de ces commerçants (les libraires) demander à la justice consulaire un *billet* (lisez *délai*) de trois mois pour un billet de vingt écus. »

J'indique enfin une dernière correction, ou, si l'on veut, la première de toutes, puisqu'elle concerne le titre. *Lettre historique et politique adressée à* UN *magistrat...*, porte la copie en belle écriture bâtarde. Ce titre conviendrait à la rigueur, s'il s'agissait d'une lettre « ouverte », faite en vue du public, et dont le destinataire fût secret ou fictif. Mais ici ce n'est pas le cas. La lettre a été demandée par un magistrat très déterminé, par le directeur de la Librairie, à cette date M. de Sartine; elle n'a pas été livrée au public, et nous verrons qu'elle n'aurait pu l'être sans faire scandale, sans compromettre gravement les intérêts mêmes qu'elle se proposait de servir. Or, le directeur de la Librairie, n'est pas *un* magistrat, mais *le* magistrat tout court [2]. Le vrai titre, altéré par le copiste, est donc : *Lettre... adressée* AU *magistrat sur le commerce de la librairie*, etc.

Il reste beaucoup à faire pour établir la *Lettre* de Diderot avec sa teneur définitive, et le *Mémoire* de 1764, précisément parce

1. Exactement rue du Cloître-Saint-Merry, où la juridiction consulaire était établie depuis 1570. — Voy. Dulaure, *Histoire de Paris*, 1837, t. III, p. 417.

2. Cf. *Lettre*, p. 22 : Pour étouffer les contestations de libraires à libraires qui fatiguaient le conseil et la chancellerie, *le* magistrat défendit verbalement à la communauté... — P. 23 : Voilà une attention digne *du* magistrat, s'il aime vraiment les littérateurs... — P. 54 : Si vous recourez *au* magistrat (en cas de conflit entre les libraires de Paris et ceux de province). — Enfin les annotations au *Mémoire* de 1764, rédigées, comme on le verra plus loin, par le secrétaire de la Librairie pour y répondre, l'ont été « par ordre *du* magistrat ».

que Diderot l'a en grande partie reproduit, l'a eu constamment sous les yeux en écrivant sa *Lettre*, est un des éléments essentiels de cette restitution.

II

Quel était le rédacteur du *Mémoire*?

Pendant presque toute la durée du XVIII^e^ siècle, les libraires parisiens sont en instance auprès de l'administration pour obtenir la permanence des privilèges dont ils se seront une fois rendus acquéreurs. La durée initiale en est généralement de six ans, et il faut à chaque échéance solliciter un renouvellement. Les libraires ne nient pas qu'à l'origine l'octroi de ce privilège n'ait en quelque mesure le caractère d'une grâce, puisqu'il n'est concédé que sur le visa d'un censeur et que ce visa constitue une approbation, laquelle, bien entendu, n'est pas obligatoire. Mais en fait, et dans ces conditions, ils soutiennent que le privilège n'est que la garantie d'un droit naturel, du droit qui appartient à l'auteur de recueillir ou de transmettre le bénéfice résultant du travail de son esprit. L'auteur vend ce droit à un libraire avec la protection dont la puissance publique a jugé bon de le couvrir, après avoir pris ses sûretés pour le respect des mœurs et des lois. A supposer que le privilège fût exploité par l'auteur lui-même, l'administration ne prétendrait pas, de son vivant, le transporter à un autre. Les libraires réclament qu'il en soit de même quand l'auteur a cédé son privilège à l'un d'eux, et même que ce privilège devienne alors perpétuel. Ils le réclament, bien entendu, dans l'intérêt de leur commerce, qui ne peut s'engager dans de lourdes entreprises sans être pour un long terme (ils n'osent, mais ils veulent dire : indéfiniment) mis à l'abri de la contrefaçon; et cela non seulement pour les ouvrages qui représentent de gros capitaux, mais même pour les moindres, dont le débit facile et rapide couvre le déficit éventuel créé par ceux dont l'établissement immobilise de grosses sommes. Il suit de là que la revendication des libraires s'appuie également sur l'intérêt des lettres, dont celui de leur commerce est solidaire, sur l'honneur du pays, auquel l'éclat des lettres contribue, et enfin sur le droit primordial de propriété, qui appartient à l'auteur sur son œuvre, et dont celui-ci serait en partie spolié s'il ne pouvait l'aliéner sans le rendre précaire, sans l'avilir par cela même.

Or cette doctrine, dont la reconnaissance transformerait, aux mains du libraire, la possession de fait et temporaire d'un privi-

lège en un droit absolu de propriété, heurte violemment la doctrine officielle sur cette matière. Pour l'administration le privilège est une grâce, rien qu'une grâce, et c'est un point sur lequel elle écarte même la simple controverse. En conférant un privilège, elle entend accorder un encouragement, une récompense au talent approuvé — approuvé par elle — mais non pas se lier. Elle se propose, mais très accessoirement, de prévenir l'abus du monopole. Avant tout, en un temps où l'esprit s'émancipe, elle tient à ne pas laisser contester son autorité discrétionnaire sur l'impression et la vente des livres. C'est au premier chef une affaire politique.

Telle est la tradition, telle est, dirions-nous, la consigne dans les bureaux de la Librairie. En 1726, Mariette, syndic, et Vincent, son adjoint, avaient adressé au garde des sceaux d'Armenonville un mémoire énonçant les revendications que nous venons d'indiquer. « Ce magistrat, nous dit-on, fut si irrité contre ces officiers, qu'il les força de donner leur démission, et il en fit nommer d'autres par arrêt du Conseil. Le sieur Vincent, qui avait imprimé ce Mémoire, aurait été arrêté, s'il ne se fût mis à l'abri par la fuite. » Ainsi s'exprime d'Hémery, secrétaire de la Librairie, dans les notes qu'il a jointes, par ordre, au *Mémoire* signé de Le Breton, et l'excellent fonctionnaire achève sa pensée en ces termes indignés : « Comment, après un tel exemple, ose-t-on produire les mêmes idées et s'exposer à la même peine? » Il montre par quelques citations concluantes que ce ne sont pas seulement les idées, mais, par endroit, les termes mêmes de Mariette, que Le Breton a empruntés. Nous ne nous étonnerons donc pas de voir souvent notre *Mémoire* procéder de biais et par ambages : trop de franchise eût nui certainement à la cause, peut-être même, on vient de le voir, à ses défenseurs. Quelquefois cependant le mot propre l'emporte; les doléances sur l' « arbitraire » se font jour, et l'opposition des deux systèmes s'accuse avec une pleine netteté : « ... C'est traiter le privilège de libraire comme une grâce qu'on est libre de lui accorder, ou de lui refuser, et oublier que ce n'est que la garantie d'une vraie propriété, à laquelle on ne saurait toucher sans injustice [1]. » C'est là précisément l'hérésie que l'administration repousse, non seulement de parti pris, mais avec colère, comme une prétention insolente.

Aussi, quand la *Lettre* de Diderot, trois ans après, passa sous les yeux du même d'Hémery, celui-ci se ressouvint-il d'avoir déjà lu

1. Laboulaye et Guiffrey, p. 93.

ailleurs partie au moins des énonciations audacieuses qu'elle contenait. Il ne paraît pas s'être reporté au texte même du *Mémoire* qu'il avait naguère si rigoureusement annoté, ni avoir surpris l'analogie souvent littérale qui existe entre les deux documents. Mais, en termes sommaires, il appliqua au second la même censure qu'au premier, et y signala des « principes... absolument contraires à la bonne administration des privilèges *et des grâces dont ils doivent faire partie* ». Cette fin de non recevoir était stéréotypée. Et ne distinguant pas, dans la *Lettre*, ce qui appartenait en propre à Diderot, son signataire, d'Hémery n'y voyait qu'un retour offensif de l'obstinée corporation : « M. de Sartine ayant demandé à M. Diderot un Mémoire sur la librairie, ce dernier lui donna celui-ci, qu'il n'a sûrement composé que d'après le conseil des libraires et des matériaux que M. Le Breton, ex-syndic de la librairie, lui a fournis ». Est-il exact que Diderot, dans sa réponse à la consultation de M. de Sartine, ait été le porte-parole des libraires? Nous aurons de fortes raisons pour en douter. Qu'il ait eu sous les yeux le *Mémoire* de Le Breton, cela est de toute évidence. Mais ce n'est ni exclusivement ni précisément de ce *Mémoire* que semble parler la note du secrétaire. D'Hémery croit, à prendre ses termes dans leur sens vrai, que le *Mémoire* de Le Breton et la *Lettre* de Diderot procèdent des mêmes sources, parmi lesquelles le *Mémoire* de Mariette, si mal accueilli en 1726, et que la réponse de Diderot à M. de Sartine est inspirée, presque dictée par Le Breton en personne. Ce n'est là qu'une opinion, sans preuves. D'Hémery, sur les faits, est moins solide que sur les « principes ».

Si Diderot, traitant la matière en son propre nom, a fait de copieux emprunts au *Mémoire* de 1764, l'explication en pourrait bien être que ce *Mémoire* était déjà de sa façon, je ne dis pas tel intégralement que nous le possédons, mais peu s'en faut. Comment alors aurait-il hésité, trois ans plus tard, à se copier lui-même? Mais il a fait à son premier travail des modifications précisément en rapport avec les circonstances nouvelles où il se trouvait. Et ces modifications ont plus d'importance qu'on ne le supposerait à première vue.

Au début de 1764, les relations de Diderot avec Le Breton sont encore intimes et cordiales. C'est le temps où se poursuit, en vertu d'une autorisation tacite, l'achèvement de l'*Encyclopédie*. Le Breton, le principal des « libraires associés », est chargé de l'impression. Ce sera même, à quelques mois de là l'occasion d'une terrible rupture, quand Diderot s'apercevra que, de son

propre chef, et dans l'intérêt de sa propre sécurité, le traître fait édulcorer sur l'imprimé les articles sujets à caution. La lettre où Diderot, trop tard averti, soulage son cœur, est du 12 novembre. Mais à la date du *Mémoire* ils sont encore grands amis. Et alors il n'est guère admissible que Le Breton ait rempli comme syndic, auprès du directeur de la Librairie, une mission d'importance, ait tenu la plume dans des conditions aussi délicates, sans que le grand ouvrier de l'*Encyclopédie* en ait rien su. Disons-le même hardiment : s'il l'a su, il s'en est mêlé ; il s'est offert, sinon imposé, comme collaborateur. Qu'on se rappelle ces lignes souvent citées ; elles sont de sa fille, M^me^ de Vandeul :

« Il faisait des épîtres dédicatoires pour les musiciens, j'en ai deux ou trois ; il faisait un plan de comédie pour celui qui ne savait qu'écrire ; il écrivait pour celui qui n'avait que le talent des plans ; il faisait des préfaces, des discours, selon le besoin de l'auteur qui s'adressait à lui. Un homme vint un jour le prier de lui écrire un *Avis au public* pour de la pommade qui faisait croître les cheveux ; il rit beaucoup, mais il écrivit sa notice [1]. »

Or le but poursuivi par les libraires était de nature à passionner Diderot, si l'on en juge par l'énergie avec laquelle il soutient dans sa *Lettre*, cette fois en son propre nom, les mêmes conclusions pratiques. Il me semble que si l'on relit le *Mémoire* des libraires en admettant comme simple hypothèse que Diderot y ait tout au moins collaboré, certains passages sont mis alors en pleine valeur. Certes ce n'était pas le premier venu, — c'était un homme de lettres, et même un pontife de la littérature, très pénétré du rôle social appartenant à l'écrivain, au penseur (« vous êtes orfèvre ») — celui qui a proclamé comme il suit la prééminence du travail purement intellectuel et de la propriété qu'il engendre :

« Quel est le bien qui puisse appartenir à un homme, si un ouvrage d'esprit, le fruit unique de son éducation, de ses études, de ses veilles, de son temps, de ses recherches, de ses observations, si ses belles heures, les plus beaux moments de sa vie, si ses propres pensées, les sentiments de son cœur, la portion de lui-même la plus précieuse, celle qui ne périt point, celle qui l'immortalise, ne lui appartient pas? Quelle comparaison entre l'homme, son âme, et le champ, le pré, l'arbre ou la vigne que la nature offrait dans le commencement également à tous, et que le particulier ne s'est approprié que par la culture, le premier moyen légitime de la possession?... »

1. Diderot, *Œuvres compl.*, I, LI.

Cette échappée philosophique sur l'origine du droit de propriété, le tour oratoire, l'emphase même et la surabondance de mots, tout dans ce morceau, défauts et qualités, ne conviendrait-il pas bien à Diderot? Or ces lignes ont passé du *Mémoire* dans la *Lettre*[1], à deux retouches près, tout à fait insignifiantes, et qui n'en modifient pas le caractère. On ne se figure pas aisément Diderot s'appropriant ainsi, je ne dis pas seulement les opinions, mais l'éloquence d'un Sosie littéraire : il n'arrive guère de ces rencontres, et je doute qu'un écrivain aussi personnel que Diderot daignât en profiter. Il fait des prêts, non des emprunts.

Quelques lignes plus haut, dans le *Mémoire*[2], se rencontre un passage qui, sur l'obligation et l'utilité pour le souverain de garantir la propriété particulière, concorde sensiblement avec un court article inséré par Diderot dans l'*Encyclopédie*. C'était apparemment, sur le droit de propriété, le point qu'il regardait comme capital. Il fait ressortir qu'il y aurait danger grave pour l'État à inaugurer sur les ouvrages littéraires de véritables procédés de confiscation; ce régime « réduirait tout un peuple à la condition de serfs et remplirait à coup sûr l'État de mauvais citoyens, car il est constant que celui qui n'a nulle propriété dans l'État ou qui n'a qu'une propriété précaire, ne peut être un bon citoyen. En effet, qu'est-ce qui l'attacherait à une glèbe plutôt qu'à une autre? » Que l'on goûte ou non la période et le trait poétique qui la termine, au moins conviendra-t-on que c'est là un style, et celui même de Diderot. Mais voici un indice d'un autre ordre, qui confirme pleinement, semble-t-il, l'impression littéraire. Diderot reprend dans sa *Lettre* les lignes du *Mémoire* qu'on vient de lire; mais après ces mots : « car il est constant... », il ajoute cette fois : « pour tout homme qui pense ». C'est assez dire qu'il donne expressément cette pensée-là comme sienne. Ce passage du *Mémoire* porte ainsi vraiment sa signature.

J'en transcris un autre, que je tire de la *Lettre*, mais qui se trouve aussi dans le *Mémoire*[3] presque textuellement. Les modifications qu'il a reçues du premier état au second apparaîtront sans difficulté : je mets entre crochets [ ] les variantes fournies par le *Mémoire*, en *italiques* les phrases ou membres de phrase ajoutés dans la *Lettre*.

« Un homme ne reconnaît son génie qu'à l'essai; *l'aiglon tremble comme la jeune colombe au premier instant où il déploie ses ailes et se*

1. *Mém.*, p. 77. — *Lettre*, p. 30.
2. *Mém.*, p. 77. — Cf. *Encyclopédie*, Propriété.
3. *Assézat*, p. 47. — Cf. *Mém.*, p. 98.

confie au vague de l'air; un auteur fait un premier ouvrage; il n'en connaît pas la valeur, ni le libraire non plus. Si le libraire *nous* paye comme il veut, en revanche nous lui vendons ce qu'il nous [l'auteur lui donne ce qu'il lui] plaît. C'est le succès qui instruit le commerçant et le littérateur. Ou l'auteur s'est associé [s'associe] avec le commerçant, *mauvais parti*; *il suppose trop de confiance d'un côté, trop de probité de l'autre*; ou il a cédé [cède] sans retour la propriété de son travail à un prix qui ne va pas loin, parce qu'il se fixe et doit se [le libraire le fixe et doit le] fixer sur l'incertitude de la réussite. Cependant [Quoi qu'il en soit] il faut *avoir été à ma place,* [se mettre] à la place d'un jeune homme qui recueille pour la première fois un modique tribut de quelques journées de méditations; sa joie ne se comprend pas, ni l'émulation qu'il en reçoit. Si quelques applaudissements du public viennent se joindre à cet avantage; si quelques jours après son début il revoit son libraire *et qu'il le trouve poli, honnête*, affable, caressant, *l'œil serein*, qu'il est satisfait! De ce moment son talent change de prix, *et, je ne saurais le dissimuler*, l'accroissement en valeur commerciale de sa seconde production n'a nul [aucun] rapport avec la diminution du hasard. *Il semble que les libraires, jaloux de conserver l'homme, calculent d'après d'autres éléments.* Au troisième succès, tout est fini; l'auteur fait peut-être encore [encore peut-être] un mauvais traité [avec son libraire], mais il le fait à peu près tel qu'il veut. Il y a des hommes *de lettres* à qui leur travail a produit, dix, vingt, trente, quatre-vingts, cent mille francs. *Moi qui ne jouis que d'une considération commune, et qui ne suis pas âgé*[1], *je crois que le fruit de mes occupations littéraires irait bien à quarante mille écus.* [Il y en a qui ne nous dédiraient pas pour quarante mille écus.]

Si le *Mémoire* est de Diderot, on comprendra qu'il n'ait pas eu l'idée d'y faire faire aux libraires leur propre satire — à quoi ces messieurs n'auraient pas eu sans doute l'extrême naïveté de consentir; — de leur faire avouer que l'*honnêteté*, la *politesse*, leur vient seulement à la longue, et seulement pour l'écrivain qu'ils jugent, après expérience, leur devoir être d'un bon revenu. Cet agréable persiflage ne pouvait trouver place que dans la *Lettre*, où Diderot s'exprime pour son compte. Mais que le morceau, sous la forme qu'il a dans le *Mémoire*, soit déjà de Diderot lui-même, c'est ce que démontre la comparaison des deux textes, dont le second vient si naturellement s'emboîter dans le premier. Le chiffre de quarante mille écus, nous le retrouvons dans la *Lettre* avec son certificat d'origine; c'est la somme que Diderot reconnaît avoir gagnée avec sa plume. Le fragment tout entier,

1. Il avait cinquante-quatre ans.

dans le *Mémoire*, n'est donc déjà que de l'autobiographie, l'histoire des relations d'affaires entre Diderot et ses éditeurs, et la *Lettre* ne fait que le reproduire avec plus de verve et une pleine clarté.

Disons donc avec assurance que plusieurs endroits du *Mémoire* doivent être attribués à Diderot, et l'on n'admettra guère la possibilité que dans son ensemble il soit l'ouvrage d'un autre que lui.

Est-ce à dire qu'il faille, en l'état, le lui attribuer intégralement et sans restriction?

Cette affirmation nous est, en quelque sorte, interdite par une déclaration d'un style que, pour commencer, personne n'imputera sans doute à Diderot. Les libraires disent dans la lettre d'envoi placée en tête de leur *Mémoire* :

« Nous avons tenté, Monsieur, de vous rendre la lecture de ce mémoire agréable, par une diction plus élégante; mais revenus sur nos pas, nous avons choisi les principes et donné la préférence presque entière à celle qui appartient plus à notre état... »

Ce fatras semble signifier que leur *Mémoire*, tout à fait technique et terre à terre, et convenable à des gens comme eux, marchands, gens de métier, est un remaniement dans lequel ils ont supprimé de parti pris — ou voulu supprimer — tout ce qui, sous une première forme, plus littéraire, plus « élégante », aurait été de nature à rendre « agréable » un document dont le caractère devait être la précision, fût-ce au prix d'une certaine aridité. Il me paraît au moins vraisemblable que ce premier projet de *Mémoire*, jugé trop brillant, trop paré par les intéressés, et retouché dans le sens qu'ils indiquent, était bien, celui-là, et tout entier, l'ouvrage de Diderot. Peut-être une partie des qualités littéraires auxquelles les libraires ont préféré renoncer réapparaît-elle dans la *Lettre* de 1767. Que Diderot ait d'ailleurs permis à Le Breton, quand leurs relations étaient encore bonnes et cordiales, de remanier, de gâter à son gré la prose que lui, Diderot, avait confectionnée pour venir en aide aux libraires, c'est ce qui ne doit pas nous surprendre. Un pareil détachement est tout à fait dans ses habitudes. Là même où il exprime des opinions et des sentiments qui sont bien à lui, qui sont lui-même, comme dans ses *Salons*, destinés, comme on sait, à la *Correspondance* de Grimm, il donne carte blanche à son ami pour corriger et retrancher. Combien ne devait-il pas lui être indifférent que Le Breton en usât de même

pour un mémoire qui, après tout, n'intéressait pas tant son véritable auteur, que les libraires, leur commerce, et même, jusqu'à un certain point, leur sécurité personnelle?

Si donc les libraires s'étaient contentés de « faire un peu retoucher par un reviseur », comme le croit M. Malapert, « les vieux mémoires qu'ils avaient l'habitude de produire », il me paraît établi que ce « reviseur » ne serait autre que Diderot, revisé peut-être lui-même, en dernier ressort, par Le Breton, seul ou assisté de quelques confrères. Resterait alors que ce premier travail de Diderot consistait en une simple compilation. Cette manière de voir ne serait pas en désaccord avec la note d'Hémery, en tête de la Lettre de 1767, note attestant que Diderot a sûrement composé sa lettre « d'après le conseil des libraires et sur des matériaux que M. Le Breton, ex-syndic de la Librairie, lui a fournis ». Mais les « matériaux » vaguement mentionnés par d'Hémery ne sont autres, pour la *Lettre*, que notre *Mémoire* de 1764, précédemment censuré par lui, et dont sans doute il n'a plus le texte sous les yeux, mais dont il garde un souvenir tout juste assez présent pour s'apercevoir que *Lettre* et *Mémoire* ont ensemble une ressemblance non fortuite. Vérification faite, mais sommairement, il aurait peut-être été tenté de dire que la *Lettre* n'est qu'une nouvelle édition du *Mémoire*, et c'est bien ce qu'a dit M. Malapert. La question, en tout cas, demeure entière en ce qui concerne les sources du *Mémoire* et les prétendus « vieux mémoires », dont le nôtre ne serait qu'un rhabillage. Marin, — le Marin de Beaumarchais, — dans les annotations qu'il y a jointes d'après les instructions et renseignements d'Hémery, ne signale que l'écrit de 1726, qui avait coûté si cher à Mariette et aux deux autres. Quoique imprimé, le *Mémoire* de Mariette ne s'est pas retrouvé jusqu'ici et ne figure pas dans l'ample collection de pièces relatives à la librairie que possède la Bibliothèque Nationale. Il est à croire que non seulement les auteurs ou éditeurs responsables de ce factum furent punis, mais que l'administration détruisit les exemplaires sur lesquels elle avait pu faire main basse. Diderot, néanmoins, en eut encore un sous les yeux. Il dut même en copier quelques fragments. Ainsi, à propos du paragraphe intitulé *Considérations et ressources qu'ont les lettres en France*[1], l'annotateur dit en propres termes : « Cet article est tiré du Mémoire présenté à M. d'Armenonville ». De même au paragraphe *Raison d'État de limiter les privilèges*[2]. Pour tout le reste, on nous affirme que les « motifs ont passé d'un

1. *Mém.*, p. 100.
2. *Id.*, p. 68.

mémoire dans l'autre. Les « motifs », soit, mais non pas le style, ni le détail de l'argumentation. On nous avertit même expressément du contraire. Voici, par exemple, la note sur le paragraphe, *Le droit de l'acquéreur est le même que celui du propriétaire*[1] : « Les *principes* établis dans cet article sont exactement les mêmes que ceux qu'on fait valoir dans le Mémoire présenté à M. d'Armenonville... Ces principes[2] *sont énoncés avec encore plus de vigueur et d'audace qu'ils ne l'étaient dans l'écrit des anciens syndic et adjoints* ». Enfin d'Hémery, résumant ses observations dans une note d'ensemble, revient sur l'analogie entre les deux documents; il insiste encore sur ce point, que le « système » des libraires est encore tel en 1764 que trente-huit ans auparavant sous la signature de Mariette, Vincent et Garreau; ceux-ci, ajoute-t-il, « le produisaient à la vérité sans ambiguïté, sans déguisement, sans observations étrangères et sans cet attirail d'érudition et de recherche *qu'on trouve ici* ». Ne voyons donc pas simplement une revision, une compilation dans le *Mémoire* de 1764. La thèse assurément n'en est pas neuve; elle consiste dans une invariable et incessante revendication de la compagnie des libraires. Il a pu s'y trouver quelques phrases qui rappelaient celui de 1726; mais le tour en doit être est plus modéré, plus habile, l'appareil historique plus riche, plus savant. D'Hémery néanmoins n'en fait pas grand cas, et le mot de « verbiage » est celui qui lui sert presque constamment à traduire son impression : réplique brève et péremptoire d'un agent bien dressé qui ne veut ni ne peut se laisser entamer. Mais il n'en constate pas moins la refonte et l'enrichissement de la perpétuelle requête par un rédacteur adroit et bien informé, dont le nom lui échappait, mais dans lequel je n'hésiterais pas à reconnaître Diderot.

Dans la *Lettre* qu'il a signée et que le Directeur de la Librairie lui avait demandée comme à un homme bien placé pour connaître à la fois les exigences du commerce et les vœux des écrivains, il insistait sur sa « longue habitude » avec les libraires[3]. « Je les ai vus, je les ai écoutés, disait-il, et quoique ces commerçants, ainsi que tous les autres, aient aussi leurs petits mystères, ils laissent échapper dans une occasion ce qu'il retiennent dans une autre. » Quand Diderot tenait ce langage, il ne traitait déjà plus les libraires en amis. En 1764, au mois de mars, les relations entre lui et Le Breton ne laissaient encore rien à désirer. La

1. *Mém.*, p. 77.
2. *Privilèges*, dans l'original, est un lapsus évident.
3. *Lettre*, p. 33.

rédaction du *Mémoire* dut être une de ces « occasions » où la confidence du « commerçant » allait fort loin. L' « attirail d'érudition et de recherche » signalé par d'Hémery est d'une provenance peu douteuse. Cette riche information sur la jurisprudence en matière de librairie depuis le milieu du XVI^e^ siècle, Diderot se l'est procurée en une fois et à bonne source, aux archives de la corporation. C'est au sujet du *Mémoire* que d'Hémery pourrait dire que les « matériaux » en sont venus à Diderot de Le Breton, et c'est par l'intermédiaire du *Mémoire* que la substance de ce dossier est passée en bloc dans la *Lettre*.

Restituons donc à Diderot la paternité de ce *Mémoire*, sous cette réserve qu'il a pu, qu'il a dû y être introduit, et cela de son consentement, un assez grand nombre de modifications partielles. Ce point bien spécifié, une nouvelle édition complète de Diderot devrait faire une place au *Mémoire*, immédiatement avant la *Lettre*; d'autant plus que la *Lettre*; à tout prendre, et malgré la reproduction toujours plus ou moins textuelle de nombreux passages, est d'une tout autre allure, d'un accent personnel très prononcé, dénote enfin chez Diderot un état d'esprit tout à fait différent de celui qu'il avait dû adopter, de bonne foi ou par complaisance, pour servir la cause dont il s'était fait l'avocat trois ans auparavant. C'est bien deux fois, si l'on veut, le même ouvrage, mais non pas les deux fois, en dépit d'emprunts sans nombre, conçu ni écrit de la même façon.

III

On s'étonnera que Diderot, consulté en 1767 par M. de Sartine sur la même question qu'il avait si peu de temps auparavant traitée sans se faire connaître, ait mis dans sa réponse, celle-là sollicitée et donnée sous son nom, tant de morceaux simplement découpés dans la première et si aisément reconnaissables. Ces morceaux ont beau, comme nous l'allons voir, être accommodés d'une manière nouvelle, il semble que M. de Sartine aurait pu trouver quelque excès de désinvolture dans ce découpage et cette adaptation inavoués. Je n'en découvre, je l'avoue, d'autre explication, que la certitude chez Diderot — certitude téméraire, en apparence, mais qui pourtant ne fut pas trompée dans la circonstance — de ne pas voir exhumer son ancienne prose et confronter, comme nous le faisons ici, le *Mémoire* avec la *Lettre*. Ignorait-il, et les libraires avaient-ils ignoré la censure exercée sur le *Mémoire* dans

les bureaux de M. de Sartine et par son ordre? Croyait-il que M. de Sartine s'en fût personnellement désintéressé, tandis qu'une *Lettre* signée de lui, Diderot, et faite à la demande même du magistrat, serait lue, étudiée, méditée par ce personnage avec une considération particulière et demeurerait comme confidentielle entre l'homme de lettres et le haut fonctionnaire? C'est assurément sur cette donnée et dans cette hypothèse qu'il l'écrivit; et si comme la note d'Hémery le donne à croire, M. de Sartine s'en remit à un simple commis de déterminer le cas à en faire, — en fait, de l'enterrer sans phrases dans un carton, — et que Diderot ait su à cet égard à quoi s'en tenir, il eut lieu de trouver qu'on l'avait dérangé pour peu de chose et qu'il avait fait un métier de dupe en se figurant qu'on s'adressait à lui pour connaître sur la matière les « vues » d'un philosophe. D'Hémery s'aperçut tout simplement qu'il s'agissait une fois de plus d'usurper sur l'administration en revendiquant pour un *droit* ce que celle-ci ne consentait à envisager que comme une *grâce*, conclut que c'était une simple redite dont il n'y avait pas le moindre compte à tenir, et, malgré le nom de Diderot, s'inquiéta fort peu de vérifier si sa *Lettre* contenait des plagiats ou n'offrait pas, d'autre part, certaines pensées neuves rendues avec une certaine vigueur de style. Il n'avait cure que de l'objet pratique; l'accompagnement littéraire lui importait peu.

Il importait beaucoup à Diderot, cette fois, à Diderot écrivant en son propre et privé nom. Le Diderot anonyme du *Mémoire* est tout à la disposition des libraires et ne laisse apparaître de sa personnalité que ce qu'il n'en peut dérober et ce que ses clients d'occasion n'ont pas jugé opportun d'atténuer ou d'effacer. Ici, ce n'est plus cela : « Ce n'est pas un commerçant qui vous parle, c'est un littérateur[1] ». Très « flatté » que l'autorité recoure à ses lumières, consulte un « homme de son état, de son caractère », il promet l' « impartialité », c'est-à-dire, pour lui, la pleine sincérité du philosophe, qui, naturellement, et par définition, sait le fond des choses et qui, puisqu'on le veut, dira tout. Il y a les faits, l'enquête sur la matière, consignés dans le *Mémoire* de 1764, où il puisera largement, et à bonnes enseignes; mais il y a le point de vue qui, dans le *Mémoire*, était celui du marchand, — humble, professionnel, — et qui cette fois sera tout à fait supérieur et spéculatif. Pratiquement, l'avis sera de même conséquence, mais mis en son vrai jour; et c'est là ce qui compte pour les fortes

1. *Lettre*, p. 13.

têtes. En fait, d'Hémery avait bien vu, et ne pouvait pas ne pas voir, que Diderot défendait la perpétuité des privilèges; il se méprenait en le regardant comme le porte-paroles des libraires. Diderot les sert, il est vrai, mais en dégageant bien nettement l'intérêt tout à fait élevé qui le préoccupe de celui qu'il défend accessoirement et faute de pouvoir mieux; et si l'on y prête attention, l'on voit aussitôt certaines variantes, insignifiantes en apparence et de simple forme, accuser le changement qui s'est produit dans les sentiments de l'homme de lettres à l'égard des libraires entre la première rédaction et la seconde.

Que l'on compare ces deux phrases :

Mémoire, p. 90 : « Nous vous présentons toujours des faits parce que vous êtes en place à ne pas toujours ajouter de foi à la parole du commerçant assez communément mystérieux, et que les faits ne mentent pas ».

Lettre, p. 39 : « J'en appellerai toujours à des faits, parce que *vous n'avez pas plus de foi que moi* à la parole du commerçant mystérieux *et menteur*, et que les faits ne mentent point ».

Dans le *Mémoire* (p. 103), la corporation des Libraires, avec une modestie non dépourvue de dignité, se présentait comme une « des plus minces et des moins accréditées ». C'était une plainte, mais aussi un reproche. Diderot dit (p. 51) : « des plus misérables et des plus décriées », ce qui est simplement une injure envers elle. Et il y joint ce mépris : « Ce sont presque tous des gueux. Qu'on m'en cite une douzaine sur trois cent soixante qui aient deux habits ».

Venons au fond du débat, à la question des privilèges. — Les libraires — ou leur interprète — partent de l'état présent pour essayer de l'améliorer à leur profit, rien de plus. Le privilège est le signe et l'instrument de leur sujétion, mais il leur sert aussi de garantie; aussi n'en parlent-ils qu'avec amour et reconnaissance : en gens pratiques ils se contentent de ce qu'ils ont. Diderot, en bon encyclopédiste, n'a de tendresse ni pour les privilèges, qui émanent du pouvoir arbitraire, ni pour les corporations, dont il regarde « l'abolissement entier et absolu comme un pas vers un gouvernement plus sage » (p. 7). Le *Mémoire* et la *Lettre* présentent à peu près en termes identiques l'enchaînement des faits qui ont graduellement rendu le privilège usuel, puis indispensable au commerce de la librairie. Mais, dans le *Mémoire*, c'est une évolution bienfaisante, dont la perpétuité sera le terme normal, désiré :

« On pesa les raisons du commerçant, et l'on conclut à lui accorder un second privilège à l'expiration du premier; par cette nouvelle grâce accordée, *il est aisé de juger que, loin d'empirer les choses, on les améliorait*; c'est ainsi qu'on s'avançait peu à peu à la perpétuité et à l'immortalité du privilège... » (*Mém.*, p. 63).

Diderot fait le même exposé; mais, au moment d'en tirer la conclusion, il prend exactement, et par une simple interversion, des termes, le contre-pied de celle-là :

« Je vous laisse à juger *si l'on empirait les choses au lieu de les améliorer*, mais il faut que ce soit l'un ou l'autre. » (*Lettre*, p. 36).

Tout se tient, en effet. Pour les libraires, c'est « le goût de l'innovation et du changement » qui s'efforce de démontrer que « toute entrave est nuisible au commerce » (*Mémoire*, p. 76); pour Diderot, c'est « l'expérience et le bon sens » (*Lettre*, p. 28). Si Diderot fait, en réalité, la même demande qu'eux, c'est qu'il sait l'inutilité de faire celle qu'il estimerait la meilleure. Le gouvernement ne concevant que le régime du privilège, lequel ne vaut rien, Diderot se rallie à la perpétuité du privilège comme au moindre mal, comme à un expédient dont les lettres tireront quelque avantage, pense-t-il, le privilège précaire risquant d'entraîner la ruine du marchand, et par contre-coup d'anéantir la rémunération de l'écrivain. Mais, comme il parle sans réticences, il déclare que son idéal, son vœu intime, c'est la liberté : elle « *lui* convient *à lui*, et à tous ceux à qui la moindre étincelle de la lumière présente est parvenue » (Assézat, p. 51). C'est assez dire qu'il veut regarder M. de Sartine comme un de ceux-là, une rare et heureuse exception — trop rare seulement pour être efficace — parmi les détenteurs de la puissance publique.

Une fois à l'aise, — que M. de Sartine lui ait ou non donné des raisons de s'y mettre, — Diderot va prendre l'allure littéraire qu'il affectionne, qui lui convient, dans laquelle il a conscience d'être vraiment lui-même, de déployer tous ses moyens. Cela veut dire qu'au lieu d'écrire, il parle; que son style n'est plus que parole notée; mieux que cela : dialogue, ou, bien entendu, son rôle est le principal; je dis un rôle qu'il joue, où il s'exclame, où il gesticule. Si M. de Sartine était là présent, Diderot le serrerait de près et, comme plus tard à la grande Catherine, lui *meurtrirait les cuisses*. Il se figure la scène, et cela le met en verve. Il reprend le *Mémoire* et le refait comme de vive voix, comme si le destinataire était un interlocuteur, contre lequel il eût, aux endroits

intéressants, à s'escrimer, soit dit presque sans métaphore, à s'escrimer de la langue et des mains.

Un exemple entre plusieurs montrera comment Diderot, son *Mémoire* sous les yeux, l'anime, l'échauffe, d'un exposé technique et monotone fait une discussion où le *pour* et le *contre* se détachent et s'entre-choquent.

(Il s'agit des privilèges institués au XVI^e^ siècle pour l'impression et la vente des textes classiques.)

Mém., p. 62.

Ils (les libraires) sollicitèrent auprès du monarque et en obtinrent un privilège exclusif pour leur entreprise.

Le premier exclusif parut à bien des gens contre le droit commun : en effet le manuscrit pour lequel il était accordé n'était pas le seul qui existât, et un autre typographe pouvait en posséder un semblable, mais à quelques égards seulement. Car l'édition de l'ouvrage, surtout dans ces premiers temps, ne supposait pas seulement la possession d'un manuscrit, mais la collation d'un grand nombre ; collation longue, pénible, dispendieuse ; et assez raisonnablement il devait paraître dur de concéder à l'un ce que l'on refusait à un autre. Cela le parut aussi, quoique ce fût le cas ou jamais de plaider la cause du premier occupant.

Lettre, p. 15.

Ils sollicitèrent auprès du monarque et en obtinrent un privilège exclusif pour leur entreprise. *Voilà, monsieur, la première ligne du code de la librairie et son premier règlement.*

Avant que d'aller plus loin, monsieur, ne puis-je vous demander ce que vous improuvez dans la précaution du commerçant ou dans la faveur du souverain?

— *Cet exclusif, me répondrez-vous, était contre le droit commun.* — *J'en conviens.* — Le manuscrit pour lequel il était accordé n'était pas le seul qui existât, et un autre typographe en possédait ou pouvait *s'en procurer* un semblable. — *Cela est vrai*, mais à quelques égards seulement, car l'édition d'un ouvrage, surtout dans ces premiers temps, ne supposait pas seulement la possession d'un manuscrit, mais la collation d'un grand nombre; collation longue, pénible, dispendieuse; *cependant je ne vous arrêterai point; je ne veux point paraître difficultueux.* — *Or, ajoutez-vous*, il devait paraître dur de concéder à l'un ce que l'on refusait à un autre. — Cela le parut aussi, etc.

Retouche de style, retouche légère, dira-t-on, car on ne découvre pas, en passant d'un texte à l'autre, la moindre idée nouvelle;

mais non pas retouche négligeable, puisqu'elle dénote la manière propre et préférée de l'auteur, et précisément ce quelque chose qui fait que « le style est l'homme même ».

Sans doute ici l'homme est tumultueux, pérore dans le vide, et les changements qu'on vient de voir modifient la physionomie du texte sans autre avantage que d'y simuler le mouvement. Mais où ce tour et cette animation du dialogue sont d'un effet plus heureux et plus juste, c'est quand une lutte d'opinions et d'humeurs est censée s'engager entre l'homme de la tradition administrative, pusillanime, réfractaire aux nouveautés d'apparence hardie, et le philosophe au-dessus des préjugés, qui s'amuse à l'effaroucher, à le secouer pour mieux l'instruire. Ce procédé trouve à plusieurs reprises son emploi dans le morceau sur les permissions tacites, celui qui a pris dans la *Lettre* le développement le plus imprévu et le plus libre. L'exemple que je choisis correspond encore, comme le précédent, — et c'est pour cela même que je le choisis, — à un passage du *Mémoire* (celui où viennent d'être indiquées les garanties que l'administration peut tirer des permissions tacites en obtenant de l'auteur, pour prix de cette faveur, les adoucissements et corrections qui paraîtraient utiles au bon ordre).

Mém., p. 109.

Si l'auteur, comme il peut arriver, ne veut rien sacrifier, s'il persiste à laisser son ouvrage tel qu'il l'a fait, peut-être est-il prudent en ce cas de ne pas le pousser au point de faire passer ses productions à l'étranger, parce qu'elles en reviendront infiniment plus libres et plus hardies.

Lett., p. 63.

Si l'auteur. . . . . tel qu'il l'a fait renvoyez-le et l'oubliez, mais d'un oubli très réel. Songez qu'après une menace ou le moindre acte d'autorité, vous n'en reverrez plus; l'on négligera l'intérêt pour un temps et les productions s'en iront droit chez l'étranger, où les auteurs ne tarderont pas à se rendre. — Eh bien! Tant mieux, direz-vous, qu'ils s'en aillent. — En parlant ainsi, vous ne pensez guère à ce que vous dites; vous perdrez les hommes que vous aviez, vous n'en aurez pas moins leurs productions, vous les aurez plus hardies, et si vous regardez ces productions comme une source de corruption,

vous serez pauvres et abrutis et n'en serez pas moins corrompus. — Le siècle devient aussi trop éclairé. — Ce n'est pas cela, c'est vous qui ne l'êtes pas assez pour votre siècle. — Nous n'aimons pas ceux qui raisonnent. — C'est que vous redoutez la raison.

Voilà un de ces endroits où la *Lettre*, où Diderot articulent ce que les libraires ne pouvaient pas même insinuer, ce qui d'ailleurs n'était à aucun degré de leur compétence. On sait qu'il ne s'en était guère fallu que l'*Encyclopédie* et ses auteurs émigrassent à Berlin ou à Pétersbourg. Ici, comme ailleurs dans sa *Lettre* (on l'a vu), il donne en quelque sorte la clef des arrière-pensées personnelles qui se dérobaient sous l'argumentation du *Mémoire*. Enfin il prend si bien feu, que la discussion aboutit à une algarade. Du moment qu'il est là, comme présent en personne, quelle apparence qu'il s'efface et se modère? Ce ne serait plus lui. En réfutant telle absurdité, il rirait, hausserait les épaules; en la trouvant énoncée dans le *Mémoire*, il s'imagine et note exactement le jeu de scène : « Cela fait rire... Je ne saurais m'empêcher de hausser les épaules » (*Lettre*, p. 51, 67). A chaque pas, dans sa revision, il *corse* l'épithète, appuie le trait, remplace « injuste » par « tyrannique », « peu raisonnable » par « insensé », « le *politique* imprudent », terme pompeux et vague, par « le *magistrat* imprudent » qui, dans une *Lettre* à celui de la librairie, est d'une application sûre et directe. C'est ainsi qu'un document empreint d'une déférence scrupuleuse est transposé dans le mode familier, qui est celui du tête-à-tête, où forcément les distances finissent par s'oublier, où Diderot les oublie très vite.

Les convenances, pour lui, n'existent pas. Il revêt ses idées d'un ton brusque et bourru. « Qui est-ce, disait le *Mémoire*, qui voudra languir dans l'indigence et pâtir sur les livres?... Il faudra préférer les instruments des arts mécaniques » (p. 100). Ce que la *Lettre* traduit : « Quittons le cabinet, mes amis, brisons la plume et prenons les instruments », etc. (p. 49). — Il ne dogmatise pas seulement, il rend des oracles : « N'attendez rien de vos protégés subalternes, *mais rien, je vous le dis* » (p. 53). — Il lâche des saillies voltairiennes. Le *Mémoire* avait dit qu'aux premiers temps de l'imprimerie « on commença par des petits ouvrages de peu de valeur, de peu d'étendue, et du goût d'un siècle barbare. Il est à présumer que ceux qui approchèrent nos anciens typographes, jaloux de

consacrer les prémices de l'art à la science qu'ils professaient, et qu'ils devaient regarder comme la seule essentielle, eurent quelque influence sur leur choix » (p. 57). La *Lettre* ajoute ce commentaire : « Je trouverais tout simple qu'un capucin eût conseillé à Gutenberg de débuter par la *Règle de Saint-François* » (p. 9). Ce sont libertés et privautés qu'on se permet avec un homme en place quand on parle à l'homme abstraction faite de la place. De la part et dans la pensée de Diderot, c'est bien mieux que des égards, c'est témoignage d'estime; cela signifie que l'homme en place est déniaisé, sans préjugés, philosophe, ou sur la voie : « Vous savez, vous, que plus on a d'autorité, plus on a besoin de lumières » (p. 28), ou : « C'est ma méthode, et je crois qu'elle vous convient ». (p. 43). C'est un peu de cette façon que Duclos, débitant ses turpitudes devant M^me^ de Rochefort, prétendait la traiter ainsi tout à fait en honnête femme. Exubérance de très mauvais goût, oui, selon le protocole, mais si confiante, si cordiale! Non pas de l'impertinence, mais plutôt de la flatterie très cavalière. Une parenthèse, une apostrophe de-ci de-là, il n'en fallait pas davantage pour que de très humbles « représentations » devinssent une diatribe de philosophe débridé.

Une dernière marque, et non la moindre, à laquelle Diderot aime à se faire reconnaître dans les diverses parties de sa *Lettre*, ce sont les violences déclamatoires, l'outrance soudaine et commune du langage, comme cette invective contre la « perversité des méchants » (p. 24), à propos de l'habileté que mettent les contrefacteurs à ruser avec les règlements. Au milieu de l'exposé historique d'où il résulte que l'établissement des privilèges, mal nécessaire, a rendu des services, mais lésé quelques intérêts respectables, il glisse cette phrase retentissante : « Blâmer une institution humaine parce qu'elle n'est pas d'une bonté générale et absolue, c'est exiger qu'elle soit divine; vouloir être plus habile que la Providence..., et troubler l'ordre du tout par *le cri d'un atome qui se croit choqué rudement* » (p. 17). — Les libraires avaient signalé dans la confection défectueuse des livres de classe l'inconvénient du bon marché quand même, obtenu par le moyen de la libre concurrence. Dans la *Lettre* le morceau se termine par cette antithèse de satirique : « Des valets tout chamarrés de dorures et des enfants *sans souliers* et sans livres, nous voilà! » (p. 44).

IV

De ces observations un peu menues, relatives à un opuscule assez obscur de Diderot, pouvons-nous tirer quelque instruction d'ordre plus général; par exemple sur ce qu'on peut appeler la psychologie de notre écrivain, sur la nature intime de son style ou, selon le vieux mot qui convient ici parfaitement, de son *éloquence*? Est-elle spontanée, prime-sautière? Ou n'est-elle pas plutôt l'ouvrage d'une rhétorique très consciente et maîtresse de ses procédés?

Dans ses écrits les plus admirés, Diderot produit une si forte impression de fougue, d'impétuosité, qu'elle dissimule le dessin souvent lâche et flottant de la phrase, et fait passer sur mainte faute de goût, comme si c'étaient les conséquences nécessaires d'une improvisation puissante, des scories de volcan. Ses dons d'improvisateur sont extraordinaires : on sait comment furent écrits les plus originaux, les mieux venus de ses *Salons*, en quelques jours et d'une haleine. Mais faut-il y voir l'effusion naturelle d'une pensée ardente, incoërcible? N'est-ce pas, au contraire, le résultat d'une excitation factice, le produit d'un état purement littéraire? La manière dont fut écrite la *Lettre sur le commerce de librairie* donnerait à croire que chez Diderot la fougue ne procède pas directement de la pensée, mais l'échauffe à volonté, sur commande, quand il juge à propos que l'imagination entre en jeu et simule les beaux mouvements de la nature. Pour animer son *Mémoire*, pour y faire paraître une sorte de franchise soudaine, téméraire, intrépide, il n'a eu, semble-t-il, qu'à se dire en lui-même : « Attention! Il ne s'agit plus de libraires qui sollicitent humblement auprès du magistrat. C'est un directeur de la librairie, le défenseur des lettres — ou leur tyran, — qui vient s'éclairer sur une question d'affaires auprès du philosophe Diderot. Le philosophe ne se bornera point à donner un avis empirique; il remontera jusqu'aux principes, déchirera les voiles, parlera de haut, de très haut, au magistrat assez intelligent pour l'interroger. Il faut donc y mettre de la cordialité, de l'autorité, du mépris pour les timidités et les hypocrisies administratives. Sur la question pratique, conclusions et motifs, tout est là sous ma main; tenons-nous-y. Mais il y a la manière selon les temps et les personnes. C'est un rôle à mettre au point et à jouer dans le caractère. » Le jeu de l'écrivain, comme de l'acteur, sera donc

d'autant plus parfait que l'illusion du naturel y sera donnée par un art maître de ses moyens. On connaît, sur cet art de l'acteur, la doctrine de Diderot. Il me semble qu'elle est un peu, comme il arrive, sa propre confession. A proprement parler, il n'a pas la sensibilité; mais il en aime, il en connaît très bien les signes, même physiques, les reproduit en les outrant, et volontiers s'y laisse prendre. Dans sa vie même, comme dans ses écrits, il est déclamateur et théâtral. Dépourvu de sincérité? non pas. Comme l'acteur, il a le pli professionnel : c'est chez lui l'attitude littéraire, superposée au naturel, mais qui répond au premier appel et domine sans désemparer. C'est un Diderot quelconque, une sorte de secrétaire, qui avait mis en bon ordre, rien de plus, les idées du *Mémoire*; le vrai Diderot, celui que nous reconnaissons tous, est celui qui, dans la *Lettre*, les a rhabillées et marquées de son empreinte.

L. Brunel.

ÉTUDES SUR LE THÉATRE DE REGNARD

I

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN POÈTE COMIQUE

Jean-François Regnard n'occupe pas encore, dans l'histoire littéraire de la France, la place qu'il mérite. On lui a dédié, de temps en temps, des articles touchant surtout quelques détails ou quelques sources de son théâtre, on l'a compris dans l'examen général de l'art dramatique de son époque, mais une étude diligente, approfondie et de longue haleine sur sa vie et sur son œuvre reste encore à faire [1].

On peut dire même qu'on ne connaît cette vie que d'une manière vague et incertaine. On sait qu'il est né à Paris en 1656, que libre et assez riche il vécut en Italie s'abandonnant au jeu et aux plaisirs, qu'il courtisa de belles dames, entre autres M^me^ Prade, jolie provençale, et qu'en 1678 des corsaires le menèrent, avec la dame qu'il aimait et le mari qu'il haïssait, en esclavage à Alger. Là, il rencontre d'autres aventures galantes; libre enfin, il revient en France, pour reprendre ensuite sa vie désœuvrée de voyageur, sans un but déterminé et fuyant le Sud après ses malheurs, il parcourt le Nord de l'Europe, des régions sauvages, inhabitables, mais au moins sans corsaires.

En 1683 il se fixe définitivement à Paris, achète une charge de trésorier de France, au bureau des Finances, et se dédie tranquillement aux lettres, aux amis et à la bonne table, jusqu'à ce que la mort le frappe en 1710, à la suite d'une indigestion et d'un remède de cheval. Sa vie est celle d'un chevalier du beau temps jadis, sa mort au contraire rappelle la fin d'un épicurien, doublé d'Arlequin et de Scaramouche.

1. Cf. pour un examen général de son œuvre ce qu'en dit M. Lenient dans ses études sur *La comédie en France au XVIII^e^ siècle*. 1^er^ vol., *Regnard*, et, pour quelques détails : un article de M. Gilbert paru dans la *Revue des Deux Mondes* (1^er^ septembre 1859); A. Gebler, *Von Regnard und seiner Behandlung des Verses*, 18 p. (progr. de Magdebourg), 1894; M. Pischl : *Die Menächmen des Plautus und ihre Bearbeitung durch Regnard* (progr. de Jeldkirch, 38 p.), 1897; Albert Hahne, *Jean-François Regnard, als Lustspieldichter*, Lingen, 1886; Mahrenholtz : *Jean-François Regnard; Eine Lebenskizze*, 1887; voir aussi Jacques Ballieu, *Regnard au théâtre italien* (*Revue d'art dramatique*, VII, p. 126 sqq.).

Mais cette histoire d'une vie si agitée et en partie si tranquille, nous ne la connaissons surtout que d'après ce qu'il nous en a voulu conter lui-même dans ses voyages, dans son roman *La belle Provençale* et dans ses compositions poétiques. Jusqu'à quel point cette sorte d'autobiographie représente-t-elle la vérité et quelle est la ligne qui sépare la réalité de la fiction? Même en admettant qu'il ne nous conte que des événements réels, où sa fantaisie ne joue aucun rôle, que de pages intéressantes de sa vie ne restent-elles dans l'obscurité! Nous ignorons par exemple ce qui l'a poussé à écrire pour le théâtre, lui qui n'appartenait pas au théâtre et qui était parvenu à une jeunesse déjà mûre. Ce n'est pas certainement le besoin; on comprend même que ce doit être le Dieu intérieur qui l'y pousse, mais ses premiers essais, ses études, probablement quelque amour resté dans l'ombre, ce sont autant de questions auxquelles on ne saurait donner, jusqu'à présent, aucune réponse satisfaisante.

Nous nous bornons, dans cette étude, à l'examen de l'œuvre littéraire de notre poète, en commençant précisément par cette sorte d'autobiographie qui est, comme nous allons voir, sujette à caution, sous plus d'un rapport. Cet examen ne sera pas peut-être inutile à ceux qui écriront un jour la vie de Regnard.

Nous ne savons ce qu'il arrive aux autres, mais toutes les fois que nous entreprenons la lecture des pages qu'un écrivain a dédiées à sa propre vie, nous éprouvons, presque malgré nous, un vif sentiment de méfiance. Et cette méfiance augmente lorsque l'autobiographie nous expose des voyages, des aventures merveilleuses, etc. Toutes les bourdes des voyageurs du moyen âge, à partir de sir John Maundeville et de Marco Polo, se présentent à notre esprit. Quel triage faut-il faire pour retrouver la vérité dans la vie, par exemple, de Benvenuto Cellini, dans les mémoires des chroniqueurs du XVI^e^ siècle et dans les *journaux* de Bassompierre, de Lenet, d'Astarac, de M^me^ de Motteville, de Bussy-Rabutin, de La Rochefoucauld, du cardinal de Retz, etc? Tout le monde n'a pas le courage d'avouer franchement ses fautes et même dans les *Confessions* si sincères de Jean-Jacques Rousseau, il y a bien des ombres que la critique peut à grand'peine éclaircir. Ce que nous connaissons le moins c'est et ce sera toujours nous-mêmes, ce que nous cacherons toujours non seulement aux yeux des autres mais aussi aux nôtres, c'est l'histoire de nos fautes et de nos lâchetés. Toute vie humaine a ses pages de honte, toute franchise a ses mystères et son silence, toute faute qui est à nous trouve en nous son excuse et son voile. Outre cela, lorsqu'il s'agit

de voyages et d'aventures il faut se défendre non seulement d'un certain sentiment de vanité personnelle, qui nous pousse à jouer un rôle remarquable dans l'histoire que nous exposons, mais aussi des tours que nous joue notre fantaisie elle-même. Une petite aventure prend peu à peu dans notre souvenir des proportions colossales, les cavernes et les grottes se transforment en palais enchantés, il nous paraît voir les sauvages dont nous n'avons qu'entendu parler et la description lue ou entendue nous tient parfois lieu d'un examen *de visu* des pays et de leurs habitants. Il est arrivé quelque chose de ce genre à un grave écrivain de l'empire, à Chateaubriand, et M. Bédier, dans une série de brillants articles, nous a démontré récemment jusqu'où la fantaisie du jeune explorateur de l'Amérique était arrivée [1].

Ce qui nous donne tout d'abord une certaine méfiance à la lecture des aventures de Regnard ce sont les répétitions des mêmes faits et des mêmes descriptions. Dans son voyage en Laponie, il voit par exemple une mine qu'il décrit avec soin. Dans son voyage de Suède il retrouve la même mine, celle de Coperbéryt, et la décrit à peu près avec les mêmes mots. Cette description, qui se promène d'un voyage à l'autre et qui lui sert pour toutes les mines qu'il rencontre, ne pourrait être après tout qu'une simple distraction, mais le lecteur a toutefois le droit de se demander que l'auteur se décide entre les deux voyages.

Je n'ai qu'à citer les deux débuts :

« On découvre cette mine longtemps avant que d'y être, par la fumée qui en sort de toutes parts, et qui la fait plutôt paraître la boutique de Vulcain que la demeure des hommes. On ne voit de tous côtés que fourneaux, que feux, que charbons et que cyclopes, qui achèvent de perfectionner ce tableau infernal. Mais descendons dans cet abîme pour en mieux concevoir l'horreur. On nous conduisit d'abord dans une chambre, où nous changeâmes d'habits, et prîmes chacun un bâton ferré pour

« Nous découvrîmes cette ville par la fumée qui en sortait, et qui ressemblait plutôt à la boutique de Vulcain qu'à toute autre chose. On ne voit de tous côtés que fourneaux, que feux, que charbons et cyclopes affreux. Il faut descendre dans cette ville par des trous. Pour nous en faire concevoir l'horreur, on nous mena premièrement dans une chambre pour y changer d'habit, où nous prîmes un bâton ferré pour nous soutenir dans les endroits dangereux. Nous descendîmes ensuite dans la mine,

1. Cf. surtout sa réplique à l'abbé Georges Bertrin (*Correspondant*, 10 juillet 1900) dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* de mars 1901, p. 80.

nous soutenir dans les endroits les plus dangereux. De là nous entrâmes dans la mine par une bouche d'une longueur et d'une profondeur épouvantables... »

dont la bouche est d'une largeur et d'une profondeur surprenante... »

On ne peut même soutenir que la seconde description soit la correction de la première; l'une vaut l'autre, mais il est évident aussi que l'une a été faite sur l'autre.

Le lecteur a, en même temps, le droit de s'étonner de ces distractions si fréquentes. Il y a deux fois, dans le voyage de Suède et dans celui de Pologne, une description identique de l'ambre, et l'auteur répète deux fois l'inscription que les voyageurs auraient gravée sur un rocher, transformé par leur fantaisie en colonne d'Hercule

> « Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
> Hausimus... »

Et en laissant de côté le Gange qui ne se trouve ni en Suède, ni en Pologne, ni en Afrique, il faut remarquer que la date des deux inscriptions présente quelque petite différence, l'une est du 18 août 1681 et l'autre du 22 août de la même année. Dans une de ces pérégrinations, Regnard et ses camarades auraient été assaillis par des brigands. La chose est fort probable, et il n'y a pas de quoi s'étonner. Mais l'étonnement commence lorsqu'on s'aperçoit que la même aventure qui aurait eu lieu la première fois à Jéroslaus, près de Cracovie, se répète une seconde fois, en sortant de la Pologne et sur la route qui mène à Vienne, près de Zabor-Ozvienzin. Est-ce qu'il s'agit encore ici, comme tout porte à le croire, d'un même événement, et pourquoi, dans ce cas, l'auteur le répète-t-il en deux voyages différents et seulement avec une différence de détails?

« Nous fûmes, pendant le chemin, attaqués par trois voleurs. Nous étions dans notre carrosse enfermés de toutes parts, à cause du vent; notre cocher à qui ils dirent d'arrêter, n'en voulut rien faire, et nous fit signe de prendre nos pistolets; ce que nous fîmes promptement, et sortîmes du carrosse le pistolet à la main, et le valet avec un bon fusil, qui les

« En sortant de ce pays, nous fûmes attaqués par trois voleurs, qui firent arrêter notre carrosse d'assez loin, pour nous donner le temps de sortir le pistolet à la main; et ayant vu notre contenance déterminée, ils s'arrêtèrent et réservèrent à prendre mieux leur avantage. Le lendemain ils envoyèrent deux des leurs dans l'hôtellerie où nous passâmes la

coucha en joue. Quand ils virent cette disposition, ils demeurèrent tout court, et nous regardèrent sans oser approcher. Nous continuâmes notre chemin à pied, le pistolet à la main; et comme il était tard, nous arrivâmes peu de temps après à l'hôtellerie, où ils envoyèrent deux de leurs compagnons, qui vinrent comme des passagers pour examiner notre contenance. Ils virent que nous apprêtions nos armes et que nous fûmes toute la nuit sur pied. Nous ne les connaissions point pour ce qu'ils étaient et, comme il était déjà tard, nous n'avions pu les remarquer à cause de l'obscurité. Ils sortirent deux heures avant le jour; et nous nous disposions à partir, quand le cocher nous dit qu'il les avait vus se joindre à quatre autres, aux environs de la maison, et qu'ils avaient gagné le bois, qui était à cent pas de là. Nous ne jugeâmes pas à propos de partir qu'il ne fût jour; et nous attendions qu'il fît clair, quand nous entendîmes passer quatre chariots avec deux bœufs chacun. Nous nous servîmes de cette occasion pour passer dans le bois, et comme il faisait clair de lune, nous fîmes prendre à tous les charretiers des bâtons blancs, qui paraissaient au clair de la lune, comme si c'eût été des fusils. » nuit, qui y vinrent comme des passagers; et le lendemain ils partirent deux heures avant le jour, et allèrent trouver leurs camarades, qui les attendaient à deux pas de la maison. La servante les vit se joindre à quatre autres et prendre le chemin du bois voisin. Elle nous en avertit, et nous ne laissâmes pas de partir à la faveur de la lune avec quelques charretiers qui passaient par bonheur par là. Nous passâmes tout le bois à pied, le pistolet à la main. »

C'est l'aventure des *bâtons blancs* « qui paraissaient au clair de la lune, comme si c'eût été des fusils » et avec lesquels — stratagème de guerre digne d'Annibal — ils effrayent leurs ennemis.

Ces répétitions nous font douter de l'exactitude de la compilation de ces mémoires, mais il y a quelque chose de plus grave encore. Regnard est un voyageur léger sous tous les rapports. Prenez au hasard un voyage quelconque, celui de Hollande, ou

d'Allemagne, par exemple. Vous le voyez mêler, dans un pot-pourri étrange, histoire, politique, religion, mœurs, hôtels etc. Voici Hambourg : « Elle est gouvernée par quatre Bourguemestres et dix-huit conseillers. Les femmes y sont très belles; elles se couvrent le visage à l'espagnole. On professe la religion luthérienne dans cette ville, où l'on voit la cave du Pin de cent ans. Les opéras n'y sont pas mal... » Il en est de même des impressions qu'il reçoit des autres villes. Les adjectifs abondent et perdent leur valeur, à force d'être répétés à tout moment et appliqués à tout sujet. Toute ville est la plus belle ville du monde, tout palais est le plus splendide qu'on puisse imaginer. « Les maisons magnifiques, les rues spacieuses, les canaux larges, les grands arbres », voilà la Hollande, l'Allemagne ou la Pologne à votre choix. Les dames sont toujours belles, ou au moins agréables, et les princes qu'il rencontre sur son chemin forment toujours le bonheur de leurs sujets et son doués des qualités les plus remarquables du corps et de l'âme. La reine de Pologne a trente-huit ans et quatorze enfants, et malgré cette fécondité de lapin « elle est la plus belle personne de la Cour, la mieux faite et la personne du monde la plus spirituelle ». Il va sans dire que la famille royale est à son tour la plus accomplie qu'on puisse voir.

On pourrait multiplier ces exemples « Malines est appelée *la jolie*; car il semble plutôt que ce soit une ville peinte que réelle ». Plus loin « Anvers, la première et la plus grande ville du Brabant, et à qui on pourrait donner des titres encore plus superbes, surpasse toutes les autres villes que j'ai vues, à l'exception de Naples, Rome et Venise... ». L'église des Jésuites de cette ville, ajoute-t-il « ne cède en magnificence à pas une de toutes celles que j'ai vues en Italie ». Et ailleurs : « la Haye est le plus beau et le premier village du monde », Amsterdam « la ville des villes », etc. Pour ce qui est des dames, en Flandre, « nous remarquâmes que toutes les femmes sont belles »; dans le nord de la Hollande, il déclare : « je ne crois pas qu'au reste de la terre, il puisse se trouver des plus jolies femmes; et en Pologne, « pour les dames il faut leur rendre cette justice : je n'ai guère vu de pays, où elles soient plus généralement belles ».

Avec cette heureuse disposition à voir toute chose sous un jour on ne pourrait plus favorable, il n'y a pas trop à s'étonner s'il prend au sérieux les bourdes qu'on lui raconte. A Copenhague il trouve une salle « pleine d'armes, pour soixante mille hommes » et, ce qui est plus étonnant encore « une belle mandragore femelle; les pantoufles d'une fille qui fut *taponata* sans en rien sentir; l'ongle

qu'on dit être de Nabuchodonosor, et un des enfants de cette comtesse de Flandres qui en mit au monde autant que de jours en l'an ». Il nous semble presque entendre Boccace qui nous parle (mais pour s'en moquer) de la plume d'une aile de l'Archange Gabriel, ou une farce du moyen âge, celle *d'un pardonneur, d'un triacleur et d'une tavernière*, où l'on montre le groin du pourceau de Saint-Antoine, le coq qui chanta chez Pilate et

« .... l'elle
D'un des séraphins d'emprès Dieu »

Et cet arsenal de Copenhague rappelle aussi celui du paradis décrit par Voltaire, dans sa *Pucelle*, renfermant « l'armet de Débora..., le caillou de David..., la mâchoire de Samson, le coutelet de la belle Judith », et d'autres merveilles non moins sûres et étonnantes.

Et avec tout cela Regnard nous rapporte aussi des exagérations et des bourdes scientifiques. Les lacs d'Islande « convertissent en pierre tout ce qu'on y jette », l'ours de la Suède « est couché trois ou quatre mois de l'année et ne prend pour lors aucune nourriture, qu'en suçant sa patte ». En Laponie si les hommes ne se nourrissent pas de la même manière et avec la même économie, ils ont au moins le privilège de continuer les traditions de longévité des Patriarches. Ils vivent un siècle ou un siècle et demi, et la raison de cette vie si prolongée? c'est qu'il n'ont pas de médecins. C'est une explication digne de l'élève de Molière. « Ne connaissant point de médecins, il ne faut pas s'étonner s'ils ignorent aussi les maladies, et s'ils vont jusqu'à une vieillesse si avancée, qu'ils passent ordinairement cent ans et quelques-uns cent cinquante. » D'ailleurs les pays du Nord présentent encore d'autres merveilles biologiques. « Les hirondelles de la Laponie se mettent en hiver en pelotons et s'enfoncent dans la bourbe, qui est au fond des lacs; là, elles attendent que le soleil, reprenant vigueur, aille, dans le fond de ces marais, leur rendre la vie que le froid leur avait ôtée. » Une résurrection en pleine règle, et l'auteur qui se moque tant de fois des croyances de tous les peuples et de toutes les religions, ne trouve pas même un point interrogatif à mettre à ces récits. En Laponie on a aussi le privilège de ne jamais vieillir, comme si au milieu des glaces jaillissait la fontaine de Jouvence. « Ceux qui sont assez heureux en France et en d'autres lieux, pour arriver à une extrême vieillesse, sont obligés de souffrir quantité d'incommodités qu'elle traîne avec

elle... (mais) ces Lapons en sont entièrement exempts, et ils ne ressentent pour toute infirmité dans cet état, qu'un peu de diminution de leur vigueur ordinaire. » Enfin « on ne saurait même distinguer les vieillards d'avec les jeunes ». Les voyages altèrent la vue de notre poète, et dans l'éloignement les objets grossissent comme sous un microscope. En Pologne, par exemple, il prend à la chasse « un sanglier de la grosseur d'un cheval ». Il reste à savoir quelle était, à cette époque-là, dans cet heureux pays, la grosseur d'un bœuf.

Rappelons encore ce « chariot qui va de lui-même » à Copenhague; est-ce un automobile du XVII^e^ siècle?

En parlant du *petit-gris*, notre auteur fait la remarque suivante : « mais ce qui est admirable dans cet animal, c'est la connaissance qu'il a de sa destruction prochaine. Prévoyant qu'il ne saurait vivre pendant l'hiver, on en prend une grande partie pendue au sommet des arbres, entre deux petites branches qui forment une fourche. Une autre à qui ce genre de mort ne plaît pas, se précipite dans les lacs, etc. ».

Regnard raconte en outre qu'en Laponie, on n'estime les filles qu'en ce qu'elles ont su plaire aux étrangers, auxquels elles s'offrent avec la permission de leurs parents et de leurs fiancés, et que les maris eux-mêmes sont bien heureux lorsqu'ils peuvent devenir ce qui causait le désespoir de Sganarelle. Il va sans dire que là-dessus notre écrivain fait une foule de considérations philosophiques et plaisantes. D'après nos recherches cette description des mœurs de Lapons de la fin du XVII^e^ siècle, nous paraît au moins exagérée, mais il y a quelque chose de plus. C'est qu'outre Hérodote et d'autres savants de l'antiquité, Marco Polo, dans son célèbre voyage, avait conté les mêmes aventures à propos des peuples de l'Inde (*Camul*, *Tibet;* cf. là-dessus l'édition anglaise Yule des œuvres de Marco Polo, 1,189; 11,27). Les passages sont identiques soit pour les filles, soit pour les mariées, et même pour les considérations plaisantes que l'auteur en tire. Quelle est l'influence que les voyages du célèbre italien peuvent avoir eue sur l'esprit de Regnard?

Pour notre poète, la comicité remplace parfois aussi la vérité. « Je me suis trouvé à Stockolm à l'enterrement d'une servante... Celui qui faisait son oraison funèbre, après avoir cité le lieu de sa naissance et ses parens, s'étendit sur les perfections de la défunte, et exagéra beaucoup qu'elle savait parfaitement bien faire la cuisine, distribuant les parties de son discours en autant de ragoûts qu'elle savait faire, et forma cette partie de son oraison,

en disant qu'elle n'avait qu'un seul défaut, qui était de faire toujours trop salé ce qu'elle apprêtait, et qu'elle montrait par là l'amour qu'elle avait pour la prudence, dont le sel est le symbole, et son peu d'attache aux biens de ce monde, qu'elle jetait en profusion. » Ici c'est le poète d'Arlequin qui parle et non pas l'historien.

Les culteurs du spiritisme trouveront aussi leur fait dans les aventures des sorciers de ce pays. « Les archives de Berge, nous conte Regnard, font foi d'une chose arrivée au valet d'un marchand, qui voulant savoir ce que son maître faisait en Allemagne, alla trouver un certain Lapon fort renommé et ayant écrit la déposition du sorcier dans les livres de la ville, la chose se trouva véritable. » Mais Regnard, qui est un esprit fort, met à l'épreuve la science divinatoire de tous ces sorciers, qui échouent misérablement devant son sourire goguenard de Parisien rusé. Tout cela est fort probable, mais pouvons-nous croire aussi qu'il détruisit à coups de pierres, sous les yeux des Lapons, les divinités de ce pays, sans aucune protestation et sans s'exposer au risque d'être lapidé à son tour?

Nous sommes bien disposé à admettre ce qu'il nous conte des funérailles de Tornaeus en Laponie. On sait qu'on y mangea joyeusement, en mêlant les toasts aux soupirs et s'enivrant à l'honneur du défunt; on sait que les voyageurs français, et Regnard le premier, se moquèrent pas mal du mort et des vivants. Tout cela a un certain accent de sincérité qu'il faut respecter, mais nous ne saurions nous passer de rappeler à nos lecteurs comment une aventure fort semblable se retrouvait déjà dans le *Roman comique* de Scarron [1], là où il est question de la mort d'un certain cabaretier. « Le curé fit des prières sur le mort et il les fit bonnes, car il les fit courtes. Son vicaire le vint relayer, et cependant la veuve s'avisa de hurler, et le fit avec beaucoup d'ostentation et de vanité. Le frère du mort fit semblant d'être triste ou le fut véritablement; et les valets et servantes s'en acquittèrent presque aussi bien que lui. » Quant au curé, il fait aux conviés cent contes plaisants de l'avarice du défunt; la Rancune traîne le mort d'une chambre à l'autre, pour jouer une farce à ses camarades, et la bonne veuve se désespère car elle « eut peur que son mari ne fût ressuscité ». Je n'aurais cité ce morceau de Scarron si l'on n'avait déjà constaté comment le *Roman comique* a été une des lectures favorites de notre poète [2]; il se peut qu'en arrangeant le souvenir d'une aven-

1. *Roman comique*, II, VI.
2. C'est M. Lenient qui fait cette constatation dans sa *Comédie en France*, citée.

ture réellement arrivée, pour charmer ses lecteurs, Regnard se soit rappelé aussi ce qui était arrivé à la Rancune et à sa troupe joyeuse.

Dans ces voyages Regnard se montre parfois bon écrivain, mais presque jamais observateur profond de ce qui l'entoure. Son paysage est monotone, et l'on a le droit de se demander à quoi bon quitter le Louvre et Notre-Dame, à quoi bon s'exposer à tant de dangers, pour nous peindre une nature qu'il aurait retrouvée rien qu'en sortant de la banlieue de Paris. Est-ce qu'on s'aperçoit, par exemple, d'être en Laponie, au milieu des solitudes affreuses et de peuples presque sauvages, en lisant ces vers qui sont d'ailleurs bien charmants? :

« Tranquilles et sombres forêts,
Où le soleil ne luit jamais
Qu'au travers de mille feuillages,
Que vous avez pour moi d'attraits!
Et qu'il est doux, sous vos ombrages,
De pouvoir respirer en paix! »

Il manque à Regnard le sentiment du paysage, et même dans *La belle Provençale*, roman qu'il soigna bien plus que ces notes de voyage brochées à la hâte [1], ce sentiment de la nature fait bien souvent défaut. Chateaubriand peut avoir travaillé de fantaisie et de *maniera*, mais ses tableaux de l'Amérique sont toujours bien vivants et inspirent encore un sentiment de paix profonde et de mélancolie mystérieuse à ceux qui les contemplent. Dans *La belle Provençale*, notre écrivain a l'air de vouloir nous exposer les aventures réelles de sa vie, mais il faut se tenir sur ses gardes et ne pas ajouter une foi aveugle à ce qu'il nous dit.

L'auteur se met en scène lui-même sous le nom de Zelmis, et il faut reconnaître avant tout que ce n'est pas l'estime de sa personne et de son talent qui lui fait défaut : « Zelmis, comme vous savez, mesdames, est un cavalier qui plaît d'abord; c'est assez de le voir une fois pour le remarquer, et sa bonne mine est si avantageuse qu'il ne faut pas chercher avec soin des endroits dans sa personne pour le trouver aimable, il faut seulement se défendre de le trop aimer ». Tout cela plaide les circonstances atténuantes de M^me^ Elvire, qui ne saurait se défendre, devant ce

1. On sait que les *Voyages* et *La belle Provençale* ont été publiés après la mort de l'auteur par des amis plus zélés que doués de sens critique. C'est pour cela qu'on peut comprendre jusqu'à un certain point certaines redites, comme le fait des éditeurs, qui n'ont pas eu même l'air de s'en apercevoir.

chevalier plus irrésistible qu'un marquis de la vieille comédie, d'oublier quelque peu son mari, M. de Prade. L'aventure qui arrive à Zelmis de prendre, au commencement du roman, le mari de celle qu'il aime pour confident de ses amours n'est pas seulement un sujet répété bien souvent dans les nouvelles; on n'a qu'à se rappeler l'*École des femmes* pour en trouver la source probable en Molière aussi. Pour le reste, lui, Elvire et de Prade tombés au pouvoir des corsaires, vendus esclaves à Alger, et pour les aventures qui s'ensuivent, outre un fond de vrai tout à fait incontestable, il faut se souvenir que c'était là un sujet exploité depuis longtemps dans les nouvelles et dans le théâtre. Dans la *Pazzia d'Isabella*, *scenario* de Flaminio Scala [1], une de ces pièces qui durent faire partie assez longtemps du répertoire de la comédie italienne en France, on expose un *argomento*, dont plusieurs détails ont un certain air de famille avec le roman de notre écrivain. Entendons-nous bien. Je ne conteste nullement, comme je viens de le dire, le fond du récit, c'est-à-dire l'esclavage de Regnard, qui est bien prouvé, et la manière dont il put se tirer d'affaire; ce que je trouve parfois douteux, parfois invraisemblable, ce sont les détails de l'histoire, ses aventures héroïques et amoureuses, les galanteries du sérail, la politesse des turcs et ainsi de suite.

Dans la *Pazzia* citée, le *signor Orazio*, devenu esclave comme Zelmis, est vendu à un seigneur turc très puissant, qui, sans aucune opération préparatoire, lui donne libre accès à son sérail. Ici une odalisque, belle comme toutes les odalisques, se prend d'amour pour Orazio qui la paie de retour. Il s'ensuit que la turque et le jeune homme se sauvent sur un navire; des soldats du seigneur les rejoignent, mais la fortune enfin sourit à leur tendresse. Il y a ici, comme nous allons le voir — et j'ai cité ce *scenario* rien que pour démontrer la popularité du sujet répété par d'autres comédies et par d'autres nouvelles — plus d'un point de contact avec *La belle Provençale*. Elvire, dans le récit de Regnard, est devenue l'esclave d'un prince très redoutable, le seigneur Baba-Hassan, qui commence par éloigner le mari de la dame et continue en déclarant à la belle les tendres sentiments qu'il nourrit à son égard. Mais Elvire est une Française très spirituelle, qui sait se moquer des galants et les tenir à distance. Elle boude, repousse le prince Baba-Hassan qui gémit comme un veau, mais qui n'ose se montrer turc d'aucune manière. Loin de là, il est *le non plus*

1. Cf. *Teatro delle favole rappresentative*, Venise, 1611.

ultra de la galanterie : on pourrait même supposer qu'il a étudié la *carte du tendre* ou *Amadis des Gaules* dans les salons de quelque *précieuse* de Paris. « Il essaie, dit gravement Regnard, à se faire aimer par toutes les voies dont un amant se sert pour y arriver », et Elvire jouit, dans son palais, d'une liberté presque entière et se livre à tous les caprices d'une jolie dame gâtée par la faiblesse de son amoureux. Entre autres, elle désire un peintre; le peintre appelé est notre Zelmis, qui se trouve là à point nommé et devenu tel pour la circonstance, comme le héros de *L'amour peintre* de Molière. Zelmis entre librement, chez Baba-Hassan et cet excellent seigneur ne conçoit aucun soupçon à l'égard du jeune homme, qu'il sait avoir été fait prisonnier avec Elvire, et partant de ses amis. Zelmis reste seul avec celle qu'il aime, et entre un coup de pinceau et l'autre lui chante fleurettes et lui expose un plan pour l'enlever. Il est d'autant plus sûr de n'être compris par des oreilles indiscrètes, qu'il parle français, et Baba-Hassan, comme un tuteur des farces, revenu après un éloignement discret, devait s'extasier à la douceur d'une langue à laquelle il ne comprenait rien. « Comme ils parlaient français, sa présence ne les empêcha pas de dire encore tout ce qu'un amour malheureux peut inspirer de tendre. » Notre Baba-Hassan pousse sa complaisance au point de présenter à Zelmis non seulement Elvire, mais ses autres femmes aussi, « la gorge toute nue », et l'auteur oublie, pour ne pas intriguer une intrigue déjà trop compliquée, de nous parler des eunuques dont Montesquieu se souvint dans ses *Lettres persanes*, tout en étant un peintre peu fidèle des mœurs de l'Orient. Pour faciliter sa fuite et celle de sa belle, Zelmis a naturellement besoin de quelque secours. Esclave, sans le sou, sans amis, tout autre se serait trouvé bientôt à bout de ressources, mais notre jeune homme n'a qu'à invoquer son bon génie et voilà paraître un certain Méhémet, au nom on ne pourrait plus turc, et prêt à servir ses amours, comme Scapin, Frontin ou tout autre *zanni* de la comédie de l'art. Où Zelmis trouvera-t-il l'argent pour récompenser cet excellent Mercure, qui ne s'expose pas seulement à être mis à la porte ou à recevoir quelques coups comme ses camarades de théâtre?

Du haut de sa terrasse Elvire reçoit les billets galants de son amoureux et y répond avec le sans-gêne admirable d'une pupille qui se moque de son tuteur à barbe grise. L'auteur, à un certain moment, a l'air de craindre qu'on puisse concevoir quelques soupçons sur la véracité de son récit, et il explique, partant, avec sion, comment cette correspondance était entretenue. On verra

qu'elle présente tous les caractères de la probabilité si ce n'est de l'évidence : « L'amour est ingénieux; il ne fut pas longtemps à trouver le moyen d'attacher un billet à une flèche qu'il jeta sur la terrasse du palais, dans le temps qu'Elvire s'y promenait », et cette flèche sert aussi pour envoyer à la belle un fil auquel Zelmis a attaché une échelle, cette échelle providentielle des romans espagnols, qui a toujours formé le désespoir des jaloux et le bonheur des comtes Almaviva.

On pourrait se demander comment Elvire comprenait son seigneur, qui, ignorant le français, aurait pu se méprendre sur ses sentiments à son égard. On pourrait se demander aussi comment Zelmis avait pu se procurer tant de choses sans exciter les soupçons de ceux qui l'entouraient et comment il pouvait s'entretenir, ignorant leur langue, avec les Turcs qui le servaient dans ses entreprises, mais évidemment il s'agit là de quelques détails que Regnard a oubliés dans la rapidité de son récit. Et Zelmis trouve un navire, un équipage, des armes, enlève sa belle, et le voilà en route pour la France. Malheureusement il est poursuivi, attrapé et ramené avec Elvire à Alger.

On pourrait craindre, à ce moment, que nos tendres pigeons n'eussent à endurer la colère de leurs maîtres, habitués à punir sévèrement toute tentative de révolte et de fuite. Loin de là; ils se trouvent peut-être mieux qu'auparavant. La belle Provençale est reçue par Baba-Hassan on ne pourrait mieux; ce prince, doué d'une galanterie exquise, « la main sur le cœur », fait à Elvire une tendre déclaration de respect : « Si j'eusse cru, Madame, que votre condition vous eût parue si rude, je vous aurais évité, en vous rendant la liberté, les risques que vous avez couru pour la recouvrer ». C'est fort bien dit, mais pourquoi ne lui rend-il donc pas cette liberté? Zelmis n'a pas, lui-même, à redouter l'emportement de son maître. Celui-ci continue à le laisser jouir d'une certaine liberté; au moins est-on porté à le croire d'après les aventures qui vont lui arriver. Deux femmes du sérail de son maître se prennent d'amour pour lui; elles s'appellent Immona et Fatma, et puisque le jeune homme, tout entier à sa passion pour Elvire, a l'air de ne pas les comprendre, elle lui parlent en espagnol. C'est de la peine perdue. L'histoire du chaste Joseph et de la femme de Putiphar, cette histoire répétée tant de fois et sous des formes si variées par les conteurs de tous les temps, entre autres par Scarron, est reproduite ici avec la variante de deux femmes au lieu

1. Cf. ce qui arrive au prieur de Saint-Louis dans le *Roman Comique*.

d'une. Dieu sait dans quel embarras se serait trouvé le chaste Joseph lui-même auquel une seule femme avait suffi pour faire perdre le manteau, devant cet attaque à deux! Immona se présente à Zelmis, dans tout le charme d'un déshabillé complet; Zelmis baisse les yeux, pense à son Elvire, peut-être aussi à l'empalement des Turcs, mais la nature humaine est faible et il céderait si dans ce moment le maître n'arrivait, poussé par un réveil d'amour pour sa belle. Zelmis, caché sous un matelas, passe le quart d'heure de Rabelais, d'autant plus qu'il sait que Immona profitera de l'amour de son seigneur pour se venger des dédains du jeune homme. D'après une fausse accusation, Zelmis est arrêté, écroué à la prison, menacé de mort, mais voilà le consul français, *deus ex machina*, qui se présente pour payer la rançon et le tirer d'affaire. C'est le dénouement des comédies; et le consul remplace les pères.

Elvire, elle aussi, est délivrée, et les deux amoureux pourraient s'épouser sur l'instant si le mari ne s'avisait d'être encore vivant et de se présenter à sa femme. Heureusement il ne fait qu'une très courte apparition et il a le bon sens de mourir tout de bon lorsqu'il s'aperçoit combien sa présence est devenue gênante. Pourquoi le mariage entre Zelmis et Elvire n'a-t-il pas lieu? l'auteur l'annonce comme imminent, mais Regnard demeure garçon.

Ces aventures de voyages et d'amour nous donnent une juste idée du caractère de notre poète. Il y a en lui quelque chose de ces Gascons qu'il peindra ensuite dans ses comédies avec tant de verve, un mélange de valeur et de blague, de fantaisie et de sens pratique, de grandeur et de misère, ce que nous retrouverons encore de nos jours dans le portrait de d'Artagnan et dans celui de Cyrano de Bergerac. Pour ce qui est de la véracité de cette partie de sa biographie, nous croyons que nos lecteurs partageront notre avis, qui est qu'on aurait tort de prendre tout ce qu'il nous conte pour de l'argent comptant, mais qu'on aurait tort aussi de refuser toute foi à ses récits. C'est le bénéfice d'inventaire dont nous avons parlé tout à l'heure.

II

PLACE DE REGNARD DANS L'HISTOIRE DU THÉATRE DE SON ÉPOQUE

Bien que Molière ait été l'auteur dramatique peut-être le plus imité, en France et à l'étranger, il n'a pas formé une école. Jusqu'à l'avènement de Regnard, il n'y a qu'un essai de Baron, l'*homme à bonne fortune*, qui rappelle le coup de pinceau du

maître, encore ne s'agit-il que d'une seule comédie. D'ailleurs ses successeurs sont en même temps ses contemporains. Montfleury et Brécourt meurent en 1685, Rosimond l'année suivante, Quinault en 1688, Poisson en 1690, Boursault, Donneau de Visé, Hauteroche, ce dernier grâce à une extrême vieillesse, voient à grand'peine l'aube du XVIII[e] siècle. Entre Molière et Regnard, il n'y a donc que des contemporains du grand poète qui vieillissent et qui déchoient. Citons à la hâte ces imitateurs et ces imitations, pour que le lecteur puisse se former une idée des conditions et du temps où l'œuvre de notre entreprenant voyageur voyait le jour.

Hauteroche a imité le grand maître plus que tout autre et personne ne l'a peut-être plus empiré que lui. Toutes ces comédies découlent d'une source bien connue. *L'homme qui ne flatte point* n'est qu'une reproduction du *Misanthrope*, mais d'un misanthrope aux traits grossis et vulgaires, une caricature plus encore qu'une imitation. Son héros n'est après tout qu'un personnage mal appris, qui débute en traitant sa fiancée comme une mondaine trop mondaine et en appliquant à son futur beau-père le titre que Molière donne à son Sganarelle, sans l'atténuante d'imaginaire. Une copie assez plate de M. Loyal du *Tartuffe*, se présente au public dans *Le soupé mal apprêté*; *Crispin médecin* est le Sganarelle du *Médecin malgré lui*, et, dans les *Apparences trompeuses*, l'imitation générale du *Cocu imaginaire* du maître se mêle à d'autres imitations du même théâtre. Le valet Sans-Souci, qui est prié de dire franchement ce qu'il pense et qui reçoit pour cela des coups, rappelle l'aventure de maître Jacques de l'*Avare*, et tout le monde connaît d'où Hauteroche a tiré la petite scène du mari confident de l'amoureux supposé de sa femme :

« Blesois (*consigne au mari, M. Sturgon, la lettre de son maître*). — Surtout il ne faut pas que le mari le sache.

Sturgon. — Hé! nous savons cacher ce qu'il faut que l'on cache.

Blesois. — C'est sans doute un fantasque, un fou... »

Trissotin renaît dans *Crispin musicien*, et M. de Pourceaugnac fait lui aussi son apparition dans ce Crispin qu'on veut saigner et qu'on traite de fou dans les *Nobles de province*. Enfin, dans le *Feint Polonais*, on rencontre le Mascarille des *Précieuses*, et l'imitation de cette pièce avec celle des *Femmes savantes* se fond dans les *Bourgeoises de qualité*.

Montfleury, un autre prédécesseur de Regnard, ne manque pas d'un certain esprit, il en a certainement plus qu'Hauteroche, mais

ce n'est pas là un grand titre pour passer à la postérité. Il compose deux écoles, l'*École des jaloux* et l'*École des filles*, un impromptu, *L'impromptu de l'hôtel de Condé*, une *Dame médecin*, et, dans son *Gentilhomme de Beauce*, il reproduit le type désormais commun du provincial ridicule. Montfleury combattait Molière de toutes ses forces, mais c'était à lui qu'il empruntait les armes du combat.

Baron se souvint à son tour de deux pièces du maître. *La coquette ou la fausse prude* rappelle quelque peu le *Tartuffe* et surtout Mme Pernelle, et son *Homme à bonne fortune* a quelques traits lui aussi du même personnage et de Don Juan.

Manette et Babet des *Mots à la mode* de Boursault ne sont, après tout, que des précieuses plus fades que ridicules; elles voudraient changer de noms parce que ceux que leur père leur a donnés sont du dernier plat, et un ancien marchand de savonnettes, dans la même pièce, appelle ses enfants « monsieur de Ruy et monsieur de l'Orme ».

Doneau de Visé fait jouer une *Cocue imaginaire*; c'est le rôle bien connu de la femme de Sganarelle. Dorimond a une *Femme industrieuse*, dont l'industrie consiste à employer la ruse du *Décaméron* et de la femme de *George Dandin*. Isabelle, ne sachant comment s'y prendre pour faire connaître à un jeune homme que son amour est payé de retour le fait sermonner par le docteur. Dorimond nous présente aussi une *École des jaloux*; Poisson se sert de l'expédient du *Médecin volant* pour faire jouer deux rôles aux mêmes personnages dans son *Poète basque*, et Lubin et Lubine de ses *Faux moscovites* sont, d'après le juste jugement des frères Parfait, « de mauvaises copies de Sganarelle et de Martine du *Médecin malgré lui* ».

Rosimond anime l'intrigue de sa *Dupe amoureuse* par un emprunt à l'*Avare*. On se souvient que ce personnage de Molière est forcé de se montrer, malgré lui, généreux avec celle qu'il aime. Il en est de même du vieux Polidore de la pièce de Rosimond. Polidore aime Isabelle, qui aime à son tour le neveu du bonhomme. Marine, la servante rusée de la comédie, fouille dans la poche du maître et en tire une bourse de cent louis, qu'elle présente à la belle de la part de son amoureux à barbe grise, qui bon gré mal gré doit s'exécuter. C'est l'anneau de l'*Avare* de Molière. *Les quiproquo ou le valet étourdi* du même écrivain reproduisent la donnée de la pièce homonyme du maître, et Gabriel Gilbert, dans ses intrigues amoureuses, essaie à son tour la plaisanterie citée du double rôle du *Médecin volant*, sans oublier les tours joués à *M. de Pourceaugnac*.

Nous ne continuerons pas cette énumération des souvenirs de Molière dans le théâtre du XVIIe siècle. Il nous suffit d'avoir constaté combien cette influence a été vaste et prolongée, et comment elle a été à la fois fade et décolorée. Les imitateurs sont en général des gâte-métier prenant à tâche d'empirer l'œuvre d'un maître vénéré et de démontrer qu'une ligne très mince sépare le genre sublime du genre ennuyeux.

Regnard, dans son œuvre, continue, jusqu'à un certain point, cette tradition moliéresque, mais il est indépendant des Hauteroche, des Poisson, des Rosimond, etc. Son imitation du grand maître est toujours directe et elle est toujours supérieure à celle de ses devanciers. Regnard imita surtout l'auteur du *Misanthrope* en s'inspirant comme lui à la source populaire de la comédie de l'art, et tous les deux ont commencé par des imitations des sujets et du jeu comique de Scaramouche et d'Arlequin. C'était une école excellente de verve dans le dialogue, de variété dans les scènes, de plaisanteries dans les sujets, et c'était au génie de nos deux écrivains d'ajouter en différente mesure, à ce théâtre italien, la profondeur de l'observation et l'étude des passions et des caractères.

Le théâtre de l'art a été donc le point de départ de Regnard; et tandis que Molière s'était borné à y prendre parfois son bien, quitte à élever son vol à des régions supérieures, Regnard en devint un des collaborateurs les plus féconds et les plus intelligents et en garda toujours le souvenir. Les traces de l'art d'Italie sont presque effacées dans les chefs-d'œuvre du grand Maître, l'*École des femmes*, l'*Avare*, le *Misanthrope*, etc., où elles y changent de physionomie jusqu'à devenir méconnaissables, comme dans le *Tartuffe*, issu du *Pedante* du recueil Scala. Regnard, au contraire, se ressent toujours de l'école italienne, et, même dans son *Distrait* et dans son *Joueur*, il nous rappelle les plaisanteries de *Zanni* et les espièglerie de Colombine.

Cette comédie de l'art qui entoure les premiers essais de Regnard n'est italienne que d'origine et de nom. On y reproduit assez souvent de vieux sujets du répertoire italien, mais les collaborateurs du théâtre de Gherardi sont tous des Français bien connus, Nolant de Fatouville, Delosme de Montchesnay, Palaprat, Dufresny, Mongis, Boisfranc, Le Noble. Celui qui donne son nom au recueil n'a qu'une seule pièce qui lui appartienne en propre [1].

1. *Le Théâtre italien de Gherardi*, ou le recueil général de toutes les comédies et scènes françaises jouées par les comédiens italiens du Roi, pendant tout le temps qu'ils ont été au service de Sa Majesté; première édition, etc., avec tous les airs qu'on y a chantés. 6 vol., Amsterdam, 1701.

Mais le recueil Gherardi présente des points de contact avec un autre recueil italien lui aussi de nom, et plus italien encore en réalité, celui de Flaminio Scala[1] antérieur de presque un siècle. De côté et d'autre les mêmes masques, sauf quelques changements de noms, qui n'altèrent point les types primitifs ; des soubrettes effrontées, des valets intrigants, des tuteurs bafoués, des jeunes filles capricieuses et des garçons grands joueurs, grands buveurs, volages dans leurs amours et guettant des héritages. Les types de deux recueils restent invariables, c'est-à-dire c'est le masque qui les détermine, de sorte qu'en voyant paraître Arlequin, le Docteur, Colombine, Isabelle, Octave, le Capitaine, etc., on est sûr d'avance du rôle qu'ils vont jouer. Le Docteur sera toujours trompé, le capitaine menacera tout le monde et se sauvera au premier bruit, Arlequin et Colombine joueront de ruse et Octave épousera son Isabelle. L'intrigue générale n'offre donc qu'un intérêt fort relatif; ce qui forme le charme de ces pièces c'est le jeu des acteurs, pour qui on crée des situations *ad hoc* ; les scènes sont faites pour les acteurs, plutôt que les acteurs pour les scènes et la monotonie des *scenarii*, disparaît devant la variété des détails, comme un appartement aux murs à peine badigeonnés, mais recouverts de belles tapisseries. Et les acteurs inventent souvent les détails; ils remplissent les scènes vides des impromptus, qui se répètent d'une pièce à l'autre, de leurs *lazzi*, de plaisanteries, de musique, de chansons, de jeux d'adresse, et de cette gaîté, de ce tapage à l'emporte-pièce qui formera le charme de tant de comédies de Regnard.

Dans le recueil de Scala et dans celui de Gherardi le merveilleux joue toujours un rôle considérable. On voit dans ce dernier des transformations étonnantes, des statues animées, des féeries et des magiciens bien plus authentiques que le *Negromante* de l'Arioste. Dans les *Originaux*, des violons s'animent tout à coup et dansent sur la scène ; dans les *Champs-Élysées*, Proserpine prend successivement la forme d'une chèvre, d'un sagittaire et d'un taureau et Arlequin celles de hibou et de bouc. Dans *La fausse coquette* (une coquette fausse dans ce théâtre est bien une exception), Arlequin peintre présente à monsieur Prudent des paravents où l'on voit des types suspects peints d'après nature. Et ils le sont tellement que tout à coup ils sortent de la toile, se lancent sur monsieur Prudent, qui, malgré toute sa prudence, leur doit donner sa bourse.

Arlequin, dans les *Fées*, fait surgir sur la scène un palais

1. Flaminio Scala, *Il teatro delle favole rappresentative*, etc., 1611, Venise.

magnifique. Une nymphe se change en papillon, un berger en lanterne, un vieillard en limaçon, une dame en pendule; on croirait avoir sous les yeux une *Fiaba* de Charles Gozzi, le rival de Goldoni.

Ailleurs, dans *Les promenades de Paris*, les plats d'un banquet se transforment en instruments de musique; Arlequin, dans *Les bains de la porte Saint-Bernard*, sort tout à coup d'un livre, et comme un lutin des vieilles légendes de Faust, fait enrager le Docteur devant qui il paraît ordonnant aux meubles de l'étude de danser à la ronde. Mais ce merveilleux ne fait pas oublier la plaisanterie. L'Ogre qui dans les *Fées* s'empare d'Octave, appelle ses valets de l'air d'un chasseur qui aurait attrapé un excellent gibier : « Allons, allons qu'on le mène au cuisinier, et qu'on le mette au court-bouillon; et pour vous, madame, si vous l'aimez tant, on vous en servira un quartier à votre souper ».

Cet élément merveilleux, avons-nous dit, se retrouvait déjà dans le recueil Scala. *L'Orseida*, par exemple, exalte la valeur d'un prince fils d'un ours, et sur la scène paraissent des ours et des lions. Dans *L'arbore incantato*, des flammes sortent de la caverne du magicien Sabino, et ce magicien, outre ses métamorphoses merveilleuses, fait paraître les *spiriti d'Averno*. Une nymphe devient un arbre, Arlequin une grue, des pommes enchantées ôtent l'esprit à ceux qui en mangent et ces merveilles se répètent dans *Isabella astrologa*, dans la *Fortuna di Flavio* dans le *Specchio*, dans l'*Alvida*, etc. On voit dans cette dernière pièce le magicien sur un char tiré par quatre lutins, un enfant chevauchant une ourse et menant en laisse un lion; une ourse et une lionne allaitent des enfants nouveau-nés et *Rosalta incantatrice* traîne après elle des nymphes et les puissances des enfers.

Outre ces moyens excitant la fantaisie du populaire, les auteurs du recueil Gherardi ont recours à ces scènes qui sont réservées aujourd'hui aux saltimbanques et aux clowns. L'art descend à un niveau bien bas et le comédien redevient l'histrion ancien, destiné à faire rire les spectateurs par ses bouffonneries les plus outrées. Mezzetin, par exemple, dans *La fausse coquette*, se propose d'épouvanter Arlequin. Dans ce but, il aboie, miaule, braie, grogne. Arlequin, à son tour, imite le son d'une flûte, Pasquariel du violon, Mezzetin répond par les notes du clairon et voilà un charivari endiablé, qui n'a rien à voir au sujet de la pièce[1]. Outre cela,

1. Dans *Les chinois* le baron de la Dindonnière chasse le sanglier sur la scène à l'aide des chiens. Dans *La naissance d'Amadis*, il y a le combat d'un chevalier contre un lion, et dans *Les Bains* on présente un cheval dressé.

on avait recours à des revues, à des cavalcades, à des tableaux vivants, à tout ce qui pouvait servir de prétexte à étaler des costumes voyants et à faire admirer la beauté plus ou moins réelle des comédiennes. Le public devait s'étonner aussi à la vue des chasses, des chevaux dressés à faire mille jeux et il devait rire aux éclats, en voyant la dégradation des dieux de l'Olympe, ou la parodie des opéras et des tragédies du jour. Junon parle et agit comme une marchande des Halles, Jupiter est sans le sou, Vénus fait enrager ce bonhomme de Vulcain, Momus médit de tout le monde et Lucrèce finit par accepter les offres de Tarquin, tandis qu'Antoine joue le rôle de sot aux pieds de Cléopâtre.

Mais le théâtre de Gherardi ne se borne pas à cela. Parfois, au lieu des types conventionnels, les auteurs prennent à tâche de représenter certains caractères et certaines passions de l'époque. Ce sont des silhouettes brochées à la hâte, mais on y trouve en germes des situations que le théâtre perfectionnera ensuite. *Le Banqueroutier* de Fatouville est l'aïeul de Turcaret; les valets aspirant à la fortune, se plaignant de servir là où ils pourraient commander, annoncent Figaro, et l'intrigue du *Barbier de Séville* paraît déjà dans *La précaution inutile*. Ce que l'on voit surtout, dans ce théâtre, c'est la légèreté des mœurs des chevaliers et des dames qui n'ont plus d'autre idéalité que le plaisir et la formation d'une bourgeoisie riche et puissante, qui achète les châteaux des marquis ridicules de Molière et qui se prépare à proclamer bien haut les droits de l'homme. A cette source riche et variée Regnard puisa à pleines mains et c'est par l'étude des sources de son *théâtre italien* que nous allons commencer l'examen de son œuvre.

III

SOURCES DU THÉATRE ITALIEN

Si l'on devait mettre en tête d'une édition du théâtre de Regnard une gravure qui en représentât le caractère principal, plutôt que d'avoir recours au *Joueur* ou aux *Ménechmes* je crois qu'on devrait se tenir à la simple reproduction de la figure enjouée d'Arlequin. Mais l'Arlequin de Regnard n'est plus le simple et naïf personnage de la comédie italienne; peu à peu il s'est naturalisé français et ses traits, de même que ceux des autres *Zanni*, rappellent de près la physionomie des Sganarelle et des Scapin de Molière.

Deux *zanni* se présentent au public dans le prologue de la première comédie de notre auteur, *Le divorce*[1], presque pour indiquer que ce sont eux qui vont jouer le rôle principal dans le théâtre de ce voyageur enjoué, brochant des pièces comiques, dans ses moments de loisir. Les deux *zanni* s'appellent Pierrot et Mezzetin; Arlequin est un personnage trop important pour qu'il paraisse ainsi de prime abord. Il se fera annoncer de loin. Mais Pierrot n'est pas Pierrot et Mezzetin n'est pas Mezzetin. Les *zanni* sont *des types qui se transforment de mille manières*; parfois ils se présentent dans leur costume dûment arrêté par la tradition, mais parfois aussi, ils se déguisent en chevaliers, en banquiers, en dames même et plutôt qu'un déguisement, il s'agit là d'une vraie transformation. Pour le moment Pierrot paraît « en Jupiter », mais au lieu de l'aigle il chevauche un dindon. Mezzetin se tient à son côté en costume de Mercure. Jupiter a quitté le ciel alléché par le titre de la pièce : *Le divorce*. « On dit qu'on y sépare un mari d'avec sa femme; et comme Junon est une carogne qui me fait enrager, je pourrai bien en faire venir la mode là-haut. » Il vient, partant, encourager les acteurs, car il sait que la pièce menace d'échouer. Le portier du théâtre est malade; Pantalon, qui devait jouer le rôle de Patrocle, s'est avisé lui aussi de se sentir mal. Arlequin ne sait plus à quel saint se vouer, pour remplacer ses camarades, bref on en est au point qu'il faut rendre l'argent aux spectateurs. C'est là ce qui forme le désespoir de tous ces excellents acteurs. Jupiter qui a fait « provision de quantité de foudres de poche » voudrait en frapper le premier siffleur qui osât... » mais Arlequin n'est pas de son avis. Il ne faut pas choquer le parterre, il vaut mieux s'en rapporter à son indulgence, et quant à Jupiter, plutôt que de sortir des foudres, il pourrait bien tirer de l'argent de sa poche, car l'argent dans ces circonstances remédie à bien des choses. Mais Jupiter est toujours ce grand nigaud que l'on connaît. Avant de se rendre au théâtre, il s'est amusé à jouer « à la boule, aux petits carreaux » contre quatre procureurs, et il est resté presque en chemise. Il faudra qu'il se contente des troisièmes loges, s'il a assez de sous pour les payer.

1. *Le divorce joué, par les comédiens italiens du Roi dans leur hôtel de Bourgogne le 17 mars 1688.* Cette comédie, dit une note de Gherardi, avait d'abord échoué, mais Gherardi, qui était l'Arlequin de la troupe, la choisit pour son coup d'essai le 1er octobre 1689 « et elle eut tant de bonheur entre mes mains, déclare-t-il, qu'elle plut généralement à tout le monde, fut extraordinairement suivie, et par conséquent (c'était une conséquence très importante pour nos artistes), elle valut beaucoup d'argent aux comédiens ». Cela était d'autant plus flatteur pour l'amour-propre de Gherardi que l'excellent Dominique en avait déjà joué le rôle d'Arlequin.

Nous avons, dans cette sorte de dégradation de l'Olympe, un sujet exploité depuis longtemps en Italie et en France. Que l'on se souvienne entre autres de l'*Enéide travestie* de Lalli, des *Dieux bafoués* de Bracciolini, du *Seau enlevé* de Tassoni, etc., et des compositions, ayant le même but burlesque, de Lippi, de Neri, de Narni, de Bocchini et ainsi de suite. En France, le *Virgile travesti* de Scarron avait eu un succès, dont l'écho n'était pas encore éteint, et ce genre de parodie vivait depuis longtemps dans le théâtre populaire et érudit. Momus, par exemple, fait de fréquentes apparitions sur la scène italienne [1], et l'on pourrait se demander si c'est à lui ou au mot allemand *mummerei* que l'on doit le nom de *momerie*, donné à certains spectacles [2].

La troupe Gherardi, à la date de 1682, c'est-à-dire six ans avant la pièce de Regnard, avait joué une pièce de Fatouville où, dans un prologue facétieux, Arlequin paraissait déguisé en Mercure et monté sur l'aigle de Jupiter, se transformant tout à coup en âne. Cet âne d'Arlequin peut bien être l'aïeul du dindon de Pierrot. Dans un dialogue débordant d'irrévérence pour l'Olympe, Jupiter, masqué d'une manière ridicule, confie ses caprices galants à son fidèle ministre. La même pièce renferme « le plaidoyé en faveur des petits Plutons, orphelins par la mort de leur père le diable contre Proserpine leur mère », et le même écrivain parodie la légende de *La matrone d'Éphèse* (1682), et dans *Arlequin Protée* (1683) joue Neptune, Glaucus, etc., et le personnage qui donne son nom à la pièce. Rappelons encore dans le recueil de Gherardi

1. Rappelons, par exemple, *La Furiosa* de Della Porta, *Le duc cortigiane* de Domenichi et les *scenari* de la comédie de l'art.

2. Vers la fin du xv[e] siècle, on jouait à Venise des *Momarie* (cf. là-dessus ce qu'en dit M. Molmenti dans les *Atti del R. Istituto Veneto*, t. LII, 1893-94, sous le titre *Di una antica forma di rappresentazione teatrale*, etc.). En 1494 on en joua une en présence de Béatrix d'Este, en 1520 on a l'*Edificazione di Troia*, en 1524 *Il ratto d'Elena*, en 1527 *Andromaca e Perseo*, en 1528 *Le forze d'Ercole*. Outre ces sujets mythologiques, on y représentait aussi des allégories et le Sanudo en décrit une, où l'on faisait paraître sur la scène la *Justice*, la *Victoire*, la *Paix*, l'*Ignorance*, etc., comme dans le théâtre français du moyen âge. Pour ce qui est de l'étymologie M. Molmenti rappelle le grec μομμώ. Le latin a *momerium* (de *momus*, je pense) raillerie; mais je ne crois pas trop à ces étymologies trop savantes de même qu'on ne pourrait prendre au sérieux celle donnée par Du Cange de *Mahomerie*. Le mot me paraît d'origine germanique; l'allemand a *mummerei*, l'anglais *mummery*. Du même radical, est venu dans le français le mot *mome* (petite figure grimaçante, aujourd'hui en argot *enfant*); *momer* (v. fr.); *momeur* qui est le nom d'une confrérie joyeuse de Beauvais; *les momeurs du Pont Pinard* (cf. le *Répertoire du théâtre comique* de M. Petit de Julleville, p. 344); *momen*, qui est plusieurs fois dans Molière (l'*Étourdi*, le *Bourgeois gentilhomme*; voir l'édition des *Grands écrivains*, et les notes sur ce mot, qui avait pris aux xvi[e] et xvii[e] siècles, un sens particulier). Enfin *momerie*. En France ce mot ne paraît pas avant la fin du xiv[e] siècle. Il a dû s'introduire avec la rage de fêtes bruyantes qui emporte la cour et toute la France

l'*Union des deux Opéras*, où Junon et Jupiter se prennent de bec et finissent par se donner des coups; les *Chinois*, où Pégase devient un âne; *Les adieux des officiers*, reproduisant un parodie des amours de Mars et Vénus, et le prologue des *Souhaits*, et les *Mommies*, jouant Jupiter, et les autres divinités de la Grèce, de même que les héros de l'antiquité. Cléopâtre appelle Marc-Antoine, *bichon* et *Antonichon*; ce sont les noms que reçoit Enée dans le *Virgile travesti* de Lalli et de Scarron.

Cette parodie n'avait tout d'abord d'autre but que celui de faire rire des horions de Jupiter et de sa femme, comme on rit de la fin misérable du roi Picrochole. C'est le ridicule de la dégradation de la grandeur, à peu près comme un personnage illustre ou vénérable vu en déshabillé, dans le désordre du matin. Toutefois à ce moment cette parodie était aussi l'écho de la lutte engagée entre les deux écoles des *anciens* et des *modernes*; Arlequin était pour ces derniers, d'autant plus que c'était là un moyen excellent pour satyriser la tragédie française et l'opéra, où l'on vivait, au moins en apparence, dans un milieu classique, où les dieux et les héros de l'antiquité célébraient ou chantaient du plus grand sérieux leurs amours et leurs haines. La comédie italienne, composée pour le peuple, n'aurait pu avoir d'autre caractère que celui d'une popularité extrême, et tout autre but artistique devait lui demeurer étranger.

Le prologue du *Divorce* de notre auteur n'est donc qu'une parodie dans le goût de celles de Lalli, de Scarron ou de ses joyeux confrères de la comédie de l'art. Le prologue fini, l'in-

sous Charles VI. Aux exemples cités par Littré, j'ajoute celui-ci qui précise mieux le sens vrai du mot, son premier sens en français. Dans le *Mystère du vieil Testament* (édition Rothschild et Picot, t. IV, p. 143, vers 30, 339). David, mis en gaîté par son mariage avec Michol, s'écrie :

« Faictes venir la momerie
Qui est dedens lo char enclose;
Car notez que je me dispose
Ennuyt (*hanc noctem*) servir de corps et d'âme
S'il plaît à Dieu, Mycol ma femme.
Je l'ayme d'une grant amour.
— Sus, tost, tabourin, sans séjour
Entendez a vostre morisque;
Vous en scavez bien la pratique.

« Icy dansent la morisque », et après le ballet David et Michol se retirent. Voilà bien la *momerie* dans son vrai sens; une troupe de masques dansants (amateurs ou professionnels) pour égayer une fête, s'ils sont payés, ou pour s'amuser eux-mêmes, s'ils ne sont pas « momeurs » de métier.

Quel rapport y a-t-il entre la *momaria* italienne et celle de France? Y en avait-il en Italie avant la date citée par M. Molmenti?

Voilà un sujet qui mérite un examen attentif, mais qui ne se rapporte au sujet de notre étude que d'une manière trop incertaine, pour l'approfondir ici.

fluence de Molière paraît sur l'instant [1]. Arlequin entre en scène en habit de voyage, criant à la cantonade, contre certains badauds invisibles pour le public, qui se moquent de lui et de son costume : « Oui, messieurs, étranger, arrivé tout à l'heure dans cette ville. Le diable emporte toute la race badaudique; je n'ai jamais vu des gens plus curieux ni plus insolents ». C'est l'entrée bien connue de *Monsieur de Pourceaugnac*, qui a affaire lui aussi à de pareils indiscrets :

M. de Pourceaugnac (*parlant du côté d'où il est venu*). — Hé bien! quoi! qu'est-ce? qu'y a-t-il? Au diantre soit la sotte ville et les sottes gens qui y sont! Ne pouvoir faire un pas sans trouver des nigauds, qui vous regardent et se mettent à rire!

Et les réminiscences de Molière continuent. M. et M^me^ Sotinet reproduisent la famille de George Dandin. Le mari est roturier et vieux, la femme est, au contraire, noble et jeune et se moque du bonhomme, sans la moindre retenue : « Sachez, s'écrie M^me^ Sotinet en s'adressant à son mari, qu'un homme comme vous, qui a épousé une fille de qualité comme moi, est trop heureux quand elle veut bien s'abaisser à porter son nom... Ne sait-on pas assez dans le monde l'honneur que je vous ai fait, quand je vous ai épousé? » C'est là, on le voit, du Molière tout pur, et M^me^ de Sotenville et sa famille s'expriment à peu près dans les mêmes termes. On s'aperçoit d'ailleurs que Regnard, loin de cacher son emprunt, l'a voulu indiquer par le nom de Sotinet, qui n'est qu'une variante de celui de Sotenville. Une autre réminiscence moliéresque inspire la scène entre le maître de musique et le maître de danse. Mezzetin, jouant le rôle de maître de musique, après avoir célébré la supériorité de sa profession sur celle d'Arlequin, maître de danse, le menace, l'injurie et lui donne des coups. Arlequin, de son côté lui répond par un flot d'injures. C'est la querelle bien connue des maîtres du *Bourgeois gentilhomme*. Enfin, comme dans cette dernière pièce, on vient ici d'un pays imaginaire, et de la part d'un prince encore plus imaginaire demander en mariage l'héroïne de la comédie. Dans le *Bourgeois gentilhomme* il était question du grand Turc, ici c'est le roi de la Chine qui prétend à la main d'Isabelle. N'oublions pas que dans une pièce de Fatouville donnée aux Italiens en 1684, l'*Empereur de la lune* venait demander lui aussi une jeune fille en mariage. Ces princes d'emprunt, qui ne

1. Cette influence du grand écrivain paraît aussi chez les autres auteurs du recueil Gherardi. *La fille savante*, *La cause des femmes*, *Arlequin misanthrope*, *Isabelle médecin*, etc., ne sont que des imitations des comédies de Molière.

sont, bien entendu, que des amoureux se moquant d'un père avare ou ambitieux, deviennent très fréquents dans le recueil Gherardi, de sorte que toute l'originalité consiste dans la différence du pays imaginaire d'où ils sont issus, et dans la description qu'ils en donnent [1].

Arlequin se présente dans *Le divorce* en chevalier de Fond-Sec. Il est chargé de dettes, ses valets meurent de faim, et malgré cela, il vante ses ancêtres, sa puissance et ses conquêtes de tout genre. On n'aura pas de peine à reconnaître en lui un marquis ridicule de la souche de Mascarille.

On pourrait, de prime abord, croire à l'originalité des plaidoiries des avocats, avec lesquelles la pièce finit, une originalité relative bien entendu, parce que le souvenir des *Plaideurs* de Racine était, à cette époque, encore bien vivant. Mais cette originalité manque aussi. Avant le *Divorce*, en 1683, on avait déjà assisté à un débat pareil dans *Protée* de Fatouville, où l'on voit les procureurs Pillardin et La Ruine qui font pendant aux avocats de Regnard, Braillardet et Cornichon. Dans *Colombine avocat pour et contre* on avait assisté de même à la parodie des scènes de tribunal, parodie répétée en 1687 dans la *Cause des femmes* de Delosme de Montchenay. En concluant, dans le *Divorce* il y a le souvenir de plusieurs lectures et Regnard fait ses premiers pas, dans l'art dramatique, s'aidant de l'œuvre précédente des collaborateurs de Gherardi, mais n'oubliant pas pour cela un art supérieur, celui de Molière.

Après ce premier essai, auquel la valeur de l'Arlequin italien assura un certain succès, Regnard fit jouer, toujours à l'hôtel de Bourgogne, le 5 mars 1689, *La descente de Mezzetin aux Enfers*. Il y est question de Mezzetin, qui de même qu'Orphée, dont il emprunte aussi le nom, se rend dans le royaume des ténèbres pour délivrer sa femme des griffes de Pluton. Il ne s'agit donc que d'une parodie de l'*Orphée*. On sait que l'Italie avait déjà vu l'*Orfeo* de Poliziano et qu'en 1599 Ottavio Rinuccini avait composé, pour le mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, son *Euridice*. Cette *Euridice* avait été mise en musique par Peri, et les personnages les plus illustres de la Toscane et de la France avaient assisté à cette représentation, qui obtint un grand succès [2]. Peu de temps

1. Voyez le *Chevalier du Soleil* par Fatouville (1685) et le *Banqueroutier* du même auteur où le prince de Chimère, qui n'est autre chose qu'un amoureux déguisé, se présente à M. Persillet pour lui demander sa fille en mariage. Le bonhomme ne se sent pas de joie à la vue du brillant cortège de son futur gendre.

2. Cf. ce qu'en disent M. Francesco Raccamadoro Ramelli dans son étude sur

après, nous avons, toujours en Italie, un autre *Orfeo* d'Alessandro Strigio, mis en musique par Monteverde et joué à la cour de Mantoue en 1607, et Francesco Buti composa à son tour un *Orfeo*, dont Luigi Rossi écrivit la musique. L'*Orfeo* de Buti passa les Alpes, du temps du cardinal Mazarin, qui le fit jouer à Paris par une troupe italienne en 1646. Depuis ce temps en arrivant jusqu'à Gluck (1762), le mythe d'Orphée, tiré d'un passage célèbre des *Métamorphoses* d'Ovide (liv. X) avait fait les délices des théâtres d'Europe, et il est probable qu'il y eut aussi d'autres parodies de ce sujet.

Toujours est-il que ce genre comique était dans le goût de l'époque, et pour nous borner au recueil Gherardi, rappelons l'*Arlequin Jason*, de Fatouville, plaisanterie fondée sur les entreprises des Argonautes, où le héros de la légende grecque est transformé en *Capitan spavento*. Jason y fume sa pipe, fait « pâlir la mer rouge », tire des coups de pistolet, joue aux cartes, etc. L'anachronisme triomphe avec l'indécence. Jason, enfin, est si vulgaire, dans l'expression de sa tendresse que Médée est obligée de lui dire :

Fais un peu des soupirs d'une meilleure odeur.

Dans une pièce précédant celle de Regnard, le *Protée* cité tout à l'heure (1683), Neptune « voyageait sur la mer », monté sur un char. C'est d'une manière à peu près pareille que dans *La descente*, on voit Mezzetin sortir, comme le personnage biblique, du ventre d'une baleine, Colombine assise sur le dos d'un gros poisson et Pierrot chevauchant la queue du même monstre. Mais ce qui constitue l'originalité de la pièce de Regnard, c'est le plaisir qu'éprouvent les deux époux dans leur rencontre. Pourquoi Mezzetin est-il descendu aux Enfers pour y chercher Colombine? On ne saurait le dire, car Mezzetin n'est pas animé de tendres sentiments à l'égard de sa femme, qui à son tour le paie bien de retour. « Puisque je ne profite pas de votre mort, dit ce tendre mari, je prétends que vous me rendiez les frais du deuil et de l'enterrement »; et Colombine, à son tour, ne s'engage pas à redevenir sage, car, « dans le temps où nous sommes, il n'y a point de femme de qui on puisse prétendre cela ». Ce qui dans le mythe ancien constituait une sorte d'apologie de la fidélité conjugale, de même que la légende de Pénélope (d'un côté le mari et de l'autre la femme), devient, sous la plume de notre poète, un sujet de persiflage et une satire

Ottavio Rinuccini (Fabriano, 1900) et M. Ademollo dans ses *Primi fasti della musica italiana a Parigi* (Milano, éd. Ricordi).

légère et spirituelle du mariage. C'est là un autre aspect de dégradation que la parodie nous offre.

Arlequin homme à bonne fortune, de Regnard (1690), rappelle à son tour *L'homme à bonne fortune* (1686), de Baron. On peut dire même qu'il s'agit cette fois encore, plutôt d'une parodie que d'une véritable imitation. Le héros de Baron, Moncade, est un beau jeune homme, de la souche de Don Juan, dont l'antichambre est assiégée des laquais des dames qui soupirent pour lui. Moncade reçoit de toute part des cadeaux qu'il distribue à l'une et à l'autre, d'un air de grand seigneur au cœur blasé et ennuyé de tous ces hommages, qu'il sait bien d'ailleurs mériter. Son domestique Pasquin, de même que Sganarelle de *Don Juan*, tâche de lui faire comprendre que la vie qu'il mène n'est pas faite pour lui gagner le paradis. « J'aime les moralités, elles m'endorment », s'écrie Moncade du ton de Don Juan. Mais Pasquin n'est pas si simple que Sganarelle. Il tâche pour son compte d'exploiter la fortune de son maître et de le remplacer dans un rendez-vous galant. Tout cela n'est pas perdu pour Regnard qui se souvient aussi du *Chevalier à la mode* de Dancourt [1].

Regnard nous présente Arlequin à sa toilette comme Moncade; il a reçu des cadeaux, qu'il contemple du haut de sa grandeur, mais Mezzetin, son valet, lui rappelle qu'ils ne sont après tout que deux camarades et qu'il a porté lui aussi la livrée, malgré ses grands airs. Bref, Mezzetin est plutôt le complice que le domestique d'Arlequin, et il vit avec lui sur un pied de familiarité honteuse et criminelle. Toutefois Arlequin n'est pas seulement la caricature de Moncade; il descend aussi en ligne droite des nobles de Molière, des nobles sans le sou, authentiques comme Mascarille, pique-assiette comme Dorante. « Holà, quelqu'un de mes gens, Champagne, Picard, la Violette, Tortillon, Basque! mes pantoufles, ma robe de chambre, mon carrosse, à dîner, un bouillon. » On connaît bien ce ton de seigneur, ainsi que l'on connaît la scène suivante *du fiacre* :

(*Arlequin en vicomte, suivi d'un fiacre, entre et fait plusieurs révérences à Colombine. Le fiacre tirant Arlequin par la manche.*)

Le Fiacre. — Ça, monsieur, de l'argent.

1. Dancourt avait imité la pièce de Baron dans son *Chevalier à la mode*, où il y a une vieille folle qui se laisse exploiter par le héros de la pièce et un valet Crispin, qui de même que Pasquin de Baron tire son profit de la situation. Le chevalier définit lui-même son caractère de la manière suivante. « Je les ménagerai (ces dames) toutes autant qu'il s'en présentera, le plus longtemps que je pourrai, et je me déterminerai pour celle qui accommodera le mieux mes affaires. »

ARLEQUIN. — Va, va, mon ami; tu rêves. Un homme de ma qualité ne paie pas plus dans les fiacres, que sur les ponts.

LE FIACRE. — Paie-t-on comme cela le monde? Vous ne me donnez pas un sou.

ARLEQUIN. — Tu ne sais ce que tu dis, maraud. Est-ce qu'un homme de ma qualité n'a pas toujours son franc-fiacre?

LE FIACRE. — Mardi, monsieur, je veux être payé; ou par la sambleu nous verrons beau jeu.

ARLEQUIN. — Insolent, tu te feras battre.

LE FIACRE. — Jernibleu, je ne crains rien; je veux être payé tout à l'heure. (Il enfonce son chapeau et lève son fouet.)

ARLEQUIN. — Ah, ah, ventrebleu, il faut que je coupe les oreilles à ce coquin-là. (*Il met la main sur la garde de son épée comme s'il la voulait tirer*). Mademoiselle, prêtez-moi un écu; je n'ai point de monnaie. »

C'est de la même manière que Mascarille des *Précieuses* se présente à Madelon et à Cathos. « Holà, porteurs, holà! » mais les porteurs ne le laissent pas descendre parce qu'ils n'ont pas encore été payés :

« DEUXIÈME PORTEUR. — Je dis, monsieur, que vous me donniez de l'argent, s'il vous plaît.

MASCARILLE (*lui donnant un soufflet*). — Comment, coquin! demander de l'argent à une personne de ma qualité! »

Mais le premier porteur ne prend pas ce soufflet pour de l'argent comptant. Il saisit son bâton, le regarde fièrement et Mascarille doit s'exécuter. (*Lui donnant de l'argent*) « Tiens, voilà pour le soufflet. On obtient tout de moi, quand on s'y prend de la bonne façon. »

Cette petite scène, d'un comique si achevé, où l'on voit le peuple qui cesse pour un moment, de jouer le rôle de *verberea statua* et qui a l'air de se révolter contre ses oppresseurs (une petite révolte qui ne porte pas encore à conséquence), avait été exploitée aussi par d'autres collaborateurs du théâtre de Gherardi.

Là où le souvenir de Baron n'est pas présent à l'esprit de Regnard, l'imitation du grand maître continue donc de la même façon. Brocantin, comme le héros du *Malade imaginaire*, veut marier sa fille à un médecin, M. Bassinet, au nom non moins expressif que celui de Purgon. Dans *la scène de la tirade*, Arlequin va, comme Panurge et comme Sganarelle, consulter une sorte d'oracle sur les conséquences probables de son mariage. Dans ce cas l'oracle est Colombine, déguisée en avocat. Elle se vante de pouvoir deviner le futur de mille manières, ayant recours, par exemple, à la « physionomie, astrologie, hydromancie, aéromancie, piro-

mancie, koscinomancie, chiromancie, etc. », et dans le flux de ses paroles, l'oracle est si peu évident, qu'Arlequin, ayant tâché en vain de la faire taire, se sauve enfin sans avoir rien compris. C'est la situation de Dandin dans le *Mariage forcé* qui consulte Pancrace, docteur aristotélicien, et Marphurius, docteur pyrrhonien, et qui, après la consultation, en sait moins encore qu'auparavant. Pancrace, de même que Colombine, donne au bonhomme des leçons de langue, de diction correcte, l'interrompt à tout moment et étale sa science divinatoire : « astronomie, astrologie, physionomie, métoscopie, chiromancie, géomancie », et pis encore.

La conclusion d'*Arlequin homme à bonne fortune* est puisée elle aussi à cette source moliéresque que nous venons d'indiquer pour *Le Divorce*. Octave, pour épouser Isabelle, se présente à Brocantin, comme un prince d'un pays féerique, et voilà arriver Arlequin, prince des Curieux, « porté par quatre hommes, dans une manière de panier ».

Mezzetin est déguisé en perroquet, parle *tonquinois*, c'est-à-dire un galimatias non moins incompréhensible que le turc du *Bourgeois gentilhomme*, et Brocantin n'est pas moins fier que M. Jourdain de marier sa fille à un tel personnage : « Le prince des curieux épouser ma fille! »

La critique de l'homme à bonne fortune, soit pour le titre, soit pour les détails, est encore une autre imitation de Molière. Des gens qui ont écouté la pièce ou pour mieux dire qui reviennent du théâtre, se plaignent de la cohue, du parterre, de la comédie elle-même et s'en plaignent de manière à donner gain de cause à l'auteur. Les personnages de cette critique de Regnard gardent aussi la même physionomie que ceux de la *Critique de l'école des femmes*. Il y a le marquis ridicule, la dame sotte et prétentieuse, mais nous n'y retrouvons plus le défenseur du poète. Le marquis de Molière s'écrie : « C'est la plus méchante (comédie) du monde, à peine ai-je pu trouver place... il ne faut que voir les continuels éclats de rire que le parterre y fait. Je ne veux point d'autre chose, pour témoigner qu'elle ne vaut rien ». C'est là précisément la critique de Nivelet et du baron de Plat-Gousset, qui se plaignent de la même manière du trop de monde (ils y ont laissé un pan de leur manteau) et de ce parterre insolent qui ose avoir une opinion.

Madame Climène dans la *Critique de l'école des femmes*, entre suivie d'Uranie. Elle se sent mal. Cette comédie l'a empoisonnée :

CLIMÈNE. — Hé, de grâce, ma chère, faites-moi donner un siège.
URANIE. — Un fauteuil promptement.

CLIMÈNE. — Ah! mon Dieu!
URANIE. — Qu'est-ce donc?
CLIMÈNE. — Je n'en puis plus.
URANIE. — Qu'avez-vous?
CLIMÈNE. — Le cœur me manque.

On est obligé de délacer son corsage. « Cette méchante rapsodie de *l'École des femmes* » est la cause de tous ses maux.

La comtesse de Regnard se trouve en état intéressant, ce qui rend la situation encore plus délicate et bien plus grave aussi la responsabilité de l'auteur de la mauvaise pièce.

(*La Comtesse et sa Cousine, se jetant toutes deux sur deux fauteuils.*)
LA COMTESSE. — Ah, monsieur, je n'en puis plus. En l'état où je suis! De l'eau de la reine d'Hongrie! Coupez mon lacet. Ah! ah! ah!
LA COUSINE (*se laissant aussi aller*). — Ma pauvre Cousine, vous ne creverez pas toute seule, je suis toute disloquée, c'est pour en mourir : hi! hi! hi! (*elle pleure*).
LE BARON. — Qu'avez-vous donc, madame? Voudriez-vous accoucher?
LA COUSINE. — Nous venons de cette damnée pièce, où l'on est deux heures à entrer, et trois heures à sortir.

La méthode suivie par les deux auteurs des deux *Critiques* est donc la même, mais c'est justement cette ressemblance qui fait relever le plus la différence de goût artistique entre les deux écrivains.

L'une et l'autre pièce aboutissent à un banquet, mais au lieu d'une discussion littéraire, le banquet de Regnard sert de prétexte à une scène très vulgaire de horions et d'injures, aux attaques énergiques à la vertu d'une servante, et à l'étalage de cette grossesse de la Dame, qui menace à tout moment d'accoucher sur la scène. Cette différence est déterminée en partie par ce parterre auquel les comédiens italiens faisaient évidemment trop de concessions. Le Baron a, après tout, de bonnes raisons pour dédaigner de rire avec lui. Mais cette différence naît aussi du caractère des deux écrivains. C'est le même monde, ce sont les mêmes situations que les deux poètes peignent sur la même toile, mais Molière se borne à peindre d'après nature tandis que Regnard altère les traits des personnages qu'il étudie, les allonge, les grossit, les épate, en fait des caricatures et se contente d'exciter la joie bouffonne de son public, plutôt que de parler à son intelligence.

Regnard se souviendra plus tard de la *Critique de l'homme à bonne fortune* dans celle du *Légataire universel*, en 1708.

L'année 1690 a été pour Regnard très féconde. Outre les deux

pièces dont nous venons de déterminer les sources, il écrivit aussi *Les filles errantes*, qui n'est pas plus originale que les précédentes.

Il s'agit de deux filles qui poursuivent les amoureux qui les ont trahies. Isabelle, pour punir son traître, se déguise en différentes manières, en servante d'hôtel par exemple, en juge, en avocat, etc., et c'est précisément en sa qualité de juge qu'elle le condamne, pour avoir le plaisir ensuite de le faire absoudre, en sa qualité d'avocat. Il va sans dire que la pièce finit par des chansons, des danses et par le mariage des jeunes gens.

Rien de plus commun que ces filles déguisées en homme ou en autre manière pour surprendre et punir leurs séducteurs, et rien de plus commun aussi que le dénouement de cette pièce. On trouve cette intrigue répétée maintes fois par les *novellieri* italiens, Bandello par exemple (II, 36), et plus encore par les auteurs comiques d'Italie, dans le *Travaglia* de Calmo, dans les *Rivali* de Cecchi et dans les *scenari* du recueil Scala, les *Finti servi* et le *Pellegrino finto amante*[1]. La source directe pourrait bien être une comédie du recueil Gherardi de Fatouville, *Colombine avocat pour et contre* (1685), où il est question d'une fille se trouvant, dans la même condition qu'Isabelle et plaidant pour et contre son amoureux dans un procès burlesque. Le jeune homme, de crainte d'être pendu, l'épouse, et le poète s'écrie d'un air goguenard : *post nubila Phœbus*. C'est la chasse au mari en pleine règle. Ces garçons entreprenants ont beau jouer de ruse, se cacher, se sauver et mentir. Les jeunes filles savent les dénicher, les poursuivre à la piste, et s'ils veulent vivre en repos, ils doivent donner, tête baissée, dans leurs filets. Le mariage célébré, ils vont expier leurs fautes passées et la fille souple, pétillante d'esprit et de verve, se transforme en femme acariâtre, portant culottes.

L'année suivante, en 1691, Regnard fait son premier essai un peu sérieux. Sa *Coquette ou l'Académie des femmes* se propose la reproduction d'un caractère féminin qui appartient à toutes les époques, et en effet la coquette de Regnard est étudiée avec un certain soin, comme nous verrons autre part. Toutefois, il faut le reconnaître, notre poète ne sait pas encore marcher tout seul, et il ne se souvient que trop des *Femmes savantes* de Molière, de l'*Académie* de Chapuzeau, dont il reproduit presque le titre, et d'une autre pièce du recueil Gherardi : *La fille savante* (1690). Et cela ne suffit pas encore. Arlequin, en baillif, arrive à Paris pour épouser

1. C'est là aussi l'intrigue des *Ingannati*, du *Viluppo*, de *Leonida*, etc., et de plusieurs comédies françaises de la Renaissance. Cf. mon article dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril 1898, p. 243.

une jeune fille qu'il ne connaît pas encore. C'est la situation bien connue de M. de Pourceaugnac, et le poète exploite de nouveau la scène des badauds qui rient aux dépens du pauvre provincial. Mais ici, au souvenir de Molière, se mêle celui de la peinture des *Embarras de Paris* faite par Boileau. Ces *Embarras de Paris* devaient lui servir deux fois comme gage de réconciliation avec l'illustre critique.

« On est plus assuré au milieu des bois que dans ce maudit pays, ici; on ne saurait faire un pas qu'on ne trouve un filou; il n'y a pas une demi-heure que je suis arrivé dans Paris et me voilà déjà presque tout déshabillé. Au voleur, au voleur, quelle maudite nation! A peine suis-je entré dans la ville, qu'on fait derrière mon cheval l'opération à ma valise, on en tire les hardes, et on la fait accoucher avant terme; en descendant à l'hôtellerie, on m'escamotte ma casaque; je fais deux pas dans la rue, un fiacre me couvre de boue depuis les pieds jusqu'à la tête; un porteur de chaise me donne d'un de ses bâtons dans le dos; il vient un homme me saluer, je lui ôte mon chapeau, un coquin par derrière m'arrache ma perruque, et pour comble de friponnerie on me veut faire payer l'entrée à la porte, comme bête à corne parce que je viens pour me marier. »

Il n'y a à vrai dire que l'idée générale de la VI^e^ satire de Boileau :

> En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
> D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse :
> L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé;
> Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.

Ces descriptions burlesques des embarras de Paris se trouvent d'ailleurs chez plusieurs auteurs qui avaient précédé Boileau, savoir Scarron, Berthaud, Colletet, Le Petit etc.[1], de sorte que

1. Cf. le sonnet de Scarron sur Paris. Le petit poème de Berthaud publié en 1653 renferme *La ville de Paris, en vers burlesques, contenant les Galanteries du Palais, la chicane des plaideurs, les filouteries du Pont-neuf*, etc. La continuation de ce petit poème due à Colletet développe le même sujet, la fange de la grande ville, les filous, les fâcheux, les voitures qui menacent à tout moment de vous écraser, et il en est de même de *la chronique scandaleuse ou Paris ridicule* de C. Le Petit, publiée à Cologne en 1668 :

Que d'embarras et que de crottes!

Ces descriptions burlesques des villes continuent pendant longtemps. En 1666, on imprima *La ville d'Amsterdam en vers burlesques* par Pierre Le Jolle, et plus tard un certain P. P. (Lyon 1693), égaya ses lecteurs par *La Ville de Lyon en vers burlesques*.

Rappelons encore d'autres poèmes qui n'ont qu'un rapport de genre avec *Les embarras de Paris*, de Boileau, savoir les vers de Du Bellay sur Rome; ceux de Nicolas Joubert, sieur d'Angoulevent, sur Venise, la description des cours de France,

Regnard puisait ses inspirations à une source commune jaillissant depuis longtemps. Entre *M. de Pourceaugnac* et la pièce de Regnard il y a aussi d'autres points de contact. Mezzetin et Pasquariel, déguisés en femmes et en bohémiens, se moquent du pauvre provincial, qui est obligé à la fin de plier bagage, après un travestissement ridicule qui le fait passer pour fou.

Pour ce qui est de l'influence des *Femmes savantes*, on n'a qu'à se souvenir du rôle de Mme Pindaret, dont le nom se rattache évidemment au Pinde. Ce « bel esprit » compte les mois par calendes et apprend à sa servante à dater ainsi « sa dépense »; elle porte toujours sur elle les œuvres de Juvénal, « pour se dédommager des minuties de la conversation des dames ». Enfin l'ignorance de son laquais fait pendant à celle de Martine et sert de contraste aux airs de bas bleu de la dame :

Mme PINDARET. — Laquais, petit garçon, donnez-moi mon Juvénal.
LAQUAIS. — Qu'est-ce que c'est, madame, que votre Juvénal?
Mme PINDARET. — Ce livre in-quarto que je vous ai tantôt donné.
LAQUAIS. — A moi, madame, un quartot; vous ne m'avez donné ni quartaut, ni bouteille.
Mme PINDARET. — Hé, le petit ignorant!

et la bonne dame est au désespoir de vivre avec des gens qui ne connaissent pas les génies d'Athènes et de Rome.

Arlequin marquis descend à son tour de la noblesse du théâtre de Molière.

« Étudié! moi étudié! ah palsambleu, vous ne la prenez pas mal, étudié! vous ne savez donc pas que je suis homme de qualité? à peine sais-je écrire mon nom. » Mascarille des *Précieuses* étale, de même, sa noble ignorance et déclare que ses pareils « savent tout sans avoir rien appris ». Arlequin dédaigne le parterre, « il roule pendant les entr'actes et voltige autour des actrices » et les scènes que le populaire approuve sont justement celles qu'il siffle. Ce sont là les exploits des marquis de Molière, qui dérangent, comme dans l'*Impromptu*, les comédiens, courtisent les comédiennes, sifflant ce que le *vulgus* admire, et Dorante de *La critique de l'École des femmes* se fait l'interprète du poète contre : « ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui ».

Les Chinois de 1692 offrent un exemple de cette collaboration

de Savoie, d'Espagne, etc., du sieur Annibal de l'Ortigue; les vingt-quatre sonnets de Grevin sur Rome (cf. *Variétés bibliographiques* publiées par Édouard Tricotel, Paris, 1863) et les petits poèmes de Saint-Aimant sur *Rome ridicule* et sur *Albion*.

littéraire qui n'est pas seulement une nouveauté de nos jours. Regnard, pour composer cette pièce, a eu recours à son ami Dufresny; peut-être celui-ci en composa le canevas, parce que le dialogue semble dû à la plume de notre écrivain.

Le prologue des *Chinois* est encore une parodie mythologique. Pégase y paraît transformé en âne, la même transformation de l'aigle de Jupiter et Apollon et Thalie interviennent directement dans la comédie. Un vieux seigneur, Roquillard, a une fille à marier. Il ouvre une sorte de concours entre les prétendants et, au milieu des déguisements auxquels ce concours sert de prétexte, on voit un « docteur chinois » suivi « de figures chinoises grotesques ». Mezzetin « vêtu en pagode » chante qu'il vient à Paris pour se marier. C'est donc le dénouement du *Bourgeois gentilhomme* déjà exploité deux fois par Regnard.

La Baguette de Vulcain due de même à la plume des deux collaborateurs (1693), nous transporte au milieu des personnages de l'*Orland Furieux*, Roger, Bradamante, Zerbin, Gabrine, etc. L'*Orland Furieux* a été une source commune aux auteurs comiques de cette époque. Arlequin-Roger, armé de sa baguette magique, ressuscite les héros de la chevalerie, ce qui sert de prétexte à une parodie de quelque opéra. Mais Regnard n'oublie pas pour cela le grand maître. Bélise, qui ne vit qu'avec les classiques, qui dédaigne les maris, « êtres matériels » etc., est à la fois précieuse, savante et ridicule. La pièce finit par l'aventure d'un mari, Nigaudin de nom et de fait, auquel sa femme a donné un enfant au bout de quatre mois et demi. Roger lui démontre qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat.

> Qu'est-ce qu'il me lanterne?
> Ton enfant est produit à terme.
> A quoi bon tant faire de bruit?
> Quatre mois et demi de jour, autant de nuit,
> A neuf mois le total se monte.

C'est là une de ces plaisanteries qu'on a répétées à toute époque. Celui qui écrit ces pages l'a entendue bien des fois en Italie; peut-être vit-elle en France et se trouve dans quelque recueil de folklore.

Les exploits de Roger eurent évidemment beaucoup de succès à l'hôtel de Bourgogne, car l'année suivante (1664) Regnard se plongea de nouveau dans le moyen âge. Il composa, cette fois, à lui seul, la *Naissance d'Amadis*, inspirée du roman d'*Amadis des Gaules* de l'Espagnol Montalvo, traduit en français par Herberay

des Essarts et non sans quelque souvenir musical de l'opéra de Quinault, du même nom.

Il va sans dire qu'il s'agit d'une parodie assez amusante avec l'intervention d'un *deus ex machina* qui sauve Perion et sa belle.

La collaboration de Regnard et de Dufresny recommence dans *La foire Saint-Germain* (26 décembre 1695), pièce amusante, variée, vraie comédie à tiroir, où l'on assiste à toutes les scènes qui peuvent se passer à une foire et où l'on rencontre tous les personnages que le tapage des tambourins, des trompettes et des cris des marchands peut rassembler. Ce qui constitue, partant, le caractère de cette bluette c'est la vie animée d'une foire, et il faut rappeler que la même donnée avait été exploitée quelques mois avant par Gherardi lui-même, dans la seule pièce due entièrement à sa plume : *Le retour de la foire de Bezons* (1er octobre 1695). Les deux comédies ne se ressemblent d'ailleurs que dans leur caractère général et dans les débuts. « Des chemises, des cravates, des caleçons, des torchons, Messieurs », crie-t-on dans la pièce de Gherardi et plus loin : « des biscuits, de la limonade, des macarons, du café, du chocolat, de la glace ». Le pauvre Pasquariel est étourdi de cette exhibition et ne sait plus de quel côté se tourner.

Arlequin dans *La foire Saint-Germain* assiste au même charivari : « Des robes de chambre de Marseille. Venez voir ici de très belles chemises de Hollande. Des robes de chambre à la mode. Des bonnets à la Siamoise. Du fromage de Milan »; et Mezzetin pousse lui aussi son cri assourdissant : « des ratons tout chauds, des oranges de la Chine ». L'intrigue de la pièce de nos collaborateurs est bien simple. Une jeune fille, aidée des zanni et de son amoureux, déjoue les projets de son tuteur, qui voudrait l'épouser. C'est le vieux sujet tant de fois répété jusqu'à Don Bartole et à la belle Rosine du *Barbier de Séville.*

La Bouche de la vérité, qui prouve la vertu des femmes et qui forme la scène principale de la pièce, est empruntée à la tradition populaire.

Arlequin, *à Colombine lui montrant la statue.* — Mettez votre main dans la bouche de la vérité, si vous êtes aussi fille que vous le dites elle répondra à votre demande, mais si vous n'êtes qu'une demi-fille, elle vous mordra si fort qu'elle ne vous lâchera peut-être pas de dix ans.

Colombine est bien sûre de son innocence, mais malgré cela elle craint « cette gourmande de bouche » qui remue, comme si elle voulait la mordre. Le Docteur vient lui aussi consulter la Bouche de la vérité, pour savoir s'il doit se marier oui ou non. Ce n'est

pas la première consultation que fait ce bonhomme, digne émule de Sganarelle.

Arlequin met sur la tête du docteur le bonnet de la Bouche : « Voilà un bonnet qui ne s'est jamais trompé en sa vie, s'il change de coiffure sur votre tête, c'est que vous serez coiffé à la moderne ». Le Docteur est plus courageux que Colombine, et le bonnet se transforme sur sa tête en croissant.

Cette Bouche de la vérité et ce bonnet révélant le futur appartiennent à la grande famille des thélesmes, qui découvrent la honte des femmes et des maris. La *bocca della verità* était considérée en Italie comme une invention de Virgile, de ce Virgile que la légende du moyen âge avait transformé en magicien enchanteur. Nous n'avons qu'à renvoyer à l'ouvrage si intéressant de M. Comparetti[1]. Selon un récit de l'époque, dit l'éminent critique, Virgile aurait fait bâtir à Rome un grand buste de pierre dont la bouche était ouverte.

Les personnes qui devaient ou voulaient donner des preuves de leur chasteté ou de leur fidélité conjugale n'avaient qu'à introduire leur main dans cette bouche qui croquait sans pitié les impurs et les adultères. M. Comparetti expose comment ce récit mêlé à un autre d'origine orientale a pu circuler en Europe, arrivant jusqu'aux *Nuits facétieuses* de Straparole; il suffit pour nous de constater ici que Regnard n'est pas allé certainement fort loin pour le retrouver et que La Fontaine avait déjà tiré une comédie, après en avoir tiré une nouvelle de la *Coupe enchantée* de l'Arioste, autre légende du même cycle pour laquelle on peut consulter l'œuvre magistral de M. Rajna[2]. » Arlequin dans cette *Foire* se déguise en « lingère, du Palais » et paraît « habillé moitié en homme et moitié en femme ». C'est de la sorte qu'il se moque de Mezzetin qui ne sait à quel sexe il a affaire. Ce déguisement et ce qui s'ensuit avait été déjà exploité par Poisson dans son *Poète basque* (1668). C'est le rôle de Godenesche.

Mais *La foire Saint-Germain* renferme aussi d'autres éléments comiques, empruntés à Molière et déjà exploités par notre écrivain. Ce monsieur Nigaudin de Pont-l'Évêque qui vient à la foire rechercher celle qu'il aime et dont tout le monde se moque est un des descendants de monsieur de Pourceaugnac et Arlequin joue auprès de lui le rôle de Sbrigani.

Plus loin, Arlequin se déguise en « empereur du cap verd », mais

1. *Virgilio nel medio evo* per Domenico Comparetti, 2 vol., 1872, Livourne, vol. II, p. 120.

2. *Le fonti dell' Orlandi furioso* 2e édition.

ici outre le souvenir du *Bourgeois gentilhomme*, il y a peut-être, celui de *Pantagruel*.

Arlequin est entouré de perroquets, de serins, de geais, de paons, etc., et tous ces oiseaux parlent, disputent, comme dans la pièce d'Aristophane imitée par Pierre Le Loyer au XVI^e^ siècle dans sa *Néphélococugie*, ou dans le roman de Rabelais.

La dernière pièce que Regnard donna en 1696 à la troupe de Gherardi et cette fois encore en collaboration avec Dufresny n'est qu'une parodie, dans le goût de celles que nous venons d'indiquer. Dans *Les momies d'Égypte*, Cléopâtre sort de son tombeau pour se prendre de bec avec Marc-Antoine. Et ici encore un bonhomme avant de se marier consulte des Égyptiennes et des momies, de même que Panurge, Sganarelle, ou ce Docteur coiffé du bonnet de la Bouche de la vérité.

Le *Carnaval de Venise* de notre écrivain a été joué par l'Académie royale de musique, au mois d'avril 1699. C'est un ballet en trois actes et un prologue, dont Campra avait composé la musique et qui appartient évidemment au théâtre italien de Regnard.

La source directe de cette pièce qui a bien l'air d'être italienne échappe à nos recherches. On sait qu'en carnaval, dès le temps de Molière, on donnait souvent des pièces de ce genre. En 1690 on a, par exemple, un *Carnaval de Venise* de Dancourt, plusieurs bals de l'époque se rapportent aux plaisirs de la saison de la folie[1], mais l'intrigue de la pièce, cette vengeance d'une femme jalouse, qui rappelle les *Marrons du feu* d'Alfred de Musset, nous ne l'avons retrouvée nulle part. L'intermède de *Orfeo nell' inferno* est une opérette italienne, que Regnard s'est borné à traduire. L'italien de cet intermède n'est pas certainement élégant, mais la plume qui l'a écrit ne devait pas être française.

Un autre *Divertissement à mettre en musique*, sans date, et qui développe un détail du *Carnaval de Venise* (ce divertissement retrouvé dans les papiers de notre écrivain était peut-être destiné à l'Académie royale) paraît mettre en action deux chapitres du *Pantagruel* de Rabelais. « Une troupe de joueurs, dit Regnard, dont douze habillés comme les figures des cartes : Rois, Dames et Valets, conduits par la fortune, dansent et marchent sur la scène » et leur danse reproduit un jeu de cartes ou mieux encore d'échecs. Et Rabelais, dans son *Pantagruel* : « (Elles) avaient une d'entre elles portant un habit de Roi, une autre mise en Reine, deux en garde du Roi ou de la Tour, deux muets ou deux secrétaires,

1. Cf. Victor Fournel, *Les Contemporains de Molière*, 2 vol.

deux cavaliers, et les huit autres costumés magnifiquement[1] ». Il est évident que Regnard connaissait les aventures du roi géant et de Panurge, mais il se peut aussi que cette danse allégorique se soit présentée à son esprit, indépendemment de l'œuvre de Rabelais. Dans ces questions de sources il y a toujours une part à faire au hasard.

(*A suivre.*) P. Toldo.

1. Rabelais (*Pantagruel*, V, 23, 24) avait à son tour emprunté ce sujet au *Polifilo* de Fabrizio Colonna. Cf. ce que j'en dis dans mon étude sur *L'Arte italiana nell' opera di Francesco Rabelais*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und litteraturen*, vol. C., fasc. 112, 1897.

CHRONOLOGIE ET VARIANTES DES POÉSIES DE PIERRE DE RONSART

(*Suite* [1].)

La critique des textes français est de plus en plus à l'ordre du jour : le souci de la vérité historique fait plus que jamais sentir la nécessité d'établir l'expression primitive ou définitive de la pensée de nos auteurs, et l'on s'est livré avec un goût très vif depuis plusieurs années, mais surtout ces temps-ci, à l'étude de ces deux questions : celle des corrections apportées par les écrivains aux éditions successives de leurs œuvres, et celle des altérations de texte commises par des imprimeurs maladroits ou par des éditeurs posthumes, exécuteurs testamentaires plus ou moins scrupuleux. Bossuet, Pascal, Montaigne, Fénelon, Bourdaloue, Victor Hugo, Diderot, Chateaubriand ont donné lieu à de savantes études de ce genre, que la *Revue d'histoire littéraire* a publiées in extenso, ou dont elle a rendu compte. Au mois de septembre dernier le *Temps* publiait une série de notes d'un intérêt semblable,

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° de janvier-mars 1902, p. 29 à 87. Qu'on nous permette de signaler dès maintenant quelques *errata* importants qui se sont glissés dans le premier article de cette série :

Page 47, 2e ligne, il faut lire : les chiffres arabes indiquent la place du vers...

Page 67, ode XVII du livre I, stro. *p*, vers 4, il faut lire :

Et le *haut* sapin des *montaignes*.

On aurait pu croire que c'était le mot *Et* qui rendait le vers faux, puisqu'il doit être heptasyllabique; on aurait pu d'autant mieux s'expliquer sa présence que le vers 4 des deux strophes précédentes commence également par *Et*. Mais Ronsart a fait savoir dans les *errata* de l'édition princeps que c'est le mot *haut* qui est de trop.

Page 71, dernière ligne des notes, il faut lire : livre I, ode VI, épode 3.

Page 75, note 4, j'ai pris dans le mot *enuis* l'*u* consonne pour l'*u* voyelle. Il faut lire ainsi le vers 5 de la stro. *f* de l'ode VII :

Envis a quité la place....

Ronsart a voulu dire que l'hiver a, *bien à regret*, cédé la place au printemps. *Envis* vient de *invitus*. On n'employait pas ce mot seulement dans la locution prépositive *envis de* (Cf. Bl. I, 209, *envis de* mon cœur); il était aussi adverbe; ex. de Mellin de Saint-Gelais :

C'est malgré moi, certes, et bien *envis*.

Ronsart à partir de 1555 ne le conserva que dans la locution prépositive.

Page 85, ode XXVI du livre II, stro. *l*, vers 3, il faut lire :

Dévestit l'horrible peau.

relatives aux textes de Lamartine, de Musset, de Montaigne[1]. Enfin M. Albalat a fait dans la *Revue bleue* du 13 et du 20 décembre 1902 une étude sur « le travail du style dans G. Flaubert », et dans la *Revue de Paris* du 1er février 1903 une étude analogue sur Chateaubriand[2]. Les historiens de la littérature ne peuvent se passer de ces documents et témoignages, s'ils veulent porter des jugements décisifs en toute sûreté de conscience. Il nous semble donc opportun d'indiquer tout de suite, avant de reprendre la chronologie et les variantes des œuvres de Ronsart, quelques-unes des erreurs qui ont défiguré ses vers, ou plutôt de continuer la liste de celles que nous avons déjà relevées dans le n° de janvier 1902[3].

Je renvoie à l'édition des *Œuvres de Ronsard* de P. Blanchemain. On doit adopter comme texte authentique donné par une ou plusieurs éditions du XVIe siècle, les passages suivants :

Tome I, p. 12, sonnet XVIII :

Un *col* de neige, une gorge de lait,
Un cœur ja meur en un sein verdelet...

C'est la leçon de l'édition princeps (1552), et non pas *cœur*, faute d'impression amenée par le mot qui est au dessous de *col*. En 1584, on lit également : Un *col* de neige.

Id., p. 31, sonnet LII :

Il arrondit de mes affections
Les petits corps *en* leurs perfections.

C'est la leçon de l'édition princeps (1552), et l'on doit s'y arrêter, car celle de Blanchemain : *et* leurs perfections, n'offre pas de sens.

Id., p. 45, sonnet LXXVII :

Tu ne devois, Helene, en marchant dessus eux
Leur écrazer les reins, *mais* en perdre la race.

Blanchemain en substituant *et* à *mais* a fait un contresens; la preuve en est dans le contexte et dans le commentaire de Muret[4]. En 1584 on lit : *mais* en perdre la race.

1. Cf. nos du 5 et du 7 septembre, et le *Petit Temps* du 14 septembre.
2. Plus récemment encore (mars) M. Albalat a publié et discuté dans la *Revue universelle* les corrections du manuscrit original du *Télémaque*, et dans la *Revue des Revues* celles d'un exemplaire de la *Chartreuse de Parme*.
3. Cf. p. 33 à 36, et note 1 de la page 36.
4. « Il dit qu'Hélène ne devait pas seulement froisser l'épine du dos aux serpens, *mais* en perdre du tout la meschante engeance. »

Id., p. 62, sonnet CX :

Je ne veux point en la playe *de tente*
Qu'Amour me fit, pour avoir guarison,...

C'est la leçon de l'édition princeps (1552) ; celle de Blanchemain, *de tante*, conservée par Marty-Laveaux (t. I, p. 52) d'après l'édition 1584, peut dérouter les lecteurs. Ronsart a voulu dire : Je ne veux pas que l'on sonde *à l'aide d'une tente* la plaie que l'Amour me fit, je ne veux pas guérir. On appelait *tente* un faisceau de charpie, de forme allongée, qui servait de sonde (cf. *Dictionnaire* de Godefroy, Supplément). Ce mot a été omis dans le *Lexique de Ronsard*, de Mellerio, et dans la *Langue de la Pléiade*, de Marty-Laveaux.

Id., p. 111, sonnet CXCVI :

En l'œil humide alloit baignant son aisle
Puis en l'ardent ses plumes il séchoit.

C'est la leçon de l'édition princeps (1552). Blanchemain, qui écrit *en l'ardant* entre deux virgules, a fait un contresens ; le poète a voulu dire que l'Amour séchoit son aile dans l'œil brûlant de sa maîtresse, après l'avoir baignée dans l'autre œil, qui était humide. En 1584 on lit également sans virgules :

Puis en l'ardant ses plumes il séchoit

Id., p. 111, même sonnet :

L'un dans les miens darda tant de liqueur,
Et l'autre après tant de flammes au cœur
Que *pleurs* et feux depuis l'heure je verse.

C'est la leçon de l'édition princeps. Celle de Blanchemain, *fleurs et feux*, n'offre aucun sens, ou du moins ne répond pas au contexte.

Id., p. 112, sonnet CXCVII :

Mon dieu, quel deuil et quelles larmes *sainctes*
Et quels soupirs ma dame alloit formant,...

C'est la leçon de l'édition princeps (1552). Celle de Blanchemain, *larmes feintes*, n'offre aucun sens, ou du moins ne répond pas au contexte; pourtant Marty-Laveaux (t. I, p. 97) a reproduit cette faute d'après l'édition 1584[1].

1. Signalons encore dans le tome I de Blanchemain, aux premiers vers de la page 114, deux fautes d'impression assez graves. Le sens commun et l'édition princeps (1552) demandent qu'on lise :

Comme on souloit si plus on ne me blasme

et :

Je t'en rends grace, heureux trait de ces yeux.

Enfin à la page 393, 2e vers du sonnet X, il ne faut pas de virgule après *es*

Tome II, p. 34, épode 6 et strophe 7 :

Celuy qui en peu de vers
Estraint un subject *divers*
Se met au chef la couronne :
De ceste fleur que voyci,
Et de celle, et celle aussi,
La mouche son miel *façonne*

Strophe 7 :

Diversement. O Paix heureuse...

Telle est la leçon, des éditions de 1552 et 1553 (Cinquième livre des *Odes*); elle semble bien être la bonne, si l'on examine tant soit peu la suite des idées et si l'on songe que l'enjambement d'une triade sur la suivante est fréquent chez Pindare. La faute d'impression qui consiste à mettre un point après *façonne* et une virgule après *Diversement* apparaît pour la première fois dans l'édition de 1560; depuis lors elle a toujours été reproduite.

Id., p. 169, 3e strophe de l'ode à Rémi Belleau :

Si tu veux monter au *troupeau*
Des Muses, desur leur montaigne;

C'est la leçon de toutes les éditions du XVIe siècle, et la seule acceptable.

Id., p. 172, 6e vers :

Que ta *faveur* royale aille un jour commandant

et non pas : *ta fureur*, qui est un non-sens. On lit en 1555 : que ta sainte faveur...

Id., p. 178, 4e strophe :

Pour le delay de *son* estre
D'autant plus grand il doibt estre
Que le reste de *tes* fils.

C'est la double leçon de l'édition princeps (1555). Le texte de Blanchemain, *ton estre* et *tels fils*, contient deux non-sens.

Id., p. 180, 4e strophe :

Eut bruslé *sa* peau mortelle.

C'est le texte de l'édition princeps (1555); celui de Blanchemain, *la peau*, n'offre pas de sens.

Id., p. 274, dernier vers, il ne faut pas de virgule après le mot *fleu-*

teinte. Voici le sens du passage : La mort m'ayant séparé de l'objet de mon amour, je chantais et la disparition de l'étincelle qui m'avait si longtemps brûlé, et la suppression de la corde qui m'avait si longtemps lié.

rettes. La leçon de Blanchemain fait croire que *Mars* est ici le dieu de la guerre, alors que c'est le nom d'un mois. Les *fleurettes de mars* sont les violettes blanches ou d'un bleu pâle (cf. Bl. I, 173; II, 342).

Id., p. 295, strophe *a*, 3e vers :

Te rendroient tes Gaules loyales...

C'est la leçon de toutes les éditions contemporaines de Ronsart. Le vers de Blanchemain est faux par la suppression de *Te*.

Id., p. 360, strophe *a*, 3e vers :

Et l'amenant me vint dire :...

C'est la leçon de toutes les éditions contemporaines de Ronsart, et non pas *En l'amenant*, qui est une faute d'impression.

Id., p. 477, 26e vers :

Disant ces mots je suivy
Ses pas, *tant que je me vy*
Dans la chambre de Cassandre.

C'est le texte de 1554 (*Mélanges*) et de 1560. Supprimé en 1584 ainsi que toute l'ode, il fut mal réimprimé par les éditeurs posthumes des « pièces retranchées », y compris Blanchemain et Marty-Laveaux (t. VI, p. 128), dont la leçon, *autant que je vy*, n'offre aucun sens.

Id., p. 483, dernier hémistiche : ... et *si* n'ay que trente ans (texte de 1560 et 1567); et p. 484, 5e vers : Mais quelle récompense *auray*-je (texte de 1560 et 1567) [1].

Tome IV, p. 116, dernière strophe :

Aux rais *cornus* de la Lune.

C'est le texte de toutes les éditions contemporaines de Ronsart; soit lecture hâtive de ces éditions, soit faute d'impression, Blanchemain a substitué *connus* à *cornus*. Dans la même strophe il

1. Signalons encore au tome II de Blanchemain cinq fautes d'impression qui ont leur importance :

P. 91, dernier vers, il faut lire : *par* neuf fois, comme dans les éditions de 1552 et de 1584.

P. 230, 16e vers, il faut lire : *ces* peintures.

P. 255, dernière strophe, il ne faut pas de virgule après : *qui s'ennuye*.

P. 338, 9e vers, il faut lire : *je* suivrai, comme dans les éditions de 1552 et de 1584.

P. 373, 5e strophe, il faut lire :

L'amour duquel je me *repans* (= repens).

On en trouvera quelques autres dans l'exposé qui suit des variantes de 1550 : la plus grave est celle de la p. 443 du tome II (ode *A son livre*, 5e strophe, vers 2) où il faut lire :

Dessus ton *espaule* large (au lieu de : ton *espace*).

faut supprimer les deux points que Bl. a placés après le mot *Dryades*.

Id., p. 118, 1er vers :

Il le *sera* sans qu'il ronge...

Ce texte, qui est celui du XVIe siècle, est devenu dans Blanchemain : Il le *fera*, par suite d'une lecture hâtive ou d'une faute d'impression (cf. t. II, p. 32, vers 14, où on lit en 1552 et 1553 : Et là, *sera* leur demourance).

*
* *

Reprenons maintenant la chronologie et les variantes des *Odes* où nous les avons laissées. Nous rappelons que chaque titre de pièce est suivi de la référence à l'édition des *Œuvres de Ronsard* publiée par Blanchemain; que les mots et les vers en italiques sont les leçons de l'édition princeps des *Odes* (janvier 1550) qui diffèrent du texte adopté par lui; que les chiffres arabes indiquent la place du vers dans la strophe; enfin que les notes contiennent, entre autres remarques historiques, critiques et philologiques, les principales raisons qu'eut le poète de modifier ultérieurement son texte.

TROISIÈME LIVRE DES ODES

DE PIERRE DE RONSARD VANDOMOIS

I. A Charles de Pisseleu, evesque de Condon (cf. Bl., II, 223).

Strophe *a*. 1. D'ou vient cela (*mon Prélat*) que les hommes...

c. 2. *Marchant hardi, ores pour étonner*
Le camp Anglois de menassans alarmes,
Or pour l'assaut à Boulongne donner[1].

f. 1. L'un suit la cour et les *grans dieus* ensemble,
Si que *son chef* au ciel semble toucher;

1. Cette variante importante de la strophe *c* a été publiée par M. l'abbé Louis Froger (*Premières poésies de Ronsard*, p. 93); il donne la raison du changement que le poète fit subir à ces vers, à savoir leur caractère d'actualité. — Quant à Blanchemain, il donne comme étant de 1584 une variante qui n'est autre que celle de 1550, et encore un peu écorchée. La mention de l'assaut de Boulogne disparaît dès 1555; voici la vraie variante de 1584 :

Si qu'en sa peau ne scauroit séjourner
Sans bravement attaquer les allarmes
Et tout sanglant au logis retourner.

g. 4. *Du jour tardif* la longueur accoursist.
h. 2. Du conseiller *le sac au poin portant*
Et la révant atend que monsieur sorte
Pour lui donner *le bonjour en sortant*[1].
j. 4. Souffle en deus *jours* le meilleur de son bien[2].
k. 4. *Vouloir* par art *leur* chemin limiter.
n. 1. *Aussi el'* m'aime et par les bois m'amuse[3].
o. 2. Pour prestre *sien* baptisé de sa main...

II. Hinne[4] a Saint-Gervaise et Protaise[5] (cf. Bl., V, 267).

Strophe *d.* 2. *Erre en* la troupe gracieuse
Des loups, et *si n'a crainte d'eus.*
Ce jour les villagois vous *chomment*
Et oisifs par les prez vous *nomment*
Leur douce espérance tous deus.
e. 5. *Et nous sauvez de toute* oppresse,
Cétte (sic) *an, et l'autre et l'autre* encor.

III. A Phebus lui vouant ses cheveus (cf. Bl., II, 413)[6].

1. Dans ces trois vers, homophonie désagréable, qui disparaît dès 1555.
2. Les variantes des stro. *h* et *j* ont été publiées par M. L. Froger (*op. cit.*, p. 75).
3. Licence de versification, évitée ici après 1535 seulement; ailleurs Ronsart la supprima dès cette année-là (cf. *Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 49, 57, 61, 65, 66, 77, 81, 84; et *infra*, *passim*).
4. Cet *hymne* est rangé parmi les *Odes* en 1550, 1555 et 1560 uniquement parce que c'est une pièce strophique. Au-dessous du titre on lit en 1550 : *Ode 2* (cf. *Rev. d'hist. litt.*, janvier 1902, p. 80, note 6).
5. Textuel. Ce sont les patrons de l'église de Couture, pays natal du poète. L'*assemblée* de ce bourg a lieu encore le jour de la fête patronale, le 19 juin. L'ode en question, l'une des très rares pièces inspirées à Ronsart par le christianisme, a donc une saveur toute locale.
6. Cette pièce n'est pas faite de strophes (du moins en apparence), mais de vers isométriques à rimes suivies; et pourtant elle est rangée parmi les *Odes*. C'est que, s'il suffisait qu'une pièce fût en système strophique pour être rangée parmi les odes (comme le prouvent l'*épitaphe* de François de Bourbon, les *hymnes* à Saint-Gervais et à la Nuit), Ronsart ne pensait pas que ce fût une condition nécessaire. A ses yeux une ode était avant tout un chant; or, pour pouvoir être mise en musique et chantée, une poésie ne devait pas nécessairement être strophique. Etant donnée une pièce isométrique à rimes suivies, il suffisait pour qu'elle fût ode qu'elle déroulât toutes ses rimes sur le modèle des 4 premiers vers, c'est-à-dire d'après l'une des combinaisons initiales que voici : mmm^2m^2 (c'est le cas pour la pièce qui nous occupe) ou fff^2f^2; *mmff* ou *ffmm*. Si l'on remarque d'autre part que l'absence de forte ponctuation n'a jamais empêché la division strophique, on verra que toute ode isométrique à rimes suivies pouvait ainsi, théoriquement au moins, être divisée en quatrains, bien qu'en apparence elle fût astrophique (tout comme les odes d'Horace en vers asclépiades). — Mais, dira-t-on, le nombre de ses vers n'était pas toujours divisible par quatrains. — Dans ce cas, le poète ne voyait aucun inconvénient à la terminer par une demi-strophe, comme il s'en rencontre couramment dans les poésies lyriques de la première moitié du XVI^e^ siècle (voir par ex. le psaume XVI de Cl. Marot, *Je t'aimeray en toute obéissance*). Au reste il faut reconnaître que Ronsart préférait de beaucoup les odes à divisions strophiques réelles et bien apparentes; les odes isométriques à rimes suivies sont l'exception chez lui : le recueil de 1550 n'en contenait que six sur cent sept pièces lyriques,

Vers 10. En a *désiré* la moitié
Pour s'en orner, mais *tu* ne veus
(*O l'honneur des crespes* cheveus),
Que rien l'on t'aille presenter
Dont quelqu'un se puisse vanter.
C'est toi, qui n'as *point* dédaigné...
Vers 24. *Que leur collège* s'assembla
Et que Caliope aus beaus yeus
M'acointant sur toutes le mieus...

De plus, le vers 22 : *Car sus le bord je m'endormi*, manque dans l'édition princeps.

IV. A Maclou de la Haie, sur le traité de paix fait entre le Roi François, et Henri d'Angleterre, 1545[1] (ch. Bl., II, 459).

Ode supprimée dès 1555. Blanchemain en a reproduit exactement le texte, sauf en ce qui concerne la division strophique[2], ce vers de la strophe finale

Secoure[3] aus vens *ores* tu dois...

et l'orthographe, dont voici les principaux spécimens : *tens* = *temps*, *dous*, *oblivieus*, *envieus*, *au paravant*, *deffendue*, *s'esjouir*, *je di*, *indontés*, *Espaigne*, *baigne*, *costés*, *piques*, *ici*, *joie*, *oscur*, *ranc*, *lis*, *épendues*, *je hai*, *depesche*, *vitement*, *donq*, *luc*, *parmi*, *Zephire*, *folatre*, *Madelaine*, *aus vens*, *saige*, *vraiment*.

V. A Madelaine aiant mari vieillart (cf. Bl., II. 414)[4].

et encore trois d'entre elles étaient rejetées dans le *Bocage* « sous autre nom que d'odes » (cf. Bl., II, p. 10) parce qu'elles violaient la règle du quatrain initial que nous avons énoncée tout à l'heure (cf. *infra*, nos III, IV et IX du *Bocage*).

1. Il s'agit du traité d'Ardres, qui fut signé en janvier 1546 (*n. st.*). 1545 est la date officielle, celle de l'ancien style. Marty-Laveaux a reproduit ou laissé passer une faute d'impression, en la datant de 1544 au tome VI de son édition, p. 111.

2. Les strophes sont des huitains en 1550. Cette ode ayant été supprimée dès 1555, sur quoi Blanchemain s'est-il fondé pour la diviser en quatrains? Et pour changer le vers 6 de la strophe finale, qui était excellent? Sur un texte maladroitement remanié par l'un des éditeurs posthumes qui entreprirent de réimprimer les « pièces retranchées » (Soubron, Lyon, 1592; N. Buon, Paris, 1609); la revision qu'il fit de ce texte fut loin d'être attentive, quoi qu'il en dise dans l'*Avertissement* de son édition, t. I, p. VII.

Même réponse doit être faite à une question analogue que j'ai posée au sujet de l'ode XV du livre II (*Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 79).

3. Ce n'était pas une faute d'impression pour *secouer*, car *secouer* eût donné au vers un pied de trop. C'était une forme de l'infinitif, qui primitivement s'écrivait *secorre*, et d'où vient le participe *secoux*, *secouse*, employé couramment encore à l'époque de Ronsart pour *secoué*. Un siècle après, *secoure* et *secoux* sont considérés, ainsi que *deschaux*, comme des « mots de frontière » qui ne sont plus en usage.

4. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées*. En 1584 Ronsart l'a conservée la VII[e] du livre III. La Madelaine de cette ode est probablement la même que celle qui est nommée dans l'ode précédente.

Strophe *a*. 3. *D'Hyacinthe, Europe* et encores...
b. 1. *Semblent indinnes* de la peine
Dont tu exercites tes dois [1];...
e. 4. Un vieillart *d'ans recreu et* las [2]...

VI. A la fontaine Bellerie (cf. Bl., II, 208) [3].

Strophe *a*. 1. *Argentine* fonteine vive
De qui le beau cristal courant
D'une fuite lente et tardive [4]
Ressuscite le pré mourant,...
c. 1. *A tout jamais* puisses tu estre
En *honneur et* religion [4]...
d. 1. *Et la lune d'un œil prospère*
Voie *les bouquins amenans*
La Nimphe auprès de ton repaire
Un bal sur l'herbe demenans [5],...

VII. A Maistre Denis Lambin (cf. Bl., II. 208) [6].

Vers 4. *Est seulement* ramentevoir :
Vers 7. Car *veritablement* depuis...

En outre, il n'y a pas de points de suspension après le vers final.

VIII. Epipalinodie (cf. Bl., II, 209).

Strophe *a*. 4. *Une chaleur le cueur* me point...
b. 2. *Hercule quand* il la toucha
N'égale point la flame mienne
Ne tout le feu que rote en haut [7]
Bouillonnante en soi d'un grand chaut...
d. 3. *En* sifflant mon âme épovantent.
6. *Les verges dont ell'* me tourmantent [8].

1. Hiatus, mot savant des rhétoriqueurs et allitération, évités dès 1555.
2. Hiatus et remplissage par adjectifs synonymes, *idem*.
3. Blanchemain a fait imprimer parmi les *Odes retranchées* l'ode dont nous donnons le texte primitif ici, et qui n'est qu'une variante. Pour cette erreur, voir *Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 32, note 2, et p. 82, note 1. Ce sont les éditeurs posthumes, Soubron (Lyon, 1592) et Nic. Buon (Paris, 1609) qui l'ont commise les premiers.
4. Remplissage par synonymes, évité dès 1555.
5. Rimes lourdes remplacées en 1555 par les rimes légères et sonores *val* et *bal*.
6. Cette ode est simplement en vers isométriques à rimes suivies, sans division strophique apparente. Cf. *supra*, ode III du livre III, note.
7. Le mot *roter* passe pour vulgaire dès 1555. Ici Ronsart le conserve encore en 1555, parce qu'il a le sens figuré, mais il le supprime dans d'autres passages. Cf. *infra*, liv. III, ode XVIII, stro. *d*.
8. Licence de versification qui disparaît ici seulement après 1555. Cf. *supra*, liv. III, ode I, stro. *n*.

e. 6. Dedans *la mare* de tristesse...
g. 3. Affin de *ravaler* ton ire;
h. 6. L'usage de *sa* veue encore.
i. 1. Tu peus *helâs* (*Denise*) aussi...
4. Rechante tes vers, et *mes* trais
Que tu as en cire portrais[1]...

IX. Hinne à la nuit (cf. Bl., V, 268)[2].

Strophe *a.* 1. Nuit, des amours ministre et *sergente* fidèle...
5. O *l'aimée*[3] des Dieus, mais plus encore aimée...
b. 1. Nature de tes dons *adore* l'excellence...
c. 1. Lorsque *l'amie main court par* la cuisse et *ores*
Par les tétins auquels (sic) *ne s'acompare encores*
Nul ivoire qu'on voie;
d. 6. Les *idoles* attaches[4].
e. 1. *Mai*, *si* te plaist[5] déesse une fin à ma peine...

X. De la venue de l'esté. Au seigneur de Bonnivet, evesque de Besiers (cf. Bl., II, 415)[6].

Strophe *a.* 1. *Ja-ja* les grans chaleurs s'émeuvent
Et presque les fleuves ne peuvent
Leurs peuples éscallés couvrir;
b. 6. Ces mois *tant pourboullis* du chaut[7]
c. 2. Des ménagers *renverse et* coupe...
d. 3. Des plats de bois, *ou* des baris,
Et, filant, marchent par la plaine
Pour aller *apâter* la peine[8]...
f. 3. Paist le bestail, *plustost* courant
Entre les fleurs Apollinées
Ou entre celles *du sang* nées
Du *bel Adonis en* mourant.
g. 1. *Au long des flancs* des belles ondes....

1. Hiatus évité dès 1555.
2. Même remarque que pour l'*Hinne à Saint-Gervaise*, *supra*, liv. III, ode II, note.
3. Participe substantivé, évité dès 1555, ainsi que les adjectifs substantivés (cf. *Rev. d'hist. litt.* janv. 1902, p. 68, 71, 72, 81, et *infra*, liv. III, ode X, stro. *h* et *passim*).
4. C'est-à-dire les *étoiles*. Var. publiée par M. Froger (*op. cit.*, p. 35, note 1).
5. Pour : *Mets*, *s'il te plaist* : *Si*, mis pour *s'il*, et *qui*, mis pour *qu'il*, se trouvent dans maints passages des éditions du XVI^e^ siècle. Cf. *supra*, ode XX du livre II, et *infra*, première pièce du *Bocage* (peut être aussi ode X du livre III, stro. *m*, 2^e^ vers).
6. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées*. En 1584, Ronsart l'a conservée la XI^e^ du livre III.
7. Provincialisme vulgaire, évité dès 1555.
8. Les var. des strophes *c* et *d* ont été publiées par M. L. Froger (*op. cit.*, p. 73-74), ainsi que celle de la strophe *g*.

h. 2. *Est* le souleil, et la sigale (sic)
Epand l'enroué de sa vois [1]...

i. 6. Cherchant *toujours le fond* des eaus.

l. 1. *Entre les bois* qui refreschissent...
6. *Son mari felon et* cruel.

m. 1. *Lors le pasteur* qui s'en estonne
S'essaie du flageol *qui* sonne
Amenuiser son accident [2].

n. 1. *Puis de toutes pars* il r'assemble...

o. 1. *Adonc* au son de *ses* musettes...

XI. Sur la naissance de François de Valois Dauphin de France, à la muse Caliope (sic). (cf. Bl., II, 212) [3].

Vers 9. Je crirai *des* vers non *tantés*
Et non sonnés de nul poète [4]...

Vers 14. *Alors qu'il a l'ame* remplie
De sa violente fureur [5].

Vers 23. *Et l'olivier*, et le laurier...

Vers 27. *De laquelle* il aura vaincu [6]
L'Espaignol et l'Anglois *parjure*
A *forger* des vers qui feront...

Vers 33. Qui le jour *dontait ses haineus* [7],
Et la nuit écrivoit *sa gloire*.

XII. A son livre (cf. Bl., II, 443).

Strophe *a*. 4. Et qu'un Hector *ne* foudroie
L'estomac *du* Grec soudard,

1. Participe substantivé, évité dès 1555. Cf. *supra*, liv. III, ode IX, stro. *a*.

2. *S'essaie amenuiser*, tournure considérée comme une licence de versification et évitée dès 1555, ainsi que le provincialisme *amenuiser* et le mot vague *accident*.

3. Après le titre, on lit : *Ode sans rime 11*. Elle est également sans strophes; mais l'alternance des terminaisons féminines et des masculines est observée d'un bout à l'autre. Cet essai remonte aux premiers mois de 1544 (n. st), le dauphin François étant né le 19 janvier de cette année-là. C'est le seul exemple de vers blancs qu'offrent les œuvres de Ronsart. (Cf. E. Pasquier, *Recherches de la France*, livre VII, chap. 7). — Sur cette naissance royale, cf. les vers de Marguerite de Navarre (Édition Franck, t. III, p. 205), l'églogue de Cl. Marot (Édition Jannet, t. I, p. 64) et le poème de Hugues Salel, dont parle M. Jacques Madeleine dans son ouvrage intitulé *Quelques poètes français à Fontainebleau* (Fontainebleau, 1900). C'est à Fontainebleau que naquit le premier fils de Catherine de Médicis, si impatiemment attendu depuis plus de neuf ans, et il est probable que c'est là que Ronsart a écrit ce *genethliacon*.

4. Remplissage par synonymes, évité dès 1555, ainsi que le mot *tenter* signifiant *essayer*. Cf. *Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 51, 56 et 70.

5. Pléonasme, *idem*.

6. Lourdeur du relatif, évitée après 1555 seulement. Cf. *Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 52, 59, 60, 62, 68, 72, 75, 85.

7. Hiatus, *idem*.

b. 1. Ne laisse pourtant *te* mettre [1]
En commun jour, car le mettre
Qu'en toi bruire tu entens
Ose assurer et promettre [2]...

d. 1. Les vers qu'il m'a pleu *d'élire*
Dessus les nerfs de ma lire...

e. 2. Dessus ton *épaule* large [3]...

XIII. A Janne impitoiable (cf. Bl., II, 213).

Strophe *a.* 2. *Par les dons* de Venus...

b. 2. *Tu* diras en tansant...

c. 2. *Ma pale joue n'est* ?
Hâ beauté semble à la rose vermeille
Qui meurt *si tost qu'ell' naist* [4].

f. 2. Déesse aux noirs *sourcis*...

XIV. A Joachim du Bellai Angevin (cf. Bl., II, 214).

Strophe *a.* 1. Nous avons *quelque fois* grand'faute
Soit de biens, soit de faveur haute
Comme l'affaire nous conduit [5];

e. 6. Cueilli les fleurs dans *leur* pourpris.

f. 2. *Outre l'Océan* sa sagette...

g. 1. *Bien que* ta *douce erreur* soit telle...

h. 2. Acorda la *guerre* ancienne
Des Géans de foudre couvers...
6. *Desus les ailes de mes vers.*

i. 3. Pour *l'engraver la haut* aus cieus [6]...

k. 1. Mais grosse *d'Apollon* enfante...
4. L'un *en beaus sonnets* la decore
L'autre *en haus vers*, et l'autre encore [7]
Sur les cordes du luc doré.

l. 3. *Si tu montres au jour* tes vers
Entés dans le tronc d'une Olive

1. *Ne laisse mettre*, pour *Ne laisse de mettre*, tournure considérée comme une licence de versification et évitée dès 1555. Cf. *supra*, même ode, stro. *m*.

2. Remplissage par synonymes, qui disparaît dès 1555.

3. C'est également la leçon des textes de 1555, de 1560, de 1567, 1571 et 1584. En 1567 et 1571 cette ode sert d'épilogue au livre V des *Odes*.

4. Licence de versification qui ne disparaît ici qu'après 1555. Cf. *supra*, ode I du livre III, stro. *n*.

5. *Affaire*, terme vague et impropre, évité seulement après 1555.

6. Hiatus, qui disparaît dès 1555. Le mot *engraver* est évité ici dès 1555, ailleurs seulement en 1560, et remplacé par *graver*, ou tout autre dissyllabe synonyme.

7. Dès 1555 Ronsart évite l'hiatus, et, pour ce faire, modifie du même coup le vers précédent.

Qui hause (sic) *sa perruque* vive
Jusque à l'égal des lauriers vers[1].

XV. De la convalescence d'un sien ami (cf. Bl., II, 216)[2].

Strophe *a*. 4. *Sus, qu'on face* un autel de terre
Puisque ores paier tu les veus,
L'environnant de verd lierre
Et de vervéne aus *saints* cheveus[3].
b. 3. Et Pluton qui n'*a point* apris...
7. Qui ja *nostre ami* tenoit pris.
c. 6. *Lesquelles après* se repaignent[4]...
d. 6. *Qui se monstrants au ciel descloses*
Le font mirer en leurs couleurs[5].
e. 5. Malade *comme* toi d'ennui...
f. 1. Mais quoi? si faut-il *que l'on* meure;
3. *Nostre* FRANCOIS veit bien la nuit.
Donc, tandis qu'on ne te menace
Et la mort boiteuse te *suit*...
7. Un euvre dinne de *son* bruit.

XVI. Le Baiser de Cassandre (cf. Bl., II, 486).

Strophe *a*. 3. Qui serrent, et ouvrent *ce* ris...
b. 1. Baiser *que j'estime, et* adore[6]...

1. Ces derniers vers prouvent que l'ode a été composée avant l'apparition de la première édition de l'*Olive*, c'est-à-dire avant le 20 mars 1549.

2. Cette ode est adressée à Louis Megret dès 1550; mais seul le 1er vers de la strophe *d* le prouve, car le titre n'est suivi d'aucune adresse.

3. C'est la leçon de toutes les éditions contemporaines de Ronsart. La verveine, considérée comme un fébrifuge et un aphrodisiaque, était pour les anciens une plante sacrée. Voir le poème d'un anonyme grec sur *Les Herbes*, dans les *Poetae bucolici et didactici* de la collection Didot, p. 170; en outre, Horace, *Odes*, I, 19, *Verbenas, pueri, ponite, thuraque*; *id.*, *id.*, IV, 11, *Ara castis Vincta verbenis*; Ovide, *Metamor.*, VII, vers 242 (Médée rajeunit le vieil Eson); Ronsart lui-même (Bl., V, p. 28):

Puis ayant sur le chef une couronne pleine
De myrique prophète et de chaste vervene...

et tome IV, p. 55 :

Ils se lavent trois fois de l'eau de la fontaine,
Se serrent par trois fois de trois plis de verveine...;

enfin on lit dans les *Epithètes françoises*, de Maurice de la Porte (1571) : « VERVEINE; chaste, grasse, chevelue, herbe sacrée; pource qu'on s'en sert grandement aux contre-charmes, et aussi que les Anciens en usaient en leurs sacrifices ».

C'est pour avoir perdu de vue le caractère religieux de cette plante qu'un correcteur maladroit (Galland ou Binet) aura remplacé en 1587 le mot *saints* par le mot *froids*, qui n'offre pas de sens satisfaisant. On ne peut s'empêcher de déplorer avec E. Pasquier (*Recherches de la France*, liv. VII, chap. 6, fin) que Ronsart mort ait été « exposé sous la juridiction de celui qui s'estimait bien honoré de se frotter à sa robe quand il vivait », et que ses œuvres aient été ainsi « regrattées » quand on les réimprima.

4. Lourdeur du relatif, évitée dès 1555.

5. Obscurité, tournure équivoque, *idem*.

6. Remplissage par un mot faible, qui disparaît dès 1555.

4. *Bruire le soupir de son* vent [1];
d. 1. Bouche d'*Amôme* toute pleine
Qui m'*engendres* de ton haleine
Un pré de fleurs *en* chaque part...
e. 4. *Ouvre* deus rans d'ivoire blanc,...
f. 3. *Qui ne vit que de vostre dous* [2]
Et du miel qui coulle de vous.

XVII. A Maclou de la Haie (cf. Bl., II, 218).

Strophe *a.* 1. *Et puis que l'orage est à son tour* revenu [3],
Si que le ciel voilé tout triste *est* devenu...
b. 7. Ce garçon insensé au plus *sages* (*sic*) d'ici...
c. 3. N'admire *les* faveurs qui ne dureront point...
7. Plus tost que les caillous *qui nous trompent* [4] *les* yeus...
d. 2. *Ne le past que donna* l'orgueil Aegyptien
Au Romain qui *fuioit l'antique sejour sien* [5].

XVIII. A Charles de Pisseleu, evesque de Condon (cf. Bl., II, 418).

Strophe *a.* 4. De quoi si bas je *composoi* [6]
Et n'*osoi*...
b. 1. *Un chacun* (*Charles*) qui s'efforce
N'a la force
De *vomir des* livres parfaits [7].
d. 3. A *roter un stile si haut*,
Ne propre à *reçenser* la peine
D'*erreurs* pleine
Du grec Ulysse fin et caut [8].
f. *Vos vertus, graces, et merites*
Seront dites

1. Ronsart supprime dès 1555 l'incorrection de la tournure : *dont* je sens bruire le soupir de *son* vent. Du même coup il évite le mot *bruire* (cf. *art. précédent*, p. 57, note 5) et l'homophonie désagréable en *ir*.

2. Adjectif substantivé qui disparaît dès 1555 (cf. *supra*, liv. III, ode IX, stro. *a*, et ode X, stro. *h*).

3. Coupe défectueuse, condamnée par Du Bellay (*Deffense*, liv. II, chap. 9, vers la fin : « la sentence est trop abruptement coupée »); disparaît dès 1555.

4. Terme impropre qui rendait l'hémistiche très obscur; *idem*.

5. Lourdeur par deux adjectifs placés, l'un avant, l'autre après leur substantif; *idem* (cf. *art. précédent*, p. 51, 75, 84).

6. Ces rimes en *oi* sont à cet endroit une vraie faute d'impression, que Ronsart corrigea dès 1555. Il fallait en effet des rimes féminines en *oie*. Pour la 1re personne du singulier de l'indicatif imparfait et du conditionnel présent, l'orthographe était, suivant les besoins de la versification *oie, ois* ou *oi*. Les exemples de ces trois formes abondent dans les œuvres de Ronsart, parfois dans la même pièce. Il s'explique à ce sujet dans son *Abrégé d'Art poétique* (Bl., VII, p. 333).

7. *Vomir*, terme impropre et vulgaire, qui disparaît dès 1555, ainsi que le mot *roter* de la strophe *d* (cf. *supra*, liv. III, ode VIII, stro. *b*).

8. Remplissage par adjectifs synonymes; disparaît dès 1555.

Par un Maclou mieus fortuné,
Ma petite lirique muse
Ne m'amuse
Qu'a l'humble vers ou je suis né[1].

XIX. A Cupidon paur punir Janne cruelle (cf. Bl., II, 219).

Strophe *c.* 1. Mais *le mal nonobstant*
D'amour dolente,
Demeure en moi *constant*
Et ne s'alente.
d. 1. Ce n'estoit pas *nous*, Dieu...
e. 3. *Mais* non pas moi, ne ceus...
f. 3. *Qui plus rit, quand de moi*[2]
Void que j'endure.
g. 3. *Repousse* en liberté...
i. 2. *Moins el' n'oit goute*[3].
Et plus je suis priant
Moins ell' m'écoute.
k. 4. *Coucher* à terre.
o. 1. Qui *la seur* alluma[4]...

XX. Aus mouches a miel pour cueillir les fleurs sur la bouche de Cassandre (cf. Bl., II, 419).

Strophe *b.* 1. Autour de *sa bouche* alenée...
7. *Autour des rommarins la* nés[5].
c. 2. L'*amôme* i est continuel...

XXI. Complainte de Glauce à Scylle nimphe (cf. Bl., II, 221)[6].

1. Cette strophe entière n'a été éditée ni par Blanchemain, ni par Marty-Laveaux. Seul, M. l'abbé Froger l'a reproduite dans ses *Premières poésies de Ronsard*, p. 88; mais la leçon qu'il donne pour le 5e vers : Ne *s'*amuse, n'est pas celle de l'édition princeps. Ronsart supprima dès 1555 cette avant-dernière strophe de son ode, soit qu'il ait trouvé le 2e vers incorrect, soit que l'allusion au poète Maclou de la Haye n'ait plus eu sa raison d'être, soit enfin que le ton lui ait paru désormais trop modeste.

2. *De moi*, rimant avec *delivre moi* et n'offrant pas un sens satisfaisant, est une faute d'impression pour *d'émoi*; elle existe encore dans l'édition de 1555. Nous en avons déjà signalé une analogue au livre II, ode III, stro. *d.*

3. Ronsart modifia ce vers dès 1555 parce que : 1° il est incorrect, le poète voulant dire *moins elle oit goute*; 2° l'expression *N'ouïr goutte*, faite sur le modèle de *Ne voir goutte*, est impropre et prosaïque; 3° ce vers fait double emploi avec celui qui termine la stro. *i*; sans parler de la licence de versification, qu'il supprimait du même coup ici, mais qu'il conservait au vers 4, ainsi qu'à la strophe *m.*

4. Obscurité mythologique, véritable énigme qui fut conservée dans l'édition de 1555, mais disparut dans la suite.

5. C.-à-d. *nés là* (sur la bouche de Cassandre).

6. A propos de la *Complainte de Glauce*, on lit cette note manuscrite, au premier feuillet de l'exemplaire de la Nationale : « La première ode que fit Ronsard suivant Cl. Binet (*Vie de Ronsard*) fut la Complainte de Glauce à Scylle, f° 96, ode 21. Il

Strophe *b*. 2. Voire son flot piteus qui *bruiant i* arrive...
d. 2. Me *vient* ardre au meilieu (qui l'eust creu !) de l'abime...
f. 5. *Une l'a voirement*, et en lieu de cela...
g. 1. *Et bien que tu sois Nimphe en ces rives*, si esse [1]...
4. *Thetys* pour effacer cela *qu'avoi* d'humain...
h. 4. Quand Scylle me dédaigne étant au *ranc admis*
De ceus qui par la mort ne leur est plus permis
De tromper leur fortune [2].

XXII. De feu Lazare de Baif, à Caliope (sic) (cf. Bl. II, 464) [3].

composa ensuite celle qu'il adresse à Peletier du Mans sur les beautés qu'il voudrait en s'Amie, f° 152... ». Cette note est fausse parce qu'elle s'appuie sur une affirmation fausse de Cl. Binet, reprise par Colletet sans contrôle. Voici l'affirmation du premier de ces biographes : « La première ode qu'il fit fut la Complainte de Glauque à Scille, et celle qu'il adresse à Jacques Peletier sur l'argument des beautés qu'il voudrait en son amie ; aussi ne sont-elles point mesurées ni propres à la lyre, ainsi que l'ode le requiert, non plus que quelques autres qu'il fit en ce même temps ». G. Colletet n'a fait que délayer cette affirmation de son « original » (*Vie de Ronsard*, publiée par Blanchemain, chez Aubry, 1855, p. 70, en tête des *Œuvres inédites de P. de Ronsard*). Les deux biographes ont fait une grave confusion : ils n'ont pas compris le passage de la préface des *Odes* de 1550 relatif aux pièces du 1er *Bocage* (cf. Bl., II, p. 10); ils ont confondu les odes très régulières dont la strophe initiale n'observe pas l'alternance des rimes *m.* et des rimes *f.*, avec les odes irrégulières dont les strophes subséquentes diffèrent de la strophe initiale par l'agencement et le sexe les rimes. La *Complainte de Glauce* est parfaitement « mesurée et propre à la lyre », chaque strophe étant identique à la strophe initiale quant à l'ordre des rimes de même sexe; la meilleure preuve, c'est que Ronsart ne l'a pas reléguée dans son 1er *Bocage*, et l'a toujours conservée parmi les *Odes*, même en 1584. On ne doit pas se fonder sur l'absence d'alternance des *m.* et des *f.* dans la strophe pour distinguer les odes par lesquelles Ronsart débuta, car il n'a observé cette alternance ni dans les odes pindariques, qui ne marquent pas ses débuts, ni dans un très grand nombre d'odes ordinaires et de chansons, dont la composition est postérieure à l'apparition de ses *Quatre premiers livres d'Odes*. La vérité sur cette question me semble être contenue dans ces lignes *imprimées* par Gabriel Buon, l'éditeur de 1560, qui ne fit ainsi qu'exécuter un ordre de Ronsart lui-même; on les trouve au deuxième livre des Odes (édition de 1560), en tête de l'*Ode à son Luc* : « Cette ode est la première que l'auteur ait jamais composée : et celle qu'il adresse à Jacques Peletier, celle de Gaspar d'Auvergne et de Maclou de la Haie, et la prière à Dieu pour la famine. Aussi ne sont-elles pas mesurées ni propres à chanter ». Ce sont les odes qui commencent ainsi : *Si autrefois sous l'ombre*; *Soyons constants*; *Puisque la mort*; *Quand je seroy*; *Ami l'ami des Muses*; *O Dieu des exercites*. On voit que la *Complainte de Glauce* n'est pas du tout mentionnée; or, entre une déclaration de Ronsart datée de 1560, et une affirmation de Binet datée de 1587 (et d'ailleurs nullement fondée) il n'y a pas à hésiter, il faut s'arrêter à la déclaration du poète.

1. Forme courante du temps de Cl. Marot, et encore à l'époque de Ronsart, pour *est-ce*.

2. Ces deux derniers vers contiennent une incorrection grammaticale tout à fait choquante, qui fut supprimée dès 1555.

3. Cette ode fut composée vers octobre ou novembre 1547, la mort de Lazare de Baïf ayant eu lieu très probablement en octobre 1547, d'après un acte authentique publié dans la *Revue historique et archéolog.* du Maine (année 1893, 2e semestre, p. 153), et cité par M. Lucien Pinvert, p. 88, note 1 de l'édition française de sa thèse latine sur Lazare de Baïf (Fontemoing, 1900). J'ajoute que A. de Baïf fixe lui-même à 1547 la mort de son père. Il avait, dit-il, quinze ans quand ce malheur le frappa; or, il est né en février 1532 (cf. 4e livre des *Poèmes*, Ode à Nicolas Vergèce, Candiot).

Ode supprimée dès 1555. Blanchemain en a reproduit exactement le texte, sauf l'orthographe : *Dieus*, *yeus*, *cétte*, *Caliope*, *vois*, *alentour*, *l'ierre*, *excellance*. En 1550, les sixains sont séparés par un large blanc qu'il a eu tort de ne pas conserver [1].

XXIII. A Anthoine Chasteigner abbé de Nantueil (cf. Bl., II, 225).

Strophe *b*. 4. Font *leurs* cours brevement.
f. 1. Naguere étoient desus la *vefve* arène...
g. 3. (Miracle étrange) on la *lui a veu* naistre [2].

XXIV. A Joachim du Bellai Angevin (cf. Bl., II, 465) [3].

Strophe *a*. 2. *Ça et la*, des peres vieus [4]...
c. 5. *Des contens l'heur et le* bien [5]...

De plus, les strophes, qui sont de huit vers, sont séparées par un large blanc, que Blanchemain a eu tort de ne pas conserver.

XXV. La defloration de Lede, à Cassandre, divisée par *quatre* poses (cf. Bl., II, 226).

PREMIÈRE POSE

Strophe *b*. 3. *De mes yeus tant* larmoiants...
d. 3. A *le ciel* abandonné
Son tonnerre et son orage [5];
e. 3. *Se laisse à l'*amour saisir [6]...
6. Et sa *déité* cachée...
f. 4. *Merveillable* se déqueuvre...
7. A l'arc qui *verse* les eaus...

1. Voilà une ode vraiment irrégulière et « impropre à la lyre »; car, en admettant avec M. Froger (*op. cit.*, p. 79) que Ronsart ait voulu l'écrire en système strophique double, il n'en reste pas moins vrai que la 3e strophe ne correspond pas à la 1re strophe pour l'ordre des rimes de même sexe. On peut donc s'étonner que le poète ne l'ait pas comprise au nombre des pièces de ce genre qu'il relégua dans le *Bocage* de 1550 « sous autre nom que d'Odes » (cf. Bl., II, p. 10). Ce fut un oubli, dont il s'aperçut trop tard, après l'impression de son recueil; même quand il voulut le réparer, il le fit sans mesure, puisqu'il supprima radicalement des éditions suivantes (même du *Bocage* de 1554) cette pièce de structure bizarre, l'unique hommage qu'il ait adressé à son protecteur, à son père intellectuel, à l'homme auquel il avait tant d'obligation! Le souci artistique l'emporta sur la question de sentiment. Il serait intéressant de savoir ce qu'Ant. de Baïf pensa de cette suppression...

2. Lourdeur et hiatus, qui ne disparaissent qu'après 1555.

3. D'après la dernière strophe, cette ode, comme la 14e du livre III, a été composée avant l'apparition de la 1re édition de l'*Olive*, dans l'hiver de 1548 à 1549.

4. Hiatus, supprimé en 1555.

5. Remplissage par synonymes, *idem*.

6. Cette tournure copiée sur le latin et l'italien fut abandonnée par R. dès 1555. Quelques écrivains du XVIIe siècle la reprirent, p. ex. Racine :

Je me laissai conduire *à* cet aimable guide.

DEUXIÈME POSE

Strophe *e.* 2. *En folatrant prend, et* tire [1]...
g. 6. Pallit entre ces *piglardes*...
h. 6. (*Jettant sa charge odorante*
Et la rouge fueille aussi
De l'immortel Amaranthe.

Après ce vers commence *la tierce pose.*

Strophe *b.* 8. Tout mignard *follâtre, et* noue.
h. 3. Que d'un *oisel* étranger...

QUATRIÈME POSE

Strophe *d.* 5. A ces mots *ell' se* consent [2]...

XXVI. A Mercure (cf. Bl., II, 421).

Strophe *a.* 5. Et fai qu'un chant *je* puisse dire...
c. 2. *Ton chapeau en aura* deus belles [3];...
f. 4. *Rachatant par or*, et par larmes...
6. Hector qui causa *ses* regrets.
h. 2. M'estime, me prise, m'*alouë* (sic) [4]...

XXVII. A Michel Pierre de Mauléon, Protenotere de Durban (cf. Bl., II, 423) [5].

Strophe *a.* 5. Ne *bâtist dedans* l'univers...
b. 3. Que tu devanceras *la fuite*
Du tens *empané jour et nuit,*
Qui avec lui traîne et conduit [6]
Le long silence pour sa suite.
d. 4. Ne qui dresse *le* vol plus haut...
g. 1. Languedoc *me* sert de temoin...
h. 4. *Il embla* l'esprit des oians...
k. 4. Et le premier *tu as* osé...

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

1. Homophonie désagréable. R. dès 1555 évite l'accumulation des finales en *ant.*
2. Licence de versification, supprimée ici après 1555 seulement.
3. Hiatus, supprimé dès 1555.
4. C'est également le texte de 1555 et de 1560. En 1567 on lit : *m'a-voüe*; en 1571 enfin : *m'avoue.*
5. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées.* En 1584, Ronsart l'a conservée la XXII[e] du livre III.
6. Remplissage par synonymes, supprimé dès 1555.

QUATRIÈME LIVRE DES ODES

DE PIERRE DE RONSARD VANDOMOIS

I. Epithalame d'Antoine de Bourbon et de Janne de Navarre (cf. Bl., II, 241)[1].

Strophe *a*. 5 à 8. Variante éditée par Blanchemain, p. 242, mais avec une erreur : au vers 6 il faut lire *dansant*, et non pas *chantant*.

Strophe *b*. 5 à 8. Variante éditée par Blanchemain, p. 242, mais avec une erreur : au vers 8 il faut lire *Elle est telle*, et non pas *Telle elle est*.

Strophe *c*. 1. *Et toi Princesse* aussi
Parfaite est *ton* attente...

d. 5 à 8. Variante éditée par Blanchemain, p. 243, mais avec une erreur : au vers 5 il faut lire *Ne* et non pas *Ny*.

Strophe *e*. 2. *Pour pere et mere* ensemble,
Si tu *fais naistre* un coup...
8. *Divin present des* Dieus[2].

h. 3. *Et des plus riches* fleurs
8. Bien loin sous le *Matin*.

i. 5. Venez *gentile* race...

k. 7. Avec *ses* graces vienne...

m. 5 à 8. Variante éditée par Blanchemain, p. 246.

II. A Bouju Angevin (cf. Bl., II, 457).

Ode supprimée dès 1555. Blanchemain a donné le texte exact, sauf pour l'orthographe : *Cetui-ci*, *Dieus*, *écrira*, *cetui-la*, *viens*, *moi*, *je veil* = je veux, *s'i* = s'y, *ceus*, *villains*, *mandie*, *bléme*, *mieus*, *toi-même*, *oublieus tumbeau*, *Colosse*, *le tens*, *euvre*, *prevoi*, *rura*, *affin*.

III. Contre un qui lui déroba son Horace (cf. Bl., II, 459).

Ode supprimée dès 1555. Blanchemain en a donné le texte exact, sauf pour l'orthographe : *Dorenavant*, *lui*, *souleils*.

IV. Au pais de Vandomois voulant aller en Italie (cf. Bl., II, 246)[3].

1. Ode déjà parue en 1549. Cf. *art. précédent*, p. 40 et 41.
2. Var. éditée par Blanchemain, mais avec une erreur.
3. J'ai démontré ailleurs (*Revue de la Renaissance*, nos de janvier et de février 1902, p. 49 à 54 et 94 à 96), avec des preuves qui me semblent décisives, que Ronsart n'a jamais fait le voyage d'Italie, bien que son premier biographe Claude Binet ait affirmé qu'après le voyage d'Allemagne, c'est-à-dire après 1540, « il en fit un autre

Strophe *a*. 4. *Doucement* m'a séduit...
b. 2. En tes braz m'*as* receu...
d. 1. *Je cours pour voir le* Mince...
e. 8. Des victoires *aus* Dieus [1].
g. 8. Pour *bruire bien* plus haut [2].
h. 8. *Du haut sang* de Bourbon [3].
k. 1. Son *opposé* courage...

V. De l'élection de son sepulcre (cf. Bl., II, 249).

Strophe *a*. 3. *Devallans* contre bas...
c. 3. Ravi du *dous* séjour [4]...
k. 3. *Les pastoureaus estans*
Prés habitans [5];
m. 4. *Ouira* les vers ? (sic) [6]

en Piémont avec ce grand capitaine de Langey, pour faire service au roy en la profession où le flot des affaires du temps, et non l'inclination de sa nature le poussoit ». Les faits contradictoires qui d'abord me rendirent suspectes ces lignes de Binet, c'est que Langey du Bellay, lieutenant général du Piémont, mourut le 9 janvier 1543, et que, d'autre part, la composition de cette ode IV du livre IV, où Ronsart se réjouit de voir enfin l'Italie, est manifestement postérieure à cette date : en effet, 1° Ronsart fait allusion non seulement aux exploits d'Antoine de Bourbon en Picardie mais encore à la victoire de Cérizoles remportée par François de Bourbon en avril 1544; 2° la strophe *g* nous apprend que le poète connaissait déjà Pindare et avait imité « la thébaine grâce »; or Ronsart ne pouvait pas parler de la sorte avant 1545. Non seulement il n'est pas allé en Italie avant 1545, mais il ne vit pas se réaliser l'ardent désir qu'il exprima dans cette ode; autrement il nous en aurait reparlé dans le reste de ses œuvres; ce qu'elles nous révèlent seulement, c'est qu'en 1552 il comptait sur les récits de voyage de son ami Ligneri pour connaître l'Italie (cf. Bl., II, 337-338), et que vers 1559 il écrivait à son protecteur Odet de Coligny qu'il n'y était encore jamais allé (cf. Bl., t. VI, p. 166).

1. Cette façon populaire et incorrecte d'exprimer le génitif disparaît dès 1555. (Cf. *art. précédent*, p. 49, note 4.)

2. *Bruire* est évité dès 1555. (Cf. liv. I, ode VI, épo. 3; livre III, ode XXI, stro. *b*.)

3. Hiatus, *idem*.

4. La strophe qui est la 4e dans Blanchemain : *Je defens qu'on ne rompe*, se trouve placée en 1550 la 7e, après : *De son giron*. Quant aux trois strophes que Bl. a mises entre crochets, il est exact qu'elles n'existent que dans l'édition princeps; le poète les supprima dès 1555, et ce fut dommage, car elles nous renseignent sur l'endroit précis où il voulait être inhumé. Quelques historiens de notre littérature (entre autres Sainte-Beuve) ne connaissant pas le texte primitif, ni la date d'apparition de cette ode, ont avancé que l'emplacement qu'il y désigne pour son sépulcre était Saint-Cosme en l'Isle, près de Tours; il est vrai qu'il mourut et fut inhumé à Saint-Cosme, dont il était prieur depuis 1564, mais avant 1550 le tombeau de ses rêves était un îlot verdoyant, ombragé de peupliers, de 25 mètres de long sur 5 mètres de large, que l'on peut voir encore à Couture, son pays natal, au confluent du Loir et de la vieille Braye, devant le château du Pin.

5. Le poète a-t-il voulu dire : *Les pastoureaux qui habitent les prés*, ou bien : *Les pastoureaux qui habitent près de là*? On ne peut le dire, l'accentuation étant à cette époque très défectueuse, et *prés* devant parfois être lu *près*. (Cf. *infra*, ode XIII du livre IV, titre.) C'est sans doute pour éviter l'équivoque et la lourdeur de ces deux vers qu'il les tranforma ainsi dès 1555 :

Avecques leurs troupeaus
Les pastoureaus.

6. Ce ? est une faute d'impression pour un !

o. 1. Ni *ne r'apprist* l'usage...
q. 1. Car il *sçeut sur* sa lire [1]...
s. 3. L'un *d'eus i* verdoiant...
Strophe finale. 3. *Sous les acords divers*
De leurs beaus vers ? (sic) [2]

VI. Au fleuve du Loir (cf. Bl., II, 425).

Strophe *a.* 7. Ainsi *Thetys* te puisse aimer
Plus que nul qui entre en *sa* mer [3].
b. 2. Fameus comme *le Lot* j'espère...
8. *Lavant mon pais* paternel.
c. 1. Là donc, *chante moi, et me sonne* [4]
En lieu du bruït que je te donne...
4. *Ton onde brave* et fière [5]...
8. L'honneur de *ce tien* nourrisson [6].
d. 1. *Ecoute un peu ma vois qui crie,*
Et moi qui de ces bords te prie [7]
Pour le *paiment* d'avoir...
e. 1. Si quelque *homme ou dieu* arrive [8]
Aus bords de ta parlante rive,
Di *leur* (*quand plus tu bruis*) [9]...
5. *Aluma* la lumière
En ces champs d'ou je suis;
Di *leur* ma race et mes aieus
Et le *beau don* que j'u (sic) des cieus.
f. 1. Di leur, que moi *de souci* vide,
Aiant tes filles pour ma guide,
J'allai au double mont [10]

1. Allitération évitée dès 1555.
2. Ce ? est une faute d'impression pour ! -
Une autre faute d'impression doit être signalée à la strophe *z* de cette ode; au lieu de :

Le monde ruiner
Pour dominer,

on lit en 1550 (et encore, ce qui est plus étonnant, en 1555 et en 1560) :

Le monde ruin*eur*
Pour domin*eur*.

3. Var. publiées par M. Froger (*op. cit.*, p. 80, note 1), ainsi que la suivante (*id.*, p. 90, note 1).
4. Hiatus et remplissage par synonymes; disparaissent en 1555.
5. Synonymes pour remplissage; *idem.*
6. Lourdeur; *idem.* (Cf. variante identique au livre II, ode II, stro. *a.*)
7. Outre que ces deux vers contiennent une tautologie, le poète en les remplaçant dès 1555 évita le mot *crier* dans le sens de *proclamer* ou *réclamer.* (Cf. liv. I, ode IV, épode; ode X, épo. 2.)
8. Hiatus, évité dès 1555.
9. Cf. *supra*, liv. IV, ode IV, stro. *g.*
10. Hiatus, évité dès 1555.

Disciple des pucelles,
Et dont les étincelles[1]
Si bien enflammé m'ont[2],
Que pour leur grace deservir[3]
Seules je les voulu servir.

VII. A Gui Peccate[4] prieur de Songé (cf. Bl., II, 253).

Strophe *b.* 2. *N'a repoussé derrière...*
6. De Styx *ou* d'Achéron.
c. 3. *Egalle mort attend...*
f. 5. *Volant du mont* Parnase
Culbuta *si* grand saut.
h. 3. (*Dont le desir me mord*)...
j. 3. *Laissant ce jour tant beau...*
k. 1. Et ce Grec qui *la peine*
Dont *la guerre est tant pleine*
Par ses vers va contant,
Poëte *que la* presse
Des épaules épaisse
Admire *en écoutant.*
n. 3. *Légère gallopa*[5]...
6. Dédale *l'air coupa.*
o. 5. *Des maus, peupla le* monde
De ses vices qu'il a[6].
p. 1. Le dépravé courage...
5. Sa foudre, qui s'ennuie
De voir tant de méfaits.

VIII. A Cassandre fuiarde (cf. Bl., II, 427)[7].

Vers 10. Mais *ma vie et mon âme* ensemble
Ne laisse de suivre tes pas[8].
Comme un lion je ne cours pas...

1. Lourdeur et incorrection, *idem.*
2. Allitération, *idem.*
3. C.-à-d. *pour mériter leur grâce.*
4. *Peccate* est une faute d'impression pour *Pacate;* on lit *Pacate* au titre en 1555 et dans toutes les éditions postérieures. Voir la même faute au titre de l'ode XVII du livre II.
5. Variante éditée par M. L. Froger (*op. cit.*, p. 63, note 4).
6. Pléonasme évité dès 1555.
7. Cette ode n'est pas divisée en strophes; mais, étant donné que ses rimes ne sont pas suivies et qu'elle n'a que 18 vers (du moins dans la rédaction primitive), on peut la considérer comme une pièce monostrophique, de même que le Baiser : *Quand de ta lèvre à demi close* (Bl., I, 124), l'ode : *Ne pilier ne terme dorique* qui est un seizain en 1550, 1555, et 1560, les odes anacréontiques : *La terre les eaux va boivant* (II, 286), *Boivon le jour n'est si long que le doi* (II, 444), *L'un dit la prise des murailles* (II, 487), et quelques épigrammes, imitées de l'Anthologie (VI, 406 à 412).
8. Pour : *Ne laissent de suivre tes pas.* Souvent le verbe ne s'accorde qu'avec le

Blanchemain a publié exactement le reste de l'ode, mais il ajoute le 16e vers : *Arreste, fuyarde, tes pas*, qu'on chercherait vainement dans l'édition de 1550.

IX. Veu a Lucine aus couches d'Anne Tiercelin (cf. Bl., II, 256)[1].

Strophe *a*. 4. *Ja ja* preste a mourir...
6. D'un enfant la *fait* mère.
c. 2. De *deus beaus lis recens*
*J'*irai trois fois l'année...
e. 5. *Et sur ses bords la* pompe...
f. 4. Tu *exauces* la vois...
g. 5. Et *ta force reboute*
Tout ce que la mort oute[2].

X. Du jour natal de Cassandre (cf. Bl., II, 427).

Strophe *c*. 2. Grandeur, vertu, les amours et *les graces*
Lui firent don quand ell' vint en ces places[3]...

d. 4. Pour m'*avoier* au mieus.
f. 3. D'un pouce dons *je marie et* acorde[4]...
h. 1. *Et* crie au temple aussi...

XI. Au reverendissime cardinal du Bellai (cf. Bl., II, 428)[5].

Strophe *c*. 1. *L'esprit de nous* qui tout avise...
i. 1. *Le donteur d'Asie*, Alexandre
Qui *au monde* commandoit[6]...

dernier des sujets, comme en latin; exemple tiré de l'ode XVII du livre IV, stro. *m*. :

De mille autres l'excellence
Et l'honneur fust abatu. (Bl., II, 435.)

Dès 1555 Ronsart a supprimé l'espèce de synonymie que contient le vers 10.

1. Anne Tiercelin était la femme de Claude de Ronsart, frère aîné du poète, et seigneur de la Possonnière. Le mariage avait eu lieu en octobre 1537. En 1550 Claude de Ronsart et Anne Tiercelin vivent encore ensemble et font ensemble achats et ventes. Mais en 1555 ils sont séparés de biens; du reste Claude meurt l'année suivante. Anne Tiercelin était la cousine germaine du poète Jacques Tahureau du Mans. (Cf. *Revue archéologique du Maine*, t. XV, p. 113-115, 232-235, article de M. L. Froger sur la *Famille de Ronsard*.)

2. Oute = ôte, comme approuche = approche, repous = repos, chouse = chose, arrouser = arroser (Cf. Bl., VII, *Art poét.* de Ronsard, p. 329).

3. Licence de versification qui disparaît ici dès 1555. Cf. *supra, passim*.

4. Synonymie qui disparaît dès 1555.

5. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées*. Dans son édition de 1584, Ronsart l'a conservée la VIIe du livre IV; mais à la vérité, il supprima les cinq dernières strophes, et adressa les quatre qui restaient non au Cardinal Jean du Bellay, mais au poète Joachim du Bellay.

6. Le vers donné par Blanchemain : Qui *a la terre* commandait, a un pied de trop. Il est également faux dans l'édition de 1560, mais la leçon de 1555 : Qui *presque seul* commandait, est bonne et fait disparaître l'hiatus.

XII. Veu au somme (cf. Bl., II, 257)[1].

Vers 17. A grand tort *Vergile* nomme...
29. Vien *donc sommeil* et distille
Dans mes yeus ton onde utile.

XIII. Des roses plantées prés (*sic*) un blé (cf. Bl., II, 430)

Strophe *a*. 3. *Les* beaus tresors sur la branche[2]...
c. 1. *Et moi en* sentant ton odeur[3]...
e. 3. *En mes douces* odes la rose...
6. De celle ou *mon ame* est enclose[4].

XIV. A Cassandre (cf. Bl., II, 431)[5].

Strophe *a*. 2. Une Arabie a qui *prest* (sic) *s'*en approuche...
c. 1. *Que n'est une onde en longueur étendue*
Desous le vent d'un grand branle épandue.
d. 3. *Et au froid roiaume odieus*[6]
A la belle clarté des Dieus.
f. 1. Et que sur nous sa sentence *implacable*
Aura getté le juge *irrévocable*[7]...
g. 3. *Nautonnier fier* qui n'a souci
De povre (sic) ne de *prince* aussi.

XV. A la source du Loir (cf. Bl., II, 432).

1. Cette ode n'est pas divisée graphiquement en strophes, ni en 1550, ni en 1555, ni en 1560, ni en 1567, ni en 1571. Mais on peut parfaitement la couper en huitains à rimes plates, bien qu'elle ait toutes les allures d'une pièce astrophique. Cf. *supra*, ode III du livre III, note.

2. Ce vers a un pied de moins dans toutes les éditions du XVI^e^ siècle. Blanchemain et Marty-Laveaux (VI, 88) l'ont reproduit faux. Vraisemblablement le poète voulait écrire : Les beaus tresors *dessus* la branche, — et la faute lui aura échappé à chaque réimpression.

3. Hiatus et cacophonie évités dès 1555.

4. Ronsart désigne ici une femme du nom de Rose qu'il aurait vraiment aimée avant Cassandre ou en même temps qu'elle; et il est vraisemblable qu'il s'agit de la même personne dans l'*Épitaphe de Rose* qui parut au livre IV des *Odes* de 1555, immédiatement avant cette ode *Des Roses*. Ou bien il ne faut voir ici qu'un lieu commun, cher à nos poètes depuis le *Roman de la Rose* et rafraîchi par l'imitation de l'Anthologie grecque; on est tenté d'adopter cette seconde hypothèse lorqu'on lit le même thème développé chez les autres poètes de la Pléiade, chez A. de Baïf par exemple :

J'aime entre les fleurs la Rose,
Car elle porte le nom
D'une qui mon âme a close
A toute autre affection.

(Becq. de Fouquières, *Poésies choisies d'A. de Baïf*, p. 255.)

5. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées*. En 1584, Ronsart l'a conservée la XI^e^ du livre IV.

6. Hiatus et tournure lourde, évités dès 1555.

7. Impropriété, *idem*.

Strophe *c.* 3. Ne Phebus qui *montre en* elles...
d. 1. Qui *sur* ta rive *velue*...
g. 3. Retien la bride a *ta* cource (sic)...
h. 3. *Qui pour nëant* ne s'essaie
Vanter l'honneur de ton los [1].
j. 3. Faire aller ton *cours* superbe...
n. 1. Mais *favorable et* utile [2]...
3. *Fai que ton onde* distile...

XVI. Le ravissement de Céphale, divisé en trois poses (cf. Bl., II, 260).

PREMIÈRE POSE

Strophe *a.* 5. *Et par les palais* humides...
c. 4. *Qui mieus mieus* un manteau bleu...
d. 5. Au meilieu d'elle *un* orage
Mouvoit *les* flots d'ire pleins.
e. 7. Et *ce qui reste* des rames...
j. 1. Elles *finoient* de portraire [3]...
7. *Avec sa vois douce*, et molle...

DEUXIÈME POSE

Strophe *b.* 3. *Et bois*, *et eaus*, *et* campaignes [4]...
d. 6. N'endura *de la voir là*,
Ains surmonté de sa rage
Par ses roses se mella [5].
e. 1. Contre la *belle s'efforce*...
h. 2. *Mal saine* perd sa couleur...
i. 8. *Ne les blancs cheveus* aussi.
l. 3. *Qu'el se* couche à terre nue [6]...
o. 7. Ou bien *en béant* regarde...
u. 1. Puis *le soulevant*, *le* serre
Comme un prisonnier donté
Et lui faisant perdre terre...

1. Pour la tournure *s'essaie vanter*, cf. *supra*, livre III, ode X, stro. *m.*; mais Ronsart ne la fait disparaître d'ici qu'après 1555.
2. Remplissage par synonymes, évité dès 1555.
3. Var. publiée par M. Froger (*op. cit.*, p. 33, note 3). *Finer*, provincialisme pour *finir*, est remplacé par *cesser* dès 1555.
4. Lourdeur et hiatus évités dès 1555.
5. Expression vague du vers 6, équivoque du vers 7, allitération du vers 8, *idem*.
6. Licence de versification qui ne disparut d'ici qu'après 1555. Cf. *supra*, *passim*.

TROISIEME POSE

Strophe *d*. 7. De Telephe et *en* la poudre [1]
Ses longs cheveus touillera [2].

XVII. A René d'Urvoi (cf. Bl., II, 433) [3].

Strophe *a*. 1. Je n'ai pas *les mains apprises* [4]...
f. 3. *Les trepiés dont* Grece honore...
g. 2. *Puis tu n'en as point* besoin :
k. 4. Et sans langue *leur* renom.

XVIII. A sa Muse (cf. Bl., II, 378) [5].

Vers 3. *Ne l'eau rongearde ou des frères la rage...*
5. Quand ce viendra que *mon* dernier trespas...
12. De *mon renom engressés et* couvers...
14. *Se connoissans* Vandomois par mes vers.

Fin du quatrième livre des Odes de
Pierre de Ronsard Vandomois.

ΣΩΣ Ὁ ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ.

1. Hiatus évité dès 1555.

2. Var. publiée par M. Froger (*op. cit.*, p. 33, note 3). Le mot *touiller* qui voulait dire à la fois *tremper* et *souiller*, et qu'on retrouve dans *patouiller*, *tantouiller*, était un provincialisme, usité particulièrement dans le Vendômois, le Maine, l'Anjou et le Poitou. Pour l'éviter, Ronsart remplaça ce vers entier par celui-ci : *Mille rois depouillera*, et cela dès 1555; il comprit de bonne heure qu'il essaierait vainement de rendre littéraires les termes qui sentaient par trop leur terroir; il abandonna donc très vite quelques-unes des prétentions exposées en 1550 dans le *Suravertissement au lecteur* (cf. *Rev. d'hist. litt.* de janv. 1902, p. 45-46), et leur apporta même un correctif très intéressant dans son *Abrégé d'A. P* (Bl., VII, p. 321 et 322). Les mots *tretous* (liv. I, ode XII), *pourboullis*, *amenuiser* (liv. III, ode X) et *finer* (liv. IV, ode XVI) donnent lieu à des observations analogues.

3. Cette ode a été mise à tort par Blanchemain au nombre des *Odes retranchées*. En 1584 Ronsart l'a conservée la XVII[e] du livre IV.

4. *Apprises* rime en 1550, 1555, 1560, 1567, 1571, 1584 avec *assise*. Ronsart se contentait ainsi que Du Bellay (*Deffence*, II, chap. 7), de la rime pour l'oreille, même dans ce cas. Ailleurs il fait rimer *Vienne* et *Athènes* (cf. *infra*, pièce VIII du *Bocage*, strophe *a*).

5. Cette ode n'est graphiquement divisée en strophes dans aucune édition; pourtant en réalité elle se compose de quatrains enchaînés par la dernière rime, comme on en trouve de nombreux exemples avant Ronsart, entre autres dans Coquillart et Cl. Marot. Germain Colin Bucher, poète angevin de la génération de Cl. Marot, affectionne plus particulièrement le rythme enchaîné en décasyllabes que nous avons ici (mais sans l'alternance) : *abab bcbc cdcd*, etc. Ronsart lui-même en offre un autre exemple en alexandrins (cf. Bl., t. IV, p. 342), sans parler d'autres variétés de strophes également enchaînées par la rime finale (cf. Bl., II, p. 137, 143, 151, 376). — Du reste il semble certain que Ronsart a voulu imiter jusque dans le rythme l'*Exegi monumentum* d'Horace. Or, si l'ode du poète latin n'est pas graphiquement

Immédiatement à la suite de cette devise grecque, que nous avons déjà rencontrée au-dessous du titre[1] et dont on verra l'explication plus loin[2], le recueil de 1550 comprenait une cinquième partie, le *Bocage*, contenant toutes les pièces irrégulières que Ronsart n'avait pas voulu ranger parmi les *Odes* proprement dites. Le poète nous en avertit par ces lignes de son avis *Au lecteur* : « Il est certain que telle Ode (l'ode à J. Peletier) est imparfaite pour n'estre mesurée, ne propre à la liré, ainsi que l'ode le requiert, comme sont encore douze ou treze que jai mises en mon Bocage sous autre nom que d'Odes, pour cette méme raison, servans de tesmoignage par ce vice à leur antiquité[3] ». Nous devons expliquer aussi exactement que possible ce que Ronsart entendait par une poésie « non mesurée et impropre à la lyre ». Il appelait ainsi :

1° Les pièces isométriques à rimes suivies qui ne conservent pas d'un bout à l'autre l'ordre et le sexe des rimes adoptés dans les 4 premiers vers.

2° Les pièces à rimes croisées et en système strophique simple dont toutes les strophes ne présentent pas identiquement les mêmes éléments de structure rythmique, entre autres le même ordre dans le sexe des rimes, que ceux de la strophe initiale.

3° Les pièces en système strophique double dont les strophes impaires ne présentent pas la même structure rythmique que la strophe 1, et les strophes paires la même structure rythmique que la strophe 2.

Le *Bocage* de 1550 offre justement des exemples de ces trois catégories de pièces irrégulières : les n^{os} I, III, IV et IX rentrent dans la première catégorie; les n^{os} VI, VII, VIII, X, XI, XII, XIII et XIV dans la seconde; les n^{os} II et V dans la troisième.

Comme le disait ici même M. H. Chamard, dans un remarquable article sur l'*Invention de l'Ode*, où il énumère les pièces qui composent le *Bocage* de 1550[4] : « Ces premiers essais lyriques de Ronsard, nous les avons. Il ne les a pas tout d'abord condamnés à l'oubli, comme il devait le faire plus tard. Mais ne voulant pas les confondre avec les odes plus parfaites des années postérieures, il les a reléguées dans le *Bocage* à la fin de son volume, comme des ébauches dont on n'est pas très satisfait et qu'on ne veut pour-

divisée en strophes, elle n'en est pas moins composée de petits asclépiades qui peuvent se grouper par quatre, l'absence de ponctuation n'étant pas un obstacle à la division strophique.

1. Cf. *Rev. d'hist. litt.*, janv. 1902, p. 44.
2. Cf. *infra*, début de la *Breve Exposition de quelques passages*.
3. Bl., II, p. 10.
4. Cf. *Revue d'hist. litt.*, de janvier 1899, p. 36 et 37.

tant pas désavouer ». Cela est si vrai que le mot *Bocage* est au verso des feuillets et que en tête du recto des mêmes feuillets Ronsart a laissé imprimer *Livre V* (f° 136 v° à f° 157 v°), ce qui ne l'empêcha pas de publier en 1552 un *Cinquième livre des Odes* qui ne contient aucune des pièces de ce primitif *Livre V*. Mais je dois ici présenter une restriction aux considérations historiques de M. Chamard. Je ne crois pas que l'on doive regarder l'irrégularité de ces odes comme une preuve suffisante qu'elles sont *toutes* des *essais* du poète. Quelques-unes pouvaient se trouver déjà dans son portefeuille lorsqu'il vit J. Peletier du Mans et lui fit part de ses projets, en mars 1543, mais d'autres, par exemple celles qu'il adresse *A Cassandre* et celle qu'il écrivit *A son retour de Gascogne* sont postérieures à 1545 et à 1546. Ronsart composa des odes régulières dès 1544, et au contraire des pièces irrégulières en 1549 encore (*Avantentrée* et *Hymne de France*), et même après son recueil de 1550, témoin la *Fantaisie à sa Dame*, qui est de 1553. Quand il écrivit que l'*irrégularité* de certaines pièces est « tesmoignage de leur antiquité », il ne voulut pas dire précisément que cela prouve leur ancienneté, mais qu'on reconnaîtrait par là qu'elles sont à l'ancienne mode.

(*A suivre.*) P. LAUMONIER.

MÉLANGES

ANECDOTES SUR LA VIE DE BOSSUET PAR L'ABBÉ DE SAINT-ANDRÉ ET J.-B. WINSLOW

I

André Chapperon de Saint-André était docteur en théologie de l'Université de Bourges. Il était né vers 1652, dans le diocèse de Meaux ; mais, par son ordination sacerdotale, il appartenait au diocèse d'Arras, où il avait obtenu un canonicat qu'il conserva pendant seize ans [1]. En 1685, il se retira, mais sans y prendre l'habit religieux, à la Trappe, où son cousin, M. Maine, était secrétaire de l'abbé, le célèbre Rancé. C'est là que Bossuet, l'ayant vu [2], le détermina à venir exercer le saint ministère dans son diocèse. L'abbé de Saint-André était alors âgé de trente-trois ans. Il fut d'abord nommé curé de Bannost, en 1688, puis de Varreddes, près de Germigny, en 1698, nous dit Ledieu [3]. Il fut particulièrement goûté dans les couvents du diocèse et gagna de plus en plus la confiance de Bossuet. Dans sa dernière maladie, l'évêque de Meaux, retenu loin de sa ville épiscopale, lui demanda de faire chaque mois le voyage de Paris, tellement il tenait à s'entretenir avec lui.

L'abbé de Saint-André assista aux derniers moments de Bossuet et écrivit une relation de sa mort [4]. Plus tard, il protesta publiquement contre l'*Histoire de l'Église de Meaux*, du bénédictin Toussaint Duplessis, qu'il jugeait beaucoup trop favorable à Fénelon [5].

Après la mort du grand évêque, le curé de Varreddes, de concert avec le P. de Riberolles, de la congrégation de Sainte-Geneviève, supérieur du séminaire de Meaux, aida singulièrement l'abbé Bossuet dans les négociations que celui-ci dut engager soit avec le chapitre de la cathédrale, soit avec le nouvel évêque de Meaux pour régler la succession de son oncle, qui était, comme chacun sait, fort embarrassée. L'abbé l'en récompensa en résignant en sa

1. Ledieu (*Journal*, éd. Guettée, t. II, p. 392) dit vingt ans.

2. Bossuet le connaissait sans doute déjà auparavant, car au dernier synode national tenu par les protestants avec l'autorisation du roi, l'abbé de Saint-André avait été adjoint au commissaire du gouvernement. Or ce synode s'était tenu, en 1683, à Lisy, dans le diocèse de Meaux. (Voir Bausset, *Histoire de Bossuet*, l. VII, XVI.)

3. *Ibid.*

4. Cette relation, a été réimprimée par l'abbé Guettée à la suite des *Mémoires* de Ledieu, p. 263. Une autre version du même récit a été donnée dans la *Revue Bossuet* (juillet 1901, p. 180), d'après le *Journal chrétien*, année 1757, t. II, p. 341.

5. Voir cette protestation à la suite des *Mémoires* de Ledieu (*ibid.*, p. 273). Dom Duplessis y fit une solide réponse, qu'on voit aux Imprimés de la Bibliothèque nationale, Lk [3], 334, in-4.

faveur, au mois de février 1706 [1], l'archidiaconné de Brie. L'année suivante, Saint-André fut nommé chanoine par le nouvel évêque de Meaux, Bissy.

Il n'avait pas été grand vicaire du temps de Bossuet, comme on l'a dit; mais il le fut sous les deux premiers successeurs de ce prélat. En particulier, il devint le confident du cardinal de Bissy, dont il seconda énergiquement les efforts pour faire accepter du clergé la bulle *Unigenitus* et combattre les jansénistes [2].

Il mourut en 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ledieu nous le représente comme un homme vaniteux, par trop conscient de sa dignité, s'ingérant partout et s'efforçant de se rendre indispensable. Mais ce ne sont là sans doute que les boutades d'un serviteur, toujours porté à se montrer sévère à l'excès pour ceux qui partagent avec lui la faveur du maître [3].

Quoi qu'il en soit, l'abbé de Saint-André, dans sa vieillesse, a composé de courts mémoires sur la vie de Bossuet. Nous allons les donner, non d'après l'original, qui a disparu, mais d'après une copie qu'il en avait laissé prendre à un prosélyte du grand évêque, le médecin J.-B. Winslow, à la conversion duquel il avait lui-même travaillé.

Ces *Anecdotes*, car c'est ainsi qu'il les a nommées, rédigées pour le public et longtemps après les événements, sont donc loin de mériter le même crédit que le *Journal* [4] de Ledieu, écrit au jour le jour, sous l'impression toute vive du moment, et sans aucun souci de la publicité. Et ce qui surtout doit empêcher de leur accorder une foi aveugle, ce n'est pas seulement l'intention expresse, et d'ailleurs bien naturelle chez Saint-André, de glorifier le grand homme qui l'avait honoré de sa confiance; c'est surtout la préoccupation constante de montrer que Bossuet a été opposé au jansénisme [5] et même au gallicanisme. On remarquera, en effet, que tous ou presque tous les traits rapportés par Saint-André se rattachent à ce qu'il appelle les « affaires du temps », c'est-à-dire à la querelle du jansénisme, dans laquelle le narrateur lui-même a joué un rôle actif; si bien qu'il doit être justement suspect d'avoir, même involontairement, dans l'éloignement de ses souvenirs, présenté les opinions de Bossuet sous un jour qui justifiât sa propre conduite [6].

Nonobstant cette cause de « suspicion légitime », ces anecdotes ont leur prix, parce qu'il est toujours intéressant de savoir ce qu'ont pensé d'un grand homme les personnes qui ont vécu dans son entourage et dans son intimité.

Pour la même raison, nous croyons utile de rapporter les souvenirs du médecin J.-B. Winslow.

Celui-ci était un Danois luthérien converti par Bossuet. Fils d'un pasteur et destiné lui-même au ministère évangélique, il avait ensuite abandonné la théologie pour l'histoire naturelle, et, après avoir séjourné quelque temps à

1. Voir le récit de sa réception, en qualité d'archidiacre, au mois de juillet 1706, dans le *Journal* de Ledieu, t. II, p. 391-933.

2. Cf. *Lettre d'un ecclésiastique du diocèse de Meaux à M. le cardinal de Bissy*, s. l., 1717, in-8 (à la Bibliothèque nationale, Ld [4], 986); et *Histoire du livre des Réflexions morales*. Amsterdam, 1723, in-4, p. 257.

3. Voir Ledieu, t. III, p. 350; t. IV, p. 52, 83, 100, 133.

4. Je dis le *Journal*, parce que dans les *Mémoires* du même auteur, écrits en vue de la publicité, il y a bien des choses qu'il n'a pu apprendre que par ouï-dire et qui manquent d'exactitude.

5. J'ai montré ailleurs que l'opposition de Bossuet aux jansénistes se bornait aux Cinq propositions, mais que pour la morale, il était d'accord avec eux contre les jésuites. (*Du Jansénisme de Bossuet* et *Bossuet apologiste du P. Quesnel*, dans la *Revue du clergé français*, 15 septembre 1899 et 15 janvier 1901.)

6. Sur l'abbé de Saint-André, voir le P. Griselle S. J., *Lettres de Bossuet revisées sur les autographes*, p. 26.

Amsterdam, il était venu à Paris se perfectionner dans les sciences. Mis en rapport avec Bossuet, il avait abjuré entre ses mains à Germigny, le 8 octobre 1699, à l'âge de trente ans. Il se fit ensuite recevoir docteur en médecine de la Faculté de Paris, et grâce aux protecteurs que lui valut l'amitié de l'évêque de Meaux, il arriva promptement à l'Académie des sciences, fut nommé interprète à la Bibliothèque du roi pour la langue teutonique, professeur d'anatomie et de physiologie au Jardin du roi, etc. Winslow se distingua surtout comme anatomiste, et on lui doit, entre autres ouvrages, un traité longtemps classique, l'*Exposition anatomique de la structure du corps humain* (Paris, 1732, in-4). Il soutint contre l'illustre Lémery une polémique fameuse sur l'origine des monstres, et il se fit remarquer par son opposition à la résolution prise par la Faculté de médecine de Paris, de repousser la bulle *Unigenitus* [1].

Winslow était le petit-fils d'une sœur du célèbre Nicolas Sténon, qui était jadis demeuré en France s'occupant aussi d'histoire naturelle, puis était allé à Florence, où il s'était converti, était entré dans l'état ecclésiastique, avait été nommé évêque *in partibus* de Titiopolis et vicaire apostolique dans les pays du Nord, et était mort à Schwérin, en 1687.

Winslow garda toute sa vie une profonde reconnaissance pour le grand évêque de Meaux, son protecteur. C'est à l'intérêt qu'il prenait à sa mémoire que nous devons les anecdotes de l'abbé de Saint-André. Il a transcrit ces anecdotes et y a ajouté aussi certains traits.

La Bibliothèque Mazarine (manuscrit 1167) conserve un recueil de copies revues par Winslow lui-même et contenant sur sa personne et sur sa vie nombre de renseignements inédits [2]. Nous en extrairons seulement ici les particularités intéressant la vie de Bossuet.

Ces particularités sont contenues surtout dans des lettres adressées par Winslow à l'abbé Pérau, licencié de la Maison et Société de Sorbonne, qui travaillait alors à une édition [3] des œuvres de Bossuet, et qui avait demandé au prosélyte de l'évêque de Meaux de lui faire connaître ce qu'il savait de plus remarquable touchant la vie de ce grand homme.

Première lettre de J.-B. Winslow à M. l'abbé Pérau.

Monsieur,

Pour satisfaire au désir que vous m'avez témoigné, je vous communique par écrit ce que je sais de plus remarquable touchant la vie apostolique de feu M. Bossuet, évêque de Meaux. J'avais d'abord formé le dessein de faire une relation succincte et suivie de la conduite dont cet illustre prélat m'a honoré, en particulier à l'égard de ma conversion à l'Église catholique, commencée par la lecture de ses ouvrages et achevée par ses conférences avec moi seul, comme aussi à l'égard de mon abjuration et de ma confession générale entre ses

1. Sur lui, voir les *Nouvelles ecclésiastiques*, années 1728, p. *60; 1731, p. 149; 1736, p. 192, etc.

2. C'est ce même recueil qui nous a fourni les éléments de l'article concernant le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, publié dans la *Revue de l'histoire littéraire* (janvier-mars 1902). Sur Winslow, voir (Suë) *Anecdotes historiques sur la médecine*, 1787; la Biographie Michaud, art. Winslow, signé de Richerand, etc.; voir aussi mon article de la *Revue du Clergé français* (15 septembre 1902).

3. Cette édition est celle de Paris, 1743-47, en 12 vol. in-4.

mains, de ma confirmation et de ma première communion par lui-même, de la continuation de ses soins vraiment paternels, causés uniquement par sa bienveillance toujours prévenante, sans aucune sollicitation de ma part, tant pour le spirituel que pour le temporel, jusqu'à sa mort. Mais ayant trouvé une relation encore plus succincte de ce qui me regarde en particulier, parmi des anecdotes qui me sont tombées entre les mains, j'ai cru devoir prendre une autre méthode pour mieux réussir dans l'exécution de ce que vous souhaitez de moi. Ces anecdotes, qui ne sont qu'ébauchées, et qui concernent plusieurs faits remarquables de la vie de cet illustre prélat, ont été recueillies par feu M. de Saint-André, son intime ami, et grand vicaire de deux évêques, ses successeurs, lequel il m'avait donné pour parrain de confirmation, et qui, après la mort de ce prélat, m'a toujours continué son affection avec les marques d'une parfaite cordialité.

C'était dans sa demeure, à l'évêché, qu'il me fit voir le manuscrit de ces anecdotes et qu'il me permit de l'emporter avec moi deux lieues par delà, chez M. l'abbé Mareschal, aux Deux-Jumeaux [1], où j'allais passer les vacances de l'Académie des sciences. Je le lui rendis en main propre en repassant par Meaux; et après mon retour à Paris, il m'écrivit que j'étais le seul qui avait vu cette ébauche, et qu'il lui faudrait du temps pour mettre ces anecdotes en état de paraître. Il devint ensuite valétudinaire, et ne donna aucune marque d'y avoir travaillé depuis. Heureusement j'en avais pris copie pour moi seul avant de les rendre, et je regarde cela comme un trait particulier de la divine Providence. Car après sa mort arrivée en 1740, en ayant demandé des nouvelles à M. son neveu, qui avait toujours été auprès de lui et qui avait été présent quand je les rendis, il me fit réponse qu'on ne savait ce que ces papiers étaient devenus. Je m'estime encore plus heureux, et je ne puis pas vous exprimer l'obligation que je vous ai, Monsieur, de m'avoir fourni cette belle occasion de mettre au jour des anecdotes si estimables par rapport à l'illustre prélat, si véridiques de la part de celui qui rend témoignage des faits, et dont la sincérité et la candeur étaient généralement connues de tout le monde, et en toutes sortes d'occasions pendant plus d'un demi-siècle qu'il a travaillé dans le diocèse de Meaux, et enfin si décisives pour constater les vrais sentiments de tous les deux, contre ceux qu'on voudrait faussement leur attribuer. Je les rapporterai mot pour mot, comme je les ai copiées moi-même de l'original, les ayant seulement arrangées selon la suite des dates. Car l'auteur s'était contenté de les exposer à mesure qu'il s'en souvenait. J'en ai cependant laissé la dernière, savoir celle de 1700, hors de cet arrangement, et cela en partie parce que comme elle commence par ces mots : *Il ne faut pas oublier*, etc., on peut la regarder comme une apostille postérieure. J'ai eu encore

1. Hameau de la Brie, commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (Seine-et-Marne).

en vue d'empêcher par là qu'on ne se méprenne sur deux anecdotes placées immédiatement après la troisième anecdote de 1699, dont l'une commence, sans doute, par ces mots : *Deux ans après ce fait que je viens de rapporter*, etc., et l'autre par ceux-ci : *Ce fut dans ce temps-là*, etc.

Il faut encore avertir qu'au lieu de numéroter les anecdotes comme elles l'étaient dans l'original selon la suite du souvenir de l'auteur, j'ai mis sur chaque anecdote l'année qu'elle indique. C'est aussi pour prévenir toute obscurité que je me crois obligé d'avertir ici par rapport à la seconde anecdote de 1699, que c'est de M. de Saint-André qui d'abord parle de lui-même comme dans toute la suite, et qui, selon qu'il le rapporte, va dîner chez un autre abbé du même nom, lequel avait une abbaye portant ce titre, et enfin que c'est l'auteur lui-même qui va au Quesnoy. Cela suffit, sans rien changer des expressions de l'auteur, que j'ai conservées littéralement et scrupuleusement partout, et que je vous supplie aussi, Monsieur, de conserver de la même manière, afin qu'en cas de besoin, je puisse ensuite certifier juridiquement la vérité de l'original et la fidélité de la copie.

J'espère, Monsieur, remplir votre attente en ajoutant à ce qui est rapporté dans ces anecdotes les autres particularités qui sont venues à ma connaissance.

Anecdotes de feu M. de Saint-André.

Je ne puis résister aux instances que des personnes de grande considération m'ont faites de mettre par écrit des paroles qui viennent d'origine, et qui prouvent les sentiments de M. Bossuet sur les affaires d'alors [1].

1686 ou 1687.

Dans le temps [2] que M. de Meaux voulait m'obliger de venir travailler dans son diocèse, à quoi je m'opposais [3], il me dit et à ceux qui étaient présents : « Heureux siècles, où les évêques consultaient les papes et déposaient leurs peines dans leur sein paternel pour lever toutes les difficultés, dont les savantes réponses ont formé les décrétales; alors les prêtres ne se conduisaient que par obéissance ». J'avoue que ces paroles me firent une telle impression que je me soumis sans peine. La date est ancienne, car elle est de plus de cinquante ans [4].

1. On remarquera comment, dès le début, se fait jour l'intention qui a déterminé M. de Saint-André à écrire : il s'agit pour lui beaucoup moins de raconter la vie de Bossuet que de montrer que l'évêque de Meaux n'a pas été favorable aux jansénistes.

2. Ici Saint-André renvoie à un fait de 1700, rapporté plus loin touchant la Trappe.

3. On se rappelle que l'abbé de Saint-André s'était retiré à la Trappe.

4. Ceci nous prouve que les anecdotes de M. de Saint-André ont été mises par écrit au plus tôt en 1736, alors qu'il avait quatre-vingt-quatre ans.

1691.

En 1691, je trouvai ce grand prélat à Jouarre, après qu'il eut gagné le grand procès de la juridiction sur cette abbaye[1], étant dans sa chambre dans le temps qu'il revenait du parloir, où il avait entretenu toutes les religieuses qui lui étaient attachées[2], il tenait en main le Nouveau Testament de Mons, et me dit : « Je viens d'ôter à une religieuse ce Nouveau Testament et lui donnerai celui du P. Amelotte à la place[3] ». Je lui répondis : « Monseigneur, je suis fort aise de connaître votre sentiment à ce sujet[4] ».

1698 (1699).

En 1698, parlant à M. de Meaux des *Réflexions morales*[5], je pris la liberté de lui dire que je n'en avais jamais lu que quinze pages, parce qu'elles ne me plaisaient pas. Il me répondit : « Et pour moi, Monsieur, je vous dirai que je ne les ai jamais goûtées, et c'est un ouvrage où l'imagination a eu trop de part, parce que les Réflexions de l'auteur ne sortent point naturellement du texte sacré. »

A peu près dans le même temps, étant avec lui et plusieurs autres personnes, il dit que pour faire plaisir à M. le Cardinal de Noailles, il

1. L'arrêt du Parlement qui supprima l'exemption de cette abbaye, est du 26 janvier 1690, et c'est le 25 février suivant que Bossuet fit crocheter les portes du couvent.

2. Elles étaient environ vingt-cinq. Les autres avaient pris parti pour leur abbesse contre l'évêque.

3. Il est permis de douter que Bossuet se soit montré aussi rigoureux pour la version de Mons, l'année même où il écrivait à Nicole, l'un des auteurs de cette traduction : Je prie Dieu « qu'il vous conserve pour soutenir la cause de son église, dont vos ouvrages me paraissent un arsenal » (Lettre du 7 décembre 1691, dans Lachat, t. XXVI, p. 460). Au reste, Bossuet déclarait que la bulle d'Alexandre VII condamnant le Nouveau Testament de Mons, n'était pas obligatoire pour nous, français. « Néanmoins, ajoutait-il, si l'on voit que les simples soient scandalisés de nous voir lire cette version, et qu'on croie ne pas pouvoir suffisamment lever ce scandale en expliquant son intention, je conseillerais plutôt de lire la version du P. Amelote approuvée par feu M. de Paris, parce qu'encore qu'elle ne soit ni si agréable, ni peut-être si claire en quelques endroits, on y trouve néanmoins toute la substance du texte sacré, et c'est ce qui soutient l'âme... Je ne crois pas qu'on puisse dire sans témérité que la lecture en soit défendue (*de la version de Mons*) dans les diocèses où les ordinaires n'ont point fait de semblables défenses ; et sans la considération que j'ai déjà remarquée du scandale des simples, *j'en permettrais la lecture sans difficulté.* » (Au Maréchal de Bellefonds, 1er décembre 1674, dans Lachat, t. XXVI, p. 174.) Le Nouveau Testament du P. Amelotte parut pour la première fois en 1666-1670, et eut un grand nombre d'éditions. Bayle rapporte qu'en 1686, le roi en fit tirer cent mille exemplaires destinés à être distribués gratuitement aux nouveaux convertis. Sur le P. Amelote et ses ouvrages, consulter Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, publiés par A.-M.-P. Ingold et E. Bonnardet. Paris, 1903, t. II, p. 551 et suiv.

4. Ici Winslow a écrit au crayon : *Omission de quelques lignes.*

5. Je prends la liberté de renvoyer à mon article de la *Revue du Clergé français*, du 15 janvier 1901, *Bossuet apologiste du P. Quesnel.* On y verra combien cette « anecdote » de Saint-André mérite peu de crédit, étant en contradiction avec des paroles de Bossuet et avec d'autres déclarations de Saint-André lui-même.

avait examiné de nouveau les *Réflexions morales* et que dans l'édition de 1699, à laquelle on travaillait pour lors, il était absolument nécessaire de mettre plus de quatre-vingts cartons. M. de Meaux y travailla et mit l'ouvrage entre les mains de M. le Cardinal de Noailles qui le donna à revoir à plusieurs docteurs, ce qui fâcha fort M. Bossuet, qui avait aussi fait un *Avertissement* pour mettre à la tête de l'édition, lequel il supprima quand il vit qu'au lieu de près de quatre-vingts cartons, les docteurs les avaient réduits à huit ou neuf.

Il faut observer qu'avant que M. Bossuet travaillât, il dit à M. Vuillart, correspondant du P. Quesnel, qui demeurait près du collège de Beauvais, qu'il lui conseilla d'écrire au P. Quesnel pour consentir aux cartons proposés; ce que ledit Vuillart fit. Quelques jours après, il reçut la réponse du P. Quesnel, qui portait en termes exprès qu'il ne consentirait jamais à aucun changement sur la doctrine et sur la discipline, et que s'il avait encore à écrire du (*sic*) nouveau sur ces deux matières, il écrirait encore plus fortement qu'il n'avait fait. Sur cette réponse, M. de Meaux dit qu'il voyait bien à qui il avait affaire, et dit à tous ceux qui voulurent l'entendre : « Il a donc des sens cachés qu'il n'a pas encore manifestés [1] ». Ce sentiment était si profondément gravé dans son esprit, que se trouvant en 1700 ou 1701 en visite à Dammartin [2], M^me^ de Verville, chez qui il logeait, lui présenta M^lle^ Pelletier, sa petite-fille [3], à présent M^me^ la marquise de Fénelon, qu'elle élevait, et lui présenta plusieurs livres qu'elle lui faisait lire. Les *Réflexions morales* étaient du nombre. M. de Meaux lui dit : « Madame, il ne faut point donner ce livre à M^lle^ votre fille, à qui il ne convient pas. Car il faudrait le supprimer entièrement ou au moins le refondre ». Tout le monde sait qu'il en parla de la même manière à M. le président Pelletier, qui me l'a dit à moi-même, et à M^me^ de Maintenon et à plusieurs autres personnes de considération.

1699.

En 1699, le P. de Riberolles [4], supérieur du Séminaire, et depuis général de Sainte-Geneviève, avait pour sous-prieur et professeur de

1. Si c'était vrai, comprendrait-on que Bossuet eût néanmoins travaillé après cela à l'Avertissement apologétique qui devait être mis en tête de l'édition de l'ouvrage du P. Quesnel, que Noailles projetait de donner en 1699?

2. Paroisse du diocèse de Meaux. Non loin de là se trouve le célèbre collège oratorien de Juilly.

3. M^lle^ Pelletier épousa le marquis de Fénelon qui fut longtemps ambassadeur en Hollande, fut fait lieutenant général, gouverneur du Quesnoy, conseiller d'État d'épée et chevalier de l'Ordre. Il fut blessé mortellement à la bataille de Rocoux, en 1746. Il était neveu de l'illustre archevêque de Cambrai.

4. Il était génovéfain. « Esprit hautain, entreprenant et peu sûr », dit Ledieu (t. IV, p. 28). Comme l'abbé de Saint-André, il avait été dans les bonnes grâces de Bossuet, mais il n'avait pas su comme lui se concilier celles du nouvel évêque. Il avait quitté le séminaire de Meaux (en 1705) pour devenir prieur du Val-des-Écoliers, dans la ville de Liège; puis, il avait été fait second assistant du général de sa Congrégation, puis prieur de Sainte-Geneviève. Ledieu parle souvent de lui, par exemple, t. III, p. 203, 320; t. IV, p. 28, 259, etc.

théologie p. le s. le P. Lelarge, qui n'avait jamais signé le formulaire [1], et qui s'en vantait. M. de Meaux en fut averti, à ce qu'on disait, par le P. de Riberolles. Il lui dit de venir le lendemain dîner avec ce religieux à l'évêché. Ils y vinrent tous les deux. M. Bossuet, après le dîner, alla se promener seul avec le P. Lelarge sur la terrasse, et le mit sur des matières de théologie, sans lui parler précisément de celles du temps. Le P. de Riberolles demanda à M. de Meaux s'il était content de son confrère. Il répondit que oui, qu'il était théologien. Deux jours après, il envoya querir le P. Lelarge seul et il lui dit : « Mon Père, j'ai remarqué dans notre dernière conversation que vous aviez bien étudié; mais aujourd'hui, je serais bien aise de savoir de vous ce que vous pensez du formulaire ». Il lui répondit qu'il n'était pas disposé à le jamais signer, parce qu'en le signant, il condamnerait un saint évêque [2] qui n'avait point avancé d'erreurs. Cette réponse ne surprit point M. de Meaux, parce qu'il en avait été prévenu; mais il le fit parler à fond sur cette matière. La conversation dura près de deux heures, mais le P. Lelarge ne se rendit point; il parut seulement ébranlé. Le prélat le congédia avec des marques d'affection, en lui disant : « Mon Père, nous nous reverrons encore ». Quelques jours après, il le fit revenir, et non seulement le convainquit, mais lui fit signer le formulaire [3]. Le P. Lelarge resta quelque peu d'années encore dans le diocèse, et n'a jamais donné aucune marque de changement. Ses supérieurs le firent abbé de Liège [4].

1699.

Je rapporte ici un fait qui ne regarde pas le jansénisme, mais qui fait honneur à M. Bossuet [5]. Pendant le cours de nos grandes affaires du quiétisme, poursuivies à Rome vivement par M. de Cambray et M. Bossuet, plusieurs ouvrages furent faits par les deux prélats, dans lesquels il y avait certains traits qui marquaient, ce semble, de part et d'autre, beaucoup d'animosité. Cette fameuse dispute finit en 1699. M. de Cambrai reçut la bulle d'Innocent XII la veille de l'Annonciation, et la publia lui-même le lendemain dans un sermon qu'il fit de la soumission de la sainte Vierge, et après avoir parlé sur ce mystère,

1. C'était une déclaration dont la signature était imposée aux ecclésiastiques, et par laquelle on adhérait aux condamnations portées par les papes contre les Cinq propositions de Jansénius.

2. C'est-à-dire Jansénius, évêque d'Ypres.

3. On voit ici Bossuet opposé au jansénisme; mais, on le remarquera, il ne s'agit que des Cinq propositions. Son neveu, dont personne ne met en doute les sympathies jansénistes, faisait néanmoins signer le formulaire dans son diocèse de Troyes. Cf. E. Jovy, *Une biographie inédite de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes*, Vitry-le-François, 1901, in-8, p. 158 et 159.

4. C'est-à-dire prieur du Val-des-Écoliers, à Liège. On a vu tout à l'heure que le P. de Riberolles avait été aussi élevé à cette dignité.

5. Cette phrase montre une fois de plus que l'intention de l'abbé de Saint-André a été de parler presque exclusivement des dispositions de Bossuet par rapport au jansénisme.

il déclara publiquement qu'il se soumettait à la condamnation des 23 propositions tirées de son livre des *Maximes des saints* par le souverain pontife; ce qui se répandit partout et lui fit beaucoup d'honneur.

M. de Meaux vint célébrer la fête de Pâques dans son église, et le lendemain de Quasimodo [1], alla à Germigny. L'abbé Berrier [2], qui vit encore, l'y vint voir. Nous allâmes tous les trois sur la terrasse avant le dîner. L'abbé Berrier nous dit qu'il avait dîné quelques jours auparavant chez M. le président de Lamoignon, où il y avait plusieurs personnes de considération; qu'on y parla fort de la victoire que lui, M. Bossuet, avait remportée sur M. de Cambrai. M. de Meaux arrêta tout court l'abbé Berrier en lui disant : « Ce n'est pas moi, Monsieur, c'est la vérité qui l'a emporté [3] ». L'abbé reprit son discours, en ajoutant que tous les conviés souhaitaient que ces deux prélats se réunissent pour donner de l'édification au peuple, et que c'était à M. Bossuet à faire les premières démarches, comme ayant poursuivi la décision de cette affaire avec tant de fermeté et d'érudition. Je me souviens que M. de Meaux répondit à l'abbé avec vivacité : « Je l'ai déjà fait, Monsieur, et il ne tiendra jamais à moi que nous [*ne*] soyons bons amis comme avant la dispute ». Et continuant, il nous dit qu'il avait reçu depuis peu une lettre de M. le nonce, qui lui mandait que M. de Cambrai avait porté des plaintes contre lui, l'accusant de décrier partout sa soumission. « Je répondis à M. le nonce, dit M. de Meaux, que j'étais étonné que M. de Cambrai m'imputât une fausseté comme celle-là, et qu'il en portât des plaintes au Souverain pontife par son Nonce; ce qui m'engagea de mander à M. le duc de Beauvillier, ami intime de M. de Cambrai, qu'il savait bien lui-même que je louais la soumission de ce prélat. M. de Beauvillier me fit réponse qu'il lui écrirait dès le lendemain pour lui faire connaître que des esprits mal intentionnés ou mal informés l'avaient surpris, et qu'il me communiquerait la réponse qu'il recevrait [4]. Depuis ce temps-là, continua-t-il, M. de Beauvillier

1. Ici, l'abbé de Saint-André doit être trompé par sa mémoire. Cette année, en effet, Pâques tombait le 19 avril. Or Bossuet, arrivé le 11 à Meaux, écrivait le 12 à son neveu : « Je retournerai à Paris, Dieu aidant, le mercredi d'après Pâques, pour voir de près ce qui se fera », c'est-à-dire au sujet de Fénelon. (Dans Lachat, t. XXX, p. 374.) Et de fait, le 27 avril, lundi de Quasimodo, où on veut qu'il ait été à Germigny, il se trouvait à Paris. (*Ibid.*, p. 393.)

2. Ce doit être le même que celui dont parle Ledieu (t. II, p. 311-313), mais dont l'abbé Guettée, son éditeur, a défiguré le nom. Cet abbé Berrier (et non Bernier, comme on l'a imprimé) était prieur de Percy, au diocèse d'Autun.

3. Cette belle parole est à rapprocher de celle-ci : « On fait dire ici au cardinal d'Aguirre : *Dominus Meldensis vult vincere, justum est; vult triumphare, nimis est.* Je ne veux non plus vaincre que triompher; et l'un et l'autre n'appartient qu'à la vérité et à la chaire de Saint-Pierre ». (Bossuet à son neveu, 30 mars 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 346.)

4. Bossuet lui-même raconte cet incident avec quelques variantes. Dès qu'on avait eu connaissance du jugement porté contre les *Maximes des saints*, Beauvillier et Chevreuse étaient allés porter leur exemplaire de cet ouvrage à l'archevêque de Paris. Bossuet fit alors une visite à Beauvillier. « J'ai été chez M. de Beauvillier me réjouir avec lui de sa soumission, écrit-il à son neveu, et l'assurer que je n'ai pas

ne m'a donné aucun signe de vie, et c'est pour cela que je vous prie de ne le point nommer, car j'ai un juste sujet de me plaindre de son silence. » L'abbé Berrier lui demanda la permission de rapporter cette conversation à M. le président de Lamoignon, en ne nommant point le duc, et il y consentit.

Il y a lieu d'interrompre le récit de Saint-André, et de se demander ici quels étaient en réalité les sentiments de Bossuet touchant la soumission de Fénelon. Avant même que la condamnation fût portée ou connue en France, l'évêque de Meaux croyait bien que son rival s'inclinerait; mais ce n'était pas à l'esprit de foi de son confrère qu'il attribuait cette docilité. Il n'était pas à ce point magnanime : pour lui, si Fénelon se soumettait au lieu de provoquer un schisme, c'est qu'il ne pouvait faire autrement! « M. de Meaux, dit Ledieu, n'avait jamais douté que M. de Cambrai se soumît à sa condamnation et qu'il n'avait d'autre parti à prendre [1]... » En apprenant la nouvelle de sa victoire, il écrit à son neveu : « On sera bien aise aussi de voir quel parti prendra M. de Cambrai qui n'a aucun moyen de reculer... Le parti de M. de Cambrai est mort, et il ne faut pas croire qu'il puisse se relever de ce coup, ni qu'il ose seulement souffler [2]. » Bossuet n'avait-il pas fait écrire au pape par Louis XIV, que Fénelon voudrait procéder par voie d'intimidation et se faire craindre de l'Église [3] ?

Cependant, au fond, il était si peu convaincu de la docilité de son adversaire, qu'il avait déjà pensé aux mesures de rigueur qu'il ferait prendre contre lui en cas de résistance. Voici, en effet, ce que lui fait dire encore Ledieu : « Quoique je ne doutasse pas que M. de Cambrai ne souscrivît à sa censure, je n'ai pas laissé de penser aux moyens ou de le faire obéir ou de procéder contre lui ». « Mais quels sont ces moyens? ajoute Ledieu. C'est sur quoi il se tut tout d'un coup, et aucun de ceux qui l'écoutaient n'osa le faire expliquer davantage [4]. »

Or, pour peu que Bossuet et ses amis aient laissé transpirer ces sentiments, Fénelon est-il si éloigné de la vérité en écrivant au nonce le 14 mars, que « M. de Meaux répand partout qu'il n'aura qu'une soumission apparente et extérieure » [5]?

Et lorsqu'il a eu communication de la lettre dans laquelle Fénelon déclare à l'évêque d'Arras qu'il prend ses dispositions pour faire connaître à ses dio-

seulement songé à dire ce que M. de Cambrai m'impute sur la sienne. » (30 mars 1699, Lachat, t. XXX, p. 348.) La lettre à laquelle Bossuet fait allusion n'est pas postérieure à la nouvelle de sa condamnation ainsi que le donne à entendre Saint-André; elle est du 14 mars 1699; et l'on remarquera qu'ici Bossuet ne prend pas Beauvillier à témoin qu'il loue la soumission de Fénelon. L'évêque de Meaux écrit encore à ce sujet : « M. le nonce me dit en même temps qu'on m'exhortait à travailler à ramener M. de Cambrai. Je lui répondis avec la même franchise que je n'étais pas en demeure (*en retard*) de ce côté-là. Aussitôt que j'eus la nouvelle de la censure, je fis écrire à M. de Cambrai par M. le duc de Beauvillier que j'avais une lettre de ce prélat, où il m'accusait de répandre de tous côtés que sa soumission ne serait qu'apparente et extérieure; que cela était bien éloigné de ma pensée, et que je souhaitais qu'il le sût, afin de prévenir ceux qui tâchaient de l'aigrir contre moi. Je n'ai reçu aucune réponse à ce compliment... » (Lettre du 6 avril 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 366.)

1. Apud Bausset, l. X, XIX.

2. Lettre du 23 mars 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 336.

3. *Ibid.*, p. 320; cf. p. 315.

4. Apud Bausset, l. X, XIX. Voir aussi lettre du 18 novembre 1697, dans Lachat, t. XXIX, p. 217.

5. Bossuet, lettre à son neveu, 30 mars 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 348.

césains la mesure qui le frappe, voici ce que Bossuet écrit à son neveu : « La lettre de M. de Cambrai à M. d'Arras est ici prise fort diversement. La cabale l'exalte, les gens désintéressés [1] y trouvent beaucoup d'ambiguïtés et de faste [2] ». « Il semble que Rome ait eu peur du coup qu'elle a fait et qu'elle craigne M. de Cambrai comme un homme qui puisse exciter des partialités dans le royaume. Mais vous pouvez les rassurer de ce côté-là. Nous lui savons gré de sa soumission, mais je vous assure que s'il prenait un autre parti, de quoi il est fort éloigné, il ne trouverait pas un seul homme capable de remuer pour lui.... M. de Cambrai n'est assurément à craindre en rien que dans le cas où l'on entrerait dans de faibles ménagements par une politique indigne de Rome [3]. »

Il est vrai que, dans la même lettre, il dit que, pour se réconcilier avec M. de Cambrai, il est prêt à faire « tous les pas que la charité la plus tendre et la plus sincère pourra lui inspirer, sans donner aucune borne à ces sentiments ». Paroles admirables assurément, si Bossuet ne nous laissait pas ailleurs deviner à quoi se réduisait la charité tendre, sincère et sans bornes qu'il nourrissait pour Fénelon : « On dit, mais en termes généraux, que M. le nonce veut nous accommoder avec M. de Cambrai. Nous verrons; et assurément, je ne souffrirai pas d'égalité [4] ». C'est-à-dire que l'évêque de Meaux ne veut pas être mis sur le même pied que son adversaire; il ne faut pas qu'on ait l'idée de leur imposer silence, à l'un comme à l'autre, sur la matière du quiétisme [5].

Quant au mandement même par lequel Fénelon déclare adhérer à la condamnation de son livre, voici ce qu'en pensait Bossuet : « ... Ce mandement est trouvé fort sec, et l'on trouve qu'il n'a songé qu'à se mettre à couvert de Rome, sans avoir aucune vue de l'édification publique. Les rétractations qu'on a dans l'antiquité, et entre autres celle de Leporius dressée par saint Augustin, sont d'un autre caractère. Avec tout cela, je crois que Rome doit être contente, parce qu'après tout, l'essentiel y est ric-à-ric, et que l'obéissance est bien étalée. Il faut d'ailleurs se rendre facile pour le bien de la paix à recevoir les soumissions, et à finir les affaires. Ainsi ces réflexions seront pour vous et pour M. Phelippeaux seulement [6]. » Et encore : « Vous verrez, par la lettre du roi, qu'on tient M. de Cambrai pour bien soumis; et on le doit, afin qu'on voie l'affaire finie ». « Tout le monde juge ici, comme le cardinal Casanate, que M. de Cambrai est plus soumis à l'extérieur que persuadé. Mais on veut et on doit accepter sa soumission, telle qu'elle est, pour que ce soit une affaire finie [7]. » « En écrivant à présent, on semblerait vouloir harceler M. de Cambrai, qui joue, quoique assez sèchement, le personnage d'un homme soumis, et qu'on veut regarder comme tel, afin que l'affaire paraisse finie de son consentement [8]. » De telles paroles ne montrent-elles pas qu'au jugement de l'évêque de Meaux, Fénelon n'était soumis qu'en apparence? Et si l'archevêque était tenu par Beauvillier et ses autres amis au courant des démarches faites par Bossuet pour empêcher que des ménagements fussent pris pour rendre moins amère à son adversaire la publication de la sentence pontificale, on avouera qu'il avait ses raisons pour laisser sans réponse les « honnêtetés » que lui avait fait faire l'évêque de Meaux [9].

1. On devine si Bossuet se compte parmi ceux-là!
2. Lettre du 12 avril 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 374.
3. Lettre du 6 avril 1699, Lachat, t. XXX, p. 364 et 366.
4. *Ibid.*, p. 366.
5. *Ibid.*, p. 388, 19 avril 1699.
6. *Ibid.*, p. 365.
7. Lettre du 19 avril 1699, Lachat, t. XXX, p. 386 et 387.
8. Lettres du 27 avril, du 2 et du 11 mai 1699, Lachat, p. 393, 409, et 424.
9. Lettre du 1er juin 1699, Lachat, p. 445.

1699 (suite).

... Après quelques tours de promenade, je dis à M. de Meaux que s'il voulait, je ferais un voyage en ce pays-là, parce qu'ayant été seize ans[1] chanoine d'Arras, j'étais ami de M. l'Évêque, et fort connu des évêques de la province; que je verrais principalement M. d'Arras qui avait toujours été ami de M. de Cambrai, quoique de différents sentiments. M. de Meaux me répondit que le temps n'était pas venu. Mais environ deux mois après, j'allai à Paris, j'y vis M. de Meaux et lui dis que j'allais faire un voyage de quinze jours. Il me demanda si je me souvenais de ce que je lui avais dit touchant celui d'Artois, et ayant répondu qu'oui : « Eh bien! Monsieur (me dit-il), c'est celui-là que je vous prie de faire, et vous me ferez plaisir ». Je partis dès le lendemain et me rendis trois jours après à Arras, où j'appris que M. l'évêque était en visite du côté de Béthune, d'Armentières et de toute la lisière de son diocèse, d'où il ne reviendrait que quinze jours après. Je crus devoir remettre à lui parler à son retour, et je m'en allai à Cambrai, dont M. le comte de Montberon était gouverneur, par le moyen duquel, le connaissant fort, j'espérais avoir entrée chez M. l'archevêque, et après la première visite, l'aller voir en particulier. Mais ce prélat était au Cateau-Cambrésis, où je me rendis le lendemain. Sur les onze heures du matin, j'allai à l'archevêché. Mais M. de Cambrai était allé dire la messe dans un couvent de religieuses. Comme j'avais un beau-frère lieutenant de roi du Quesnoy, et fort connu de M. de Cambrai, je ne doutais pas qu'il me priât à dîner. J'allai donc entendre la messe, après laquelle je l'attendis plus d'une demi-heure dans une galerie qui conduit à l'église, car il entra dans la maison et revint environ à midi et demi. Étant sorti par l'église, j'allai à lui et lui dit que m'en allant au Quesnoy, je venais lui demander ses pouvoirs pour y faire quelques prônes comme le curé m'en priait lorsque j'allais voir mon beau-frère du temps de M. de Brias[2]. Le prélat, sans me demander si j'étais prêtre ou bénéficier, me répondit par ces mêmes paroles : « Travaillez partout où la Providence vous conduit. Je vous donne tous mes pouvoirs, et je vous prie de faire mes compliments à M. et à M^me^ de Dampierre[3] ». Je fus surpris de ce qu'il ne me priait pas à dîner[4], mais je ne crus pas devoir sans une favorable occasion entrer en matière avec lui. J'allai donc dîner chez l'abbé de Saint-André[5], qui a une grosse abbaye régulière dans cette petite ville[6]; et après le dîner, je le priai de me mener chez M. l'archevêque.

1. Ledieu dit vingt ans (*Journal*, t. III, p. 392.)
2. M. de Brias fut le prédécesseur de Fénelon sur le siège de Cambrai.
3. Beau-frère et sœur de M. de Saint-André.
4. Ledieu raconte que, pour lui, il fut au contraire invité à s'asseoir à la table de l'archevêque. Voir son *Journal*, t. III, p. 181 et suiv.
5. Winslow nous a avertis plus haut que cet abbé de Saint-André est différent du curé de Varreddes.
6. Du Cateau-Cambrésis.

Mais ce bon abbé me répondit que le prélat avait toujours eu beaucoup d'amitié pour lui, mais qu'il ne le voyait plus, parce qu'ils avaient quatre ou cinq procès ensemble. Je partis donc et m'en allai au Quesnoy. Je n'y restai que deux jours, et j'allai à Tournay voir M. l'évêque, à qui je m'ouvris sur le sujet de mon voyage, le priant de m'aider à suivre le plan que je m'étais fait de concert avec M. de Meaux. M. de Tournay me dit qu'il ne pouvait point du tout négocier cette affaire, parce qu'il était en procès avec son archevêque pour la juridiction dans le faubourg de Tournay qui relève de Cambrai. Nous convînmes seulement que l'assemblée provinciale devant se tenir quinze jours ou trois semaines après [1], je me trouverais à Cambrai, et que M. d'Arras, qui ne devait pas y manquer, ferait mon affaire. Je partis donc de Tournay pour m'en retourner au Quesnoy attendre l'Assemblée, mais à moitié chemin, je bus deux verres de bière qui me donnèrent la dyssenterie; ce qui m'obligea de rester au Quesnoy jusqu'après l'Assemblée, en sorte que je m'en revins fort affaibli et sans pouvoir exécuter mon projet, puisque les évêques étaient retournés chez eux. M. de Meaux en fut très fâché, aussi bien que moi, n'ayant pu donner cette édification à l'Église. Mais je racontai ce fait à plusieurs personnes de haute considération, qui en estimèrent davantage M. Bossuet.

Ce fut en ce temps-là que M. de Meaux souffrant beaucoup de la division naissante qui partageait les docteurs, nous dit, au P. de Riberolles et à moi, avec un esprit prophétique : « Je vois une nuée noire et épaisse qui s'élève dans le ciel de l'Église, qu'on aura bien de la peine à dissiper ». Il semblait prévoir les troubles qui agitent à présent l'Église gallicane.

1699.

Tout le monde connaît M. Winslow, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Il était envoyé comme élève de l'Université de Copenhague pour se perfectionner en sa profession auprès des savants d'autres pays, principalement de Hollande et de France, pour se

1. Les évêques de chaque province tinrent une assemblée pour accepter le bref du pape condamnant les *Maximes des saints*. Celle de la province de Cambrai était convoquée pour le 25 mai 1699. L'abbé de Saint-André fait donc erreur encore une fois lorsqu'il dit avoir entrepris son voyage environ deux mois après le dimanche de Quasimodo, qui, cette année-là, tombait le 26 avril. Cependant la réalité de son voyage est attestée par le *Journal* de Ledieu (t. III, p. 201) qui, pour s'excuser auprès de l'abbé Bossuet, d'être allé saluer Fénelon, alléguait l'exemple de l'abbé de Saint-André. « Je songeai que M. de Saint-André, curé de Vareddes, allant au Quesnoy voir M^me^ de Dampierre, sa sœur, n'avait pas craint de se présenter devant M. de Cambrai par ordre même de feu M. de Meaux, quoique ce fût peu après la condamnation de cet archevêque à Rome et dans la même année, et je jugeai que je pouvais à plus forte raison, après tant de temps que cette affaire était finie et M. de Meaux mort, l'aller voir librement. » (Décembre 1704.) Sur l'assemblée provinciale de Cambrai, voir, en particulier, Bossuet, lettres du 11 mai et du 1^er^ juin 1699, dans Lachat, t. XXX, p. 423 et 444.

mettre en état d'occuper une chaire royale vacante depuis quelque temps dans cette Université. Il commença par la Hollande pendant plus d'un an, et vint en France au mois (?) en 1698. Après y avoir passé un an entier et étant sur le point d'attendre les ordres pour s'en aller ailleurs on s'en retourner au pays, l'*Exposition de la foi*, de feu M. de Meaux, lui tomba entre les mains, et l'ayant lue, il en fut ébranlé. Le sieur Desprez, libraire et imprimeur du roi, qui la lui avait vendue, lui présenta ensuite l'*Histoire des variations des Églises protestantes*, qu'il lut avec beaucoup d'application. Il en confronta les citations avec les livres de la Confession d'Augsbourg (car il était luthérien), de même que les citations de l'*Exposition* avec le concile de Trente; et ayant été par là non seulement détrompé sur le doute qu'il avait d'abord eu de la sincérité de l'auteur, mais de plus en plus agité, il témoigna au sieur Desprez quelque envie de voir ce prélat en particulier. Le sieur Desprez l'exhorta fort d'aller le trouver dans son diocèse, où il était alors, et lui donna une lettre pour un chanoine de Meaux, nommé M. Trouvé [1], qui le conduisit à Germigny. Il eut plusieurs conférences avec ce grand prélat, qui le convertit parfaitement. M. Bossuet étant obligé d'aller à Fontainebleau [2], il me confia son néophyte pour le disposer jusqu'à son retour à son abjuration et aux sacrements. M. Winslow passait la journée chez moi [3] à la lecture des livres que M. Bossuet lui avait indiqués, et je n'eus aucune peine à le faire entrer dans toutes les dispositions pour toutes les grandes actions qu'il allait faire. Au retour de Fontainebleau, je le présentai à M. de Meaux [4], qui lui fit faire son abjuration le 8 octobre 1699, dans sa chapelle de Germigny, où beaucoup de chanoines et principaux de Meaux se trouvèrent, outre sa famille, M. l'abbé Bossuet, son neveu, etc. Le prélat fit une exhortation sur ces paroles : *Attendite a fermento Pharisaeorum quod est hypocrisis*, etc. (Luc., XII), qui tira les larmes des yeux de tous les assistants. Deux jours après, il le confessa et prit jour le dimanche suivant pour lui donner la confirmation et la sainte communion. Il le prêcha trois fois, à la confirmation, au commencement de la messe et à la communion, le Saint Sacrement à la main. Il l'avait fort exhorté d'entendre toutes les prières de la messe avec attention, pour lui en faire sentir la sainteté, tant de celles qui

1. Michel Treuvé ou Trouvé (1651-1730), janséniste de marque, avait été amené dans le diocèse de Meaux par Bossuet, qui fit de lui son théologal. Il mourut dans les sentiments les plus vifs d'opposition à la bulle *Unigenitus*. Il a laissé plusieurs ouvrages, tels que le *Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point* (Paris, 1690, in-12); *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de pénitence et d'eucharistie* (1676); *Discours de piété* (Lyon, 1697). M^me^ de Sévigné l'estimait; elle parle de lui à plusieurs reprises dans sa *Correspondance*. Son nom revient souvent aussi dans le *Journal* de Ledieu.

2. La Cour fut à Fontainebleau, du 4 septembre au 21 octobre.

3. On se rappelle que M. de Saint-André était curé de Vareddes, près de Germigny.

4. Le manuscrit ponctue, à tort selon nous : *les grandes actions qu'il allait faire au retour de Fontainebleau. Je le présentai à M. de Meaux.*

précèdent le sacrifice [1], que de celles qui le suivent. C'est dans cette vue qu'il prononça tout entier le Canon [2] à haute voix. En retournant dans son appartement je lui dis : « Monseigneur, vous ne condamnez donc pas ceux qui récitent le Canon à haute voix [3]? » Il me répondit : « Détrompez-vous, Monsieur, je ne suis point du tout de ce sentiment; mais je voulais seulement rendre par là le prosélyte attentif jusqu'aux moindres parties de la messe [4] ».

1702 (et 1703).

Trois ans après ce fait que je viens de rapporter, parut le fameux Cas de conscience [5] qui a été le signal de tous les malheurs dans lesquels nous nous trouvons. M. Bossuet l'ayant lu, dit devant plusieurs témoins : « L'auteur de ce cas de conscience est un fourbe ou un ignorant qui n'entend pas ce qu'il dit ». Cette parole fut relevée par tout le parti avec une aigreur étonnante, jusque-là que les jansénistes disaient partout que M. de Meaux n'avait appris la théologie que par un cornet, faisant une fade allusion à M. Cornet, professeur en théologie, sous qui M. Bossuet avait étudié [6]. Personne n'ignore que tout le parti a attribué à M. Cornet le choix des cinq propositions du livre

1. Le Sacrifice, ce qu'on appelle plutôt aujourd'hui la Consécration.

2. Le Canon, partie de la messe qui va du *Sanctus* à la Communion.

3. Parmi les jansénistes, beaucoup étaient d'avis de prononcer à haute voix les formules du Canon, que le prêtre aujourd'hui récite secrètement, sauf aux messes d'ordination, où l'évêque et les prêtres qu'il vient d'ordonner prononcent ensemble et d'une voix haute les paroles qui le composent. Sur cette querelle, voir (Mesengui), *Exposition de la doctrine chrétienne*, Cologne, 1758, in-4, p. 575 seq.

4. Ce motif même n'aurait pas été suffisant pour autoriser Bossuet à s'écarter de l'usage liturgique. — Ici encore le témoignage de l'abbé de Saint-André est sujet à caution, et il est douteux que Bossuet se soit prononcé aussi catégoriquement. « On ne peut pas non plus, dit Mesengui (*loc. cit.*) exiger des prêtres que, dans les prières de l'Oblation et dans le Canon, ils parlent si bas qu'ils ne puissent être entendus de personne. L'illustre M. Bossuet, évêque de Meaux, au rapport de M. l'Évêque de Troyes, son neveu, disait fort sagement : « Chacun a son ton de voix naturelle, sa manière de prononcer, son goût, sa dévotion. L'un ne peut retenir son attention, à moins que le son des mots ne fixe son imagination; l'autre en perd une partie s'il est contraint et qu'il soit obligé de forcer son ton naturel. Tel se trouve froid et languissant s'il prononce en silence, qui réveille son attention par le son des paroles. » Le mode de récitation du Canon fut l'un des points qui soulevèrent une controverse ardente entre le neveu du grand Bossuet et Languet de Gergy, archevêque de Sens. Cf. E. Jovy, *op. cit.*, p. 74 seq.

5. C'est à la fin de 1702, que quarante docteurs de la Faculté de théologie signèrent ce fameux Cas de conscience, qui renouvela toute la querelle du jansénisme. « On y supposait un confesseur embarrassé de répondre aux questions qu'un ecclésiastique de province lui avait proposées, et obligé de s'adresser à des docteurs de Sorbonne pour guérir des scrupules vrais ou imaginaires. Un de ces scrupules roulait sur la nature de la soumission qu'on devait avoir pour les constitutions des papes contre le jansénisme; et l'avis des docteurs portait qu'à l'égard de la question de fait (c'est-à-dire si les Cinq propositions sont bien réellement dans l'*Augustinus*), le silence respectueux suffisait pour rendre à ces constitutions toute l'obéissance qui leur était due. » (Daguesseau, *Œuvres*, t. XIII, p. 260.) Ledieu, dans son *Journal*, parle en détail de ce Cas de conscience.

6. Nicolas Cornet était grand maître du collège de Navarre, et non plus professeur, lorsque Bossuet étudiait dans cet établissement célèbre.

de Jansénius. Comme les disputes éclatèrent dans ce temps-là, M. de Meaux dit à M. Winslow qui l'allait voir souvent : « Eh bien! mon fils (car c'était ainsi qu'il l'appelait ordinairement), toutes ces contestations ne mettent-elles pas votre foi à l'épreuve? — Non, Monseigneur, répondit-il. Je m'appuie sur les principes de la soumission que vous m'avez donnés et que je vois répandus dans tous vos ouvrages. Et si ces Messieurs qui font tant de bruit ont raison, il faut que je m'en retourne en Danemark. » Alors le prélat l'embrassant lui dit : « Mon fils, vivez et mourez dans ces sentiments [1] ».

1702 (et 1703).

Ce fut dans temps-là, qu'il m'arriva une chose assez singulière. Je partis de Meaux pour m'en aller à l'abbaye de Maubuisson [2] pour présenter à M^me^ l'abbesse Palatine [3] une dame de notre diocèse, fille du marquis de Villegagnon, qui était religieuse de Variville [4], ordre de Fontevrault, qui avait obtenu avec bien de la peine la permission de son abbesse pour entrer dans l'ordre de Maubuisson. Étant au parloir avec M^me^ l'abbesse, la prieure et quatre ou cinq religieuses, on vint annoncer M. de la Roque, qui avait été théologal de Meaux et qui s'étant retiré à Paris, devint par la suite doyen de la Faculté [5]. Toutes les religieuses firent un cri de joie à cette nouvelle. Il monta au parloir et on lui fit de grands compliments sur la fermeté avec laquelle il avait soutenu le Cas de conscience et refusé de dessigner [6], dans l'assemblée des vingt-deux docteurs qui se tint chez M. de Blampignon, curé de Saint-Merry, malgré les instances de M. de Meaux, qui envoya à cette assemblée M. l'abbé Bossuet, son neveu aujourd'hui évêque de Troyes, pour solliciter la dessignature dudit Cas de conscience. Je remarquai que M^me^ l'abbesse ne dit mot et ne le félicita point comme les autres. Le vieux docteur respira l'encens qu'on lui donnait, sans dire autre chose, sinon qu'il allait passer son carême à Saint-Martin-de-Beauvau pour éviter de se trouver dans toutes les disputes de Paris. Peu de temps après, nous descendîmes pour souper, et n'étant encore informé que légèrement de ce qui s'était fait à Paris, je le

1. Nous trouvons dans notre manuscrit la copie d'une lettre de Winslow à M. de Saint-André qui pourrait faire supposer qu'ici le narrateur a pu demander à son imagination de suppléer à l'insuffisance de ses renseignements : « A l'égard de ce que vous me demandez au sujet de feu M. de Meaux, je me souviens bien qu'il me dit un jour quelque chose sur le prétendu Cas de conscience, mais je ne me souviens pas précisément des particularités. Il sortit exprès d'une compagnie où l'on parlait là-dessus et m'en demanda mon sentiment, et je lui fis connaître que je m'en rapportais à l'Église, etc. Après quoi il rentra promptement en disant à haute voix : *Voilà un nouveau converti qui dit...* Je n'entendis que cela. »

2. Près de Pontoise.

3. Louise-Marie-Hollandine, abbesse de Maubuisson.

4. Dans le département de l'Oise, commune de Litz.

5. Ledieu, t. II, p. 377 (22-25 janvier 1703) mentionne, relativement à cette affaire, des pourparlers entre M. de la Roque et MM. Bossuet, l'oncle et le neveu. Cf. p. 380.

6. C'est-à-dire de révoquer sa signature.

priai de faire en sorte que nous puissions souper ensemble tête à tête dans sa chambre. Ce qui fut fait.

Après le repas, je le priai de me conter toute cette histoire, que je raconterai en peu de mots, parce qu'il me la raconta fort au long. Il me dit donc que quarante docteurs avaient signé le Cas de conscience; que d'abord dix-sept avaient dessigné, que M. Petitpied avait absolument refusé [1]; que M. de (*sic*) Blampignon, l'ancien des restants, les rassembla chez lui pour examiner ce qu'il y avait à faire dans une occasion si délicate. Ce fut alors que M. l'abbé Bossuet entra, fit ses remontrances de la part de M. son oncle, et fut reconduit par le président sans aucune réponse positive. Après quoi, la chose ayant été mise en délibération, plusieurs conclurent à dessigner. A ce récit, M. de la Roque ajouta qu'il n'avait pas voulu dessigner et s'était retiré. Jusque-là, le bonhomme dit vrai; mais il usa de réticence sur ce qu'il avait fait le lendemain, comme l'on va voir. Il partit de Maubuisson le lendemain de notre conversation, après dîner, pour aller à Saint-Martin-de-Beauvau, diocèse de Beauvais, où il allait souvent diriger; et moi, je partis le lendemain pour aller à Paris.

En arrivant le soir chez M. de Meaux, pour le voir, je le trouvai enfermé avec M. Pirot [2] pour l'affaire en question. Il me fit prier d'aller chez M. son neveu, et que nous [nous] verrions à souper sur les dix (*sic*) heures. J'allai chez M. [l'abbé] Bossuet qui était couché et incommodé. Je lui racontai ce qui m'était arrivé à Maubuisson. Il en fut si étonné qu'il me dit : « Monsieur, est-ce M. de la Roque qui vous a dit cela? » Je lui dis qu'il n'y avait pas d'apparence que je me trompasse. « Eh bien! Monsieur, c'est donc un grand fourbe », répliqua-t-il, car je vous dirai que M. de Meaux a là-haut dans son cabinet sa dessignature. Car mon oncle l'a envoyé querir le lendemain de l'assemblée de Saint-Merry, et après avoir agité l'affaire en question fort longtemps, M. de la Roque dessigna par un acte que nous avons. » Pour moi, j'en fus tout à fait étonné; et comme j'étais fort las, je dis à M. l'abbé que je m'en allais souper chez une de mes parentes proche l'hôtel et me coucher. Ainsi je ne vis M. de Meaux que le lendemain, à neuf heures du matin. Dès qu'il me vit dans sa chambre, il me dit : « Monsieur, racontez-moi l'affaire de Maubuisson »; ce que je fis de la même manière que je l'avais conté à M. son neveu la veille. M. de Meaux se leva avec vivacité en me disant : « Venez dans mon cabinet, je veux vous faire voir sa dessignature, et en même temps sa mauvaise foi ». J'eus l'honneur de dîner avec M. de Meaux, et à quatre heures, il me pria de l'accompagner à l'archevêché. Nous trouvâmes M. le Cardinal de Noailles seul dans sa chambre, et étant tous trois assis auprès du

1. Nicolas Petitpied fut à cette occasion privé de sa chaire; il mourut en 1747.

2. Edme Pirot (1631-1713), savant professeur de théologie et syndic de la Faculté de Paris, mais d'un caractère faible et indécis. C'est lui qui assista la Brinvilliers à ses derniers moments. Il ne faut pas le confondre, comme on l'a fait, avec le P. Georges Pirot (1599-1659), jésuite.

feu, ils parlèrent fort du Cas de conscience, et tout d'un coup, M. Bossuet se tournant de mon côté, me dit : « Contez, Monsieur, à Son Éminence l'histoire de Maubuisson, car elle est singulière. » Je ne m'y attendais pas, car le prélat ne m'avait pas dit son dessein. Après ma relation faite, je finis en disant ces paroles : « Jusqu'à présent, je n'aurais pas cru M. de la Roque un grand fourbe ». A quoi personne ne répondit. Quand nous fûmes en carrosse, je dis à M. de Meaux que je craignais de m'être trop hasardé en traitant M. de la Roque de fourbe. « Non, Monsieur », répliqua le prélat, et, me frappant sur l'épaule : « Vous n'en avez point trop dit, et c'est comme cela qu'il faut lui parler [1] ».

Tout le monde sait que quand le Cas de conscience parut, M. de Meaux le lut; et tous ceux qui vivaient en ce temps-là et qui vivent encore, savent que M. le Cardinal de Noailles avait eu connaissance du Cas de conscience, qui lui avait été montré; mais voyant le mauvais effet qu'il produisait, il le désavoua [2].

1700.

Je ne dois pas oublier un fait important qui fait bien voir les sentiments de ce grand prélat sur les matières du temps.

Après la mort du saint réformateur de la Trappe, que M. de Meaux appelait son saint ami et qu'il allait voir de temps en temps [3], les religieux de cette maison lui écrivirent pour l'engager à faire la vie du saint abbé. C'était en 1700. Il sortait alors de la grande affaire de M. de Cambrai, et sa santé si forte jusque-là se trouva fort altérée par l'application qu'il fut obligé de donner à cette grande affaire, qu'il avait soutenue avec tant de fermeté et d'érudition. Il fit donc réponse à ces religieux que ne pouvant s'en charger lui-même, il m'engageait à faire le voyage pour prendre tous les papiers et instructions nécessaires pour écrire une si belle vie, et que, quand il les aurait reçus, il prendrait un homme exprès pour y travailler sous ses yeux. Je me

1. Cette parole n'indique pas que Bossuet nourrissait une grande vénération pour l'archevêque de Paris; ce n'est pas une raison toutefois pour ne pas la lui attribuer. Nous savons d'ailleurs qu'il s'exprimait assez librement sur le compte des membres de l'épiscopat : ainsi il traite de *fripon* l'évêque de Toul, Bissy, qui lui succédera sur le siège de Meaux, et devant ses gens il déclare que Fénelon « a été toute sa vie un parfait hypocrite ». (Ledieu, t. II, p. 242, et t. IV, p. 26.)

2. « Des ennemis du cardinal de Noailles répandirent le bruit et l'ont souvent répété depuis, que ce cardinal n'avait ignoré ni la consultation ni la réponse des docteurs et qu'il avait approuvé ou toléré leur avis. Mais j'ai toujours eu peine à croire que ce fait fût véritable... Le Cas de conscience ne pouvait pas paraître dans des circonstances plus désavantageuses au cardinal de Noailles; et comme on vit qu'il ne se donnait aucun mouvement pour en arrêter le débit dans son diocèse ni pour le flétrir par une censure, on ne manqua pas de lui faire un crime de sa lenteur, qui passa d'abord pour une preuve de connivence. » (Daguesseau, *loc. cit.*)

3. Sur les relations de Bossuet avec l'abbé de Rancé, voir les articles de Dom Marie Léon, dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, à partir du mois d'octobre 1900. Rancé est mort le 27 octobre 1700.

chargeai avec plaisir de cette commission [1], étant fort connu dans la maison depuis 1685, que je m'y étais retiré dans l'appartement abbatial [2] avec M. l'abbé de Bréval et M. de Saint-Louis, ancien colonel de cavalerie [3]. J'y restai seize mois [4], et pendant ce temps-là, M. de Meaux, qui était mon évêque de naissance, m'y trouva et engagea le P. abbé de la Trappe de me remettre entre ses mains pour me faire travailler dans son diocèse, n'ayant alors que trente-trois ans. — Je me rendis donc à la Trappe après la mort du saint abbé. J'y travaillai cinq ou six jours avec l'abbé pour ramasser toutes les pièces qui m'étaient nécessaires [5], et j'en remplis une caisse d'environ quatre pieds en carré et trois en hauteur; et dans le temps que je me préparais pour partir, M. l'évêque de Séez, d'Aquin, qui allait souvent à la Trappe [6], y ayant fait faire un fort petit appartement en dedans, manda à l'abbé, nommé Dom Zozime [7], qu'il le priait de lui confier tous les papiers qui regardaient la vie de feu son prédécesseur, et qu'il s'en chargerait volontiers pour les donner au public; ce qui nous embarrassa fort, car les religieux n'avaient pas été contents d'une petite relation [8] qu'avait faite cet évêque de la dernière maladie et de la mort du saint réformateur. Je dis à l'abbé que je croyais qu'il fallait en écrire à M. de Meaux pour savoir son sentiment, et que je consentais d'en attendre la réponse. Ce qui fut conclu. J'écrivis donc, et la réponse de M. de Meaux fut telle : « Je ne crois pas qu'on puisse refuser à l'évêque diocésain de faire cette histoire. J'ai lu avec simplicité la relation qu'il a faite de la mort, et j'en ai été content; mais beaucoup de gens ne l'ont pas été. L'auteur aura besoin de secours, et je crains que le mélange ne dégrade l'ouvrage. Cependant il n'y a plus à hésiter. Comme M. de Séez est ici à Paris, vous pourrez lui

1. C'est l'abbé de Saint-André qui dut servir d'intermédiaire entre les trappistes et Bossuet. Celui-ci écrivit en effet au curé de Vareddes, le 26 novembre 1700 : « Il est impossible que je me charge moi-même de composer l'histoire du saint abbé de la Trappe; mais je ne fais nulle difficulté d'en charger quelqu'un et de recevoir les mémoires. Mais qui charger? Il y faut penser. J'approuve fort de faire ce qu'il faudra pour empêcher certaine sorte de gens de travailler à la chose, de crainte qu'ils ne la tournent trop à leur avantage. Dieu bénisse votre voyage et votre retour ». (Dans Lachat, t. XXVII, p. 198.)

2. C'est-à-dire dans la maison construite en dehors de l'enceinte du monastère par l'abbé de Rancé pour y loger l'abbé commendataire, et d'où ceux qui y résidaient, ne pouvaient troubler la régularité des moines.

3. Sur cet ancien officier, voir Saint-Simon, éd. Chéruel et Régnier, surtout t. X, p. 333 à 335.

4. Il faut donc corriger Ledieu, qui (t. III, p. 393) dit « quelques années ».

5. A ce sujet, une lettre de Bossuet, de date incertaine, dans Lachat, *ibid.*, p. 199. On y verra que Bossuet n'était pas d'avis de tout dire de la vie de Rancé.

6. Ce monastère était situé dans son diocèse. Louis d'Aquin fut évêque de Séez de 1698 à 1710.

7. Erreur. Dom Zozime, successeur immédiat de l'abbé de Rancé, démissionnaire, était mort le 3 mars 1696. C'est Dom Jacques de la Cour qui était à la tête du monastère lors des funérailles de Rancé.

8. *Relation de quelques circonstances des dernières heures de la maladie et de la vie du Père Dom Armand-Jean Le Boutillier de Rancé.* Paris, 1701. Du même auteur, *Imago R. P. Dom Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, Abbatis de Trappa*, 1701.

remettre [les papiers] entre les mains [1]. Surtout il faut éviter de plaire ni aux bénédictins, ni aux jansénistes, ni aux jésuites, mais dire simplement la vérité des faits. »

Je trouverais bien encore cette lettre en original parmi mes anciens papiers [2].

Je partis de la Trappe pour aller à l'abbaye des Clairets pour prendre les [r]enseignements qui pouvaient être utiles à l'auteur de la vie du saint abbé, qui avait réformé cette abbaye de filles à la prière de M^me^ de Valençay qui en était l'abbesse, qui lui fit voir que les abbés de la Trappe réguliers avaient été de tous les temps supérieurs des Clairets [3].

L'on voit par cette longue relation que je fais, mais utile, que M. de Meaux était tout à fait impartial, et qu'il n'était pas janséniste. Et si quelqu'un m'objecte qu'il n'était pas aussi pour les jésuites, je lui répondrai par une belle parole du grand prélat, qu'il dit un jour au P. de Riberolles et à moi, nous promenant avec lui sur la terrasse du château de Germigny. On parlait de certains évêques qui étaient déclarés pour les jésuites, et d'autres pour les Pères de l'Oratoire : « Les uns et les autres, dit-il, se dégradent par là. La foi est-elle attachée à des sociétés particulières? N'est-elle pas dans l'épiscopat? On peut bien dire que j'ai des amis parmi les jésuites, et que j'en ai parmi les Pères de l'Oratoire, et on dira vrai; mais on ne dira jamais de moi en général, comme on le dit de quelques évêques : Il est ami des Pères de l'Oratoire, ou : Il est ami des jésuites ».

Le P. de Riberolles, dont j'ai parlé deux fois, était alors supérieur du Séminaire de Meaux, et ensuite abbé général de Sainte-Geneviève.

FIN DES ANECDOTES DE FEU M. L'ABBÉ DE SAINT-ANDRÉ ARCHIDIACRE ET GRAND VICAIRE DE MEAUX.

---

1. Cependant ce n'est pas l'évêque de Séez qui écrivit la vie de Rancé : elle a été donnée par Maupeou, curé de Nonancourt dans le Perche, en 1702, par Marsollier, au commencement de 1703. (Cf. Ledieu, t. II, p. 326, 382, 383 et 387.) Dom Le Nain y a travaillé aussi, mais il est mort avant d'avoir publié son œuvre, dont il existe deux éditions posthumes différentes l'une de l'autre, parues en 1715 et en 1719. Sur le travail de ces auteurs, voir (Dom Gervaise) *Jugement critique mais équitable des Vies de feu M. l'abbé de Rancé* (1742), et l'abbé Dubois, *Histoire de l'abbé de Rancé*, Paris, 1866, in-8, Introduction.

2. Elle se trouve in-extenso dans les Œuvres de Bossuet (Lachat, t. XXVII, p. 204 et 205), à la date du 28 janvier 1701, ce qui prouve que le séjour de Saint-André à la Trappe se prolongea assez longtemps. En la résumant, le curé de Vareddes cède encore à sa préoccupation, de montrer Bossuet hostile aux jansénistes : or l'évêque de Meaux ne dit pas qu'il faut éviter de « plaire ni aux bénédictins, ni aux *jansénistes*, ni aux jésuites », mais bien qu'il ne faut faire la cour ni aux bénédictins, ni aux jésuites, ni aux religieux en général. Bien plus, il souhaiterait que la Vie de Rancé eût pu être écrite par Dom Le Nain, frère du célèbre janséniste Le Nain de Tillemont. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Rancé, approuvé par Bossuet, avait soutenu à propos de son livre *de la Sainteté et des devoirs de la vie monastique*, une polémique assez vive contre l'illustre bénédictin Mabillon (1691 et 1692).

3. Sur cette réforme de l'abbaye des Clairets, voisine de Bellême (Orne), voir l'abbé Dubois, *Histoire de l'abbé de Rancé*, Paris, 1866, in-8, t. II, p. 203 seq.

A la suite de la copie des anecdotes de l'abbé de Saint-André, J.-B. Winslow envoie à l'abbé Pérau ses propres souvenirs, en les faisant précéder de quelques lignes seulement d'introduction.

Monsieur, jusqu'ici j'ai rapporté fidèlement et à la lettre, comme je vous l'avais promis, d'abord les anecdotes de feu M. de Saint-André. Je vais présentement vous exposer avec simplicité les faits que je sais par moi-même, tant ceux qui me regardent personnellement, que d'autres qui ont rapport à plusieurs choses différentes; les uns et les autres méritent d'avoir place dans l'histoire de M. Bossuet.

I

Au bout de quatre jours de conférence avec le prélat[1], toutes mes difficultés disparurent par les réponses nettes, claires et solides qu'il fit avec une très grande douceur à tout ce que j'avais proposé, tant en latin qu'en français, ayant toujours prêt avec moi pour les citations le Nouveau Testament en grec, auquel, de même qu'à l'hébreu de l'Ancien Testament, j'avais été accoutumé de recourir en pareils cas[2], comme à des originaux authentiques, que je croyais alors (selon les sentiments protestants dans lesquels j'avais été élevé) tenir lieu de juge infaillible en matière de religion. Cependant, après lui avoir marqué avec une grande satisfaction ma conviction entière et une confiance sans réserve, je me sentis fortement porté à le prier de me permettre de lui faire avec la plus grande et la plus sincère simplicité, sans craindre de l'offenser, une demande, et à le prier d'y répondre aussi avec la même simplicité. Me l'ayant permis très gracieusement, je lui demandai comme devant le tribunal de Notre-Seigneur et en présence de nos saints anges, s'il croyait lui-même l'article du purgatoire aussi indubitablement qu'il le prouvait incontestablement aux autres, et contre lequel je n'avais trouvé moi-même que de pures chicanes dans les objections des protestants. Dans ce moment, je fus extrêmement surpris de voir couler des larmes des yeux de ce vénérable évêque, me disant avec un air très pathétique, que s'il était permis de lui faire percer le cœur et de verser son sang devant moi pour m'attester sa croyance entière là-dessus, il serait tout prêt[3]. Dans cet instant, je sentis très réellement sur ma poitrine une impression fort douloureuse, comme si l'on m'y avait donné un grand coup de bâton en travers. Aussitôt le reste de mes nuages fut dissipé entièrement, de sorte que, depuis ce moment jusqu'aujourd'hui, je n'ai jamais éprouvé la moindre peine d'esprit sur ce point, et je n'ai jamais cessé un seul

1. Pour bien comprendre cette anecdote, il faut se rappeler ce qu'a dit l'abbé de Saint-André, plus haut, p. 104 et 105.

2. On n'a pas oublié que Winslow, fils de pasteur, avait étudié quelque temps en vue du ministère évangélique.

3. Le cardinal de Bausset a cité ce passage, mais non pas textuellement (*Histoire de Bossuet*, pièces justificatives du livre VII[e]).

moment d'avoir une parfaite confiance aux prières pour les âmes du purgatoire.

II

M. de Meaux, dans le discours qu'il fit pour la cérémonie de mon abjuration, sur ces paroles : *Attendite a fermento Pharisaeorum*, etc., dont il a été parlé dans les anecdotes de M. de Saint-André [1], s'étendit particulièrement sur l'hypocrisie séduisante des hérétiques et des novateurs, sur leurs divers artifices pour produire le levain de leur doctrine pernicieuse sous des apparences extérieures de piété, de régularité, de sainteté, par des entretiens insinuants, avec un langage frauduleusement semblable à celui de l'Église, de l'Écriture sainte et des vrais chrétiens, etc. Il m'inculqua avec beaucoup d'énergie les moyens sûrs de me prémunir contre les tentations des séducteurs et contre les menaces de leurs fauteurs et protecteurs. Je ne puis pas m'empêcher de dire ici, par parenthèse, que le commencement ou préambule de la constitution *Unigenitus* m'a d'abord vivement frappé comme le plus naturel abrégé de ce discours plus étendu de feu M. de Meaux, et qu'en y joignant ce qu'il dit lui-même dans l'avis au lecteur de sa première *Instruction sur la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux* [2], etc., je me rappelle encore continuellement la forte impression que ce discours me fit alors.

III

N'ayant jamais su qu'au nom ordinaire du baptême, on peut en ajouter quelque autre pour la confirmation, je fus fort surpris de ce que le prélat, en me confirmant, ajouta à mon nom de baptême qui était Jacques, celui de Bénigne, sans m'en avoir prévenu. M. de Saint-André, qu'il m'avait donné pour parrain, me dit après, que le prélat l'avait fait par pure affection particulière pour moi. Et M. de Meaux m'en donna lui-même une marque bien convaincante qu'il écrivit de sa propre main sur la première feuille blanche d'un exemplaire de son catéchisme [3], dont il me fit présent le jour même, et que je garde [4] précieusement à cause de sa signature. Voici les propres termes dont il s'est servi et que je vais rapporter avec reconnaissance : « M. Winslow ayant déjà le nom de Jacques, qui est l'un des miens, je lui ai donné, en le confirmant, celui de Bénigne que je porte aussi, et je lui ai donné ce témoignage le jour de saint Saintin [5]. » XI Oct. 1699. † J. Bénigne, Év. de Meaux.

1. Plus haut, p. 105.
2. Cet ouvrage, dirigé contre Richard Simon, est de 1702.
3. C'est le *Catéchisme du diocèse de Meaux*, dont la première édition est de 1687.
4. Ms. : regarde.
5. Ce saint est un de ceux qui sont propres au diocèse de Meaux.

IV

Quelque temps après, étant un jour placé vis-à-vis de lui à sa table, au milieu d'une grande compagnie d'ecclésiastiques, il s'adressa à moi en particulier, et me parla exprès des prérogatives de l'Église romaine et de l'éminente autorité du successeur de saint Pierre, en citant tout au long des passages, autant que je puis me souvenir, de saint Léon, de saint Optat et de saint Prosper.

Un autre jour, étant seul avec lui auprès de son bureau, et le voyant tenir entre ses mains un vieux livre, comme s'il venait de le tirer de sa poche, il me fit connaître que c'était un ancien exemplaire du Concile de Trente; qu'après l'Évangile, c'était son livre favori, et que la sainteté et la sagesse de ce concile, non seulement par rapport au dogme, mais en particulier par rapport à la discipline, le touchaient de plus en plus chaque fois qu'il le relisait.

Une autre fois, il me donna à lire un grand manuscrit in-4° sur la communion sous les deux espèces, qui paraissait être entièrement mis au net comme prêt à être imprimé [1], et qu'il avait fait pour répondre aux objections contre son petit traité [2] sur la même matière. Il en parle expressément dans sa première *Instruction sur les promesses de Jésus-Christ à son Église* [3], n. 44, où il dit : « Notre réponse est toute prête, il y a longtemps, etc. ».

V

Environ trois mois après mon abjuration, vers le carême de 1700, il me fit faire, par le conseil de M. de Saint-André, une retraite à l'Institution [4] des Pères de l'Oratoire, pour voir si ma vocation se tournerait vers l'état ecclésiastique, auquel cas on avait en vue un canonicat. Après la retraite, le P. Saint-Palais, alors supérieur de l'Institution, écrivit à M. de Meaux que je pourrais être plus en état de rendre service à la religion catholique dans mon habit ordinaire qu'en habit long, qui me rendrait plus odieux aux protestants.

A cette occasion, un jeune ecclésiastique connu des Pères de la maison, sachant que j'avais un libre accès auprès de M. de Meaux, me confia en secret un petit manuscrit latin sur une manière d'expliquer le mystère de la transsubstantiation, qui paraissait pouvoir s'accorder avec ces mots du Concile de Trente (Sess. XIII, c. 1) : *Ea existendi*

1. C'est la *Tradition défendue sur la matière de la communion sous une espèce*, qui parut pour la première fois dans les *Œuvres posthumes* de Bossuet, en 1753.
2. *De la Communion sous les deux espèces*, Paris, 1682, in-12.
3. Paris, 1700, in-12.
4. C'est ainsi que s'appelait le noviciat des oratoriens.

ratione, quam etsi verbis exprimere vix possimus, possibilem tamen esse Deo, cogitatione per fidem illustrata, assequi possumus. Et il me pria de le montrer, sans le nommer, au prélat, pour en savoir son jugement. M. de Meaux l'ayant lu, me donna pour toute réponse que la simple foi valait mieux. Et à cette occasion, il me dit à peu près la même chose d'un *Entretien* imprimé sur cette matière et attribué à M. Rohaut, auteur de la *Physique*, etc.[1]. Je remis ensuite le manuscrit à l'auteur, en lui rapportant le jugement qu'en avait porté M. Bossuet, et depuis je ne l'ai point vu, et je ne l'ai même jamais nommé, pour lui tenir la parole que je lui en avais donnée.

VI

Le dernier secours que j'avais reçu de mon pays avant mon abjuration, et que j'avais ménagé le mieux que j'avais pu, étant près de finir, comme je n'osais espérer de pouvoir rester en France faute d'un tel secours, à cause de mon changement de religion, et que je craignais de m'exposer à devenir par là incommode à d'autres, je dis à M. de Meaux que je pourrais me tirer d'affaire par la profession de la médecine en Hollande, où la religion catholique était assez libre, et où je m'étais fait des amis, même parmi des catholiques, pendant plus d'un an, avant de venir en France, à moins qu'il voulût me conseiller d'aller à Florence avec une recommandation de sa part au grand-duc[2], qui avait été protecteur de M. Sténon, mon grand-oncle. Le prélat me répondit simplement : « Restez en France, et la Providence y aura soin de vous ». M'ayant ainsi déterminé à me rendre entièrement à cet avis, il écrivit à l'ambassadeur de France auprès du roi de Danemark pour le prier de voir s'il y pourrait trouver le moyen de parler à mon père en ma faveur. Il me donna longtemps après cela la réponse qu'il avait reçue, et j'en garde encore la lettre. M. de Meaux eut ensuite la bonté de me mener lui-même dans son carrosse chez M. le cardinal de Noailles et me mit entre ses mains. Il me procura aussi de concert avec M. de Saint-André la protection et la bienveillance de feu M. Pelletier[3], ministre d'État, père et grand-père des deux Premiers présidents au Parlement. Il employa après cela l'entremise de M. Tournefort[4], son médecin ordinaire, et de M. Dodart[5],

1. La *Revue Bossuet* (25 juillet 1900) a publié un opuscule inédit de l'évêque de Meaux : *Examen d'une nouvelle explication du mystère de l'Eucharistie.*

2. Cosme III, grand-duc de Toscane, avait pour Bossuet l'admiration la plus vive et lui avait donné au temps de la querelle du quiétisme des preuves de sa bienveillance. Auparavant, il avait protégé Sténon, grand-oncle de Winslow, à qui il avait même confié l'éducation de son fils Ferdinand. Sténon mourut à Schwérin (25 nov. 1687); mais, à la demande du grand-duc, son corps fut transporté à Florence et enterré dans l'église Saint-Laurent.

3. Claude Le Pelletier (1631-1711).

4. Pitton de Tournefort (1656-1708), botaniste célèbre et professeur au Jardin du Roi.

5. Denis Dodart (1634-1707) était fort versé dans la connaissance des plantes. Il était très lié avec les notabilités du parti janséniste.

médecin de Mme la princesse de Conti, tous deux de la Faculté de Paris et de l'Académie royale des sciences, pour me faire entrer en la licence [1] qui allait commencer cette année 1702.

VII

M. de Meaux étant alors fort occupé à travailler contre le socinianisme, à l'occasion d'une version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux [2], sur laquelle il donna, cette année 1702, sa première Instruction, et ayant été averti que l'auteur avait fait mettre dans un autre ouvrage [3] un carton à la place d'un feuillet très suspect, et qu'il avait eu si grand soin de dérober ce feuillet à la vue, qu'on n'en pût point trouver, il me pria en particulier de faire de mon mieux pour le lui trouver. Je fus assez heureux d'y réussir, et il en fut très content sans me rien dire là-dessus. Mais m'ayant donné son *Instruction* imprimée sur la susdite version [4], j'y vis, sur la fin du n° 9 de la sixième et dernière remarque, son avertissement sur le tour ou procédé dont se servent les auteurs suspects pour éluder les censures par le moyen des cartons et pour produire en même temps leurs singularités sans cartons.

VIII

L'an 1703, m'ayant permis de lui dédier la thèse cardinale [5] que je soutins cette année vers le carême [6], et ne pouvant à cause de ses incommodités supporter le carrosse, il eut la bonté et la complaisance de se faire porter en chaise depuis la place des Victoires [7] où il demeu-

1. La licence n'était pas un grade comme aujourd'hui; c'était un cours d'études qui durait deux ans.

2. C'est le Nouveau Testament de Richard Simon.

3. Cet autre ouvrage était une réédition de *l'Avoisinement des protestants vers l'Église romaine, par M. Camus, évêque de Belley.* Paris, 1703, in-12. Le carton dont il va être parlé, se trouve à la page 123. Cf. Ledieu, t. II, p. 363-365.

4. C'est à la fin de la première *Instruction sur la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux en l'année MDCCII.* Paris, 1702, in-12.

5. Elle était ainsi appelée parce qu'elle remontait au cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen et réformateur de l'Université de Paris, au xve siècle.

6. Ce fut le jeudi, 15 mars 1703. Cette thèse fit quelque bruit. Elle roulait sur les qualités des plantes de la région de Paris : *An olera et cerealia agri Parisiensis salubria.* Voici ce qu'en dit un correspondant du P. Léonard de Sainte-Catherine, augustin déchaussé : « Jeudi dernier, M. Winslow soutint aux écoles de médecine une thèse dédiée à Mgr l'évêque de Meaux. Ce prélat honora la thèse de sa présence comme étant le patron du soutenant qui est Danois de nation, et par conséquent né luthérien. Sa conversion est l'ouvrage de M. de Meaux par le secours du Ciel. Il abjura il y a trois ans. Il avait une pension considérable (?) du roi de Danemark, qu'il a perdue en changeant de religion. Pour le dédommager, M. de Meaux lui a fait donner une pension du roi de 6 ou 700 livres. Comme la thèse en question a fait impression sur les esprits à cause de la matière qui y est traitée, vous serez peut-être bien aise de la voir; ainsi je vous l'envoie... » (Nat. fr. 19205, f° 158.) Chose assez étonnante, Ledieu ne parle pas de cet incident.

7. La mémoire de Winslow doit mal le servir ici, et il paraît bien que Bossuet avait quitté depuis plus de six mois la place des Victoires. En effet, le 15 juillet 1702,

rait alors, jusqu'aux écoles de médecine, pour honorer de sa présence l'acte de ma thèse; feu M. Vernage père, alors doyen de la Faculté, et qui présidait à cette thèse à la place d'un autre docteur alors incommodé, fit à M. de Meaux tous les honneurs possibles en l'y recevant, et le fit placer avec la considération convenable à sa dignité.

IX

Le souvenir de la *Seconde Instruction*[1], que ce grand prélat publia dans le cours de cette même année 1703, environ cinq ou six mois avant sa mort[2], contre la même version du Nouveau Testament de M. Simon, me donne lieu de renouveler ici à tous les bons catholiques la douleur de ne pas encore avoir vu, depuis tant d'années, paraître, au moins en partie, deux illustres monuments du zèle infatigable de ce digne prélat, nonobstant l'âge de soixante-seize ans et son état fort valétudinaire, d'autant plus qu'il les a annoncés lui-même au commencement de cette seconde Instruction, l'un comme étant actuellement en train, savoir la suite de ses instructions contre les fauteurs du socinianisme et les nouveaux critiques[3], qui fournissent des armes aux ennemis déclarés de l'Église, et l'autre, comme étant achevé à peu de chose près, savoir le consentement des anciens Pères avec leurs successeurs de l'Orient et de l'Occident et des Grecs sur la matière de la grâce et du libre arbitre[4]. Ce dernier ouvrage est d'autant plus digne de regret qu'il l'avait fait à l'occasion de ce que le ministre Basnage avait annoncé là-dessus dans un grand ouvrage que le prélat lui-même m'avait fait voir et me mit entre les mains dans un de mes séjours chez lui, à Germigny, savoir que ce ministre paraissait vouloir céder la victoire, si M. de Meaux prouvait ce consentement, promettant en ce cas reconnaître la vérité des maximes que M. de Meaux a posées dans son *Histoire des Variations*.

L'excellente et ample dissertation sur Grotius qui se trouve aussi au commencement de cette *Seconde Instruction*, mériterait d'être imprimée à part pour être distribuée partout comme un grand préservatif contre plusieurs prétendus savants modernes. L'article XIII de

Ledieu écrit : « Je demeure à Paris pour le déménagement, M. de Meaux allant loger de la place des Victoires à la rue Sainte-Anne, près des Nouvelles-Catholiques ». « Il est revenu coucher dans sa nouvelle maison, le samedi 22 juillet 1702 » (t. II, p. 299).

1. *Seconde Instruction sur les passages particuliers de la Version de Trévoux*, avec une dissertation sur la doctrine et la critique de Grotius. Paris, 1703, in-12.

2. La distribution de cet ouvrage se fit dans la première quinzaine du mois d'août (Ledieu, t. II, p. 461-466); Bossuet mourut le 12 avril de l'année suivante, c'est-à-dire huit mois après.

3. Nous ne voyons pas au juste quel est cet ouvrage de Bossuet.

4. C'est la *Défense de la Tradition et des saints Pères* entreprise en 1693 pour réfuter l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, de Richard Simon (Rotterdam, 1692, in-4°). Cette *Défense* fut publiée pour la première fois dans les *Œuvres posthumes* de Bossuet, en 1753.

cette dissertation[1] est une preuve évidente de l'impartialité que feu M. de Saint-André, parmi ses anecdotes, a fait remarquer dans M. de Meaux. En voici le titre : *L'autorité de saint Augustin en cette matière* (de la grâce) *clairement et savamment démontrée par le P. Garnier, professeur en théologie dans le collège des Jésuites de Paris*[2]. Il en a cité plusieurs pages entières.

X

J'eus la consolation de voir encore pour la dernière fois mon apôtre, père et patron la veille de sa mort, qui arriva le 10 avril[3], environ un mois après l'impression achevée[4] de son petit traité contre les sociniens[5] sur la prophétie *Ecce Virgo pariet*, et sur le psaume XXI, sur lequel il marque dans ce traité qu'il avait prêché deux ans auparavant. Ce fait est encore une marque de la continuation de son zèle apostolique.

A peine fus-je entré dans la chambre où il était alité, que M. de Saint-André qui y était alors auprès de lui tout seul, lui dit : « Monseigneur, voilà votre enfant ». Et aussitôt ce bon prélat, sans parler et comme mourant, leva sa main très languissante et me donna sa dernière bénédiction. Je dis sa dernière, car autant que je puis m'en souvenir, on me dit ensuite que M. l'évêque de Chartres[6], arrivé immédiatement après moi, le trouva hors d'état de lui en faire autant à son égard, ce que son respect pour le mourant l'avait porté à lui demander. Un des domestiques, en me rencontrant après, me dit que les dernières paroles du prélat à eux tous étaient : « Tenez-vous fermes à l'Église ».

Après sa mort, j'assistai à l'ouverture et à l'embaumement du corps avec feu M. Tournefort, célèbre professeur en botanique et son médecin, et le fameux chirurgien Arnaud, démonstrateur au Jardin royal. Toutes les parties, tant externes qu'internes, étaient très saines, excepté la

1. Winslow se trompe, c'est l'article XVII.

2. Sauf quelques expressions, Bossuet reproduit textuellement cet article dans la *Défense de la Tradition et des saints Pères*, l. V, ch. VIII. Mais je ne vois pas là une preuve d'impartialité, mais bien plutôt un argument *a fortiori* dirigé contre R. Simon. Si, en effet, les jésuites, amis de R. Simon, et partisans du molinisme, que Bossuet n'est pas loin de condamner comme une hérésie, reconnaissent néanmoins l'autorité de saint Augustin dans les matières de la grâce, R. Simon a donc grand tort de la rejeter.

3. Non, c'est le 12 avril, à quatre heures un quart du matin.

4. Le volume était en état d'être distribué le 11 mars 1704 (Ledieu, t. III, p. 79).

5. *Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'Enfantement de la sainte Vierge, Isaïe*, c. VII, v. 14, *et du Psaume* XXI *sur la Passion et le Délaissement de Notre Seigneur.*

6. Dans les relations de Saint-André et de Ledieu, il est parlé d'une visite, non pas de l'évêque de Chartres, mais bien de l'évêque d'Agen, Hébert, qui fut sacré le 6 avril 1704. Il succédait à Mascaron, et avait été auparavant curé de Versailles (Ledieu, t. I, p. 271, et t. III, p. 97). C'est à lui que, l'année précédente, Bossuet avait remis son testament.

vésicule du fiel, qui contenait une pierre particulière de son espèce, d'un volume extraordinaire, et la vessie, qui en contenait une médiocrement grosse [1].

XI

Quatorze [2] ans après la mort de l'illustre prélat, savoir 1722, parut un traité anonyme intitulé *Connaissance de Dieu et de soi-même* [3]. On l'attribuait à M. de Meaux, qu'on savait avoir composé un tel traité pour feu Monseigneur le Dauphin, dans le temps qu'il était son précepteur. Environ six ou sept ans après cela, je fus surpris d'apprendre un soir que M. l'évêque de Troyes, son neveu, que je n'avais pas vu depuis la première année de son épiscopat [4], était venu lui-même chez moi pour me demander. M'étant transporté chez lui dès le lendemain, il commença par me faire souvenir que feu M. son oncle m'avait regardé comme son enfant, et me dit ensuite qu'ayant dessein de donner une vraie édition de l'ouvrage imprimé furtivement, il souhaitait que j'en revisse les manuscrits à mon loisir pour ce qui regardait l'anatomie, avec les notes que M. de Meaux avait écrites à part, selon l'avis de M. Dodart, de l'Académie des sciences, et avec celles que M. Dodart lui-même avait écrites sur des feuilles volantes. Il me mit ensuite ces papiers entre les mains et me conduisit dans son carrosse chez moi. Mais étant alors chargé d'examiner quantité de livres étrangers arrivés pour la Bibliothèque du Roi et occupé de l'impression de mon *Exposition anatomique*, outre mes autres affaires et des incommodités survenues, je fus obligé d'interrompre souvent et avec d'assez longs intervalles la revision de ces écrits pendant le cours d'environ quatre ans. M. l'évêque de Troyes étant parti de Paris peu de temps après cette commission, et n'y étant pas revenu pendant cet intervalle, m'écrivit, le 10 février 1732, par un chanoine de son Église, nommé M. Vinot, pour en avoir des nouvelles, et marqua dans sa lettre que si j'avais quelque chose à lui envoyer, je pouvais le confier à cet ecclésiastique, me priant même de lui faire voir les manuscrits que j'avais; ce que je fis sur-le-champ. Quelques autres étant venus après de sa part, mais sans lettres, je lui écrivis fort au long là-dessus au mois de novembre suivant, et en particulier sur les moyens de prévenir le soupçon qu'on a pour l'ordinaire des ouvrages posthumes, de

1. « On a ouvert le corps du défunt et on y a trouvé une pierre grosse presque comme un œuf dans la vessie, qui était toute gâtée; cette pierre est la cause de sa mort... Il avait aussi la vésicule du fiel pétrifiée, mais cela ne faisait rien à la santé, dit M. de Tournefort, parce qu'il y a un canal par lequel coule la bile d'ailleurs. » (Ledieu, t. III, p. 99 et 100.)

2. C'est plutôt dix-huit.

3. Le titre exact de cette édition est : *Introduction à la philosophie, ou de la Connaissance de Dieu et de soi-même.* Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France,* janvier-mars 1902, p. 88 à 99.

4. C'est-à-dire depuis l'année 1718.

ne pas être précisément tels que les auteurs les auraient publiés eux-mêmes, et d'être plus ou moins altérés selon le goût des éditeurs. M. de Troyes revint à Paris le mois suivant, et m'en ayant averti par un billet de sa main, il voulut absolument lui-même venir chez moi pour nous entretenir sur les manuscrits. Nous employâmes pour le moins une heure et demie à la discussion de plusieurs articles. Après quoi, il reprit le manuscrit original avec les papiers détachés. Depuis ce temps-là, je n'en eus aucune nouvelle, quoique je l'eusse vu deux ou trois fois dans son état valétudinaire avant son départ pour Troyes, et une fois après en être revenu à Paris pour y rester, ayant quitté son diocèse [1].

L'édition anonyme de cet ouvrage, de 1722, a été alors critiquée dans le *Journal de Trévoux* [2], mais longtemps après j'ai entendu le célèbre P. Tournemine [3] très fort blâmer le journaliste et faire un très grand éloge de l'ouvrage.

XII

Je rapporterai encore un fait très singulier touchant notre illustre prélat. Feu M. l'abbé Le Moine, docteur et sénieur de la maison et société de Sorbonne, m'a dit plus d'une fois, et j'ai appris qu'il l'a aussi dit à quelques docteurs de la Maison, savoir qu'un jour, étant allé voir M. de Meaux ici, à Paris, M. l'abbé Languet, à présent archevêque de Sens, alors très jeune [4], vint lui demander la clef de son armoire à livres et la permission d'en prendre un pour lire; que l'abbé Languet étant sorti de la chambre où ils étaient ensemble, M. de Meaux dit : « Vous avez vu là, Monsieur, un jeune homme; ce sera un jour un des plus grands prélats du royaume ».

Voilà, Monsieur, les choses les plus remarquables de ma connaissance pour le présent; car je pourrais encore y ajouter un fait d'im-

1. L'évêque de Troyes avait donné sa démission le 30 mars 1742; il mourut à Paris, le 12 juillet 1743, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses neveux n'attendirent pas sa mort pour vendre sa bibliothèque, dont le catalogue fut distribué sous ce titre : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Messieurs Bossuet, anciens évêques de Meaux et de Troyes, qui se vendra à l'amiable, le lundi 3 décembre 1742.*

2. Le *Journal de Trévoux* s'éleva aussi contre les *Élévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Évangile.*

3. Le P. Tournemine, jésuite (1661-1739), avait lui-même dirigé le *Journal de Trévoux*, de 1701 à 1718. Voir dans la *Revue Bossuet*, du 25 avril 1900, une lettre de lui sur la *Connaissance de Dieu et de soi-même.*

4. Jean-Joseph Languet de Gergy était né le 25 août 1677, à Dijon. Il était parent de Bossuet qui le fit nommer aumônier de la duchesse de Bourgogne, à la fin de 1702 (Ledieu, t. II, p. 355). Comme il était détesté des adversaires de la bulle *Unigenitus*, Winslow ne manque pas de rappeler le cas que faisait de lui le grand Bossuet. Le neveu de celui-ci n'en composa pas moins une série de quatre Instructions pastorales pour servir de réponse à un mandement de l'archevêque de Sens, son cousin (de 1737 à 1739).

portance si le temps me permettait de chercher un reste d'éclaircissement là-dessus.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

WINSLOW.

A Paris, le 31 mars 1744.

Apostille.

N'ayant pas eu, Monsieur, à cause des occupations inévitables, le loisir de transcrire moi-même le projet de ma lettre et la copie des Anecdotes de M. l'abbé de Saint-André, j'ai été obligé d'employer pour cela une personne de ma maison; et pour éviter un plus long délai, je prends la liberté de vous envoyer l'écrit tel qu'il est, y ayant fait, comme vous voyez, quelques corrections légères avec deux ratures, l'une de deux mots à la page 7, l'autre de presque une ligne à la page 11, et remis quatre différents interlignes qu'on avait oubliés, savoir : 1° dans ma lettre, à la première page, ces mots : *Comme aussi à l'égard*; 2° dans les Anecdotes, à la septième page, ceux-ci : *dont les savantes réponses ont formé les décrétales*; 3° dans les mêmes, à l'onzième page, ceux-ci : les *Réflexions morales* en étaient; 4° encore dans les mêmes, à la page trente-quatrième, ceux-ci : *tout à fait.* Il faut encore, Monsieur, vous avertir qu'en copiant, on a mis en plusieurs endroits tout au long les mots *Monsieur*, *Madame*, *le Père*, *Son Éminence*, comme aussi les chiffres, au lieu de les mettre en abrégé, comme ils étaient dans mon écrit. Je crois de plus devoir ajouter que parmi les avertissements que je vous ai donnés immédiatement avant les Anecdotes, j'ai oublié de marquer une correction que j'ai cru devoir faire du nom d'Alexandre VIII, lequel, sans doute par inadvertance, était dans l'original des Anecdotes au lieu de celui d'Innocent XII. J'espère, Monsieur, que ces petites observations vous persuaderont de ma parfaite exactitude, en réitérant les assurances de mes très humbles respects[1].

WINSLOW.

Il est certain que ces dernières lignes prouvent chez leur auteur un souci de l'exactitude bien rare à son époque. Winslow a pu être la dupe de ses préférences ou de sa mémoire, mais s'il s'est trompé, c'est en toute sincérité et en toute bonne foi.

CH. URBAIN.

1. A la suite, on lit : « J'ai pris le parti de porter moi-même cette lettre, et ayant trouvé M. l'abbé Pérau, je la lui ai mise en propres mains ». Et ceci, de l'écriture même de Winslow : « Je soussigné certifie que cette copie revue et corrigée par moi-même, est conforme à l'original (excepté une omission de quelques lignes à la fin de 1691) des Anecdotes ». Signé : WINSLOW, D. med.

BIBLIOGRAPHIE DES ÉCRITS DE SAINTE-BEUVE [1]

II

(1831-1840)

1831

1831. 6 janvier. *Jouffroy. Cours de philosophie moderne* (III).

Globe, 23 [non signé].
Pr. Lundis, II, 34 [daté de 1830, par une faute d'impression].

18 janvier. *Profession de Foi* [Saint-Simonienne, signée Pierre Leroux : « La profession de foi Saint-Simonienne de Pierre Leroux, qui parut dans le *Globe* au moment de la cession du journal aux Saint-Simoniens, est de moi. Leroux n'a fait qu'y changer deux ou trois mots et y mettre un ou deux pâtés d'encre ». Note de S.-B... *Pr. Lundis*, III, 344, et *Lundis*, *Table*, 40.

Globe, 69 [Le *Globe*, à dater de ce jour, prend le titre de « Journal de la doctrine de Saint-Simon »].
Pr. Lundis, III, 352 [« Texte corrigé de la main de S.-B. sur une épreuve du numéro du *Globe* »; cf. *Pr. Lundis*, III, 344, note 2].

24 janvier. *Théâtre de Clara Gazul, nouvelle édition.*

Globe, 96 [non signé].
Crit. et portr. litt., II, 275, note.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 423, note; (éd. en 5 vol.), II, 196, note.

13 février. *Doctrine de Saint-Simon. Lettres sur la religion et la politique, 1829, suivies de l'Éducation du genre humain, traduit de l'allemand de Lessing.*

Globe, 176 [non signé].
Pr. Lundis, II, 50.

[Pendant le séjour de S.-B. en Belgique]. *Lettre à...*

Foucher, *Les coulisses du passé*, (Paris, Dentu, 1873, in-8), 395.

1. Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1902, p. 102.

Récit ironique de la Révolution belge de 1830 : « Il y a eu de l'héroïsme au milieu de ces bizarreries ; seulement, ç'a été de l'héroïsme belge flamand et non de l'héroïsme à la française. » En post-scriptum : « Je ne suis pas plus Saint-Simonien que quand vous m'avez vu l'être, avec modération, sang-froid, et une croyance pour l'avenir mêlée de scepticisme pour le présent. »

22 mars. *X. Marmier. Esquisses poétiques.*

Globe, 324 [non signé].
Pr. Lundis, II, 61.

15 mai. *La Vallée aux loups.*

Un fragment cité dans l'article sur *Farcy* (juin).
Poésies, I, 182.

16 mai. *Lettre* à Charles Rogier.

Dr Cabanès, *Sainte-Beuve à l'étranger* (*Rev. des Revues*, 15 sept. 1898, t. XXVII, 588).

Négociations empressées pour une chaire à occuper en Belgique. « Je viens de passer quelques jours à Juilly, chez M. de Lamennais, où j'ai puisé du calme et un éloignement de plus en plus grand pour Paris et la vie qu'on y mène. »

8 juin. *Lettre* à Charles Rogier.

Ibid., 589, note (extrait).

Mécontentement et malaise de l'opinion publique en France.

15 juin. *George Farcy.*

Rev. d. Deux Mondes, II, 515.
Préface des *Reliquiæ* (Hachette, août 1831, gd in-18).
Crit. et portr. litt., I, 279.
P. Litt., I, 209.

26 juin. *Diderot.*

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 386.
P. Litt., I, 239.
Nouvelle galerie des grands écrivains, 442.

2 juillet. *Victor Hugo en 1831.*

Biographie des Contemporains, publiée sous la direction de MM. Rabbe et Vielhe de Boisjolin (1831, t. IV, 331). [Au nom de *Hugo* (*Victor-Marie, baron*)].
Rev. d. Deux Mondes, 1er août. [Suppression de « quelques détails de famille et de généalogie »

(cf. *P. Cont.*, I, 390); addition de quelques pages au début et à la fin].

Crit. et portr. litt., I, 325.

P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), I, 384.

L'article du *Dictionnaire* commençait ainsi : « En écrivant les détails qu'on va lire sur l'enfance, la famille, l'éducation intérieure, la vie morale et les premiers ouvrages d'un homme bien jeune encore quoique dès longtemps célèbre, d'un poète de vingt-neuf ans qui touche à peine au tiers de la carrière glorieuse dont le terme n'est pas même entrevu, nous nous nous sommes dit que ce n'était pour cela ni trop tôt... etc. (cf. *P. Cont.* I, 389, l. 10) — Au lieu de : « ... fille d'un armateur de Nantes, *d'un père soldat* et d'une *mère vendéenne*. Chétif et moribond, il n'avait que six semaines.... etc. (*P. Cont.* 390, l. 14-15), on lisait : « ... de Nantes. Sa famille paternelle, anoblie dès 1531 en la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, avait donné au XVII^e^ siècle un savant théologien de ce nom, évêque de Ptolémaïs. Dans une pièce de vers inédite, espèce de préface à son prochain recueil lyrique, le poète nous apprend que lui, cet enfant né à Bezançon, vieille ville espagnole, d'un sang breton et lorrain à la fois, d'un père soldat et d'une mère vendéenne, était si chétif et si moribond durant les premiers mois, que personne en le voyant ne lui aurait donné un lendemain à vivre... (citation). Il n'avait que six semaines etc. » — L'article se terminait après : « une chambre pusillanime ». (*P. Cont.*, 408, l. 16) par cette courte phrase : « C'est là tout ce que nous avons à dire de la vie du poète Victor Hugo aujourd'hui, 2 juillet 1831. Nous y reviendrons peut-être plus amplement un jour ».

7 août. *Lettre* à l'abbé Gerbet.

Inédite. — Sainte-Beuve a reçu la lettre de l'abbé : « Ce que vous m'y dites et ce que M. de Lamennais m'y marque de son prochain départ m'aurait fait aller tout de suite vous voir, si je n'étais retenu ici cette semaine par la prochaine représentation de *Marion Delorme*. Ce serait impardonnable à moi de m'absenter pour ces deux jours où je puis être utile à Hugo ». Il ira sûrement les voir : « Assurez-en bien M. de Lamennais, pour qui j'ai une si tendre et croissante vénération... Adieu, à vous et à M. de Lamennais de cœur et de respect ».

9 août. *L'enfance d'Adèle.*

Livre d'amour, pièce IV.

23 août. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 32 (extrait).
Th. Pavie, 94 (extrait).

Bulletin de *Marion*; détails sur Lamennais et son groupe : éloges enthousiastes de Lamennais et de Gerbet, réserves sur Lacordaire et Montalembert, « forts écoliers »; nouvelles de divers amis.

fin août. *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 96 (extrait).

Datée par Th. Pavie de « peu après le 23 ». — Annonce de *Peau de Chagrin* et jugement sévère sur Balzac; violence contre la « race pourrie » des d'Orléans; nouvelles de Leroux et des Saint-Simoniens, d'un ton à la fois ironique et respectueux; détails sur divers écrivains.

1 septembre. *Sonnet : Que vient-elle me dire...*

Livre d'amour, pièce VI.
Suite de Joseph Delorme (*Poésies*, I, 222).

4 septembre. *A Ad.... Oh! ne les pleure point...*

Livre d'amour, pièce VII.
Suite de Joseph Delorme (*Poésies*, I, 223).

4 septembre. *Lettre* de démission au gouvernement belge.

[Cf. Nothomb, *Rapport sur l'enseignement supérieur en Belgique*, I, CXVI, et Dr Cabanès, *Loc. cit.*, 589.]

25 septembre. *L'abbé Prévost.*

Rev. de Paris.
Crit. et portr. litt., I, 431.
P. Litt., I, 264.
Nouvelle galerie des grands écrivains, 478.

5 octobre. *Il est toujours ici...*

Livre d'amour, pièce IX.

27 octobre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — S.-B. hésite à commencer son roman; il écrit des poésies intimes (*Livre d'amour*); il va entrer au *National*.

13 novembre. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — Que Charles Didier aille voir Carnot; Leroux, chargé par S.-B. de lui faire la commission convenue, l'a assurément faite et se croit dès lors dispensé de répondre : « il est de cet acabit ».

13 novembre. *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 97 (extrait).

Eloge de la brochure de Lamartine; détails

émus sur les ennuis de Lamennais, l'interruption de *l'Avenir* et le départ pour Rome.

1 décembre. *Brizeux et Auguste Barbier.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Marie (roman)*; *Iambes par M. Barbier*].
Crit. et portr. litt., II, 258, note (extrait).
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 411 note (extrait); (éd. en 5 vol.), II, 222 (reproduction intégrale).

9 décembre. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — S.-B. adresse Didier à Achille Roche, au bureau du *Mouvement*.

15 décembre. *Victor Hugo, Les feuilles d'automne.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., I, 366 [sous le titre *Victor Hugo en 1831*, II].
P. Cont., (éd. en 3 vol.), I, 272 [daté de juillet 1831]; (éd. en 5 vol.), I, 416 [même date].

18 décembre. *Lettre* à l'abbé Barbe.

Morand, IX.
Nouvelle Corr., 18, *lett.*, VIII.

18 décembre. *Lettre* à Quinet.

Mme Quinet, *E. Quinet avant l'exil* (Lévy, 1887), 94.

Nouvelles littéraires et politiques; la division parmi les Saint-Simoniens.

24 décembre. *Les soirées littéraires ou des poètes entre eux.*

Paris ou le Livre des Cent et un (livraison II).
Crit. et portr. litt., I, 475.
P. Litt., I, 430.

1832

1832. 1 janvier. *Oh! que son jeune cœur...*

Rev. d. Deux Mondes. Cf. *Arthur*, avril 1830.

21 janvier. *M. de Sénancour.*

Rev. de Paris [sous le titre *Oberman*].
En tête de la 2e édition d'*Oberman* (1er juin 1833).
Crit. et portr. litt., I, 494 [même titre].
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 102; (éd. en 5 vol.), I, 143.

1 février. *L'abbé de Lamennais.*

Revue d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., I, 532.

P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 134; (éd. en 5 vol.), I, 198.

11 février. *Le Feu du ciel, lithographie par M. Louis Boulanger.*

Rev. de Paris.

Non recueilli. — « C'est une grande et belle page à ajouter à celle de la *Ronde du Sabbat* et de la *Saint-Barthélemy* du même auteur. M. Boulanger avait trouvé moyen dans ces lithographies d'imprimer à des conceptions hautement poétiques une partie des qualités pittoresques que son *Mazeppa* a révélées en lui, que confirment et développent une multitude de vives et saisissantes productions échappées chaque jour à son pinceau, mais qu'il n'a eu encore le temps ni la faculté de déployer aux yeux du public sur une échelle capable de les faire dignement ressortir. » La *Ronde du sabbat*, la *Saint-Barthélemy* surtout n'étaient pas sans défauts; le *Feu du ciel* a les qualités des deux ouvrages sans les défectuosités du second. La composition est admirable. « C'est une grande idée que celle de cette idole colossale, de ce dieu d'airain *à tête de taureau, posant ses mains sur ses genoux*, placé au centre du tableau et carrément établi dans sa monstrueuse stupidité comme le but de l'action, le point de mire de tous les regards. En traduisant ainsi d'une manière déterminée et en dessinant avec cette certitude sur un lieu et dans un instant unique l'admirable scène confuse et développée de l'auteur des *Orientales*, M. Boulanger à créé à son tour; il n'a pas seulement transporté la pensée de M. Victor Hugo sur sa pierre; mais la pensée biblique, fécondée et épanouie chez M. Hugo selon toute l'extension de la plus lyrique poésie, a pris ici un nouveau corps, une forme inédite dont la poésie fournissait les traits épars et nullement l'ordonnance... Ainsi donc, au centre du tableau, au nœud de l'action, le dieu sourd, stupide, immense, à l'énorme base de granit, où se brise comme un flot la multitude des adorateurs, et sur laquelle s'use, sans y laisser trace, l'ongle égaré des suppliants; puis, à gauche du dieu, sur l'un des degrés de sa base, à la hauteur de ses pieds, une femme, une belle et faible femme, à genoux, la tête renversée, les mamelles nues, les bras levés tout droits et tout roides, fixée là obstinément et pétrifiée pour ainsi dire, suivant cette idéale attitude des angoisses suprêmes, comme la femme de Loth, comme Niobé, *saxea ut effigies bacchantis*; c'est elle qui forme en quelque sorte le second centre de l'action, ou plutôt le centre de cette action vivante et souffrante qui se presse et crie et s'agite ou délire autour de l'impassible surdité de l'idole. Le grand-prêtre, qui, à la droite du dieu, porte la main à sa tiare déjà enflammée, n'est rien dans l'action auprès de cette femme : il recule, il hésite, il est annulé; c'est elle qui véritablement est le guide

des suppliants, le coryphée de ce chœur forcené qui hurle et s'épuise à crier grâce! Si elle n'obtient pas grâce pour tous, nul ne l'obtiendra, car douloureuse comme Hercule, elle est belle comme Polyxène... » Suit le reste de la description ; en terminant, S.-B. promet à Boulanger l'appui du public qui « sent l'art ».

12 mars. *L. Boerne, Lettres écrites de Paris pendant les années 1830 et 1831, traduites par M. Guiran.*

National [non signé].
Pr. Lundis, II, 63.

26 mars. *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 104.

Éloges de *La Femme de trente ans* de Balzac, « quoique notre ami Hugo ait tonné contre ; mais ce sont de ces riens heureusement nés, qu'on trouve jolis parce qu'ils font plaisir, et que tous les tonnerres du monde n'écraseraient pas ». S.-B. travaille à son roman. Nouvelles littéraires.

21 avril [1] *Préface* du 1er vol. des Critiques et Portraits littéraires (1re édition, Renduel).

2e édition (du 1er volume seul), Renduel, 1836.
Nouvelle édition (3e du 1er volume, 2e des vol. II à V), Paris, Bocquet, 1841.

Lorsque les *Crit et port. litt.* ont été refondus dans les *P. Cont.*, *P. Litt*, et *P. Femmes*, les trois préfaces du tome I, du tome II et du tome IV ont disparu. Ces deux dernières ont été recueillies dans les *Pr. Lundis* (II, 296). La première, si je ne me trompe, n'a été recueillie nulle part. La voici :

« Les divers morceaux dont se compose ce volume ont déjà été publiés séparément dans plusieurs revues ou recueils littéraires ; mais on a pensé qu'en les réunissant ici on pourrait offrir aux personnes curieuses de ces sortes d'essais, une lecture commode et qui ne serait pas trop décousue. Les quinze écrivains, tant philosophes que poètes, dont on a cherché successivement à interpréter l'œuvre et à faire ressortir le caractère, se trouvent, il est vrai, rassemblés un peu au hasard et ne se suivent pas selon un ordre historique ou rationnel ; c'est la fantaisie et l'occasion surtout, qui, au fur et à mesure, dans l'existence involontairement dispersée de l'auteur, ont déterminé tel ou tel choix. Pourtant, on n'aura pas de peine à saisir, dans les huit premiers articles, qui ont tous été écrits avant 1830 et qui forment comme une première série, une intention littéraire plus systématique, une investigation théorique sur divers points de l'art, beaucoup plus marquée que dans les sui-

1. Date de la *Bibliographie de la France*.

vants. Ceux-ci, à partir de George Farcy, ont avant tout une signification morale, et se rapportent à une littérature plus indifférente ou même légèrement désabusée. Malgré cette diversité assez sensible de nuance, qu'on croit pouvoir signaler entre les deux séries, il semble qu'il reste encore une espèce d'unité suffisante dans le procédé de peinture et d'analyse familière qui est appliqué à tous les personnages, aussi bien que dans le fonds de principes moraux et de sentiments auquel on s'est constamment appuyé. C'en est assez peut-être pour que le lecteur arrive sans trop de secousses et par une suite de transitions naturelles, de l'article *Boileau* où l'art et la facture poétique sont principalement en jeu, à l'article sur *l'abbé de Lamennais* où la question humaine et religieuse se pose, s'entr'ouvre aux regards, autant que l'auteur l'a pu et osé faire.

« On a scrupuleusement revu chaque morceau et retouché certains détails inexacts ou incorrects. » Suit un erratum.

15 mai. *Sextus, par M^me^ Allard.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Sextus ou le roman des Marennes, suivis d'essais détachés sur l'Italie, par M^me^ Hortense Allard de Thérare*].
Pr. Lundis, II, 70.

juin. *Un beau printemps qui fuit...*

Livre d'amour, pièce XIII.

1 juin. *Li roman de Berthe aus grands piès, précédé d'une dissertation sur les Romans des douze pairs, par M. Paulin Paris, de la Bibliothèque du roi.*

Rev. d. Deux Mondes.
Pr. Lundis, II, 74.

1 juin. *De l'expédition d'Afrique en 1830, par M. E. d'Ault-Dumesnil, officier d'ordonnance de M. de Bourmont.*

Rev. d. Deux Mondes.
Pr. Lundis, II, 80.

20 juin. *Étienne Jay. Réception à l'Académie française.*

National.
Pr. Lundis, II, 83.

20 juin. *Lettre* à Raulin.

Nouvelle Corr., 20, *lett.*, IX.

15 juillet. *Du roman intime ou M^lle^ de Liron.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Du roman*

intime, M^lle^ *Justine de Liron, Lettres écrites de Lausanne*, M^lle^ *Aïssé*].
Crit. et portr. litt., II, 3 [même titre].
P. Femmes, 22.

21 juillet. *La Revue encyclopédique publiée par MM. H. Carnot et P. Leroux.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 478 (extrait).
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 504 (extrait, sous le titre, *Au lendemain du Saint-Simonisme*).
Pr. Lundis, II, 91 (reproduction intégrale).

24 juillet. *V. Hugo, Romans.*

Débats [non signé].
Crit. et portr. litt., II, 131 [avec des suppressions et additions relevées par M. De Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu*, 181, sqq.].
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), I, 431 [reproduit le texte des *Crit. et portr. litt.*].

12 août. *Qui suis-je et qu'ai-je fait pour être aimé de toi...*

Livre d'amour, pièce XV.

22 août. *A la petite Ad... Enfant délicieux que ta mère m'envoie...*

Livre d'amour, pièce XVI.

23 août. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 58.
Th. Pavie, 122.

La lecture du *Roi s'amuse* (réserves sur le drame romantique et son « degré de vérité humaine »); S.-B. travaille à son roman et à ses vers; nouvelles de Lamennais et de divers hommes de lettres.

31 août. *Dupin aîné. Réception à l'Académie française.*

National.
Pr. Lundis, II, 101.

27 septembre. *Mort de sir Walter Scott.*

National.
Crit. et portr. litt., III, 209, note (extrait).
P. Litt., III, 51, note (extrait).
Pr. Lundis, II, 108.

1 octobre. *Lamartine.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 33.

P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 192; (éd. en 5 vol.), I, 275. [Les vers adressés à Lamartine ont été recueillis dans les *poésies diverses* (*Poésies*, II, 95).]

5 octobre. *Indiana.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 425.
P. Cont., (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), I, 470.

octobre. *Lettre* à Béranger.

Corr., I, 20, *let.*, IX.

octobre. *Attendre, attendre encore...*

Livre d'amour, pièce XVII.
Poésies, II, 228.

octobre. *Sonnet. Par un ciel étoilé...*

Livre d'amour, pièce XVIII.
Poésies, II, 228.

1 décembre. *Béranger.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 71.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 60; (éd. en 5 vol.), I, 83. [Les vers à Béranger n'ont pas été recueillis, sauf erreur, dans les *Poésies*.]

23 décembre. *E. Lerminier. Lettres philosophiques adressées à un Berlinois.*

National.
Pr. Lundis, II, 114.

31 décembre. *Valentine.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 440.
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.) I, 482.

[1832]? *Lettre* à M***.

Inédit. — S.-B. y déclare avoir parlé avec Carrel de je ne sais quelle chose qui intéressait son correspondant.

1833

1833. 15 janvier. *M. A. de Musset.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 252.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 407; (éd. en 5 vol.), II, 177.

21 janvier. *Auguste Barbier. Il pianto, poème, 1re édit.*

National.
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 235.

4 février. *Armand Carrel. Son duel avec Laborie.*

National [sous le titre : *Intérieur*, non signé].
La Tribune.
Pr. Lundis, III, 364.

4 février. *Thomas Jefferson. Mélanges politiques et philosophiques extraits de ses mémoires et de sa correspondance avec une introduction par M. Conseil* (I).

National.
Pr. Lundis, II, 126.

15 février. *Chronique littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre : *Chronique de la quinzaine*].
Pr. Lundis, II, 154.

25 février. *Thomas Jefferson* (II).

National.
Pr. Lundis, II, 142.

1 mars. *Chronique littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre : *Chronique de la quinzaine*].
Pr. Lundis, II, 170.

4 mars. *Béranger, Chansons nouvelles et dernières.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 111.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 89; éd. en 5 vol.), I, 119.

10 mars. *Lettre* à George Sand.

Spoelberch de Lovenjoul, *Véritable histoire d'Elle et Lui* (C. Lévy, 1897), 96.
Sur *Lélia* : vifs éloges.

7 avril. *Lettre* à Lerminier.

Lettres rurales du Marquis de Chennevières (1871).
Corr., I, 21, *let.*, xi.

20 avril. *Quinze ans de haute police sous Napoléon. Témoignages historiques par M. Desmaret, chef de*

cette partie pendant tout le Consulat et l'Empire.

National.
Pr. Lundis, II, 185.

avril ou mai]. *Lettre* à Théod. Lacordaire.

Inédite. — S.-B. recommande MM. Dargand et Drouineau pour la *Chronique de la quinzaine* de la *Revue des Deux Mondes.*

17 mai. *M. Andrieux.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 176.
P. litt., I, 290.

18 mai. *M. de Sénancour, Oberman.*

National du 24 mai (extrait).
Préface de la seconde édition d'*Oberman* (Ledoux, juin 1833).
Crit. et portr. litt., II, 184 [sous le titre *Oberman*].
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 125; (éd. en 5 vol.), I, 173.

31 mai. *M. Louis de Carné.*

National [sous le titre : *Vues sur l'histoire contemporaine par M. Louis de Carné*].
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 262.

1 juin. *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. le remercie et le loue de ses vers, où il a trouvé « mélodie, grâce et sensibilité »; il s'excuse de n'en pouvoir parler au *National* : il a déjà, « pour près de deux mois, des engagements pris à l'égard d'autres ouvrages »; il a des occupations particulières; et enfin « je vous dirai aussi que j'aime peu parler de poésie au *National*, et que, à part M. Barbier dont j'ai pris un coin politique, j'ai toujours évité d'aborder nos poètes sur ce terrain inégal et peu ombragé ».

juin. *D'autres amants ont eu...*

Livre d'amour, pièce XXXII.
Poésies, I, 238.

10 juin. *Lettre* à V. Pavie.

THÉOD. PAVIE, 125.

Sur la mort de l'aïeule de Pavie : part « intime et véritablement chrétienne » prise à ce deuil.

24 juin. *Loeve-Veimars. Le Népenthès, contes, nouvelles et critiques.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 481 (extrait), [sous le titre : *De la littérature de ce temps-ci à propos du Népenthès de M. Lœve-Veimars*].
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.) II, 505 (extrait, sous le même titre).
Pr. Lundis, II, 197).

1 juillet. *Mémoires de Casanova de Seingalt, écrits par lui-même, édition originale, la seule complète.*

National [avec l'indication *1er article*; il n'y a pas de second article].
Crit. et portr. litt., II, 485 [extrait sous le titre : *A propos de Casanova de Seingalt*].
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 509 (extrait, sous le même titre).
Pr. Lundis, II, 209.

8 juillet. *Adam Mickiewicz. Le livre des pèlerins polonais par M. de Montalembert, suivi d'un Hymne à la Pologne par M. de Lamennais.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 489 [extrait, sous le titre : *Quelque temps après avoir parlé de Casanova et en abordant Le livre des Pèlerins polonais de Mickiewicz*].
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 512 [extrait, sous le même titre].
Pr. Lundis, II, 227.

15 juillet. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 97 (extrait).
Théod. Pavie, 126 (extrait).

S.-B. ne se repent pas d'avoir écrit sur Casanova, tant il est loin d'avoir la foi : ses dispositions en matière de religion; nouvelles littéraires; nouvelles de Lacordaire, Gerbet, Lamennais, Hugo.

18 juillet. *E. Lerminier. De l'influence de la philosophie du XVIIIe siècle sur la législation et la sociabilité du XIXe.*

National.
Crit. et portr. litt., III, 119 note (extrait).
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol). II, 297 note (extrait).
Pr. Lundis, II, 236.

1 août. *Mme Desbordes-Valmore. Les pleurs, poésies nouvelles. Une raillerie de l'amour, roman.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 149.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 353; (éd. en 5 vol.), II, 91.

8 août. *H. Heine. De la France.*

National.
Pr. Lundis, II, 248.

1 septembre. *Amour et foi, poésies par M. E. Turquety.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
Non recueilli, cf. *Corr.*, I, 131, note.

« Né dans cette province de Bretagne si féconde en poètes et en hommes fervents, M. Turquety est lui-même un poète de foi et de conviction. Ce n'est pas pour prendre un beau thème de chant, qu'il consacre sa lyre au christianisme, c'est parce qu'il est fidèle et croyant. Aussi les poésies qu'il publie sont-elles remarquables par un ton de douceur, de mélodie, de simplicité presque virginale qui est la marque naturelle du poète chrétien. Comme art, l'exécution est pure, ferme, habile; le rythme a du développement et de l'harmonie. Comme inspiration, cette poésie sincère a quelquefois de la grandeur, toujours du charme; on y voudrait par moments plus de variété et d'orages, plus de traces des passions et des vicissitudes : toute la portion gracieuse et triste qui répond à l'amour n'en est que le prélude, le rêve, l'étoile avant-courrière; mais la flamme même de la passion n'a point passé par là. A côté de ce quelque chose d'un peu matinal, contraste vivement la couleur sombre et trop mystiquement effrayante sous laquelle le poète paraît juger certains grands événements du siècle. L'un et l'autre défaut tiennent évidemment à la même cause, à la vie jusqu'ici trop intérieure et trop concentrée du poète. Mais loin de nous l'idée de lui conseiller d'en changer! En lui laissant la foi, le sentiment des choses éternelles et le loisir d'exprimer ce qui fait sa joie ou sa crainte, cet éloignement du monde le rapproche des sources mêmes de sa poésie : plus il y puisera avant, sans trop s'inquiéter des révolutions extérieures, des événements qu'on juge inexactement de loin, sans trop s'inquiéter aussi des formes et inspirations accréditées par nos auteurs illustres, plus il trouvera l'originalité et la profondeur qu'il atteint déjà. Dans la pièce intitulée *Souffrances d'hiver*, il a quelque réminiscence d'une pièce de M. Hugo sur le même sujet : çà et là nous avons cru ainsi sentir passer dans la mélodie du poète quelque vague écho des puissantes voix; quoique ces échos, chez M. Turquety, nous reviennent toujours à travers les propres pensées de son cœur, mieux vaut que celles-ci nous arrivent seules, ne fût-ce que dans le murmure indécis de leur brise. M. Turquety avait publié déjà, il y a quatre ans envi-

ron, un joli recueil d'élégies et de pièces suaves : il y a dans le nouveau volume un remarquable progrès qui se continuera encore. En fait de grâce touchante, nous recommandons les pièces intitulées *Reproches*, *A un ami*; dans les odes ou hymnes élevées, nous citerons la *Vision*, *Caliban*, quoique le siècle nous y semble énormément enlaidi, et que l'avenir s'y entr'ouvre dans des nuées formidables et sanglantes, auxquelles je ne puis croire; mais le poète y croit et le caractère lugubre de sa peinture accuse en lui ce saint tremblement dont il est question dans les prophètes. »

3 septembre. *M. Jules Lefèbvre. Confidences, poésies.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 239.
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 249.

6 septembre. *Lettre* à E. Souvestre.

Nouvelle Corr., 21, *let.*, x.

15 septembre. *Achille du Clésieux. L'âme et la solitude.*

Rev. d. Deux Mondes.
Pr. Lundis, II, 260.

29 septembre. *Lélia.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 455.
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), I, 495.

10 octobre. *Lettre* à M^lle^ Carlier.

Nouvelle Corr., 22, *let.*, xi.

17 novembre. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 115 (extrait).
Théod. Pavie, 129 (extrait).

Volupté s'imprime; relations avec Lamennais. La brouille de Dumas et de Hugo. Nouvelles littéraires.

25 novembre. *Lettre* à M^me^ Pélegrin.

Nouvelle Corr., 31, *let.*, xv. [Datée de 1835; mais dans cette lettre, *Volupté*, qui a paru en 1834, est annoncée pour le « commencement de mars ».]

1 décembre. *M. Jouffroy*[1].

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 196.
P. Litt., I, 296.

1. Cf. *Lundis*, XI, 531.

décembre. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — Promesse enthousiaste d'un article au *National* sur *Rome Souterraine*. S.-B. un peu en froid avec Carrel.

1834

1834. 17 janvier. *Note* sur la *Traduction* de Salvien par Grégoire et Collombet.

Rev. d. Deux Mondes (*Chronique*). Non signé.

Non recueilli. — « MM. Grégoire et Collombet viennent de donner une traduction des *Œuvres de Salvien*, prêtre chrétien du v^e^ siècle, né à Cologne et qui vécut dans le midi de la France, à Lérins et puis à Marseille. Salvien est un des plus éloquents témoins de cette période qui s'abîma dans l'invasion des barbares; il la peint avec des traits de douleur et d'âpre indignation contre la corruption et la lâcheté de l'empire, avec des accents de prophétie lamentable qui l'ont fait surnommer le Jérémie de son siècle. Son célèbre traité du *Gouvernement de la Providence* est le tableau le plus fidèle de ce grand et unique moment dans l'histoire du monde. Le Bossuet rude de cet âge y justifie en traits sublimes la Providence des succès qu'elle accorde à toutes ces nations barbares dont elle use comme de fléaux. On n'a jamais mieux compris qu'en lisant la corruption et l'imbécillité du vieux monde dénoncées par Salvien, la nécessité de cette infusion de sang barbare pour tout retremper et tout rajeunir. Les traducteurs ne se sont pas bornés à nous donner ce traité du *Gouvernement de Dieu* et celui contre l'*Avarice*; ils ont traduit aussi des lettres familières de Salvien, où l'on voit l'intérieur d'un ménage chrétien d'alors, et un de ces cas nombreux dans la vie des saints de ce temps, deux époux se prenant par vertu chrétienne des plus légitimes tendresses, et habitant ensemble comme frère et sœur. MM. Grégoire et Collombet, dans cette publication estimable, n'ont pas été mus seulement par des raisons d'étude et de choix historique et littéraire; un sentiment religieux, qui est celui d'une si notable partie des jeunes générations de notre temps les a poussés à cette entreprise utile dont ils se sont acquittés avec élégance et bonheur. Ce même zèle de chrétiens studieux les porte à nous promettre de donner successivement les œuvres de Vincent de Lérins, de Sidoine Apollinaire, les lettres de saint Jérôme. S'il nous était permis de leur exprimer un vœu, ce serait que leur choix tombât de préférence sur ceux des auteurs ou des ouvrages qui n'ont pas été traduits encore. Une publication comme celle de Salvien devrait être naturellement l'occasion d'examiner cet auteur original et de retracer avec quelque détail la société et la littérature chrétienne d'alors. Nous croyons savoir qu'un de nos collaborateurs s'occupe en

ce moment d'un tel travail, qu'il professera avant peu avec sa profondeur et sa sagacité ordinaire. Ce sera le temps d'y revenir. Ainsi les études religieuses renaissent de toutes parts, et il se manifeste un mouvement non douteux de restauration du christianisme par la science. »

18 janvier. *Sur André Chénier.*

National.
Crit. et portr. litt., II, 473.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 496.

La fin est supprimée dans les volumes : « Nous avons peu à dire de cette édition nouvelle, sinon qu'elle est indispensable aux familiers du poète comme renfermant plus de 600 vers inédits, fragments, canevas de poèmes, traductions de l'anthologie grecque, pensées morales qui s'échappent en rimes et trahissent à la fois les secrets de l'âme et les procédés du talent. Nous aurions désiré qu'à une édition aussi complète, se joignissent des notes, des commentaires exacts indiquant les emprunts faits aux poètes de l'antiquité. Ce serait un délicieux et facile travail, pour un homme versé dans les anciens et qui sentirait non moins vivement cette délicatesse moderne. Mais nous craignons qu'une édition de ce genre ne se fasse longtemps attendre; et, à défaut du charmant Elzévir, avec les citations latines et grecques au bas des pages, tel que nous le rêvons, le plus sûr est de s'en tenir aux deux beaux volumes de M. Renduel ».

1 février *Des mémoires de Mirabeau et de l'étude de M. V. Hugo à ce sujet.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 90.
P. Cont. (éd. en 3 vol.) non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 373.

15 mars *M^me^ de Souza.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 301 [avec des vers : *La promenade d'Eugénie*, qui n'ont pas été recueillis dans les *Poésies*, que je sache].
P. Femmes, 42.
Nouvelle galerie des Femmes (Garnier, 1864), 507.

[avant avril]. *Notes* sur les lectures des *Mémoires d'Outre-Tombe.*

Chateaubriand et son groupe, I, 99; II, 212.
Rev. hist. litt., 15 juillet, 1900.

[avant avril]. *Billets* à M^me^ Récamier et à Ballanche.

Inédits. — Sur les lectures des *Mémoires d'Outre-tombe*.

15 avril. *Chateaubriand. Mémoires.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 330.
P. Cont. (éd. en 3 et en 5 vol.), I, 7.

1 mai. *L. Aimé-Martin. De l'éducation des mères de famille, ou de la civilisation du genre humain par les femmes.*

Rev. d. Deux Mondes (*Chronique de la quinzaine*).
Pr. Lundis, II, 264.

1[er] mai. *Paroles d'un croyant.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 375.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 160; (éd. en 5 vol.), I, 231 [sous le titre *L'abbé de Lamennais, Paroles d'un croyant*].

26 mai. *Letttre* à Adolphe Dumas.

Chronique médicale, 15 juillet 1896 (extrait).

« Je n'ai pas réussi à faire insérer vos vers dans la *Revue des Deux Mondes*; Buloz a reculé comme un canon après la décharge... »

31 mai. *Sur les Reisebilder d'Henri Heine.*

Rev. d. Deux Mondes (*Chronique de la quinzaine*) [non signé].

Non recueilli, cf. pourtant *lettre* à Berthoud en 1867 (*Pr. Lundis*, II, 258 note) : « Il m'est même arrivé de parler, il y a bien longtemps de ses *Reisebilder* dans la *Revue des Deux Mondes* ». — C'est, à la fin de la *Chronique* proprement dite, une simple annonce, avec un long extrait de la préface.

8 juin. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — S.-B. n'a pu faire un article qu'il avait promis sur la *Rome Souterraine* (novembre 1833) et que Didier réclamait : il s'en explique d'un ton assez vif.

15 juin. *M[me] de Duras.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 395.
P. Femmes, 62.
Nouvelle galerie de femmes, 489.

17 juin. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — Réponse amicale aux explications de Didier à propos de l'article non fait et de la lettre du 8 juin.

juillet. *Lettre* à Gustave Planche.

Catalogue Morrisson.

Remerciements d'un service rendu (des épreuves corrigées?)

19 juillet[1]. VOLUPTÉ (2 vol. in-8°, Renduel) [non signé].

Nouvelle édition (Charpentier), 4 avril 1840[1] [non signé]. — 3e édition, 5 juillet 1845[1] [signé]. — 4e en 1855, 5e en 1861, 6e en 1869, 7e en 1872, 8e en 1874, 9e en 1877, etc.

15 août. *Lettre* à Collombet.

Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet, publiées par G. LATREILLE et M. ROUSTAN (Société française d'imprimerie, 1 vol. in-8°, 271 p., 1903), p. 157.

[après août]. *Lettre* à la rédaction du *Semeur*, pour M. Vinet.

Corr., I, 20 *let.*, X [datée par erreur de 1832; les articles sur *Volupté* ont paru le 13 et le 20 août 1834. Cf. RITTER, *La correspondance de Sainte-Beuve* (*Zeitsch. f. französ. Sprach. und Lit.*, XII).

1 septembre. *Sorti pendant le jour...*

Livre d'amour, pièce XXXVII (datée de Précy).

5 septembre. *Lettre* à J.-J. Ampère.

Corr., I, 23, *let.*, XII.

8 septembre. *Sonnet. Triste loin de l'amie...*

Livre d'amour, pièce XXXVIII (datée de Précy).
Poésies, I, 227.

15 septembre. *M. Ballanche.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 1.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 298; (éd. en 5 vol.), II, 1.

25 septembre. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 158.

1 octobre. *Note* sur l'article *Ballanche* et la polémique Coëssin-Beauterne.

Rev. d. Deux Mondes [non signé; mais la note est évidemment de lui. Cf. RITTER, *loc. cit.*].
Non recueilli.

Il y a en réalité trois notes successives. — M. de Coëssin a protesté contre le mot « sectaire » dans une lettre que la *Revue* refuse d'insérer à cause de quelques passages d'une « convenance contestable ». La *Revue* affirme cependant que

1. Dates de la *Bibliographie de la France.*

le mot n'implique aucune accusation d'hétérodoxie, mais seulement « l'idée défavorable d'un zèle erroné, excessif », ce qui ne dépasse pas les droits de la critique. — *Lundi matin.* L'envoyé de M. de Coëssin, A. de Beauterne, a pris une telle attitude que Sainte-Beuve a dû rompre l'entretien. Là-dessus, M. de Beauterne lui adresse une demande en réparation que S.-B. « refuse nettement », persistant à voir dans l'affaire « un point de liberté de presse et de droit d'examen philosophique ». — *Mardi matin* : « De nouvelles demandes en réparation sont adressées à M. Sainte-Beuve au sujet du même article, si pacifique en apparence, sur le pacifique M. Ballanche. Ces demandes en réparation, venant d'ailleurs d'hommes fort honorables mais abusés, ne vont à rien moins qu'à transformer la question en une affaire politique, et M. Sainte-Beuve est accusé d'avoir insulté dans son article à des sentiments nationaux et patriotiques, chers à tous les cœurs généreux. M. Sainte-Beuve répondra à loisir à ces nouvelles attaques, il y répondra de la seule manière que sa conscience lui dicte, c'est-à-dire avec sa plume. Il se croit plus que jamais dans une position de droit et de conscience, qu'il n'est pas au pouvoir d'hommes, même les plus honorables mais abusés, d'entamer et de flétrir ».

8 octobre. *Lettre* J.-J. Ampère.

Corr., I, 25, *let.*, XIII.

8 octobre. *Sonnet* à M^me^ P[èlegrin].

Poésies, II, 190 [daté de Précy].

12 octobre. *A M. Achille du Clésieux.*

Poésies, II, 177 [cf. *P. Cont.*, II, 49].

octobre. *J'ai reçu, j'ai reçu.*

Poésies, II, 200 [daté de Précy].

16 [octobre]. *Lettre* à M^me^ Pélegrin.

Nouvelle Corr., 24, *let.*, XII [datée du 16...; est bien d'octobre, cf. RITTER, *loc. cit.*].

[avant novembre]. *Lettre* à Buloz.

Inédite. — S.-B. demande les œuvres de Balzac.

novembre. *Billet* à Musset.

SPOELBERCH DE LOVENJOUL. *Véritable histoire*, 79.

S.-B. lui conseille de rompre avec George Sand.

15 novembre. *M. de Balzac.*

Rev. d. Deux Mondes [signé C. A.].
Crit. et portr. litt., III, 56.

P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 443; (éd. en 5 vol.), II, 327.

1 décembre. *Revue littéraire et philosophique.*

Rev. d. Deux Mondes.
Pr. Lundis, II, 268.

7 décembre. *Lettre* à Béranger.

P. Cont. (éd. en 5 vol.), I, 136.

18 décembre. *Lettre* à Ampère.

Corr., I, 28, *let.*, XIV.

31 décembre. Sainte-Beuve commence son *Journal.*

[Cf. *Lundis*, XI, 498.]

[1834?] *Lettre* à « une personne de ses amis ».

Chateaubriand et son groupe, II, 183, note.

1835

1835. janvier. *Molière.*

Édition illustrée, grand in-8 (Paulin, 1835-1842).
Crit. et portr. litt., III, 130.
P. Litt., II, 1.
Galerie des grands écrivains, 125.

1 février. *Lettre* à Barbe.

MORAND, X.
Nouvelle Corr., 26, *let.*, XIII.

15 février. *M^me^ Tastu.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 226.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 391; (éd. en 5 vol.), II, 158 (La pièce de vers, *Non, tous n'ont pas changé*, a été reproduite dans les *Poésies*, II, 174).

28 [mars]. *Lettre* à H. de la Morvonnais.

Nouvelle Corr., 29, *let.*, XIV [datée de « mars ou avril »; le malheur dont il est question (la mort de M^me^ de la Morvonnais) est du 23 mars; la lettre semble écrite à la première nouvelle].

[après le 4 avril]. *Lettre* à Vigny.

Inédite. — Cf. Vente Piat, 14-19 février 1898. — L'édition de *Chatterton* est annoncée le 4 avril dans la *Bibliographie de la France.*

« Je n'avais pas reçu *Chatterton*, mon cher ami; mais je l'ai voulu lire aussitôt et en méditer

la préface... puisque vous me dites qu'il est chez vous, s'il n'est pas chez moi, je l'irai prendre à mon premier jour de congé et causer de ces intéressantes questions que votre parole sait si délicatement orner. Tout à vous d'amitié. »

7 avril. *A. de Tocqueville. De la démocratie en Amérique.*

Temps.
Pr. Lundis, II, 277.

avril. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — Le monument de Cestius est-il une colonne? [cf. l'élégie *Rome* imitée de Schlegel].

1 mai. *Mme de Staël.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 247.
En tête d'une réimpression de *Corinne* (Charpentier, in-12, 1838) [avec additions, cf. *P. Femmes*, 156, note).
P. Femmes, 81.
Nouvelle galerie de Femmes, 381. (L'élégie imitée de Guillaume Schlegel, *Rome*, a été reproduite dans les *Poésies*, II, 211).

15 mai. *Mme de Staël* (II).

Reproduit avec l'article précédent.

18 mai. *Instruction sur les recherches littéraires concernant le moyen âge.*

Moniteur [signé Guizot; cf. *Pr. Lundis*, III, 344, et *Nouveaux Lundis*, VII, 160].
Pr. Lundis, III, 368.

[fin juin.] *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 151.

S.-B. félicite Pavie de son mariage. — Incertitude et mobilité de son âme à lui.

13 juillet. *Lettre* à M. de Forgues.

Inédite. — S.-B. donne un rendez-vous demandé, et avertit son correspondant qu'il aura des désillusions à le voir.

14 juillet. *Lettre* à Duvergier.

Corr., I, 30, *let.*, xv.

août. *Mme Roland.*

Préface de *Lettres autographes de Mme Roland adressées à Bancal des Essarts* (Renduel, 1835)

annoncées dans la *Bibliographie de la France* du 26 novembre.
Crit. et portr. litt., III, 373.
P. Femmes, 165.
Nouvelle galerie de Femmes, 323.

4 août. *A V. Pavie, le soir de son mariage.*

Poésies, II, 187.

août. *Sonnet à M^me^ la M[arquise] de C[astries] qui est à Dieppe.*

Crit. et portr. litt., III, 417.
Poésies, II, 205.

août. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — S.-B. prépare pour Guizot un mémoire sur la littérature des Trouvères.

3 septembre. *Lettre* à Béranger.

P. Cont. (éd. en 5 vol.), I, 139.

24 septembre. *Lettre* à M. de Forgues.

Inédite. — Nouveau rendez-vous.

26 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

Biré, *Victor Hugo après 1830*, I, 159 (résumé).
Th. Pavie, 168.

Sévérités pour Hugo, mais plus encore pour George Sand et Lamennais : « Oh! que je hais ces rôles d'agitateur, de tragédien, de gladiateur, comme vous voudrez les appeler... ».

15 octobre. *M. de Vigny. Servitude et grandeur militaire.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 419.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 332; (éd. en 5 vol.), II, 52.

1 novembre. *V. Hugo. Les chants du crépuscule.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 449.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 284; (éd. en 5 vol.), I, 446.

1 décembre. *Du génie critique et de Bayle.*

Rev. d. Deux Mondes [avec un erratum au 15 décembre].
Crit. et portr. litt., III, 492.
P. Litt., I, 364.

18 décembre. *Lettre* à Louis Noël.

Nouvelle Corr., 32, *let.*, XVI.

1835. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, *Écrivains de la Suisse romande* (Lausanne, 1889), 270.

Lecture chez Marmier de vers de Brizeux et d'Olivier; discussion de Brizeux et de Tourgeneff sur la littérature du Nord.

1835. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, *loc. cit.*, 273.

« Voyez-vous, la gloire n'est pas de ce monde... On me dit qu'il y dans la *gazette d'Augsbourg* un article où je suis comparé à Planche et à Janin : quoi que je fasse en critique c'est le comble de la gloire où j'atteindrai... il n'y a qu'à se tourner vers Dieu, la seule gloire, ou vers l'ironie, la seule vérité après Dieu. »

1835. *Note* sur Ampère.

Nouveaux Lundis, XIII, 227.

1835-1840. *Note* sur Magnin et Ampère.

Nouveaux Lundis, XIII, 247, note.

1835-1838. *Billet* à Renduel.

Inédit. — Il y est question d'une entrevue avec Montalembert pour je ne sais quelle publication; S.-B. y parle de la *Nouvelle Minerve* qui parut du 12 avril 1835 au 4 mars 1838.

G. MICHAUT.

(*A suivre*).

COMPTES RENDUS

P. Corneille et le théâtre espagnol, par G. Huszar. Paris, Émile Bouillon, 1903.

Je remercie d'abord M. Huszár des mots flatteurs avec lesquels il apprécie mon étude sur *La Comedia espagnole en France* [1]. Je ne le trouve pas toujours équitable à l'égard de la critique française, qui a trop souvent parlé des auteurs dramatiques espagnols sans les connaître assez bien, mais qui n'a jamais montré envers eux autant d'hostilité qu'il veut bien le dire. Je ne puis pas cependant lui faire un amer reproche de n'avoir guère rencontré que dans mon livre l'application d'une méthode scientifique pour l'étude de l'influence espagnole sur Corneille. On est rarement sincère quand on se plaint d'être trop loué. Je ne me plaindrai donc pas, et j'ajouterai même qu'à mon tour j'ai grand plaisir à reconnaître que M. H. est en général bien informé. Il a lu à peu près tout ce qui a été écrit sur son sujet [2], et il a tiré de ces lectures un chapitre nouveau, le premier, où il fait l'historique de la question qui l'occupe. Enfin, comme M. H. est Hongrois et qu'il tient à l'être, il faut le féliciter et le remercier d'avoir écrit son livre en français [3].

Maintenant, pourquoi M. H. a-t-il écrit ce livre, et pourquoi a-t-il usé de notre langue? — Pourquoi s'est-il servi du français? Parce que, sans doute, il le jugeait plus capable que le hongrois de s'adresser à ce tribunal européen dont parlait Sainte-Beuve et qui doit juger en dernier ressort les « procès » de littérature comparée. — Pourquoi a-t-il repris la question des rapports du théâtre de Corneille et de la comedia? J'ai cru d'abord que c'était pour apporter quelques documents nouveaux. Mais il n'y a dans son livre aucun rapprochement acceptable qui n'ait été déjà signalé. M. H. ne se déclare « réduit à ses propres recherches » que pour les premières pièces de Corneille, et ces recherches n'aboutissent qu'à des hypothèses d'une étrange fantaisie [4]. Il ne

1. Paris, Hachette, 1900.

2. Je signale cependant à M. H. l'ouvrage de M. Segall sur *Corneille and the spanish drama* (New-York, 1902). M. Segall n'apporte point d'élément nouveau à la discussion, mais il nous donne quelques analyses comparées qui sont faites avec soin et avec conscience. Il déclare d'ailleurs, comme M. H., qu'il avait amassé tous ses matériaux avant l'apparition de mon étude. Je regrette d'avoir peut-être retardé de deux ans la publication de ces deux livres, mais je suis heureux de constater que le théâtre de Corneille garde toujours un intérêt d'actualité dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Je dois enfin ajouter que le jugement de l'Américain M. Segall est plus favorable à Corneille que celui du Hongrois M. Huszár.

3. J'indique, en passant, à M. H., quelques petites inadvertances : p. 53 : « L'antipathie et la sympathie... ont *disparues* ». — P. 60 : l'expression bizarre « aucunes traces de textes ». — P. 131 : une phrase difficilement intelligible : « Le sort des hidalgos fut très misérable sous Philippe II et plus encore sous Philippe III; sous le premier elle (?) conquit de la gloire.... » — P. 146 : « Grâce à cette puissance pour ainsi dire divine, les monarques pouvaient *se concilier* toutes les injustices ». Je suppose qu'il faut lire : *se permettre*. — Je ne poursuis pas la liste de ces vétilles qui n'empêchent pas le français de M. H. d'être le plus souvent d'une assez claire simplicité.

4. Je les reprendrai une à une dans le *Bulletin hispanique*, et je tâcherai de faire voir qu'elles ne reposent sur aucun fondement sérieux.

nous cite aucun texte précis, parce qu'il n'en existe probablement pas. Je ne crois pas qu'avant l'*Illusion comique* on puisse trouver dans la comedia les sources de Corneille, qu'il faut, jusqu'à cette date, aller chercher, comme j'ai tenté de le montrer, dans les romans ou dans le théâtre français de cette époque.

Si donc il n'y a aucun document nouveau dans le livre de M. H., pourquoi l'a-t-il écrit? Il nous le dit lui-même dans son second chapitre. C'est parce que les Français sont incapables de juger Corneille avec l'indépendance d'esprit nécessaire, tandis qu'il est, lui, en sa qualité de Hongrois, absolument impartial. Les raisons qu'il en donne ne sont pas sans quelque naïveté.

D'abord il se contente de nous affirmer que le Hongrois n'est pas un « franzosenfresser ». Nous ne saurions trop nous en féliciter. M. H. se croit quitte envers nous avec cette unique affirmation, et il énumère ensuite toute une série de causes pour lesquelles la Hongrie doit vouloir du bien à l'Espagne et à sa littérature dramatique. Voilà une énumération bien oiseuse. L'impartialité est chose purement individuelle, et l'amour-propre national n'a rien à voir en une question de goût. Je reste persuadé, même après le livre de M. H., qu'un public hongrois préférera *Amar sin saber à quien* à la *Suite du Menteur* et hésitera peut-être à se prononcer sur le *Menteur* et la *Verdad Sospechosa*, mais qu'il mettra probablement le *Cid* au-dessus des *Mocedades* de Guillen de Castro. C'est précisément ce que nous avons toujours pensé en France. Si nous avons plus d'une fois péché par ignorance, nous sommes plus disposés que ne le croit M. H. à faire notre profit de la critique des étrangers. Nous ne nous défions que de ceux qui, comme M. de Schack, en arrivent par parti pris à se mettre en contradiction avec eux-mêmes et à louer chez Diamante ce qu'ils avaient blâmé chez Corneille [1].

M. H. est-il bien éloigné de l'état d'esprit de M. de Schack et, avant lui, des deux Schlegel? C'est ce dont on ne s'aperçoit pas toujours à le lire. Il lui arrive plus d'une fois de nous prêter des sentiments que nous n'avons point. « En France, écrit-il, Corneille passe pour un plus grand poète que Gœthe ou Schiller [2]. » Je ne crois pas que M. H. rencontre beaucoup de Français quelque peu informés qui lui soutiennent une pareille opinion. Ce qu'il entendra dire, c'est que Gœthe est un incomparable poète lyrique et un penseur de premier ordre, mais que, comme poète dramatique, on peut lui préférer Corneille. Et ce n'est pas tout à fait la même chose. Mais il y a mieux. Savez-vous sur quelle autorité s'appuie M. H. pour justifier son affirmation? Tout bonnement sur celle de M. de Schack! C'est sans doute aussi d'après M. de Schack que M. H. nous déclare que « dans le théâtre français antérieur à Marivaux » on ne se soucie pas de l'origine et de l'évolution de l'amour [3]. M. H. a dû lire Racine un peu vite.

Je ne suis pas bien sûr qu'il se soit mieux rendu compte du génie de Corneille. Il nous demande de le faire descendre de son « piédestal » qu'il trouve « trop élevé ». Et voici pour quelles raisons. D'abord et surtout il juge ridicule de préférer des adaptations à des originaux [4]. Je ne veux pas démontrer longuement à M. H. qu'il semble se faire de l'invention littéraire une idée quelque peu enfantine. Je me contente de lui rappeler que la comedia a emprunté une bonne partie de ses intrigues à la France et à l'Italie, et qu'il faut des yeux « spéciaux » pour ne pas voir plus d'originalité créatrice dans *Horace* que dans *El honrado hermano* et dans *Polyeucte* que dans *Los dos*

1. Cf. E. Martinenche : *La Comedia espagnole en France*, p. 214 et 215.
2. P. 53.
3. P. 158.
4. P. 47, il est question de « cette critique française qui est allée jusqu'à préférer les adaptations des auteurs dramatiques français du XVII[e] siècle aux œuvres originales espagnoles ».

amantes del cielo. Est-il bien nécessaire aussi de répondre longuement à M. H. quand il refuse à notre théâtre classique, ou, pour employer son langage, « pseudo-classique », la meilleure partie de la valeur nationale et de l'humanité générale qu'on ne lui avait guère contestées jusqu'à ce jour? Mais s'il ne voit pas dans les personnages de *Cinna* des contemporains de la Fronde et dans les héros de Racine des courtisans de Louis XIV, comment pourrais-je bien les lui faire voir? Et s'il estime qu'« Alarcon savait ébaucher de vrais caractères, plus vrais, plus généraux, plus humains souvent que les types de Molière [1] », que lui répliquer, sinon qu'il est vraiment fâcheux que nous ayons injustement dépossédé de leur gloire quelque Tartuffe ou quelque Harpagon espagnol? Que penser enfin des beautés de style qu'il serait folie de refuser à notre théâtre classique? M. H., et c'est son droit, lui préfère ce qu'il appelle « un théâtre libre ». Par suite, il n'attache qu'une importance secondaire à « la construction matérielle d'une œuvre poétique ». C'est aller peut-être bien loin. Je trouve naturel que M. H., pour les besoins de sa thèse, ne soit pas trop choqué des disparates de la comedia, mais je trouve étrange pourtant qu'il fasse si peu de cas des qualités de forme [2]. Entendre sous la dignité continue des paroles frémir les plus brutales passions, c'est une volupté que souvent nous procurent Corneille et surtout Racine. Je regrette que M. H. ne l'ait point éprouvée.

Je ne pouvais m'empêcher, en lisant son étude, de songer à un de mes derniers entretiens avec un homme qui fut un des maîtres du théâtre espagnol contemporain, avec Tamayo y Baus. Il aimait et il comprenait presque aussi bien que M. H. la comedia de Lope et de Calderon. Et pourtant il me parlait de Corneille et de Racine et de leur art « sobre de parure » avec une admiration sincère qui n'empruntait rien à la politesse. Je crois moi-même n'avoir pas marchandé la reconnaissance que nous devons à l'Espagne, qui a fourni à notre théâtre classique plus et mieux que des thèmes d'intrigue, puisqu'elle lui a communiqué un peu de son âme tragique. Mais, à mieux connaître les sources de Corneille, j'avais surtout appris à préciser l'originalité de son génie. Je ne mettais plus son « piédestal » à la même place, mais le piédestal était aussi élevé. Je garde aujourd'hui encore la même opinion, mais il s'y mêle un regret. Je croyais que l'âge des ignorances ou des injustices réciproques était passé, et qu'on ne contestait pas plus dans le reste de l'Europe les qualités essentielles de notre théâtre classique que nous ne contestons en France le génie d'un Shakespeare ou celui d'un Lope de Vega. Il faut bien reconnaître que la valeur européenne des tragédies de Corneille ne s'étend pas à toute la Hongrie. — Et dire que je vais descendre aux yeux de M. H. dans la catégorie des Français incapables de critique objective!

E. Martinenche.

André Chénier critique et critiqué, par Paul Glachant. Paris, Lemerre, 1902, 432 p.

André Chénier, par Émile Faguet, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1902, 188 p. (Collection des *Grands écrivains français*.)

L'année 1902 aura vu paraître sur Chénier deux livres importants qui font eux-mêmes suite à plusieurs études publiées en ces derniers temps sur l'infortuné poète des *Iambes*. Cette fécondité n'a pas lieu de surprendre. Aucun

1. P. 213.
2. Cf. p. 118.

sujet n'est plus fait pour attirer et pour retenir les esprits critiques. Tous les genres d'intérêt s'y trouvent réunis : un poète, mort jeune, immolé en pleine force et laissant après lui l'énigme d'un destin inachevé : une œuvre déjà vaste, infiniment variée, mais fragmentaire, et sibylline comme l'inscription mutilée d'un temple ruiné : on dirait un immense chantier poétique, surpris par une soudaine catastrophe, en pleine activité de travail, où tout est commencé, rien n'est fini, rien n'est ajusté surtout : ce ne sont que débris et morceaux disjoints : l'œuvre reste mystérieuse comme la vie. Aussi la critique d'André Chénier demeure-t-elle inépuisable plus qu'aucune autre, étant condamnée à n'arriver jamais qu'à des conclusions probables et souvent contradictoires. J'imagine que longtemps encore après M. P. Glachant et M. E. Faguet on continuera le petit jeu qui consiste à se demander : André Chénier est-il le dernier des classiques ou le premier des romantiques? et cet autre : Que serait devenu André Chénier s'il avait vécu, et que serait devenue avec lui la poésie? Questions décevantes et toujours attirantes.

D'ailleurs, à défaut d'autres, certaines raisons bibliographiques suffiraient à entretenir et à réveiller l'intérêt qui depuis un siècle s'attache au nom de Chénier. L'œuvre de l'écrivain, comme sa vie, a eu son roman, et ce roman, après plus de cent ans révolus, n'est pas encore achevé. On sait que l'André Chénier mort le 7 thermidor de l'an II n'était pas le poète que nous connaissons : c'était un journaliste, le plus noble et le plus héroïque des journalistes. Mais de la tombe du supplicié est sortie peu à peu la poésie. Millin et Chateaubriand ont exhumé les premières fleurs. En 1819, avec H. de Latouche, ce fut vraiment la résurrection, encore incomplète. En 1872 seulement Gabriel de Chénier ouvrit « la ruche toute entière ». Cependant l'œuvre en prose se révélait aussi : M. Becq de Fouquières la recueillit, et, en tout dernier lieu, M. Abel Lefranc vient de l'enrichir d'inestimables pages. C'est un renouveau perpétuel. Après un siècle le laurier du poète reverdit encore. L'œuvre d'André Chénier est toujours en cours de publication : c'est à rendre jaloux les mânes de V. Hugo.

On ne saurait donc reprocher aux livres de MM. Faguet et P. Glachant de manquer d'actualité. Tout au plus pourrait-on regretter qu'ils n'aient pas attendu l'apparition des derniers fragments annoncés ou bien l'achèvement de cette édition définitive que l'auteur des *Trophées* se doit à honneur d'élever à l'auteur des *Bucoliques*. Mais ne regrettons rien : comme tout est toujours à redire en littérature, on reparlera encore à cette occasion de Chénier, et personne ne trouvera qu'on en parle trop.

En attendant voici deux ouvrages d'un aspect et d'un mérite très divers, tous deux intéressants, et précieux pour l'histoire de la critique de Chénier.

Le premier en date est celui de M. Paul Glachant : *André Chénier critique et critiqué*. J'avoue que je n'en aime pas beaucoup le titre, qui manque de simplicité et ne découvre pas clairement le dessein de l'auteur : la juxtaposition de ces deux mots en rend la signification plus obscure : elle donne au livre un faux air de bataille qui correspond très peu à son contenu. On se demande ce qu'a bien pu critiquer André Chénier pour subir à son tour la critique : œil pour œil, dent pour dent : tout annonce un petit drame littéraire en deux actes fortement liés. Et l'on est tout surpris en ouvrant le livre, de constater que la seconde partie est à peu près indépendante de la première, et qu'en tout cas il existe entre elles beaucoup plus que la différence d'un accent aigu. L'une est une étude littéraire, l'autre est une bibliographie. Je suis sûr que M. Glachant tout le premier a senti que son ouvrage manquait un peu d'unité, et qu'il n'a guère imaginé que pour cela son titre trop ingénieux. En réalité ce n'est pas un livre sur Chénier qu'il nous apporte : c'en est deux sous la même couverture. J'ai dû signaler ce défaut de composition : mais je me

réjouis, avec tous les amis de Chénier, de l'abondance de biens qu'il nous vaut.

La bibliographie de Chénier, qui remplit toute la seconde partie de l'ouvrage, est exacte et bien documentée : elle est présentée d'une façon intéressante; elle est accompagnée d'explications et d'analyses qui dispenseront à l'avenir de lire bien des choses, ou qui parfois donneront au contraire l'envie d'en lire quelques-unes; elle sera désormais, pour tous ceux qui parleront de Chénier, l'instrument de travail indispensable et commode. Puisque M. Glachant déclare en toute modestie qu'il ne croit pas avoir établi une bibliographie définitive, je me permettrai de lui indiquer sur quels points, à mon sens, elle pourrait être complétée.

L'histoire du texte d'André Chénier a été sommairement indiquée par M. G., mais elle n'a pas été vraiment traitée comme elle eût mérité de l'être. Il serait important de nous faire assister par le détail à la révélation progressive des pièces d'A. Chénier à partir de 1794 jusqu'à nos jours, et de noter la première publication de chacune d'elles. Par exemple, quelles sont exactement les pièces publiées en 1819 par Latouche? Quelles altérations leur a-t-il fait subir? Quelles sont les pièces mises au jour par Gabriel de Chénier en 1872? Pareil travail exigerait sans doute beaucoup de soin et d'attention, et aussi une intelligence scrupuleuse du texte. M. Glachant a estimé qu'en l'entreprenant il eût dépassé les limites qu'il s'était assignées. Il aurait pu, cependant, sans allonger démesurément son volume, en tracer les lignes les plus importantes et, par exemple, consacrer plus d'une demi-page à l'édition de 1872, qui nous a apporté tant de pièces jusqu'alors inédites, qui comptent parmi les plus belles du poète. Le consciencieux et ingénieux recenseur des manuscrits de V. Hugo était tout à fait qualifié pour écrire cette petite histoire des poésies d'A. Chénier que nous ne possédons pas encore. — Je lui signale aussi, pour le jour où il réalisera ce projet, l'intérêt qu'il y aurait à joindre une iconographie à la bibliographie d'A. Chénier. Cette iconographie comprendrait non seulement le célèbre portrait de Suvée, mais aussi les curieuses toiles du Musée de Carcassonne (*André Chénier enfant* par Cazes, *André Chénier dans son cabinet de travail* par Mallet, *M^me^ Chénier mère en costume oriental*, *M^me^ Chénier assise*), d'autres encore possédées par des particuliers (*toute la famille Chénier réunie*, *portrait de Sauveur*, *portrait de Marie-Joseph*, *portrait de Marie Cosway*, etc...) sans parler du fameux tableau de Muller, des compositions de Bida, et de tant d'autres œuvres d'art inspirées par la personne ou par l'œuvre d'André Chénier. Il me semble que même dans l'essai de bibliographie que nous a donné M. Glachant cet essai d'iconographie eût été à sa place. Décidément je vois dans *André Chénier critiqué* la matière d'un bon et utile volume qui nous sera donné, je l'espère, en un jour prochain.

André Chénier critique (je supplie le typographe de ne point mettre d'accent aigu) est aussi un livre qui se cherche et qui est bien près de se trouver. M. P. Glachant s'est défendu de vouloir faire « un Chénier » complet : il a pris soin de limiter son sujet à l'étude de l'œuvre critique; il a même renoncé à telle question qui semblait en faire partie, par exemple à celle de la versification et du style : enfin, pour mieux marquer son dessein, il a commencé son livre par des considérations générales sur le rôle et l'avenir de la critique. Il a donc simplement voulu rechercher la place qu'occupe Chénier dans l'évolution du genre et ajouter un chapitre au livre bien connu de M. Brunetière.

Malgré toutes ces précautions, on peut se demander s'il n'y a pas un certain abus de mots à faire d'André Chénier un véritable critique, au sens exact du terme. Sans doute il a écrit le poème de l'*Invention*, l'*Épître à Lebrun*, les fragments de la *Perfection des arts*, et le juvénile *Commentaire* de Malherbe. Mais si l'on était réduit à ces seuls documents, où sont exprimés des jugements contradictoires, on n'aurait qu'un dessin bien incomplet des *idées littéraires* de

l'auteur. C'est surtout par ses vers que Chénier nous révèle indirectement ses tendances et ses goûts. Chez lui la *critique en action* (cette expression très juste est de M. Glachant) est plus importante que la *critique théorique*. Dans Chénier tout ou « presque tout, à le bien prendre, est de la critique, en vers ou en prose ». Mais alors n'est-ce pas singulièrement élargir le sens du mot *critique*? N'est-ce pas *Chénier poète* qui devient le véritable sujet du livre de M. Glachant, un Chénier poète étudié dans ses idées, dans ses goûts, dans les influences qu'il a subies ou qu'il a exercées? Tel est bien en effet l'intérêt principal qui s'en dégage à la lecture : et voilà pourquoi aux pages où M. Glachant cherche à démontrer comment Chénier fut un critique « impressionniste » avant M. Anatole France ou M. Jules Lemaître, je préfère celles où il a simplement essayé à son tour de sentir, de comprendre et de juger cette belle poésie mystérieuse de Chénier.

Il en a parlé d'ailleurs avec goût et avec science, et il a dit sur beaucoup de points d'excellentes choses qui n'avaient pas encore été mises en pleine lumière. Je signale particulièrement le chapitre sur la *poésie épico-didactique*, où est clairement indiquée l'influence de l'Encyclopédie sur la poésie du temps et le chapire sur le *théâtre*, neuf et vraiment intéressant. En revanche, je l'ai trouvé un peu sévère pour l'élégie de Chénier, qui, sous une forme trop conventionnelle, a parfois exprimé des accents personnels et sincères. Pourquoi M. G. s'étonne-t-il qu'André Chénier n'ait pas écrit de sonnet et même ait médit du genre? L'explication du fait est pourtant bien simple : on ne faisait plus de sonnets au XVIII^e^ siècle, et on n'en faisait pas encore au temps de Théocrite : voilà pourquoi André Chénier, à la fois antique et moderne, n'en a pas composé, bien qu'il semblât né pour en faire d'admirables.

Je souscris volontiers aux conclusions du livre de M. Glachant. André Chénier n'est pas un romantique (personne ne le croit plus à cette heure), mais il n'est pas non plus un pur classique : il est plutôt un *néo-classique*, qui élargit la vieille doctrine, et qui, par-dessus le Cénacle, donne la main au Parnasse. Oui, il est bien cela, dans la mesure où le génie d'un poète comme lui peut s'exprimer dans l'étroit d'une formule. Et je ne vois pas pourquoi l'on n'ajouterait pas qu'il fut aussi un *alexandrin*, de beaucoup de science et d'infiniment d'art. Il sut, en certains jours tragiques, je le sais, être mieux que cela : mais cela, il le fut par goût et avec délices, comme un Leconte de Lisle ou un Hérédia. Ce n'est vraiment pas lui faire injure que de le constater.

Quelques mois après la publication du livre de M. Glachant, la maison Hachette nous offrait un *André Chénier* de M. Émile Faguet, dans la petite collection des *Grands écrivains français* à laquelle nous devons déjà tant d'excellentes monographies. Le nom dont est signé ce dernier volume est pour le public la meilleure des garanties et dispenserait d'en faire l'éloge. Je ne surprendrai personne en disant que ce livre, un des plus courts de la collection, est aussi un des plus agréables à lire. Point de détail oiseux ni d'érudition inutile; mais il est riche en aperçus ingénieux. D'heureuses et abondantes citations viennent égayer la critique : ce que l'ouvrage semble perdre en appareil scientifique, il l'a du moins regagné en vive et spirituelle aisance.

On sait quelle est la qualité dominante de M. Faguet : il possède, comme pas un, le don essentiel du critique, c'est-à-dire l'intelligence *constructive*, qui avec beaucoup ou avec peu de matériaux arrive par un effort de divination à rebâtir un édifice complet auquel ne manque ni une colonnette ni un chapiteau. Ici l'entreprise était particulièrement malaisée. Mais M. Faguet a réussi à nous présenter un Chénier si cohérent et si lumineux, que nous croyons l'avoir toujours connu et qu'il nous apparaît certainement beaucoup plus clair qu'il ne l'était à lui-même. Devant cette vivante restitution, on admire l'art merveilleux du critique, encore que par instants on éprouve quelque scrupule à si bien comprendre un auteur difficile entre tous.

Donc il y a eu trois Chéniers successifs : le premier a été « un Ronsard plus discret et plus fin », le second a été « un Tibulle », le troisième « promettait un Lucrèce et donnait un Lamartine naissant et qui aurait grandi ». A ces trois (ou quatre?) Chéniers correspondent trois périodes dans la composition des œuvres : celle des *Bucoliques* (1783-1785), celle des *Élégies* (1785-1788), celle des *Poèmes* (1790-1794). Entre la seconde et la troisième se place le séjour à Londres, que M. Faguet a très finement analysé, et dont il a montré l'influence sur le développement de l'esprit de Chénier.

Cette théorie est fort séduisante et contient assurément une grande part de vérité. D'ailleurs on n'a jamais pu étudier Chénier sans être frappé de l'évolution constante de son génie : il est bien évident que le Chénier de l'*Épître à Lebrun* ne ressemble pas de tous points au Chénier de l'*Invention*. Mais M. Faguet ne s'est fait, je pense, aucune illusion sur l'extrême difficulté que l'on éprouve, une fois cette division admise, à faire rentrer chacune des œuvres du poète dans l'un de ces trois groupes. Aussi, lorsqu'il en vient au détail, abonde-t-il en sages et loyales restrictions : « Les *Bucoliques* ont été achevées *pour la plupart* dans la première période. Les *Élégies* vinrent *surtout* un peu plus tard... Les poésies antiques, *selon toute vraisemblance*, sont la première manière de Chénier... Je *croirais* volontiers que l'ouvrage de la *Perfection des Arts* est *surtout* de l'époque de Londres. Il est *probable* que le poème de l'*Invention* date du même temps... C'est pendant son séjour à Londres que Chénier *a songé beaucoup* à l'*Hermès, sans y avoir infiniment travaillé* : ce n'est que *probable*, mais c'est *vraisemblable* extrêmement... etc. » Quant à l'ode du *Jeu de Paume*, l'ode à *Charlotte* et l'Hymne des *Suisses de Chateauvieux*, s'ils appartiennent par la date à la troisième période (Lucrèce et Lamartine), en réalité « ils n'appartiennent pas à la troisième manière d'André Chénier, ni à aucune de ses manières ». Dès lors, que faut-il penser de ces divisions? La vérité est que bon nombre des poésies datées dérangent la théorie des trois Chéniers et que celles qui ne le sont pas (les plus nombreuses) sont impuissantes à la confirmer d'une façon absolue. Ainsi, dès 1782, quand Chénier avait vingt ans, il songeait déjà à « effacer le grand nom de Lucrèce » et à « ranimer les pleurs de Properce », entendez à écrire l'*Hermès* et à composer les *Élégies*. Inversement en juin 1790 (troisième période), il écrivait à son ami de Pange la lettre fameuse « ... Tu me crois occupé à faire des découvertes en *Amérique*, et tu me vois arriver avec une *flûte pastorale* sur les lèvres. Tu attends un morceau d'*Hermès* et c'est quelque folle *élégie*... L'argile, que j'avais amollie et humectée pour en faire un pot à l'eau, sous mon doigt capricieux devient une tasse ou une théière... » Il devient bien difficile après cela de distinguer exactement dans la carrière du potier la période des tasses de celle des théières et de celle des pots à l'eau. J'ajoute que pour le style la difficulté n'est pas moindre. L'écriture des premières *Bucoliques* est déjà aussi parfaite que sera celle de l'*Amérique* ou de l'*Hermès*, peut-être même est-elle plus simple. N'oublions pas d'autre part qu'à la veille de sa mort André Chénier tournait encore sa plus élégante périphrase. C'est bien en vain que l'on chercherait trois manières successives dans ce style; et de fait, M. Faguet a renoncé à les chercher.

Je crois d'ailleurs interpréter le fond même de la pensée de M. Faguet en concevant, non pas trois Chéniers successifs qui se seraient chassés et remplacés l'un l'autre, mais un seul Chénier qui s'est continuellement agrandi *en demeurant toujours tout ce qu'il était précédemment* : il ne s'est pas métamorphosé, mais il s'est développé et épanoui. Au cours de sa brève et féconde carrière il a beaucoup appris, mais il n'a rien oublié. Dans le Chénier de St-Lazare on retrouverait tous les autres Chéniers, le bucolique, l'élégiaque, et le didactique. C'est précisément ce qui rend cette étude si difficile : il faudrait pouvoir débrouiller toutes ces poésies emmêlées. M. Faguet, à la fin de l'étude qu'il lui a consacrée dans son *Dix-huitième siècle*, a dit le mot vrai quand il l'a représenté comme un grand poète qui n'aurait pas eu le temps

de sortir de ses années d'apprentissage : Chénier ne nous a laissé que ses incomparables cahiers d'études.

M. Faguet nous présente aujourd'hui un André Chénier un peu grandi : il en parle maintenant sur un ton plus admiratif et plus attendri. Ne nous en plaignons pas : car cette secrète sympathie est vraiment l'âme intelligente de la critique. Tous les amis de Chénier serreront ce petit livre dans le coin précieux de leur bibliothèque. Qu'il soit permis cependant à l'un deux de dire sur quels points de détail il hésite à partager complètement l'opinion de l'éminent professeur. La *Jeune captive* est-elle « sans parler de la douce et tendre sensibilité qui y règne, le triomphe même du naturel dans l'élégance? » J'en appelle à M. Faguet lui-même, qui a si joliment noté dans son *Dix-huitième siècle* la printanière « rhétorique » du morceau et aussi « la réserve trop correcte et le sourire trop accompli » du « madrigal » de la fin. — Autre question : Chénier, dans ses *Iambes*, a-t-il été vraiment l'inventeur de la satyre lyrique? Peut-on dire qu'il n'y avait point de lyrisme dans les *Tragiques* de d'Aubigné? — Enfin pourquoi M. Faguet, lorsqu'il en vient à parler des « éloquentes colères de Saint-Lazare », signale-t-il seulement ce qu'il appelle « les quatre-vingt-quinze derniers vers » de Chénier? Il songe évidemment aux quatre-vingt-quinze vers que de Latouche publia en 1819, divisés et disposés arbitrairement en trois fragments, et d'ailleurs mutilés dans leur texte. Mais depuis 1872 nous possédons le texte intégral des *Iambes*, et ce texte, reproduit dans les éditions parues en ces trente dernières années, comprend non seulement ces quatre-vingt-quinze vers rétablis dans leur ordre et dans leur forme authentiques, mais aussi un grand nombre d'autres qui égalent en beauté les précédents, comme le bel ïambe sur la *Fête de l'Être suprême* avec l'imprécation :

Hou! les vils scélérats!... etc.

et l'âpre satire sur la frivolité d'âme des prisonniers à S^{t}-Lazare :

On vit, on vit infâme... etc...

C'est précisément dans ces vénérables reliques, dans ces *Iambes* retrouvés, que se rencontrent les hardiesses de style qui avaient si fort effarouché le bon de Latouche. D'ailleurs, tous ces derniers vers de Chénier, composés, non dans le calme du cabinet, mais au fond d'une prison, dans l'attente anxieuse de la mort, sont d'une beauté si originale et si tragique qu'on doit se faire scrupule d'y rien changer et d'en rien perdre. Ils sont d'un prix infini, parce qu'ils expriment à la fois l'art et la vie du poète, c'est-à-dire vraiment tout Chénier, ce noble André Chénier dont M. Faguet nous a donné en terminant une si parfaite définition : « Il est un de nos grands hommes, pour avoir vécu par le beau et être mort pour le juste ».

Paul Morillot.

Studien zur vergleichenden Litteraturgeschichte der neueren Zeit, par Louis P. Betz. Frankfurt a. M. 1902, in-8° de 365 p.

« Il faut, écrivait E. Quinet en 1828, des hommes qui fassent le lien des peuples comme il faut à la terre des isthmes et des fleuves. » C'est à l'activité de « médiateurs » comme ceux-là, et à des œuvres dont l'influence a dépassé leur pays d'origine, que M. Betz consacre ces études, ou encore à l'historique de la littérature comparée elle-même et à l'examen des conditions où elle est appelée à s'exercer : et l'on sait quelle autorité s'est faite déjà, dans cette subdivision de l'histoire littéraire, l'auteur du précieux *Essai bibliographique* des questions concernant l'étude comparée des littératures.

La plupart de ces essais ont paru dans des revues ou des journaux, et cette première destination, en dépit des retouches, ne laisse pas de transparaître quelque peu. Non que j'attribue à cette origine les négligences assez nombreuses [1] qui s'ajoutent à une liste d'*errata* déjà longue; mais il me semble qu'il la faut rendre responsable d'une certaine recherche du trait, du sous-titre ingénieux, et — comment dirai-je? — d'une persistante propension à appeler à toute force Paris « la capitale du royaume » et à attribuer un prédicat à des noms qui peuvent fort bien s'en passer. Mais il convient d'ajouter qu'il y a peut-être là le défaut d'une qualité, et l'expiation d'un agrément de forme que les ouvrages de documentation — même en France — ne nous offrent pas toujours.

Deux études générales servent de prologue et d'épilogue aux neuf essais du recueil. La dernière passe en revue les *grands courants internationaux* et esquisse à grands traits l'histoire des hégémonies successives qui ont dominé ce que nos pères appelaient « la république des lettres ». Pour être complète, cette revue devrait indiquer rapidement quelles conditions nationales et organiques, dans les contrées occidentales, ont rendu possible chacune de ces suprématies, et comment l'organisation d'une aristocratie courtoise, l'absolutisme royal, le développement des classes bourgeoises, etc. préparaient les voies à la culture italienne, au classicisme français, au rationalisme et à l'utilitarisme anglais. Car il n'y a guère d'exemples, quoi que disent certains prohibitionnistes littéraires, de « conquêtes » et d' « asservissements » intellectuels véritables, d'influences étrangères qui jetteraient le génie national d'un peuple hors de ses conditions normales de développement : ces actions, lorsqu'elles sont fécondes, sont quelque chose qui nous informe de nous et qui, selon le mot de Pascal, nous fait part de notre bien.

L'introduction se préoccupe de rassembler les feuillets du livre d'or de la littérature comparée. Est-ce le nom de Herder qui en occupe la première page moderne, ou convient-il de l'attribuer à la querelle des Anciens et des Modernes? J'avoue que la question, ainsi posée, me paraît assez oiseuse. Elle serait intéressante s'il y avait continuité véritable et progression dans les vicissitudes qu'a subies cet ordre de recherches : en réalité, peu de sciences ont eu autant d'ancêtres sans postérité et de commencements sans conséquences, et c'est par une série d'actions et de réactions, de reprises qui ne sont pas des continuations, qu'est marquée son histoire, aussi bien que la destinée du cosmopolitisme littéraire lui-même. On y voit cet « ennui » qu'éprouve, au dire de Gœthe, toute littérature confinée en elle-même, alterner avec la crainte que le rapprochement des peuples porte atteinte à l'intégrité de leur génie personnel. Ne dirait-on pas, en 1770 et en 1830, que l'étude comparée des littératures, avec les enseignements qu'elle comporte, a cause gagnée en France? Elle est pourtant en bien mauvaise posture en 1810 et en 1850. Il y a juste un siècle entre les deux propositions suivantes, dont chacune, à sa date, avait son autorité :

« On peut dire que la république des lettres ne subsiste que par des emprunts; mais ce qui ruine tant d'États politiques, fait précisément son opu-

1. Lire *Marsh*, p. 8 et 361; Mallarmé est constamment écrit avec un seul *l*; *un des plus purs* traduit par *einer der edelsten* (p. 92) semble inexact; lire 19. *Jahrhundert* (p. 143); 1725 au lieu de 1728 (p. 160); l'*Histoire de Caliste* n'est pas de 1784 (p. 222); il y a quelque contradiction à appeler (p. 237) B. Constant *der erste moderne Kosmopolit grossen Stils* et (p. 340) J.-J. Rousseau *der erste Kosmopolit grossen Stils*; le quatrain p. 295 est mal disposé; le catalogue des imprimés royaux (première mention de Shakespeare, p. 352) est de 1675-1684; c'est la Mélancolie, non l'époque tout entière que Legouvé symbolise à la fin de la pièce citée p. 216; ni le *Temps* de Neffzer, ni la *Revue germanique* de 1858 (p. 7 et 241) ne sont, à vrai dire, des « fondations »; F.-V. Hugo est le fils, non le frère du poète (p. 141).

lence et sa force[1]... » « Entre peuples civilisés, on échange avec profit réciproque les marchandises, les industries, les découvertes de la science et de l'érudition, les armes de guerre; on n'échange pas les choses de l'esprit, sans perte pour chacun[2]. » Or le résumé de M. Betz donne un peu trop l'impression d'une continuité, d'un développement — qui, de fait, s'est trouvé fréquemment compromis et interrompu. Cette réserve indiquée, il n'est que juste de rendre hommage à la hauteur de vues et à la variété d'informations avec lesquelles l'auteur retrace les états de service de ces vivaces études dont il est lui-même un des plus actifs promoteurs[3].

Des neuf essais qui se trouvent encadrés dans ces considérations générales du début et de la fin, tous ne se rattachent pas d'un lien également étroit à la littérature comparée. Ils ont tous cependant quelque point de contact avec elle, même les études sur *la Suisse dans la vie et l'œuvre de Scheffel* ou sur *Leuthold, poète et traducteur de poètes*, même l'amusant reportage sur *Gottfried Keller en Sorbonne*. En revanche, c'est bien à quelques-uns des problèmes les plus intéressants de la littérature occidentale que se rapportent les études consacrées à des hommes tels que Gérard de Nerval ou E. Montégut, à des adoptions intellectuelles comme celle d'Edgar Poe par la France ou celle de Heine par l'Europe.

L'étude sur *Edgar Poe dans la littérature française* est la plus poussée. Elle relate la singulière fortune que les *Histoires extraordinaires* ou le *Corbeau* ont faite chez Baudelaire et chez de plus modernes : il y a bien là un « frisson nouveau » que M. Betz excelle à suivre et à diagnostiquer. Ce qu'on reprochera surtout à son étude, c'est l'artificielle opposition ethnique du « germain » Poe et du « latin » Baudelaire (p. 36), et l'omission de Maupassant, dont certaines nouvelles sont peut-être ce que l'auteur du *Scarabée d'or* a jamais pu inspirer de plus durable et de plus fort[4].

L'article consacré à *Gérard de Nerval* examine longuement, comme il convient, la traduction de *Faust*, et réfute la trop fameuse et tenace légende suivant laquelle Gœthe aurait déclaré ne s'être jamais si bien compris qu'en la lisant. Argumentation persuasive dans cette seconde partie, sympathie intelligente, dans la seconde et la troisième, pour cette captivante figure de Nerval : lui-même ne pouvait souhaiter mieux qu'une étude comme celle-ci...

Je n'en dirais pas autant de l'essai attribué à un autre connaisseur français des littératures étrangères, *E. Montégut*. Ce n'est pas encore la réparation définitive que la destinée fait si longtemps attendre à ce libre et pénétrant esprit. Le plus grand mérite de cette étude-ci (et il n'est point si banal), c'est d'avoir été écrite peu après la mort de Montégut, à une époque où l'on aurait eu vite fait de compter, chez nous, les articles nécrologiquee qui voulaient bien signaler la disparition de cet isolé et de cet oublié. A défaut de documents biographiques, M. Betz aurait pu, semble-t-il, développer son article de 1896 en accordant une place à telles parties assez accessibles de son œuvre de publiciste, comme sa collaboration au *Moniteur universel*, et en indiquant plus nettement en quoi son individualisme de 1860 était chose neuve

1. *Mercure de France*, août 1774.

2. Nisard, *Réponse à Saint-René Taillandier* à l'Acad. française, 24 janv. 1874.

3. On s'étonnera de ne lui voir citer, ni la *Littérature* de M^me^ de Staël, ni des essais de « littératures européennes » bien antérieurs aux *Periods* de M. Saintsbury, celui d'Eichorn, celui de Hallam. Il serait bon de marquer aussi que pour Posnett comme pour les Américains, l'expression *comparative literature* n'a pas coïncidé d'abord avec la courante acception européenne : cf. le programme du *Dial* en 1894, où il s'agit, avant tout, d'*évolution*.

4. Ajouter à la bibliographie du sujet : Ch. de Moüy, *les jeunes Ombres, récits de la vie littéraire* (Paris, 1865), et Arnould, *E. Poe, l'homme, l'artiste, l'œuvre* (*Rev. moderne*, 1865).

et semence d'avenir, au milieu des tendances panthéistes ou hégéliennes des novateurs de ce temps. Et l'espèce de hors-d'œuvre qui résume les vicissitudes du théâtre de Shakespeare en France aurait pu être sacrifié sans trop de dommage[1].

La forte étude sur *J.-J. Bodmer et la littérature française* conserve toute la saveur de nouveauté, de découverte et presque de paradoxe qu'on lui trouva, lorsqu'elle parut — sous une forme qui est abrégée ici — dans une publication zurichoise en l'honneur de Bodmer. C'est une contribution curieuse et inattendue à l'histoire de l'hégémonie française au XVIIIe siècle, que cette revision d'une cause qui paraissait entendue : elle nous montre l'adversaire de Gottsched, l'introducteur de la littérature anglaise en Allemagne, fort dépendant, en réalité, de la France, recevant d'une traduction française du *Spectator* ses premières notions des lettres anglaises, et « frayant les voies à l'influence anglaise, non aux dépens de l'influence française, mais avec le secours de celle-ci ». Le rôle de « médiatrice » de notre littérature du XVIIIe siècle ressort clairement de cette étude, et aussi cette vérité que la France dut son hégémonie intellectuelle bien moins à une prétendue unité de doctrine qu'à la variété d'opinions et aux hérésies mêmes qui se manifestèrent après la querelle des Anciens et des Modernes. Regrettons que Fénelon n'ait point sa place dans la Ve partie de l'étude de M. Betz.

En dépit de quelques détails ingénieux ou nouveaux, l'essai consacré à l'*Adolphe* de M. Constant me paraît contestable par son sous-titre même de *roman werthérien*, et par un indiscret désir de rattacher au roman sentimental de Gœthe ce poignant et net chef-d'œuvre de réalisme psychologique, qui marquait bien plutôt un retour à la tradition de Marivaux et de Laclos. Il est vrai que, lorsqu'il s'agit de confronter plus strictement *Werther* et *Adolphe*, l'auteur a vite fait d'énumérer les analogies : était-il bien sage, dès lors, d'insister autant sur la dépendance qui lie l'un à l'autre?

Avec la vaste enquête sur *Heine* qui est la dernière monographie particulière du recueil, M. Betz se trouve dans un domaine qu'il a souvent exploré. Il recherche ici la notoriété et l'influence de Heine dans les diverses littératures modernes : investigation féconde s'il en fut, poursuivie avec une conscience extrême, mais qui s'arrête un peu court sur une énumération. Un aperçu général de la situation européenne de Heine aurait pu nous montrer comment ce dernier romantique, destructeur du romantisme, perpétuait, grâce à l'ironie, la dose de sentimentalité que pouvait tolérer l'âge du réalisme. Je regrette — comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire — que la part qui, dans la diffusion de la notoriété de Heine, revient à Schumann, ne soit pas l'objet d'un paragraphe spécial. On trouvera aussi que l'auteur de *Heine in Frankreich* continue à ne pas faire de suffisantes distinctions lorsqu'il parle (p. 312 et suiv.) de l'influence du poète allemand sur les Parnassiens.

Il serait inutile, après avoir analysé les *Studien* de M. Betz, d'insister sur la variété de leurs objets ou sur la curiosité attentive dont elles témoignent. Et ce serait faire à l'auteur un demi-compliment que de le louer d'avoir, comme disait Mme de Staël, « l'esprit européen », puisque la littérature américaine occupe dans son livre une place que l'histoire littéraire n'est pas encore accoutumée à lui faire.

FERNAND BALDENSPERGER.

---

1. Si rapide que soit ce résumé, il n'omet pas sans injustice les fameuses représentations anglaises de Shakespeare à Paris en 1827-28; où M. Betz prend-il que Muralt « parla pour la première fois intelligemment de Shakespeare »? « Schakspear, un de leurs meilleurs anciens poètes » (p. 57 des *Lettres*) le préoccupe moins que Ben Jonson.

Les dernières années de Chateaubriand (1830-1848), par Edmond Biré, un vol. in-8°, de 420 p., Paris, Garnier frères.

L'excellente édition des *Mémoires d'Outre-tombe* que vient de nous donner M. Biré se termine par un appendice sur *les dernières années de Chateaubriand*, — plus exactement sur ses relations avec le comte de Chambord et sur sa mort, cinq ans en tout. Le présent volume, sous le même titre, retrace ses actes politiques et sa vie intime sous la monarchie de Juillet. On sait que les *Mémoires* s'arrêtent à la fin de 1833. L'ouvrage dont nous rendons compte en est donc, dans sa seconde moitié, le prolongement; dans l'autre il les côtoie, s'y insère, leur fait un certain nombre d'emprunts, et de là même résulte pour le lecteur au courant une impression de redites et de longueurs.

L'intention principale de M. Biré semble avoir été de grossir par un apport notable la *Correspondance*, encore éparse, de l'auteur d'*Atala*. C'est ce que montre un premier chapitre sur les sources actuellement imprimées de la publication générale qu'on réclame. Les *Mémoires d'Outre-tombe* et le second volume des *Souvenirs* de Mme Récamier ont été mis très largement à contribution, sinon trop. Les *Mémoires et Souvenirs* d'Hyde de Neuville, les *Lettres* de Lamartine, celles de Béranger, etc., ont fourni quelques pièces, qu'il y avait lieu de classer, de grouper. Un service plus réel encore, c'est l'exhumation des lettres adressées par Chateaubriand aux journaux pendant la période que nous avons dite.

Il est alors retiré de tout, c'est entendu, et son rôle public est fini; il est pressé de mourir; mais en attendant il s'est composé une attitude, et tient à ce qu'elle soit comprise des contemporains d'abord, et plus tard de la postérité. La plupart de ses lettres aux journaux sont sa nécrologie dictée par lui-même : « Les jeunes générations continueront leur marche et *franchiront ma tombe*; elle vont à leurs destinées; c'est tout simple. Je ne leur demande qu'un peu d'estime pour celui qui n'a pas voulu gâter l'unité de sa vie, et qui est resté fidèle à la religion, à la liberté, au malheur ». C'est à peu près le temps où il écrivait dans une page destinée aux *Mémoires* : « Hommes qui aimez la gloire, *soignez votre tombeau*; couchez-vous-y bien; *tâchez d'y faire bonne figure*[1] ».

Parmi ces pièces on nous rend un chef-d'œuvre. C'est la lettre du 15 décembre 1831, à MM. les rédacteurs *de la Revue Européenne*. Je m'étonne que M. Biré n'y ait pas signalé, sous sa forme primitive, la vision prophétique de l'*Avenir du Monde*, écrite en 1834, publiée par lui-même en appendice au dernier chapitre des *Mémoires*, et dont la version définitive — je ne dis pas la meilleure — est précisément ce chapitre, récrit en 1841. La lettre de 1831 marque une date dans les idées politiques de Chateaubriand. Sous le coup des événements de Lyon il saisit (avec quelle intuition!) les données du problème social, si complètement ignorées des combattants pour ou contre la Charte. Quant à la page sur le renouvellement de la société religieuse et au « tableau » du *Miserere* dans la chapelle Sixtine, du « pauvre vieux pape paralytique » annonçant « la fin d'une puissance temporelle qui civilisa le monde moderne », la poésie et l'éloquence ne sauraient aller plus haut. Cela vaut en un autre genre, avec un art plus jaillissant et spontané, la fameuse lettre à Fontanes sur la campagne de Rome.

Qu'un éditeur s'identifie à son auteur, à cet auteur-là, quoi de plus légitime? Mais M. Biré a contre d'autres, contre un autre surtout, une animosité que trois impitoyables volumes n'ont pas encore assouvie. Qu'à la mort de Michaud Chateaubriand refuse les 900 francs de pension attribués au plus ancien membre de l'Académie, c'est, nous dit-on, pour ne pas profiter des

1. Voy. édition Biré, VI, 555.

dépouilles d'un mort. Et M. Biré nous fait observer que Victor Hugo, son tour venu, n'a pas dédaigné ce modeste préciput. Chateaubriand passait Hugo en désintéressement, on l'accorde, et ce ne serait pas beaucoup dire. Mais dépouille-t-on un mort en lui succédant? La vraie raison, dont ce vain mot tient la place, c'est qu'il répugne à Chateaubriand, même comme académicien, d'émarger au budget de « Philippe » [1]. Rendons hommage à sa délicatesse! Mais vraiment, sous la troisième République, Victor Hugo n'avait pas de motif analogue pour refuser les 900 francs. Cette fois, le coup de M. Biré ne porte pas. En revanche, Sainte-Beuve est par lui convaincu d'un coup « double », qui vient s'ajouter à tant d'autres méfaits envers Chateaubriand. C'est à propos de la *Vie de Rancé*. L'avoir traitée comme l'homélie de l'archevêque de Grenade, ce serait de droit; ce ne l'est pas d'avoir exprimé tout le mal qu'il en pensait dans la *Revue Suisse*, *incognito*, tandis que sous son nom et dans la *Revue des Deux Mondes*, il se répandait en éloges hyperboliques. Sainte-Beuve appelait ces doubles jeux « se prêter pour un temps, mais ne pas s'aliéner » [2].

Contrairement aux habitudes, aux scrupules ordinaires de M. Biré, son travail a cette fois quelque chose de hâtif et comme de provisoire. Outre le catalogue raisonné des sources qui sert d'introduction, nous voudrions encore pour chaque lettre citée l'indication de sa provenance. Nous devrions pouvoir contrôler, et ce ne serait pas toujours inutile. M. Biré reproduit, par exemple, la remarquable lettre du 30 juin 1833, à la duchesse d'Angoulême, sur l'éducation d'Henri V. Il ne rappelle pas qu'elle est dans les *Mémoires*. Or elle y est précédée de cette mention : « Voici la lettre (*abrégée* cependant *de près de moitié*)... ». Cette *abréviation* n'est pas négligeable.

L'annotation offre des lapsus et des lacunes, celles-ci d'autant plus frappantes que M. Biré, fort sagement, ne ménage guère les éclaircissements à l'ignorance de l'ami lecteur. — A propos des souvenirs qui l'ont navré pendant une promenade à Chantilly, Chateaubriand dit à Mme Récamier : « Mme de Feuchères au bout de tout cela [3]... » Que veut dire au juste la suspension? Une note sur cette allusion ne serait pas de trop; M. Biré en donne de moins opportunes. — « *Arva beata, divites et insulas*, comme disait Catulle, ce profane Catulle..., que Fénelon a cité, comme je le cite moi-même, dans son admirable lettre à Bossuet », lit-on dans une lettre à M. de Marcellus (p. 14.) Chez un éditeur, ce serait preuve de respect que de signaler deux erreurs, si vénielles qu'il les jugeât. Or, 1° la lettre de Fénelon est adressée l'on ne sait à qui, mais sûrement pas à Bossuet; et 2° le texte latin est d'Horace, *Epod.* 16,41. — Que Mme de Charrière soit l'Ellénore d'*Adolphe*, ce n'est vrai qu'à moitié : il y a deux Ellénores; l'autre est Mme de Staël. Sainte-Beuve sur ce point, tire de Sismondi des renseignements très instructifs [4]. — Sur la représentation unique de *Moïse* à Versailles, en octobre 1834 (p. 221), il y aurait à dire qu'en réalité la pièce n'était plus inédite après la lecture chez Mme Récamier, en 1828, et à rappeler les étranges susceptibilités d'amis politiques auxquelles Chateaubriand avait cédé en renonçant bien malgré lui à se faire jouer au Théâtre-Français.

Si ce volume est pour nous faire souhaiter la publication générale des Lettres de Chateaubriand, et pour nous l'annoncer, à la bonne heure! Nous sommes mis en goût. Tel quel, ce n'est qu'une pierre d'attente.

L. Brunel.

1. Voy. p. 101.
2. *Causeries du lundi*, XI, 402.
3. P. 259. — Chantilly 31 octobre 1837.
4. *Causeries du lundi*, XI, 437.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1584 : *The early days of Chateaubriand.* — N° 1597 : Saintsbury, *A history of criticism and taste in Europe.* II. *Daudet and le Petit Chose.*

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N^os^ 238-239 : E. Meyer, *Die Pariser Jahrmarktstheater im XVIII Jahrhundert.* — N° 241 : E. von Sallwürk, *Verlaine und Baudelaire in Deutschland.*

L'Amateur d'autographes. — 15 octobre : Paul Bonnefon, *Quelques lettres inédites de la collection de Refuge* (lettres de Piron et de Languet de Gergy). — D^r^ Cabanès, *Une lettre inédite d'Émile Zola.* — *Chronique* : *L'écriture de Sainte-Beuve*; *Le manuscrit autographe de Ruy-Blas.* — 15 novembre : Paul Bonnefon, *Quelques lettres inédites de la collection de Refuge* (lettre de Condillac). — Félix Chambon, *Les correspondants de Victor Cousin*; *Une élection en Bretagne en 1847.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CIX, 1 et 2 : Max Cornicelius, *Ergänzungen zu den Werken Claude Tilliers.* — O. Ritter, *Byron und Chateaubriand.* — O. Schulze, *Die Landschlacht bei Aboukir 1799 und ihre Darstellung bei Thiers.* — Comptes rendus : *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*, III (Tobler) — 3 et 4 : Max Cornicelius, *Tillier als Pamphletist.* — Comptes rendus : F. Köhler, *Die Alliteration bei Ronsard* (H. Hartwig). — A. Schenk, *Études sur la rime dans Cyrano de Bergerac de M. Rostand* (F. Kalepky). — Molière, *Les précieuses*, n° 1, W. Mangold (E. Pariselle). — Oscar Mey, *Frankreichs Schulen* (E. Pariselle).

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 octobre et 15 novembre : Georges de Courcelles, *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France »* (suite). — Henry Harrisse, *Falsifications bolognaises* (fin). — 15 novembre : Ch. Urbain, *Quelques points de l'histoire du théâtre au moyen âge d'après des travaux récents* (les publications de M. Émile Roy). — *Le Cinquantenaire de M. Léopold Delisle.* — 15 décembre : Frédéric Lachèvre, *Un livre perdu et retrouvé : Payot de Linières et C. Jaulnay.* — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre : Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 octobre : L. de Lanzac de Laborie, *La crise d'âme d'Ernest Renan, à propos d'une future statue et d'une récente publication.* — Maurice Spronck, *Émile Zola, l'œuvre et l'homme.* — H. de Lacombe, *Le centenaire de M^gr^ Dupanloup* (1802-1902). — 25 octobre : Charles-Marc Des Granges, *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet.* II. *L'Argent et la Politique.* — 10 novembre : Le cardinal Gibbons, *A la mémoire du comte de Montalembert.* — 25 novembre : Comte Joseph Grabinski, *Une princesse révolutionnaire : Christine Trivulzio de Beljiojoso.* I. — Henry Bordeaux, *Études littéraires* : *Le divorce dans le roman et le théâtre.* — Charles-Marc Des Granges, *La comédie et les mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet.* IV. *La Famille, l'Amour et le Mariage.* — 10 décembre : Félix Klein, *Lettres inédites de Xavier de Maistre à sa famille.* I. — 25 décembre : comte Joseph Grabinski, *La princesse Belgiojoso à Paris : son salon.* — Félix Klein, *Lettres de Xavier de Maistre à sa famille* (fin). — 25 octobre, 10 et 25 décembre : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 36 : Deberre, *La vie littéraire à Dijon au XVIII^e siècle* (Ph. Aug. Becker). — N° 41 : Calmettes, *Choiseul et Voltaire* (Mangold). — N° 47 : Köhler, *Die Alliteration bei Ronsard* (Suchier).

Deutsche Monatsschrift. — II, 3 : A. Bartels, *Émile Zola.*

Deutsche Rundschau. — Septembre 1902 : H. Suchier, *Molière's Kämpfe um das Aufführungsrecht des Tartüffe.*

Die Kultur. — I, 10 : M. Arpad, *Der junge Zola.*

Die neueren Sprachen. — X, 6 : K. Meier, *Racine und Saint-Cyr* (fin). — Comptes rendus : O. Boerner, *La France* (Max Hartmann). — K. Oréans, *Die Leyguesche Reform der franz. Syntax und Orthographie und ihre Berechtigung* (Hans Heim). — X. 7, Livres scolaires (H. Schmidt). — X, 8 : Anna Brunnemann, *Victor Hugo.* — Danschacher, *Franz. Feriensaufgaben für bayer. Schüler*; Payen-Payre, *French idioms and proverbs*; Bertha Schmidt, *Précis de littérature française*; D^r G. Steinmüller, *Auswahl von französischen Gedichten*, etc.

Gids. — Novembre 1902 : A. G. van Hamel, *Victor Hugo in Nederland.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1^er octobre : Henry Bidou, *Émile Zola.* — Henri Chantavoine, *La retraite de M. Gréard.* — 3 octobre : André Hallays, *Au pays de Ronsard.* — 5 octobre : R. de Maulde La Clavière, *Saint François de Sales sociologue.* — 6 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 octobre : André Hallays, *Au pays de Ronsard.* II. — 13 et 20 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 octobre : Émile Gebhart, *Étudiants et écoles de l'Espagne d'autrefois.* II. — 24 octobre : André Hallays, *Grignan.* — 26 octobre : Georges Grappe, *Baudelaire.* — *Séance publique annuelle des cinq académies.* — 27 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — *Le monument Baudelaire.* — 28 octobre : Henri Bidou, *La mère de Gœthe.* — 29 octobre : Augustin Filon, *Une nouvelle biographie de Disraëli.* — 30 octobre : Albert-Émile Sorel, « *L'Associée* », *par Lucien Muhlfeld.* — 31 octobre : André Hallays, *Montbard.* — 1^er novembre : André Michel, *Eugène Müntz.* — 3 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 novembre : S., *André Chénier* (par Émile Faguet). — André Chaumeix, « *La maison du péché* », *par M^lle Marcelle Tinayre.* — 7 novembre : Henry Bidou, *Le goût du sang chez M. d'Annunzio.* — 8 novembre : Maurice Muret, *La comtesse de Gasparin.* — 10 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 novembre : *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles lettres.* — 16 novembre : Paul Bourget, *Notes sur Balzac.* — 17 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 novembre : Michel Bréal, *Un plaidoyer pour la langue française.* — André Hallays, *Le château de Bussy.* — *Académie française : séance publique annuelle.* — 23 novembre : *Le monument de Balzac.* — 24 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Georges Grappe, *Robert-Louis Stevenson, d'après sa correspondance.* — 26 novembre : Augustin Filon, *Les drames de Victor Hugo et l'histoire d'Angleterre.* I. *Cromwell.* — 28 novembre : André Hallays, *Le mariage de la marquise de Coligny.* I. — 1^er décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 décembre : Henri Chantavoine, *Les amants de Venise.* — 5 décembre : André Hallays, *Le mariage de la marquise de Coligny.* II. — 7 décembre : *Académie des sciences morales et politiques : séance publique annuelle.* — 8 décembre : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., « *La cité des eaux* », *par Henri de Régnier.* — 9 décembre : Albert Jullien, *Le théâtre populaire saintongeais à Paris.* — 12 décembre : Michel Salomon, *Comment lire les journaux.* — 15 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., « *Vus du dehors* », *par Max Nordau.* — 16 décembre : Paul Berret, *Une collaboration : Erckmann-Chatrian.* — 22 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 décembre : Augustin Filon, *Les drames de Victor Hugo et l'histoire d'Angleterre.* II. *Marie Tudor.* — 25 décembre : Michel Salomon, *Sur les traces de Regnard.* — 29 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 31 décembre : Jacques-André Mérys, *Eugène Fromentin écrivain.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 12 (décembre 1902) : Jeanroy, *Règle des chanoinesses augustines de Saint-Pantaléon* (Tobler). — N° 1 : Lewis F. Mott, *The provençal lyric* (Schultz-Gora). — Gassler, *Le théâtre espagnol* (Stiefel). — N° 2 : Delaporte, *Études littéraires* (Mahrenholtz). — Sleumer, *Die Dramen Victor Hugos* (Mahrenholtz). — Koschwitz, *Mireio de Fr. Mistral* (Minckwitz).

Mercure de France. — Avril : Victor Segalen, *Les Synesthésies et l'École symboliste.* — Mai : Remy de Gourmont. *La poésie française et la question de l'e muet.* — Francis de Miomandre, *André Gide et l'inquiétude philosophique.* — Juin : Charles-Henry Hirsch : *De Mademoiselle de Maupin à Claudine.* — Pierre Lasserre, *Charles Maurras et la Renaissance classique.* — Francis de Miomandre, *Camille Mauclair.* — Juillet, août et septembre : Remy de Gourmont, *Les funérailles du style.* — Août : Marius-Ary Leblond, *Rudyard Kipling animalier et colonial.* — Septembre : Virgile Josz, *Watteau des Porcherons à la Comédie Française.* — Octobre : Raoul Chélard, *Le poète Lenau et le Pangermanisme.* — Novembre : Pierre Quillard, *Émile Zola.* — Remy de Gourmont, *La vie de Barbey d'Aurevilly.* — Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La dernière demeure de Balzac et Théophile Gautier.* — Décembre : Armand Praviel, *Victor Hugo maître ès jeux floraux, d'après des documents inédits.*

Minerva. — 15 octobre : Émile Faguet, *Émile Zola.* — Frantz Funck-Brentano, *Les théâtres dans l'ancienne France.* — Camille Vergniol, *Un amour d'Alfieri.* — Jacques Bainville, *Romanciers et conteurs d'aujourd'hui.* — 1er novembre : André Baudrillart, *La psychologie de la Légende dorée.* — Henri d'Alméras, *Balzac et ses éditeurs.* — 15 novembre : Paul Bourget, *Notes sur Balzac. Le sociologue.* — 1er décembre : C. Latreille, *Sainte-Beuve et Chateaubriand.* — 15 décembre : Jacques Bainville, *Romanciers du mariage.* — 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre, *Les théâtres et la vie de Paris.*

Modern Language Notes. — XVII, 7 : Schinz, *Rabelais' Pantagruel.* — 8 : Sicard, *Easy French History* (François).

Neue Heidelberger Jahrbücher. — XI, 2 : F. Ed. Schneegans, *Maistre François Villon.*

Neue philologische Rundschau. — XXI : H. Bihler, *Die französischen Bedingungssätze.*

Neuphilologische Blatter. — X, 1-2 : Lor-Mack, *Cyrano de Bergerac.*

Neuphilologische Mitteilungen. — XV, 9-10 : Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, 2e éd. (A. Wallenskiöld). — Jansen und Bitterling, *Lehrbuch zur Einführung in die franz. Sprache* (P. W.). — G. Strotkötter, *La vie journalière* (J. P.). — Nechelput et Heuten, *Recueil de poèmes à l'usage de l'école allemande de Bruxelles* (J. P.). — A. Langförs, *Quelques remarques sur le livre de M. Fr. Wulff*, De franska historiska tempora.

La Nouvelle Revue. — 1er octobre : Gustave Kahn, *La littérature des grandes villes.* — 15 octobre : Victorien Sardou, *La mort de Gérard de Nerval.* — Gérard de Nerval, *Lettres à Jenny Colon.* — Gustave Kahn, *Émile Zola.* — 1er novembre : Gustave Kahn, *L'amour romantique et l'amour moderniste.* — E. Sansot-Orland, *Les tribulations du théâtre néo-grec.* — 15 novembre : Félicien Pascal, *Balzac intime.* — Jules Delvaille, *La littérature civique.* — Gustave Kahn, *Le Baudelairianisme.* — 1er décembre : Gustave Kahn, *Le roman bourgeois.* — Gilbert Stenger, *Chez Mme de Genlis.* — 15 décembre : Camille Mauclair, *La femme dans le roman contemporain.* — Édouard Quet, *Les droits d'auteur.* — Marie Laparcerie, *Comédiennes d'antan.* — Gustave Kahn, *A propos de Lucien Mulhfeld.*

Publications of the Modern Language Association of America. — XVII, 3 : El. Robbins Hooker, *The relation of Shakspeare to Montaigne.*

La Quinzaine. — 1er novembre : Ernest Tissot, *La vie intérieure et le progrès moral d'après Mlle Zénaïde Fleuriot.* — Adolphe Lair, *Les souvenirs de*

M. Dubois : la fondation et les premières années de la Faculté des Lettres de Paris. — 15 novembre : Joseph Émile Fidao, *Auguste Comte, le Positivisme et le Catholicisme.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er décembre : Adolphe Lair, *Les souvenirs de M. Dubois.* II. *La fondation et les premières années de l'École normale.* — Paul Gaultier, *Gavarni et son œuvre.* — Le P. Baudrillart, *L'apostolat intellectuel de Mgr d'Hulst.* — Jean Lionnet, *Chronique littéraire : Deux poètes, René Bazin et Maurice Maeterlinck.* — 16 décembre : André Artaud, *Les apôtres du socialisme : Pierre Leroux* (1797-1871). — Adolphe Lair, *Les souvenirs de M. Dubois.* III. *La fondation et les premières années de l'École normale.* — Charles Urbain, *A propos d'une récente biographie du P. Gratry.* — 1er janvier 1902 : L'abbé L. Follioley, *La loi de 1850 : Mgr Dupanloup et Mgr Parisis.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 janvier : Léon Séché, *L'héritière d'Alfred de Vigny : Louise-Edmée Ancelot.* — Gabriel Domergue, *Proudhon et le féminisme.* — 1er février : Charles-Marc Des Granges, *Racine et la critique.* — Hippolyte Parigot, *Pour Alexandre Dumas.* — 16 février : Victor Giraud, *Une légende de la vie de Pascal : l'accident du pont de Neuilly.* — George Fonsegrive, *Comment lire les journaux.* — 1er mars : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 mars : A. Prat, *Le romantisme de Ballanche.* — 1er avril : Eugène Griselle, *Pourquoi rééditer Bourdaloue.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 avril : Victor Giraud, *Pour le centenaire du « Génie du christianisme ».* — Jean Lionnet, *Chronique littéraire.* — 1er mai : Antoine Baumann, *L'efficacité pratique de la sociologie d'Auguste Comte.* — Adolphe Lair, *Cousin, Jouffroy, Damiron, d'après la correspondance inédite de M. Dubois de la Loire-Inférieure.* — Eugène Griselle, *Pourquoi rééditer Bourdaloue.* II. — Paul Gaultier, *Le rire dans la caricature.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 mai : Emmanuel des Essarts, *Les deux romantismes.* — George Fonsegrive, *L'ascension sociale, à propos de « l'Étape » de M. Paul Bourget.* — Paul Gaultier, *Le rire dans la caricature* (fin). — 1er juin : Charles-Marc Des Granges, *Le théâtre d'Alfred de Musset.* — J.-F. Fidao, *La portée actuelle de la doctrine de Saint-Simon.* — 16 juin : George Fonsegrive, *Comment lire les journaux* (fin). — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er juillet : Jean Vaudon, *Baudelaire et les baudelairiens.* — Raoul Narsy, *Art et littérature.* — 16 juillet : Jean Lionnet, *Chronique littéraire.* — 1er août : I. N. S., *Montalembert et son confesseur laïque.* — Raoul Narsy, *Art et littérature.* — 16 août : Victor Du Bled, *Les salons de la monarchie de Juillet.* — I. N. S., *Montalembert et son confesseur laïque* (fin). — Bangor, *A propos d'une statue* (Daudet). — 1er septembre : Ch. Urbain, *Fénelon et la direction des consciences au XVIIe siècle, d'après un livre récent.* — Victor Du Bled, *Les salons de la monarchie de Juillet.* II. — 16 septembre : Ernest Tissot, *M. Gabriele d'Annunzio et son théâtre.* — Georges Grappe, *Figures du XVIIIe siècle : le duc et la duchesse de Choiseul.* — Raoul Narsy, *Art et littérature.* — 1er octobre : Victor Giraud, *Sur Sainte-Beuve.* — Henri Lardanchet : *Les enfants perdus du Romantisme : Jean-Pierre Veyrat* (1810-1844). — 16 octobre : Louis Arnould, *Malherbe et son œuvre.* — George Grappe, *Émile Zola.* — Jean Lionnet, *Deux correspondances : Taine et Renan.* — 1er novembre : Abbé J. Trésal, *Mgr Dupanloup éducateur.* — 16 novembre : Jean Vaudon, *Baudelaire et les baudelairiens.* II. — 1er décembre : Georges Grappe, *A propos d'une statue : Balzac.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 décembre : Louis Arnould, *Renan et les études de littérature chrétienne.* — Michel Salomon, *Marceline Desbordes-Valmore et ses œuvres de miséricorde, à propos d'une correspondance inédite.*

La Renaissance latine. — 15 mai : Gabriel Hanotaux, *La Renaissance latine.* — Henry Bataille, *Le comte Robert de Montesquiou.* — 15 juin : Henry Bataille, *Jean Lorrain.* — 15 juillet : Fray Candil, *La presse madrilène et la critique littéraire en Espagne.* — 15 octobre : Domenico Oliva, *De l'influence française en Italie.* — 15 novembre : Henri de Régnier, *Beyle et Barbey.* — Ugo Ojetti,

L'invasion du théâtre français en Italie. — 15 décembre : Charles Baudelaire, *Poème inédit.* — Henry Bataille, *Lucien Muhlfeld.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 octobre : Félix Dumoulin, *Histoire de la « Revue bleue ».* — Ernest Tissot, *La civilisation japonaise et M. Pierre Loti.* — Georges Grappe, *Alfred Capus.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Romans antiques.* — 11 octobre : J. Ernest-Charles, *Après les funérailles d'Émile Zola.* — Félix Dumoulin, *Histoire de la « Revue bleue ».* II. — Albert Cim, *Émile Zola et le dîner dès gens de lettres.* — 18 octobre : Félix Dumoulin, *Histoire de la « Revue bleue ».* III. — Albert Bayet, *L'œuvre pédagogique de M. Gréard.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : préfaces et manifestes.* — 25 octobre : Léon Séché, *Sainte-Beuve et Ondine Valmore, d'après des documents inédits.* — Frédéric Loliée, *Les « hommes féministes ».* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La maison du péché », par Marcelle Tinayre.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, Mlle Suzanne Desprès dans « Phèdre ».* — 1er novembre : Dr Toulouse, *Le mouvement féministe apprécié par un aliéniste.* J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La mère de Gœthe », par Paul Bastier.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « la Châtelaine », par M. Alfred Capus.* — 8 novembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René, correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V***.* — Raymond Bouyer, *Baudelaire critique d'art.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : La littérature industrielle, à propos du roman de M. Mühlfeld « l'Associée ».* — Paul Flat, *Théâtres.* — 15 novembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Les amants de Venise.* — Paul Flat, *Théâtres.* — Léon Séché, *Sainte-Beuve et Ondine Valmore* (fin). — 22 novembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René.* III. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : L'originalité de M. Mühlfeld et les deux critiques.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Résurrection », roman de Tolstoï adapté par M. Henry Bataille.* — Edmond Pilon, *Les dédicaces dans l'œuvre de Balzac.* — 29 novembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René.* IV. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Quelques critiques, Faguet, Nordau, Hugues Rebell, Henry Bordeaux.* — Paul Flat, *Théâtres.* — 6 décembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René.* V. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « l'Avènement de Bonaparte », par Albert Vandal.* — 13 décembre : Chateaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René.* VI. — Antoine Albalat, *Le travail du style dans Gustave Flaubert.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Romans féminins : Mme Stanislas Meunier, Brada, Jacques Morian, Ivan Strannik, Rachilde.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « Le Joug », de M. Guinon et de Mme Jeanne Marni.* — 20 décembre : Henry Michel, *Le centenaire d'Edgar Quinet.* — Châteaubriand et Mme de V***, *Un dernier amour de René* (fin). — Antoine Albalat, *Le travail du style dans Gustave Flaubert* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Nietzsche », traduit par Henri Albert*; *« La morale de Nietzsche », par Pierre Lasserre.* — 27 décembre : Charles Baudelaire, *La vie douloureuse du poète : correspondance inédite.* I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Les livres d'étrennes.* — Albert-Émile Sorel, *M. Maurice Donnay.*

Revue Bossuet. — 25 octobre : E. Levesque, *Panégyrique de Saint Charles Borromée par Bossuet. — Sermon de Bossuet pour la fête de l'Annonciation.* — E. Griselle, *Bossuet, abbé de Saint-Lucien-les-Beauvais, d'après sa correspondance inédite (Appendices). — Extrait des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet. — Bibliographie de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique.*

Revue critique. — N° 39 : Vaganay, *Le sonnet en Italie au XVIIIe siècle* (Ch. Dejob). — G. Bernard, *Le sermon au XVIIIe siècle* (G. G.). — N° 44 : Obser, *Voltaire et la cour de Karlsruhe* (A. C.). — N° 49 : Suchier et Birch-Hirschfeld, *Geschichte der franz. Literatur* (A. Jeanroy). — N° 50 : Welter, *Theod. Aubanel* (A. Jeanroy). — N° 51 : R. Mandoul, *Joseph de Maistre* (R.). — Liéby, *Le théâtre*

de M. J. Chénier (H. Chamard). — N° 2 : C. Godard, *Baluze* (L. S.) — N° 6 : Ménière, *Journal* (A. C.). — Mennung, *Sarasin* (R.).

Revue de Paris. — 1er octobre : Baron Ernest Seillière, *Charles de Villers.* — 1er novembre : Judith Gautier, *Le second rang du collier* (souvenirs). I. — 15 novembre : Ivan Strannik, *Antoine Tchékov.* — André Rivoire, *Alfred Capus.* — 1er décembre : Judith Gautier, *Le second rang du collier.* II. — Léonce Pingaud, *Les dernières campagnes de Mirabeau cadet.* — 15 décembre : J.-J. Jusserand, *Les théâtres de Londres au temps de Shakespeare.* — Jean Lemoine, *Boileau contre Racine.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre : Ferdinand Brunetière, *La métaphysique positiviste.* — A. Bossert, *Le « Faust » de Gœthe : ses origines et ses formes successives.* — 15 octobre : Prosper Mérimée, *Une correspondance inédite.* I. — René Doumic, *Revue littéraire : Les manuscrits de Diderot.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Un ami de Nietzsche, Erwin Rohde.* — 1er novembre : Prosper Mérimée, *Correspondance inédite.* II. — Paul Usteri et Eugène Ritter, *Henri Meister.* — 15 novembre : René Doumic, *Revue littéraire : Une nouvelle histoire de Brumaire. — Revue dramatique : « La Châtelaine », à la Renaissance.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : A propos d'une nouvelle biographie de Dickens.* — 1er décembre : Antoine Thomas, *La science étymologique et la langue française.* — 15 décembre : Robert de La Sizeranne, *L'esthétique des Noëls.* — René Doumic, *Revue dramatique : « le Joug », au Vaudeville*; « *Joujou* », *au Gymnase*; « *Résurrection* », *à l'Odéon.* — J. Bertrand, *Les livres d'étrennes.*

Revue universelle. — 1er octobre : E. Gaubert, *Théâtre en plein air : « Les Phéniciennes »*; « *Parysatis* »; « *Blancs et Bleus* ». — 1er novembre : Henri Castets, *Émile Zola : l'Homme.* — Dr Philippe Poirrier, *Zola au point de vue anthropologique.* — G. Pellissier et Jean d'Udine, *L'œuvre d'Émile Zola. — Discours prononcés aux obsèques de Zola.* — Paul Souday, *Théâtre : « Gertrude »*; « *Arlequin roi* ». — 15 novembre : Paul Souday, *Théâtre : « Sa maîtresse »*; « *Les Dupont* »; « *L'Enquête* »; « *Les aventures du capitaine Corcoran* ». — *Inaugurations : le monument de Gabriel Vicaire au Luxembourg*; *le tombeau de Baudelaire au cimetière Montparnasse.* — 1er décembre : Paul Souday, *Théâtre : « La Châtelaine »*; « *Nos deux consciences* ». — *Nécrologie : Eugène Müntz.* — 15 décembre : A. Christian, *L'Imprimerie nationale.* — Clément Janin, *Le livre illustré au XIXe siècle.* — Georges Moreau, *La typographie moderne.* — Auguste Marguillier, *Le « Bois Protat » et la gravure sur bois au XVIe siècle.* — Jacques Bourson, *Les ex-libris modernes.*

Le Temps. — 1er octobre : Jules Claretie, *Émile Zola.* — 2 octobre : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires à l'étranger.* — 4 octobre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le caractère d'Émile Zola, documents inédits.* — 5 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Maroc d'hier et d'aujourd'hui.* — 6 octobre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Les obsèques d'Émile Zola.* — Edmond Perrée, *Maupassant et « Boule de Suif ».* — 7 octobre : Alfred Mézières, *Lettres du P. Didon à un ami.* — 9 et 10 octobre : *Zola et Renan.* — 12 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la conquête littéraire de l'Afrique.* — 13 octobre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 19 octobre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : souvenirs sur Théophile Gautier.* — 20 octobre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 24 octobre : *Le buste de Gabriel Vicaire.* — 26 octobre : *Séance annuelle de l'Institut de France.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la tragi-comédie du divorce.* — 27 octobre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — A la mémoire de Baudelaire.* — 2 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Mlle Marcelle Tinayre.* — 3 novembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — M. Follioley.* — 7 novembre : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires à l'étranger.* — 8 novembre : G. Lenôtre, *L'original de César Birotteau.* — 9 novembre : Gaston Deschamps. *La vie littéraire : Discours sur le style.* — 10 novembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 novembre : Alfred Giard, *Hérault de*

Séchelles et Buffon. — 16 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Recherches sur les origines de Balzac.* — *Le livre d'or d'Ernest Renan.* — 17 novembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 19 novembre : Joseph Galtier, *Le centenaire de Balzac : souvenirs de MM. Philibert Audebrand, Landelle, du marquis de Villedeuil.* — 20 novembre : Joseph Galtier, *L'intime ami de Balzac : Laurent-Jan.* — 21 novembre : Joseph Galtier, *Le roman de l'imprimeur H. Balzac.* — *Académie française : séance publique annuelle.* — 23 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le réveil de l'humanisme.* — *Inauguration du monument de Balzac.* — 24 novembre: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 25 novembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'aube de la gloire* (documents inédits sur Émile Zola). — 30 novembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Remarques sur l'amour romantique.* — 1er décembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 3 décembre : Gustave Larroumet, *Lucien Mülhfeld.* — Joseph Galtier, « *La Châtelaine* », *de M. Legouvé.* — 6 décembre : *L'Académie et les mots « cocotte » et « cocufier ».* — Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). — 7 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les destinées de l'humanisme en France.* — 8 décembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 9 décembre : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). II. — 10 décembre : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires à l'étranger.* — 11 décembre : Joseph Galtier, *Le « Mazarin », de M. Maurice Donnay.* — 13 décembre : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). III. — 14 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au bois sacré des Muses.* — 15 décembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le monument d'Erckmann.* — 18 décembre : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). IV. — 19 décembre : Joseph Galtier, *M. Capus chez M. Legouvé.* — 20 décembre : *Le centenaire d'Egar Quinet.* — 21 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les impressions d'un universitaire soldat.* — 22 décembre : Gustave Larroumet : *Chronique théâtrale.* — 23 décembre : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). V. — 24 décembre : Joseph Galtier, *Sem ou l'épicier caricaturiste.* — 26 décembre : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). VI. — 28 décembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Alexandre Dumas, L'Estoille, Brantôme.* — 29 décembre : Gustave Larroumet. *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXV, 24 : A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française* (D. Behrens). — Marmier, *Gesch. und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus* (L. Pröscholdt). — Bernard, *Le sermon au XVIIIe siècle* (Drews). — Lafoscade, *Le théâtre de Musset* (Minckwitz). — Schlachter, *Spottlieder in franz. Sprache aus dem Beginn des XVII Jahrh.* (R. Mahrenholtz). — Poirot, *A propos de V. Hugo*; Jouppet, *De Hugo à Mistral*; Thuran, *Hugo als Dichter für Schule und Haus* (R. Mahrenholtz). — Arnold, *Rostand's Princesse Lointaine und Samaritaine* (R. Mahrenholtz). — Faguet, *La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire* (J. Haas). — D'Hauterive, *Le merveilleux au XVIIIe siècle* (J. Haas). — D'Alméras, *Avant la gloire* (J. Haas). — Ernest-Charles, *La littérature française d'aujourd'hui* (E. Haas).

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — I, 3 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1902.* — Schiffmacher, *Quatre romans scolaires français.* — Nordau, *Zeitgenössische Franzosen* (Thurau).

Zeitschrift für romanische Philologie. — XXVI, 6 : Ph. Aug. Becker, *Autobiographisches von Jehan Molinet.* — H. Urtel, *Lothringische Studien.* — Lefèvre, *Catalogue félibréen et du midi de la France* (Alfred Schulze).

LIVRES NOUVEAUX

Almanach *des spectacles*, continuant l'ancien Almanach des spectacles (1752 à 1815); par Albert Soubies. (Année 1901.) *Paris, Flammarion.* In-32, de 156 p. et eau-forte par Lalauze. Prix : 5 fr.

Arnould (Louis). *Sully-Prudhomme. Paris, impr. de Soye.* In-8, de 38 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Arnoux (Jules). *La Morale d'après les fables.* Étude comparée de La Fontaine et de Florian. *Paris, Belin.* In-12, de 204 p.

Baumann (H.) *Victor Hugo et Pierre Gringoire.* Programme de Torgau. In-4 de 14 p.

Beaumarchais. *Pages choisies*, avec une introduction par Paul Bonnefon. *Paris, Armand Colin.* In-16, de LXIV-277 p. Prix : 3 fr. 50.

Biré (Edmond). *Les Dernières Années de Chateaubriand* (1830-1848). *Paris, Garnier.* In-8, de 424 p.

Blennerhassett (Charlotte Lady). *Romantik und die Restaurationsepoche in Frankreich. Chateaubriand. Mainz, Kirchheim.* In-8° de 140 p. 5 fr.

Bordeaux (Henry). *Les Écrivains et les mœurs* (Notes, Essais et Figurines) (1900-1902). *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 338 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. *Choix de sermons*, avec une étude sur Bossuet sermonnaire, des notices sur chaque sermon et des notes par P. Jacquinet. *Paris, Belin.* In-18 jésus, de LXXIV-469 p.

Bricqueville (E. de). *L'Évolution du drame lyrique*, conférence faite à l'Institut populaire de Versailles, le 17 juin 1902. *Versailles, impr. Cerf.* Grand in-16, de 28 p.

Cadorin (Fanny Caterina). *L'École vériste d'Émile Zola et son déclin. Bellune, Çavessago.* In-8 de 22 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs.) T. XI (Berc-Bertezène), *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 1 203 p.

Cavene (Léon). *Le Poète et le conteur avignonnais Roumanille et la renaissance provençale. Avignon, Seguin.* In-8, de 38 p.

Cenzatti (G.) *Alfonso de Lamartine et l'Italia. Livorno, Giusti.* In-8°.

Chanson (la) *de Roland.* Traduction nouvelle et complète, rythmée conformément au texte roman, par Joseph Fabre. Précédée de « Roland et la Belle Aude » (prologue de la Chanson de Roland). *Paris, Belin.* In-18 jésus, de 350 p.

Chateaubriand. *Extraits de Chateaubriand.* Publiés avec une introduction, des notices et des notes par F. Brunetière. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de XVI-208 p. Prix : 1 fr. 50.

Chérot (Henri). *Un grand bibliographe du XIX^e^ siècle.* Le P. Carlos Sommervogel (1834-1902). *Paris, Leclerc.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Christian (A). *Origines de l'imprimerie en France*, conférence faite à la Sorbonne, le 13 octobre 1901, lors de l'assemblée générale de la Société nationale des conférences populaires. *Paris, Impr. nationale.* In-4, de 74 p. avec grav. et portrait.

Claretie (Jules). *Profils de théâtre. Paris, Gaultier, Magnier et C^ie^.* Petit in-8, de VIII-364 p. Prix : 4 fr.

Delfour (L. C.). *La Religion des contemporains* (essais de critique catholique), 4e série. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de VI-341 p. Prix : 3 fr. 50.

Delpierre (l'abbé Édouard). *L'Évolution religieuse de M. François Coppée*, d'après son œuvre. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 35 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Didon (Le P.) *Lettres du P. Didon à un ami. Paris, Perrin.* In-16, de 204 p. avec grav. et portrait.

Dubois (Lucien). *Bayle et la tolérance* (thèse). *Paris, Chevalier-Marescq.* In-8 de III-162 p.

Duine (F.) *Un politique et un orateur au XVIIe siècle.* Cohon, évêque de Nîmes et de Dol (essai de bio-bibliographie, avec documents inédits). *Rennes, impr. Simon.* In-8, de 78 p.

Dupanloup. *Journal intime de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans.* Extraits recueillis et publiés par L. Branchereau. *Paris, Téqui.* In-18 jésus, de XI-368 p. Prix : 3 fr. 50.

Fagniez (Gustave). *Le Duc de Broglie* (1821-1901). *Paris, Perrin.* In-16, de 175 p.

Fénelon. *Lettre de direction.* Introduction et notes par Moïse Cagnac, docteur de l'Université de Paris. Préface de M. René Doumic. *Paris, Poussielgue.* In-16, de XII-313 p.

Fénelon. *Une lettre inédite de Fénelon* (journal d'un voyage du Périgord à Paris en 1685). Publiée et annotée par J. Ed. Boisserie de Masmontet. *Lille, impr. Lefebvre Ducrocq.* Grand in-8, de 15 p. avec portrait et fac-similé d'autographe. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique « le Vieux Papier ».*)

Fénelon. *Lettre à l'Académie.* Édition publiée conformément au texte de l'édition de 1716, avec une introduction, des notes et un appendice, par Albert Cahen. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de XXVI-250 p. Prix : 1. fr. 50.

Foss (E.). *Die Nuits von Alfred de Musset. Erläuterungen zu denselben. Berlin, Ebering.* In-8, de IV et 175 p. 4 mark 80.

Fricke (E.). *Der Einfluss Shakespeares auf Alfred de Mussets Dramen.* Dissertation de Bâle. In-8 de 62 p.

Fromageot (P.). *Pierre-François Tissot* (1768-1854). *Paris, Picard.* In-8, de 48 p., et portrait.

Froment (Théodore). *Recueil d'articles historiques et littéraires. Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8, de 641 p.

Gaffre (Le R. P.). *Le Père Didon.* Inauguration de sa statue (Arcueil, 10 juillet 1902). Discours. *Paris-Auteuil, impr. Blétit.* In-8, de 48 p.

Galletti (A.) *Studi di letterature straniere (D. G. Rossetti e la poesia preraffaellita; Leopardi ed A. de Vigny; Leconte de Lisle). Vérone, Drucker.* In-8, de VIII et 215 p. 3 fr.

Gaudot (E. C.) *Autour du centenaire de Victor Hugo. Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 16 p.

Gautier (Théophile). *Le Roman de la momie. Paris, Carteret.* In-8, de 269 p. avec 42 compositions originales d'Alex. Lunois, gravées au burin et à l'eau-forte par Léon Boisson.

Giraud (Victor). *Taine. Paris, Picard et fils.* In-8, de 83 p. Prix : 5 fr. (Bibliothèque des bibliographies critiques.)

Giuriani (Renzo). *Béranger und die deutsche Lyrik. Milan, Bellinzaghi.* In-16 de 101 p.

Gohin (F.). *De Lud. Charrondas* (1534-1613) *vitâ et versibus* (thèse). *Paris, Leroux.* In-8, IX-117 p.

Grelé (Eugène). *Jules Barbey d'Aurevilly* : sa vie et son œuvre, d'après sa correspondance inédite et autres documents nouveaux. Avec une préface de M. Jules Levallois. (La Vie.) *Caen, Jouan.* In-8, de 400 p. Prix : 7 fr. 50.

Guillois (Antoine). *Notes inédites de Sainte-Beuve sur un exemplaire de la première édition des œuvres d'André Chénier. Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Guizot. *Les années de retraite de M. Guizot.* Lettres à M. et à Mme Charles Lenormant. Précédées d'une lettre de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. *Paris, Hachette.* In-16, de xxxv-307 p. Prix : 3 fr. 50.

Haussonville (d') et G. **Hanotaux**. *Souvenirs sur Mme de Maintenon* suivis de : Mémoire et Lettres inédites de Mlle d'Aumale. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de ci-306 p. Prix : 7 fr. 50.

Hoffmann (Alfred). *Edme Boursault nach seinem Leben und in seinen Werken.* Dissertation de Strasbourg. In-8, de iv-145 p.

Holl (E.). *Das politische Theater in Frankreich zur Zeit der Reformation. Leipzig, Deichert.* In-8, 5 mark.

Kowal (A.). *L'art poétique des Vauquelin de la Fresnaye und sein Verhältniss zu der Ars poetica des Horaz.* Programme de Vienne. In-4, de 13 p.

Krug (Jacques). *La Conversion de Pascal* (thèse). *Montauban, impr. Granié.* In-8, de 68 p.

Krüger (E.). *Voltaires Temple du goût.* Dissertation de Berlin. In-8, de 67 p.

Lafoscade (Léon). *Le Théâtre d'Alfred de Musset. Paris, Hachette.* In-16, de viii-428 p. Prix : 3 fr. 50.

Largemain (Lieutenant-colonel). *Un épisode de la vie de Bernardin de Saint-Pierre.* Ses démarches pour entrer dans l'armée du grand Frédéric (documents inédits). *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 5 p. (Extrait de la *Revue historique.*)

La Fontaine. *La Morale de La Fontaine.* Pensées et Maximes extraites des fables, avec introduction et répertoire; par E. Leclerc. *Langres, impr. champenoise.* In-8, de 106 p.

Lasserre (Pierre). *Charles Maurras et la renaissance classique. Paris, société du Mercure de France.* In-8, de 28 p.

Le Bourgo (Léo). *Un homme de lettres au XVIIIe siècle.* Duclos : sa vie et ses ouvrages. *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8, de 240 p. et portrait.

Le Bourgo (L.). *De Joach. Bellaii latinis poematibus* (thèse). *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8, de 66 p.

Lefèvre (Louis). *Souvenirs de Bossuet.* Son élection à l'épiscopat et son sacre aux Cordeliers de Pontoise (21 septembre 1670). *Meaux, impr. Le Blondel.* In-8, de 10 p.

Le Goffic (Charles). *La Bretagne et les pays celtiques. L'Ame bretonne* (les Dernières Années de Chateaubriand; Une déracinée : Henriette Renan; le Curé breton; les Débuts politiques de Jules Simon; A la veillée; N. Quellien et le bardisme armoricain, etc.), *Paris, Champion.* In-18 jésus, de iv-397 p.

L'Hermite (Tristan). *La mort de Sénèque*, tragédie (suite et fin), et *la Folie du sage*, tragi-comédie (première partie). Textes collationnés, sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur, par Edmond Girard. *Paris, impr. Mme Girard; publications de la Maison des poètes, 42, rue Mathurin-Régnier.* Petit in-8, p. 79 à 125 et p. 1 à 22.

Liébard (Th.). *Jules Simon et la Bretagne. Paimbœuf, impr. Coyaud.* In-8, de 44 p.

Lindner (G.). *Die Henker und ihre Gesellen in der altfr. Mirakel-und Mysteriendichtung.* Dissertation de Greifswald. In-8 de 81 p.

Longuemare (P. de). *Une famille d'auteurs aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.* Les Sainte-Marthe (étude historique et littéraire, d'après de nombreux documents inédits) *Paris, Picard et fils.* In-8 de 281 p. avec grav. et portrait.

Mariéton (Paul). *Une histoire d'amour.* Les Amants de Venise (George Sand et Musset). Édition définitive, avec des documents inédits. *Paris, Ollendorff.* In-8 jésus, de xi-342 p. Prix 3 fr. 50.

Masoin (Fr.). *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830. Bruxelles, Lebègue.* In-8. 3 fr. 50.

Matile (F. C. H.). *Explication de quelques fables de La Fontaine. Groningue, Noordhoff.* In-8 de 184 p.

Mehnert (K.). *Ueber Lamartines politische gedichte. Erlangen, Junge.* In-8, 1 mark 60.

Meier (K.). *Racine und Saint-Cyr. Marbourg, Elwert.* In-8, 1 mark 20.

Mérimée (Prosper). *Carmen.* Introduction de Maurice Tourneux. Illustrations d'Alexandre Lunois. *Paris, impr. Lahure.* Petit in-8 carré, de VIII-171 p. avec grav. en coul. (Les Cent Bibliophiles.)

Molière. *Le Tartuffe ou l'Imposteur*, comédie. Édition publiée conformément au texte des Grands Écrivains de la France, avec une analyse et des notes philologiques et littéraires, par R. Lavigne. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 176 p. Prix : 1 fr.

Molière. *Les Précieuses ridicules, with introductions and notes*, by E. G. W. Braunholz. *Cambridge, University Press.* In-8, XXXV et 100 p.

✗ **Montaigne**. *Essays, translated by Charles* Cotton. An entirely new edition, formed from a collation of the foreign quotations, a fresh English rendering, and a careful revision of the text throughout, to which are added some account of the life of Montaigne, notes, a translation of all the letters known to be extant, and an enlarged index. With portraits and other illustrations. *Edited by* William Carew Hazlitt. *London, Reeves and Turner.* In-8, 4 vol., de 1546 p.

Montalembert *et sa correspondance inédite avec le généralissime Skrzynecki.* Détails biographiques inconnus; par I. N. *S. La Chapelle-Montligeon, impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8 de 43 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Paret (Gustave). *Les Lettres missives*; *Droits dont elles sont susceptibles* (thèse). *Lyon, impr. Waltener et Cie.* In-8, de 317 p.

Perrollaz (Louis). *Victor Hugo pleurant la mort de sa fille.* Étude historique et psychologique sur les *Pauca Meae. Besançon, Bossanne.* Petit in-8, de 142 p. Prix : 2 fr. 50.

Pougin (Arthur). *La Comédie-Française et la Révolution* (Scènes, Récits et Notices). *Paris, Gaultier, Magnier et Cie.* In-16, de 339 p.

Racine. *Les Plaideurs, with introduction and notes, by* E. G. W. Braunholtz. *Cambridge, University press.* In-8 de XXVI et 148 p.

Reynier (Gustave). *La Vie universitaire dans l'ancienne Espagne. Paris. Picard et fils.* In-16, de VII-222 p. Prix : 3 fr. 50.

Ritter (Eugène). *La Parenté de Jean-Jacques Rousseau* (1614). *Annecy, impr. Abry.* In-8 de 27 p. (Extrait du *Compte rendu du seizième congrès des sociétés savantes savoisiennes, tenu à Annecy en août 1901.*)

Roumejoux (A. de), P. de **Bosredon** et F. **Villepelet**. *Bibliographie générale du Périgord.* Tome V : années 1900-1901 et renseignements complémentaires. *Périgueux, impr. de la Dordogne.* In-8 à 2 col., de VII-86 p.

Rousseau (J.-J.) *et Henriette, jeune Parisienne inconnue.* Manuscrit inédit du XVIIIe siècle, publié par Hippolyte Buffenoir. *Paris, Leclerc.* In-8, de VIII-48 p.

Roux (E.). *Jasmin en Périgord.* Conférences faites à l'école félibréenne de Périgueux « lou Bournat ». *Périgueux, impr. de la Dordogne.* In-8, de 103 p.

Roy (Emile). *Etudes sur le théâtre français au XIVe siècle.* Le jour du jugement, mystère français sur le grand schisme, publié pour la première fois, d'après le manuscrit 579 de la bibliothèque de Besançon et les mystères Sainte-Geneviève. *Paris, Bouillon.* In-8, de VIII-268 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.*)

✗ **Saintsbury** (G.). *A short history of French literature from the earliest times to the close of the XIX century*, 6e éd., *Oxford, Clarendon Press.* In-8 de 652 p.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Le « Victor Hugo » de Théophile Gautier. Paris, Leclerc.* In-8, de 13 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Staël (Mme de). *Pages choisies* avec une introduction par S. Rocheblave. *Paris, Armand Colin.* In-16, de LXIII-341 p. Prix : 3 fr. 50.

Stoullig (Edmond). *Les Annales du théâtre et de la musique.* Avec une pré-

face par M. Paul Hervieu (27e année 1901). *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de xviii-539 p. Prix : 3 fr. 50.

Théret (Auguste). *Littérature du Berry.* Poésie. Le xixe siècle, avec Henri de Latouche et Emile Deschamps. *Paris, impr. Mouillot.* In-8 de ii-600 p. Prix : 10 fr.

Thresor (le) *du sonet* (xvie-xviie siècles). II, Philibert Bugnyon, les Sonnets (I, les Erotasmes de Phidie et Gelasine). *Mâcon, impr. Protat.* Petit in-8 de 120 p.

Tougard (A.). *Documents nouveaux sur Ballesdens. Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Vildrac (Charles). *Le Verlibrisme.* Étude critique sur la forme poétique irrégulière. *Deuil (Seine-et-Oise), impr. Lidon.* In-18 jésus, de 39 p. Prix : 1 fr. 25.

Voltaire. *Lectures choisies de Voltaire* : L'Histoire de Charles XII ; le siècle de Louis XIV ; Zaïre ; Mérope (fragments reliés par des analyses) ; Choix de Lettres (avec des notices et des notes) ; par Félix Raison. *Paris, Armand Colin.* In-18 jésus, de 340 p. Prix : 2 fr.

Weiss (J.-J.). *Notes et impressions.* Choix de lettres. Préface par le prince Georges Stirbey. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de xx-418 p. Prix : 3 fr. 50.

Zéligson (L.). *Patois-Lieder aus Löthringen.* Metz. In-40 de 22 p.

Zünd-Burguet (Adolphe). *Méthode pratique, physiologique et comparée de prononciation française. Paris, Gymnase de la voix,* 48, rue de Rome. In-16, de xiv-82 p. avec fig. et un livret d'illustrations.

CHRONIQUE

— La mort, en frappant si inopinément M. Gaston Paris, a atteint à la tête la Société d'histoire littéraire de la France. Dès ses débuts, notre modeste association fut un des champs où l'activité de notre très regretté Président se donna carrière avec tant de profit pour la science. Nous avions sollicité son concours avec une respectueuse insistance, parce que nous savions, comme l'Europe entière, que sa méthode était tout un programme et son nom un symbole de bonne foi et de loyauté. Ses précédents travaux, ses préoccupations principales semblaient l'avoir éloigné de l'objet de nos études fondamentales. Mais nul n'eut jamais des idées plus larges que ce spécialiste, un savoir plus profond et plus étendu que cet érudit, une bonne grâce plus accueillante à la pensée d'autrui que ce maître qui tenait trop à la sienne pour vouloir gêner ou contraindre les autres. L'action de M. Gaston Paris a été capitale ici, comme partout où elle a eu à s'exercer. Et nous le disons : d'abord parce que c'est exact et pour rendre hommage à la vérité qui fut le culte de sa vie, ensuite parce qu'on serait tenté de méconnaître ce que sa modestie cachait si volontiers. D'un mot, il rectifiait les erreurs; d'un geste, il redressait les mauvaises tendances sans que l'aménité de son visage et la bienveillance de son humeur en fut altérée ; il encourageait d'une phrase brève qui touchait d'autant plus qu'on sentait l'éloge pertinent et juste. On a pu mesurer à la vivacité des regrets qui ont accompagné la mort de M. Gaston Paris, toute la place qu'il tenait dans l'affection et dans l'estime du monde savant. Son souvenir sera gardé ici avec toute la respectueuse gratitude que mérite la mémoire d'un esprit d'élite et d'un cœur si généreux et, pour l'honorer comme il souhaiterait de l'être, nous conserverons pieusement les traditions qu'il nous a léguées et qui restent la leçon de sa vie et la gloire de son nom.

— Nos lecteurs sont trop au courant des problèmes soulevés par la publication, par M. Ernest Dupuy, du *Paradoxe sur le comédien*, pour qu'il soit nécessaire de leur rappeler les termes de la question qui se pose à ce sujet. Aussi signalerons-nous sans préambule l'article que M. Joseph Bédier a fait paraître dans la *Revue latine* (25 février 1903), sur ce point : *Le « Paradoxe sur le comédien » est-il de Diderot?*

M. Joseph Bédier ne se contente pas, comme on l'a fait trop souvent à ce propos, de disputer sur des circonstances étrangères au manuscrit qui a servi de base à l'édition de M. Dupuy. Il se borne, au contraire, à l'examiner attentivement, l'observe sous tous ses aspects et arrive ainsi aux constatations suivantes : 1° Naigeon, qui rature profondément le texte même écrit par lui du *Paradoxe*, ne rature jamais les adjonctions qu'il a placées dans les marges de son manuscrit; 2° les corrections qu'il a introduites par surcharges dans le texte du *Paradoxe*, s'arrêtent toujours à la deuxième leçon et n'en présentent jamais une troisième; enfin, 3° Naigeon ne connaît d'autre mode de correction que la surcharge et lui, qui remanie tant, il n'éprouve le besoin de remanier que lorsqu'une fois il a rempli d'un texte continu les lignes de son papier. Comme le dit M. Bédier, « ces trois observations manifestent des procédés de travail bizarre et presque pathologique. Naigeon se révèle à nous comme un écrivain qui ne s'avise jamais d'une correction qu'après avoir rempli la ligne

jusqu'au bout, qui est souvent mécontent de son premier jet et toujours ravi du second, et dont le talent de style s'affermit dès qu'il écrit dans les marges ».

M. Bédier en conclut que celui qui a écrit ce manuscrit « n'est pas un écrivain qui peine à trouver la juste expression de sa pensée, qui hésite, se reprend, choisit, crée; ce n'est pas un écrivain, c'est un scribe ». Cette conclusion est confirmée encore par l'examen direct du manuscrit, actuellement conservé à la Bibliothèque nationale, à qui M. Dupuy en a fait don : tout le manuscrit avant les ratures est écrit d'une même encre; toutes les surcharges des interlignes et toutes les additions marginales sont écrites d'une autre encre, plus étendue d'eau et plus pâle. Voilà qui est probant. M. Bédier est donc autorisé à en conclure « que le manuscrit Naigeon n'est pas « un brouillon « d'auteur »; ce n'est pas un manuscrit de travail sur lequel un écrivain a pensé; c'est une copie de scribe, collationnée ensuite par le même scribe. »

Poursuivant son examen du manuscrit, M. Bédier constate une inadvertance de Naigeon qu'il serait trop long de rapporter ici, mais qui prouve bien que Naigeon ne transcrivait pas ainsi sa propre prose, car un auteur n'eut jamais commis un pareil oubli. « Non seulement Naigeon ne peut être l'auteur du *Paradoxe*, mais il est acquis que, copiant le *Paradoxe*, il le connaissait fort superficiellement. » Après cela, quel est l'auteur du *Paradoxe?* M. Bédier ne veut pas se risquer à nous le dire. « Tout ce que nous affirmons, écrit-il, c'est que Naigeon copie. Nous nous en tenons là, content d'avoir replacé les choses précisément au point où elles étaient alors que le manuscrit Naigeon moisissait encore dans la boîte du bouquiniste, c'est-à-dire alors que le problème n'existait pas. »

— Un certain nombre d'érudits, sous l'impulsion de M. Abel Lefranc, ont pris l'initiative d'une *Société des études rabelaisiennes*, dont l'objet sera de provoquer et de centraliser les recherches sur la personne de Rabelais et les explications de son œuvre. Cette organisation remédiera aux inconvénients de l'éparpillement actuel des bonnes volontés et, en les groupant, mettra les travailleurs à même de profiter plus aisément des résultats acquis de la sorte et qu'un bulletin trimestriel portera à leur connaissance. Pour toutes les communications relatives à la société, il convient de s'adresser soit à M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, soit à M. Jacques Boulenger, 26, rue Cambacérès.

— Sous ce titre: *Un dernier amour de René*, la *Revue bleue* a publié (8, 15, 22 et 29 novembre, 6, 13 et 20 décembre) la correspondance de Chateaubriand et de la marquise de V***, une de ses admiratrices de province, qui s'était enthousiasmée de lui sans le connaître personnellement et qui lui avait écrit pour lui faire part du sentiment éveillé de la sorte. C'était en novembre 1829, c'est-à-dire à une période particulièrement inquiète de l'existence de Chateaubriand, ruiné et dans l'opposition et, de plus, mal raccommodé avec Mme de Chateaubriand. Cette admiration spontanée ne déplut certes pas à celui qui en était l'objet, car, piqué par le mystère, séduit par une passion si extraordinaire, il y répondit aussi spontanément, avec autant d'élan et de confiance. Ce sont les lettres ainsi échangées qui sont mises au jour maintenant et contribuent à faire la lumière sur l'état d'esprit et de cœur de Chateaubriand pendant les deux années 1828 et 1829.

— Les *Notes biographiques sur Nicolas Bérault* publiées par M. Louis Delaruelle serviront à préciser le caractère et les travaux d'un humaniste fort apprécié de son temps et un peu négligé maintenant, car sa biographie n'a fait l'objet d'aucunes recherches particulières jusqu'à ce jour. Ce n'est pas que Bérault soit une de ces intelligences personnelles qui marquent absolument dans le développement intellectuel d'un siècle. Son rôle fut modeste et son

œuvre secondaire : il prépara par son labeur quelques-uns des livres dont on manquait alors et, par sa plume plus encore que par son enseignement, contribua à répandre ce goût si vif de l'antiquité et de l'humanisme qui devait si fort modifier les esprits. Une liste des ouvrages de Bérault termine la notice que M. Delaruelle lui a consacrée.

— On se souvient de la trouvaille de M. Henri Longnon, découvrant l'an dernier la véritable identité de la *Cassandre* de Ronsard, et nous n'avons pas manqué de signaler à son heure cette piquante nouveauté. Aujourd'hui M. Paul Laumonier revient sur ce point dans une étude sur *La Cassandre de P. de Ronsart*, publiée dans la *Revue de la Renaisssance* (octobre-décembre 1902). Avec la parfaite connaissance qu'il a du texte de Ronsard, de ses états successifs et des commentaires dont il a été l'objet de la part des contemporains, M. Laumonier établit avec une grande certitude les conditions de cet amour de Ronsard et reconstitue avec précision l'état d'âme du poète. Celui-ci aima surtout en littérateur et en artiste, et sa passion, dans laquelle l'imagination eut plus de part que le cœur, fut surtout une matière pour lui à exercices poétiques et à compositions érotiques.

— On trouve dans le volume d'*Études d'histoire méridionale dédiées à la mémoire de Léonce Couture* (1832-1902) par les érudits de la région toulousaine une communication de M. L. Campistron sur *Du Bartas et Augier Gaillard* et sur les relations des deux poètes et l'influence exercée par le premier sur le second. Il résulte de cet amusant récit que, si le pauvre bohème de Rabastens essaya d'imiter l'auteur des *Semaines*, alors fort bien en cour, ce fut plutôt pour gagner les bonnes grâces du roi de Navarre que par une sincère vocation de poète moral et religieux.

— Sous ce titre provocant : *Boileau contre Racine*, M. Jean Lemoine conte, dans la *Revue de Paris* du 15 décembre, en les dramatisant un peu trop, les incidents d'une procédure ouverte, devant la Cour des requêtes de l'Hôtel, entre Boileau et Racine. Celui-ci avait acquis une maison qui était lourdement grevée d'hypothèques. Pour s'assurer qu'il n'était point subrogé aux hypothèques en sa qualité d'acquéreur et exposé comme tel aux réclamations des créanciers impayés, Racine n'avait qu'un moyen de constater qu'il existât encore des créanciers et quels droits ils pouvaient avoir : c'était de faire ouvrir contre lui, par quelque ami complaisant jouant le rôle de créancier fictif, une instance au cours de laquelle les créanciers véritables devaient intervenir pour ne pas perdre leurs droits respectifs. C'est la petite comédie procédurière qui se joua entre Boileau et lui et dans laquelle l'un et l'autre tinrent sérieusement leur personnage jusqu'au bout.

— La *Revue Bossuet* du 25 octobre publie le texte d'un *Panégyrique de Saint Charles Borromée par Bossuet*, que l'on croyait perdu. Il a été conservé dans un recueil manuscrit appartenant à la bibliothèque du chapitre de Bayeux et qui contient des reproductions de discours faites d'après l'audition. M. E. Levesque, qui a mis au jour ce nouveau panégyrique de Bossuet, l'a fait précéder de quelques indications intéressantes sur la mode qui régnait au XVII^e^ siècle de faire recueillir les sermons par des copistes spéciaux, sorte de sténographes avant la lettre, et sur les méthodes employées pour parvenir à ce résultat.

— L'étude consacrée par M. Louis Audiat à *Un poète abbé : Jacques Delille* (1738-1813), est le dernier morceau que nous devons à la plume de l'érudit saintongeais. C'est une notice attrayante et complète consacrée à ce poète si fort négligé de nos jours, sans doute parce qu'on l'a trop admiré autrefois.

M. Audiat ne s'est pas contenté de tracer un croquis de Delille ; il a essayé de marquer certains traits nouveaux de sa physionomie. On trouvera notamment des détails précis sur les origines de Jacques Delille, né à Clermont-Ferrand, le 22 juin 1738, fils naturel d'une demoiselle Bérard et d'un avocat au parlement, Antoine Montanier, qui avait fait aveu de sa paternité avant même la naissance de l'enfant. On apprendra aussi des renseignements circonstanciés sur l'abbaye de Saint-Séverin, près de Saint-Jean d'Angély, dont Delille fut abbé commendataire, et sur les relations qui existèrent entre celui-ci et son abbaye.

— Les lettres de Xavier de Maistre qui ont été imprimées jusqu'à ce jour ne sont pas antérieures à 1823 et datent de sa soixantième année. Celles qu'il écrivit auparavant n'avaient jamais vu le jour et même n'avaient été communiquées que fort peu libéralement aux personnes qui pouvaient en tirer parti. Ce sont elles qui composent les *Lettres inédites de Xavier de Maistre à sa famille* publiées par M. Félix Klein dans le *Correspondant* du 10 et du 25 décembre 1902. Grâce à cette mise au jour on peut suivre avec quelque assurance la vie de Xavier de Maistre depuis l'année 1791 jusqu'en 1843, c'est-à-dire neuf ans avant sa mort, car il trépassa seulement le 12 juin 1852, après que tous les siens eurent disparu, à l'âge de près de 90 ans. On l'accompagne ainsi dans sa vie assez vagabonde : de Piémont en Russie (1791-1800) ; depuis son arrivée en Russie jusqu'à son installation à Moscou (1800-1805) ; de son arrivée à Pétersbourg jusqu'à son départ pour le Caucase (1805-1810) ; pendant la campagne du Caucase (1810-1811) ; depuis son mariage à Pétersbourg jusqu'au départ de son frère Joseph (1812-1817) ; pendant les années qu'il passa encore à Pétersbourg (1817-1826) et son séjour en Italie (1826-1838). Sur la fin de sa vie, Xavier de Maistre voulut revoir la Russie et c'est là qu'il revint se fixer pour y finir ses jours.

— Sous ce titre : *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique*, M. Raymond Céleste retrace la vie de Charles-Louis de Secondat, fils de Jean-Baptiste de Secondat et petit-fils du Président, qui fut aide de camp du marquis de Chastellux pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis et prit une part éclatante à la prise de Yorktown. Il n'y a certes rien d'étonnant que le rejeton d'une pareille famille se soit laissé aller, avec tant d'autres représentants de la noblesse française, à offrir le secours de son épée aux *Insurgents* d'outre-mer, et il est digne de remarque que le nom de Montesquieu se trouva ainsi mêlé aux glorieuses origines de la fédération américaine.

— A l'inverse de Henri Heine, Allemand devenu Parisien et plus attaché à sa patrie d'adoption qu'à l'autre, Charles de Villers est un Français né à Boulay, en Lorraine, qui passa toute sa vie chez les Allemands et leur prit leurs goûts et leurs façons de penser. Il s'était donné pour mission de faire connaître en France la philosophie d'outre-Rhin et se fit l'apôtre très convaincu, sinon très profond de la doctrine de Kant. Il servit également Mme de Staël quand elle prépara son livre fameux sur l'Allemagne et il se noua entre eux des relations assez mouvementées dont le détail ne manque pas de piquant. Le récit de ces relations a fourni au baron Ernest Seillière les meilleures pages de son article sur *Charles de Villers* publié par la *Revue de Paris* (1er octobre) et dans lequel revit, sous un jour juste et vrai, une physionomie très exceptionnelle qui mérite de n'être pas inconnue chez nous.

— La personnalité et l'œuvre d'Henri Meister, le continuateur de Grimm dans la composition de la *Correspondance littéraire*, sont fort mal connues ; aussi l'article qui lui est consacré par MM. Paul Usteri et Eugène Ritter, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre, est-il tout particulièrement inté-

ressant et instructif. Composé d'après des papiers de famille, ce travail donne des détails nouveaux sur les origines et les débuts de Meister. Il met en évidence les analogies de caractère et de situation de Meister et de Grimm et explique pourquoi celui-ci songea à Meister pour lui confier la *Correspondance littéraire* qu'il ne pouvait plus rédiger lui-même. Meister la rédigea pendant une quarantaine d'années d'abord à Paris, puis à Zurich, son pays natal, où il se réfugia au moment de la Révolution. Il en fut ainsi jusqu'en 1812. Meister ne mourut que nombre d'années après, le 10 novembre 1826, dans le cours de sa quatre-vingt-troisième année, et son rôle dans la *Correspondance littéraire* déjà mis en valeur par MM. Tourneux et Schérer, ne saurait plus être méconnu maintenant après le nouveau travail qui vient de lui être consacré.

— La *Correspondance inédite de Prosper Mérimée* publiée par la *Revue des Deux Mondes* dans les fascicules du 15 octobre et du 1er novembre est adressée au comte Arthur de Gobineau, historien, philologue, philosophe, conteur et diplomate bien connu. La variété des goûts de celui auquel il écrivait, son savoir très divers et sa curiosité d'esprit toujours en éveil, permettaient à Mérimée d'aborder avec M. de Gobineau les sujets les plus différents et de déployer tout à son aise son érudition et sa fantaisie, bien assuré que tout serait compris, et excusé. Aussi Mérimée ne manque-t-il pas de s'abandonner à sa verve dans cette correspondance adressée à un partenaire pareil et que le public a maintenant sous les yeux aussi complète que le permettaient les caprices sans retenue d'une indiscrétion débridée. Sens aigu de l'observation, forme incisive et nette de la pensée et du style, on retrouve, dans ces nouvelles lettres, toutes les qualités qui font de Mérimée un si séduisant *épistolier*.

— M. Félix Chambon poursuit, dans *l'Amateur d'autographes*, la suite des *Correspondants de Victor Cousin*, d'après les papiers de celui-ci, conservés à la Sorbonne. Dans le numéro du 15 septembre, il fait connaître une lettre écrite par Cousin à Gœthe le 11 août 1829, pour lui recommander David d'Angers, désireux de faire le buste de l'illustre penseur allemand. Dans le numéro du 15 novembre, M. Chambon publie quelques lettres écrites par Jules Simon, à son maître Cousin, lors de sa candidature à la députation en Bretagne, en 1847. Il est piquant et instructif de les rapprocher des passages dans lesquels Jules Simon a conté fort différemment, au cours de ses *Mémoires des autres*, les incidents de cette campagne malheureuse.

— Les lettres de Montalembert au général Skrynecki, publiées dans *la Quinzaine* sous ce titre : *Montalembert et son confesseur laïque* (1er et 16 août), montrent bien l'action que le noble polonais eut sur le jeune pair français et la nature des relations qui s'établirent entre les deux hommes. Montalembert avait besoin d'être encouragé, puis d'être guidé et soutenu dans la lutte qu'il avait entreprise pour la défense des intérêts catholiques. Il ouvre son cœur sans restriction au vieux général, lui montre toutes ses défaillances et toutes ses faiblesses, et son confident le conseille, le réconforte et l'entraîne, avec un zèle fait d'éloquence et d'affection.

— Sous ce titre : *Poème inédit de Charles Baudelaire*, M. le docteur M. Lafont publie dans *la Renaissance latine* du 15 décembre deux strophes de six vers, au rythme ronsardien, écrites par Baudelaire, sans doute vers 1844, sur l'album du philosophe lyonnais Edward Hanquet. Ces deux strophes paraissent être un fragment d'un poème plus important resté inédit.

— Ainsi que son titre l'indique, l'étude consacrée par M. Armand Praviel, dans le *Mercure de France* de décembre, à *Victor Hugo maître ès jeux floraux*,

d'après des documents inédits, s'occupe moins des tentatives du jeune poète comme concurrent des prix de Clémence Isaure, que de son rôle de maître ès jeux floraux, quand ses victoires lui eurent donné ce titre. On y trouvera la correspondance de Victor Hugo avec Jules de Rességuier, qui fournit quelques détails neufs et intéressants sur les relations du poète avec l'académie toulousaine, relations qui ne durèrent guère que cinq ans, de 1818 à 1823.

— Dans son article sur *Le vrai texte des lettres de Ximénès Doudan à M. et M^lle^ Gavard*, publié par la *Revue de philologie française* (1902), M. Léon G. Pélissier s'élève avec force contre le recueil de lettres de Doudan édité en quatre volumes avec un manque absolu de scrupule et d'exactitude. Cette correspondance n'est, suivant M. Pélissier, « qu'un de ces pseudo-documents historiques qui, sous couleur de publications documentaires et authentiques, sous prétexte d'enrichissement de nos collections de textes, viennent encombrer sans profit réel la bibliographie contemporaine. Pour confirmer son assertion, M. Pélissier expose, d'après un exemplaire de Doudan qui fut annoté par M^lle^ Gavard et qui lui appartient maintenant, ce que fut au juste la correspondance de Doudan avec la famille Gavard. Les éditeurs ont publié quarante lettres en les arrangeant; mais il y en avait quarante-deux autres qui n'ont pas été imprimées et qui, si elles l'avaient été, l'auraient été avec le même manque de méthode et de scrupule.

— A propos d'un article de M. Alphonse Callery, dans le *Gaulois du Dimanche* (4-5 octobre dernier) sur *la Dernière maison de Balzac*, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul revient, dans le *Mercure de France* de novembre, sur *la Dernière demeure de Balzac et Théophile Gautier* et précise, comme il sait le faire, les renseignements qu'il a pu recueillir sur ce point. M. de Spoelberch confirme notamment la parfaite exactitude de la description que Théophile Gautier a faite de la maison de Balzac et cite à ce sujet un autre témoignage, un article de Léon Gozlan paru dans le numéro d'août 1846 du *Musée des familles*.

— M. Victorien Sardou revient, après bien d'autres, dans *la Nouvelle Revue* du 15 octobre, sur *La mort de Gérard de Nerval*, et il fait, en termes clairs, précis, assurés, une description émouvante des circonstances de cette mort dramatique et de l'endroit du vieux Paris d'autrefois où elle se produisit. Un croquis de M. Sardou lui-même accompagne son texte et n'y ajoute pas grand'chose, tant son récit est évocateur et saisissant. A la suite, M. Sardou a mis au jour les lettres que le malheureux Gérard écrivait à Jenny Colon, dont il était amoureux, et qui sont des documents précieux pour la psychologie de l'infortuné poète, amant chevaleresque et enthousiaste d'une actrice qui n'avait ni ses délicatesses ni son talent.

— Dans l'article qu'il consacre à *Marceline Desbordes-Valmore et ses œuvres de miséricorde* (*la Quinzaine*, 16 décembre), M. Michel Salomon produit un exemple nouveau de la bonté d'âme aveugle et inconséquente qui poussait la pauvre femme vers tous les malheureux et surtout vers les prisonniers, quels qu'ils fussent, politiques et de droit commun. C'est la lettre écrite par Marceline à Louise Crombach, une jeune détraquée, poétesse à ses heures et inspectrice à la prison de Saint-Lazare, qui ne trouva rien de mieux que de favoriser l'évasion d'une détenue, à l'innocence de laquelle elle avait la naïveté de croire. Ce n'était là, aux yeux de Marceline, qu'une faute bien pardonnable; aussi ne doutait-elle pas de l'acquittement qu'elle avait essayé de préparer et qu'elle ne réussit pas à obtenir.

— Nous pouvons signaler ici plutôt qu'analyser l'étude publiée par M. Armand Weill dans la *Revue universitaire* (15 avril 1902) sur le manuscrit autographe

de *Salammbô*. La conclusion n'en surprendra personne. « La masse énorme des brouillons de *Salammbô* donne l'impression d'un labeur extrême et d'une admirable conscience d'écrivain. Tout s'y trouve, notation simple et abstraite de l'idée, pages hérissées de mots et presque illisibles où Flaubert essayant de « faire voir », s'acharne à trouver l'expression juste et l'image frappante. ébauches de la rédaction définitive où la phrase se forme et se développe harmonieusement. Pour reconnaître et suivre, dans ses brouillons non classés, les étapes successives du style de *Salammbô*, plusieurs années de travail seraient nécessaires. »

Nous signalerons aussi l'étude publiée sur le même sujet par M. Antoine Albalat dans la *Revue bleue* (13 et 20 décembre) sous ce titre : *Le travail du style dans Gustave Flaubert*.

— M. Antoine Thomas a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre une étude fort attrayante à *La science étymologique et la langue française*, dans laquelle les principaux problèmes soulevés par cette question sont successivement examinés et résolus. Après avoir tracé une histoire sommaire de la science étymologique, M. Thomas expose les conditions dans lesquelles elle peut être mise en pratique. « Quel que soit le domaine linguistique où elle s'exerce, dit-il, elle ne pourra arriver à se constituer qu'en étudiant comparativement et contradictoiremenf la succession historique des *faits*, des *sons*, des *idées*. » Et en examinant à la suite ces données, qu'il applique à l'étymologie du vocabulaire français, M. Thomas aboutit à des conclusions très précises et très significatives.

— A partir de cette année, le *Journal des savants* inaugure une nouvelle série et sera publié sous les auspices de l'Institut de France, par un Comité de rédaction où chaque Académie est représentée et que présidait M. Gaston Paris. En inaugurant cette ère nouvelle, M. Gaston Paris a imprimé, en tête du premier chapitre, un magistral historique du *Journal des savants*, qui est un chapitre des plus instructifs de l'histoire de la littérature scientifique de notre pays. Après avoir retracé la carrière deux fois séculaire de cet organe fameux et exposé ses traditions, M. G. Paris marque ce que sera à l'avenir un recueil ainsi organisé. Il continuera à rendre compte par la plume des écrivains les plus compétents des travaux consacrés aux sciences historiques et qui fourniront matière à des analyses critiques détaillées. Des nouvelles scientifiques, particulièrement des travaux et des séances des classes de l'Institut, compléteront les informations du *Journal des savants*, qui paraîtra désormais le 15 de chaque mois. La mort de M. Gaston Paris ne semble avoir rien changé au programme qu'il traçait ainsi d'une plume si ferme.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉTUDES SUR LES ORIGINES DE LA TRAGÉDIE CLASSIQUE EN FRANCE

Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux Mystères et Moralités.

La première tragédie française qui ait été représentée dans le royaume de France, est la *Cléopâtre captive* de Jodelle, jouée à Paris en 1552. Il serait également faux de dater de cette année 1552 la substitution du drame antique aux genres du moyen âge sur la scène française, et de reculer cette substitution aux environs de 1600, à l'époque où des comédiens viendront présenter des tragédies et des tragi-comédies au public payant de Paris dans le local occupé jusque-là par les Confrères de la Passion. La vérité est que la chose ne se fit pas en un jour, que Jodelle commença et n'acheva pas, que Hardy et ses comédiens achevèrent ce qui était commencé depuis un demi-siècle, et que Paris, à cette époque surtout de centralisation imparfaite, ne décide pas pour toute la France. Mon dessein est d'essayer de discerner comment se prépara et s'opéra, en France, et non seulement à Paris, le passage des mystères et moralités aux tragédies, tragi-comédies et pastorales.

I

Vers 1550, au moment où les poètes humanistes de la Pléiade vont essayer de restaurer en leur pays et en leur idiome le théâtre

des anciens, les représentations de mystères rencontrent parfois quelques difficultés, mais sont encore fréquentes.

Les moralités aussi continuent de se jouer pendant la fin du siècle, et çà et là jusque dans le siècle suivant. Scaliger, en 1561, nous en atteste la vogue universelle, égale à celle de la farce : « Sunto igitur duo genera quæ etiam vicatim et oppidatim per universam Galliam mirificis artificibus circumferuntur, Morale et Ridiculum[1] ». Ainsi par toute la France, de bourg en bourg, de ville en ville, de merveilleux comédiens promènent encore la Moralité et la Farce.

Une remarque est nécessaire. Malgré Scaliger et M. Petit de Julleville qui rangent la moralité dans le genre comique, je la classe à côté des mystères, comme un antécédent ou équivalent de la tragédie. Le passage bien connu de Sibilet, le témoignage de Lazare de Baïf[2], m'y autorisent : au milieu du XVI[e] siècle, dans l'esprit des lettrés qui ne rêvaient pas de révolution violente, de rupture totale de la tradition, le genre capable de suppléer à la tragédie, et qui pouvait en rendre l'introduction inutile, n'était pas le mystère, ou confisqué ou condamné par l'Église : c'était la moralité, ouverte à la libre inspiration des poètes, prête à contenir toutes les images et toutes les émotions de la vie.

Des confréries pieuses ou des associations temporaires de prêtres et de laïcs donnaient les représentations : c'étaient parfois aussi des régents et des maîtres d'école avec leurs écoliers ; parfois des comédiens de profession, comme ces trente compagnons qui jouent des mystères à Béthune en 1500, 1501, 1503, ou ces troupes ambulantes qu'on aperçoit un peu partout au milieu du siècle, à Amiens (1541, 1556, 1559, 1562), à Rouen (1556), à Bordeaux (1558), au Mans (1559), etc. On a retrouvé le contrat de louage d'une femme, Marie Ferré, native de Cahors, femme de Michel Fasset, bateleur, natif de Falaise, qui en 1545, à Bourges, s'engage par-devant notaire envers deux « joueurs d'histoires » pour représenter « ystoires morales, farces et soubresaux »[3].

Les confréries et sociétés temporaires de bourgeois pouvaient monter de grandes pièces dont la représentation demandait beaucoup d'acteurs et de journées, comme la Passion de 1547 à Valenciennes qui occupe vingt-cinq jours et 70 hommes ou femmes. Les écoliers et les comédiens ambulants jouaient évidemment de plus

1. *Poetices* l. I, cap. x.
2. *Diffinition de la tragédie*, en tête de la traduction d'*Électre*, 1537.
3. Hipp. Boyer, dans les *Mém. de la Soc. historiq. du Cher*, 4[e] série, t. IV, p. 1888. Engagement d'une actrice au théâtre de Bourges en 1545.

courtes œuvres. La première troupe qui paraisse à Rouen, en 1556, comprend 5 acteurs, avec « trois petits enfants chantres » : on se rapproche ainsi des conditions du théâtre moderne.

Parfois on jouait sur des scènes permanentes. Il existe à Lyon de 1540 à 1550 une salle expressément construite pour les spectacles dramatiques, avec trois galeries superposées et des bancs au parterre. A Meaux, pendant deux ans (1547-1549), on a un théâtre de bois couvert de toiles, avec des gradins de planches, et des loges tout autour qui se fermaient à clef : sous la scène le sol était creusé, « par le moyen de quoy se faisaient de belles machines »[1]. A Paris, les Confrères de la Passion, qui jouaient à l'Hôtel de Flandre, ont inauguré en 1548 la salle qu'ils avaient fait bâtir sur l'emplacement de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, à l'angle des rues Mauconseil et Française.

On dispute s'il y avait dans ces théâtres du XVI^e^ siècle des décors et des coulisses. M. Bapst croit que la scène était une estrade entourée seulement de rideaux sur trois côtés. Il pense que le système de décoration des grands mystères joués en plein air, cette figuration par juxtaposition de tous les lieux nécessaires à l'action, qu'on appelle couramment le « décor simultané », et dont par exemple l'enluminure initiale du manuscrit de la *Passion* de Valenciennes nous donne une claire idée, que ce système, dis-je, avait été abandonné dans les théâtres clos du XVI^e^ siècle. M. Rigal constatant ce système jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle sur les vastes échafauds construits dans les places publiques pour les grands mystères, le constatant de nouveau dans la salle des Confrères de la Passion sur la scène où se jouent les tragi-comédies de Hardy au début du XVII^e^ siècle, conclut de l'identité à la continuité, et pense que les Confrères avaient conservé pour leurs mystères en la resserrant la décoration traditionnelle des échafauds de plein air[2], et que les comédiens de Hardy avaient loué aux Confrères leurs décors avec leur salle. Il est possible que M. Rigal ait raison. Les arguments de M. Bapst fondés sur les estampes curieuses qu'il produit, sont peu décisifs, ne prouvent rien du moins pour le théâtre permanent de la vieille Confrérie de la *Passion*.

Mais si la salle des Confrères n'est pas unique en France avec

1. Petit de Julleville, II, 143.

2. Voir dans le *Mistère du Vieil Testament*, t. III, p. 21, les indications scéniques d'après lesquelles M. Picot croit pouvoir conjecturer que toutes les *mansions* n'étaient pas de plain-pied et se superposaient dans la salle de l'hôpital de la Trinité, lorsque les Confrères de *Notre-Dame de Liesse* y jouèrent vers 1538 le mystère de *Joseph*.

son agencement, les scènes fixes sont très rares. En dehors des grandes associations qui peuvent renouveler le luxe de Valenciennes ou de Bourges, les régents et maîtres d'école, à qui les magistrats municipaux allouent une maigre subvention, les comédiens ambulants, dont ces magistrats ordonnent strictement le tarif des places, se contentent d'une estrade dressée en hâte, sur une place ou dans un tripot; parfois même ils jouent sur un chariot, qui s'arrête en diverses places ou carrefours, pour réitérer la représentation. Il est visible que ces installations sommaires et fugitives, qui sont les plus communes, ne comportent que des rideaux et des toiles, tout au plus quelques très simples accessoires et praticables. Et c'est cela que représentent les estampes de M. Bapst. Les costumes pouvaient être, en certaines occasions, très soignés, riches, même exacts, comme il apparaît dans une moralité jouée à la Rochelle en 1558.

Il est très vrai que la Réforme porta un coup mortel au théâtre traditionnel. L'austérité calviniste réprouvait ces vies de saints où se découvrait l'idolâtrie papiste, ces bouffonneries et familiarités où se dégradaient la majesté de l'Ancien Testament, la pureté des Évangiles. L'Église et les magistrats catholiques exercèrent une censure serrée sur les pièces et les représentations, dans la double intention d'empêcher les scandales dont pouvaient triompher les hérétiques, et de ne pas laisser le théâtre servir à la propagation de l'hérésie.

Cependant on est d'accord aujourd'hui pour restreindre la portée de l'arrêt du 17 novembre 1548, par lequel le Parlement de Paris défendait aux Confrères de jouer la *Passion* « ne autres mistères sacrés », leur permettant néanmoins de représenter « autres mistères profanes, honnêtes et licites ». Ce ne fut pas, comme on l'a dit longtemps, l'arrêt de mort de l'ancien théâtre français. Les Confrères pouvaient jouer des histoires profanes, comme la *Destruction de Troyes* ou le *Siège d'Orléans*, ou des pièces romanesques comme cet *Huon de Bordeaux* qui leur attira des affaires, ou cette *Griselidis* qui en 1550 est imprimée sous le nom de *mystère*, ou des moralités, soit allégoriques, soit pathétiques, comme cet *Enfant de perdition* (histoire d'un brigand) qui s'imprima à Lyon en 1608. Parfois aussi, ils tirèrent des rois l'autorisation de jouer des mystères sacrés : Henri IV l'accordait en 1597. Mais le Parlement veillait : il confirma la défense par arrêt du 28 novembre 1598. Cette fois, le coup fut décisif, et les Confrères renonçant à exploiter eux-mêmes leur privilège, passèrent la main aux comédiens, interprètes des nouveaux genres.

Il avait donc fallu quarante ans à Paris pour détruire l'ancien théâtre, et l'on atteignait la fin du siècle. Mais, en province, les mystères sacrés continuaient de vivre. Seulement la surveillance et l'opposition croissaient. En 1541, à Amiens, l'échevinage faisait difficulté de *laisser jouer publiquement la parole de Dieu*. En 1556, à Auxerre, une représentation de la Passion dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu amena des désordres, le cimetière fut pillé, et l'évêque défendit de jouer à l'avenir de pareilles turpitudes. A Bordeaux, en 1556, défense fut faite de jouer aucune pièce « concernant la foi chrétienne, la vénération des saints, et les saintes institutions de l'Eglise ».

Ainsi allait se resserrant le répertoire théâtral dont les pièces sacrées avaient fait la plus grande part. Ces gênes et ces sévérités qui ne détruisaient pas d'un coup et totalement l'ancien théâtre, devaient intéresser tôt ou tard par toute la France les amateurs de spectacles, les acteurs accidentels ou professionnels aux essais de restauration du théâtre antique qui se poursuivaient en divers lieux depuis 1552.

II

On se représente communément la naissance et le développement de la tragédie, comme des autres genres littéraires, par une ligne droite ou courbe, figurant un mouvement simple et continu. Ce procédé de transcription imaginative qui a souvent ses avantages, est tout à fait défectueux et inexact quand il s'agit des origines du théâtre de la Renaissance en notre pays. Il faut plutôt se représenter ce mouvement à l'aide de figures empruntées à la diffusion des maladies des plantes ou des hommes : d'abord un état sporadique, plusieurs foyers se déterminant successivement en divers points d'abord séparés, puis quelques-uns s'étendant, se rejoignant, jusqu'à ce qu'une grande partie du pays soit couverte. Alors seulement la continuité existe, qui peut se tracer par une courbe : on peut faire abstraction de l'espace, traiter toute la France comme un point, et considérer le phénomène seulement dans le temps.

Regardons les faits, sans distinguer les genres ni les langues, et ne nous préoccupons que de la distribution géographique des manifestations. Nous prendrons ainsi une idée plus nette de la façon dont s'opéra dans la réalité l'établissement de la tragédie française.

L'ancien théâtre au début du XVI^e^ siècle est partout en activité. On n'aperçoit que mystères, moralités et farces.

Un petit foyer se forme d'abord à Paris, en 1506, avec les deux traductions d'Euripide qu'Erasme y imprime. Huit ans après paraissent aussi à Paris deux tragédies nouvelles en latin de l'italien Quintianus Stoa, dont l'une au moins est née en France, à la cour d'Anne de Bretagne, peut-être à Blois.

Puis nous ne voyons plus rien pendant longtemps.

On entrevoit un travail qui se fait, vers 1530, soit dans les collèges de Paris par les hypothétiques tragédies de Jean Gallery[1], soit dans des cercles lettrés, autour de Budé et de Robert Estienne par les deux manifestations diverses de Barthélemy de Loches et de Lazare de Baïf, *Christus Xylonicus*[2] et la traduction de l'*Électre*, soit à la cour, autour de François Ier et de Marguerite de Navarre, par les œuvres des Italiens, Alamanni, Lelio Manfredi, Bandello.

Puis il faut nous transporter à Bordeaux où un nouveau foyer se constate. On y avait déjà pensé au nouveau genre dramatique. S'il faut en croire Jean Bouchet, vers 1530, le roi de la Basoche de Bordeaux lui aurait demandé d'y faire jouer

grave tragédie,
Rude satyre ou faincte comédie[3].

En fait, c'est l'Écossais Buchanan qui vers 1539 apporte la tragédie antique à Bordeaux : des représentations avaient lieu tous les ans au collège, mais on n'y connaissait que les moralités allé-

1. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, 503; cf., sur Gallery, l'*Heptaméron*, 1re journée, 1re nouvelle. Si ce Gallery qui a fait des tragédies, est bien le même, comme le veut La Croix du Maine, que la reine de Navarre nous dit avoir été envoyé aux galères du vivant de Louise de Savoie et du duc d'Alençon, Jodelle a eu un devancier. Mais cette identité me paraît suspecte, précisément parce qu'elle suppose des *tragédies* françaises jouées à Paris avant 1525. Il est vrai que le mot de *tragédies* est peut-être appliqué un peu au hasard à des pièces qui n'étaient pas faites sur le modèle antique.

2. 1531 selon Massebeau; 1529 selon Bolte. La pièce fut réimprimée 5 ou 6 fois avant 1546, ce qui atteste sa vogue. L'auteur, Barthélemy de Loches, était un ami de Budé, et attaché peut-être comme précepteur au petit-fils du chancelier Du Prat, Méri de Saint-Simon. Du Prat était le centre d'un cercle de lettrés. Plusieurs Italiens sont en relations avec le chancelier : Quintianus Stoa, Rinci, dé Rossi, etc. (Flamini, *Studi di st. lett.*, 216, 233, 333).

3. Ép. fam. XLII, f° 34 c. Voici le passage :

Fort me desplaist dont ma plume ruralle
Ne peut servir la majesté royalle
De toi, choisi pour roi bazilical
Du Parlement illustre Burdegal,
A déclarer par grave tragédie,
Rude satyre ou faincte comédie
Le bien des bons et le mal des pervers.

Et il date de trente ans après le temps où il était à Paris; or il y fut quelques années à partir de 1497. Cf. Hamon, *Jean Bouchet*, p. 123.

goriques[1]. Le *Baptistes* et la *Médée* tracèrent une voie nouvelle. Probablement Guérente suivit. Des écoliers de Bordeaux s'exercèrent, comme Joseph Scaliger, qui fera à dix-sept ans (1557) une tragédie latine d'*Œdipe*, aujourd'hui perdue.

C'est sans doute sous l'influence des représentations de Buchanan à Bordeaux que fut conçu le *Jules César* de Muret à Auch; en tout cas il est joué à Bordeaux et se rattache au même groupe.

Un autre centre s'était formé à Poitiers, très florissant. Si le vieux Jehan Bouchet y prolongeait l'école semi-gothique de Jehan Lemaire, les humanistes épris d'hellénisme et d'art latin y abondaient : Lazare de Baïf y séjournait en 1544. En 1546 y arrivait Muret, qui y trouvait Salmon Macrin, grand poète au jugement du temps, Pierre Fauveau, à qui Muret inspira des tragédies latines très intelligemment faites sur le patron de Sénèque[2], et encore le jeune Joachim du Bellay, Angevin, et probablement aussi le jeune Jean Bastier de Lapéruse, Angoumoisin. Poitiers conserva ce dépôt des bonnes lettres, et quelques années plus tard, dans un cercle qui comptait Jacques Tahureau, du Mans, les Normands Morin et Vauquelin de la Fresnaye, l'Angoumoisin François de Nesmond, Scévole de Sainte-Marthe, Jean-Antoine de Baïf, Roger Maisonnier, naissaient deux des premières tragédies françaises, la *Médée* de Lapéruse et l'*Agamemnon* de Toutain.

A Bourges aussi l'on étudiait le théâtre antique : c'est de là que le Belge Rotaller datait en avril 1549 l'ode par laquelle il présentait au juriste flamand Stephanus Stratius qui professait en cette ville, sa traduction de l'*Électre* de Sophocle. Là, quelque dix ou vingt ans plus tôt s'était formé Théodore de Bèze.

Nous retournerons ensuite à Paris où de 1545 à 1552 un travail intense apparaît. L'hellénisme fait chaque jour des progrès, et une part notable de l'enthousiasme et de l'étude se porte vers Euripide et Sophocle. Henri Estienne nous a dit les sentiments qu'éveillait en lui l'explication de la *Médée* et comment il l'avait apprise par cœur. Lazare de Baïf avait donné Daurat pour précepteur à son fils avec qui étudiait le jeune Ronsard : et de l'enseignement de

1. Eas (tragœdias) enim, ut consuetudini scholæ satisfaceret quæ per annos singulos singulas poscebat fabulas, conscripserat : ut earum actione juventutem ab allegoriis quibus tum Gallia vehementer se oblectabat, ad imitationem veterum qua posset retraheret (*Vita ab eo scripta, sub a.* 1539).

2. *Tragœdiæ periere in quibus Senecam unicum earum apud Latinos exemplar adhibito judicio prudentissime imitabatur.* Sainte Marthe, *Elogia*, p. 69, éd. 1606. Il devait ce talent à la conversation des savants hommes qui formaient l'académie de Poitiers, « ac imprimis ex M. Antonii Mureti consuetudine, qui dum juvenili ætate in gymnasio Sammarthano doceret, hunc studiorum comitem et æmulum habuit ». (*Ibid.*)

Daurat sortait d'abord la traduction de l'*Hécube*, puis la représentation du *Plutus*.

Avec le collège de Coqueret où vivait Daurat, le collège du cardinal Lemoine a un grand rôle. C'est là qu'à Turnèbe et Ramus, précédant Buchanan de peu, vient en 1551 se joindre Muret[1] : il a pour élèves Scévole de Sainte-Marthe, Jacques Grévin, Vauquelin de la Fresnaye. Jodelle, Jean-Antoine de Baïf, Jean Brinon sont liés avec lui[2] : on peut dire que deux hommes, Daurat et Muret, ont eu une influence décisive sur le mouvement intellectuel d'où sort immédiatement la *Cléopâtre*. Et l'influence de Muret se prolongera dans le *César* de Grévin, et dans les essais du cercle poitevin, qu'il avait traversé, et où Sainte-Marthe, Vauquelin rapporteront son esprit. Le mouvement s'étend par les traductions françaises de Sibilet et de Bouchetel. Est-ce à Muret qu'il faut rattacher la traduction de Sibilet, dédiée à Jean Brinon? ou à l'influence italienne? Sibilet avait vu l'Italie et a traduit un certain nombre d'ouvrages italiens. Bouchetel, lui, était natif du Berry et attaché à la maison de François Ier.

La cour, enfin, inclinée à l'italianisme, a déjà prêté l'oreille aux hellénistes évocateurs du théâtre grec : François Ier malade écoute la lecture de l'*Hécube* de Lazare de Baïf. C'était un grand pas : le théâtre ne pouvait renaître en sa grandeur antique sans le concours des princes. Les splendeurs de la *Calandria* (Lyon, 1548) achèvent de les gagner.

Représentons-nous donc dans tout le royaume la vogue persistante des mystères, des moralités et des farces, dans les collèges mêmes les moralités et farces en latin conservant leur empire, n'ayant que le style seul dans le goût antique. Çà et là éclatent des signes de l'attention donnée par les humanistes au théâtre ancien. Entre Bordeaux, Poitiers et Paris, entre les collèges et la cour, vont et viennent quelques savants professeurs, quelques étudiants enthousiastes, quelques seigneurs curieux, et les divers centres d'étude ou de culture se relient.

1. Dejob, *Marc-Antoine Muret*, p. 19, et appendice. B. Lambin atteste que Muret enseigna au cardinal Lemoine. Colletet dit : l'Académie de Boncour et plusieurs autres collèges.

2. Vers élogieux de Jodelle en tête des *Juvenilia*. Dans la *Préface* du même recueil, adressée à Jean Brinon et datée du 24 nov. 1552, Muret range Jodelle parmi ses amis.

III

Un foyer même s'alluma à Lausanne, et il se pourrait faire que le théâtre français moderne fût né hors de France. C'est une question, à mon sens, qui n'a pas été regardée d'assez près.

De Bourges où l'avait formé Melchior Wolmar, Bèze s'en va à Orléans et à Paris : c'est à Paris, que selon le rapport d'Estienne Pasquier, « il composa sur l'avènement du roi Henri II en vers français le *Sacrifice d'Abraham*, si bien retiré au vif que le lisant, il me fit autrefois tomber les larmes des yeux »[1]. Il n'est pas question là d'une représentation. Si la pièce s'était jouée dans un collège, Pasquier le saurait, et le dirait. Puis comment supposer qu'une pièce si décidément protestante d'inspiration eût été jouable à Paris?

C'est donc vers 1547-48 que Bèze écrit sa pièce. Je croirais même que c'est plutôt en 1548, en tout cas après sa conversion : jusque-là tout devait pousser l'auteur des *Juvenilia* à traiter de préférence un sujet profane.

Bèze, converti, quitte la France et entre à Genève « le neuvième jour des calendes de novembre » (1548). Or, l'*Abraham sacrifiant* est imprimé en 1550[2], avec une préface datée du 1er octobre 1550. Mais, ce qui ici nous intéresse, c'est que la pièce est précédée d'un prologue fait visiblement pour une représentation :

Plus n'est ici Lausanne,

dit Bèze à ses spectateurs. D'où la conclusion nécessaire que la représentation de *Cléopâtre* a été précédée d'une représentation d'*Abraham sacrifiant* en 1549 ou 1550, et que c'est véritablement Bèze, non Jodelle, qui a inauguré la scène tragique française. Mais Lausanne était hors de France, et Bèze n'était pas de la coterie de Ronsard : le fait passa inaperçu.

Jodelle fut le premier à Paris, le premier dans l'opinion et l'admiration publiques. Il ne fit pas le premier la chose, mais il fit le premier l'effet. Bèze a fait jouer une pièce, Jodelle a fondé une tradition.

1. Ét. Pasquier, *Recherches*, VII, 6.
2. Éd. de Lyon, Dupré, in-12, sans date ; de Genève, pet. in-8, Conrad Badius, 1550.

IV

La *Cléopâtre captive* de Jodelle fut jouée à l'hôtel de Reims en 1552.

« Cette comédie (*La Rencontre*) et la *Cléopâtre* furent représentées devant le roi Henri, à Paris, en l'hôtel de Reims, avec un grand applaudissement de toute la compagnie. Et depuis encore au collège de Boncour, où toutes les fenêtres étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers que les portes du collège en regorgeaient. Je le dis comme celui qui y étais présent avec le grand Tornebus, en une même chambre. Et les entreparleurs étaient tous hommes de nom : car même Remy Belleau et Jean de La Péruse jouaient les principaux roulets, tant était lors Jodelle en réputation parmi eux. [1] »

Il y a eu, comme on voit, deux représentations : c'est la seconde qui eut lieu dans la cour d'un collège [2], devant les amis de l'auteur, professeurs, écoliers et gens d'étude. C'est sur celle-là que Pasquier insiste et a par là attiré l'attention de tous les historiens de la littérature; cela se conçoit : c'est à celle-là qu'il assistait. Il n'était pas présent à la première qui eut lieu devant le roi. Je ne comprends pas pourquoi l'on s'est si souvent obstiné à entendre par *hôtel* de Reims le *collège* de Reims de la rue des Sept-Voies [3], quand Pasquier dit si distinctement l'*hôtel* de Reims et le *collège* de Boncour. Il me paraît que l'hôtel de Reims est l'hôtel des archevêques de Reims, situé rue du Paon, où nous voyons plus tard Catherine de Médicis, un mardi gras, entendre une comédie italienne [4]. L'archevêque de Reims était alors le futur cardinal de Lorraine, Charles de Guise. Nous savons que ce fut lui qui présenta Jodelle au roi Henri II [5]. « Toute la compagnie » qui applaudit *Cléopâtre*, c'est donc, comme pour la comédie signalée par Brantôme « toute la cour, tant hommes que dames », et peut-être aussi

1. Est. Pasquier, *Recherches*, VII, 6 (L. Feugère, *Œuvres choisies de P..*, t. II, p. 25).

2. Boncour était situé rue Bordet, derrière Saint-Étienne-du-Mont. Le principal était Pierre Galand, l'adversaire de Ramus.

3. Petit de Julleville, *Mystères*, I, 443, cité et suivi par Rigal, *Le théâtre français avant la période classique*, p. 111, et *Hist. de la litt. franç.* sous la direction de Petit de Julleville, t. III, p. 264.

4. *Brantôme*, éd. Lalanne, IV, 407.

5. *Œuvres de Jodelle*, éd. Marty-Laveaux. Discours de Charles de la Mothe, *De la poésie françoise et des œuvres d'Étienne Jodelle*, t. I, p. 8. On pourrait s'étonner que Ronsard ait omis de compter Jodelle parmi les protégés du cardinal (éd. Blanchemain, t. V, p. 104). Mais il a mentionné ailleurs ces relations (t. VI, p. 290).

« force autres de la ville[1] ». Ainsi à l'hôtel de Reims[2], puis au collège de Boncour, la tragédie s'exposa successivement aux deux publics en qui vivait la Renaissance.

Cette fois l'élan était donné. La représentation de *Cléopâtre* eut un immense retentissement par toute la France. La grande voix de Ronsard ne manqua jamais de célébrer Jodelle

> ... qui fit d'un ton gravement haut
> Le premier résonner le Français eschafaut[3].

Toute la Pléiade fit écho. On sait comment la renaissance de l'art de Sophocle fut fêtée dans un banquet orgiaque à Arcueil[4]. Les convives étaient avec Jodelle, Ronsard, Baïf, Remy Belleau, Muret, N. Vergèce, Pierre de Pascal, Claude Collet, Antoine Leconte, Janvier[5], et sans doute aussi Bertrand Bergier qui nous fournit ces noms. Il dut y en avoir d'autres encore puisque La Péruse qui tenait un rôle n'est pas nommé par Bergier : est-il vraisemblable qu'il fut absent? Selon Ronsard, « cinquante gens de bien... estoient au banquet ». C'est probablement un nombre poétique. Pendant le repas, un bouc couronné de fleurs fut introduit en pompe et offert à Jodelle. Cet innocent jeu d'hellénistes en belle humeur fut reproché plus tard à Ronsard comme une dévotion païenne.

La date des représentations ne peut-elle être précisée? Charles de La Mothe nous dit que Jodelle renouvela la tragédie et la comédie en 1552[6]. Mais Baïf date de 1553 ses *Dithyrambes à la pompe du bouc d'Étienne Jodelle*[7] : la fête d'Arcueil dut suivre de très près les représentations, et si elle se place en 1553, il faut que les représentations aient eu lieu à la fin de 1552. Peut-être faut-il entendre dans le texte de La Mothe 1552 (*ancien style*), c'est-à-dire janvier ou février de 1553. Cela s'accorderait avec la tradition qui place au

1. Sainte-Marthe, *Elogia* (éd. 1606, p. 175), parle de la *Cléopâtre* comme jouée *in Henrici* II *aula*.

2. Ma conjecture est confirmée par l'état où était alors le collège de Reims. Il végétait misérablement. Il ne figure pas dans les 19 collèges taxés individuellement en 1540, et il est englobé dans la foule anonyme des petits collèges taxés ensemble à un écu : *communitas aliorum collegiorum, unum scutum*. Pour comble de maux, il avait été partiellement brûlé le 9 octobre 1550. (Lacaille, *Étude sur le collège de Reims à Paris*, 1899, p. 25.)

3. Éd. Blanchemain, VI, 290. Cf. VI, 45, 314.

4. *Dithyrambes* dans Ronsard, VI, 377 (l'auteur principal, sinon unique est Bertrand Bergier), et dans Baïf, II, 209. — Cf. l'attaque et la défense de Ronsard sur la pompe du bouc, dans l'éd. Blanchemain, VII, 92 et 110.

5. Ronsard, VI, 381. — Je ne connais pas ce Janvier. Est-ce un nom altéré qui cache Jamyn?

6. *Œuvres de Jodelle*, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 5.

7. *Poèmes*, liv. IV, t. II, p. 209.

carnaval la pompe du bouc[1]. En ce cas, ce pourrait être après la levée du siège de Metz (1er janvier 1553) que la *Cléopâtre* aurait été jouée, et ce serait pour célébrer ce succès qui donnait tant de gloire à son frère que Charles de Guise aurait invité le roi à venir en son hôtel de Reims assister à ce spectacle inédit. Il est vrai que les deux représentations de l'hôtel de Reims et du collège de Boncour ne sont pas nécessairement liées[2], et peuvent avoir été séparées par un assez long intervalle de temps : les mots *et depuis encore* de Pasquier peuvent s'interpréter ainsi. La pompe du bouc aurait suivi la représentation du collège, parce que c'est là que les poètes et gens d'études eurent accès et que le milieu dégageait naturellement l'enthousiasme.

Représentation à Boncour et fête du bouc peuvent donc se placer en 1553 selon l'indication de Baïf. La représentation de l'hôtel de Reims peut avoir devancé l'autre de plusieurs mois. Je ne sais si Pasquier a raison de distinguer les deux comédies, *Eugène* et la *Rencontre* : mais quoique son texte affirme clairement que c'est la *Rencontre* qui fut représentée deux fois, il suffit de lire *Eugène* avec un peu d'attention pour être sûr que cette pièce a été jouée dans un collège peu de temps après avoir été jouée devant le roi (voyez le Prologue), et que la représentation devant le roi eut lieu en 1552[3]. Des allusions très claires nous donnent cette date : elles rappellent le voyage d'Allemagne[4], les sièges de Damvilliers et Ivoy, la mort de M. d'Estoges, tué à la fin de la campagne[5]; elles nous font savoir que l'armée a été licenciée, mais que l'on

1. Goujet, *Bibl. franç.*, XII, 179. Il tire cela de Binet, qui écrit dans sa vie de Ronsard (*Œuvres de R.* éd. 1623, t. II, p. 1649) : « Jodelle avait fait représenter devant le Roy la tragédie de *Cléopâtre* qui eut un tel aplaudissement d'un chacun que, quelques jours après, s'estant toute la Brigade des poètes trouvée en ce village (Arcueil), pour passer le temps et s'esjouir aux jours de Caresme prenant, il n'y eut aucun d'eux qui ne fist quelques vers à l'imitation des Bacchanales des anciens. » Or, il ne peut être question du Caresme-prenant de 1552. Car Ronsard publiant ses *Amours* en septembre 1552 (Privilège du 6 sept.; achevé d'imprimer du 30 sept. 1552), y inséra le *folastrissime voyage d'Hercueil fait en 1549* : pourquoi aurait-il réservé au *livret de Folastries* les *dithyrambes* qu'il y joignit en 1553, si ce n'est pour la raison qu'en septembre 1552 ils n'étaient pas écrits, et que la fête du bouc n'avait pas encore eu lieu.

2. Binet, il est vrai, place le voyage d'Arcueil quelques jours après la représentation devant le roi, et supprime celle du collège de Boncour. Mais il écrit plus de trente ans après l'événement, et Pasquier, témoin oculaire, qui compte deux représentations, est plus sûr.

3. Si l'on supposait que l'*Eugène* a été joué devant le roi à *l'hôtel de Reims*, et la *Rencontre* à Boncour devant Pasquier, l'erreur de Pasquier serait facile à comprendre. Mais il faudrait supposer une troisième représentation, à cause du *Prologue* d'*Eugène* qui n'est pas fait pour la présence du roi, mais pour une autre occasion.

4. Acte I, sc. I.

5. Acte IV, sc. IV, fin. — Sur d'Estoges, ou d'Estanges, cf. Brantôme, V, 20-22, Vieilleville, éd. 1757, t. II, p. 351. Il fut tué à Trélon, tout à la fin des opérations.

pressent un retour offensif de l'ennemi[1]. L'empereur a passé le Rhin, et l'on se demande s'il ne va pas assiéger Metz : mais la ville est bien munie, et il s'y cassera les dents[2]. Or le voyage du roi qui dura trois mois et quatorze jours finit le 26 juillet[3]. La ville de Metz fut investie en octobre. Ce serait donc vraisemblablement en septembre ou dans les premiers jours d'octobre que la pièce aurait été, non pas écrite, mais jouée[4] : car il était naturel et facile de renouveler les allusions pour les mettre d'accord exactement avec l'actualité, dans ce moment de crise.

On pourrait, il est vrai, se demander si l'on ne peut reculer la représentation de l'*Eugène* jusqu'après la levée du siège de Metz, donc à 1553 : l'archevêque de Reims pouvait, par adresse de courtisan, effacer la gloire de son frère derrière celle du roi, et demander au poète d'appuyer sur la campagne d'Henri II en évoquant brièvement par un tour prophétique l'héroïque résistance de Metz. Mais cette hypothèse a le tort de n'être pas nécessaire, de ne s'appuyer sur rien. Tout se concilie parfaitement, si l'on suppose la *Cléopâtre* jouée avec l'*Eugène* à l'*hôtel de Reims* dans l'automne de 1552, en l'honneur du voyage heureux du roi, puis au début de 1553 au collège de Boncour[5].

Il y a une autre hypothèse plus simple, et qui semble ôter toutes les difficultés. Elle consiste à séparer *Eugène* de la *Cléopâtre*. Jodelle a fait *Eugène* en *quatre* jours, nous dit Charles de La Mothe : il l'aura fait pour être joué devant Henri II au retour du voyage d'Allemagne (septembre-octobre 1552). Puis, avec sa facilité de travail, il a fait *Cléopâtre* et la *Rencontre,* que le cardinal de Lorraine fait jouer à l'hôtel de Reims après la levée du siège de Metz (janvier-février 1553), qui sont rejouées presque aussitôt au collège de Boncour, et dont enfin l'heureux succès donne lieu à la pompe du bouc. On satisfait ainsi aux textes de Pasquier[6] et de Binet, sans s'exposer à recevoir le démenti d'un autre texte. N'est-ce pas ainsi que la *Trésorière* de Guérin, a précédé le spectacle composé de la *Mort de César* et des *Esbahis*? L'association

1. Acte II, sc. I.
2. Acte II, sc. II.
3. Vieilleville, II, 353.
4. Autre raison de ne pas placer la fête d'Arcueil au carnaval de 1552 : si elle a eu lieu au carnaval, c'est en 1553.
5. Au début, parce que le *Livret des Folastries* de Ronsard où sont les *Dithyrambes chantés au bouc de E. Jodelle*, porte un privilège daté du 19 avril et un achevé d'imprimer du 20 avril 1553. Ceci s'accorde bien avec la tradition du carnaval.
6. Il est difficile de supposer que Pasquier se trompe en distinguant *Eugène* de la *Rencontre*. Et il est impossible de croire que s'il a vu jouer *Eugène*, il dise avoir assisté à la *Rencontre* : une telle erreur n'est pas vraisemblable.

d'idées créée depuis les Frères Parfait entre la *Cléopâtre* et l'*Eugène* est si forte que cette hypothèse de beaucoup la plus simple, est la dernière qui vient, et surprend d'abord. Pourquoi donc aurait-on daté de la *Cléopâtre* et non de l'*Eugène* la renaissance dramatique? Simplement parce que la tragédie était le genre sérieux et grand, réellement neuf, auquel on attachait plus d'importance qu'à la comédie : le *Plutus* de Ronsard n'avait pas fait époque.

Selon Vauquelin, Jodelle enleva à Baïf l'honneur de cette décisive journée : Baïf avait eu l'idée de faire une *Cléopâtre*[1]. Baïf nous dit en effet qu'il a d'abord songé à écrire une tragédie, puis s'est consacré à la composition de ses *Amours*[2]. Se rebuta-t-il? et lorsqu'il fut tourné vers le genre du sonnet pétrarquiste, Jodelle, d'accord avec lui et leurs amis, reprit-il le sujet de *Cléopâtre*? ou bien Baïf fut-il devancé par Jodelle qui travaillait vite? et nous cache-t-il sous l'apparence d'un choix volontaire la déception de s'être vu dérober son sujet et gagner de vitesse? Je l'ignore[3]. Baïf d'ailleurs ne reviendra pas à la tragédie. Il se contentera de faire imprimer une traduction d'*Antigone*, de penser peut-être ou de travailler à une traduction des *Trachiniennes*[4]. Mais, c'est par une

1. Encor que de Baïf un si grave argument
Entre nous eût été choisi premièrement.
(A. P., II, 1035).

2. Les *Amours de Méline*, publiés en 1552. Voici le passage de Baïf :

Moi qui d'un vers enflé les changemens divers
Des royaumes brouillez, sur la Françoise scène
Vouloy dire, o Ronsard, or ne puis-je qu'à peine
Ramper peu courageux par ces bien humbles vers.
(*Œuvres*, t. I, p. 51.)

3. Ne faut-il voir qu'une antithèse banale, ou y a-t-il une pointe d'aigreur dans la stance suivante qui oppose la réalité vécue de l'amour à l'artifice conventionnel des sujets tragiques ?

Les autres descriront les guerres et combats
Des hardiz demi-dieux, *en ayant ouy dire*
Sans en avoir rien vu : mais je dy sur ma lyre
De m'amie et de moy les éprouvez combats.
(*Ibid.*)

S'il nomme ensuite Homère, Virgile, et Apollonius, il vient de citer les sujets d'*Œdipe*, de *Thyeste*, d'*Hécube*. Et il n'a pas encore perdu de vue l'opposition du sonnet d'amour et de la tragédie héroïque que le début de la pièce a posée.

4. Je dis que j'essayay la grave tragédie
D'un stile magesteux, la basse Comédie
D'un parler simple et net : Là suivant Sophoclès
Auteur grec qui chanta le décès d'Herculès,
Ici donnant l'abit à la mode de France
Et le parler François aux joueurs de Térence.
(T. II, p. 230.)

Pourquoi cite-il le *décès d'Herculès*, s'il ne s'occupe pas précisément de cette tragédie-là?

comédie, le *Brave* (le *Miles gloriosus* de Plaute), qu'il aura une place dans l'histoire de notre théâtre[1].

On pourrait s'étonner qu'après l'éclat de la *Cléopâtre*, quelques successeurs de Jodelle paraissent le mettre un peu délibérément de côté. Grévin, en 1561, se dit le *premier*[2]. Dix ans après, Jean de la Taille affirme que « la France n'a point encore de vraies tragédies, sinon possible traduites »[3]. On s'est parfois laissé embarrasser par ces déclarations. Elles signifient seulement qu'il n'y a pas encore de tragédies originales *imprimées*, ce qui est à peu près vrai en 1561, un peu moins vrai en 1572 : mais ce qui en tout cas est vrai des tragédies de Jodelle. *Pour le lecteur*, elles n'existent pas, comme on le voit par Jacques Pelletier qui, n'ayant pas été en 1552 à Paris, ne savait en 1555 que le nom de la *Cléopâtre*.

Après Jodelle, les œuvres tragiques se multiplient : on a en une vingtaine d'années la *Médée* de Laperuse, l'*Agamemnon* de Toutain, la *Sophonisbe* de Saint-Gelais, le *César* de Grévin, l'*Aman* de Rivaudeau, la *Sultane* de G. Bounyn, l'*Agamemnon* de Le Duchat, le *Saül le Furieux* de Jean de la Taille, la *Philanire* de Claude Rouillet, l'*Achille* et la *Lucrèce* de N. Filleul, les trois *David* de Desmasures, le *Jephté* de Florent Chrestien, le *Panthée* de Guersens, la *Tragédie* de Jean Bretog, l'*Alexandre* et le *Daire* de Jacques de la Taille, la *Porcie* de Garnier que suit bientôt toute son œuvre. Cette production assurait la vie du genre.

Mais ici se pose une question capitale. Tout cela, était-ce du théâtre? Ces tragédies ont-elles été représentées?

Un point important est acquis, après l'ample démonstration fournie par M. Rigal[4]. Les tragédies de la Renaissance n'ont pas été représentées par les Confrères de la Passion, qui avaient pour Paris un privilège, c'est-à-dire un monopole : toutes celles qui ont été, à notre connaissance, représentées par des comédiens de profession, l'ont été en province ou à l'étranger. Les représentations de nos tragédies (et des comédies de même origine) ont été en général données, soit dans des palais princiers, des hôtels aristocratiques, soit dans des collèges : les acteurs ont été tantôt des seigneurs et dames, tantôt des écoliers et lettrés.

Mais sommes-nous pour cela autorisés à dire, comme on l'a dit souvent, comme je l'ai dit aussi autrefois, que les tragédies de la

1. Je ne parle pas de sa traduction de l'*Eunuque*. C'est par sa représentation certaine que le *Brave* nous intéresse.
2. *Théâtre de J. Grévin*. Au lecteur et *Epître dédicatoire*.
3. *L'Art de la Tragédie*.
4. *Le Théâtre français*, p. 111-128.

Renaissance ont été composées « en vue de la lecture plutôt qu'en vue de la représentation »[1]? Un nouvel examen de la question me paraît nécessaire, parce que j'ai pu grossir assez sensiblement la liste des représentations de ces pièces; et de cet examen doivent sortir, je pense, des conclusions assez différentes de celles qui sont reçues aujourd'hui dans l'histoire littéraire.

Je voudrais en même temps donner une idée plus précise et plus vraie qu'on ne l'a, de la façon dont s'est opérée l'acclimatation de la tragédie, sa substitution aux mystères.

Pour éviter autant que possible l'abstraction et l'artifice logique, pour replacer l'esprit en face de la réalité, il m'a paru bon de dresser la liste la plus exacte possible des représentations tragiques, et de les noyer, comme il arriva en effet, dans la masse confuse et diverse des manifestations dramatiques ou intéressant le théâtre. Pour la commodité du lecteur, les représentations tragiques seront distinguées par des chiffres et des caractères gras, on verra ainsi dans quel mouvement elles se sont insérées, comment, et avec quelle puissance.

J'ai donc ramassé, autour de ces représentations tragiques, tous les jeux et mystères, moralités et farces que M. Petit de Julleville a signalés, et un certain nombre d'autres qu'il n'a pas connus[2]. J'ai inscrit à leur date comédies, pastorales, églogues, pièces latines, passages de comédiens, ordonnances attestant des représentations faites ou préparées. Ce tableau n'a pas la prétention d'être complet[3] : il offre un assez grand nombre de faits pour être l'image suffisamment exacte de la réalité, telle que nous pouvons actuellement l'entrevoir.

V

Je commence aux environs de 1540, quand il n'est nulle part encore question de la tragédie française, et quand vont apparaître des tragédies latines.

Abbeville : Chaque année les enfants de la grande école jouaient

1. Rigal, *Le Théâtre français avant la période classique*, 1901. Dans ce dernier travail, si excellent et si riche, M. Rigal atténue, mais maintient l'affirmation portée par lui dans sa thèse sur Hardy, et dans son chapitre de l'*Histoire de la Littérature française* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville (t. III, p. 268).

2. Ce qui est sans référence est ce que je tire des catalogues dressés par Petit de Julleville au t. II des *Mystères* et dans son *Répertoire du théâtre comique*.

3. Je n'ai poussé les recherches que pour la tragédie dont je m'occupe particulièrement. J'ai tâché pour ce genre de n'omettre aucun fait certain.

« ung moral » en l'échevinage, le jour de Saint-Antoine et Saint-Jude [1].

Entre 1540 et 1545 à Bordeaux, au collège de Guyenne, tragédies latines de Buchanan (la *Médée* en 1543), de Muret (le *César*) et de Guérente (perdues), jouées par les écoliers, dont Montaigne [2].

1541, Paris, *Actes des Apôtres*.

— Draguignan, *Moralité*.

— Lyon, au collège de la Trinité, *Lyon marchant*, « satyre françoise » du principal Barthélemy Aneau.

— Dimanche gras, Rouen, l'*Église*, *Noblesse et Pauvreté qui font la lessive*, moralité jouée par les Connards.

— Tournai, les *Actes des Apôtres* [3].

1542, 22 mars, Douai, en l'église Saint-Amé, mystère de la *Résurrection* joué « par les vicaires et enffans de ceste eglise ».

— Paris, mystère du *Vieux Testament*, par les Confrères de la Passion.

1543, et tous les ans jusqu'au temps de la Ligue, Rouen, mystère de la *Passion*.

1544, Rouen, un « moral » à dix personnages : *Sapience*, *divine ignorance*, *la Vierge et les sept arts libéraux* [4].

1545, Béthune, mystère de *Saint-Éloi*.

— Caylux, mystère de la *Résurrection*.

— Contrat par lequel Marie Ferré, native de Cahors, femme de Michel Fasset, bateleur, natif de Falaise, s'est louée pour un an à Anthoine de l'Esperonnière, joueur d'histoires, et Bonfons, pour jouer « ystoires morales, farces et soubresaux [5] ». Noter dans l'acte ce mot singulier : « l'art de joueur d'enticalles (antiquailles) de Rome », c'est-à-dire que les histoires profanes tirées de l'antiquité faisaient partie du répertoire.

1546, 24-27 juin. Sallebrand (Savoie), mystère de *Saint-Jean* en trois journées.

— Béthune, moralité de l'*Annonciation* par l'école de l'Église de Saint-Bétremieu ; jeu moral et farce joyeuse par les enfants de la grande école de Saint-Vaast.

— Genève, émeute pour une moralité qu'on voulait jouer, et qui fut jouée, malgré les prédications de quelques ministres [6].

Avant 1546. Laon. « Depuis quelque temps, disent les chanoines de la cathédrale dans une délibération du 30 novembre 1546, la mode a cessé où le maistre des escoliers, le jour de la Sainct Eloy, premier

1. Louandre, *Hist. d'Abbeville*, 1,325. Cité par G. Lecoq, *Hist. du théâtre en Picardie*, 1880. — Omis par Petit de Julleville.

2. *Essais*, I, 26.

3. Faber, Le *théâtre français en Belgique*, t. I, p. 14.

4. Catalogue des mss de la Bibl. de Rouen : 1065, Y. 17. — Omis par Petit de Julleville, ainsi qu'une autre pièce qui figure au même catalogue : 1064, Y. 18, *Moralité à quatre personnages écrite par Thibault au banquet des princes ce dict an 1520*.

5. Hipp. Boyer, dans les *Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 4e série, t. IV, 1888.

6. *Mém. de la Soc. de Genève*, t. I. — Omis par Petit de Julleville.

décembre, dans l'eslection de l'evesque des Innocents, faisoit jouer par ses escoliers une comédie [1] pendant la messe. »

1547, Mont-de-Marsan, chez la reine de Navarre, *comédie à quatre personnages* jouée le jour de Carême-prenant. Dialogue moral plutôt que comédie [2]. Il y a dans les *Marguerites de la Marguerite des princesses*, outre une farce, quatre *comédies* qui sont des pièces sacrées, du genre des *mystères*, et une *comédie*, qui est un dialogue moral. Il est probable que tout cela fut représenté. « Elle composa, nous dit Florimond de Remond, une traduction tragi-comique presque de tout le Nouveau Testament (ses 4 comédies sacrées) qu'elle faisait représenter en la salle devant le Roy son mari, ayant recouvert pour cet effect des meilleurs comédiens qui fussent lors en Italie.... Toujours quelque pauvre Moyne ou Religieux avait part à la Comédie et à la Farce [3]. »

Marguerite écrit de Nérac le 12 janvier 1541 : « Nous y passons notre temps à faire mommeries et farces [4] ». La reine faisait du théâtre comme des contes un instrument de moralité mystique.

1547, 25 mars, Béthune, devant la Halle, moralité par les écoliers de la grande école de Saint-Vaast.

— Pentecôte, Valenciennes, mystère des *Actes des Apôtres*.

— Cambrai, des « joueurs sur cars de farces et autrement » séjournent quatre jours.

— Rouen, comédie satirique, *L'âne et l'ânon*, par un huissier du Parlement et *Connard*.

1547-1548, l'été, Meaux, mystères de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*.

1548, Douai, les *Pèlerins*, mystère.

— Béthune, devant la Halle, moralité et farce par les écoliers de Saint-Vaast.

— Jours gras, Paris, la farce du *Cry de la Basoche*.

— Saint-Maixent, le jeu de Saint-Maixent.

— 27 septembre, Lyon, devant le roi et la reine, la *Calandria* de Bibbiena, par des comédiens italiens.

1549, Abbeville, « subz un chariot, au parmi des rues de ceste ville », *moral* joué par des prêtres.

— Draguignan, après la procession de la Fête-Dieu, moralité.

— Le dimanche de mi-carême, Valence, devant le cardinal de Tournon, dialogue moral à cinq personnages de Guillaume des Autels.

— Paris, au collège de Coqueret, le *Plutus* d'Aristophane, traduit par Ronsard.

— Tournai, devant Philippe II, *Judith et Holopherne*, mystère où

1. Voilà le nom de *comédie* qui est employé à désigner soit une farce, soit une moralité, églogue, dialogue, ou tout autre chose probablement qu'une comédie à l'antique. De même chez la reine de Navarre; voyez un peu plus loin.
2. A. Lefranc, *Les dernières poésies de Marg. de N.*, p. 66.
3. *Histoire... de l'hérésie*, liv. VII, chap. III, § 5, éd. 1623, p. 849.
4. Félix Franck., dans son éd. des *Marguerites*, Introd., p. LXXV.

Judith (dont un jeune garçon condamné faisait le rôle), décapita réellement Holopherne (joué par un condamné à mort) [1].

1550, Orléans, mystère du *Jugement dernier*.

— Rouen, devant le roi et la reine, la farce des *Veaux*.

Vers 1550, Rouen, les Confrères de la Passion de Paris vont jouer la *Passion* tous les ans.

— Vitray en Beauce, histoire de sainte Suzanne, par les enfants de cette paroisse.

— Tous les ans, Montreuil-sur-Mer, en l'échevinage, un « moral » par les enfants de la grande école.

1551, Auxerre, la *Passion*.

— Draguignan, *Le baptême de Jésus-Christ ou la Décollation de saint Jean-Baptiste* par un procureur et ses compagnons « qui ont de costume jouer ystoires et moralités. »

1. 1552-1553. **Paris, Hôtel de Reims : Cléopâtre captive, de Jodelle, jouée par l'auteur et ses amis.** (Soit 1552, sept.-oct., soit 1553, janvier ou février.)

2. **Collège de Boncour : seconde représentation de la même pièce.**

En même temps une ou deux comédies : s'il n'y en a qu'une, à la suite de la tragédie. S'il y en a deux, on peut supposer : *Cléopâtre et Eugène*, hôtel de Reims, 1552; *Eugène*, en quelque collège; *Cléopâtre* et *la Rencontre*, collège de Boncour. Plus probablement : *Eugène* une fois à la cour, une fois dans un collège (1552, sept.-oct.); *Cléopâtre* et *la Rencontre*, à l'hôtel de Reims et au collège de Boncour (1553, janv.-févr.). (Cf. plus haut p. 186-190.)

3. **Entre 1552-1573. Représentations de tragédies de Jodelle, chez l'archevêque de Dol ou, à ses frais, dans quelque collège.**

« Messire Charles, archevesque de Dol, de l'illustre maison d'Espinay..., estant en Bretagne comme un phare éclairant par ses vertus ceste coste de la France, a faict tousjours cas des poésies de cet auteur, jusqu'à faire quelques fois représenter somptueusement aucunes de ses tragédies. »

(*De la poésie françoise et des œuvres d'Et. Jodelle*, par Charles de La Mothe.)

1554. Cambrai, « jeux », par les enfants de l'école de Saint-Gery « en la Chambre Haute de Messieurs » de l'échevinage.

4. **1555, pendant le Carême, à Béthune devant la Halle, les enfants de la grande école de Saint-Barthélemy jouent deux tragédies** [2].

— Paris, devant Henri II, sa sœur Marguerite, et Catherine de Médicis, comédie italienne, la *Flora* d'Alamanni.

1. Faber, *Th. franç. en Belgique*, t. I, p. 15.

2. La Fons Mélicoq, dans Champollion Figeac, *Documents inédits*, t. IV, p. 327-335. — Sont-ce des tragédies latines? Elles sont jouées *devant la Halle*, donc devant le peuple. Cela rend l'emploi du latin, non pas impossible, mais improbable.

1555, Limoges, pour l'entrée du roi et de la reine de Navarre, bergerie, hors des remparts; moralité, dans un carrefour de la ville.

1556, Le Mans, mystère de la *Conception de la Vierge*.

— Cambrai, farce par la Compagnie et Confrérie de Monsieur Saint-Jacques.

— Octobre, Rouen, mystère de la *Vie de Job* par des comédiens ambulants, et farce, interdits par le Parlement.

— Vendredi saint, Le Puy, à l'église Saint-Laurent, la *Passion* [1].

5. 1556, au château de Blois. « Sophonisbe », de Mellin de Saint-Gelais.

La date de 1559 qu'on donne souvent est impossible; car Saint-Gelais est mort à la fin de 1557 ou au début de 1558 [2]. Or on sait que Saint-Gelais et son ami François Habert qui publia la pièce, l'ont « représentée » et « prononcée » devant le roi [3].

Brantôme nous dit que la tragédie fut jouée pour les noces de M. de Sipierre et du marquis d'Elbeuf par la volonté de la reine Catherine de Médicis, et fut « très bien représentée par Mesdames ses filles et autres dames et damoiselles ou gentilshommes de sa cour » [4]. Mais le marquis d'Elbeuf fut marié le 3 février 1554 et M. de Sipierre le 21 avril 1556. M. Blanchemain en conclut qu'il y eut deux représentations [5]. Ce n'est pas sûr. Brantôme ne parle que d'une représentation, et croit que les deux mariages ont eu lieu le même jour. Comme il écrit longtemps après l'événement, que d'ailleurs en 1554 ou 1556 il était fort jeune et éloigné de la cour, il est probable qu'il a fait une confusion. Il y a bien eu deux mariages le 21 avril 1556 : M. de Sipierre épousait Mlle de Piennes, et M. de Saint-Amant Barbazan, de la maison de Rochechouart, épousait Claude de Humières. Habert ne parle aussi que d'une représentation

Une trace de cette représentation me paraît être restée dans le registre de l'argenterie de la reine, pour l'année 1556, dont Jal cite cette mention : *Pour seize aunes taffetas viollet, rayé d'or fin, large de deux tiers et demy, façon de Florence, pour faire habillement à Madame Hélisabeth et Claude filles du Roy et de lad. dame, pour leur servir à la tragédie qui fut jouée à Blois. 12 l. 15 s. tourn.* « De divers articles de ce compte, ajoute Jal, il résulte que la Reine habilla toute la troupe. [6] » Il est vraisemblable que cette tragédie dont Jal ne savait pas l'auteur est notre *Sophonisbe*.

1. Omis par Petit de Julleville. — A. Chassaing, *Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy*, 1875.

2. *Œuvres de St-G.*, éd. Elzév., I, 185.

3. *Ibid.*, III, 161 et 162.

4. Éd. Lalanne, VII, 346.

5. *Œuvres de St-G.* III, 184.

6. Jal, *Dict. critiq.*, 2e éd., p. 531. — Le registre qu'il cite est aux archives, K K. 118, fol. 2 v° (référence de Jal). — On saurait sans doute à quoi s'en tenir si l'on avait le livret intitulé *Le Triomphe et magnificence du Tournoy et des nobles mariages faits au mois d'avril 1556 en la ville et chasteau de Blois*, Lyon, 1556, in-8, dont un exemplaire était dans la collection Soleinne (*Catal.* t. V, p. 119). Mais il m'a été impossible de retrouver ce livret.

Il y eut probablement dans les entr'actes des intermèdes à l'italienne, on en peut voir un sans doute dans les *Poèmes* de Baïf [1] : *la Furie Mégère. Entremets de la tragédie de Sophonisbe.* Ce n'est qu'un monologue qui ne devait guère reposer l'attention de l'auditoire. Le costume et l'acteur probablement étaient tout : le monologue n'était que le prétexte à les introduire.

6-7. 1556, 1561, 1567, à Amiens, **des « joueurs d'histoires, « tragédies morales » [2] et farces, — joueurs de « tragédies », moralités et farces, — joueurs et réciteurs d'histoires, « tragédies » et comédies**, demandent permission à l'échevinage, qui l'accorde en 1556 à la première troupe, la refuse en 1561 et 1567 aux deux autres [3]. Donc il y avait en Picardie dès 1556 peut-être, en tout cas dès 1561, des comédiens qui promenaient et représentaient la tragédie. Jean Poignant, dit l'abbé de La Lune, et Samuel Treslecat faisaient une place au nouveau genre dans leur répertoire [3]. D'autres troupes sont seulement autorisées à « jouer moralités, farces, jeu de viole et de musique » (1559) ou appelées « joueurs de moralités, histoires, farces et violles » (1562) [4] : cela permet de croire que la différence de termes correspond bien à une différence de répertoire ou de prétention.

1557, Paris, à l'hôtel de Bourgogne. L'*Histoire de Huon de Bordeaux*. Je mentionne ici le théâtre des Confrères de la Passion parce que cette fois on a un titre de pièce. Au reste je ne récapitulerai pas ici toutes les mentions qui sont faites de ce théâtre au XVI^e^ siècle [5]. Le lecteur se souviendra que les Confrères ont toujours pendant toute cette période un privilège et un monopole, et jouent eux-mêmes avec quelques interruptions jusqu'en 1598.

1557, mai, Draguignan, diverses « histoires de la Saincte Escripture ».

— Nancy, dans la grande salle du Château, la *Vendition de Joseph*, le mystère de l'*Immolation d'Isaac*.

1557, 1^er^ octobre (à la Saint-Remy), au collège de Navarre, tragédie latine sur la bataille de Saint-Quentin : *De sinistro fato Gallorum apud Veromanduos et occasu luctuoso fortissimi ducis Totovillei et comitis Anguiani, tragœdia acta primum Lutetiæ Remigialibus ludis a secundis Navarricis MDLVII* (inédit); l'auteur est Abel Souris de Rouen; les écoliers de seconde ont été les acteurs [6].

1558, La Rochelle, devant le roi et la reine de Navarre, moralité de la *Maladie de chrétienté*, dont l'auteur est Mathieu Malingre [7].

1. T. II, p. 204-205.

2. Ce sont peut-être de simples moralités : du moins les échevins ont ainsi compris. La tragédie est nettement désignée les deux autres fois.

3. G. Lecoq, *Hist. du théâtre en Picardie*, 1880, p. 143, 146, 147. Cf. Petit de Julleville, *Les Comédiens en France*, p. 347.

4. Petit de Julleville, *Les Comédiens en France*, p. 347.

5. Voir Rigal, le *Théâtre français*, p. 35-81.

6. Bolte, p. 601 dans le Festschrift für G. Vahlen, 1900.

7. Creizenach (III, 26) croit qu'il s'agit moins d'une refonte de la moralité de Malingre (publiée en 1533) que d'une reprise du même thème.

1558, Bordeaux, farces, histoires et moralités par un certain Savary et sa troupe [1].

— Le 5 février, au collège de Beauvais, la *Trésorière* de Grévin. La pièce, nous dit le poète, lui a été commandée, « pour servir aux nopces de Madame Claude, duchesse de Lorraine ». Le mariage eut lieu le 22 janvier 1558. Mais la pièce ne fut pas prête ou fut reculée pour une raison quelconque jusqu'à ce qu'elle parût au collège de Beauvais [2].

— 17 février, à l'Hôtel de Ville, spectacle organisé par Jodelle.

Il ne s'agit pas d'une tragédie. Mais l'événement intéresse l'acclimatation du spectacle italien en France, et montre l'intérêt que l'on prenait alors non à la lecture, mais à la représentation. Puis c'est à une tragédie que l'on avait pensé d'abord, comme spectacle nouveau et qui devait plaire au roi. Jodelle nous certifie qu'on lui demanda s'il en avait une. « Je fis responce que j'avois et des tragédies et des comédies, les unes achevées, les autres pendues au croc, dont la plus part m'avait été commandée par la Reyne et par Madame seur du Roy, sans que les troubles du tems eussent permis de voir rien [3]. » Il jugea qu'il y avait assez de tragédie dans la vie réelle, et offrit un autre divertissement, qui fut une sorte de moralité mythologique.

1559, 10 mars. Représentation où J. Grévin joue, sans doute dans quelque collège. C'est là que le 10 mars 1558 (ancien style), donc 1559, il a vu Nicole Estienne, fille de Charles Estienne, et s'en est épris [4]. Ce peut être une nouvelle représentation de la *Trésorière* : mais il est fort possible aussi que Grévin prête son concours à l'œuvre d'un ami. Rien n'indique s'il est question d'une tragédie.

1559. Draguignan, *Histoire de Joseph le Juste*, disciple de J.-C. Avec subvention de la ville.

— Cambrai, farce par des joueurs « sur cars »; farce et jeux par les Confrères de Saint-Jacques.

— Paris, devant la cour, farce composée par J. Quintil, jouée par les enfants Sans-Souci (*rejouée en 1607*).

— 30 avril, Le Puy, place du Martoret, « histoire moralisée touchant la paix », par de jeunes enfants [5].

— Le Mans, comédiens jouant des mystères [6].

— Mons. « L'an 1559. Quant aux réthoriques, commédies et farces, elles estoient en ces temps fréquentes en la ville de Mons, de sorte que les manans d'une rue souloient provoquer ceux d'autre pour emporter

1. Petit de Julleville, *Comédiens en France*, 344.

2. L. Pinvert, J. Grévin, p. 25 (en écartant tout ce que Pinvert tire du chevalier de Mouhy).

3. *Recueil des Inscriptions, figures, devises*, etc. Ed. Marty-Laveaux, I, 240. — Cf. Felibien, *Hist. de Paris*, t. V, p. 388-390.

4. J. Grévin, *Olympe*, p. 42, v. 23; p. 32, v. 14; p. 238, v. 12-14, cf. L. Pinvert, *J. Grévin*, p. 28-29. La date est fournie par le rapprochement des passages où il fait naître son amour le 10 mars 1558 (a. s.) et où il déclare qu'Amour l'a frappé « jouant sur un public théâtre ».

5. *Chronique d'Étienne de Médicis*, p. p. Chassaing, 1869, t. I, p. 284.

6. Petit de Julleville, *Les Comédiens en France*, p. 343.

les prix.... Mais à cause que lesdites réthoriques et commédies incitoient la jeunesse, fils et filles, à méchanceté et impudicité, oultre ce qu'en icelles se mestoient quelques hérésies, les principaux bourgeois d'icelle ville défendoient bien étroittement à leurs enfants de s'y trouver à telles réthoriques, mesme d'user de langue françoise en leurs bénédictions et actions de grâce quant ils prenoient leurs repas, à cause que ces réthoriciens et après eux les hérétiques occultes en usoient en leurs banquets[1]. »

1560, Bordeaux, au collège de Guyenne, moralité latine sur ce texte : *Regnorun integritas Concordia retinetur*; moralité française, mythologique et allégorique ; farce.

— Amiens, l'*Apocalypse*, par une troupe de « joueurs de moralités, histoires, farces et violles ».

8. 1561, 16 février, au collège de Beauvais, la « Mort de César » et les « Esbahis » de Grévin[2].

? **1561**, février, au Collège de Guyenne à Bordeaux, représentations.

Le 5 février, Jacques Martin, régent de dialectique, et Maître Antoine Nenin, régent de première, ont invité les jurats à assister le dimanche suivant à la représentation qui devait se composer de tragédies, moralités, farces et comédies, « tant en latin que françoys » : le spectacle était donné « pour l'exercice des escouliers et réjouissance du peuple »[3]. Je ne sais comment tant de choses purent tenir en un jour, ni si les tragédies furent latines ou françaises. Mais il y eut des pièces françaises; et il faut noter surtout que ce théâtre de Collège s'offre comme un plaisir public.

9-10. Entre 1560 et 1585, « **Cosme la Gambe dit Chasteauvieux**, Valet de Chambre du Roi et de Monsieur le duc de Nemours, a récité plusieurs Comédies et Tragédies devant le Roi Charles IX et le Roi à présent régnant, et en a composé quelques-unes; assavoir, le *Capitaine Boursoufle* et *Jodés*, comédies; « **Roméo et Juliette** » et « **Édouard Roi d'Angleterre** », tragédies tirées de Bandel, *Alaigre*, tirée du *Printemps d'Yver*[4] et plusieurs autres, non imprimées »[5].

1. F. Vinchant, *Ann. du Hainaut*, cité par F. Faber, *Théâtre français en Belgique*, t. I, p. 12.

2. « Cette comédie fut mise en jeu au collège de Beauvais le XVI[e] Jour de février MDLX après la tragédie de J. César et les jeux satiriques appelés communément *les veaux*. » Mais comme le fait justement remarquer Pinvert (p. 43) à propos de cette note de Grévin, le 16 février 1560 (ancien style) est en réalité le 16 février 1561. La même année J. Grévin publia son théâtre, avec un privilège du 16 juin. Les autres remarques de Pinvert sur les représentations de Grévin sont faussées par sa confiance dans le chevalier de Mouhy.

3. Gaullieur, *Hist. du Collège de Guyenne*, p. 258. Cette représentation irrita la Basoche, aussi catholique que le Collège était calviniste. Il faillit y avoir émeute et conflit. (Cf. Petit de Julleville, *Les comédiens en France*, p. 312.)

4. Le *Printemps d'Yver* ayant paru en 1572, cela nous donne la date avant laquelle on ne peut reporter la pièce d'*Alaigre*.

5. Du Verdier, *Bibl.*, I, 419. — Vauquelin parle de ces représentations :

> Et mille autres beaux vers dont le brave farceur
> Chateauvieux a montré quelquefois la douceur.
> (*Art. Poét.*, III, 109-110.)

Si comme le croit M. Rigal (p. 114) le mot *autres* implique que Châteauvieux a joué les pièces indiquées dans les vers précédents, ce ne serait pas seulement,

11. 1561, 24 juillet, Poitiers, « **Aman** » **tragédie d'André de Rivaudeau.** « Des troupes de jeunes hommes et de jeunes filles chantèrent les strophes placées à la fin de chaque acte, mélodies dont le rhythme simple et naïf rappelle les compositions populaires conservées dans la *Gente Poitevinerie* [1]. »

— Genève, dans une salle de l'Université, *Comédie du Pape malade*, par Thrasiboule Phénice (Conrad Badius) [2].

12. Avant 1563, F. Samson Bedouin, Manceau, religieux en l'abbaye de Couture près le Mans, écrivit « **plusieurs Tragédies**, comédies et moralités, et quelques Coqs à l'âne et autres semblables Satyres, lesquelles il faisait jouer par les lieux publics de la ville et faubourgs du Mans, par aucuns écoliers de la dite ville » [3].

1563, dimanche gras. Béthune, devant la Halle, *histoire* jouée par « aucuns bourgeois et manans de cette ville »; « histoire avecq la farche », jouée par « ceux de la rue de la Vigne »; « histoire de l'*Enfant Prodigue* » par « les josnes compaignons de Saint-Michel ».

— 4 juillet, près de Lille, sur la place de Mouveaux, jeu du *Veau d'or* et farce.

13. 1563, 21 décembre, au collège d'Harcourt, « Achille », tragédie de Nicolas Filleul.

14. 1564, le mardi gras, au palais de Fontainebleau, tragi-comédie tirée de l'Arioste.

La pièce est perdue, et malgré les mentions très claires qu'en ont faites Ronsard et Vauquelin de la Fresnaye, ainsi que Castelnau et Brantôme, cette représentation éclatante était demeurée inconnue des historiens du théâtre, jusqu'à ce que M. Jacques Madeleine en réveillât le souvenir [4]. J'y reviendrai plus tard, et plus d'une fois. Car cette découverte est intéressante à plus d'un titre.

1563, Argentan, la *Passion*.

— Draguignan, *Sainte Catherine*, composée par le régent des écoles, et probablement jouée par ses écoliers.

— Juin, à Bayonne, devant Charles IX et les deux cours espagnole et française, représentation d'une ou plusieurs « comédies » [5]. J'ignore

comme il dit, la *Reconnue*, mais aussi les comédies de Grévin, qui auraient été jouées devant Charles IX. Contentons-nous de savoir qu'il y en eut de jouées. — En 1578 « Chasteauvieil » est signalé à Nancy. (Cf. H. Lepage, *Études sur le théâtre en Lorraine*, p. 278 et suiv.)

1. B. Fillon, *Le Cabinet de Michel Tiraqueau*, 1848, p. 10. La représentation résulte d'une lettre de François Rousseau bourgeois de Poitiers à Michel Tiraqueau. — Cf. Delfour, *Les Jésuites à Poitiers*, introd., p. LXXII.

2. Creizenach, III, 26.

3. La Croix du Maine, II, 399. — Haureau, *Hist. litt. du Maine*, II, 60.

4. *Poètes français à Fontainebleau*, p. 359 et suiv. — *La Province* (Le Havre), sept.-nov. 1901.

5. « Les autres jours prenaient plaisir à faire autres combats de salle et à faire jouer comédies. » Abel Jouan, valet de chambre de Charles IX, le rédacteur de l'*ample discours de l'arrivée de la reine Catholique sœur du Roy à Saint-Jehan de Luz* (Paris, 1565), ne parle que d'une « comédie », jouée le jeudi 28 juin. Les deux témoignages sont dans le recueil du marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir*

quelles œuvres furent jouées, et si le mot « comédie » signifie ici une pièce plaisante, ou en général une œuvre dramatique : mais il s'agit certainement d'une pièce à l'italienne, taillée sur le patron antique, et montée avec magnificence. « Jamais, nous dit-on de la représentation du 28 juin, jamais en toute l'Italie ne se feit tant gentille, sumptueuse et excellente comédie [1]. »

15. 1566, 25 septembre : le chapitre d'Autun autorise Barthelemy Saulnier, chorial en leur église, à « jouer en certaine tragédie que leur principal (Gabriel Madier) veut exhiber et représenter au peuple » [2]. Il peut être question d'une tragédie latine : il n'est pas sans exemple qu'on ait invité le peuple à écouter des pièces latines où il ne devait pas comprendre grand'chose. Cependant il est plus probable que la pièce était en français.

16. 1566, 29 septembre, au château de Gaillon, devant le roi et la reine, « Lucrèce », tragédie, et les « Ombres », pastorale de Nicolas Filleul.

En outre, le 26, dans le parc « en l'île heureuse », devant leurs majestés, quatre églogues allégoriques avaient été « représentées ».

1567, le 28 janvier, à l'Hôtel de Guise, devant le roi, le *Brave*, comédie de Baïf.

1566-1567, jour de Sainte-Scholastique, CAMBRAI, « en la Chambre de Messieurs » (de l'Échevinage), « jeu » représenté par les enfants du Collège.

1567, BORDEAUX, au collège de Guyenne, jeux de comédie jugés diffamatoires par les jurats.

— Mai, LANSLEVILLARD (Savoie), *Saint-Sébastien*.

1567-1568, ARGENTAN, la *Passion*.

1568, BÉTHUNE, moralité en latin et farce par des écoliers.

— 11 mai, GENÈVE, *Le monde malade et mal pansé*, de J. Bienvenu, satire jouée au renouvellement des alliances entre Berne et Genève [3].

1569, AURIOL (Bouches-du-Rhône), *Décollation de Saint Jean-Baptiste*.

1570-1571, jour de Sainte-Scholastique, CAMBRAI : comédie en latin par les enfants du collège, devant « Messieurs » (de l'échevinage).

1571, 1er févr., BÉTHUNE, histoire latine et farce par les écoliers.

— ARGENTAN, les *Actes des Apôtres*.

1571, et souvent depuis, PARIS, Comédiens italiens. Je ne veux pas refaire après M. A. Baschet l'histoire des troupes italiennes en France, ni après M. Rigal l'histoire de leurs conflits avec les Confrères de la Passion. On retiendra seulement qu'à partir de 1571, des troupes italiennes, troupe de Ganasse, *Gelosi*, *Uniti* sont fréquemment à Paris et

à l'histoire de France, t. I, p. 27; t. II, p. 21. — Aux mêmes fêtes se rapportent les vers de Baïf intitulés : *La Mascarade de Mgr le duc Longueville à Bayonne* (VIIe l., des *Poèmes, Œuvres*, t. II, p. 331).

1. *Ample discours, ibid.*

2. Anat. de Charmasse, Les Jésuites au collège d'Autun (*Mém. de la Soc. éduenne*, nouv. série, t. XIII, 1884).

3. *Mém. de la Soc. d'hist. de Genève*, t. I. Creizenach, III, 26. — Omis par Petit de Julleville.

dans les résidences royales. On se souviendra que les Confrères de la Passion les entravent tant qu'ils peuvent, défendant leur privilège. Malheureusement le répertoire des comédiens italiens est mal connu : ils jouaient la *commedia dell' arte*, mais aussi des comédies régulières, j'en citerai quelques-unes à leur date, et peut être aussi des tragédies.

1571, Namur. Moralités, par des « réthoriciens » (chambre de rhétorique) [1].

1571-72, Cambrai, devant « Messieurs », farce par les enfants de chœur de Notre-Dame; farce par les enfants de chœur de Saint-Géry.

1571-1572, 10 février, à Cambrai « une comédie et farce », jouée par les enfants du Collège [2].

17. 1571, 7 juin, au carrefour de la Croix du Marchioux de Parthenay : « Je fis jouer, nous dit Généroux, la tragédie ou histoire d'Abel tué par Caïn son frère » [3].

1572, Forcalquier, Histoire du *Mauvais riche.*

18. 1572, 1er juin, à Parthenay : « Je fis jouer, nous dit Généroux, la tragédie de Médée », suivie d'une farce de la composition d'un autre auteur [4].

19. 1572, 27, 28, 29 juillet 1572, à Poitiers au Moustier Neuf, l' « histoire de Job », « en magnifiques habits de théâtres »; la pièce avait été « composée en fort beau style » par Tiraqueau et Sainte-Marthe [5]. Sans donner grand poids au jugement littéraire du notaire de Parthenay, les noms des deux auteurs suffiraient à nous avertir qu'il ne s'agissait pas d'un simple mystère. Mais nous avons de plus les *Odes* composées pour les entr'actes, et le Prologue [6].

20. 1572, en la ville d'Angers, au collège d'Anjou, Paschal Robin du Fauz, gentilhomme angevin, fait « jouer et représenter en public » la Tragédie d' « Arsinoé », non encore imprimée en 1584 [7].

21. 1572, 18 mai, à Saint-Maixent, tragédies et moralités [8].

— Aix, l' « istoire du monde », par les « escolliers de la ville [9]. »

1. Faber, III, 342.

2. Durieux, le Théâtre à Cambrai (*Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, 1883, t. XXXIX, p. 169).

3. Journal historique de Généroux notaire à Parthenay, publ. par Bél. Ledain. (*Mém. de la Soc. de statistiq. des Deux-Sèvres*, 1868, 2e série, t. II, p. 1-118), p. 81.

4. *Ibid.*, p. 88. — Est-ce la *Médée* de La Péruse? C'est possible.

5. *Ibid.*, p. 89.

6. Second volume des *Euvres de Scévole de Sainte-Marthe*, Poitiers, 1573, in-4, p. 100. — On voit par l'exemple de cette *tragédie ou histoire d'Abel* et par cette *histoire de Job* qu'il serait imprudent de conclure ailleurs de l'emploi du mot *histoire* qu'il s'agit nécessairement de *mystères* : ce mot peut désigner des tragédies, peut-être plus mêlées d'éléments traditionnels que les pièces des purs classiques de l'école de Ronsard.

7. Lacroix du Maine, II, 218.

8. H. Clouzot, L'ancien théâtre en Poitou (*Bull. et Mém. de la Soc. des antiquaires du Poitou*, 2e série, t. XXIV, année 1900), p. 207. Le fait est pris dans le Journal des Leriche.

9. Belin, *Hist. de l'Univ. de Provence*, p. 301.

1572-73. « **Holoferne** » **tragédie de Catherine de Parthenay**, dame de Soubise, jouée pendant le siège de La Rochelle [1]. Selon La Croix du Maine, cette dame très lettrée avait composé plusieurs *tragédies* et *comédies* françaises.

1573, Saint-Jean-de-Maurienne, la *Passion*.

Vers 1573, Lille, farces (*fabulæ ludicræ*) et histoire des douze pairs de France (*fabulosa bella XII parium Franciæ*) [2].

1574, Namur, « jeux rétoricques » joués par les élèves de « Vincent maître Cocq tenant escolle d'escriptures » [3].

22. 1574, au collège du Plessis, « **Néron** », **tragédie**. « Guy de Sainct Pol Dauphinois, Docteur en Théologie, qui a été recteur de l'Université de Paris, a composé *Néron*, tragédie, jouée au collège du Plessis, avec une Comédie et une Pastourale de son invention, en l'an 1574, non imprimée [4]. »

23. 1574, ou avant 1578, au collège de Boncour, l' « **Adonis** » **de Gabriel Le Breton**. François d'Amboise qui publia la pièce (Dédicace du 3 nov. 1578) lui donne au titre d'un sonnet liminaire la date de 1574 et vante « la grâce naïve d'un *Adonis* qui fut le cher mignon du feu Roy Charles d'heureuse mémoire ». Donc la pièce fut écrite avant la mort de Charles IX. Fut-elle jouée devant lui? Grandmotet l'affirme sans en apporter de preuve [5]. Il est possible que ce soit une des tragédies que le roi se fit jouer par Châteauvieux. En revanche on ne peut guère douter de la représentation à Boncour. Dans un sonnet liminaire que l'édition de 1597 (chez Abel Langelier) me fait connaître, Le Breton rappelle au principal Jean Galland que son collège a vu la représentation de la *Cléopâtre*, que La Péruse y conçut sa *Médée*; et il ajoute :

> Maintenant à Boncourt mon *Adonis* j'envoie,
> Affin que sur la scène on l'escoute, on le voye.

Il faut que la représentation tant d'*Adonis* que d'autres pièces de Le Breton ait eu lieu soit à la cour, soit à Boncour, pour que F. d'Amboise puisse écrire dans sa *Dédicace* : « Ce poète... bien qu'il soit consommé de tous poincts en toutes bonnes lettres, *et qu'il ait remporté plusieurs verdes couronnes de laurier pour le prix par luy mérité sur le double théâtre françois* [6], si n'a il jamais voulu estre mis *au nombre de ceux qui se hastent d'acquérir bruit par l'impression*, encores qu'il en eust bien le moyen ».

1575, Draguignan, l'*Histoire du monde*, par des écoliers.

1. La Croix du Maine, I, 100. Haag, *France protestante*, VI, 343. *Mistère du Vieil Testament*, éd. J. de Rothschild, V, cxxiii.
2. Le Glay, Spicilège d'Hist. litt. (*Mém. de la Soc. imp. des sciences... de Lille*, 1857, 2e série, t. XIV) p. 199.
3. Faber, III, 342.
4. Du Verdier, *Bibliothèque*, éd. Rigoley de Juvigny, II, 160.
5. *Bulletin de la Soc. nivernaise des sciences, lettres et arts*, t. I, p. 214.
6. Probablement tragique et comique.

1575, les trois jours de la Pentecôte, Le Puy, au-devant de l'église Saint-George, « l'histoire de David et Golias »[1].

— Namur, « histoires exemplaires » jouées par la Chambre de rhétorique[2].

— Pont-a-Mousson, chez les Jésuites : Pastorale de P. Dupuy[3], jouée dans les appartements des princes. J'ignore si cette pièce et les deux suivantes sont en latin ou en français : il est plus probable qu'elles étaient en latin.

1577, Pont-a-Mousson, chez les Jésuites : une pièce sur *Calvin*[4].

1578, Pont-a-Mousson, chez les Jésuites, devant le duc Charles de Lorraine, *Saint-Jean l'évangéliste*[5].

24. 1576, 22 juillet, Saint-Maixent : « Hippolyte », tragédie, jouée par des écoliers.

« Le dimanche 22 (juillet) le principal des écoles de grammaire de cette ville, Maître Bernard de Launay, docteur en droit canon, fit jouer par ses disciples ès dites écoles, la tragédie d'Hippolyte, et fit afficher le jour auparavant pour les spectateurs, les vers suivants :

Viens voir, peuple bénin, les doux cruels ébats
De ses chers nourrissons,....
Tu verras d'Hippolyte[6] le trop de chasteté,
D'un père infortuné la grant légèreté,
D'une femme qu'ont fait[7] la haine et le courroux.
Tu verras, puis après, le vieillard d'avarice
Fortenant[8], et le clerc et la grosse nourrice
Se donner du bon temps en dépit des jaloux[9]. »

C'est-à-dire qu'une farce suivra la tragédie.

1576, Forcalquier, l'*Histoire du monde* jouée l'année d'avant à Draguignan.

— Montélimar, farce de *Seigne Peyre* et *Seigne Joan*, jouée par deux paysans.

Probablement entre 1576 et 1584, Poitiers, comédiens italiens « au jeu de paume de Saint-Jacques, qui jouent devant Joseph-Juste Scaliger, devant Sainte-Marthe et d'Aubigné[10].

1. Omis par Petit de Julleville. — *Mém. de Jean Burel*, p. 41.
2. Faber III, 342.
3. H. Lepage, *Le théâtre en Lorraine*. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 308 et suiv.; p. 439 et suiv.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Il faut lire *Hippolyt'*. Est-ce l'*Hippolyte* de Garnier, impr. en 1573?
7. Ce qu'ont fait.
8. Sans doute pour *forsenant*.
9. *Journal de Guillaume et Michel Leriche avocats du roi à Saint-Maixent*, p. p. A.-D. De la Fontenelle de Vaudoré, Saint-Maixent, 1846, in-8. Journal de Michel, p. 268.
10. Clouzot, *L'ancien théâtre en Poitou*, p. 209. — Aubigné, *Fæneste*, II, 1. — Ma conjecture sur la date est ainsi établie : il s'agit d'un souvenir personnel. Il ne faut

1577-1578, jours gras, CAMBRAI, devant « Messieurs », farce par les enfants de chœur de Notre-Dame et de Saint-Géry.

1577, DIJON, « Joueurs de comédie »[1].

1577, CUERS (Var), sur la place publique, le « jeu saincte Cristine ». Subvention communale de trois florins[2].

25. 1578, 11 mai, à Saint-Maixent, « la tragédie de Marc Antoine et Cléopâtre..., avec la farce de Panthaléon », après « le festin de la mairie de M. Jacques Drouhet, fils aîné de sieur de la Brelière », dans leur maison[3].

26. 1578, 28 septembre, à Saint-Maixent. « **Le dimanche 28, fut joué une tragédie**, une comédie et une farce, le tout bien joliment, en la Halle neuve, par les enfants de cette ville : y estoient les violes et violons de Poitiers, et y assistèrent plusieurs gentilshommes, damoiselles et autres estrangiers »[4].

1578-1579, à CAMBRAI, représentation de « quelque comédie et farce » par les « enfants de cœur de Nostre-Dame et de Saint-Géry ». Comme en 1571-1572, il y a deux pièces distinctement signalées, la farce populaire, et la *comédie* (comédie, tragi-comédie ou tragédie), la pièce lettrée.

27. 1579, juin, au Mans, René Flacé, Noyonnais, curé de l'église et directeur du collège de la Coûture es fauxbourgs de Mans, auteur de plusieurs Tragédies et Comédies Françaises, fait représenter et jouer « publiquement », sans doute par ses écoliers, la « **Tragédie d'Élips, comtesse de Salbery en Angleterre** », non encore imprimée en 1584[5].

1579. L'édit de Blois interdit de représenter dans les collèges « farces, **tragédies**, comédies, fables, satyres, scènes ou autres jeux *en latin ou françois*, contenans lascivetez, injures, invectives, convices, ou aucun scandale contre aucun estat ou personne publique ou privée, sous peine de prison et punition corporelle »[6]. L'interdiction prouve qu'on avait joué des tragédies et comédies, même en français, et permet d'en jouer encore, pourvu qu'elles soient honnêtes.

1578-1579, CAMBRAI, comédie et farce, devant « Messieurs » par les enfants de chœur de Notre-Dame et de Saint-Géry.

pas s'attacher à l'âge présumé de Fæneste, qui obligerait à reculer l'événement jusqu'au temps où Scaliger ne serait plus en France : d'Aubigné n'a pas eu ce menu souci de vraisemblance, et il faut lâcher de la corde. Scaliger réside souvent en Poitou de la fin de 1575 à 1588. On le trouve à Poitiers en 1576, 1578, 1579, 1582, 1584. (*Lettres françaises*, p. p. Tamisey de Larroque, 1879.) D'Aubigné vint en Poitou plusieurs fois pendant cette période, notamment en 1576 et 1584. (*Sa vie*, éd. Réaume et Caussade, p. 29, 47, 51-52.) Mais, en 1585 et après, ce n'est plus que les armes à la main.

1. L. de Gouvenain, *Le théâtre à Dijon*, 1888.
2. *Bull. hist. et phil.*, 1899, nos 1 et 2, p. 54. Communic. de M. Ed. Poupé.
3. *Journal de Michel Leriche*, p. 300. Est-ce de la *Cléopâtre* de Jodelle qu'il s'agit ou du tout nouveau *Marc Antoine* de Garnier ?
4. *Ibid.*, p. 303.
5. Lacroix du Maine, II, 368.
6. Petit de Julleville, *Les comédiens en France*, p. 318.

1579-1580, PONT-A-MOUSSON, chez les Jésuites, devant le duc de Lorraine, *Julien l'Apostat*, tragédie (latine?) du P. Bordesins [1].

28. 1579, le 25 novembre, à Champigny, Louis de Bourbon fait jouer la « Cléopâtre ». M. et M^me^ d'Aumale et le petit duc de Montpensier âgé de six ans participent à la représentation [2].

1579, 1^er^ oct. (jour de Saint-Remy), PARIS, au collège de Clermont, *Hérode*, drame latin [3].

1580, MODANE, la *Passion* et le *Jugement dernier*.

— AURIOL (Bouches-du-Rhône), l'*Enfant Prodigue*.

29. 1580, du 7 au 24 mai 1580, Saint-Maixent : « Le samedi 7, à l'après-dîner arrivèrent en cette ville des joueurs de tragédies et instruments de musique, cinq à six entre lesquels deux jeunes femmes, venant de Parthenay, et s'en allèrent le 24 dudit mois, vers Champdeniers [4] ».

30. 1580, 16 mai, à Saint-Maixent, « fut jouée une tragédie de Jules César [5], par les enfants de l'école, au collège de cette ville [6] ».

31. 1580, à Anvers : « Jokebed, miroir des vrayes mères, tragicomédie de l'enfance de Moyse », « laquelle, nous dit en 1597 l'auteur, M. Pierre Heyns, je fis jouer il y a quelques années, 1580, en Anvers, par les disciples de notre Escole » [7].

32. 1580, 7 septembre à Plombières, devant le duc de Lorraine, l' « Histoire tragique de la Pucelle de Domrémy autrement d'Orléans, par le P. Fronton du Duc ». La pièce avait dû être jouée en mai devant Henri III, qui ne vint pas.

33. 1581, Neufchâtel en Normandie : « Roméo et Juliette », de Châteauvieux. « Les lundy et mardy gras de la dite année 1581 fut jouée la tragédie de *Roméo et Julliette*, au chasteau du dit lieu (suivent les noms des acteurs, bourgeois de la ville), laquelle fut représentée et tenue la plus belle qui se soit vue de longtemps, avec la musique et les instrumens, et y assista tous les deux jours plus de trois mille personnes, chacun étant libre d'y entrer et de sortir [8]. »

— AMIENS, dans un carrefour, l'*Histoire de Tobie*, par les « joueurs de comédie de la paroisse Saint-Jacques ».

1. H. Lepage, *Le théâtre en Lorraine*.

2. Clouzot, *Anc. th. en Poitou*, p. 245. — Cf. *Ann. de la Soc. d'émulation de la Vendée*, 1893, p. 223. — Ce Louis de Bourbon est le prince de la Roche-sur-Yon († 1582). Le petit Montpensier est Henri (1573-1608), appelé le prince de Dombes ordinairement jusqu'en 1592. M. et M^me^ d'Aumale sont Charles de Lorraine et M^lle^ d'Elbeuf, mariés en 1576. Champigny-sur-Vende ou Vetle est en Touraine : le château passa aux Montpensier.

3. Boysse, *Th. de Jésuites*, p. 17.

4. *Journal de Michel Leriche*, p. 325.

5. Est-ce le *César* de Grévin ?

6. *Journal de Michel Leriche*, p. 326.

7. Dédicace de *Jokebed*, à M^me^ Van der Meulen, en tête de l'éd. d'Amsterdam, 1597.

8. Mémoires d'Adrien Miton, dans les *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray*, p. p. F. Bouquet, 1884.

34-37. 1581, 19-23 juillet, Saint-Maixent : « **des escoliers joueurs de tragédies**, comédies et farces, commencèrent par celle de **Vénus et Adonis** [1]. Le jeudi, celle de **Polidore** [2]. Le vendredi, celle de **Épolisme et Carite** [3]. Le samedi, celle de **Rolland le Furieux** qui fut continuée le dimanche [4]. Et s'en allèrent deux à trois jours après [5] ».

38. 1581, à Poitiers, le « Jeune Cyrus » tragédie, et la *Joyeuse* comédie de Nicolas de Montreux [6].

1581, 15 octobre, aux noces du duc de Joyeuse, la *Circé* que d'Aubigné revendique comme sienne, dans la grande salle de l'Hôtel de Bourbon. J'ai peine à croire aux 9 000 ou 10 000 spectateurs que le livret prétend qu'il y eut. Ce *ballet comique de la Reine* [7] était une pastorale mythologique et symbolique dans le goût italien, avec musique et grand spectacle. Ce n'est pas la tragédie, mais c'est ce qui à Ferrare et dans les cours d'Italie alternait avec la tragédie : c'est l'art scénique auquel la tragédie elle-même s'adaptait.

40. Avant 1582. Représentation de la « Cléopâtre » de Jodelle. On a le prologue adressé aux « peuples » pour les prier de faire silence. Il fut composé par Guy Le Fevre de la Boderie [8]. Le lieu et la date sont inconnus.

41. Avant 1582. Représentation d'une tragédie de « Panthée ». Prologue par Guy Le Fevre de la Boderie [9]. Lieu et date inconnus. Ce qu'on peut conjecturer, c'est que La Boderie étant né en 1541, cette représentation et la précédente n'ont pas eu lieu avant 1560. Quant à la pièce de *Panthée*, il est très raisonnable de penser qu'il s'agit du *Panthée* de Guersens (1571) auquel M^lle^ Desroches avait travaillé. Or La Boderie était lié avec les dames Desroches, et une pièce de ses *Diverses meslanges* est précisément dédiée à *M^me^ Desroches de Poitiers la Jeune* [10]. Cela conduirait enfin à la conjecture que cette représentation au moins eut lieu à Poitiers ou aux environs. — Pour ces deux derniers cas, je puis conclure du Prologue à la représentation dont le titre même des morceaux atteste la réalité.

1. Peut-être celle de G. Lebreton.
2. J'ignore quelle peut être cette pièce.
3. Lebreton avait fait une *Charite*, qui, je crois, est perdue. Ce ne peut guère être la tragédie de *Charite*, de Pierard Poulet, imprimée en 1595 seulement.
4. Donc c'est une pièce en deux journées.
5. *Journal de Michel Leriche*, p. 344.
6. La Croix du Maine, t. II.
7. Paris 1582, in-4. Cf. *Ballets et mascarades de cour*, publ. par P. Lacroix, 6 vol. in-12, au t. I; d'Aubigné, *Mémoires*, éd. Lalanne, p. 31, *Hist. Univ.*, t. VII, p. 118 et 402. — Selon le livret, l'exécution du dessein du sieur Baltazar de Beaujoyeux, valet de chambre de la reine, fut confiée pour la poésie au sieur de La Chesnaye aumônier de Roy, pour la musique au sieur de Beaulieu, et pour la peinture à maître Jacques Patin.
8. *Prologue avant le récit de la tragédie de Cléopâtre, faite par feu Estienne Jodelle*, dans les *Diverses meslanges* de la Boderie, 1582, f° 92, v°. — Serait-ce le Prologue pour la représentation de Champigny (cf. n° 28)?
9. *Ibid.*, f° 100 v°.
10. *Ibid.*, f° 60 v°.

42. 1582, 13 mai, Saint-Maixent. Quelques tragédies et comédies, en la Halle de l'abbaye [1].

43. 1582. Autorisation de jouer tragédie et comédie dans la grande salle du Palais. « Du mardy 12 juin. Veüe par la Cour la requeste à elle présentée par le Chancelier et suppost de la bazoche, par laquelle ils requièrent leur estre permis ainsi que autresfois a esté faict, de jouer dans la grande salle du Palais une tragédie et une comédie et autres jeux, avec injonction aux concierges et serviteurs dudict Palais de leur ouvrir les portes d'iceluy, et les accommoder de ce qu'ils seront requis. Les conclusions du procureur général du Roy, après avoir veu les dictes tragédie et comédie, ouy le rapport du conseil de la dicte cour, et tout considéré : la dicte cour (le Parlement) a permis et permet aux supplians jouer et faire jouer les dictes tragédie et comédie en la salle du Palais; à la charge qu'il n'y aura en icelles chose quelconque contre la religion, le roy et l'Estat de ce royaume, et de n'y nommer et scandaliser aucun, sur peine d'en respondre en leurs noms privez [2]. »

44. 1582, 1^er^ et 2 juillet, à Anvers, « Le miroir des veuves, tragédie sacrée d'Holoferne et Judith », de Pierre Heyns, jouée par les écolières de l'auteur. M^me^ Hooftmann, dont les filles jouaient, fit « faire par une honnête libéralité...., quelques habillemens de soye, pour accoutrer certains personnages » de cette tragédie et des autres pièces que Heyns fit représenter [3].

1583, 12 juin, Dijon, représentation satirique donnée par *Mère Folle*, mêlée de patois et de français.

45. 1583 [4], **au « théâtre » de Verceil (sans doute au collège ou par les écoliers du collège), « Esther », tragédie de P. Mathieu, principal du collège.**

— « Des *Welches* représentent des *comédies bibliques* à Metz, à Strasbourg et à Francfort [5]. » Ce ne sont peut-être pas tout à fait des comédies ou tragédies du nouveau goût : ce ne sont pas pourtant des mystères. On peut songer à quelque chose dans le genre du *Joseph* de Nicolas de Montreux ou du *Tobie* de Ouyn. Mais le nom s'appliquerait aussi bien aux trois *David* classiques de Desmasures.

46. 1583, 22 mai, à Saint-Maixent, « à l'après-dîner fut jouée aux écoles la tragédie de Cléandre, fort bien, et y eut silence, parce que le commun peuple n'y entra [6] **».** Il y avait

1. H. Clouzot, *L'anc. th. en Poitou*, p. 207.
2. Felibien et Lobineau, *Hist. de la ville de Paris*, V, 13.
3. Dédicace de *Judith*. La date précise est à la fin de la pièce, éd. d'Amsterdam, 1596.
4. Je dis 1583, sur le même document qui a fourni 1578 aux frères Parfait. Le *distique numéral* latin (*Esther*, 1585, p. 217) où les frères Parfait lisent 1578, me paraît fournir la date 1583. Voici les lettres romaines majuscules qui comptent; je les range en ordre commode, en les retirant de la place qu'elles occupent dans les mots latins : M.CCCCLL (= D). L.XVVVIIIII = (XXX). III : ce qui fait MD.LXXXIII = 1583. Les frères Parfait ont oublié de tenir compte d'un V.
5. Rigal, *Théâtre français*, p. 132.
6. *Journal de Michel Leriche*, p. 377. — Le journal de Michel Leriche nous est

« belle et grande compagnie »; c'était le serment et le « festin de maire » de Me Charles de Nyort.

1584, 18 octobre, à Genève, les enfants du collège jouent en l'honneur du renouvellement de l'alliance de Genève avec Berne et Zurich la tragi-comédie de l'*Ombe de Garnier Stoffacher*, suivie d'une pastorale allégorique [1].

1584, à Pont-a-Mousson, chez les Jésuites : la *Thébaïde*, de Jean Robelin [2].

— Paris, chez le duc de Joyeuse, *La Fiammella*, pastorale du comédien véronais Bart. Rossi, dans une salle du palais [3].

— Aix, farces.

— Cuers (Var), « l'istoire du monde »; subvention communale de 5 florins [5].

1585, Paris, devant la Reine mère et la cour, pour la fête du baptême de la fille du duc du Maine, l'*Angelica*, comédie italienne de Fabritio de Fornaris, jouée par la troupe des *Confidenti*, à laquelle appartenait l'auteur, dit « il Capitan Cocodrillo » [6].

— Autre représentation de la même pièce, devant le duc de Joyeuse, chez le comte de Saulx [7].

47. 1585. Interdiction par l'évêque de Tournay d'une tragédie que voulait jouer la Chambre de rhétorique de Lille. Je ne placerais pas une interdiction sur la liste des représentations, si, plus encore que le fait, je n'avais à rechercher la volonté, l'intention de ne pas se contenter des lectures, ni même des récitations en chambre privée, et s'il n'y avait pas eu commencement d'exécution. D'ailleurs les documents mêmes qui nous apprennent cette interdiction nous font connaître que ces représentations de la chambre de rhétorique étaient chose habituelle en ce pays flamand. Dès 1573 l'évêque de Tournai s'était ému des spectacles qui avaient lieu les jours de fête à midi, à l'heure du sermon, et qui n'étaient pas toujours honnêtes [8]. Il n'est pas question alors de tragédies, et je ne vois clairement désigné qu'un jeu des XII pairs de France qui pouvait être un mystère.

parvenu incomplet du 26 mars 1569 au 23 mars 1572, complet du 8 avril 1572 au 18 déc. 1577, et du 1er janvier 1578 au 29 déc. 1586.

1. *Bibl. du th. français*, t. I, p. 255. — *Mém. de la Soc. d'hist. de Genève*, t. I.

2. H. Lepage, *Le théâtre en Lorraine.*

3. Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, p. 89 et 91.

4. Cela résulte de la fin du Prologue.

5. *Bull. hist. et philol.*, 1899, nos 1 et 2, p. 55.

6. Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, p. 89-91.

7. Je suppose que cet « Illustre signor Conte di Sos » dont parle l'auteur ne peut être que Guillaume de Saulx Tavannes. Cf. *L'Angelica*, comedia di Fabritio de Fornasis, ditto il Capitan Cocodrillo, comico confidente. Paris, Abel l'Angelier, 1585. (Dédicace au duc de Joyeuse.)

8. Dépositions des témoins ecclésiastiques : (1°) *Se fabulis ludicris interfuisse et aliquando verba obscœna audivisse.* (2°) *Se sæpius primis ludis interfuisse in quibus fabulosa bella XII parium Franciæ referuntur, et semel audivisse nunnulla quæ castas aures offendunt.* (Leglay, *Spicilege d'Hist. litt.* dans les *Mém. de la Soc. des sciences... de Lille*, 1857, 2e série, t. XIV, p. 203.)

Mais en 1585, c'est bien une tragédie qui est dénoncée à l'évêque de Tournai. La chambre de rhétorique de Lille, écrit Jan Simon le 29 septembre à l'évêque de Tournai [1], se disposait à jouer à la Saint-Michel qui tombait un dimanche, « une tragédie tirée des premiers chapitres du premier livre des Rois [2] », et la lui a apportée à examiner. Quoiqu'elle ne contînt rien de répréhensible, il a, d'accord avec le doyen refusé de l'approuver, à cause de l'ordonnance de l'évêque, « laquelle n'entend que jeux prins des textes de la Sainte Escriture fussent ordinairement en publicques exhibés ». Alors on lui a apporté « un autre jeu des gestes de Charlemaine », qu'ils veulent jouer le premier dimanche après la Saint-Michel. Nous apprenons au même endroit que le peuple fréquente les spectacles *deux fois le jour* fêtes et dimanches, et « debveroit souffir de jouer une fois le jour, après l'office divin accomply, jeux prophanes, visités, signés et approuvés ». On commence même à jouer dans les villages comme à la ville. Jan Simon serait d'avis de ne pas tolérer les pièces sacrées, non par respect des Écritures et à cause des trivialités ou obscénités qui s'y mêlent, mais « principalement à raison que par iceux tant ces joueurs que le peuple viennent à aceter et feuilleter les bibles en françoys [3]. » C'est le motif que reprend l'édit royal donné à Bruxelles le 16 oct. 1585, faisant commandement à la chambre de rhétorique de Lille, qui « s'adonne *journellement* aux théâtres d'exhiber au peuple des histoires de la Bible [4] », de se réduire aux sujets profanes et de ne pas jouer aux heures du service divin.

Voilà donc la tragédie s'introduisant ou tentant de s'introduire devant le peuple, à côté des mystères et jeux d'ancien goût.

1585, aux fêtes de Pentecôte, Le Puy, « l'*ystoire de la mort d'Oloferne par les mains de la dame Judith*, sur ung eschafault à la place de Saint-Pierre le Monastier », et cela « dura deux jours » [5].

1587. Francfort-sur-le-Mein. Comédies françaises, à l'école française. Interdiction d'une comédie française jouée par les écoliers pour attaques à la papauté. Refus d'autorisation au maître Peter Gösen, qui veut faire représenter une comédie du Riche et de Lazare [6].

Avant 1588. Aux écoles de Troyes et des environs, tragédies et comédies qui excitent les plaintes du clergé. On lit ce vœu dans le cahier du clergé présenté aux États de 1588 : « Ne pourront lesdits principaux faire représenter aux escholes des villes et villages aucunes comédies et tragédies, dialogues et colloques, ni faire déclamer oraisons, sans les communiquer et faire approuver par

1. Leglay, p. 204.
2. Ce devait donc être un *Salomon* ou un *Adonias*.
3. Leglay, p. 204.
4. « Par où, continue l'édit, se donne origine à plusieurs de se pourvoir de Bibles, les interprétans par après plus à leur sensualité que salut. » (Leglay, *ibid.*)
5. Omis par Petit de Julleville. — *Mém. de Jean Burel*, p. 90.
6. Trautmann, *Jahrbuch für Münchener Geschichte*, p. 200, 201 et 290-291.

l'évêque ou ses grands vicaires, curés ou vicaires des lieux » [1]. L'interdiction pour l'avenir n'est pas absolue, et surtout suppose la réalité du fait dans le passé.

1588, CAMBRAI, devant le duc d'Alençon, « joueurs ».

48. 1588, Montbéliard, sur la place des Halles, Jean-Georges, maître d'école de Saint-Julien, fait représenter par ses élèves une tragi-comédie « en laquelle figure l'histoire des deux grièves tentations desquelles le patriarche Abraham a été exercé » [2].

1589, 21 mars, LIÈGE. Édit du prince évêque établissant la censure théâtrale. « Nullæ comœdiæ, tragœdiæ aut ludi scenici exhiberi possint nisi prius perlustrentur, visitentur et approbentur... [3]. »

Avant 1589, à PARIS, hôtel de Reims, devant Catherine de Médicis, comédie italienne. Voici le passage de Brantôme [4] :

« La feue royne mère fit une fois jouer une fort belle comédie en italien pour un mardy gras à Paris, à l'hostel de Reims, que Cornelio Fiasco, capitaine des gallères, avoit inventé. Toute la cour s'y trouva tant hommes que dames, et force autres de la ville. »

La comédie était très libre. Il résulte du récit que la représentation eut lieu l'après-midi : car « le soir » on en discourut « en la chambre de la reine ».

Je n'ose inscrire à la suite de ce passage un autre récit de Brantôme [5].

« Ce fut une fille en nostre court qui invanta et fit jouer ceste belle commédie intitulée le *Paradis d'Amour* dans la salle de Bourbon, à huis clos, où il n'y avait que les commédians et commédiantes, qui servaient de joueurs et d'espectateurs tout ensemble. Ceux qui entendent l'histoire m'entendent bien. Elle fut jouée par six personnages de trois hommes et trois femmes ». Les trois hommes étaient un prince, un seigneur, et un gentilhomme; ce dernier « espousa apres ».

Cela intéresse l'histoire des mœurs et non celle du théâtre : c'est un raffinement voluptueux où l'imitation dramatique a perdu tout caractère d'art.

49. 1592, Bordeaux, Valleran joue des tragédies, tragi-comédies et forces. Il y a une femme dans la troupe; elle ne joue pas la farce [6].

Vers 1592, VALENCIENNES. Trois représentations par an chez les Jésuites [7].

1593, CAMBRAI, devant les échevins, représentation.

— 1er mars, LE PUY, « l'instoire du Mauvais riche » à 80 personnages [8].

1. Cité par Alb. Babeau, Le théâtre au collège de Troyes (*Annuaire administratif du département de l'Aube pour 1881*).
2. *Mém. de la Soc. d'émulation de Montbéliard*, t. XXII, p. 344 (Cf. Duvernoy, Montb. au XVIIIe s.); t. XXIII, p. 36 (Th. Godard, Essai sur le gymnase de M.).
3. Faber, I, 136.
4. Brantôme, IX, 407.
5. *Ibid.*, IX, 553-554.
6. Chron. de J. de Gaufreteau, t. I, p. 306.
7. Hécart, *Rech... sur les théâtres de Valenciennes.*
8. Omis par Petit de Julleville. — *Mém. de J. Burel*, p. 342.

50. 1593, 26 nov. : à Bayonne. Tragédie jouée par les écoliers, pour laquelle la ville donne 12 écus soleil au régent [1].

51. 1593. « Valleran Lecomte, qui sans doute n'avait pas encore Hardy pour fournisseur, représente à Rouen, à Strasbourg, à Langres, à Metz,... à la fois drames bibliques et les **pièces de Jodelle** [2]. »

1593, à Lille. Comédie jouée par les élèves des Jésuites, pour laquelle la ville alloue aux Pères une indemnité [3].

— 1er octobre, au collège de Douai, *Stuarta, tragœdia* [4] (la mort de Marie Stuart), d'Adrien Roulier de Lille.

52. Avant 1594, la « Franciade » de Jean Godard, suivie de sa comédie des *Desguisez*. Il est difficile de croire qu'ici le *Prologue* des *Desguisez* se rapporte à une représentation fictive :

> J'ay charge seulement de vous remercier
> De votre attention, et de vous supplier
> Que vous daigniez oüir tentost la comédie,
> *Comme vous avez faict desjà la Tragédie* [5].

Le moins que l'on doive reconnaître, c'est que Godard avait fait ses deux pièces avec l'intention de les faire jouer réellement l'une après l'autre, le même jour.

53-54. 1594, à « Stade, ville d'Oostlande », et un peu avant à Harlem, par les escolières d'Ossermans, gendre de l'auteur P. Heyns, représentations de la tragédie de Susanne. Heyns la dédie à Abigaïl Faguel qui a représenté toujours l'un des principaux personnages dans les trois comédies de Laurier [6], « et ce si proprement et si naïfvement que le los et la mémoire en demeurera a tousjours emprainte es Auditeurs et Spectateurs d'alors ».

55. 1594, 20 août : on avait affiché dans Paris « une tragédie et comédie intitulée la Tragédie du Roy Chilpéric deuxième [7], qui devait être représentée le 24 (jour de Saint-Barthélemy) au collège des Capets (Montaigu). « La représentation fut interdite par arrêt de Parlement et l'auteur, un régent du nom de Louis Léger, fut envoyé à la Conciergerie. Défense fut faite à tous principaux et régents « de faire réciter publiquement aucunes tragédies ni comédies sans les

1. Duceré, Le théâtre bayonnais (*Revue des Basses-Pyrénées*, partie historique, 1883, t. I, p. 121-122.)
2. Rigal, *Théâtre fr.*, p. 133.
3. La Fons-Melicoq, *Les sociétés dramatiques du nord de la France et du midi de la Belgique aux XIVe, XVe et XVIe siècles.* (Dinaux, *Archiv. hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3e série, t. VI, 1857, p. 35.)
4. Exhibita ludis Remigialibus a juventute gymnasii Marcianensis (Bolte, p. 597).
5. Fr. Parfaict, t. III, p. 323.
6. *Jokebed, Judith, Susanne.*
7. « En vieux françoys », dit le document cité par Félibien. Je me représente mal ce que cela peut signifier.

avoir préalablement communiquées au procureur général du Roy » [1].

56. Avant 1594, à Paris, représentations de tragédies françaises par des comédiens, au témoignage de Kyd.

HIERONYMO.

A Comedy! fie! comedies are fit for common wits.
But to present a Kingly troop withal,
Give mee a stately-written tragedy;
Tragœdia cothurnata, fitting kings,
Containing matter, and no common things.
Mylords, all this must be performed,
As fitting for the first night's revelling.
The Italian tragedians were so sharp of wit,
That in one hour's meditation
They would perform anything in action.

LORENZO.

And well it may : *for I have seen the like*
In Paris amongst the French Tragedians.

HIERONYMO.

In Paris? mass, and well-remembered [2].

J'ignore à quelle date Kyd est venu à Paris, ou de qui il tient son renseignement. Le passage en tout cas semble prouver que des comédiens de profession avaient quelquefois joué la *Tragœdia cothurnata*, donc la vraie tragédie à l'antique, avant 1594, à Paris. Il entrait donc parfois des tragédies dans le répertoire, soit d'Agnan Sarat, soit de quelqu'une des troupes que M. Rigal nous montre essayant depuis 1578 de prendre pied à Paris, tantôt avec et tantôt contre le gré des Confrères de la Passion. (Cf. Rigal, *Théâtre français*, p. 39 et suiv.)

57. 1594-1595. « **En 1594 ou 1595 les religieuses que l'on appelait les Dames de Saint-Antoine** dont était abbesse Madame de Thou, très honnête fille, **jouèrent une tragédie de Garnier appelée « Cléopâtre »** [3], où les filles étaient vêtues en hommes pour représenter les personnages, et les spectateurs étaient l'abbé de Citeaux, nommé La Croix, et les quatre principaux abbés de Clairvaux, de Morimond, de Pontigny et de La Ferté [4]. »

1. Petit de Julleville, *Les comédiens en France*, p. 319. Félibien et Lobineau, *Hist. de la ville de Paris*, t. V, p. 25.
2. Kyd, *The Spanish Tragedy*, 1594. Dodsley-Hazlitt, V, 152. Cf. Baschet, *Les com. ital.*, 82. — La pièce de Kyd fut, paraît-il, imprimée dès 1592, et jouée entre 1584 et 1589.
3. Soit la *Cléopâtre* de Jodelle, soit le *Marc Antoine* de Garnier.
4. Mém. pour servir à l'Hist. de Port-Royal, t. II, p. 274, cité par Rigal, p. 134.

58. Avant 1595, au Collège de Justice à Béthune, « Charite », tragédie de Piérard Poulet [1].

1595, 19 mai, Aix, à l'Archevêché, « histoire romaine » en latin d'Octavius, Sylla et Marius; 24 juin, moralité de l'*Enfant vicieux et vertueux* de Benoet du Lac [2]; 21 septembre, « l'histoire de toute la présente guerre, à trente-trois personnages » : le tout représenté par « les Écoliers de la Ville et les enfants de M. de la Fare et autres ».

1595, Chalon-sur-Saône. Comédie et tragédie latine à la distribution des prix du collège. La ville alloue 6 livres pour le théâtre [3].

— Pont-a-Mousson, chez les Jésuites : le *Siège de Jérusalem*, tragédie (latine?) [4].

59. 1595. « Charles Chautron joue à Francfort la « Sultane » de Gabriel Bounin [5] ». Je note cette représentation en Allemagne, parce qu'il est évident que les comédiens qui portaient la *Sultane* à Francfort l'avaient en France aussi dans leur répertoire.

60. Avant 1596, à Caen, la Sophonisbe de Montchrestien, devant la femme du gouverneur, M^me^ de la Vérune. « Il vous plut, dit l'auteur dans sa Dédicace, prendre la peine d'assister à la représentation de cette tragédie, vous la prendrez encor', s'il vous plaist, de la lire. » C'est tout à fait arbitrairement et par préjugé qu'on a dit qu'il pouvait ne pas être question d'une véritable représentation, mais plutôt d'une simple récitation. Outre que ces distinctions n'ont pas grand sens au XVI^e^ siècle, Montchrestien dit *la représentation de cette tragédie*, et semble bien persuadé que c'était là une représentation comme toutes les autres.

1596, à Aix, dans l'église des Dominicains, l' « histoire des Machabées ards ».

61. 1596, mai, à Chalon-sur-Saône, tragédie jouée au collège le dernier dimanche de mai, et que le principal devait faire jouer le 31 « au logis de Monseigneur le prince de Mayenne ». Sur quoi la municipalité s'émeut et fait défense au principal Jacques de La Molle et aux régents de continuer, comme ils ont entrepris, « de faire jouer aux écoliers des comédies, tragédies, et autres jeux, sans les communiquer aux sieurs maires et eschevins pour en avoir permission » [6].

62. 1596, 25 juillet (jour et fête de Saint-Jacques), à Limoges, « Saint-Jacques, Tragœdie (de B. Bardon dit de Brun), représentée publiquement... par les confrères dudict

1. Orléans, 1595. « Cette petite tragédie que vous veistes réciter au collège de Justice », dit l'auteur à Monsieur Pierre Brissonnet sieur de Cormes, en lui dédiant ce « premier fruit de sa muse ».

2. Anagramme de Claude Bonet.

3. Essai historique sur les écoles de Chalon, par H. Batault (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, t. VI, 1^re^ partie, 1872).

4. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.

5. Rigal, p. 133.

6. H. Batault, Essai historique sur les écoles de Chalon (*Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, t. VI, 1^re^ partie, p. 99).

Saint » [1]. La pièce contient 22 rôles qui furent tenus par 17 acteurs.

63. 1596, 25 février, « dans la salle du château de Nantes », devant le duc de Mercœur, l'Arimène ou Berger désespéré, Pastorale par Ollenix du Montsacré, gentilhomme du Maine (Nicolas de Montreux). La représentation de l'*Arimène* nous donne une idée précise de l'art et du goût scéniques du temps.

64. 1597, après les Rois, au collège de Montaigu, tragédie à quatre personnages du principal Louis Léger, à laquelle assista Laudun d'Aigaliers et qui « fut très bien jouée et traitée [2] ».

? 1599, Valognes, la Macchabée de Virey du Gravier. M. Léopold Delisle cite un acte de baptême du 10 octobre qui mentionne cinq personnes, dont un greffier, un religieux et un receveur, « tous représentant la dyablerie en l'istoire des Macabées. » Cette *diablerie*, dit M. Léopold Delisle, est le chœur désigné dans la liste des personnages par les mots *Furie infernale* [3]. La coïncidence dans un même temps et dans une même localité de cette représentation et de la composition de la pièce de Virey du Gravier, autorise l'identification : cependant il reste un doute.

1597, 8 juin, à Limoges, place des Bancs, comédie jouée pour l'entrée du duc d'Épernon [4]. La *comédie* était de Monsieur Bardon, avocat [5], de qui l'on a un *Saint-Jacques*.

1597-1608, tous les ans, Rouen, mystère de la Passion.

65. Entre 1597 et 1601 [6], en Saintonge, Aymée, tragi-comédie d'André Mage, sieur de Fiefmelin. Elle est dédiée à Anne de Pons, comtesse de Marennes et dame de la baronnie d'Oléron [7], dont André Mage se dit « officier et vassal ». On la joue un jour de fête, après dîner,

> Après cest table levée
> Où les tiens ont beu à qui mieux.

Dans la dédicace de ses œuvres, le sieur de Fiefmelin donne à entendre qu'on a représenté ses autres ouvrages. « Ces jeux poétiques, écrit-il à la comtesse de Marennes, ont été inventez et jouez, les uns en vostre faveur, les autres par vostre commandement. » Il n'y a pas de difficulté à croire que l'*Accueil poétique et chrétien*, adressé à Anne de Pons « sur son entrée ès isles de Sainctonge le 25 décembre 1597 » fut

1. Limoges, 1596.
2. Laudun d'Aigaliers, *Art poétique*, liv. V, p. 283.
3. L. Delisle, *Le théâtre au collège de Valognes*, 1896, in 8, p. 6.
4. *Annales manuscrites de Limoges*, p. p. la Soc. archéol. et historiq. du Limousin, 1872, p. 377.
5. Registres consulaires de la ville de Limoges, t. III, p. 36.
6. Le 25 déc. 1597 la comtesse de Marennes fit « son entrée ès Isles de Sainctonge ». En 1601, le sieur de Fiefmelin édite ses œuvres à Poitiers, — Il est cependant possible que l'*Aymée* et le *Jephté* soient composés avant 1597. Il nous dit qu'il a *révêtu* Jephté *à la Françoise dès sa première jeunesse*.
7. Fille d'Antoine de Pons et d'Anne de Parthenay, mariée à F. Martel de Lignebœuf (ou, selon le P. Anselme, Lindebœuf).

récité : c'est une moralité mythologique et allégorique. Pas de difficulté non plus pour le *jeu comique et moral d'Alcide*. Mais il faut peut-être excepter *Jephté* : on lit dans l'argument de la tragédie qu'il n'a pas écrit sa pièce « pour la remonter sur un eschaffaut mondain et la faire jouer et servir là de risée au vulgaire ignorant et profane : Mais seulement pour estre mieux veue ainsi habillée à nostre mode, estre mieux ouye, ou leue et à nu recognue des François parlant en leur langue, avec l'autorité et respect que mérite et requiert l'Escriture saincte ». Malgré le sens apparent de ce passage, ou peut tenter de le concilier avec la déclaration de la dédicace qui semblait bien comprendre *Jephté*. Ce dont le sieur de Fiefmelin ne veut pas, c'est la représentation publique, devant « le vulgaire ignorant ou profane » : pouvait-il désigner ainsi l'auditoire choisi, de piété calviniste non douteuse, qui dans la maison d'Anne de Pons pouvait entendre sa pièce? Il ne songe pas certainement à la lecture seule, quand il écrit : *ouye, ou leue*. Rien n'empêche de croire, comme nous y invite la dédicace, qu'il a laissé jouer sa tragédie, comme ses autres jeux, chez la comtesse, par son commandement, devant un public restreint, docte et dévot.

1598, Nuillé-sur-Vicoin (Mayenne), mystère de *Sainte Julienne*.

— Lille, *Histoire de Pyramus et Thibée* [1]. Moralité? ou tragédie?

— 7 mai, Chalon-sur-Saône. Comédie latine par les écoliers : la ville alloue 6 livres au régent pour le « chafault » [2].

66. 1598, juin, à Bayonne. « **Une pastorale et tragédie représentée par les jeunes escolliers de la dicte ville en deux divers jours du mois de juing dernier.** » Le 3 juillet, maître Alexandre Cothereau, régent principal des écoles, reçoit pour cela de la ville 9 écus 35 sols [3].

1598, Lille, théâtre érigé pour les élèves des Jésuites « près de la rue du Moulinet [4] ».

67. 1599, 10 septembre, au château de Mirebeau, devant le duc et la duchesse de Montpensier, Amour vaincu, tragi-comédie par Jacques de la Fons [5].

— 22 février, Lille, *Histoire de l'Enfant prodigue*, par les écoliers des Jésuites [6].

— Pont-a-Mousson, tragédie (latine?) de *Saül furieux* [7]. Et devant le duc Charles III, comédie française du *Mauvais riche*.

68. 1599, Tournai, représentations de « farces, comédies

1. E. Picot, *Bull. du Bibliophile*, 15 janv. 1901. — La Fons-Melicoq, dans Dinaux, *Archiv. du N. de la France*, III[e] série, t. VI, p. 26.
2. H. Batault, *Essai hist. sur les éc. de Chalon*, p. 99.
3. Duceré, *ouvr. cité*.
4. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.
5. Clouzot, *L'ancien théâtre en Poitou*, p. 242.
6. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.
7. L'abbé Eug. Martin, *Catalogue* du théâtre mussipontin, dans *L'Université de Pont-à-Mousson*, 1891, in-8°, p. 440.

et tragédies », malgré l'opposition de l'évêque Michel d'Esne [1].

1598-1599, à CAMBRAI, après le *Te Deum* pour la paix, comédie jouée par les enfants du collège, pour laquelle la ville donne au recteur 43 livres (?) tournois [2].

1598 et 1599, PARIS, comédiens anglais, français et italiens, à l'Hôtel de Bourgogne que leur livrent les Confrères, et ailleurs [3]. C'est le moment où les Confrères se décident à exploiter leur privilège non plus en jouant eux-mêmes, mais en louant leur salle. Je renvoie à M. Rigal pour le détail de ces passages de troupes à l'Hôtel de Bourgogne, jusqu'à ce que l'une d'elles s'y installe définitivement. Cette troupe apparaît en 1599 : c'est celle de Valleran Lecomte et elle a pour poète Hardy. Il faut donc à partir de 1599 jusqu'à 1632 se figurer quelques centaines de pièces de Hardy passant sous les yeux du public parisien.

Avant 1600, DOUAI : Comœdia de Sancto Georgio, exhibita Duaci in Collegio Marchianensi [4].

Fin du XVI[e] siècle, à BASTOGNE (Luxembourg belge) devant M. de Cobreville, grand prévôt d'Ardenne, *Mystère de l'Incarnation*, composé par F. Henry Buschez, franciscain.

69-70. Vers 1600. En Angoumois. Les Juives [5], représentées par une confrérie, **le Ravissement d'Hélène** [6] **par des comédiens de passage.** Cela résulte d'un passage de Balzac [7] :

« Il y avoit autrefois un boulanger à deux lieues d'icy, estimé excellent homme pour le théâtre. Tous les ans le jour de la confrairie, il représentoit admirablement le roy Nabuchodonosor et scavoit crier à pleine teste :

> Pareil aux Dieux je marche, et depuis le réveil
> Du soleil blondissant jusques à son sommeil,
> Nul ne se parangonne à ma grandeur royale.

« Il vint de son temps à la ville une compagnie de comédiens qui estoit alors la meilleure compagnie de France. On y mena Nabuchodonosor un dimanche qu'on jouait le **Ravissement d'Heleine** : mais voyant que les acteurs ne prononçoient pas les compliments d'un ton qu'il se faut mettre en colère; et principalement, qu'ils ne levoient pas les jambes assez haut, dans les démarches qu'ils faisoient sur le théâtre, il n'eut pas la patience d'attendre le second acte, il sortit du Jeu de Paulme dès le premier. »

Vers 1600, GRASSE, Conversion de sainte Marie-Madeleine.

1. Faber, I, 15.
2. Dinaux, *Le théâtre à Cambrai*, p. 172.
3. Rigal, *Th. fr.*, 46 et suiv.
4. Bolte, 612.
5. De Garnier.
6. J'ignore ce que c'est que cette tragédie.
7. *Entretiens*, VI, 5. Cité par Petit de Julleville, *Les comédiens en France*, p. 351.

1600, Remiremont, « histoire et vie de monsieur saint Romain », par « de jeunes hommes »; moralité par les enfants des écoles.

— Le Puy : « audict an 1600 et les festes de Penthecoste fut jouée l'*instoyre du petit Josef*, estant envyron trente personnages, et dura trois jours, et fust joué au grand Cluzel ayant faict un théâtre de 40 pas de long; et fust l'autheur dudict Jeu monsieur le Prieur de Sainct-Pierre-le-Monastier, Monsieur Mondot » [1]. Ce Mondot qui avait été religieux à la Chaise-Dieu, faisait des tragédies aussi : Du Verdier cite de lui une *Sophonisbe* « non encore imprimée » [2].

— Lille, 18 sept., « certaine action moralle » par les élèves des Jésuites [3].

— Poitiers. Comédiens à Poitiers au jeu de paume Saint-Jacques [4].

— Pont-a-Mousson. *Saint-Paulin de Nole*, du P. Rivier [5].

71. Avant 1601. Joseph le Chaste, comédie [6] **par le sieur de Montsacré**, gentilhomme du Maine (Nicolas de Montreux). La pièce est précédée d'un « Prologue fait pour la représentation », et dans la dédicace « à M^lle de Lucé », on lit : « Le soleil de l'univers éclaira ces carmes récitez sur leur théâtre, et celuy de vos vertus les guidera dans son éternité » [7]. C'était donc sans doute un théâtre en plein air.

1601, Marseille, offre d'un certain Gravoigne d'aller jouer le mystère de la Nativité.

— Malestroit (Morbihan). *Sainte Marguerite*.

— Lille, « Le martir de saint Julien », par les élèves des Jésuites.

— 3 mars, Lyon, *Histoire d'Agerisina*, au collège de la Trinité [8].

— Pont-a-Mousson, *Œnophile*, comédie du P. Rivier [9].

72. 1601-1602, à Cambrai. Comédie, et quelques jours avant le **19 sept. 1601, tragédie « exhibée par-devant Messieurs en publicq »**; pour chacune des deux pièces le recteur du collège reçoit 25 livres tournois [10].

73. 1601, à Béthune. Tragédie des Gabaonites (de Jean de la Taille?), jouée par des écoliers, pour laquelle la ville accorde « six cannes de vin » à l'écolâtre M. Flourent de Wignacourt [11].

1601, à Valenciennes, en l'honneur des archiducs Albert et Isabelle,

1. Omis par Petit de Julleville. *Mém. de Jean Burel*, p. 478.
2. Du Verdier, II, 290.
3. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.
4. Clouzot, *L'ancien théâtre en Poitou*, p. 214.
5. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440
6. Je compte cette comédie, parce qu'en réalité elle appartient à l'histoire de la tragi-comédie plutôt que de la comédie. Dans les pièces latines antérieures à 1600, ce sujet est toujours qualifié *comœdia sacra ou historia*, jamais *tragœdia* ni *tragico-comœdia* (mist. du V. Test., III, xxvi).
7. Éd. de Rouen, 1601.
8. Petit de Julleville, *Comédiens en France*, p. 315, n. 1.
9. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
10. Durieux, 173. — Il m'a paru qu'il n'était pas inutile de continuer ce tableau jusque vers le temps où débute Corneille, tous ces faits n'ayant pas été jusqu'ici recueillis et présentés ensemble.
11. La Fons-Melicoq, dans le rec. de Dinaux, p. 35.

les écoliers des Jésuites représentent dans le vestibule du Palais archiducal un drame « in actus scenasque distributum », dont le sujet est la victoire d'Albert Ier sur Ottocar roi de Bohême [1].

1601, Cuers (Var), « l'istoire de la vie et patience de Job » jouée « le jour de feste de Sainte-Christine... et secutives festes ». Subvention de onze écus, motivée par ce qu' « il y est requis grande préparation d'habis convenables aux personnages de façon requise corante lors dudict temps de Job ». La condition est imposée de rendre tous les habits et accessoires à la commune [2].

1602, juillet, à Arras, comédiens autorisés par la ville à jouer des pièces profanes et des farces honnêtes.

1602, à Pont-a-Mousson, chez les Jésuites, la *Salmée*, pastoralle comique, de Nicolas Romain, en l'honneur de l'heureuse naissance du fils de M. de Vaudemont [3].

74. — Au même lieu, « saint Alexis » en latin, repris trois mois après en français devant le duc de Lorraine et ses trois fils [4].

— Au même lieu, le *Crispus* du jésuite Stefoni [5].

1603. Draguignan, histoire de saint Pons.

— Remiremont, la *Vendition de Joseph.*

75. 1603, vers avril, à Orléans, représentation de l'Ecossaise de Montchrestien par une troupe de comédiens dont le chef se nomme La Vallée [6].

76. — 1er déc., Pont-à-Mousson devant le duc de Bavière, Soliman, en français [7].

77. 1603, ou après. La tragédie de Jeanne d'Arques. « Un exemplaire appartenant à M. de Soleinne portait manuscrits des noms d'acteurs qui n'appartenaient certainement pas à l'Hôtel de Bourgogne [8]. » Il est probable que c'étaient des bourgeois, comme pour *Roméo et Juliette*, de Chasteauvieux, dont j'ai parlé. L'auteur de la *Jeanne d'Arques* avait certainement écrit pour être joué comme l'indique son *prologue*, où il invite le public au silence [9].

78. Avant 1604, à Usson devant la reine Marguerite, Jacob, « histoire sacrée en forme de tragi-comédie par Antoine de la Pujade, conseiller et secrétaire des finances de Sa Majesté. — La représentation résulte du prologue où l'auteur s'adresse à la reine,

1. J.A. J.H. (Hécart), *Rech. hist., bibliogr., crit. et litt. sur le théâtre à Valenciennes*, Paris, 1816, p. 4. — Le 4 juin 1601, chez les Jésuites, dialogue à deux personnages, Julien l'apostat et Jean le patricien.
2. *Bull. hist. et phil.*, 1899, nos 1 et 2, p. 55.
3. H. Lepage, *ouvr. cité.*
4. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
5. *Ibid.*
6. L. Auvray, *Revue d'hist. litt. de la France*, 1897, p. 89-91. — Rigal, *Th. fr.*, p. 50 et 133.
7. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
8. Rigal, 141, note.
9. Éd. de 1606, Rouen, chez Raphaël de Petit Val : la seule que j'aie vu.

et du soin avec lequel les indications scéniques sont données.

1604, à CASSEL, dans l'école des langues étrangères fondée par le prince de Hesse, *Tobie, comédie de Catherin Le Doux* (imp. à Cassel en 1604) [1].

— BEAUVAIS, permission accordée le 20 février par le bailli à des comédiens [2].

— Juillet, POITIERS, comédiens au jeu de Paume de Saint-Jacques [3].

— BÂLE, « comèdiens et tragédiens de S. M. le roi de France [4] ».

— PARIS, comédiens anglais, qui jouent une tragédie devant Louis XIII.

— PONT-A-MOUSSON, *Julien l'Apostat* du P. Perrin [5].

79. 1605, 20 décembre, Mons, au collège des Jésuites, Tragicomédie de saint Étienne, premier roi chrestien de Hongrie [6].

80. 1606, à Pont-à-Mousson, chez les Jésuites, Maurice, tragédie de N. Romain [7], qui reconnaît avoir en quelques endroits imité le P. Mousson « en marchant sur ses brisées latines ». Il s'agit du *Mauritius* qui avait paru sur le théâtre de Pont-à-Mousson ainsi que d'autres tragédies du même Père [8].

— La même année, les écoliers du collège de Pont-à-Mousson y jouèrent une pièce en italien, en l'honneur du marquis de Gonzague et de la duchesse de Bar [9].

— 28 juillet, et Pentecôte 1607, CUERS (Var), « histoire » [10].

1606, octobre. Deux représentations devant le roi Henri IV, l'une du 6, l'autre vers la même époque. « Arsoir [11], écrit-il le 7 à la marquise de Verneuil, je vis jouer les comédiens, où je m'endormis; il estoit mynuit quand ils achevèrent [12]. » Et une autre fois : « J'ay ouy une fort belle comédie, mais je pensois plus en vous qu'en elle [13] ».

1606, DOUAI, Comédies au Collège du Roi. La ville alloue 12 l. au charpentier qui a dressé le théâtre [14].

Après 1606, lieu et date inconnus : l'*Union d'amour et de chasteté*, pastorale d'Albin Gautier, apothicaire d'Avranches. L'exemplaire de M. de Soleinne contenait un arrangement scénique et des noms d'au-

1. *Mistère du Vieil Testament*, éd. J. de Rothschild, V, XIX.
2. E. Charvet, *Recherches sur les anciens théâtres de Beauvais*, 1881, p. 30.
3. Clouzot, p. 214.
4. Trautman, cité par Rigal, *Th. fr.*, p. 13, n. 1.
5. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
6. Faber, I, 40.
7. H. Lepage, p. 284.
8. Ce sujet a encore été repris par un Jésuite du collège d'Angoulême qui a fait jouer un *Maurice* en 1642 probablement en latin. (Boissonnade, *Hist. du coll. d'Angoulême*, p. 129. Balzac, éd. in-fol., I, 649.)
9. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
10. *Bull. hist. et phil.*, 1879, n° 1 et 2, p. 56.
11. Hier soir.
12. *Lettres missives*, VII, 12.
13. *Ibid.*, 25.
14. Lhotte, *Le théâtre à Douai*, p. 31.

teurs, dont une « femme Dufresne » : c'étaient sans doute des bourgeois [1].

1607, janvier, à l'Hôtel de Bourgogne devant Henri IV, farce satirique contre les collecteurs d'impôts et sergents [2] : rajeunissement de la farce de 1559.

81. 1607, à Bordeaux, Sophonisbe, tragédie d'Hélie Garel [3].

— A Béthune, « la vie Monsieur saint Fiacre », par les enfants de la grande école [4].

— 7, 8, 9 août, Lyon, *le Jugement dernier*, au Collège de la Trinité [5], par les écoliers des Jésuites.

— Bourges, représentations du comédien Laporte, que les Jésuites veulent empêcher de jouer [6].

82-85. Après 1600, dans l'amphithéâtre de Doué : « Les registres du chapitre de Saint-Maurice dépouillés par Brossier, attestaient qu'on y avait représenté longtemps encore des tragédies [7] ».

On sait qu'en 1607, **les trois tragédies de Pierre de Nancel, Dina, Josué, Debora** [8] **y furent données.** Vers l'an 1620, dit Expilly, des bourgeois y représentèrent une **tragédie de la Prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon** et quelques autres tragédies [9].

Dès 1598, selon André Duchesne, il s'y donnait « des tragédies, comédies et autres jeux, où l'on courait de tous les coings du voisinage et du milieu » [10].

Encore en 1634 les doyens chanoines et chapitres de l'église d'Angers revendiquaient leur droit sur cet « ancien amphithéâtre sur lequel on a plusieurs fois récité des tragédies et des comédies et fait autres actions publiques ». Ils exigaient que la tragédie que quelques habitants de la ville de Doué voulaient y jouer à la Pentecôte, fût présentée à leur censure, et les bourgeois se soumirent [11].

1608, Le Puy. « Et le 11e jour du moys de septembre 1608 fust démontrée l'*Instoyre de saint Alexis* par les escoliers du collège [12], et celluy que l'avoit dressé en carmes estoit un régent que faisoit pour lors la rhétorique, qu'estoit homme scavant; et faisoit sainct Alexis un fils de

1. Cat. Soleinne. — Cf. Eug. de Robillard de Beaurepaire, *Mém. de la Soc. archéol. d'Avranches*, t. V, p. 1.
2. Petit de Julleville, *Répertoire*, p. 310.
3. A. Minier et J. Delpit, *Le théâtre à Bordeaux*, 1883, p. 19 et 93.
4. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.
5. Petit de Julleville, *Les Comédiens en France*, p. 315, n. 1.
6. L'Estoile, cité par Rigal, *Th. fr.*, p. 22.
7. Célestin Port, Le théâtre à Doué. (*Mém. de la Soc. d'agric. d'Angers*, 2e série, 6e vol., 1895, p. 130.)
8. P. de Nancel, *Théâtre sacré;* aux lecteurs favorables.
9. *Dict. des Gaules*, au mot Doué.
10. Duchesne, Antiquités des villes (Poitiers), 16e éd. de 1621, p. 564. Cf. *Rec. de la Soc. d'agriculture de l'Eure*, 1832, p. 345. — *Depuis douze ans*, dit Duchesne : or sa 1re éd. est de 1610.
11. Cél. Port, p. 130.
12. Le collège était aux Jésuites depuis 1588.

Monsieur Dacquemye, quy joua très bien; et fust joué au grand Cluzel où ly avoict beaucoup de peuple durant trois jours[1]. »

86. 1608, au Collège des Bons enfants, à Reims, la Mort de Mustapha, tragédie du « jeune Thillois, élève de rhétorique », selon M. L. Paris[2]: en réalité Thillois était Bachelier en Théologie et professeur de rhétorique. La pièce a été imprimée sous le titre de *Soliman II*[3].

— Avril, à Nérac, dans la grande salle haute du château, comédie jouée par une troupe de passage. « Le lendemain, ils continuaient, où tous ceux de la ville furent reçus, en payant deux sous pour chascun[4]. »

Avant 1609 : « Agnan à laide trogne » représente à l'hôtel de Bourgogne des « histoires du temps jadis », sur *Priam* et sur *Amadis*. L'observation faite plus haut nous invite à ne pas exclure d'abord l'hypothèse que ces histoires fussent des tragédies. On n'en sait rien, mais il ne faut pas affirmer que ce fussent des mystères[5]. *La tragédie de Priam roi de Troye*, de l'Orléanais Bertrand, qui commence par le jugement de Paris et finit au meurtre de Priam, est une « histoire » en forme de tragédie.

1609, Le Puy. « En ladicte année 1609 et les trois jours de la Pentecoste, fust jouée l'*Instoire de Daniel* et réduite en carmes françoys par frère Jacques Mondoct, prieur de sainct Pierre le Monestier, où ly avoit de fort riches habits, et costa beaucoup, estant envyron soixante ou quatre-vingts personnages[6]. » Suivent des détails sur les acteurs : le rôle de Suzanne était tenu par une jeune femme.

87. 1609, Montbéliard. La tragi-comédie du maître d'école Jean-Georges, jouée déjà en 1588, est de nouveau représentée, et tourne si bien la tête à certains boursiers du gymnase qu'ils forment la résolution « de s'en aller par pays et rendre comédiens », et se font faire « aucuns habillemens propres à l'effet sus dict » : sur quoi le gouverneur et le conseil de régence s'émeuvent, font une enquête et tancent « sérieusement » les coupables, non sans « avertir aussi sérieusement » le maître d'école Jacques Euvrard « d'être plus diligent » à l'avenir[7].

— 22 juin, Douai, au Collège du Roy, *Joseph*. Jean Loys a fait pour cette représentation cinq sommaires en forme de prologues des cinq actes de la pièce, qui était réellement une « histoire » accommodée à cette mesure. Les cinq sommaires sont en alexandrins[8].

1. Omis par Petit de Julleville. *Mém. de J. Burel*, p. 408.

2. L. P. *Le théâtre au collège des Bons enfants et chez les R. P. Jésuites de Reims*, 1883 (devenu le chap. VI de l'*Histoire du théâtre de Reims*, par L. Paris, 1885), p. 11.

3. *L'amphithéâtre du grand collège de Reims, Soliman II*, Reims, 1617.

4. Chronique d'Isaac de Perès. (*Revue de l'Agénois*, t. VIII, p. 63.)

5. Rigal, *Th. fr.*, p. 39-40. Rien n'indique que ce soit en 1578 qu'Agnan Sarat a joué ces pièces. Le recueil des *Muses gaillardes* que cite M. Rigal est de 1609 : c'est une seconde édition. La 1re est sans date.

6. Omis par Petit de Julleville. — *Mém. de Jean Burel*, p. 500.

7. Comptes rendus de la Soc. d'ém. de Montb., t. V, 1857, p. 61. (L. Tuefferd, *Essai historique sur les écoles de M.*) *Mém. de la Soc. d'ém.*, t. XXIII, p. 36. (Ch. Godard. *Essai sur le gymnase de M.*)

8. Les *Œuvres poétiques* de Jean Loys Douaysien, licencié en droicts. A Douay, MDCXII, p. 34. — J'ignore si la pièce était de lui, et latine ou française.

88. 1609, 14 septembre, Bruxelles, au collège des Jésuites, tragi-comédie intitulée Jacob ou Antidolatrie [1].

89. 1610, ou avant, à l'hôtel de Bourgogne, Phalante. Un *prologue* pour cette tragédie se trouve dans les *Nouvelles et plaisantes imaginations* de Bruscambille [2].

1610, 23 mai, SAINT-MAIXENT, « le soir de ce jour (pour l'installation du maire Pierre Masson), on a joué une comédie composée par Jean Geslin, principal du Collège. Pierre Masson, fils de M. le Maire, a joué son rôle avec beaucoup d'intelligence quoiqu'il n'ait que treize ans ». Cinq garçons et deux filles jouent avec lui. « On s'est retiré fort tard, et tout le monde a paru satisfait [3]. »

1610, LIÈGE, chez les Jésuites, *Action de la Conversion du bienheureux Ignace de Loiola* [4].

1611, 15 mai, SAINT-MAIXENT, pour l'installation du maire Jean Texier, comédie jouée par les écoliers [5].

Entre 1610 et 1614, à PARIS, en la grande salle de l'Église du Temple, la *Vengeance des satyres*, « pastoralle » d'Isaac du Ryer [6]. La pièce était jouée par des écoliers. Cupidon dit au Prologue :

> Je suis Amour, partout assez congneu,
> Depuis un mois Escollier devenu,
> Portant au lieu de ma trousse d'yvoire
> A mon costé la petite escriptoire....
>
> Au demeurant dedans ces jeux ici,
> Tout est petit, succint et raccourcy,
> Acteurs petits, Pastoralle petite,
> Qui toutesfois le silence mérite.

La pièce n'est qu'une refaçon de la pastourelle des *Amours contraires* donnée en 1610, dont je ne sais si elle a été jouée.

1611. On allègue souvent à cette date une représentation de la *Bradamante* de Garnier, à la cour. Je doute de sa réalité. Il me paraît n'être question que d'un scénario pris de Garnier et arrangé en ballet. Bradamante avait neuf ans : les autres acteurs, cinq, quatre et trois ans. Comment veut-on que ces enfants aient appris et récité les tirades de Garnier? Pour prologue, Monsieur, en haut de chausses pour la première fois, et une pique à la main, récita six vers [7]. D'ailleurs Malherbe avait d'abord écrit qu'il irait « voir la comédie de Madame qui est *prise* de Garnier ». Il a corrigé pour mettre : « qui est la *Brada-*

1. Faber, 1, 40.
2. Rigal, *Th. fr.*, 322.
3. *Journal des Leriche*, p. 476-477 (Journal d'un fils de Michel Leriche).
4. Faber, I, 40.
5. *Journal des Leriche*, p. 494.
6. 1614. L'indication de la représentation figure au titre.
7. Malherbe, lettre 98, t. III, p. 247.

mante de Garnier » : il a voulu préciser de quelle pièce il s'agissait, mais le mot *prise* de la première rédaction marque bien que ce ne devait être qu'une adaptation [1].

90. 1611, Bordeaux, dans l'Hôtel de ville, devant le prince et la princesse de Condé, la Destruction de Troye, tragédie jouée par les élèves du collège de Guyenne [2].

— Mai, La Flèche : 3 jours de fête pour l'anniversaire de la mort de Henri IV; le 1er jour, fête religieuse et oraison funèbre; le 2e, fête oratoire et énigmes; le 3e, représentation dramatique : *denique die tertio in Cothurno Camœnæ spectatæ, dramate ad tempus accummodato.* Pièce allégorique. Henri IV mort, la Gaule et les Vertus royales veulent s'enfermer dans son tombeau, mais l'archange Michel leur persuade d'aller s'installer auprès de Louis XIII [3].

1611, 22 novembre. Ordonnance confiant au mayeur de Mirecourt le soin de « permettre aux **tragédiens**, comédiens, Blanquiers et leurs semblables d'entrer dans la ville et y représenter **tragédies**, comédies, et y exposer blanques regardant la police » [4]. Ce qui prouve bien qu'à cette date la tragédie est entrée dans le répertoire courant des troupes nomades.

Entre 1608 et 1612 [5], La Flèche, quatre tragédies latines du P. Musson (ou Mousson) de Verdun [6]. Il en avait fait d'autres, latines aussi, qu'il annonce seulement : j'ignore si elles furent jouées [7].

1612, 14 juin. Bordeaux, à l'occasion du passage du duc de Mayenne, qui allait signer le contrat de mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, « les escoliers de Jezuistes firent représenter un hymen, où il fut impossible de bien faire, quoy qu'ils heussent de très bons personnages, à cause de la multitude de noblesse qui se jetta sur leur théâtre » [8].

91. Avant 1613, à Saint-Léonard de Limousin, la Clotilde, tragi-comédie de Jean Prévost.

Je ne trouve pas trace, malgré l'affirmation des frères Parfaict, de représentations des autres pièces de Prévost, *Edipe*, *Turnus*, *Hercule*. Mais on ne peut guère douter de la représentation de *Clotilde*. Cette pièce dont le sujet est un miracle de Saint-Léonard, a dû être jouée

1. Malherbe, lettre 97.

2. H. Minier et J. Delpit, *Le théâtre à Bordeaux*, 1883, p. 99. Chronique d'Étienne de Cruseau, t. II, p. 113.

3. *Le collège Henri IV de La Flèche*, par le P. Camille de Rochemonteix, de la C. de J., 1889, t. I, p. 270.

4. H. Lepage, *Le théâtre de Lorraine*, p. 280.

5. C. de Rochemonteix, III, 215.

6. Cat. du baron Taylor, n° 111. *Petri Mussonii Virdunensis e soc. Jesu Tragœdiæ datæ in theatrum Collegii Henrici Magni*, Flexiæ, 1621, in-8. (*Pompeius magnus*, *Crœsus liberatus*, *Cyrus punitus*, *Darius perditus*).

7. Voici donc la production de P. Musson : *Eustache*, *Sainte-Catherine*, *Joseph reconnu*, *Maurice*, *Antiochus*, à Pont-à-Mousson; les quatre tragédies de 1621, à la Flèche; un *sacre de Clovis*, un *Alaric vaincu*, un *Antiochus furieux*, une *pendaison d'Aman*, non éditées.

8. Chronique d'Et. de Cruseau, II, 142.

comme le *Saint-Jacques* de Bardon, par une confrérie, à la place d'un vieux mystère. « Je l'entrepris et dressay, nous dit Jean Prévost, à la sollicitation du sieur Chalart, bourgeois de Saint-Léonard », et « pour la gloire du saint ». Ce qui confirme l'hypothèse, c'est l'absence de chœurs. Le chœur, *chœur des Manceaux*, et *demi-chœur*, ne paraît qu'au cinquième acte, et il ne chante pas, il parle, en vers alexandrins.

1613, Draguignan, la moralité du *Ver du péché*, par quelque troupe ambulante.

— Draguignan « istoyre en deux journées appelée la *Destruction de Troye* ».

92. 1613, 8 août : à Chalon-sur-Saône. Maître Nicolas Thion, principal du collège, demande à la ville une avance de trois cents livres sur ses gages et une subvention « pour la construction d'un théâtre à l'effet de représenter une histoire tragique » [1].

93. 1613, 22 sept., Valenciennes, « tragicomœdie » en trois actes sur la Purification du temple de Jérusalem, jouée par les écoliers des Jésuites [2].

— 15 sept., Paris, au Louvre, devant le roi, comédie italienne, prise des *Ménechmes* de Plaute : Malherbe y assistait.

— Douai, au collège d'Anchin, drame en l'honneur de saint Terentien et de son compagnon, pour les fêtes de la translation de leurs reliques accordées à la ville par le pape [3].

— Comédiens français à Stuttgart [4].

94. Entre 1610-1613, à Paris, hôtel de Bourgogne, pièces perdues de Théophile [5].

Entre 1612 et 1614, à La Flèche, chez les Jésuites, *Carthaginienses*, tragédie de P. Petau [6]. M. de Nicolaï, premier président de la Cour des comptes, présidait la solennité et faisait les frais des prix. Deux autres tragédies du P. Petau durent être jouées soit à la Flèche, soit au collège de Clermont à Paris.

1614, La Flèche, au passage de Louis XIII, *Godefroy de Bouillon*, tragédie latine jouée sur le théâtre du collège ; *Clorinde*, comédie jouée dans une allée du parc.

95. 1614 (ou avant), « **Zoanthropie, ou la Vie de l'homme** », tragico-comédie morale, de François Auffray, gentilhomme breton [7]. Le *Prologue* et l'*Épilogue* s'adressent à une « grande et noble assistance »

1. H. Batault, *ouvr. cité*, p. 46.
2. Hécart, *ouvr. cité*.
3. Lhotte, *Le théâtre à Douai*, p. 33.
4. Trautmann, dans le *Jahrbuch für Münchener Geschichte*, p. 210 et 297.
5. *Élégie à une dame*. Œuvres, éd. Alleaume, I, 219. — Cf. Rigal, *Th. fr.*, p. 106.
6. Boysse, *Th. des Jésuites*, p. 341. La pièce fut imprimée en 1614. — D. Petau, *Epistolæ*, p. 22. L'ép. VII est une dédicace des *Carthaginienses* à Jean de Nicolaï ; la tragédie, lui dit l'auteur, a été jouée *munerario te ac brabeuta præmiorum*. — Le P. Petau professa à La Flèche de 1612 à 1615. (Rochemonteix, *Hist. du coll. de La Flèche*, t. III, p. 215.)
7. Imp. à Paris, 1614.

des deux sexes (*Messieurs, et vous Mesdames*, dit l'auteur). Ce qui nous garantit que ce *Prologue* et cet *Épilogue* ne sont pas une fiction, c'est, à la suite de la pièce, l'impression de *Vers présentés à quelques Messieurs* (et dames) *de l'assistance* : il y avait donc parmi les spectateurs l'abbé de Marmoutiers [1], M. et M^me^ d'Amboise, M^me^ de Mortemart [2], un oncle de l'auteur nommé M. Des Mallets, « un docte de notre temps », etc. Je ne sais si l'on peut conclure de quelques-uns de ces noms que la pièce a été représentée à Tours ou en Touraine.

96. 1614, au carnaval, Remiremont, tragédie de « Zerbin et Médor » représentée par « le s. Vichard et ses créatures », qui reçoivent pour cela huit francs de la ville [3].

1614, Bruxelles, chez les Jésuites, *Représentation des Poincts principeaux de la Vie de Sainct Guillaume duc d'Aquitaine* [4].

1615. A cette date le sieur d'Aves, Pierre Trotterel avait, dit-il, « vu représenter plus de **mille tragédies en divers lieux** [5] »... C'est beaucoup. Retenons qu'il n'aurait pu dire cela, si en effet les représentations n'étaient fréquentes, et par tout le pays, depuis le commencement du siècle.

— A Béthune : comédie jouée par les enfants de la grande école, pour laquelle le maître reçoit « quatre cannes de vin » [6].

— « Jean Floran demande au conseil de Strasbourg la permission de jouer des pièces religieuses et profanes [7]. » Il y a bien des chances à cette date pour que ces pièces soient des comédies ou tragédies plus ou moins grossièrement construites.

97. 1616, 15 juillet, Malines, chez les Jésuites. Tragi-comédie de l'Empereur Henry et Kunégonde [8].

98. 1616, 14 septembre, Namur, chez les Jésuites. Tragédie du glorieux et illustre Martyre de cinq Japonais Joachim, Michel avec Thomas son fils aagé de douze ans, Jean et Pierre son petit-fils, n'ayant pas plus de six ans [9].

— 16 mai, Béziers. *Histoire de Pépesue faite sur les mouvements*

1. Cet abbé est, de 1610 à 1617, Seb. Galigaï, beau-frère de Concini, qui devint archev. de Tours, en 1617. — Il succéda comme abbé à Charles de Bourbon, frère naturel de Henri IV (abbé de 1604 à 1610).

2. Louise des Maures, veuve d'Odet de Matignon, comte de Thorigny, remariée en 1600 à Gaspard de Rochechouart marquis de Mortemart, prince de Tonnay-Charente († 1634). Elle mourut en 1643, à soixante-huit ans.

3. Extrait des comptes des grands échevins de la ville, cité par H. Lepage, *Le théâtre en Lorraine*, p. 345. En 1600, 1603, 1610, 1613 on avait joué une moralité et des histoires, dont les deux dernières, *Alexandre et Darius*, et *Saint-Jacques* peuvent être des tragédies.

4. Faber, I, 40.

5. *Avis au lecteur* de la trag. de *Sainte-Agnès*.

6. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.

7. Rigal, *Th. fr.*, p. 133.

8. Faber, I. 40.

9. *Id.*, *ibid.* — Est-ce le même sujet que l'on représentait encore au théâtre des Jésuites à Amiens les 22 et 23 février 1718? (Cat. des mss de la Bibl. d'Amiens, ms. 532, t. III, n° 75 f° 267.)

des guerres, représentée à Béziers le jour de l'Ascension. L'auteur est l'avocat Bonnet. Prologue et épilogue à l'italienne. Megère ouvre le théâtre en vers ampoulés. Mélange de français et de patois.

1616, BÉZIERS, *Histoire des Chambrières*, à propos du rétablissement des fontaines. Mélange d'allégorie et de farce, de vers français littéraires et de patois. Prologue, où on lit :

> Tous les ans une fois notre muse folastre
> Pour vous entretenir monte sur ce théâtre.

D'autres pièces représentées « sur le théâtre des marchands », « sur le théâtre des practiciens », ou « sur le théâtre des Caritadiers mages », et toujours à l'Ascension, sont datées de 1629, de 1632, 1635, 1647, 1650. Les qualifications de genre, quand il y en a, sont *histoire*, *pastorale*, *histoire tragi-comique* [1].

1617, 16 sept., VALENCIENNES. Les Carmes reçoivent 37 l. 10 s. tournois pour élever un théâtre où jouent leurs élèves [2].

99. 1617, 9-10 septembre, Annecy, au grand pardon du jubilé, représentations données par les écoliers du collège des Barnabites : le 9, *Sardanapalus damnatus*, **le 10, Sedecias prisonnier** [3], **en français** [4].

100. 1618, 27 mai, Annecy, devant saint François de Sales et Antoine Favre : **Tragi-comédie du Professeur de rhétorique D. Candide, intitulée Daphnis, célébrant l'ascension du Christ, et jouée** par les élèves du Collège des Barnabites [5].

1618, NANTES, représentations des comédiens du Prince d'Orange. M^lle^ de Rohan l'aînée (Henriette) écrit le 10 novembre à M^me^ la duchesse de la Trémoille, à propos des États de Bretagne tenus à Nantes : « Nous y avons veu de fort bons comédiens qui se disent à Monsieur vostre frère. Ils sont très honnestes, ne dizant aucune vilaine parole, non seulement devant nous, mais encore dans la ville, à ce qu'on m'a dit [6] ».

Entre 1615 et 1618, à LA FLÈCHE probablement, tragédies latines de P. Caussin [7]. La dernière pièce du recueil, *Hermenigildus*, porte le

1. *Bull. de la Soc. archéol.* de Béziers, t. V, 1844-1846, et VI, 1847-51.
2. Hécart, *Rech... sur le th. de Valenciennes*, 1816.
3. Seraient-ce les Juives ?
4. Fr. Mugnier, *Le théâtre en Savoie*, p. 11 et suiv., 85 et suiv. — De 1614 à 1724, les Barnabites satisfirent à l'obligation que la ville leur avait imposée en lui cédant son collège de faire représenter des pièces par leurs élèves au grand Pardon ou Jubilé tous les sept ans. Ils jouaient aussi en d'autres occasions. Les représentations avaient lieu tantôt au collège, tantôt sur la place de la première église de Saint-Maurice.
5. F. Mugnier, *ibid.*
6. P. Marchegay. *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, Doc^ts^ inéd., t. IX, 1869, p. 227.
7. Boysse, *Th. des Jésuites*, 343. — L'approbation du Provincial est du 15 mai 1619 : le privilège du 14 octobre. Le volume porte la date de 1620. J'en conclus que les tragédies furent plutôt jouées à La Flèche qu'au collège de Clermont : car le P. Caussin professa à La Flèche jusqu'en 1618. Il ne put guère faire représenter qu'une pièce à Paris avant l'impression de son livre. (Cf. Rochemonteix, III, 215.)

titre d'*actio oratoria* : c'est un drame en prose, avec vers lyriques à la fin de chaque acte. Il résulte de la dédicace au cardinal de Retz, que la pièce n'avait pas encore été jouée et que Caussin l'imprimait sur le conseil de l'historiographe P. Mathieu.

1618, 1er août, Cuers (Var), « istoire de la reine Ester », jouée par « la jeunesse dudit lieu ». Subvention communale de trente livres [1].

101. Après 1618, le Martyre de Sainte-Catherine de Boissin de Gallardon. Je conclus la représentation de notes manuscrites inscrites sur un exemplaire de la Bibliothèque nationale [2] : elles complètent la liste des personnages, et indiquent des prologues, prologue général au début, prologues particuliers devant chaque acte. Tout cela est visiblement un arrangement pour une représentation.

1619, Bourges. Bellerose y joue la comédie [3].

— Paris, comédiens espagnols [4].

— Douai, au séminaire des Anglais, *Alfredus*, sive *Alvredus*, tragi-comédie de Guillelmus Drureus, noble anglais [5].

« A la tragédie, dit M. Lhotte, est annexée dans le volume conservé à la Bibliothèque, une farce dont la mort et le diable remplissent les rôles principaux. »

— Namur, devant les archiducs Albert et Isabelle, pièce de Gérard du Marché [6].

— Tournai, aux Jésuites, *Eugénie*, comédie [7].

— Cuers (Var), *Ystoire de Judith* jouée par des bourgeois ou jeunes gens du lieu. Subvention municipale de 15 écus [8].

102. Entre 1617 et 1619, ou bien 1621 et 1623, Paris, Pyrame et Thisbé, de Théophile.

1621 (ou avant), à Paris, le *Mariage d'amour*, « pastorelle » d'Isaac du Ryer. Prologue :

Messieurs, ce n'est point Bruscambille,
Turlupin ny Gaultier Garguille,
Que vous verrez icy venir,
C'est une petite jeunesse
Pleine d'ardeur et d'allégresse
Que l'on ne sçaurait plus tenir.
Le plaisir de ceux-là s'achette,
Il faut fouiller dans la pochette

1. *Bull. hist. et phil.*, 1899, nos 1 et 2, p. 56.
2. *Les tragédies et histoires saintes de Jean Boissin de Gallardon*, Lyon, 1618. Inv. Yf., 2042, in-12. On notera ce titre d'*histoires saintes* donné à des tragédies.
3. H. Jougleux, *Archiv. de la ville de Bourges*, t. II, p. 17.
4. Rigal, *Th. fr.*, 64, n. 3.
5. Lhotte, *Le théâtre à Douai*, p. 31.
6. Faber, III, 142.
7. *Ibid.*, I, 41.
8. *Bull. hist. et phil.*, 1899, nos 1 et 2, p. 56.

Qui veut aller ouyr ces fous,
Mais l'honneur de votre silence
Est l'argent et la récompense
Que ceux-cy désirent de vous.

A la fin, remerciement où le poète insiste sur la jeunesse des acteurs. Donc représentation gratuite, donnée par des écoliers. Dans les *Meslanges* qui suivent la pièce imprimée, on trouve [1] des « Étrennes à Monseigneur le comte de Moret estudiant aux Jésuites au nom des Escolliers de sa classe » : est-ce pour le théâtre des Jésuites que le sieur du Ryer travaillait?

103. 1621, Annecy, La mort de César, jouée par les enfants de la ville [2].

— Béthune, la *Vie de Saint-Alexis* par « les estudians au collège des P. P. Jésuites [3] ». On construit un théâtre sur le marché devant la halle échevinale. « Remarquons que ce grand hourdaige devait avoir 71 pieds de long et 20 de large [4]. »

104. 1622, 17 déc., à Lyon, chez les Jésuites, devant le roi, Philippe-Auguste donteur des rebelles en la journée de Bouvines, tragédie [5], suivie d'un ballet des chasseurs. On joua pour la reine une *Pastorelle*, qui fut donnée une seconde fois à sa demande pour M^me^ la Princesse de Condé, le prince Thomas et le duc de Nemours, absents le premier jour [6]. A la reine mère, on offrit une pastorale et ballet allégorique, l'*Hercule gaulois*, dont la reine, informée du succès, voulut une seconde représentation pour elle [7].

105. 1622, à Paris, Hôtel de Bourgogne, la Tragédie nouvelle de la Perfidie d'Aman Mignon et favori du roi Assuerus, dont l'auteur est inconnu. Elle est suivie [8] d'une « farce plaisante et récréative » de Gros-Guillaume, que les frères Parfait ont publiée [9]. Le rapprochement des deux pièces dans un même livret nous montre que nous avons là un spectacle de l'Hôtel de Bourgogne.

— Pont-a-Mousson, la *Flavia*, trag. de Stefoni [10].

— 17 juin, aux Jésuites de Douai, trois scènes construites avec jeu de machines, pour représenter des drames en l'honneur de Saint Ignace et de Saint François Xavier [11].

1622-1623, Paris, les *Bergeries* de Racan.

1. P. 86, de l'éd. de Pierre des Hayes, 1621.
2. F. Mugnier, *Le théâtre en Savoie*, p. 5. Cf. p. 86. — Est-ce la pièce de Grévin?
3. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 35.
4. *Ibid.*
5. *Réception de très chrestien... Louis XIII roy de France*, Lyon, 1622, p. 41 suiv.
6. *Ibid.*, p. 59.
7. *Ibid.*, p. 63.
8. P. 28 dans l'Exemplaire sans titre auquel il manque deux feuillets, B. N. Inv. rés. Yf, 3917, in-12. — Ex. complet, Arsenal, B. L. 10519, in-12.
9. T. IV, p.
10. Eug. Martin, *Univ. de P.-à-M.* 440.
11. Lhotte, *Le théâtre à Douai*, p. 34.

1623, Gand, aux Jésuites. *Représentations pieuses faictes en la présence royale de la sérénissime Infante Isabella Clara Eugenia* [1].

106. Avant 1623, Paris, **tragédies**, intermèdes, et une pastorale de divers auteurs, formant ensemble le recueil publié en 1623 par Paul Marsan et Claude Colet. La dernière pièce, la *Folie de Silène*, pastorale, à son dernier vers invite le public à rester pour la farce.

?1623, Pont-à-Mousson, chez les Jésuites, devant le duc Henri de Lorraine, *la Conversion de Saint Ignace* : tragi-comédie latine [2]. Selon M. H. Lepage [3], la pièce qu'il assigne à l'année 1622 aurait été en français. Il y eut bien en 1623 une pièce française, qui fut jouée deux fois, et la seconde fois avec ballets de jeunes gens, de satyres et de faunes. L'abbé Eug. Martin, qui l'indique, n'en sait pas le titre [4].

1624, Draguignan. Histoire des *Machabées* de Pierre Audibert.

— « Histoire de Heugène » jouée dans l'église des Pères Observantins.

107. 1624, 9 mai, Reims, en l'Église Saint-Antoine, l'élection divine de Saint-Nicolas à l'archevêché de Myre, poème dramatique, sententieux et moral, de Nicolas Soret Rémois, qui fut joué par des écoliers dont l'auteur en imprimant sa pièce nous a conservé les noms [5].

Nicolas Soret avait publié en 1606 une *Tragédie* ou *Poème tragique*, la Cécilïade, où il se qualifie de « Prestre, maistre de grammaire des enfans de chœur de l'Église de Paris ». Le sieur Abraham Blondet, « chanoine et maistre de la musique de l'Église de Paris » mit les chœurs en musique : son œuvre, avec quelques autres airs et cantiques de sa composition est imprimée à la suite de la *Cécilïade* [6]. On aurait droit de penser que, si Blondet faisait la musique des chœurs de la *Cécilïade*, c'était pour une représentation. Cependant Soret rappelle au Doyen et Chanoines que son collaborateur a fait ce travail « au lieu du concert Cécilien intérmis cette année en vostre Église à cause des assemblées publiques mortellement dangereuses en l'épidémic danger » [7]. Il s'ensuit qu'il n'y eut sans doute pas de représentation publique de la tragédie, qui n'aurait pas été moins dangereuse qu'un concert : tout au plus peut-il y avoir eu une exécution à huis clos.

— 25 août, « sur l'heureuse entrée et séjour de Madame la Duchesse de la Valette en la ville de Metz », *Philis retrouvée ou Pastorelle des Nymphes d'Austrasie* jouée dans la grande salle de l'évêché par les écoliers des Jésuites [8].

1. Faber, I, 41.
2. L'abbé Eug. Martin, *L'Université de Pont-à-Mousson*, p. 440.
3. Ouvr. cité.
4. *L'Univ. de P.-à-M.*, p. 440.
5. On lit, après le poème, cette note : « Ce synode épiscopal a esté publiquement représenté dans l'Église S. Antoine de Reims le 9 juin du mois de May 1624 » Suivent les noms des acteurs écoliers.
6. Paris, 1606.
7. Dédicace.
8. Le P. Jean Molet de Briançon, *Combat d'honneur concerté par les IIII éléments...* Metz 1624, pet. in-fol.

108. 1624, 22 mai, Nivelle, aux Jésuites, S. Elisabeth royne de Portugal.

109. 1625 probablement. **Représentation de « Pyrame et Thisbé » à la cour** [1].

— 15 août, à DINANT, le *sacrifice d'Abraham* du maître d'école Nicolas Bello [2].

1625. Débuts de Mairet. Hardy, qui alors publie son théâtre, avoue *cinq cents* pièces, et continue de produire à l'Hôtel de Bourgogne.

Entre 1618 et 1626, chez les Jésuites, probablement à La Flèche, et devant M. de Schomberg, comte de Nanteuil et de Duretal [3], *Adrianus*, tragédie latine du P. Cellot. Les deux autres tragédies *Chosroes* et *Sapor admonitus* ont dû être aussi représentées. La tragi-comédie *Reviviscentes* fut jouée à La Flèche, comme nous l'apprend le *Prologue* [4].

110. 1627, 13 février, Montbéliard, « les élèves des écoles de Montbéliard donnèrent en présence du duc Louis Frédéric, de sa cour et des membres de son conseil, dans une des salles du Château, une représentation de la Tragédie sainte, **David Combattant** [5], et le surlendemain eurent lieu deux nouvelles représentations en l'Hôtel de Ville, en présence d'un public nombreux, la première dès huit heures du matin, et la seconde dès midi jusqu'à deux heures » [6].

— REIMS, chez les Jésuites, l'*Histoire de Saint Maurice* [7]. Le théâtre, dans ce collège, est une grande galerie avec une estrade au bout. En 1633 le chapitre interdira aux chanoines de monter sur la scène, soit chez les Jésuites soit au collège de la ville.

111. 1627, 13 et 14 septembre, Anvers, chez les Jésuites, tragédie de Saint-Norbert [8].

112. 1628, Pont-à-Mousson, le martyre et la mort de saint Sébastien, tragédie dont on a conservé seulement l'analyse [9].

113. 1628, chez les bénédictins de Saint-Nicolas du Port, l'étrange tragi-comédie de Richecourt, jouée par leurs pensionnaires. La pièce est probablement de dom Simplicien Gody [10].

— A BÉTHUNE, chez les Jésuites, *histoire latine* [11].

1628-30, PARIS. Débuts de Rotrou, Scudéry, Corneille et Du Ryer.

(*A suivre.*) GUSTAVE LANSON.

1. Cela résulte de lettres latines de Theophile, éd. Alleaume, t. II, p. 422-424.
2. *Mist. du V. Test.* II, XII.
3. M. de Schomberg a passé à La Flèche en 1620, il contribua alors puissamment à faire rendre la ville au roi.
4. E. Boysse, *Le théâtre des Jésuites* 336-339. — Rochemonteix, *Hist. du coll. de La Flèche*, III, 215.
5. De Louis Desmasures. L'école était protestante et le maître devait être de la confession d'Augsbourg (Tuefferd, *ouv. cité*, p. 101).
6. Tuefferd, p. 70.
7. L. P. *Le théâtre au collège des Bons enfants et chez les Jésuites de Reims*, 1883, p. 17.
8. Faber, I, 41.
9. H. Lepage, *ouv. cité*.
10. *Ibid.*
11. La Fons-Melicoq, dans Dinaux, p. 36.

L'ALBUM DE LOUISE DE COLIGNY

La Bibliothèque Royale de La Haye se trouve en possession d'un manuscrit petit in-folio de 90 feuillets, portant, sur le dos d'une reliure très commune de la fin du XVIII[e] siècle, les mots « Recuic des poési » (*sic*), qui contient diverses poésies françaises de la seconde moitié du XVI[e] siècle et qui a appartenu à Louise de Coligny, la quatrième et la plus célèbre des femmes de Guillaume le Taciturne.

Aucune de ces poésies n'a été copiée par la princesse elle-même. Tout au plus reconnaît-on son écriture dans le titre d'un morceau (f° 15[a] *de Lapsence*), dans les noms des poètes Maysonfleur, Duperron et Bertaut, inscrits en tête de quatre poèmes, et dans un vers latin, le seul de tout le recueil où se devine le souvenir d'une émotion et d'une réflexion personnelle [1].

Cet album, que la personne de celle qui l'a possédé rend intéressant, est resté assez longtemps caché dans sa retraite actuelle. Le comte Delaborde ne le mentionne pas dans son beau livre sur Louise de Coligny. Il a cependant été signalé en passant à l'attention du public par Paul Marchegay et Jules Bonnet, qui ont publié, le premier en partie et par fragments [2], le second en entier [3], le dernier morceau du recueil (f[os] 83 à 90), un long poème intitulé *La Pascience*, dédié par son auteur à « Madame la Princesse d'Orange, comtesse de Nassau etc. » [4]. Le premier éditeur remarque en outre, et le second l'a répété après lui, que « le poète protes-

1. L'ancien Administrateur de la Bibliothèque Royale de La Haye, feu le D[r] Campbell, avait pensé que tout ce que contiennent les feuillets 68[a] à 73[a] était de la main de la princesse; il avait écrit une petite note dans ce sens sur la feuille de garde du volume. Mais il suffit de comparer l'écriture de ces feuillets avec l'écriture authentique des lettres de Louise de Coligny (la Bibliothèque Nationale en possède plusieurs) pour être sûr que c'est là une erreur. Les lettres si caractéristiques de l'écriture de Louise (*f*, *l*, *p*,) ne se retrouvent que dans les quelques mots que nous avons indiqués.

2. Dans l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* de 1885.

3. Dans le *Bulletin de l'histoire du Protestantisme français* du 15 janvier 1886.

4. L'un et l'autre des deux éditeurs ont attribué ce morceau à la princesse Anne de Rohan. Mais Jules Bonnet est revenu plus tard (même *Bulletin*, 1886, p. 279) sur cette attribution et a reconnu qu'elle était fausse. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les participes passés conjugués avec *être* pour voir que l'auteur de *La Pascience* est un homme, non une femme. Mais M. Marchegay croyait si fermement que le poète était la Princesse de Rohan qu'il a imprimé « m'estant teue », quoique le manuscrit porte très nettement « m'estant teu ». L'éditeur a fait, d'ailleurs, d'autres contresens. Ne connaissant pas la valeur des composés ronsardiens « chasse-deuil », etc., il a supprimé les traits d'union qui se lisent très dis-

tant Maysonfleur avait commencé la compilation (de ce recueil) pour la princesse d'Orange ».

Cette opinion pouvait déjà paraître mal fondée au moment où elle a été émise, puisque le premier « compilateur » a signé son œuvre des initiales F. A. D. M., qui ne sauraient se rapporter à Estienne de Maysonfleur, mort vers 1580, auteur d'un volume de *Cantiques*. Elle n'a même plus la valeur d'une hypothèse depuis que j'ai réussi, en décollant un morceau de papier qui couvrait une signature soigneusement grattée et en humectant le grattage d'une goutte d'acide sulfhydrique, à faire revenir, vaguement, mais assez distinctement pour être déchiffré, le nom de Françoys Auzière de Montpellier.

Malheureusement, les recherches auxquelles mon ami M. le professeur Pellissier de Montpellier et MM. les archivistes de l'Hérault ont eu la complaisance de se livrer au sujet de ce personnage sont restées sans résultat. Nous en sommes réduits, pour notre connaissance de sa biographie, à la notice que lui consacrent les auteurs de *La France protestante* : « Francoys Auzière, « marchand à Montpellier, était un des membres influents du parti « huguenot de cette ville. Il assista à l'Assemblée politique de « Nîmes, le 1er décembre 1569, au Synode de Sauve, en 1570, ainsi « qu'aux Synodes de 1584 et de 1594. »

Comment ce Françoys Auzière s'est-il trouvé en relation avec la famille de Coligny? Qu'est-ce qui lui a donné l'idée et le droit d'offrir à la fille de l'Amiral, à l'occasion de son mariage, un recueil de vers soigneusement copiés sur les premiers feuillets d'un album? Nous ne le savons pas. D'où a-t-il tiré ces vers? Quel est le poète, le fameux « Autheur » dont l'œuvre lui a paru digne d'être offerte, en guise de « Per Nozze », à la gracieuse mariée du château de Châtillon? Nous l'ignorons également. En tout cas, le poète n'est pas Auzière lui-même. Il ne se donne que comme le copiste, « celuy qui a transcrit ce livre ». S'il veut insérer dans le recueil deux ou trois morceaux de son cru, il a soin de les signer de ses initiales. Malheureusement, les quelques morceaux que j'ai retrouvés dans des recueils imprimés de l'époque (voir plus bas) n'y portent pas de nom d'auteur. Des savants que j'ai consultés, M. Emile Picot seul a retrouvé quelques-uns des vers initiaux sur ses fiches, mais sans la moindre indication qui eût pu me mettre sur la piste du poète.

tinctement dans le manuscrit et a imprimé, en mettant une virgule après *vierge* : « O vierge, chasse deuil, donte mal, charme peines ». Il faut lire évidemment : « O vierge chasse-deuil, donte-mal, charme-peines! »

Quant aux deux parties qui font suite à la collection primitive, — c'est-à-dire à celle que Françoys Auzière a « compilée » et copiée, — la plupart des morceaux qu'elles contiennent sont également anonymes. On verra plus loin que pour un seul sonnet appartenant à cette catégorie, j'ai réussi à découvrir l'auteur. Peut-être y en a-t-il parmi les lecteurs de cette *Revue* qui, en consultant leurs souvenirs ou leurs fiches, pourront arriver à identifier quelques-unes des poésies de ce recueil et à en découvrir les auteurs. La biographie de Louise de Coligny trouverait peut-être quelque profit à une découverte de ce genre; car les poésies de circonstance, sans être abondantes, ne manquent pas.

Quant à l'importance de cet album pour l'histoire de la poésie française, sans être considérable, elle n'est pas cependant absolument nulle. Comme spécimen de la poésie amoureuse de l'époque, quelques-uns de ces morceaux ont une certaine valeur.

Nous croyons, en tout cas, apporter une petite contribution à l'histoire documentaire de la littérature française de la fin du XVI^e^ siècle et à celle de Louise de Coligny en examinant d'un peu plus près le petit in-folio de la Bibliothèque Royale de La Haye.

L'album se divise en trois parties, dont la première contient les folios 1 à 33, la seconde les folios 34 à 59, la troisième les folios 62 à 90. Les feuillets 60, 61, 79 à 82 et les derniers ont été laissés en blanc.

La première partie constitue un tout. Elle comprend le recueil offert par Françoys Auzière à Louise de Coligny, à l'occasion de son premier mariage. Ceci ressort clairement de la dédicace « A tresillustre et tresvertueuse Dame, Madame de Telligny », ainsi que du huitain suivant intitulé « Pour la transcription de ce livre » :

> Madame, les présents ne prennent leur valeur
> Que de la volonté qui nous demeure au cœur;
> L'œuvre donc maintenant que vostre je vous donne
> Estimée [1] sera par ma volonté bonne.
>
> Or, escrivant ces vers qui parlent de l'amour,
> D'un amour très ardent je desiroys le jour
> Ou je puisse monstrer par un meilleur office
> Le grand amour que j'ay de vous faire service.

signé : « Par celuy qui vous sera toute sa vie treshumble et tres-

1. On voit que Françoys Auzière, en cultivant l'art de rimer, ne se souciait pas de la nouvelle règle de l'élision obligatoire de l'*e* muet après une voyelle accentuée dans l'intérieur du vers.

obéissant serviteur », et, mieux encore, du sonnet : « Aux lecteurs sur le subject de ce livre », qui se trouve au verso du premier feuillet. En effet, dans ce titre, « les lecteurs » ne sont que des personnages fictifs. La seule personne à laquelle s'adresse le poète est Louise de Colligny.

J'ay pensé maintes foys que tous ces beaux discours
Des malheureux amantz n'estoyent rien qu'une fable,
Et que souvent le faux nous semble véritable;
Mais certes maintenant je croy tout au rebours.

Lisant de cest autheur les constantes amours,
Tout ravy j'ay cognu, qu'un esprit honnorable
Ne vouldroit jamais estre estimé misérable,
S'il n'auoit vrayement affaire de secours.

Pourtant vous qui aymez l'amoureuse leçon,
En quictant le sourcil du sévère Caton,
Lisez ces beaux escrits : Et sans faire la preuve,

(Preuve bien dangereuse à qui n'a pas bon cœur),
Vous verrez soubs l'espoir de vie et de douceur,
Que l'amer et la mort dedans l'amour se treuve.

C'est, croyons-nous, dans le premier tercet que se cachent l'occasion et la date du recueil. Le « sévère Caton » ne peut être que l'Amiral de Coligny, à qui d'Aubigné donne ce nom dans ses *Tragiques* (éd. elzév., p. 235), et dont sa seconde femme, Jacqueline d'Entremonts, disait « qu'elle vouloit estre la Marcie de ce Caton ». Or, celle qui « aimant l'amoureuse leçon » va « quitter le sourcil » de son père, c'est évidemment Louise, devenue, à l'âge de quinze ans, la femme de Monsieur de Telligny, le jeune et brave gentilhomme que son père avait choisi pour elle et avec lequel elle allait goûter un bonheur si éphémère. Le mariage eut lieu le 26 mai 1571; dans la nuit de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, Louise perdait son père et son mari, celui-ci « assassiné sous ses yeux », comme elle l'a écrit plus tard dans une de ses lettres. Le jeu de mots du dernier vers n'a été que trop vrai pour elle.

A partir du folio 3 le copiste laisse la parole au poète, dont les « beaux escrits » l'ont « ravi » et l'ont engagé, lui, le huguenot sévère, l'homme positif, à croire à la sincérité de la poésie amoureuse.

Voici la liste des morceaux que Françoys Auzière avait transcrits pour la jeune mariée.

F° 3 à 5b. *Discours tragique* (un long poème en rimes plates).

Incipit : Un malheureux amant nourrissant dans ses veines
La fournaise d'amour forgeron de ses peines.

Explicit : Et lors celle qui n'eut nul amour en vivant
S'est trouvée à la fin amoureuse en mourant.

C'est l'histoire d'une « maistresse belle et vigoureuse », qui, après avoir longtemps résisté aux prières de son adorateur, est enfin frappée d'amour au moment où un accident met fin à sa vie.

F° 6a. *Rimes tierces* (26 tercets).

Incipit : Helas beaux yeux, je pensois vous fuyant
Que mon tourment auroit quelque relasche,
Et il venoit tousjours plus violent.

F° 7b. *Chanson* (4 quatrains, rimant *abab*).

Incipit : Amoureux forcené plein d'horreur et de rage.

Chanson de l'espagnol (5 quatrains *abba*).

Incipit : S'il vous desplaist d'estre servie.

La rime *a* est identique dans les cinq quatrains, le dernier vers de chaque strophe se termine par le mot *vie*.

F° 8b. *Odelette* (6 strophes de cinq vers, rimant *abbab*).

Incipit : Le bel air de ton visage
M'est plus que l'air gratieux.

F° 9a. *Complainte* (15 quatrains *abba*, la rime *a* est toujours masculine).

Incipit : Effroiables torrents!
Aspres rochers! montaignes orgueilleuses!
Hélas! oyez de vos cavernes creuses
L'orgueil de mes tourments.

F° 10a. *Chanson* (6 strophes *aab ccb*).

Incipit : Le premier dont le pinceau
Fit de l'amour un oyseau
En lui attachant des ailes.

Dans le dernier vers :

Je croiray qu'il a des ailes

croiray est une correction de *diray*.

F° 11b. *Chanson* (9 quatrains à rimes croisées).

Incipit : Pressé d'ennuys, affligé de douleurs,
Tout accablé de mortelles atteintes

Dans les deux derniers vers du deuxième quatrain :

Hastent leurs cours lassez de m'escouter
Plaindre le feu qui embrase mon ame

le mot *cours* est une correction de *coup*; *plaindre*, une correction de *plaignons*.

F° 12ᵇ. *Stances* (12 sixains *aab ccb*).

Incipit : Pourquoy veux je esperer d'esteindre mon ardeur?
Pourquoy veux je allumer la glace de mon cœur?

F° 14ᵃ. *Stances* (même nombre et même disposition).

Incipit : Si tu vois d'autant plus allumer mon ardeur
Que tu mets de glaçons au rempart de mon cœur :

F° 15ᵃ. *Stances* (même nombre et même disposition; Louise a écrit en tête de ce morceau : *De Lapsence*) [1].

Incipit : Amants qui gemissez au faits de tant de peines

F° 16ᵇ. *Stances* (4 sixains *abb ccb*).

Incipit : Amants, ne cerchés plus l'astre de la naissance

F° 17ᵃ. *Stances* (même disposition).

Incipit : Mes yeux que cerchiés vous aus beaux yeux de Madame?

Le dernier des quatre sixains mérite d'être cité comme un spécimen de facture artificielle :

Mon cœur en fin pleignant mes yeux, mes mains, mon ame,
Vint à l'ame, et aux yeux, et aux mains de madame,
Pour me tirer du feu, du charme, et des liens.
Mais lors l'œil, et la main, et l'ame de mes peines
Luy mirent et le feu, et le charme, et les chaines,
M'ostant le cœur, et l'ame, et les yeux, et les mains.

F° 17ᵇ. *Stances* (12 sixains; on lit à la marge « contre les femmes »).

Incipit : Il n'y a qu'un amour comme un soleil au monde.

J'ai retrouvé ce morceau, sous le titre « Stances en faveur des filles contre les femmes » dans *Les Muses ralliées* de Despinelle (éd. de 1599, p. 105, éd. de 1606, folio 94ᵇ, éd. de 1613, t. I, p. 79ᵇ). Le texte de l'album, comparé à celui de l'imprimé, présente d'assez nombreuses variantes, que je crois inutile de relever. Le recueil en question ne donne pas le nom du poète.

1. Il est probable que Louise aura retrouvé ce morceau, portant ce titre, dans un des recueils qu'elle a feuilletés (voir plus bas). Il n'est pas cependant dans un de ceux que M. Lachèvre a consultés, quoique ceux-ci, notamment *Les Muses ralliées*, contiennent plusieurs morceaux portant ce même titre.

F° 19ª. *Stances* (4 sixains).

Incipit : Quand l'Automne ennuyeux d'une bruslante haleine
Descouvre les forestz et desseiche la plaine,

F° 19ᵇ. *Stances* (en tête des 12 sixains dont se compose ce morceau on lit : « Responce aux stances qui ont précédé : vers pour vers faicte par celuy qui a transcrit cest'œuvre », et, à la marge : « pour les femmes »).

Incipit : Autant y a d'amours comme d'esprits au monde
Le ciel en est tout plein, la terre, l'air et l'onde.

Un morceau semblable, portant un titre analogue, « Response et Defense des femmes contre les filles », mais qui n'est pas le même que celui de l'album, se trouve dans *Les Muses ralliées*, à la page 107 de l'édition de 1599.

Incipit : Si l'Amour est un Dieu, d'un Dieu il ne sort rien
Qui ne soit tout parfaict et n'apporte du bien.

D'après M. Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiées* de 1599 *à* 1700, Paris, 1901, p. 369, ce morceau se trouvait déjà dans le premier *Recueil*, celui de 1597, dont l'auteur parle à la page 6 de son livre. Le collectionneur, qui en ignorait la provenance, avait ajouté « Incertain ». Françoys Auzière, en interrompant sa « transcription » pour rimer la contrepartie du premier morceau, s'est donc probablement conformé à un usage littéraire déjà établi et a suivi l'exemple d'un autre rimeur. Mais il a tenu, cette fois, à rester original et à faire mieux que son prédécesseur en serrant de près la facture et le texte du poème dont il contredisait la tendance. Il a ajouté en outre, comme un petit morceau à part, distinct de sa « Responce » et destiné à en faire ressortir le caractère artificiel, les six vers suivants :

Filles, pardonnez moy si des femmes la flamme
Je prefere à la vostre, et ne m'en donnez blasme,
D'autant qu'en ce procez je fay force a la loy,
Aduocat obstiné contre ce que j'en croy.
Bien, vous me pardonnez : aussi toutes vos flammes
Tendent à ce seul but que vous deveniez femmes.

Les deux morceaux sont signés F. A.

Au folio 21ª commence une série de sonnets, réunis sous le titre général de « Sonnets des morts, des peines et des larmes », dont le premier sert d'introduction à la collection. Il n'y a rien d'irrégulier dans la structure de ces sonnets : les tercets, sauf une

seule exception, riment d'après le schéma *ccd eed*. Nous donnons l'*Incipit* de chaque numéro de la série[1].

1. Les deux divers effects de deux diverses ames
2. Dieux, que vous ay je faict, est ce pour me punir
3. Pourquoy injuste amour desdaignes tu mes plaintes?
4. Amour m'a ramené hors des monts, sans danger.
5. Helas grand Dieu d'amour, si quelque fois les dieux
6. Quand par les creux rochers et les bois plus espais
7. Ces monts sont si hautains qu'ilz n'ont point de semblables.
8. Qui vit jamais pleurer une personne morte?
9. Vouloir donner la mort et n'avoir point de vie,
10. Si les souspirs te pouvoyent esmouvoir (10 syllabes)
11. Je me perdz pour trouver ma liberté perdue;
12. Tous les cieux despitez au jour de ma naissance
13. Amour, si ton palais est la haut dans les cieux
14. Maistresse, or que les ans et les jours sont muables
15. Au plus froid des hyvers qu'on ne voit rien que glace
16. J'ay couru par les monts cercher ma demeurance
17. Amour ha divers noms pour sa diversité,
18. Qui me dira de quoy peut estre faict (10 syllabes)
19. Maistresse t'ayant veue un jour toute esplorée

La série semble complète, quoique le mot *Fin* manque après le n° 19.

F° 27ª. *Sonnet contre le laurier.*

Incipit : J'ayme le gay printemps pour l'attente du fruict.

Ce morceau se retrouve dans *Les Muses ralliées* de 1599, p. 170. L'édition de 1603 ne les contient plus.

F° 28ª. *Sonnet.*

Incipit : La formys que l'hyver desnue de plumage

Sonnet (copié à l'encre rouge).

Incipit : Celle qui se desplait en pleine liberté

Ce morceau est dirigé contre l'inconstance des hommes. Le copiste, F. A., qui n'approuve pas cette critique, pour expliquer la singularité de l'encre dont il s'est servi dans ce cas spécial, ajoute :

1. Aucun de ces sonnets ne figure sur la liste dressée par M. Frédéric Lachèvre. Je ne les ai pas non plus retrouvés dans les volumes de vers contenant des sonnets qui ont été mentionnés par M. Vaganay dans son « Essai de bibliographie comparée », *Le sonnet en Italie et en France au XVI^e siècle.*

Sonnet, je te voulois (correction de *tay voulu*) de couleur noire
[escrire.
Qui donc te faict rougir? La honte de mesdire.

F° 29ª. *Responce d'un autre autheur pour le Laurier.* — *Sonnet.* (Rien n'indique que cet « autre autheur » soit le copiste.)

Incipit : Je ne suis du printemps ny de son verd content,
Mais j'ayme du Laurier l'immuable esperance.

F° 31ª. *Complaintes aux eaux chaudes des Monts Pyrenées.* — *Stanze* (21 sixains, dont les vers 1, 2, 4, 5 sont des alexandrins, les vers 3, 6 des vers de six syllabes).

Incipit : Que mon mal malheureux mal et malheur excede.

Explicit : Et tant que mon malheur sera l'heur de Madame
Je ne veux plus avoir la poictrine qu'en flamme
Ni la face qu'en pleurs.

Ce poème se retrouve, avec quelques variantes, dans *Les Muses ralliées* de 1603 et dans les éditions suivantes (I, f° 166ᵇ de celle de 1613). Il y porte le titre « Constantes Larmes du[1] S. D. C. estant aux Bains des Monts Pyrenées ». D'après M. Frédéric Lachèvre (ouvrage cité, pp. 14, 155, 309, 366), cette « complainte » se trouvait dans *Les fleurs des plus excellents poètes du temps* de 1601 et y était attribuée à d'Aubigny, c'est-à-dire à Agrippa d'Aubigné. Les *Muses ralliées* et *Le Parnasse* de 1607 remplacent ce nom par S. D. C. — Ces initiales, dont M. Lachèvre n'a pas réussi à découvrir le secret, cachent évidemment un « Seigneur de C..... » Il y aurait avantage à connaître le nom. Car pourquoi distinguer l'auteur de ce dernier morceau de celui du reste[2]? Le seigneur D. C. serait alors le poète si hautement admiré par Françoys Auzière et dont il a offert l'œuvre à Louise de Coligny. Il faudra apparemment le chercher dans le monde huguenot, ce qui expliquerait peut-être que le compilateur du recueil de 1601 ait pu attribuer un de ces morceaux à Agrippa d'Aubigné. Il y a là une recherche ultérieure à faire, qui revient de droit à l'auteur consciencieux de la *Bibliographie des Recueils collectifs*, M. Frédéric Lachèvre.

Au folio 34 commence la seconde partie de l'album, celle dans laquelle Françoys Auzière n'est pour rien. Elle est plus intéressante que la première, ayant un caractère plus personnel. Cette seconde

1. M. Lachèvre imprime à tort « Constantes larmes *de* » au lieu de *du*.
2. Françoys Auzière fait-il peut-être allusion aux « constantes larmes » lorsque, dans sa dédicace (voir plus haut), il parle des « constantes amours » du poète dont l'œuvre l'avait ravi?

partie contient, parmi des morceaux ordinaires dans le genre de ceux que nous venons d'énumérer, quelques poésies de circonstance dues à la plume de poètes amateurs. Quoique, en général, l'écriture et l'orthographe (*tans*, *malheureus*, etc.) soient les mêmes dans tous les morceaux de cette partie, on rencontre de temps en temps une écriture spéciale qui fait l'effet d'être celle du poète lui-même. Il y a, notamment, au folio 35[b] un sonnet très curieux qu'on serait tenté de prendre pour un autographe. Ce sonnet tranche sur les autres morceaux, tant par l'écriture très personnelle, dans laquelle se trahit un tempérament passionné, que par le contenu et le ton. Le nom du Tasse inscrit à la marge (« du Tasse ») semble indiquer que ce morceau est l'imitation d'un sonnet du poète italien. Je n'ai pas réussi, cependant, à retrouver l'original parmi les sonnets publiés du Tasse[1]. Peut-être le traducteur avait-il inscrit son nom en tête du morceau. Il y a, à cet endroit, une grosse tache d'encre qui couvre un grattage; impossible de déchiffrer le moindre caractère. Je copie intégralement l'intéressant sonnet.

F° 35[b]. *Sonnet.*

La fortune meshuy me depechoit en vain
Les traits des mesdisants et les dards de l'envie.
Foible, je desdaignois toute force ennemye,
Comme l'ame innocente a mille murs d'airain,

Quand celle qui logeoit toutte dedans mon sein,
Seul Asyle asseuré de mon âme assaillie,
La garde de mon cœur, s'arma contre ma vie.
Ciel! et tu l'as peu voir et luy tenir les mains!

Foy sainte, o Amour saint, saintes lois mesprisées,
Ha! je quitte le champ! que parmy ses trophées
Elle entasse mon cœur trahy avecques vous!

Trahy, las! j'ayme encor[2] son desloyal courage.
Non, non! c'est l'outrageant que je plains, non l'outrage.
Les faultes d'ung amy blessent plus que ses coups.

Si la passion qui parle dans ces vers est sincère et s'ils s'adressent directement à Louise de Coligny, on pourrait y voir le souvenir

1. Comme Le Tasse a visité la cour de France dans l'automne de 1570, j'ai cru un moment que le sonnet pouvait venir directement de lui. Mais il n'y a aucune ressemblance entre l'écriture du morceau en question et les facsimilés de celle du poète italien reproduits par Salerti dans sa *Vita di Torquato Tasso.*

2. Le texte primitif portait *Trahy, las! sans hayr*; les deux derniers mots ont été biffés et remplacés par *j'ayme encor.* Cette correction semble appuyer l'hypothèse que nous avons ici l'orthographe du poète.

d'un amour que les promesses de la jeune fille avaient encouragé et auquel son mariage avec Monsieur de Telligny aurait porté un coup imprévu et terrible. La chose paraît peu probable eu égard à l'âge auquel Louise se maria[1]. Cependant, on trouve dans cette même partie (f° 46[a]) un autre sonnet qui n'a certes pas la même allure que le premier, mais qui fait l'effet d'avoir été inspiré par un sentiment analogue.

Si l'outrageuse loy d'un injuste Himené
De vous m'oste la part moins parfaiste et moins belle
Et qui se peut seicher comme une fleur nouvelle,
Pour la donner à un plus que moy fortuné,

Madame, a qui je fus en naissant destiné,
Ou plus que le malheur vous me serez cruelle,
Ou vous me garderez la partie immortelle,
L'ame a qui les hauts dieus tant de gloire ont donné.

J'aimay vostre beauté passagere et muable
Comme une ombre de l'autre éternelle et durable
Qui sur l'aisle d'amour vers le ciel m'élevoit.

Cette-ci sera mienne et l'autre aura la feinte.
Aussi bien mon amour pure, eternelle et sainte
D'un salaire mortel payer ne se pouvoit.

La forme est d'un rimeur, non d'un poète. Le sentiment est plus résigné que celui qui se trouve exprimé dans l'autre sonnet. Mais cette seconde allusion à des engagements antérieurs rend moins invraisemblable l'idée que M. de Telligny, s'il a été le premier mari, n'a pas été le premier amoureux, ni même le premier fiancé de la fille de l'Amiral de Coligny.

Citons encore, comme se rapportant directement à la jeune mariée, un *Dialogue* (f° 37[b]) qui se compose de huitains, rimés suivant le schéma *abbaabba*, avec un quatrain en guise d'envoi, et dont les deux personnages sont *Volusian* et *Calliope*. Notons, dans ce morceau, la strophe 4, où Calliope s'écrie :

Comment! De Colligny son nom elle a donc pris,
Tige de tant de Mars, l'appuy du saint Parnasse?
Un Odet fut[2] son oncle a qui je fey la grace
Qu'en honneur et vertu il emporta le pris.

1. Il n'est pas absolument nécessaire que ce sonnet ait été inscrit dans l'album peu de temps après le mariage de Louise de Coligny. Le feuillet qui le contient, plutôt que d'ouvrir la seconde partie du recueil, sépare celle-ci de la première et a fort bien pu rester blanche pendant plusieurs années.

2. Rappelons que le cardinal Odet de Chastillon, frère de l'amiral, mourut le 21 mars 1571, deux mois avant le mariage de Louise.

Ronsard, ce grand Ronsard, de nous le mieus apris,
Remplit ce que la mer de terre ferme embrasse
Du loz de leur valeur. O genereuse race,
Tu as toujours aimé tous les meilleurs esprits.

A quoi Volusian répond :

. . . . . .

Quant Louyse nasquit dessous le firmament,
A grant peine elle avoit cette lumiere veue
Que de rang tour à tour en vos bras fut tenue
Benissant mille fois son bel entendement.

Calliope reprend :

. . . . . .

Je sçay bien que Minerve en sa jeunesse tendre
De tout ce qu'elle avoit luy feit un riche don.
Son estomac polly savoura d'Helicon
L'eau qui fait tant soudain toutes vertus aprendre

et Volusian, en disant d'elle :

Tant seullement le miel de sa langue faconde
Est un digne sujet pour employer mes vers,

rappelle ce qu'écrivait, plus tard, Du Maurier, le Ministre de France : « Elle gagnoit d'abord l'amour et le cœur d'un chacun par une parole douce et charmante ».

On voudrait savoir quel est le poète, — décidément un admirateur, peut-être un disciple, du chef de la Pléïade, qui se cache ici sous le nom de Volusian. Ce nom se trouve deux fois, avec une orthographe un peu différente (*Volusien*, *l'homme Volussien*) dans les poésies d'Agrippa d'Aubigné (édition Lemerre, III, p. 136 et 316) et semble désigner un gentilhomme assez peu studieux, cousin et camarade du poète ; Volusien loua son ami dans un assez mauvais quatrain dont il fit précéder les *Vers funèbres* dédiés par d'Aubigné, en 1574, à la mémoire de Jodelle. Mais quel est le personnage historique que le poète appelle Volusien? L'éditeur des poésies de d'Aubigné, s'il s'est posé cette question, n'a pas su y répondre. Mes recherches sur ce point ont été également infructueuses.

Parmi les autres morceaux de circonstance, citons deux *Chansons* (f° 39), qui datent certainement de l'époque du premier mariage de Louise de Coligny, dont la première commence ainsi :

Quand vostre œil et vostre face
Seront éloignez d'icy,
La court pourra dire ainsy :
Ou est mon lustre et ma grace?

la seconde :

Nostre dommaige s'engendre
De sa joye et de son gain,

et qui se terminent l'une et l'autre, par ce quatrain gracieux :

Adieu, Vierge, qui redore
Nostre siecle tout noircy,
Adieu, soleil esclaircy
Que le firmament adore.

Une des strophes de la seconde des deux *Chansons* rappelle même de près l'époque calme et printanière (26 mai 1571) à laquelle eut lieu le mariage des époux de Telligny :

La paix nous est une guerre
Et ce printems un yver,
Puisque tu nous veux priver
Du bonheur qui nous enserre.

Il n'y a aucun intérêt à passer en revue les trente-trois sonnets, coupés, au folio 51ª, par trois quatrains, qui occupent la seconde partie de l'album. Nous en citerons seulement deux. D'abord, celui-ci (f° 50ª), composé pour Louise, comme l'atteste son nom, dont les quatorze lettres (Louise de Colini) servent d'initiales aux quatorze vers du sonnet.

L'Amour qui a cogneu tousjours ma volonté,
Obéissante en tout, suivre sa fantaisie,
Voulut, pour bien heurer le reste de ma vie,
Imprimer en mon cœur vostre exquise beauté.

Son desir etoit bon, mais son trop de clarté
Esclava son esprit et rendit asservie
De son œuvre son Ame et sa main ennemie
En grave le portrait qui le tient arresté.

Cependant je vous voy et vos beautez, Madame,
Outragent sans pitié le meilleur de mon ame.
L'amour, pour se guarir, tousjours tire a mon cœur.

Il pense vous blesser, frappant vostre figure.
Ne devez-vous pas regretter ma douleur[1]
Injustement traité d'amour et de Nature?

1 Ce vers n'a que 11 syllabes.

Le dernier sonnet de la série (f° 53ᵇ) a, lui aussi, un caractère personnel.

Fille d'un amyral, de ce grand chef d'armée
Qui, saige et courageux, n'eut jamais son premier,
Femme d'un Telligni, qui, genereus guerrier,
Borna du monde entier l'heur de sa renommée,

Soit pour cette beauté qui vous rend plus aimée,
Pour la grace et l'esprit ou ce double laurier
Deu a vos devanciers, quel los sera dernier
Quel premier a vous rendre icy bas estimée?

Il est bien au pouvoir du ciel et du destin,
Non d'obscurcir en vous ce qu'on voit de divin
Et qui des vostres prent le merite et la gloire,

Mais bien de traverser voz desseins plus heureux,
Car toujours les meilleurs n'ont la faveur des cieux,
Prenans l'éternité pour but de leur victoire.

Les prétérits *n'eut* et *borna* prouvent assez que ces vers, dont les derniers font allusion à l'infortune de la jeune femme, ont été composés après la mort du père et du mari.

La *Pastorale* qui clôt la seconde partie (f° 55ᵃ à 59ᵃ) et qui commence ainsi :

Comme lors que le ciel d'un foudroyant oraige
Brise un pin orgueilleus, honneur de son villaige,

est un long poème, peut-être inachevé, fait à l'occasion de la mort d'un parent de Louise, à qui le poète donne le nom d'Odet. Ce nom était celui du cardinal de Chastillon, mort en 1571. Cependant, comme le héros chanté dans cette pastorale est mort jeune,

Et la mortelle faux, qui les mortels moissonne,
A fauché mon Odet au vert de son printens,

j'inclinerais plutôt à appliquer cette complainte au frère puîné de Louise, Odet d'Andelot, qui mourut subitement à Nîmes en 1580. Il est vrai que l'Amiral, après la mort d'un autre fils, Gaspard, mort très jeune, avait donné le nom de celui-ci au puîné. Mais il est probable qu'il aura conservé, pour ses amis, son nom de baptême, Odet.

C'est un de ses amis, beaucoup plus âgé que lui, probablement, puisqu'il avait espéré qu'Odet lui fermerait les yeux, qui, se présentant sous le nom d'Alcon (« Mais son fidèle Alcon, Alcon, son

autre cœur »), déplore, en une fade et monotone complainte, avec toutes les métaphores des bergeries, la perte de ce jeune héros,

> ..... l'honneur des bois, la seurté des troupeaus,
> La delice des prez et l'amour des ruisseaus.

Voici comment le poète décrit la carrière glorieuse du jeune héros, les services rendus par lui à la cause huguenote :

> Mais tu monstrois bien mieux ta prudente furie
> Lorsque, chef des bergers, au profond des desers,
> Au plus creux des rochers et aux bois plus couverts,
> Tu courois assieger avec nous, tes armées,
> Et des loups et des ours les troupes renfermées
> Don, après avoir seul recongneu le sejour
> Et disposé tes gens par bandes alentour,
> Selon que regneroit le danger des issues,
> Tu ne partois jamais sans les avoir rendues,
> Ou de force, ou de faim, le butin de tes gens,
> Les tesmoins de ta gloire et la seurté des chams.

Signalons encore, pour des raisons diverses, quelques-uns des morceaux qui précèdent cette pastorale.

Voici, d'abord (f° 40ª), les premiers vers de 14 quatrains en tête desquels Louise a écrit de sa propre main le nom du poète « Maysonfleur. »

> Le soleil qui fait son sejour
> Dedans les hauts cieux n'a que faire
> De se monstrer sans qu'il esclaire
> Vos yeux esclairant un beau jour.

C'est une poésie amoureuse à l'honneur non d'une seule, mais de toutes les dames, et qui n'est guère dans le goût des « Cantiques » auxquels ce poète a attaché son nom.

Ensuite, folio 49ª, un *Sonnet*, portant en tête les initiales S. M... Elles font songer à Sainte-Marthe. Mais le recueil des œuvres de ce poète ne contient pas ce sonnet, dont voici le début :

> Nature, se trouvant de cors assez bien fait
> Ou en œuvre elle mist l'esprit de ma maistresse,

Puis, folio 51ª, un quatrain, portant les initiales D. P., qui pourraient être celles de Du Perron :

> Dieu ne vous punira, bien que votre inconscience
> Presque s'ose esgaller a mon affection.

Je le prirai pour vous d'effacer vostre offence,
Car je serai marri de vostre affliction.

— Je n'ai pourtant pas retrouvé ce quatrain dans les *Poésies* du cardinal. D'autres sont remarquables par la forme voulue, serrée, artificielle, qui rappelle les procédés des anciens rhétoriqueurs.

Le plus curieux spécimen du genre est peut-être (f° 45ª) un *Sonnet* qui commence ainsi :

Jamais point, ars, lié, de trait, flame ou cordaige
Fut cœur plus dur, plus froit, plus plein de liberté.

A moins que ce ne soit celui-ci (f° 47ª) :

Dieu, la nature, l'art, Tippe, ouvriere, conduite,
Par dessein, par raison, par emulation,
L'Idée, les vertus et l'operation
En esprit, forme, effect, ordonne, agit, imite.

Dieu dit, nature fait, l'art après excogite
Le proget, le progrès, la preparation,
Pour juger, avancer, voir l'exaltation
De luy, d'elle, par elle, en discours, œuvre, suitte.

Les tercets sont dans le même style. Ce sonnet se retrouve, d'ailleurs, avec de légères modifications qui semblent dénoter l'antériorité du texte de l'album (au premier vers, au lieu de *tippe*, *patron*, au lieu de *conduite*, *duitte*; au quatrième, *incite*, au lieu de *imite*; au huitième, *recours* pour *œuvre*), dans *Les Muses ralliées* de 1603, p° 339ª, comme le huitième des quatorze « Sonnets de la pierre philosophale » (ou plutôt « philosophe »).

On pourrait plaindre Louise de Coligny d'avoir dû accepter, et probablement admirer, des poésies de cette facture, si elle n'avait pas eu la chance d'en recevoir une qui, composée d'après les mêmes procédés, dénote cependant un véritable talent et ne manque pas de sincérité. C'est le sonnet (f° 50ª) écrit d'une jolie écriture fine, qui suit immédiatement l'acrostiche cité plus haut. Il peut avoir été adressé à Louise au moment où elle allait quitter la petite cour de La Rochelle, ou le parc de Chastillon, pour suivre son jeune mari.

Madame, les ruisseaux, les tailliz et la prée
Murmurans, ombraigeux, et d'émail verdissans,
Se baisent, sont seichez et s'en vont jaunissans,
Pour vous veoir d'entour d'eux si soudain retirée.

Tousjours des ruisselets l'onde sera troublée,
Les prez ne seront plus par leur émail plaisans,
Les tailliz jauniront jusques au deré (doré?) temps
Que viendrez de rechef honorer leur contrée.

Mon œil, comme les eaux, toujours trouble sera,
Comme le pré fauché mon front se flétrira
Et comme un taillis mort j'aurai face enfumée.

A mon œil, à mon front, à mon visage aussi,
Aux ruisseaux, prez, tailliz, en retournant icy,
Donnez le gasoillis, l'émail et la ramée.

On voudra bien reconnaître, je pense, que dans ce morceau gracieux et fin, tout n'est pas factice.

La troisième partie de l'album mérite, elle aussi, de nous arrêter. Elle débute par un *Sonnet* « Sur la mort de monsieur l'Admiral », spécimen assez mauvais de la versification de cette époque. En voici le premier quatrain :

Celuy par un bonheur que le ciel a la France
Donna pour apaiser nos peines et travaux,
Celui en qui la terre, arnée des grans maux
Receus par les Geans, metoit son esperance.

En dehors du verbe *arner* (disloquer, casser) et du composé *chasse-l'orage* (« et de la France estoit chasse-l'orage »), il n'y a à remarquer dans ce sonnet que l'orthographe *sceut* pour l'imparfait du subjonctif, contre *accusast* dans le vers suivant.

De la même écriture, mais plus fine, est le sonnet suivant (f° 62[a]), *Sur la mort de Monsieur de Chastillon.*

Ce nom peut désigner le frère aîné de Louise, François de Chastillon, mort en octobre 1591 à la suite de ses blessures, après de longues souffrances. Cependant j'inclinerais plutôt à songer au fils de celui-ci, Henri de Chastillon, qui, en 1601, à l'occasion du siège d'Ostende, fut tué à l'improviste par un boulet espagnol, au moment où, assis sur l'affût d'un canon, il expliquait à ses camarades le plan d'une sortie qu'il préparait. (Voir la monographie du comte Delaborde, *Henri de Coligny, seigneur de Chastillon*, Paris, 1887.) Les deux tercets me semblent indiquer que le héros était encore jeune et qu'il fut enlevé brusquement. Les quatrains, où il est question du « brave Chattillon qui rafinoit nostr' age » et qui, « voiant près de soy ses grans cors abatus »... « en ramassa le bris et luy fit le passage », ne contiennent aucun renseigne-

ment précis; le dernier vers cité pourrait s'appliquer à une sortie d'assiégés.

Voici les tercets :

La Victoire, craignant qu'un autre n'eust l'honneur
De triumpher un jour de ce tousjours vainqueur,
Tout verd le consuma d'une chaleur ardante.

Ce jeune Hercule adoncq s'eslança dans les cieux,
Pour sa trop grand vertu bruslé en ses propres feux,
Et d'elle mesme il fist la palme triumphante.

Signalons, dans l'avant-dernier vers, l'élision inusitée, à la manière italienne, dans *bruslé en*. Si ma supposition est fondée, cette page n'a pu être écrite qu'après 1601. Mais, comme l'écriture, sensiblement plus fine que celle des autres morceaux, semble indiquer que le sonnet a été copié plus tard sur la partie d'une page qui avait été laissée en blanc, la date où il aurait été composé ne nous oblige pas à admettre que toute la troisième partie a dû être écrite plus tard.

Le sonnet suivant (f° 62^{b}), qui commence ainsi :

Si les eaux que mes yeux de la source plus nette
De mon ceur (*sic*) font couler pour suyure les torrans,

traduit, sous une forme alambiquée, la sympathie de l'auteur pour la pauvre femme éprouvée. Dans le second quatrain le rimeur, pour peindre l'effet que peuvent avoir ses larmes compatissantes, fait entrer dans ses vers le proverbe : *Petite pluie abat grand vent* (« Comme un peu d'eau du ciel or des vens les plus grans Abat... »). Les tercets sont curieux par la bizarre allusion à l'histoire de Danaé et par deux corrections à la marge, qui feraient croire que l'auteur a inscrit lui-même ses vers dans l'album (cependant l'écriture ne diffère pas de celle du sonnet sur Chastillon).

Voici les tercets :

Hélas, quelle douceur auray je en mes douleurs!
Plus que ses larmes d'or chers me serez, mes pleurs,
Qu'un ciel trompeur versa pour charmer une dame.

Son pleur riait en l'or pour puis la *deceuoir* (joie en auoir),
Mais mon ris en vos dueiuls ne peut estre que noir
Et mon deueil en vos ris peut *bien blanchir* (redorer)mon ame.

Les morceaux les plus intéressants de cette troisième partie sont

deux sonnets (f° 69ª; le f° 68 est resté blanc) écrits d'une main entièrement différente de celle qui a copié les autres morceaux, et qui portent comme signature le mot grec Ἑαύτοντιμωρούμενος. Si cette signature a un sens spécial et si les sonnets sont l'expression sincère d'un sentiment que Louise de Coligny a inspiré au poète, on sera peut-être autorisé à y voir le souvenir d'une tentative faite par un amant passionné pour conquérir l'amour de la veuve de Telligny et que fit avorter la résolution de la princesse d'épouser le prince d'Orange. Peut-être la mention faite, dans le dernier tercet du premier sonnet, de « l'océan » contient-elle une allusion au départ de Louise, qui, en 1583, s'embarqua pour Anvers, où elle devait épouser son second mari, avec lequel elle partit bientôt pour Flessingue, laissant ainsi la mer entre elle et ses adorateurs français. En ce cas, le premier quatrain du premier sonnet semblerait renfermer le souvenir d'un amour déjà ancien, éprouvé au milieu de grands dangers (peut-être dans la nuit terrible de la Saint-Barthélemy) et que le second mariage de Louise désespéra pour la seconde fois. Le second sonnet pourrait même faire songer à un projet d'enlèvement. En tout cas, il y a là l'expression d'une passion sincère et très ardente.

Ce qui confirme cette impression c'est que la même main a écrit, au verso du folio 68, en regard du second sonnet, le distique latin suivant :

Ignea quid mixtis, mirum, fluit unda favillis?
Haec lachrimis ardet mixta fauilla meis.

et que Louise elle-même, de sa plus belle écriture, a répété le second vers en changeant le présent *ardet* en plus-que-parfait :

Arserat haec lachrimis mixta fauilla meis.

A-t-elle voulu indiquer par là que l'histoire de cette passion était déjà bien ancienne et qu'elle-même, autrefois, avait, au milieu de ses épreuves, été touchée d'amour pour l'adorateur qui lui avait adressé ces vers?

Voici ces deux sonnets :

Mais grans dieux, qu'ay je faict? quelle est donc mon offence
Quel crime, quel peché vous a tant irrité (*sic*)
Que desja par deux fois vostre ciel m'ait osté,
Jalousement cruel, mon unique esperance?

Que ne me laissiez vous en ma libre ignorance!
Suis je ycy venu voir ce soleil de beauté
Pour en perdre aussi tost l'agreable clarté
Et trouver aussi tost ma mort que ma naissance?

He! pouués vous douter, grans dieus, si j'ayme fort?
Souvenés vous un peu, qu'en despit de la mort,
Vous aués veu mes feux sur l'onde stigienne.

Que feroit l'ocean au prix de ceste horreur?
Non, je veux qu'il tarisse au chaud de mon ardeur,
Et puis qu'une autre fois a l'amour il se prenne.

Esprits Ambitieux, qui jadis par le Monde,
Laissastes de vos ans un Riche souuenir,
Qui pensiés qu'a vous seulz deuoit apartenir
La conqueste du ciel, de la terre et de l'onde,

Toy qui forças d'enfer la cauerne profonde,
Pour la royne des mors entre tes bras tenir,
Et toi qui osas bien amoureux deuenir
De celle que Jupin fist la Royne du monde.

Esprits, on m'a conté que vous souffrés la bas
Mille tourmens divers après vostre trepas,
Pour auoir tant osé qu'aux deesses vous prendre.

Mais dittes a ceux là qui vous font tourmenter
Qu'ilz peuuent bien pour moy des tourmens inuenter,
Car plus que vous encor il me fault entreprendre.

Les autres poésies qui précèdent ou qui suivent ce morceau, sauf une, sur laquelle nous allons revenir, n'ont pas grande importance. Signalons cependant (f° 63ª) un psaume de Duperron, au-dessus duquel Louise a écrit elle-même *Psalme 20* (elle avait écrit 10 et a biffé ce chiffre) de *Mons^r du perron*, qui commence ainsi : « Puisse le Roy des Roys au jour de la tempeste ». C'est la paraphrase du psaume 19 (*Œuvres* de Duperron, p. 15 de l'édition de 1622). Ce morceau a paru, anonyme, dans *Les Muses ralliées* de 1599. Il avait cependant déjà paru, d'après M. Lachèvre, dans le recueil Benfons de 1598 avec les initiales M. D. P. C'est là, ou plutôt dans un recueil postérieur (voir plus loin), que Louise de Coligny a dû prendre le nom de l'auteur, que le copiste de cette partie de l'album ne connaissait pas encore.

Signalons également, à cause des renseignements bibliographiques que nous pouvons y rattacher, deux poésies de Bertaut, une

Paraphrase du Pseaume [CXLVII] (f° 64ª) et des *Setances* (*sic*), commençant ainsi : « Qu'on ne m'accuse pas d'aller idolatrant ». Au-dessus de l'une et de l'autre, Louise a écrit elle-même le nom de *Monsr bertaut*.

Les deux morceaux se retrouvent dans l'édition elzévirienne des *Œuvres poétiques* de Bertaut p. p. Chenevière, le premier à la page 23, l'autre à la page 341. Dans l'album, ils présentent d'intéressantes variantes, qu'un nouvel éditeur fera bien de relever et qui remontent à une rédaction plus ancienne que celle de la première édition qui les contient, celle de 1601 (voir l'éd. Chenevière, p. 524; les *Stances* ne se retrouvent pas dans l'édition de 1605).

On peut se demander si Louise a eu entre les mains la première édition complète des œuvres de Bertaut (1601) et si c'est là qu'elle a pris le nom du poète, qu'elle aura mis ensuite en tête des deux morceaux dont elle possédait une copie. Cela n'est pas probable, car elle en aurait fait autant pour une *Complainte* commençant ainsi : « C'est bien force ô mon cœur que tu sois consommé », qui se trouve dans son album (f° 67ª), sans qu'elle ait ajouté le nom du poète.

Les indications que j'ai pu recueillir dans le livre de M. Frédéric Lachèvre m'amèneraient plutôt aux conclusions suivantes. Comme la paraphrase du *Psaume 147* de Bertaut a paru anonyme dans *Les Muses ralliées* de 1603, et sous le nom du poète dans le *Parnasse* de 1607, comme ce même recueil reproduit, en les attribuant à ce poète, les *Stances* : « Qu'on ne m'accuse pas », qui avaient paru anonymes dans un recueil de 1597, intitulé *Diverses poésies nouvelles*, et comme la *Complainte* du folio 67ª a paru anonyme dans un recueil de 1599, tandis qu'il n'a été mis sous le nom de Bertaut que dans les *Délices de la Poésie française*, dont la première édition est de 1615, c'est-à-dire postérieure à la mort de Louise de Coligny (1610), il est plus sûr d'admettre que la princesse d'Orange a eu entre les mains le *Parnasse* de 1607, qu'elle a feuilleté ce volume assez soigneusement pour y reconnaître deux morceaux dont elle possédait une copie, et que c'est là qu'elle a pris le nom de Bertaut pour l'insérer en tête de ces deux copies. Elle se tenait donc au courant de la poésie française, non pas en recherchant les éditions nouvelles, mais en feuilletant les florilèges.

C'est dans des recueils de ce genre qu'elle a dû choisir, ou qu'on a dû choisir pour elle, la plupart des morceaux de son album. Il doit être difficile de les retrouver, puisque le livre de M. Lachèvre, qui a examiné si consciencieusement beaucoup

de ces anciens recueils, ne nous a permis d'y retrouver qu'un nombre insignifiant de ces morceaux et que, pour ceux que nous pouvons contrôler, la copie de l'album remonte à une rédaction antérieure à celle des imprimés.

Je n'ai pas réussi à retrouver dans l'histoire de Louise de Coligny ou ailleurs quelque fait auquel on puisse rattacher le sonnet du folio 69[b], *Sur une bague de verre noir*, ou les stances du folio 71[a], *Sur une devise. Feu sans fumée.*

Le folio 76[a] contient un *Cantique faict par Mons[r] de Maisonfleur. Après le massacre de Paris faict a la Saint Bartelemy* 157 [2].

Ce cantique, dans lequel on peut relever la rime *demoniaque* : *tabernacle*, et qui commence ainsi :

Toutes nos voix faites plaintes,
Toutes nos lampes estaintes,
Tous nos temples demolis,

ne se trouve pas dans le recueil imprimé de *Cantiques* de ce poète. Mais il occupe une page d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale annexé au Journal de Pierre de l'Estoile (B. N. ffr. 10304, p. 235), d'où M. H. Bordier l'a fait entrer dans son *Chansonnier protestant*, Paris, 18...

Nous voici presque arrivés à la fin de l'album de Louise de Coligny. Il nous reste à signaler un dernier sonnet, le plus intéressant pour moi, non à cause de son contenu, mais parce que je crois avoir réussi à en découvrir l'auteur et à déterminer l'époque où il a été composé.

Voici ce dernier sonnet :

Race des ducs Gaulois, Princesse dont la gloire
Sera le saint émail qui dorera mes vers,
De qui le sacré nom, porté par l'Univers,
Doit estre de vos ans la plus belle memoire,

Tes yeux, divine ardeur, Princesse, m'ont fait croire
Qu'ainsi qu'a l'Ascrean, de lauriers toujours verds,
La Muse a mon reveil m'a les temples couverts,
M'enyurant du ruisseau qu'a Parnasse on va boire.

Ce vieux Caton François de qui j'ay pris naissance,
En son temps honora la perle de la France
De mille beaux ecrits que pour elle il conceut.

Moindre en grandeur que luy, mais non pas en courage,
Si j'adore en mes chants le soleil de mon aage,
J'ay le nom, la fortune et la fureur qu'il eust.

Le premier tercet parle d'un « vieux Caton français » dont l'auteur du sonnet descend en droite ligne et qui a célébré dans ses écrits une princesse française du nom de Marguerite. Ce nom et cette qualification s'appliquent entièrement au célèbre chancelier Michel de l'Hôpital, qui fut très lié, comme on sait, avec Marguerite de Valois, princesse de Berry, plus tard duchesse de Savoye, à laquelle il adressa dix des épîtres latines en vers que contiennent ses œuvres (voir *Œuvres complètes*, Paris, 1821, t. III).

Les mœurs austères et la sévérité de sa figure lui avaient valu le surnom de « Caton ». Brantôme dit de lui : « C'estoit un autre censeur Caton celuy-là ». Et en tête d'un poème latin sur la Saint-Barthélemy qui ne fut mis par écrit qu'après la mort du chancelier (il mourut en 1573) et qui se trouve dans le journal de Pierre de l'Estoile (B. N., *l. c.*), se lisent ces mots : « Poème latin composé par messire Michel de l'hospital, chancelier de France, *le Caton françois de nostre aage* ». Or, le petit-fils du chancelier, Michel Hurault de l'Hospital, seigneur de Belesbat et du Foy, second fils de Robert Hurault et de Madeleine de l'Hospital, qui fut chancelier du royaume de Navarre et qui mourut en 1592, a été chargé par Henri IV de plusieurs missions en Angleterre et dans les Pays-Bas. Nous savons que dans ce dernier pays, il a été en relation avec Louise de Coligny, veuve du Prince d'Orange. Une lettre de Louise à M. Hotman, datée de Middelbourg, 26 avril 1586 (voir la *Correspondance de Louise de Coligny* recueillie par Paul Marchegay, Paris, 1887, p. 31), apprend à celui-ci qu'elle a reçu une lettre de lui « par M. de Foy, que j'ai été extrêmement aise de voir pour apprendre par luy beaucoup de particularités de personnes que j'honore le plus en ce monde : il poursuit son voyage et pour cet effet partit hier d'ici ». C'est donc, probablement, au mois d'avril 1586 que ce sonnet, le dernier du recueil, a été composé par Michel Hurault de Belesbat, le seul admirateur de Louise de Coligny, avec Françoys Auzière, le marchand de Montpellier, qui ait laissé dans l'album de la princesse le souvenir très net de son admiration.

Le lecteur a pu voir que, sauf deux ou trois morceaux écrits avec talent, et en écartant quelques poésies d'amateur, l'album de Louise de Coligny ne contient que le menu fretin des productions du Parnasse français de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. La fille de l'Amiral a dû connaître cependant les poésies de Ronsard, qui avait chanté son père et son oncle, ou du moins celles des grands poètes huguenots, Du Bartas et Agrippa d'Aubigné. Ni

celui-là, ni ceux-ci n'ont laissé la moindre trace dans son album de poésie. Dès son mariage cet album a été la proie des mauvais rimeurs.

Si le volume de la Bibliothèque Royale de La Haye ne présente qu'un médiocre intérêt au point de vue de l'histoire littéraire, il aurait du moins une valeur historique très réelle s'il contenait des souvenirs plus précis de la vie de cette femme si intéressante et si sympathique.

Tout ce qu'il est permis d'en conclure, c'est que, jeune fille, femme, veuve, princesse, elle a eu ses adorateurs, parmi lesquels de très sincères et même deux de très passionnés. Et puisqu'elle y a laissé la trace de son écriture, une seule fois peut-être celle de sa pensée, il nous est permis de nous représenter Louise de Coligny, au milieu de ses cruelles épreuves et des nombreux soucis que lui créait la politique de « ces messieurs » des Provinces-Unies, feuilletant quelquefois les pages de ce livre, les rapprochant de quelque recueil imprimé de poésie française nouvellement paru, saluant, sans regrets, mais avec un sourire triste et résigné, le souvenir lointain de quelques juvéniles émotions, celui d'une heure de galanterie innocente ou de courtoisie littéraire, qui venaient se mêler, comme de vagues lueurs de joie, au souvenir poignant de ses inoubliables malheurs.

A.-G. Van Hamel.

CHRONOLOGIE ET VARIANTES DES POÉSIES DE PIERRE DE RONSART

(*Suite* [1].)

Ronsart a publié trois *Bocages* aux dates suivantes : le *1^er^ Bocage* qui termine son recueil de janvier 1550; le *2^e^ Bocage* qui fut imprimé en novembre 1554; le *Bocage royal*, qui parut pour la première fois sous ce titre en 1584. Il importe de remarquer avec soin que ce ne sont pas trois éditions d'un même recueil, et que, malgré l'identité ou l'analogie de leur titre, le contenu de ces trois recueils était fort différent. Historiens, éditeurs et critiques les ont trop souvent confondus, prenant le troisième pour l'un des deux premiers, bien que le *Bocage royal* ne contienne aucune des pièces dont se composaient les Bocages de 1550 et 1554, et que ses deux livres n'aient aucun rapport avec eux ni par les sujets que le poète y développa, ni par la forme rythmique [2].

Voici la composition du premier de ces recueils, dont le nom, dans l'esprit de Ronsart, correspondait à celui de *Silvae* que Stace donna à ses poésies mêlées [3]. Pour plus de commodité, nous en

1. Voir *Revue d'Hist. litt. de la France*, n° de janvier-mars 1902, p. 29 à 87, et n° de janvier-mars 1903, p. 63 à 90.

2. Voir par exemple Petit de Julleville (*Histoire Générale de l'Europe*, t. IV, chap. IX); Pellissier (*Histoire de la Langue et de la Litt. française*, t. III, p. 172); Becq de Fouquières (*Poésies choisies de Ronsard*, p. 222, note); M. L. Froger (*Prem. poésies de Ronsard*, p. 16, p. 54 et 55, notes, et p. 104). Blanchemain ne fait nulle part cette distinction et semble ignorer totalement le contenu des deux premiers Bocages. Gandar n'a pas connu les deux premiers Bocages (Cf. *Thèse française*, p. 184, note 2); mais il savait que le *Bocage royal* n'a pas paru avant 1578, sans pouvoir toutefois s'arrêter à cette date plutôt qu'à celle de 1584 (Cf., p. 66, note 4). Enfin Marty-Laveaux, au tome III de son édition, p. 543, a publié une note incomplète et inopportune qui ne peut qu'entretenir la confusion, et tout porte à croire que lui-même s'est trompé, puisque, à propos du *Bocage royal*, il parle des deux premiers Bocages et ne dit rien du troisième, dont seul il s'agissait.

3. Cf. Bl. III, p. 264 :

> Comme un seigneur pratique et soigneux du mesnage
> Regarde en sa forest ou dedans son bocage
> Mille arbres différents de feuilles et de fruit
> . . . . . .
> Ainsi dans ce bocage on voit de toutes sortes
> D'argumens différens, comme tu les apportes
> O Muse! au laboureur qui sçait bien défricher
> Ton domaine, et suant, le cercler et bécher
> . . . . . .
> Stace entre les Romains nous en monstra la voye.

Bien que ces vers n'aient été composés qu'à propos du *Bocage royal*, ils expliquent également le titre des deux autres, qui sont des espèces de *mélanges* ou de *sylves*.

avons numéroté les pièces, bien qu'elles ne le fussent pas en 1550. Le poète ne laissa réimprimer dans aucune des éditions suivantes, fragmentaires ou collectives, les nos III, IV, VI, VII, X, XI, XIV; le n° I ne reparut qu'une fois, à la fin des *Odes* de 1553[1]. Au contraire les nos II, V, VIII, IX, XII et XIII reparurent au *Bocage* de 1554, et même furent insérés dans les éditions collectives de 1560, 1567, 1571, 1573 au livre II des *Odes*, sauf le n° IX qui fut rangé parmi les *Poèmes* dès 1560; c'est seulement en 1578 et 1584 que Ronsart les retrancha tous de ses œuvres, sans faire la moindre exception.

LE BOCAGE

I. Avantentrée du Roi Trescrestien à Paris l'an 1549 (cf. Bl. VI, 297)[2].

Blanchemain a publié exactement le texte de 1550, sauf l'orthographe et les trois vers suivants :

Vers 11, p. 299. *Cnose* jadis ainsi pompeusement[3]...
Vers 20, p. 299. Du bon costé *qui* les faut rencontrer[4]...
Vers final, p. 300. Ses las coursiers qu'*aus fons* des eaus il cache.

II. A son Luc (cf. Bl. II, 394).

Strophe *a*. 3. *D'Amarille* enamouré...
6. Sçait rejouir les princes à *leur* table,
Change *ton stile* et me sois
Sonnant un chant en françois[5].

1. Cf. Bl. t. VIII, p. 78.

2. Déjà parue vers juin 1549 (cf. *Rev. d'Hist. litt.* janvier 1902, p. 42). Ce n'est pas en qualité d'ode, même d'ode irrégulière, que cette pièce en décasyllabes à rimes suivies se trouve là, mais comme une sorte d'épître liminaire au Roi, dont elle contient les louanges; la meilleure preuve que Ronsart n'insérait à cette place l'*Avantentrée* qu'à titre de préface au roi, c'est que, contrairement à ce qu'avance M. Froger (*op. cit.*, p. 17), il ne réimprimait pas dans ce *Bocage* l'*Hymne de France*, qui était pourtant identique à l'*Avantentrée* par l'irrégularité du rythme, mais ne pouvait pas remplir le même office.

3. C'est-à-dire la ville de Gnosse, qui est mise pour la Crète entière (Gnosia tellus, dit Virgile).

4. *Qui* = qu'il. Cf. *article* de janvier 1902, ode XX du livre II (stro. *b*) et celui de janvier 1903, ode IX du livre III (stro. *e*). Voici encore un exemple tiré des œuvres de Jean Marot (édition Coustelier, p. 142) :

Triboulet fut ung fol, de la teste écorné,
Aussi saige à trente ans que le jour *qui* fut né.

On écrivait comme on prononçait; au reste, de nos jours encore, même les gens nstruits ont conservé en bien des cas cette prononciation défectueuse, surtout quand l'*l* de *il* est suivi d'une consonne.

5. Ronsart évita plus tard l'homophonie désagréable de ce vers, et l'impropriété du vers précédent. M. L. Froger (*op. cit.* p. 54) et M. H. Chamard (*art. cit.* p. 34)

b. 1. *Tes nettes et saintes* cordes [1]
Ne seront par moi polues
De chansons *salles et* ordes [1]...
9. Pour aller *d'elle chercher*
En la mer rouge les pierres
Voire aus plus lointaines terres
Jusqu'au cœur de leur rocher.

d. 1. L'enfant que *l'amie* Muse [2]...

f. 6. Des *vrais* Dieus que les poëtes...

g. 4. Fondra sa *douce* ame toute...
8. *Son tout* par ce qu'elle entend.

h. 4. *D'inventer elle* eut envie
*La musique, et l'*inventant...

i. 8. La douceur de *leurs* portrais.

j. 10. Sans avoir nule matière,
L'aer, la mer, la terre entière [3]...

k. 1. On dit *celui qui* r'anima les terres [4]...
5. *Avoir* aussi des diamans semé
Dont tel ouvrier fut *portrait et* formé [5]...

l. 7. *Lesquels* m'ont fait recevoir [6]...
9. Pour *me paistre et m'en nourrir* [5],
Et d'eus, mon luc, *tu t'attens* [7]...

m. 6. Raclant de moi tout le soin *enuieus* [8]...

ont déjà publié les variantes primitives de cette strophe, qui, comme ils l'ont montré, est un document historique de premier ordre : on y apprend en effet 1° que Ronsart commença par écrire des vers latins; 2° que l'ode en question est antérieure à l'époque où il connut Cassandre; 3° qu'elle date de l'année où il résolut d'écrire en français, c'est-à-dire très probablement de la fin de 1542 ou du début de 1543 (cf. *Revue de la Renaissance*, étude sur la *Jeunesse de P. de Ronsart* par P. Laumonier, février 1902, p. 97-100, et mars 1902, p. 160-161); 4° que dès ce moment là R. imita Horace et Virgile. Il n'avait alors que dix-huit ans. — D'ailleurs le poète lui-même a fait insérer dans l'édition de 1560 la note suivante relative à l'*Ode à son Luc* : « Cette ode est la première que l'auteur ait jamais composée ». (Cf. *supra*, n° de janvier 1903, p. 77, ode XXI du livre III, note.)

1. Remplissage par épithètes synonymes, évité dès le *Bocage* de 1554.

2. Var. publiée par M. Chamard (*art. cit.*, p. 39). Allitération et tournure lourde que R. évita dès 1554, ainsi que dans l'*Hinne à la nuit*, strophe *c*, vers 1 (cf. *supra*, liv. III, ode IX).

3. Le vers 11 a été omis dans l'édition Blanchemain.

4. Latinisme (propos. infin.) qui disparaît par l'insertion du *que* conjonctif : On dit *que* cil qui r'anima les terres.

5. Remplissage par synonymes, évité dès 1554.

6. Forme lourde du relatif, évitée après 1554 seulement.

7. Allitération, idem.

8. On peut se demander si le premier *u* n'est pas ici consonne, et s'il ne faut pas lire *envieus*. Mais la leçon du *Bocage* de 1554, *ennuieus*, ne laisse plus de doute : en 1550, suivant la réforme orthographique, Ronsart a supprimé une *n* parasite; cependant à cette même date il laisse imprimer (liv. II, ode XIV, stro. *b*, vers 2) : *tempeste ennuieuse*.

III. A Cassandre (cf. Bl. II, 463)[1].

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a donné le texte exact, sauf pour l'orthographe et pour le vers 28, qu'il faut lire

Au matin *la* voit-on.

Il s'agit de l'Aurore; ce texte primitif est donc le bon. La faute d'impression : Au matin *le* voit-on, a été reproduite également par Marty-Laveaux (t. VI, p. 116).

IV. D'un rossignol abusé (cf. Bl. II, 466)[2].

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a donné le texte exact, sauf pour l'orthographe : *Mai, iver, amoureus, soucieus, joieus, tens, printens, lamanter, s'écartoit, cler, vois, gaie, chénes, oiants, ploiants, ouir, réjouir, cétte nimphe, rochiers, eaus, lavés, piés, cavés, assés, écoute, voiant, étoit, mieus, davant, témoin, torment, faint, se pâma, desus,* etc.

V. A Gaspar d'Auvergne (cf. Bl. II, 398)[3].

Strophe *b*. 1. Pourquoi m'irai-je *enquerre* des Tartares...

c. 1. *A propos*, l'ignorant
Va tousjours *discourant*
Le ciel plus haut que lui[4].
5. Nais (sic) *certes nous* ne sommes[5]...

e. 3. *Quant à la reste* alon avec le tens[6]...

f. 5. *Que vas-tu* attendant[7]?

g. 4. *Et le jour soit la* nuit...

h. 1. *Je n'en aurai jamais* fraieur, ne crainte,...

1. Cette ode, bien qu'elle soit irrégulière et « impropre à la lyre » ne date pas des débuts de Ronsart, puisqu'elle est adressée à Cassandre, connue du poète seulement en 1545; ou bien elle fut d'abord composée à l'adresse d'une autre femme, ce qui est encore très possible. Cf. dans la *Revue de la Renaissance*, n° de décembre 1902, une étude que j'ai publiée sur la *Cassandre de Ronsart*.

2. Même remarque que pour l'ode précédente. Les 24 derniers vers semblent bien s'appliquer à Cassandre, ou du moins donnent à supposer que la belle dame « sans merci » a déjà reçu de Ronsart force « vers, chansons écrites et rimes ».

3. Dans l'édition princeps de larges blancs divisent cette ode en quatrain, quatrain, sixain, quatrain, quatrain, sixain, et ainsi de suite; elle se termine par deux quatrains, qui dans l'édition Blanchemain, p. 400, forment un huitain. Nous désignons donc ici par *b* le second quatrain, par *c* le premier sixain, par *e* le quatrième quatrain, etc. — En 1560 R. signale cette ode parmi les premières qu'il ait écrites (cf. *supra*, ode XXI du livre III, note).

4. Termes équivoques, tournures obscures, évités dès le *Bocage* de 1554.

5. C'est-à-dire *Nous ne sommes pas nés*. Allitération, évitée seulement après 1560.

6. Expression tombée en désuétude vers 1555, évitée dès le *Bocage* de 1554.

7. Hiatus, idem.

j. 2. Comment l'ennui *mordant* se peut outer
Et *tout ce qu'a* la tristesse *avec elle*...
k. 2. *Cela de quoi tu te peus bien* passer[1]...
l. 4. *Ou l'Auvergne pierreuse*...
m. 3. De *ces* mignons tousjours quelque tempeste....
p. 2. Pousse *en avant* le printens amiable[2].
q. 1. Tousjours de l'arc, *l'iré Phebus ne tire*
Pour envoier aus Grecs peste et martire;
4. *La* harpe qui sommeille[3].
s. 3. *Desquels le feu flamboira sur sa teste*[4]
Vaincueur de la tempeste.
t. 3. Ou pour leur seur *le combat merveilleus*
Des deus Rois orgueilleus[5].

VI. A lui mesme (cf. Bl. II, 469).

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a donné le texte exact, sauf pour deux mots,

Strophe *a.* 6. Tu as le tens *qui* faut avoir[6]...
8. Dous *instrumens* de la science

et pour l'orthographe : *élargi*, *quell'* (sic), *pié*, *poitri*, *Ægyptien*, *coutumier*, *écrivain*, *invocque*, *cartier*, *paresseus*, *d'orenavant*, *Troie*, *bronce* = bronze, *arrachés*.

VII. Chant de folie à Bacchus (cf. Bl. II, 470)[7].

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a donné le texte exact, sauf pour deux mots transposés,

1. Tournure lourde et vague, allitération, évitées seulement après 1560.
2. Pléonasme, évité dès 1554. Var. publiée par M. Chamard (*art. cit.*, p. 40).
3. Les variantes de cette strophe ont été publiées par M. Froger (*op. cit.*, p. 54) et par M. Chamard (*art. cit.*, p. 40). L'allitération et la tournure lourde du vers 1, le remplissage par synonymes du vers 2 furent évités dès le *Bocage* de 1554.
4. Forme lourde du relatif et allitération, idem.
5. Tournure et termes équivoques, idem.
6. *Qui* est mis pour *qu'il*. Cf. *supra*, pièce I du *Bocage*, vers 20, note.
7. Notons que l'alternance des rimes féminines et des rimes masculines est parfaitement observée d'un bout à l'autre de cette ode et de la précédente; et pourtant Ronsart les considérait comme « non mesurées et impropres à la lyre »; c'est que, je le répète, pour qu'une ode strophique fût ainsi qualifiée, il fallait et il suffisait que l'ordre des rimes de même nature ne fût pas conservé dans toutes les strophes (quand le système strophique était simple), ou dans les strophes qui se correspondaient (quand le système strophique était double). L'irrégularité des odes strophiques du *Bocage* ne vient donc pas de l'absence d'alternance. Cela est si vrai que Ronsart a considéré comme parfaitement « mesurées et propres à la lyre » non seulement un très bon nombre d'odes et de chansons où l'alternance intrastrophique n'est pas observée, mais encore des odes écrites entièrement en rimes féminines, ou entièrement en rimes masculines. Et voilà qui aggrave encore l'erreur de Cl. Binet que j'ai relevée plus haut à propos de l'ode XXI du livre III, *Complainte de Glauce à Scylle*. Cf. n° de janv. 1903, p. 77, note 6.

Strophe *g*. 2. Sus un *tardif asne* monté

et pour l'orthographe : *invocqué*, *collocqué*, *t'i* = t'y, *joieus*, *dedicasse*, *mieus*, *voi-leci* (sic), *cueur*, *emeut*, *rochiers*, *egaré*, *j'enten*, *cimbales*, *evoué* = evohé, *j'oi*, *ici*, *chancellant*, *soumelier*, *répande*, *amoureus*, *aus*, *avés*, *deus*, *assés*, *souci*, *dous*, *sérment*, *roialle*[1].

VIII. A Gaspar d'Auvergne (cf. Bl. II, 400)[2].

Strophe *a*. 2. Que pronte vers *nous* ne parvienne...[3]
7. Gaspar, qui aus bords *de Vienne*
As rebasti Rome et *Athénes*[4].
c. 5. A la fleur *qu'elle* (sic) *ont* poursuivie[5]...
d. 1. L'un devient *aveugle*, *ou* éthique (sic)[6];
4. *Regagne les fievres* apres :
e. 3. *Ne sceptre*, *ne triumphant char*...
7. La troupe ou *Thesée s'incite*
En vain de r'avoir son ami.
f. 2. *Son inconnue* destinée[7].

IX. A Dieu pour la famine (cf. Bl. II, 451)[8].

Blanchemain a donné le texte exact de cette ode, sauf pour l'orthographe : *aus*, *deus*, *épars*, *voie*, *pié*, *obéissant*, *noiée*, *renvoiée*, *desers*, *veaus*, *yeus*, *voi*, *étrange*, *lois*, *voiant*, *péchés*, *entachés*, *oreille*, *cette âpre*, *reçoi*, *sus les Tartares*, *Scytes*, *épan se chatiment* (sic), *parolle*, *fai*, *precieus*, *ocieus*.

1. L'avant-dernier vers est en 1550 :

Son chef de vigne *est* de sérment
Mais la table des errata rétablit *et* au lieu de *est*.

2. Ronsart signale en 1560 cette ode parmi les premières qu'il ait écrites (cf. *supra*, ode XXI du livre III, note). Le début fait du reste allusion à la très grave maladie dont il eut à souffrir en 1542. (cf. *Revue de la Renaissance*, *art. cit.*, n° de mars 1902, p. 155 et note 2.)

3. Allitération évitée dès le *Bocage* de 1554.

4. Pour ces rimes, cf. *supra*, ode XVII du livre IV, strophe *a*.

5. Licence de versification qui disparut ici dès 1554.

6. Hiatus, idem.

7. Var. publiée par M. Chamard (*art. cit.*, p. 39).

8. Ronsart signale en 1560 cette ode parmi les premières qu'il ait écrites (cf. *supra*, ode XXI du livre III, note). Mais pourquoi des six odes du 1er *Bocage* qu'il conserva dans ses éditions collectives, celle-ci est-elle la seule qu'il rangea parmi les *Poèmes*, tandis que les cinq autres gardaient leur place parmi les *Odes*? Très probablement parce que les cinq autres sont strophiques, tandis que celle-ci, écrite en rimes suivies irrégulièrement alternées, eût été un véritable monstre, seul de son espèce, dans les *Odes*. Tant il est vrai que Ronsart, en classant ses Odes, obéissait surtout à des considérations de métrique (cf. *Rev. d'Hist. litt.*, janv. 1902, page 80, note 6.)

X. A Cassandre (cf. Bl. II, 453)[1].

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a reproduit le texte exact, sauf pour trois mots au pluriel,

Strophe *b*. 2. Tu crois comme *elles*, ce me semble...
4. S'alonge en *fils* d'or avec l'âge[2]...
d. 3. Frappant contre *leurs bords dolents*,

et pour l'orthographe : *printens*, *resemble*, *accoursi*, *s'alonge*, *croitras*, *donq*, *moi*, *compaignes*, *eaus*, *baignants*, *cieus*, *eus*, *toi*, *affin*, *mépris*, *trais*, *laborieus*, *Dieus*, *beautés*, *décrivent*, *luc*.

XI. Contre la jeunesse française corrompue (cf. Bl. II, 454)[3].

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a reproduit le texte exact, sauf pour l'orthographe, dont voici quelques spécimens : *meillure*, *voiant* (*ô tens*), *incline*, *corront*, *jouc* = joug, *soudart*, *plaie*, *chievre*, *raporte*, *lui*, *nestre* = naître, *pouce curieus*, *affin*, *n'i* = n'y, *noces*, *polues*, *Dieus vangeurs*, *l'Alemen*, *mépris*.

XII. A Jaques Peletier du Mans, des beautés qu'il voudroit en s'amie (cf. Bl. II, 402)[4].

Strophe *a*. 3. *Sçais-tu quelle je la prendroi,*
Et à qui subjet me rendroi,
Pour la servir, constant, à son plaisir?

1. Voir *supra*, note relative à la pièce III du *Bocage*.
2. Le texte de 1550 donne bien *fil* au singulier, mais la table des errata rétablit *fils*. Blanchemain n'y a pas pris garde.
3. Cette ode commençant par le vers :

Esperons nous l'Italie être prise

n'a pu être composée qu'entre l'hiver de 1542, date de la reprise des hostilités contre Charles-Quint, et le mois de septembre 1544, date de la paix de Crespy. Elle fut sans doute inspirée par les sentiments divers qui dans l'entourage de François Ier accueillirent en mars 1544 l'idée d'une grande bataille rangée en Lombardie (cf. *Mémoires* de Montluc, pages sur Cerizoles). Elle est imitée d'Horace (*Carmina* III, 6, ad Romanos), et déjà la transposition est parfaite.
4. Pour la date de la première apparition de cette ode, cf. *Rev. d'Hist. litt.* de janvier 1902, p. 37. En 1560, Ronsart la signale parmi les premières qu'il ait écrites (cf. *supra*, ode XXI du livre III, note), et c'est à propos d'elle qu'il avait déjà parlé des odes non mesurées dans son avis *Au lecteur* de 1550 (cf. Bl. II, p. 10). Est-ce à dire qu'il l'avait déjà en portefeuille lors de son entrevue avec Peletier en mars 1543, et qu'il l'offrit à ce moment-là au secrétaire de l'évêque du Mans? Je ne le pense pas, ou bien il faudrait admettre, vu le ton libre et familier de cette pièce, que Peletier et Ronsart se connaissaient déjà assez intimement avant la fameuse rencontre que M. Chamard a racontée (*Rev. d'Hist. litt.*, *art. cit.*, p. 35). Il est vraisemblable qu'elle scella leur amitié quelques semaines ou quelques mois après.

b. 2. *C*'est l'age seul qui me dévore...
c. 2. Au lent *souleil* de Mai declose...
h. Le *pié* petit, la main longuette et belle,
Dontant tout *cueur* dur et rebelle,
Et un ris qui, en decouvrant[1]
Maint diamant *alât* ouvrant
Le paradis et quiconq' mourroit d'elle[2].
i. 2. Pétrarque en *amours* tant vanté
Ou la Rose si bien *décrite*;...

XIII. A un sien ami fasché de suivre la Court (cf. Bl. II, 404)[3].

Strophe *a.* 1. *Ami*, *l*'ami des Muses...
g. 2. Sur *ces* (sic) affections...
5. Qui de ses passions
Est maistre, *seullement*
Celui vit *proprement*[4]...
h. 9. Matin le jour *séleve* (sic)
i. 3. *Outre le chaut de* (sic) Mores[5]...
7. *Te va portant* en croupe,
Quoique t'ailles cachant[6]...
j. 1. *Puisque soin et* envie
Et *convoitise* forte...
k. 4. *Si* franchist sa cariere[7]...
m. 3. *Assison* nous ici[8]...

XIV. A son retour de Gascongne voiant de loin Paris (cf. Bl. II, 456)[9].

1. C'est également la leçon du *Bocage* de 1554 et des éditions collectives de 1560 et 1571.

2. Cette strophe à été tout entière ajoutée à la rédaction de 1547. La fin : *et quiconque mourroit d'elle*, est le deuxième complément direct de *dontant*, à moins de supposer cette forte ellipse : *et quiconque la verroit mourroit d'elle.*

3. Il s'agit de Maclou de la Haye, comme Ronsart le fit savoir par cette variante du 1er vers en 1560 :

Maclou, l'ami des Muses.

Cette ode est la première de celle qu'il adressa au poète de Montreuil en Picardie; elle peut remonter à 1543 au plus; Ronsart la signale en 1560 parmi ses pièces de début (cf. *supra*, ode XXI du liv. III, note).

4. Ce terme équivoque, qui signifie ici « véritablement, à proprement parler, convenablement » et correspond au *bene vivere* des Épicuriens, disparut dès le *Bocage* de 1554.

5. Adjectif substantivé et obscurité qui disparaissent dès le *Bocage* de 1554.

6. Cacophonie et absence du pron.om sujet, évitées après 1554 seulement.

7. *Si* est mis pour *s'il*. Cf. *supra*, 1re pièce du *Bocage*, vers 20, note; et 6e pièce du *Bocage*, strophe *a*, vers 6, note.

8. Provincialisme, évité ici dès 1554. Voir pourtant Bl. I, p. 218, *Assisons nous*, et t. IV, p. 96, *Assisez vous.*

9. Malgré son irrégularité, cette ode est loin d'être une des premières de Ronsart. M. Chamard, dans sa thèse sur *Joachim du Bellay* (p. 37, notes 1 et 5), la date de la fin de 1547, ainsi que la rencontre de Du Bellay et de Ronsart, qui eut lieu, pense-t-il avec raison, au retour du voyage fait par ce dernier en Gascogne.

Ode supprimée dès le *Bocage* de 1554. Blanchemain en a reproduit le texte exact, sauf pour l'orthographe : *Deus, heureus, je voi, toi, alaicté, voiant, au pris, nége, desja, Parnase, librérie, espaignole, tanssant, Nimphes, Daurat, troupeaus, coloqué, cueur, merqué, ni* — n'y, *Romme, Roi, foi, assés dous, joie acomplie, folâtrer, le tens, davant, aimerai, j'apprinsse, court, j'estoi, vouloi, voi, Cigne, euvre, celui, le Rin, Thamise, vouldra, païs, éjoui toi, fameus, écris.*

Fin du « Bocage ».

*
* *

Telles sont les Odes qui composaient les livres III et IV, et le *Bocage* de l'édition princeps de 1550. Les variantes de leur texte donnent lieu aux mêmes observations que celles des deux premiers livres (Cf. *Revue d'Histoire littéraire* de janvier 1902, p. 86-87); elles permettent de constater que les provincialismes, les incorrections, les impropriétés, les lourdeurs, les mots de remplissage, les cacophonies déparaient la première rédaction imprimée des *Odes* de Ronsart et que le poète, de lui-même ou sur le conseil d'amis sincères, la modifia heureusement, sans tarder beaucoup, de façon à la rendre plus harmonieuse et plus artistique. Blanchemain a publié quelques-unes de ces variantes, savoir trois vers de la 1re *Ode à Charles de Pisseleu* (II, p. 223), dix vers de la 2e *Ode à la fontaine Bellerie* (II, p. 461), — sans en avoir conscience du reste puisqu'il date les uns de 1584 et donne les autres comme faisant partie d'une ode distincte et retranchée par le poète, alors que celui-ci l'a bel et bien conservée, — enfin treize vers de l'*Epithalame d'Antoine de Bourbon*, mais avec des erreurs. De leur côté M. l'abbé Froger dans ses *Premières Poésies de Ronsard*, et M. H. Chamard dans la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier 1899, ont eu l'occasion de publier le texte primitif d'environ quarante vers, que nous avons signalés en notes chemin faisant. Nous avons fait connaître le reste, c'est-à-dire près de 400 variantes, dont la plupart portent sur un ou plusieurs mots seulement, mais 60 sur des vers entiers, qui n'ont jamais été réimprimés depuis janvier 1550.

Ajoutons une remarque de critique de texte, relative à l'ensemble du recueil. Blanchemain nous affirme dans l'*Avertissement* qui précède le tome I de son édition, p. VII, que, pour les pièces retranchées par le poète en 1584, il a « revisé attentivement le texte » de l'une des éditions posthumes de Nicolas Buon où elles avaient été réimprimées. Or il n'en est rien, ou, si cela est, il faut

avouer qu'il a procédé à cette revision avec une légèreté incroyable. Les deux groupes de faits suivants le prouvent assez :

1° Quinze odes ne parurent qu'en janvier 1550, ou, après avoir figuré dans la réédition de 1553 (introuvable dès le XVI[e] siècle), furent supprimées en 1555. Elles ne pouvaient donc pas présenter de variantes, et Blanchemain aurait dû les reproduire telles qu'elles parurent en 1550. Mais l'éditeur Nicolas Buon, à la suite de Thomas Soubron qui le premier recueillit les pièces retranchées (Lyon, 1592), les avait réimprimées en 1609, 1617 et 1623, sans souci de l'orthographe de 1550, ou plutôt avec le souci de l'adapter au goût du jour, et parfois même avait laissé de graves fautes d'impression qui n'existaient pas dans l'édition princeps. Blanchemain reproduisit ses erreurs[1]. On peut le vérifier en détail pour chacune des odes en question, c'est-à-dire pour les numéros :

XIV du livre I :	*Puissai-je entonner un vers*
XII du livre II :	*Le Tens de toutes choses maistre*
XV —	*Ta genisse n'est assés drue*
XXI —	*Grossi toi ma Muse françoise*
IV du livre III :	*Il est maintenant tens de boire*
XXII —	*Si les Dieus*
II du livre IV :	*Cestui ci en vers les gloires*
III —	*Quiconque ait mon livre pris*
III du *Bocage* :	*Si cet enfant qui erre*
IV —	*En mai lorsque les rivières*
VI —	*Que tardes tu veu que les Muses*
VII —	*Delaisse les peuples vaincus*
X —	*Le printens vient naissez fleurettes*
XI —	*Esperons nous l'Italie estre prise*
XIV —	*Deus et trois fois heureus ce mien regard.*

2° Neuf odes de 1550 sont mises par Blanchemain au nombre des pièces que Ronsart retrancha de son œuvre à la fin de sa vie, en 1584. Ce sont les numéros :

XXIII du livre II :	A la forest de Gatine, *Donques forest c'est à ce jour*
XXVI —	Palinodie à Denise, *Telle fin que tu voudras mettre*

1. On peut en dire autant de Marty-Laveaux, puisque pour les « pièces retranchées » il s'est contenté lui aussi de consulter les éditions de 1609, 1617 et 1623 (cf. t. VI de son édition, p. 491). En ces quinze odes il a reproduit une orthographe fautive, qui diffère du reste un peu de celle de Blanchemain, et les mêmes fautes d'impression pour quatre d'entre elles : *Le Tens de toutes choses maistre* (t. VI de son édition, p. 98, vers 12); *Ta génisse n'est assés drue* (t. VI, p. 100, vers 3 et 12); *Si cet enfant qui erre* (t. VI, p. 116, vers 20); *Que tardes tu, veu que les Muses* (t. VI, p. 122).

V du livre III : A Madelaine aiant mari vieillart, *Les fictions dont tu décores*

VI — A la fontaine Bellerie, *Argentine fonteine vive*

X — De la venue de l'esté, *Jà-jà les grans chaleurs s'émeuvent.*

XXVII — A Michel Pierre de Mauléon, *Je ne suis jamais paresseus.*

XI du livre IV : Au Reverendissime Cardinal du Bellai, *Dedans ce grand monde où nous sommes.*

XIV — A Cassandre, *Nimfe aus beaus yeus.*

XVII — A René d'Urvoi, *Je n'ai pas les mains apprises.*

Or jamais Ronsart ne les a sacrifiées, et elles figurent toutes (quelques-unes, il est vrai, avec de fortes variantes) dans son édition de 1584. Comment expliquer une semblable erreur de la part de Blanchemain? C'est tout simplement qu'il s'est fié entièrement aux éditions posthumes ci-dessus mentionnées, et qu'il a copié sans contrôle une fausse liste d' « odes retranchées » publiée en 1609 par Nicolas Buon, lequel avait lui-même reproduit une liste fausse publiée en 1592 par Soubron; vérification faite, ces deux libraires ont en effet placé les neuf odes en question à la fin de leurs éditions comme des œuvres qu'ils prétendaient sauver de l'oubli; que ce fût de leur part ignorance (ce qui est peu croyable puisque l'édition de 1584 était très répandue et avait vu le jour chez le père même de N. Buon), ou supercherie (ce que j'admettrais plus volontiers, car c'était un moyen de faciliter la vente du *Ronsard*), il n'en reste pas moins vrai que Blanchemain a eu tort de s'en rapporter à eux[1].

Revenons à l'édition princeps des *Odes*. Ce qui ajoute encore à son intérêt historique, ce sont les éclaircissements dont un ami de Ronsart jugea bon d'accompagner le recueil. Ils sont relatifs au

1. Il peut se faire aussi que Soubron et N. Buon aient péché, comme Blanchemain, par négligence, au moins pour quelques-unes de ces odes, ne considérant que leur vers initial ou leur destinataire, qui en 1584 n'étaient pas les mêmes qu'en 1550. Ainsi le début de l'*Ode à la forest de Gatine* différait totalement en 1584 de celui de 1550 (cf. *Rev. d'Hist. litt.*, janv. 1902, p. 82, note 1); la *Palinodie à Denise* commençait non plus par *Telle fin que je voudrais mettre*, mais par ces deux vers :

Maintenant une fin Denyse
A mon vers scandaleux soit mise;

l'*Ode à la fontaine Bellerie* commençait par quatre vers qui n'avaient de commun avec ceux de 1550 que la finale du premier, « fontaine vive »; enfin l'*Ode au reverendissime Cardinal du Bellai* était adressée en 1584 à Joachim du Bellay et se trouvait raccourcie des cinq dernières strophes.

Mais pour les autres, qui n'avaient changé ni de destinataire ni de vers initial, cette excuse n'est plus possible, et je crois volontiers que les deux éditeurs ci-dessus nommés, qui les premiers publièrent les « pièces retranchées », ont sciemment trompé leur clientèle et la postérité.

premier livre seulement, soit que l'auteur n'ait pas eu le loisir de commenter le reste, soit que Ronsart n'ait pas consenti plus longtemps à avoir un interprète auprès du commun des lecteurs : « Tant pis pour les ignorants, pensait-il, ce n'est pas à leur intention que j'écris; me comprenne qui peut. *Odi profanum vulgus et arceo.* » — Et en cela il se trompait étrangement, de l'avis même de ses amis et de ses protecteurs, qui aperçurent tout de suite les excès d'une semblable doctrine littéraire et le préjudice grave qui en résulterait pour la gloire du nouveau poète : il y avait dans ces *Odes* tant d'expressions hardies, d'allusions mythologiques, d'énigmes et de métaphores, que ses adversaires pourraient bien avoir raison, et aisément faire préférer à cette sublimité obscure la clarté simple de l'école Marotique. Jacques Peletier, Jacques Bouju, L'Hopital, Morel, Denisot, tous ceux qui s'intéressaient au sort des novateurs sans être à la tête du mouvement, virent le danger, mais ne purent le prévenir. L'un d'entre eux, très connu dans le monde des artistes et des littérateurs, tenta cependant d'y remédier en obtenant de Ronsart la publication de quelques notes explicatives à la fin de son recueil. C'était Jean Martin, l'architecte, le traducteur du traité de Vitruve, des *Azolains* de Bembo, de l'*Arcadie* de Sannazar, qui à l'autorité du savoir joignait celle de l'âge et de l'expérience. Le commentaire en question est signé seulement des initiales I. M. P., mais il est hors de doute qu'elles désignent bien le poète-architecte auquel Ronsart adressa précisément dès 1550 la dernière de ses odes pindariques, *La fable elabourée*. Guillaume Colletet, que son instinct de bibliophile fureteur a parfois bien inspiré au milieu d'erreurs sans nombre, a écrit à ce sujet dans sa *Vie de Ronsard* quelques lignes auxquelles on peut s'en tenir : « ... je le puis faire voir dans mon cabinet aux esprits curieux, aussi bien que les doctes expositions qu'un sçavant autheur anonyme, qui est pourtant, comme je croy, Jean Martin, parisien, composa sur quelques passages obscurs du premier livre des mesmes Odes[1] ».

Ce commentaire est le premier de tous par la date; il a peut-être donné l'idée de ceux qui furent écrits dans la suite par Marc-Antoine Muret, Rémy Belleau, Jean Besly, Nicolas Richelet, Claude Garnier et Pierre de Marcassus; il a été supprimé par Ronsart lui-même, et cela tout de suite après la mort de Jean

1. *Vie de Ronsard*, publiée par P. Blanchemain dans un volume intitulé *Œuvres inédites de Ronsard* (Paris, Aubry, 1855), p. 73. — M. l'abbé Froger, dans la description sommaire qu'il a donnée de l'édition de 1550, adopte lui aussi l'opinion de Colletet, sans la rappeler (*Premières poésies de Ronsard*, p. 17, note).

Martin arrivée en 1553[1]; il n'a jamais été réimprimé depuis, pas même par N. Richelet qui, vers la fin du règne de Henri IV, entreprit un travail analogue pour toutes les *Odes*; enfin l'édition Blanchemain n'y fait même pas la moindre allusion, et Marty-Laveaux ne le signale que dans l'*Appendice* de la *Pléiade française*, t. I, p. 31, et II, p. 423. Pour toutes ces raisons nous avons cru opportun de reproduire ici dans son entier ce document rarissime.

Brève exposition de quelques passages du premier livre des Odes de Pierre de Ronsard

par I. M. P.[2].

Lecteur, j'ai bien voulu[3] dépandre quelques heures oisives, pour te déclarer une douzaine de passages, à mon jugement les plus difficiles du premier livre des Odes de Ronsard, m'assurant que telle diligence ne te pourroit apporter qu'un grand soulagement, et à moi plaisir de t'avoir fait entandre ce que l'auteur, épris d'une trop vergongneuse honte, vouloit à ton dam, et au sien, tenir sous silence sans le te communicquer. Or pour venir au point, je commencerai premièrement à te déclarer sa devise, ou autrement anagrammatisme, qui est, ΣΩΣ Ο ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ, invention non de l'auteur, mais de Jan Daurat Limosin, homme de singulier jugement et de parfaite érudition, qui en l'une et l'autre langue ne doit par raison céder à nul de nostre siècle, lequel Daurat en démellant les plus desesperés passages de l'obscur Lycophron, que nul de nostre age n'avoit encores osé dénouer, montra publicquement la façon de remettre en usage les anagrammatismes, et s'en servir comme Lycophron faisoit en la court du Roi Ptolémée, aiant gaiges de lui, non pour autre raison. Tu dois entandre, lecteur, que Terpandre fut jadis (ainsi que disent Pollux et Suide en leur vocabuléres) neveu d'Hesiode, et selon aucuns, d'Homere, qui façonna premierement la lire à sept cordes, et le premier composa les accords et les tons propres à elle, bien que quelques-uns assurent que ce fut Philamon, voulant Jan Daurat figurer par cela, que Terpandre est vivant et ressuscité par Ronsard, anagrammatisant Πετρος Ρώνσαρδος : par Σῶς ὁ τέρπανδρος, la seule lettre ρ servant deus fois, ce qui est mémes concédé en nos inversions Françoises.

1. L'*Epitaphe de Jean Martin* parut au mois d'août 1553, à la fin de la seconde édition du *Cinquième livre des Odes*.

2. Cet exposé va du f° 159 r° au f° 164 r°.

3. C'est-à-dire : j'ai tenu à; tel est toujours le sens de cette expression vers 1550. On ferait ici un grave contresens en lui donnant la signification actuelle : j'ai consenti à, — car personne ne lui avait demandé sa collaboration, ni l'éditeur, ni le poète, la suite le montre assez.

En l'Ode au Roi. *Comme un qui prend une coupe*). Semblable comparaison commance la 7e Ode des Olympies de Pindare, faite à l'honneur de Diagore Rhodien φιάλαν ὡς εἴ τις. Le poete est le maistre du banquet, sa riche tasse c'est son hinne, pource qu'elle reçoit toute chose, le vin excellant c'est le don des Muses, le Roi, c'est son hôte, ou convié, abreuvé de telle liqueur. — En l'Ode méme. STRO. 2. *De Jupiter les Antiques*). Voluntiers les anciens donnoient commancement et fin à leurs livres par Jupiter, témoin Theocrit ἐκ διὸς ἀρχώμεσθα καὶ εἰς δία λήγετε μοῖσαι. — ANTISTRO. 2. *Qui moindre des Rois ne soit*). Moindre est un comparatif mis en avant par le poëte à l'imitation des Latins, qui disent minor te, moindre de toi, ou moindre à toi, et encores minor quam tu, moindre que toi. Telle maniere de parler les François devroient apprendre, s'ils veulent donner quelque perfection à leur langue.

En l'Ode de la Roine. *Estomac pantois*, ou pantais, est un propre terme de fauconnerie, qui signifie le mal qu'ont les oiseaus aus poumons, lorsqu'ils ne peuvent qu'à grand peine respirer. Ici le poëte abuse du nom de la maladie, pour son éfait : appellant estomaq pantois, qui ne peut haleter, ou par crainte, ou par quelque ravissement de pensée, comme jadis les Prestresses, quand leurs Dieus approchoient, ce que Virgile a nommé, pectus anhelum [1]. — ANTISTRO. 1. *Apollon Florence aima*). Florence fut une Nimphe, fille du fleuve Arne, qui arrose Florence, cité capitale d'Ethrurie, region d'Italie, qui depuis porta le nom de la Nimphe. Telle fiction est pareille à celle de Pindare, en ses Pythies, où il parle de Cyrene, du nom de laquelle la grande cité de Cyrene en Lybie fut fondée par Apollon. — STRO. 2. *De ton Julien*). C'est Julien de Medicis, grand oncle de la Roine, qui r'apporta les lettres grecques et latines en Italie. — *Tes deus grans papes*). C'est Clément et Léon, grans oncles aussi de la Roine.

En l'Ode de Madame Marguerite. STRO. 2. *Par un miracle nouveau*). Le poëte feint que Madame sortit hors de la teste du docte et magnanime Roi François son père, comme jadis Pallas hors du chef de Jupiter, jouxte Pindare en ses Olympies, et Homere en ses hinnes, depuis faite écolière des Muses (lesquelles en lieu de matrones et saiges femmes l'avoient reçeue quand elle naquit) alla combatre l'Ignorance et le surmonta. — ANTISTRO. 2. Flotant sur la face horrible, le panache de son abillement de teste ondoiét sur la face d'une Méduse engravée dans son morion. — ANTISTRO. 3. *Répandon devant les yeus*). Ici nostre poëte a osé le premier racler la lettre, S. superflue es premieres personnes des subjonctifs pluriers, pour les faire diférer des premieres plurieres personnes presentes, raison à mon jugement que tu trouveras valable, si de bien prés tu veus regarder, que sans aucune regle, en ton parler commun naturellement tu en uses, comme alon,

1. Cette remarque sur l'adjectif *pantois* a été publiée par M. L. Froger (*Prem. poésies de Ronsard*, p. 41, note 4).

mangeon, couron, parlon. — EPO. 3. *Challimaq, Pindare, Horace*). Il dit cela pour les avoir tous trois imités, Challimaq en son hinne de France, les deus autres dans le discours de ce livre.

En l'Ode du Reveren. Card. de Guise. ANTISTRO. 1. *De ton grand Billon*). Il entant Godefroi de Billon, Roi de Jerusalem et de Sicile, qui vandit sa ville de Més aus citoiens, pour le voiage d'outremer, desireus de recouvrir (sic) la terre sainte, lequel fut l'antique tige de la maison de Lorraine, de laquelle sont descèndus Messieurs de Guise.

En l'Ode de François de Bourbon. *L'hinne que Marot te fit*). Telle invention se voit au premier front de la 9e Ode de Pindare, comparant sa poësie à celle d'Archiloq, laquelle commence, τὸ μὲν Ἀρχιλόχου μέλος. — EPO. 1. *Voi voler mon dart étrange*). Il entend sa poësie qui vole comme un dart, emmieillée par sa muse, et empannée par la victoire de Monsieur d'Anguien. — STRO. 2. *Du vieil Marquis abatu*). C'est le Marquis Delguast pour lors lieutenant general de l'empereur en Piémont. — ANTISTRO. 3. *Fille du neveu*). C'est la Renommée ainsi appelée par Pindare. — *Et à Charles, et à Pierre*). L'un fut Charles de Bourbon nagueres decedé. Et l'autre fut Pierre de Lucembourg, antique aïeul maternel du dit seigneur. — EPO. 3. *Les hommes journaliers meurent*). Ici par un elegant et propre vocable le poete appelle les hommes journaliers, comme ne vivans qu'un jour, par les Grecs nommés aussi ἐφημέριοι, et des Latins Diales i denotant par cest epithete la breve felicité des hommes, et la miserable mort de monsieur d'Anguien.

En l'Ode de Carnavalé. ANTISTRO. 1. *Le tens venant de bien loin*). Le tens qui vint long tens apres la promesse faite par Ronsard à Carnavalé de lui faire une Ode. — STRO. 2. *Qu'apporta du ciel Pallas*). Pallas apporta le frain à Bellerophon (comme dit Pindare en ses Olympies) pour donter Pegase cheval emplumé, fils de Meduse, qui ne vouloit soufrir qu'il montast sur lui, pour le manier. — *Cette medecine douce*). Il entand le frain de chevaus, qui les guarist de toutes leurs opiniatretés, et pour cela est-il elegantement appellé de Pindare φίλτρον ἱππεῖον. A la fin Bellerophon apprivoisant le cheval volant, il tua par son moien la Chimère, de laquelle parle Homère en l'Iliade ζ. πρόθε λέων, ὄπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα. — *Et des guerriers la vaillance*). Par circumlocution les Amasones. — *Les Creches des Dieus*). Ce sont étoilles, ainsi nommées par Arat auquelles vola le cheval, apres qu'il eut culbuté son maistre. — EPO. 2. *Automedon et Sthenele*). Se furent deus chartons excelants durant la guerre Troienne, l'un chartoit Achille, l'autre Diomede.

En l'Ode de Gernac. ANTISTRO. 3. *Desous* (sic) *ma louarde corde*). Le poëte ardant d'enrichir sa langue a tourné les noms que les Latins terminent en ax, par ard, comme loquax, jazard, qui ne cesse de quaqueter, bibax, boivard, qui ne cesse de boire, pour le grand voisinage de propriété, que l'un et l'autre denote en sa signification : ainsi louard, qui a la nature propre de louer, et mille autres qui se pour-

ront forger sur pareille enclume[1]. — STRO. 4. *Sous ton oncle gouverneur*). Il entend feu l'Amiral Chabot, oncle du dit Gernac.

En l'Ode de Joachim du Bellai. — STRO. 2. *Il* (sic) *sont semblables aus corbeaus*). Il entend les mauvais poëtes de ce regne. — EPO. 2. *Affin que là je decore*). Ce Guilaume fut le seigneur de Langé, chevalier de l'ordre, qui tant travailla pour la France, et Jan c'est le Cardinal du Bellai, son frere l'honneur du saint consistoire Rommain. — ANTISTRO. 3. *Béante en eus s'émerveilla*). Béante signifie autant que inhians en latin, et est un certain geste de la bouche mi-ouverte, lorsque nous sommes ravis de quelque chose; et bien que ce soit un vocable antique, et peu familier aus oreilles Françoises, comme est encores ce mot, louangeant, en l'ode du Protenotére de Durban, il n'est pas pourtant à refuser, mais à louer, d'autant que nous n'avons un seul vocable (hors lui) propre pour desseiner telle affection. Avienne, ô bons Dieus, que quelque hardi poëte remette en usage les vieus mots François, lesquels furent nostres, et que nous avons cruellement chassés, pour donner place à ne sçai quels étrangers Italiens, et Latins. Bien est-il vrai quand un vocable a long tens regné, faisant à l'imitation des vieus arbres, reverdir un petit regeton du pié de son tronc, pour devenir comme lui grand et parfait : on ne le doit plus regretter, ni appeller seché, ne peri : aiant laissé en sa place un nouveau fils, pour lui donner la méme verdeur, force et pouvoir qu'il avait auparavant, comme la nouvelle monnoie succède à la vieille, en pareil honneur et credit[2]; mais un vocable ne se doit jamais appeler vieil, tant soit-il mimangé et par le tens défiguré, voire depuis mille ans usité, quoi qu'en murmurent nos courtisans, s'il ne laisse un ou deus heritiers en sa place, ausquels il commande comme par testament, avant sa mort, de s'ensesiner de sa force, et naïvement le representer[3]. — EPO. 5. *Les*

1. Cette remarque sur l'adjectif *louard* a été publiée par M. L. Froger (*Prem. poésies de Ronsard*, p. 40, note 3).

2. M. L. Froger a publié jusqu'à cet endroit la note relative au mot *béant* (*op. cit.*, p. 42, note 2).

3. L'intérêt de ce passage n'échappera à personne : le ton, la forme, l'idée en sont remarquables; on croirait lire une page de la *Deffense et Illustration de la langue française*, ou de la *Précellence du langage français*; on retrouve enfin la même véhémence dans l'apostrophe et la même comparaison, relative au procédé du provignement ou dérivation (car c'est tout un), dans l'*Abrégé d'Art poétique* (Bl. VII, p. 335-336) et dans la seconde *Préface de la Franciade* (Bl. III, p. 33, 35 et 36). Tant que n'aura pas disparu complètement le préjugé tenace créé en France par deux vers malheureux de Boileau, il ne faut pas se lasser de répéter que les chefs de la Pléiade, loin de vouloir « parler grec et latin en français », n'ont pas cessé de réagir contre les « latineurs et grécaniseurs » des générations précédentes et se sont faits constamment les avocats ardents de l'idiome national. On croit rêver quand on lit dans l'*Histoire de France* de Michelet que la critique mordante de Rabelais contre « l'estudiant Limousin » s'applique à Ronsart. M. Mellerio dans l'*Etude sur Ronsard* qui précède son *Lexique*, M. Stapfer dans son *Etude sur Rabelais*, p. 444-448, MM. Chamard et Clément dans leurs thèses sur *Joachim du Bellay* et *Henri Estienne*, M. Henry Guy dans un article très intéressant paru ici même (n° d'avril 1902, p. 219) ont déjà fait bonne justice de cette erreur monstrueuse. (Cf. un article sur l'*Art poétique de J. Peletier*, par P. Laumonier, *Revue de la Renaissance*, n° de juin 1901, p. 255).

Amycleans flambeaus). Il entend Castor et Pollux, continuant toujours en sa métaphore.

En l'Ode à Bouju. EPO. 2. *A la Dorienne sorte*). C'est-à-dire, à la Thebaine sorte, pource que les Thebains sont venus des Dores, ainsi que disent les comments de Pindare.

En la premiere[1] Ode de Jan Dorat en la sixieme pose[2]. *De sa mère l'apprentif*). C'est Orphée jouxte Horace : Arte materna rapidos morantem fluminum lapsus, et le reste.

En l'Ode de Bertran Berger en la sixième pose. *A sa tortue babillarde*). C'est-à-dire à son luc, qui fut patronné ou à la vérité façonné de la couverture d'une tortue. Telle description est au long dans l'hinne de Mercure en Homère.

Au veu à Phebus Apollon, pour guarir.... *O Pere, ô Phebus Cynthien*). En ceci nostre poete a industrieusement montré la manière de faire des veus comme les Antiques, bien qu'aujourd'hui telles inventions mécontantent l'oreille de nos rimeurs, pour estre du tout ignorans des bons poètes Grecs, et principalement d'Orphée qui en son hinne d'Apollon lequel se commance ἐλθὲ μάκαρ παιὰν... ne se contante pas seulement de quatre ou cinq epithetes convenables à ce Dieu, mais d'arache pié il en redouble une quarantaine du moins, tant l'abondance des adjectifs a toujours semblé belle aus anciens soit en hinnes ou en veus. — En la septième pose. *Par toi le dous enchantement*). Jadis les medecins fils d'Apollon souloient guarir les maladies, partie par breuvages et sections, partie par unguents et enchantemens jouxte Pindare en ses Pythies parlant d'Esculape : Τοὺς μὲν, μαλακαῖς ἐπαοιδαῖς.... — En la neuvième pose de l'Ode méme. *Et celle qui boutonne aussi*). Sur le mont du Caucase naist une herbe du sang des poumons de Prométhée, rongés par l'aigle, de laquelle se fait un unguent nommé par Apollon Rhodien προμηθεῖον, comme il témoigne lui méme en son 3e livre des Argonautes parlant de Médée qui voulait secourir Jason contre les Toreaus, ἡ δὲ τέως γλαφυρῆς.... Lequel est bon pour rendre les gens invulnérables, les endurcissans contre le fer.

En l'Ode de sa lire. *Que la dance oit*). Par licence poëtique il a laissé le relatif, et devoit dire, Que la dance oit, laquelle s'evertue. — En la cinquième pose. *Sous le pouce Angevin*). Il entand Joachim du Bellai. — En la septième pose. *Mais ma Gâtine*). Gâtine, le Loir, la Neufaune, Braie, se (sic) sont forests et rivieres du lieu de sa naissance, les celebrant par ses vers comme les Grecs et Rommains par les leur (sic) : te suppliant (lecteur) vouloir receevoir ce petit labeur de bonne

1. Il veut dire : En la seconde (n° XIV du livre I). La première ode à Dorat est le n° XI.

2. C'est-à-dire : En la sixième strophe. Ronsart emploie le mot *pose* dans un tout autre sens aux odes XXV du livre III, *La défloration de Lede*, et XVI du livre IV, *Le ravissement de Céphale*. Pour désigner un groupe rythmique de vers lyriques, Ronsart se sert du mot *strophe* quand il s'agit du premier groupe de la triade pindarique, des mots *couplet* et *stance* partout ailleurs (cf. Bl. VII, 320; I, 74, 233, 250, 253, 357; VI, 319).

volunté : t'assurant que je m'efforcerai (quand ce ne seroit que pour faire crever les envieus) de commenter plus diligentement le reste, et ensemble les autres livres, que l'auteur, mon familier ami m'a promis, Dieu aidant, mettre bien tost en lumière.

FIN DE L'EXPOSITION.

*
* *

Le projet que Jean Martin annonce dans ces dernières lignes ne fut jamais mis à exécution; il ne commenta aucune des poésies qui parurent dans la suite jusqu'à sa mort, arrivée, nous l'avons dit, en 1553. En outre la *Brève exposition de quelques passages du premier livre*, que contenait encore l'édition des *Odes* de 1553, disparut dès la réimpression qui suivit cette mort, c'est-à-dire dès janvier 1555. Ronsart avait sans doute goûté très médiocrement le zèle maladroit de cet ami, dont le « petit labeur » loin de faire crever les envieux, ne pouvait que les réjouir, et qui sous prétexte de prendre la défense du poète donnait pleinement raison aux représentants de l'ancienne école par cette déclaration initiale : Lecteur, je suis sûr que mes éclaircissements te soulageront beaucoup, et je serai heureux de te faire entendre ce que l'auteur voulait, à ton préjudice et au sien, garder pour lui et tenir caché. — On comprend que Ronsart ait trouvé un peu trop lourd ce pavé d'ours, et qu'il ait profité de la première occasion pour s'en débarrasser.

Il dut au contraire juger agréables et opportuns les vers élogieux que certains de ses admirateurs lui adressèrent et par lesquels il termina son recueil de 1550. La publication de ces sortes d'hommages n'était que plaisir et profit pour tous : le poète y était encensé, et ses thuriféraires, outre qu'ils pouvaient s'attendre à une réponse flatteuse, couraient ainsi la chance de passer du même coup à la postérité. Voici la liste des poésies françaises, grecques et latines où les amis proclamaient à l'envi, comme pour résumer fortement l'opinion qu'on devait se faire de l'œuvre nouvelle : « Gloire à Pierre de Ronsart, prêtre des Muses, fils d'Apollon, héritier d'Orphée, d'Hésiode, de Pindare, de Virgile et d'Horace, gloire au poète Vendômois qui égale et surpasse les Anciens en les imitant » :

1° Un sonnet :

Gentil Ronsard, la miellière mouche...

signé IA. Bayf[1];

1. Ce sonnet a été édité par M. L. Froger (*op. cit.*, p. 23, note) et par Marty-La-

2° Un sonnet :

L'antique bruit de tous les siècles vieus...

signé R. R. S. de la Guillotière du bas Poictou [1] ;

3° Un sonnet :

Muse va veoir un autre espoir de France...

signé Cœlum non solum (devise de Jean Pierre de Mesmes).

4° Un sonnet :

Les uns diront le vieil Prestre de Thrace...

signé A. de la Fare.

5° Un *epigramma* de quatre distiques latins;

Longius externos ne Galle require poetas...

signé Petri Fabri Tolosatis anno aetatis suae XI.

6° Un huitain en distiques grecs, de Jean Dorat.

7° Un dixain en distiques grecs, d'A. de Baïf.

8° Une ode pindarique en latin, de Jean Dorat.

9° Une ode alcaïque en latin, du même [2].

Mais ces éloges emphatiques et prématurés offrent moins d'intérêt que les deux feuillets d'errata par lesquels se termine le volume de 1550. Nous avons dit que l'exemplaire de la Nationale ne les possède pas [3], et quand nous le disions, nous désespérions de les découvrir. C'est seulement au mois d'octobre dernier que nous avons pu en prendre connaissance, grâce à l'amabilité de M. Abel Lefranc qui a bien voulu nous permettre de la copier dans l'exemplaire qu'il a acquis [4]. Certaines de nos conjectures se trouvèrent vérifiées, et quelques autres passages, altérés par les imprimeurs, purent être relevés au moyen de cette table rarissime.

Sur les 67 fautes signalées « en l'impression » il y en a douze environ dont nous n'avons pas à tenir compte, car elles constituent elles-mêmes des erreurs, des mots rectifiés ayant été correctement

veaux, *Appendice* de la *Pléiade française*, t. II, p. 381. C'est la première œuvre imprimée d'A. de Baïf; en janvier 1550, il n'avait pas encore dix-huit ans.

1. C'est Robert de Rivaudeau, sieur de la Guillotière, qui l'année précédente avait fait paraître une traduction de *La Noblesse civile*, d'Osorio (d'après une note de M. L. Froger, *op. cit.*, p. 22).

2. Blanchemain a édité ces deux dernières poésies en tête du tome I des *Œuvres de Ronsard*, p. XIX et XXIV; mais il a eu tort de ne pas séparer les strophes de l'ode alcaïque.

3. *Rev. d'Hist. litt.* de janvier 1903, p. 44, note 1.

4. C'est pour nous un très agréable devoir de remercier de son obligeance et de ses encouragements l'éditeur des *Dernières poésies de Marguerite de Navarre* et des *Fragments inédits* d'A. Chénier.

imprimés. D'autres ne portent que sur des lettres et n'intéressent que l'histoire de la prononciation ou de l'orthographe. On nous dit, par exemple, de lire *soumeillant* au lieu de *sommaillant* (Livre I, ode v, épode 2, vers 2); *qu'aporta* au lieu de *q'uaporta* (I, vi, strophe 2, vers 1); *met* au lieu de *mait* (I, viii, antis. 3, vers 10); *Langé* au lieu de *langé* (I, ix, épode 3, vers 7); *est-ce* au lieu de *esse* (Livre II, v, strophe *d*, vers 5); *Cybele* au lieu de *Sybele* (II, xxvi, *b*, vers 1); *cet an* au lieu de *cétte an* (Livre III, ii, *e*, vers 6); *escaillés* au lieu de *escallés* (III, x, *a*, vers 3); *cigale* au lieu de *sigale* (III, x, *h*, vers 2); *rachetant* au lieu de *rachatant* (III, xxvi, *f*, vers 4); *prés* au lieu de *prest* (Livre IV, xiv, *a*, vers 2); *nés* au lieu de *nais* (*Bocage*, V, *c*, vers 5).

Mais les errata qui suivent sont les plus intéressants. Il faut lire *archer* au lieu de *archet* (I, i, antis. 1, vers 9); *que là je* au lieu de *que je* (I, ix, épo. 2, vers 10)[1]; *ou d'une grand suite* au lieu de *ou d'une suite* (I, xv, stro. *i*, vers 4); *et le sapin* au lieu de *et le haut sapin* (I, xvii, *p*, vers 4. — Cf. *supra*, note 1 de la p. 63); *l'épreuve* au lieu de *le preuve* (II, iii, *d*, vers 6); *Bref c'est toi* au lieu de *C'est toi* (II, xxiii, *e*, vers 3); *aileporte* (adjectif composé) au lieu de *elle porte* (II, xxviii, *d*, vers 3); *me vint ardre* au lieu de *me vient ardre* (III, xxi, *d*, vers 2); *ces peintures* au lieu de *ses peintures* (III, xxv, 2e pose, *f*, vers 4)[2]; *Tes beaus tresors* au lieu de *Les beaux tresors* (IV, xiii, *a*, vers 3)[3].

Enfin on lit au recto du dernier folio :

« Faute en l'*exposition* (il s'agit du commentaire de Jean Martin). Ou il ia (sic) : la lettre ꝑ servant deus fois, li : les deus lettres ꝑꝑ se joignans et unians (sic) en une.

Fautes en l'*hinne de France*. En la feuille 2, p. 1, ligne 16, *ne l'amour ne tormente*, li *ne l'amour vehemente*. En la feuille 4, p. 2, l. 9, *baiant*, li *béant*. En la f. 5, p. 1, l. 3, *flageau*, li *fléau*.

Ces trois derniers errata ont de quoi nous surprendre. L'*Hymne de France* a-t-il donc paru dans le même volume que les *Odes*? Aucun document ne nous autorise à le croire. Et si l'on peut trouver étrange que Ronsart ait fait réimprimer dans le volume des *Odes* toutes ses plaquettes antérieures sauf celle de l'*Hymne*,

1. Nous avons omis de signaler à sa place, p. 60 du n° de janvier 1902, ce vers trop court d'une syllabe en 1550 :

Afin *que je* decore.

2. Blanchemain (t. II, p. 230, 16e vers) a laissé commettre ici la même faute d'impression que l'éditeur Cavellat.

3. Il est curieux de voir que Ronsart, tout en relevant une faute d'impression dans ce vers, l'a laissé trop court d'une syllabe (cf. *supra*, ode XIII du livre IV, note).

il est quand même probable qu'il en fut ainsi, d'après cette note de Jean Martin : « Challimaq, Pindare, Horace; il dit cela pour les avoir tous trois imités, Challimaq *dans son hinne de France*, les deux autres *dans le discours de ce livre* ». Nous pensons donc seulement que cet *Hymne* parut chez l'éditeur des *Odes*, Cavellat, vers novembre de l'année 1549[1], mais sans qu'on ait relevé les « fautes en l'impression », et qu'on en fut quitte pour réparer cet oubli quelques semaines plus tard, à la fin des *Odes* de janvier 1550. Il est vrai que d'après le Catalogue du baron de Ruble, n° 189 (paru chez Em. Paul et Guillemin), l'*Hymne de France* a été publié en 1549 par Michel Vascosan, comme Blanchemain l'a affirmé à la p. 76 de son tome VIII. Mais Blanchemain avait affirmé d'abord à la p. 283 de son tome V que cet Hymne fut publié en 1549 par Cavellat. Pour répondre à toutes les objections, nous admettrons, jusqu'à preuve du contraire, qu'il parut à la fois chez les deux éditeurs en question, qui étaient très proches voisins[2]; et dans tous les cas notre hypothèse, de l'omission des errata réparée en 1550 par Cavellat, éditeur unique des *Odes*, conserve les mêmes chances d'être la vérité.

(*A suivre.*) PAUL LAUMONIER.

1. Cf. *Rev. d'Hist. litt.* de janv. 1902, p. 42, note 2.

2. Michel Vascosan avait sa librairie adossée au Collège de Cambrai, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Fontaine; Guill. Cavellat avait la sienne devant le Collège de Cambrai, rue Saint-Jean de Latran, à l'enseigne de la Poule grasse.

MÉLANGES

UN MODÈLE DE DESPORTES NON SIGNALÉ ENCORE : PAMPHILO SASSO

L'obligeance bien connue de M. le Dr G. Von Laubmann, le très distingué directeur de la Bibliothèque royale de Munich, a mis à ma disposition les *Opera del preclarissimo poeta Miser Pamphilo Sasso Modenese* (Venetiis per Guilielmum de Fontaneto de Monferrato. MCCCC. XIX. Adi primo Febraro).

En parcourant les quatre cent huit sonnets de cette dernière édition de Sasso qui mourut en 1557, j'ai eu la surprise de rencontrer une pièce qui me paraît être l'original d'un des sonnets de l'abbé de Thiron.

Voici d'abord le sonnet italien, le onzième de la série, tel qu'il se lit au verso du feuillet a ii.

Quando nascesti amor? quando la terra
si reuesti de uerde : e bel colore
dhe che sei generato? dun ardore
che occio lasciuo in se rachiuda : e serra
Che ti produce affarne tanta guerra
calda speranza : e gelido timore.
oue prima habitasti? in gentil core
che sotto il mio ualor presto satterra.
Che fu la to nutrice? giouenezza
e le serue racolte a lei dintorno
legiadra : uanita : pompa : e bellezza.
Di che te pasce : dun guardar adorno
poi contra te la morte e la uecchiezza
no chio rinasco mille uolte el giorno.

Voici maintenant le sonnet de Desportes, d'après l'édition princeps de 1573, très aimablement communiquée par M. J. Baudrier.

Amour, quand fus tu né? Ce fut lors que la terre
S'émaille de couleurs, et les bois de verdeur.
De qui fus tu conceu? D'une puissante ardeur,
Qu'oisiueté lascive en soymêmes enserre.

Qui te donne pouuoir de nous faire la guerre?
Vne chaude esperance, et vne froide peur.
Où te retires tu? Dedans vn ieune cueur,
Que de cent mille traits cruellement i'enferre.
De qui fus tu nourry? D'vne douce beauté,
Qui eut pour la seruir ieunesse et vanité.
De quoy te repais tu? D'vne belle lumiere,
Crains tu point le pouuoir des ans et de la mort?
Non : car si quelque fois ie meûr par leur effort,
Aussi tost ie retourne en ma forme premiere.

Les études préparatoires à mon livre sur *le Sonnet en Italie et en France au XVI^e siècle* me permettent d'établir que si le présent sonnet a toujours figuré au *Premier livre des Amours*, il n'a pas toujours occupé le même rang dans la série, de nombre et de disposition variables. Il est le XXXI^e dans les éditions de Paris (1573), Annecy (1576), Anvers (1577), Paris (1578, 1579, 1581, 1583), Lyon (1590, s. d. Héritiers Didier). Mais il est le XXXII^e dans l'édition de Paris (1577) et il devient définitivement le XXXVII^e dans les éditions d'Anvers (1592), Paris (1593, 1594), Anvers (1596), Paris et Rouen (1600), Lyon (1606), Rouen (1611).

Les variantes sont de pure graphie, sauf au vers 6 qui se lit ainsi dans l'édition de Paris (1600), f. 11 :

Les diuers mouuemens d'Esperance et de Peur

L'imprimeur anversois de 1592 avait lu

Les diuers monuments d'Esperance et de Peur

mais il corrigea sa bévue en 1596.

L'édition de Lyon (1590) a le texte primitif, mais Mamert Patisson, en 1583, donne le second texte qui est aussi celui de Robert Le Mangnier (1581).

Ce souci de Des Portes à se modifier est constant dans ses quatre cent cinquante sonnets et valait d'être signalé au même titre que cette nouvelle *Rencontre des Muses de France et d'Italie*. Dans ses très précis *Studi di storia letteraria italiana e straniera* (Livorno, 1895), M. Francesco Flamini a noté, d'après l'imprimé de 1604, les 43 sonnets imités par Des Portes et a su retrouver leurs auteurs. Il est curieux de noter que treize de ces sonnets italiens appartiennent à Tebaldeo. Il conviendra maintenant de joindre à ce nom celui de son contemporain Pamphilo Sasso parmi les inspirateurs de nos sonnettistes français du XVI^e siècle.

HUGUES VAGANAY.

Je remercie M. Vaganay d'avoir bien voulu me communiquer en manuscrit la note qu'on vient de lire. Elle est fort intéressante, non seulement parce qu'elle enlève un sonnet de plus à Desportes, mais parce qu'elle ajoute un nom nouveau à la liste de ses modèles et que ce nom est celui de Pamphilo Sasso.

Il convient de dire tout de suite que sa dette envers le poète de Modène ne se réduit pas au sonnet signalé par M. Vaganay. Desportes n'était pas si discret. Il a pris à Sasso toute une série de pièces, entre autres le fameux sonnet de l'hermite, qui parut miraculeux en son temps et auquel Passerat fit une réponse. Dans l'édition Michiels, c'est le huitième du livre II de *Diane*; dans l'édition de 1573, c'est le neuvième :

Je me veux rendre hermite et faire penitence
De l'erreur de mes yeux pleins de temerité,
Dressant mon hermitage en un lieu deserté,
Dont nul autre qu'Amour n'aura la connoissance.
D'ennuis et de douleurs je feray ma pitance,
Mon bruvage de pleurs; et, par l'obscurité,
Le feu qui m'ard le cœur servira de clairté
Et me consommera pour punir mon offance.
Un long habit de gris le corps me couvrira,
Mon tardif repentir sur mon front se lira,
Et le poignant regret qui tenaille mon ame.
D'un espoir languissant mon baston je feray,
Et tousjours, pour prier, devant mes yeux j'auray
La peinture d'Amour et celle de ma dame.

Voici le texte de Sasso, que je reproduis avec son orthographe et sa ponctuation, en renvoyant à la même édition que M. Vaganay, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Il se lit au feuillet c, 1, verso :

Dherba mi pasco : e sto come heremita
a lamentarme fra spelunche e grotte.
menando questa mia dolente vita
mal quando e giorno : e peggio quando e notte.
El locco tutto a pianger me convita
le piaggie inculte : lherbe dal sol cotte
le valle umbrose : laria scolorita.
i tronchi secchi : e le montagne rotte.
Son heremita e penitentia faccio
de laltrui errore : si grave chel mostro
ne gliochi ne la fronte afflito e magro
L'habito : e : un panno grosso : el cinto un lacio
la cella una spelunca : un besco el chiostro
amore : e la mia donna el simulachro.

L'imitation est, on le voit, assez libre. Voici, au contraire, un sonnet à peu près traduit, sauf que le début est un peu plus lent et la pointe finale plus aiguisée. Edition Michiels, *Diane*, I, 34; (1573, I, 51) :

Celuy que l'Amour range à son commandement
Change de jour en jour de façon differente;
Helas! j'en ay bien fait mainte preuve apparente,
Ayant esté par luy changé diversement.
Je me suis veu muer, pour le commencement,
En cerf qui porte au flanc une fleche sanglante;
Apres je devins cygne, et, d'une voix dolante,
Je présagé ma mort, me plaignant doucement.
Depuis je devins fleur languissante et panchée,
Puis je fus fait fontaine, aussi soudain sechee,

Espuisant par mes yeux toute l'eau que j'avois;
Or je suis salemandre et vy dedans la flame;
Mais j'espere bien-tost me voir changer en vois,
Pour dire incessamment les beautez de ma dame.

L'original se lit chez Sasso au feuillet d, 8, recto :

Ciascun che siegue el triumpho amoroso
muta piu volte forma : habito : e stato.
io scio : che prima in cervo fu mutato
come Atheon fugendo pauroso
Et indi in tortorin sencia riposo.
che sempre piange afflitto : e sconsolato
e doppo in cigno che suo tristo fato
canto con son dolente e lachrymoso.
Et in fior poi : che presto se fe in stecco
come el miser Narciso : et el tristo aïace
et dipoi in fonte gia per pianger secco
Hor salamandra son che in foco jace.
e presto aspetto tramatarme in Ecco
per non haver mai rispondendo pace :

Je signale encore, mais en ne citant plus que le premier vers des sonnets, les emprunts suivants. Je renvoie, pour Desportes, à l'édition Michiels. Je mets entre parenthèses quelques renvois aux éditions originales, que je dois à l'obligeance de M. Vaganay.

Sonnets traduits ou imités de très près :

Diane, I, 4 (1573, *Diane*, II, 1) :

Le jour que je fus né l'impitoyable archer

Sasso, c, 7, recto :

Amor stava con larco apparechiato

Diane, I, 48 (1573, *Diane*, II, 16):

Les premiers jours qu'Amour range sous sa puissance

Sasso, a, 3, recto :

Nel principio d'amor e la saetta

Diane, II, 3 (1573, *Diane*, II, 5) :

Si je me siez à l'ombre, aussi soudainement

Sasso, a, 2, verso :

Sio sedo alumbra amor gia posto el strale

Cléonice, 22 (1583, *Dernières Amours*, 22) :

Cet habit trop heureux qui sert de couverture

Sasso, b, 1, recto :

Che bisogna portar vista obscura

Imitations plus libres, mais certaines :
Diane, I, 64 (apparaît pour la première fois en 1577, *Diane*, II, 59) :

Comme un pauvre malade en la couche arresté

Sasso, b, 4, verso :

Come lo infirmo che nel letto jace

Diane, I, 10 (1573, I, 15) :

Je suis chargé d'un mal qui sans fin me travaille

Sasso, c, 2, recto :

Quando mi lievo e la mia prima voce

Imitations plus lointaines, mais probables :
Hippolyte, 51 (1573, *Hippolyte*, 43) :

L'eau tombant d'un lieu haut goutte à goutte a puissance
L'eau tombant en lieu bas goutte à goutte, a puissance (1573)

Sasso, a, 3, verso :

Col tempo el villañel al giogo mena

Le thème développé dans ce sonnet d'*Hippolyte* est si fréquent chez les pétrarquistes, en particulier chez Séraphin et chez Sasso, que Desportes a pu se souvenir d'autres pièces. Mais en le comparant attentivement au sonnet de Sasso que je signale, on verra que c'est bien celui-ci qui en a été la source principale.

Diane, I, 32 (1573, I, 27) :

Marchands, qui recherchez tout le rivage more

Sasso, a, 4, verso :

S'alcun se maraviglia che natura

Diane, I, 44 (1573, I, 38) :

O songe heureux et doux ! où fuis-tu si soudain

Sasso, d, 1, recto :

O dolce sonno; oime perche fuggitu

Les derniers vers de ce sonnet de Sasso semblent avoir inspiré les deux derniers vers d'un sonnet de Ronsart (*Hélène*, I, 60) :

Guarda che m'ha computo amore ingrato
e se inflice : e ben la vita mia
che solo in sogno vivo : e son beato.

Voyez combien ma vie est pleine de trespas
Quand tout mon reconfort ne depend que du songe !

Il est très intéressant de constater que Desportes, dès le début de sa carrière, ait eu une si vive admiration pour ce Pamphilo Sasso, qui, venu peu après Tebaldeo et Séraphin d'Aquila, avait réussi, ce qui semblait impossible, à reculer encore les bornes du mauvais goût, mais qui avait d'ailleurs dans le maniement de la phrase une certaine facilité aimable. On comprend sans peine que ses défauts et ses qualités aient plu également à l'auteur de *Diane*.

M. Francesco Flamini avait déjà démontré l'influence exercée sur Desportes par Tebaldeo et par Angelo di Costanzo. Les deux notes qu'on vient de lire contribueront à faire comprendre la place occupée par Desportes dans l'histoire du pétrarquisme. Élève des poètes italiens de sa propre génération, et en particulier d'Angelo di Costanzo, il se rendit facilement compte qu'eux-mêmes rompaient un peu avec leurs précurseurs immédiats, Bembo et ses disciples, et par-dessus leur tête allaient se mettre à l'école des quattrocentistes, Chariteo, Tebaldeo, Serafino, Pamphilo Sasso. Il fit comme eux.

Personne n'ignore que Desportes construit le sonnet comme Ronsart. On remarquera que Sasso adopte presque toujours pour les rimes des tercets la combinaison que Tebaldeo avait choisie à peu près à l'exclusion de toute autre et que Séraphin lui avait empruntée : CDC, DCD.

Il me reste à dire que le sonnet signalé par M. Vaganay, avant d'être imité par Desportes, l'avait été par Buchanan, dont on sait l'influence sur Du Bellay :

Quis puer ales? Amor. Genitor quis? Blandus ocelli
Ardor. Quo natus tempore? Vere novo.
Quis locus excepit? Generosi pectoris aula.
Quae nutrix? Primo flore juventa decens.
Quo nutrit victu? Illecebris, vultuque venusto.
Qui comites? Levitas, otia, luxus, opes.
Cur puero belli semper furiosa cupido?
Impellunt avidae spes, trepidique metus.
Non metuit mortem? Non. Quare? Saepe renasci,
Saepe mori decies hunc brevis hora videt.

Il convient de dire encore que le sonnet dont il s'agit fut attribué à Séraphin. C'est le sonnet 127 dans l'édition suivante, qu'a bien voulu me communiquer M. Vaganay : *Opere dello elegantissimo poeta Seraphino Aquilano con molte cose aggionte di novo.* [A la fin] : In Vinegia per Francesco di Alessandro Bindoni et Mapheo Pasini compagni, 1529.

Et, puisque je viens de prononcer le nom de Séraphin, on ajoutera deux numéros à la liste que d'après la *Rencontre des Muses de France et d'Italie* on pouvait dresser des emprunts faits par Desportes au poète d'Aquila :

Diane, I, 67 (1573, *Diane*, II, 45) :

J'accompare ma dame au serpent furieux

Serafino, sonnet 15 (1502, sonnet 58) :

chi el crederia? Fra noi l'idra dimora

Hippolyte, 21 (1573, *Hippolyte*, 17) :

Vous me cachez vos yeux (las! trop cruellement)

Serafino, sonnet 14 (1502, sonnet 57) :

Deh perche son da me toe luci tolte?

Le premier de ces sonnets est un des plus fameux de Desportes. — Pour Séraphin, j'ai donné les chiffres de l'édition Menghini, Bologna, Romagnali-dall' Acqua, 1894 (*Collezione di opere inedite o rare...* diretta da Giosuè Carducci).

JOSEPH VIANEY.

SUR UNE ÉDITION PEU CONNUE DES « PENSÉES » DE PASCAL

Si l'on en croit Sainte-Beuve [1], — et on l'en a cru quelquefois [2], — c'est Frantin « qui, le premier, a donné l'exemple d'une restitution méthodique selon le plan le plus probable » des *Pensées* de Pascal [3].

Cela n'est pas tout à fait exact. Quelqu'un au XVIII[e] siècle, — et, cette fois, je me garderai bien d'affirmer qu'il fut le premier à le faire, — quelqu'un au XVIII[e] siècle s'était déjà avisé de vouloir restituer le plan de Pascal. Ce précurseur de Frantin, de MM. Faugère, Molinier et consorts, s'appelle l'abbé Ducreux; il était chanoine honoraire de l'église d'Auxerre. Je dois de connaître son nom et son œuvre à Picot, l'auteur des savants et utiles *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du XVIII[e] siècle.*

Le livre de l'abbé Ducreux est intitulé *Pensées et Réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale* (2 vol. pet. in-18, Paris, de l'Imprimerie de Monsieur, chez Royez, libraire, 1785) [4], et il est dédié à Monsieur, frère du Roi.

« Si ce grand homme, lit-on dans l'Epître dédicatoire, si ce grand homme dont l'enfance fut un prodige dans l'ordre moral, renaissait aujourd'hui, il gémirait sans doute, Monseigneur, en observant les progrès affligeants que l'incrédulité a faits dans sa patrie depuis son temps jusqu'au nôtre. » Mais il se consolerait « en voyant le règne de la vertu commencé avec celui de Louis XVI ».

Et dans l'*Avertissement* :

« La collection des Moralistes modernes serait incomplète, si l'on ne voyait point Pascal au nombre de ceux-ci.... L'idée de rassembler sous une forme agréable et portative ce que les sages de tous les temps et de toutes les nations ont écrit de plus précieux sur les principes de la morale » est très heureuse; et c'est pour collaborer à cette entreprise que l'abbé Ducreux publie son ouvrage. Il s'est efforcé d' « extraire ce qu'il y a de plus exquis, de plus saillant, et de plus approfondi dans les *Pensées*... et *de les rédiger dans un meilleur ordre. Nous croyons*, ajoute-t-il, *que cet ordre est celui où il les aurait mises lui-même, s'il les eût destinées au public....* Nous avons comparé les éditions les plus exactes avec quelques manuscrits qui se sont conservés ». Il en a tiré quelques variantes, et il espère donner au public un texte plus pur.

1. *Port-Royal*, éditions actuelles, t. III, p. 615.

2. « C'est M. Frantin, je crois, qui le premier, vers 1835, s'avisa de vouloir « restituer » Pascal. » (F. Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 1[re] série, nouvelle édition, p. 65.) — J'avais moi-même adopté cette opinion dans mon *Pascal* (2[e] édition, p. 129).

3. L'édition Frantin (Dijon, Lagier, 1835) a été réimprimée plusieurs fois, à Paris, en 1853 et 1870.

4. Bibliothèque Nationale. Invent. D. 46992.

Un peu plus loin, dans l'*Introduction*, il s'exprime ainsi :

« Cet ordre que Pascal avait certainement dans l'esprit, et qu'il ne perdait pas de vue en jetant ses pensées sur le papier qui lui tombait sous la main; cet ordre très réel, quoique peu marqué, nous avons tâché de le rétablir, en tenant toujours nos regards fixés sur son plan, et attentifs à suivre la chaîne de ses idées principales. Par là nous croyons y avoir mis une gradation, une méthode, un système suivi, et une sorte d'ensemble qui n'avait pas été senti jusqu'à présent. »

J'ai peur, à dire vrai, que non content de supprimer quelques pensées embarrassantes, il n'en ait aussi corrigé quelques autres, car il parle « des impropriétés dans les termes qui donnent à certaines propositions une apparence de fausseté, que nous avons rétablies, dit-il, d'après le sens naturel et direct de l'auteur ». Et il estime que les *Pensées* « ainsi rendues plus fortes, plus lumineuses, deviendront plus utiles ».

On le voit, ce n'est pas du tout la simple curiosité érudite ou critique, mais bien une discrète intention apologétique qui a dicté cette publication des *Pensées*, et cet essai de restitution du plan présumé de Pascal.

Voici la succession des chapitres dans cette édition : on verra qu'elle est assez différente de celle que l'on trouve dans l'édition de Port-Royal.

TOME PREMIER.

§ I. *Connaissance générale de l'homme.*
§ II. *Grandeur de l'homme.*
§ III. *Vanité de l'homme.*
§ IV. *Faiblesse de l'homme.*
§ V. *Misère de l'homme.*
§ VI. *Contrariétés qui sont dans l'homme.*
§ VII. *Injustice et corruption de l'homme.*
§ VIII. *Caractères de la véritable religion.*
§ IX. *Usage de la raison.*
§ X. *Pensée d'un homme qui commence à lire l'Écriture.*
§ XI. *Les Juifs.*

TOME SECOND.

§ XII. *Mélange de lumière et d'obscurité.*
§ XIII. *Moïse, la Loi, les Figures.*
§ XIV. *Jésus-Christ.*
§ XV. *Les Miracles.*
§ XVI. *Folie et déraison de l'incrédulité.*
§ XVII. *Inconséquence de ceux qui ne croient pas.*
§ XVIII. *Pensées diverses.*

Peut-être n'était-il pas inutile de signaler cette édition aux « pascalisants ».

VICTOR GIRAUD.

UNE LETTRE PERDUE DE CHATEAUBRIAND AU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

Dans son intéressant et utile ouvrage sur *les Dernières années de Chateaubriand : sa correspondance de 1830 à 1848* (1 vol. in-8, Paris, Garnier, 1902), M. Edmond Biré a négligé de mentionner, entre autres choses, une curieuse lettre de son héros au prince Louis-Napoléon. Celui-ci avait envoyé au grand écrivain le livre qu'il avait publié en 1844 sur l'*Extinction du Paupérisme*. Chateaubriand lui répondit par la lettre suivante qui a été imprimée un peu plus tard dans le volume intitulé *Histoire complète de Napoléon Bonaparte, président de la République française, ornée de son portrait... avec une lettre autographe du Prince, et contenant en outre des lettres de Chateaubriand, Odilon Barrot, George Sand, Béranger*, etc. (1 vol. in-18, Paris, Pick, 1850, p. 184) :

Prince,

Au milieu de vos infortunes, vous avez étudié avec autant de sagacité que de force les causes d'une révolution qui, dans l'Europe moderne, a ouvert la carrière des calamités royales. Votre amour de la liberté, votre courage et vos souffrances, vous donneraient à mes yeux tous les droits, si, pour être digne de votre estime, je ne devais rester fidèle au malheur d'Henri V comme je le suis à la gloire de Napoléon.

Qu'il me soit permis, Prince, de vous remercier de l'extrême honneur que vous m'avez fait en citant mon nom dans votre bel ouvrage. Ce précieux témoignage de votre souvenir me pénètre de la plus vive reconnaissance.

Je suis avec un profond respect, Prince, votre très humble et très obéissant serviteur

CHATEAUBRIAND.

Paris, 15 juin 1844.

Puisqu'on commence à se préoccuper de recueillir en volume la correspondance de Chateaubriand, il m'a paru qu'il y avait lieu de rappeler à qui de droit l'existence de cette lettre oubliée.

On pourra la rapprocher des lettres échangées entre Chateaubriand d'une part et la reine Hortense et le prince Louis-Napoléon d'autre part, sous la date des 15 octobre, 6 novembre 1831, 4 et 19 mai et octobre 1832, et qui ont été recueillies par Chateaubriand lui-même dans les *Mémoires d'outre-tombe* (édition Biré, t. V, p. 580-584, 593). M. Biré a reproduit deux des trois lettres de Chateaubriand dans son volume sur les *Dernières années de Chateaubriand* (p. 121-122; 150-151).

La lettre de George Sand mentionnée par l'*Histoire de Napoléon Bonaparte* est datée du 26 novembre 1844, et les deux lettres de Béranger sont du 15 octobre 1842 et du 30 juin 1844. N'ayant pas sous la main la *Correspondance* des deux écrivains, j'ignore si ces lettres y ont été recueillies et, à tout hasard, je les signale aux chercheurs.

VICTOR GIRAUD.

SUR UNE CITATION DE MADAME DE SÉVIGNÉ

Dans la jolie lettre où Mme de Sévigné dépeint le printemps (Cf. *Lettres inédites* publiées par Charles Capmas, Paris, 1876, II, p. 372; 26 avril 1690) se trouvent cités les deux vers suivants :

Mais hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais!

Capmas les fait suivre de la note que voici : « Nous ignorons d'où sont tirés ces deux vers, et s'ils sont bien exactement rapportés. Ils sont mis à la ligne et détachés du corps de la lettre dans le manuscrit. Il est vraisemblable que dans le second vers il faut lire *plus*, au lieu de *jamais*. »

Dans la préface de l'*Éducation des Femmes par les femmes*, M. Gréard fait justement remarquer que les lettres de Mme de Sévigné sont pleines de Molière; les deux vers cités en sont une nouvelle preuve : ils sont empruntés à la VIe et dernière Entrée de Ballet de la *Pastorale comique* (Cf. Molière, VI, p. 202-203). L'Égyptienne y chante le couplet suivant :

Quand l'hyver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits;
Mais hélas! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

La Pastorale comique avait été représentée le 5 janvier 1667 et la lettre de Mme de Sévigné fut écrite vingt-trois ans plus tard. Dans l'édition des Grands Écrivains il n'est pas fait mention de l'emprunt fait par Mme de Sévigné à Molière et, dans son beau *Choix de Lettres du XVIIe siècle*, M. Lanson, le dernier éditeur de la lettre, n'en a pas indiqué non plus la provenance. Cette petite lacune pourrait, le cas échéant, être comblée.

Paul Bastier.

NOTES
SUR LES SOURCES DE « NOTRE-DAME DE PARIS »

L'obligeance de M. Droz, professeur à l'Université de Besançon, me permet d'ajouter plusieurs renseignements à ceux que j'ai récemment donnés, au sujet des sources de *Notre-Dame de Paris*.

Gustave Planche croit trouver dans le rôle de la Esmeralda une imitation de Fenella et de Mignon : « J'aime la Esmeralda, quoiqu'elle procède de Fenella et de Mignon » (*Les Royautés littéraires*, 3e édition, 1852; t. II, p. 355). Il dit ailleurs : « Je ne reproche pas à M. Hugo d'avoir reproduit dans la Esmeralda, Fenella et Mignon. Loin de là; je lui reproche d'avoir oublié, dans la création et dans la mise en œuvre de ce personnage, le naturel qui respire dans *Peveril du Pic* et dans *Wilhelm Meister* » (*Ib.*, I, 156). Il y a en effet quelques ressemblances entre Fenella et la Esmeralda. Fenella, avant d'être achetée à son maître par la comtesse de Derby, était une danseuse de corde. On peut comparer à sa danse agile et gracieuse devant Charles Stuart celle de la Esmeralda sur la place de Grève. Le petit poignard qui protège l'*égyptienne* contre les entreprises de Gringoire peut nous rappeler celui dont Fenella est prête à frapper Christian. Fenella aime Peveril du Pic comme la Esmeralda aime Phœbus de Châteaupers. Mais la ressemblance entre les deux rôles est toute superficielle. L'énergie de Fenella, sa prodigieuse dissimulation, font d'elle un personnage bien différent de la Esmeralda. Il ne me semble pas que la ressemblance avec Mignon soit beaucoup plus réelle. Mignon, elle aussi, a été volée à ses parents. Elle danse sur la corde et fait différents tours d'agilité, jusqu'au jour où elle est délivrée par Wilhelm Meister. Mais l'amour passionné dont elle meurt est-il de même nature que celui de la Esmeralda pour Phœbus? — Aux deux rapprochements que fait Gustave Planche, on peut en ajouter encore un. La Esmeralda a quelques traits communs avec Preciosa, dans la *Bohémienne de Madrid*, de Cervantes [1]. Preciosa aussi est un enfant volé. Certains détails de son rôle, et notamment sa visite chez le lieutenant de la ville, auraient très bien pu suggérer à Victor Hugo tel ou tel passage de son roman. Le nom même de la Esmeralda avait pu se présenter plus d'une fois aux yeux de Victor Hugo. C'est le nom d'un vaisseau dans l'*Occasion* de Mérimée (sc. 6). C'est aussi le nom d'une frégate espagnole enlevée par l'amiral Cochrane dans la rade de Callao en 1820, dans la guerre où le Pérou conquit son indépendance.

M. Droz pense que le royaume de Thunes doit beaucoup au royaume d'Alsace dans *les Fortunes de Nigel*. J'ai montré comment Victor Hugo a emprunté trait pour trait à Sauval la description de la cour des Miracles. Il n'en faudrait rien conclure contre le rapprochement que fait M. Droz. Entre l'organisation du royaume d'Alsace et celle du royaume de Thunes, les rapports sont frappants. Clopin Trouillefou ressemble par bien des traits au duc Hildebrod. Les bonnes relations entre le royaume d'Alsace et le Temple ont pu suggérer celles qui existent chez Victor Hugo entre le royaume de Thunes

1. Je dois cette indication à M. Roy, professeur à l'Université de Dijon. — Voir dans *le Penseur* (mars 1902) l'article de M. Émile Blémont : *Victor Hugo et les bêtes*, p. 104.

et l'empire de Galilée. Si la cour des Miracles est dangereuse pour les sergents de la prévôté, le repaire que décrit Walter Scott ne l'est pas moins pour les recors. Victor Hugo a pu trouver dans la description de Whitefriars plusieurs détails de son tableau : maisons dégradées, haillons aux fenêtres, pleurs des enfants, cris des mères, rires et jurements des buveurs, cabarets et tavernes occupant la moitié des maisons. Ce qui paraît très vraisemblable, c'est que Victor Hugo a trouvé chez Walter Scott la première idée de la cour des Miracles. Pour l'exécution, il a pris tous ses matériaux dans les *Antiquités de Paris*, mais, quant à la conception générale, le rapprochement s'impose entre les deux romanciers.

Dans *René*, M. Droz a remarqué deux passages dont Victor Hugo s'est peut-être inspiré, consciemment ou non. Chateaubriand dit à propos de l'Italie : « L'architecte bâtit pour ainsi dire les idées du poète et les fait toucher aux sens » (Édit. Furne, p. 89). Sans doute, quand Victor Hugo montre dans l'architecture le premier moyen d'expression de la pensée, l'idée n'est pas exactement la même. Il n'est pas sûr pourtant que cette phrase ne soit pour rien dans le long développement que nous trouvons dans *Notre-Dame de Paris*. Très justement aussi, on peut, en lisant le passage où Victor Hugo décrit la symphonie des cloches, penser à cette phrase de Chateaubriand (p. 93) : « L'heure venait frapper à coups mesurés dans la tour de la cathédrale gothique; elle allait se répétant sur tous les tons et à toutes les distances d'église en église. »

Mais l'un des écrivains auxquels Victor Hugo fait le plus d'emprunts, c'est lui-même. M. Biré a noté dans *Notre-Dame de Paris* plusieurs emprunts à *Han d'Islande* et à *Bug-Jargal*. Pierre Gringoire, physiquement et moralement, ressemble à Benignus Spiagudry; on peut distinguer chez Phœbus une ressemblance (un peu lointaine) avec Frédéric d'Ahlefeld. La scène où le gouverneur de Drontheim écoute la lecture des placets est comme une ébauche de celle où Louis XI se fait lire le mémoire et prend connaissance des dépêches. La chute de Claude Frollo suspendu à une gouttière de Notre-Dame fait penser à celle de Habibrah cramponné à une racine. A ces comparaisons qu'il me rappelle, M. Droz en ajoute encore une : les flatteries de Spiagudry à Nychol Orugix (*Han d'Islande*, ch. XII), celles du citoyen général C*** à Biassou (*Bug-Jargal*, ch. XXXII) ont pu servir de modèle à Gringoire, qui emploie à l'égard de Louis XI le même procédé de *deprecatio*.

En 1828, dans *le Dernier jour d'un condamné*, Victor Hugo parle du bourdon de Notre-Dame. Dans l'intervalle des auvents couverts d'ardoise, un enfant, tout tremblant, aperçoit « en quelque sorte à vol d'oiseau la place du parvis Notre-Dame et les passants comme des fourmis ». Le poète aura le regard mieux assuré quand il verra autour de la cathédrale le Paris du XV^e^ siècle et qu'il méditera ce beau chapitre : *Paris à vol d'oiseau*. Dans le *Dernier jour d'un condamné*, comme dans *Notre-Dame*, le bourdon ébranle la tour, fait trembler la charpente, et nous entendons ce bruit formidable, capable d'assourdir Quasimodo.

Dans le *Fragment d'histoire* qui figure dans *Littérature et philosophie mêlées*, et qui est de 1827, nous trouvons déjà des pages intéressantes sur les monuments antiques, témoins et expression des civilisations disparues. C'est aussi dans *Littérature et philosophie* qu'on trouve, avec l'indication de sa source, la phrase du maréchal de Boucicault : « Il n'est peschier que en la mer et ainsi n'est don que de roi... ». Cette phrase, Louis XI la rappelle dans *Notre-Dame*, et nous la retrouvons, modifiée, dans *Eviradnus* : « Il n'est don que de roi ni baiser que de reine ».

Enfin, avant *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo avait plus d'une fois pris plaisir à faire revivre le passé. Dans *la Fiancée du timbalier*, en octobre 1825, il peint un cortège du moyen âge et met en scène « l'Egyptienne sacrilège ». Dans *le Pas d'armes du roi Jean* (juin 1828), nous voyons déjà « Cette ville Aux

longs cris Qui profile Son front gris », et nous parcourons ce Paris que le poète décrira bientôt si magnifiquement.

Dans beaucoup d'autres de ses œuvres, on pourrait faire des constatations analogues à celles-là. Comme le dit très bien M. Droz, Victor Hugo reprend volontiers un thème qu'il a déjà traité et que, souvent, il a emprunté à d'autres. Une imagination moins puissante se fatiguerait peut-être, le second développement ne vaudrait pas le premier. Victor Hugo ne reprend jamais un sujet que pour le traiter d'une manière plus heureuse. Et c'est une bonne façon de se rendre compte du progrès constant de son génie, que de voir le parti qu'à des époques différentes il a su tirer d'une même idée.

Edmond Huguet.

BIBLIOGRAPHIE DES ÉCRITS DE SAINTE-BEUVE

II

(1831-1840)

1836.

1836. 1 janvier. *M. Villemain.*

Rev. d. Deux Mondes [avec un erratum au n° du 15].
Crit. et portr. litt., III, 528.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 466; (éd. en 5 vol.), II, 358.

14 janvier. *Sur un portrait de Gérard* (date de l'autographe).

Poésies, II, 266.

1 février. *Edgar Quinet. Napoléon, poème.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., III, 470.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 307.

15 février. *A. de Musset. La confession d'un enfant du siècle.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., II, 281.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 428; (éd. en 5 vol.), II, 204.

22 février. *Note* sur Thiers.

Cahiers (Lemerre, 1876), 7.

24 février. *Lettre* à Carlier.

Inédite. — S.-B. le remercie de vers reçus et les juge : le début lui en plaît mieux que la fin. « Le moment est redevenu littéraire presque autant qu'aucun autre sous la Restauration. Il se fait beaucoup de choses, des vers mêmes, comme vous voyez, et l'attention publique se remet à s'en occuper sérieusement.... Si donc nous autres qui avons déjà une dizaine d'années et de campagnes sur le corps, nous sommes moins satisfaits de ce moment que du passé, c'est que nous sommes moins jeunes, moins épris des choses; ce n'est pas la faute du moment mais la nôtre. »

29 février. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 160.

1 mars. *Lamartine, Jocelyn.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 1.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 219; (éd. en 5 vol.), I, 308.

25 mars. *Lettre* à Pharou.

Études religieuses, 25 août 1901.
Non recueilli.

Remerciements de vers reçus; éloges et conseils : « Vous n'avez qu'à continuer comme vous faites. Si vos études classiques ne sont pas terminées, il importe de les suivre aussi sérieusement et fortement que possible, dans l'intérêt même de cette poésie, indépendamment des autres motifs d'instruction et d'intelligence. A vos moments de loisir, à vos heures d'émotion et de sensibilité plus expansive, faire des vers simples, qui ne songent pas à imiter les auteurs, mais simplement exprimer avec charme ce qu'on sent : c'est une qualité trop précieuse quand on l'a, pour ne pas la cultiver; mais entre cet emploi intime et viser à la célébrité par les vers, il y a une distance difficile à franchir, et je ne conseillerais à personne de le tenter. Le nombre des poètes qui méritent ce nom devant tous est trop rare par siècle et celui des poètes réputés médiocres est trop grand, pour ne pas effrayer. Mais, par devers soi, au milieu d'autres études ou d'occupations même contraires, aimer la poésie, la cultiver avec délicatesse sans passer outre, c'est plutôt une vertu, c'est un charme assurément légitime. Voilà ce que je conseillerai toujours; quant à l'autre faculté, plus entreprenante et glorieuse, elle se passe de conseil, elle se sent poussée à ses risques et périls et ne se justifie que par le succès »....

25 mars. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 178.

1 avril. *La comtesse Merlin, souvenirs d'une créole.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Revue littéraire. Souvenirs de M^me^ la comtesse Merlin*].
Pr. Lundis, II, 291.

5 avril. *Lettre à Émile Castaigne.*

Nouvelle Revue Européenne, 18 août 1896.

Remercie d'opuscules reçus; éloge de Mellin de Saint-Gellais, « un des plus parfaits auteurs d'épigrammes que nous ayons ».

avril. *Préface* des *Critiques et portraits littéraires*, t. II.

Pr. Lundis, II, 297 [sous le titre : *Deux préfaces*].

mai. *Lettre* à V. Pavie.

Biré. *Victor Hugo après 1830*, I, 170 (extrait).
Th. Pavie, 176.

Nouvelles de *Port-Royal*, « plus avancé de recherches et d'idées que d'exécution »; procès de Balzac et de George Sand; Hugo réconcilié avec Dumas, mais fâché sans retour avec S.-B. Nouvelles de divers écrivains.

15 mai. *M^me^ Guizot, née Pauline de Meulan.*

Rev. d. Deux Mondes.
Biographie des femmes auteurs contemporaines, sous la direction de Montferrand (1836-1837), p. 260.
Crit. et portr. litt., IV, 49.
P. Femmes, 214. [Les vers imités de Gray sont un fragment du *Collège d'Eton* (*Livre d'amour*, pièce XXXVII) et ont été reproduits dans les *Poésies*, II, 273.]

[Janvier-Juin]. *Les Nuits d'exil, les Amours des Anges, Grajina, poésies par J. C. Ostrowski.*

Le Polonais t. VI, p. 444-447.
En tête des *Poésies* d'Ostrowski (1867), extraits.
Revue d'Histoire litt., 15 oct. 1896 : Giraud.

4 juin[1]. Critiques et portraits littéraires, t. II et III, in-8°, Renduel, 1^re^ édition; t. I, 2^e^ édition (cf. *Pr. Lundis*, II, 304, note).

T. II et III, 2^e^ édition en 1841.

A la préface du t. I, S.-B. ajoute le post-scriptum suivant : « Dans cette réimpression nouvelle (1836), nous nous sommes de plus en plus efforcé de faire disparaître les taches et défauts, et, tout en conservant aux jugements leur caractère primitif, d'y introduire les rectifications ou d'y ajouter les notes qui les rendissent plus vrais et plus complets. En fait d'addition de quelque étendue, nous nous sommes borné à insérer un morceau qui marque nettement le contre-coup de Juillet 1830 sur les idées littéraires qu'on était en train de déduire et nous avons de plus renfermé dans un appendice quelques articles secondaires qui peuvent fournir à une appréciation plus entière de certains poètes ». Le « *morceau qui marque* etc. » est *Du mouvement poétique et littéraire après 1830*; l'appendice comprend : *La Fontaine* (15 septembre 1827), *Victor Hugo* (2 et 9 janvier 1827) et *Casimir Delavigne* (20 mars 1827).

1. Date de la *Bibliographie de la France*.

15 juin. *Des jugements sur notre littérature contemporaine à l'étranger.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 103.
Pr. Lundis, II, 305.

21 juin. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Conseils et éloges pour des vers.

1 juillet. *La Bruyère.*

Rev. d. Deux Mondes.
La Bruyère et La Rochefoucauld, Mme de Lafayett et Mme de Longueville (Paris, H. Fournier, 1842).
Crit. et portr. litt., IV, 148.
P. Litt., I, 389.
Galerie des grands écrivains, 353.

3 juillet. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Sur ARTHUR, qui n'est pas un roman chrétien, mais un roman mondain, aristocratique, avec des velléités chrétiennes.

15 juillet[1]. *Lettre* à J.-J. Ampère.

VICOMTE D'HAUSSONVILLE. *C. A. Sainte-Beuve* (M. Lévy, 1875), 95.
Nouvelle Corr., 34, *let.*, XVII.

[août?] *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — S.-B. va publier *Pensée d'août* dans le *Magasin Pittoresque* : « c'est le genre tempéré, mais j'y tiens, et si elle ne vous plaît pas à une première lecture, mon cher Guttinguer, j'en appelle à une seconde ».

13 août. *Lettre* à Mme Pélegrin.

Nouvelle Corr., 37, *let.*, XVIII.

1 septembre. *Mme de Lafayette.*

Rev. d. Deux Mondes.
La Bruyère et La Rochefoucauld, Mme de Lafayette et Mme de Longueville.
Crit. et portr. litt., IV, 152.
P. Femmes, 249.

1 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

BIRÉ. *Victor Hugo après 1830*, II, 82.
TH. PAVIE, 180.

1. Le 15 juillet, la *Revue des Deux Mondes* publie cette note non signée : « Un journal annonce qu'un de nos collaborateurs, M. Sainte-Beuve est sur les rangs pour une place vacante à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Ce bruit n'a aucun fondement ».

Nouvelles littéraires; S.-B. « planté là » par Lamennais, s'en est consolé. Sur le père de Mme Hugo et ses sentiments religieux.

septembre. *Pensée d'août.*

Magasin pittoresque, p. 281.
Poésies, II, 135.

20 septembre. *Lettre* à Mme Pélegrin.

Nouvelle Corr., 38, *let.*, XIX.

1er octobre. *Lettre* à Barbe.

MORAND, XI.
Nouvelle Corr., 40, *let.*, XXI.

octobre. *Bernardin de Saint-Pierre.*

Édition de *Paul et Virginie* (Curmer, gd in-8, 1836).
Crit. et portr. litt., IV, 210.
P. Litt., II, 106.
Nouvelle galerie des grands écrivains, 568.

3 octobre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — S.-B. défend ses vers contre Guttinguer et soutient que l'inspiration en est, sinon chrétienne, du moins très conciliable avec le christianisme. Son incertitude morale et sa tristesse.

fin octobre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — S.-B. lui conseille les *Pensées* de Haller : les plus saints sont infirmes au dedans; l'histoire d'un cœur est celle de tous.

1er novembre. *M. Nisard.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 263.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), II, 258; (éd. en 5 vol.), III, 328 [Les vers *Au sommeil* ont été recueillis dans les *Poésies* (I, 258)].

[entre le 1er et le 13 novembre]. *Lettre* à Alfred Michiels.

MICHIELS. *Les Nouvelles fourberies de Scapin* (Paris, 1847) p. 21-22. — Cf. G. MICHAUT, *Quinzaine*, 1er mai 1903.

S.-B. explique que dans une phrase de son article sur Nisard, il a voulu réfuter les idées trop absolues de Michiels (cf. *De la Réaction littéraire : Temps*) et ses accusations contre George Sand, Musset, et S.-B. lui-même : il n'est pas exact que ces trois auteurs soient en littérature du parti de la résistance. Éloges et encouragements à Michiels : S.-B. lui offre de s'entremettre auprès de Buloz pour faire accepter sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*.

13 novembre. *Lettre* à Michiels.

G. Michaut, *Ibid.* — S.-B. a proposé à Buloz l'idée de Michiels pour un article sur Schiller; il conseille à son correspondant d'aller voir Buloz.

15 novembre. *Affaires de Rome, par M. de Lamennais.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 298.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 174; (éd. en 5 vol.), I, 248.

novembre. *Monsieur Jean.*

Magasin pittoresque, p. 377.
Poésies, II, 150.

15 décembre. *Ulric Guttinguer. Arthur, roman.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 326.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 397 [avec des fragments en prose et des vers de Sainte-Beuve; voir *Arthur*, 9 avril 1830].

décembre (1836?). *Sonnet, Insensé! qu'ai-je fait...*

Livre d'amour, Pièces finales, IV.
Poésies, I, 249.

1836 *Note* sur Phanor (Montalembert).

Lundis, XI, 454, n° XXVII.

1836 *Note* sur Lamennais.

Lundis, XI, 450, n° XX.

1836 *Lettre* à Montferrand.

L'*Art* (imprimerie et librairie de l'*Art*), 28 avril 1901.

Touchant M^me^ Tastu, sa notice sur M^me^ Elisa Guizot, qui doit paraître dans la *Bibliographie des femmes auteurs contemporaines* dirigée par M. de Montferrand, et l'article de S.-B. (M^me^ Guizot, née Pauline de Meulan) dans le même recueil. [L'article de S.-B. (p. 260) a paru, *si je ne me trompe*, dans la livraison du 10 septembre; et celui de M^me^ Tastu (p. 299) dans la livraison du 14 janvier 1837].

[entre 1836 et 1839]. *Lettre* à David d'Angers.

G. Michaut, *Ibid.* — S.-B. lui présente et lui recommande très amicalement Michiels.

1837

15 janvier. *Histoire de Sainte Élisabeth par M. de Montalembert.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre : *Littérature catholique. Histoire de Sainte Élisabeth de Hongrie, par M. de Montalembert. La douloureuse passion de Jésus-Christ par la sœur Emmerich*].
Crit. et portr. litt., IV, 353.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 423.

1er février. *Note* sur le *Sidoine* de Grégoire et Collombet.

Rev. d. Deux Mondes sous le titre *Publications nouvelles* [1] [non signé]. Cf. la lettre du 29 février 1836 [2].
Non recueilli.

« MM. Grégoire et Collombet, de Lyon, continuent de nous donner la série de traductions des pères et auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, qu'ils ont ouverte par Salvien, Euchèr et Saint-Vincent de Lérins. Les trois volumes de Sidoine Apollinaire ont continué ces publica-

1. Sous ce même titre, et avant cette note, en vient une autre sur George Sand. Il me paraît bien vraisemblable que Sainte-Beuve n'y est pas étranger : « La popularité a été de tout temps la consécration du talent, la sanction souveraine dont n'a pu se passer aucune œuvre forte même de l'approbation d'une minorité intelligente. L'auteur d'*Indiana* ne réunit pas seulement les suffrages de la critique exclusivement littéraire et sérieuse; ce talent d'une grâce si exquise et d'une si remarquable élévation réussit admirablement à traduire sa pensée ou son émotion en des œuvres que tout le monde est appelé à lire, à admirer, à comprendre. Aussi, ses nombreux romans sont-ils devenus *populaires*. Une édition complète des œuvres de George Sand répond d'ailleurs à ce besoin si vivement senti par les intelligences de notre époque, de rencontrer dans les œuvres d'art, au delà de la forme qui séduit et de l'imagination qui amuse, la pensée qui explique et qui coordonne, qui anime les types modelés par la fantaisie et qui s'en sert pour personnifier les idées et les passions du siècle. C'était un beau monument à élever aux tendances nouvelles et à la poésie intelligente. Après la question littéraire, vient aussi la question de mise en œuvre, et sous ce rapport cette édition de luxe ne laisse rien à désirer. La première livraison qui a déjà paru contient *André*, *la Marquise*, *Lavinia Metella* et *Mattea*. La seconde livraison paraîtra dans les premiers jours de février; elle se compose du premier volume des *Lettres d'un voyageur* et de *Leone Leoni*. Ces lettres n'ont pas encore été réunies en volume; ce sont pour la plupart d'admirables fantaisies où les émotions du poète s'expriment avec franchise, où le travail d'une noble intelligence se révèle à travers mille rêveries et mille paysages. Quant à *Leone Leoni*, cette production d'un si haut intérêt a déjà pris sa place parmi les romans les plus remarquables de cette époque. Nous le répétons, il y a plus qu'une heureuse idée dans la réunion de ces matériaux épars du plus sérieux monument littéraire qui se construise et qui s'achève de nos jours; c'est un véritable service rendu aux artistes et aux penseurs, une entreprise utile à laquelle ne manqueront pas l'approbation de la foule et le succès populaire. Par la richesse de l'exécution, comme par la modicité du prix, cette collection de beaux livres, si brillante et si complète, est mise à la portée de tous. »

2. Au commencement de l'année, avant le 7 février, Sainte-Beuve avait écrit à Collombet pour lui demander les premiers opuscules de J. de Maistre (cf. lettre de Collombet pu 8 février, Latreille et Roustan, p. 172). Cette lettre est perdue.

tions à tant de titres intéressantes et qui font entrer dans une circulation et une lecture plus accessibles des ouvrages jusqu'à présent réservés à la seule érudition. Sidoine Apollinaire, cet écrivain si considérable par le rôle politique qu'il a joué et par les renseignements inappréciables qu'il contient sur l'état de la société d'alors, devra aux soins des traducteurs une divulgation qu'il n'a jamais eue. Une fort bonne *Vie de Sainte Thérèse*, composée sur les ouvrages originaux et publiée après Sidoine, n'a retardé que de peu la traduction des *Hymnes de Synesius*, que chacun peut lire dorénavant dans une traduction élégante, accompagnée d'un texte grec fort correct auquel M. Boissonnade a prêté son secours. La notice de M. Villemain sur Synesius est en tête. Ce choix seul prouverait que la modestie et le bon goût de MM. Grégoire et Collombet égalent leurs qualités solides et leur zèle. »

15 février. *M. Ampère.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 371.
P. Litt., I, 325 [avec une demi-protestation contre une reproduction, note, p. 363].

[avant le 15 mars.] *Laissez-moi!*

Livre d'amour, pièces finales, I.
Poésies, I, 248.

[avant le 15 mars.] *Lettre* à Buloz.

Inédite. — S.-B. veut comme titre *Madame de Pontivy* et non *Mme de Pontiviy*.

15 mars. *Madame de Pontivy.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 454.
P. Femmes, 492.

21 mars. *Lettre* à Collombet.

Latreille et Roustan, 179.

[après le 16 avril.] *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — S.-B. raconte à Pavie les funérailles de Gabrielle Dorval et sa rencontre avec Hugo [cf. Biré, *V. H. après 1830*, I, 222].

[après le 16 avril.] *En revenant du convoi de Gabrielle.*

Poésies, II, 227.

28 avril. *Lettre* à Guttinguer.

Arvède Barine. *Musset*, 159 (extrait).

Récit des funérailles de Gabrielle Dorval. Sévérité pour Musset « gentil de couleurs et de visage,

pour être si perdu et si gâté au fond et en dessous ». Jugement dur pour *Mauprat*, « sublime bafouillage fait de chique ».

1er mai. *Jasmin.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., IV, 428.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), II, 50; (éd. en 5 vol.), III, 64.

15 mai. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Nouvelles littéraires et artistiques; malices à George Sand.

17 mai. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Nouvelles littéraires.

1er juin. *Millevoye.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 1.
P. Litt., I, 414.

[après le 2 juin.] *A Alfred de Musset.*

Poésies II, 238.

13 juin. *Lettre* à Guttinguer.

H. Bauer, *Réveil*, 18 août 1883.

Le refus de la décoration : certaines paroles écrites et non retranchées ont été son excuse.

15 juin. *Le poète Fontaney.*

Rev. d. Deux Mondes (*Chronique de la quinzaine*).
Pr. Lundis, II, 318.

20 juin. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Rencontre avec Hugo : la brouille est définitive.

1er juillet. *Lettre* à Eusèbe Castaigne.

Nouvelle Revue Européenne, 15 août 1896.

Remercie d'un envoi; avoue qu'il a calomnié Marguerite et Marot : va partir pour la Suisse.

1er juillet. *Mme de Krüdner.*

Rev. d. Deux Mondes [avec la pièce imitée du minnesinger Hadloub (*Poésies*, II, 227)].
En tête de l'édition de *Valérie* (2 vol., in-8, Olivier) annoncée le 21 octobre 1837, dans le *Journal de la Librairie.*
Crit. et portr. litt., V, 24.
P. femmes, 381.
Nouvelle galerie de femmes, 461.

2 juillet. *Lettre* à M^me^ Claire Brunne [M^me^ Marbouty].

HAUSSONVILLE, 155.

Son départ pour Genève; incertitudes sur l'avenir; sa tristesse : « Je suis une âme faite pour le passé bien plus que pour l'avenir, pour le souvenir et le regret bien plus que pour l'espérance ».

août. *Jadis à pareil mois...*

Livre d'amour, pièces finales, II.

1^er^ août. *Delille.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 67.
P. Litt., II, 64.

15 août. *Lettre* à M. A. Sauvage.

Corr., I, 33, *let.*, XVII.

19 août. *Lettre* à Sénancour.

ALVAR TORNUDD. *Sénancour* (Helsingfors).

Éloges de Sénancour et de sa peinture des Alpes.

[Pendant le premier séjour en Suisse.] *Lettre à...*

HAUSSONVILLE, 169.

Inspirations poétiques des lacs et des montagnes.

23 août. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 183.

26 [août.] *Lettre* à M^lle^ de Fontanes.

Corr., I, 31, *let.* XVI [N'est pas datée ni mise à sa place dans la *Corr.*, elle est bien du mois d'août, puisqu'elle est écrite à Lyon au retour de Genève; or S.-B. était à Genève le 15 août (cf. *lettre* XVII) et à Paris le 7 septembre (cf. *lettre* XVIII; voir aussi la *lettre* XXI de la *Nouvelle corr.*) cf. RITTER, *loc. cit.*].

26 août. *Lettre* à M^me^ Pélegrin.

Nouvelle Corr., 42, *let.*, XXI.

7 septembre. *Lettre* à M^lle^ de Fontanes.

Corr., I, 34, *let.*, XVIII.

10 septembre. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 183.

[au retour de Suisse.] *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 286.

Remerciements pour l'hospitalité reçue.

15 septembre. *M. Vinet.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 125.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), II, 1 ; (éd. en 5 vol.), III, 1.

20 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Son voyage en Suisse; apparition prochaine des *Pensées d'août.*

24 septembre. *Lettre* à M^lle^ de Fontanes.

Corr., I, 36, *let.*, XIX.

27 septembre. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 287.

Son désir de venir en Suisse; prendre garde aux malices que Cousin pourra dire contre lui à Lausanne : « si quelque obstacle venait de ce côté, il y aurait peut-être lieu à le prévenir ».

[avant septembre]. *A M. de Salvandy.*

Poésies, II, 223.

septembre. *Préface des Pensées d'août.*

Poésies, II, 131.

30 septembre[1]. PENSÉES D'AOUT (in-8, Renduel) signé.

Réédité avec les *Poésies.*

12 octobre. *Lettre* à Espérandieu.

Corr., I, 38, *let.*, XX.

6 novembre. *Discours prononcé dans l'Académie de Lausanne, à l'ouverture du cours sur Port-Royal.*

Rev. d. Deux Mondes du 15 décembre.
Préface de *Port-Royal* (I).

24 décembre. *Lettre* à V. Pavie.

TH. PAVIE, 222.

Sur son séjour à Lausanne; excuses des précautions qu'il a prises dans le *Discours* pour ne pas choquer les protestants; éloge des Olivier.

1. Date de la *Bibliographie de la France.*

29 décembre. *Lettre* à Collombet.

MICHAUT. *Rev. d'Hist. litt.*, 15 avril 1900 (extrait). LATREILLE et ROUSTAN, 195.

29 décembre. *Lettre* à Mme Claire Brunne.

HAUSSONVILLE, 156.

Causes de son exil : raisons morales et nécessité de terminer le *Port-Royal*.

29 décembre. *Lettre* à Mme Dupin [auteur de *Cynodie*].

Inédite. — « Je vis ici d'une vie si absorbée et si monotone, qu'à part mon cours je ne saurais vous entretenir de rien... » et ce cours l'occupe beaucoup : « Vous m'appelez *Monsieur du Lac*, comme si j'avais le temps de le regarder. Il y aurait certes encore de bons moments, et des rayons aux cimes roses des monts neigeux, qui vaudraient des sonnets à faire si on avait le loisir d'y rêver. Mais tout rêve, madame, est ajourné au printemps, à l'heure du retour, au moment où je pourrai, vers sept heures, aller encore m'asseoir quelquefois à votre foyer ». Remerciements des bontés de Mme Dupin pour sa mère.

29 décembre. *Lettre* à X. Marmier.

Corr., I, 40, *let.*, XXI.

31 décembre. *Lettre* à Mme Vertel.

Corr., I, 42, *let.*, XXII.

1837 *Lettre* à.....

HAUSSONVILLE, 171.

Le caractère suisse.

1837 *Note* sur Mme Swetchine.

Nouveaux Lundis, I, 225.

1837 *Pensées*, XCIX.

Lundis, XI, 482.

[avant 1838]. *Page* d'album.

Les deux sœurs, poèmes par Mme A. de Corday et *Pages d'album par nos célébrités contemporaine* (Achaintre, in-8, 1838).

« La plupart des amitiés humaines, même des meilleures, sont vaines et mensongères, et c'est à quelque chose de plus intime, de plus vrai, de plus invariable qu'aspire une âme dont toutes les forces ont été une fois brisées, et qui a senti le fond de la vie. »

1838

1838. 1er janvier. *Lettre* à Vinet.

Corr., I, 43, *let.*, XXIII.

2 janvier. *Lettre* à Mme Desbordes-Valmore.

Corr., I, 45, *let.*, XXIV.
ARTHUR POUGIN. *La jeunesse de Mme Desbordes-Valmore* (1898), 102.

25 janvier. *Lettre* à Collombet.

MICHAUT, *loc. cit.* (extrait).
LATREILLE ET ROUSTAN, 197.

17 mars. *Lettre* à Mme Pélegrin.

Nouvelle Corr., 44, *let.*, XXII.

27 mars. *Lettre* à Mlle de Fontanes.

Corr., I, 49, *let.*, XXV.

14 avril. *Lettre* à Espérandieu.

Corr., I, 51, *let.*, XXVI.

29 [avril?] *Lettre* à Mme.....

Nouvelle Corr., 45, *let.* XXII. [Datée dans le volume du dimanche 29 et placée entre le 17 mars et le 15 août; le dimanche 29, et ces quatre mois, ne tombe qu'en avril].

18 mai. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Son respect sans intimité pour Vinet. Sa tristesse et le « concert d'injures » qui ont accueilli les *Pensées d'août*.

26 mai. *Lettre* à V. Pavie.

TH. PAVIE, 224.

Sur divers écrivains, Vinet, Lamartine, Quinet. *Port-Royal* n'a pas produit sur S.-B. même l'effet moral qu'en attendait Pavie : « il est trop certain que s'il ne me fait pas de bien, il ne me fera pas de mal ». Son incertitude religieuse.

30 mai. *Lettre* à.....

Rev. des Revues, 15 sept. 1898, p. 584 (extrait).

Dément le bruit de son mariage à Genève.

mai-décembre. *Lettres* à Mlle de Fontanes.

Corr., I, 32-85, *let.*, XXVII à XLVIII [21 lettres datées

du jour seulement, entre mai (retour de S.-B. à Paris) et 2 décembre (publication de l'article).

[après mai] *Lettre* à Chaudesaigues.

Nouvelle Corr., 58, *let.* XXXII. [Réponse à l'article de Chaudesaigues, *Revue de Paris*, mai 1838; datée par erreur de 1839. Cf. RITTER, *loc. cit.*].

20 juin. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 302.

Un coucher de soleil à Paris.

2 juillet. *Lettre* à Guttinguer.

Spoelberch de Lovenjoul. Sainte-Beuve inconnu, 233, note (extrait).

Sur Latouche et Mme Desbordes-Valmore.

1 juillet. *Mémoires* du général Lafayette (I).

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 161.
P. litt., II, 141.

1 août. *Mémoires du général Lafayette* (II).

Recueilli avec l'article I.

15 août. *Lettre* au rédacteur en chef du *Siècle*.

Nouvelle Corr., 47, *let.*, XXIV.

15 août. *Lettre* à Mme Olivier.

RAMBERT, 297.

Irritation contre les journaux, qui injurient des Suisses qu'il aime.

25 août. *Lettre* à M. Monnard.

Nouvelle Corr., 50, *let.*, XXVI.

5 septembre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Les vers de Musset sur le Comte de Paris.

15 septembre. *Revue littéraire* (*Grandeur de la vie privée, par H. Fortoul; Fortunio, roman, La Comédie de la mort, poésies, par M. Théophile Gautier*).

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt. [sous le titre *Pensées et Fragments*], V, 527. (La 2e partie seulement de l'article sur Th. Gautier.)
P. Cont., II, 516 (*id.*).
Pr. Lundis, II, 322 (article sur Fortoul), et II, 338 (1re partie de l'article sur Gautier).

Fin sept. ou octobre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Sur les vers de Musset à une fleur.

10 octobre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Tristesse : « humainement, la vie est manquée, je le sais ». Explique son article sur Gautier : il a été indulgent pour ce « cœur nacré », mais il a tenu à se séparer et à montrer ses limites en fait de romantisme.

15 octobre. *Revue littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes.
Pr. Lundis, II, 344, et (sous le titre *Charles de Bernard. Le Nœud gordien, Gerfaut*) II, 350.

1 novembre. *Revue littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
Crit. et portr. litt. [sous le titre : *En tête de quelque bulletin littéraire*], V, 538 (le début seul).
P. Cont., II, 524 (*id.*).
Pr. Lundis (la partie consacrée à Balzac, sous le titre *H. de Balzac. Études de mœurs au XIX^e siècle, La femme supérieure, La maison Nucingen, La torpille*), II, 360, et (la partie consacrée à La Morvonnais et à Cavalier, sous le titre *La Thébaïde des grèves, Reflets de Bretagne, par H^te de La Morvonnais. — Les premières feuilles, par Stanislas Cavalier*), II, 368 [cf. la note II, 360, pour l'authenticité des deux parties].

7 novembre. *Lettre* à E. Tourneux.

Corr., I, 85, *let.*, XLVIII.

7 novembre. *Lettre* à Monnard.

Nouvelle Corr., 53, *let.*, XXVIII.

15 novembre. *Lettre* à Arsène Houssaye.

Nouvelle Corr., 49, *let.*, XXV.

22 novembre. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — N'a pas vu *Ruy Blas*, et ne le verra pas.

Novembre. *Lettre* à V. Pavie.

TH. PAVIE, 210.

Félicite son ami de la naissance attendue d'un enfant. Sombre tristesse.

23 novembre. *Lettre* à V. Pavie.

BIRÉ. *V. H. après 1830*, I, 241 (extrait).
TH. PAVIE, 219 (extrait).

Sévère pour le drame romantique et pour *Ruy Blas*; chagrin de toutes ses illusions romantiques perdues.

[Après le 24 novemb.] *Lettre* à A. Houssaye.

Nouvelle Corr., 52, *let.*, XXVII [*La Belle au bois dormant* est annoncée le 24 novembre par la *Bibliographie de la France*].

28 novembre. *Lettre* à Mickiewicz.

Corr., I, 86, *let.* XLIX.
Nouvelle Corr., 54, *let.*, XXIX.

1 décembre. *M. de Fontanes* (I).

Rev. d. Deux Mondes.
Préface de l'édition des *Œuvres* de Fontanes[1] (2 vol. in-8, Hachette, 9 février 1839).
Crit. et portr. litt., V, 256.
P. litt., II, 207.

1 décembre. *M. Joubert.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 396 [avec suppression de « quelques conseils de détail relatifs à une future réimpression »].
P. litt., II, 306.

15 décembre. *M. de Fontanes* (II).

Recueilli avec la 1re partie.

15 décembre. *La popularité, comédie par M. Casimir Delavigne.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
P. Cont. (éd. en 3 vol.), III, appendice, p. 533; (éd. en 5 vol.), V, appendice, p. 479.

21 décembre. *Lettre* à Mickiewicz.

Corr., I, 87, *let.*, L.
Nouvelle Corr., 55, *let.*, XXX.

26 décembre. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 288.

Vœux de bonne année, tristesse.

1. En tête d'un *Essai sur l'homme* de Pope, traduit par Fontanes, S.-B. a écrit la note suivante : « Dans une notice sur Fontanes, j'avais dit : « A diverses reprises « avant ses grandeurs, il avait songé à recueillir et à publier ses œuvres éparses; il « s'en était occupé en 89, en 96 et de nouveau en 1800. Les volumes mêmes ont été « vus alors tout imprimés entre ses mains; mais un scrupule le saisit : il les retint, « puis les fit détruire ». Le présent volume est un de ceux qu'il préparait en 1800. La traduction du Ve chant de Lucrèce et surtout la préface où Fontanes, sans le nommer, présage Chateaubriand, sont d'un véritable intérêt. » (Cf. *Chateaubriand et son groupe*, I, 87 sqq.)

(*Catalogue* de la bibliothèque Crampon, avril 1897).

1838. *Filis.*

Lundis, XI, 446, note x.

1838. *Lettre* à Olivier.

Rambert, 289.

Déclarations amicales.

1838. *Lettre* à Olivier.

Rambert, 296.

Plaisanteries sur les mariages du Pays de Vaud

1838. *Lettre* à M^me^ de Serres.

Inédite. — Longs renseignements sur un jeune homme et sa valeur comme précepteur d'un enfant.

1839

[Début de l'année.] *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. le remercie pour le « médaillon de notre ami », et lui promet le sien par David. Annonce de l'édition de Chénier : « Je m'occuperai ces jours-ci de ma petite dissertation préliminaire pour laquelle j'ai assez de documents précis, vous verrez. Elle paraîtra bientôt dans la *Revue* ». [Cf. 1^er^ février.]

1 janvier. M^me^ *Desbordes-Valmore. Pauvres fleurs, poésies.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt. (non recueilli).
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 372; (éd. en 5 vol.), II, 115.

2 janvier. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Nouvelles littéraires.

6 janv. sqq. *Lettres* à M^lle^ de Fontanes.

Corr., I, 87-95, *let.*, LI-LVI [six lettres, datées seulement du jour].

7 janvier. *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. l'exhorte à imprimer une *Visite à Port-Royal* : Ne pas trop y annoncer le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui tarde, mais signaler l'histoire de Reuchlin.

8 janvier. *Lettre* à Turquety.

Corr., I, 95, *let.*, LVII.

13 janvier. *Lettre* à Barbe.

Morand, XII.
Nouvelle Corr., 56, *let.*, XXXI.

26 janvier. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Fatigue de ses multiples travaux.

[Avant le 1er février.] *Lettre* à Michiels.

G. Michaut, *Quinzaine*, mai 1903. — S.-B. le remercie de lui avoir transmis l'offre de Latouche (de causer avec lui sur Chénier pour son article).

1 février. *Quelques documents inédits sur André Chénier.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 428.
P. litt., I, 176.
Galerie des grands écrivains, 497.

15 février. *Revue littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
Crit. et portr. litt. (dans les *Pensées et Fragments*), V, 545 (le début).
P. Cont. (éd. en 3 vol.), II, 530 (*id.*).
Pr. Lundis, II, 374 (la suite, sous le titre *Poésie*, comprenant *Hymnes sacrés par Ed. Turquety* [qui n'est pourtant pas de S.-B., mais de Lafitte : cf. *Corr.*, I, 95, note]; *les Boréales, par le prince Elim Mestscherski*; *les Néolyres, par A. M. de Mornans*), et II, 386 (la fin sous le titre *Alphonse Karr. Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre, Geneviève*).

18 février. *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — Latour n'a pas remercié Mme Valmore d'un envoi et elle en peut être blessée. Sainte-Beuve l'avertit : « Vous savez combien elle mérite toujours, mais elle mérite encore plus maintenant à cause des choses plus contraires ».

23 février. *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. attend un album promis.

2 mars. *Lettre* à David d'Angers.

H. Jouin, *David d'Angers et ses relations littéraires* (*Plon*, 1890), 153.

Envoi d'un André Chénier.

12 mars. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Nouvelles littéraires et politiques.

15 mars. *Mme de Charrière.*

Rev. d. Deux Mondes.
Crit. et portr. litt., V, 472.
P. Femmes, 411.

Avril. *Préface* des vol. IV et V des *Critiques et portraits littéraires.*

Crit. et portr. litt., IV, 1.
Pr. Lundis, II, 303 (sous le titre *Deux Préfaces*).

Avril. *Préface* des *Pensées et fragments* ajoutés au t. V des *Critiques et portraits littéraires.*

Crit. et portr. litt., V.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), non recueilli; (éd. en 5 vol.), II, 494.

1 avril. *Lamartine, Recueillements poétiques.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), I, 252; (éd. en 5 vol.), I, 348.

15 avril. *M^lle de Belle-Isle, comédie par Alexandre Dumas.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
Pr. Lundis, II, 390.

18 avril. *Lettre* à Guttinguer.

Inédite. — Colère contre le régime parlementaire; désir d'un dictateur.

1 mai. *Le comte X. de Maistre.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Cont. (éd. en 3 vol.), II, 26; (éd. en 5 vol.), III, 33.

2 mai. *Lettre* à F. G. Malvoisine [François Grille d'Angers].

Inédite. — S.-B. le remercie du *Vers rongeur*, comédie.

4 mai[1]. CRITIQUES ET PORTRAITS LITTÉRAIRES, t. IV et V (1 vol. in-8, F. Bonnaire et E. Renduel).

Deuxième édition en 1841.

31 mai.. *Ce soir, 31 mai....*

Derniers portraits (1852), 525.
P. litt., III, 541 (*Pensées*, III).

[Voyage d'Italie.] *Près d'Aigues-Mortes.*

Derniers portraits, 524.
P. litt., III, 540 (*Pensées*, I).

[Voyage d'Italie]. *Marseille.*

Derniers portraits, 524.
P. litt., III, 540 (*Pensées*, II).

1. Date de la *Bibliographie de la France.*

[Voyage d'Italie.] *Notes* d'un voyageur à Rome.

Rev. suisse.
Chroniques parisiennes (M. Lévy, 1876), 114.

22 juin. *Lettre* à Olivier.

Rambert, 290.

Impressions de son séjour à Rome, ville morte; amour de la Suisse et du Léman.

5 juillet. *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 198 et 228.

Impressions de son séjour à Rome et à Lausanne; suit les cours de Vinet.

23 juillet. *Lettre* à Collombet.

Latreille et Roustan, 203.

31 août. *Lettre* à Mme Desbordes-Valmore.

Inédite. — Sur les embarras de Mme Desbordes-Valmore et les dispositions bienveillantes de Mme Récamier, sur l'édition qu'elle pourrait faire de ses poésies chez Charpentier, sur une réconciliation possible entre elle et Mme de S[imonis].

1 septembre. *De la littérature industrielle.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Cont. (édit. en 3 vol.), I, 494; (édit. en 5 vol.), II, 444.

3 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

Th. Pavie, 230.

Sur l'édition de du Bellay. — S.-B. s'est détourné instinctivement de la Rome pontificale; il n'est pas « fou » du calvinisme de Lausanne, mais il l'est presque de Vinet.

10 septembre. *Lettre* à Villemain.

Corr., I, 98, *let.*, lix.

15 septembre. *Églogue napolitaine.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé].
Poésies, I, 260.

25 septembre. *Lettre* à Collombet.

Latreille et Roustan, 205.

26 septembre. *Lettre* à Mlle de Fontanes.

Corr., I, 101, *let.*, lx.

15 octobre[1]. *Une ruelle poétique sous Louis XIV. Pavillon, Saint-Pavin, Hesnault, M^me^ Deshoulières, etc.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Femmes, 358 [avec des rondeaux, p. 361 et 375, cf. *Poésies*, I, 211].

17 octobre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

25 octob. sqq. *Lettres* à M^lle^ de Fontanes.

Corr., I, 102-104, *let.*, LXI-LXII [4 lettres, datées du jour seulement].

15 novembre. *Christel.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Femmes, 515.

15 décembre. *Les journaux chez les Romains par M. J. V. Leclerc.*

Rev.d. Deux Mondes.
P. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 347; (édit. en 5 vol.), III, 442.

25 décembre. *Lettre* à V. Pavie.

BIRÉ. *V. H. après 1830*, I, 265 (extrait).

Hugo et sa candidature à l'Académie.

1839. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 303.

Sur la *Chute d'un ange* et la critique de Vinet.

1839. *On dit souvent.*

Lundis, XI, 519 (*Pensées*, CCII).

[Fin de 1839.] *Lettre* à Michiels.

G. MICHAUT, *Quinzaine*, mai 1903. — S.-B. promet un article de lui ou de Labitte à la *Revue des Deux Mondes* pour « l'excellent livre » de Michiels : *Études sur l'Allemagne.*

1840

[Début de l'année]. *Lettre* à Michiels.

G. MICHAUT, *Ibid.* — S.-B. lui explique qu'il se forge des ennemis imaginaires et il essaye très amicalement de le calmer et de l'encourager.

1. Les notes sur les *Essais d'histoire littéraire par Gérusez* où sont cités les *Essais de morale* de Vinet, et sur le *Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles*, où Ampère est loué, ne seraient-elles pas aussi de S.-B.?

1840. [Début de l'année.] *Lettre* à Michiels.

G. Michaut, *Ibid.* — S.-B. explique à Michiels pour quelles raisons il a été impossible de faire à la *Revue des Deux Mondes* le compte rendu que Michiels espérait.

15 janvier. *M. de La Rochefoucauld.*

Rev. d. Deux Mondes.
La Bruyère, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette et Mme de Longueville (Paris, H. Fournier, 1842).
P. Femmes, 288.
Préface édition Duplessis (Paris, Janet, 1853).

février. *Revue littéraire.*

Rev. d. Deux Mondes [non signé. Mis dans la Table sous le nom de Labitte, avec une note attribuant une partie[1] à S.-B. « Cette revue littéraire comprend en outre l'appréciation par M. S.-B. de l'*École du monde*, comédie par M. Walewski. Une partie de ces études s'est faite de concert entre M. Sainte-Beuve et M. Charles Labitte. » Cf. *Lettres à la Princesse* (8 septembre 1863) et *Pr. Lundis* (II, 402, note)].
Pr. Lundis, II, 402 (sous le titre, *Le comte Walewski, l'École du monde*), et II, 411 (sous le titre *Revue littéraire : V. Hugo, M. Molé, les Guêpes*).

6 février. *Lettre* à la comtesse d'Agoult.

Nouvelle Corr., 60, *let.*, xxxiii.

8 février. *Lettre* à L. Reybaud.

Chronique médicale, 15 juillet 1896 (extrait).

S.-B. refuse de consacrer un article au livre de Reybaud, *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes* : « J'ai été très lié avec les Saint-Simoniens, et je n'aimerais pas à avoir à exprimer sur leur compte ce qui aurait l'air d'un dernier mot ».

15 février. *M. Ampère.*

Rev. d. Deux Mondes.
P. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 283; (édit. en 5 vol.), III, 358.

15 février. *M. Buloz et le Messager de Paris : à propos de l'École du monde.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Revue littéraire*].
Pr. Lundis, III, 384.

1. Le compte rendu des *Chroniques chevaleresques d'Espagne et de Portugal* publiées par M. F. Denis ne serait-il pas de S.-B., ami de Denis et auteur de divers comptes rendus de ses ouvrages au *Globe*?

1 mars. *Sur Scribe.*

Rev. d. Deux Mondes [*Revue littéraire*].
Portr. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 596; (édit. en 5 vol.) : l'article est annoncé comme mis en appendice, note 3, p. 131; mais dans les exemplaires que j'ai vus, cet appendice manque.

1 mars. *Dix ans après en littérature.*

Rev. d. Deux Mondes.
Portr. Cont. (édit. en 3 vol.), I, 516; (édit. en 5 vol.), II, 472.

6 mars. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 282.

L'admiration de George Sand pour les vers d'Olivier.

9 mars. *Lettre* à Sauvage.

Corr., I, 107, *let.*, LXVI.

13 mars. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 282.

L'admiration de George Sand et de Lamennais pour les vers d'Olivier.

Mars. *Ce qu'il y a surtout dans Lamartine.*

Lundis, XI, 460, note XLVI.

[Avant mars?] *Lettre* à M^me^ Desbordes-Valmore.

Corr., I, 108, *let.*, LXII [placée, sans date, avant la lettre du 21 mars].

21 mars. *Lettre* à M^me^ Desbordes-Valmore.

Corr., I, 108, *let.*, LVIII.

[Après mars?] *Lettre* à M^me^ Desbordes-Valmore.

Corr., I, 109, *let.*, LXIX [placée, sans date, après la lettre du 21].

Avril. *Préface* de la 1^re^ édition du vol. I de *Port-Royal* (édit. Hachette, I, IX).

18 avril [1]. Premier volume de PORT-ROYAL (Renduel, in-8).

Le 2^e^ volume a paru le 19 février 1842 (Renduel); le 3^e^, le 2 septembre 1848 (Hachette); le 4^e^ et 5^e^, le 10 décembre 1859 (Hachette). — La deuxième édition en a été donnée en 1860, chez Hachette,

1. Date de la *Bibliographie de la France.*

les tomes I, IV, V, le 7 janvier; le t. II, le 31 mars; le t. III, le 18 août. — La troisième édition a paru le 23 novembre 1867; la quatrième, le 19 juin 1878, la cinquième en 1888, la sixième en 1900-1901.

[Après le tome I de Port-Royal.] *Lettre* au Pasteur Chavannes.

Corr., I, 104, *let.*, LXIV.

[Après le tome I de Port-Royal.] *Lettre* à Vinet.

Corr., I, 105, *let.*, LXV.

21 avril. *Lettre* à Charles Didier.

Inédite. — Sur une édition de *Rome souterraine* chez Charpentier.

[Avant mai]. *Lettre* au général de Saint-Yon.

Inédite. — S.-B. s'excuse de ne pouvoir faire un article demandé (sur *Les deux Mina*) en alléguant le grand article sur Nodier qu'il doit fournir et d'autres travaux.

1 mai. *Charles Nodier.*

Rev. d. Deux Mondes.
Notice à une édition des *Contes* (à Paris, rue de Seine, 29), annoncée le 4 juillet dans la *Bibliographie de la France.*
Portr. litt., I, 441.
Originaux et Beaux esprits (Garnier, 1885), 318.

1 mai. *G. Sand. Cosima.*

Rev. d. Deux Mondes (*Théâtre français*).
Pr. Lundis, II, 412.

3 mai. *Lettre* à Jules de Gères.

Corr., I, 110, *let.*, LXX.

15 mai. *Maurice de Guérin : lettre d'un vieil ami de province.*

Rev. d. Deux Mondes [dans l'article de George Sand, note p. 574, non signé (Cf. *Pr. Lundis*, III, p. 344)].
Pr. Lundis, III, 387.

26 mai. *Lettre* à M^lle^ Chavannes.

Nouvelle Corr., 62, *let.*, XXXV.

15 juin. *Loyson, Polinius, De Loy.*

Rev. d. Deux Mondes.
Portr. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 217; (édit. en 5 vol.), III, 276.

30 juin. *Des gladiateurs littéraires.*

Inédite. — Collection de M. de Spoelberch de Lovenjoul : article sur V. Hugo.

1 juillet. *M. A. de Musset.*

Rev. d. Deux Mondes.
Portr. Cont. (édit. en 2 vol.), I, 440; (édit. en 5 vol.), II, 218.

7 juillet. *Lettre* à Eynard.

Nouvelle Corr., 65, *let.*, XXXVI.

[Après le 19 juillet]. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

1 août. *M^me^ de Longueville.*

Rev. d. Deux Mondes.
La Bruyère et La Rochefoucauld, M^me^ de Lafayette et M^me^ de Longueville (Paris, H. Fournier, 1842).
Nouvelle galerie de femmes, 21.

8 août. Nomination à la bibliothèque Mazarine.

12 août. *Lettre* à M^me^ Récamier.

HAUSSONVILLE, p. 192 (extrait).

[Après le 24 août]. *Lamartine, dans son article...*

Lundis, XI, 458, note XXXVII.

1 septembre. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 304.

Vif chagrin qu'a eu S.-B. de se voir repoussé par la fille du général Pelletier.

15 septembre. *Eugène Sue. Jean Cavalier.*

Rev. d. Deux Mondes.
Portr. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 69; (édit. en 5 vol.), III, 87.

16 septembre. *Lettre* au général de Saint-Yon.

Inédite. — S.-B. lui annonce un article de Nadaillac (paru le 15 octobre) qui répond au désir du général.

19 septemb. [1]. *Un dernier rêve* (in-8 d'une feuille et demie, imprimerie de Pommeret à Paris, non signé).

Poésies, II, 337.

1. Date de la *Bibliographie de la France*.

21 septembre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

3 octobre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

5 octobre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

15 octobre. *Joachim du Bellay.*

Rev. d. Deux Mondes.
En appendice au *Tableau* dès 1843 (édit. def., II, 114). Le sonnet, *Moi qui rêvais...* a été reproduit dans les *Poésies*, I, 229.

Octobre. *Lettre* au général [Pelletier].

Corr., I, 110, *let.*, LXXI.

Octobre-novembre. *Lettre* à V. Pavie.

TH. PAVIE, 219 (extrait).

Félicitations pour une naissance. « Voilà de ces bonheurs que j'ai compris trop tard. Goûtez-le, pour tous ceux qui les ont manqués et ne s'en sont pas faits dignes. »

2 novembre. *Lettre* à M. Forgues.

Inédite. — Insignifiante.

6 novembre. *Lettre* à Collombet.

LATREILLE et ROUSTAN, 213.

15 novembre. *M^me^ Roland.*

Rev. d. Deux Mondes [sous le titre *Lettres inédites de M^me^ Roland*].
Préface de l'édition des *Lettres inédites* (Coquebert, 1840).
Portr. Femmes, 194.
Nouvelle galerie de femmes, 361.

1 décembre. *M. Eugène Scribe.*

Rev. d. Deux Mondes.
Portr. Cont. (édit. en 3 vol.), II, 93; (édit en 5 vol.), III, 118.

1 décembre. *Lettre* à Olivier.

RAMBERT, 304.

Tristesse et désespoir du refus de M^lle^ Pelletier.

5 décembre. *Lettre* à Turquety.

Corr., I, 112, *let.*, LXXII.

Décembre. *Lettre* à V. Pavie.

Inédite. — Sur l'édition de du Bellay.

[Avant la fin de 1840.] *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. le remercie d'un sonnet port-royaliste : « Vous auriez pu ajouter à cette comparaison de nos vanités sans nombre avec les vertus simples de ces solitaires : « Dis-nous si l'étude curieuse que tu fais d'eux vaut la moindre portion de leur pratique affection, si cette étude elle-même n'est pas la plus stérile contemplation, à moins qu'elle ne soit la plus féconde : toucher en tous sens à l'autel sans l'embrasser. » [C'est le thème et presque le vers final du sonnet de S.-B. Cf. *Poésies*, II, 302.]

[Fin de 1840]. *Lettre* à A. de Latour.

Inédite. — S.-B. l'exhorte à faire le volume complet que lui demande Charpentier; il lui propose de publier au moment de l'édition quelques sonnets dans la *Revue*. [Cette édition est annoncée dans la *Bibliographie de la France* le 20 mars 1841.]

[1840] *Lettre* à M^me^ O... de Lausanne.

Cahiers, 10.
Nouvelle Corr., 61, *let.*, XXXIV.

[1840] *J'ai dit que Scribe...* (sur Cousin).

Cahiers, 9.

1840-1844. *Lettre* à Lucas.

Portraits et souvenirs littéraires (Colin, 1890), 240 [datée de 184... Les *Heures d'amour* ont paru en 1844].

Le remercie d'un livre.

1840-1844. *Lettre* à Lucas.

Portraits, etc., 247 [datée de 184...].

Remerciements d'un article.

G. MICHAUT.

QUI EST « EVA » DANS LA « MAISON DU BERGER »

De récentes publications nous permettent à présent de pénétrer dans la vie intime d'Alfred de Vigny. Le dernier de ses biographes nous a même fait connaître plusieurs des lettres du poète à Mme Dorval [1]. On peut s'en aider pour déterminer qui est Eva, dans la *Maison du Berger*.

Qui donc est Eva? la question n'est pas superflue. Sans doute son personnage a une valeur hautement symbolique : il suffit, pour s'en convaincre, de relire le début de la troisième partie du poème. Mais Eva n'est-elle qu'une « Iris en l'air », un être qui existe uniquement dans l'imagination du poète? ou bien Vigny s'adresse-t-il ici à une vraie femme, qu'il a connue et aimée?

La réponse ne me semble pas douteuse; dans une de ses dernières strophes, Vigny a tracé le portrait physique d'Eva : si connus que soient ces vers, on me permettra de les remettre sous les yeux du lecteur :

Oh! qui verra deux fois ta grâce et ta tendresse,
Ange doux et plaintif qui parle en soupirant?
Qui naîtra comme toi portant une caresse
Dans chaque éclair tombé de ton regard mourant,
Dans les balancements de ta tête penchée,
Dans ta taille dolente et mollement couchée,
Et dans ton pur sourire amoureux et souffrant?

Je souligne les deux derniers vers comme les plus significatifs : il me paraît difficile, en les lisant, de croire que ce portrait, si individuel, n'est pas directement copié de la nature. Or, il est une femme à qui toute la strophe s'applique fort bien, et cette femme, c'est Mme Dorval. Dans un de ses livres, George Sand a dit l'impression qu'elle conservait d'elle, et voici comment elle s'exprime :

« Quand cette femme paraît sur la scène avec sa taille brisée, sa marche nonchalante, son regard triste et pénétrant, alors, savez-vous ce que j'imagine? — Il me semble que je vois mon âme; que cette forme pâle et triste et belle, c'est mon âme qui l'a revêtue [2]. » Taille brisée, démarche nonchalante, regard triste et pénétrant, ce sont en somme les caractéristiques que nous signalions tout à l'heure dans le portrait d'Eva.

On dira que cette citation n'est pas concluante et qu'il faudrait savoir surtout comment Vigny « voyait » sa maîtresse. Il n'y a, pour cela, qu'à ouvrir le livre de M. Séché et à relire les lettres à Mme Dorval. On y trouvera ce passage : « La gravité de ta voix, de tes traits, de ta démarche, la tristesse naturelle qui est en toi, tout t'a créée tragédienne, ne pense plus qu'à cela... Tu vois quel trône tu as dans la pensée des hommes qui s'imaginent trouver en toi un être toujours rêveur, mélancolique, tendre et souffrant » [3]. En lisant ces derniers mots, peut-on s'empêcher de penser au vers que nous citions plus haut :

1. Voir Léon Séché, *Alfred de Vigny et son temps*. Paris, F. Juven, 1902, p. 81-97.
2. Cité par Paléologue, *Alfred de Vigny*, p. 89-90.
3. Séché, p. 92-93.

Et dans ton pur sourire amoureux et souffrant.

Il me paraît donc certain qu'Eva a les traits de Mme Dorval. Mais on peut aller plus loin. Vigny ne ressemble pas au peintre qui demande à chacun de ses modèles quelques traits seulement de la figure qu'il compose. On ne peut dire que voulant peindre une femme d'une beauté idéale, il a donné à Eva les traits de son ancienne maîtresse. Son cœur ici est de la partie, et c'est le souvenir de Mme Dorval qui inspira au poète cette admirable *Maison du Berger*. De ce point de vue, il me semble que certains détails se comprennent mieux. Tout le début devient plus clair si on le suppose adressé à une comédienne qui est lasse de son dur métier, lasse de sa vie de mensonges, et qui, parfois, souffre comme d'un outrage de tous les désirs qu'elle inspire. C'est elle qui peut se dire

Lasse de son boulet et de son pain amer [1].

C'est à elle que s'appliquent le mieux ces vers :

Si ta lèvre se sèche au poison des mensonges,
Si ton beau front rougit de passer dans les songes
D'un impur inconnu qui te voit et t'entend.

Je sais les objections qu'on peut faire. C'est à la fin de 1835 que Vigny rompit, pour toujours, avec Mme Dorval [2]; la *Maison du Berger* parut seulement en 1844 [3]. Il semble que ces neuf années aient dû suffire à guérir le cœur du poète : après tant de temps écoulé, pensait-il encore à Mme Dorval? — Toutefois personne ne conteste que la *Colère de Samson* n'évoque le souvenir de l'ancienne trahison. Or la pièce fut écrite en 1839, quatre ans après l'événement qu'elle commente si amèrement.

C'est que Vigny n'avait pas su se consoler. « Sur cette catastrophe morale, les années s'écoulèrent, mais l'oubli ne vint point, et sa souffrance descendit chaque jour à de plus grandes profondeurs de son être. Cependant un travail inconscient s'opéra bientôt dans son esprit. Le drame intime, d'où il était sorti si cruellement mortifié, s'élargit à ses yeux [4] », et c'est ainsi qu'est née la *Colère de Samson*, où le poète a mis tout son mépris de la femme, « l'être faible et menteur ». Mais qui sait s'il n'a pas continué de réfléchir sur son malheur, et si, avec le temps, ses idées sur la femme ne se sont pas modifiées, si enfin, il n'a pas senti sa rancune se fondre et céder la place à l'indulgence et à la compassion? Il se dit, sans doute, qu'il avait été trop dur pour Elle; il comprit mieux sa puissance infinie de pitié et d'amour; il vit combien son âme était supérieure à sa destinée et il *rêva* qu'ensemble ils s'évadaient de la

1. Cf. Séché, p. 76 : « Elle eut même, alors [bien après la rupture], une crise de découragement et de larmes pendant laquelle elle songea à se retirer au couvent. Le théâtre la dégoûtait; elle était lassée de lutter contre la jalousie de ses camarades, de déjouer leurs misérables intrigues ».

2. Cf. Paléologue, p. 97, et Séché, p. 96.

3. Dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 juillet 1844 : voir la *Table générale* de la *Revue* pour 1831-1874. Il n'y a pas à penser que la pièce fut publiée longtemps après sa composition, car elle contient un développement qui porte sa date; c'est celui sur les chemins de fer, inspiré sans doute par la catastrophe survenue en 1842 sur le chemin de fer de Versailles. (Je dois cette dernière remarque à M. Dupont, doyen de la Faculté des Lettres de Lille.)

4. Paléologue, p. 99.

prison sociale. Ainsi la *Maison du Berger* sortit du même travail intérieur qui a produit la *Colère de Samson*; elle dépasse ce dernier poème et, en quelque sorte, le corrige; pour emprunter à Vigny un terme qu'il aime, elle en est l'ample post-scriptum. Inspirée par le souvenir de Mme Dorval [1], elle est d'abord une illustration de cette exquise pensée, qu'on lit dans le *Journal d'un Poète* à la date de 1844 [2].

Après avoir bien réfléchi sur la destinée des femmes dans tous les temps et chez toutes les nations, j'ai fini par penser que tout homme devrait dire à chaque femme, au lieu de *Bonjour* : — *Pardon!* car les plus forts ont fait la loi.

Louis Delaruelle.

1. Je n'oublie pas qu'au début des *Oracles* et de l'*Esprit Pur*, Vigny s'adresse aussi à Eva. Mais c'est là un artifice de poète qui ne doit pas nous tromper. En dehors de la première strophe, rien, dans ces deux pièces, n'indique qu'elles soient composées pour un personnage déterminé. Mais Éva, dans la *Maison du Berger*, apparaissait en somme comme la Muse du poète. En mettant son nom en tête de ses poèmes les plus philosophiques, Vigny aura voulu les rattacher l'un à l'autre, et indiquer qu'ils partaient d'une même inspiration.

2. C'est l'antépénultième des pensées qui ont été écrites cette année-là.

NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1])

Désorganiser :

1611. Tout ainsi qu'elle n'y est venue qu'apres que tout le corps fut organisé, aussi estant tout *désorganisé*, s'il faut aussi parler, soudain l'ame desloge.

(Artus Thomas, *Comment. sur Apollonius Thyanéen*, I, 606.)

Désorienter :

1644. Le roy se prit a rire de cette equivoque, ce qui *desorienta* encore davantage le pauvre echevin.

(D'Ouville, *Contes*, II, 144, Jouaust.)

1662. Cette mort me *désorienta*.

(Chapelain, *Lettres*, II, 223, Tam. de Larroque.)

Dessaisissement :

1609. Les ventes ne sont parfaites sans tradition... ; aux donations et liberalitez de *dessaisissement* est nécessaire.

(Jean Duret, *Cout. d'Orléans*, 595.)

Desservant :

1322. Le *desservant* de la ditte capellenie.

(*Cart. de l'église Saint-Pierre de Lille.*)

Dessin :

1529. Mille beaulx et bon *desseings* et pourtraictz qu'il a faictz en la noble cité du Mans.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° XII r°.)

Deseings et pourtraicts au vray antique,

(Id., f° XLI r°.)

Dessiner :

1529. Prenez bien garde, quant la *designerez* et l'escrirez (la lettre S), de ne luy faire son ouverture si large en teste qu'en pied.

(Geofroy Tory, *Champ fleury*, f° LXO v°.)

Destructeur :

XIV[e] s. Il viendroit ung homme qui seroit *destructeur* de la religion.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXII, 84, édit. 1531.)

Détachement :

1613. Tant la licence de ce desbordement est extreme continuant en ceste fureur, et *destachement* durant tout le cours de cet an.

(César Nostradamus, *Hist. de Provence*, 923, édit. 1624.)

1. Voir t. I, p. 178 et 486; t. II, p. 108 et 256; t. IV, p. 127; t. V, p. 287; t. VI, p. 285 et 452; t. VIII, p. 488; t. IX, p. 469.

Détaillant :

1649. Au sieur de Boislambert, marchand drapier *détaillant*, à Rouen, pour serge de Caen verte.

(*Bull. de la Commission des Antiq. de Normandie*, t. X, 73.)

On voit que le mot ne date pas du XIX^e^ siècle.

Détaler :

1553. Car il seroit bien tard, a vray parler,
Venir apres qu'on a peu *destaller*.

(*Le boute-hors d'oysiveté*, Anc. Poés. fr., VII, 158.)

1560. *Destallez-vous*, gentils mersiers,
Allez apprendre autre mestier.

(*Regrets et Complaintes des gosiers alterez*, Anc. Poés. fr., VII, 78.)

Détestable :

XIV^e^ s. Quelle chose est-ce doncques que Cicero doubta en la prescience des choses advenir, à ce qu'il s'efforçast de la destruire par disputacions *detestables*?

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, V, 9, édit. 1531.)

Détorquer :

1566. Plusieurs d'iceux passages sont *detorquez* et forcez.

(Paradin, *Annales de Bourgogne*, 499.)

Détracter :

1474. Je vous requier que l'en relate
Icy d'aucune chose bonne,
Sans qu'on *détracte* de personne.

(*Myst. de l'Inc. et Nat.*, I, 262, Du Verdier.)

1522. Ilz seront doulx de parolle et poignant de la queue, et murmureront *detractant* aultruy, disant des aultres ce qu'ilz ne voudroient point que on dist d'eux.

(*Nativitez des hommes*, chap. 8, à la suite des *Propr. des choses*.)

Dévaliser :

1561. Tous gentilshommes et autres gens de guerre revenans d'Italie, estoient malmenez, *dévalisez* et mis souvent a mort.

(Paradin, *Hist. de notre temps*, 286.)

Devanture :

1423. La *devanture* des Halles entre le bieffroy et la maison du Seel d'icelle ville.

(Cité ap. Houdoy, *Halle échevinale de Lille*, 96.)

Dévastateur :

1581. Leurs communs ennemys et *dévastateurs* de leur patrie.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Écrits politiques*, 185, Lacroix.)

1586. Tantost ils (les démons) sont designez du nom de *devastateurs* et exterminateurs.

(Pierre Le Loyer, *Hist. des spectres*, 194, édit. 1605.)

Dévastation :

XIV^e^ s. La destruction et *devastation* de la cité de Romme.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, I, 33, édit. 1531.)

Dévirginer :

1602. Elle a esté *devirginee* premierement en Egypte, et leans ses mammelles ont esté rompues.

(Jean Lavardin, *Epist. de S. Hierome*, 339 r°.)

1615. Junon fut garrotee par Jupiter..., combien qu'aucuns y lisent depravee, et d'autres l'interpretent encore pis, *devirginee*.

(Montlyard, *Hiéroglyphes de Jean-Pierre Valérian*, 640.)

Dévolution :

1385. Lesquels exploits de justice, par *devolution* d'appel, se devoient traitter au dit lieu de Saint-Laurent.

(*Preuves de l'hist. de Bourgogne*, III, 128, édit. 1748.)

Dévotieux :

XIV^e^ s. Nous voyons les adulateurs comment ilz se simulent *devotieux* envers ceulx desquelz ilz attendent aucune chose.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 50, édit. 1531.)

Et luy parla de plusieurs choses contemplatives et *devotieuses*.

(Id., XXV, 105.)

Dextérité :

1504. Ainsi est-il de sa noble facture
Qui gist enverse, et par mort immature
Ha perdu tout, force, *dexterité*,
Puissance, autorité.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 35, Stecher.)

Diablerie :

Vers 1230. Par lui est meute mainte *diablerie*.

(*Gaydon*, 3956, A. P.)

Diaconat :

1577. Il a esté deposé de son *diaconat*, et a esté estrangé de l'Eglise.

(Hangart, *Hist. ecclésiastique tripartite*, 115 r°, édit. 1587.)

1603. Lettres de *diaconat*.

(Peleus, *Actions forenses*, 69.)

Diagnostique :

1584. Des signes salubres *diagnostiques* portent et monstrent la santé qui est ès corps.

(Simon Goulart, *Des devins de Peucer*, 402.)

Diagrède :

XIII-XIV^e^ s. Armonia, espic, squille, *diagride*.

(*Antidotaire Nicolas*, 36, Dorveaux.)

Diaire :

1549. Fievre *diaire*.

(Tagault, *Chirurgie*, 346, édit. 1645.)

1559. Le bain est aussi louable et utile aux fievres *diaires*.

(Cl. Valgelas, *Conservation de santé*, 91.)

Dialogique :

1512. Invective et *dialogique* controverse.

(*Contreblason des fausses amours*, dans Guill. Alexis, I, 281, A. T.)

1547. Platon qui a esté tres excellent en eloquence *dialogicque*.

(Budé, *Inst. du Prince*, 92.)

1583. Le genre de son stil qui est comique ou satirique en sujet, et *dialogique* en parolles.

(Filbert Bretin, *Traduction de Lucien*, 5.)

Diantre :

1524. Ha! je le fais crier a l'arme
Et renier Dieu et le *diantre*.

(*Le Pionnier de Seurdre*, Bull. du Bibliophile, 15 avril 1896, p. 174.)

Diaphorèse :

1550. Telle evacuation est faicte naturellement : aulcune fois par *diaphorese* qu'ilz appellent digestion, evaporation ou resolution.

(Hervé Fierabras, *Méthode chirurgicale*, liv. II.)

Diaprun :

1666. Du diaphenic, *diaprun* solutif, diacarthame.

(Guy Patin, *Lettres*, 351, édit. 1689.)

Diastème :

1578. Par *diastemes* musicaux.

(La Boderie, *Harmonie du monde*, 297.)

Dicacité :

Par *dicacité* on peult entendre irrision, baverie, moquerie ou braguerie.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 105, Stecher.)

Dictature :

XIII^e^ s. Don avint que la dignetey
De *dictature* fu itey,
Si apparant et si overte,
Que ale a Quinte fu offerte.

(Priorat, *Trad. de Végèce*, 445, A. T.)

Dicton :

1501. Venez en bas proferer un *dicton*.

(André de La Vigne, *Compl. du roy de la basoche*, Anc. Poés. fr., XII, 394.)

Diduction, au sens du latin *diductio* :

1556. La longueur ou *diduction* des branches (de l'arbre).

(Rich. Le Blanc, *Subtilité*, 135 r°, édit. 1566.)

Diérèse :

1655. Ce que l'on appelle *dierese* ou division.

(Lancelot, *Méthode pour apprendre la langue grecque*, 9, édit. 1754.)

2. *Diète* :

1561. Une assemble qu'on nomme *Diette*.

(Paradin, *Histoire de notre temps*, 426.)

1568. Conseil general ou *diete*.

(Loys Le Roy, *Polit. d'Aristote*, 514.)

1574. Son ambassadeur... luy escrit que la *diete* est rompue sans rien parfaitement conclurre ny arrester.

(Belleforest, *Epistres aux Princes*, 53.)

Diétetique :

1549. La partie de medecine *diætetique*, c'est-à-dire qui guerit par une bonne maniere de vivre.

(Tagault, *Chirurgie*, 98, édit. 1645.)

La partie *diætetique*, c'est-à-dire qui institue la maniere de vivre.

(Id., p. 92.)

Ex. du XVIII^e^ s. dans le Dict. général.

Diffamatoire :

XIV^e^ s. Ceulx qui feroient ou chanteroient aucuns dittez ou chansons *diffamatoires*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, II, 9, édit. 1531.)

Diffamation :

XIII^e^ s. Por *diffamation* doit elle estre punie.

(*Statuts d'Hôtels-Dieu*, 174, Le Grand.)

Différencier :

XIV-XV^e^ s. Il n'y a pas tant de difference (en ces parties de France) de haulx estas comme à Paris... C'est assavoir de reynes, de duchesses, contesses et autres dames et damoiselles par quoy les estas sont plus *differenciés*.

(Christ. de Pisan, ap. de Backer, *La femme au moyen âge*, 132.)

Différent :

Vers 1350. *Different*, dessemblable u divers a autre.

(*Li Ars d'Amour*, t. I, *Introduction*, 48, Petit.)

Différentiel :

XVI^e^ s. Pour entendre les points *differentiaulx*.

(*Apologie de Guill. de Nassau*, 17, Lacroix.)

Difficile :

Vers 1330. Tres *difficile* œuvre est repeller les assentations des flatteurs.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 104, édit. 1531.)

Difficilement :

XV^e^ s. Tout est possible... mais trop *difficilement* creroye que ainsi en fust.

(Chastellain, *Chron.*, III, 274, Kervyn.)

Je juge *difficilement* y pouvoir y trouver bon amour.

(Id., *Œuvres*, VII, 308.)

Diffluent :

1572. Il fond, resoud et consume ce qu'il y a d'humeur eveuse, *difluente*, et qui ne se peut figer ensemble.

(Amyot, *Propos de table*, liv. VI, question 10.)

Difforme :

XIII^e^ s. Ung homme difforme ou *deffiguré*.

(*Sept Sages*, 16, A. T.)

Difformer :

1372. Ceste goutte artetique... seiche les mains et les clost et leur oste la puissance de ouvrer, elle faict les joinctures des mains moult *difformées*.

(Corbichon, *Propr. des choses*, VII, 56, édit. 1522.)

Difformité :

XIV^e^ s. *Difformité* ou laydure.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VII, 26, édit. 1531.)

XV^e^ s. Regardez la *difformité*
Des hommes, puissant plasmateur.

(*Viel Testament*, 5382, A. P.)

1507. C'est oultraige et *difformité*.

(Nic. de La Chesnaye, *Condamnation de Banquet*, 453, Jacob.)

Digestible :

1314. La diete soit *digestible*, generative de bon sanc.

(Mondeville, *Chirurgie*, II, 75, A. T.)

Digestif :

XIII^e^ s. La premiere (vertu) est apetitive, la seconde retentive, la tierce *digestive*.

(Brun. Latin, *Trésors*, 109, Chabaille.)

Dignitaire :

1525. Vous, Messeigneurs les evesques et prelatz,
Aussi *dignitères* de l'église.

(*Le resveur avec ses resveries*, Anc. Poés. fr., XI, 105.)

Dilettante :

1740. Faites part de ma lettre au petit Potot, qui est un *dilettante*, quasi même un virtuose.

(De Brosses, *Lettres d'Italie*, II, 393, Colomb.)

Dilettantisme :

1462. Cette impartialité... devient, je l'avoue, un de mes derniers plaisirs intellectuels. Si c'est un *dilettantisme*, je confesse que j'en suis atteint.

(Sainte-Beuve, *Nouv. lundis*, II, 1.)

Diligenter :

XIV^e^ s. Le roy de France exploita, *diligenta* et pourcacha tant devers Edouart roy d'Engleterre que le mariage et acointage fut fait entre Yzabel sa fille et Edouart le josne roy d'Engleterre son fils.

(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 128, Kervyn.)

Dimension :

Vers 1327. Ordre, disposition et definie *dimension*.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 82, édit. 1531.)

XIV^e^ s. C'est impossible que plusieurs corps soient en un lieu, car ce seroit penetration de *dimensions*.

(Oresme, *These de Meunier*, 191.)

1372. Toute chose corporelle a sa propre mesure et sa propre *dimension*.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XIX, 129, édit. 1522.)

Dimètre :

1644. Les *dimètres* imparfaits sont ou defectueux ou redondants.

(Lancelot, *Gramm. latine*, 776, édit. 1704.)

Diminution :

XIII^e^ s. Accroissement, *diminution*, alteration.

(Brun. Latin, *Trésors*, 149, Chabaille.)

Dinanderie :

1389. Aux impositeurs de *dinanderie* de Rouen.

(*Inv. de Guill. de Lestrange*, 127, édit. A. Picard.)

Dinde :

1830. II. petiz singes et. II. poulles d'*Ynde* de par mon dit seigneur de Flandres.

(*Comptes de l'hôtel des rois de France*, 109, Douet-d'Arcq.)

1508. A Mathieu Lytec, maçon, pour avoir bricqueté la chambre aux poules *daindes*.

(*Comptes du château de Gaillon*, 329, Deville.)

1512. Phaisans, herons, pellicans, poulles *d'inde*, bécasses, grues.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 201, Stecher.)

Voilà des exemples qui reculent la date de l'introduction du dindon en France.

Diocésains :

1265. Aucunes fois les frères *diocesains* viennent a icelle maison.

(*Statuts d'Hôtels-Dieu*, 133, Le Grand.)

Diocèse :

Vers 1230. Moult fermement afiche et jure
S'il ne wide sa *dyocese*
Qu'escorchie li ert ou rese
Et la coronne et tuit li doit.

(G. de Coincy, *Mir. de la Vierge*, 325, Poquet.)

1235. Pour devotion et volonté de fonder une chapellainerie en l'abbaye des religieuses de Voisins... en la *diocese* d'Orliens.

(*Cart. de Notre-Dame-des-Voisins*, 152, Doinel.)

Diphthonguer :

1550. Au regard de fuir, il ajoute à la premiere personne *diphthonguée* ons, ez, et, come de je fuy, nous fuyons, fuyez, fuyet.

(Meigret, *Gramm. française*, 113, Foërster.)

Dipode :

1556. Il se trouve parmi ces nomades trois sortes de rats, dont les uns sont appelés *dipodes*.

(Saliat, *Hérodote*, IV, 192.)

Dire, s. m. :

XV^e^ s. Les faiz et les *dires* de nostre tres bon prince et excellent, le benoist fils de Dieu.

(Gerson, *Thèse de Bourret*, 83.)

Direction :

XIV^e^ s. Considere fin et *direction* en toute conversation... *Direction* est la chose par laquelle plus facilement on parvient.

(Jeh. du Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 91, édit. 1531.)

Directorial :

XVII^e^ s. On but a la santé de son altesse *directoriale* et on loua hautement sa demi-magnificence.

(Furet, *Second factum contre l'Académie.*)

Dirigeant :

XIV^e^ s. O charité doncques tu es voye, mais quelle voye, superexcellente... *dirigente* et prudente.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 88, édit. 1531.)

Diriger :

XIV^e^ s. Doncques en son faict tellement *soit dirigé* que... ne excede les limites et formes de honesteté.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 58, édit. 1531.)

1381. Le benoist Saint Esprit, pere de charité,
Me vueille *diriger* en voye de verité.

(*Le grand schisme*, Romania, XXIV, 211.)

Dirimer :

1542. Tu as disjoinct et *dirimé* civille societé, repudié les loix, blessé le pays.

(Pierre de Changy, *Inst. de la femme chrestienne*, 51 v°.)

1616. Aujourd'huy la religion chrestienne requiert de plus griefs motifs pour *dirimer* un mariage.

(Montlyard, *Trad. d'Apulée*, 353 v°.)

Ex. de Lamennais dans Littré.

Discernement :

1532. La raison et le *discernement* des choses.

(Du Guez, à la suite de *Palsgrave*, 1055, Génin.)

1584. Qui ne sera estonné d'ouir une simple femmelette, sans nulle congnoissance des langues, sçavoir, en *discernement* de langues, parler diversement, disputer de grandes choses?

(Belleforest, *Hist. prodigieuses*, 343.)

XVI^e^ s. Le *discernement* du vray et du faux.

(Artus Thomas, *Commentaires sur la vie d'Apollonius*, I, 565, édit. 1611.

XVI-XVII^e^ s. Idiots qui n'ont pas l'esprit de *discernement*.

(Fr. de Sales, *Œuvres*, III, 82, Berche et Tralin.)

Discompte :

1671. Il ne faloit pas parler de *discompte*, ce qu'ils avoient receu passoit toujours pour les depens, usures, ou parties sans mesure.

(*Us et Cout. de la mer*, 187.)

Disconvenir :

1529. Plusieurs farceurs ont bien ceste creance
En leurs grossiers plebeyans arroys
D'aller jouer chez les princes et roys,
Et bien contents des seigneurs s'en reviennent
Jà que leurs jeulx aux vertuz *disconviennent*.

(Colin Bucher, *Poésies*, 273, Denais.)

Discourir, employé substantivement :

XII^e^ s. Car molt bien se demostrent amors la ou eles sont. Si que li parlers, ne li *discourirs* amie a son amant, ne amans a s'amie, n'est fors parlers a rebours.

(Richard de Fournival, *Best. d'amours*, 89, Hippeau.)

Discursif :

XVI^e^ s. Dieu a donné à l'homme raison, entendement et puissance *discursive*.

(*Recueil des révélations*, ch. I, édit. 1611.)

Discuter :

XIII^e^ s. La chose *discutee*, deliberee et conclute.

(*Sept Sages*, 46, A. T.)

Disgrâce :

1539. Quelle plus grande *disgrace* te pourroit advenir.

(Cl. Gruget, *Leçons de P. Messie*, 584, édit. 1610.)

1555. La *disgrace*
Que j'ay heue par tant d'espace.

(De La Taysonnière, *Amoureuses occupations*, 71, Guigue.)

Disgracier :

XV^e^ s. Jurer, parjurer, mentir, maudire, renoier et *desgracier*, dire de Dieu et de la Vierge Marie ce que l'on ne deveroit dire d'une vile ribaude.

(*La Somme le Roi*, Romania, XXIV, 69.)

Disgregation :

XIV^e^ s. Il y a aucuns accidents qui par les autres ne adherent point aux substances et les autres y adherent, exemple : blancheur est en un corps, non par autre accident, mais *disgregation* de veue y est a cause de la blancheur.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 32, édit. 1531.)

Ex. de XVI^e^ s. dans Littré.

Disjonctif :

1534. Et aussi peult apparoir assés que la peine contenue eu texte n'y est pas mise par *disjunctive*.

(*Grant Coust. de Normandie*, f° LII r°.)

Jaçoit ce que la peine contenue en ce texte soit *disjunctive*.

(Id., f° LII r°.)

Dispendieux :

XIV^e^ s. Il n'est rien plus *dispendieux* ne plus deplaisant que de yre, il n'est rien plus precieux que de paix.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 106, édit. 1531.)

Disperser :

XIV^e^ s. Affin qu'il ne dispersast les Juifz.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 91, édit. 1531.)

Disposant :

1609. Car ne serviroit de rien de retenir l'usufruict de chose qui despend de la simple volonté du *disposant*, qui peut a plaisir revocquer ce qu'il a faict.

(Jean Duret, *Cout. d'Orléans*, 651.)

Disproportion :

1552. Inæqualitas, inegualité, quand les choses ne sont pas pareilles, *disproportion*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Dissecteur :

XIV^e^ s. Et si apert par les *disacteurs* que cirurgie est moult pratique et peu theorique et qu'elle est aprise en ouvrant.

(Mondeville, *Cirurgie*, Bull. de la Société des A. T., 114. ann, 1902, n° 2.)

1556. Le peintre est philosophe, architecte et bon *dissecteur*.

(Rich. Le Blanc, *Subtilité*, 318 v°.)

Dissection :

1556. L'œuf parvient en un jour de petit en grandeur entiere, ou pour le plus, il parvient en deux jours : ce qui appert a ceux qui font *dissection* des poules.

(Id., 255, édit. 1566.)

Dissemblablement :

Vers 1327. Je extens *dissemblablement*... l'espace des jours et des nuictz affin que la variété oste l'ennuy et te donne rejouissance.

(J. de Vignay, *Mir. historial*, XXVII, 75, édit. 1531.)

1570. Elle s'est presentee non *dissemblablement* a la veue des deux.
(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 345.)

Dissemblance :

XIV^e^ s. Par *dissemblance* de volonté et par fragilité d'enfermeté.
(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VIII, 25, édit. 1531.)

Dissentir

XIV^e^ s. De ceste reprehension *discentent* Sainct Augustin et Hierome.
(J. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 91, édit. 1531.)

Dissertation :

1645. Le P. Petau qui avoit donné le premier l'occasion a cette *dissertation*.
(Guy Patin, *Lettres*, 5, édit. 1689.)

Dissidence :

XV^e^ s. Ne l'un ne l'autre n'ont eu coulpe, mais tant seulement fortune ennemie a tous deux, avec les mauvais hommes qui y ont mis *dissidence*.
(Chastellain, *Chron.*, IV, 15, Kervyn.)

Dissipateur :

XIV-XV^e^ s. Grant *dissipateur* suy de biens.
(Eust. Deschamps, VIII, 158, A. T.)

Dissiper :

1170. Les iglieses ' l a estorees
Que arses out e *dissipees*.
(Guill. de Saint-Pair, *Roman du Mont-Saint-Michel*, 1473, Michel.)

Dissocier :

XIV^e^ s. Celuy emulateur de vérité... fera toute amytié *dissocier*.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 89, édit. 1531.)

1579. Si elle (l'ame) estoit corps, la vie ne s'en pourroit *dissocier*.
(Pierre de Lostal, *Disc. phil.*, 25.)

Dissolubilité :

1641. Afin qu'il (le lecteur) puisse distinguer ces trois termes de liquefactibilité et liquefaction, de *dissolubilité* et de dissolution, d'avec la fusibilité et la fusion.
(Est. de Clave. *Principes de nature*, 475.)

Dissolutif :

1372. Eaue de scabieuse... est consumptive et *dissolutive*, et vault a rongne et lepre.
(Corbichon, *Des eaux artificielles*, chap. de la Scabieuse, édit. 1522.)

Dissonant :

1512. Ce nom de Cam sonne en mal, et est *dissonant* du nom du bon pere Noë.
(J. Le Maire, *Illust.*, I, 43, Stecher.)

1542. La meditation ne doit point estre *dissonante* aux paroles.
(P. de Changy, *Inst. de la femme chrestienne*, chap. x, édit. Delboulle.)

Distendre :

XIV^e^ s. Maintenant inflammons nostre mauvais courage par orgueil, maintenant le *distendons* par cupidité.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 111, édit. 1531.)

Distillation :

1372. Eaue de poulieu... est bonne à la pierre, a la *distilation* de l'urine.

(Crbichon, *Des eaux artificielles*, à la suite des *Propr. des choses*, édit. 1522.)

XV^e^ s. Et n'est ni ciel ni terre qui n'en reçoive la *distillation*.

(Chastelain, *Chron.*, V, 299, Kervyn.)

Distinctif :

1314. Deux signes propres *distinctis* entre fistule charneuse, nerveuse, osseuse.

(Mondeville, *Chirurgie*, II, 147, A. T.)

Distinguer :

XIV^e^ s. La chose juste est *distinguee* ou discernee de celle qui n'est mye juste.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XII, 3, édit. 1531.)

1385. Il (cela) est *distingué* en la manière qui s'en suit.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 261, B. B.)

1425. Sevrer, c'est separer et *distinguier*.

(Oliv. de La Haye, *La grande peste*, 227, Guigue.)

Distribuable :

1596. L'autre quart... revenant aux autres simples légataires, *distribuable* entre eux.

(Jean de Basmaison, *Paraphrase sur les Coutumes d'Auvergne*, 133.)

Distributeur :

Vers 1330. Qu'est soleil? œil du ciel, aornement du jour, *distributeur* des heures.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XI, 71, édit. 1531.)

Distributif :

Vers 1350. Cele justice *distributive* et departans les choses covient estre selonc proportion, regart et mesure.

(*Li Ars d'amour*, I, 73, Petit.)

Diton :

XVI^e^ s. Il y a puis apres sept accords principaux... ton, *diton*, semiditon.

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, 249, édit. 1611.)

Divagation :

1577. Icelles oraisons estant devotement dictes et recitees aydent beaucoup a reunir et recueillir le cœur espars et plain de *divagations*.

(Ch. Blandecq, *Manuel d'oraisons*, 89 r°.)

Divaguer :

1534 : Bien garda contre toutes les tempestes d'enragerie la navire du saint corps du martyr, sans divaguer du vray par aucuns soufflemens et tourbillons.

(Guill. Michel, trad. de *Joseph*, 192.)

Divarication :

XIV^e^ s. Aller... sans gesticulation des espaules, seoir sans *divarication* des cuysses.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVII, 58, édit. 1531.)

Sans ex. dans Littré.

Divariqué, p. passé, écarté :

1634. La region interieure a l'endroit ou les jambes sont separees et *divariquees*, se monstre plus cave et devient plus gresle.

(*Les Anciens et renommez autheurs de la médecine*, 678.)

Resté comme terme de botanique dans la langue moderne. Sans hist. dans Littré.

Divertir :

XIV^e^ s. Il est pour tout a corriger, affin que par coutume de forvoyer, il ne soit contrainct de aller a travers ou de se *divertir* en chemin contraire.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XIX, 95, édit. 1530.)

Ilz (les ennemis) se *divertirent* a la dextre partie du chemin par lequel ilz alloyent.

(Id., XXXI, 54.)

Divinateur :

XV^e^ s. Gens entendus, subtilz *divinateurs*.

(*Viel Testament*, 39719, A. T.)

1530. Assez les fils de Israël occirent par l'espée Balaam filz de Beor *divinateur*.

(Lefebvre d'Étaples, *Bibl.*, Josué, chap. 13.)

Divinement :

XIV^e^ s. Un estourbillon envoyé *divinement* qui rompit les serreures et verroux.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVI, chap. 25, édit. 1531.)

Id. Les choses devant dictes et promises *divinement*.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XX, 30, édit. 1531.)

Divulgateur :

1552. Vulgator, publieur et *divulgateur* de secret.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Divulgation :

1510. Toujours lysoit par grant devocion
En démonstrant sa *divulgation*
Et, narrant sa legende faulsayre,
Faisoit aux dames vehement vitupere.

(*Girouflier aux dames*, Anc. Poés. fr., XIII, 250, Bibl. elz.)

Docile :

XIV^e^ s. Le bon engin bien comprenant et *docile* sans docteur est bien a louer.

(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XVII, 85, édit. 1531.)

1504. Ingeniosité naïve et naturelle est toute *docille* et dextre.

(J. Le Maire, *Œuvres*, IV, 111, Stecher.)

1520. L'en doibt faire aussi les auditeurs *docilles*, c'est assavoir leur faire entendre ce que on veult dire.

(Fabri, *Rhét.*, I, 63, Héron.)

Doctissime :

1542. Plusieurs poetes *doctissimes* grecz et latins ont escript dictiers joyeulx, doux, plaisans et pleins de grant sens.

(P. de Changy, *Inst. de la femme chrestienne*, 6 v°.)

1549. Mesvé *doctissime* entre les Arabes, et lequel plusieurs ont appellé Evangeliste en la medecine.

(Tagault, *Chirurgie*, 357, édit. 1645.)

Doctoralement :

1603. Je ne me sçaurois tenir que je ne fisse le fol aussi bien qu'eux, encore que ne ce fust si *doctoralement*, par profession de precipu comme eux.

(Charron, cité dans la *Revue d'Hist. littéraire*, 15 juillet 1894.)

Dodécacorde :

1611. Les plus anciens au rapport de Glarean, liv. 2, c. 10 de son *dodecacorde*, n'avoient pas quatre modes ou manières de modulation.

(Artus Thomas, *Comment. sur la vie d'Apollonius Thyaneen*, 280.)

Dodécaèdre :

1572. Le *dodecaedre*, corps a douze faces.

(Amyot, *Questions platoniques*, chap. IV.)

Ex. du commencement du XVII^e^ s. dans Littré et Godefroy.

Dodelinement :

1552. Vacillatio, branlement ça et la, vacillation, *dodelinement*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Dogmatiseur :

1598. Les mystères de ses *dogmatizeurs* sont descouverts.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Correspondance*, 437, Lacroix.)

1613. Il se monstroit fauteur et defenseur trop aspre de ces nouveaux *dogmatiseurs*.

(César Nostradamus, *Hist. de Provence*, 167.)

Dogmatiste :

1561. Aucuns secrets *dogmatistes* qui donnoient de main en main plusieurs petits livrets contenans blasphemes.

(Paradin, *Hist. de notre temps*, 376.)

Dogme :

1570. Comme dit Apulee au *dogme* de Platon, on a besoin pour l'usage de la vie de biens de fortune.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 258.)

Dogue :

XIV-XV^e^ s. Lors vint .II. Anglois...
Qui me prindrent parmi la bride :
L'un me dist : « *dogue* », l'autre : « ride ».

(Eust. Deschamps, V, 80, A. T.)

1480. Deux grans *dougues* nagnieres venus d'Angleterre.

(Comptes de l'hôtel de R. de Fr., 388, Douet-d'Arcq.)

1508. Le dit Aygle faux...
S'allia, tout delay cessant,
Avec des *docgues* d'Angleterre.

(Maximien, *Anc. Poés. fr.*, VI, 127.)

Vers 1510. Mener chiens et vieux *dogues* en laisse.

(Crétin, *Poésies*, 81, édit. 1723.)

1512. Chiens de chasse... qui sont comme *dogues* d'Angleterre.

(J. Le Maire, *Illust.*, II, 277, Stecher.)

Dol :

1248. En tous autres cas, ne de deites, ne de *dol*, ne eschevins, ne nuz autres n'y puet pandeir sans le message du chapitre.

(Cité ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 423.)

XIV^e^ s. Par flatteries et *dol* entremeslées.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXII, 47, édit. 1531.)

Id. Action de *dol*.

(Bouteillier, *Somme rurale*, 38 r°, édit. 1537.)

Dolorifique :

1549. On appelle ulcere cruciante et *dolorifique*, celle qui moleste bien fort le patient.

(Tagault, *Chirurgie*, 509, édit. 1645.)

Toutes apostemes et dispositions *dolorifiques*.

(Id., 300.)

1901. Les nerfs *dolorifiques*.

(Vanlair, Le mystère de la douleur, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1901.)

Domesticité :

1583. Les cas particuliers ausquels on n'a esgard a la *domesticité*, familiarité ou parentelle sont...

(Jean Duret, *Coust. du Bourbonnois*, 384.)

Parentelle, *domesticité*, service, familiarité (id., 350).

1612. Un petit chien transformant du tout son naturel farouche en telle *domesticité*.

(De Lancre, *Inconstance des mauvais anges*, 319.)

Dominical :

Vers 1327. La formule de l'oraison *dominicale*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 68, édit. 1531.)

Dompteur :

Vers 1330. Et pour ce est le chevestre a l'asne, et la bride aux chevaulx, et le chartier au char et le *dompteur* au lyon.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXX, 114, édit. 1531.)

Donation :

1235. Par *donation* faitte par nous et de monseigneur Péan d'Orléans.

(*Cartul. de Notre-Dame-des-Voisins*, 152, J. D.)

Donjonné :

1613. Une tour *donjonnée* d'argent ouverte et maçonnée.

(César Nostredamè, *Hist. de Provence*, 1020, édit. 1624.)

Donnant :

XIII^e^ s. Piteus, courtois et *donans*,
Plains d'aumone et de carité.

(Beaumanoir, *Manekine*, 4928, A. T.)

XIV^e^ s. Li large... sont *donant* et n'aiment nient les richesses pour eles, fors pour doner.

(*Li Ars d'Amour*, I, 304, Petit.)

XV^e^. Nos langues tournent comme vent
Au plus *donnant*.

(Meschinot, *Lunettes des princes*, 100, édit. Jouaust.)

1. *Donne* :

XV^e^ s. Par l'espace de XIIII ans continua *donne* Marguerite sa manière de faire.

(*Cent Nouv. nouvelles*, 46^e^ Bibl. elz).

Id. Qui a belle *done*, la garde bien.

(*Jacques de Lalaing*, 209, Kervyn).

Dormeur :

XIV^e^ s. Œil charneus, *dormeur* et buveur senefient.

(*Li Ars d'Amour*, II, 194, Petit.)

Dose :

XIII-XIV^e^ s. Sa *doise* (de ce remède) est dragme. III.

(*Antidotaire Nicolas*, 4, Dorveaux.)

Douairière :

1368. Nostre dite dame qui ne est que *douairiere*.

(Lettre de grâce de Charles, ap. Semichon, *Hist. d'Aumale*, II, 406.)

1385. La *douariere* puet forfaire son doaire.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 186, B. B.)

Douane :

1372. C'est la porte de la *douanne*.

(Machaut, *Prise d'Alexandrie*, p. 85, *Var.* Mas-Latrie.)

1421. Une petite porte nommee le *douaire*.

(Ghill. de Lannoy, *Œuvres*, 108, Potvin.)

L'édition Welb donne « la *douwaine* », meilleure leçon.

Douanier :

1545. Apres qu'il eut baillé l'inventaire d'iceux draps aux *douanniers*.

(Le Maçon, *Decaméron*, IV, 212, Dillaye.)

1574. Les peageurs, gabeliers... *doanniers*, fermiers, soit des droictz du prince ou de la ville.

(*Privilèges de la Ville de Lyon*, 104.)

Doucettement :

XII-XIII s. Et li lieve contremont
Le menton mout doucetement.

(*Li Chevalier as deus espées*, 4552, Foëster.)

Doucin, au sens 3 :

1634. Par ce moyen le chable est renforcé contre le *doussin* ou eaux d'amont, et moins sujet à pourriture.

(Cleirac, *Termes de marine*, 543, édit. 1570.)

Drachme :

XIII^e^ s. Pran une once de burre et une once d'huile d'olive, et une *dragme* de aloe.

(*Le roi Dancus*, 12, Jouaust.)

Id. Poivre long, poivre blanc, ana *dragme* II.

(*Antidotaire Nicolas*, 3, Dorveaux.)

Dracontium :

XVI^e^ s. Des vertus et proprietez de aron, de la dragontea, de *dracontium*.

(Du Pinet, *Pline*, XXIV, 16.)

Les autres appellent l'oignon de ceste plante aron, et la tige *dracontium*.

(Id.)

Dragonné :

1647. Lyon *dragonné*.

(Vulson de la Colombière, *Science héroïque*, 233, édit. 1669.)

Dragonnier :

XV^e^ s. Le païs est garny de *dragonnyers* et d'autre bois assés.

(J. de Béthencourt, *Le Canarien*, 122, Gravier.)

Littré a recueilli ce mot, mais sans exemple ; il manque dans Godefroy.

Drague :

1556. Les briques dont je suis bastie ont été faictes du limon tiré de l'estang avec *dragues*.

(Saliat, *Hérodote*, II, 136.)

Draguer :

1634. On nomme ponton un grand vaisseau à plat fonds, garny de mast, de cabestans, d'avis et autres machines servant à faire faire carene aux grands navires, à les relever, à nettoyer les ports, à *draguer* et tirer les vases.

(*Termes de marine*, 533, édit. 1670.)

1671. Un ancre *dragué* ou perché dans la rivière.

(*Us et Coutumes de la mer*, 347.)

Draper :

Vers 1225. Chascuns pois d'eignelins doit 1 denier dou vandre..., et cil qui l'achate pour *draper* n'en doit riens.

(*Péages de Sens*, 35, Lecoy de La Marche.)

Droguer :

1554. Si un peu de celle eau dans le vin on instille... il recouvre saveur et couleur, les uns en un jour, les autres en sept, et plus ne se gastent, et si ne sentent point estre *droguez*.

(Barthélémy Aneau, *Trésor de Evonime*, 182, édit. 1557.)

Droguerie :

1431. Certaines *drogueries* ainsi que nous avons ordonné faire pour le fait de nostre personne.

(Cité dans de Laborde, *Émaux*, 524.)

Droguier :

1558. Lesquels antidotz et regimes declarons avoir extraitz du *droguier* aromatisant des sainctes écritures.

(Sperit Rotier, *Antidotz contre la peste d'hérésie*, 13.)

Drôlerie :

1578. Ces femmes... font mille petites gentillesses, comme guilochis, las d'amour et autres *droleries* au dedans de ces vaisselles de terre.

(Jean de Léry, *Voy. au Brésil*, II, 99, Gaffarel.)

Drosse :

1634. Une grosse corde nommee *drosse* ou bidrole.

(*Termes de Marine*, 551, édit. 1670.)

Druge :

XVII-XVIII^e^ s. On ne doit jamais étouffer le plant, qu'auparavant on n'ait oté les brins, les martinets et les *druges*.

(Liger, *Nouv. Maison rustique*, II, 471, édit. 1775.)

Drugeon :

1545. La racine de la femelle ha sept ou huit provins, surcroists ou *drugeons*.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 145.)

1552. Pullulo, pulluler, bourgeonner et jecter surgeons et jectons ou *drugeons*.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

Druide :

XIV^e^ s. Les *druydes* estoient ainsi comme les souverains evesques qui gouvernoient et temporel et spirituel.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, V, Exp. sur le chap. 25, édit 1531.)

Ces *Druydes* estoient quittes de tous tribus, de tous ostz.

(Id., V, 25.)

Ducal :

Vers 1460. Artus deuxzième de ce nom, extrait de la noble lignee royale et *duchale* de Bretaigne.

(Gruel, *Chron. d'Arthur de Richemont*, 1, Le Vasseur.)

XV^e s. Mis à cheval, en apprest de prince, chaint d'espée *ducal*.

(Chastellain, *Chron.*, II, 489, Kervyn.)

Ducat :

XIV^e s. La valeur de VI^e mille bons *ducas* d'or.

(*Chron. de Flandre*, I, 96, Kervyn.)

Ducaton :

1596. *Ducquatons* d'argent passant pour cinquante six solz.

(Jean Burel, *Mém.*, 449, Chassaing.)

Duché :

Vers 1350. Guillaumet, ses fieuls, retint le *ducet* apriés li par les convenanches des barons.

(*Chron. de Flandre*, I, 14.)

1° *Duel* :

1556. Et pourtant notent icy les princes de non approuver telle monnomachies, *duelles* et batailles.

(Charles de Sainct-Gelays, *Chron. des Machabées*, 7 v°.)

2° *Duel* :

1570. Les plus anciens Grecs avoient seullement deux nombres, les singulier et le plurier. Ceux qui sont venus après y ont adjousté le *duel*.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, 279.)

1578. Ce mot est un *dual* dont les Grecs usent quand ils parlent de deux.

(Jean de Léry, *Voy. au Brésil*, II, 130, Gaffarel.)

Duite :

1531. Il est prohibé de faire en un drap de toile d'or, là où il aura une *duite* d'or faux et l'autre bon.

(*Statuts des passementiers*, Anc. Corpor. de Rouen, 712, Ouin-Lacroix.)

Dulie :

Vers 1327. Et oraison si est proprement une espèce de *dulie*.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, II, 51, édit. 1531.)

Dunette, au sens 2 :

1634. En plusieurs vaisseaux sur la chambre du capitaine, il y en a une autre pour le pilote, la *dunette*.

(Cleirac, *Termes de Marine*, 536, édit, 1660.)

Duo :

1548. Cependant il survient quelqu'un plus rebrassé que vous..., et lors est un *duo* à quatre diableries.

(Du Fail, *Propos rustiques*, 49, Guichard.)

Duodénaire :

1550. Cestuy nombre septenaire est tres conforme et semblable au *duodenaire*.

(Richard Rousset, *De l'estat et mutation des temps*, 78.)

Ce nombre *duodénaire* est facile a estre mesparti en plusieurs parties.

(J. Poldo d'Albenas, *Antiquitez de Nismes*, 35.)

Duper :

1622. Va dire au cuisinier
S'il *se duppe* de nous, s'il sçait point qui nous sommes.
(D'Esternod, *Les ambitieux de la cour*, Var. hist. et litt., 10, 37.)

1623. Je ne suis pas seul et premier *duppé*.
(*Les Estranges tromperies*, Var. hist. et litt., III, 275.)

1635. Il l'estime nyais, et, secouant la teste,
Montre qu'il *duperoit* une plus fine beste.
(*Entrée de Guill. Garguille en l'autre monde*, Var. hist. et litt., IV, 223.)

Dupeur :

XVII^e^ s. En récitant, de vray je fay merveilles.
Je suis, Conrart, un grand *dupeur* d'oreilles.
(Bois-Robert, ap. Livet, *Précieux et Précieuses*, 360.)

Duumvir :

1566. Les deux hommes ou *duumvires* et les ediles.
(Chaumeau, *Hist. de Berry*, 179.)

1607. Marcus Tullius, *duumvir*.
(A. Du Chesne, *Trad. de Juvénal*, 384.)

Duumvirat :

1626. Les decurions estoient appelez au *duumvirat*, et autres offices des villes où ils residoient.
(Olive du Mesnil, *Act. forenses*, 648.)

Duvet :

1310. Que nus ne nulle ne mette de *duvet* de Bretaigne avec *duvet* de France, quar celui de Bretaigne n'est ne bon ne bel.
(*Ord. de la Prevosté de Paris sur les Coustiers.*)

1326. Pour LVIII lb. de *duvet*.
(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 206.)

Dynaste :

XV-XVI^e^ s. Les autres princes qui auparavant se portoient comme *dynastes* et gouverneurs s'appellerent de lors tous roys.
(Seyssel, *Successeurs d'Alex.*, 223 r°, édit. 1545.)

Dynastie :

XIV^e^ s. La XX^e^ *dinascie* des Dyapolitans.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, II, 98, édit. 1531.)

Dyspepsie :

1550. *Dipepsie* ne cause point atrophie, mais cacotrophie.
(Hervé Fierabras, *Méth. chirurgicale*, liv. III.)

1589. Ce qui vient d'une inveteree *dispepsie*.
(*Recette pour la toux du regnard de la France*, Anc. Poés. fr., IX, 238.)

(*A suivre.*) A. DELBOULLE.

COMPTES RENDUS

Alfred de Vigny et son temps, par Léon Séché. Paris, Félix Juven, 1892.

Dans une lettre écrite, en septembre 1824, au prince P. A. Viazemski, le noble poète Pouchkine, répondant à quelques paroles de regret sur la suppression des Mémoires de Byron, soustraits à jamais par un scrupule de Moore à l'attente publique, lui disait franchement : « Pourquoi regretter ces Mémoires? Le diable les emporte et louons Dieu de leur disparition! » Il appuyait ce sentiment très personnel sur deux raisons intéressantes. La première, c'est qu'après s'être « confessé » dans ses vers, « entraîné malgré lui par les transports d'une poésie exaltée », Byron n'aurait certainement pu faire autre chose que « mentir ou que biaiser en prose phlegmatique ». La seconde, c'est que la mauvaise curiosité de la foule à l'endroit du génie n'aurait pas, cette fois, l'occasion de se satisfaire. « Nous en savons sur Byron suffisamment. Nous l'avons vu sur le trône de la gloire, nous l'avons vu dans les tourments d'une grande âme, nous l'avons vu au cercueil, au milieu de la Grèce ressuscitée. Tu as envie de le voir sur la chaise percée!... Si la foule est à ce point avide de dévorer Confessions et Mémoires, c'est qu'elle est assez vile pour entrer en joie devant l'abaissement de ce qui est grand, devant les faiblesses de ce qui est fort. A l'aveu de chaque turpitude, elle s'écrie : Il est petit comme nous, il est abominable comme nous; — vous mentez, pleutres que vous êtes, il est petit, il est abominable — non pas comme vous, — autrement! » Je laisse à d'autres le souci de réfuter ce fougueux paradoxe.

Le sentiment de M. Léon Séché, auteur d'un livre intéressant et non sans nouveauté sur Alfred de Vigny, est justement à l'opposé de celui de Pouchkine. « Je mentirais, déclare-t-il, en disant que je n'ai éprouvé aucune jouissance à découvrir dans la vie d'Alfred de Vigny ce qu'il avait pris tant de soin de nous cacher. » Est-ce donc un sujet d'orgueilleuse satisfaction que d'avoir quelques raisons de plus de déclarer, après Sainte-Beuve, après Alexandre Dumas, que le comte Alfred de Vigny eut pour maîtresse la Dorval? Cette intrigue d'amour avait été assez publique; mais il est vrai qu'un collectionneur a mis la main sur un lot de lettres peu équivoques échangées entre l'actrice qui joua Kitty Bell et l'auteur « plus secret » du drame de *Chatterton*. Et ces lettres, M. Léon Séché a pu les lire, il a été autorisé à les citer partiellement; ne pouvant tout reproduire, il n'a pas craint de commenter, en termes assez suggestifs, même ce billet érotique dont il écrit : « Si jamais il est publié, il ne pourra l'être qu'à Genève ou qu'à Bruxelles ». C'est là, dans l'opinion des fureteurs de profession, une bonne fortune.

Oserai-je donner mon avis? M. Séché se fait un peu illusion sur l'intérêt et la portée d'indiscrétions comme celle dont il s'applaudit. Il ne semble pas trop éloigné de penser que le mérite éminent de la critique littéraire tient à cela. A l'entendre, il n'en faudrait pas plus pour continuer, dans ce qu'elle a

d'essentiel, la tradition de Sainte-Beuve. « Il n'y a que lui, nous dit-il d'un ton exalté, pour s'entendre à déshabiller les gens. » Si Sainte-Beuve était encore de ce monde, il avouerait avec humilité que les secrétaires cassés aux gages, comme Pons, s'y entendent bien mieux encore. Déshabiller un écrivain peut avoir beaucoup d'agrément, c'est affaire de goût; mais y a-t-il là autant d'utilité que quelques fanatiques d'inédit se le figurent? Quand on nous aura conté, par le menu, la lugubre liaison adultère de Lamartine avec cette dame phtisique qui s'appelait Mme Charles, à quoi aura-t-on abouti, sinon peut-être à souiller quelque peu par cette glose réaliste la pureté des vers divins du *Lac*? Quand on nous aura rebattu les oreilles des aventures, plus piteuses encore que tragiques, de George Sand avec Musset et Pagello et qu'on aura, sur ce ton pharisien dont nous sommes facilement dupes, déploré la dégradation des roués assez innocents de l'âge romantique, ces révélations donneront-elles plus de vérité aux cris de douleur de la *Nuit d'octobre*, et ce qu'il y avait de largement humain dans une plainte aussi passionnée ne nous paraîtra-t-il pas rapetissé et rétréci?

J'en dirais autant des rapports que M. Séché, fourvoyé, selon moi, par une indication de Sainte-Beuve, prétend établir entre la déconvenue amoureuse de Vigny, trompé par Mme Dorval, et l'admirable pièce de la *Colère de Samson*. Ce puissant poème pessimiste n'aurait que faire d'une telle explication, si cette fois l'explication avait même sa raison d'être. Mais mon opinion, développée ailleurs [1], c'est que la pièce de Vigny lui a été suggérée seulement, dans un séjour qu'il fit en Angleterre, par la lecture d'un chef-d'œuvre de Milton, *Samson Agonistes*. D'une façon générale, d'ailleurs, Vigny, dans une page inédite des plus curieuses, proteste contre cette manie de la critique de vouloir expliquer toutes les inventions d'un écrivain par des détails plus ou moins entrevus de sa biographie intime : « C'est une habitude commune que de chercher dans les œuvres un reflet de la vie de l'auteur. Personne n'a porté cette recherche aussi loin que M. Sainte-Beuve. Il a fait du parallélisme un système entier et il l'a poussé jusqu'à d'incroyables minuties. Je ne comprendrais pas qu'un esprit aussi fin n'eût pas aperçu au fond des âmes qu'il observe à la loupe le besoin de sortir de la vie par les élans de l'imagination, si je ne savais jusqu'où conduit une idée à laquelle on veut faire ployer la vérité, et combien l'esprit le plus habile est le plus prompt à se duper lui-même, à s'étourdir sur la vérité et à se laisser prendre à croire ce qu'il se persuade avec plaisir plutôt que ce qui existe en réalité et qu'il aperçoit bien du coin de l'œil. »

Vigny a tout à fait raison. Il y a, dans la critique de Sainte-Beuve, si supérieure qu'elle soit, une pointe de romanesque, piquante assurément, mais qui n'est pas exempte de danger. Sous prétexte d'éclairer une œuvre, l'auteur de *Volupté* y répand parfois un faux jour. Chez les imitateurs de Sainte-Beuve, qui n'ont ni sa solidité de raison ni son savoir étendu, ni son goût, cette prétention peut devenir intolérable. L'estime même que je fais des meilleures parties du livre de M. Séché me rend particulièrement odieux (je ne recule pas devant ce mot) certains procédés d'amplification qui donnent, par moments, à cet ouvrage de critique comme un faux air de roman-feuilleton. En voici un exemple. Sous cette rubrique affriolante, *les Amours d'Alfred de Vigny*, M. Séché reprend le récit, que Sainte-Beuve avait malicieusement conté, des relations assez intimes de Vigny avec Mme Sophie Gay et sa fille Delphine. Chez Sainte-Beuve (tome VI des *Nouveaux lundis*), ce récit tient en trois pages in-12°, notes comprises; il s'étale en quinze pages in-8° dans le livre de M. Séché, et toutefois le nouveau narrateur n'apporte pas un détail neuf. Il charge son historiette de digressions inutiles empruntées à l'étude de

1. *Les origines littéraires d'Alfred de Vigny*.

M. Maurice Albert sur le cénacle bordelais, et pour allonger sa copie, ou pour l'agrémenter, il fait travailler son imagination : « On a beau s'observer, on se trahit toujours quand on aime. Or Sophie avait remarqué que dans les vers de Delphine la même image revenait sans cesse, et que lorsque la conversation tombait sur M. de Vigny, une petite flamme lui montait subitement à la joue. Ses pressentiments se changèrent en certitude le jour où sa fille refusa nettement tel parti avantageux qu'on lui proposait. Ce jour-là elle lui prit les deux mains et la regardant dans le blanc des yeux :

« Alors, tu aimes M. de Vigny?

— Oui, ma mère. »

Et Sophie et Delphine tombèrent dans les bras l'une de l'autre.

Il ne leur restait plus qu'à faire la conquête du bel officier de la garde royale. »

C'est ainsi qu'Alexandre Dumas père faisait de la critique littéraire au rez-de-chaussée du *Mousquetaire*, instituant entre les personnages dont il prétendait expliquer la vie et les œuvres, des dialogues amusants ou émouvants, qui auraient pu, à la rigueur, s'être produits, et dont les développements, le tour d'esprit, les expressions n'étaient pas forcément invraisemblables.

Un autre tort grave de M. Séché, c'est d'avoir promis au public ce qu'il ne pouvait pas, faute de documents, lui apporter. En lisant le titre de son livre, *Alfred de Vigny et son temps*, ceux qui connaissent les obscurités d'un tel sujet ont pu croire que l'auteur s'efforcerait d'en éclairer les points vraiment intéressants. Je me figurais, pour ma part, une étude qui reste à faire sur les rapports de Vigny et de Hugo entre 1820 et 1829, une étude, qui reste à faire, sur les rapports tout aussi intimes de Vigny et d'Alexandre Dumas entre 1829 et 1835, une étude, qui reste à faire, sur les rapports à peu près fraternels de Vigny et des deux Deschamps entre 1815 et 1840. Alfred de Vigny a connu tous les romantiques, et, parmi ceux du second groupe, il a goûté Musset très vivement : leurs relations sont encore à décrire. Alfred de Vigny a eu deux amis plus jeunes que lui, Auguste Barbier et Brizeux : c'est au cœur de cette intimité, assez différente de celles de Cénacle, qu'il eût été intéressant de nous introduire et ce n'était pas assez, sur ce point, que de délayer les souvenirs de Turquety.

Au lieu de l'étude attendue sur les vrais contemporains de Vigny, que nous a donné M. Séché? Des hors-d'œuvre démesurés sur le bohème, professeur, et bibliothécaire Émile Péhant, un de ces écrivains dont les ouvrages sont pavés de bonnes intentions, sur l'institutrice anglaise Camille Maunoir, sur le pasteur genevois Bungener, toutes bonnes gens qui n'ont pas même le mérite d'avoir pénétré fort avant dans la vie de Vigny : ils l'effleurent à peine. Pris en soi, le long *excursus* sur Emile Péhant a sa valeur : l'étude est bien documentée et assez bien construite; mais, par rapport à Alfred de Vigny, qui nous intéresse avant tout, cet Émile Péhant est presque négligeable : une mention de quelques lignes suffisait. Péhant n'est en effet qu'un des auteurs assez nombreux que Vigny, depuis *Chatterton*, a secourus et protégés; sa monographie serait encore mieux placée dans un gros livre de critique sur Ponsard [1], qui lui communiqua ses premiers vers.

Les assertions contestables ne manquent pas dans l'ouvrage de M. Séché. Je lis à la page 19 : « On sait le peu de cas qu'Alfred de Vigny faisait de sa noblesse et les admirables vers qu'elle lui a inspirés ». C'est se méprendre sur le sens des premiers vers de l'*Esprit pur* que d'y voir le dédain des avantages de la race; ils expriment, en réalité, le même sentiment que cette note inédite, dont l'expression n'offre pas la moindre ambiguïté : « La branche aînée de ma famille de Vigny étant éteinte et aucun fils ne restant, hors un

1. Dans le livre de M. Séché, de la page 175 à la page 191, il n'est guère question que des rapports d'Émile Péhant et de François Ponsard.

seul, porteur des noms et armes, j'aurais pu prendre le titre de *marquis*. Mais la célébrité littéraire acquise à mon nom (à tort ou à raison) par mes livres m'en empêcha. Le public ne permet pas qu'on altère la forme d'un nom qu'il a une fois adopté. Ces changements ne sauraient se faire sans confusion et défaveur. » Voilà ce que pense Alfred de Vigny; voilà ce qu'il faut croire de son détachement du préjugé nobiliaire. Il revendique le titre du marquis, et il n'y a pas droit. Il inscrit avec soin sa prétention dans un recueil de deux volumes in-folio formé patiemment par lui pour établir, avec toutes les pièces à l'appui, l'ancienneté de sa famille. Ce n'est un secret pour personne aujourd'hui qu'Alfred de Vigny, par une erreur bizarre, où la mauvaise foi d'ailleurs (il est aisé de le prouver) n'entre pour rien, a greffé sa noblesse beauceronne relativement récente (elle remonte à 1570) sur celle d'une famille normande plus importante et plus ancienne, qu'il appelle la branche aînée des Vigny, mais avec laquelle ses vrais ancêtres n'eurent jamais aucun lien. Il faut lire, page à page, ce recueil et relever, une à une, les annotations que le poète y a tracées au crayon rouge et bleu ou à l'encre pour être édifié sur l'erreur où est tombé M. Séché en nous parlant « du peu de cas qu'Alfred de Vigny faisait de sa noblesse ». C'est l'orgueil aristocratique qui est, tout au contraire, l'explication du caractère de Vigny, l'énigme de sa vie, et la clef de ses œuvres.

Un peu plus loin, M. Séché veut expliquer pourquoi Vigny n'a pas aimé Delphine Gay jusqu'à se marier avec elle. La raison qu'il nous donne est des plus étranges. Un très joli portrait que Lamartine a tracé de la jeune Muse contient cette réserve de goût bien romantique : « elle riait un peu trop ». M. Séché suppose que ce rire facile, déjà choquant pour Lamartine, dut effrayer Alfred de Vigny, « *un poète qui ne connut guère que les larmes* ». Et voilà comment on écrit l'histoire littéraire! Je renverrai M. Séché à une lettre de Vigny, citée dans son ouvrage et que le poète écrivait après la mort de M^me^ Dorval : « Vous rappelez-vous son beau rire et comme elle était gaie aussitôt qu'elle avait quitté les horreurs de la scène? » Celui qui évoquait le rire de Dorval avec cet accent de regret n'était pas homme à s'offusquer, comme M. Séché se l'imagine, de la gaieté de Delphine à vingt ans. M. Séché se trompe, en outre, autant qu'il est possible, en nous faisant du Vigny de ce moment-là une sorte de Jean qui pleure. A aucun âge, si ce n'est peut-être dans son enfance, M. de Vigny, quelque sensible que fût son épiderme, n'a beaucoup pleuré. Mais, entre 1818 et 1825, le camarade et complice des folies amoureuses de Gaspard de Pons n'avait rien de mélancolique; comme poète, il écrivait des vers antiques très ardents qu'il n'a pas publiés, entre autres cette « idylle saphique bien immensément supérieure à tout ce que Parny et consorts ont pu écrire dans ce genre »[1]; comme homme, il ressemblait alors à Don Juan plus qu'à René ou qu'à Werther. Delphine Gay lui plaisait fort, comme à bien d'autres; mais il ne pouvait pas avoir l'idée de l'épouser : elle avait de plus graves torts que de rire à propos de rien : elle était sans naissance, et si charmante qu'elle fût, elle était un *bas-bleu*. M. de Vigny était trop entiché de noblesse et trop disciple de Byron pour se marier dans ces conditions-là.

Je ne me laisserai pas aller à quereller M. Séché sur tous les points où je suis éloigné de sa façon de voir. Une discussion sur le prétendu « jansénisme » de Vigny me paraît inutile. Depuis l'âge de la maturité jnsqu'au moment où il accepte, au lit de mort, l'entrée du prêtre, Vigny demeure anti-chrétien. Durant sa maladie, une des personnes qui l'ont connu intimement et qui ont le plus travaillé à préparer son retour à la foi, disait, d'un ton profondément découragé : « Je ne sais pas ce que le Bon Dieu a fait à ce pauvre M. de Vigny; il a pour lui une haine mortelle ». Je cite le propos exactement.

La théorie des milieux, à laquelle M. Séché voudrait rendre son importance,

1. *Adieux poétiques*, t. II, p. 229. Il faut faire, avec Gaspard de Pons, la part de l'hyperbole; je ne connais pas de prosateur plus grimacier.

pourrait se trouver plutôt compromise, une fois de plus, par le chapitre intitulé *Le Manoir du Maine Giraud*. Si l'on en croyait M. Séché, le livre des *Destinées* ne se comprendrait tout à fait bien que devant la maison de campagne de l'Angoumois où Vigny vécut des années. Mais quelle analogie aperçoit-il entre la poésie sombre, farouche, amère, du recueil posthume et ce paysage riant? Lorsqu'il écrit, dans le sommaire du chapitre, cette ligne : « Le livre des Destinées sorti du Maine Giraud », M. Séché n'oublie qu'un point, la vérification des dates. Vigny a fait, au Maine Giraud, des apparitions, à partir de 1838; il ne s'y est fixé qu'aux environs de la révolution de Février; or il avait donné de 1831 à 1843, dans la *Revue des Deux Mondes*, la plupart des pièces du recueil posthume, la Sauvage, la Mort du Loup, la Flûte, le Mont des Oliviers. Quant à la *Colère de Samson*, elle ne parut qu'en 1864, après la mort de son auteur, mais elle était achevée à la date du 7 avril 1839, et elle avait été composée en entier à Shavington, en Angleterre!

Malgré ses défauts, que j'ai seuls indiqués, le livre de M. Séché offre de l'intérêt, il rassemble beaucoup de documents déjà utilisés, il en apporte de nouveaux, et tous les lecteurs que Vigny intéresse à quelque degré doivent l'avoir dans leur bibliothèque.

ERNEST DUPUY.

P. DE LONGUEMARE. — **Une famille d'auteurs aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : les Sainte-Marthe** (*Étude historique et littéraire d'après de nombreux documents inédits*). — Paris, Picard, 1902, un vol. in-8 de 281 pp.

« Cette famille a été plus de cent années féconde en savants, et le nom de Sainte-Marthe est de ceux dont le pays a le plus sujet de s'honorer. » — C'est par ces mots, empruntés à Voltaire, que M. de Longuemare ouvre le volume qu'il vient de consacrer à la gloire des Sainte-Marthe, et il n'a pas de peine à prouver que le spirituel écrivain eût mieux fait d'écrire « trois siècles » là où il a mis « cent années ». Peu de maisons, dans l'ancienne France, ont été plus fameuses que cette famille des Sainte-Marthe qui, durant près de trois cents ans, a donné, successivement ou simultanément, à l'État des capitaines et des politiques, au Parlement des avocats et des conseillers, à l'Église des religieux, à la science des érudits, à la littérature des historiens et des poètes; et l'on comprend que le désir de retracer d'aussi notables destinées ait tenté le zèle d'un homme d'études. M. de Longuemare — il nous en fait l'aveu lui-même (p. 6) — avait songé d'abord à limiter ses recherches à Scévole de Sainte-Marthe, et je crois qu'il eût pu s'en tenir avantageusement à cette première pensée. Mais bientôt, entraîné par l'attrait du sujet, il a cru devoir les étendre à la famille tout entière. Vaste et téméraire entreprise, qu'il était certes malaisé de mener à bien sans encombre! C'est donc la foule des Sainte-Marthe qui va défiler devant nous : sauf erreur de ma part, je n'en ai pas compté moins de 113, et pourtant l'auteur ne les a pas *tous* passés en revue!

Comme j'aurai — à mon très vif regret — plus d'une réserve à faire sur la valeur du livre, je tiens d'abord à signaler ses mérites et son intérêt. M. de Longuemare, et l'on doit l'en louer, a fait un consciencieux effort pour remonter aux sources et découvrir sur son sujet de l'inédit : et son effort n'a pas été en pure perte. La Bibliothèque et les Archives Nationales, la Bibliothèque de l'Institut, la Bibliothèque de Poitiers, des archives privées, comme celles de M. le baron Hulot de Collart Sainte-Marthe, lui ont fourni d'utiles contributions, et son ouvrage nous apporte un certain nombre de documents nouveaux, parmi lesquels il faut placer au premier rang une curieuse lettre de direction *domestique* de René de Sainte-Marthe, archidiacre de Poitiers

(p. 115-117), et le texte d'un discours prononcé par son frère Louis en 1608 devant les échevins de Poitiers, et qui contient le récit d'une mission politique dont il se chargea l'an 1583 en qualité de maire, pour aller défendre devant Henri III les privilèges de sa bonne ville gravement menacés par un édit royal (p. 109-111).

Avec l'aide de M. de Longuemare, nous pouvons résumer à grands traits l'histoire de la famille. Elle est originaire de Guyenne. Les chroniques nous apprennent qu'en 1310, Pierre, premier du nom, qualifié de « *damoisel* », était possesseur de la terre noble de Sainte-Marthe près Agen. C'est au milieu du xv^e^ siècle que Nicole, son arrière-petit-fils, quittant le berceau de ses pères, vient se fixer dans le Poitou, qui restera jusqu'à la fin la résidence domaniale des Sainte-Marthe. De cette mémorable famille, les plus anciens membres connus sont de hardis et rudes batailleurs qui prennent une large part aux guerres contre les Anglais. Leurs descendants se font de même remarquer dans les campagnes d'Italie. Le premier qui s'occupe de lettres est Louis de Sainte-Marthe, écuyer, compagnon du roi Charles VIII dans son expédition contre Naples, témoin sur ses vieux jours des brillants débuts de François I^er^. C'est l'arrière-grand-père de l'illustre Scévole. Son fils Gaucher, médecin et conseiller du connétable de Bourbon, en attendant qu'il le soit du roi de France lui-même, étudie la philosophie et les sciences naturelles et compose un mystère de *Saint-Laurent*. Il est père de douze enfants, qui presque tous ont une nombreuse postérité. Dès lors, la famille de Sainte-Marthe échappe à l'analyse, mais il convient de rappeler le nom et les titres de gloire de ses représentants les plus considérables : au xvi^e^ siècle, le poète Charles de Sainte-Marthe (1512-1555), un ami de Marot, un protégé de Marguerite ; et son neveu, Gaucher II, dit Scévole (1536-1623), le plus fameux de tous, le disciple de la Pléiade, le fervent de Ronsard, le docte et laborieux auteur des *Éloges* et de la *Pædotrophie* ; — au xvii^e^ siècle, Abel (1566-1652), fils aîné de Scévole, poète latin comme son père, conservateur de la bibliothèque royale de Fontainebleau, historiographe de Louis XIII et de Richelieu ; — ses deux frères cadets, Gaucher III (1571-1650) et Louis V (1571-1656), jumeaux dans le travail comme dans la naissance, auteurs de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, et premiers ouvriers du *Gallia Christiana*, ce monument sans précédent, dont la continuation deviendra pour leurs héritiers comme un patrimoine intellectuel et moral ; — Antoine-André (1615-1679), type curieux d'aventurier qui, dans la guerre de Hollande, en 1674, malgré l'insuffisance des ressources et le petit nombre des hommes, parvient à défendre victorieusement contre une attaque de Ruyter le Fort-Royal de la Martinique, et qui finit gouverneur général intérimaire de la colonie ; — Abel-Louis (1621-1697), le second fils de Gaucher III, le supérieur général de l'Oratoire, disgracié par l'archevêque de Paris, François Harlay de Champvallon ; — Claude (1620-1690), un simple prêtre, austère et bon, confesseur de Port-Royal ; — Denis enfin (1650-1725), le bénédictin Dom Denis de Sainte-Marthe, qui ne craint pas de prendre contre M. de Rancé, le sévère abbé de la Trappe, la défense des études littéraires, et que sa piété, sa douceur, ses rares qualités morales, non moins que ses énormes et prodigieux labeurs, font choisir comme supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur. Au xviii^e^ siècle, malgré l'éclat que jettent encore sur elle deux ou trois membres distingués, la famille de Sainte-Marthe a bien perdu de sa splendeur. Elle s'éteint en 1779 dans la personne d'un jeune homme de vingt-six ans, Abel-Scévole-Louis de Sainte-Marthe, seigneur de la Rousselière et de Saint-Maurice, unique espoir d'un nom illustre, *magnæ spes unica gentis* [1].

1. Pour être exact, il convient d'ajouter qu'elle s'est perpétuée du côté des femmes : la famille Hulot de Collart Sainte-Marthe est issue à la fois de deux filles du gouverneur de la Martinique.

Telle est la race, singulièrement vigoureuse, dont M. de Longuemare a tenté d'être l'historien. A-t-il réussi dans sa tâche? Je le voudrais, pour le public et pour l'auteur. Mais je suis bien forcé d'avouer que l'œuvre ne nous donne pas ce qu'on était en droit d'attendre, et qu'elle trahit trop souvent une insuffisance notoire de méthode historique.

Si M. de Longuemare, en effet, a consulté diligemment les manuscrits et les papiers qui sommeillaient dans les archives, il ne semble pas s'être autant soucié d'interroger, sur les trois siècles d'histoire dont il évoquait l'image, les travaux généraux ou spéciaux qui pouvaient le mieux l'éclairer. Il est difficile, à coup sûr, de se mouvoir sans défaillance à travers trois cents ans d'histoire : raison de plus pour faire appel, sur les points étrangers au sujet que l'on traite, aux ouvrages bien informés, d'une recherche précise et sûre, et qui seuls font autorité. Sur ces points-là, l'érudition de l'historien présente de singulières lacunes. On est déjà surpris de voir la *Biographie universelle* de Michaud appelée à témoigner en faveur d'un fait au même titre que l'*Histoire littéraire des Bénédictins* (p. 139). Mais est-il admissible qu'on parle de la création du Collège de France d'après Henri Martin, quand on a l'excellente monographie de M. Abel Lefranc? Est-il admissible surtout que, dans cette question du jansénisme qui revient trois fois dans l'ouvrage, à propos des Sainte-Marthe engagés dans l'Église, on semble ignorer tout à fait — on ne cite en tout cas jamais — le *Port-Royal* de Sainte-Beuve? Je crois rêver, quand je lis que le XVIIe siècle, c'est « le début de la France moderne » (p. 119). Et qu'a donc fait alors son devancier? et quel est son rôle dans l'histoire? Aussi bien, M. de Longuemare n'est à ce point injuste à l'égard du XVIe siècle que faute de le bien connaître. Je n'en veux d'autre preuve que les pages très vagues qu'il consacre au mouvement des idées à cette époque et aux premiers progrès de la Réforme en France (p. 36 sqq.). L'histoire littéraire de la Renaissance n'est pas plus familière à l'auteur que l'histoire générale. Il a sur Salmon Macrin et Guillaume Budé (p. 29) quelques phrases d'une banalité très significative. Il semble dire qu'en proscrivant le latin « des actes publics et privés », François Ier voulut faire une « réaction contre les érudits » (p. 30). Il donne comme dédiée au même François Ier, mort en 1547, la *Précellence* d'Henri Estienne, qui ne parut qu'en 1579, dédiée à Henri III (p. 30, n. 2). Il croit antérieure à l'exil de Ferrare (1536) la présentation faite par Marot (1540) à l'empereur Charles-Quint de sa traduction des *Psaumes* (p. 43). Il place Joachim du Bellay en compagnie de Des Périers, de Saint-Gelays, de Dolet et d'Érasme, dans l'entourage de la reine Marguerite de Navarre (p. 43). Il oublie Antoine de Baïf dans la liste des poètes qui composent la Pléiade (p. 100). En un mot, il ne se préoccupe assez ni de la précision des dates ni de l'exactitude des faits, et les erreurs qui lui échappent font regretter qu'il n'ait pas cru devoir s'enquérir plus à fond des données historiques nécessaires pour tirer de son sujet tout le parti convenable [1].

En ce qui touche particulièrement les Sainte-Marthe, on ne saurait reprocher à M. de Longuemare d'avoir mis à contribution, avec Dreux du Radier, certaines études spéciales dont plusieurs membres de cette famille ont été l'objet; mais on voudrait qu'il n'eût pas borné son effort à reproduire et résumer docilement l'opinion de ses devanciers, qu'il n'eût pas craint, en profitant de leurs travaux, de faire une œuvre personnelle. Il semble éprouver le besoin de s'abriter toujours derrière quelqu'un. Sur Scévole de Sainte-Marthe poète et

1. M. de Longuemare n'est guère plus heureux lorsqu'il parle des choses littéraires du grand siècle : « Balzac et Voiture (?) préparent le génie de Corneille » (p. 120); « Nous étions loin encore [sous Louis XIII] du style fort, quoique encore majestueux, de la phrase correcte qui caractérise la fin du règne de Louis XIV, de ce style dont les Bossuet et les Bourdaloue ont été les maîtres incomparables » (p. 129).

prosateur, il pense comme Léon Feugère ; sur le P. de Sainte-Marthe, supérieur de l'Oratoire, il pense comme le P. Ingold ; sur le chevalier Antoine-André de Sainte-Marthe, gouverneur de la Martinique, il pense comme M. I. Guët. Mais qu'eût-il pensé par lui-même, en l'absence de ces autorités?

Une autre critique — très grave celle-là — qu'on ne manquera pas de faire à M. de Longuemare, c'est qu'il a une singulière façon de résoudre certaines questions, d'ordre complexe et délicat : je veux parler de celles où la religion est en cause. Il lui coûterait que ses personnages n'aient pas été tous des catholiques très orthodoxes, et, de la meilleure foi du monde, il se porte garant de leur orthodoxie. On aura pour preuve de ce que j'avance les pages que l'auteur consacre aux idées religieuses de la reine de Navarre (p. 42-45) : c'est merveille de voir l'aisance avec laquelle il tranche sans hésiter ce gros problème[1]. Même remarque, touchant les opinions de Charles de Sainte-Marthe, secrétaire de la princesse, soupçonné de protestantisme (p. 43). Plus loin, il entame une digression tout exprès pour défendre Ambroise Paré de l'accusation d'hérésie (p. 53-54). — Mais cette tendance éclate surtout lorsqu'il s'agit du jansénisme, où plusieurs Sainte-Marthe, hommes et femmes, furent engagés au XVII^e^ siècle. Notez qu'au fond M. de Longuemare n'est point insensible à la grandeur morale du jansénisme et qu'en passant il sait lui rendre un éloquent et juste hommage (p. 188-189). Mais il n'entend pas que l'orthodoxie en souffre. Que le P. de Sainte-Marthe, supérieur de l'Oratoire, ait été disgracié par l'archevêque de Paris comme suspect; que sa sœur Françoise ait été religieuse à Port-Royal-des-Champs; que le saint homme de prêtre que fut Claude de Sainte-Marthe ait été confesseur du fameux monastère; que son neveu, le bénédictin Dom Denis, ait protesté contre la bulle *Unigenitus*, et que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ait été, de l'aveu même de l'auteur, « un foyer avoué de jansénisme » (p. 223), il n'importe : pour M. de Longuemare, l'orthodoxie des Sainte-Marthe n'est pas douteuse : « Claude de Sainte-Marthe fut avant tout un modeste, ennemi des contestations bruyantes. D'une piété sincère, presque ascétique, il trouva dans la vie de Port-Royal l'idéal rêvé, mais *on peut affirmer qu'il resta dans les limites permises par l'Église, et rien n'autorise à le classer parmi les adeptes de la doctrine de Jansénius* » (p. 182). On peut affirmer tout ce qu'on veut : la question est de prouver ce qu'on affirme[2].

Trop souvent inexact ou trop peu mesuré dans ses assertions, M. de Longuemare n'a pas non plus su résister à la tentation si dangereuse de grandir tous ses personnages et d'exagérer leurs mérites. Qu'un Sainte-Marthe « dans ses moments perdus » se soit mêlé d'architecture, il lui reconnaît du « génie » (p. 166). Qu'un autre ait écrit des lettres spirituelles, il déclare qu'elles seraient « toutes » à citer (p. 183). Parce que certains membres de cette famille ont été des esprits éclairés, il salue en eux des « précurseurs de nos grands penseurs » et prononce même le nom de Descartes (p. 59). D'après lui, pendant trois cents ans, les Sainte-Marthe ont été *tous* des modèles d'héroïsme et

1. Comment M. de Longuemare concilie-t-il les contradictions intérieures du passage que voici : « On aime à se figurer tout ce petit monde, peu scrupuleux de mœurs et de langage, vivant auprès de la reine sans souci de l'étiquette...; *nulle préoccupation des controverses religieuses*, on peut exprimer ses pensées sans crainte du Parlement, et vous jugez si l'on s'en prive! D'abord, comme de juste, *on tranche les questions théologiques* qui passionnent et le peuple et la cour.... Mais la bonne duchesse préside la discussion, *elle veut rester vraie catholique....* » etc. (p. 43).

2. M. de Longuemare n'est jamais gêné d'*affirmer*. Sur l'oraison funèbre de la reine Marguerite par Charles de Sainte-Marthe, il écrit : « Suivant le témoignage de de Thou, il la prononça avec élégance. *Ce que nous pouvons affirmer*, c'est qu'il y mit tout son cœur » (p. 46). Ailleurs, parlant des premières études de Scévole, il écrit de même : « *Il est permis d'affirmer* que le jeune étudiant sut tout d'abord se concilier l'estime et l'affection de ceux dont il suivait les leçons » (p. 63).

d'honnêteté, de sagesse et de science, d'abnégation et de vertu. Le plus clair résultat d'une telle méthode, c'est qu'elle va droit contre les intentions de celui qui l'emploie, en faisant tort aux personnages qu'il met en scène : sur ce fond monotone aucun ne se détache, aucun n'a de vie propre, de personnalité fortement accusée, non pas même Scévole ou le P. de Sainte-Marthe : à peine peut-on faire une exception pour le chevalier Antoine-André, gouverneur de la Martinique, dont l'ardente et mâle figure a plus de relief que les autres. On eût aimé que l'historien laissât dans l'ombre ou la pénombre tant de Sainte-Marthe ignorés pour mettre en pleine lumière les puissantes individualités de la famille.

Au surplus, si M. de Longuemare a cru devoir nous présenter ses personnages sous ce type uniforme de noblesse morale et de vertu civique, la cause en est peut-être dans une idée qui se trouve au fond de l'ouvrage, qu'on sent poindre de temps en temps, et qui s'épanouit dans la conclusion : c'est à savoir qu'une famille comme celle des Sainte-Marthe incarne dans toute sa pureté l'idéal de la vieille France. La complaisance manifeste avec laquelle il mentionne les titres nobiliaires, les armoiries et les devises des familles alliées aux Sainte-Marthe, certaines épigrammes contre le temps présent (p. 70 213 232), par-dessus tout un sentiment d'admiration pour ses héros qui se révèle à chaque page, nous préparent à ces lignes de la conclusion : « Pendant presque cinq siècles, jusqu'au moment où le nom de Sainte-Marthe s'efface, nous avons constaté chez ceux qui l'ont porté la même droiture de sentiments, la même valeur guerrière, la même supériorité intellectuelle. Dans cette race forte se sont transmises intactes avec le sang les mêmes qualités physiques et morales, les mêmes dons de l'esprit et du cœur... A quoi a pu tenir cette constance dans le mérite? Il n'est pas d'effet sans causes. Où chercher ces causes ici, sinon dans la permanence chez une même suite d'individus des vertus qui font les races fortes : l'esprit de famille, le patriotisme éclairé, les sentiments religieux, l'amour de l'étude » (p. 245). Je n'ai pas à juger ces idées, et si j'ai noté ce point au passage, c'est pour montrer que l'intrusion d'une *thèse* dans une œuvre d'histoire risque toujours de la fausser[1].

En même temps qu'une étude historique, la monographie de M. de Longuemare se donne pour une étude littéraire, et même, si l'on en croit l'auteur, c'est à cela qu'elle prétend par-dessus tout : « Bien qu'écrivant l'histoire d'une famille, nous avons voulu faire, non pas une étude généalogique, mais avant tout une étude littéraire » (p. 7). Sur ce point encore, l'ouvrage réserve au lecteur plus d'une déception. A vrai dire, l'étude littéraire ici ne consiste le plus souvent, pour chacun des Sainte-Marthe qui se sont mêlés d'écrire, que dans une énumération — d'ailleurs consciencieuse — de leurs divers écrits latins ou français. L'auteur y joint parfois une très rapide analyse ou quelques mots d'appréciation. Par malheur, ces descriptions bibliographiques qui, plus complètes et plus précises, auraient pu rendre de très réels services, n'apportent la plupart du temps que des données beaucoup trop vagues. Sera-t-on vraiment éclairé sur les *Odes* d'Abel de Sainte-Marthe par cette simple phrase : « Le livre *Odarum* (*liber unus*) en contient dix-sept sur différents sujets » (p. 130).

1. La même idée explique ce que le style de l'auteur a parfois d'un peu *féodal* (v. notamment le I^er^ chapitre, et surtout la p. 13). Pour être complet, il faut dire aussi malheureusement que ce style ne laisse pas d'être assez souvent *incorrect* : « La plupart... sont passés à l'état de souvenir plus ou moins net, plus ou moins effacé : *tel* en a-t-il été de Scévole de Sainte-Marthe » (p. 6). « L'esprit rêveur de Charles VIII se voyait déjà sur le chemin de la Grèce et de Constantinople, rouvrant contre l'islamisme la carrière de gloire chrétienne qui avait fait de son aïeul un saint » (p. 17). « Inutile d'insister sur les inimitiés sans nombre que lui *valurent* cette tournure d'esprit » (p. 240).

Je ne veux pas insister davantage sur cette partie « littéraire » de la nouvelle étude, et, laissant de côté les travaux religieux des Sainte-Marthe ecclésiastiques (je confesse ici mon incompétence), je ne parlerai que d'un point sur lequel j'attendais, je l'avoue, de M. de Longuemare de plus amples informations.

Dans l'histoire de la littérature au XVIe siècle, on rencontre deux Sainte-Marthe, d'inégale réputation et sans doute aussi d'inégal mérite, mais intéressants l'un et l'autre à des titres divers, tous deux lettrés, tous deux savants, tous deux poètes : Charles et Scévole. A Charles de Sainte-Marthe, M. de Longuemare a consacré tout un chapitre. Il nous a retracé, non sans émotion, l'existence inquiète et souvent douloureuse de cet esprit indépendant que protégea, comme tant d'autres, la bonne duchesse d'Alençon. Mais puisqu'il connaissait son œuvre poétique, pourquoi donc en a-t-il tiré si peu de chose? La *Poësie Françoise*[1] du sieur de Sainte-Marthe (1540) est précieuse à consulter pour qui veut s'éclairer sur l'école de Marot. Non que ses vers aient par eux-mêmes une grande valeur; mais on ne peut leur refuser un certain intérêt historique et documentaire. Dans plusieurs pièces (p. 52 53 59 62), il se glorifie d'être un disciple de Marot, qu'il appelle quelque part son « père d'alliance » :

> Car davant tous je confesse haultement
> Que seulement ton aprentif je suis (p. 55).

Comme Marot, — et comme plus tard la Pléiade, — il a le culte de l'idiome maternel, qu'il parle d' « *illustrer* selon son rudde esprit » (dédicace à la duchesse d'Étampes, p. 3), et dans un curieux dizain (p. 78), il engage les Français à lire avec grande attention ce que Dolet écrit en faveur de leur langue. Une *Epistre aux François* (p. 177) contient un éloge de cette même langue, comme une autre épître dédiée à son père (p. 148) en contient un de notre poésie. Enfin, l'un des morceaux les plus importants du recueil, l'*Elegie du Tempé de France* (p. 197), est un hommage aux poètes les plus fameux de l'époque et nous permet de mieux saisir en quel état d'esprit se trouvait Sibilet, lorsque huit ans plus tard il rédigea l'*Art Poëtique* (1548). J'ajouterai que, dans le nombre des pièces dont se compose le volume, il en est quelques-unes — chose assez rare alors — qui sont en vers alexandrins. J'aurais voulu que M. de Longuemare, qui n'a rien cru devoir citer de son auteur qu'un très court fragment d'épître dédicatoire, nous montrât par quelques extraits l'intérêt qu'il présente pour l'histoire littéraire.

Quant à Scévole, il avait été l'objet d'un bon travail de Léon Feugère[2] dont M. de Longuemare s'est utilement servi. Par contre, le biographe des Sainte-Marthe semble ignorer la récente thèse latine de M. Auguste Hamon[3]. Quoi qu'il en soit, à celui qui fut le grand homme de la famille, il devait une place d'honneur : il la lui a donnée, en lui consacrant trois chapitres, deux pour la vie, un pour les œuvres. Je ne suivrai point pas à pas l'historien dans son étude[4]. Sur les poésies de Scévole, latines et françaises, il adopte et formule une opinion moyenne, parfaitement acceptable. Mais je le trouve bien indulgent dans sa manière d'apprécier les *Elogia*. Loin de moi la pensée de blâmer

1. M. de Longuemare dénomme à tort l'ouvrage *Poésies françaises*. Voici le titre exact : *La Poësie Francoise de Charles de Saincte-Marthe, natif de Fontevrault en Poictou, divisée en trois livres* (Lyon, Le Prince, 1540). Le volume se trouve à la Bibliothèque Nationale (Rés. pYe, 193).

2. *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle*. Paris, Didier, 1859.

3. *De Scaevolae Sammarthani vita et latine scriptis operibus*. Paris, Oudin, 1901.

4. Que veut dire M. de Longuemare, lorsque, nommant les amis de Scévole, il écrit : « On doit citer en première ligne Scaliger.... Plusieurs lettres du célèbre philologue, datées d'Agen, où il résidait, montrent que, *pendant plus d'un siècle* (?), cette amitié fut constante » (p. 65).

Sainte-Marthe d'avoir voulu, nouveau Paul Jove, transmettre à la postérité des notices laudatives sur les lettrés et les savants de son époque. L'intention sans doute était louable. Mais je ne suis pas aussi sûr que M. de Longuemare qu'il ait réussi dans sa tâche et qu'il nous ait rendu, comme on l'affirme, « un signalé service » (p. 101). D'après le nouvel historien, « grâce à Sainte-Marthe, nous avons le plus fidèle, le plus intéressant tableau qui puisse se trouver ». Intéressant, je le veux bien; fidèle, c'est autre chose. On ne saurait faire trop de réserves sur l'exactitude de Sainte-Marthe. La plupart des erreurs qui défraient encore aujourd'hui la biographie traditionnelle de Joachim du Bellay ne sont imputables qu'à lui. Je l'ai dit ailleurs, je n'y reviens pas. Je lisais récemment, dans cette même *Revue* (1902, p. 385, n. 2), sous la plume de M. Potez, qu'il s'était également trompé sur le compte de Denys Lambin. Je ne veux préjuger de rien, mais je ne serais pas surpris que, le XVIe siècle devenant chaque jour matière d'études plus approfondies, on ne finît par reconnaître que, sur toute cette partie de notre histoire littéraire, on ne doit consulter Sainte-Marthe qu'avec une extrême prudence. Des graves défauts de Scévole, de son manque de précision dans les dates et dans les faits, M. de Longuemare se console aisément par les qualités de sa forme : « La pureté du style, le choix de l'expression, l'art de l'exposition, l'abondance de l'anecdote finement contée, tout cela compense les défauts signalés » (p. 102). C'est faire, selon moi, trop bon marché du fond.

Malgré toutes ses lacunes et ses imperfections, que mon dur métier de critique m'obligeait à relever, le travail de M. de Longuemare rendra des services. Il aurait pu, je crois, en rendre davantage, si les références y étaient plus nombreuses et plus complètes, les citations plus exactes, plus logiquement respectueuses de l'ancienne orthographe [1], si tout le livre enfin — et l'éditeur ici est en cause autant que l'auteur — n'était défiguré par quantité de grosses fautes d'impression [2]. — M. de Longuemare, qui semble avoir un faible pour l'iconographie, a fait à son lecteur une agréable surprise d'art en insérant dans son ouvrage deux très jolies estampes. Lui qui connaît si bien les Sainte-Marthe, pourquoi n'a-t-il pas terminé son répertoire de biographies par un tableau généalogique? Nul n'était mieux à même que lui de le dresser, et certes un tel tableau nous eût été précieux pour nous reconnaître à travers cette patriarcale famille.

HENRI CHAMARD.

1. Dans les anciens textes qu'il cite et dont il garde la graphie, M. de Longuemare écrit presque toujours les imparfaits à la moderne, en *ais* et non en *ois*. Pourquoi cette anomalie? — En revanche, il conserve sans raison des fautes manifestes (p. 184, l. 6, *qu'elle* = *quelle*; l. 17, *sans considéré*). — Les vers cités sont parfois faux (p. 30, n. 1; p. 45, v. 4; p. 96, v. 2; p. 121, v. 3). P. 31, il eût fallu couper la pièce en strophes de 5 vers.

2. Voici quelques fautes qui ne figurent point dans les trois pages d'*Errata* par où se termine le volume : — l'ordre où *florissait* tant de vertus (p. 22); examiner *qu'elle* était... la situation (p. 23); plaire *à à* Charles (p. 43); ne *montre-il* pas (p. 46); *Hervet* pour *Héroët* (p. 49); *reçoit-il* pour *reçut-il* (p. 65); morceau. . *remplie* de jeux de mots (p. 85); *Pœdotrophie* (p. 93 sqq.); *telle* sont (p. 105); *quelqu'*œuvre (p. 137); *leur* travaux (p. 138); *presqu'*un (p. 142 et 160); une réduction... mieux *gravé* (p. 144); d'*ors* et déjà (p. 147); *embrousaillés* (p. 230); *Pœdrotophie* pour *Pædotrophie* (p. 235); *ecclésiasque* (p. 239); etc. — Parmi les mots latins : *post hâc* pour *posthac* (p. 41, n. 2); *Deus* pour *Dens* (p. 96); *Illutriss.* pour *Illustriss.* (p. 128); *Epigrammarum* pour *Epigrammatum* (p. 129); *agnovis* pour *agnoscis* (p. 140); *Lutetia* pour *Lutetiæ* (p. 229); etc.

J.-J. Rousseau et le Rousseauisme, par Jean-Félix Nourrisson, membre de l'Institut. Publié par Paul Nourrisson. Paris, 1903, Albert Fontemoing, éditeur.

Nous ne ferons pas au livre de M. Nourrisson un procès de tendances puisque l'auteur n'est plus là pour nous répondre. Nous consentirons à ce que les amours de Rousseau pour Mme d'Houdetot soient de « lubriques transports » et les *Rêveries* « un ouvrage écœurant ». Nous conviendrons que personne ne peut lire aujourd'hui le *Contrat social* ou la *Nouvelle Héloïse* « sans un profond ennui et même sans dégoût ». Mais si le réquisitoire est violent, les preuves en sont-elles suffisantes et la méthode toujours sûre?

M. Nourrisson détestait Rousseau. C'était une raison pour se défier de lui-même. Rousseau eut des torts envers Mme de Warens; il en eut envers Thérèse. Nous l'admettons. Mais fut-il aussi gravement coupable qu'on le veut? Pourquoi nous faire longuement souvenir (p. 75 et sqq.) des efforts de *Maman* pour « se débarrasser » de *Petit*, et (ch. VII) de la sottise et de la bassesse de Thérèse? Ce sont là des excuses. Les *Confessions* sont accablantes pour leur auteur. Sans doute. Mais encore faut-il les lire sans parti pris. Après la mort de Claude Anet, Rousseau au milieu de « l'affliction la plus vive et la plus sincère » songe au bel habit noir dont il hérite. Mais la pensée est fugitive et les larmes de Mme de Warens le font rougir. M. Nourrisson veut qu'il n'ait « guère fait que se réjouir ». Vintzenried prend la place de Claude Anet. Rousseau affirme qu'il ne voulut jamais de partage avec le nouveau favori. Quelles preuves ignorées pour insinuer qu'il trompe son lecteur? Les recherches contemporaines sont loin d'être favorables à la sincérité des *Confessions*. Mais si l'on veut qu'en parlant des Charmettes Rousseau n'ait songé « qu'à donner carrière à sa fantaisie » pourquoi citer, bien qu'on lui doive toutes ses raisons, l'ouvrage de M. Mugnier : M. Mugnier se garde bien d'affirmer et ne propose que « des doutes, sur les scènes d'abandon et de confiante intimité ». Peut-être le secrétaire de l'ambassadeur ne fit-il preuve à Venise que d'une « infatuation comique » et d'une « turbulente outrecuidance ». Mais pourquoi nous renvoyer aux articles de M. Faugère, si ces articles sont nettement élogieux et confirment l'habileté diplomatique de Rousseau? Nous attendons les preuves contradictoires. Nous ne demanderons pas après cela pourquoi M. Nourrisson rejette à la fin du volume les quelques pages sur la « folie » de Rousseau. Pourtant, si le génie a ses droits, la maladie a aussi les siens. Toute histoire de Rousseau devrait commencer par une histoire de sa santé, s'il est bien prouvé que les souffrances dont il fut victime, quelles qu'elles soient, modifient le caractère comme elles altèrent la mémoire.

Les œuvres sont-elles logiquement absurdes et philosophiquement médiocres et funestes? M. Nourrisson le veut. Nous ne discuterons pas. Mais ces œuvres n'appartiendraient pas même à leur auteur. Le *Discours sur les sciences et les arts* est dans Charron et Montaigne; le *Discours sur l'inégalité* dans Buffier, le dictionnaire de musique dans Sébastien de Brossard; la *Lettre sur les spectacles* dans Nicole, Conti ou Bossuet; la *Nouvelle Héloïse* « reproduit presque mot à mot » *Clarisse Harlowe*, etc... Encore M. Nourrisson est-il très incomplet. Une thèse de M. Halm aurait pu lui permettre d'ajouter à sa liste Basedow; une thèse de M. Krüger, Agrippa de Nettesheim, Gregorio Giraldi et Bernard Mandeville; quelques recherches lui auraient vite indiqué pour la *Julie* la maison rustique de Liger, pour l'*Émile* Bonneval, et bien d'autres. Seulement il y a peut-être quelque contradiction à nous dire (p. 303) que le *Contrat social* est tout entier dans les premiers Discours, puis (p. 305) que l'idée essentielle est empruntée à Adhémar Fabri. Peut-être est-il excessif d'accorder à la *Nouvelle Héloïse* moins d'originalité que ne le veut M. Texte lui-même. Nous consentons pourtant à ce que Rousseau n'ait pas les droits

qu'on concède à Molière. Mais pourquoi les contemporains ont-ils admiré Rousseau et non pas Buffier ou Bonneval? Le titre du volume de M. Nourrisson nous promet une étude du Rousseauisme. Cette étude, après avoir critiqué des thèses « baroques et malsonnantes », devrait justifier au moins leur succès prodigieux. La lecture des périodiques, des imitateurs de Rousseau, la connaissance des goûts champêtres, des théories d'éducation et des théories sociales à la fin du XVIIIe siècle auraient montré qu'on n'avait pas tout dit avant le citoyen de Genève. Elles auraient évité des erreurs, par exemple sur le succès de la *Julie* « peu goûtée » en dehors de France, sur le charme qu'aurait eu pour les contemporains la poésie du cadre dans ce « roman insipide », etc.

Nous ne relèverons pas les inexactitudes de détail puisque aussi bien l'auteur n'a pas pu mettre la dernière main à son livre. Cette histoire de Rousseau et du Rousseauisme ne prétend pas d'ailleurs apporter des documents nouveaux. Elle s'efforce seulement d'être une synthèse des travaux déjà parus. M. Nourrisson semble avoir suffisamment connu les études de langue française; il cite, dans la bibliographie rudimentaire de la Préface ou dans les Notes, celles qui sont essentielles. Je n'ai pas vu la moindre allusion aux travaux critiques allemands dont quelques-uns, notamment sur la philosophie et la politique de Rousseau, sont loin de s'accorder avec ses conclusions personnelles. En définitive, si l'on y cherche autre chose que les idées philosophiques et politiques de l'auteur, le livre peut rester comme un répertoire commode de toutes les contradictions maladives où se sont embarrassés la vie de Rousseau et parfois ses ouvrages.

D. MORNET.

Études de langue française, par CH. MARTY-LAVEAUX. 1 vol. in-8, Paris, Lemerre, 1901.

Les premiers articles publiés par M. Marty-Laveaux datent de 1841. En 1898, il publiait le dernier volume de la *Pléiade*. Lorsqu'il mourut, l'année suivante, il travaillait encore à son *Lexique de Rabelais*. Cette vie laborieuse se trouve en quelque sorte résumée dans le volume qui a paru en 1901 sous le titre d'*Études de langue française*.

En rassemblant les travaux dont se compose ce volume, la famille de M. Marty-Laveaux a fait une œuvre utile. Nous trouvons là réunis : l'opuscule sur l'*Enseignement de notre langue*, publié en 1872, introduction d'un *Cours historique de langue française* resté incomplet; — l'étude sur la *Langue de la Pléiade*, extraite de l'édition dont le tirage est malheureusement si restreint : — les études sur la langue de Corneille et sur celle de Racine, tirées l'une et l'autre de la *Collection des grands écrivains de la France*; — l'*Essai sur la langue de La Fontaine*, publié en 1853 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; — *Molière et les grammairiens*, conférence faite en 1890 à la Société scientifique et littéraire des instituteurs de France; — *Précieux et précieuses*, deux comptes rendus publiés l'un dans l'*Ami de la Religion* en 1859, l'autre dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* en 1857; — une étude sur les *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise*, introduction de l'édition publiée en 1863; — un compte rendu des *Études de philologie comparée sur l'argot*, de Francisque Michel (*Revue contemporaine*, 1857); — une *Lettre à M. Michel Bréal sur la sémantique*. Le volume se termine par une *Bibliographie* rédigée avec beaucoup de soin, et dans laquelle plusieurs titres nous font vivement regretter que les éditeurs ne nous aient pas donné davantage.

On voit que parmi ces études, deux sont inédites; plusieurs seraient difficiles à trouver; quant à celles qui sont à la portée de tous, on est heureux

encore de les voir réunies, et de pouvoir commodément profiter de l'immense et fructueux travail de l'auteur. Dans toutes, même dans les plus brèves, on reconnaît les qualités de cet érudit aimable, qui n'affirme rien à la légère, renseigne avec sûreté ceux qui le consultent, et intéresse toujours ses lecteurs. Tout ce qu'il dit s'appuie sur des dépouillements minutieux, mais il ne se laisse pas écraser sous les montagnes de notes qu'il amasse, et dans l'étude qu'il en dégage, on ne sent jamais rien de pénible.

M. Marty-Laveaux a toujours eu pour règle de s'effacer le plus possible derrière l'auteur qu'il étudie. Jamais commentateur ne fut plus modeste et plus discret. Dans ses lexiques, il se borne le plus souvent à des citations bien choisies et bien classées; dans ses *Introductions*, il résume les résultats de son travail. S'il avait voulu se faire une plus large place, il aurait pu sans doute avoir de son vivant une réputation plus bruyante. Il a fait mieux. Par ses travaux, il a uni son nom à ceux de Rabelais, des poètes de la Pléiade, de Corneille, de La Fontaine, de Racine. On ne pourra désormais étudier ces écrivains sans le consulter, et, à l'abri de ces grandes renommées, son souvenir restera solide et durable.

EDMOND HUGUET.

Lettres de M^me^ Roland publiées par CLAUDE PERROUD, recteur de l'Académie de Toulouse (*tome second*). Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCCII, gr. in-8 (Le tome I a paru en 1900).

Avec ce volume s'achève la nouvelle édition de la correspondance de M^me^ Roland que M. Perroud a été chargé de faire pour la Collection des documents inédits sur l'Histoire de France. Il s'est acquitté de sa tâche avec autant de bonheur que de conscience, et sa publication, qui représente un travail considérable, accroît dans une proportion remarquable la collection des lettres de M^me^ Roland. De 563 lettres données par M. Perroud, plus de la moitié, 323 étaient restées entièrement inédites. Plusieurs n'avaient été données que par fragments. Je n'ai pas besoin de dire l'intérêt qu'offre cette correspondance pour l'histoire littéraire. M^me^ Roland a une personnalité, un style qui, dans le trésor épistolaire de la France, mettent ses lettres en bonne place. Et de plus elles sont un document précieux de la diffusion et de l'influence de la philosophie au XVIII^e^ siècle : issue de la petite bourgeoisie, ayant traversé plusieurs milieux provinciaux assez modestes, M^me^ Roland nous découvre l'action de nos écrivains et l'état de l'esprit public dans des régions où il n'est pas autrement facile de les observer. Parmi les lettres nouvelles que M. Perroud publie, plusieurs ont un intérêt tout particulier pour l'histoire littéraire. Je signalerai : p. 20, la lettre à Lavater, d'un tour assez remarquable d'imagination, et qui contient une description de la propriété du Clos; p. 43, la lettre enthousiaste à M. de Fenille sur la littérature anglaise, où Shakespeare est célébré, et Rousseau même sacrifié à Richardson; p. 125, la lettre à Lanthenas et Bosc qui porte la trace d'un passage du l. II de l'*Émile* (l'interprétation de l'action d'Alexandre buvant le breuvage du médecin Philippe est celle que Rousseau propose, et c'est l'esprit de Rousseau qui anime M^me^ Roland en rappelant ce trait); p. 295, un billet en anglais, attestant l'usage assez facile de cette langue; p. 347 et suiv., et 388, de longues lettres à Champagneux, écrites en 1791; p. 373 une bien curieuse lettre d'impressions de voyage en retournant de Paris à Lyon; p. 392, un mot dans une lettre sur l'éducation et les lectures d'Eudora; p. 431, un billet intéressant à Bernardin de Saint-Pierre, « à l'ami de la Nature et de Jean-Jacques »; p. 511, une lettre de plaisanterie écrite en prison, d'un style assez leste et d'une imagination assez verte.

Mme Roland raille un mari qui, craignant pour sa femme la séduction du général Biron (le Lauzun de Marie-Antoinette), s'effarait d'apprendre que ce prisonnier avait eu accès au quartier des femmes; et elle s'amuse, en le rassurant sur Biron, à lui donner des inquiétudes sur Mlle Raucourt, dont « les goûts » avaient donné lieu à la médisance.

Toutes ces lettres, les anciennes comme les nouvelles, ont été annotées avec soin par M. Perroud, et son annotation est pour l'historien une mine abondante de renseignements, où la littérature, l'histoire des idées et des mœurs ont leur part. Mais surtout le second volume se termine par une série d'appendices (A à V), tout à fait précieux. La famille Cannet, la famille Phlipon, la famille Roland, les amis de Rouen, de Dieppe, d'Amiens, de Lyon, les Académies dont Roland a fait partie, Bosc, Lanthenas, Champagneux, Brissot, Bancal des Issarts, Buzot, le géographe Mentelle, et jusqu'à la bonne de Mme Roland, sont l'objet de notices exactes, succinctes même lorsqu'elles couvrent plusieurs pages, et dans lesquelles M. Perroud a utilisé bien des documents nouveaux ou peu connus, et rassemblé un grand nombre de faits intéressants. Certaines de ces notices, comme celles de Lanthenas, nous font vraiment pénétrer dans l'esprit d'une génération; d'autres nous découvrent des coins de la vie provinciale. Ces appendices, faits seulement pour éclairer la correspondance de Mme Roland, apportent une contribution très appréciable à la connaissance — si nécessaire et ordinairement si vague — de la formation intellectuelle, de la culture et de l'activité d'esprit d'un certain nombre d'hommes qui médiocrement et obscurément — d'autant plus représentatifs par là — ont travaillé à la Révolution française.

Gustave Lanson.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes. — 15 février : Th. Lhuillier, *Une actrice du théâtre de M^me^ de Pompadour : M^me^ Binet de Marchais*. — 15 mars : Paul Bonnefon, *Correspondances d'autrefois : Bussy-Rabutin; le P. de La Chaize; l'abbé Dubois*. — *La noblesse d'Honoré de Balzac* (Lettre inédite).

Athenæum. — N° 3922 : Lounsbury, *Shakespeare and Voltaire*. — Pougin, *La comédie française et la Révolution*. — Bernardin, *La comédie italienne en France et le théâtre de la Foire*.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 janvier 1903 : Gustave Macon, *Une lettre inédite de Bussy-Rabutin*. — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (1765-1900). — Georges de Courcel, *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France »* (Suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*. — 15 février : Henry Harrisse, *La vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763). — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (Suite). — Georges de Courcel, *Mémoire historique et détaillé pour la connaissanee exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France »* (Fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*. — 15 mars : le baron Roger Portalis, *Le baron Anatole de Claye*. — Al. van Bever et Ed. Sansot-Orland, *Un conteur florentin du XVI^e^ siècle : Antonfrancesco Grazzini dit le Lasca*. — Henry Harrisse, *La vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763) (Suite).

Le Correspondant. — 10 janvier 1903 : Henry Bordeaux, *Études littéraires : Rosalie de Constant*. — Eugène de Ribier, *La poésie patriotique contemporaine. II. Les poètes du drapeau*. — 25 janvier : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 février : L. de Lanzac de Laborie, *M^me^ de Staël et Napoléon*. — Louis Guimbaud, *M. de Montyon et Joseph de Maistre, avec des lettres inédites*. — Edmond Biré, *La jeunesse d'Armand de Pontmartin*. — 10 et 25 février : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre*. — 10 mars : Victor Pierre, *Une pétition de Chateaubriand au Premier Consul*. — 25 mars : N. M. Bernardin, *Ernest Legouvé : l'homme et l'œuvre*. — Henry Bordeaux, *Études littéraires : Avocats et magistrats, d'après un livre de M^e^ Rousse*. — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre*.

Deutsche Literaturzeitung. — N° 3 : Martha Langkavel, *Die franz. Uebertragungen von Gœthes Faust* (R. M. Meyer). — Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (Ransohoff).

Die neueren Sprachen. — X, 9 : E. Riedel, *Französischer Fortbildungskursus in Frankfort a. M.* — Livres scolaires.

Journal des Débats politiques et littéraires. — 3 janvier 1903 : J. Bourdeau, *Pour et contre le journalisme*. — 5 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *André Beaunier*. — 7 janvier : Arvède Barine, *Voltaire et Shakespeare*. — 9 janvier : André Hallays, *Juilly*. — 12 janvier : S., *A l'École normale. — Obsèques de M. Pierre Laffitte. — A l'Ecole normale : Discours de M. Gaston Boissier*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 16 janvier : André Hallays, *Juilly*. II. — 19 janvier : Emile Faguet, *La semaine dramatique*. — 23 janvier : Henry Bidou, « *La statue ensevelie* », *par Ivan Strannik*. —

24 janvier : *Journal et correspondance intimes de Cuvillier-Fleury.* — 25 janvier : J. B., « *Les amants de Venise* ». — 26 janvier : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 janvier : Philippe Godet, *De Voltaire à Chateaubriand.* — 2 février : S., *Emile Trolliet.* — 2, 9, 16 et 23 février : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 février : Henri Bidou, *A propos des « Demi-Vieilles »* (par Mme Yvette Guilbert). — André Hallays, *Le séminaire d'Issy.* — 28 février : J. Bourdeau, *Un centenaire malencontreux* (Edgar Quinet). — 2 mars : S., *Sainte-Beuve inédit.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 3 mars : *M. Taine et les congrégations.* — 7 mars : André Chaumeix, *Gaston Paris.* — 8 mars : le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *In memoriam* (Gaston Paris). — 9 mars : S., *M. Maurice Barrès.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 11 mars : André Beaunier, *Calvin et les arts.* — 13 mars : *Les obsèques de M. Gaston Paris.* — 14 mars : Maurice Muret, *M. Sardou aux gémonies.* — *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny.* — 15 mars : *M. Ernest Legouvé.* — 16 mars : Henri Chantavoine, *Souvenirs sur Ernest Legouvé.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 mars : André Chaumeix, *Mme de Staël et Napoléon.* — 23 mars : Émile Faguet. *La semaine dramatique.* — 26 mars : *Le monument d'Arsène Houssaye.* — 30 mars : S., « *L'Inconstante* », *par Gérard d'Houville.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Journal of comparative Literature. — X, 1, janvier-mars : Ch. Bastide, *Huguenot thought in England.* — P. Toldo, *Molière en Italie.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — No 3-4 : Uhlemayr, *Der Einfluss Lafontaines auf die englische Fabeldichtung* (Pröscholdt). — Herzog, *Untersuchungen zu Macé de la Charité* (Risop). — Mangold, *Voltairiana inedita* (Mahrenholtz). — Diderot, *Paradoxe sur le Comédien*, éd. E. Dupuy (Haas). — Simon, *Grammaire du patois wallon du canton de la Poutroye* (Urtel).

Mercure de France. — Janvier 1903 : Loyson-Bridet, *Traité du journalisme.* — Félix Gautier, *La vie amoureuse de Baudelaire.* — Remy de Gourmont, *La grande Encyclopédie.* — Février : Francis de Miomandre, *Jules Laforgue.* — Pierre-Paul Plan, *Un texte non cité de La Fontaine.* — Mars : Henri Dagan, *Léon Tolstoï et le Néo-Christianisme.*

Minerva, *Revue des lettres et des arts.* — 15 janvier 1903 : Albert Sorel, *Histoire et Mémoires.* — Sainte-Beuve, *Lettres inédites à F. J. Collombet.* — 15 février : Paul Dukas, *Le nouveau lyrisme.* — Jacques Bainville, *M. Emile Faguet.* — 1er mars : Arthur Chuquet, *Adam Lux.* — Pierre Avril, *Un prêtre réfractaire instituteur de Stendhal : l'abbé Raillanne* (1756-1840). — 15 mars : Arthur Chuquet, *Adam Lux* (Fin). — R. Pingrenon, *Les livres ornés et illustrés en couleur.* — 1er janvier et 1er février : André Beaunier, *Les théâtres et la vie de Paris.*

Modern Language Notes. — XVIII, 1 : Morel-Fatio, *Fernan Caballero d'après sa correspondance avec Antoine de Latour* (Ford). — Passy-Rambeau, *Chrestomathie française* (J. Geddes). — Bouchor, *La chanson de Roland traduite en vers à l'usage des écoles normales* (Brandon).

Museum. — X, 5 : Sleumer, *Die Dramen Victor Hugos* (Van Hamel).

La Nouvelle Revue. — 15 janvier 1903 : Albert Le Roy, *Lélia.* — Jacques Régnier, *Idées morales et religieuses de Saint-Simon.* — 1er février : A. E. Sorel, *A propos du théâtre de Meilhac et Halévy.* — Renée Allard, *Une visite à Mistral.* — 15 février : Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres.* — Jacques Régnier, *Les idées politiques et sociales de Saint-Simon.* — Gilbert Stenger, *Les salons de Mme de Staël.* — Gustave Kahn, *Edgar Quinet.* — 1er mars : Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres.* II. — Armand Charpentier, *Voltaire et la franc-maçonnerie.* — 15 mars : Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres.* III. — A. E. Sorel, *M. Emile Fabre.* — Gustave Kahn, *M. Clémenceau littérateur.* — 1er et 15 janvier, 1er février, 1er et 15 mars : Henri Austruy, *Revue dramatique.*

La Quinzaine. — 16 janvier 1903 : Antoine Albalat, *Les corrections manuscrites de Pascal.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Monna*

Vanna », « *Manfred* », « *la Bonne-Espérance* », « *le Joug* ». — 16 février : Raoul Narsy, *Art et littérature.* — 1er mars : Jean Lionnet, *Chronique littéraire : Trois romans sur le mariage.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Théroigne de Méricourt* », « *L'autre Danger* », « *Le secret de Polichinelle* », « *Le devoir conjugal* », « *les Tabliers blancs* », « *Jeunesse* ». — 16 mars : Ch. M. Des Granges, *Un homme de lettres au XVIIIe siècle : Marmontel.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 3 janvier 1903 : Léon Tolstoï, *La mission de l'historien et de l'artiste.* — Charles Baudelaire, *La vie douloureuse du poète* (Correspondance inédite). II. — Jules Troubat, *Sainte-Beuve et l'Encyclopédie Péreire.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Alfred Fouillée et son œuvre.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française*, « *L'autre Danger* », *de M. Maurice Donnay.* — 10 janvier : Charles Baudelaire, *La vie douloureuse du poète.* III. — A. Aulard, *La transformation de l'École normale.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Un homme de lettres d'autrefois, Marmontel.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Théroigne de Méricourt* », *par M. Paul Hervieu.* — 17 janvier : Charles Baudelaire, *La vie douloureuse du poète* (Fin). — A. Aulard, *La transformation de l'École Normale* (Fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Un homme de lettres d'aujourd'hui, Octave Uzanne.* — 24 janvier : Alfred Fouillée, *Un nouveau La Rochefoucauld : Nietzsche.* — Edouard Rod, *Henry Warnéry.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Quelques jeunes, Marcel Batilliat, Charles-Louis Philippe, Paul Reboux.* — Paul Acker, *Le scepticisme nécessaire.* — 31 janvier : Edgar Quinet, *Lettres de jeunesse : Correspondance avec le baron de Gérando.* — Albert Le Roy, *George Sand et Lamartine.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Littérature ecclésiastique.* — Marius-Ary Leblond, *La décadence de la Nouvelle et son avenir.* — 7 février : Léon Vannoz, *Un romancier poète : M. Gabriel Sarrazin.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : La disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul.* — Paul Flat, *Théâtres : Le répertoire à la Comédie-Française.* — Victor Du Bled, *L'argot mondain.* — 14 février : J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : La religion, la littérature et la vie américaines.* — 21 février : Firmin Roz, *Le roman du terroir.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Jeunes historiens, Marcel Thibault, P. de Vaissière, Bernard de Lacombe.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Le colonel Chabert* », *de M. Louis Forest, d'après Balzac.* — 28 février : Edouard Schuré, *Le réveil de la poésie populaire en France* (1870-1900). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Bonaparte et le Directoire, par Albert Sorel.* — 7 mars : Michel Salomon, *L'amitié de Georges Sand.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Chez les poètes : Les théories contre les œuvres.* — Edouard Maynial, *Les grammairiens philosophes du XVIIIe siècle.* — 14 mars : Frédéric Loliée, *Gaston Paris.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire* : « *l'Oblat* », *par J.-K. Huysmans.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Werther* », *drame de M. Pierre Decourcelle, d'après Gœthe.* — 21 mars : Edouard de Morsier, *La déclaration d'amour au théâtre.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : L. Frapié, P. de Querlon, P. Léautaud, J. de La Hire.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, la* « *Rabouilleuse* », *drame de M. Émile Fabre, tiré du roman de Balzac.* — 28 mars : Paul Bastier, *La critique dramatique en Allemagne.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Alfred Capus romancier.* — Paul Flat, *Théâtres : Nouveau-Théâtre*, « *la Roussalka* », *drame de M. Edouard Schuré.*

Revue Bossuet. — 25 janvier 1903 : E. Levesque, *Panégyrique de sainte Catherine par Bossuet.* — *Lettres de Bossuet inédites ou revisées.* — J.-R. Vanel, *Bossuet et les bénédictins de Saint-Maur à propos de Rebais.* — Ch. Urbain, *La lettre d'Arnauld à Charles Perrault appréciée par Bossuet.* — *Notes et documents : Approbations données par Bossuet : Lettre de l'archevêque de Reims à l'abbé Bossuet.* — *Variétés bibliographiques : Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet.*

Revue Bourdaloue. — Janvier 1903 : Eugène Griselle, *Sermon inédit* « *sur l'Impénitence finale* ». — Eugène Levesque, *Un témoignage des marguilliers de*

Saint-Jacques de la Boucherie. — Abbé J.-H. Castaing, *Bourdaloue et la famille d'Ormesson.* — Lucien Jény, *Les récompenses scolaires de Bourdaloue.* — H.-C., *Correspondance de Bourdaloue.* — E.-G., *Témoignages sur Bourdaloue : Jacques Brillon.* — Paul Debuchy et Eugène Griselle, *Question bibliographique : la prétendue « édition princeps » de Lyon.* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, manuscrit inédit* (Suite).

Revue critique. — N° 8 : K. Meier, *Racine et Saint-Cyr* (L.-R.). — Warmuth, *Savoir et foi chez Pascal* (L.-R.). — N° 9 : Saint-Simon, *Mémoires*, p. de Boislile et Lecestre, XV et XVI (G. Lacour-Gayet). — A. Sœderhjelm, *Le régime de la presse pendant la Révolution*, II (R.). — E. Daudet, *Conspirateurs et comédiennes* (Léonce Grasilier). — N° 10 : Allier, *La cabale des dévots* (P. Brun). — N° 11 : Albert, *Les théâtres des boulevards* (P. Brun). — *Gaston Paris* (A.-C.). — N° 12 : Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé* (E. Bourciez). — Boileau, *Les héros de roman*, p. Crane (F. Baldensperger). — N° 13 : Zabel, *Dramaturgie moderne* (L. Roustan). — *Rabelais*, p. Marty-Laveaux (B.). — N° 14 : Jovy, *Une biographie de Jacques Bossuet* (G. Gazier). — Spoelberch de Lovenjoul, *Une page perdue de Balzac* (P. Brun). — Lair, *La Vallière*, 3e éd. (A.-C.). — Stendhal, *L'Amour*, trad. Schurig (A.-C.). — Amic, *En regardant passer la vie* (A.-C.). — Soubies, *L'Almanach des spectacles* (A.-C.). — N° 15 : *Mélanges Léonce Couture* (Lalande). — N° 16 : Faguet, *André Chénier* (P. Brun). — N° 17 : Gautier, *Mme de Staël et Napoléon* (F. Baldensperger). — Levin, *Victor Hugo* (F. Baldensperger).

Revue de Paris. — 1er janvier 1903 : Judith Gautier, *Le second rang du collier* (souvenirs littéraires), III. — 15 janvier : Léopold Lacour, *Maurice Donnay.* — 1er février : Judith Gautier, *Le second rang du collier*, IV. — Antoine Albalat, *Les corrections de Chateaubriand.* — 15 février : Léon Séché, *Juliette Drouet.* — 1er mars : Judith Gautier, *Le second rang du collier*, V. — Ivan Strannik, *Wladimir Korolenko.* — 15 mars : Michel Bréal, *Gaston Paris.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier : Camille Bellaigue, *Dante et la musique.* — Ferdinand Brunetière, *Corneille et le théâtre espagnol.* — 15 janvier : René Doumic, *Revue littéraire : une découverte récente : l'Humanisme.* — *Revue dramatique : « L'autre Danger », à la Comédie-Française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : deux problèmes d'histoire littéraire.* — 1er février : A. Jeanroy, *La poésie provençale au moyen âge* : III. *La chanson.* — 15 février : René Doumic, *Revue littéraire : Mme de Staël et Napoléon.* — 15 mars : E. Haguenin, *Le roman de la Sardaigne : Grazia Deledda.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Les appeleurs », « Werther », « Le secret de Polichinelle », « Un beau jeune homme », « Heureuse ».*

Rivista filosofica. — V, 4 : E. Sarchi, *Le idee del Brunetière sulla tragedia.*

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — III, 1 : Rud. Payer von Thurn, *Paul Weidmanns Merope.* — Herm. Stanger, *Ben Jonson und Molière*, I. — Weddigen, *Lord Byrons Einfluss auf die europäischen Literaturen der Neuzeit* (R.-F. Arnold).

Le Temps. — 1er janvier 1903 : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), VII. — 4 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine.* — Joseph Galtier, *Les débuts de Cappiello.* — 5 janvier : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 7 janvier : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858). VIII. — 9 janvier : *Pierre Laffitte.* — 10 janvier : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1838-1859), IX. — 11 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Pierre Laffitte et la religion positiviste.* — Joseph Galtier, *La carrière de Félix Huguenet.* — 12 janvier : Nozière, *Chronique théâtrale.* — *Les obsèques de M. Pierre Laffitte.* — 13 janvier : *L'Académie des Goncourt tient séance.* — 15 janvier : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), X. — 17 janvier : Joseph Galtier, *Le gai Tristan* (Bernard). — 18 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Le journal d'un bourgeois de Paris sous le second empire* (le docteur

Prosper Ménière). — 19 janvier : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 21 janvier : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), XI. — 23 janvier : *Le droit de siffler.* — 25 janvier : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Quelques diagnostics du docteur Nordau.* — 26 janvier : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 27 janvier : *Le théâtre alsacien à Strasbourg.* — 28 et 30 janvier : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), XII et XIII. — 31 janvier : Raoul Aubry, *La maison de Victor Hugo.* — 1er février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Littérature et politique de femme* (Mme de Staël et Napoléon). — 2 février : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 3 février : Alfred Mézières, *Un diplomate sous le second Empire* (Edouard Thouvenel). — 4 février : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), XIV. — 7 février : Joseph Galtier, *Les « Ménechmes » de Tristan Bernard.* — 8 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Histoire.* — 9 février : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 11 février : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858), XV. — 12 février : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires.* — 14 février : Adolphe Brisson, *Le journal de jeunesse de Sarcey* (1839-1858) (Fin). — 15 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Un homme d'État homme de lettres* (M. Théodore Roosevelt). — 16 février : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 17 février : Daniel Halévy, *Michelet et Quinet.* — 18 février : Maurice Dumoulin, *Les dernières années de Mme Roland.* — 21 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le vieux maître* (M. Jacquinet). — 22 février : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Un livre posthume d'Émile Zola.* — 23 février : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 25 février : Raoul Aubry, *Alfred Capus l'heureux propriétaire.* — *La vente du manuscrit autographe du « Luthier de Crémone ».* — 26 février : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Edgar Quinet et son libraire* (documents inédits). — 27 février : *Le rôle de la critique.* — 28 février : Raoul Aubry, *Edgar Quinet : lettres et souvenirs inédits.* — 1er mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire.* — 2 mars : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 4 mars : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires.* — 5 mars : Joseph Galtier, *Jules Renard raconté par lui-même.* — 6 mars : Ernest Legouvé, *La Fontaine : son style.* — 7 mars : Gaston Deschamps, *Gaston Paris.* — Ernest Legouvé, *La Fontaine : le poète lyrique.* — 8 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire.* — 9 mars : Nozière, *Chronique théâtrale.* — Joseph Galtier, *Quelques souvenirs du fils de Gavarni sur son père.* — 10 mars : *La Société des études rabelaisiennes.* — 13 mars : *Obsèques de M. Gaston Paris.* — 15 mars : Jules Claretie, *Ernest Legouvé.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Origines de l'humanisme français.* — 16 mars : Nozière, *Chronique théâtrale.* — *Quelques souvenirs* (sur Legouvé). — *Ernest Legouvé escrimeur.* — 18 et 19 mars : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le Trésor de Monaco; une Page d'histoire.* — 21 mars : Raoul Aubry, *Les confidences de M. Anatole France sur Jérome Crainquebille.* — 22 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Loti et quelques autres dans l'Inde.* — 23 mars : Nozière, *Chronique théâtrale.* — Joseph Galtier, *Courteline contre Antoine.* — 26 mars : Abel Hermant, *Arsène Houssaye.* — 29 mars : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : De l'actualité de Tacite.* — 30 mars : Nozière, *Chronique théâtrale.*

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — I, 4 : Baumann, *Zum Genetiv und Dativ im Französischen.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1902.* — Jouffret, *De Hugo à Mistral* (Thurau). — Brieux, *Les avariés* (Urbat). — Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un conscrit de 1813*, éd. Pariselle (Petzold).

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XV, 1-2 : P. Bürger, *Ueber typische Durchbrechung der dramatischen Einheit im franz. Theater in seiner Entwicklung bis an den Ausgang der klassischen Zeit.*, I (Ph.-A. Becker).

LIVRES NOUVEAUX

Albert (Maurice). *Les Théâtres des boulevards* (1789-1848). *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de 385 p. Prix : 3 fr. 50.

Alméras (Henri d'). *Avant la gloire. Leurs débuts.* 2e série : Henri Rochefort, Philibert Audebrand, Ranc, Paul de Cassagnac, Henri Maret, Édouard Drumont, Émile Bergerat, Clémenceau, Jules Verne, Paul et Victor Margueritte, Charles Foley, Paul Brulat. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-18 jésus, de XI-305 p. (Nouvelle Bibliothèque littéraire.)

Arnould (Louis). *Malherbe et son œuvre. La Chapelle-Montligeon, imp. de Notre-Dame-de Montligeon.* In-8, de 32 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Arnould (Louis). *Renan et les études de littérature chrétienne. La Chapelle-Montligeon, Imp. Notre-Dame.* In-8 de 24 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Audiat (Louis). *Un poète abbé : Jacques Delille* (1738-1813). *Paris, Savaète.* In-8 de 55 p. Prix : 0 fr. 75.

Barbey d'Aurevilly (J.). *Le Roman contemporain. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 287 p.

Baudin (L.). *Charles Nodier médecin et malade. Besançon, impr. Ve Jacquin.* In-8 de 30 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon.*)

Bernheim (Adrien). *Trente ans de théâtre.* Préface d'Henry Roujon. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus de XII-320 p. Prix : 3 fr. 50.

Bossuet. *Le Panégyrique de saint Charles Borromée et le Sermon pour la fête de l'Annonciation*, publiés par E. Levesque. *Paris, impr. de Soye.* In-8 de 39 p. (Extrait de la *Revue Bossuet.*)

Bossuet. *Œuvres oratoires.* Édition critique complète, par l'abbé Lebarq. T. I (1666-1670). *Lille, impr. Desclée, de Brouwer et Cie.* In-8 de II-700.

Bourdon (Georges). *Les Théâtres anglais*, avec une préface de M. Edwin O. Sachs, architecte de Covent Garden et de Drury Lane. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus de XV-336 p. Prix : 3 fr. 50.

Caspari (H.). *Die Originalität Molieres im Tartuffe und im Avare.* Dissertation de Würzbourg. In-8 de 87 p.

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. XV (période de 1891 à 1899) ; rédigé par D. Jordell. 1er fascicule : Ibach-Loquin. *Paris, libr. Per Lamm.* In-8 à 5 col., de 240 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs.) T. XII : Berth-Bidwell. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 619 p.

Céleste (Raymond). *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique. Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8 de 32 p. (Extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux et du sud-ouest.*)

Champion (Édouard). *Entretiens avec M. Sully-Prudhomme.* Nouvelle édition. *Angers, impr. Burdin.* Petit in-16, de 52 p.

Chérot (Henri). *A propos du troisième centenaire du Père Pierre Le Moyne* (1602-1902). La « Carte nouvelle de la cour » (1663). *Paris, Leclerc.* In-8 de 41 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Clark (W.). *Pascal and the Port-Royalists. London.* In-8 de 246 p. 4 fr. 50.

Collignon (Albert). *Notes historiques, littéraires et bibliographiques sur « l'Argenis » de Jean Barclay. Paris, Berger-Levrault.* In-8 de 185 p. et portrait de Barclay. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1901-1902.)

Corbel (Henri). *Un poète, Gabriel Vicaire* (1848-1900). *Paris, Tallandier.* In-18 de 244 p. avec eau-forte de Lalauze et charge de Léandre. Prix : 3 fr. 50.

Cuvillier-Fleury. *Journal et Correspondance intimes de Cuvillier-Fleury.* Publiés par Ernest Bertin. T. II : La Famille d'Orléans aux Tuileries et en exil (1832-1851). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de 527 p. Prix : 7 fr. 50.

Delacroix (N.) *Histoire de la littérature française.* Mâcon, impr. Protat. In-16, de x-379 p. Prix : 4 fr.

Des Buttes (Jean). *Renan.* Autour de sa statue. *Vannes, impr. Lafolye frères,* Petit in-16 de 30 p. Prix : 0 fr. 20.

Des Granges (Charles-Marc). *La Comédie et les Mœurs sous la Restauration et la monarchie de Juillet* (1815-1848). *Paris, impr. de Soye.* In-8 de 104 p. (Extrait du *Correspondant.*)

Du Manoir (Joseph). *Madame de Sévigné et ses lettres. Paris, Périsse frères.* Petit in-8 de 97 p.

Ehrlich (A.). *Jean Marots Leben und Werke.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 98 p.

Faguet (Émile). *Andre Chénier. Paris, Hachette et Cie.* In-16, de 189 p. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français.)

Faguet (Émile). *Propos littéraires* (Jules Simon. Sully-Prudhomme, de Vogüé, Emile Zola, Anatole France, etc.). *Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus de 412 p. Prix : 3 fr. 50.

Fonsegrive (George). *Comment lire les journaux? Paris, Lecoffre.* In-16 de v-285 p. Prix : 3 fr. 50.

Frainnet (Gaston). *Essai sur la philosophie de Pierre-Simon Ballanche,* précédé d'une étude biographique, psychologique et littéraire. *Lyon, Rey.* In-8 de 337 p. avec 3 fac-similés de l'écriture de Ballanche, et planches. Prix : 6 fr.

Gace-Brulé. *Chansons de Gace-Brulé.* Publiées par Gédéon Huet, *Paris, Firmin-Didot.* In-8 de cviii-163 p. (Société des anciens textes français.)

Gautier (Paul). *Mme de Staël et Napoléon. Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de v-429 p. et héliogravure. Prix : 8 fr.

Gautier (P.). *Quâ familiaritate Chateaubriand exsilio regressus cum Mme de Staël, ab anno MDCCC ad annnm MDCCCVI vixerit* (thèse). *Angers, impr. Burdin.* In-8 de 100 p.

Gerhard (H.). *Der Versbau Alphonse de Lamartines.* Dissertation de Leipzig. In-8° de 81 p.

Gehring (P.). *Ueber die Sprache Brantômes.* Dissertation de Leipziz. In-8 de 155 p.

Gerin (Marius). *Pages nivernaises. Études sur Claude Tillier* (1801-1844). 1re série : Biographie; le Maître d'école; Premiers pamphlets; le Journaliste: Idées littéraires et artistiques de Tillier; Poésies. *Paris, Garnier frères.* In-16, de 323 p. Prix : 3 fr. 50.

Gourmont (Rémy de). *Le Problème du style.* Questions d'art, de littérature et de grammaire, avec une préface et un index des noms cités. *Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 282 p. Prix : 3 fr. 50.

Griselle (Eugène). *Le Quiétisme.* Lettres inédites du frère de Bossuet. *Paris, impr. Dumoulin.* In-8, de 130 p. (Extraits des *Études.*)

Hauvette (Henri). *Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle. Luigi Alamanni* (1495-1556). *Paris, Hachette.* In-8 de xix-584 p.

Hémon (Félix). *Cours de littérature,* xxiv : Victor Hugo. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 128 p.

Herbert (Félix). *André Tappin, poète de Fontainebleau* (1689-1755). *Fontainebleau. Impr. Bourges.* In-16, de 31 p.

Holl (Fr.). *Das politische und religiöse Tendenzdrama des 16 Jahrhunderts in Frankreich. Erlangen u. Leipzig, Deichert.* In-8 de xxxvi et 219 p.

Hugo (Victor). *Amy Robsart; les Jumeaux. Paris, Hetzel.* In-16 de 276 p. Prix : 2 fr. (Œuvres posthumes de Victor Hugo.)

Hugo (Victor). *Lettres à la fiancée* (1820-1822). *Paris, Hetzel.* In-16 de 302 p. Prix : 2 fr. (Œuvres posthumes de Victor Hugo.)

Huszár (Guillaume). *P. Corneille et le théâtre espagnol. Paris, Bouillon.* In-16 de 311 p.

Jadart (H.). *Les Livres liturgiques du diocèse de Reims imprimés avant le XVII^e^ siècle et conservés pour la plupart à la bibliothèque de Reims. Paris, Impr. nationale.* In-8 de 44 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1902.)

Lachambaudie (Pierre). *Fables.* Aquarellées par A. Vimar. Préface d'A. Bourgoin. *Paris, Delagrave.* In-4 de 167 p.

Lafargue (Paul). *La Légende de Victor Hugo. Paris, Jacques et C^ie^.* In-18 jésus, de 62 p. Prix : 0 fr. 30.

La Jeunesse (Ernest). *Cinq ans chez les sauvages. Paris, Juven.* In-18 jésus de 305 p. Prix : 3 fr. 50.

Laurent (Pierre). *La Poésie bretonne contemporaine. Paris, Le Dault.* In-8 de 46 p.

Le Blond (Maurice). *Émile Zola. Son évolution; son influence. Paris, édition du Mouvement socialiste.* In-16 de 29 p. Prix : 50 cent.

Lèbre (Gaston). *Le Printemps dans l'œuvre de François Coppée. Paris, Impr. Lèbre.* In-8 de 14 p.

Leclerq (l'abbé L.) *Notes sur l'apologétique de Chateaubriand* (à propos du centenaire du *Génie du christianisme*). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 8 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Leconte de Lisle. *Premières poésies et Lettres intimes.* Préface de B. Guinaudeau. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus de xxii-238 p. Prix : 3 fr. 50.

Lenel (S.). *Un homme de lettres au XVIII^e^ siècle : Marmontel. Paris, Hachette.* In-8 de 580 p.

Lesclide (M^me^ Richard). *Victor Hugo intime. Paris, Juven.* In-16 de iv-333 p. Prix : 3 fr. 50.

L'Hermite (Tristan). *La Fôlie du sage*, tragi-comédie (suite et fin). Texte collationné sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur par Edmond Girard. *Paris, impr. M^me^ Girard.* Petit in-8, p. 23 à 106. (Les cahiers d'un bibliophile, 7^e^ fascicule.)

L'Hermitte (Julien). *Notice bibliographique sur « le Déporté de la Mayenne, ou le Batave heureux », par l'abbé Ouvrard de la Haye. Mamers, impr. Fleury et Dangin.* In-8, de 13 p. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. 52.)

Longnon (Henri). *Un agent politique au XVII^e^ siècle : Michel de la Huguerie* (1546-1616). *Besançon, Impr. V^e^ Jacquin.* In-8 de 20 p. (Extrait de la *Revue des questions historiques.*)

Mainor (Yves). *M. Mœterlinck moraliste. Angers, Impr. Germain et Grassin.* Grand in-16, de 19 p.

Maugras (Gaston). *La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul* (la Vie à Chanteloup; le Retour à Paris; la Mort). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de 531 p. Prix : 7 fr. 50.

Missions *archéologiques françaises en Orient aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.* Documents publiés par Henri Omont. *Paris, Impr. nationale.* In-4 de 1237 p.

Molière. *Le Misanthrope,* comédie (1666). Nouvelle édition, avec une notice, des notes historiques et grammaticales, et un lexique, par Ch. L. Livet. *Paris, P. Dupont.* In-18 jésus de xxxvi-232 p. Prix : 1 fr. 50.

Morin (Louis). *Les Briden, imprimeurs et libraires à Troyes et à Chaumont. Paris, Leclerc.* In-8 de 28 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Mügge (O.). *Edmond Rostand als Dramatiker,* programmes du gymnase de Friedeberg.

Olivier (Jean-Jacques). *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIII^e^ siècle.* 2^e^ série : la Cour royale de Prusse (16..-1786). *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-4 de 263 p. et 13 planches (bois, estampes

et eaux-fortes gravées par E. Pennequin, d'après les documents de l'époque).

Pélissier (Léon-G.). *Le Vrai Texte des lettres de X. Doudan à M. et Mlle Gavard. Paris, Bouillon.* Petit in-8 de 21 p. (Extrait de la *Revue de philologie française.*)

Philippon (Gustave). *Origines du monologue.* La Chambrière à louer à tout faire, monologue du XVIe siècle, d'après Christophe de Bordeaux le Parisien. *Paris, Impr. nationale.* Grand in-8 de 12 p. avec grav. (Extrait du *Bulletin* n° 4 *des Parisiens de Paris.*)

Recoquillon (A.-C.). *L'Œuvre de Jasmin et le Réveil de la musc romane*, conférence faite à l'école félibréenne « lou Bournat doù Périgord », au foyer du théâtre de Périgueux, le 19 octobre 1902. *Périgueux, Impr. de la Dordogne.* In-8 de 56 p.

Reggio (Albert). *L'œuvre de M. Paul Bourget et la manière de M. Anatole France* (étude critique). *Paris, Perrin.* In-16 de 65 p.

Ricca (Vinc.). *Emilio Zola e il romanzo sperimentale. Catania, Giannotta.* In-16, de 313 p. Prix : 2 fr. 50.

Roche du Teilloy (Alexandre de). *Un poète nancéien oublié : Eugène Hugo. Nancy, Impr. Berger-Levrault.* In-8 de 23 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.*)

Roland (Mme). *Lettres de Mme Roland*, publiées par Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse. T. II (1788-1793). *Paris, Impr. nationale.* In-8 de 831 p.

Rousselot (L'abbé) et Fauste **Laclotte**. *Précis de prononciation française. Paris, Welter.* In-8 de 256 p. avec 83 fig. Prix : 7 fr. 50.

Roux (Émile). *Un peu de tout sur Beyle-Stendhal. Grenoble, imp. Allier frères.* Petit in-8 de 56 p. et portrait.

Sales (François de). *Introduction à la vie dévote.* Reproduction textuelle de la 3e édition (1610). Bibliographie, par A. Perrin ; étude iconographique, par J. Grand-Carteret. 2 vol. *Moutiers* (Savoie), *Impr. Ducloz.* In-16, t. I. de cccxxxiii-158 p., t. II, de iv-645. 10 fr. les 2 vol.

Sardou (Victorien) et Gérard de **Nerval**. *La mort de Gérard de Nerval.* Suivie de : Lettres à Jenny Colon. *Auxerre, impr. Lanier.* In-8 de 20 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue.*)

Scudéry (Madeleine de). *Lettres inédites à Pierre-Daniel Huet*, mises en ordre et publiées par Léon-G. Pélissier. *Paris, Leclerc.* In-8 de 33 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Symmes (Harold S.) *Les débuts de la critique dramatique en Angleterre jusqu'à la mort de Shakespeare. Paris, Leroux.* In-8 de xiv-276 p.

Teissier (Octave). *Alfred de Musset.* Documents généalogiques. *Draguignan, impr. Latil.* In-8 de 45 p.

Thuriet (Maurice). *Victor Hugo législateur et juriste.* Discours de rentrée de la Cour d'Appel de Besançon. *Besançon, impr. Millot.* In-8 de 46 p.

Tillier (Claude). *Variantes de « Mon oncle Benjamin »*, de Claude Tillier, conformes au texte de 1842 (extraites du journal *l'Association*); par Marius Gerin. *Nevers, impr. Mazeron.* In-16 de x-33 p. Prix : 2 fr.

Tillier (Claude). *Claude Tillier en Espagne* (souvenirs inédits). Publiés avec une introduction et des notes par Marius Gerin. *Nevers, imp. Mazeron.* In-16 de xxii-55 p. Prix : 2 fr. 50.

Thoulouze (Paul). *Hégésippe Moreau.* (Essai d'étude psychologique). *Nîmes, impr. Boyer-Ramus.* In-8 de 38 p.

Vanel (J. B.). *Le Père Lacordaire, Mgr Affre et l'abbé Cattet. Lyon, impr. Vitte.* In-8 de 15 p. (Extrait du *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*)

Veuillot (Eugène). *Louis Veuillot.* T. II (1845-1855). *Paris, Retaux.* In-8 de xi-579 p.

Vincent (l'abbé C.). *Théorie des genres littéraires. Paris, Poussielgue.* In-18 jésus de viii-316 p.

CHRONIQUE

— Dans sa séance du 16 mai, le Conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France a élu président M. Arthur Chuquet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collège de France, en remplacement de M. Gaston Paris.

— L'étude que M. Albert Counson consacre à l'*Influence de Sénèque le Philosophe* passe en revue l'action que celui-ci eut sur les écrivains et les penseurs français, mais c'est surtout avec Malherbe qu'elle s'attarde. Non seulement, M. Counson examine la traduction de Sénèque par Malherbe, sur laquelle il se propose de revenir une autre fois plus amplement, mais encore il recherche surtout les traits épars dans l'œuvre poétique de Malherbe qui lui viennent de son commerce avec Sénèque. Et ces traits sont plus nombreux et plus significatifs qu'on serait tenté de le croire avant cet examen. Ce que dit M. Counson sur l'influence de Sénèque en France, avant et après Malherbe, est plus connu : on a déjà déterminé, bien qu'avec moins de précision, l'action que Sénèque eut sur Montaigne, comment la fortune de Sénèque pâlit au XVII^e^ siècle et comment elle regagna de l'éclat au siècle suivant. Mais M. Counson apporte des faits nouveaux sur tout ceci et il ne faut pas s'étonner, après cela, que ses conclusions en soient rajeunies.

— Dans un article sur « *L'Étourdi* » *de Molière et* « *le Parasite* » *de Tristan l'Hermite* (*Revue universitaire*, du 15 février), M. Eugène Rigal signale une nouvelle source où Molière a puisé. M. Bernardin avait déjà signalé une analogie entre les deux comédies de Molière et de Tristan, mais M. Rigal va plus loin et c'est important, car, ayant commencé à imiter la comédie de Tristan, Molière a été entraîné à en imiter aussi le dénouement. Et ceci explique pourquoi Molière, après s'être fort inspiré durant tout le cours de sa pièce de la comédie italienne *l'Inavvertito* de Nicolo Barbieri, s'en écarte à la fin et préfère, en terminant, aux scènes amusantes qui terminent la pièce italienne, un autre dénouement, qui est plus dans la logique de son intrigue et semble avoir beaucoup agréé aux spectateurs de son temps. Il y a une autre conséquence à tirer de la constatation de M. Rigal : si Molière a imité — et la chose est établie — la pièce de Tristan, la date de la composition de *l'Étourdi* sur laquelle on varie ne saurait être fixée qu'à 1655.

— Le panégyrique inédit de sainte Catherine de Sienne par Bossuet, publié par M. E. Levesque dans la *Revue Bossuet* du 25 janvier, a été conservé dans un manuscrit du chapitre de Bayeux. C'est un discours différent de celui qu'on connaît déjà sur le même sujet et qui paraît avoir été prononcé le 25 novembre 1656. L'œuvre est moins complète, moins achevée que d'autres et il est probable que Bossuet a été, ce jour-là, moins bien inspiré qu'à l'ordinaire. Aussi, le tachygraphe qui prenait son discours à l'audition n'a pu conserver qu'une œuvre imparfaite, bonne cependant à connaître pour la rapprocher de celle qu'on connaissait déjà.

— Aucun témoignage positif ne donne à Bourdaloue le sermon inédit *sur l'Impénitence finale* que M. Eugène Griselle lui attribue en le publiant dans la *Revue Bourdaloue* du 1er janvier. L'éditeur lui-même ne cherche pas, en l'imprimant, à établir dans une dissertation en règle l'authenticité de ce sermon, conservé dans un recueil manuscrit provenant de Gaignières. M. Eugène Griselle se borne — et il semble que ce fut là ce qu'il y avait de mieux à faire — à noter au cours de sa publication tous les rapprochements avec l'œuvre connue de Bourdaloue, et le lecteur peut, de la sorte, se former une opinion personnelle sur la question toujours délicate d'une attribution raisonnée.

— Dans le *Mercure de France* de février, M. Pierre-Paul Plan imprime *Un texte non cité de La Fontaine*. C'est la préface du *Recueil de poésies chrestiennes et diverses, dédié à monseigneur le prince de Conty par M. de La Fontaine* (Paris, Le Petit, 1671, 3 vol. in-12), que les éditeurs de La Fontaine ont négligé jusqu'à maintenant de comprendre dans ses œuvres, estimant que ce morceau était de Lancelot ou de Nicole. M. Plan pense que cette préface est de La Fontaine — et cette attribution est plus naturelle et plus vraisemblable ; — mais les raisons qu'il apporte en faveur de cette conclusion ne sont pas péremptoires et le doute est encore permis.

— Signalons deux lettres inédites de Bussy-Rabutin qui ont été mises au jour presque en même temps dans deux recueils périodiques différents. La première est très importante. C'est une justification personnelle que Bussy adresse au grand Condé et pour cela il entre dans le détail de sa conduite qu'il explique en l'exposant. Cet intéressant document est conservé aujourd'hui dans les archives de Chantilly et a été publié par M. Gustave Macon dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 janvier dernier. La seconde lettre est moins instructive. On la trouvera dans l'article intitulé *Correspondances d'autrefois* qui a paru dans *l'Amateur d'autographes* du 15 mars, sous la signature de M. Paul Bonnefon. Elle est adressée à un père de la Compagnie de Jésus — sans doute le P. Rapin — et ce qui en fait l'intérêt c'est que Bussy y parle de Boileau et des sentiments qu'il a pour lui.

— M. Henry Harrisse, qui a déjà consacré plusieurs travaux à l'histoire de l'abbé Prévost, revient, dans le *Bulletin du bibliophile* (février, mars, avril et mai), sur *la Vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763). Il court beaucoup de mauvais bruits sur le compte de Prévost et sa réputation de romancier a certainement fait tort à sa réputation de religieux. Mais on a fort exagéré et, quand on suit M. Harrisse dans l'examen approfondi qu'il a fait de la question, on voit bien vite qu'il n'y a pas d'autre grief contre Prévost que celui d'avoir voulu quitter la congrégation dans laquelle il était entré — celle des Bénédictins de Saint-Maur, — avant que le bref qui l'y autorisait eût été fulminé, c'est-à-dire rendu public et proclamé. M. Harrisse a mis en parfaite lumière ce fait et Prévost fut, d'ailleurs, absous des pénalités ecclésiastiques qu'il avait encourues en agissant ainsi par un bref de pape Clément XII en date du 6 juin 1734. Jusqu'à sa mort, Prévost ne cessa donc pas d'appartenir à la congrégation des Bénédictins et, s'il changea d'observance, il ne changea pas d'ordre. A sa mort, il fut inhumé par ses frères en religion qui lui consacrèrent une épitaphe. Tout en établissant ces conditions d'existence, M. Harrisse a retracé quelques épisodes de la carrière de Prévost qui ne peuvent servir qu'à mieux faire apprécier son véritable caractère.

— M. A. Taphanel a publié dans la *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise* (août et novembre 1902) quelques lettres inédites de Ducis et des fragments de son journal intime. Les lettres recueillies çà et là complètent assez heureusement ce qu'on connaît déjà de la correspondance du poète,

correspondance très vivante et très abondante qui mérite assurément de passer tout entière sous les yeux du public. Quant aux fragments du journal intime, ils présentent Ducis sous un jour particulier, au milieu des événements de sa vie quotidienne et aussi, hélas! au milieu de ses chagrins domestiques.

— Le *Journal intime de l'abbé Mulot, bibliothécaire et grand prieur de l'abbaye de Saint-Victor* (1777-1782), publié par M. Maurice Tourneux dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (t. XXIX), est plus curieux et plus intéressant par la manière même dont il note les faits, que par les faits qu'il rapporte. Esprit avisé et sceptique, l'abbé Mulot se prit un jour à l'idée de noter ce qui viendrait à la portée de ses yeux ou de ses oreilles, et le malheur est qu'il n'ait pas exécuté son dessein avec plus de persévérance et plus longtemps. Ce qu'il a écrit en effet sur son carnet n'est guère qu'un fragment assez peu soutenu de ce qu'il se proposait d'écrire. Mais la façon dont il l'écrit, la curiosité éveillée avec laquelle il observe sont, à elles seules, des signes caractéristiques du temps. On trouve, dans ces notes, chemin faisant, quelques renseignements sur la littérature et sur les littérateurs d'alors. A la vérité, les productions de ceux-ci se bornaient à peu près exclusivement à des couplets ou à des pamphlets. M. Tourneux, pour nous expliquer tout cela, fait preuve encore une fois de cette science de commentateur exact et topique qui est si précieuse pour ceux qui le lisent.

— MM. L. Desternes et G. Galland ont consacré un article, dans la *Révolution Française* du 14 janvier, à *la Réaction royaliste en Touraine* (1816), *d'après la « Pétition aux deux Chambres » de P.-L. Courier et d'après des documents contemporains inédits*. En contrôlant les assertions de Courier à l'aide des pièces empruntées aux Archives d'Indre-et-Loire (police générale, 1815 et 1816) et au greffe du Tribunal de Tours, les auteurs relèvent dans le pamphlet quelques inexactitudes de détail, mais le fond du récit est vrai et conforme aux renseignements officiels. Les faits dénoncés par Courier ne sont pas particuliers à Luynes, ils résultent d'un système de gouvernement appliqué à la France entière et qui fut exercé dans l'Indre-et-Loire comme ailleurs.

Poursuivant leurs recherches en les étendant, les mêmes auteurs ont publié dans le numéro d'avril de la même revue un nouvel article sur *la Réaction cléricale en Touraine* (1814-1824), *d'après la « Pétition pour des villageois que l'on empêche de danser » et d'après des documents contemporains inédits*. Cette fois-ci encore Paul-Louis Courier n'a pas fait seulement œuvre de pamphlétaire, mais encore d'observateur véridique et sensé, et voici comment, après l'examen des faits qui provoquèrent l'intervention de Courier, MM. L. Desternes et G. Galland s'expriment à son sujet : « La conclusion de cette étude se dégage d'elle-même : *la Pétition pour des villageois*, au même titre que *la Pétition aux deux Chambres*, ne mérite pas seulement d'être lue pour l'agrément du conte et la malice de l'ironie. La « manière » ne doit pas faire oublier la « matière ». Ce pamphlet est plus et mieux qu'un jeu d'esprit de cet attique de Touraine que fut Paul-Louis Courier. C'est un document où l'historien trouve, avec la psychologie très véridique du paysan tourangeau d'après la Révolution, une manifestation significative de l'impopularité de la politique cléricale des Bourbons. D'autres écrivains de ce temps représentent l'anticléricalisme bourgeois : l'originalité de Courier, dans *la Pétition pour des villageois*, est d'être l'interprète de l'anticléricalisme populaire. »

— L'article publié par M. Louis Guimbaud dans le *Correspondant* du 10 février sur *M. de Montyon et Joseph de Maistre*, contient trois lettres inédites de celui-ci. Elles furent écrites à la fin de 1818 et au commencement de 1819 au sujet d'un placement de fonds que Montyon avait fait sur les mines de Bon-

villard en Savoie au début de la Révolution et dont il avait demandé en vain le remboursement depuis lors. Il avait prié Joseph de Maistre de s'entremettre pour cela et c'est à cette occasion que celui-ci écrivit les trois lettres en question, tracées d'une plume ironique et hautaine, avec un visible mépris de ces intérêts mesquins.

— Sous ce titre : *Une pétition de Chateaubriand au Premier Consul*, M. Victor Pierre retrace, dans le *Correspondant* du 10 mars, les conditions dans lesquelles l'écrivain émigré obtint sa radiation des listes d'émigrés. Chateaubriand ne semble pas avoir fait lui-même les premières démarches pour cela; du moins, les deux premières requêtes qui furent adressées dans ce but, le 1er floréal an IX (20 avril 1801) au ministre de la Police et le 18 floréal (7 avril) au Premier Consul, ne sont pas écrites de sa main. Quelques jours après, le 3 prairial (22 mai), il écrit lui-même sa requête et la fait suivre, un mois plus tard (3 messidor, 21 juin), d'une demande plus pressante, qui dut être accompagnée de démarches et d'agissements sur le Premier Consul. C'est alors seulement que la radiation se produisit, le 2 thermidor (20 juillet) sur l'intervention directe de Bonaparte et à l'encontre de Fouché qui n'avait mis à cela aucune bonne volonté. On ne saurait être surpris que Chateaubriand ait voulu plus tard dédier au Premier Consul la seconde édition du *Génie du Christianisme*.

— Les lettres inédites de Lamartine publiées dans la *Revue latine* du 25 novembre 1902 sont au nombre de quarante-deux et toutes adressées, sauf trois, au docteur Pierre-Casimir Ordinaire, médecin et publiciste à Mâcon ou aux environs et proscrit en décembre 1851. Ce sont des billets affectueux et courts envoyés à un compatriote et qui font mieux connaître la période qui va de 1843 à 1851 et éclairent quelques-uns des sentiments de Lamartine à cette époque. En particulier, le billet écrit le 1er mars 1848, est bien significatif et bien éloquent.

— Dans un article paru dans la *Revue de Fribourg* (janvier-février 1903), sous ce titre : *A propos d'un portrait de Honoré de Balzac*, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul fournit des renseignements nouveaux et précis sur l'iconographie de Balzac. Le seul portrait connu du grand romancier qui ne soit pas une interprétation, c'est-à-dire son image traduite par les moyens d'un artiste, est un daguerréotype que possède M. de Spoelberch. Il a été reproduit dans *Paris-Photographe* de mai 1891. Un autre daguerréotype, possédé successivement par Gavarni et Charles Yriarte, est aujourd'hui perdu, mais il a été reproduit plusieurs fois, plus ou moins fidèlement, en des occasions que M. de Spoelberch énumère en les appréciant M. de Spoelberch donne ensuite quelques détails sur des portraits de Balzac exécutés par des artistes ses contemporains, et en particulier sur un portrait peint par Gérard Séguin, qui paraît être conservé actuellement au musée de Tours, et sur celui que peignit Boulanger et que Théophile Gautier apprécie dans une belle page, reproduite dans cet article.

— Les lettres inédites de George Sand publiées par MM. Paul et Victor Glachant dans la *Revue latine* du 25 mars sont surtout adressées à Victor Duruy. Elles contiennent des placets, des remerciements et des compliments. Pourtan l'une d'elles, datée du 31 octobre 1863, contient autre chose et fournit quelques renseignements sur les idées de George Sand au sujet de l'enseignement public et de la manière dont il devait être conduit.

— L'étude que M. Jacques Régnier a publiée dans la *Nouvelle Revue* (15 janvier et 15 février) sur *les Idées religieuses, politiques et sociales de Saint-Simon*

a le mérite de résumer exactement et clairement la doctrine assez complexe d'un penseur dont l'action fut grande sur son temps, quoiqu'il n'ait réussi à éviter ni les contradictions ni les inconséquences. « A la fois athée et religieux, libéral et absolutiste, monarchiste et socialiste, patriote et internationaliste, côtoyant toutes les idées et toutes les doctrines, et défendant avec une égale passion les plus contraires », comme le dit fort justement M. Régnier, Saint-Simon avait su dégager de ce chaos quelques principes féconds de solidarité, de fraternité et d'amour. C'est ce qui fait que son nom doit être prononcé dans l'histoire des évolutions de la pensée moderne comme celui d'un précurseur qui entrevit le progrès de la science comme la cause déterminante de l'amélioration sociale.

— M. Edmond Biré, qui semble préparer une biographie du critique Armand de Pontmartin, a publié dans *le Correspondant* du 10 février, un article sur sa jeunesse. C'est un récit sympathique et complet, sinon très neuf, de l'éducation de Pontmartin et qui montre que le futur critique eut une préparation classique plus solide qu'on l'aurait supposé, après Sainte-Beuve.

— L'étude que M. Léon Séché a consacrée dans la *Revue de Paris* du 15 février, à *Juliette Drouet*, l'amie de Victor Hugo, sa compagne fidèle et dévouée, a été faite sur des documents inédits qui montrent bien la nature de cette liaison persévérante et en expliquent les secrets motifs. Elle se nommait Julienne-Joséphine Gauvain et naquit à Fougères le 11 avril 1806. Elle avait donc quatre ans de moins que le poète auquel devait l'unir une passion partagée. Le nom de Drouet sous lequel elle fut connue était celui d'un oncle qui l'éleva. Hugo la vit pour la première fois en 1832 et leur liaison commença un an plus tard. On sait qu'elle devait durer toute la vie des deux amants. M. Séché montre ce qu'elle fut : ardente et passionnée de la part du poète; profonde, respectueuse et dévouée de la part de la jeune femme qui admirait autant qu'elle aimait. C'est à ce titre, comme fidèle servante de la gloire du maître, qu'elle se mêle à sa vie et qu'elle mérite de rester mêlée à sa renommée.

— Le *Bulletin d'histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas* que publient MM. Georges Doutrepont et le baron François Bethune, avec la collaboration d'anciens membres de la Conférence de philologie romane de l'Université catholique de Louvain, est la réalisation d'une idée excellente : celle « de récolter, dans les publications spéciales belges et étrangères, tout ce qui se dit de la langue et de la littérature française des Pays-Bas, pour en mettre la substance à la disposition des historiens belges ». Le premier fascicule de cette intéressante publication vient de paraître; il est consacré à l'année 1901 et montre bien comment le plan tracé a été suivi. Trente et un travaux divers, ouvrages ou articles de revues, en français, en allemand ou en flamand, sont analysés ou appréciés en de substantielles notices qui font parfaitement connaître ce qu'on peut trouver dans les ouvrages qui en sont l'objet. Pareille tentative est utile et rendra certainement des services.

— Le second tome de l'importante *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700* par M. Frédéric Lachèvre vient de paraître. Il s'étend de 1656 à 1661 et est plus important encore que le premier. Nous nous bornons à signaler aujourd'hui l'apparition de ce nouveau volume d'un ouvrage dont les chercheurs savent apprécier déjà tous les avantages et qui est à la fois si commode et si bien informé.

— Nous lisons dans l'*Amateur d'autographes* du 15 mars : « Le concours organisé par le journal l'*Éclair* a amené la découverte de documents histo-

riques importants. Une de ces trouvailles nous intéresse spécialement : c'est la découverte de deux lettres de La Bruyère (faite par M. l'abbé Lavaquery, au château de la Davière, par Bonnétable (Sarthe).

« Les deux lettres sont adressées à Le Vayer, intendant de Moulins. L'une est probablement de 1694; La Bruyère recommande une petite ville dont un aumônier de la duchesse de Bourbon était seigneur pour une part. La seconde est écrite en janvier 1695, pour faire activer des travaux urgents à Bourbon-l'Archambault.

« On sait que, en dehors de celles qui sont conservées à Chantilly et à la Bibliothèque nationale, il n'existait jusqu'ici qu'une seule lettre de l'illustre moraliste dans les collections particulières. »

— M. Georges de Courcel a publié dans le *Bulletin du Bibliophile* (15 juillet 1902-15 février 1903) un indicateur qui sera fort utile pour connaître la véritable composition du *Mercure de France* sous l'ancien régime. En voici le titre complet, qui indique nettement ce qu'on y peut trouver : *Mémoire historique et détaillé pour la connaissance exacte des auteurs qui ont travaillé au « Mercure de France », des volumes simples et extraordinaires qui composent la collection de cet ouvrage, qui a été commencé en l'année 1672, et qui se continue encore en la présente année 1761.* Cette dernière date n'est pas, comme on pourrait le croire, celle de la fin de ce relevé, car le travail du premier auteur a été continué par un autre jusqu'en 1780. Il embrasse donc la publication à peu près complète du *Mercure* sous l'ancien régime, et est fort commode pour apprendre le nombre de volumes que chaque année doit compter pour être complète, ainsi que l'objet de chacun d'eux. Ce sont là des renseignements dont les chercheurs savent le prix et qu'ils seront satisfaits d'avoir à leur portée dans cette brochure, car il a été fait un tirage à part du mémoire ainsi publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Opéra.

— Les indications sur Bernard Palissy données par l'Estoile dans un texte nouveau publié par M. Henri Omont ont engagé M. N. Weiss à faire des recherches dans les minutes criminelles du Parlement de Paris. Il y a trouvé un nouvel arrêt concernant Palissy et daté du 10-12 janvier 1587. Par cette sentence, le parlement, qui se prononce en appel sur une sentence préalable du bailli de Saint-Germain-des-Prés, atténue les pénalités assez sévères édictées contre Palissy à cause de la religion réformée dont il faisait ouvertement profession et le condamnait à obéir dans l'intervalle de quinze jours, à la volonté du roi manifestée par l'édit de Nemours, c'est-à-dire au banissement. Le texte de ce document et les commentaires qu'il provoque se trouvent dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, de janvier 1903.

Signalons aussi l'étude consacrée à *Bernard Palissy Agenais*, par M. J. Momméja, dans la *Correspondance historique et archéologique* (août et septembre 1902 et janvier 1903). Ainsi que l'auteur en fait la remarque, ce n'est pas là un mémoire en règle. « C'est, dit-il, un simple assemblage de notes volantes, prises au cours de recherches générales sur l'histoire de l'art en Agenais, particulièrement sur l'histoire des arts de la terre. Que l'on veuille les considérer comme une position de thèses, comme l'indication d'un programme qui, pour être réalisé, nécessitera de longues années d'études documentaires, de dépouillements d'archives municipales et notariales, de registres d'état-civil et de livres de raison, dans le vaste territoire qui, enveloppant la vallée de la Garonne et les forêts des Landes, s'étend du Périgord et du Quercy, au Bazadois, au Condomois et à la Lomagne. » De fait, les conclusions de l'auteur n'apparaissent pas bien nettement : sentant qu'il ne peut s'appuyer pour argumenter, sur aucune constatation bien probante, il se garde d'affirmer, et ses hypothèses restent indécises, surtout en ce qui touche les origines de Palissy. La seule constatation nouvelle de quelque importance qu'ait faite

M. Momméja pour confirmer la tradition qui place en Agenais le lieu de naissance de Palissy est qu'on rencontre dans cette région beaucoup de productions du célèbre potier qui s'y trouvent depuis des temps immémoriaux. Enfin, M. Momméja suppose que c'est à la cour d'Antoine de Navarre, à Nérac, et non à Pons, comme on l'a dit, que Palissy vit et admira la célèbre majolique révélatrice qui décida de sa vocation de potier et d' « inventeur des rustiques figulines ».

— Dans son *Commentaire archéologique sur un vers de Victor Hugo* (*la Correspondance historique et archéologique*, février 1902), M. Jules Momméja écrit : « Il serait à désirer qu'un écrivain à la fois archéologue et lettré, étudiât l'œuvre et la vie du poète à ce point de vue particulier, montrant ce que celui-ci dut à ses goûts d'antiquaire, montrant aussi ce dont lui est redevable, et c'est énorme, l'archéologie française ». A ce futur commentateur, M. Momméja signale tout particulièrement un passage d'une pièce de *Les Rayons et les Ombres*, datée du mois de mars 1839, et dont le titre est une simple dédicace : A M. le D. de ***. On y lit ces vers :

Parfois le laboureur, vers le sillon courbé,
Trouve un noir javelot qu'il croit des cieux tombé.

M. Momméja constate que c'est là une pointe de flèche en silex taillé, ou pour être une hache en pierre polie, objets qu'on a longtmps considérés, dans les croyances populaires, comme pierres de foudre, et que Victor Hugo n'a pas manqué de se servir de cette curiosité, qui agréait à ses goûts d'archéologue.

— Dans les *Archives héraldiques suisses* (Zurich, 1902), M. Guillaume Tobler a publié une notice généalogique sur la famille d'Edmond Scherer.

Cette famille est originaire de Saint-Gall, et remonte à Henri Scherer, qui était notaire impérial en 1376. Au XVIII[e] siècle, une de ses branches s'établit à Lyon, où florissait alors une colonie suisse, comme on le voit dans le livre de l'abbé Pernetti, *les Lyonnais dignes de mémoire* (Lyon 1757), qui énumère une soixantaine de familles de négociants suisses, habitant Lyon, entre autres justement les Scherer.

Gaspard-Henri Scherer, qui est né en 1728 à Lyon où son père était syndic de la nation suisse, et qui épousa en 1753 Dorothée Zollikoffer, eut un fils, Daniel-Henri, lequel figure dans le tableau qui suit, des quatre aïeuls paternels et maternels d'Edmond Scherer :

Scherer	Maccuard (de Berne)	Hubbard	Van de Velde
Daniel-Henri.	Marguerite-Louise.	Nicolas.	N.
Eugène Scherer		Marie Hubbard	
mariés en 1812			
Edmond Scherer			

On voit que l'ascendance du célèbre écrivain est toute germanique, quoique à sa naissance, en 1815, cette branche de la famille Scherer fût établie en France depuis un siècle.

Son père, Eugène Scherer-Hubbard, 1788-1821, eut trois enfants : M[me] Mallet-Scherer, qui a laissé postérité (Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, tome second, Geneve, 1892, page 661) et deux jumeaux : Edmond, et son frère qui a été ingénieur des ponts et chaussées.

— Gabriel Vicaire, qui est réputé comme un poète délicat, était aussi un fervent de la littérature populaire. Il avait éparpillé dans divers recueils périodiques, *la Revue des traditions populaires*, *la jeune France*, *la Tradition* et d'autres, quelques pages savoureuses sur ces sujets qui lui tenaient au cœur. Son cousin, M. Georges Vicaire, les a réunies et en a formé un volume d'*Études*

sur la poésie populaire — Légendes et traditions — qui comprend des morceaux tout pleins de grâce et d'un sentiment très vif des croyances champêtres. Ceux qui sont consacrés à *la Poésie des paysans*, à *la Poésie populaire et les poètes français*, à *la Poésie populaire en Bresse et en Bugey*, sont à coup sûr ceux dans lesquels le délicat poète *folkloriste* a su mettre le plus de ses idées et de ses impressions.

— Dans un gracieux opuscule imprimé à l'occasion du mariage de M. André Mareuse avec Mlle Valentine Artus, M. Fernand Bournon disserte *A propos d'un vers d'André Chénier*, cité par Alfred de Musset dans sa célèbre pièce intitulée *Une soirée perdue*. Voici les vers de Chénier que Musset a mêlés à ses vers :

> Sous votre aimable tête, un cou blanc, délicat,
> Se plie, et de la neige effacerait l'éclat.

Cette réminiscence est tirée d'un fragment de Chénier qui parut le 15 octobre 1833, dans la *Revue des Deux Mondes*, sous ce titre : *Les Deux Colombes* et qui, peu après, était inséré au tome II des *Œuvres posthumes inédites d'André Chénier*. L'édition de 1840 (Charpentier) l'a classé parmi les fragments d'idylles, celle de Becq de Fouquières également parmi les idylles, et celle de Gabriel de Chénier parmi les églogues.

— La Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg en Suisse avait proposé un prix de littérature française moderne de 2 500 francs à décerner, en 1903, au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *De Montaigne à Pascal, étude critique sur les sources françaises des Pensées*. Le concours vient d'être prorogé au 1er mai 1904.

— Comme on le sait, *Hector Berlioz critique musical* collabora ainsi vingt-huit ans au *Journal des Débats* (1835-1863). La tâche ne lui plaisait pas toujours, mais bon gré mal gré il l'accomplit avec exactitude, et M. André Hallays l'apprécie dans la *Revue de Paris* (1er avril). Évidemment, si les articles de Berlioz nous intéressent maintenant, c'est surtout parce qu'ils sont de la même plume qui a écrit d'admirables symphonies. Mais il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient pas de qualités particulières et qu'il n'y ait pas de profit à les lire et à les étudier. Bien qu'il fût musicien de profession, Berlioz évite de faire étalage de sa science technique ; il veut avoir les qualités d'un journaliste et il évite l'obscurité et l'ennui. Il donne libre cours dans son feuilleton à sa verve naturelle, fait parler avec simplicité ses enthousiasmes et ses antipathies et fit ainsi, au jour le jour, une œuvre vivante et sincère, qui mérite de n'être pas oubliée et dont on a raison de recueillir les fragments qu'il n'avait pas lui-même réunis en volume. Berlioz a surtout négligé de reproduire les chroniques qu'il avait consacrées aux compositeurs contemporains, et ce sont elles qui nous intéressent le plus maintenant à connaître pour apprendre le jugement du musicien sur les œuvres de son temps, et comment le chroniqueur a su l'exprimer.

Signalons aussi des lettres inédites d'Hector Berlioz que la *Revue bleue* a publiée sous ce titre : *Une page d'amour romantique* (4, 11, 18 et 25 avril). Ce sont des lettres touchantes et tendres adressées par le musicien à une jeune compatriote qu'il avait rencontrée dans son enfance et aimée aussitôt. Et ces lettres, qui mettent une fois de plus en valeur les qualités de Berlioz écrivain, montrent son âme sous un jour plus ému que celui qui éclaire d'ordinaire cette nature aux convictions fortes et aux accents vigoureux.

— Dans son étude sur *Sainte-Beuve et Michiels* (*la Quinzaine*, 1er et 16 mai), M. G. Michaut trace de ce dernier un portrait véridique et bien documenté. L'œuvre de Michiels est fort négligée, et on ne saurait dire que ce soit à tort, car des défauts désagréables gâtent sa critique. « Caractère autoritaire et emporté, intelligence dogmatique et tranchante, plein d'une foi absolue en

ses théories, animé d'une confiance encore plus grande en lui-même, soutenant avec étroitesse des idées larges », Michiels y mêle des personnalités âpres et confond avec les arguments d'ordre spéculatif les attaques les plus directes et les procédés les plus blessants. Sainte-Beuve avait voulu l'aider à ses débuts, mais les bonnes relations n'allèrent pas loin. Brutal avec les autres, Michiels n'admettait pas qu'on le discutât, lui ou ses idées. Sans aucune gratitude pour les bons procédés de Sainte-Beuve, il ne tarda donc pas à le traiter en ennemi et ne laissa plus passer aucune occasion de l'attaquer le plus vigoureusement qu'il put. Et pourtant l'attitude de Sainte-Beuve, après avoir été bienveillante, resta calme à cet égard : les lettres inédites publiées par M. Michaut en font foi.

— Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions volontiers :

Melun, 9, rue Du Guesclin, 12 juin 1903.

Monsieur,

« La *Revue d'histoire littéraire de la France* que vous dirigez a publié dans son numéro de juillet-septembre 1902, un article de M. Gustave Lanson sur mon livre l'*Italie des romantiques*. Par respect pour une autorité aussi haute que celle de M. Lanson je n'ai pas cru pouvoir me permettre de discuter les reproches qu'il m'adresse, mais je viens d'être victime d'une équivoque qu'il n'était nullement dans son intention de créer. Disposant la page en deux colonnes, M. Lanson cite d'un côté certains passages du livre de Lady Blennerhassett intitulé *M^me^ de Staël et son temps*, et de l'autre les passages correspondants de mon livre. M. Lanson a soin de déclarer plus loin qu'il ne m'accuse pas de plagiat. Il s'est malheureusement trouvé des lecteurs pressés à qui cette disposition typographique en a donné et laissé l'idée. M. Lanson emprunte ses premières citations à la page 21 de mon livre; si, par bonheur pour moi, il eût commencé à la page 20, il n'aurait pas négligé de reproduire la note dans laquelle j'indique que mes citations des lettres de M^me^ de Staël sont prise dans le volume des *Lettere inedite... a Vincenzo Monti* publiées à Livourne en 1876. Le livre de Lady Blennerhassett est postérieur à cette date. Prenant mes informations et mes citations aux sources mêmes, je n'ai pas cru devoir mentionner un ouvrage auquel je n'empruntais absolument rien. Aujourd'hui encore, malgré l'avertissement de M. Lanson, je ne croirais pas nécessaire, après avoir indiqué au lecteur les lettres de M^me^ de Staël, de signaler les pages de Lady Blennerhassett qui n'en donnent le plus souvent que la paraphrase. Mais je ne prétends pas ici répondre aux critiques qui m'ont été adressées. Je vous serai simplement très reconnaissant de vouloir bien mettre sous les yeux de vos lecteurs cette protestation contre une accusation que M. Lanson ne désirait pas me voir adresser et qui m'a causé le plus grand préjudice.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués. »

Urbain Mengin.

La protestation de M. Mengin porte sur une accusation que, comme il le dit d'ailleurs, je n'ai pas dressée contre lui, et que seuls des lecteurs inattentifs auront pu imaginer. Le reproche que je lui ai fait est d'avoir non copié, mais ignoré le livre d'un prédécesseur, et d'avoir fait un ouvrage inutile, en recommençant un travail déjà fait sans y apporter d'amélioration.

G. L.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES ORIGINES LITTÉRAIRES D'ALFRED DE VIGNY

Étudier les origines littéraires d'Alfred de Vigny, ce serait, s'il était possible, indiquer avec précision par où l'auteur de *Moïse*, du *Déluge*, d'*Éloa*, de la *Colère de Samson* rappelle d'autres écrivains, français ou étrangers. En quoi le « moraliste épique » — c'est ainsi que lui-même se définissait — fut-il de son époque? En quoi diffère-t-il des poètes, ses devanciers? Que doit-il à des maîtres comme Chateaubriand, comme Milton, comme Byron? Jusqu'à quel point a-t-il subi et secoué le joug de ces puissants esprits? Encore qu'il ait été leur tributaire, n'est-il pas de leur lignée plutôt que de leur suite? Et la critique actuelle, après avoir démêlé les influences dont il se laissa pénétrer, après avoir noté jusqu'aux emprunts dont son œuvre n'est pas exempte, n'a-t-elle pas le droit de voir en lui un créateur de poésie?

I

Il est utile tout d'abord de déterminer le moment où Alfred de Vigny commença à faire des vers. Les indications qu'il a pris soin de nous donner, à ce sujet, de fort bonne heure, c'est-à-dire dès l'édition de 1829, reportent la composition de ses deux premiers ouvrages, *Symetha* et *la Dryade*, à l'année 1815. Le mousquetaire des compagnies rouges entrait, à ce moment, dans la Garde royale, et il avait dix-huit ans. Sainte-Beuve, sans plus de

façons, déclare cette date fausse[1]. Selon lui, le poème qui a pour titre *Héléna* ne peut pas avoir été imaginé avant l'année 1821, et la *Dryade* et *Symetha* et le *Bain d'une dame romaine*, toutes pièces de moindre étendue, mais plus achevées que n'est ce long ouvrage, ne sauraient l'avoir précédé. Sainte-Beuve accuse Vigny d'avoir antidaté ces idylles dans le goût antique, ne voulant être soupçonné « de s'être inspiré directement d'André Chénier, dont les poésies avaient été données par M. de Latouche en 1819 ». Mais, emporté évidemment par le désir de surprendre le poète secret en flagrant délit de « coquetterie », Sainte-Beuve s'est montré moins scrupuleux dans ses informations qu'il n'avait coutume de l'être, et l'on peut relever à sa charge plus d'une erreur.

Avant tout, lorsqu'on se mêle d'épiloguer sur les dates, il ne faut pas soi-même en introduire d'inexactes et Sainte-Beuve ne s'est pas préservé de cette faute-là. Il écrit : « Dans le poème du *Trappiste*, publié en 1823 au bénéfice des trappistes d'Espagne, il fit acte de poète royaliste au moment où il se croyait près de faire acte de soldat en faveur de la même cause, celle de la légitimité Espagnole ». On ne prévoyait pas la guerre d'Espagne quand le *Trappiste* fut écrit. La date de 1823, alléguée et interprétée par Sainte-Beuve, est celle d'une réédition du poème; le *Trapiste* (*sic*) avait été imprimé, pour la première fois, au mois de juillet 1822. Il fut inspiré à Alfred de Vigny par un article du *Journal des Débats* qui rendait compte, à une semaine de distance, de la journée équivoque du 7 juillet, où la garde royale espagnole, désavouée par Ferdinand sous la pression du parti libéral et forcée de s'évader de Madrid pour ne pas être désarmée au profit de l'émeute, put se considérer comme trahie. La guerre d'Espagne fut déclarée six mois plus tard, à l'instigation de Chateaubriand, entré au ministère le 27 décembre 1822; c'est à la fin du mois de janvier 1823 que l'ambassadeur de France à Madrid fut rappelé et qu'une expédition armée parut indispensable. Voilà déjà un point sur lequel on peut rejeter ce qu'a avancé Sainte-Beuve.

Voyons ses autres assertions. Pourquoi le poème d'*Héléna* ne saurait-il être antérieur à l'année 1821? Sainte-Beuve ne donne pas ses raisons, mais on les devine. La révolution grecque n'éclata, dans les principales provinces de la Turquie, qu'au mois de mars de cette année, et la prise d'Athènes, sur laquelle le poème s'achève, n'eut lieu que huit mois après. Il semble bien

1. Article publié par Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes* (16 avril 1864) et réédité dans les *Nouveaux Lundis*.

probable qu'un ouvrage, fût-il en vers, où les Grecs s'emparent d'Athènes, est postérieur à cet événement. Il serait facile pourtant de pousser ce raisonnement à l'absurde. La forteresse de l'Acropole ne tomba entre les mains des Grecs, par capitulation, que sept mois après leur entrée dans la ville, c'est-à-dire le 30 juin 1822. Or le poème d'*Héléna* nous montre l'Acropole prise : les Turcs en ont été chassés ; quelques Juifs, craignant « les vaincus non moins que les vainqueurs », se sont réfugiés, chargés d'objets provenant du pillage, dans une mosquée « au front blanc » qui est bâtie « au coin » du Parthénon en ruines. Faut-il en conclure que le poème d'*Héléna* est postérieur à la prise de l'Acropole? La fausse logique dit oui, le bon sens dit non : *Héléna* avait paru, avec quelques autres poèmes, au mois de mars 1822.

Et le bon sens ne dit-il pas aussi que les ouvrages d'imagination où les Grecs se trouvent en lutte avec leurs oppresseurs n'ont pas attendu l'insurrection de 1821 pour se produire? Les turqueries de lord Byron et ses élans lyriques sur la Grèce, si admirés dès leur apparition, sont d'une date antérieure. La dernière de ses Orientales, et l'une des meilleures, semble-t-il, le *Siège de Corinthe*, fut publiée en 1816, et, si l'on constate que le poème *d'Héléna* s'en inspire, à n'en pas douter, ce ne sera pas être trop aventureux que de dire à propos du texte byronien : voilà l'événement qui suggéra à Vigny son ouvrage. Qu'en 1822, à la veille de l'impression, l'auteur des aventures singulières d'*Héléna* ait repris son récit pour raviver quelques couleurs et peut-être pour allonger ou étoffer sa trame, cela est explicable et excusable assurément; mais il est bien permis de supposer aussi que le poème a été entrepris et en partie exécuté deux ou trois ans plus tôt. Pourquoi le supposer, quand nous avons le témoignage de Vigny? Dans le *Journal d'un Poète*, page 278, il dit formellement : « *Héléna* est un essai fait à dix-neuf ans ». A ce compte, l'ouvrage serait de 1816, c'est-à-dire qu'il aurait précédé de peu le *Bain d'une dame romaine* et qu'il aurait suivi de près et la *Dryade* et *Symetha*. Y a-t-il rien qui s'y oppose? La supériorité des petites pièces sur le poème? Est-elle donc si marquée? Qu'on ne rapproche pas les deux idylles des parties les plus faibles de ce roman versifié, diffus sans doute et quelque peu obscur, mais qu'on les compare aux bons endroits de l'ouvrage, au symbole des âmes sœurs, aux stances chantées par la jeune Grecque, à ce tableau déjà majestueux des grands bœufs combattant contre un loup noir dans un marais ; on sera d'avis que l'ambitieuse composition, manquée dans son ensemble, présente, par fragments et à travers tous ses défauts, des qualités de grâce

et d'harmonie heureuses : œuvre d'adolescent bien doué, ni plus ni moins que ces cuadros de chevalet dont Sainte-Beuve a peut-être, pour la circonstance, exagéré la perfection.

Mais Alfred de Vigny, pour pasticher l'idylle antique, avait-il tant besoin que l'édition de M. de La Touche eût paru? André Chénier était-il demeuré inédit jusqu'à cette publication? Sans parler des vers politiques, imprimés du vivant du poète, la *Décade philosophique* n'avait-elle pas produit au jour, depuis vingt-cinq ans, l'élégie de la *Jeune Captive*? Le *Mercure* n'avait-il pas donné, en 1801, la *Jeune Tarentine*? Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, n'avait-il pas défini à merveille cette poésie « échappée à un poète grec » et n'en avait-il pas fait admirer à ses innombrables lecteurs de topiques exemples? Millevoye n'avait-il pas tenu les manuscrits d'André Chénier entre ses mains? N'avait-il pas un peu pillé, mais, ce qui doit servir à l'excuser, cité presque en entier *l'Aveugle*? N'avait-il pas laissé deviner le secret de ce talent mystérieux par des imitations, atténuées assurément, mais néanmoins révélatrices? Et Millevoye lui-même, sans Chénier, n'aurait-il pas presque suffi pour expliquer, chez Vigny débutant, les esquisses latines et grecques? N'avait-il pas, dans ses traductions de Virgile, de Simonide, d'Anacréon, de Théocrite, exécuté plusieurs calques exacts et très capables d'inspirer, de guider, d'affermir un « *poète mineur*[1] », en attendant qu'il volât de ses ailes?

J'indiquerai plus loin, dans le détail, ce que Vigny a hérité de Millevoye; je n'en ai retenu ici que ce qui m'a paru intéresser le problème des dates. Si Sainte-Beuve s'est trompé sur celle du *Trappiste*, et si, au contraire, Alfred de Vigny, — le seul sans doute à bien savoir où et quand il a mis au jour chacun de ses poèmes, — se trouve, en fin de compte, avoir daté exactement tous ceux dont la date peut être vérifiée, il sera légitime, en attendant une preuve contraire, d'accorder à Vigny toute créance à ce sujet et de laisser pour compte à Sainte-Beuve ses soupçons. Voici, par exemple, la *Femme adultère*. L'année indiquée par l'auteur est 1819. Cette indication ne paraîtra pas discutable à ceux qui voudront bien s'assurer que certains détails de la pièce de Vigny, et vraisemblablement l'idée du sujet même, lui ont été suggérés par un article de critique d'art d'Étienne Delécluze, publié précisément en 1819, dans le *Lycée Français*[2]. Voici le poème d'*Éloa*.

1. Le jeu de mots est de Byron; c'est à lui-même qu'il l'applique.

2. Le *Lycée Français*, où Victor Hugo fit imprimer la *Jeune Canadienne*, pouvait être d'autant plus familier à Alfred de Vigny, que son parent, Bruguière de Sorsum,

Il ne fut édité chez Boulland qu'en 1824 ; mais l'indication fournie par l'auteur « Écrit dans les Vosges en 1823 » nous donne bien encore la vraie date : « J'écrivis une partie d'Éloa à Strasbourg. Elle traversa avec moi la France, tandis qu'étant un jeune capitaine blond je marchais à la tête de ma compagnie, et je la portais en moi, ne sachant où poser ma tête pour l'ouvrir et en faire sortir cette petite déesse tout armée dont la vue intérieure me ravissait. Je fus malade à Bordeaux et je prolongeai ma convalescence pour avoir le temps d'achever mon poème.... » Ces lignes inédites sont empruntées à un *portrait intérieur* de Vigny par lui-même. Cette image, toute morale, le poète l'avait tracée pour l'opposer à un portrait que Sainte-Beuve avait déjà donné de lui, en 1835, après la publication de *Stello* et de *Grandeur et Servitude militaires*. Quant aux insinuations désobligeantes de l'étude de 1864, au moment où Sainte-Beuve les a produites, Vigny ne pouvait plus y répondre ni s'en offenser[1].

Dans l'article de critique de 1835, qui vient d'être rappelé, Sainte-Beuve exprimait le regret que Vigny n'eût pas reproduit, avec les *Poèmes* édités en 1829, l'ode sur *le Malheur*. Cette ode reparut, datée de 1820, dans une édition plus complète. En louant cette pièce, Sainte-Beuve l'avait désignée comme la première peut-être que le poète eût écrite : elle était, disait-il, antérieure à celle du *Bal*; elle remontait aux débuts de la liaison d'Alfred de Vigny avec Émile Deschamps. Ici encore, Sainte-Beuve s'est informé par à peu près. Si le *Bal*, publié d'abord dans le *Conservateur littéraire*, n'y a été inséré qu'en 1820, c'est que les rapports de Vigny avec Hugo n'ont commencé que vers le mois d'octobre de cette année[2]; mais rien n'empêche la pièce d'avoir été faite plus tôt, et l'on ne voit aucune raison pour que l'indication de 1818, donnée par l'auteur, puisse être révoquée en doute. — Pour ce qui est de l'intimité de Vigny avec Émile Deschamps, les deux camarades d'enfance se retrouvèrent et se lièrent d'étroite amitié, non pas en 1820, mais dès les premiers jours de la Restauration. C'est donc Sainte-Beuve qui, cette fois, sans s'en douter, voudrait antidater de cinq ans l'ode sur *le malheur*. Ce serait abuser du lecteur que de l'arrêter plus longtemps sur ces minuties.

y publiait régulièrement ses études sur Byron, Moore, Southey, etc. C'est peut-être en étudiant les traductions de Shakespeare par B. de Sorsum qu'Alfred de Vigny a été conduit à écrire ses adaptations en vers de Roméo et Juliette et d'Othello.

1. Alfred de Vigny était mort le 17 septembre 1863.

2. Une lettre inédite de Victor Hugo à Alfred de Vigny, datée du 31 octobre 1820 est écrite dans des termes qui semblent indiquer qu'elle fait suite à une récente et première entrevue.

Pour en finir avec cette question de l'imitation de Chénier, j'ajouterai seulement une remarque générale. Ce n'est pas en 1819 qu'André Chénier fut adopté par la jeunesse romantique comme un maître, c'est aux environs de 1828. Alfred de Vigny, qui devait, mais treize ans plus tard, en 1832, mettre tout son talent de prosateur à retracer, dans un récit de l'intérêt le plus touchant, les impressions du prisonnier de Saint-Lazare, connut sans doute les Idylles et les Élégies de Chénier à leur apparition : l'impression, à ce moment, ne fut pas très profonde[1]. Comment s'en étonner? De la Touche lui-même, — ses corrections effarouchées le prouvent bien, — n'avait été qu'à demi décidé dans son enthousiasme. C'est Sainte-Beuve, latiniste comme pas un, et humaniste dans les moelles, qui fut le premier à faire ses délices, dans toute la force du mot, de ce disciple des anciens; c'est lui qui, par ses notes de *Joseph Delorme* comme par ses articles du *Globe*, réussit à ramener et à fixer l'attention sur les poèmes publiés en 1819; c'est lui qui s'avisa de faire une place à Chénier, à côté de Régnier, de Du Bellay et de Ronsard, dans le groupe des dieux du cénacle; c'est lui enfin qui s'armera de ce bélier pour ébranler les murs de la chapelle, dont il avait d'abord fait les honneurs avec une ferveur de nouveau converti, mais d'où il s'évada, lorsqu'après avoir servi, pendant sept ans entiers, comme Jacob, il ne vit plus que les ennuis sans dignité de son rôle de thuriféraire.

II

Comme tous ceux qui ont ambitionné, vers l'année 1820, la gloire poétique de Byron, Alfred de Vigny avait appris les rudiments de son métier dans les poèmes de Delille. Sur l'auteur des *Jardins*, de l'*Imagination*, de la *Pitié*, de l'*Homme des champs*, des *Trois Règnes de la Nature*, on pense bien que les romantiques de la première heure n'en étaient pas encore au sentiment d'irrévérence qu'un Alfred de Musset se donnera le plaisir d'exprimer dans *Mardoche* ou dans les *Lettres de Dupuis et Cotonnet*. Rappelons-

1. L'imitation d'André Chénier est évidente dans un passage de la *Fille de Jephté* :

> Tout à coup il s'arrête, il a fermé ses yeux.
> Il a fermé ses yeux, car au loin, de la ville,
> Les Vierges en chantant d'un pas lent et tranquille,
> Venaient.

Cette strophe suit de très près le texte de la *Jeune Tarentine*. Alfred de Vigny donne à cette pièce la date de 1820.

nous le *Conservateur littéraire* et le jugement porté par Victor Hugo sur l'avenir de ce qu'il appelle « l'école descriptive » : sévère pour les disciples, le jeune critique n'a pour le chef de l'école que de l'admiration.

On s'aventure peu, de notre temps, à faire tout le tour des ouvrages de l'abbé Delille; le voyage demande une certaine abnégation. Mais on a lu et entendu d'avance tant de jugements exclusifs et impitoyables sur la stérile abondance et sur la platitude étudiée de cet auteur qu'on éprouve plutôt un agréable étonnement. On rencontre chez lui, au hasard de la route, beaucoup de vers comme ceux-ci :

J'aime à mêler mon deuil au deuil de la nature
. . . . . .
Bonheur des malheureux, tendre mélancolie
. . . . . .
Ce sont les doux adieux d'un ami qui nous quitte

et l'on se dit : voilà des accords d'instrument qui semblent préluder aux sonates de Lamartine. On découvre aussi d'assez jolis coins de tableau :

Les arcs de ce long cloître impénétrable au jour,
Les degrés de l'autel usés par la prière,
Les noirs vitraux, le sombre et profond sanctuaire
Où peut-être des cœurs en secret malheureux, etc.

et l'on sait gré à ce fragment de période de paraître annoncer confusément la rêverie des *Chants du crépuscule* :

C'était une humble église au cintre surbaissé
L'église où nous entrâmes,
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes...

Et, plus frappé peut-être qu'il ne faut de certaines analogies, on se demande si le poète des *Rayons et des Ombres*, le jour où il méditait sur la *Statue* dans le parc de Versailles, n'a pas retrouvé, parmi ses souvenirs, à côté de ce joli vers de Segrais, jadis noté par lui,

Un vieux faune en riait dans sa grotte sauvage,

ces indications de l'auteur des *Jardins* :

Amour, qu'est devenu cet asile enchanté
Qui vit de Montespan soupirer la fierté?
Qu'est devenu l'ombrage où, si belle et si tendre,
A son ami surpris et charmé de l'entendre,
La Valière apprenait le secret de son cœur
Et, sans se croire aimée, avouait son vainqueur?

Deux ou trois passages de Delille ont ce mérite assez inattendu de nous donner l'idée qu'ils ont agi heureusement sur l'imagination d'Alfred de Vigny, quand elle était encore dans sa fleur, ou tout au moins que leur belle harmonie, et pourquoi craindre de le dire? leur plénitude de pensée ont laissé quelque empreinte sur sa mémoire. Au dire de certains critiques, le Vigny des *Poèmes* doit à Delille ses défauts. Oui, ce vers élégamment artificiel

A leur pied le printemps, sur leurs fronts les hivers,

est le modèle sur lequel a été fait, dans la pièce du *Cor*, l'alexandrin un peu vieilli,

Dont le front est de glace et les pieds de gazon,

et la froideur de quelques descriptions, celle du *Déluge* notamment, pourrait fort bien s'expliquer par la même influence. Mais ne doit-on pas croire, d'autre part, que, chez Alfred de Vigny, la forme, déjà belle et noble, à dater de 1822, fût arrivée beaucoup plus lentement à ce degré d'ampleur, si le jeune écrivain n'avait pas eu l'occasion d'apprécier, dans des ouvrages lus de tous, des vers d'une simplicité sincère, d'autres d'une robuste gravité?

C'est là que les yeux pleins de tendres rêveries
Ève à son jeune époux abandonna sa main
Et rougit comme l'aube aux portes du matin.
. . . . . .
En son morne repos qu'aucun souffle n'éveille,
Immobile, au milieu de ses dormantes eaux,
Le marais paresseux tranquillement sommeille
Sur le limon fangeux qui nourrit ses roseaux.
. . . . . .
Leur masse indestructible a fatigué le temps.
. . . . . .
Et des âges sans fin pèsent sur la pensée.
. . . . . .

Combien de temps sur lui l'Océan a coulé!
Que de jours dans leur sein les vagues l'ont roulé!
En descendant des monts dans les profonds abymes,
L'Océan autrefois le laissa sur leurs cimes;
L'orage dans les mers de nouveau le porta,
De nouveau sur ses bords la mer le rejeta,
Le reprit, le rendit; ainsi, rongé par l'âge,
Il endura les vents et les flots et l'orage :
Enfin, de ces grands monts humble contemporain,
Ce marbre devint roc, ce roc n'est plus qu'un grain;
Mais, fils du temps, de l'air, de la terre et de l'onde,
L'histoire de ce grain est l'histoire du monde.

On ne saurait affirmer qu'en écrivant la *Bouteille à la mer*, Vigny se soit souvenu de cette page où Delille a représenté en poète les vicissitudes, les erreurs mille fois séculaires du bloc de rocher que l'action du temps et le tourment des éléments coalisés ont usé peu à peu et transformé en galet de la grève. Et s'il s'en est souvenu, on ne saurait nier qu'il ait fort dépassé l'industrieux poète descriptif par la vertu du rythme harmonieux et par l'imprévu des images. Mais n'est-ce pas pour Delille un honneur que ce rapprochement puisse avoir lieu et qu'une phrase poétique de l'*Homme des champs* évoque dans l'esprit, par une vague affinité, les vers serrés et lourds de sens des *Destinées*?

2° Le lien littéraire qui rattache, par certains points, les premiers essais de Vigny à Millevoye, plus encore qu'à Delille, a été aperçu depuis longtemps. Sainte-Beuve d'abord, Émile Montégut, près de trente ans plus tard, ont noté quelques ressemblances. Sainte-Beuve ne manque pas de signaler que le conte de *la Neige* met poétiquement en œuvre une légende déjà contée avec esprit dans le fabliau moderne qui a pour titre *Emma et Éginhard*. Émile Montégut découvre plutôt chez Alfred de Vigny certaines gaucheries d'expression et, çà et là, quelques tournures de romance, ce que j'appellerais volontiers le legs des troubadours. Plusieurs de ces faiblesses de style viennent précisément de Millevoye. Une périphrase de ce genre, dans *Dolorida*

. . . . . et bien du temps a fui
Depuis que sur l'émail, dans les douze demeures,
Ils suivent le compas qui tourne avec les heures,

rappelle Delille, à coup sûr, mais, en la déroulant, Vigny se souvenait directement de la pièce de Millevoye qui a pour titre : *la Maison abandonnée* :

L'aiguille qui du temps, dans ses douze demeures,
Ne marque plus les pas, ne fixe plus le cours,
Laisse en silence fuir les heures.

Dans la *Dryade*, ce vers d'écolier, sur l'amphore

Qu'emplit la molle poire et le raisin doré

imite, avec ses épithètes de nature, tel vers de la traduction des *Bucoliques*, calqué déjà sur le texte virgilien :

Et la molle châtaigne et le lait épaissi.

Enfin le poncif à la fois banal et prétentieux

On n'admira jamais plus belles mains d'albâtre
(*Dolorida*, déjà cité.)

vient, aussi-bien que celui-ci,

Les contours de ce cou d'albâtre
(*Odes d'Anacréon*. Les vœux.)

du magasin d'accessoires où les poètes de l'amour se sont fournis d'images convenues, depuis l'abbé de Chaulieu jusqu'au chevalier de Parny.

S'en tenir à cet aspect superficiel, ce serait faire tort à Millevoye. De ce poète, mort à trente-trois ans, et l'année même où Alfred de Vigny rimait ses premiers vers, on s'est habitué à ne citer, à n'admirer que la *Chute des Feuilles*, élégie bien conduite assurément, mais dont le sentiment se trouve être moins personnel qu'on ne se le figure : elle dérive de l'Épître à Madame Delille, servant d'introduction au poème de l'*Imagination*. *La Chute des Feuilles*, par une fortune analogue à celle de la *Feuille* d'Arnault, ou du *Vase brisé* de Sully-Prudhomme, a détourné l'attention d'autres écrits du même auteur qui valaient mieux. Oui, Millevoye a écrit quelques pièces achevées qu'on ne lit plus et qui restent belles, dans leur genre, même après le puissant effort de lyrisme des poètes nouveaux venus qui les fit oublier. *La Prière à la Nuit*, par exemple, originale imitation d'une épigramme antique, peut être prise pour modèle de cette poésie intermédiaire entre le sensualisme tout païen d'érotiques comme Parny et la passion, ou attendrie ou douloureuse, de l'amour, telle que des jeunes gens, dominés par le souvenir de Werther, de René et de Manfred, pouvaient la peindre. Ces poètes de transition

des premières années du XIXe siècle, les Millevoye, peuvent se comparer aux artistes du même moment, qui tiennent à la fois de leurs prédécesseurs par l'éducation et de leurs successeurs par les tendances. Prud'hon aurait compris et il aurait traduit délicieusement, avec son dessin pur, avec son coloris mystérieux, ces vers qu'au lendemain de 1830 on a pu croire surannés, mais qui ont retrouvé, en vieillissant suffisamment, toute leur grâce :

J'ai vu le disque étincelant
S'éteindre aux humides demeures,
Et le groupe léger des Heures
Suivre ton char en se voilant...

Assurément, entre dix-sept et vingt-cinq ans, Alfred de Vigny a eu du goût pour Millevoye. C'est à travers ses traductions de Virgile, d'Anacréon, de Théocrite qu'il a, comme bien d'autres, deviné plutôt qu'appris l'antiquité. Ces traductions ne sont pas des merveilles : la limpide rapidité du vers latin s'y obscurcit, s'y alourdit un peu; le charme exquis du texte grec souvent s'y atténue; mais les vers heureux n'y sont pas rares, des vers d'églogue purs et frais, dont le secret paraissait oublié :

Brouter le saule amer et le cytise en fleur
. . . . . .
Déjà l'ombre s'allonge et tombe des montagnes
. . . . . .
Vers l'étable, ô mes bœufs, tournez vos pas pesants
. . . . . .
Les prés sont rafraîchis, refermez les fontaines.

C'est quelquefois bien mieux qu'un vers de bonne qualité, c'est un faisceau d'alexandrins bien assemblés, d'alexandrins souples et pleins comme de beaux épis de blé liés en gerbe :

Loin de moi, chants d'amour, Dryades et Sylvains!
Forêts, disparaissez! votre ombre m'importune.
Rien ne peut, je le sens, tromper mon infortune...
L'amour soumet le monde et je cède à l'amour.

Alfred de Vigny, dans ce fragment de mémoires inédits que j'ai déjà cité, nous confie qu'il a écrit, au corps de garde, au milieu de la fumée de tabac et sans s'apercevoir du bruit que faisaient en riant ou en chantant ses compagnons, « les vers les plus virgiliens de la Dryade ». Ces vers virgiliens, si quelque poète, après La Fon-

taine et avant André Chénier, a pu en donner le modèle à Vigny, c'est Millevoye.

Et les adaptations grecques! Vigny s'en est pénétré :

> Cyclades, chastes sœurs qui voguez sur la mer...

Ce vers, d'une harmonie et d'une couleur si antiques, pourrait être d'André Chénier; il est de Millevoye. On en trouverait plus d'un, fait à son image, dans la moderne épopée qui s'appelle *Helena*.

L'invocation réitérée de la pièce qui a pour titre : *les Adieux d'Hélène*

> O Pudeur! où fuis-tu quand tu nous as quittée?

se retrouve dans le poème *d'Éloa* :

> D'où venez-vous, Pudeur. . . . . .
> . . . . . Pudeur, d'où venez-vous?

Dans cette même pièce des *Adieux d'Hélène*, l'épouse coupable, au moment de s'enfuir hors de la maison de Ménélas, se heurte avec effroi au berceau d'Hermione :

> Le ciel pour la punir lui gardait ces adieux.

Bel effet dramatique, et exprimé très sobrement, dont Vigny a fait usage, à son tour, dans la *Femme adultère*, en le développant peut-être jusqu'à l'affaiblir par une rhétorique un tant soit peu sentimentale :

> Devant ce lit, ces murs et ces voûtes sacrées,
> Du secret conjugal encore pénétrées,
> Où vient de retentir un amour criminel,
> Hélas! elle rougit de l'amour maternel,
> Et tremble de poser, dans cette chambre austère,
> Sur une bouche pure une lèvre adultère.

Avec sa traduction de la *Magicienne* de Théocrite, qu'il intitule *Symèthe ou le Sacrifice magique*, Millevoye n'a pas seulement fourni à Alfred de Vigny le titre de sa première idylle, il lui a suggéré le sujet de *Dolorida*. L'étiquette de byronien, appliquée au poème de *Dolorida*, se justifie par quelques détails de couleur locale qui peuvent paraître rappeler certaines stances du premier

chant de *Childe Harold*; mais supprimez quatre ou cinq termes plaqués, la « guitare », le « toréador », « la mantille », la « dague andalouse » et vous reconnaîtrez dans la plupart des développements de la pièce la psychologie amoureuse des *Regrets d'une Infidèle*, avec ses sentiments plutôt artificiels et son expression relativement démodée :

Et, tandis que la nuit obscure
Protège, loin de toi, nos muets entretiens;
Tandis que ma bouche parjure
Appelle des baisers qui ne sont plus les tiens,
Aux tremblantes lueurs d'une lampe affaiblie
Tu relis le dernier serment
De l'infidèle qui t'oublie,
Tu songes à l'amour et tu n'as plus d'amant!
Je suis déjà puni. Ta rivale a des charmes...
Eh bien! ton souvenir est encor plus puissant :
Je te pleure en te trahissant;
La légère inconstance a donc aussi des larmes.

C'est de cette source, peu romantique, il faut bien l'avouer, que découlent, dans le poème de Vigny, ces vers de langoureuse élégie, dont je ne méconnais pas d'ailleurs la supériorité :

Je jure que jamais mon amour égarée
N'oublia loin de toi ton image adorée.
L'infidélité même était pleine de toi,
Je te voyais partout entre ma faute et moi,
Et sur un autre cœur mon cœur rêvait tes charmes,
Plus touchants par mon crime et plus beaux par tes larmes.

Mais les *Regrets d'une Infidèle* n'ont rien de tragique, surtout dans la conclusion :

Je viendrai, douce Isore, implorer ton pardon,
Mais en vain : le Dieu qui console,
Le temps aura donné ton cœur
A quelque autre amant moins frivole
Et plus digne de ton bonheur.

Or, c'est un dénouement fatal, terrifiant, à mille lieues du ton plaisant ou égrillard des Parny et des Millevoye que la poétique nouvelle exigeait. Le dénouement qu'il lui fallait, Vigny l'a trouvé dans cette *Symèthe*, mollement tracée d'après Théocrite, mais offrant toutefois, à travers les faiblesses de la copie, des lueurs de la passion qui brûle sous chaque mot du texte original :

Il ira m'outrager sous le sombre rivage;
Les poisons sont tout prêts. . . . . .

Du Millevoye, du Théocrite interprété et affaibli par Millevoye, des traces de Byron, est-ce tout ce que l'analyse découvre dans une pièce comme *Dolorida*? Il reste la part de la nature même de Vigny, c'est-à-dire l'art de doser cette combinaison nouvelle et le pouvoir de l'échauffer dans un creuset assez brûlant pour produire, non pas le diamant ou le rubis des modernes chimistes, mais une de ces belles gemmes artificielles, telles qu'en obtenait, avec l'aide du feu, le lapidaire égyptien.

On n'a pas rendu toute justice à Millevoye tant qu'on n'a pas fait remarquer l'intérêt que pouvaient offrir, en l'an 1817, pour un lecteur épris de poésie, les deux premiers des *Chants élégiaques*, la *Sulamite*, imitée librement du *Cantique des Cantiques*, et *David pleurant Saül et Jonathas*, chant funèbre inspiré du deuxième livre des *Rois*. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces pièces, si peu communes qu'elles fussent à ce moment, aient suscité les *Poèmes bibliques*; — le véritable initiateur de Vigny, de Hugo, de Lamartine, à cet égard, est Chateaubriand; c'est lui qui leur a mis la Bible entre les mains, et, par cela seul, a rajeuni la poésie française — mais la doctrine dont l'auteur du *Génie du Christianisme* avait été le promoteur et qu'il avait vérifiée lui-même dans l'épopée en prose des *Martyrs*, Millevoye est le premier qui en ait fait, en vers, l'application. Ici encore il joue le rôle aussi utile qu'effacé des précurseurs. Il faut se rappeler l'usage que Parny avait fait des Écritures et les misérables parodies que cette haute poésie des Hébreux lui avait inspirées si l'on veut apprécier, à sa valeur, le sentiment tout à fait juste, et assez fort dans sa simplicité, des essais bibliques de Millevoye. Ce mélancolique, cet indolent élégiaque écrit sans effort, presque négligemment, des vers comme ceux-ci :

Tes regards et ta voix enivrent ton époux
. . . . . .
J'ai vu le bien aimé descendre des montagnes
. . . . . .
Je me traînais la nuit sur des sables stériles
. . . . . .
J'ai dit : ils ne sont plus, ne me consolez pas;

et dans l'esprit de l'officier de vingt ans qui va donner les fragments de *Suzanne*, *la Femme adultère*, *la Fille de Jephté*, tous

ces sujets, comme des ombres qui demandent à monter au jour, se pressent et s'offrent à la fois : la langue de ces poèmes est trouvée.

Charles Nodier a écrit quelque part : « Que serait devenu le talent de Millevoye, s'il avait rempli sa destinée? » Ce talent aurait pu s'accroître, mais il aurait, tout aussi bien, pu s'affaiblir et vieillir sans honneur comme celui de Lemercier, un autre précurseur qui a écrit assez longtemps pour nous montrer comment avortent trop souvent, chez les poètes tôt venus, les promesses les plus brillantes. Auteur, à seize ans, d'un *Méléagre*, qui fut joué par ordre, pour la cour, et, à vingt ans, d'un *Agamemnon* dont le cinquième acte est peut-être le plus serré et le plus saisissant, dans sa concision, qu'eût donné la tragédie classique, inventeur, en 1800, de la comédie historique avec *Pinto*, et, quatre ans après, du drame romantique familier avec la *Journée des Dupes*[1], Népomucène Lemercier avait, en réalité, achevé son œuvre quand l'heure du romantisme français, avec Lamartine, Hugo et Vigny, arriva. Il essaya pourtant de s'imposer à une génération qui n'était plus du tout la sienne. Mais le poète précoce, qui, dans la fleur de la jeunesse et dans le feu des passions, donnait *Agamemnon*, une manière de chef-d'œuvre, n'était plus guère capable, à cinquante ans, que d'œuvres de théâtre sans vigueur ou de compositions bizarres, monstrueuses, fortes encore, en dépit d'une véritable frénésie de mauvais goût, et suggestives, à un haut degré, comme la *Panhypocrisiade*. Le public s'écarta ou se moqua de ce poème. Les poètes de l'avenir, comme Hugo, comme Vigny, le lurent au contraire avec beaucoup d'attention.

Je ne noterai pas ici tous les emprunts faits à l'ouvrage par la mémoire tenace de Hugo. J'indiquerai pourtant, à titre d'exemple, et sans croire quitter mon sujet, l'origine d'une scène des *Misérables*. Sur le champ de bataille de Waterloo, aux environs du chemin creux d'Ohain, un rôdeur de nuit, Thénardier, détrousse des cadavres. En vidant les poches d'un blessé, rigide comme un mort, en essayant surtout d'arracher un anneau de son doigt, il le réveille de sa léthargie : cet attentat sauve le colonel de Pontmercy. Le coup de théâtre est des plus saisissants. Mais ce coup de théâtre, c'est l'auteur de la *Panhypocrisiade* qui l'a imaginé : nous venons d'assister à la défaite de Pavie ; après avoir décrit,

1. *Richelieu ou la Journée des Dupes* fut reçu en 1804. L'empereur interdit la pièce, qui resta enfouie dans les cartons du Théâtre-Français. Plus tard, l'auteur la versifia, la lut en public et l'imprima (1828). Avant d'écrire Cinq Mars, Vigny eut-il l'occasion d'entendre la lecture du *Richelieu* de Lemercier?

avec une furie étrange, la mêlée, le poète nous montre les aspects répugnants du champ de bataille : des blessés hurlent de douleur, des chirurgiens amputent ou trépanent, des soldats enfouissent les morts, des détrousseurs font leur besogne avec une gaîté cynique digne du cimetière d'Elseneur :

Son cramoisy, brodé d'un fil d'or en dentelle,
Est d'un velours trop beau pour un enterrement.
Riche aubaine! à son doigt reluit un diamant!
Lâche-moi cet anneau.... Mordieu! comme il résiste!
Avec un doigt de moins un mort n'est pas plus triste :
Coupons ce doigt soudain; la bague le suivra.
Oh! diantre! il ouvre l'œil.... Est-ce qu'il me verra?

SAINT-POL.

Où suis-je? prête-moi ton secours charitable,
Mon ami : ce bienfait te sera profitable :
Je suis Saint-Pol.

LE SOLDAT.

Saint-Pol! le favori du roi!

SAINT-POL.

Ami, cache mon nom! Je me livre à ta foi!
Ote-moi ces joyaux; crains qu'on ne m'emprisonne
Avec tous ces captifs que le vainqueur rançonne.
Va, ta fortune est faite....

LE SOLDAT.

. . . . . Ah! j'agis pour l'honneur,
Mon seul désir était de sauver Monseigneur.

Dans ce même poème, Lemercier fait prononcer à Charles-Quint deux énormes tirades qui ont fourni plus d'une idée au monologue de Don Carlos dans *Hernani*. Mais croira-t-on que Victor Hugo ait pu lire avec indifférence le dialogue de Bourbon et de la Conscience? croira-t-on que son cerveau retentissant n'ait pas été comme ébranlé par cette ligne-ci?

LA CONSCIENCE.

J'ai des ailes : sur toi je fonds en épervier.

A mon avis, ce vers a pénétré dans son esprit, et il en est ressorti sous la forme du symbole saisissant, l'*Aigle du Casque*.

Ailleurs ce sont les vents qui s'acharnent à secouer et à détruire l'abri que les soldats ont fait avec des drapeaux pour couvrir la tête du roi ; et, la tente arrachée, toutes les voix de l'ouragan poussent ce cri d'orgueil :

. . . . . les vents impétueux
Respectent-ils des rois les fronts majestueux?
Sur la terre et les cieux désolant leurs empires,
Nous brisons sans égards leurs dais et leurs navires.

Hugo a recueilli l'idée et il en a tiré, par un trait de génie, la *Rose de l'Infante*.

Sans découvrir dans l'étrange *Panhypocrisiade* tout ce que l'imagination plus impressionnable de Victor Hugo y a vu [1], Alfred de Vigny a retenu quelque chose de ce poème. Il avait admiré, lui aussi, cette bataille de Pavie, et il s'en souvenait en décrivant, pour son compte, un combat, puis une émeute, au dixième et au quinzième chapitres de *Cinq-Mars*. Mais, bien loin de chercher à dissimuler l'origine de tel ou tel effet reproduit d'après le poème, le romancier met en vedette, en quelque sorte, ce que l'on ne saurait, sans exagération, appeler ses emprunts. Il a pris pour épigraphe de l'un et de l'autre chapitre cette exclamation, que profère la Mort, en voyant tant de jeunes hommes accourir, bride abattue, au devant de ses coups :

Agitez tous leurs sens d'une rage insensée,
Tambour, fifre, trompette, ôtez-leur la pensée.

Il serait possible, je crois, d'indiquer des ressemblances de détail entre le prologue du poème de Lemercier et certaines expressions du début d'*Éloa* :

Dans l'éther sans limite il est des profondeurs
Où des traits du soleil se bornent les splendeurs :
L'espace est traversé par des sphères sans nombre
Et la lumière au loin le partage avec l'ombre.

Ces quatres vers paraissent s'être condensés dans le distique suivant :

L'Éther a ses degrés d'une grandeur immense
Jusqu'à l'ombre éternelle où le chaos commence.

1. Il ne faut pas oublier que Victor Hugo a succédé à Lemercier, comme académicien, et qu'il a eu, pour le louer, à le relire.

De même cette image

> Une ardente comète à jamais vagabonde
> Roule au milieu des nuits,

semble se retrouver dans la comparaison

> Comme on voit la comète errante dans les cieux
> Fondre au sein de la nuit ses rayons gracieux.

Mais ce sont là façons de s'exprimer miltoniennes, et les deux poètes peuvent les avoir également gardées de leur commerce avec le grand auteur anglais. Il est plus sûr, plus équitable aussi, de faire honneur à Lemercier d'une certaine manière de penser, de sentir et de s'exprimer qui annonce l'auteur des *Poèmes*, peut-être même, par instants, l'auteur des *Destinées* :

> Morts, brisez vos tombeaux ; réveillez-vous, Lazares ;
> Épouvantez la ville et ses princes barbares ;
> Allez, dites partout Jésus ressuscité,
> Et l'ange assis auprès du cercueil déserté.
>
> (*La vie et la mort du Juste.*)

N'avons-nous pas déjà l'accent, le tour, le rythme, la couleur du début d'*Éloa*?

> Non, le temps éternel, l'étendue infinie,
> Où le temps mesurable et l'espace apparent
> Emportent l'univers et passent en courant,
> Sont pour l'homme des mots qu'il ne saurait entendre.
> . . . . . .
> Et la mort, tour à tour frappant de coups pareils
> Les chênes, les fourmis, les rois et les soleils.
>
> (*La Panhypocrisiade.*)

Ces vers de Lemercier seraient-ils déplacés dans une des pièces philosophiques de Vigny?

La *Panhypocrisiade*, épopée satirique, dialoguée et saugrenue, abonde en vers de cette fermeté virile. Il n'y a pas lieu, certes, de regretter que cette œuvre fuligineuse, mais traversée, de temps en temps, par quelque éclair de pensée et de style, ait attiré la curiosité, ait fixé l'attention du poète qui roulait dans son jeune esprit le sujet de *Moïse* et qui devait, vingt ans après les harmo-

1. Le sujet de Moïse avait été traité par Lemercier lui-même, mais ce n'est pas

nies suaves d'*Éloa*, faire vibrer avec un son si grave et si profond la lyre stoïcienne.

III

Si, dans ses premiers ouvrages, Alfred de Vigny rappelle, çà et là, par la façon de s'exprimer, des écrivains comme Delille, Millevoye, Lemercier, c'est que l'imagination d'un adolescent, qui doit devenir grand poète, est aussi facile à impressionner, selon le mot humoristique de Shelley, que le caméléon : toute œuvre dont elle approche, la colore de son reflet. Mais, chez Vigny, ces reflets des heures de début ont été aussi fugitifs qu'ils étaient inévitables. Ils n'ont pas plus adhéré à l'esprit que ne tient à la peau de l'animal légendaire la teinte verte empruntée un instant aux touffes d'herbe qu'il traverse ou au feuillage du buisson sous lequel il s'est abrité. C'est à des influences littéraires plus profondes qu'est dû le développement d'une si rare personnalité. C'est une poésie autrement forte, autrement pénétrante, la poésie de Chateaubriand, et surtout celle de Milton et de Byron, qui a déterminé le pli marqué de cet esprit, qui a nourri et agrandi cette pensée, qui a créé ce style.

1° Il fallait s'attendre à trouver les écrits de Chateaubriand au premier rang de ceux qui ont alimenté le talent de Vigny. C'est une banalité de dire que l'auteur d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme*, des *Martyrs*, de *l'Itinéaire de Paris à Jérusalem* est le père des romantiques. Il mérite qu'on lui applique le symbole expressif dont il s'était servi si ingénieusement pour définir le vieil Homère. N'est-il pas, lui aussi, « un grand fleuve où d'autres fleuves sont venus remplir leurs urnes »? C'est bien en effet dans ces eaux vives que l'auteur des *Poèmes*, comme celui des *Odes et Ballades*, comme une foule d'autres, est tout d'abord allé puiser.

On ne peut pas relire les *Martyrs* sans s'assurer que cette épopée en prose, aujourd'hui trop discréditée, a été pour les jeunes poètes royalistes de la Restauration une sorte de *Thesaurus poeticus* français, ou, si l'on veut, une Mer des images. Pour ne parler que d'Alfred de Vigny et pour ne choisir chez lui qu'un exemple caractéristique, il est facile de montrer que le poème d'*Helena*, byronien par le sujet et par la couleur générale, abonde

au poème de Lemercier que se rattache celui de Vigny : les deux compositions n'ont guère de semblable que le titre; Vigny s'est inspiré ailleurs.

en réminiscences, en centons versifiés de la prose de Chateaubriand. On me pardonnera d'entrer dans des détails un peu minutieux : une assertion littéraire n'a toute sa valeur que si elle est escortée de ses preuves. Je laisserai parler les textes :

1° Mais la Vierge et son fils entre ses bras porté
Qui calment la tempête. . . . . .
(Helena.)

On aperçut une femme céleste portant un enfant entre ses bras et calmant les flots par un sourire.
(Martyrs.)

2° On voyait dans leurs jeux Ariane abusée
Conduire en des détours quelque jeune Thésée.
(Helena.)

On croit que la danse crétoise, connue sous le nom d'Ariane, était une imitation des circuits du labyrinthe.
(Martyrs.)

3° C'était sur les débris d'un vieil autel d'Homère.
(Helena.)

Presque toutes les villes qui se disputaient l'honneur d'avoir donné naissance à Homère lui élevaient un temple.
(Martyrs.)

4° L'Alcyon soupira longuement. . . . .
(Helena.)

Alcyon gémissait doucement sur son nid...
(Martyrs.)

5° La croix de Constantin reparut dans les airs.
(Helena.)

L'on aperçut au milieu des airs une croix de lumière, semblable à ce Labarum qui fit triompher Constantin.
(Martyrs.)

6° C'est ainsi qu'en hiver les noires hirondelles
Au bord d'un lac choisi par le léger conseil,
Prêtes à s'élancer pour suivre le soleil
Et saluant de loin la rive hospitalière,
Préparent à grands cris leur aile aventurière.
(Helena.)

Un secret instinct me disait que je serais voyageur comme ces oiseaux (les hirondelles). Ils se réunissaient à la fin du mois de septembre, dans les joncs d'un grand étang; là, poussant des cris et exécutant mille évolutions sur les eaux, ils semblaient essayer leurs ailes et se préparer à de longs pèlerinages.
(Itinéraire.)

7° Elle pleura longtemps. On l'entendait dans l'ombre
Comme on entend le soir, dans le fond d'un bois sombre,
Murmurer une source en un lit inconnu.
(Helena.)

Elle cachait sa douleur sous les plis d'un voile. On n'entendait que le bruit de ses pleurs, comme on est frappé dans les bois du murmure d'une source qu'on ne connaît pas encore.

(Martyrs.)

8° Rien n'y fut sérieux, pas même les malheurs.

(Helena.)

Toi qui n'as pu faire de la mort et du malheur même une chose sérieuse.

(Martyrs.)

9° Les villes de ces bords avoient des noms de fleurs.

(Helena.)

Nous admirâmes ces cités, dont quelques-unes portent le nom d'une fleur brillante.

(Martyrs.)

10° Une vague y jeta comme un divin trophée
La tête harmonieuse et la lyre d'Orphée.

(Helena.)

Ce fut à Lesbos que naquirent Sapho et Alcée, et que la tête d'Orphée vint aborder en répétant le nom d'Eurydice.

(Itinéraire.)

11° La flottante Delos, qu'Apollon protégea.

(Helena.)

Vous naquîtes sous un palmier, dans la flottante Delos.

(Martyrs.)

12° Scyros, où bel enfant se travestit Achille.

(Helena.)

Scyros, où Achille passa son enfance, etc., etc.

(Itinéraire.)

Ce calque un peu servile des formes de style de Chateaubriand est un vrai péché de jeunesse; il ne semble pas persister dans les ouvrages postérieurs au mince recueil de 1822. Je n'oublie pas qu'une page descriptive d'*Éloa*, celle du colibri, est faite presque en entier, Sainte-Beuve l'avait déjà vu, avec les bribes d'une description célèbre d'Atala. « L'érable » et « l'alcée », les « serpents oiseleurs », le « jasmin des Florides », « la nonpareille », la « fraise embaumée », tous ces détails et d'autres encore étaient passés en effet de la prose du maître dans les vers du disciple trop docile et trop attentif. Mais on ne trouve guère, dans le poème d'*Éloa*, d'autre passage qui présente ce caractère, et il est bien permis de voir dans celui-ci un morceau de rapport, une sorte de carton préparé d'avance, dont le poète n'a dû faire usage qu'assez longtemps après l'avoir exécuté[1]. Quant à *Hélena*, les

1. Il y a dans le poème d'*Éloa* un autre de ces cartons, exécuté dans la manière d'Ossian. Vigny s'attarda peu dans l'admiration du « barde ».

imitations de Chateaubriand, si nombreuses dans la première moitié du poème, s'effacent dans la seconde moitié pour faire place à des réminiscences de Byron. Ce changement de manière ne nous fournit-il pas une nouvelle raison de penser que le poème a été commencé, comme Vigny le dit, de fort bonne heure, et qu'il a été achevé, ou étendu, ou remanié un peu plus tard?

Alfred de Vigny ne s'est pas borné à cueillir, dans la prose poétique de Chateaubriand, ses premières images; il y a rencontré plus d'une fois l'inspiration. La *Fille de Jephté*, écrite en 1820, n'a pas d'autre origine que cette belle comparaison qui sert, dans les *Martyrs*, à exprimer l'état de la société chrétienne à la veille de la persécution : « L'Église se préparait à souffrir avec simplicité : comme la fille de Jephté, elle ne demandait à son père qu'un moment pour pleurer son sacrifice sur la montagne. » Byron a, lui aussi, dans une des *Mélodies hébraïques*, traduit en vers harmonieux les plaintes de la fille de Jephté. Je m'efforcerai de démontrer que Vigny doit beaucoup à Byron ; mais je ne crois pas qu'à la date de 1820, il connût cette pièce. Ce qui n'est pas douteux, quoique bien propre à nous surprendre, c'est que la méditation la plus célèbre des *Destinées*, la *Maison du Berger*, publiée en 1844, se rattache encore, au moins par l'invention symbolique, si neuve, si expressive, à cette riche épopée des *Martyrs*. Qu'on relise les propos d'amour d'Eudore et de Velléda, on y découvrira la précieuse idée que le poète a recueillie et qu'il a fait germer, s'élever et s'épanouir comme le grain de sénevé dont parle l'Écriture : « Je n'ai jamais aperçu au coin d'un bois la hutte roulante du berger sans songer qu'elle me suffirait avec toi..... Nous promènerions aujourd'hui notre cabane de solitude en solitude, et notre demeure ne tiendrait pas plus à la terre que notre vie. »

Il n'est guère de lecteur lettré qui n'ait présent à l'esprit l'entretien de Napoléon et de Pie VII dans la *Canne de Jonc*. Bonaparte veut obtenir du pape qu'il abandonne Rome pour Paris, en d'autres termes qu'il abdique au profit du pouvoir impérial la souveraineté pontificale. On se rappelle l'exclamation méprisante qui s'échappe des lèvres de l'auguste prisonnier : « Comediante », et l'explosion de fureur du despote : « Comédien! Moi! Ah! je vous donnerai des comédies à vous faire tous pleurer comme des femmes et des enfants, etc. » La scène vient des *Martyrs*; c'est une transposition du dialogue à la Montesquieu entre Dioclétien, las de régner, et le César Galérius, impatient de gouverner l'Empire : « Je rétablirai les Frumentaires que vous avez si imprudemment supprimés; je

donnerai des fêtes à la foule et, maître du monde, je laisserai par des choses éclatantes une longue opinion de ma grandeur. — Ainsi, repartit Dioclétien avec mépris, vous ferez bien rire le peuple romain. — Eh bien! dit le farouche César, si le peuple romain ne veut pas rire, je le ferai pleurer. Il faudra ou servir ma gloire ou mourir. J'inspirerai la terreur pour me sauver du mépris. »

Je serais très porté à reconnaître encore dans une page du *Génie du Christianisme* la pensée génératrice du poème d'*Éloa* : « Milton, nous dit Chateaubriand, eut une belle idée lorsqu'il supposa qu'après le péché l'Éternel demanda au ciel consterné s'il y avait quelque puissance qui voulût se dévouer pour le salut de l'homme. Les divines hiérarchies demeurèrent muettes, et parmi tant de séraphins, de trônes, d'ardeurs, de dominations, d'anges et d'archanges, nul ne se sentit assez de force pour s'offrir en sacrifice..... Si le Fils de l'homme lui-même trouva ce calice amer, comment un ange l'eût-il porté à ses lèvres? » Tenter, sinon la rédemption de l'humanité, du moins celle de Lucifer, se perdre avec lui par pitié, voilà le sacrifice au-devant duquel va s'offrir Éloa, l'ange féminin, né d'une larme du Sauveur. Et le nom même de cette héroïne céleste, n'est-ce pas dans un autre endroit du *Génie du Christianisme* qu'Alfred de Vigny l'a trouvé? Chateaubriand avait cité un fragment de la *Messiade*, où Klopstock montre le Très-Haut créant l'ange mystique que « l'Éternel nomme Élu et le ciel Éloa. » Apparemment Vigny a feuilleté toute la *Messiade*[1], mais, contrairement à ce qu'on s'imagine, il n'a guère imité qu'un endroit du poème, et c'est le passage même qu'a cité Chateaubriand : « Dieu le créa le premier. Il puisa dans une gloire céleste son corps aérien. Lorsqu'il naquit, tout un ciel de nuages flottait autour de lui ; Dieu lui-même le souleva dans ses bras et lui dit en le bénissant : Créature, me voici! »

> On vit alors du sein de l'urne éblouissante
> S'élever une forme et blanche et grandissante ;
> Une voix s'entendit qui disait : Éloa!
> Et l'ange apparaissant répondit : Me voilà!

Mais Chateaubriand a rendu à Vigny un service plus grand que de l'acheminer vers l'épopée du poète allemand : par ses analyses et ses citations du *Génie du Christianisme*, il lui a révélé le *Paradis perdu*.

1. Peut-être dans la traduction suivante : *La Messiade* (en XX chants), traduit en français par une dame de l'Académie des Arcades (la baronne Thérèse de Kurzrock) sous le nom d'Albanie, 1801, 3 vol. in-8.

2° Les poèmes de Milton sont certainement moins lus en France, de nos jours, qu'ils ne l'ont été au XVIII^e^ siècle et dans les vingt-cinq premières années du XIX^e^. Voltaire avait signalé, avec une gravité d'admiration qui est rare chez lui, l'épopée chrétienne de l'Homère anglais; plusieurs traducteurs, Dupré de Saint-Maur, Racine fils, Monneron, l'abbé Delille avaient fait passer l'ouvrage en français, plus infidèlement qu'il n'eût fallu, mais non pas de façon à le rendre méconnaissable. Le merveilleux de cette poésie devint même assez populaire pour avoir les honneurs de la parodie, dans les *Galanteries de la Bible*, dans la *Guerre des dieux*. Chateaubriand, qui avait bien appris l'anglais pendant l'émigration, renouvela et raviva le culte de Milton. Il a donné du *Paradis perdu*, chacun le sait, une version littérale; il a fait mieux : il a pris, au chant IV du *Paradis reconquis*, dans deux magnifiques développements, l'un sur le génie païen, célébré par Satan, l'autre sur l'inspiration biblique, consacrée en quelque sorte par les louanges du Christ, l'idée, le plan, les traits essentiels de cette grande dissertation littéraire, le *Génie du Christianisme*. Il n'a pas été trop ingrat envers son modèle : s'il ne dit mot du *Paradis reconquis*, il commente les pages d'amour du *Paradis perdu* avec une réelle dévotion. En traduisant ces admirables scènes, il les désignait à l'imitation des jeunes gens impatients d'écrire. Déjà Voltaire, cité par Chateaubriand, avait ainsi parlé de cette idylle de l'Éden : « Comme il n'y a pas d'exemple d'un pareil amour, il n'y en a point d'une pareille poésie ». C'est dans cette poésie que Vigny s'est plongé, avant d'écrire *Éloa*; c'est d'elle qu'il a gardé l'impression, et non pas des fadeurs ornées, du clinquant sans valeur des *Amours des Anges* [1]. Quand *Éloa* parut, les connaisseurs ne nommèrent pas Thomas Moore, mais ils pensèrent à Milton.

On se rappelle l'article très louangeur de Victor Hugo dans la *Muse Française*. Cet article, publié en 1824, fut réimprimé, dix ans plus tard, dans le recueil *Littérature et Philosophie mêlées*. En rééditant ses éloges, Victor Hugo n'y changea que deux mots : il remplaça le nom d'Alfred de Vigny par celui de Milton, et le titre d'*Éloa* par celui de *Paradis perdu*. Mais, lorsqu'on examine d'un peu près cette page de critique sur *Éloa*, on se demande si elle a jamais été autre chose qu'une analyse du chef-d'œuvre de Milton : « Une idée morale qui touche à la fois aux deux natures

1. A mon avis, Alfred de Vigny n'a presque rien retenu de ce poème. Mais il a lu Moore, et il a tiré d'une des *Mélodies irlandaises* la petite pièce *le Bateau*, que Ratisbonne a cru inédite, et qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* en 1831.

de l'homme; une leçon terrible donnée en vers sublimes; une des plus hautes vérités de la religion et de la philosophie, développée dans une des plus belles fictions de la poésie; l'échelle entière de la création parcourue depuis le degré le plus bas; une action qui commence par Jésus et qui se termine par Satan, Ève entraînée par la curiosité, la compassion et l'imprudence jusqu'à la perdition; la première femme en contact avec le premier démon, voilà ce que présente l'œuvre de *****, drame simple et immense, dont tous les ressorts sont des sentiments; tableau magique qui fait graduellement succéder à toutes les teintes de lumière toutes les nuances des ténèbres; poème singulier qui charme et qui effraie. » Une ou deux expressions de ce sommaire rappellent, si l'on veut, l'ouvrage d'Alfred de Vigny, mais la plupart des autres se rapportent mieux ou conviennent peut-être, d'une manière exclusive, à un plan plus vaste, à un effort plus puissant que le sien. Me sera-t-il permis de hasarder une supposition? Je m'imagine que Hugo avait une étude toute prête sur le poète épique anglais et que cette étude aurait accompagné, dans la *Muse Française*, l'article sur Georges Gordon, lord Byron, publié aussitôt après le compte rendu d'*Éloa*. Mais l'œuvre de Vigny venait de paraître : il convenait d'annoncer, ou plutôt d'exalter ce bel exploit d'un frère d'armes. L'amitié enthousiaste de Hugo n'hésita pas : il effaça les noms de *Paradis perdu* et de Milton; ceux d'*Éloa* et d'Alfed de Vigny les remplacèrent; tout le cénacle romantique applaudit à cette glorification. Si ma supposition était fondée, les corrections de 1834 n'auraient pas altéré le texte primitif; elles auraient restitué ce texte. Dans tous les cas, en louant *Éloa* comme on l'a vu et en appliquant au *Paradis perdu* les mêmes formules élogieuses, Victor Hugo a exprimé deux fois, de façon diverse, cet unique sentiment : ce que Vigny a fait ici, c'est du Milton. Jugement vrai, mais vrai à moitié seulement : nous trouverons, dans le poème d'*Éloa*, quelque levain de byronisme. Pour l'aspect général du moins, ce poème d'amour supra-terrestre est miltonien.

Au début du chant deuxième d'*Éloa*, la vierge angélique, contemplant « les cieux inférieurs », est comparée par le poète à la villageoise qui se mire dans la fontaine où les astres reflétés font une couronne à son front. En relisant cette comparaison d'une grâce un peu raffinée, mais charmante, un des critiques de Vigny s'est souvenu du délicieux passage de Milton, dans lequel Ève raconte comment l'image de l'époux lui est apparue pour la première fois, réfléchie dans les eaux du « lac calme et clair, cet

autre firmament ». Si le critique, après avoir lu le poème de Vigny, avait relu de près l'épopée de Milton, il aurait sans doute indiqué d'autres rapprochements. Ce serait abuser d'un procédé fatigant que de les énumérer tous. Je signalerai pourtant ce bel éloge des ténèbres et de leurs délices mystérieuses, par lequel Satan tente le cœur sans défiance d'Éloa et fait rougir furtivement « sa joue adolescente »;

> Moi, j'ai l'ombre muette, et je donne à la terre
> La volupté des soirs et les biens du mystère.
> . . . . . .
> Vers le ciel étoilé, dans l'orgueil de son vol,
> S'élance, le premier, l'élégant rossignol;
> Sa voix sonore, à l'onde, à la terre, à la nue,
> De mon heure chérie annonce la venue, etc.

Ce nocturne de Vigny est musical, mélancolique et d'une chaude couleur; mais, quand on l'étudie, plus d'un détail trahit encore le défaut de maturité de l'écrivain, « unexperienced thought », serait-on tenté de dire de lui, comme Milton disait d'Ève. Le thème original se trouve dans le *Paradis perdu*. Il reste supérieur, dans sa large simplicité, aux faciles ou subtiles variations du jeune virtuose : « Ève, pourquoi dors-tu? C'est l'heure pleine de charme, l'heure fraîche, l'heure silencieuse, excepté là où le silence se retire devant l'oiseau mélodieux des nuits, qui, maintenant éveillé, accorde avec tant de douceur ses harmonies inspirées par l'amour. »

J'ai rappelé plus haut que le mouvement de l'invocation à la Pudeur était un souvenir de Millevoye, où Millevoye n'a fait lui-même qu'interpréter un vers grec de la poétesse Sapho : mais l'analyse du sentiment de la pudeur qui fait suite à cette invocation, dans le poème d'*Éloa*, n'a rien de païen, c'est le plus pur de la pensée chrétienne de Milton. Je m'excuse de traduire faiblement le texte anglais, mais quelle traduction n'en détruirait la concision si expressive? « Il n'y avait pas de honte coupable. Honte déshonnête des œuvres de la nature, honneur déshonorant, produit du péché, comme vous avez troublé toute l'humanité avec ces apparences, ces apparences seulement de pureté, et banni de la vie de l'homme ce que sa vie avait de plus heureux, la simplicité et l'immaculée innocence! » A côté de la pensée de Milton, si pleine et si forte, les vers d'Alfred de Vigny, malgré quelques détails trop curieusement imaginés, gardent un caractère pénétrant qui met, cette fois, l'imitation au niveau du modèle :

D'où venez-vous, Pudeur, noble crainte, ô mystère,
Qu'au temps de son enfance a vu naître la terre,
Fleur de ses premiers jours qui germez parmi nous,
Rose du Paradis, Pudeur, d'où venez-vous?
Vous pouvez seule encore remplacer l'innocence,
Mais l'arbre défendu vous a donné naissance;
Au charme des vertus votre charme est égal,
Mais vous êtes aussi le premier pas du mal;
D'un chaste vêtement votre sein se décore,
Ève avant le serpent n'en avait pas encore;
Et si le voile pur orne votre maintien,
C'est un voile toujours et le crime a le sien.
Tout vous trouble, un regard blesse votre paupière,
Mais l'enfant ne craint rien et cherche la lumière.
Sous ce pouvoir nouveau la vierge fléchissait,
Elle tombait déjà, car elle rougissait.

Dans son article de 1864, Sainte-Beuve, après avoir cité, de ce même poème d'*Éloa*, « la description si large et si fière » de l'aigle blessé, après avoir loué la « grandeur », « l'envergure » de tout le morceau, insiste, à bon droit, sur cette expression

Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend,

« un de ses vers immenses », s'écrie-t-il un peu emphatiquement, « d'une seule venue, qui embrasse en un clin d'œil les deux pôles ». Ce vers concis, expressif, imagé, est d'une qualité peu ordinaire assurément; il fait penser à un vers du *Comus* de Milton, dont je ne dis pas qu'il procède, mais qu'il a le mérite d'égaler : « Aussi rapide que l'éclair du scintillement d'une étoile, je descendis du ciel. » Voilà les beautés qu'Alfred de Vigny, pour s'être approché d'une des sources si fraîches de la poésie anglaise, était capable d'exprimer, dès 1823, et soumettait, l'année suivante, au jugement un peu déconcerté d'une génération qui admirait surtout les *Messéniennes*.

Quinze ans plus tard, dans toute la force de l'âge et du talent, Alfred de Vigny revenait à Milton, non plus pour l'imiter ingénieusement, comme à l'heure de la jeunesse, mais pour lutter d'originalité et de vigueur avec un homme de génie dans un sujet où il avait laissé des traces ineffaçables. Le 7 avril 1839, l'auteur d'*Éloa* datait de Shavington (Angleterre) la petite épopée de la *Colère de Samson*. Ce qu'on peut dire de plus fort à la louange de cet ouvrage, c'est qu'il reste admirable encore après qu'on vient de lire, dans Milton, le drame de *Samson agonistes*. Beaucoup

moins renommé chez nous que le *Paradis perdu*, ce *Samson agonistes* est une œuvre d'une grandeur eschylienne. Captif, les yeux crevés, Samson est condamné à tourner la meule dans Gaza. Mais on fête Dagon, l'idole marine, on célèbre aussi l'anniversaire du triomphe des Philistins. Le prisonnier lui-même se repose : à quelques pas de sa geôle, il se repaît de soleil et d'air pur. Des gens de sa tribu viennent le consoler : cette troupe d'Hébreux est le chœur de la tragédie. Après eux, paraît Manoah, le père de Samson : il fait part à son fils de son dessein de le racheter à prix d'or. Puis, c'est la femme du misérable, l'impudente et toujours artificieuse Dalila, qui ose s'arrêter et se répandre en paroles en face de celui qu'elle a livré : elle s'efforce, mais en vain, de le duper, de l'asservir, de l'avilir encore. Un géant, lâche et vantard, le Philistin Harapha, lui succède : il raille, il provoque Samson, mais sans oser s'approcher jusqu'à portée des mains terribles de l'aveugle. Enfin un officier somme le captif de se rendre à l'assemblée pour divertir le peuple par l'exhibition de cette force « qui dépasse le taux humain ». Samson refuse d'abord, indigné, mais une inspiration divine traverse son esprit : il suit l'officier. Manoah revient alors de sa négociation auprès des seigneurs Philistins, et pendant qu'il se berce de l'espoir de délivrer son fils, de guider ses pas, de le revoir assis dans sa maison, un immense fracas retentit. Un messager accourt et l'on apprend comment Samson a péri triomphalement en ébranlant les colonnes de l'édifice et en écrasant d'un seul coup « seigneurs, dames, capitaines, conseillers ou prêtres, l'élite de leur noblesse et la fleur, non seulement de cette ville, mais de chaque cité Philistine à l'entour, rassemblée de toute part pour la solennité de cette fête ».

On le voit, l'action de la pièce, s'il y a une action, se réduit au dialogue de Samson avec les Hébreux, avec Manoah, avec Dalila, avec Harapha le géant, avec l'officier Philistin. Cette charpente dramatique, rudimentaire comme une intrigue d'Eschyle, rappelle encore mieux l'arrangement du livre de Job : elle en a la naïve disposition, elle en a la puissance.

Les différences du drame de Milton et du poème de Vigny sautent aux yeux. Après l'archange du *Paradis perdu*, que l'orgueil fit déchoir, Milton a présenté, dans son *Samson agonistes*, l'homme déchu et dégradé par la concupiscence. La détresse infinie, l'abîme de maux où le héros, jadis invincible, est tombé, n'est que le châtiment de Dieu. Ce qu'un tel châtiment a d'effroyablement cruel, c'est la perte de la lumière. Est-ce Samson aux yeux crevés, est-ce le vieux poète anglais aux regards à jamais

éteints par la goutte sereine, qui laisse échapper cette lamentation dont le sauvage accent dépasse le sublime de toute poésie? « Je suis devenu inférieur au plus vil des hommes ou des vers; les êtres les plus vils, je suis moins qu'eux : ils rampent, mais ils voient..... etc. » Si aiguë que soit sa douleur, Samson ne se plaint pas d'être frappé : il a mérité ses souffrances. Ce n'est point Dalila qui en est la première cause, c'est lui-même, lui, qui vaincu par « une grêle de mots », a lâchement capitulé. Et, à son tour, il a parlé ; sa langue a bavardé honteusement. « shameful garrulity »; il a « divulgué le don secret de Dieu » à une créature déloyale, à une femme du pays de Chanaan, son ennemie; il a profané le mystère qu'il avait fait vœu de ne point révéler; il a violé « le dépôt sacré du silence ». D'ailleurs, si bas qu'il soit tombé, ces haillons, ce labeur de la meule, tout cela n'est pas encore aussi bas que l'était son « ancienne sujétion, vile, lâche, ignominieuse, infâme, esclavage vrai, et cet aveuglement, pire que l'autre cécité, de ne pas voir l'indignité d'une pareille servitude ».

La conception de Vigny est tout autre. L'idée de Dieu en est, pour ainsi dire, absente. Ou plutôt l'Éternel nous apparait indifférent à la lutte que la bonté de l'Homme et la ruse de la Femme se livrent ici bas : c'est déjà ce ciel

> Muet, aveugle et sourd aux cris des créatures.

dont le poète du *Mont des Oliviers* dira, en regardant venir la mort :

> Le juste opposera le dédain à l'absence,
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la Divinité.

Le Samson d'Alfred de Vigny ne s'humilie pas devant Dieu, il ne s'accuse pas devant les hommes. Il accuse la femme, et il maudit la tendresse de cœur qui pousse l'homme le plus fort à désirer passionnément « la caresse et l'amour » de cet « enfant malade », de ce « compagnon peu sûr », de cet être « impur de corps et d'âme ». Et ce n'est pas ici, comme dans la *Nuit d'Octobre* d'Alfred de Musset, un gémissement de bête blessée, une effusion d'amour déçu, de vanité dolente qui s'exhale, c'est un cri de révolte contre la nature, c'est la malédiction jetée à la loi de la vie et à l'obscure tyrannie du besoin de durée de l'être : poésie implacable et brûlante, coulée puissante et sombre de pessimisme dont rien, dans les écrits en vers du XIX^e^ siècle, ne passe la vigueur et ne peut faire oublier la beauté.

IV

D'où vient ce pessimisme de Vigny? Il vient d'abord de la nature douloureusement sensible du poète. Il vient ensuite, comme chez La Rochefoucauld, d'une vue tout aristocratique des choses. Il vient enfin, bien plus qu'on ne l'a dit, bien plus qu'on ne semble aujourd'hui le croire, de l'influence pénétrante, indélébile, de Byron. Je ne m'attacherai ici qu'à ce troisième point.

Le premier écrit que Vigny ait publié est une étude en prose sur Byron, dont une partie seulement fut imprimée, en décembre 1820, dans le *Conservateur littéraire*. Cette étude, d'un mérite fort ordinaire, nous offre des indications qui ne sont pas sans intérêt. On y remarque cette phrase sur *Mazeppa* : « Quel autre que lord Byron aurait osé composer un poème avec le simple récit d'un homme emporté par un cheval sauvage? Quel autre aurait pu y réussir? » Il est plus que probable que Hugo a voulu relever ce défi. C'est ainsi que le désir de s'attaquer au sujet de *Cromwell* lui a été suggéré par une phrase de Vigny : « Puisque ce Richelieu ne voulait que le pouvoir, que ne l'a-t-il pris tout entier? Je vais trouver un homme qui n'a pas encore paru et que je vois dominé par cette misérable ambition; mais je crois qu'il ira plus loin. Il se nomme Cromwell ». Le roman de *Cinq Mars* s'achève sur cette formule. Or, Victor Hugo, au début de l'année 1827, écrivait à Vigny : « Vous savez que j'ai pris le XVII^e^ siècle où vous l'avez quitté et que j'ai fait du dernier mot de votre roman le premier de mon drame[1] ».

Pour nous en tenir à Vigny, retenons, du même article, l'appréciation si particulière de *Parisina* : « un modèle ravissant de descriptions volupteuses ». Cette expression souligne, en quelque sorte, les ressemblances qu'on remarque entre la nuit d'amour de *Parisina*, nuit accompagnée « du frisson glacial qui suit de près les actions coupables » et cette trame, également tissée de volupté et de terreur, de *la Femme adultère*. Notons plus loin ces mots : « La *Fiancée d'Abydos* étale toute la grâce des mœurs asiatiques, toute la patience servile des Grecs opposée à la cruauté infatigable des musulmans »; et encore : « Le *Giaour* offre la peinture déchirante d'un homme malheureux qui volontairement s'est

1. J'ai mentionné ailleurs, à propos des rapports avec Talma, cette lettre inédite de Victor Hugo à Alfred de Vigny.

séparé du monde; sa confession est étonnante de poésie et peut être placée au rang des plus beaux morceaux connus. » On sera bien forcé de reconnaître que ces éloges ne sont pas à négliger, si l'on remarque, en lisant *Helena*, que la chanson de marche des spahis turcs est faite de réminiscences du *Giaour*, que le morceau le meilleur du poème, le tableau des grands bœufs combattant contre un loup, est une comparaison prise à Byron et seulement retournée [1], que la couleur de la *Fiancée d'Abydos*, et il faut ajouter du *Siège de Corinthe*, envahit l'épopée vers la moitié du second chant, pénètre, en quelque sorte, chaque vers et donne à cet ouvrage de jeunesse de Vigny toutes les apparences d'un pastiche.

Mais l'article du *Conservateur littéraire* nous fournit un trait qui a plus d'importance : « Il n'est pas surprenant qu'un homme de génie malheureux cherche dans un visage impassible et froid un rempart contre la pitié curieuse et glacée du commun des hommes. » Cette réflexion a pu être suggérée au jeune critique par plus d'un endroit de Byron, mais elle semble se rapporter, de préférence, aux stances huitième et douzième du premier chant de *Childe Harold*, dont le sens se résumerait assez bien dans ce vers qu'Alfred de Vigny écrira plus tard et qui fut sa devise :

> Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse.

> . . . . . but in his bosom slept
> The silent thought, not from his lips did come
> A word of wail.

En étudiant un des premiers, et avec une réelle pénétration, le pessimisme de Vigny, Émile Montégut, moins familier peut-être avec Byron qu'avec Shakespeare, exprime cette idée : « Supposez les pensées premières qui sont le germe de ces poèmes, celle de *Moïse* par exemple, tombées dans le cerveau de Byron, et vous comprendrez jusqu'où aurait pu porter cette intelligence, si elle eût été servie par les facultés qui tiennent du tempérament. » Il n'est point aisé de savoir ce que Byron aurait fait du sujet de *Moïse*, s'il avait pu l'emprunter à Vigny; mais ce qu'il est plus facile, et je crois, plus utile, de constater, c'est que l'idée même de son *Moïse*, Alfred de Vigny l'a tirée de Byron.

Cette pièce de *Moïse*, écrite dès l'année 1822, et qui reste toujours une des œuvres les plus belles de Vigny, nous livre, mieux

1. « Tels on voit des loups se ruer sur un buffle sauvage, etc. » *Le siège de Corinthe*, XXIII[e] strophe.

qu'une autre, le secret de sa manière de produire, à une époque où son talent était en formation. Dans la première partie du poème, c'est-à-dire dans la description, à larges traits, des terres de la Palestine, vues du sommet du mont Nébo, nous trouvons une imitation, presque une transcription des versets du *Deutéronome* :

« Moïse monta donc de la plaine de Moab sur la montagne de Nebo en haut de Phasga, vis-à-vis de Jéricho, et le Seigneur lui fit voir de là tout le pays de Galaad jusqu'à Dan,

« tout Nephtali, toute la terre d'Éphraïn et de Manassé, et tout le pays de Juda *jusqu'à la mer occidentale*,

« tout le côté du Midi, toute l'étendue et la campagne de Jéricho, *qui est la ville des palmes*, jusqu'à Ségor, etc. »

On ne peut pas relire ce texte de la Bible sans entendre sonner les rimes riches de Vigny et sans voir cheminer majestueusement le cortège de ses images. Mais le Prophète, face à face avec le Seigneur, lui adresse sa plainte, et cette plainte, dans ce qu'elle a de caractéristique, se rattache, comme on va le voir, à une tout autre inspiration.

Je vivrai donc toujours puissant et solitaire,

dit le Moïse de Vigny avec un sentiment de grave et superbe douleur. Ce sont les héros de Byron qui, les premiers, ont fait entendre cette parole tour à tour orgueilleuse et désespérée. « Je reste seul et seul toujours je suis resté »

I stand, and I stood alone,

disait Childe Harold avec un accent de défi. « Vivre seul »,

To be alone,

s'écrie Manfred sur un ton anxieux, et le poète ajoute, avec une amertune croissante : « ne pas entrer dans le repos, ne pas mourir »,

Not to slumber, not to die.

C'est le vers même de Vigny :

Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.

Cette pensée de la mort impossible est ramenée dans *Manfred*, tout comme dans *Moïse*, avec la persistance d'un refrain : « Il y a

sur moi un pouvoir qui m'arrête, et qui fait que c'est là mon sort fatal, de vivre »,

And makes it my fatality to live.

« Je reste dans mon désespoir et je vis, je vis à jamais »,

. . . . I dwell in my despair
And live, and live for ever. . . .

« J'ai vécu bien des années, bien des longues années, mais elles ne sont rien encore auprès de celles que je dois compter : des âges, des âges, l'espace et l'éternité, et la conscience, avec la terrible soif de la mort, toujours inassouvie »,

With the fierce thirst of death, and still unslaked.

Ce qui prouve le mieux que Vigny, avant d'écrire son *Moïse*, a médité longtemps sur cette scène de *Manfred*, c'est qu'avec la pensée inspiratrice de son poème, il en a rapporté jusqu'à des imitations de détail :

1° Et vous m'avez prêté la force de vos yeux,
. . . . . I made
My eyes familiar with Eternity,

2° Des tombes des humains j'ouvre la plus antique,
. . . . . And then I dived,
In my lonely wanderings, to the caves of death.

3° La mort prend à ma voix une voix prophétique,
. . . . . I can call the dead,
And ask them what it is we dread to be...

4° Les hommes se sont dit : il nous est étranger,
My joys, my griefs, my passions, and my powers
Made me a stranger.

L'essentiel du pessimisme de Vigny, le sentiment de la misère irrémédiable de la vie, est déjà dans *Moïse*. Mais ce sentiment, qui donc l'a exprimé, depuis le livre de Job, depuis les paroles de l'Ecclésiaste, avec une rigueur plus absolue, plus exclusive que Byron? « Fais le compte des joies que tes heures ont vues, fais le compte des jours que tu as eus libres d'angoisses, et sache bien, quoi que tu aies été, qu'il y a quelque chose de meilleur : ne pas être » (*Euthanasia*).

Helena et *Moïse* ne sont pas les seuls poèmes de Vigny qui soient impressionnés de la couleur ou imprégnés de la pensée byroniennes. Qu'est-ce que le *Déluge*, sinon la mise en œuvre, sous la forme du récit épique, d'une partie des éléments du drame de Byron qui a pour titre : *le Ciel et la Terre*, *Heaven and Earth*? Dans une des scènes de ce drame, Japhet voudrait sauver deux femmes qui ont aimé des anges et qui, pour ce crime contre nature, si belles qu'elles soient, sont condamnées. « Fils! fils! s'écrie l'implacable Noé, si tu veux éviter de partager leur perdition, oublie qu'elles existent; tandis que toi, tu dois être le père d'un monde nouveau, d'un monde meilleur. — JAPHET. — Laisse moi périr avec celui-ci et avec elles. » Tout ce qui n'est pas pure description dans le *Déluge* d'Alfred de Vigny est la mise en action de cette parole de Japhet : c'est la partie intéressante du poème. Quant aux développements descriptifs, ils restent assez faibles, malgré quelques endroits qui ne sont pas dénués de grandeur. Dans Byron, la description traverse tout le drame, et, au lieu de le refroidir, elle en décuple les effets. Soit que Japhet pleure d'avance les malheurs de l'humanité destinée à périr, soit que les Esprits de ténèbres, exultant de joie, prévoient, prédisent, dans toute son horreur, l'œuvre de désolation, qui, sur un signe du Très Haut, bientôt s'accomplira, soit que l'archange Raphaël arrache les anges coupables des bras de celles qui se sont données à eux, la terreur du céleste châtiment domine toutes ces situations; l'approche de la fatale destruction fait frémir, gémir, et supplier ou blasphémer les personnages; le Déluge, à son tour, envahit la scène; il emplit ce théâtre colossal, la surface du monde habité; il est le personnage impérieux, dévastateur, vraiment divin, au sens pessimiste du mot, du dénouement de cette tragédie.

Il y a peut-être aussi quelque ressouvenir de *Heaven and Earth* dans *Éloa* : « Avec toi, » dit une des « filles d'Adam » au Séraphin qu'elle aime, « je puis endurer toute chose, même une éternelle douleur..... Non! quand même le dard du serpent me transpercerait, quand tu serais toi-même comme le serpent, encore alors enroule toi autour de moi, je sourirai et je ne te maudirai pas. » Comment ne pas songer à ce passage de Vigny?

« La mort est dans les mots que prononce sa bouche,
Il brûle ce qu'il voit, il flétrit ce qu'il touche...
Nul ange n'oserait dire une fois son nom. »
Et l'on crut qu'Éloa le maudirait, mais non,
L'effroi n'altéra point son paisible visage.

Toutefois ce qui a passé de Byron dans le poème amoureux et relevé de satanisme de Vigny dérive bien plutôt de l'audacieux mystère de *Caïn*.

Les hardiesses de pensée du *Caïn* sont elles-mêmes traversées de quelques phrases de roman : l'auteur anglais a lu la *Nouvelle Héloïse*, et son héros, ou ses héros, il y en a deux, Lucifer et Caïn, laissent échapper telle ou telle expression qui fait songer, malgré la différence des sujets, à Werther, à Faust, à Manfred. Mais ce sont des commentateurs assez superficiels qui ont fait à Byron le reproche d'avoir affaibli le Lucifer du *Paradis perdu*. Ce n'est plus, il est vrai, comme chez Milton, un géant farouche, au front couturé par la foudre, qui n'émerge d'un lac de feu que pour incruster ses pieds nus sur une terre ferme incandescente. Il ne fait plus horreur, n'épouvante plus. C'est, si l'on veut, un beau ténébreux céleste, quelque chose comme un *outlaw* de l'empyrée, que sa solitude et sa misère ont rendu digne de pitié. Il attendrit les cœurs, comme un splendide ciel du soir, dont la couleur « de pourpre sombre », striée de « longs nuages blancs », s'obscurcit pour laisser briller « dans le nocturne éther les innombrables étoiles ». « Ces choses », dit au démon la romantique et romanesque Adah, « remplissent mes yeux de larmes ; il en est de même de toi : tu sembles malheureux; ne nous rends pas malheureux nous-mêmes et je pleurerai pour toi. » Et c'est ainsi qu'Éloa elle-même est émue devant ce séducteur mystérieux, ce Don Juan empenné, qui s'appelle Satan :

> Son premier mouvement ne fut pas de frémir,
> Mais plutôt d'appeler comme pour secourir...
> Une larme brillait auprès de sa paupière.

« Je ne puis l'abhorrer, disait Adah ; j'attache ma vue sur lui avec une douce terreur et je ne fuis pas loin de lui ; dans son regard il y a une attraction puissante qui fixe le vol hésitant de mes yeux sur les siens; mon cœur bat vite : il m'effraie et pourtant il m'attire à lui tout près, plus près, plus près encore : Caïn, Caïn sauve-moi de lui. » Vigny a imité encore ce passage ; il en a tiré la comparaison trop précise de la perdrix, le regard attaché sur l'œil du chien d'arrêt

> qui, sombre surveillant,
> La suit, la suit toujours d'un œil fixe et brillant.

Le Lucifer de Byron est donc une épreuve agrandie de ce héros

fatal, et fatalement aimé, qui s'appelle ailleurs *Lara* ou *le Corsaire*, et le Satan de Vigny, Sainte-Beuve l'avait déjà dit, a quelque chose du « Lovelace » de Valmont. C'est par là qu'il est diabolique, au sens moderne et mondain de ce mot.

Mais le Lucifer de Byron avait une plus haute ambition que celle de perdre une femme. Son dessein était de pervertir tout sentiment dans le cœur de Caïn, de ruiner toute croyance ensuite chez les hommes, et de les entraîner, du premier au dernier, à la révolte contre Dieu. Il glorifie les âmes qui osent « regarder le Tout-Puissant, fixer sa face éternelle » et lui dire : « Ton mal n'est pas bon.... La bonté n'aurait jamais été le mal, et toi, qu'as-tu fait autre chose? Tu n'es pas le Créateur, tu es le Destructeur, tu as créé la mort; tu n'édifies que le Néant..... Je suis, comme toi, immortel; tu m'as vaincu, tu ne m'as pas soumis : tu reçois l'hommage de tout ce qui est; tu n'en recevras jamais de moi..... Tu n'as plus de prise sur ma destinée : j'ai détruit en moi l'espérance..... Tout le sens de la vie est désormais, pour moi, dans ces deux mots : penser et endurer; je me suis fait un monde intérieur au seuil duquel ton pouvoir même expire. »

Cette philosophie du *Caïn* n'a point passé dans *Éloa* : c'est tout au plus si le poème en a gardé, dans certains vers, comme un reflet. Mais la doctrine a pénétré dans l'âme de Vigny et elle s'y retrouvera, à l'exclusion du sentiment religieux, quand la force de l'âge mûr et le travail d'une pensée de plus en plus hardie dans ses négations, auront séché et arraché jusqu'aux racines de sa foi.

— « On parle de la Foi. Qu'est-ce après tout que cette chose si rare? Une espérance fervente. Je l'ai sondée dans tous les prêtres qui disaient la posséder et n'ai trouvé que cela. Jamais la certitude.

— « Dans l'affaire de Caïn et d'Abel, il est évident que Dieu eut les premiers torts. Car il refusa l'offrande du laborieux laboureur pour accepter celle du fainéant pasteur. Justement indigné, le premier né se vengea.

— « La terre est révoltée des injustices de la création; elle dissimule par frayeur de l'éternité; mais elle s'indigne en secret contre le Dieu qui a créé le Mal et la Mort. Quand un contempteur des dieux paraît, comme Ajax, fils d'Oïlée, le monde l'adopte et l'aime; tel est Satan, tels sont Oreste et Don Juan.

— « La vérité sur la vie, c'est le désespoir.

— « Le travail est un oubli, mais un oubli actif qui convient à une âme forte.

— « Le monde de la poésie et du travail de la pensée a été pour

moi un champ d'asile que je labourais et où je m'endormais au milieu de mes fleurs et de mes fruits pour oublier les peines amères de ma vie, ses ennuis profonds et surtout le mal intérieur que je ne cesse de me faire en retournant contre mon cœur le dard empoisonné de mon esprit pénétrant et toujours agité. »

Ces réflexions de Vigny, tirées toutes du *Journal intime*, pourraient s'insérer dans *Caïn*, dans *Manfred*, et, si sincères qu'elles soient, si personnel que puisse être devenu le sentiment qu'elles expriment, elles perpétuent l'esprit byronien : elles en sont l'extrait, la quintessence.

Mais si le nihilisme de Vigny contient le pessimisme de Byron, il le dépasse. Jusqu'à quel point, un trait suffit à le montrer. Childe Harold, qui ne hait point l'homme, s'extasie devant la nature. Manfred, qui a l'homme presque en horreur, se réfugie encore en elle : il repose ses yeux sur le glacier couvert de neige vierge, et le torrent, dont « la nappe d'argent » brille au soleil « à l'heure de midi », suffit pour lui verser l'enchantement. La nature laisse Vigny indifférent à sa beauté ; il reste devant elle, hostile, accusateur, autant que devant Dieu lui-même :

Vous ne recevrez pas un mot d'amour de moi.

S'il s'agissait de faire une édition critique des œuvres d'Alfred de Vigny, on ne devrait pas s'en tenir à ces rapprochements. Il resterait à indiquer ce qui a pu passer du *Prisonnier de Chillon*, par exemple, dans le poème de la *Prison* ou de certaines stances du second chant de *Childe Harold* (XVII-XXII) dans la description de la frégate *la Sérieuse*, et l'on ne serait pas au bout de ce travail d'enquête, pédantesque, lilliputien, il faut en convenir, utile toutefois pour expliquer le talent de Vigny, comme pour mieux entendre André Chénier, comme pour apprécier exactement tout poète de seconde inspiration, fût-ce un Milton, fût-ce un Virgile [1].

Aux lecteurs curieux de faire, pour leur propre compte, cette confrontation des écrits de Vigny et de ceux de Byron, j'indiquerai une dernière imitation restée assez inaperçue. On sait que l'auteur de *Chatterton* écrivit pour son drame, dans une nuit d'inspiration, une ardente préface. On y trouve ceci : « Le déses-

1. M. G. Lanson, dans son *Histoire de la Littérature française* (récentes éditions), n'a pas manqué de noter que l'idée de la *Mort du Loup* vient également de Childe Harold, IV, 21, et il voit dans le vers « aimez ce que jamais on ne verra deux fois» une réplique de Vigny à Byron, qui faisait dire à Lucifer : « I pity thee. who lovest that must perish ».

poir n'est pas une idée ; c'est une chose, une chose qui torture, qui serre et qui broie le cœur d'un homme comme une tenaille, jusqu'à ce qu'il soit fou et se jette dans la mort comme dans les bras d'une mère.... Il y a un jeu atroce, commun aux enfants du midi, tout le monde le sait. On forme un cercle de charbons ardents ; on saisit un scorpion avec des pinces et on le pose au centre. Il demeure d'abord immobile jusqu'à ce que la chaleur le brûle ; alors il s'effraie et s'agite. On rit. Il se décide vite, marche droit à la flamme et tente courageusement de se frayer une route à travers les charbons ; mais la douleur est excessive, il se retire. On rit. Il fait lentement le tour du cercle et rentre dans sa première mais plus sombre immobilité. Enfin, il prend son parti, retourne contre lui-même son dard empoisonné et tombe mort sur le champ. On rit plus fort que jamais, etc. » Ce développement, du genre frénétique, Vigny l'a tiré non pas de son imagination, mais de sa mémoire : c'est, à proprement parler, un extrait de ce poème du *Giaour*, qu'à l'âge de vingt-trois ans l'auteur de l'article du *Conservateur littéraire* déclarait digne de toute admiration : « L'esprit, qui se repaît de ses malheurs coupables, est comme le scorpion environné de feu, dans un cercle se rapprochant à mesure qu'il brûle, les flammes enserrant leur prisonnier de toutes parts, jusqu'à ce que, pénétré profondément par mille douleurs lancinantes et devenu fou de colère, il ne connaît plus qu'un triste recours, l'aiguillon qu'il nourrissait pour ses ennemis, dont le venin jamais jusqu'ici ne fut vain, qui donne une seule atteinte et guérit de toute douleur, et il le darde sur son cerveau désespéré. C'est ainsi qu'ils expirent, ceux qui ont l'âme enténébrée, ou c'est la vie du scorpion environné de feu. Telle est la torture du cœur que le Remords a déchiré : il n'est plus fait pour la terre, et le ciel lui est interdit : au-dessus, l'obscurité, au-dessous, le désespoir : la flamme tout autour, et, au dedans, la mort. » On le voit, c'est le même symbole, et exprimé de la même façon, mais appliqué un peu différemment : Byron veut figurer, à nos yeux, les affres du remords; Vigny nous représente le désespoir du poète méconnu et arrivé jusqu'au dernier degré des angoisses de la misère.

V

Je me résume en peu de mots. En 1835, Sainte-Beuve donnait de la poésie de Vigny cette définition : « Dans cette muse si neuve qui m'occupe, je crois voir, à la Restauration, un orphelin de

bonne famille qui a des oncles et des grands-oncles à l'étranger (Dante, Shakespeare, Klopstock, Byron). » Il y a, dans cette formule, agréablement ingénieuse, une dose d'erreur et une part de vérité. Orphelin, Vigny ne l'était pas : il avait, nous l'avons vu, quelques parents français, plus ou moins avoués; il descendait directement d'un père littéraire illustre, s'il en fut, Chateaubriand; il a pris une part dans son héritage.

Par contre, il tenait fort peu de Klopstock, et, quoiqu'il ait traduit un drame et demi de Shakespeare, il n'a été que l'hôte d'une nuit d'été de l'auteur dramatique anglais; il n'est, en rien, de sa famille. Il a lu Dante de fort près, mais, si je ne me trompe, assez tard[1]; au contraire, il s'est, de fort bonne heure, épris de l'Arioste : il avait tiré de l'*Orlando furioso* une tragédie de *Roland*, dont Gaspard de Pons, la commère du romantisme, nous a conservé un seul vers. Quant à Milton, dont Sainte-Beuve ne parle, pour ainsi dire, pas, quant à Byron, qu'il a bien raison de nommer, ce n'est pas une atteinte superficielle que l'esprit d'Alfred de Vigny a reçue de ces poètes de génie : s'il m'est permis de recourir à un vieux mot très expressif, leur forte pensée et leur style puissant l'ont pénétré jusque dans son « intime ».

Si je n'aboutissais, par ces nombreux rapprochements, qu'à donner au lecteur une idée moindre du talent de Vigny et de son originalité, je serais juste à l'opposé de mon dessein, qui est d'affirmer, après d'autres et à bon escient, que l'auteur des *Poèmes* et des *Destinées* reste l'égal des plus grands maîtres. Pour mieux mesurer sa hauteur, prenons un terme de comparaison, et en regard du nom de Vigny mettons un nom qui nous serve « d'échelle ». Tous les poètes du cénacle furent enthousiastes de Byron et tel d'entre eux jusqu'à l'idolâtrie. On a bien oublié Jules Lefebvre, l'auteur outrancier du *Parricide*, du *Clocher de Saint-Marc*, des *Confidences*. On ne se doute plus que ses amis du *Réveil*, de la *Muse Française*, sans excepter Victor Hugo, frémissaient d'émotion en l'entendant lire ses *Deux Aveugles*. « Il exprime avec le même bonheur, disait-on, ce qu'il y a de plus terrible et ce qu'il y a de plus touchant. » Jules Lefebvre fit donc de son mieux, entre 1821 et 1832, pour propager la maladie byronienne. Il ne se borna pas d'ailleurs à singer les allures poétiques du lord

1. Un exemplaire de la traduction de Dante par Louis Ratisbonne, annoté au crayon par Alfred de Vigny, semble indiquer chez lui une réelle connaissance du texte italien. Cet exemplaire, qui est à la Bibl. de l'Arsenal, m'a été signalé par M. Paul Bonnefon. On me dit que M. Pierre Gauthiez a retrouvé un exemplaire de Rabelais, qu'Alfred de Vigny posséda et qui porte les traces de l'étude qu'il fit de cet auteur. Vigny était encore tout plein de Rabelais, en écrivant *Stello*. Cf. chap. III.

anglais; il ambitionna de l'égaler par une fin qui aurait pu être héroïque : il alla servir dans les rangs des insurgés de Pologne. Il en revint sain et sauf, épousa prosaïquement une femme riche, et s'éclipsa, pour ainsi dire, en adoptant le nom de Lefebvre-Deumier. Il demeura, le reste de sa vie, ce qu'il était, au fond, sous le déguisement et sous le masque truculent du romantique, un lettré élégant, peu inventif, moyennement ingénieux, appliqué et timide[1]. L'oubli qui recouvre son nom et a presque totalement fait disparaître ses premières œuvres est-il immérité? C'est à ces talents de poètes sans vocation, si nombreux de tout temps, qu'il convient d'appliquer le mot latin : *Sunt ignoti quia ignobiles.*

Entre un disciple de Byron comme Jules Lefebvre et un émule de Byron comme Vigny, il est aisé d'apprécier la différence. Chez le poète amateur, la conception du sujet, le développement, l'expression, tout est imitation, tout est geste d'école[2]. Chez le poète vrai, la qualité surprenante de certains vers, le caractère si voulu de la composition, la force acquise, entretenue, accrue, de la pensée, tout parle d'invention, tout est promesse ou garantie d'originalité. Les premières pièces elles-mêmes, dans leur imperfection, ont presque un accent personnel; quant aux poèmes de *Moïse* et d'*Éloa*, à cause des rapports avec Milton, avec Byron, et en dépit de cette parenté, ils ont déjà le caractère du chef-d'œuvre. Dès ses débuts, l'art de Vigny est neuf, unique, indépendant du romantisme même : il le deviendra, de plus en plus, par la valeur philosophique des méditations qui forment le recueil immortel des *Destinées*.

En 1820, le vers français n'était plus guère, à proprement parler, qu'une combinaison de mots : Lamartine et Hugo versèrent dans ces mots, chacun selon son goût, des sentiments et des images : Alfred de Vigny y coula des idées.

Quand le jeune officier passait, avec son air rêveur et absorbé, sous les arceaux du donjon de Vincennes, ou lorsqu'il retirait du sac d'un de ses fusiliers sa Bible de petit format pour la lire sur le chemin de Strasbourg à Bordeaux, les soldats d'Alfred de Vigny auraient eu autant de raisons que les soldats de Catinat pour le nommer, avec leur respect familier, le « Père la Pensée ».

Ernest Dupuy.

1. C'est aussi le cas d'Émile Deschamps. M. Gustave Lanson l'a démontré par une étude très précise dans la *Revue d'Histoire littéraire*.

2. Jules Lefebvre n'a pas seulement imité Byron. Dans ses *Confidences*, il fait du Young, il pétrarquise, il gongorise; mais les deux cents vers qui terminent cet ennuyeux volume reviennent au naturel et ils ne manquent pas de charme.

ÉTUDES SUR LES ORIGINES DE LA TRAGÉDIE CLASSIQUE EN FRANCE

Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux Mystères et Moralités.

(*Suite* [1].)

VI

La liste que j'ai tenté de dresser nous permet de nous faire une idée plus exacte de la façon dont le théâtre de la Renaissance s'est substitué au théâtre du XV^e^ siècle. Il convient de l'étudier d'un peu près, et de dégager des faits qu'elle rassemble les enseignements qu'ils comportent.

Notre liste nous prouve d'abord que *tout est jouable*, et qu'il faut renoncer dans les études d'histoire théâtrale à l'argument que *ceci est jouable*, ou *n'est pas jouable*. Ce n'est qu'un argument subjectif. Quand il n'est pas suggéré par un goût individuel ou un intérêt de thèse, il dépend trop des préjugés créés en nous par les habitudes et les conventions scéniques de notre époque. En réalité, tout est jouable. Tout était jouable surtout entre 1550-1630, quand le public, assez ordinairement sevré de divertissements, et qui ne se composait pas encore d'*habitués* ayant une telle quelle éducation théâtrale, n'avait point d'idées toutes faites qui pussent l'empêcher d'accepter ce qu'on lui offrait, et n'engageait aucun principe de goût dans le rebut des pièces qui l'ennuyaient, quand d'ailleurs, en dehors des Confrères de Paris et de leurs locataires, dont M. Rigal s'est occupé, en dehors des grandes entreprises de représentations sacrées qui groupaient beaucoup d'associés et nécessitaient de fortes dépenses, enfin en dehors de quelques rares fêtes de cour, les acteurs, professionnels ou amateurs, disposaient d'un matériel et de moyens d'exécution si insuffisants que toutes les gaucheries du poème pouvaient passer aisément dans la pauvreté de la mise en scène. *Cléopâtre captive*, *Aman*, les *Juives*, l'*Écos-*

1. Voyez le n° 2 (avril-juin 1903), p. 178-231.

saise, se sont jouées. *L'Union d'amour et de chasteté*, la *Jeanne d'Arques*, *Aymée*, la *Zoanthropie* se sont jouées. Quelques-unes de ces pièces, lues d'abord dans l'imprimé, ont été montées par des comédiens volontaires qui n'y trouvaient aucun obstacle ni impossibilité. J'ai donc raison de dire que tout est jouable.

Nous voyons ensuite qu'on a réellement joué beaucoup plus de pièces que les travaux récents ne le laissaient supposer. La liste que j'ai dressée fournit de 1552 à 1600 pour le moins soixante-dix, et de 1600 à 1620, pour le moins trente [1] représentations de tragédies et tragi-comédies françaises, qui sont attestées, soit par l'exemplaire imprimé, soit par quelque document historique. Je compte là-dedans, pour la première période, seize ou dix-huit mentions de représentations tragiques ou de troupes tragiques, pour lesquelles le vague de l'expression porte non sur le fait, mais sur le nombre ou le titre des pièces, et quelques indications pareilles pour la seconde période. De plus, quand il s'agit de comprendre l'établissement du théâtre moderne, les représentations de comédies ou de pastorales, avec toutes les mentions d'acteurs et de troupes comiques qui jouaient le nouveau répertoire, devraient entrer en ligne de compte à côté des tragédies ou tragi-comédies, et elles sont nombreuses : plus de 20 de 1552 à 1600, et autant de 1600 à 1620. Parfois même la vague dénomination de comédie a pu nous cacher des tragédies ou tragi-comédies. C'était le terme générique qui convenait à tout poème dramatique. On a pu remarquer de même que la dénomination traditionnelle d'*histoire* prend un sens incertain, qui en certains cas peut cacher des pièces ne relevant guère de la tradition.

J'aurais pu d'ailleurs étendre cette liste par conjecture. On serait tenté d'inscrire parmi les pièces représentées toutes celles qui nous sont parvenues munies de *Prologues* et d'*Épilogues* dans lesquels l'auteur s'adresse au public pour l'inviter au silence et lui présente le drame qu'il a composé. Je me suis interdit cette facile conjecture. Car il arrive que telle pièce s'offre à nous munie d'un prologue, dont la dédicace ou l'avis au lecteur nous apprend qu'elle n'a pas été jouée. Tel est le cas de *la Tragique Comédie françoise de l'homme justifié par foy* [2]. Les prologues de Plaute et les comédies italiennes qui s'en étaient inspirées fournissaient un modèle, si l'on peut dire, stéréotypé de prologue dramatique dont l'invitation au silence était un indispensable élé-

1. Sans compter pour cette période les pièces de Hardy certainement jouées, mais impossibles à dater et dont un grand nombre sont perdues.

2. L'auteur est Henri de Barran. Voir l'avis au « chrestien lecteur ».

ment. Il n'y a donc rien à tirer de cette circonstance. Voilà pourquoi j'ai omis volontairement de porter sur ma liste la *tragi-comédie* d'Antoine de La Croix, que la reine Jeanne d'Albret connaissait avant l'impression [1], ou le *Méléagre* de Pierre de Boussy, ou le *Miroir de l'Union Belgique*, et tant d'autres pièces. Je n'oserais même pas affirmer que les trois *David* de Desmasures aient été représentés [2], malgré la précision pittoresque des *prologues* et des *épilogues*. Autrement eût-il omis de mentionner le fait dans cette longue dédicace en vers au seigneur Philippe le Brun où il parle si longuement de lui-même et de son œuvre? Il faut n'accepter les prologues pour indices suffisants de représentation que lorsqu'ils contiennent des pensées ou des faits si particulièrement adaptés à un auditoire précis que l'hypothèse de l'imitation banale est exclue. Ce que je dis ne s'applique pas aux *prologues* d'une autre main que celle de l'auteur de la pièce : ceux-ci sont fabriqués en vue d'une représentation réelle.

Je me suis interdit encore de conclure du nom et de la qualité d'un auteur à la représentation de sa pièce. De ce que Jacques de Fonteny, sur ses vieux jours, en 1629, était un gros Monsieur parmi les Confrères de la Passion, et de ce qu'il leur appartenait déjà en 1578, il ne s'ensuit pas qu'ils aient joué sa *Chaste bergère*, pastorale imprimée en 1578, ni son *Cléophon*, tragédie publiée en 1601. Et rien n'indique que d'autres comédiens les aient jouées : on peut être sociétaire de la Comédie-Française et ne pas être joué à la Comédie, ni même au Théâtre-Libre, ni même à l'Œuvre, et être réduit à l'impression. J'aurais eu plus de droit d'inscrire les « trois comédies françoises de Gérard de Vivre Gantois », maître d'école à Cologne : les *Amours de Theseus et Dianira*, la *Fidélité nuptiale*, et le *Patriarche Abraham et sa servante Agar* [3]. Car l'auteur, grand ami de Pierre Heyns, dont nous avons vu que les pièces furent jouées, vante, dans son avis au lecteur, « l'exercice d'apprendre et jouer quelquefois des Comédies » comme fort moral et excellent pour faire « proufiter » les jeunes gens en la langue française. Au reste dans l'édition séparée

1. Ce peut être par une simple lecture. Si la pièce a été jouée, c'est à Nérac ou en Béarn. On ne peut indiquer cette pièce *huguenote* comme ayant pu se jouer à l'hôtel de Bourgogne, même, comme fait Rigal (*Th. fr.*, p. 130), à titre de spécimen. De même, la pièce de Virey du Gravier dont parle Rigal au même endroit, si elle s'est jouée, n'a pu se jouer qu'en Normandie, Valognes ou autre lieu. M. Rigal, dans sa remarquable étude, n'a pas considéré la distribution géographique des pièces du XVI^e^ siècle; c'est un objet à ne pas négliger. La centralisation n'est pas faite.

2. Je dis avant l'impression. Car ils l'ont été probablement ensuite dans les cités protestantes. Cf. plus haut n° 110, p. 231.

3. Anvers, 1602.

des *Amours de Theseus et Dianira* que j'ai vue, le bon maître d'école avait pris soin de noter par des signes typographiques les intonations et les jeux de scène.

On a le droit de penser que lorsqu'un régent, ou principal, ou maître d'école a des comédies qu'il n'imprime pas, c'est qu'il les a fait jouer ou veut les faire jouer. C'est le cas de Jean des Caurres, principal du collège d'Amiens, qui avait composé une *Tragédie de David combattant Galiath*[1]. Qu'en faisait-il? et n'était-ce pas pour la faire représenter par ses écoliers, devant Messieurs de la commune et une belle assistance de bourgeois?

S'il peut y avoir souvent doute sur la réalité de la représentation, une chose au moins n'est pas douteuse, c'est que les auteurs songeaient, aspiraient à la représentation, beaucoup plus que ne l'a dit M. Rigal[2]. De ce que plus d'un s'est contenté d'être imprimé, on aurait tort de conclure qu'il avait écrit « en vue de la lecture ». Voici quelques faits significatifs. Du Bellay n'exhorte pas simplement les poètes à ressusciter la tragédie et la comédie : il leur conseille de s'y mettre, « si les Rois et Républiques les voulaient restituer en leur ancienne dignité », c'est-à-dire faire les frais du théâtre. Le concours des Rois et Républiques n'est nécessaire pour la restauration de la poésie dramatique que si l'on veut avoir des pièces *jouées* et non pas *lues*. Du Bellay ne conçoit donc le poème dramatique qu'à la scène. Jodelle fait jouer sa *Cléopâtre*, et ne l'imprime pas. Il n'imprime pas sa *Didon*, quoiqu'il n'arrive pas à la faire jouer. Jean de la Taille demande à Charles IX en 1563 de faire représenter son *Saül*, et il attend dix ans : au bout de dix ans seulement, il se résigne à imprimer. Grévin, Rivaudeau, Nicolas Filleul, P. Mathieu pour *Esther*, Montchrestien pour *Sophonisbe*, Auffray, Bardon, n'impriment qu'après avoir fait jouer. Le Breton, qui a envoyé son *Adonis* au collège de Boncourt et a *remporté plusieurs verdes couronnes pour le prix par luy mérité sur le double théâtre français*, ne s'est pas soucié, nous dit son ami F. d'Amboise, d'*acquérir bruit par l'impression*. Garnier lui-même, qui semble bien écrire pour être lu, et dont rien n'indique que les tragédies aient été jouées avant d'être publiées, songe pourtant à la représentation, et donne un avis sur la façon de monter sa *Bradamante*. Desmasures prévoit, dans cette dédicace à Philippe Le Brun dont j'ai déjà parlé, que l'on pourra porter ses drames à la scène, que quelqu'un

1. Lacroix du Maine, I, 476.
2. *Th. fr.*, p. 116, 226.

... par loisir
Lire ou représenter ces vers aura désir.

Et Henri de Barran, qui nous explique clairement que sa tragi-comédie n'a pas été jouée, nous avertit non moins clairement qu'il l'a disposée de façon qu'on pût la jouer.

En présence de ces faits et d'autres pareils, on a le droit de dire que beaucoup de poètes ont écrit en vue de la représentation, mais, par désespoir d'y atteindre jamais, se sont réduits à se faire imprimer. Et dès le premier jour, si l'initiative de Jodelle a eu tant d'éclat, ce n'est pas parce qu'il a écrit, mais parce qu'il a fait réciter une tragédie : ce n'est pas au caractère littéraire, mais au fait de la représentation que Pasquier s'arrête dans son compte rendu enthousiaste. Au début, l'on visait à obtenir la représentation. Ensuite on s'est accoutumé, faute de représentation, les uns à *lire*, les autres à *imprimer* des pièces. Mais les représentations n'ont jamais cessé d'être et désirées et nombreuses.

VII

Il faut maintenant dégager le caractère et le sens de ces représentations. Aucune tragédie, tragi-comédie, comédie, ou pastorale n'a été, à notre connaissance, jouée par les Confrères de la Passion, ni sur leur scène, avant qu'ils l'eussent donnée à bail à des comédiens. La démonstration de M. Rigal sur ce point, je l'ai déjà dit, n'est pas à refaire.

Peu de tragédies, tragi-comédies, comédies ou pastorales nous sont connues comme ayant été jouées avant 1600 par des comédiens de profession. Cependant on verra, dans la liste que j'ai dressée, un certain nombre de mentions de troupes comiques qui jouaient des tragédies. On en rencontre à partir de 1561, et surtout après 1572, plus nombreuses vers la fin du siècle. Il est certain qu'avant la troupe de Valleran Lecomte et son poète Hardy, les comédiens nomades donnèrent des représentations tragiques plus souvent qu'on ne l'a dit jusqu'ici. En 1581 les acteurs ambulants qui passaient à Saint-Maixent donnaient en quatre jours quatre pièces, une tragi-comédie, deux tragédies, et une pièce tragique ou tragi-comique dont on ne peut préciser le caractère[1]. Et le bourgeois qui note la chose sur son journal n'en a conçu ni

1. Cf. plus haut, p. 207, nos 34-37.

étonnement ni ennui. Le répertoire tragique des troupes nomades paraît avoir été plus fourni qu'on ne pense, et le public déjà plus fait à la tragédie que les études antérieures ne le donnent à entendre.

Il y a aussi quelques représentations données par des confréries ou des sociétés bourgeoises, soit pour solenniser quelques fêtes, soit par simple désir de se divertir. Nous avons le *Saint-Jacques* de Bardon joué à Limoges à la fête du saint; et si *Roméo et Juliette*, la tragédie de Châteauvieux, est perdue, nous savons que des bourgeois de Neufchâtel-en-Bray se donnèrent en 1581 le plaisir de la jouer.

Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, il reste vrai que les instruments principaux de l'acclimatation de la tragédie et des autres genres du théâtre savant ont été les représentations de cour et les représentations de collège. C'est sur des scènes de palais ou de châteaux, ou par des écoliers, que la plupart des tragédies représentées ont été, d'après les documents connus, offertes au public. Nous devons considérer séparément ces deux catégories.

Les représentations de cour qui nous sont connues ne sont pas très nombreuses: *Cléopâtre captive* à l'Hôtel de Reims (1552), *Sophonisbe* à Blois (1556), *Genièvre* à Fontainebleau (1564), *Lucrèce* à Gaillon (1566) : voilà tout ce que nous savons pour la tragédie ou la tragi-comédie. Ajoutons quelques représentations de comédies et de pastorales, dont les dernières datées sont la comédie de Bayonne (1565) et le *Brave* (1567) à l'Hôtel de Guise. Tenons compte aussi des comédies italiennes comme la *Flora* d'Alamanni, qui fut donnée devant la famille royale.

Selon une remarque intéressante de M. Rigal, ce théâtre de cour paraît interrompu depuis 1567 : il faut atteindre le *Pyrame* de Théophile pour trouver une représentation authentique de tragédie française à la cour (vers 1625). Il n'est pas toutefois rigoureusement certain que les représentations de tragédie à la cour se soient arrêtées à 1567 : il est même certain que Châteauvieux joua des comédies et des tragédies devant Charles IX, et aussi devant Henri III, donc après 1574.

Cependant, sans vouloir chercher une précision qui n'est pas possible avec les données dont nous disposons, il paraît bien que la tragédie fut délaissée par la cour entre quinze et vingt ans après son apparition, après quelques brillants essais. Les comédies, italiennes et françaises, les ballets, les fêtes continuèrent : la tragédie fut, semble-t-il, abandonnée.

Faut-il en chercher les raisons? On ne peut que conjecturer.

Les guerres civiles? la dépense? Ce sont de mauvaises raisons. Cela n'empêche ni les mascarades, ni les ballets, ni les prodigalités de toute nature. On n'est ni attristé ni économe. L'ennui? évidemment ces tragédies nous ennuient. Ce n'est pas une raison pour qu'elles aient ennuyé le public du XVI^e^ siècle. Beaucoup de bourgeois et de gentilshommes en province s'y délectaient.

Brantôme donne une raison curieuse. « La reine Catherine de Médicis, nous dit-il[1], aimait fort à voir jouer des comédies et tragédies; mais depuis *Sofonisba* composée par M. de Saint Gelays... qu'elle fit jouer à Blois..., elle eut opinion qu'elle avoit porté malheur aux affaires du royaume ainsi qu'il succéda; elle *n'en fit plus jouer*[2], mais bien ouï des comédies et tragi-comédies[3] et même celles des Zani et Pantalons, y prenant grand plaisir, et en riait son saoul comme un autre. » J'ai été tenté de ne pas attacher grande importance à ce passage où quelques inexactitudes se sont glissées. Cependant la raison qu'allègue Brantôme est très sérieuse. Ces tragédies où nous ne voyons que rhétorique ennuyeuse émouvaient puissamment des natures rudes, moins critiques et moins émoussées que les nôtres. Nous savons quelle force avait la superstition en ces temps-là, et d'autres même que Catherine de Médicis éprouvaient la même inquiétude devant les horreurs des tragédies. « Les tragédies, nous dit à la fin du siècle Angelo Ingegneri, sont des spectacles tristes, dont la vue est difficile à supporter pour l'œil avide de plaisir. *Certains en outre l'estiment de funeste augure*, et pour cette raison y dépensent peu volontiers leur argent et leur temps[4]. »

Superstition à part, la tragédie avait une prise assez forte sur les imaginations : elle les blessait, les attristait. Giraldi conte qu'une femme s'évanouit à voir apporter en scène dans son *Orbecche* la tête d'Oronte : elle crut voir réellement la tête de Giulio Ponzio Ponzoni qui faisait *Oronte*, et dont elle était aimée : et elle tomba comme morte[5]. Plus tard, pour défendre son *Pastor fido* et le type

1. Ed. Lalanne, t. VII, p. 346.
2. Il y eut la *Lucrèce* à Gaillon, mais ce n'était pas la reine qui en faisait les frais.
3. Je ne connais de tragi-comédie que la *Genièvre* qui ait été donnée devant la reine et par sa volonté.
4. « Le tragedie... seno spettacoli maninconici, alle cui vista malamente si accommodó l'occhio disioso di dilettazione. *Alcuni oltra dicio le stimano di triste augurio*, e quinci poko volentieri spendono in esa i denari e il tempo ». (Angelo Ingegneri, *Della poesia rappresentativa e del modo di rappresentare le favole sceniche, discorso.* Œuvres de Guarini, éd. de Verone, 1737, t. III, p. 484.
5. Como avvenne, M. Giulio, delle guerriera vostra, laquale nella rappresentazione della nostra Orbecche, veduta la testa di Oronte, la persona del quale voi rappresentavate, subito cadde come morta non altrimenti che se voi veramente havesse veduto cadere. » Giraldi, cité par Tiraboschi, VII, 1879.

tragi-comique qu'il avait réalisé, Guarini faisait valoir que ce genre mixte et tempéré était plus doux à l'âme que la tragédie : *che non si reca l'atrocità dei casi, è il sangue et le morti : che sono viste orribili ed inhumane* [1].

Voilà comment chez nous les guerres civiles détournèrent la cour et les seigneurs de la tragédie. Ce n'est pas qu'ils n'eussent encore le goût des fêtes, et de l'argent à y jeter à profusion : les bals et les ballets le prouvent assez. Mais le besoin d'échapper aux réalités cruelles faisait désirer de plus joyeux amusements. Ces barbares raffinés qui en guerre étaient capables de toutes les endurances et de toutes les horreurs, dans les intervalles de paix et de repos se jetaient avec la même violence à la mollesse et aux délices, quêtaient ardemment les impressions voluptueuses et les gaillardes bouffonneries. Ils vérifiaient la loi que la littérature est complémentaire de la vie autant qu'expressive de la vie. Les guerres civiles firent concurrence plutôt qu'obstacle à la tragédie : on voyait assez de tragédies dans les affaires, on n'en voulait plus à la scène [2]. « Je sçay, écrit Garnier, qu'il n'est guère de poèmes moins agréables que cestuy-ci, qui ne représente que les malheurs lamentables des Princes, avec les saccagemens des peuples [3]. » Voilà l'aveu du sentiment public : qu'ensuite les poètes essaient de montrer que le rapport de leurs pièces aux misères du temps doit les faire goûter comme consolation ou leçon, c'est leur rôle de dire cela.

La tragédie disparut donc de la cour de France. Elle ne fut pas pour cela chassée de tous les palais. Çà et là, chez les princes et les grands, elle paraît sur la scène : la *Cléopâtre* à Champigny, chez le prince de la Roche-sur-Yon (1579); la *Pucelle d'Orléans* à Plombières, devant le duc de Lorraine (1580). Mais c'est plutôt la tragi-comédie et la pastorale qui l'emportent : l'*Arimène* se repré-

1. Œuvres, éd. de Verone 1737, t. III, p. 406. — En France, je trouve deux preuves curieuses de la superstition et de l'impressionnabilité du public. En 1622 (17 décembre), les Jésuites firent jouer à Lyon, dans leur collège, devant le roi et la cour, une tragédie de *Philippe-Auguste donteur des rebelles en la journée de Bouvines*. Au début, Merlin faisait sur le théâtre une conjuration, et animait une statue. « Ce simulacre, dit le narrateur, faict sous certaines constellations magiques, donna un peu d'effroi aux spectateurs. » Au IIe acte, la bataille de Bouvines se donnait sur le théâtre. « Plusieurs des spectateurs eurent peur voyans de vrayes espées nues en un si rude chamaillis, de sorte que cela donna occasion à quelques personnes des plus signalées, d'arrester un acteur pour manier son espée, lors on cognut qu'elle estait faicte exprez. » (*Réception de très chrestien, très juste et très victorieux monarque Louis XIII*, etc. Lyon, 1622. Le récit de la représentation est aux pages 41 et suiv.)

2. Ducis en 1793 pensait ainsi : cf. la lettre à son ami Vallier : « La tragédie court les rues... J'ai vu trop d'Atrées en sabots pour oser jamais en mettre sur la scène. »

3. Déd. de *la Troade*, à Mgr l'archevêque de Bourges.

sente au château de Nantes, devant le duc de Mercœur; l'*Aymée* de Fiefmelin, à l'île d'Oloron, chez Anne de Pons; d'autres à Mirebeau, chez le duc de Montpensier; à Usson, chez la reine Marguerite.

VIII

Nous n'avons pas autant de renseignements qu'il faudrait pour nous faire une idée très exacte de ces représentations. Trop souvent les documents ne nous donnent qu'un mot, un vague éloge.

Pour la première époque, pour les pièces jouées dans les châteaux royaux et devant nos rois, il n'y a pas de doute sur la somptuosité de la mise en scène. On tâche de ressusciter le théâtre antique, d'après les essais « antiques » de l'Italie.

Sainte-Marthe nous dit que la *Cléopâtre* fut jouée à la cour (*in Henrici II aula*) avec toute la magnificence de la scène antique (*magnifico veteris scenae apparatu*[1]). Le *Prologue* d'*Eugène* contient ce passage :

> Quand au théâtre, encore qu'il ne soit
> En demi-rond, comme on le compassoit,
> Et qu'on ne l'ait ordonné de la sorte
> Que l'on faisoit, il faut qu'on le supporte :
> *Veu que l'exquis de ce vieil ornement*
> *Ores se voue aux Princes seulement*[2].

Évidemment, si c'est bien l'*Eugène* qui a été joué avec la *Cléopâtre*, ce *Prologue* est celui qui fut dit au collège de Boncour, et non à l'Hôtel de Reims, devant le roi : autrement, les deux derniers vers n'auraient pas de sens. Jodelle s'excuse de ce que la salle n'est pas un théâtre demi-circulaire, et de ce que la scène n'est pas décorée à l'antique. L'*exquis de ce vieil ornement*, c'est-à-dire cette curieuse restitution est réservée aux princes : n'en devons-nous pas conclure qu'à l'Hôtel de Reims cette restitution avait été faite, comme Sainte-Marthe le donne clairement à entendre, probablement à l'aide d'une subvention ou aux frais du cardinal de Lorraine? De toutes façons ces deux vers opposent la pauvre scène des collèges à la scène magnifique de la cour.

Les habits étaient soignés, du moins quand la tragédie était jouée par des princes, seigneurs et dames de la cour. On pourrait

1. *Elogia* (Robertus Garnerius), éd. 1606, p. 175.
2. Ed. Marty-Laveaux, t. I, p. 15.

le supposer, mais le document cité par Jal, et qui se rapporte sans aucun doute à la *Sophonisbe*, nous l'apprend[1]. Mesdames Élisabeth et Claude portent des robes de *taffetas violet rayé d'or fin*; sous ce riche costume se présentent Sophonisba et sa « dame de chambre », Herminia.

On peut supposer que le théâtre de Gaillon fut magnifique, pour les pièces jouées au château comme pour les églogues récitées dans le parc près des statues « de Francus, des Cæsars et roys de France », le cardinal de Bourbon n'avait rien dû épargner. Mais nous n'en savons rien.

Si les renseignements sont bien pauvres sur les pièces conservées, heureusement nous sommes suffisamment informés pour deux pièces perdues.

Nous voyons bien le caractère de la représentation donnée à Bayonne en juin 1565. Voici le document même qui nous la fait connaître.

« Le jeudi vingt et huitiesme... fut devant leurs majistez et toutes les deux cours Hespaignole et Françoise représentée une fort belle et gentille comédie française en un théâtre ou scène superbement et richement édifié dedans une grande salle à ce destinée. Elle fut représentée la nuict, à commencer à dix heures du soir et finir environ les quatre heures du matin, ainsi que l'on a de coutume de les représenter en Italie. Mais si ce (se) peut bien venter le François, que jamais en toute l'Italie ne se feit tant gentille, somptueuse et excellente comédie. Car oultre la bravade et magnificence de la dite scène ou théâtre, et des feux ou verres de couleur, desquelles elle était allumée et enrichie; oultre encor la sumptuosité, braveté, richesse, mignardise et propre façon des accoutremens des personnaiges d'icelle; l'action et représentation en fut tout belle et tant accomplie, que le mesme Roscie, Romain, s'il eut été appellé, n'y eut trouvé que remordre. Aussi étoient-ce toutes personnes d'élite et curieusement recherchez par toute la suite de la cour, pour bien et excellemment s'accommoder de voix, de geste, et de visage au personnage qu'ils représentoient[2]. »

Il est fâcheux que le narrateur ait omis de nous donner le nom de la comédie ainsi représentée. Il est fâcheux qu'il ait préféré les éloges vagues au détail exact. Néanmoins, il nous apprend que l'on avait cherché à la fois la magnificence du spectacle et la

1. Cf. p. 176, n° 5.

2. *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, par le marquis d'Aubais et Léon Ménard, 1759, in-4, t. II, Mélanges. Ample discours de l'arrivée de la reine catholique sœur du Roy à Saint-Jehan-de-Luz. (Paris, Jean Daillon, 1565), p. 21.

vérité du jeu. Il nous révèle surtout que les représentations des cours italiennes étaient le modèle que l'on copiait avec l'ambition de le surpasser. C'était bien le caractère qu'avait eu l'année précédente la représentation d'une *Genièvre* [1] à Fontainebleau : nous avons sur cette fête quelques détails qui remplissent les indications trop générales de l'*ample discours*.

Je n'ai qu'à suivre ici le curieux travail de M. Jacques Madeleine [2] qui, le premier, comme je l'ai déjà dit, a fait connaître cette représentation ignorée de tous les historiens de théâtre.

La reine mère fit jouer la tragi-comédie de *Genièvre* le dimanche gras 13 février, à Fontainebleau « en la grande salle de bal » [3], au milieu d'une suite de fêtes splendides que donnèrent les princes et les grands, banquets, combats à pied et à cheval, de Grecs et de Troyens, de chevaliers et de géants, château enchanté et dames captives, sirènes et musique, feux d'artifice, etc. Ronsard fit des vers pour « les mascarades, combats et cartels faits... au carnaval de Fontainebleau », et fit chanter les sirènes du canal du jardin du duc d'Orléans. Mais il fut aussi requis pour la comédie dont on ignore l'auteur. Il écrivit au moins deux intermèdes, le *Trophée d'amour*, et le *Trophée de la chasteté*, et un épilogue, « sur le fruit qui se peut tirer des tragédies esquelles sont représentées les actions des empereurs, roys, princes, bergers et toutes sortes de gens qui vivent en la terre, le théâtre commun du monde, où les hommes sont les acteurs, et la fortune est bien souvent maîtresse de la scène et de la vie [4]. » La tragi-comédie tirée d'un des épisodes les plus romanesques et pathétiques de l'Arioste, eut pour acteurs, nous dit Castelnau, « le duc d'Anjou à présent roy (Henri III), et avec luy, Marguerite de France sa sœur, à présent reyne de Navarre, et plusieurs princes et princesses, comme le prince de Condé, Henri de Lorraine, duc de Guise, la duchesse de Nevers, la duchesse d'Usez, le duc de Rets aujourd'huy mareschal de France, Villequier et quelques autres seigneurs de la cour ». L'épilogue fut récité par Castelnau. De tels acteurs, le lieu, l'ensemble des fêtes nous garantissent la somptuosité des décors et des costumes. Les vers de Ronsard, délicatement voluptueux aux intermèdes, gravement moraux à l'épilogue, font ressortir le caractère du spectacle. La représentation laissa un souvenir

1. Le titre est incertain, mais le sujet certain.
2. Trois articles dans *la Province*, sept. oct. nov. 1901, Le Havre. P. 222-237, 257-272, 341-357. — Les documents sont fournis par le P. Dan, Abel Jouan, Brantôme, Castelnau, Vauquelin, Ronsard.
3. La galerie Henri II.
4. Castelnau, dans J. Madeleine, p. 353 de *la Province*.

enchanteur dans l'esprit des courtisans : Brantôme, Castelnau se plaisent à la rappeler ; Ronsard s'y reporte avec mélancolie dans les années tristes où les fêtes ont cessé; il écrit à la reine mère à qui l'on doit ces merveilles :

Quand voirrons-nous quelque tournoi nouveau?
Quand voirrons-nous par tout Fontainebleau
De chambre en chambre aller les mascarades?
Quand voirrons-nous le matin les aubades
De divers luths mariez à la vois,
Et les cornets, les fibres, les hautbois,
Les tabourins, violons, épinettes
Sonner ensemble avecque les trompettes?
Quand voirrons-nous comme balles voler
Par artifice un grand feu dedans l'air?
Quand voirrons-nous sur le haut d'une scène
Quelque Janin ayant la joue pleine
Ou de farine ou d'encre, qui dira
Quelque bon mot qui vous réjouira?
Quand voirrons-nous un autre Polynesse [1]
Tromper Dalinde? et une jeune presse
De tous costez sur les tapis tendus,
Honnestement aux girons espandus
De leur maîtresse, et de douces paroles
Fléchir leurs cœurs et les rendre plus molles,
Pour sainctement un jour les espouser
Et chastement près d'elles reposer [2]?

J'ai cité tout le passage, parce qu'il nous rend bien le cadre pittoresque et l'atmosphère morale où se présentait à la cour la tragi-comédie. Musique, joie, richesse, galanterie, c'est parmi tout cela qu'elle apparaît, c'est de tout cela qu'elle tient sa couleur; et c'est pour cela justement que la morose tragédie n'y demeure pas longtemps. Il nous faut imaginer quelque chose d'analogue au *ballet des Muses* et aux *fetes de l'Ile enchantée*; mais les fêtes de Louis XIV sont plus théâtrales même dans la galanterie, celles des Valois plus vivement voluptueuses.

La reine aimait assez ces spectacles pour avoir fait établir un théâtre aux Tuileries. « La reine mère avait fait construire à la suite de ses appartements une salle de spectacle, dont le grand escalier, construit au commencement du siècle par MM. Percier et

1. C'est le sujet de *Geniève* (Ocrieste, V).
2. *Bocage royal*. Ed. Blanchemain, III, 384.

Fontaine et remanié dans ces dernières années occupe aujourd'hui l'emplacement [1]. »

Elle fut peut être pour quelque chose dans l'ordre que donna Henri II de construire à Saint-Germain un « bâtiment en manière de théâtre, entre la rivière et le château [2] ». Du moins est-il sûr que si Philibert Delorme y travaillait vers 1562-1563 [3], c'est par la volonté de la reine. Ce bâtiment me paraît être la grande salle de 14 toises de long sur 5 de large qui faisait partie du nouveau Palais aujourd'hui détruit. Elle comportait une estrade large de 3 à 4 toises et surélevée de quatre marches [4].

Dans l'exemplaire que j'ai vu du livret du *ballet comique de la reine* (1582, in 4°, la *Circé* de Beaujoyeux, et de d'Aubigné), la gravure qui devait représenter la salle n'a pas été exécutée : la page sous le titre : *Figure de la salle*, est restée en blanc [5]. Cependant la description permet de suppléer en partie à la figure. A l'entour de la salle : « deux galleries l'une au-dessus de l'autre » avec des « accoudouers » ou balustres dorés. A un bout de la salle, un « demi-théâtre »; un dais élevé sur trois degrés pour le roi, la reine mère et les princes; sur les côtés, devant, les sièges d'ambassadeurs, et derrière, des gradins « pour les dames et demoyselles de la court ». Il est clair que ce demi-théâtre est l'estrade où sont les sièges du roi, de la reine, des princes, ambassadeurs et dames : il représente l'*amphithéâtre* du XVII[e] siècle [6]. On peut donc se demander si dans les salles du XVI[e] siècle où nous voyons une estrade à demeure, elle n'est pas à l'ordinaire plutôt pour les spectateurs de distinction que pour les acteurs.

Acteurs et décorations sont en bas, dans l'*orchestre* comme disaient les Grecs, *au milieu de la salle*, *contre le mur*, et *à l'autre bout*. Il y a dans cet espace, pour la *Circé*, « un petit bocage de

1. M. de Clarac, *Musée de sculpture ancienne et moderne*, I, 539, cité par Ed. Frémy, *Les poésies inédites de Catherine de Médicis*, Paris, 1885, p. 87.

2. Du Cerceau, 1[er] livre des *plus excellents bastiments de France*, dans *l'Ami des monuments et des arts*, t. IX, 1895, p. 74.

3. *Ibid.*, p. 75. — Philibert Delorme, *Nouvelles inventions pour bien bastir à petiz frais*, 1561, parle de la « maison du théâtre et baignerie » qu'il avait commencé à édifier de neuf pour Henri II.

4. *Livre d'architecture* de Jacques Androuet Du Cerceau. *Des plus excellents bastiments de France*, Paris, 1648, in-fol. F° 37, Saint-Germain. Le logis neuf du devant du théâtre. La moitié du plan du commencement du théâtre. — *Ami des monuments*, 1897, p. 89-92.

5. Bibl. Nat. Ln[27] 10 436 Rés. Cf. Bapst, 197 et 204. M. Bapst donne cette figure de la salle qu'il a trouvée au cabinet des estampes.

6. La Bruyère, ch. I; Furetière : « lieu élevé vis-à-vis du théâtre, d'où l'on voit commodément la comédie ». — Le nom et un dérivé de la chose ne subsistent plus qu'à l'opéra de Paris.

dix-huit pieds sur douze », une grotte et à côté « une motte de terre », une voulte de bois longue de dix-huit pieds et de neuf de large », un jardin artificiel, « voulté par dessus d'une grande treille », et plus loin un mur crénelé avec deux tours, derrière lequel se voyait une ville en perspective et des clochers au milieu. Au plafond, ici une grosse nuée toute pleine d'étoiles, et là un grand soleil d'or de ducat bruni ». Ce décor de ballet est plus riche assurément et plus compliqué que ne devait être un décor de tragédie. Mais si nous songeons qu'il est évidemment dérivé du décor satyrique ou pastoral de Serlio [1], il devient plausible que le décor tragique de Serlio — une place entourée de façades magnifiques — devait servir aux tragédies.

D'ailleurs nous pouvons affirmer que le décor pastoral de Serlio était réellement employé dans une pièce jouée à Paris en 1584 chez le duc de Joyeuse, le *Fiammella* de Bart. Rossi. Voici des vers du prologue qui n'en laissent pas douter [2] :

Vostri egregi palazzi e adorne case,
Per opra oculta de l'autor di questa (*de cette pièce*),
Trasformati si sono in questi boschi.

La scène représentait donc un bois : on l'avait sous les yeux, puisque nous sommes au prologue et qu'aucune suggestion descriptive n'a pu remplacer la réalité de décor. Je tire du même morceau [3] une indication utile sur la façon dont on se figurait alors la scène antique; c'est la Comédie qui parle à la « Virtù » :

Non ti rammenta che per mezzo tuo
Da saggi e dotti antichi fui mostrata
Con freggi d'oro e sontuose scene
Di Marmo, Vetro, Avorio, Argento et Oro,
Con statue egregie di scoltori illustri
Ch' altro à lor non mancava, che lo spirto?
Con Theatri superbi e Amphitheatri
Che in essi si vedeva la scoltura,
Pittura, prospettiva, architettura,
Scurzo, profilo, maestate et ombra.

1. Au 2e livre d'Architecture. Je reviendrai dans une autre étude sur l'importance du livre de Serlio et des trois décors qui y sont figurés et décrits : décor tragique, décor comique, décor satyrique et pastoral. Serlio en tire l'idée de Vitruve. Ces trois décors contiennent sur l'histoire du théâtre de la Renaissance des enseignements qui n'ont pas encore été dégagés. Les trois genres du théâtre de la Renaissance italienne sont sortis de là, et non des théories littéraires antiques ou modernes.

2. Abel Langelier, 1584, p. 12.

3. P. 6.

Le goût italien de la magnificence imprégnait l'image du théâtre antique, et obligeait à disposer les décors pour l'éblouissement et la volupté des yeux plutôt que pour la vérité de la représentation.

Il est en général vraisemblable, et, pour l'*Arimène*, il est certain que ces traditions de somptuosité subsistèrent sur les scènes des châteaux et résidences provinciales dans la fin du siècle. J'aurai à revenir dans une autre étude sur l'*Arimène*; mais pour l'instant, le caractère de ces spectacles de cour a été suffisamment marqué, et nous pouvons passer au théâtre scolaire [1].

IX

Ce théâtre scolaire du XVI^e^ siècle n'a pas eu de chance. On en a jusqu'ici méconnu le caractère et l'importance. Depuis le XVII^e^ siècle, c'est-à-dire depuis que le théâtre des comédiens professionnels et la vie de société ont reçu une organisation régulière et un développement considérable, les jeux dramatiques des écoles sont regardés comme des exercices puérils, auxquels les affections de famille font donner une attention d'un moment, à cause des jeunes acteurs, sans qu'on songe à y chercher aucune émotion d'art, ni à en rapporter aucune impression durable. Qui dit *comédie* ou *tragédie de collège*, dit quelque chose de doucement insignifiant, confit en fadeur, et qui n'a rien à voir avec la littérature ou l'art dramatique. Le goût de ces spectacles innocents à chaque époque dépend du style qui prévaut alors, mais jamais le rapport inverse ne s'établit, et il ne nous vient pas à l'esprit que les destinées du théâtre français soient intéressées dans des jeux d'écoliers.

Il en a pourtant été ainsi au XVI^e^ siècle, et nous le comprendrons, si nous pouvons écarter toutes les associations d'idées que nos mœurs nous imposent. La distinction qui nous paraît essentielle entre les comédiens de profession et les comédiens d'occasion est une distinction qui n'a rien de nécessaire, et dont l'idée n'est pas antérieure au XVII^e^ siècle. Si nous songeons que le moyen âge, le XV^e^ siècle, le début du XVI^e^, enfin tout ce qu'on appelle l'ancien théâtre français n'a guère connu que les comédiens d'occa-

1. Je ne parle ici des décorations que pour essayer de marquer jusqu'à quel point on a le droit de dire que les *récitations* de cour ou de collège étaient un vrai spectacle dramatique. Je dois étudier plus tard le décor et la mise en scène du XVI^e^ siècle dans leur rapport avec l'esthétique dramatique et la structure des œuvres. Et c'est alors seulement qu'il faudra essayer de nous représenter la disposition exacte de la scène.

sion et volontaires, que ces mystères, moralités, soties, farces, à qui l'on ne refusera pas pourtant d'être du vrai théâtre, n'ont guère eu pour acteurs que des prêtres, des bourgeois, des clercs de bazoche, des écoliers, nous serons plus disposés à ne pas écarter comme n'étant pas de vrais drames les tragédies et comédies qu'ont représentées des amateurs, courtisans, poètes ou enfants des collèges, à ne pas mépriser leurs scènes d'un jour, dressées à longs et irréguliers intervalles, comme n'ayant pas droit de s'appeler la scène française. La constitution de notre théâtre n'a pas changé à ce point de vue, quand les représentations des confréries de bourgeois et des écoliers d'université ont fait place à celles des sociétés de gentilshommes et des élèves des humanistes. Le public n'avait aucune raison de faire moins de cas de celles-ci que de celles-là : il n'y voyait rien alors qui l'avertît de ne pas les prendre autant au sérieux, et ce n'était que son ennui qui pouvait les lui déprécier, s'il s'ennuyait.

Or nous aurons à rechercher ailleurs dans quelle mesure il s'y est diverti. Mais de prime abord, et avant l'expérience, l'annonce d'un spectacle au XVI^e^ siècle ne pouvait être que bien venue partout. Voyez comment Généroux, Leriche, Etienne de Médicis, Jean Burel, tous ces bourgeois de Parthenay, de Saint-Maixent et du Puy courent à toutes les représentations qui s'offrent, et les inscrivent soigneusement sur leur journal. Nous avons quelque peine à nous figurer cette vie monotone de la province, la lenteur du temps qui coule, le travail régulier, mais qui rarement presse, qu'on peut toujours renvoyer à demain, à trois jours, la rareté des distractions qu'on est toujours prêt à accueillir, sous quelque forme qu'elles se présentent, entrée de prince, passage de singes savants ou de bateleurs, tragédie d'acteurs nomades ou d'écoliers du lieu. Pour bien concevoir cette vie, il nous faut assimiler de grandes villes d'alors à d'obscurs bourgs d'aujourd'hui où passent deux fois l'an des comédiens ou des forains, et où tout divertissement gratuit est assuré de faire salle comble, fût-ce une conférence savante.

Je dois même dire quelque chose de plus : les tragédies de collège ou d'école, loin d'être discréditées par leur provenance, en étaient recommandées. Nous assistons, nous, aux derniers jours d'un système d'éducation dont nos pères du XVI^e^ siècle voyaient la jeunesse brillante. L'humanisne était alors dans toute sa puissance et dans tout son prestige. Il était la nouveauté, le progrès, l'avenir. Les écoles, les collèges où il avait élu domicile et par où il se manifestait, étaient regardés avec complaisance, avec admi-

ration, par les villes qui les possédaient. Les actes par où la prospérité de ces établissements, l'efficacité de leur enseignement s'affirmaient, intéressaient fortement des communautés que leurs archives nous montrent si soucieuses de la bonne administration de leurs écoles, si préoccupées d'assurer à leur jeunesse le bienfait de la nouvelle forme d'éducation que la Renaissance a créée.

Et la curiosité littéraire même, disons, si l'on veut, le « snobisme » du temps agissait en faveur des tragédies de collège. C'était l' « art nouveau » d'alors, la forme précieuse et rare dont les doctes et la cour étaient enchantés : c'était le dernier goût, la « littérature de demain » [1]; et plus d'un bourgeois du bas Poitou ou de la haute Auvergne ne s'y dut ennuyer qu'avec respect, avec une sincère application à comprendre et à jouir. D'ailleurs, si sévère que fût le plaisir, il était bon à prendre, maintenant que l'Église et les Parlements faisaient la guerre aux mystères de l'ancien temps.

En un mot, les écoles et les collèges ont fait au XVI^e^ siècle la fonction d'un « Théâtre Libre ». Tandis que les Confrères de la Passion s'obstinaient dans leurs représentations archaïques, tandis que les confréries bourgeoises, les comédiens même ne connaissaient encore que le vieux répertoire, ce sont les écoliers qui, avec la cour, ont inauguré un théâtre nouveau. Ce sont eux qui, les premiers, ont popularisé des spectacles dont la cour avait eu seule le plaisir, qui ont fait connaître à toutes les provinces les jeux inventés par les plus doctes poètes pour le divertissement des princes. Sur leurs échafauds dressés aux quatre coins de la France, ils ont multiplié les exemplaires, parfois étrangement déformés [2], du genre antique que la *Cléopâtre* et la *Sophonisbe* avaient inauguré avec tant d'éclat; et de ce genre auquel l'inconstance de la cour ne promettait qu'une vie restreinte et fugitive, ils ont fait le genre durable et dominateur de la scène française. Le théâtre des écoliers au XVI^e^ siècle est bien le « Théâtre libre » qui essaie les nouveautés, fait l'éducation du public, et cède la place aux troupes et aux scènes régulières quand ce travail d'acclimatation et d'accoutumance est achevé.

1. C'est pour cela que les Dames de Saint-Antoine, vers 1594, s'avisaient de jouer la *Cléopâtre*.

2. Les premières pièces écrites par Jodelle et par ses amis ou des disciples de Ronsard nous offrent le type tragique dans toute la pureté que les auteurs ont su concevoir. A mesure que leur invention se répand dans les provinces et s'acclimate sur la scène, le type s'altère et se mélange. Toutes sortes de compromis entre les habitudes ou le plaisir du public et les exigences du modèle antique sont essayés. Ce sera une étude à faire une autre fois que celle de ces déformations de la tragédie, dans les vingt dernières années du XVI^e^ siècle, avant Hardy.

On aura la démonstration de cet apparent paradoxe, si l'on veut un moment regarder les faits et en peser la signification.

D'abord ces représentations scolaires ont été bien plus nombreuses qu'on ne l'a dit. Si l'on parcourt les histoires de villes et de collèges, les chroniques et journaux de bourgeois provinciaux, les registres de municipalités et collections de documents d'archives, on y recueille des mentions de représentations tragiques aussi facilement que M. Petit de Julleville y a trouvé des indications de mystères représentés. Je ne me flatte pas d'avoir dépouillé tout ce qui a été imprimé dans ce genre, et les publications d'inédits ajouteront sans nul doute à ce qu'on peut aujourd'hui connaître comme elles ont permis d'enrichir les répertoires de Petit de Julleville. Néanmoins dès à présent j'ai pu dresser une liste sensiblement plus longue que l'on ne pouvait jusqu'ici le supposer.

De 1552 à 1600 on joue la tragédie d'abord à Paris, aux collèges de Boncourt, de Beauvais, d'Harcourt, du Plessis, de nouveau à Boncourt, à Montaigu. Au Plessis, vingt ans après la première représentation qui nous soit connue, nous en voyons se préparer une autre qui est interdite. A Béthune deux fois, à Bordeaux, au Mans, à Autun, à Angers, à Namur, à Saint-Maixent plusieurs fois, à Anvers plusieurs fois, à Verceil, à Troyes, à Montbéliard, à Valenciennes, à Bayonne deux fois, à Lille, à Harlem, à Stade, à Chalon-sur-Saône, nous constatons que la tragédie de la tragi-comédie se joue dans les écoles et les collèges, ou, hors des collèges et des écoles, par les élèves sous la direction de leurs maîtres. Il faudrait ajouter Cambrai, Francfort, Pont-à-Mousson, où nous savons que des comédies, c'est-à-dire soit des pièces comiques, soit des pièces de façon antique, ont été représentées. Il faudrait ajouter Plombières où ce sont les écoliers des Jésuites qui présentent la *Jeanne d'Arc* à la cour de Lorraine. C'est-à-dire que sur tous les points du territoire, et à l'étranger partout où s'ouvre une école française, le théâtre de la Renaissance s'installe. Les pièces jouées s'intitulent *Cléopâtre*, *la mort de César*, *Achille*, Arsinoé, Néron, Hippolyte, encore César, *Jokebed*, la *Pucelle d'Orléans*, Vénus et Adonis, Polidore, Charite, Roland furieux, *Holoferne et Judith*, *Esther*, Cléandre, la Tentation d'Abraham, *Suzanne*, *Charite* encore (la même ou une autre); et c'est un Chilpéric qui est interdit. Les sujets antiques et profanes dominent dans cette liste, et les pièces que nous ne connaissons que par leurs titres[1] se font entrevoir à nous en majorité comme

1. Celles qui sont indiquées en petites majuscules.

appartenant absolument au nouveau théâtre par leurs sujets.

Le public qui assistait à ces représentations de collège était le même à qui les mystères s'étaient offerts, pour qui s'arrêtaient un jour ou une semaine les comédiens nomades. Il nous semble aujourd'hui qu'il y a une différence essentielle dans le fait que la pièce des comédiens se joue cinquante, cent, deux cents fois, celle des écoliers un jour ou deux au plus. Cette différence n'existait pas alors. Nulle part on ne songeait à donner deux fois de suite la même pièce au même public, et quand on avait, comme pour *Cléopâtre captive*, joué devant la cour, puis pour les gens d'études, on resserrait les costumes et la pièce jusqu'à une nouvelle occasion. Dans la rareté de plus en plus grande des grands mystères montés par une société pieuse, dans la difficulté de satisfaire aux scrupules dévots des magistrats et du clergé, dans la défiance excitée par les troupes nomades d'artistes professionnels, n'apparaissant d'ailleurs en bien des endroits qu'à de longs intervalles, le théâtre scolaire, qui n'avait point encore gagné le renom d'inoffensif et n'était pas plus fade que l'autre, invitait le public. Au Mans, la pièce de René Flacé est représentée « publiquement ». A Bordeaux (1561), les jurats étaient conviés, et les écoliers jouaient « pour la resjouissance du public ». A Saint-Maixent (1576), le principal fait mettre en ville des affiches la veille pour annoncer la tragédie et la farce. Dans la même ville, en 1583, si le commun peuple n'est pas reçu, du moins il y a « belle et grande compagnie ». A Cambrai (1601) la tragédie est représentée « devant Messieurs, en public » : c'est-à-dire pour les échevins, mais devant un nombreux auditoire. Certaines fois le public est restreint : à Cambrai les écoliers viennent plus d'une fois dans « les chambres de Messieurs », à l'hôtel de ville; à Saint-Maixent, dans la maison du nouveau maire. Il sont alors comme des comédiens qui vont en représentation.

Souvent la pièce de collège, les acteurs de collège sortaient de l'enclos studieux : à la façon des confrères de l'ancien théâtre et des comédiens ambulants, les écoliers jouaient dans un carrefour, dans une place, sur une estrade ou des tréteaux dressés pour la circonstance. C'était bien là un spectacle public. Ainsi se jouèrent au Mans les pièces de Samson Bedouin. A Saint-Maixent, c'est à la halle neuve (1578), à Lille (1598), c'est « près de la rue de Moulinet », que le théâtre est dressé.

Pour mieux marquer le caractère public de la représentation, la commune accordait une subvention : en 1593 et 1598, à Bayonne, la ville donne quelques écus soleil au régent. En 1593, à Lille, les

jésuites reçoivent une indemnité. En 1598, à Chalon, la ville donne 6 livres pour le « chafault ». A Cambrai, en 1598-1599, 1601-1602, « Messieurs » rétribuent généreusement le recteur dont les écoliers ont joué.

Jamais ni Generoux, ni Leriche, ni un des bourgeois du Puy ne dit un mot qui fasse entendre que l'on établisse une différence entre ce qu'offrent les enfants de la ville et ce qu'apportent les comédiens de passage. D'ailleurs ces comédiens n'étaient-ils pas quelquefois des écoliers d'une autre ville qui avaient pris goût au jeu? Les comédiens de 1581, à Saint-Maixent, sont des « écoliers joueurs de tragédies ».

X

Il est plus que probable que les théâtres de collège, ou les théâtres dressés en ville pour des écoliers manquaient de magnificence. Les splendeurs de la mise en scène des théâtres de cour y faisaient défaut : Jodelle nous l'a dit dans le Prologue de son *Eugène*. Il put arriver que des écoliers jouèrent certaines pièces sur un vaste échafaud avec un nombre de personnages et une décoration qui rappelaient les anciens mystères [1]. Mais ces pièces-là, quelle qu'en soit la date, paraissent relever de l'ancien théâtre plutôt que du nouveau. Il est difficile d'avoir une idée précise de la façon dont les tragédies et tragi-comédies étaient montées. L'opinion de Bapst est plus vraisemblable, que la scène élevée sur une estrade était fermée de trois côtés par des rideaux, et qu'on y usait d'accessoires mobiles et de praticables, plutôt que de décorations [2]. Il a pu même arriver qu'on jouât sur une estrade sans rideaux, entourée de tous côtés par le public, comme l'indique l'estampe du *Térence* de Jean de Roigny [3]. Mais j'ignore si cette disposition se rapporte à un théâtre de collège. Dans la représentation de la *Cléopâtre*, au collège de Boncourt, le théâtre est placé au fond de la cour, contre le mur. Les pièces indiquent nettement l'emploi des rideaux, qu'elles soient jouées dans les collèges ou ailleurs, ou non jouées. Pour prendre un exemple dans le répertoire des écoles, Jokebed, après avoir exposé Moïse, « abandonne le coffret et se retire derrière les courtines en pleurant, et regardant

1. Au Puy (1600), théâtre de 40 pieds de long, et 30 personnages. A Lille (1625), « grand hourdaige » de 71 pieds de long sur 20 de large, élevé sur le marché devant la halle échevinale pour les écoliers des Jésuites.
2. G. Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre*, p. 145-146.
3. *Ibid.*, 147.

par les fentes quelle aventure il prendra[1] ». Il y a aussi parfois un décor en praticable : dans *Judith*[2], des bourgeoises paraissaient aux créneaux de la ville. Les accessoires, tambours, trompettes, arquebuses ne manquaient pas. Probablement, il n'y avait pas grande différence entre la mise en scène des écoliers et celle des comédiens, les uns n'étant guère plus riches que les autres, et les conditions de la représentation étant à peu près les mêmes. S'il y avait une différence, elle pouvait être à l'avantage de la mise en scène des écoliers : les municipalités prenaient souvent, nous l'avons vu, à leur charge, une partie au moins des frais de la représentation. Et, plus d'une fois aussi, comme il arriva à Pierre Heyns, quelque élève riche ou ses parents payaient de beaux costumes. Les représentations de collège n'avaient rien de plus misérable que toutes les autres auxquelles en ce temps-là on était habitué, les fêtes de cour mises à part, dont les bourgeois étaient exclus. D'ailleurs la richesse des costumes et de la mise en scène devait varier selon les lieux et les temps, selon la richesse du collège, selon le goût de la population. Les Jésuites assurèrent tout de suite de beaux spectacles partout où ils s'établirent.

XI

Nous avons encore une instruction à tirer du tableau publié au commencement de cette étude. Il nous ôte l'idée, chère à nos habitudes et peut-être à notre paresse d'esprit, d'une solution de continuité entre l'ancien et le nouveau théâtre. Dans l'esprit de Jodelle et de ses amis, dans l'esprit de quelques poètes qui reçoivent leur mot d'ordre, l'introduction de la tragédie et des autres genres italiens de la Renaissance est une rupture avec la vieille tradition du théâtre français : dans l'esprit du public provincial, point du tout. La tragédie n'est qu'un plaisir de plus, qu'on prend à défaut de l'autre, non par dégoût, mais par supplément. Voyez comment les choses se passent. Dans la série des représentations, jusqu'en plein xvii[e] siècle, alternent, se succèdent, se croisent mystères, moralités, farces, comédies, tragi-comédies, pastorales[3]. Le même public reçoit avec la même complaisance une histoire de saint, et une tragédie biblique ou profane. La même école joue cette année une vie de saint ou une mora-

1. *Jokebed*, de Pierre Heyns.
2. Également de P. Heyns.
3. Parthenay, Saint-Maixent, Le Puy.

lité, une autre année une tragédie ou comédie, et de nouveau encore une vie de saint, ou une moralité[1]; et cette confusion dure des années. La tragédie et les nouveaux genres entrent peu à peu dans les programmes, dans les habitudes, dans les goûts; et c'est ainsi qu'en un demi-siècle, mais seulement au bout d'un demi-siècle, la victoire leur appartient : la France est conquise.

Et elle l'est surtout par le moyen des écoliers : cela apparaît clairement. Si l'on regarde le tableau que j'ai dressé[2], on verra que déjà, avant l'apparition du nouveau théâtre, ils étaient devenus réellement les « comédiens ordinaires » de Messieurs les magistrats et bourgeois des bonnes villes. Leur rôle dramatique avait commencé dès le temps des moralités et mystères. Ce n'était donc pas une déchéance pour la tragédie de tomber entre leurs mains : c'était non un signe de rebut, mais un gage de succès. Et c'est parce qu'on avait déjà l'habitude de venir les écouter, de venir chercher chez eux le plaisir dramatique, c'est pour cela que leur intervention dans l'établissement de la tragédie fut si efficace. Ils adoptent le nouveau théâtre, par ce que leurs maîtres et eux représentent la nouvelle culture dont ce théâtre est l'expression artistique. Et le public n'y résiste pas, ne se dérobe pas, parce qu'il était accoutumé à s'assembler devant leur échafaud. On lui changeait son goût[3], mais on ne dérangeait pas ses habitudes.

Ensuite, ce que j'ai dit pour les phénomènes préparatoires de l'apparition de la tragédie, demeure vrai pour la production tragique du XVI^e^ siècle. Il n'y a pas de centre littéraire où se resserre le développement de l'art dramatique. Les œuvres jouées en une province sont ignorées dans les autres, ou l'on n'en sait que le nom : même les œuvres imprimées se répandent mal, et n'arrivent pas partout. En 1563, quatre ans après l'apparition de la *Poétique* de Scaliger, Rivaudeau n'en connaissait que le titre. En 1596, ce n'est qu'à la veille de faire représenter sa *Sophonisbe* que Monchrestien connaît celle de Mellin de Saint-Gelais : il ne l'avait pas vue quand il écrivait sa tragédie; et il y avait près de quarante ans que cette pièce était imprimée. De ce soin qu'il a de nous avertir au sujet de Mellin de Saint-Gelais, et du silence qu'il garde sur la *Sophonisbe* de Claude Mermet, on peut raisonnablement croire que celle-ci, vieille de dix ou douze ans, lui est demeurée inconnue. Quelle tradition pouvait dans ces conditions se former?

1. A Cambrai, à Lille, à Pont-à-Mousson, à Bordeaux.

2. Cela apparaît déjà bien à qui regarde les listes dressées dans le *Répertoire du théâtre comique* et au second volume des *Mystères*.

3. Parfois le moins possible, dans ces mélanges dont je parlais tout à l'heure.

D'où il suit que le mouvement ne pourrait que par une très artificielle et inexacte abstraction se représenter par une courbe unique et continue. Un des caractères essentiels du théâtre de XVI^e^ siècle, c'est qu'il n'y pas de Comédie Française, c'est qu'il n'y a ni Hôtel de Bourgogne ni Marais, en un mot pas de scènes dominantes, ayant une tradition formée, un répertoire, un public et des habitudes qui assurent la fixité et la transmission d'un type artistique, la régularité et la continuité des déformations. L'activité dramatique du XVI^e^ siècle, ce n'est pas un mouvement unilinéaire, cohérent et suivi : c'est une pullulation éparse et confuse : ce sont en vingt endroits à la fois, à tous les coins de province, des manifestations qui éclatent, se répondant ou se succédant sans dépendance visible, souvent sans enchaînement réel, aujourd'hui ne continuant pas hier et n'engageant pas demain. Tout se rattache sans doute à un esprit commun, à des modèles généraux, mais le mouvement se fait çà et là, par des poussées irrégulières et inégales, avec toutes sortes d'intermittences, d'arrêts et de reculs. On ne peut marquer des étapes achevées, des progrès un jour réalisés et désormais fixés. C'est même un des caractères qui rendent cette lente élaboration sans chefs-d'œuvre profondément intéressante.

Enfin nous remarquons encore que depuis 1570 ces représentations de tragédies de collège, selon notre connaissance actuelle, sont assez fréquentes, et se multiplient après 1590 dans les provinces. Il est évident par là que Hardy, qui débute vers 1593, n'est pas celui qui fait de la tragédie un spectacle populaire. Des comédiens déjà, on l'a vu, avaient joué la tragédie en divers lieux : même dans une petite ville comme Saint-Maixent, il y avait un public pour supporter, pour goûter quatre spectacles tragiques ou tragi-comiques en quatre jours. Et les écoles, je viens de le montrer, jouaient aussi pour le public. Hardy n'eut de ce côté aucune initiative à prendre. Il fit, — plus brillamment, si l'on veut, — ce que l'on faisait avant lui.

L'originalité du rôle historique de Hardy, et de la troupe qui le paye, ne commence qu'à la date de leur établissement à Paris. Car Paris retardait sur la province. La substitution de la tragédie et des nouveaux genres était opérée en province; moralités et mystères, s'ils n'avaient pas disparu, se faisaient rares vers 1598, que Paris ne s'était pas encore associé au mouvement. Après avoir vu la tragédie et la comédie brillamment essayées par Jodelle et Grévin, Paris les avait reçues dans quelques-uns de ses collèges; des comédiens ambulants avaient pu vouloir parfois les présenter

au public. Le théâtre permanent que Paris possédait depuis tantôt deux siècles leur demeurait fermé. Il paraît bien, par les études de M. Rigal, que les Confrères de la Passion s'obstinèrent dans la tradition de l'ancien théâtre. Armés de leur privilège, c'est-à-dire d'un monopole, ils écartaient, avec les concurrents, la nouveauté qu'ils n'avaient pas l'audace d'essayer[1]. Ils immobilisaient ainsi le théâtre, ils en arrêtaient le mouvement commencé partout autour d'eux, dans toutes les provinces. Hardy et ses comédiens installèrent la tragédie, la tragi-comédie, la pastorale sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne : grâce à la fécondité du poète, ils y accoutumèrent la bourgeoisie et le peuple du quartier des Halles. Ils rendirent au théâtre parisien la prépondérance, la direction du nouvement dramatique. Ils firent du divertissement du théâtre le plaisir nécessaire, indispensable aux bourgeois, aux gentilshommes, aux dames. Ils préparèrent un public à Théophile, à Corneille, à Rotrou, à Tristan, et au poème dramatique la vogue qui en fit durant la période classique le premier des genres littéraires. Voilà le rôle de Hardy, et il est grand. Mais il faut bien nous rendre compte qu'il n'a rien révélé à la province, et ce qu'il a fait aimer aux Parisiens, la province y était apprivoisée depuis vingt ans[2].

Seulement, ce progrès du théâtre parisien rejetait au second plan le théâtre scolaire, qui va se trouver éclipsé et dépassé. Peu à peu les représentations d'écoliers deviendront ou de purs exercices scolastiques ou des amusements locaux sans signification et sans importance pour l'histoire générale du théâtre. Les écoles, aux mains des grandes communautés religieuses et surtout des Jésuites, seront tirées hors du mouvement du siècle. Les pièces auront un caractère marqué, didactique ou édifiant. Le mépris des gens du monde pour les tragédies de collège se déclarera, d'autant que les troupes de comédiens seront assez nombreuses pour suffire à leurs plaisirs.

GUSTAVE LANSON.

1. Si nous négligeons les locations faites depuis 1578 à des comédiens, qui *purent* jouer des tragédies et comédies : mais on ne sait rien de précis là-dessus. Et jamais il ne sortit de là un établissement ni une tradition durable, jusqu'à Hardy.

2. Hardy a de plus *dégagé*, sinon créé, le type dramatique qui convenait au goût du temps, et à la tragédie *déformée* substitué la *tragi-comédie*. Il n'en est pas l'inventeur, mais il lui a assuré trente ou quarante ans de règne.

GESSNER EN FRANCE

De tous les poètes étrangers, Gessner est peut-être celui dont la renommée en France semble, à distance, la plus factice et la moins méritée; c'est, en tout cas, un de ceux dont la déchéance est la plus complète. Pendant une cinquantaine d'années, il a été loué chez nous à l'égal d'un chef d'école. En juin 1760, le *Journal des Savants* discernait dans l'auteur de la *Mort d'Abel* « tous les traits qui distinguent les génies consacrés à l'immortalité ». Près d'un demi-siècle plus tard, le 5 juillet 1807, le *Journal des Débats* remarquait « qu'il est devenu un poète de toutes les nations, et qui probablement vivra longtemps encore, quand...

De Klopstock, de Schiller, on ne parlera plus ».

Entre ces deux dates, toute une partie de notre littérature a subi son influence, et un critique français pouvait remarquer assez justement : « Gessner est, en définitive, un Allemand, quoique l'immense popularité de ses œuvres en fasse un des personnages obligés de notre histoire littéraire[1]. » Dans la naturalisation que cet étranger trouva chez nous, n'y eut-il qu'affaire de mode et ridicule engouement? Les innombrables exemplaires des *Idylles* et de la *Mort d'Abel* qui dorment aujourd'hui, inamovibles, dans les boîtes des bouquinistes de nos quais, sont-ils le dernier résidu et le lamentable vestige d'un caprice singulier du public de 1770, le témoignage d'une de ces vogues ridicules que l'histoire littéraire connaît bien, et qu'expliquent seuls l'inintelligence et le mauvais goût des lecteurs? La plupart des historiens de la littérature l'ont cru et l'ont dit. Raoul Rosières traite de haut « ce fredonneur de menuets champêtres, faux, froid, mièvre et fardé[2] ». M. Stapfer va jusqu'à signaler le cas de Gessner comme un des plus affligeants exemples d'une réputation littéraire usurpée. « La popularité, longtemps persistante, de Gessner s'explique surtout par l'incontestable empire que conserve, malgré les réclamations de la critique, l'éternel « goût bourgeois » dont on n'exagérera jamais la secrète puissance, même sur ceux qui s'en croient

1. G. de Molènes, *Rev. des Deux Mondes*, 1842, t. III, p. 57.
2. R. Rosières, *Recherches sur la poésie contemporaine*, p. 88.

affranchis[1]... » Est-il équitable de ne voir dans la notoriété de Gessner en France qu'une absurde manifestation de sottise? Je ne le pense pas : même en reconnaissant tout ce qu'il y a d'intolérablement factice et de définitivement caduc dans l'œuvre de l'idylliste zurichois, je crois que l'acclamation dont il a été l'objet était justifiée, à sa date, par des raisons plus élevées, qui tiennent à l'histoire même du genre pastoral dans l'Europe moderne. Et d'ailleurs, Sainte-Beuve l'a dit il y a bien longtemps[2], « toute grande célébrité dans les lettres a sa raison, bonne ou mauvaise, qui la motive, l'explique et la justifie du moins de l'absurdité : c'est un devoir d'en tenir compte... ».

I

Issue de la pastorale italienne, amplement développée par l'*Astrée*, implicitement admise, en dépit de quelques écarts, par les idyllistes du XVII[e] siècle, la tendance qui domine la littérature rustique de l'âge classique trouva son aboutissement dans la théorie de Fontenelle. Les genres champêtres ne sont plus un tableau, soit naïf, soit idéalisé de la vie rurale, — comme le croyaient Boileau et Fénelon, attentifs surtout aux modèles antiques, — mais une fiction aimable, aussi irréelle d'ailleurs qu'un conte de fées, qui doit flatter chez l'homme le désir du bonheur dans l'oisiveté et de l'amour paisible. « ... Il se fait un accord des deux plus fortes passions de l'homme, de la paresse et de l'amour. Elles sont toutes deux satisfaites en même temps.... Voilà proprement ce que l'on imagine dans la Vie Pastorale.... Si l'on pouvait placer ailleurs qu'à la campagne la scène d'une vie tranquille, et occupée seulement par l'amour de sorte qu'il n'y entrât ni chèvres, ni brebis, je ne crois pas que cela en fût plus mal, les chèvres et les brebis ne servent de rien; mais comme il faut choisir entre la campagne et les villes, il est plus vraisemblable que cette scène soit à la campagne[3]. »

Cette théorie, qui réduisait l'idylle et l'églogue[4] à une sorte de « merveilleux » inférieur, moins pathétique que la mythologie,

1. P. Stapfer, *Des réputations littéraires*, 2[e] série, p. 248.
2. Dans le *Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle*, à propos de Ronsard.
3. *Discours sur la nature de l'églogue*, p. 105 et suiv., dans les *Œuvres diverses* de M. de Fontenelle, t. II. Amsterdam, 1742.
4. « Nous employons presque indifféremment le mot d'Églogue et celui d'Idylle » (*Bibl. française* de l'abbé Goujet, t. III, p. 257); « nous avons dans la langue française plus d'un mot pour signifier la poésie pastorale; et nous employons presque

mais aussi incroyable, n'était que trop d'accord avec les goûts du temps. Les porte-houlette de la poésie continuèrent donc à mener paître, pour la forme, d'imaginaires troupeaux, et à transformer les prés et les bois en un vaste pays de Tendre. Le *Discours sur la nature de l'églogue* fit autorité quelque temps, non seulement en France, mais à l'étranger, en Allemagne surtout, où Gottsched et J. Ad. Schlegel s'en emparèrent : car la première moitié du XVIII^e^ siècle se chargea de réparer, et avec usure, l'oubli où Aristote et Horace avaient laissé la théorie des genres rustiques. Les partisans des Modernes, dans la fameuse querelle, louèrent hautement les temps nouveaux de posséder, dans l'églogue ainsi comprise, une indiscutable supériorité sur Grecs et Latins. De doctes approbations confirmèrent ou précisèrent la thèse de Fontenelle. « J'avais pensé que si la fiction est l'âme de la poésie en général, écrit l'abbé Genest dans ses *Dissertations sur la poésie pastorale*, elle l'est essentiellement de celle-ci en particulier. Nos poètes ne font point, ce me semble, d'églogues et d'idylles pour dire simplement des choses champêtres; mais pour s'exprimer plus agréablement sous ces ingénieuses et innocentes figures.... Ce style si élégant et si fleuri est propre à ce genre de poésie, et aux personnages qu'on introduit sous le nom de bergers : en sorte qu'il ne conviendrait point du tout de les faire parler, ou chanter autrement[1]. » L'abbé Fraguier, dans sa *Dissertation sur l'églogue*, a beau s'élever contre l'excès de bel-esprit dont les bergers à la Fontenelle font parade, il n'en convient pas moins « que tout ce qui nous charme dans la poésie pastorale n'existe que dans l'imagination du poète[2] ». Roy, dans ses *Réflexions sur l'églogue*, s'inquiète à la vérité des « oppositions » qui donnent à ce genre « un caractère faux, si on en juge à la rigueur »; mais il suffit, selon lui, de « donner un air vraisemblable et élégant à la bergerie » en entourant les amours du berger et de la bergère de circonstances qui les animent un peu[3].

Le dogme de Fontenelle avait contre lui différents adversaires. Les vrais connaisseurs de la littérature grecque regrettaient la simplicité de Théocrite : beaucoup étaient prêts à demander, avec Fénelon, « un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice

indifféremment dans cette acception le mot d'églogue et celui d'idylle » (Abbé Fraguier, *Dissertation sur l'églogue*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, 1736, II).

1. Paris, 1707. *Épître*. Cf. aussi les p. 109, 167, 197.
2. *Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1736, t. II.
3. *Œuvres diverses* de M. Roy, t. I, Paris, 1727.

attendrie pour son petit enfant[1], » plutôt que « le trait subtil et raffiné d'un bel esprit ». D'autres protestaient simplement au nom de leurs théories esthétiques, de la vraisemblance ou du goût. Il ne leur paraît point que l'amour doive être le seul motif d'action des bergers littéraires et le seul thème de leurs propos : mais, dans leur éloignement pour tout réalisme, ils s'avisent parfois de singuliers moyens pour concilier « l'agrément » que doit conserver l'églogue avec la variété d'accent qui leur semble souhaitable. « Je ne crois pas, dit l'abbé Dubos, qu'il soit de l'essence de l'églogue de ne faire parler que des amoureux. Puisque les bergers d'Égypte et d'Assyrie sont les premiers astronomes, pourquoi ce qui se trouve de plus facile et de plus curieux dans l'astronomie ne serait-il pas un sujet propre pour la poésie bucolique?... Un jeune prince qui s'égare à la chasse, et qui, seul, ou bien avec un confident, parle de sa passion, et qui emprunte ses images et ses comparaisons des beautés rustiques, est un excellent personnage pour une idylle[2]. » Remond de Saint-Mard se plaint des beaux-esprits de Fontenelle. Il s'accommoderait encore plus volontiers « de la rusticité de la campagne que de la subtilité de la ville »; mais un juste milieu lui plairait surtout : il veut des bergers qui, « dépouillés de la grossièreté de la campagne, n'ont point la finesse qui brille dans les villes »; et ce sont les qualités du cœur, la tendresse et la sincérité, qui doivent distinguer les héros et les héroïnes rustiques[3]. L'abbé Desfontaines, rappelant les objections de Remond de Saint-Mard, ne juge pas qu'il suffise, pour rester dans la « matière » de l'églogue, de traiter avec simplicité, sans métaphysique et sans passion, l'amour attribué aux bergers. « Ne doit-on pas exiger que l'amour n'entre dans la pastorale qu'indirectement et en passant..., et que de peur d'affadir le lecteur, le langage doucereux de cette passion ne soit pas sans cesse dans la bouche des bergers[4]? » Mairault, dans le *Discours sur l'églogue* qu'il ajoute à sa traduction de Némésien et de Calpurnius, cite la théorie de Fontenelle, bannissant de l'églogue tout ce qui ne respire pas *la paresse et l'amour*, et s'élève contre « un sentiment qui resserre la poésie pastorale dans des bornes si étroites, qui l'appauvrit en la destituant de tous

1. *Lettre sur les occupations de l'Académie*, projet de Poétique.
2. Abbé Dubos, *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, Paris, 1719, t. I, p. 161.
3. Remond de Saint-Mard, *Poétique prise dans ses sources* [1729], dans les *Œuvres*, Amsterdam, 1749, t. IV, p. 72.
4. Abbé Desfontaines, *Discours sur les pastorales de Virgile* [1743], dans les *Œuvres de Virgile traduites en français*, nouv. édition, Paris, 1770, t. I, p. L.

les objets étrangers à la paresse et à l'amour, qui transforme les bergers en Céladons et en Sylvandres, et qui oblige enfin le poète de retomber dans une continuelle et pesante répétition, sinon des mêmes expressions, du moins des mêmes images[1] ». L'abbé Batteux est tout aussi hostile à Fontenelle, bien que sa définition de la poésie pastorale ne diffère que par quelques points de celle qu'avait donnée le *Discours sur la nature de l'églogue*. « Son objet essentiel est la vie champêtre, représentée avec tous ses charmes possibles. C'est la simplicité des mœurs, la naïveté, l'esprit naturel, le mouvement doux et paisible des passions. C'est l'amour fidèle et tendre des bergers, qui donne des soins, et non des inquiétudes, qui exerce assez le cœur, et ne le fatigue point. Enfin, c'est le bonheur attaché à la franchise, et au repos d'une vie qui ne connaît ni l'ambition, ni le luxe, ni les emportements, ni les remords[2]. » D'autres encore, esthéticiens et poètes, Chaulieu dans ses *Odes contre l'esprit*, Gresset dans son *Ode à Virgile*, Vaillant et Hardion dans des dissertations critiques, s'insurgeaient contre une théorie qui sanctionnait les fadaises galantes et les ingénieuses et subtiles amours de toute une Arcadie spirituelle dont les échos continuaient à résonner dans la poésie soi-disant pastorale. Daphnis et Palémon eux-mêmes s'en indignaient dans une églogue de J.-B. Rousseau :

DAPHNIS. Ils savent seulement chanter sur leur hautbois
Je ne sais quel amour inconnu dans nos bois,
Tissu de mots brillants, où leur esprit se joue,
Badinage affecté que le cœur désavoue.
Enfin, te le dirai-je, ô mon cher Palémon,
Nos bergers n'ont plus rien de bergers que le nom.
PALÉMON. Et pourquoi retenir encor ce nom champêtre?
S'ils ne sont plus bergers, pourquoi veulent-ils l'être?

II

Il y avait, en somme, dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, ce qu'on pourrait appeler « une crise du genre pastoral ». Il était visible que l'amour, l'amour dégénéré en galanterie dans l'églogue, ne pouvait plus suffire à un genre dont il prétendait s'emparer

1. Mairault, à la suite de la *Traduction de Némésien et de Calpurnius*, Bruxelles, 1744, p. 221.
2. Abbé Batteux, *Les beaux-arts réduits à un même principe*, Paris, 1747, p. 233.

exclusivement. Il fallait d'autres ressorts pour relever et soutenir cette variété de poésie, qui continuait à garder son attrait et son charme — attrait de contraste et charme d'antithèse, sans doute, avec le factice et le raffinement de la vie de l'époque. Il fallait, on le sentait bien, donner aux personnages de l'idylle d'autres rôles que les rôles d'amoureux qui leur avaient été presque exclusivement attribués.

C'est à Gessner que revient l'honneur de cette petite révolution : elle introduisit, assurément, dans la poésie rustique les premiers germes d'une autre variété de factice et d'artifice, dont la berquinade devait être l'épanouissement; mais elle eut le très heureux effet d'arracher l'églogue et l'idylle à cette convention qui pesait sur ces genres, qui paraissait intolérable à bien des critiques et des poètes, mais dont on ne voyait guère par quel moyen on pourrait s'affranchir, les temps n'étant guère propices à un franc retour à la réalité et à la vérité. Ce qui fit, pour les doctes, la nouveauté et le succès de Gessner, c'est que la formule de ses idylles répondait à l'attente, si souvent manifestée en France, d'une poésie rustique dont l'amour ne fît point tous les frais. « Jusqu'ici, écrit le *Journal des Savants* de juin 1760 [1], on n'avait peint que des bergers, ou aimables par leur simplicité, ou séduisants par leur galanterie ingénieuse. M. Gessner a imaginé de rendre les siens respectables par des vertus généreuses, qui pourtant ne sont point au-dessus de leur portée, et qui ne peuvent lui attirer à cet égard les mêmes reproches qu'on a faits à l'égard de l'esprit aux bergers de M. de Fontenelle. » Deux ans après, un article du même périodique analysait les principaux caractères des *Idylles* du poète zurichois; trois qualités, remarquait l'auteur, « distinguent avantageusement le ton pastoral de M. Gessner : 1° Les mœurs de ses bergers.... Ils sont aussi respectables qu'aimables, sans cesser d'être bergers. Ils ne sont pas bornés à l'amour. Ils ont tous les sentiments d'une âme qui sort des mains de la nature. De là une variété infinie dans l'objet et l'expression de leur sensibilité. 2° La richesse de la poésie et le talent de peindre.... Le troisième caractère distinctif des *Idylles* de M. Gessner est une certaine manière fine, naïve et originale d'exprimer le sentiment [2] ». A quinze ans de là, un traducteur de Théocrite, Chabanon, rendait encore le même hommage à la poésie de ce moderne idylliste. L'amour épuré « n'est pas le seul sentiment honnête

1. P. 326 et suiv.
2. *Journal des Savants*, fév. 1762, p. 115.

dont M. Gessner ait tracé la peinture : l'amour paternel, la piété filiale, l'amitié, la bienfaisance, ont trouvé place dans ses tableaux [1]. » Et l'on était encore, à la fin du siècle, d'accord avec cette glorification de Gessner innovateur et réformateur. « Le célèbre Gessner, dit en 1783 l'*Esprit des Journaux*, a su donner au genre pastoral un degré d'intérêt qu'il n'avait pas avant lui. L'humanité, la bienfaisance, le respect pour les dieux, pour la vieillesse, l'amour filial, l'amour paternel, ont fourni les sujets de la plupart de ses idylles [2].... » « Grâces à lui, écrit aussi en 1799 le *Spectateur du Nord*, les ruisseaux ont vu sur leurs rives, les fontaines auprès de leur cristal, les prairies sur l'herbe émaillée, les antres sur leurs tapis de mousse, des pères et des fils, des sœurs et des frères, la vieillesse et l'enfance, des tableaux de famille enfin dans le cadre de la nature [3]. »

Mais si les critiques pouvaient trouver leur compte à voir les personnages de l'idylle enfin libérés de leur sempiternelle condition d'amants, il fallait d'autres raisons pour assurer le succès de Gessner auprès du grand public. La sentimentalité grandissante, le goût croissant du XVIII[e] siècle pour l'attendrissement, même puéril, se complurent aux tableautins de l'auteur zurichois : car sa bonhomie helvétique se nuançait volontiers de sensiblerie et de religiosité éplorée. Il y avait, d'autre part, dans son œuvre, une tendance directement et distinctement éthique, un encouragement immédiat à la vertu, qui n'étaient point pour déplaire à un âge passionné pour les « moralités » littéraires. C'est de quoi le louèrent, en même temps que de l'innovation qu'ils signalaient, les critiques français. Ces bergers, qui avaient désormais une autre raison d'être que leur amour pour leurs bergères, étaient vertueux et sensibles à souhait. « Leur vertu, leur bienfaisance généreuse dans sa simplicité arrachent des larmes de tendresse, d'admiration et de plaisir [4].... » Enfin la ferveur avec laquelle était chantée ou décrite la nature marquait un progrès trop décisif sur l'ancienne idylle, avec son paysage de convention, et répondait trop bien à des dispositions que satisfaisait, dès 1759, la traduction des *Saisons* de Thomson, pour qu'il n'y eût pas là un nouvel élément de succès. Les *Idylles* de Gessner avaient de quoi plaire aux catégories les plus diverses du public; doctes critiques

1. *Idylles de Théocrite*, traduites par Chabanon, Paris, 1777, p. 71 de l'*Essai sur Théocrite* qui accompagne cette traduction.
2. *L'Esprit des Journaux*, octobre 1783 (à propos de Merthgen).
3. *Le Spectateur du Nord*, 1799, 1[er] trimestre, n° 3, p. 368.
4. *Journal des Savants*, juin 1765, p. 341.

et « âmes sensibles », réformateurs sociaux et moralistes littéraires pouvaient trouver pareillement, dans ces courtes pièces, la justification de leurs théories et la satisfaction de leurs préférences. La *Correspondance littéraire* de Grimm ne disait-elle pas, à l'occasion, « qu'on est meilleur après les avoir lues »? Et un réformateur pédagogique, dès 1763, n'inscrivait-il pas au programme de sa classe de troisième ces « églogues qui sont dans un genre nouveau et excellent;... elles méritent d'être apprises par cœur et récitées tous les jours, par la délicatesse des sentiments dont elles abondent[1]? »

III

Ce n'est point, cependant, comme idylliste, mais comme poète épique, que Gessner avait fait en France sa première apparition. Vers la fin de l'année 1759, Huber, déjà connu par sa collaboration au *Journal étranger*, publia une traduction de la *Mort d'Abel* : elle fit connaître, mieux qu'une médiocre version de *Daphnis* parue à Rostock en 1756, le nom de l'écrivain zurichois. Une nouvelle édition fut très vite nécessaire. Le *Mercure de France*, l'*Année littéraire*, le *Journal des Savants*, en rendirent compte avec éloge, et l'on n'hésita pas à prononcer à ce sujet des noms aussi imposants que celui de Milton. Turgot, élève de Huber pour l'étude de l'allemand, avait collaboré à cette traduction, sans que son nom figurât nulle part dans le livre : il rendit de même maint service de revision et de correction, lorsque Huber, mis en goût par le succès de la *Mort d'Abel*, fit passer les *Idylles* dans une langue dont toutes les finesses ne lui étaient point familières. Dès le mois de juin 1760, le *Journal des Savants* avait insisté sur le mérite de nouveauté des *Idylles* : deux ans plus tard paraissaient les *Idylles et poèmes champêtres de M. Gessner*. En 1764, ce fut le tour de *Daphnis* et du *Premier Navigateur*; en 1766, des *Pastorales et Poèmes de M. Gessner qui n'avaient pas encore été traduits*. L'année 1773 vit un même recueil abriter les *Nouvelles Idylles*, traduites par Meister, et quelques *Contes moraux* de Diderot. Des *Œuvres choisies* de Gessner, en 1774, étaient traduites en vers par toute une équipe de poètes. Durant tout ce demi-siècle, et au delà, il y a, dans les périodiques et dans les recueils où

1. Clément, *Mémoire pour l'établissement des nouveaux collèges* (Deberre, *la Vie littéraire à Dijon au XVIII^e siècle*, Paris, 1902, p. 304).

s'impriment les poésies d'amateurs, une véritable inondation de poèmes traduits des *Idylles*[1]; et c'est à peine si les débuts du romantisme, en se tournant vers d'autres modèles, feront tort à la vogue dont les tableaux de Gessner jouissent auprès des versificateurs en quête d'un original étranger.

Toutes ces traductions étaient accueillies par la critique et le public avec faveur, ravissement même et enthousiasme; il est rare qu'une note discordante se fasse entendre dans le concert des éloges. Les lecteurs français associaient dans une commune admiration la prose poétique de Gessner et les *Saisons* de Thomson. Montesquieu entourait son « château gothique » de la Brède « de bois charmants » où il élevait des souvenirs en l'honneur de Théocrite, de Virgile, de Thomson, de Shenstone et de Gessner[2]. M^lle^ de Lespinasse admire chez l'homme qu'elle aime « la douceur de Gessner, jointe à l'énergie de Jean-Jacques ». On s'intéresse même à la vie et au caractère de l'auteur : une lettre biographique précède les *Œuvres choisies* de 1774; le *Mercure de France*, le 27 décembre 1788, publie une *Notice sur la personne et sur les œuvres de Salomon Gessner*, due à de Mayer. On traduit en 1797 la biographie de l'écrivain zurichois écrite par son ami Hottinger. Cette même année, le libraire-auteur dont l'existence avait été si paisible, si dénuée de romanesque et de dramatique, figure dans une pièce de théâtre : joue un rôle dans la *Lisbeth* dont la première à l'Opéra-Comique national, le 21 nivôse, eut le plus grand succès : Grétry était l'auteur de la musique, écrite sur un livret de Favières. En prairial an VIII, au Vaudeville, une comédie en deux actes de Barré, Radet, Bourgueil et Desfontaines fait de Gessner le personnage principal, et de son nom le titre même de la pièce. Car il s'en faut que les préoccupations plus ardentes et plus graves de la fin du siècle nuisent à l'aimable rêve d'Arcadie évoqué par Gessner. Mirabeau, de séjour à Berlin en 1786, avait dit à un libraire de cette ville qu'il n'y avait qu'un auteur allemand qui méritât d'être lu, et c'était l'auteur des *Idylles*. Le succès de *Werther* balance à peine, dans l'opinion du public français, cette renommée consacrée. M^me^ de Genlis fait, à son passage à Zurich, un pèlerinage chez Gessner[3]. Ramond de Carbonnières de même, lorsqu'il est obligé de se réfugier en Suisse après un duel. Chênedollé le lit avec ravissement : il a rarement éprouvé « un enchan-

1. Sur le détail des traductions et des comptes rendus, cf. Süpfle, *Gesch. des deutschen Cultureinflusses auf Frankreich*, t. I, p. 182 et suiv., p. 324 et suiv.
2. Disraëli, *Curiosities of Literature : Shenstone vindicated.*
3. *Souvenirs de Félicie*, éd. de Lescure, p. 90.

tement pareil à celui-là »[1]. Cabanis, dans la préface de ses *Mélanges de littérature allemande*, rappelle à Mme Helvétius, en 1797, combien elle a été « charmée des peintures si pures et si vraies de Gessner : ce mélange d'images riantes et gracieuses, de sentiments tendres et délicats, d'élégance et de simplicité de mœurs, ne pouvait manquer d'agir vivement sur vous. Gessner semblait avoir écrit particulièrement pour vous. Vous retrouviez les aimables habitudes de votre vie dans la vie de ses bergers »[2]. Au début du XIXe siècle, quand les littératures étrangères semblent fournir des armes à l'insurrection contre le classicisme, le discrédit qui frappe, au camp académique, les œuvres d'outre-Rhin et d'outre-Manche épargne assez communément l'auteur des *Idylles*. Propice interprétation! Gessner avait été, pour les enthousiastes de 1760, le peintre de la vérité et l'élève de la nature; Rousseau avait senti que Gessner était « un homme selon son cœur », Diderot avait trouvé que les noms consacrés de Daphnis et de Tircis allaient mal à des personnages aussi naïfs et vrais. Et voilà qu'au moment où les défiances classiques atteignaient tous les auteurs qui semblaient mépriser la tradition, Gessner était loué d' « avoir imité les anciens, dont il admirait, dont il étudiait sans cesse les beautés. Sans cette étude, et sans cette imitation, il eût été, comme tant d'autres, *un auteur allemand*, et rien de plus[3] ». Il fallait le goût sévère d'un Joubert pour déclarer au contraire que « ses ouvrages sont de la mauvaise poésie, fardée avec de la morale.... C'était un Suisse, un paysan, un Allemand précieux, un petit-maître d'Arcadie[4] ». Quant au romantisme, il n'a que faire de cet écrivain pour qui le classicisme finissant a été si clément. « Une bonne traduction des poètes allemands romantiques viendra bien à propos nous faire oublier l'école toute française de Wieland, Gessner et Kotzebue...[5]. »

IV

Un art poétique de 1780 proposait en ces termes aux poètes le modèle des *Idylles* :

1. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 149.
2. *Mélanges de littérature allemande*, p. III.
3. *Journ. des Débats*, 5 juillet 1807.
4. *Pensées*, XXIV, 30.
5. *Mercure de France au XIXe siècle*, 1830, t. XXVIII, p. 101.

Du naturel, du champêtre Gessner
Étudions le style et la manière.
Parmi les bois, au sein des durs travaux,
A la charrue il a pris ses héros.
Pour chacun d'eux d'abord je m'intéresse;
Sous un air simple ils ont tant de noblesse!
Qu'ont-ils besoin de nos vains agréments?
Ce qui ravit, ce sont leurs sentiments....

Le XVIII^e^ siècle n'avait point attendu ces conseils d'Antoine de Cournand, auteur d'un *Essai sur les différents styles dans la poésie* et futur professeur de littérature française au Collège de France, pour étudier, en effet, « le style et la manière » d'un écrivain dont l'inspiration s'apparentait si bien à quelques-unes de ses propres tendances. Les bergers issus de l'*Astrée* avaient été, dans l'âge précédent, les amoureux par excellence et les vrais maîtres en fait de galanterie; ceux de Gessner, ingénus et bons, et qui ne peuvent planter un arbre sans s'émouvoir, déplacer une motte de gazon sans louer le Créateur, préparer le repas de leurs proches sans verser une larme filiale ou conjugale, firent souche de personnages sensibles et vertueux, vite apitoyés et larmoyants, toujours honnêtes et bienfaisants. On les retrouve non seulement dans les genres proprement rustiques, mais dans des œuvres fort éloignées de la pastorale, dans le roman et au théâtre, chaque fois qu'il est possible d'opposer la bonté et l'ingénuité de quelque homme des champs à la frivolité et à l'égoïsme des mondains. La peinture, la gravure, la décoration ne restent pas en arrière; et, que ce soit sur des vases de Sèvres ou dans des tableaux de Greuze, bien des personnages, des groupes, des motifs empruntés au « bon Suisse » ont passé sous les yeux du public français. L'influence de Gessner se confondait ici, cela va sans dire, avec celle de Rousseau, celle de Diderot, celle de tant d'autres! Mais Jean-Jacques ne devait-il pas à Gessner — son compatriote de langue allemande — la première idée de son *Lévite d'Ephraïm*[1]? Diderot, en consentant à insérer deux « contes moraux » en tête de la traduction des *Nouvelles Idylles*, et en lançant ainsi, comme on disait, ses satyres parmi les nymphes, n'avait-il pas conclu une manifeste alliance avec l'écrivain zurichois?

Parmi toute cette monnaie littéraire qui circula dans la production intellectuelle du temps, quelques effigies méritent d'arrêter l'attention. Léonard, qui n'avait que dix-huit ans quand parut

1. Cf. *Confessions*, 2^e^ partie, l. IX.

la traduction de 1762, trouva dans Gessner un guide selon son cœur. « Si la lecture d'un bon ouvrage, dit V. Campenon au sujet des lectures d'un esprit jeune et vierge, le fait palpiter, si la sympathie joue et qu'il se mette à l'unisson, qu'alors il sache où son talent l'appelle, le coup d'électricité lui est donné. Tel fut sur Léonard l'effet des poèmes de Gessner. Il prit donc Gessner pour modèle; il l'eut même pour ami[1]. » Des *Idylles morales*, imitées de celles de ce maître chéri, ou directement inspirées par elles (non sans que le poète français omît les détails du « ménage champêtre », tous les *realia* réputés indignes des vers, qu'avait accueillis la prose de Gessner) témoignèrent de cette influence : elle est encore visible dans des épisodes campagnards du dernier roman de Léonard, les *Lettres de deux Amants habitants de Lyon*.

Berquin ne doit pas moins au même modèle, et c'est chez lui que la vertu douceâtre et la tendresse édulcorée atteignirent leur apogée. Des douze *Idylles* qu'il fit paraître en 1774, six étaient imitées de Gessner; « les six autres, disait le *Journal des Savants*, en sont dignes[2] ». C'est parmi ces dernières que se trouvaient des pièces telles que le *Petit berger bienfaisant*, dont la moralité trop directe se distingue à peine d'une leçon illustrée de catéchisme ou de manuel de sagesse enfantine : et c'est en effet vers la préoccupation pédagogique que déviait la berquinade, de plus en plus éloignée du réalisme indifférent et fort de Théocrite, qu'on ne manquait point, néanmoins, de considérer comme un ancêtre du genre. « Égal en simplicité, disait la *Préface* de Berquin, au berger de Sicile, dont il a su, imitateur judicieux, éviter la rusticité; un peu moins poète que le chantre de Mantoue, mais ayant d'ailleurs toutes ses grâces...., à la naïveté piquante de Longus, et à la délicieuse aménité du Tasse, M. Gessner avait su allier plus de variété, de chaleur et de philosophie.... Il n'est pas étonnant qu'un genre si gracieux, et devenu si neuf, pût faire une révolution dans les idées d'un peuple chez qui, malgré toutes les variations de la mode, le bon goût a toujours conservé son empire[3]. »

Si la pastorale inclinait vers la fade moralité chez Berquin, elle penchait vers le libertinage et le badinage polisson chez Dorat. La naïveté des ingénues rustiques était mise à une délicate épreuve par l'auteur des *Cerises*; et il faut assurément toute la

1. *Œuvres de Léonard*, recueillies et publiées par V. Campenon. Paris, 1797, t. I, p. 6.
2. *Journ. des Savants*, déc. 1776, p. 856.
3. Berquin, *Idylles et Romances*, Yverdun, 1777, p. v.

singulière manière d'entendre la morale qui est particulière à ce temps pour expliquer que le poète des *Baisers* se soit rangé parmi les admirateurs de Gessner. Du moins fait-il quelques réserves qui sont significatives. « M. Gessner, l'un des plus sages, des plus aimables et des plus parfaits écrivains de l'Allemagne, se permet lui-même quelquefois, dans ses idylles, des fictions un peu trop vides de sens, et qui tiennent à l'enfance de la poésie [1]. »

Ces disciples français de l'idylliste de Zurich, conformément à une tendance qui se manifeste chez les traducteurs mêmes de ses œuvres, mettaient toujours en vers les sujets qu'ils empruntaient aux proses de Gessner ou qu'ils imaginaient à son exemple. Florian revient à une ancienne tradition, longtemps abandonnée, lorsque dans ses pastorales de *Galatée* et d'*Estelle*, il emploie la prose encadrant çà et là de courts poèmes. En dépit de l'influence de Montemayor et de Cervantès, Gessner reste son modèle principal pour ces œuvres aimables, — mais un guide moral, en somme, autant que littéraire. Lui-même s'en expliquait dans la lettre qui accompagnait l'envoi de *Galatée*. « Vos ouvrages, disait-il à Gessner, font le bonheur de ma vie; et comme il est impossible que celui qui les a faits ne soit pas le meilleur des hommes, j'espère qu'il me pardonnera de l'importuner d'une lettre. Depuis mon enfance, la *Mort d'Abel*, *Daphnis*, les *Idylles*, le *Premier Navigateur*, sont toujours dans mes mains. Je dois à ces lectures tout ce que j'estime de mon cœur. Mon admiration pour vos écrits m'a inspiré le dessein de faire une pastorale.... J'ai tâché d'habiller la Galatée de Michel de Cervantès comme vous habillez vos Chloés; je lui ai fait chanter les chansons que vous m'avez apprises, et j'ai orné son chapeau de fleurs volées à vos bergères... [2]. » Et l'*Essai sur la Pastorale* allait jusqu'à dire : « Gessner l'emporte, à mon avis, sur les anciens même. Gessner n'a peut-être pas cette poésie enchanteresse qui ennoblit dans Virgile les détails les plus communs : il ne charme pas toujours l'oreille comme le poète romain; mais il parle aussi bien au cœur, et lui inspire des sentiments plus purs. On forme son goût en lisant Virgile; on nourrit son âme en lisant Gessner. L'un fait aimer et plaindre Mélibée; l'autre fait respecter et chérir la vertu ».

Les imitateurs de Gessner prolongent bien au delà de la Révolution l'influence de ses *Idylles* : et si *Paul et Virginie*, qui transportait, en somme, des personnages gessnériens dans un décor

1. Dorat, *Idée de la Poésie allemande; Œuvres*, Neufchâtel, 1776, t. IV, p. 392.
2. *Mélanges de poésie et de littérature*, Paris, 1787, p. 217.

exotique, — est de 1787, c'est en 1791 que les *Contes et Idylles* de Kératry lui valaient le titre de « nouvel élève de Gessner »; c'est dans les dernières années du siècle que la citoyenne Pipelet — future princesse de Salm — donne aux revues et recueils ses imitations en vers de pièces de Gessner; c'est en 1803 que Jacques Raillon se réclame encore de lui dans la préface de ses *Idylles*.

D'autres œuvres de cet auteur exerçaient, parallèlement, une action un peu différente, analogue cependant. L'idylle du *Premier Navigateur*, assez vite isolée des pièces où la bucolique restait, en quelque sorte, sur la terre ferme, eut ses traducteurs et ses imitateurs spéciaux : on en fit des poèmes, un « ballet d'action », la comédie de *Sémire et Mélide* dont Philidor écrivit la musique; Esménard, en 1805, l'accueillit dans le premier chant de sa *Navigation*. *Éraste* inspira les *Pères malheureux* de Diderot, le *Sylvain* de Marmontel avec musique de Grétry [1]. Diverses idylles, la *Jalousie*, la *Jambe de bois*, etc., fournissent de même des livrets à des auteurs français.

La *Mort d'Abel*, par sa nature même et la progression en cinq chants de son action, se prêtait particulièrement à cet usage. Dès 1765, l'abbé Aubert publiait une *Mort d'Abel*, resserrée en trois actes, avec un prologue. On donna, en 1792, au théâtre de M^lle^ Montansier, un *Caïn ou la mort d'Abel*, tragédie en trois actes en vers, par Chevalier; quelques jours auparavant, le théâtre de la Nation avait donné la tragédie de Legouvé sur le même sujet, souvent reprise depuis. Une « tragédie lyrique » de Hoffmann et Kreutzer resta, pareillement, en faveur. Enfin, les *Débats* du 23 juin 1817 insèrent l'annonce suivante : « Mardi prochain, les écuyers Franconi donneront une nouvelle pantomime, en trois actes, intitulée *Caïn ou le Premier Crime*; ils annoncent que cette pantomime est imitée du poème de Gessner, et non de la tragédie de Legouvé »....

Le pathétique religieux de la *Mort d'Abel* inspire d'autres œuvres, et familiarise très décidément le public français avec l'utilisation de l'histoire biblique dans la littérature. Une *Lettre de Caïn après son crime à Méhala son épouse* parut en 1765 et fut rééditée en 1772; un poème sur le *Vœu de Jephté* accompagnait l'imitation de l'abbé Aubert. En 1777, un poème en prose en cinq chants, *Isaac et Rebecca, ou les Noces patriarcales*, rappelait à la critique la *Mort d'Abel*. Elle cita de même le précédent de cette œuvre à propos du *Joseph* de Bitaubé en 1767.

1. Diderot, *Œuvres complètes*, éd. Assézat, t. VIII, p. 20.

Il faut noter enfin que le morceau lyrique intitulé la *Nuit* jouit d'une faveur toute particulière [1] et révéla au public français, avant les traductions des nocturnes rêveries de Young, la poésie mystérieuse des ténèbres et du silence. Aussi est-il légitime d'associer, comme le fait en 1801 Ballanche, dans son livre *Du sentiment*, les deux noms de Gessner et de Young dans une commune gratitude : ils ont contribué, avec Jean-Jacques, avec Thomson, à initier le public français à des sentiments que l'âge classique, s'il les avait connus, n'avait jamais délibérément chantés.

V

Toute cette littérature issue de Gessner n'a qu'un intérêt médiocre; elle a eu le mérite de préparer un public, de mettre à la mode diverses tendances où, malgré tout, le goût de la nature et l'émotion poétique trouvaient leur compte, plutôt que de susciter des œuvres vraiment marquantes. Voici cependant, à quelque distance de son action immédiate, de pures et durables beautés qui ne sont pas sans lui devoir un peu de leur charme et une certaine part de leur existence même.

Le public de l'âge classique tenait rigueur à Théocrite de sa simplicité; et, dans la mesure où il accueillait les bergers même galants et spirituels d'un Segrais et d'un Fontenelle, il dédaignait les chevriers de Sicile. De Requeleyne, baron de Longepierre, le constate dans la préface de sa traduction de *Bion* et de *Moschus*, en 1686. « Si je n'ose pas dire que ces deux poètes sont au-dessus de Théocrite lui-même, du moins assurerai-je sans crainte de m'abuser qu'à parler en général, ils seront plus du goût de notre siècle, qui aurait peine, je crois, à s'accoutumer à l'extrême simplicité qui règne en plusieurs endroits de Théocrite. » Dans la préface de ses propres idylles, jointes à celles de ces auteurs anciens, le même écrivain s'excusait d'avoir « fort dégénéré de cette belle simplicité, si proportionnée aux héros du poème bucolique, qui règne particulièrement dans les écrits de Théocrite.... J'ai douté, je l'avoue, que ce grand air de simplicité eût bien des charmes pour notre siècle, et y trouvât beaucoup d'approbateurs.... » Même inquiétude dans la préface des *Idylles* de Théocrite, traduites deux ans plus tard par Longepierre. « La principale beauté de ce poète consiste dans une grande simplicité de

1. Cf. *Journ. étranger*, juillet 1762; *Mercure de France*, oct. 1770.

pensées et d'expression, dans une peinture naïve et champêtre des mœurs des bergers, dans des images convenables aux sujets qu'il traite; et je ne crois pas qu'il se rencontre à présent bien des gens qui soient vivement frappés de ces sortes de beautés[1] ».

On sait combien les jugements de Perrault et de Fontenelle, si dédaigneux pour le manque de « délicatesse » de Théocrite, justifiaient les inquiétudes de Longepierre, provoquaient aussi les protestations de fervents de l'hellénisme tels que Fénelon. Le discrédit où tombe le poète bucolique par excellence ne semble fâcheux qu'à ceux qui s'inscrivent en faux contre l'explication « de la nature de l'églogue » lancée par Fontenelle. Quelques-uns d'entre eux ne vont pas cependant jusqu'à réhabiliter Théocrite, et Remond de Saint-Mard, quoique indigné des bergers beaux-esprits, demande que les héros de l'idylle soient simples, mais « pas comme dans Théocrite, trop rustiques », parlant longuement de fromage et de châtaignes[2].

Or Gessner a certainement contribué à remettre en honneur le poète sicilien; et il se trouve que le lointain épigone a patronné cet antique modèle dont il se réclamait, — non sans une restriction légère[3]. « M. Gessner, écrivait en 1762 le *Journal des Savants*, prétend avoir imité Théocrite; M. Huber dit : Il a fait beaucoup mieux, il a observé la nature, et il l'a peinte, et en lisant M. Gessner, on est de l'avis de M. Huber[4]. » Le même périodique, en 1760, ne l'avait appelé que « le Virgile de l'Allemagne »; mais il faut bien y venir peu à peu : les expressions de « Théocrite helvétien[5] », de « Théocrite allemand » s'imposent, et aussi la comparaison traditionnelle des deux écrivains. « Si l'on veut retrouver la manière de Théocrite et d'Homère, il n'y a qu'à lire le poème d'*Abel* et les *Idylles* de M. Gessner », écrit le *Mercure de France* en janvier 1769. Les traducteurs de Théocrite eux-mêmes sont de cet avis. « Toutes les grâces d'une imagination riante et sensible, que nous aimons dans Théocrite et dans Virgile, on les retrouve dans la poésie de M. Gessner », dit l'un[6]; et un autre, énumérant tous les écrivains qui procèdent du poète sicilien, fait l'honneur d'une épithète spéciale à « l'immortel Gessner[7] ». Ce

1. *Idylles de Théocrite*, traduites du grec en vers français, avec des remarques. Paris, 1688.
2. Remond de Saint-Mard, *Poétique prise dans ses sources*, Paris, 1729.
3. Cf. sa lettre à Gleim, dans le *Gessner* de l'édition Kürschner.
4. *Journal des Savants*, fev. 1762, p. 115.
5. *L'Année littéraire*, 1775, t. VII, lettre VI, etc.
6. *Idylles de Théocrite*, traduction Chabanon, p. 71 de l'*Essai sur Théocrite*.
7. *Idylles de Théocrite*, traduction nouvelle, Paris, 1788, *Introduction*, p. 8.

lien indissoluble qui unit les deux idyllistes, au gré de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, n'a pu que contribuer à la réhabilitation de Théocrite, qui s'opérait insensiblement. Plusieurs rééditions, plusieurs traductions se succèdent en effet, l'une anonyme en 1776, celle de Chabanon, la plus connue, en 1777, celle de Gin en 1788. Le retour à l'antique qui marque la fin du siècle favorise cette résurrection : elle a son analogue en Allemagne[1], où des travaux d'érudition et de critique sont consacrés à Théocrite, où Reiske et Brunck publient des revisions de son texte.

Par cet involontaire appui prêté à la renommée de Théocrite, il n'est point paradoxal de le remarquer, Gessner a certainement quelque part dans l'hellénisme charmant d'André Chénier. Ce n'est point, d'ailleurs, tout ce que ce Grec de France a dû au « bon Suisse Gessner », comme il l'appelle quelque part. Chénier, si prompt à donner aux personnages de ses *Idylles* des sentiments de pitié attendrie et d'humanité vertueuse et sensible, conserve un peu de l'inflexion émue qui tremblait dans la pastorale de l'écrivain germanique.

Son œil noir s'est mouillé d'une larme subite....

Mais qu'il y a loin de la molle sentimentalité de Gessner, toujours prête à l'effusion, à ces simples modulations en ton mineur qui mettent leur douceur dans la mélodie de Chénier!

Quant aux emprunts directs faits par lui à son devancier helvétique, ils sont nombreux : « parmi les bucoliques modernes, celui que préférait André Chénier était sans contredit Gessner, qu'il lisait, ne sachant pas l'allemand, dans la traduction d'Huber[2] ». Il a fait passer dans son œuvre plusieurs des motifs gracieux, mignards parfois, que le peintre-écrivain avait esquissés dans ses *Idylles*, en revêtant de la forme plus ferme du vers et de l'expressive ingéniosité de ses images et de ses épithètes ce qui restait encore flou et mièvre chez Gessner. C'est à lui qu'il doit des tableautins comme celui-ci :

Sa robe, au gré du vent derrière elle flottante,
En replis ondoyants mollement frémissante,

1. Cf. Oscar Netoliczka, *Schäferdichtung und Poetik im 18. Jahrhundert* (*Vierteljahrschrift für Litteraturgeschichte*, II, 1).

2. Becq de Fouquières, *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'A. Chénier*, p. 180. Cf. Haraszti, *La poésie d'A. Chénier*, Paris, 1892, p. 129, 137, 156, 345.

S'insinue, et la presse et laisse voir aux yeux
De ses genoux charmants les contours gracieux[1],

et la profession de foi du poète lui-même :

Ma Muse fuit les champs abreuvés de carnage, etc.[2].

Plusieurs poèmes inachevés sont imités de Gessner : *Pannychis* de *Clymène et Damon*, *Clytie* du *Souhait*; l'opposition du Chevrier et du Berger dans l'idylle *La Liberté* rappelle les traits antithétiques donnés par Gessner à Caïn et à Abel. Parmi les *quadre* restés à l'état de projets, plusieurs reprenaient des indications fournies par ce modèle; et celui que M. Faguet appelle « un poète grec en terre de France » n'a pas dédaigné de rendre un hommage très précis à son précurseur helvétique : sa Muse a hanté, elle aussi,

...les bords montueux de ce lac enchanté,
Des vallons de Zurich pure divinité,
Qui du sage Gessner à ses nymphes avides
Murmure les chansons sous leurs antres humides.

VI

L'œuvre de Gessner est la première production de la littérature allemande qui ait eu en France un long et retentissant succès. Aussi peut-on dire qu'elle a contribué plus que nulle autre à la vogue dont cette littérature jouit quelque temps chez nous au XVIII[e] siècle. « La poésie et la littérature allemandes, écrit en janvier 1762 la *Correspondance littéraire* de Grimm, vont devenir à la mode à Paris, comme l'était la littérature anglaise depuis quelques années.... Cette révolution n'est pas la moins étrange de celles qu'on voit arriver. Si l'on avait parlé à Paris, il y a douze ans, d'un poète allemand, on aurait paru bien ridicule. Ce temps est bien changé[3]... » C'est en effet une révélation, et qui ouvre au public français des trésors poétiques inconnus : or, dans les témoignages que nos gens de lettres n'ont pas hésité à donner aux écrivains

1. *Œuvres poétiques de Chénier*, éd. Gabriel de Chénier, t. I, p. 108; c'est la XXXVIII[e] idylle de Gessner qui a inspiré ces vers.
2. *Ibid.*, p. 115; cf. la 1[re] idylle de Gessner; « elle a passé presque tout entière, en détails et par menus fragments, dans les idylles et dans les élégies d'A. Chénier ».
3. *Corresp. littér.*, éd. Tourneux, t. V, p. 11.

germaniques, le nom de Gessner est toujours au premier rang. « Bouhours avait agité si un Allemand pouvait avoir de l'esprit, mais Gessner, Gellert et bien d'autres ont prouvé, dans ce siècle, le ridicule d'une pareille question[1]. » « Aujourd'hui, écrit Dorat, ce sont les muses allemandes qui prévalent et paraissent fixer les regards de nos littérateurs[2] », et il invoque le nom de Gessner avec celui de Haller. « Cette nation, qu'on ne croyait capable que de compilations laborieuses et de discussions profondes sur les matières d'érudition, nous a prouvé par plusieurs ouvrages poétiques qu'elle avait aussi le talent de décrire surtout les beautés de la nature, et les mœurs pures et innocentes de l'âge d'or[3]. »

« Descriptive » et « vertueuse », telles furent les épithètes caractéristiques de cette nouvelle littérature que la France découvrait avec ravissement. On peut dire que l'acclamation dont elle avait salué Gessner l'empêcha de bien discerner, à leur date, le cri de révolte du *Sturm und Drang* et la poésie philosophique des poètes de Weimar. « Presque toutes les poésies allemandes tiennent du genre de l'idylle, écrivait Chabanon en 1777; car presque toutes ont pour objet de peindre les beautés de la nature : le genre descriptif a prévalu dans cette nation[4].... » Et Ginguené, cherchant en 1780 sa vocation poétique, plaisante cette espèce de monopole littéraire :

> Je serai donc réduit à de vagues tableaux;
> Et sans quitter la ville, habitant les hameaux,
> On me verra, couvert de dépouilles rustiques,
> Servile imitateur des Muses germaniques,
> Gâtant, sans les orner, leurs trop simples chansons,
> Promener dans Paris mes ennuyeux moutons[5]...

Enfin, par-delà cette définition un peu simpliste que la France s'est donnée de la littérature allemande, il y a toute une conception de l'Allemagne elle-même et de ses habitants qui doit sa ténacité à la vogue dont Gessner a joui chez nous. L'écrivain zurichois a contribué pour la plus large part — avec son compatriote le Bernois Haller — à *helvétiser*, en quelque sorte, l'image que la pensée française s'est faite du peuple allemand. Des trois ou quatre aspects principaux sous lesquels l'Allemagne est

1. Sablier, *Essai sur les langues*, Paris, 1777.
2. *Idée de la poésie allemande.*
3. *Mercure de France*, oct. 1777, compte rendu des *Noces patriarcales.*
4. *Essai sur Théocrite*, ch. XI : *Des Poésies allemandes*, p. 68.
5. *Épître à un ami*, à la suite des *Fables inédites*, 1814.

apparue à la France, celui-ci a été le plus tenace. La Germanie, surtout enthousiaste, de M^me^ de Staël et de Villers, la contrée fantastique et moyenâgeuse des romantiques de 1830, le confus champ clos dont s'inquiétait un Saint-René Taillandier, l'immense caserne de plus tard, — toutes ces successives interprétations de l'Allemagne ont été précédées par l'évocation toute patriarcale d'un peuple bucolique et placide, sans aucune disposition pour la vie sociale, uniquement absorbé, à ses heures de loisir, par la rêverie et la contemplation de la nature.

Ils habitent en paix la campagne et les bois,

disait Fontanes, en 1779, dans son *Épître à Ducis*. Et c'est en effet dans la campagne et les bois que l'on se plut chez nous à « situer » surtout ces voisins d'outre-Rhin, jusqu'au jour où on les logea plutôt dans des châteaux gothiques ou des maisons à pignon pointu. Gessner plus que tout autre a contribué à fixer cette image aimable et rustique : c'est bien celle qui convenait, en tout cas, à sa figure un peu frêle, mais sympathique et douce, et à la qualité même de son œuvre, toute pénétrée de bonhomie et de ferveur agreste et forestière.

Fernand Baldensperger.

FRANÇOIS MAYNARD

Il y a certains noms, dans l'Histoire littéraire, qui doivent inspirer de la mélancolie aux poètes de nos jours; car ils montrent la vanité de la gloire et le peu de chose où se réduit souvent, dans l'avenir, une renommée autrefois grande parmi les contemporains. Entre ces noms si célèbres jadis, aujourd'hui tombés dans l'oubli, l'un des plus injustement sacrifiés est celui de François Maynard (1582-1646), membre de l'Académie française. M. Garrisson, dans son introduction aux *Œuvres de Maynard* (Lemerre, 3 volumes, 1883-85), nous a conté sa vie d'une façon définitive. Aussi serait-il oiseux de refaire après lui l'histoire de cette existence, d'abord brillante, puis bientôt, et jusqu'à la fin, douloureuse et pleine d'amertume. Maynard fut un homme malheureux, par sa faute, parfois, — par les circonstances, toujours.

Quoi de plus triste que cet exil, où l'avait condamné son amitié inaltérable pour le comte de Cramail et le maréchal de Bassompierre, « embastillés » par Richelieu! Quoi de plus mélancolique que cet amour de toute une vie pour cette mystérieuse Cloris, qui, jeune fille, le dédaigna et, veuve, vingt ans après, le rebuta encore malgré les instances de Balzac : « Madame...., il ne tiendra qu'à vostre consentement que nous ayons bientôt vostre épithalame et je vous demande, au nom de toute la France, un Poème qui ne se peut faire sans vous. »

Quoi de plus poignant enfin que les luttes de ce provincial malgré lui, — qui a connu la renommée européenne, qui aime Paris, la Cour, les conversations, les assemblées du Bel-Esprit, — contre l'oubli qui se fait sur son nom, de son vivant même :

> « Mon païs est si juste et me traite si bien
> Qu'il dit que tous les jours ma raison diminue! »

I

On peut distinguer deux grandes périodes dans la vie poétique de Maynard : celle d'un Maynard jeune et ronsardisant (1606-1620); celle d'un Maynard vieilli et malherbisant, en apparence au

moins (1627-1646) — car en réalité Maynard sut conserver son indépendance à une époque où il fallait pourtant, semble-t-il, s'enrôler dans un camp ou dans l'autre. Son inspiration, en effet, comme ses lectures, resta toujours éclectique. Ronsard et Malherbe, Catulle et Martial, Owen enfin, satirique anglo-latin de la fin du XVI^e^ siècle, qu'a traduit deux fois Corneille, tels furent ses modèles. L'amour (lisez Cloris), les idées générales sur la vie, la mort et le néant des vanités humaines, les laideurs de la Cour, la solitude, la nature, l'amour de la paix et de la liberté, telles seront ses principales sources d'inspiration. En dehors de ces quelques sujets qui sont les lieux communs en faveur à cette époque — comme à toutes les époques, peut-on dire — Maynard s'exerce à imiter les épigrammatistes, et nous verrons en son lieu que son imitation, comme celle de La Fontaine, n'est pas un esclavage. Ses premières œuvres sont à la fois intéressantes et sans intérêt, instructives et insignifiantes : intéressantes et instructives pour le critique, parce que, jaillissant déjà à peu près de toutes les sources d'inspiration dont nous venons de parler, elles nous les découvrent et nous y ramènent; — sans intérêt, et insignifiantes pour le lecteur, parce que, restant sous le rapport de la versification, du rythme, de la langue, de pâles imitations du XVI^e^ siècle, elles ne nous révèlent pas encore ce que Maynard pourra, dans sa maturité, tirer de poésie humaine et vraie de tous ces lieux communs.

Pour ses débuts, Maynard donna, en 1606, quelques vers médiocres, dans le Parnasse; puis en 1613 son premier volume, composé, suivant la tradition de la Pléiade, d'un livre d'amours (*Les Amours de Cléande*), un livre de stances, un livre d'élégies, une pastorale et des vers spirituels ou discours. Ces premiers vers sont naturellement d'une inspiration toute ronsardiste. Maynard, secrétaire de la reine Marguerite, coudoyant chaque jour, à la cour de cette princesse, les Régnier, les Desportes, les Berthaut, ne pouvait adorer que leur Dieu. Trop jeune pour être lui-même, n'ayant pas encore acquis cet esprit méthodique et ne s'astreignant pas, au milieu de ces improvisateurs, à ce travail et à ce labeur consciencieux qui produiront les belles œuvres de sa vieillesse, il a imité aveuglément son modèle; et, comme il arrive toujours, il lui ressemble plus par les défauts que par les qualités.

Cependant, à travers ces amplifications outrées et ces afféteries de mauvais goût auxquels le condamnaient la mode et l'époque, on y voit déjà éclater bien des fois les deux qualités maîtresses de Maynard : la sincérité et le naturel. Ces qualités, chez les poètes, sont toujours les fruits d'une belle inspiration, profondément

émue. Par malheur, en 1613, Maynard n'était pas maître de son instrument. D'une manière générale, quand l'émotion le saisit réellement, ses vers coulent avec une belle simplicité et se détachent de la poésie brillante et facile qui les enveloppe. Lorsque au contraire sa sensibilité n'est plus excitée, nous retrouvons une versification sans doute aimable et sonore, mais désespérément creuse.

Soixante-neuf sonnets, trente-trois stances, trois odes, une chanson, vingt-huit élégies, tel est le bilan de la poésie amoureuse, pour ne parler que de celle-là, dans le volume de 1613.

Nous sommes prévenus, dès la deuxième page, par le sonnet liminaire, que nous allons entendre surtout les louanges d'un œil. Les poètes à la mode ne chantaient pas la personne aimée en entier : ils la détaillaient. Aussi n'étaient-ce que poèmes sur les yeux, les cheveux, le front, les mains, voire les pieds. Le sieur de Rosset publia, en 1604, le chef-d'œuvre du genre : « Les 12 beautés de Philis. » Vers la même année, Antoine de Vermeils, célébrait le *gris*, c'est-à-dire l'Imprécis. De nos jours, on a bien écrit un poème sur l'Impair et des livres entiers sur les yeux ou sur les mains! Cette recherche intermittente du vague excessif ou au contraire de la minutie poussée à l'extrême est le signe d'une inspiration épuisée que l'on retrouve aux époques de décadence. Quoiqu'il en soit, l'œil de Cléande nous a valu soixante-neuf sonnets et près de vingt-huit élégies. Qu'un ami des statistiques — on a bien fait un dictionnaire des métaphores de V. Hugo — compte, s'il lui plait, et mette par ordre alphabétique, à la manière de Scudéry, en tête de son *Alaric*, les métaphores employées pour désigner cet œil extraordinaire; que cet œil soit *Roi*, *Seigneur*, *Soleil*, *Pointe*, il importe fort peu; qu'il *tue*, *brise*, *perce*, *enflamme*, *glace*, soit *vainqueur* et *cruel*, cela n'augmente pas notre compassion pour Maynard; plaignons-le seulement d'avoir eu parfois le malheur d'écrire des vers dans le genre de celui-ci :

De mon superbe Roy, l'aigre trait qui m'entame !

N'oubliez pas que le Roy en question n'est point Louis XIII, enfant, mais l'œil de Cléande. De tels vers sont heureusement fort rares : Maynard eut en général de très bonne heure une oreille attentive et musicale.

Il est difficile de voir en quoi les *Élégies* sont plus intéressantes que les sonnets, c'est-à-dire moins fastidieuses. Raffiné, subtil, minutieux, encombré d'images mythologiques ou autres, mais

d'une belle sonorité, voilà leur style. Ni émotion, ni pensée, dans le fond. Supprimez les images, les artifices du langage, les comparaisons, en un mot tout ce qui est inutile, s'il reste vingt vers, ce sera tout.

Les stances, heureusement, valent la peine d'être lues. Sans doute, il y a là encore de l'amplification, de l'exagération, une virtuosité maladroite : le naturel y manque parfois ; on y voudrait plus de franchise parce qu'on les devine inspirées par un sentiment profond. On sourit par exemple de voir Maynard procéder à une étrange distribution de lui-même, pour nous apprendre qu'il vit dans tous les éléments à la fois :

> Car mes soupirs sont l'air et mes désirs la flâme,
> Mes larmes sont la mer et la terre mon âme.

Néanmoins, on y trouve des vers d'une vive allure et d'un noble sentiment :

> Je ne veux désormais recevoir la loi d'elle,
> Puisqu'elle ne veut plus la recevoir de moy...

ou d'autres, comme celui-ci, qui résume agréablement le bel esprit de la galanterie du XVII^e^ siècle :

> Au temple de l'Oubli j'ai consacré mes chaînes.

Quant à la poésie religieuse, elle est représentée par douze sonnets et huit pièces de diverse longueur : stances et discours. Ces dernières, quoique d'une meilleure tenue que ses élégies et ses stances amoureuses, donnent encore un trop libre cours à l'amplification. Toutefois, elles sont souvent d'un beau mouvement oratoire et la force de l'argumentation compense suffisamment les défauts de cette amplification outrée. Sous le rapport de la concision, les sonnets leur sont bien supérieurs. On ne peut qu'admirer une strophe comme celle-ci :

> Homme, débile éclair, qui te meurs en naissant,
> Si tu vis rien qu'un songe, une ombre, une fumée,
> *Une vapeur esteinte aussitôt qu'allumée*,
> Pour quoy vas tu trézor sur trézor amassant ?

Malheureusement, il faut l'avouer, d'aussi beaux vers sont encore en petit nombre. C'est assez cependant pour qu'ils soient

comme une espérance, une promesse de ce que le poète réalisera plus tard.

Avant d'arriver au grand Maynard, il faut rappeler pour être complet, que dans ce premier volume se trouve une pastorale. Il n'est pas besoin d'en parler, non plus que du poème le *Philandre*, publié en 1619 avec un succès tel que quatre éditions se succédèrent en trois ans. En vérité, les hommes d'aujourd'hui ont le droit de s'en étonner; car il nous a semblé bien ennuyeux à lire, malgré qu'on trouve çà et là, au milieu d'un fatras pénible de vieux procédés ronsardistes quelques jolies descriptions assez fraîches et assez justes.

II

En 1613, Maynard était à la veille de quitter définitivement la Cour de la Reine Marguerite, dont il était le secrétaire depuis 1605. Cette princesse, pardonnée, en 1609, par son ancien époux, le roi Henri, entretenait avec le Louvre des relations très cordiales que n'interrompit guère la mort du roi. Les historiens nous racontent que les deux Cours se rendaient de mutuelles et fréquentes visites. La politique mise de côté, c'est là un fait très intéressant. En effet, si la Cour de Marguerite était un asile ronsardiste, Malherbe régnait indiscutablement sur les beaux esprits de la Cour du Roi. Ces rapports entre ennemis de lettres n'allaient point sans heurts, mais on chercherait vainement une cause littéraire à la défection de Maynard. Il est regrettable que les biographes de Maynard ne se soient pas essayés à découvrir la personnalité de cette énigmatique Cloris que notre poète a immortalisée; car, à mon avis, ce fut elle la cause véritable de l'entrée de Maynard au Louvre, dans ce lieu où son ancienne idole, Ronsard, était renversée.

Plusieurs pièces révèlent que l'amour de Maynard pour Cloris date de leur adolescence, avant l'arrivée du poète à Paris. En effet, à soixante ans, dans son *Ode à la Belle Vieille*, Maynard dit expressément qu'il y a huit lustres qu'il l'aime. Il avait donc vingt ans, le jour où Cloris le « prit ». Or, à cette époque (1602), il était encore dans le Quercy.

De plus, une pièce parue en 1646 ajoute :

J'égale au plus beau des cieux
La province reculée
Que l'orient de tes yeux
A si doucement brûlée.

Voici donc, ce semble, un point bien acquis. Cloris était du Quercy. En outre une autre pièce :

L'âme d'aise et d'amour ravie
J'ai passé l'Avril de ma vie
Dans la cour de mon jeune roy
Où j'adorais le beau visage
De la plus aimable volage
Qui jamais ayt rompu sa foy.

semble bien établir que Maynard est entré à la Cour du Roi à cause de Cloris. Il y a tout lieu de penser que cette mystérieuse « volage », originaire du Quercy et arrivée à la Cour vers 1610 était une fille de Hurault de l'Hôpital, fils du célèbre chancelier, originaire lui-même du Quercy et ami intime de Géraud Maynard, père de notre poète. Ce fut d'ailleurs ce Hurault de l'Hôpital qui amena Maynard à Paris en 1605. En tous cas, comme on dirait aujourd'hui, il y eut un flirt assez avancé entre les deux jeunes gens. Elle lui laissa espérer le don de sa main, si l'on en croit cette pièce charmante, datée d'une rencontre postérieure au mariage de Cloris avec un rival plus heureux :

Pourquoi jugez-vous nécessaire
Que mon insolent adversaire
Passe en triomphe devant moi
Baisant les beaux soleils qui font ma destinée
Et la bouche de musc qui *promit à ma foy*
La moisson des œillets dont elle est couronnée.
Dieux que de mes vœux j'importune,
Voyez quel excès d'infortune
A mon bonheur a succédé
Celle de qui le cœur a porté ma figure
Veut mal à ses beaux yeux de m'avoir regardé,
Et croit que ma rencontre est de mauvais augure!

Ce cancanier de Balzac a prétendu que Cloris était très entichée de noblesse. Maynard sans doute ne lui faisait pas l'effet d'un beau parti. Elle était fort répandue dans le monde et liée avec toutes les femmes célèbres et les hommes en vue. Chapelain la connaissait et Racan écrivait à Balzac : « Je vais tascher de faire en sorte qu'Arthénice (M^me^ de Thermes, cousine de Racan) et *Cloris* aient meilleure opinion de moi que M. de Malherbe. »

Sans doute on objectera que tous les vers d'amour de Maynard ne s'adressent peut-être pas à la même personne; puisque l'objet

de sa flamme s'appelle tantôt Cloris, tantôt Jeanne ou Philis. Une pièce inédite, et charmante d'ailleurs, extraite du 24e volume de la Collection Conrart à la Bibliothèque de l'Arsenal et publiée par M. Garrisson, répond à cette objection. La pièce est trop longue malheureusement pour être citée; qu'on sache seulement que :

Je n'ay point de nom arresté
Dont je baptise la beauté
A qui mon cœur rendit les armes,
Vaincu par l'effort de ses charmes,
Quand il me faut rimer en *ris*
Alors je la nomme Cloris;
Quand au bout d'un vers on lit vie
Au bout de l'autre on lit Sylvie.

Vous apprendrez ainsi que lys et Philis sont deux fleurs non pareilles, Caliste et triste deux rimes fatales.

Imitons la discrétion de Maynard. Il n'a pas voulu nous révéler le nom de son amour; ses contemporains, jusqu'à Balzac, ont gardé la même réserve et s'entendent pour ne la désigner que par ce nom mystérieux de Cloris. Qu'elle soit Cloris tout court pour nous, cela nous suffit, puisqu'elle a su inspirer de très beaux vers à son adorateur et surtout, peut-être, parce que sa beauté et sa coquetterie ont attiré Maynard auprès de Malherbe, et rendu par là un service sans prix au jeune poète inexpérimenté qui s'escrimait à copier Ronsard.

Bref, en 1620, Maynard et Malherbe étaient intimement liés. Nommé président du Présidial d'Aurillac (1618), et propriétaire depuis 1610 de la maison paternelle de Saint-Ceré, Maynard avait cessé d'être Parisien à demeure. Pourtant le succès de son Philandre, l'amitié qu'on lui témoignait dans le cénacle de Malherbe, le peu d'occupations que lui imposait sa charge, son goût pour les conversations et aussi son ambition, son espoir d'arriver à la fortune et son désir bien légitime de paraître, tout le poussait à ne pas abandonner Paris définitivement. Non loin de l'Hôtel de Bellegarde où logeait Malherbe, il loua une sorte de pied-à-terre. A chacun de ses voyages, il montait à la chambre de Malherbe, prenait possession d'une des fameuses chaises de paille et retrouvait la compagnie qui lui était si chère de Racan, de Colomby, de Touvant et de tous ceux que le Maître appelait ses « escholiers ».

Malgré le caractère autoritaire de l'un et l'indépendance poussée jusqu'au courage de l'autre, Malherbe et Maynard étaient faits

pour se comprendre. Malherbe aimait et s'entendait à dire les vérités; Maynard les écoutait volontiers; car la qualité dominante de son génie était une patience laborieuse. Maynard n'était jamais content de lui. C'est ainsi qu'après son Philandre, — à part un petit volume publié à son insu à Toulouse en 1638 et des pièces qui paraissaient chaque année dans les divers recueils du temps, — il ne donnera plus qu'une édition d'une petite partie de ses œuvres. Et encore cette édition ne verra-t-elle le jour, après force batailles avec ses amis, que quelques mois avant sa mort (juin 1646).

Cette patience, ce combat acharné contre une expression qu'il jugeait impropre, son besoin d'établir une poétique régulière, supprimant l'hiatus, exigeant la rime riche, proscrivant la cheville qu'il hait à l'égal de Musset, tous ces caractères étaient ceux de Malherbe. Des disputes sur un mot, une forme, une règle étaient le fond de leurs entretiens. Malherbe, avec cet esprit pointilleux de grammairien qu'a raillé le libertin Régnier, se plaisait à faire naître des discussions infinies sur des détails de prosodie, d'orthographe, de syntaxe. Maynard, qui, avant Boileau, connut l'art d'écrire difficilement des vers faciles ne détestait pas ce genre de discussions. Il y apporta pour sa part plus d'une remarque que Malherbe érigea en règle. « Le premier qui s'aperçut, nous dit Racan, qu'il fallait faire un arrêt après le troisième vers pour la perfection des stances de six fut Maynard, et c'est pourquoi M. de Malherbe l'estimait l'homme de France qui savait le mieux faire des vers. » Maynard voulut également que dans les dizains, outre l'arrêt du 4ᵉ vers, on en fît un encore au 7ᵉ. Cette dernière règle a toujours été observée dans toutes les strophes de Lamartine ou de V. Hugo. Ce sera encore Maynard qui fera donner à la plupart des adjectifs en *ique*, tels que *énigmatique* qu'on écrivait alors *énigmatic*, leur orthographe actuelle. Mais une grande liberté de pensée subsista toujours dans ce groupe de poètes, quoi qu'en dise la légende. Racan ne voulut jamais se soumettre à la règle de Maynard qui prescrivait l'arrêt au 7ᵉ vers dans les dizains; Malherbe et Maynard continuèrent, malgré les observations de Racan, à faire des sonnets *licencieux*; on connaît la réplique de Malherbe : « Eh bien! monsieur Racan, si ce ne sont pas des sonnets, ce sont des sonnettes! » Malherbe, par système, n'admettait rien, disait-il, des Ronsardistes; Racan ne cessa jamais de les imiter, Maynard de leur rendre justice.

La mort de Malherbe (1628) dispersa le cénacle. La journée des dupes, où le comte de Cramail et Bassompierre furent arrêtés, changea brusquement la destinée de Maynard. Son amitié fidèle

aux deux victimes du rancunier Cardinal lui ferma la porte de Paris. Il se retira à Saint-Céré où il eut tout le temps de limer avec soin ses épigrammes, ses sonnets mélancoliques sur les grands et la solitude et ses plus beaux poèmes d'amour.

III

Malherbe tenait Maynard en haute estime : s'il le jugea parfois d'une façon incomplète, c'est qu'avant 1628 et depuis qu'il était à son école, Maynard n'avait rien donné que des épigrammes. Malherbe disait que Maynard « s'était adonné à un genre d'écrire auquel il n'était pas propre (voulant dire l'épigramme) parce qu'il n'avait pas assez de *pointe* ». Jamais critique ne fut plus exacte. Maynard n'avait pas assez de *pointe*, parce qu'il haïssait la pointe. Dans une lettre au chanoine Frémin, il dit expressément qu'il veut « fuir les pointes et s'esloigner du style des Espagnols et des déclamateurs. A mon goût les poésies *aiguës* ne sont pas les meilleures ». Maynard concevait l'épigramme à la façon des Grecs : une petite pièce malicieuse et spirituelle, surtout mordante; mais non pointue. Aussi bien, l'étiquette n'est rien, la facture seule, prise en soi, vaut quelque chose.

Martial avait une place d'honneur dans la bibliothèque de Maynard. On raconte qu'un ami de notre poète, le président de Caminade, s'amusait à lui donner tous les ans un Martial pour ses étrennes. Avec Martial, le satirique anglais Owen était le modèle attitré de Maynard. Sa méthode d'imitation était simple. Il lisait l'un de ses deux favoris et jetait des notes sur un cahier lorsqu'un trait lui paraissait bon à retenir. Par exemple : « Si la vérité est dans le vin, Lucas l'a trouvée ou la trouvera », ou encore : « Au malheureux siècle où nous vivons, Dieu fait un grand présent à l'homme à qui il donne une courte vie. » On va voir que son imitation n'est pas un esclavage; car ces vers de Martial sont devenus :

Le siècle est si vicieux
Hélas ! qu'une courte vie
Est une faveur des cieux.

Les épigrammes de Maynard sont particulièrement intéressantes à étudier, parce qu'on y voit la transformation de son style, de sa langue, de sa métrique. Son premier volume est d'un homme du XVI^e^ siècle; ses épigrammes sont d'un contemporain de Corneille

et de Pascal. Ses vers sont même plus « modernes » que ceux de Malherbe et de Racan. Simplicité, clarté, naturel, partout où il n'y avait qu'amplification, rhétorique, obscurité, archaïsme. En choisissant ce genre, Maynard, qui avait un très grand sens de l'exactitude et de la précision des termes, savait que ces petites pièces, forcément concises, étaient d'excellents exercices de style. Néanmoins il n'a pas écrit des épigrammes dans ce seul but. Il y trouvait un grand charme, et il a même laissé un petit volume d'épigrammes si lestes, pour ne pas dire plus, que la Bibliothèque Nationale a cru, avec raison, devoir l'enfouir dans son Enfer (*Les Priapées*).

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il eut ciselé bon nombre d'épigrammes il devint maître de son instrument et capable d'écrire les belles pièces dont nous allons parler.

La beauté de ces pièces, inspirées par un sentiment très profond et très vrai, résulte de la valeur de l'expression. Maynard a vieilli, Maynard a travaillé; il a suivi quelques-uns des conseils de Malherbe; il a même poussé plus loin que lui l'amour de la précision; et, dans un genre où Malherbe n'a été que guindé, alambiqué et ingénieux, parce qu'il n'a été ni ému, ni d'ailleurs susceptible de l'être, Maynard a triomphé. Malherbe, suivant le mot de Boileau à propos de Descartes, a égorgé le lyrisme; Maynard, au contraire, est un poète lyrique.

Le lyrisme est comparable à un miroir qui réfléchit tous les objets de différentes façons, selon qu'il est plus ou moins concave ou convexe. M. Lanson l'a défini, avec sa concision habituelle, la réfraction de l'univers à travers un individu. En outre, le propre du lyrisme est d'user d'images pour évoquer des idées au lieu de ces idées elles-mêmes; celui de l'éloquence, au contraire, de superposer les images sur les idées; en un mot, de se servir d'images comme moyen d'argumentation. Malheureusement l'écueil où se brise le lyrisme est l'improvisation et ses conséquences : amplification, mauvais goût, manque de précision : les défauts justement de tous les imitateurs de Ronsard. Malherbe l'avait bien vu cet écueil et, à la fois pour l'éviter et pour se conformer au goût de l'époque, assoiffé d'ordre, il s'efforça de transformer le lyrisme en éloquence, c'est-à-dire de s'abstraire de son œuvre pour la généraliser et, comme le dit M. Brunetière, « de chercher des idées qui se suivent et s'enchaînent rigoureusement entre elles ou, pour mieux dire encore, des idées qui s'engendrent nécessairement les unes des autres ». Maynard, avec son tact très sûr d'artiste, prit ce qu'il y avait de bon dans ces théories. Il mit de l'ordre dans son

désordre, et resserra la forme; mais, uniquement inspiré par ses douleurs et ses déboires, tout en faisant cette *réduction à l'universel* dont parle Chapelain, il mit quand même en lumière le poète et l'homme ému qu'il était. Lyrique avant tout, il ne laissa pas étouffer sous les flots de l'éloquence du XVII^e^ siècle son lyrisme puisé aux sources du XVI^e^; il continua à utiliser les images pour éveiller des idées et non pour les rendre; à élargir de plus en plus la place de son « *moi* » — en un mot à prendre le contrepied de Malherbe, en se servant de Malherbe lui-même. Déjà, dans les *discours* de son premier volume, qui devraient être purement éloquents, il use, il abuse de l'apostrophe, le mouvement oratoire qui ressemble le plus au mouvement lyrique. Dans ses vers philosophiques de la fin de sa vie, où il reprend tous les lieux communs déjà traités par Malherbe et par tant d'autres, les Pibrac et les Mathieu par exemple, sa personnalité se dégage de plus en plus; et, à la façon de nos grands lyriques, les Lamartine et les Hugo, il les traite suivant l'inspiration de sa propre sensibilité. En cela il est plus voisin de Ronsard que dans ses sonnets sur un bel œil amoureux.

Lisez plutôt ce beau sonnet :

Mon âme il faut partir. Ma vigueur est passée
Mon dernier jour est dessus l'horizon.
Tu crains ta liberté ! quoy ! n'es tu pas lassée
D'avoir vécu soixante ans en prison.

. . . . . .

Mon âme, repens-toy d'avoir aimé le monde
Et de mes yeux fais la source d'une onde
Qui touche de pitié le monarque des Rois.

Que tu serois courageuse et ravie
Si j'avois soupiré durant toute ma vie
Dans le désert, à l'ombre de la croix !

Ses belles pièces contre les grands et contre la Cour procèdent d'une même inspiration. Sincère dans son dégoût, il est à la fois éloquent et lyrique. Il lui est si difficile d'abstraire son *moi* de ses œuvres que son individualité demeure toujours; dans les pièces de circonstance même : — ce qui aurait paru une monstruosité au pauvre Malherbe s'il avait vécu. Bien plus, elle se fait une large place dans ses épigrammes, qui ont la prétention d'être imitées de Martial ou d'Owen!

La sensibilité et l'imagination sont comme les fondements du

lyrisme. Est-ce l'imagination qui découle de la sensibilité, ou la sensibilité de l'imagination? quelle est de ces deux qualités poétiques celle qui enfante l'autre? C'est une chose assez difficile à discerner. Elles sont toujours intimement liées l'une et l'autre; mais il est bien rare de les trouver parfaitement équilibrées. L'une finit toujours par amoindrir l'autre. Un poète comme Maynard, douloureux, facilement ému, tel en somme qu'il se montre ingénument dans sa correspondance, devait être surtout mené par sa sensibilité. D'ailleurs la sensibilité était déjà la qualité la moins factice de ses premières œuvres. L'amour de la nature, l'une des formes de la sensibilité qu'on voudrait rencontrer quelquefois chez les grands poètes du XVII^e^ siècle y éclate à chaque page. Ses dernières œuvres sont pleines de belles pièces d'une jolie note émue et d'un sentiment très délicatement inspiré par cet amour. Les rochers, les arbres étaient « ses confidents discrets qui n'ont jamais parlé ». S'il n'a pas peint des couchers de soleil avec les chaudes couleurs de Tristan, ni des effets de lune, comme Saint-Amand, il a aimé la nature comme l'avait aimée Desportes, comme l'aimera La Fontaine, comme l'aimait Racan, pour la paix et le calme qu'elle apporte à l'âme. Comme eux il y a puisé l'inspiration et il a bien souvent laissé échapper les accents sincères de cet amour dans un vers, dans une image, dans une exclamation.

> Déserts où j'ai vécu dans un calme si doux,
> Pins, qui d'un si beau vert couvrez mon hermitage!

Ou encore :

> Faret, je suis ravy des bois où je demeure,
> J'y trouve la santé de l'esprit et du corps;
> Approuve ma retraite et permets que je meure
> Dans le même village où mes pères sont morts!

C'est la nature qui lui offrait une consolation aux dédains de Cloris.

> Si quelques fois j'ai dit le soin qui me dévore
> C'est à des confidents qui n'ont jamais parlé.
>
> Pour adoucir l'aigreur des peines que j'endure,
> Je me plains aux rochers; je demande conseil
> A ces vieilles forêts dont l'épaisse verdure
> Fait de si belles nuits en dépit du soleil.

L'âme pleine d'amour et de mélancolie
Et couché sur des fleurs et sous des orangers
J'ay montré ma blessure aux deux mers d'Italie
Et fait dire ton nom aux échos étrangers.

(Ode à la Belle Vieille.)

Les pièces inspirées par Cloris sont sans contredit les plus belles de son œuvre; comme poème d'amour, on n'a rien écrit de plus ému au XVII^e siècle. Maynard, ayant su assagir son lyrisme, sans en diminuer la puissance, au contraire, et restreindre son imagination au profit de sa sensibilité qui y a gagné en force, a pris ce qu'il y avait de bon dans la poésie amoureuse de Pétrarque, qu'il possédait à fond : la pureté de la forme, l'expression juste, naturelle et délicate du sentiment — en un mot, nettoyant sa poésie de ces « ordures », comme il appelle les chevilles et les remplissages, il a écrit quelques pièces parfaites qui peuvent soutenir la comparaison, par leur mélancolie et leur charme pénétrant, avec les élégies de La Fontaine et certaines poésies de Musset :

Cloris, ton âme est ingrate
A mon service passé,
Mais ne crains pas que j'abatte
L'autel que je t'ai dressé

. . . . . .

Hélas ! au lieu de discourir
Des peines qui me font mourir
Il faut les cacher et les taire,
Et par respect et par raison
Me feindre libre et volontaire
Quand vous me tenez en prison !

IV

L'esprit du XVI^e siècle se continue durant les premières années du XVII^e, qui ne commence véritablement en littérature qu'à la mort de Henri IV. Le règne de Malherbe ne date guère que de 1612 ou 1613 et Maynard, par son Philandre, est encore du XVI^e siècle en 1619. Depuis longtemps déjà — depuis le manifeste de du Bellay — la question de la langue passionnait poètes, érudits, grammairiens et orateurs. C'est d'abord du Bellay, c'est Henri Estienne, c'est du Vair qui apportent tour à tour leurs opinions et leurs projets. On voit le même auteur récrire entièrement

son œuvre, d'une édition à l'autre. Néanmoins, rien n'était encore déterminé ; aucune règle n'était stable, et l'on échafaudait toujours de nouvelles doctrines sur les bases qu'avait jetées du Bellay. Mais tout s'écroulait, peut-être parce que les principes de du Bellay étaient faux. L'auteur de la « deffense et illustration » croyait en effet à une création arbitraire des mots, lorsque c'est précisément le contraire qui a lieu [1].

Maynard écrivait ses premiers poèmes, en pleine époque de tâtonnements et de recherches. Sa langue et son style s'en ressentent : nulle sûreté, nulle précision : infériorité évidente par rapport à la langue et au style de Desportes. — Maynard emploie dans ses premières œuvres presque toutes les formes du XVI^e^ siècle ; il écrit *pourtrait* pour *portrait* ; *soulas* pour consolation, *seillons* pour sillons ; *rais* pour rayons ; il se sert à profusion des *provignements* des substantifs en adjectifs ou en verbes ; il dit une *ondeuse* suite ; *j'offranderai* ma volonté ; il abuse des adjectifs, comme Ronsard et son école, au point de ne plus employer un seul terme sans le faire suivre ou précéder d'un collier d'épithètes. Beaucoup d'entre elles d'ailleurs seront considérées comme des archaïsmes cinq ans plus tard. Il use quelquefois de mots composés et surtout des vieilles tournures du siècle dernier : *Aislé d'un beau désir*, *œilladant mon soleil*, mon *soleil jumeau*, pour les yeux de Cloris ; mon feu *va s'allumant* ; *oresque*, *cestuy* ; ce ne sont qu'inversions, descriptions minutieuses, périphrases pour la plupart déjà fort démodées ; en un mot c'est le style et la langue, je ne dis pas de Ronsard ni de du Bellay, mais de leurs disciples. A lire le Maynard de 1613 et le Maynard de 1646, on y gagne un certain respect et une certaine reconnaissance pour Malherbe. Rien n'est plus propre, je crois, à faire sentir tout ce que ce pédant grognon a apporté de bon et de nécessaire. Car en somme c'est en suivant ses conseils que Maynard est devenu un écrivain de premier ordre ; au contraire, ceux qui ont méprisé ses leçons, les Saint-Amand et les Théophile malgré leur tempérament exceptionnel et supérieur à celui de Malherbe, ont échoué presque tous dans leurs tentatives et n'ont été jugés bons qu'à remplir les hémistiches de Boileau. L'effort de Malherbe a surtout porté sur deux points : pureté dans les termes et clarté dans les phrases. Il voulait, pour employer une expression triviale mais juste, nettoyer la langue et balayer les archaïsmes, les latinismes, les mots de patois, les mots techniques, les créations arbi-

1. Lire à ce sujet une belle page du duc de Broglie, *Malherbe*, Collection des Grands Écrivains, Hachette, 1897, p. 107 et *passim*.

traires, les mots composés : faire en somme une œuvre d'épuration. Il partait d'un principe opposé à celui de du Bellay, appuyant l'autorité des mots sur l'usage et, à tort ou à raison, estimant que la noblesse du style réside surtout dans la noblesse de la pensée. Maynard adopta avec enthousiasme les théories de Malherbe sur la réforme du langage. Il connaissait admirablement le latin, et si l'un de ses préférés, Catulle, lui donnait un bel exemple de sincérité, l'autre, Martial, lui enseignait le prix de la sobriété expressive dans les termes. Il commença d'abord « par nettoyer son style de toutes les ordures » qui l'encombraient : vieilles tournures, périphrases démodées, images usées, provignements, épithètes inutiles, amenées surtout pour les besoins de la rime. Il appelle un chat, un chat, un chien, un chien; les yeux de Cloris cessèrent d'être des rois ou un soleil jumeau. Son âme ne fut plus *atteinte ni transpercée*; il avait définitivement « consacré ses chaînes au temple de l'oubli », je veux dire qu'il n'en parle plus. De son temps même, son amour et sa recherche d'un style simple et clair étaient devenus quasi proverbiales. Écoutez plutôt Pellisson : « En second lieu, il observa partout dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition, ni contrainte; de sorte qu'encore qu'il travaillât avec un soin incroyable, il semble que tous ses mots lui sont tombés fortuitement sous la plume et quand il eût voulu, il aurait eu peine à les ranger autrement. »

Le bon Pellisson a raison : Maynard écrivait difficilement un style facile. Il ne cessait jamais de revoir ses vers : les différences notables qui existent entre certaines pièces parues à la fois dans des recueils et dans l'édition de 1646 le prouvent assez. Réactionnaire par l'inspiration, Maynard est un avancé pour la forme. Sa prose est plus simple que celle de Balzac; elle aurait pu davantage servir de modèle à M^me^ de Sévigné. Sans en avoir la profondeur, ni le caractère, son style est souvent plus logique et plus clair que celui de Descartes. Ses vers sont déjà d'une langue que n'emploiera pas toujours le grand Corneille lui-même; mais dont un La Fontaine seul retrouvera le secret. Maynard est en possession de cette langue du XVII^e^ siècle qui n'a pas vieilli, tant elle est conforme à l'esprit de notre race. Elle a toutes les variétés et toutes les souplesses que peut exiger d'elle l'inspiration de Maynard, mélancolique et voluptueuse, spirituelle et mordante; tour à tour elle est grave et enjouée selon qu'il l'emploie dans ses sonnets, ses odes ou ses épigrammes. Croirait-on que le même auteur a écrit l'ode à la *Belle Vieille*, si mélancolique et si tendre, et ces vers d'une allure si française :

Suis-je pas une grosse bête
De travailler soir et matin
A faire de ma pauvre tête
Une boutique de latin ?

Mon père a causé ma ruine
Pour m'avoir mis entre les mains
La rhétorique et la doctrine
Des vieux Grecs et des vieux Romains.

Muses, n'en déplaise aux grands hommes
Que vous montrez à l'Univers,
Il vaut mieux au siècle où nous sommes
Faire des bottes que des vers.

C'est la même idée qui est exprimée dans la boutade célèbre :

Malherbe, en cet âge brutal,
Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.

Ce n'est certes pas du premier coup qu'il avait acquis cette science du style coulant et solide, abondant et simple, de la structure logique et forte de la phrase où chaque mot est non seulement un terme précis, juste et nécessaire, mais encore « mis en sa place ». En outre sa syntaxe était devenue si rigoureuse, son vocabulaire si choisi, ses mots si foncièrement français que beaucoup de ses vers n'ont pas vieilli, malgré leurs deux cent cinquante ans passés. Pourrait-on retrancher dans la *Belle Vieille*, dans ses sonnets à Carmain, à Faret, à ses déserts, un seul mot sous prétexte qu'il a seulement perdu de sa force, une seule tournure qu'on accuserait d'être tombée en désuétude? C'est là, je crois, le talent suprême, pour un écrivain, que d'acquérir un style qui puisse sembler toujours de l'époque où on le lit.

Qu'on ne pense point que ceci est un éloge outré du style de Maynard. Maynard fut le meilleur écrivain de son temps, et il était dès cette époque considéré comme tel. Et ses vers nous semblent jouir d'une éternelle jeunesse, parce qu'il y a cinquante ans, pour régénérer le style classique, la nouvelle école d'où nous procédons a dû aller chercher ses modèles au commencement du XVII^e^ siècle et, par là, retremper ce style épuisé dans ses propres sources comme dans une fontaine de Jouvence.

V

Maynard a joui, de son vivant, d'une véritable renommée. Son titre si envié d'élève préféré de Malherbe, ses mérites personnels, son attachement à ses amis et sa scrupuleuse exactitude à remplir ses devoirs envers eux, lui gagnèrent et lui assurèrent dans sa disgrâce de nombreuses fidélités parmi les gens en vue. Quelques-uns de ses amis, académiciens dès 1635, sont célèbres : Balzac, Chapelain, Gomberville, Boisrobert, Tristan l'Hermite, Conrart, Colletet, Scarron; d'autres étaient de grands seigneurs : Bassompierre, le comte de Cramail, le comte de Clermont, le duc de Noailles, le cardinal Bentivoglio, le pape Urbain VIII lui-même. Tous sont unanimes dans leur affection pour l'homme privé et dans leur admiration pour le poète. La préface de Gomberville, en tête de l'édition de 1646, n'est qu'un éloge dont la sincérité n'est pas douteuse : « J'ai fait violence à la résolution de M. Maynard pour acquérir à mon siècle la gloire d'avoir eu plus d'un Malherbe. » Si l'on songe quelle était la situation posthume de Malherbe, on reconnaîtra que l'éloge n'est pas mince. Boisrobert va plus loin encore :

Tu dois être adoré de nous,
Il faudra te lire à genoux.

Racan l'appelle le « Favory des filles de Mémoire », Chapelain, le « Prince des Poètes aussi bien que de la Prose ». Balzac lui-même, homme aussi difficile en amitié, qu'écrivain jaloux et peu indulgent pour ses confrères, l'a loué maintes fois dans de longues pièces en vers latins.

Malgré toutes ces illustres amitiés, malgré les témoignages d'admiration qu'on lui envoyait pour qu'il les publiât, selon la coutume, en tête de son livre, on eût dit que Maynard avait le pressentiment du sort qui attendait son œuvre.

Petit livre que j'ay poli
Dans une longue solitude,
Crois-moy, demeure enseveli
Sous la poudre de mon étude.

Tu n'es qu'un faible original
De louange et de raillerie;
Et c'est un rude tribunal
Que celui de l'imprimerie.

Son livre parut au milieu de l'indifférence générale. Il arrivait trop tard ou trop tôt. Il n'était plus l'œuvre d'un poète à la mode; mais d'un provincial, autant dire d'un exilé; d'un homme d'une autre génération, presque d'un autre monde. Si cette édition avait été publiée quinze ans plus tôt, au lendemain de la mort de Malherbe, ou si la rancune du Cardinal-Ministre n'avait point exilé Maynard, en un mot si Maynard avait été un assidu de l'hôtel de Rambouillet, il aurait pu prétendre à la succession de Malherbe, qu'espérait vainement Chapelain. Grâce à sa supériorité et, il faut bien le dire, à sa sociabilité naturelle — qualité nécessaire alors — il aurait peut-être contrebalancé heureusement l'influence d'un Sarrasin ou d'un Voiture. Il a eu le malheur d'être un indifférent pour toutes ces coteries de bas-bleus, et surtout de rester un poète simple, franc et précis, à une époque d'une rare confusion littéraire. En 1646, on vivait de Malherbe, en l'admirant ou en le dépréciant; des tentatives littéraires de toutes sortes prenaient naissance dans ces sentiments opposés, comme, de nos jours, toutes nos écoles, d'étiquettes si diverses, parfois si bizarres, procèdent, quoi qu'elles en disent, plus ou moins immédiatement de nos grands romantiques. Au milieu de cette confusion générale, Maynard ne pouvait être apprécié ni de ceux qui admiraient exclusivement Malherbe, ni de ceux qui voulaient fonder une école à leur façon : les uns lui reprochaient son indépendance; les autres d'être l'élève du vieux Maître. Quant aux poètes des ruelles, aux précieux dont on ne peut contester la part importante à l'édification du monument classique, cet homme qui n'improvisait pas, qui haïssait et qui évitait soigneusement les pointes, ils le regardaient comme un barbare, pour tout dire comme un provincial. Maynard connaissait assez les sentiments de la nouvelle génération à son égard; mais, avec la hauteur et le bel orgueil d'un Corneille, il répliquait :

> Il est vrai, je le sais, mes vers sont méprisés,
> Leur cadence a choqué les galants et les belles
> . . . . . .
> Ils s'efforcent en vain de ravaler mon prix;
> . . . . . .
> Tant qu'on fera des vers, les miens seront vivants
> Et la race future, équitable aux savants
> Dira que j'ai connu l'art qui fait bien écrire.

Quoi qu'il en soit, dès 1638, malgré l'effort de ses amis, il fut

relégué à un second rang, lui qui était le plus grand poète de l'époque avec Corneille naissant.

Certes, ce n'est pas une admiration exagérée, comme on en a d'ordinaire pour les auteurs que l'on pense découvrir, qui nous pousse à dire que Maynard était le plus grand poète de ce temps. Son bagage est fort léger; son œuvre, un peu plus considérable que celle de Malherbe, ne peut se comparer, sous le rapport du volume, à la plupart des productions contemporaines. Cependant, comme on n'estime point encore la poésie au poids mais à la qualité, et puisque aussi bien il suffit de quelques pièces parfaites pour qu'un poète fasse ses preuves de génie, on ne place point Maynard trop haut, je crois, en lui assignant le premier rang.

Considérons l'époque où il a vécu; énumérons les noms qui y ont brillé, nous qui sommes

Cette race future, équitable aux savants.

Nous avons d'abord Malherbe, et ses trois adversaires, Desportes († 1606), Régnier († 1613), d'Aubigné (*Les Tragiques*, 1616). Maynard avait alors une vingtaine d'années et n'avait publié qu'un volume de peu de valeur. Mais il se révélera bientôt comme un écrivain plus sûr que ses quatre prédécesseurs; il aura un sentiment plus profond de la poésie que Malherbe, sans avoir jamais une inspiration aussi robuste que Régnier ou d'Aubigné. D'ailleurs, il ne faut pas essayer d'établir un parallèle impossible, et parfois dangereux pour notre auteur, entre les poètes des premières années du XVII[e] siècle et lui. Mais arrivons à cette période qui va de 1628 à 1646. Si l'on excepte les grands noms de Rotrou et de Corneille qui s'illustrent dans un genre où Maynard avec raison n'a jamais voulu s'essayer, il n'y a pas une personnalité, même parmi les plus en vogue, qui puisse balancer Maynard. Racan l'aurait pu sans doute; mais, depuis la mort de Malherbe, sa muse s'était retirée à la campagne, et les œuvres chrétiennes que la solitude lui inspira n'ajoutent rien à sa gloire, — au contraire. Serait-ce un Gombaud, le meilleur peut-être parmi ces oubliés, un Schelandre, un Boisrobert, un Colletet, un Malleville, un Sarrazin, un Gomberville, un Godeau, un Benserade, ou une autre quelconque des victimes de Boileau qui pourrait prétendre à la valeur littéraire qu'en toute justice nous devons reconnaître à Maynard? Qu'on lise seulement, si on le peut, leurs œuvres et qu'on compare. Que sont la *Belle Matineuse*, le sonnet de *Job*, les paraphrases de l'un, les sonnets chrétiens de l'autre, les rondeaux

de celui-ci, les ironies de celui-là, à côté de la *Belle Vieille*, des épigrammes et des sonnets de Maynard? Voiture lui-même, malgré son outrageuse célébrité, n'est qu'un charmant improvisateur. Chapelain s'est surfait lui-même. Chez lui, comme chez Desmarets de Saint-Sorlin, comme chez Scudéry, il y a de belles qualités, mais de belles qualités qui se sont dévoyées ou n'ont point abouti. Cette abondance de talents qui n'arrive qu'à produire des fragments et pas une œuvre est encore plus remarquable chez ceux qu'on appelle les *Indépendants*, et Théophile Gauthier les *Grotesques* : Théophile de Viau, Saint-Amand, Cyrano de Bergerac. Ce sont certainement trois têtes mieux douées que Maynard lui-même, ce sont peut-être les lyriques les plus pittoresques que nous ayons jamais eus; mais à eux tous, aux épiques, comme aux indépendants, il a manqué ce que Maynard possédait au plus haut degré : l'esprit de méthode qui fait aboutir et la patience qui achève une œuvre.

Enfin, ce qui est le plus curieux, c'est l'oubli où l'œuvre et le nom de Maynard semblent avoir été ensevelis durant un siècle. La Fontaine parle souvent de Malherbe et beaucoup de Racan, jamais de Maynard. Boileau le nomme deux ou trois fois en termes élogieux : ce qui est beaucoup déjà, si l'on considère qu'hormis Voiture, aucun des poètes de cette époque n'a trouvé grâce devant lui. Corneille, qui le remplaça à l'Académie, ne le nomma qu'une fois dans toute son œuvre. Ce ne sera qu'au siècle suivant qu'on évoquera deux fois sa mémoire. La Motte-Houdart, succédant à Thomas Corneille, place Maynard au rang du grand Corneille dans son discours de réception à l'Académie; et Voltaire, dans sa liste des écrivains du XVII^e^ siècle, écrit que « Maynard peut compter parmi ceux qui annoncèrent le siècle de Louis XIV ».

Puis, de nouveau, le silence se fait autour de ce nom pourtant sonore et bien français, jusqu'à ce que Sainte-Beuve rappelle l'attention sur lui dans un article des *Causeries du Lundi* (Malherbe et son école) où, d'ailleurs, il ne lui rend pas justice entière. « Maynard, écrit-il, dont les beaux vers lui (à Malherbe) reviennent à bon droit, *car ils ne se seraient pas faits sans lui* ». Il est toujours oiseux de discuter ce qui serait arrivé si les événements avaient suivi un autre cours; cependant si Maynard doit beaucoup à son maître, il est excessif de dire que les beaux vers de Maynard ne se seraient pas faits sans Malherbe. Ainsi, jusqu'à nos jours, personne n'a pris la parole pour élever Maynard en sa véritable place. Néanmoins, on dirait que nos critiques modernes, avec leur érudition plus équitable et plus sérieuse, veulent de nou-

veau mettre en lumière celui qui n'aurait jamais dû connaître l'ombre.... Dans leurs savantes et belles histoires de la littérature française, l'un, M. Lanson, lui consacre une page élogieuse, l'autre, le regretté M. Petit de Julleville, reconnaît que « décidément Maynard n'est pas mis à son rang ». Nous serions heureux si, dans la mesure de nos forces, nous avions pu rappeler l'attention sur lui.

Pierre Lafenestre.

MÉLANGES

UN NOUVEAU TEXTE INÉDIT DE BOURDALOUE

Le sermon « sur la Prudence du monde ».

L'existence de ce sermon était connue par une lettre de Mme de Sévigné. C'est à la fin du carême de 1681, prêché à Saint-Germain-l'Auxerrois par Bourdaloue, avec grande affluence d'auditeurs de tout rang, que la marquise écrit à son cousin Bussy : « Le P. Bourdaloue nous fit l'autre jour un sermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle est soumise à l'ordre de la Providence, et qu'il n'y a que celle du salut, que Dieu nous donne lui-même, qui soit aimable[1]. »

Des conjectures plausibles permettent d'assigner au sermon entendu cette année-là par Mme de Sévigné la date du 28 mars, vendredi après la Passion, autant du moins que l'ordre liturgique, auquel se rapporte le thème du discours indiqué par la lettre, cadre avec les mots bien vagues : « nous fit l'*autre jour* [2] ». Quant au texte, on le pouvait croire perdu, car rien ne répondait, dans l'œuvre conservée de Bourdaloue, au signalement du discours analysé par la correspondante de Bussy, sinon peut-être une des plus curieuses *Exhortations*, sorte de traité sur la matière, se terminant en manière de lettre intime, intitulé *Instruction sur la prudence du salut.* Il y avait lieu déjà de ne point laisser passer inaperçue une des pages les plus éloquentes et les plus émues des œuvres oratoires, appartenant de droit cependant à une étude sur Bourdaloue épistolier. Dans une lettre seulement, lettre noyée aujourd'hui dans la longue consultation théologique qu'elle termine, et oubliée dans cette série de conseils de direction, Bourdaloue avait pu écrire :

Vous me faites l'honneur de me mettre au rang de vos amis et de m'en donner la qualité. Je la reçois avec tout le respect et toute la reconnoissance possible : mais il me seroit bien douloureux qu'un homme que j'honore, en qui je remarque les plus beaux talents et à qui je dois autant qu'à vous, s'oubliât lui-même dans son affaire capitale lorsqu'il a tant de vigilance et de circonspection dans des affaires ou qui ne le touchent en aucune sorte, ou qui ne sont pour lui que d'une très petite conséquence, en comparaison de celle qu'il laisse perdre. Mon ministère m'engage à m'employer au salut des âmes. Je dois être sensible à leur perte par le sentiment d'une charité commune,

1. Lettre du 3 avril 1681 (éd. des Gr. Écr., t. VII, p. 141).
2. Voir Eug. Griselle, *Hist. crit. de la Prédication de Bourdaloue*, p. 527-530.

et fût-ce l'âme du dernier des hommes et même l'âme de mon plus mortel ennemi, je ne devrois rien épargner pour la sauver. Concluez de là ce que me causeroit de regrets et de sensibilité la perte d'une âme qui, par tant d'endroits et de raisons particulières, me doit être aussi chère que la vôtre. Je vous conjure donc par l'amitié, ou plutôt par la bonté que vous me témoignez en toutes rencontres, de me donner la consolation d'avoir travaillé efficacement à votre plus grand bien et à votre intérêt le plus précieux qui est le salut. Vous avez sans cesse autour de vous une foule de gens qui vous sollicitent pour d'autres grâces qu'ils veulent obtenir : ce ne sont point là celles que je vous demande. Dispensez-les comme il vous plaira et à celui qu'il vous plaira : mais accordez-moi ce que je désire si ardemment et sur quoi je ne cesserai point de vous presser jusqu'à l'importunité, savoir que votre premier soin soit votre salut. Dans ces autres grâces pour lesquelles on s'empresse tant auprès de vous, chacun ne pense qu'à soi-même et ne cherche que soi-même, mais dans la grâce que je souhaite et que j'attends de votre religion, je ne pense qu'à vous, ni ne cherche que vous[1].

Comment ce beau fragment de lettre a-t-il si longtemps échappé à ceux-là même qui s'efforçaient de recueillir dans les œuvres de Bourdaloue les endroits tendant à montrer que l'émotion et le pathétique, les confidences personnelles et l'accent plus intime n'ont pas été absents des habitudes de celui qu'on est convenu de nommer un froid logicien[2]?

Pourquoi surtout sommes-nous réduits, lorsqu'il s'agit de déterminer l'heureux destinataire de cette belle page, à des conjectures, bien peu éclairées par l'annotation sobre à l'excès du premier éditeur : « Cette Instruction regarde un homme du monde employé dans un ministère important? » Vraiment, nous l'aurions deviné, à la simple lecture du morceau, et il serait autrement intéressant de nous avoir mis à même de connaître le nom de ce ministre, digne de recevoir ce touchant placet. Entre Pontchartrain, Seignelay peut-être, Louvois même, le Peletier surtout, dont on rappelait naguère les rapports intimes avec Bourdaloue reçu au château de Beauregard[3], et enfin Colbert à qui s'applique le plus grand nombre des traits, l'historien hésite et reste en suspens. La preuve décisive manque, bien qu'en faveur de la dernière hypothèse, il soit opportun de rappeler que Colbert précisément est signalé par le *Mercure galant*, comme un des auditeurs assidus du second carême de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1681[4]. Ce serait peut-être à lui encore que s'appliqueraient à merveille, pour sa fermeté si connue et aussi les pamphlets des mécontents qui n'attendirent point tous sa mort et ses funérailles, cette phrase de l'*Instruction sur la prudence du salut* :

1. Éd. princeps, *Exhortations*, t. II, p. 433.
2. Voir *Hist. crit.*, p. 188.
3. *Revue Bourdaloue*, 1er oct. 1902, p. 319-424. *Bourdaloue à Beauregard*, par M. l'abbé J.-H. Castaing.
4. « Le Père Bourdaloue surtout a été extraordinairement suivi à Saint-Germain de l'Auxerrois. Une affluence incroyable de personnes de la première qualité composoit tous les jours son Auditoire; et M. Colbert n'a pas manqué un de ses Sermons lorsqu'il est venu icy, et qu'il a pû dérober une heure à ses grandes occupations pour l'aller entendre » (*Mercure galant*, avril 1681, p. 256 et 257, *Hist. crit.*, p. 527).

Pour s'attacher régulièrement dans le monde à la prudence du salut, on a besoin d'une grande fermeté d'âme et d'un grand désintéressement. Je sais que vous avez l'un et l'autre. Vous êtes ferme dans ce que vous avez une fois résolu, et comme vous ne faites rien à quoi vous n'ayez mûrement pensé et où vos vues ne soient très désintéressées, les discours du public vous touchent peu et ses jugements ne sont guère capables de vous détourner de tout ce que vous croyez être de votre devoir [1].

Toutefois, bien qu'on ait pu montrer par les papiers de Colbert à quel point la « raison » et la méthode dirigeaient ses démarches [2], il serait difficile de déterminer, sur des indices trop peu particuliers encore, le destinataire demeuré anonyme de l'Instruction publiée par Bretonneau. L'espoir de lire sous sa forme primitive le sermon plus tard remanié et découpé en lettre de direction privée autorise à différer la solution du problème, insurmontable peut-être, relatif à l'instruction imprimée.

C'était donc déjà une heureuse trouvaille que le texte, fourni par le manuscrit Phelipeaux, d'un sermon ayant chance d'être celui-là même auquel fait allusion, au jeudi saint 1681, la lettre de M^me^ de Sévigné [3]. On y pouvait lire de très intéressantes pages de Bourdaloue donnant une impression fort nette de sa parole authentique, curieuses à comparer surtout avec la transformation que leur fit subir le nouvel emploi auquel elles furent plus tard destinées. C'est une étude peu banale en effet que celle qui met sous nos yeux la manière dont Bourdaloue reprend, sauf à modifier la trame de son ancien discours, des passages entiers d'un sermon, pour en faire la matière d'une lettre de direction sur le même sujet. La comparaison des deux œuvres, authentiquées, pour ainsi parler, l'une par l'autre, était déjà des plus suggestives.

Une meilleure fortune encore nous met à même de rapprocher deux formes très distinctes de ce même sermon. Le manuscrit, classé sous la lettre E parmi les copies contemporaines offrant des sermons de Bourdaloue [4], nous a conservé une des reprises du sermon disparu intitulé : *De la fausse prudence*. Des divergences profondes démontrent à l'évidence qu'il ne peut y être question d'une rédaction de la même prédication procédant d'un autre copiste. C'est à des années différentes, bien qu'au même jour liturgique, vendredi de la cinquième semaine de Carême, que Bourdaloue prononça les deux discours. Une preuve suffisante serait de lire, en regard l'une de l'autre, les deux entrées en matière. Les voici :

Texte P. (ms. Phelipeaux).

Ne croiroit-on pas d'abord, chrétienne compagnie, que ces paroles sont contraires aux sentiments que tous les justes ont de la Providence et à l'Écriture même. C'est une maxime qu'elle a confirmée par ses oracles qu'il n'y a point de conseil contre le Seigneur...

Texte E.

Ne croyons pas d'abord, messieurs, que ces paroles contredisent celles que nous allons voir ensuite. C'est une maxime communément reçue et autorisée par l'Écriture qu'il n'y a point de conseil contre Dieu.

1. *Exhortations*, t. II, p. 429.
2. E. Lavisse, *Comment travaillait Colbert*, *Revue de Paris*, 15 novembre, p. 350.
3. *Sermons inédits*, p. 285-304.
4. Bibl. nat., Fr. 6277, fol. 475 et suiv., *Hist. crit.*, p. XXVIII.

Les différences se poursuivent et s'accentuent de manière à rendre invraisemblable l'hypothèse d'un même sermon recueilli par des copistes inégalement habiles ou fidèles. Il est un argument plus décisif : la dernière partie du sermon contient un développement plein de couleur locale dans lequel l'orateur revendique pour les directeurs et confesseurs la connaissance de toutes les affaires, même temporelles, dans lesquelles la conscience « est intéressée ». Or ce sujet piquant, indiqué du reste dans le texte de l'Instruction imprimée en 1721, était, dans le manuscrit Phelipeaux, très rapidement traité. Ainsi qu'il arrive souvent à la fin des sermons, le prédicateur, pressé par le temps, avait, comme on dit, couru la poste, et terminé en effleurant à peine le sujet promis. Il n'en est plus de même fort heureusement, le jour où fut recueilli le sermon que nous a gardé le copiste du manuscrit E. Ce point curieux de la défense des directeurs et de l'envahissement de leur domaine est cette fois traité au long. Ce ne sera pas le moins intéressant passage de cet inédit heureusement conservé par les tachygraphes.

Le principal mérite de ce sermon exhumé des recueils contemporains est moins de nous signaler des morceaux de grande éloquence que le genre vrai et topique, la manière même de Bourdaloue. Saisis sur le vif et au vol de la parole, son style, sa façon de présenter les vérités qu'il prêchait et « redisait » à un auditoire qui sans doute goûtait fort ces procédés, pourront aujourd'hui offrir une révélation sur l'art oratoire du XVII^e^ siècle. On y verra des détails datés et ayant leur saveur propre, et notamment cette absence de couleur locale qui ne choquait personne, personne ne songeant à s'en faire une notion ni un besoin. Prenons-en pour preuve un détail presque insignifiant. D'après la leçon du manuscrit Phelipeaux, voici en quels termes est présenté un de ces mots historiques empruntés à l'histoire des empereurs romains, comme aimaient à en citer, depuis le XVI^e^ siècle, presque tous les orateurs sacrés. Bourdaloue, après avoir fait allusion à Domitien et à son amusement favori de percer les mouches de son poinçon, poursuit :

Voulez-vous, chrétiens, que je vous dise un beau mot d'un autre empereur romain que celui dont je viens de vous parler. C'est l'empereur Sévère. Il avoit passé par tous les degrés. De simple soldat il étoit devenu empereur. Ainsi on pouvoit bien dire qu'il connoissoit le fort et le foible de toutes les conditions. Eh bien, que disoit-il? *Omnia fui et nihil accepi.* J'ai été de tous les états et de toutes professions, de toutes conditions, et dans tout cela je n'ai jamais trouvé un parfait bonheur.

Beaucoup plus saillante est la forme donnée au même passage dans le sermon auquel répond la transcription du copiste retrouvée au nouveau manuscrit. Elle a sa note distinctive, que personne ne songera sans doute à rapporter au scribe, ni à des changements que celui-ci aurait pu faire. On y trouvera au contraire une preuve que si Bourdaloue répétait les mêmes sermons, ce n'était pas y compris la forme. Assujetti, sinon asservi aux arguments et à l'ordre des preuves, à la contexture même de son discours, il semble, d'après ce simple spécimen, avoir librement disposé de ses phrases et varié la couleur même des passages analogues répétés dans ses reprises d'un sermon plusieurs fois prêché. Qu'on en juge par le nouveau texte du manuscrit E.

Savez-vous, Messieurs, ce beau sentiment de l'empereur Sévère? Vous ne trouverez pas mauvais que je vous apporte ici des exemples étran-

gers. Car pourquoi ne nous instruirons-nous pas des vertus des païens puisque nous en pouvons profiter aussi bien qu'eux et mieux qu'ils n'ont pas fait? Voyez donc quel étoit le sentiment de cet empereur. Auparavant de monter sur le trône, il avoit passé par tous les exercices de la guerre; de soldat il étoit devenu capitaine, de capitaine il avoit été colonel, maître de camp et enfin général d'armée; ensuite il fut adopté de César et après sa mort il fut fait empereur, de sorte que se voyant ainsi élevé au faîte de la grandeur, voici ce qu'il dit : *Omnia fui et nihil mihi expedit.* A tous ceux qui approchoient de lui il leur disoit : « Rendons ce témoignage à la vérité c'est que j'ai été tout ce qu'un homme pourroit être, mais pour cela je ne suis pas content ». *Omnia fui et nihil mihi expedit.*

Ce sont là de minimes remarques, mais dont les conséquences sont de nature peut-être à nous mieux instruire sur la prédication d'autrefois, trop connue jusqu'ici sur la seule foi des éditions retouchées en vue de la lecture et de la postérité. Les exigences auxquelles sacrifiaient les éditeurs n'ont-elles pas eu le tort de déformer à nos yeux l'idée exacte des sermons tels qu'ils étaient prêchés? Nous le croyons; nous le craignons du moins. Aussi la publication de ce sermon inédit de Bourdaloue paraît devoir mieux faire connaître l'éloquence de la chaire au XVII^e^ siècle. A ce titre elle appartient à l'histoire de la littérature française.

FERIA 6ª DOMINICAE 5ae
DE LA FAUSSE PRUDENCE[1]

Collegerunt ergo pontifices et pharisaei consilium (sic) adversus eum ut morti traderent

Joan., x°[2]

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent conseil contre Jésus-Christ pour le faire mourir.

Ne croyons pas d'abord, messieurs, que ces paroles de l'Évangile contredisent celles que nous allons voir ensuite. C'est une maxime

1. On n'a pas jugé à propos de conserver l'orthographe assez fantaisiste du copiste, car il n'est point assez certain qu'il ait été influencé par le manuscrit de Bourdaloue; il est plus probable même qu'il n'a calligraphié que des notes prises à l'audition. Sa copie est assez lisible. Sur les quatre sermons inédits soigneusement transcrits en format in-folio, et d'une même main, à la fin du recueil 6277, deux portent cette mention plus ou moins effacée, comme il arrive précisément en tête du présent sermon : *Madame St-Croix dedit.* Est-ce le nom d'une religieuse, ou d'une personne du monde qui, ayant recueilli ces sermons, en fit don à quelque abbaye? il est malaisé d'éclaircir ce point. Si l'on veut prendre une idée de l'orthographe assez archaïque, mais suffisamment constante du scribe qui a copié les quatre discours reliés à la fin de notre manuscrit, on en trouvera quelques fragments exactement reproduits dans les deux articles de la *Quinzaine* intitulés : *Pourquoi rééditer Bourdaloue?* J'y ai cité, sans en rajeunir la forme, le début du sermon sur le *Sacrifice de la Messe* (*Quinzaine*, 1^er^ mai 1902, p. 101; cf. tiré à part. Paris, Picard, p. 21 et suiv.) Le sermon *De la fausse prudence* est le dernier des quatre sermons de Bourdaloue conservés dans le recueil de la Bibliothèque nationale, du fol. 473 au fol. 485.

2. *Jo.*, 11, 47, et *Mat.*, 27, I. Il y a ici fusion de deux textes amalgamés de mémoire, ce qui n'est pas rare chez les orateurs sacrés d'alors, et se trouve représenté dans

communément reçue et autorisée par l'Écriture qu'il n'y a point de conseil contre Dieu : *non est consilium contra Dominum* [1]. Cependant voici un conseil qui a été tenu dans la ville de Jérusalem contre le Fils de Dieu qui est aussi bien Dieu que son Père : *collegerunt ergo pontifices et pharisaei consilium.* Il semble qu'en ces paroles il y ait de la contradiction. Mais il n'y en a point; car encore bien que l'Évangile donne le nom de conseil à ce détestable dessein où la mort du Fils de Dieu a été conclue, il ne dit pourtant cela que pour parler selon la façon des hommes et l'on peut dire que cette assemblée, ou plutôt cette faction et cabale que l'on a faite contre Jésus-Christ, a quelque apparence de conseil, si l'on ne veut pas que ce soit un véritable conseil. Mais quoi qu'il en soit, c'est toujours une délibération.

Or, considérons, messieurs, le principe de cette délibération, cette délibération même et l'issue et le succès de cette même délibération. Si nous en considérons le principe, nous verrons que ce n'est pas la raison qui y a présidé mais bien la passion de la haine et de la jalousie dont les ennemis du Fils de Dieu étoient préoccupés. Si nous considérons cette même délibération [2], nous verrons qu'elle sauve l'intérêt du monde, sans avoir égard à un autre intérêt, qui étoit qu'on ne devoit pas faire mourir Jésus-Christ. Et enfin si nous considérons l'issue et le succès de cette délibération, nous trouverons que, bien loin d'éviter par là le malheur que l'on craint, qu'au contraire c'étoit le moyen de l'attirer : car les Juifs ayant fait mourir le Fils de Dieu, de peur que les Romains ne vinssent fondre sur eux et qu'ils ne prissent leur ville, les Romains vinrent [3] contre eux, saccagèrent leur ville et ruinèrent tout leur pays, par cette seule raison parce [4] qu'ils avoient fait mourir Jésus-

l'édition officielle de Bourdaloue par le texte du premier sermon du premier avent : *Gaudete et exultate, ecce enim merces vestra copiosa est in caelis.* Bien que Bretonneau, sans vérifier autrement sans doute, ait inscrit comme référence : *En saint Mathieu*, chap. v, c'est cependant dans saint Luc (6, 23) que se trouve la forme : *ecce enim merces vestra.* On lit dans saint Mathieu (5, 12) *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra*, etc. Quelque chose de semblable s'est produit ici. Le texte exact de saint Jean concorde avec le commencement de la citation prise comme thème par le prédicateur, mais la fin est empruntée à saint Mathieu. Voici les deux textes conformes à la Vulgate : *Collegerunt ergo pontifices et Pharisaei concilium, et dicebant : quid facimus*, etc. (*Jo.*, II, 47). *Mane autem facto, consilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversus Iesum ut eum morti traderent* (Mat., 27, 1).

1. *Prov.*, 21, 30. *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum.*

2. On dirait aujourd'hui cette délibération même. C'est à peu près, mais ici non exigée par la rime, l'inversion des vers si connus, mis par Corneille dans la bouche du Cid :

Sais-tu que ce vieillard est la même vertu...

Il est donc permis de compter parmi les latinismes de ce langage archaïque l'emploi de même, au sens de *ipse*, placé ainsi avant le mot qu'il détermine, alors qu'aujourd'hui les substantifs ne suivent guère le mot *même* que quand il se traduirait par *idem.*

3. Le manuscrit porte : de peur qu'ils ne *prinssent* leur ville, les romains *vindrent* contre eux...

4. Le copiste écrit d'ordinaire : parcéque, cé que, etc. Il est superflu de faire

Christ; et Dieu se voulut servir des Romains pour venger cette injustice, et cette cruauté commise contre Jésus-Christ. Voilà, messieurs, à quoi se termine la prudence du monde et je me trouve engagé d'en traiter comme étant de la dernière utilité.

Je vous parlerai donc aujourd'hui des maximes du monde et de celles du salut. La prudence, dit saint Thomas [1], est une vertu souveraine parce qu'elle dirige [2] et conduit les autres vertus; mais cette vertu n'est pas connue dans le monde. C'est pourquoi je veux vous en donner une idée; et ce sera avec fruit si nous demandons l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de Marie à laquelle nous dirons : Ave.

Toute erreur est dangereuse quand elle entre dans la conduite de la vie et qu'elle se mêle dans la pratique des mœurs; mais elle n'est jamais plus préjudiciable que quand elle s'attache à la première regle de la vie et des mœurs, qui est la prudence [3]. L'œil est [4] la lumière du corps : si l'œil est pur, le corps sera éclairé, et, si l'œil est impur, le corps sera dans les ténèbres. C'est pourquoi il faut prendre garde que les lumières qui sont en nous ne changent et ne se convertissent en ténèbres. C'est ce que le Fils de Dieu nous dit en ces termes : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. Si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit. Vide ergo ne lumen quod in te est tenebrae sint* [5]. Or cet œil, messieurs, dont le Fils de Dieu nous parle, n'est rien autre chose que la prudence qui nous conduit et règle nos actions. Lorsque cet œil est sain en nous et sans erreur, toutes nos actions s'en ressentent, mais si les fausses lumières éteignent le flambeau de cette prudence, qui est l'œil de notre âme et de notre esprit, et nous jettent dans les ténèbres, alors tout le corps de nos actions sera aussi dans les ténèbres, et le Fils de Dieu nous pourra faire ce

remarquer encore la tournure toute latine de cette phrase : « par cette seule raison parce que.... »

1. S. Thomas, 2ª,2ªe, q. 47, art. 6.

2. Ms. derige.

3. Ce début, sauf le dernier mot, se retrouve à peu près dans le sermon sur la fausse conscience, placé par Bretonneau au troisième dimanche du 1er Avent. Voici en effet comment s'ouvre la seconde partie : « Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs : mais il n'y en a point de plus préjudiciable ni de plus pernicieuse dans ses suites, que celle qui s'attache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience » (Éd. princeps, t. I, p. 162). Il est plus d'un enseignement à déduire de ce rapprochement : avant tout, une confirmation de l'authenticité de l'attribution à Bourdaloue de ce nouveau texte inédit, ensuite, ce fait que l'orateur, comme il est assez naturel, accommodait certaines pensées aux divers sujets qui les comportaient. Qu'en pouvons-nous conclure sur la fidélité de l'éditeur? Peu de chose pour ou contre; car les divergences peuvent fort bien n'être aucunement son fait. La preuve en serait dans les différences que présente la rédaction du manuscrit Phelipeaux qui, appartenant à une autre prédication, offre ce texte un peu modifié : « Toute erreur est dangereuse quand elle est contraire à la foi et qu'elle tend à la destruction de la bonne doctrine. Mais il n'y en a point de plus préjudiciable que celle qui s'attache à la première règle des mœurs, je veux dire à la prudence (*Sermons inédits*, p. 287).

4. Ms. « L'œil *et* la lumière ». Lapsus évident du copiste.

5. *Luc*, 11, 35.

reproche. *Si ergo lumen quod in te est tenebrae sunt, ipsae tenebrae quantae erunt* [1]. Si vos lumières ne sont qu'obscurités, combien grandes ne seront pas les ténèbres qui sont en vous! C'est-à-dire, selon que l'explique saint Chrysostome [2], quelles erreurs n'y aura-t-il pas dans votre prudence? Quel jugement faites-vous d'estimer prudence ce qui n'est qu'erreur! Ce qui me donne sujet, messieurs, de vous faire voir deux erreurs remarquables dans lesquelles les hommes tombent en fait de prudence : la première est dans la nature et la seconde, dans l'usage de cette vertu. La première erreur que les hommes font, c'est qu'ils estiment prudence ce qui ne l'est pas et la seconde erreur est en ce qu'ils n'appliquent point leur prudence à des choses auxquelles ils devroient l'appliquer. Or à ces deux erreurs j'oppose deux vérités. Par la première, je prétends faire voir que, hors la prudence chrétienne, qui est la prudence du salut, il n'y a point de véritable prudence dans le monde; et, par la seconde, je soutiens que toutes les affaires du monde doivent être conduites par cette prudence du salut. La première vérité est fondée sur un principe de spéculation [3] dans la morale chrétienne et l'autre vérité est que cette prudence du salut nous doit servir de règle dans les actions de notre vie. Or et les hommes et les enfants du monde croient avoir de la prudence et ils n'en ont point. Ensuite ils veulent que les affaires du monde soient traitées sans la prudence du salut et cela ne peut être ni ne se doit faire. Voilà, messieurs, deux parties qui feront le partage de ce discours et le sujet de vos attentions [4].

[Premier point]

C'est un langage qui est trop ordinaire aux gens de bien et aux personnes les plus spirituelles de dire ⌈d'⌉ [5] un homme qui réussit parfaitement bien dans les affaires du monde et n'en fait pas de même pour

1. *Mat.*, 6, 23. Le copiste ignorait certainement le latin : il a écrit *quantae erum.*

2. S. Chrysost, *in Math.*, hom. 20, n. 3 (M. 57, 290), *Sicut enim qui fontem aufert, pluviam exsiccat, sic qui mentem obruit omnes eius in hac vita operationes obscuravit*, etc.

3. Le scribe, qui ne paraît point de première force, a écrit : d'*espéculation.*

4. Cette division est à rapprocher du passage similaire du manuscrit Phelipeaux. Le fond est bien le même, mais la forme diffère, et ne répond certainement point à une prédication unique diversement recueillie. Voici le texte déjà publié dans les *Sermons inédits de Bourdaloue* : « Car je remarque, entre autres, deux grandes erreurs dans la conduite des hommes, l'une sur le discernement de la prudence, et l'autre sur l'usage de la prudence : sur le discernement, parce qu'ils estiment prudence ce qui ne l'est pas, sur l'usage, parce qu'ils l'appliquent où il ne faut pas, ou plutôt, parce qu'ils ne s'en servent pas comme il faut, ni où il faut. A ces deux erreurs s'opposent deux vérités qui vont faire tout le partage de ce discours. Car je dis, premièrement, que hors de la prudence du salut, il n'y a point de véritable prudence, et j'ajoute ensuite que toutes les affaires doivent être réglées par la prudence du salut. L'un est un principe de spéculation qui nous apprendra ce que c'est que la véritable prudence, et l'autre est un point de pratique qui nous fera voir comment on doit s'en servir. » (p. 288.)

5. *Ms.* de dire qu'un homme.

les affaires du salut : « c'est dommage de n'avoir point d'esprit dans les choses qui regardent Dieu ; il fait paroître de la conduite pour toutes les autres choses, mais il n'en fait point paroître pour les affaires du salut. A l'égard du monde, c'est un esprit rare, fort et élevé : c'est une des meilleures têtes et qui donne parfaitement de bons conseils : et à l'égard du salut, c'est un homme sans esprit et incapable de bon conseil. » Mais c'est un abus de parler de la sorte et c'est pécher contre le premier principe de l'intelligence que l'on doit avoir des choses [1] ; parce que lorsque nous quittons les choses du salut et ne nous appliquons point à la prudence chrétienne, nous sommes sans conduite, sans jugement, sans force d'esprit, sans sagesse, sans prudence et sans conseil. Pour vous convaincre de cette vérité, j'ai de très bonnes raisons et telles que Dieu m'a données [2], et je les tire de trois sources : premièrement de l'usage et de l'emploi de la prudence chrétienne, secondement, de la fin de cette prudence, et troisièmement de la réformation que le Fils de Dieu a fait de la prudence humaine, venant dans le monde.

Commençons, messieurs, par la première de ces trois raisons. Quand Aristote parle de la prudence dans le sixième livre de la Morale [3], il fait une réflexion judicieuse. Il dit que, pour être absolument prudent, il ne suffit pas d'agir pour une fin particulière et ce n'est pas assez à un médecin de savoir l'art de la médecine, ni à un capitaine de connoître l'art militaire, et ainsi de tous les autres : non, ce n'est pas assez aux hommes de réduire l'usage de leur prudence à des fins particulières ; car il faut encore que leur prudence s'étende généralement sur tous les devoirs de la vie, et toute leur science et raison se doit rapporter à toutes les règles de bien vivre : *qui bene ratiocinatur ad bene et honeste*

1. Ce début du premier point se retrouve équivalemment dans l'*Instruction sur la prudence du salut*. Voir *Sermons inédits*, p. 288, note 2.

2. Le manuscrit Phelipeaux, au passage parallèle à celui-ci, ne présente point cette forme assez curieuse : j'ai de bonnes raisons et telles que Dieu m'a données. On y lit plus simplement : « Et si vous en voulez savoir les raisons, en voici trois qui me semblent convaincantes. » Il paraîtrait, aux divers rapprochements qu'on peut faire entre ces deux rédactions, que celle du *ms.* E offre beaucoup plus de traces d'une certaine inexpérience et un air plus archaïque qui insinuerait qu'il y a là une prédication notablement antérieure en date à la reprise du sermon enregistrée par le copiste de Phelipeaux. C'est là toutefois une conjecture dont chacun peut vérifier la vraisemblance en mettant en regard les deux rédactions.

3. Aristote et aussi Platon sont parfois cités dans les textes des copistes recueillant les sermons de Bourdaloue. Serait-ce l'éditeur qui aurait éliminé ces citations profanes ? Voir *Sermons inédits*, p. 289, note 1. J'ai déjà fait remarquer que ces diverses citations sont singulièrement inexactes. C'était le fond seul qui préoccupait l'orateur, et l'on voit, à comparer les divers passages allégués par lui d'un sermon à l'autre, qu'il forge, accommode et change à son gré les textes plus qu'il ne les récite, et surtout ne les contrôle guère. Le passage du philosophe cité ici, l'est, dans le manuscrit P, sous cette forme très différente : « Il n'y a (à être prudent) que celui qui vit selon les règles de la probité et de l'honnêteté, qui est une fin générale à toutes sortes de professions et de personnes, parce que *qui bene ratiocinatur ad aliquem finem particularem non bene dicitur prudens, sed qui honeste vivit.* » — Sur ce texte, très éloigné des versions d'Aristote connues par saint Thomas, voir *Sermons inédits*, p. 290, note 1.

vivere debet ratiocinari et in hoc est perfecte prudens. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire, selon saint Thomas [1], que c'est un païen qui dans les ténèbres du paganisme nous a établi les principes de la morale chrétienne, et de là, nous pouvons apprendre que hors la prudence du salut il n'y a point de véritable ni de parfaite prudence dans le monde [2]. Mais comme ce philosophe ne nous explique point ceci parfaitement, parce que, n'ayant point les lumières de la foi, mais seulement les lumières de la nature, il se trouve qu'en cela il a beaucoup manqué, c'est pourquoi, pour suppléer à ce défaut, il faut avoir recours au prophète *Baruch* (chapitre troisième) où Dieu reproche à son peuple ses infidélités, ses égarements et ses désordres et lui dit qu'ils proviennent de ce qu'il a cherché ailleurs, c'est-à-dire dans le monde, la sagesse et ne l'a pas cherchée en Dieu comme en sa source : *Dereliquisti fontem sapientiae*, Vous m'avez abandonné, dit Dieu, moi qui suis la source de toute sagesse. C'est pourquoi apprenez où elle est : *disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus* [3]. Apprenez où est le conseil et la force de votre entendement : figurez-vous [4] qu'elle n'est pas dans ces choses dont on fait tant d'état dans le monde. Vous ne la trouverez pas dans les emplois de la guerre, ni dans ces victoires que l'on remporte sur les peuples. Les grands politiques du monde prétendent qu'elle se trouve dans les maximes qu'ils donnent pour le gouvernement des états, mais ils se trompent; car ce n'est pas là où la véritable et parfaite sagesse se trouve. Pourquoi est-ce qu'elle ne se trouve pas en ces sortes de gens? Parce qu'ils en ont abandonné la source qui est moi-même, dit Dieu : *dereliquisti fontem sapientiae.* Ce qui fait qu'il n'y a point de prudence ni de sagesse dans le monde : si bien que nous pouvons dire, messieurs, que, hors la sagesse de Dieu et du salut et de l'éternité, il n'y en a point d'autre et tout le reste n'est que bagatelles et que des choses qui ne peuvent servir à acquérir une parfaite prudence. Remarquez, messieurs, que si un homme d'honneur jouoit avec des enfants, nous ne dirions pas qu'il fût prudent, quoi-

1. Voir 2^a, 2^{ae}, q. 47, art. 2.

2. La phrase doit avoir subi quelque remaniement au détriment de la logique. La version du ms. P est plus satisfaisante et il faut aussi remarquer que le prédicateur semble s'y excuser de ce témoignage profane : « Ce sont les paroles de ce philosophe que je puis rapporter ici puisque saint Augustin et saint Thomas s'en sont servis avant moi. Or que nous vouloit-il dire par là? C'étoit un païen, mais qui, dans les ténèbres de l'idolâtrie, ne laissoit pas d'avoir de grandes lumières. Mais parce qu'il ne pouvoit pas s'exprimer [d'une manière] si noble et si forte que l'Écriture... voyons comment Dieu s'en est expliqué lui-même en cent endroits... mais principalement dans le prophète Baruch. »

3. *Baruch*, 3, 12, 14.

4. Ce mot, au sens de « mettez-vous bien dans la pensée », est bien de la langue du temps. « *Figurer* avec le pronom personnel, dit Furetière, signifie se représenter, s'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit. « Il donne ensuite, d'abord les mêmes exemples que le *Dictionnaire de l'Académie* (éd. de 1694), lequel définit ainsi le sens du mot : « se représenter dans l'imagination, s'imaginer »; puis viennent dans Furetière plusieurs phrases de d'Ablancourt. « Il se figure bien des choses qui n'arriveront pas, figure-toi que les ennemis sont dans la Province. »

qu'il jouât des mieux et qu'il gagnât leur argent. Au contraire ce seroit une grande imprudence à lui de jouer avec des enfants, pour être une chose tout à fait indigne de lui [1]. Davantage [2], quand l'empereur Domitien [3] s'amusoit à prendre des mouches dans son palais, en sorte qu'il n'en manquoit pas une, ce n'étoit pas une prudence pour lui, mais c'étoit seulement une adresse qu'il avoit en cela [4]. Pourquoi n'étoit-ce pas à lui une prudence? Parce qu'il s'amusoit à des choses d'enfant dont le divertissement est de prendre des mouches. Il en faut dire le même à l'égard des gens du monde : quoique leurs occupations soient les plus sérieuses et les plus honorables et que leurs entreprises soient hautes et sublimes, parce que toutes ces choses ne se rapportent pas à Dieu ni à leur salut : cela fait que tout ce qu'ils font n'est pas plus considérable que de prendre des mouches. Oui, avoir en charge tous les gouvernements du monde, faire la guerre ou la paix, conduire les peuples et entreprendre des affaires de la plus grande importance, n'est pas plus considérable devant Dieu que de prendre des mouches, si tout cela ne se rapporte à sa gloire et au salut. Voilà pourquoi il faut dire, messieurs, qu'il n'y a point de parfaite ni de véritable prudence dans les affaires du monde. Si grands talents d'esprit que vous ayez, si grands desseins que vous conceviez,

1. A comparer ici la rédaction du ms. P : « Et en effet, dit saint Jean Chrysostome par une excellente comparaison, si un homme déjà sur l'âge se faisoit une occupation d'aller jouer tous les jours avec les enfants, quand même il excelleroit dans ces jeux enfantins, ne le prendroit-on pas pour un fou et pour un imprudent, puisque ces bagatelles ne doivent pas faire l'objet de la prudence d'un vieillard? » (*Sermons inédits*, p. 291). Il y faudrait lire aussi le passage relatif à Domitien qui trahit pareillement un sermon tout distinct du discours recueilli dans le ms. E.

2. *Davantage* se rencontre aussi en ce sens dans une des copies les plus intéressantes d'un sermon de Bourdaloue *pour le Jour des morts*, pleine elle aussi d'archaïsmes. Voir *Les Phases du sermon de Bourdaloue pour le Jour des morts*. (*Revue de Lille*, juin 1900, p. 743, note 2, et tiré à part, in-8 de 31 pages. Lille, Morel, 1900, p. 13, note 2). Ici le copiste a écrit sans l'apostrophe, bien que l'ancienne orthographe l'ait comportée. Cf. Lexique de la *Langue de Malherbe* (éd. des Grands Écrivains, t. V, p. 138). On a également des exemples de l'emploi vieilli de ce mot au sens de *Bien plus*, dans Bossuet. Voir *Sermon sur la loi de Dieu*, 1653. Lebarq, t. I, p. 13.

3. Ms. Domitian. Le copiste est évidemment de l'école archaïque dans son orthographe.

4. Il est presque superflu de faire remarquer que l'exemple de Domitien était pour ainsi parler classique parmi les prédicateurs, comme il était inévitable, et pour le moins très naturel. Voici par exemple une phrase extraite d'un sermon bien antérieur à Bourdaloue. Sous toute réserve, mais non sans probabilité sérieuse, je l'attribuerais volontiers au P. Léon, carme, dont j'ai déjà eu l'occasion de citer quelque chose (*Revue des Sciences ecclésiastiques*, août 1902, p. 96 et suiv. et *Le ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 33, Lille, Morel, 1903), et qui mérite d'être mieux connu. Un « discours » (un entretien pour l'avent sans doute) sur le texte *Tu quis es?* emprunté au manuscrit de la Bibliothèque nationale, 6277, fol. 210, verso, nous offre cette phrase : « Fais un peu, ô homme, de réflexion là-dessus et puisque tu te connois maintenant une chose si relevée, regarde donc quel usage tu dois faire de tout ce que tu es. *Elephas non capit muscas.* On se moquoit de Domitian l'Empereur, parce qu'au commencement de son règne il s'amusoit avec un tranche-plume à percer des mouches. » Le copiste, qui, comme la plupart de ses pareils, semble avoir ignoré le latin, a écrit *Elophas non capit muscas.*

si vous ne rapportez pas cela à la gloire de Dieu et à votre salut, ce ne sera considéré de Dieu que comme un jeu d'enfant et que comme un exercice où l'on ne fait que prendre des mouches.

Nous avons de ceci, messieurs, un exemple merveilleux dans l'Écriture. Le prophète royal, parlant de Joseph, dit que le roi Pharaon lui donna un pouvoir absolu sur toute l'Égypte et sur toute sa famille : *constituit eum dominum domus suae et principem omnis possessionis suae* [1]. Pourquoi est-ce qu'il l'éleva en un si haut rang d'honneur? Ce fut afin que Joseph fît des leçons de prudence et de sagesse, non seulement au roi, mais encore à tous ceux de sa cour et à tout le monde. Et voici cette raison en ces paroles : *ut erudiret principes eius sicut semetipsum et senes eius prudentiam doceret* [2]. Mais comment, demande saint Chrysostome, cela se pouvoit-il faire? Joseph n'étoit qu'un jeune homme, sans aucune expérience des choses du monde, qui ne s'étoit tenu qu'auprès des brebis, qui n'étoit qu'un esclave et qui avoit passé presque sa vie dans la captivité. D'ailleurs c'étoit un nouveau venu dans le pays d'Égypte dont il ne savoit point encore et ne pouvoit savoir les coutumes. Cela étant, pourquoi se servir de ce jeune homme, de cet ignorant et sans expérience dans un emploi si considérable? Pour cela, dans la cour de ce roi, n'y avoit-il pas des gens capables et expérimentés dans les affaires du monde? Cependant Joseph ne laisse pas d'être préféré à toutes ces gens-là et de devenir leur maître en des choses où ils passoient pour les plus habiles. *Constituit eum dominum domus suae et principem omnis possessionis suae, ut erudiret principes eius sicut semetipsum et senes eius prudentia[m] doceret* [3]. Ah! répond saint Chrysostome, il y a une grande raison de cela, c'est que les conseillers d'état et les princes de la cour du roi Pharaon étoient comme lui des idolâtres et qui, par conséquent, n'avoient pas la connoissance du vrai Dieu. Il est vrai que c'étoient de grands hommes; ils savoient parfaitement conserver l'autorité royale, et avoient des talents merveilleux ; ils n'ignoroient pas le secret de grossir le trésor des finances ; ils savoient parfaitement l'art de négocier et d'avoir communication avec les étrangers et d'entretenir avec eux le commerce [4]; mais parce que c'étoient des enfants ou plutôt des ignorants en fait de la religion et du salut [5], pour cette raison, ils étoient envoyés à l'école de Joseph pour apprendre de lui ce qu'ils ne savoient pas et devoient savoir, c'est-à-dire en un mot pour devenir prudents, *ut erudiret principes eius sicut semetipsum et*

1. *Ps.*, 104, 21.
2. *Ibid.*, 22.
3. Les citations des psaumes relatives à Joseph et le commmentaire tiré de S. Chrysostome se rencontrent en un endroit tout différent de ce développement, dans l'Instruction conservée par Bretonneau. Voir *Exhortations*, t. II, p. 426 et suiv.
4. Colbert, s'il assistait à ce sermon, ne pouvait-il prendre pour lui ces allusions?
5. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1694), comme Furetière, donne bien le sens de *en fait de* : « Façon de parler qui signifie en matière (*Acad.*); adv. En matière, en fait de procès, en fait de littérature, en fait de religion (*Furetière*); mais ces exemples (l'Académie a les mêmes) ne sanctionnent pas le présent emploi : en fait *de la* religion, qui semble bien une particularité, sinon une incorrection.

senes eius prudentiam doceret. Ah! combien y a-t-il [1] de cours de rois qui auroient besoin de Josephs! Je ne parle pas seulement des cours des rois païens, car je parle encore des cours des rois chrétiens. Ils auroient bien besoin qu'on leur apprît à marcher dans les voies de Dieu et du salut! Ah! qu'il y en a d'ignorants, et qui n'ont ni conseil ni raison, ni sagesse, ni prudence!

Mais la seconde raison qui fait voir qu'il n'y a point de véritable prudence dans le monde est de Guillaume, évêque de Paris, l'ornement de cette Église [2], laquelle est digne de son esprit [3]. Or cette raison montre que toute prudence pour être véritablement prudence doit pouvoir arriver à sa fin, et si elle n'y arrive point, ce n'est point prudence, mais imprudence, ou tout au plus ce n'est qu'une prudence de nom : la véritable prudence est un ordre de moyens à la fin, car l'on ne peut pas agir par rapport à la fin sans en prendre les moyens. C'est pourquoi si vous manquez à cela, vous n'avez point de prudence. Remarquez bien une chose, messieurs, qui n'est pas connue de tout le monde [4]. C'est qu'il n'y a que la seule prudence du salut qui obtienne la fin qu'elle se propose et toute autre prudence n'est pas capable d'en venir là; ce qui fait que la prudence du monde est une prudence imaginaire. Quel est le terme des gens du monde qui agissent non pas par un principe de salut, mais selon la prudence du monde? Ils ont deux fins, la première est prochaine et particulière, laquelle ne tend qu'à avoir d'heureux succès dans les affaires, qu'à s'établir dans les charges et qu'à faire des alliances. Voilà la fin prochaine et particulière des gens du monde. Mais il y a une autre fin que l'on appelle la fin dernière et générale et dans laquelle on trouve le bonheur, le contentement et la satisfaction. Sans celle-là, on se soucie fort peu de venir à la fin prochaine et particulière, car qu'importe-t-il d'être pourvu d'une charge, si on n'y trouve son bonheur, son contentement et sa satisfaction, puisque c'est la fin pour laquelle on achète cette charge. Ce n'est pas assez d'être riche et puissant : car on ne cherche les richesses et la puissance que pour être heureux et content, dit le savant Cassio-

1. Le manuscrit porte : combien *y a il*. On sait que cette suppression du *t* euphonique est constante dans les manuscrits du commencement du XVII[e] siècle.

2. Guillaume de Paris est cité volontiers par Bourdaloue, et il le faut dire, par un bon nombre des prédicateurs de son temps et par ses prédécesseurs. C'est ainsi que le P. Léon, carme, prédicateur de la Cour en 1652 et 1653, allègue aussi fort complaisamment l'autorité de cette « lumière de l'Église de Paris ».

3. *Esprit* a tout à fait ici son emploi du temps; il traduit le mot *talent* par lequel on le remplacerait aujourd'hui.

4. C'est un des procédés les plus constants des prédicateurs de l'époque de piquer la curiosité par l'annonce d'un enseignement nouveau et peu commun. C'est ainsi que se retrouve souvent la formule ci-dessous, soit dans les copies des sermons de Bourdaloue, soit dans les autres orateurs, comme en témoigne ce passage de Giroust : « Je ne sais si on vous aura jamais fait faire la remarque de saint Augustin dans un de ses traités sur saint Jean et qui est assurément très curieuse sur mon sujet. » (Voir *Revue des sciences eccl.*, août 1902, p. 266). Voir aussi *Sermon inédit pour l'Annonciation.* Lille, Morel, 1900, p. 11, note 2, 17, note 2, et 23, note 1, et *Sermons de Bourdaloue sur l'amour de Dieu*, Lille, Morel, 1901, p. 44, note 1.

dore, et l'on aimeroit mieux être pauvre et sans autorité que d'être privé de sa fin qui consiste dans le bonheur et dans le contentement. Or il s'ensuit de là que les gens du monde qui agissent selon la prudence du monde ne parviennent point à leur dernière fin qui est la fin du salut. Ils viennent à bout des affaires du monde, mais ils ne viennent pas à bout des affaires du salut. La fin qu'ils ont dans les affaires du monde, c'est d'établir leurs familles et de pourvoir leurs enfants, mais en cela ils ne trouvent pas la satisfaction de leur esprit ni la joie de leur cœur, ni leur parfait bonheur, et ainsi ils sont privés de la fin qu'ils s'étoient proposée. Savez-vous, messieurs, ce beau sentiment de l'empereur Sévère. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous apporte ici des exemples étrangers : car pourquoi ne nous instruirons-nous pas des vertus des païens, puisque nous en pouvons profiter aussi bien qu'eux et mieux qu'ils n'ont pas fait [1]. Voyez donc quel étoit le sentiment de cet empereur. Auparavant de monter sur le trône, il avoit passé par tous les exercices de la guerre; de soldat il étoit devenu capitaine, de capitaine, il avoit été colonel, maître de camp, et enfin général d'armée : ensuite il fut adopté de César et, après sa mort, il fut fait empereur; de sorte que se voyant ainsi élevé au faîte de la grandeur, voici ce qu'il dit : *omnia fui et nihil mihi expedit* [2]. A tous ceux qui approchoient de lui, il leur disoit : « Rendons ce témoignage à la vérité : c'est que j'ai été tout ce qu'un homme pouvoit être, mais pour cela je ne suis pas content; *omnia fui sed nihil mihi expedit.* » Demandez à tous ceux qui sont heureux, qui sont dans le crédit, dans la faveur en sorte qu'ils sont aux autres des objets d'envie et de jalousie, et qui sont élevés au comble de la fortune, demandez-leur, dis-je, s'ils sont contents et ils vous répondront que non; s'ils l'ont été [3], ils vous répondront de même que non, et s'ils le seront un jour, et ils vous répondront aussi qu'ils n'en savent rien; néanmoins, voyant qu'ils ne l'ont point été et qu'ils ne le sont point, ils vous diront qu'il n'y a point d'apparence qu'ils le soient. Mais ce sera à la mort qu'ils diront qu'ils ne sont point heureux. Voyez ce qu'ils diront alors : « Nous nous sommes lassés dans le chemin de l'iniquité et dans la poursuite des biens de cette vie, sans y trouver la fin que nous nous étions proposée. *Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus* [4]. Comment cela est-il arrivé?

1. Cette forme archaïque de la négation redoublée se rencontrera encore dans la suite du discours (p. 497); elle est loin d'être rare dans les sermons du temps. Voir par exemple : *Sermons de Bourdaloue sur l'amour de Dieu*, p. 32 : « Je ferai plus d'estime de ma santé que non pas de Dieu »... et p. 44 : « le précepte de l'amour oblige l'homme à des choses bien plus grandes qu'il ne l'obligeoit pas dans l'ancienne loi. » Cf. *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1903, p. 141, note 1.

2. Le texte est modifié dans le ms. P; cf. plus haut, p. 481 : *Omnia fui et nihil accepi.*

3. C'est-à-dire : demandez-leur s'ils l'ont été.

4. *Sap.*, 5, 7. Ce texte n'est point invoqué dans le sermon parallèle du ms. P, où le développement est plus court.

Est-ce par malheur, par hasard, et par accident? Point du tout, car si cela étoit, il [1] arriveroit à peu de personnes : mais cela provient d'un défaut de prudence et de cette prudence du monde qui est fausse ou imaginaire. C'est pourquoi il ne faut pas que les gens du monde croient qu'ils trouveront dans les biens, dans les plaisirs et dans les honneurs du monde leur satisfaction et contentement, et s'ils le croient, ils se trompent. Au contraire, ils n'y trouveront que des ronces, que des épines et que des croix, c'est-à-dire des troubles, des traverses et des inquiétudes, lesquelles les tourmenteront toute leur vie. Dans la conduite de leur vie qu'est-ce qu'ils se proposent? Un bonheur éternel dans des choses passagères et périssables. Cela ne se peut et si vous le croyez, vous êtes dans l'erreur. Car hors du salut il n'y a rien qui puisse être éternel et ainsi ne vous proposant que des choses passagères et périssables, il faut nécessairement que vous soyez malheureux, d'autant [2] que ce que vous pensez faire votre bonheur en cette vie périra. Cela vous afflige, messieurs, et en cela vous n'avez aucune joie, et il ne faut pas vous en étonner : car c'est à cause que vous êtes dans l'incertitude de ce qui vous arrivera à l'avenir. Et cela vient encore de ce que la crainte qu'en cela vous avez est incompatible avec la joie de votre cœur. Et parce que la fin dernière que vous vous proposez regarde des plaisirs qui ne tendent qu'à la brutalité, cela fait que vous ne pouvez pas être heureux, parce que le souverain bien de l'homme ne consiste pas dans les plaisirs qui ne tendent qu'à la brutalité.

Mais si je m'attache à la prudence du salut, je me trouverai dans une nécessité de bonheur et ainsi je serai parfaitement content et satisfait. Que si cette chose ne me réussit pas comme je le désire, j'aurai au moins ce contentement et cette satisfaction que je serai soumis aux ordres de Dieu et c'est en cela que se trouve la véritable prudence et le chemin assuré pour arriver au véritable bonheur.

Mais, messieurs, il y a une autre raison de ceci qui est plus forte et qui nous doit toucher davantage. Elle est prise de l'apôtre saint Paul, laquelle, pour être expliquée, mériteroit une prédication tout entière [3]. C'est que, depuis l'incarnation du Fils de Dieu, il n'y a point de véritable prudence dans le monde, et il ne faut pas que les gens du monde

1. On lit dans le ms. P. : « Non, car si c'étoit par malheur *cela* n'arriveroit qu'à quelques-uns ». Tel est bien en effet le rôle et le sens de cet *il* impersonnel que l'on rencontre dans les écrits du temps. Voir *Revue Bourdaloue*, 1er oct. 1902, p. 293, note 3 : si l'incarnation... est un mystère de miséricorde, *il* est aussi un grand mystère de justice. Cf. *Études*, 5 oct. 1902, p. 71, note 4, à propos de cette phrase d'Antoine Bossuet dans une lettre du 5 oct. 1698 : « Ce que vous avez fait est fort bien. *Il* est approuvé à la cour. »

2. *D'autant que*, remplaçant tantôt *parce que*, tantôt simplement le relatif *que*, est fréquent dans le langage de Bourdaloue. Cf. *les Phases du sermon pour le Jour des morts*, p. 24, note 1.

3. C'est là encore une des formules familières aux orateurs du temps. Aussi on lit, au *sermon sur la Mort* conservé dans le ms. J : « Trois vérités qui devroient faire trois grandes prédications » ; et dans le doublet du même sermon (ms. d'Abbeville) «... qui devroient faire trois prédications entières », *Revue Bourdaloue*, 1er octobre 1903, p. 550, note 2.

se glorifient de celle qu'ils ont, parce que c'est une prudence réprouvée que le Fils de Dieu a bannie du monde, comme il se voit par ces paroles du Fils de Dieu même : *perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobabo* [1]. Je perdrai, dit Dieu, la sagesse des sages du monde et je détruirai la prudence des prudents du siècle. Or ce que Dieu détruit et anéantit ne peut plus subsister. Quel est en cela le dessein du Fils de Dieu? C'est de confondre la sagesse du monde et d'exterminer la prudence du siècle. C'est l'Apôtre qui nous le dit en ces termes : *nonne stultam fecit Deus sapientiam huius mundi* [2]? Par là Dieu a-t-il réussi dans son dessein? Oui, c'est pourquoi il n'y a plus de prudence dans le monde. — Mais avant l'incarnation du Fils de Dieu il y avoit une prudence dans le monde! — Oui, parce qu'il ne l'avoit pas encore exilée; mais depuis qu'il l'a exilée il n'y en a plus et c'est une idole que Jésus-Christ a renversée par terre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu a réprouvé la sagesse du siècle? Il l'a réprouvée en ce qu'il a fait consister notre bonheur dans des choses où la prudence des hommes n'a point de lieu [3]. Car voyez, messieurs, en quoi le Fils de Dieu fait consister le souverain bonheur des hommes. C'est dans la pauvreté, dans les souffrances et dans les persécutions : *Beati pauperes spiritu, beati qui lugent beati persecutionem patiuntur* [4], et le reste; bienheureux sont les pauvres d'esprit, bienheureux ceux qui souffrent et bienheureux enfin ceux qui sont dans les oppressions. Or en cela la prudence du monde n'est pas nécessaire. Au contraire, c'est à cela qu'elle est préjudiciable, et ainsi il n'y a point de prudence ni de sagesse dans le monde, laquelle ne tende à l'utilité. Car à quoi est-ce que le monde emploie sa sagesse et sa prudence? C'est à devenir riche, à être puissant, à paroître dans l'honneur et à vivre content et satisfait, et c'est en cela que les gens du monde mettent leur bonheur. Mais le bonheur des chrétiens consiste à n'avoir rien dans le monde, à être méprisés de tout le monde, et enfin à n'avoir aucune affection pour les choses du monde, et n'affecter être rien dans le monde. Que si vous voulez avoir quelque avantage dans le monde, ce doit être à vous élever au-dessus du monde et à vous éloigner de tout ce qui ressent la prudence et la sagesse du monde et en tout ce que vous ferez, avoir seulement recours à la prudence du salut.

Y a-t-il rien, messieurs, de plus fort et de plus convaincant, pour être victorieux de la prudence du monde, que ces raisons que vous venez d'entendre? Ce qui fait que l'apôtre saint Paul insulte tant contre [5] la

1. 1 *Cor.*, 1, 19.

2. *Ibid.*, 20. Un passage de l'Instruction effleure cet argument de la destruction de la sagesse mondaine, num. XIX, p. 432. Cf. *Sermons inédits*, p. 296, note 2.

3. Ms. : n'a point de Dieu. — Si l'écriture du copiste est satisfaisante, son intelligence semble avoir laissé à désirer. Mais des transcriptions de ce genre offrent plus de sécurité que celles de scribes capables d'interpréter et de modifier de leur chef la pensée des prédicateurs.

4. *Mat.*, 5, 3 ; 5, 10.

5. *Insulter contre*, au sens de *s'élever contre*, n'est point signalé dans la première

sagesse et la prudence du monde, en cette sorte : *ubi sapiens, ubi scriba, ubi conquisitor huius saeculi* [1]. Où sont ces sages du monde, ces politiques et ces esprits forts qui cherchent par leur curiosité la science du monde? C'est, messieurs, comme si cet apôtre vouloit dire que Jésus-Christ par son humilité a banni la sagesse et la prudence du monde : *nonne stultam fecit Deus sapientiam huius mundi* [2]? Il faut être fol pour être sage, dit saint Paul : *si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc saeculo, stultus fiat ut sit sapiens* [3], et cet apôtre n'en apporte point d'autre raison si ce n'est que la sagesse du monde est une folie devant Dieu, *sapientia enim huius mundi stultitia est apud Deum* [4]. Un homme passe pour un fol dans le monde qui ne se venge point et ne se satisfait point. Or cette folie passe pour une véritable sagesse devant Dieu : *sapientia enim huius mundi est stultitia apud Deum*. Voilà, chrétiens, ce qui nous distingue des païens. Ah! comprenons bien le sens de ces paroles, messieurs : *discite a me quia mitis sum et humilis corde* [5]. Soyez humbles de cœur, dit le Sauveur du monde, comme moi. Qu'est-ce qui pratique ce conseil et qu'est-ce qui en est parfaitement persuadé : *quis credidit auditui nostro* [6]? Qui est-ce qui a cru et quel usage a-t-on fait de cette vérité qui part de la bouche de Dieu? Ah! nous ne le savons pas et il n'y a que Dieu qui le sache; car il s'en est réservé la connoissance à lui seul dans ce décret éternel qui regarde la prédestination des élus. Tout ce que nous pouvons savoir est que tous les élus sont prédestinés par la créance et par l'exécution de ce décret éternel de Dieu. *Quis credidit auditui nostro?* Il est dit aux *Actes des apôtres* qu'il n'y a que ceux qui sont prédestinés pour la vie éternelle qui croient : *crediderunt quotquot erant praeordinati praedestinati* (*sic*) *ad vitam aeternam* [7]. Or saint Luc en cet endroit parle de la foi qui est opposée à la prudence du monde. Voilà, messieurs, une lumière qui est tirée du profond abîme des jugements de Dieu, qu'il faut être humble pour croire les vérités qui nous sont révélées de Dieu et si Dieu fait la grâce aux humbles de croire ses vérités, il ne fait pas la même grâce aux esprits

édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Furetière remarque : « On dit aussi quelquefois insulter contre quelqu'un. Il insulta contre le premier qui s'opposoit à son avis. (Pascal.) On doute que cela se dise aujourd'hui. » Vaugelas dans ses *Remarques* (éd. de 1697, p. 978) note que le mot est fort nouveau, que Coeffeteau l'a vu naître sans oser l'employer, par scrupule de néologisme, mais qu'il a pleinement conquis le droit de cité.

1. 1 *Cor.*, 1, 20.
2. *Ibid.*
3. 1 *Cor.*, 3, 18.
4. 1 *Cor.*, 1, 19.
5. *Mat.*, 11, 29. Le texte du ms. Phelipeaux n'invoque point ce passage ni cet argument.
6. *Is.*, 53; 1; *Io.*, 12, 38; *Rom.* 10, 16. Au lieu de ce témoignage, on lit dans le sermon recueilli par Phelipeaux : « Mais toute sainte qu'elle est (cette folie) comment l'a-t-on donc reçue dans le monde?... *Domine*, dit un prophète, *quis consiliarius tuus?* De vous le dire, c'est que je ne puis, c'est un secret qui m'est caché.. (*Sermons inédits*, p. 297).
7. *Act.*, 13, 48. *Quotquot erant praedestinati ad...*

superbes du monde. C'est ce que nous voyons par ces paroles que le Fils de Dieu adresse à son Père : *Confiteor tibi, Pater, Domine caeli et terrae, quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis* [1]. Je vous rends grâces, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du monde et ne les avez révélées qu'aux petits. Remarquez, messieurs, que ce n'est pas au simple peuple ni aux gens grossiers, ni aux ignorants ni aux foibles d'esprit, mais seulement aux humbles de cœur que Dieu a révélé ces vérités. Car, messieurs, quoique vous soyez grands et puissants dans le monde, pourvu que vous soyez petits devant Dieu, c'est-à-dire humbles de cœur, il ne laissera pas de vous révéler ses vérités. Pensez-vous que ce soit une chose nécessaire au salut que la prudence du monde? Point du tout, mais bien la prudence de Dieu, de sorte que celui qui croira avec une profonde humilité les vérités de Dieu, en quoi consiste la prudence du salut, sera infailliblement sauvé. Mais il y en a beaucoup dans le monde qui se choquent de cela, et il arrive comme il arriva à l'apôtre saint Paul, lequel prêchant dans Athènes la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent et les autres le crurent. C'est ainsi que parmi nous il y a des esprits rebelles, qui ne veulent pas se soumettre à croire des vérités qui choquent leurs erreurs; il y en a d'autres qui en doutent, parce qu'ils ne sont pas entièrement désabusés de la vanité des choses du monde, mais il y en a, et ceux-là, il faut les écouter, qui disent qu'il n'y a que la prudence du salut qui fait le bonheur de l'homme et que c'est la voie dans laquelle il faut marcher, si nous voulons répondre aux lumières que Dieu nous donne. Or, chrétiens, il faut renoncer à cette malheureuse prudence du monde qui nous perd : c'est une prudence à laquelle Dieu ne se communique point et il n'y a que la prudence chrétienne à laquelle Dieu se communique. La prudence du monde nous endurcit, mais la prudence du salut nous touche; la prudence du monde nous aveugle, mais la prudence du salut nous éclaire; la prudence du salut fait que nous conservons les lumières que Dieu nous donne, mais la prudence du monde étouffe ces lumières en nous. Ah! cela étant, il faut bien détester et avoir en horreur cette fausse prudence du monde avec toutes ses folies, avec toutes ses extravagances et avec ses erreurs, car par cette sagesse et prudence tout le monde est réprouvé.

Mais, messieurs, après avoir vu ce qui est de la sagesse et de la prudence du monde par rapport à celle du salut, il faut voir comme la prudence du monde doit être soumise à la prudence du salut, et comme nous ne pouvons sûrement pas nous conduire dans les voies du salut sans cette prudence qui vient et nous est donnée de Dieu. C'est, messieurs, la seconde partie de ce discours.

1. *Mat.*, 11, 25; *Luc*, 10, 21.

[Second point].

Une des choses que les païens ont accoutumé de blâmer dans le Dieu des chrétiens est de dire qu'il semble vouloir gêner par trop les hommes dans les affaires du monde. Il veut, disent-ils, avoir part dans tous leurs desseins, qu'ils le consultent dans leurs entreprises et qu'ils ne fassent rien sans lui : *quem colunt Deum christiani, colunt ut molestum et inquietum et curiosum* [1]. Ces paroles sont rapportées, messieurs, par Félix Minutius. Les chrétiens, disent les infidèles, servent un Dieu importun, inquiet et curieux. Il veut tout savoir et être partout; et cela fait que nous ne voudrions pas embrasser la religion chrétienne quand même nous en aurions envie. Mais vous vous trompez, dit Félix Minutius, parlant aux idolâtres; car notre Dieu n'est pas tel que vous pensez : il veut connoître toutes choses et en cela il n'est pas importun; il est agissant, et en cela il n'est pas inquiet; il a soin de nous, et en cela il n'est pas dans l'empressement ni dans le trouble et il n'est pas curieux pour vouloir savoir tout. *Non importunum, non inquietum, non curiosum Deum colimus* [2]. Dieu est partout par l'immensité de son être; il sait toutes choses parce qu'il ne peut rien ignorer; il est toujours agissant, parce que sans lui rien ne se peut faire, et c'est par lui que toutes choses se font, et c'est ce qui fait la perfection de sa nature divine. Il veut entrer dans la connoissance de nos affaires et veut que nous le consultions dans toutes les difficultés que nous avons et il ne faut pas s'en étonner. Car c'est un effet de sa bonté et nous lui avons bien de l'obligation du soin qu'il prend ainsi de nous; et s'il est jaloux de sa gloire, il ne l'est pas moins de notre intérêt.

Or ce que nous disons, messieurs, de Dieu, nous devons l'appliquer à la prudence du salut car il n'y a aucune affaire dans le monde où la prudence du salut : ne doive être consultée. Et il est juste que cela soit ainsi; de sorte qu'il ne faut rien faire que par les ordres de la prudence du salut. Voyez, messieurs, un principe des plus universels pour la conduite de notre vie : c'est qu'il est constant que, de quelque nature que soient les affaires du monde, il faut les faire et en cela agir en chrétiens : et c'est là qu'il faut que la prudence du salut nous serve de règle pour nous conduire dans nos actions. Car il n'y a point de vertu dans le monde laquelle doive se répandre dans tous les états de notre vie comme la prudence du salut. Vous êtes juges, et vous devez agir selon les ordres de la justice, vous êtes dans le commerce et le négoce

1. Le texte, comme il arrive d'ordinaire, est cité de fort loin. On lit dans l'Octavius : *At etiam Christiani quanta monstra... confingunt : Deum illum suum.. in omnium mores, actus omnium... inquirere molestum illum volunt, inquietum, impudenter etiam curiosum* (cap. X); M. 3, 265.

2. Le manuscrit P cite plus exactement : *Actuosum, sed non inquietum, providum sed non molestum.*

et vous devez négocier et faire votre commerce en chrétiens. Vous faites profession de porter l'épée et vous la devez porter en chrétiens et en cela il ne faut pas faire aucune [1] distinction ni différence. Car il n'y en a point : d'autant que tous ces états se confondent avec celui du chrétien. Et puisque vous êtes chrétiens, tous vos états et emplois doivent être faits et exercés en chrétiens. Or quand il arrive que vous faites les fonctions de votre charge et que vous, juges, rendez la justice et vous autres qui faites chacun vos affaires, prenez garde, car il ne suffit pas que vous consultiez la prudence du monde, ni que vous suiviez les sentiments de la raison, parce que, faisant cela, vous feriez comme les païens qui se règlent selon la prudence du monde et par les lumières de la raison; mais il faut encore qu'en cela vous consultiez la prudence du salut, laquelle vous doit conduire et vous servir de règle dans les affaires du monde aussi bien que dans les affaires de la religion. C'est ainsi que vous, marchands, quand vous vendez et achetez, et vous autres gens du monde, dans les alliances que vous faites et dans les procès que vous intentez et poursuivez, vous ne devez pas vous contenter de prendre conseil de vos amis, parce que la complaisance qu'ils ont pour vous les aveugle, ni des personnes capables, comme sont les avocats, et ceux qui suivent le palais; car, quoiqu'ils sachent parfaitement les affaires, ils ne laissent pas le plus souvent de se tromper dans les avis et les consultations qu'ils vous donnent; mais il faut encore que vous demandiez conseil à Dieu et aux hommes de Dieu : *Interroga maiores tuos et dicent tibi* [2]. Cela est conforme à notre religion et à sa pureté et c'est selon l'ordre de la charité. Hé ! que vous seriez bien aise d'avoir fait cela à la mort, et c'est en cela que consiste la prudence du salut.

Il ne suffit pas, chrétiens, que vous consultiez la prudence du salut, parce qu'il vous faut encore consulter votre propre conscience. Et pourquoi ne le feriez-vous pas, puisque toutes choses vous y engagent indispensablement? et en cela il y va de l'intérêt de Dieu et de votre salut. Là-dessus saint Chrysostome [3] nous dit : voyez ce qui se passe dans les assemblées générales des états et des royaumes étrangers. Le roi y envoie des commissaires et des ambassadeurs, et les voisins, les alliés, et confédérés qui y ont intérêt y envoient aussi leurs députés pour y traiter des choses qui les regardent et pour se mettre en bonne intelligence avec tout le monde et vivre en bons amis. Voilà, chrétiens, comme Dieu fait. C'est un grand roi et le plus grand roi du monde, et en cette qualité, il prend part dans toutes les choses qui se font dans

1. Nouvel exemple de double négation renforcée, d'allure archaïque, imprégnée encore de latin. Cf. plus haut, p. 491, note 1.

2. *Deut.*, 32, 7. *Interroga patrem tuum et annuntiabit tibi, maiores tuos et dicent tibi.*

3. Dans le ms. Phelipeaux la pensée est attribuée à saint Bernard, mais dans l'*Instruction* (n. 10, p. 414), restituée à saint Jean Chrysostome, cf. *Sermons inédits*, p. 300, note 2.

le monde, et toutes les affaires qui se font dans le monde sont en danger de donner atteinte à la gloire de Dieu. C'est pourquoi il faut que Dieu y envoie un agent, et c'est la conscience et le don de l'entendement et du conseil que Dieu donne par les inspirations de sa grâce et se joignant avec la prudence chrétienne, [elles] (?) s'opposent aux desseins de la prudence du monde et disent : *non licet* [1], cela n'est pas permis. Car il vous est défendu de vous élever à la gloire par le mouvement de votre ambition et de vous établir dans cette charge par l'intérêt de votre avarice, de faire la fortune de vos enfants par des injustices, de susciter des procès à votre prochain par un motif de vengeance. Voilà, chrétiens, comme votre conscience vous avertit de prendre garde à toutes ces choses, et elle vous fait voir toutes les suites funestes et toutes les conséquences pernicieuses qui en peuvent arriver. Et en cela la conscience en use comme un fidèle ambassadeur qui ne se laisse point corrompre et qui ne fait rien au préjudice de l'intérêt de son prince. Oui, la conscience est inviolable et fait paroître son zèle pour l'intérêt de Dieu.

Remarquez, messieurs, les grandes erreurs qui se commettent parmi les hommes. Il y a certaines personnes accommodantes qui veulent faire comme un partage entre les hommes et concilier les choses : ces personnes distinguent les affaires de Dieu et du monde. Dans les affaires de Dieu l'on veut que l'on agisse selon les maximes de Dieu et, dans les affaires du monde, l'on veut que l'on agisse selon les maximes du monde. Mais c'est une erreur, car toutes les affaires de Dieu ne sont pas les affaires du monde, mais toutes les affaires du monde sont les affaires de Dieu. C'est pourquoi vouloir ôter à Dieu les affaires du monde, c'est vouloir lui donner une juridiction particulière ; et le faire, c'est commettre un attentat contre son autorité souveraine. Je sais bien qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu, conformément à ces paroles : *reddite quae sunt Caesaris Caesari et quae sunt Dei Deo* [2]. Là-dessus saint Jérôme nous dit que le Sauveur par ces paroles a bien distingué les droits de Dieu d'avec ceux de César, mais pour les affaires du monde il ne les a pas distinguées d'avec celles de Dieu, parce que toutes les affaires du monde sont à Dieu et il ne faut pas dire que les affaires de Dieu détruisent les affaires du monde. Car, au contraire, les affaires de Dieu éta-

1. *Mat.*, 14, 4.

2. *Marc*, 12, 17; *Luc*, 20, 25. Le ms. P ne contient pas ce texte. Le développement, différent de celui-ci dans le passage parallèle, y est intéressant en ce qu'il pose les limites de la soumission de façon plus nette que le présent sermon, et fait des réserves qu'on ne multipliait pas dans la prédication de ce temps : « Je sais bien que je dois quelque chose au monde, que je dois du respect aux rois, de la vénération à mes supérieurs, de la déférence pour les grands ; mais aussi je sais que je ne dois rien aux grandeurs que parce que je le dois à Dieu qui me le commande, et cela ôté, je ne me dois point mettre en peine de leur grandeur. » Ce passage ne servirait-il pas de correctif au ton quelque peu obséquieux du paragraphe qui va suivre dans notre sermon ?

blissent les affaires du monde et c'est à cause de la sujétion et subordination qu'il y a des affaires du monde aux affaires de Dieu, et que celles-là dépendent absolument de celles-ci, et il en est comme de la soumission et obéissance que les sujets doivent à leur roi légitime. L'ordre du roi est la seule et unique règle sur laquelle tous les peuples qui lui sont soumis doivent se régler et l'ordre de Dieu est de même la seule et unique règle sur laquelle toutes les affaires, non seulement du salut, mais encore du monde doivent être conduites[1].

Voyons, messieurs, une autre erreur qui est une fausse opinion de quelques autres personnes qui trouvent mauvais que ceux qui ont été établis de Dieu pour conduire et régler les affaires de conscience se mêlent de conduire et régler les affaires du monde. Mais je soutiens qu'il n'y a point d'affaire dans le monde, de quelque nature et qualité qu'elle puisse être, laquelle ne se rapporte au tribunal de la pénitence et de Jésus-Christ. Et la raison en est parce qu'il n'y a point d'affaire dans le monde où la conscience ne soit ou ne puisse être intéressée. Un homme s'offense de ce que ses affaires du monde sont connues par une personne étrangère : mais cet homme ne considère pas que cette personne est à la place de Dieu et représente son autorité et ainsi elle a droit de connoître et juger de toutes les affaires. Mais, dira-t-on, faut-il que cette personne entre dans la discussion de tout ce qui se passe dans les familles? Oui, il le faut, et elle le doit faire et si elle ne le faisoit pas, elle manqueroit à son devoir. C'est pourquoi c'est à celui qui est assis au tribunal de la pénitence à connoître des affaires du monde en tant qu'elles regardent les intérêts de la conscience et, puisqu'il est dépositaire des consciences, il n'y a point de doute qu'il ne doive connoître tout ce qui s'y passe. — Mais un confesseur ne doit connoître que les matières de la confession. — Voilà qui va bien, mais d'où naissent les troubles des consciences, si ce n'est des difficultés qui leur viennent touchant les affaires du monde? Or comment ôtera-t-il ces troubles et résoudra-t-il ces difficultés, s'il n'a la connoissance de vos affaires du monde? Qui est-ce, je vous prie, qui réconciliera le mari avec sa femme dans leur divorce, si ce n'est les confesseurs à qui il appartient particulièrement de faire cette réconciliation? Et comment feront-ils cela, s'ils ne connoissent pas ce qui s'est passé et se passe dans leurs consciences? Si les hommes étoient spirituels comme les anges, cela seroit bon, et il ne seroit pas besoin

1. Le développement ayant pour but de montrer que la prudence du salut n'est pas seulement légitime et juste, mais avantageuse pour nous, est plus ample dans le recueil Phelipeaux. Notre manuscrit E l'a écourté, mais c'est heureusement au profit de la réfutation de l'erreur sur l'exclusion des confesseurs et directeurs, à peine effleurée, bien que dans un dialogisme assez vif, à la fin du ms. P. (*Sermons inédits*, p. 301-304.) On peut dire que tout le reste du sermon est absolument nouveau. C'est bien d'ailleurs la partie la plus piquante de tout le discours. Tout commentaire y est superflu. On voit ici un des exemples de ce que Sainte-Beuve appelait si heureusement la « continuelle opportunité oratoire de Bourdaloue ». (*Causeries*, IX, p. 292. Cf. *Hist. crit. de la préd. de Bourdaloue*, p. 395.)

de découvrir ses affaires, comme l'on fait, car on les connoîtroit d'une autre manière. Ou bien encore cela seroit bon si nous avions deux âmes, l'une pour les affaires du monde et l'autre pour les affaires de Dieu. Mais parce que nous n'avons pas deux âmes, il faut qu'une serve pour deux et ainsi, il faut apporter toutes les affaires du monde au tribunal de la pénitence; car il est bien juste que les hommes soient soumis à la puissance spirituelle autant et plus qu'ils ne sont à la puissance temporelle. Nous avons de ceci, messieurs, un bel exemple en la personne du grand saint Ambroise, archevêque de Milan [1]. Il s'agissoit de faire rétablir une synagogue de Juifs qui avoit été brûlée par la sollicitation d'un évêque; l'empereur condamna cet évêque à faire rebâtir cette synagogue. Mais saint Ambroise s'y opposa et fit voir l'injustice de la chose et parce qu'il y en avoit quelques-uns qui croyoient que c'étoit une affaire d'état et qu'ainsi il ne devoit pas s'en mêler, mais (*sic*) il répondit que tout ce qui touchoit les affaires d'état touchoit les affaires de Dieu et tout ce qui touchoit Dieu touchoit aussi ses ministres [2], au rang desquels il avoit l'honneur d'être : et comme c'est le devoir des ministres de Dieu et de son Église de défendre les intérêts de Dieu, il croiroit manquer à son devoir si en cela il ne faisoit paroître son zèle. Ne trouvez donc pas mauvais, dit-il, si je fais ce que Dieu me commande et si je connois de cette affaire : ce n'est qu'autant que mon devoir m'y oblige. *Non alienis me ingero sed debitis obtempero* [3].

C'est ainsi que Jésus-Christ nous ayant établis pour être les ministres des sacrements et particulièrement de celui de la pénitence, nous sommes responsables de tous les désordres qui s'y commettent, si c'est par notre faute, de sorte que nous ne nous ingérons point, mais faisons les choses qui sont de notre devoir.

Et vous, chrétiens, vous devez prévenir notre zèle par l'ouverture que vous nous ferez de vos cœurs et de vos consciences. Je ne dis pas ceci, messieurs, pour justifier les abus et les désordres qui se glissent en cela. A Dieu ne plaise! Au contraire, c'est pour les condamner. Hé! que c'est une chose indigne d'abuser de la grâce qui est attachée à ce sacrement de pénitence! Et ceux qui, contre le devoir de leur ministère, ne gouvernent pas les consciences, mais bien les familles; qui, au lieu de les conduire comme devoient faire de véritables pasteurs, s'attribuent une puissance sur les âmes tout autre qu'ils ne devroient [4] pas avoir; qui, au lieu de connoître le fond des consciences, font des commerces indignes; qui, au lieu en cela de chercher Dieu, ils se cherchent eux-mêmes, et qui, tout ce qu'ils font, ils ne le font qu'en vue d'un intérêt sordide, ceux-là, dis-je, qui en usent de [la] sorte, commettent

1. S. Ambr. *Epist.* 41, n° 3 (Migne, t. XVI, 1102).

2. Ms. ses *misteres*.

3. *Non ergo importunus indebitis me intersero alienis ingero, sed debitis obtempero, mandatis Dei nostri obedio.* Sur cette requête à Théodose, voir *Saint Ambroise* par le duc de Broglie, Paris, Lecoffre, 1899, p. 134-143, et *Revue Chrétienne*, 1er avril 1899, p. 268-280. Raoul Allier, *Saint Ambroise et l'intolérance clérical*e, p. 270-272.

4. Ms. *doiburoient*..

de grands abus et de grands désordres [1]. Mais cependant, chrétiens, cet abus et ce désordre, dont Dieu nous demandera compte un jour, ne justifie pas votre conduite, et ce qui nous accusera ne vous excusera point. C'est pourquoi, prenez bien garde à tout ce que vous êtes obligés de faire et ne manquez jamais de prendre bon conseil dans les choses qui regardent Dieu et votre salut. Mais il vous faut choisir ceux dont vous voulez prendre conseil, car il ne faut pas que vous confiiez légèrement vos consciences ni que vous les abandonniez indifféremment à toute sorte de confesseurs et de directeurs. Arrêtez-vous seulement à ceux que vous connoîtrez avoir l'esprit de Dieu et quand vous en aurez choisi, et que vous les estimerez dignes de tenir la place de Dieu, ne faites rien sans le leur communiquer, parce qu'il n'y a aucune affaire dans le monde où votre salut ne puisse être intéressé.

Remarquez que d'autant plus qu'il y a d'affaires à faire dans le monde, d'autant plus aussi ont-elles besoin de la prudence du salut, et la raison en est, parce qu'elles sont éloignées de leur fin dernière. Pour les actions de sainteté, de piété et de vertu, d'elles-mêmes elles se rapportent à Dieu et n'ont pas besoin de la prudence du salut pour les y rapporter. Mais à l'égard des affaires du monde, parce qu'elles nous détournent de Dieu, nous font oublier Dieu, pour cette raison, elles ont besoin de la prudence du salut. Dans les affaires du monde, pour l'administration des familles et pour l'établissement des enfants, il y a certaines choses à faire particulièrement qui ont besoin de la conduite et de la prudence du salut, parce que, comme j'ai déjà dit, elles ne se rapportent pas d'elles-mêmes à Dieu. Il faut considérer que, plus l'esprit du monde est opposé à Dieu, plus il est de besoin [2] d'une prudence qui corrige cela et le perfectionne, et cette prudence ne doit être autre que la prudence du salut.

1. Pour donner une idée de l'*abus*, il suffit de lire la satire de Sanlecque commençant par les mots *Chrysostôme françois, Censeur Évangélique...* qui renferme un si bel éloge de Bourdaloue et de ceux qui lui ressemblent. Il flagelle les « Saints Charlatans qui

Au lieu de nous guérir
Prennent de notre argent pour nous faire mourir...
Dès qu'on fait briller l'or, le Prêtre est caressant
Et le plus criminel lui paroît innocent.
Si vous voulez fléchir ce Juge de vos vices
Comme aux Juges du siècle il lui faut des épices... »

Parlant des bons directeurs, le Genovéfain dit :

Vous ne les verrez point par politique humaine
Sécher dans l'embarras d'une affaire mondaine.

Un autre témoignage, qui, celui-là, n'émane point d'un satirique, en dit long. L'abbé d'Aubignac, l'auteur de la *Pratique du Théâtre*, dans un livret anonyme paru en 1665 et réédité en 1692, *Les Conseils d'Ariste à Celimène*, dit, au chapitre du *jeu* : « C'est un employ digne seulement des filoux, des fénéants, ou tout au plus de ceux qui cherchent à soulager leur misère par le hazard ou par la fourbe. Je ne comprens pas ces *Directeurs de conscience qui permettent à leurs Pénitentes de jouer et qui jouent avec elles*. (Paris, Pepingué, p. 146).

2. Encore un latinisme. Ailleurs on trouve dans un sermon de Bourdaloue : « Il n'est pas nécessaire de cela » (*Phases du Sermon sur la mort*, p. 9, note 1).

Hé! le plus grand désordre n'est pas dans les choses qui regardent Dieu et les consciences! Où est-ce donc que paroît le plus grand désordre? C'est dans le mauvais usage qui se fait des biens, des plaisirs et des honneurs du monde et dans l'administration des familles et c'est en ces choses que la prudence du salut est des plus nécessaires. Car où abonde le péché, la grâce y doit surabonder, dit saint Augustin (*sic*) [1] : *ubi abundavit peccatum et ibi superabundabit gratia* [2].

Imitons Dieu qui veut être le modèle de notre perfection. Or, quand Dieu créa le monde, il le fit par sa sagesse : *quando praeparabat caelos aderam* [3]. Quand Dieu encore créa l'homme, ce fut par sa sagesse, de sorte que la sagesse de Dieu ne fut jamais oisive, car Dieu la voulut avoir avec lui, pour être témoin de tous ces ouvrages : *cum eo eram* [4] *cuncta componens*. C'est ainsi, chrétiens, qu'il faut que la prudence du salut nous rende de tels offices et ainsi [nous] ne ferons jamais aucune action où la prudence du salut n'ait travaillé avec nous. Et ainsi marchant sous sa conduite, nous marcherons dans un chemin qui nous conduira sûrement dans le séjour d'une éternité bienheureuse. Amen.

Si le mérite de ce sermon exhumé des recueils contemporains n'est point d'ordre littéraire quant à la forme ou à la phrase, si peut-être la lecture en justifie une remarque de l'abbé du Jarry sur le « style mêlé, rompu et peu mesuré » de notre prédicateur, auquel manque « le style périodique » [5], la découverte n'en fournit pas moins un document des plus suggestifs. La manière vraie, telle qu'elle se produisait en chaire, et était en somme goûtée des auditoires, y apparaît, mais surtout un coin des mœurs du temps. Le partage inégal de ce discours et la façon même dont le second point, peu proportionné au premier, est traité plus brièvement, sinon écourté, donne bien du reste la sensation du sermon recueilli tel qu'il fut prononcé et sans retouches.

Il fait bon revenir sur l'analyse que nous a laissée de ce discours longtemps perdu la lettre citée plus haut de la marquise de Sévigné, et l'on comprend mieux, après la lecture de ce morceau, ses réflexions sur « les moralités de la semaine sainte », à propos de ce sermon contre la prudence humaine, lui persuadant, pour un instant du moins, « qu'il n'y a que celle du salut qui soit aimable ». C'est bien en sortant d'entendre les « discours » de Bourdaloue, et de se sentir suspendue à la force de ses raisons, qu'elle moralisait dans sa lettre à Bussy, pour l'empêcher de « s'attacher à des pensées tristes et inutiles » en le ramenant à la seule sagesse et à la seule prudence capable de régler les actions et les pensées d'un chrétien. N'eût-il que le modeste sort de mieux faire comprendre et goûter le résumé laissé par l'illustre admiratrice de Bourdaloue, le texte conservé par notre copiste valait la peine d'être tiré de l'oubli.

Eugène Griselle.

1. L'orateur eût pu alléguer d'abord saint Paul; il est vrai qu'il citera le texte inexactement.
2. *Rom.*, 5, 20 : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.*
3. *Prov.*, 8, 27.
4. *Ibid.*, 30. Le copiste, qui décidément ignorait le latin, a écrit *cum eo erant cuncta componens.*
5. *Revue Bourdaloue*, 1er avril 1902, p. 77.

LE RHIN DE VICTOR HUGO ET L'ESSAY DES MERVEILLES DE NATURE

Un érudit rennais, M. Tréal, professeur à l'École régionale des beaux-arts, bien connu pour ses recherches sur les dessins de Géricault, m'a signalé le rapport que présentent deux passages de Victor Hugo, *Le Rhin*, lettre XXI, chapitre x, avec deux chapitres d'un livre intitulé : *Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices, pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence*, par René François, prédicateur du Roy. Iouxte la copie imprimée à Rouen MDCXXIII. Il s'agit, chez Victor Hugo, du chapitre de la Légende du Beau Pécopin et de la Belle Bauldour où sont successivement décrits plusieurs meutes de chiens et deux chevaux et auquel l'auteur a donné le titre latin : *equis canibusque*; c'est dans l'*Essay des merveilles de nature*, une partie du chapitre I : La vénerie et la chasse des bestes puantes; et du chapitre LI (LVI dans les éditions corrigées et augmentées par l'auteur) : Le cheval. Si l'on compare les deux textes, mot par mot, on s'aperçoit qu'il y a tantôt adaptation, tantôt emprunt pur et simple. Je crois utile de donner ci-dessous sur deux colonnes les éléments de comparaison. Les phrases ou les mots supprimés dans l'un ou l'autre texte sont remplacés par des ...

Le Rhin, lettre XXI, ch. x.

Le premier groupe se composait de cent dogues d'Angleterre et de cent lévriers d'attache, avec douze paires de chiens tigres et douze paires de chiens bauds. Le deuxième groupe était entièrement formé de greffiers de Barbarie blancs et marqués de rouge...

Le troisième groupe était une légion de chiens de Norvège : chiens fauves, au poil vif tirant sur le roux avec une tache blanche au front ou au cou, qui sont de bon nez et de grand cœur et se plaisent au cerf surtout; chiens gris, léopardés sur l'échine, qui ont les jambes de même poil que les pattes d'un lièvre ou cannelées de rouge ou de noir... Pécopin, qui s'y connaissait, n'en vit pas... parmi les gris un seul qui fût argenté ou qui eût les pattes fauves... Le quatrième groupe était formidable; c'était une cohue épaisse, serrée et profonde, de ces puissants dogues noirs de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardennes, qui ont les jambes courtes et qui ne vont pas pas vite,... mais... qui chassent si furieusement les sangliers, les renards et les bêtes puantes... Ils avaient la tête moyenne,

Essay des merveilles de nature, ch. I.

... ie vous diray en premier lieu, que les chiens blancs, dits Baux, surnommez Greffiers, sont de race de Barbarie...

... les naissans tout d'vne pièce sont les meilleurs, c'est-à-dire tout blancs, et les marquetez de rouge.

Les chiens fauues ou rouges sont de grand cœur, d'entreprinse, de haut nez, gardans bien le change... Les bons ont le poil vif tirant au rouge, vne tache blanche au front, et au col : ils ne font cas que du cerf, ils dédaignent les Liéures, etc.

Les chiens gris sçauent faire tout mestier... Les meilleurs sont gris sur l'eschine quatroüillez de rouge, les iambes de mesme poil, comme la iambe du Liéure... (Les trop gris-argentez ne valent gueres)...

Les chiens noirs, qu'on dit de Saint-Hubert... desirent les bestes puantes, c'est-à-dire, Renards, Sangliers, etc., les autres vont trop viste pour eux et n'ont le cœur de les suiure.

Les signes d'un bon chien : 1. la teste longue et non camuse; 2. les naseaux gros et ouverts pour estre de haut

plutôt longue qu'écrasée, la gueule noire et non rouge, les oreilles vastes, les reins courbés, le râble musculeux, les jambes larges, la cuisse troussée, le jarret droit bien herpé, la queue grosse près des reins et le reste grêle, le poil de dessus le ventre rude, les ongles forts, le pied sec, en forme de pied de renard...

Le Rhin, ibid.

L'un était un beau genet d'Espagne, à l'allure magistrale, à la corne lisse, noirâtre, haute, arrondie, bien creusée aux paturons courts, entre-droits et lunés, aux bras secs et nerveux, aux genoux décharnés et bien emboîtés. Il avait la jambe d'un beau cerf, la poitrine large et bien ouverte, l'échine grasse, double et tremblante. L'autre était un coureur tartare à la croupe énorme, au corsage long, aux flancs bien unis, au manteau bayardant. Son cou, d'une moyenne arcade, mais pas trop voûté, était revêtu d'une vaste perruque flottante et crépelue; sa queue bien épaisse pendait jusqu'à terre. Il avait la peau du front cousue sur ses yeux gros et étincelants, la bouche grande, les oreilles inquiètes, les naseaux ouverts, l'étoile au front, deux balzans aux jambes, son courage en fleur et l'âge de sept ans. Le premier avait la tête coiffée d'un chanfrein, le poitrail d'armes et la selle de guerre. Le second était moins fièrement, mais plus splendidement harnaché; il portait le mors d'argent, les roses dorées, la bride brodée d'or, la selle royale, la housse de brocart, les houppes pendantes et le panache branlant... L'un trépignait, bavait, ronflait, rongeait son frein, brisait les cailloux et demandait la guerre. L'autre regardait çà et là, cherchait les applaudissements, hennissait gaîment, ne touchait la terre que du bout de l'ongle, faisait le roi et piaffait à merveille.

nez; 3. les oreilles larges; 4. les reins courbez, le iarret droit et bien herpé pour la vitesse; 5. le rable gros et les hanches, la cuisse troussée, la queuë grosse auprés des reins, pour la force; 6. le poil du ventre rude, car il ne craint l'eau; 7. la iambe grosse, le pied sec en forme d'vn Renard, car le pied gros ne vaut rien.

Essay des merveilles de nature, ch. LI (LVI).

Que sçauroit choisir l'œil de plus beau en ce parterre du Monde qu'vn beau Genet, ou autre ayant la corne lissée et noirastre, haute, arrondie, bien creusee, ses pasturons (...) courts, entre-droits et courbes ou lunez, ses bras secs, nerveux, ses genoux descharnez et bien emboitez, la iambe d'vn beau Cerf, sa poitrine large et bien ouuerte, l'eschine grasse et double et tremblante, la croupe large, le corsage long et haut, les flancs bien vnis, le manteau bayardant, le col d'vne moyenne arcade, mais non trop voûté, reuestu d'vne grande perruque flottante en l'air et crespelüe; la queuë iusques à terre bien espesse, le front ayant la peau cousuë sur les yeux gros et estincellans, la bouche grande, escumeuse les nazeaux ouuerts, et qui ronflent, l'estoille au front, deux balzans aux iambes, ayant son courage en fleur et l'âge de sept ans... Le passe-temps est quand il se sent entre les dents vn mors d'argent, et les roses dorées, la bride brodée d'or [la selle royalle, et la housse de drap d'or[1]] et les houppes pendantes, or c'est alors qu'il se quarre, qu'il esbranle son pannache,... il braue, il ronfle, il ne touche quasi la terre sinon du bout de l'ongle, il fait du Roy et piaffe à merveille... Car pour lors s'il se sent la teste armée d'vn chanfrain, le poitral d'arme et la selle de guerre... il baue de rage... il rompt les caillous du pied... mais rongeant de despit son frein escume sa rage par la bouche et sans parler ne demande que la guerre.

1. Ces mots qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1623 sont suppléés ici d'après l'édition de 1631.

L'*Essay des merveilles de nature*, qui parut sous un pseudonyme, est dû au Père Étienne Binet, jésuite, né à Dijon en 1569, mort en 1639. Parmi ses nombreux ouvrages qui, pour la plupart, traitent de sujets religieux, l'*Essay des merveilles de nature* est un de ceux qui eurent le plus de succès. On en donna d'après Michaud, plus de vingt éditions.

La première édition est de 1621. J'ai entre les mains l'édition de 1623 dont j'ai donné ci-dessus le titre, et la « huitième édition, revue, corrigée et augmentée par l'autheur à Rouen, chez Iean Osmont, dans la cour du Palais, 1631 ». C'est une sorte d'encyclopédie comprenant sans ordre les sujets les plus divers : les animaux, les végétaux, les métaux et les mines, les phénomènes célestes; la jurisprudence, la médecine, la pharmacie et la chirurgie; l'éloquence, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture; l'orfévrerie, l'émaillerie, l'imprimerie, le blason, la broderie, la verrerie, la teinture; la guerre, la marine. Que l'auteur du *Rhin* ait plus d'une fois puisé dans ce riche répertoire de faits et de mots techniques et que ses emprunts ne se bornent pas aux deux passages cités ici c'est assez probable. Il me suffit d'avoir signalé l'*Essay des merveilles de nature* aux critiques qui ont entrepris l'étude des sources de Victor Hugo.

G. Dottin.

COMPTES RENDUS

Sainte-Beuve avant les Lundis, *Essai sur la formation de son esprit et de sa méthode critique*, par G. Michaut, ancien élève de l'École Normale, agrégé des lettres, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg-en-Suisse. In-8, Paris, A. Fontemoing, 1903.

Il faut louer sans réserves la préparation de cet ouvrage, qui représente un énorme labeur, où se rencontrent l'information abondante, l'exactitude minutieuse, et le plus constant désir d'impartialité. A cet égard, cette thèse de doctorat est un modèle. On ne saurait trop aussi remercier M. Michaut d'avoir songé à nous offrir autre chose que des résultats, de nous avoir fabriqué un outil excellent, cette *Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve de ses débuts aux Lundis* qui suit la thèse, et que complètent encore d'amples *notes bibliographiques* sur les écrits consacrés à Sainte-Beuve et à son œuvre. Par son fond même, l'ouvrage de M. Michaut sera d'une grande utilité, et l'on ne pourra songer à travailler sur Sainte-Beuve sans y avoir constamment recours. M. Michaut a voulu faire la biographie psychologique de Sainte-Beuve pendant la première moitié de sa carrière. De toute la masse des documents publiés[1] (sans parler de quelques inédits qu'a fournis M. de Spœlberch de Lovenjoul), M. Michaut a extrait et classé tout ce qui peut éclairer l'histoire de l'esprit et des sentiments de Sainte-Beuve. De plus — et c'est là la partie vraiment originale du travail — dépouillant toute la production littéraire de Sainte-Beuve avant les *Lundis*, poésies, romans, articles de critique, *Port-Royal*, M. Michaut y a recueilli maintes phrases où se lit l'âme de l'écrivain. Il en a accumulé, mis en ordre une formidable collection, si bien que sa thèse est un répertoire méthodique des aveux de Sainte-Beuve.

La somme de travail, d'information, de matière qu'il y a là dedans (sans parler du talent de l'auteur) assureront du crédit, de l'autorité au livre. On s'en rapporte volontiers à qui vous fournit tout. Il n'en est que plus nécessaire de sonder la justesse intime, d'éprouver la solidité réelle de cet ouvrage. Ici quelques réserves sont nécessaires.

Beaucoup de choses ont été très bien vues par M. Michaut, et il a mis hors de doute que Sainte-Beuve, dans ses visites aux différentes doctrines et croyances, s'est beaucoup plus donné, ou, si l'on veut, a souhaité bien plus fortement de se donner qu'il n'en convenait en sa vieillesse. La curiosité qui le portait tour à tour vers le saint-simonisme, le catholicisme ou le protestantisme, n'était pas du tout du dilattentisme, ni une curiosité tout intellectuelle de critique qui veut connaître : c'était l'ardente curiosité d'une âme qui voulait vivre, et avoir une règle de vie, un idéal à pratiquer, un bonheur à espérer. Cette sincérité douloureuse de la recherche est du reste tout à son honneur. Il faut d'ailleurs remarquer que, dans les doctrines rationnelles, c'est

1. Je ne crois pas qu'il ait ignoré une source importante. Cependant il y avait quelques détails à tirer des *Lettres* d'Edgar Quinet à sa mère pour la période saint-simonienne de Sainte-Beuve.

la doctrine qui le séduit, qui l'attire, ainsi dans le matérialisme scientifique, dans le saint-simonisme, tandis que dans les croyances religieuses, c'est un homme, La Mennais, Vinet, à travers qui il regarde la doctrine. Ce qu'il ne pardonnera pas à La Mennais, c'est de lui avoir fait croire que c'était *cela*, le catholicisme romain, et de lui avoir donné les rêves de son grand esprit révolté pour la tradition de l'Église. Jamais le catholicisme tout court et tout pur n'arrêtera Sainte-Beuve; ce sera tantôt le catholicisme romantique de Hugo, tantôt le catholicisme social de La Mennais, et tantôt la religion distinguée de l'Abbaye-aux-Bois. Il fallait qu'on lui accommodât la religion dans une forme que son esprit pût agréer. Alors on pouvait le conduire tout près de l'autel, et jusqu'à la porte du confessionnal, peut-être plus loin.

M. Michaut a donc bien vu bien des choses, et pourtant il résulte de son livre une impression générale que je ne puis admettre. Ce mouvement d'une âme qui veut le bonheur, la certitude, qui les demande à toutes les portes, mais qui se retire toujours, parce que son esprit n'a pas trouvé les signes de la vérité, cela lui paraît la misère d'une nature veule, incapable de se résoudre; cela lui fait l'effet d'une maladie; et il me semble que c'est une preuve de santé. Avoir besoin d'une Église, c'est-à-dire d'une communion d'âmes, avoir besoin d'une foi qui donne l'essor à l'imagination, apaise et abreuve la sensibilité, console des désillusions et déboires de la vie, avoir besoin de trouver dans cette foi, outre le salut personnel, le salut social, et à trente ans encore courir après cela, non pas après les places, les titres ou l'argent, ce n'est déjà pas banal ni médiocre. Mais ensuite renoncer à tout cela quand on croit qu'on va le tenir, par simple probité d'esprit, parce qu'on sent qu'il manque un certain degré de conviction dans la pensée, une certaine lumière de vérité dans la doctrine, sacrifier le bonheur et la joie à la sincérité : s'il y a une santé intellectuelle, c'est bien là qu'on la trouve. Évidemment les catholiques, les saint-simoniens, les protestants appelleront la retraite du catéchumène une défaillance ; ils mépriseront sa *chute*. Ils sont si sûrs de leur « vérité », qu'ils ne voudront imputer qu'à la misère de la volonté et non à la droiture d'esprit l'impuissance de croire. Ils diront : Cet homme n'a pas eu la force de croire; et jamais : Il a eu des motifs de ne pas croire. Mais l'historien doit s'élever au-dessus du dogmatisme des orthodoxies; il doit reconnaître la beauté d'une évolution désintéressée, que dirige le seul souci de la vérité, et dont la courbe singulière s'explique par une difficulté clairvoyante à se satisfaire des preuves. M. Michaut, avec toute sa volonté d'être impartial, n'a pas pu s'approcher assez de la pensée libre, se donner un moment ou se prêter seulement assez à elle pour comprendre tout à fait Sainte-Beuve : ou, si l'on veut, il l'a compris non pas comme Sainte-Beuve, mais comme Havet comprend Pascal, du dehors, en étranger qui regarde un phénomène extérieur, et peut-être hostile.

Je regrette qu'occupé à classer des citations de son auteur, M. Michaut n'ait nulle part abordé et concentré une discussion précise, approfondie, complète sur les raisons qu'avait Sainte-Beuve de s'approcher de la religion, et les raisons qu'il a eues de s'en détourner. Il a soigneusement marqué les divers états des relations de Sainte-Beuve avec le catholicisme, les positions successives avouées et reconnues dans ses divers écrits, plutôt qu'il ne nous a dit, qu'il n'a essayé de voir par quels côtés, par quelles preuves le catholisme l'avait touché, par quels côtés aussi, par quelles infirmités le catholisme le repoussa. On trouvera des éléments dans la thèse pour résoudre ces questions : elles n'y sont pas suffisamment dégagées. Seulement M. Michaut donne trop souvent à entendre que ce sont les mœurs de Sainte-Beuve qui l'ont empêché d'être catholique. Amaury le confesse dans *Volupté*, Amaury n'est retenu que par là [1]. Mais comme la fiction veut qu'Amaury se fasse prêtre, il faut bien qu'à un moment, dans le roman, son intelligence se soit inclinée

1. Michaut, p. 290. *Volupté*, p. 333.

devant les preuves[1]; et cela ne prouve pas pour Sainte-Beuve, qui ne s'est pas fait prêtre. Quand même il y aurait, comme M. Michaut l'a dit à la soutenance de sa thèse, un document inédit où Sainte-Beuve ferait pour son compte un pareil aveu (et quelque confiance que mérite M. Michaut, on ne peut faire état d'un tel document avant que la portée en ait été publiquement discutée), c'est ce document qui vaudrait, et non le passage de *Volupté*. Pour l'instant, j'ai peine à croire que Sainte-Beuve, qui connaissait bien des croyants ayant eu part à sa faiblesse, depuis le roi Salomon jusqu'à M. de Chateaubriand, ait été simplement retenu par l'impossibilité d'être chaste. Ou il n'a jamais été convaincu de la vérité de la religion, ou il a dû ressentir sincèrement le désir d'échapper au péché de la chair : et quel est le directeur qui ne lui eût promis qu'après l'acte de foi, la pénitence et la communion, il serait plus fort, et pourrait espérer des grâces? Sainte-Beuve le savait : « Il y a un moment dans la conversion, dit-il au même endroit[2], où c'est une nécessité, pour guérir, de mettre entre soi et les rechutes l'obstacle souverain des sacrements ». S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il y avait autre chose en lui que la sensualité qui résistait. C'est que l'obstacle n'était pas tout dans la volonté. De toute façon il ne faut pas prendre au sens vulgaire l'idée que les mœurs de Sainte-Beuve l'ont empêché d'être chrétien : le péché de la chair et le péché de l'esprit ne se tiennent pas nécessairement, et on lui eût sans doute dit qu'il pouvait en renonçant à l'un préparer le renoncement à l'autre. Si l'obstacle a été qu'il n'a pas voulu prendre un engagement qu'il n'était pas assuré de tenir, ce sentiment-là n'est pas chrétien : il suppose que la volonté peut jamais être assurée de quelque chose; il fait abstraction de la grâce et des sacrements. Il montre que l'intelligence n'adhérait pas pleinement à la doctrine.

Écartons maintenant l'impression générale, et regardons la construction du livre. C'est une œuvre de méthode rigoureuse d'où il semble que tout procédé arbitraire et aventureux soit banni. La parole est le plus souvent laissée à Sainte-Beuve, et la thèse en beaucoup de pages n'est qu'une enfilade, un raccord de citations. Oui, mais justement il faut prendre garde à deux choses.

D'abord en prenant au sens littéral tout ce que dit Sainte-Beuve, on risque de se tromper sur son état intérieur. Il a pu se tromper lui-même, se méconnaître, se flatter, se calomnier. M. Michaut, qui l'a parfois démenti, l'a-t-il fait aussi souvent qu'il est nécessaire? Et surtout cet esprit souple, nuancé, plein de sous-entendus, de finesses, de réticences, d'allusions, qui enfouit dans son style compliqué le plus grand nombre possible de rapports et de relations, il est bien hasardeux souvent de le prendre à la lettre, simplement, roidement. Ainsi quand Sainte-Beuve écrit qu'il a fait usage des *Lettres* de M^me^ de Longueville pour un article, mais qu'il n'avait pas « jugé que la mémoire de M^me^ de Longueville dût gagner à une publication complète, » M. Michaut[3], qui lit cela, s'écrie : « L'effet esthétique lui paraît donc plus précieux que la vérité pure ». On ne s'attend pas à cela chez Sainte-Beuve. Mais M. Michaut n'a pas vu le sourire, et la pointe cachée. « M. Cousin, continue Sainte-Beuve, a pensé tout autrement... » Et voilà le secret de la remarque. M. Cousin publie *in extenso* les lettres dont Sainte-Beuve s'est servi, et Sainte-Beuve, qui voit tout le tapage de Cousin, qui voit ses élans de dévotion amoureuse et d'admiration exaltée pour la belle duchesse, fait remarquer narquoisement qu'il faut avoir l'esprit étrangement fait pour trouver dans ces lettres (qu'il a connues avant Cousin) de quoi s'échauffer pour l'idole. C'est la naïveté de Cousin que sa remarque souligne, et elle ne contient pas une maxime de critique littéraire. On le voit bien quand, dans la même note, en homme qui n'a souci que

1. Et il le faut à ce moment, car cet aveu vient à la page qui précède l'entrée au séminaire.
2. *Volupté*, 333.
3. P. 502.

de la vérité et s'inquiète peu de donner de beaux dehors au personnage qu'il étudie, Sainte-Beuve dispute contre le jugement de Cousin sur Mme de Longueville, et la fait descendre du haut étage où celui-ci l'avait logée d'enthousiasme dans la hiérarchie des esprits. M. Michaut n'y a pas entendu malice, et il a eu tort.

Autre exemple [1]. Peu après 1837, Sainte-Beuve avait écrit un début pour son Port-Royal, qu'il terminait par cette ligne, après un hommage rendu aux grands chrétiens du jansénisme, et un coup de patte à La Mennais : « Heureux d'oublier un peu dans leur commerce sévère la connaissance des hommes de de notre temps : *plus heureux qui, favorisé d'en haut, apprendrait d'eux à se retremper soi-même* ». Quelle valeur faut-il donner à ce souhait final? Est-ce une aspiration réelle à la foi? A cette date, je ne le crois pas. C'est une politesse. La libre pensée au XIXe siècle a eu deux tons, que Sainte-Beuve a connus tous les deux. Il y a des libres penseurs assurés, sereins, fiers, qui croient leur doctrine égale à toutes, ayant droit au même respect. Il y en a d'autres, aussi déterminés au dedans, mais qui, par politique ou par politesse, pour ne pas choquer le monde ou irriter les dévots, se font humbles, acceptent la pitié, parlent de leur croyance comme d'une misère et d'une infériorité, envient la foi, se la laissent souhaiter, et disent *Amen* aux prières qu'on fait pour leur conversion. Ce patelinage qui ôte le scandale de l'incrédulité, a été assez commun chez les gens d'esprit qui avaient souci de leur position mondaine. C'est le ton que prend ici Sainte-Beuve, non par prudence intéressée (ce n'est pas son vice), mais par sentiment des convenances, à cause de la société qu'il fréquente, peut-être aussi par un reste d'habitude, ou par un respect de ses anciennes espérances : mais en tout cas c'est une forme de style qui, à cette date, ne contient plus le désir réel, vivant, de la conversion. Il ne faudrait pas d'ailleurs (p. 466) le traiter de célibataire égoïste parce qu'il ne se retourne pas aussitôt contre la religion. Il ne fait pas ce qu'il a reproché à La Mennais d'avoir fait. On le traite d'égoïste parce qu'il se tait : qu'eût-on dit s'il eût parlé?

Le second point auquel il faut faire attention est plus grave. Ces *aveux* de Sainte-Beuve dont M. Michaut a rempli ses fiches, puis sa thèse, n'ont pas dans l'œuvre du critique, la plupart du temps, une forme distincte, complète, publique, d'*aveux*. C'est souvent le flair du biographe qui, dans une phrase, un accent, une généralité, une digression, dépiste un aveu. Ainsi ce gros travail, d'apparence toute rigoureuse, objective, et scientifique, se trouve en grande partie par la nature même de la recherche, reposer sur des impressions personnelles; le choix des textes est déterminé par une divination subjective, et par là arbitraire. Il n'est pas sûr que tout le monde lira de même entre les lignes, découvrira les mêmes sous-entendus. Et dès que l'impression entre en jeu, chacun ne doit plus s'en rapporter qu'à soi.

Assurément des esprits sains et sincères se rencontreront plus d'une fois dans leurs impressions, en face des mêmes objets. Et il y a dans la thèse de M. Michaut un grand nombre de passages qui ne me paraissent pas susceptibles d'être interprétés autrement qu'il a fait. Il y en a beaucoup qui affichent leur sens si clairement qu'il n'y a pas deux applications à en faire. Mais quand on cherche des approximations de nuance ou de moment aussi fines que les cherche M. Michaut, il est inévitable que dans certains cas la vision de ses yeux ne vaudra que pour lui, et pour ceux qui ne regarderont pas eux-mêmes. Dans d'autres cas, il m'a semblé qu'on avait le droit de dire que M. Michaut s'était suggestionné, et avait donné aux textes des sens qu'ils n'avaient pas. Voici quelques exemples.

1. Pages 250-251, M. Michaut nous explique que Sainte-Beuve n'est pas converti. (Ici, une citation que j'appelle A.) « Mais si, par un pieux scrupule, Sainte-Beuve ne se dit point converti, il sent, du moins, et il dit qu'il est en train de sa convertir. » (Analyse de cet aveu, mêlé de citations B, C, D, E.) Alors « il

1. Michaut, 391.

s'exhorte lui-même et il espère ». M. Michaut continue ainsi : *ce qu'il y a d'incertain encore dans les doctrines, d'absent ou d'incomplet dans les révélations* (ici citation F) « n'est pas un motif pour que l'adhésion individuelle demeure indéfiniment suspendue, etc. ». Ce que M. Michaut interprète ainsi : Sainte-Beuve comprend qu'il faut se décider, et faire un coup de volonté pour croire, en comptant sur la grâce. Mais, si je vais à la source des citations (l'article *La Mennais* des *Portraits Contemporains*, t. I, p. 134 de l'éd. en 3 vol.), je trouve quelque chose d'assez différent. Les citations A, B, C, D, E sont tirées d'une sorte de prologue, et la citation F du milieu de l'article.

Je remarque d'abord que dans le prologue, les citations B, C, D, E précèdent la citation A. C'est une forte nuance. Car enfin Sainte-Beuve ne dit pas : *Je ne suis pas converti, mais je sens qu'il faut me convertir*. Il dit : *Oui, il faut se convertir, mais je ne suis pas converti*. Il y a même quelque chose de plus. Les citations B, C, D, E se rapportent à une description *générale*, non à une confession personnelle. C'est la confession de ses contemporains que fait Sainte-Beuve, non la sienne. Il commence par poser un texte de La Mennais, et il le commente. Oui, la maladie de son temps, c'est le manque de *foi*, par manque de vouloir. (Et ici les citations B, C, D, E de Michaut.) « On voit alors, poursuit Sainte-Beuve, spectacle douloureux! de vastes et hautes intelligences se souiller : l'amour des places (ce n'est pas lui), de l'or (pas lui encore), de la table (toujours pas lui), des sens les saisit ou se prolonge en elles. Le népotisme les envahit, l'intrigue les attire et les morcèle (c'est pour des parvenus de juillet, *népotisme* et *intrigues*), la jalousie les ulcère; leur vœu secret et leur but habituel ne se peuvent plus avouer désormais sans honte. Chez les plus nobles, c'est encore l'amour de leur renommée qui les domine, et on les voit en cheveux gris (Chateaubriand?) s'acharner jusqu'au bout à cette guirlande puérile. » A ces hommes-là il oppose La Mennais. A-t-on le droit de supprimer, d'annuler ces allusions, pour appliquer à Sainte-Beuve tout ce qui les précède dans le paragraphe?

Mais il s'implique dans le jugement général, dira-t-on. Non. Après le paragraphe de ses contemporains, il se donne le sien. Mais vous qui parlez, se fait-il dire, vous étudiez La Mennais en critique, comme si, pour un tel homme, la bonne façon de l'admirer n'était pas de l'imiter, d'acquiescer à lui. Je le sais, répond-il, et ici la citation A : « Mais ces sortes d'adhésions, pour être valables et sincères, ne doivent se manifester que dans leur temps, etc. ». C'est-à-dire un refus, une suspension du moins d'adhésion. Le prologue se termine sur un renvoi poli, mais net de la conversion. Ce n'est pas du tout la nuance marquée par M. Michaut.

Quant à la citation F, l'inexactitude est complète. Il n'y a pas le moindre aveu. Le passage se rapporte au livre de La Mennais, et Sainte-Beuve y justifie La Mennais d'avoir, sur un exposé historique incomplet, conclu définitivement en faveur de la foi. Il lui accorde le droit de suivre la grâce qui l'éclaire. « Tout le programme de la future science catholique est là (dans l'*Essai sur l'indifférence*). M. de La Mennais n'a fait qu'en ébaucher vigoureusement les grandes masses;... il y a des côtés de ce beau livre qu'il n'achèvera jamais. D'autres le feront, etc...

Sainte-Beuve.	*Michaut remplace*[1] *par ceci :*
Mais ce qu'il y a d'incomplet dans *l'exposition* de l'auteur, ce qu'il y aura toujours d'inconnu dans la *science historique* future	Ce qu'il y a d'incertain encore dans les *doctrines*, d'obscur ou d'incomplet dans les *révélations*

1. De loyaux guillemets avertissent du point où la citation textuelle commence. Mais on peut, on doit croire que le texte de Michaut garde le sens de Sainte-Beuve : ce qui n'est pas.

n'est pas un motif, etc... ». Ainsi *exposition* et *science historique* d'un côté, *doctrines* et *révélations* de l'autre, on voit l'écart. Ce que Sainte-Beuve disait de La Mennais faisant l'histoire de la religion, M. Michaut l'entend de Sainte-Beuve méditant sur le dogme.

2. P. 296. Tout un beau passage d'un article sur Mirabeau (*Port. Cont.*, II, 278, éd. en 5 vol.) est considéré comme révélant la disposition de Sainte-Beuve à l'égard du catholicisme en 1834, parce qu'on y lit cette phrase : « Depuis le christianisme, il n'y a rien de plus vraiment grand et beau sur la terre que d'être un homme, un homme dans tout le développement et la proportion des qualités de l'espèce. » Qu'on remette la citation à sa place, il apparaîtra que l'interprétation du biographe est inexacte. *Christianisme* n'est pas *catholicisme*, et c'est si peu du catholicisme que parle Sainte-Beuve, qu'il vient de glorifier comme ayant réalisé le christianisme « Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon, Diderot, et autres ». Et cet homme *humain*, dont le type s'oppose pour lui à la force napoléonienne, c'est bien Racine ou Fénelon, mais c'est aussi Virgile et Térence. Donc il n'y a rien à tirer de ce long morceau pour les croyances *religieuses* de Sainte-Beuve : il n'intéresse que ses croyances *morales*.

3. P. 562-567. Faut-il croire que l'étude sur Chateaubriand soit une œuvre où la valeur morale de l'auteur a diminué? Entre le Port-Royal et le Chateaubriand, il y a certes une différence de valeur morale : mais c'est dans la valeur morale des modèles qu'il faut la chercher. M. Michaut ne voit dans le livre qu'aigreur, malignité, hostilité, rancune : mais pour tout ce qu'il reproche à Sainte-Beuve d'avoir dit, il oublie de se demander : *Est-ce vrai?* Et c'est le plus souvent vrai, l'orgueil, les poses, les oublis ou mensonges, les vantardises, etc. Si Sainte-Beuve *scrute sévèrement* la sincérité religieuse de Chateaubriand, il ne faut pas oublier que c'est lui qui a tenu à publier la lettre à Fontanes d'où ressort la certitude de la conversion de Chateaubriand à l'époque du *Génie du christianisme* : il a marqué ensuite les nuances, les défaillances, les contradictions de cette conversion, mais c'est par lui qu'on la saisit en sa réalité. Voici pourtant une chose énorme (p. 564) : le premier rang en littérature, et même le second, refusé à Chateaubriand; Chateaubriand mis au troisième rang! Aigreur, rancune évidentes! Je regarde la référence : II, 58, donc au début du deuxième volume. Ce n'est donc pas malgré l'apparence un jugement général et définitif. En effet il ne s'agit que des *Martyrs*. Il y a là, dit Sainte-Beuve, beaucoup de factice, d'artificiel, de *toc*. Cela fait penser à la Villa d'Hadrien où il avait réuni, en *simili*, toutes les curiosités du monde entier. Les « véritables grands artistes des beaux siècles » font des chefs-d'œuvre autrement forts, purs et sains : ceux du premier ordre, Dante, Shakespeare, Aristophane, et aussi ceux du second ordre, Théocrite, Tibulle[1]. Chateaubriand, dans les *Martyrs*, est un grand artiste d'un siècle de décadence. Voilà le sens du passage remis à sa place. Il est toujours sévère, il n'est plus absurdement faux. Car il y a du *toc*, et beaucoup, dans les *Martyrs*, c'est indubitable. Il est injuste moins pour Chateaubriand que pour le XIX^e^ siècle : car aucun des contemporains n'est reçu en ce premier ni en ce second ordre d'où Chateaubriand est exclu. Sainte-Beuve, guéri du romantisme, épris des anciens et des classiques, n'écrase Chateaubriand que par les *grands artistes des beaux siècles*. M. Michaut découpe la phrase sans l'expliquer, ni par la doctrine de goût qu'elle implique, ni par l'écrit auquel elle se rapporte, il la prend et nous invite à la prendre dans un sens absolu et brutal qui n'est pas le vrai.

On voit combien en réalité il sera utile de contrôler, de vérifier les interprétations de M. Michaut. On lui donnera souvent raison, mais il sera toujours bon de retourner aux textes. Rien n'est plus facile après la peine qu'il a prise d'extraire et de classer tous les passages utiles. Ces erreurs qui, au fond,

1. *Chat. et son groupe*, II, 55.

dépendent toutes de la tendance générale de l'auteur, n'ôtent pas beaucoup à l'utilité du livre qui restera comme l'une des meilleures études que l'on ait consacrées à Sainte-Beuve, comme l'indispensable répertoire des faits et des dates de l'histoire de sa conscience et de son esprit.

GUSTAVE LANSON.

La Cabale des dévots (1627-1666), par RAOUL ALLIER. 1 vol. in-12 de 448 p. : Paris, Colin, 1902.

Ce livre touche incidemment à quelques points d'histoire littéraire, au jansénisme, aux *Provinciales*, à la jeunesse de Bossuet; il renouvelle surtout l'interprétation de *Tartuffe*. C'est par là qu'il relève de cette *Revue*. Mais son véritable objet est de mettre en pleine lumière une découverte qui, à proprement parler, révèle un aspect tout à fait inattendu de notre histoire religieuse et morale pendant près de la moitié du XVII[e] siècle.

*
* *

La « Cabale des dévots », ainsi dénommée sur le tard et par ses ennemis, s'appela d'abord parmi ses adeptes la « Compagnie », tout court, puis, la « Compagnie du Saint-Sacrement ». La plupart de ces « dévots », nous apparaissent comme de très sincères et fervents chrétiens. Le fondateur de la « Compagnie », le duc de Ventadour, avant d'entrer dans le sacerdoce, avait poursuivi dans le siècle un idéal singulier de perfection ascétique. Enfin saint Vincent de Paul lui appartint : cela dit tout. C'est une légion vénérable, et dont le dessein paraît très large et très beau : « procurer tout le bien possible, éloigner tout le mal possible. » Mais prenons-y garde; il faut l'entendre dans un sens tout orthodoxe : l'anéantissement de l'hérésie sera donc l'un des premiers biens à procurer. Faire « tout le bien possible », ce sera pénétrer dans tous les domaines, public et privé, dans la famille, dans l'atelier; et pour faire ce bien, tous les moyens possibles, intimidation, contrainte seront admis. Pour une poignée d'hommes la première condition d'une telle entreprise, ce sera de ne pas se montrer. Par conséquent « le secret est l'âme de la compagnie ». Donc des laïcs, des prêtres, mais pas de religieux parmi les confrères, car des religieux à leurs supérieurs, pas de secret. Toute délibération ne sera pas nécessairement commune entre tous; les plus importantes se passeront entre les « officiers », en qui s'incarne la tradition, l'esprit de l'œuvre. Le reste suivra de confiance. Le recrutement ne se fera qu'avec d'extrêmes précautions. Un faux frère, ou simplement un vaniteux, un bavard, risquerait de tout perdre. La « Compagnie » put ainsi traverser des crises menaçantes pour son unité, pour son existence. Lors de l'affaire d'Arnauld, elle agit à Rome et en France contre le jansénisme, l'élimina de son sein tout doucement, sans se déchirer. Organisation merveilleuse, ou redoutable, selon le point de vue.

Pendant trente ans de pleine activité, rien ne transpira. Cinquante-trois « compagnies » de province, sinon plus, sont affiliées successivement à celle de Paris, reçoivent et suivent ponctuellement sa direction. Ce réseau occulte s'étend à la France entière. Dignitaire de l'État, même de l'Église, une police vous surveille. Reconnu sûr à l'épreuve, vous pourrez être sollicité, initié, enrôlé. Suspect, vos faits et gestes seront épiés, combattus à petit bruit. Jugé simplement capable d'aider au bien, votre bon vouloir sera tenu en haleine, guidé par des confrères, ou même par de simples émissaires de la compagnie, les uns et les autres agissant comme à titre individuel; ceux-ci quelquefois ignorant qu'ils

servent les desseins d'une association aux cent yeux, aux cent bras, partout invisible et présente.

L'historien impartial ne saurait éviter ici le langage de la polémique. « Cabale », « ligue secrète », « complot », tous ces mots eussent paru aux confrères odieux, ou même diffamatoires. Dans un État catholique et absolu, n'était-ce pas le bien servir que de le contraindre à remplir tout son devoir, qui était avant tout d'assurer le salut des âmes? Pour des fidèles, était-ce « comploter » contre un prélat que très respectueusement — mieux que cela, sans sortir de l'ombre — soutenir, stimuler son zèle, prévenir ses défaillances? Cet état de conscience est très curieux. Les *Annales* de la Compagnie ont été rédigées d'après les documents originaux par un homme qui n'était pas un grand esprit, sans doute, mais non pas aussi le premier venu. Ce d'Argenson, aïeul de ceux qui furent ministres au siècle suivant, avait lui-même rempli de grandes charges, géré des ambassades. Il se montre à nous, quand il s'agit de la Compagnie, aussi naïf, si l'on peut dire, que le « bon Père » des *Provinciales*, — heureux, touché, le but étant ce qu'il est, de le voir poursuivi par l'espionnage, la délation, la duplicité sous toutes les formes. C'est une morale à part, et qui subsiste. Les religieux qui tout récemment ont tiré de l'ombre les *Annales*[1], l'ont fait avec l'intention avouée d'humilier notre tiédeur actuelle par un grand exemple d'autrefois. Or cette morale, qui reconnaît à une « bonne cause » le privilège de se faire servir au mépris de la bonne foi, — la direction d'intention en un mot, — c'est un des traits qui, pour l'honnête homme tout court, pour l'homme d'honneur, caractérisent les Tartuffes, Tartuffes de religion ou autres, car la « bonne cause » peut être forgée par les fanatismes les plus variés, politique, corporatif, que sais-je encore?...

*
* *

Contre qui que ce soit la comédie ne s'élève qu'à la condition de trouver de l'écho dans le public; elle ne s'amuse pas à parler dans le désert. Or qui sont les dévots à qui Molière s'attaque dans le *Tartuffe*, et où son public les voyait-il?

On se souvient qu'il y a une quinzaine d'années M. Brunetière soutint avec éclat, sous forme de conférence, puis d'article, une thèse qui peut se ramener à ceci : — Entre 1664 et 1669, au moment où se décide le sort du *Tartuffe*, la fausse dévotion n'est pas et ne peut encore paraître un fléau public. Le jeune Louis XIV est tout au plaisir, et sa cour encourage si peu la fausse dévotion, qu'elle tient plutôt rigueur à la véritable, réputée boudeuse et importune. Ce n'est donc pas à des hypocrites puissants qu'en a Molière : ce serait frapper dans le vide. Il en veut à la piété même, à l'austérité de la morale chrétienne. Il est, pour sa part, le philosophe de la nature, héritier de Rabelais et de Montaigne, précurseur de Voltaire et de Diderot, et l'arme dont il se sert contre les adhérents de la doctrine adverse, est ici la calomnie. M. Brunetière se piquait même d'honorer Molière et de lui reconnaître au moins un dessein de grande portée, de trouver au texte un *beau sens*. On avouera que c'en serait un assez vilain au point de vue moral, et c'est bien une difficulté. Rousseau, qui n'est pas tendre pour Molière, lui a rendu cette justice : « Il était personnellement honnête homme; et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. »

Or voici ce qu'on vient de nous apprendre : — En 1664 se produit une révélation dont le ministère — Mazarin, puis Colbert — s'est vivement ému; à laquelle des ecclésiastiques, des prélats, ont contribué les premiers, et avec véhémence; dont tout le monde parle, mais qui cependant reste assez vague

1. Publiées et annotées par le R. P. dom H. Beauchet-Filleau, moine bénédictin. Marseille, 1900.

pour que les imaginations s'exaltent et l'amplifient. Le fait avéré, c'est que de longue date une « ligue secrète » s'est formée pour la défense des « intérêts du ciel ». Des œuvres admirables qu'elle a favorisées ou accomplies, presque personne ne sait rien, — car elle se cache, — non plus que de son personnel, qui est d'élite. On ignore qu'elle a pour le moins sa très grande part dans l'apostolat charitable ostensiblement exercé par Vincent de Paul, dans ses institutions d'enseignement chrétien, de propagande lointaine; qu'Olier, Cospéan, Pavillon, Bossuet, encore simple prêtre, tout ce qu'en trente ans le clergé de France compte d'éminent par les vertus ou l'esprit, a fait ou fait encore partie de la Compagnie. On observe bien certaines marques de faveur, de condescendance que lui donnent quelques hommes en place, et des plus estimés, — tel le président de Lamoignon; — mais s'ils lui appartiennent ou non, c'est ce que les mieux informés ne savent pas au juste. Le fait notoire, c'est que, même à l'index, elle dure et continue d'agir. Aussi est-elle accusée de tous les méfaits qu'a pu couvrir le zèle dévot. Est contre elle quiconque est ou se croit molesté par motif ou sous prétexte de religion. On nous rappelle que c'était précisément le cas de Molière depuis l'*École des femmes*, et même auparavant. Raison de plus pour qu'il prît en main la querelle de tant d'autres, si c'était la sienne. Ainsi ce n'est pas une certaine conception et direction de la vie humaine, une morale ennemie des jouissances naturelles, que soudain, dans un accès de fièvre philosophique, Molière se serait mis à vilipender, à flétrir. Si sa pièce est vengeresse, c'est qu'il rend coup pour coup, avec la certitude de soulager en même temps la conscience publique, ou, si l'on veut, d'agréer à la malignité publique; peu importe; ce qui importe essentiellement, c'est qu'il dit ce qu'il veut dire, et qu'on le comprend comme il le dit. De la sorte *Tartuffe*, dont il ne faut pas séparer la fameuse tirade de *Don Juan*, paraît exactement à sa date, et la Compagnie expirante témoigne au reste, dans ses derniers conciliabules, qu'elle en a cruellement senti l'à-propos.

Et alors les paroles de Cléante, où M. Brunetière ne voyait que prudents subterfuges, recouvrent leur signification pleine et substantielle. Au fait, si Molière voulait, comme on le prétend, infliger aux vrais dévots une réprobation imméritée, — donc sans pouvoir s'attendre à la complicité spontanée du public, — comment aurait-il eu l'idée d'introduire dans sa pièce des gloses explicatives propres avant tout à en dénaturer le sens, à le rendre méconnaissable? C'eût été frapper d'une main et parer de l'autre. Et que dit donc Cléante de si artificieux? — Qu'il est « de faux dévots ainsi que de faux braves », et une « fausse monnaie » bien distincte de la bonne pour qui veut ouvrir les yeux. (Orgon est précisément de ces dupes qui, sous l'enseigne religieuse, acceptent tout les yeux fermés.) — Que certains fourbes profitent de cette crédulité, mais qu'on ne saurait trop se garder de ceux qui ont à leur disposition « des armes qu'on révère ». (Tartuffe est précisément ce fourbe si bien armé, si bien soutenu.) — Qu'enfin l'un des signes de la vraie dévotion, c'est une vertu modeste, indulgente, exemplaire, qui ne fait pas de « cabales », ne « suit pas d'intrigues », n'intervient pas au nom du ciel dans les affaires d'ici-bas, et ne traite avec le monde que selon la morale du monde. La dévotion au gré de Cléante — et de Molière — n'est pas celle des hypocrites, ni davantage celle des saints, convenons-en : c'est la dévotion « humaine, traitable », celle du grand nombre auquel, même en cela, Molière est d'avis qu' « il faut s'accommoder ». Cela peut-être est d'une portée très moyenne. Mais de quelle comédie de Molière tirer une conclusion autre que moyenne et aisément pratique? Son génie éclate dans la peinture de la vie, non dans la hardiesse des thèses; et si dans son for intérieur il était bien près des libertins, tout porte du moins à croire qu'il n'avait pas

... la folie à nulle autre seconde
De vouloir se mêler de corriger le monde;

en l'espèce, le détacher de la religion existante, traditionnelle. Certains pères, mécréants pour leur compte personnel, adoptent en famille un système de modération tout à fait analogue. Tout ce que dit Cléante est donc bien dans la pièce, non pas surajouté, et rigoureusement conforme aux maximes ordinaires du poète, à sa philosophie permanente.

Quand nous disons que *Tartuffe* n'est pas dirigé contre les vrais dévots, nous ne prétendons pas au moins qu'il leur soit inoffensif[1]. Il entretient, cela n'est pas douteux, un préjugé très défavorable à ceux dont nous voyons les actes pieux (grimaces, dira le vulgaire), sans connaître le fond de leur cœur (que seul le ciel connaît), sans même peut-être nous enquérir de leur conduite (ce qui est plus expéditif). De là contre Molière vivant, et depuis contre *Tartuffe*, une rancune qu'il faut avoir la bonne foi de comprendre, le poète étant responsable, après tout, de la malignité que sa pièce encourage et consacre. Molière est indulgent, — disons, si l'on veut, — indifférent à la dévotion sincère et isolée ; c'est pour la ligue pieuse, confrérie, cabale, — n'importe le nom, — qu'il est sans ménagements. C'est à une puissance actuelle et agissante qu'il en veut, non à une doctrine. On a souvent remarqué que le personnage de Tartuffe est double : il est à la fois l'homme audacieux et fort qui suscite, dirige la cabale, et le cuistre grossier, besogneux, qui l'exploite. Ce personnage, richement symbolique, ne se laisse pas réduire à l'unité : l'intention satirique fait en lui violence à la vérité morale. Quant à Orgon, c'est l'homme médiocre, facile à endoctriner, à subjuguer, qui dans la cabale fait nombre, se laisse mener, abdique avec joie ses affections et sa conscience. — Dans la cabale alors, rien que des scélérats et des sots? — « A qui la faute, répond M. Allier, sinon aux confrères eux-mêmes? On ne saisissait leur action que sous la forme d'intrigues devinées ou de cabales surprises... Cachés dans l'ombre, ne faisant jouer que des ressorts secrets, il était impossible qu'on ne se méprît point sur leurs intentions réelles et sur la sincérité de leur zèle... Molière ne pouvait avoir sur eux que l'opinion commune. » En nous apprenant les grandes choses faites par la cabale et tout le bien qu'à certains égards il en faut penser, M. Allier affaiblit-il la leçon de Molière? Il la rectifie, mais par là même peut-être la confirme. Il n'atténuera certainement pas la défiance instinctive à laquelle se heurte toute ligue du bien public, fondée sur une communauté de croyances et de pratiques faciles à simuler. L'hypocrisie des uns y donne le change grâce à la vertu des autres, et la vertu même s'y plie quand paraît l'exiger l'intérêt de l'action collective. C'est, je le sais, la politique; mais avec elle on est averti : elle ne se donne pas pour « ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré ».

***

Il y aurait bien d'autres renseignements littéraires à tirer de ce livre; j'ai insisté sur ceux qui mettent *Tartuffe* en son vrai jour et, comme on dit, dans son *milieu*. Ce n'est qu'un épisode dans cet ouvrage historique, mais c'en est le principal. Je voudrais avoir laissé deviner l'importance d'un pareil travail, où tout a la valeur de l'inédit. Quoique d'une distribution claire, il est un peu compact et pourra par là rebuter le lecteur pressé d'arriver à la conclusion. Mais c'est encore un éloge. Il y avait ici des préjugés, beaucoup de préjugés à heurter. M. Allier a probablement senti qu'une surabondance de citations, de preuves et d'éclaircissements serait nécessaire. Il a cherché le succès pour la vérité, nullement pour l'auteur.

L. Brunel.

1. Cf. Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*, p. 226.

Lamartine homme politique (*la Politique intérieure*), par Pierre Quentin-Bauchart. Plon-Nourrit, 1903.

Il n'y a pas lieu d'insister bien longtemps sur le livre de M. Pierre Quentin-Bauchart. Cependant c'est un travail utile, clair, de lecture aisée, d'une information étendue, et en général d'une équitable et clairvoyante justesse d'appréciation. Mais il n'apporte aucune contribution nouvelle ni à l'étude des faits, ni à la connaissance du caractère de son héros. Quiconque a bien lu les principaux ouvrages d'histoire de première ou de seconde main sur les révolutions et les gouvernements de 1830 à 1852, quiconque surtout n'a pas dédaigné la lecture des écrits de Lamartine sur lui-même et son temps, ses Mémoires, ses articles, ses discours, sa correspondance, c'est-à-dire non seulement tout historien ou critique de profession, mais tout lettré un peu curieux et sérieux, pouvait connaître et juger la vie publique de Lamartine aussi bien, sinon aussi facilement, qu'en lisant ce livre nouveau. M. Q.-B. n'a pas fait et peut-être n'avait pas à faire d'autres recherches que celles qui sont à la portée de presque toutes les mains. Il n'a publié ou utilisé aucun inédit. Sa bibliographie à la fin du livre mentionne les « principaux ouvrages consultés » répartis en deux catégories : les « sources » et les « ouvrages ». Autant qu'on peut saisir le principe de cette distinction, la première série comprend des écrits de contemporains, mêlés eux-mêmes aux événements qu'ils racontent, de témoins oculaires qui ont entendu ou approché Lamartine. La seconde série comprend des livres d'histoire proprement dits et plus récents. Mais cette distribution ne me contente pas. On conçoit que, même publiée en 1870 ou en 1872, l'Histoire de la Révolution de 1848 par Louis Blanc ou Garnier-Pagès puisse prendre rang parmi les « sources » à côté des Mémoires et des Souvenirs de Doudan, de Victor Hugo, Henri Heine ou du vicomte de Launay — et peut-être à plus juste titre : mais alors pourquoi traiter autrement et classer à côté du livre de M. Thureau-Dangin parmi les « ouvrages » l'Histoire du gouvernement provisoire, publiée en 1850 par Elias Regnault, le chef de cabinet de Ledru-Rollin, et qui représente sa pensée, ou l'Histoire même de Daniel Stern, ou de Delvau, tous écrits composés au lendemain des événements? Pourquoi, de plus, avoir choisi parmi les écrits de cette sorte, avoir retenu les uns, dédaigné les autres, même et surtout s'ils sont sévères, très sévères, pour les actes et le caractère de Lamartime, tels que, par exemple, l'*Histoire de la chute du roi Louis-Philippe, de la République de 1848 et du rétablissement de l'Empire*, publiée en 1857 par Granier de Cassagnac, où ne manquent pas les jugements et les témoignages attribués à des témoins oculaires?

Parmi les témoignages contemporains sur l'éloquence et les idées de Lamartine, pourquoi n'avoir pas cité le triple article du *Livre des Orateurs* de Timon? Si M. Q.-B. n'ignore pas ces écrits — et j'en pourrais citer d'autres, d'autres partis, — il aurait dû s'expliquer sur le cas ou sur le mépris qu'il en fait. Il aurait dû nous dire aussi selon quels principes il utilise et contrôle sa source principale et qui paraît souvent sa source unique, les mémoires, les lettres et les discours de Lamartine, établir d'abord quelle est au juste la sincérité de ces documents, publiés par Lamartine lui-même, par sa famille, puisque, aussi bien, elle n'est pas reconnue par tout le monde. Une introduction, une déclaration, aussi courte que ce fût, sur sa méthode et sa critique, n'eût pas été déplacée.

Dans le cours même du récit, aux moments décisifs de la carrière de Lamartine, quand apparaît chez lui une conviction toute nouvelle, manifestée par telle attitude ou tel discours qui est un grand acte, si l'auteur adopte le témoignage de Lamartine lui-même, s'il le reproduit en l'abrégeant, il n'eût pas été sans à-propos de nous dire comment le même acte a été par d'autres rapporté et jugé : pour inélégante qu'elle pût paraître, à de certains

moments, une discussion s'imposait; la confiance du lecteur est à ce prix. Un seul exemple le fera concevoir. S'il est un moment décisif dans l'évolution de Lamartine et dans les destinées de la France, c'est au 24 février, celui où le premier dans la Chambre envahie, après les atermoiements, pour ou contre, d'Odilon Barrot, de Ledru-Rollin, Lamartine fit repousser la régence de la duchesse d'Orléans et décider un gouvernement provisoire, c'est-à-dire la République. Pour la première fois il parle et agit en républicain. Comment, depuis quand l'est-il devenu? Le récit de M. Q.-B. reproduit celui de Lamartine dans l'Histoire de la Révolution de 1848, et cette affirmation, « qu'il se posa comme principe la nécessité d'un pouvoir fort pour arrêter la crise, conjurer l'anarchie, éviter le socialisme, et que cette nécessité lui fit choisir la République ». Mais Granier de Cassagnac met ces considérations dans la bouche des gens du *National* et de la *Réforme* qui confèrent avec Lamartine avant son entrée à la Chambre, sur le « chemin de Damas », comme il dit. Il ajoute (t. I, p. 249) : « Ils lui dirent que le parti républicain se donnait *authentiquement*[1] à lui par leurs voix, et qu'ils prenaient l'engagement de le *porter au pouvoir* et de l'y soutenir par leurs journaux et par *leurs* sociétés secrètes... » Un pareil récit de cette entrevue permet au même ennemi de Lamartine d'écrire : « Sorti de sa maison royaliste, il était entré à la chambre démagogue (p. 248)... L'offre d'un *ministère* faite sur le seuil de la Chambre, au nom de la *vraie république* par sept ou huit individus qu'il ne connaissait même pas suffit pour lui persuader.... que *la république immédiate pouvait seule sauver la France* (p. 251)[2].... » De telles accusations doivent être réfutées ou discutées. Il faut dire ce qu'on pense de la part de l'ambition dans les actes du grand politique idéaliste. Il ne suffit pas d'en expliquer plus loin la nature, à l'occasion de démarches qu'elle inspira de façon indéniable, et de dire que cette ambition n'était autre chose chez lui que la certitude de réaliser par lui-même le plus grand bien social, la certitude d'être l'homme nécessaire et prédestiné. Il faut préciser le rôle de cette ambition, et si l'on peut, le circonscrire. C'est, dans une certaine mesure, trahir son héros que de fuir pour lui les occasions d'affronter de tels reproches qui visent tout simplement sa sincérité. Dans l'espèce, ce danger s'accroît d'une apparence de précision chez le pamphlétaire bonapartiste. Dans une note, page 236, il établit avec malice que Lamartine — contrairement à ce qu'il dit lui-même avec détails, et M. Q.-B. d'après lui — n'était pas à la Chambre lors de l'entrée de la duchesse d'Orléans. Il prétend souligner par là une déclaration de Lamartine. « Il était parti pour l'Assemblée convaincu que *la crise était dénouée et la question politique vidée*[3]. Il pensait venir entendre *les noms et le programme du nouveau ministère;* son esprit n'apercevait rien au delà de cet horizon. » Ainsi la vocation républicaine de Lamartine toute soudaine, toute commandée par les événements, par l'émeute, pour tout dire, n'eut rien de réfléchi, ni de sincère! Encore une fois, un biographe, qui, avec une grande raison à notre sens, veut conclure en panégyriste, ne peut pas négliger de discuter de telles allégations, même passionnées.

Ainsi l'intérêt de ce livre, qui ne renouvelle pas la question et qui n'élucide pas les quelques points qui pouvaient être restés obscurs, n'est pas très grand pour les historiens et les biographes. Il est, en somme, écrit pour le grand public, pour les lecteurs et les admirateurs de Lamartine qui voudront vérifier en peu de temps, par l'étude de sa vie publique, l'idée de son caractère que ses ouvrages poétiques, ou ses confidences, ou les appréciations des meilleurs critiques jugeant d'ensemble l'homme et l'œuvre, leur auront donnée de lui.

Cette idée est conforme à la manière traditionnelle de juger Lamartine,

1. Les mots soulignés le sont dans Granier de Cassagnac.
2. Citation de Lamartine.
3. Les mots soulignés dans Granier de Cassagnac sont une citation de Lamartine.

celle de ses amis et, en somme, de ses ennemis même qui seulement donnent aux mêmes traits de caractère de moins favorables noms. C'est l'appréciation, avons-nous dit, qui se dégage presque d'elle-même de la lecture de ses mémoires, de ses discours, dont on trouve ici, avec plaisir, allégués discrètement et à propos, les extraits les plus signifiants, fortifiés, complétés d'ailleurs par un choix assez riche de témoignages contemporains. Ces témoignages, pourtant, on ne voit pas assez suivant quelle règle, en quelles occasions ils sont appelés à l'aide ou négligés au contraire. C'est un exposé plutôt qu'une étude et l'auteur a mis une certaine élégance à dissimuler la peine qu'il a prise certainement pour choisir entre les textes, les allégations, les appréciations des journaux. Aussi le livre se lit-il avec un plaisir que soutiennent la composition claire, le style assez pur, les citations éloquentes, mais surtout l'intérêt d'un sujet captivant, la sympathie dont on ne saurait se défendre, en tout état de cause, pour la nature du héros, si élevée et si séduisante.

Cette sympathie, malgré le ton discret et l'allure uniquement explicative du récit, M. Q.-B. l'a éprouvée visiblement, même avec un peu de partialité, non pas tant pour son héros envers et contre tous, mais pour certains actes, certaines idées de Lamartine contre Lamartine lui-même. Il ne convient pas d'insister trop sur ce reproche, de le grossir en le formulant. Pourtant, cette partialité, peu sensible, est réelle. M. Q.-B. sacrifie et exécute d'un mot rapide certains adversaires ou alliés éphémères de Lamartine : le « clubiste » Blanqui, le « jacobin » Ledru-Rollin. Il fait plus : il néglige d'étudier suffisamment le personnel et les doctrines des partis avancés. Surtout il regrette de voir Lamartine se fourvoyer parfois en cette compagnie : il éprouve le besoin de l'excuser alors, et non pas quand Lamartine remporte, à la faveur de ses alliés modérés du groupe du *National*, un triomphe que ses électeurs bourgeois ne décernaient pas, il s'en aperçut bientôt, à toutes ses idées. L'idéalisme de Lamartine, la politique des principes ne sont jamais plus chers à M. Q.-B. que le jour où pour l'amour du principe de la souveraineté du peuple, Lamartine, consciemment, prépare l'avènement du président qui confisquera cette souveraineté. Parmi les résultats de la politique de Lamartine il se complaît à énumérer, dans sa conclusion, ce rôle prépondérant dans l'avènement du second Empire, les succès du tribun conservateur résistant à l' « assaut socialiste », tandis qu'il ne rappelle pas l'éminent service rendu à la France et à l'humanité par le ministre qui sut détourner de nous une guerre européenne. On voit quelle sorte de sympathies tendancieuses, bien que discrètes, ont pu en quelques occasions nuancer l'appréciation et l'étude de M. Quentin-Bauchart.

Enfin nous regrettons que cette appréciation détaillée n'apporte pas pour l'étude littéraire de Lamartine tout le secours qu'on en pouvait espérer. L'auteur a oublié que la vie, les aspirations, les convictions de Lamartine se sont toujours traduites, en premier lieu et avec la spontanéité la plus complète, sans réticence et sans adresse, dans ses vers. Il eût trouvé, dans les *Harmonies* et les *Recueillements*, nombre de pièces, parmi les plus amples de forme, les mieux venues de l'œuvre poétique, où, de bonne heure, Lamartine a exprimé tout entière la politique de sentiment qu'il devait, quand il en eut le moyen, traduire en discours et en actes. Dès 1847, Timon prophétisait d'après les discours le rôle de Lamartine s'il était un jour ministre, homme d'État. Dès 1832, on le pouvait faire d'après les seules poésies. *Les Révolutions* (1829), les odes à *Némésis* (1831), à *Félix Guillemardet* (1837), définissent l'idéalisme et le désintéressement, les mobiles élevés de son action politique. Sa conduite au ministère est d'accord avec le *Toast des Gallois et des Bretons* (1838) et *la Marseillaise de la paix*. Son attitude en face du cléricalisme même démagogique — en dépit de la variété des alliances qu'il conclut au gré de sa sincérité mouvante, allant de Polignac à Blanqui sans excepter Louis-Napoléon, — cette attitude de défiance invariable s'explique dès 1826 par la pièce des *Harmonies* :

Aux Chrétiens dans les temps d'épreuve. Enfin la division même de la plus importante des poésies de ce groupe, *Utopie*, fournit la plus exacte formule de ce dualisme qui explique l'incohérence des actes de Lamartine homme d'État : l'enthousiasme de l'avenir, et la haine énergique de l'anarchie dans le présent. Dans la même pièce apparaît clairement le lien de ces sentiments à l'optimisme religieux du poète, où il fallait peut-être chercher l'unité de son caractère et de ses idées. M. Q.-B. semblait d'abord disposé à tenir compte de ces documents : il cite dans son premier chapitre des vers de la pièce de 1831 *Contre la peine de mort*. Mais, dans la suite, il néglige ces poésies, dont nous lui aurions su gré d'expliquer la genèse par les rapprochements avec les opinions, les ambitions, les actes de Lamartine et qui, elles, auraient éclairé ces opinions mêmes tout en en garantissant la sincérité. M. Lanson a affirmé cette règle dont la rigueur paraît juste à quiconque a pénétré la sincérité impérieuse de cette nature de poète si éminemment, si uniquement lyrique : « Il faut croire à ses vers qui coulent de son âme et se méfier de sa prose qui prétend nous expliquer sa vie. »

Terminons en relevant la promesse que nous fait M. Q.-B. d'un livre sur la politique extérieure de Lamartine. Il en a déjà traité dans un bon chapitre du présent ouvrage. Cela nous fait espérer que le volume annoncé contiendra des nouveautés intéressantes, des publications de documents diplomatiques inédits. Autrement, autant qu'on peut juger d'un livre qui n'est pas fait, il apparaît, à première vue, comme superflu.

J. Bury.

Un laboratoire dramaturgique (*Essai critique sur le Théâtre de Victor Hugo*), par Paul et Victor Glachant. Les drames en vers de l'époque et de la formule romantiques (1827-1839). In-16, Paris, Hachette, 1902.

MM. Paul et Victor Glachant se sont fait une agréable spécialité de l'étude des documents manuscrits[1]. Il faut leur savoir gré d'y apporter autre chose que la passion inintelligente des vulgaires collectionneurs d'autographes, doux maniaques pour qui la valeur d'une pièce se mesure à sa rareté seule et qui se satisfont à mouler en belle ronde sur la couverture de leurs dossiers ces indications précieuses : « Victor Hugo, célèbre poète », ou « G. Flaubert, notable romancier ». Les auteurs de ce volume ne se posent pas davantage en graphologues experts : comme science, la graphologie, hélas! a fait ses preuves. Eux-mêmes définissent leur travail « une recherche de grammairiens littéraires » : *grammairiens*, car bien des erreurs de texte sont encore à relever; *littéraires*, puisqu'ils prétendent chercher sous les corrections et les ratures ce que V. Hugo appelle « la pensée intime et solitaire du poète ».

Cette tâche demande beaucoup de prudence et de tact. Il ne suffit pas, pour rétablir le texte, de recourir à la page écrite; celle-ci offre assez souvent plusieurs leçons différentes entre lesquelles il est malaisé de choisir, sans compter que le poète, pour bien des passages, a pu corriger sur les épreuves. D'autre part, on connaît le prix que V. Hugo attachait tout le premier aux moindres lignes tracées de sa main. Sachant d'avance l'intérêt que présenteraient un jour ses manuscrits, il s'est préoccupé de les mettre au point. Dans le précieux cahier somptueusement habillé de maroquin rouge qu'il céda à la Comédie-Française, on chercherait en vain le premier état de sa pensée; il en est de

1. Cf. leur précédent volume : *Papiers d'autrefois*, Hachette, 1899. — Deux chapitres de celui-ci ont paru sous forme d'articles dans la *Revue d'histoire littéraire* (15 oct. 1900 et 15 juillet 1902).

même, ou peu s'en faut, de tous les autres : ces copies ne nous révéleront de ses efforts que ce qu'il a voulu nous en faire connaître. Ce n'est pas à dire qu'on n'y trouve rien de nouveau : sur ces grandes marges qui occupent toujours la moitié des pages s'entassent, en un désordre étudié, des indications rapides, des rimes curieuses mises en réserve (*araignée, signée*), des noms espagnols aux sonorités éclatantes, des notes documentaires, des croquis ou des détails de mise en scène, quelques-uns de ces vers qu'il jetait au hasard de l'inspiration sur des feuillets quelconques et qui passaient d'un drame à un autre (*Qui donc ose parler lorsque j'ai dit silence*, d'abord dans Hernani, puis dans les Burgraves), ou demeuraient inemployés (*En guise de tisane, Je lui fis avaler deux pieds de pertuisane*), souvent aussi des morceaux écrits de verve, sans effort, et d'une merveilleuse envolée :

> Crois-tu donc, insensé,
> Que je n'ai traversé tout mon sombre passé,
> Que je ne touche au but.... (Hernani, V, 5).

Il est rare d'ailleurs que V. Hugo se résigne à sacrifier quelque chose, ou à choisir. Dans le rôle de Didier seulement, il s'est appliqué à condenser les répliques, pour accuser la gravité sombre du personnage. A l'ordinaire les scènes s'amplifient par une série d'additions successives, les tirades, assez courtes d'abord, deviennent les imposants monologues que l'on sait. Le discours de Marion au roi (IV, 7) n'avait à l'origine que 4 vers, il en a 28 dans le texte imprimé; les menaces d'Hernani (I, 4) se sont élevées de 10 vers à 34, l'apostrophe de Ruy Blas à Don Salluste (V, 3) de 7 à 29.

Quant au détail du texte, les leçons abandonnées sont presque toujours visibles sous les ratures. MM. P. et V. Glachant les ont relevées avec soin. Un mot changé ou déplacé a suffi souvent à transformer un vers :

> En devenant un roi Cromwell est un autre homme...
> (*Variante : n'est plus qu'un homme*),

à le rendre plus précis :

> Et de notre salaire il prendra les trois quarts
> Sans rien faire du reste... (*Variante : Sans avoir mis deux clous*),

à lui donner plus de force ou d'éclat :

> L'heure où notre Espagne entre en agonie et pleure
> (*Variante : l'heure sombre où l'Espagne agonisante pleure.*)

Quelques exemples encore, pris parmi tant d'autres :

> Allons, tu vas mourir, va voir à ton tombeau,

devient par une retouche heureuse

> Vieillard, va-t-en donner mesure au fossoyeur!

Le dystique de Charles Quint

> Monsieur, vous dites là bien des mots hasardeux;
> D'un an de vie, un jour, vous pairez chacun d'eux

est remplacé par celui-ci :

> Monsieur, vous qui venez de me parler ainsi,
> Ne demandez un jour ni grâce, ni merci!

Parfois la correction a été plus pénible. V. Hugo avait écrit d'abord, dans le 1er acte d'Hernani :

> Ne riez pas! Qui fait d'un affront raillerie
> Et qui rit veut aussi que son héritier rie,

puis, en marge, cette seconde version plus harmonieuse mais plate :

> Monsieur, ne raillez pas! Qui raille après l'outrage
> Change la faute en crime et la colère en rage...

pour n'arriver qu'ensuite au texte définitif, bref et cinglant :

> Qui raille après l'affront s'expose à faire rire
> Aussi son héritier!

Parfois enfin, mais ceci est rare, le résultat de ces efforts est moins heureux. Voici, pour un passage de la tirade de Nangis (*Marion*, IV, 7), quatre états successifs du texte :

1° Craignez d'avoir un jour à pleurer tel brave homme,
Dont ceux qui vont disant d'étranges alphabets
Voient blanchir le squelette aux chaînes des gibets!

2° De ceux-là devant qui jadis je me courbais,
Dont blanchit le squelette aux chaînes des gibets!

3° Qui n'eut que Dieu, la France et vous pour alphabets,
Dont blanchit....

Décidément, la rime était difficile à amener; et le texte définitif n'est qu'acceptable :

4° Tel vaillant de grand cœur, dont, à l'heure qu'il est,
Le squelette blanchit aux chaînes d'un gibet!

Le manuscrit de *Marion de Lorme* est peut-être, de tous, celui où le poète a laissé le plus de traces de ses tâtonnements. Le 1er acte, en particulier, a été refait plusieurs fois. Fallait-il faire entrer Didier brusquement, ou préciser d'abord le milieu du drame : V. Hugo a longtemps hésité. Le dialogue de Saverny et de Marion avait pris des proportions excessives, il a fallu en couper une bonne part..... mais comme les vers étaient aimables et pimpants, il n'a pu se résoudre à nous en priver tout à fait : ils subsistent sur le manuscrit, et MM. Glachant n'ont pas commis d'indiscrétion en les publiant. Je cite encore, parmi les scènes remaniées, le 5e acte de Marion (la version primitive appuyait avec une insistance fâcheuse sur l'odieux marché que Laffemas impose à sa victime), le début du 2e acte d'*Hernani*, le 5e tout entier d'un réalisme d'abord par trop naïf, le 4e acte de Ruy Blas dont il reste une esquisse mêlée de prose et de vers...

Dans toute cette partie de leur travail, MM. P. et V. Glachant ont procédé avec une méthode patiente et sûre. J'en aime beaucoup moins la partie « littéraire ». Les petits morceaux de critique qu'ils ont placés au début ou à la fin de leurs chapitres manquent vraiment de nouveauté. Quel besoin aussi de nous prévenir, à propos du 4e acte de *Marion* : « Acte très curieux, où l'auteur a cherché, sans toujours la trouver, la vérité historique. On a souvent comparé le portrait qu'il y trace de Louis XIII avec les pages dans lesquelles Alfred de Vigny s'est mesuré avec le même sujet. » Ces phrases de manuel surprennent un peu. Ailleurs, le ton se fait cavalier pour parler de la Fille Elisa, des « tranches de vie servies à l'Ambigu », pour dire son fait à l'école naturaliste ou pour reprocher à la Comédie-Française ses « tentatives audacieuses » (?)

Mais cela est d'importance secondaire et n'enlève rien au mérite de ce livre. Il est probable que nous n'aurons jamais une édition critique de V. Hugo : il faudrait des bibliothèques entières pour lui donner place; des études particulières comme celle-ci n'en ont que plus d'intérêt, et je sais bien des ouvrages où l'on déploya, sans doute, plus d'ingéniosité et de talent et qui resteront cependant moins utiles.

JULES MARSAN.

Victor Hugo à Guernesey (*Souvenirs de son beau-frère*), par PAUL CHENAY. In-8, Paris, Félix Juven.

Personne assurément n'était mieux placé que l'auteur de ce livre pour nous apporter sur Victor Hugo des documents inédits. Accueilli par lui, après son mariage, comme un jeune frère, il a passé des années dans son intimité; il a vécu de sa vie; il lui a rendu de nombreux services et tient à le faire savoir; il l'a beaucoup aimé, quoiqu'il n'y paraisse plus guère. De cette maison de l'exil, au-dessus des falaises de Guernesey, en vue de la terre de France, ses yeux d'artiste ont conservé, après quarante ans, une vision nette; les premiers chapitres sont comme une suite d'eaux fortes au trait sec et précis. Rien n'est oublié des richesses que le maître du logis s'était plu à y réunir : les portes massives, les tapisseries des salons, les lourdes cheminées maçonnées en forme d'H, initiale sacrée, le « fauteuil des ancêtres », toujours fermé par sa chaîne de fer au haut bout de la table, l'immense lambrequin frangé d'or du premier étage, cet entassement d'objets disparates, panneaux décoratifs, bois sculptés, animaux fantastiques, buires et vases précieux, stalles de cathédrales, glaces de Venise, girandoles en verroteries de couleurs, écrans brodés, tout un monde de statuettes, de portraits, de bibelots, de vieilles faïences, avec, aux bons endroits, en lettres gothiques rehaussées d'or, ces sentences dont V. Hugo aima toujours la solennité : « Nox, mors, lux. — Mange, marche, prie.... » Un temple et un magasin de bric à brac; le sanctuaire d'un poète, un rêve de Bouvard et Pécuchet.

Ce décor était fait pour inspirer au visiteur des sentiments de religieuse adoration. Par malheur, M. Chenay l'a vu trop souvent pour rester sous le charme. On ne reprochera pas à ces impressions notées au jour le jour un excès d'enthousiasme; s'il insiste assez volontiers sur « le grand intérêt et la sympathie que lui témoignait le grand homme », M. Chenay ne cherche pas, en retour, à le faire valoir, et le portrait est loin d'être flatté. Je ne conteste, certes, ni la bonne foi, ni la sincérité de ce livre; sa sévérité même, si l'on veut, est à l'éloge de l'auteur qui prend ici la défense de la femme du poète trop souvent négligée et trahie... Mais n'aurait-il pu rendre hommage à l'incomparable douceur de celle qui fut l'épouse sans rappeler, avec tant d'insistance, le souvenir de certaines rancœurs? Fallait-il mettre le public au courant de ces confidences que lui arracha parfois la douleur, devant « quelques amis sûrs et dévoués »? Est-ce bien la comprendre que d'abaisser celui à qui elle se sacrifia? Je crains que son ressentiment — même légitime, — contre Juliette Drouet ait entraîné M. Chenay plus loin qu'il ne voulait aller d'abord et lui ait fait écrire un livre autre que le livre promis dans la préface « aux admirateurs du poète ».

Dès les premières pages, on s'étonne déjà de ne pas trouver la sympathie que l'on attendait; M. Chenay évoque ces heures lointaines sans émotion; pourtant, ce ne sont encore que quelques réserves sur le manque de goût de V. Hugo, sur « la pose qu'il affectait », sur ses attitudes olympiennes, « sur sa clairvoyance financière et ses judicieux placements »; c'est surtout un ton d'ironie

qu'on sent à peine, mais qui déconcerte. Puis, à mesure que se déroulent les souvenirs, les jugements deviennent plus appuyés et plus sévères : de page en page, l'âpreté augmente et le chapitre septième sur « le caractère et les habitudes du maître » nous apporte un réquisitoire en bonne forme. Le grand exilé n'est plus qu'un assez piètre sire; naïfs, nous nous laissions prendre à ses belles paroles, à ses « élans d'éloquence humanitaire », à ses imprécations mais s'il a attaqué le prince Louis-Napoléon, c'est simplement qu'il n'avait pu en obtenir un ministère. Dans la vie privée, ce cabotin s'est révélé un tyran égoïste, tour à tour ridicule et odieux, d'une « parcimonie détestable », d'une ingratitude révoltante, incapable de rendre le moindre service à un ami dans le besoin, mauvais époux, père plus lamentable encore, réduisant sa fille au désespoir, presque à la folie, sans cœur comme sans conviction, toujours prêt, au surplus, à magnifiquement exprimer les sentiments qu'il ne ressentait pas. « Il trouvait à volonté des expressions de tendresse, comme plus tard de colère et d'indignation dans son vaste et merveilleux génie, suivant les exigences de son intérêt et de son ambition » : je choisis cette phrase parmi les plus modérées. Après cela, M. Chenay est bien venu à prendre la défense du poète vieilli contre ceux qui entourèrent ses dernières années, quand lui-même eut cessé de le voir, et à s'écrier avec éloquence pour je ne sais quel manque d'égards des petits-enfants envers leur grand-père : « O pauvre vieux lion! Pauvre roi Lear de la poésie! »

Encore une fois, je ne discute pas, je ne conteste rien, sinon l'utilité de pareils souvenirs. Les moindres détails sont précieux, quand ils nous permettent de mieux comprendre une œuvre; mais ces querelles de ménage, ces dissentiments intimes, ces plaintes au sujet d'une vieille cuisinière tyrannique et insolente.... En quoi tout cela nous regarde-t-il? « Histoire d'un flagrant délit, — Un crêpage de chignons homérique, — Les malheurs d'Adèle », j'avoue naïvement que ces titres à la Paul de Kock me choquent un peu, quand il s'agit de Victor Hugo. Il eut de grandes faiblesses, soit; il ne se contenta pas à Guernesey de remplir le programme austère qu'il s'était tracé et de « regarder l'Océan ». L'ancienne figurante de la Porte-Saint-Martin, devenue favorite en titre, avait sa maison tout près du foyer conjugal et, plusieurs fois par semaine, à dix heures précises, avec la régularité d'un bon employé qui part pour son bureau..... Cet adultère à la bourgeoise manque de grandeur, c'est entendu. Mais à Guernesey aussi, Victor Hugo mit la dernière main aux *Misérables* : la postérité se souviendra surtout de cela.

Que voulez-vous, il est difficile d'être un grand homme pour son beau-frère!

JULES MARSAN.

Œuvres complètes de Joachim Du Bellay, *avec un commentaire historique et critique*, par LÉON SÉCHÉ (tome I). Paris, *Revue de la Renaissance*, gr. in-8, de 245 p., 1903.

Un des plus grands services que rendra la *Revue de la Renaissance* sera de réimprimer des textes devenus rares. Ces éditions plairont : car par la majesté du format, par l'élégance des caractères, par la largeur des marges, ce seront de fort beaux livres, et par la sobriété des commentaires, ce seront des livres peu encombrants. Le premier volume de la collection vient de paraître; il comprend la moitié de l'œuvre de Du Bellay. Il vient à point, *la Pléiade* de Marty-Laveaux ne se trouvant plus que d'occasion et tous les Morceaux choisis de Du Bellay étant épuisés. Je souhaite donc que M. Léon Séché nous donne bientôt le second volume de cette édition, puisque c'est la seule édition de Du Bellay qui soit dans le commerce et que ce poète se lit beaucoup.

Dans son commentaire, M. Séché signale les principaux problèmes que soulèvent les premières œuvres de Du Bellay. Un de ces problèmes reçoit une solution nouvelle et séduisante : Quelle dame Du Bellay a-t-il chantée sous le nom d'Olive? — Les uns disent : personne; Olive est une maîtresse en l'air, à qui le poète a donné un nom de plante pour avoir une source de comparaisons analogue à celle que Pétrarque trouvait dans le nom de Laure. — D'autres disent : Olive est l'anagramme de Viole et la dame du poète fut une parente de Guillaume Viole, qui devint évêque de Paris après Eustache Du Bellay. Ils se fondent surtout sur le témoignage de Baillet, qui prétend tenir le fait d'un ami, qui l'aurait tenu lui-même d'un ami de Du Bellay. — M. Séché propose de voir dans Olive, Marguerite de Valois. Il appuie son hypothèse sur des arguments très solides : l'olivier était l'arbre héraldique de Marguerite; alors que la première édition de l'*Olive* était dédiée à la dame du poète, la seconde est dédiée à Marguerite, comme si Du Bellay avouait qu'il n'était plus nécessaire de cacher ce que tout le monde savait; la passion du poète pour Olive a toujours été respectueuse. A ces arguments j'en ajouterai un autre : c'est que Du Bellay, en prenant comme dame une princesse, bien loin de faire une chose inouïe, se conformait à la tradition qu'avaient créée les poètes italiens du commencement du XVI^e^ siècle : Séraphin eut pour dame une duchesse d'Urbin; Bernardo Accolti, que ses contemporains, dans leur admiration, avaient surnommé l'Unique, aima ou feignit d'aimer beaucoup de dames, mais il n'aima jamais que de très grandes dames et notamment, lui aussi, une duchesse d'Urbin; on a cru longtemps que la dame de Charitео était Jeanne d'Aragon, femme de Ferrant I^er^ : c'était faux, mais on trouvait tout naturel qu'un poète eût aimé une reine. L'hypothèse de M. Séché me plaît donc infiniment. Mais le témoignage de Baillet me laisse quelques doutes, encore que personne n'ait jamais pu dire qui était au juste la prétendue demoiselle Viole.

M. Léon Séché montre avec netteté l'influence exercée sur les premières œuvres de Du Bellay par Jacques Peletier du Mans : mêmes genres de poèmes, et, ce qu'on n'avait pas encore, je crois, fait remarquer, même genre de sonnet; alors, en effet, que Pontus de Tyard, qui fait son recueil en même temps que Du Bellay fait le sien, adopte à peu près exclusivement le sonnet créé par Marot, Du Bellay adopte pour la métrique du sonnet les idées libérales et, à mon avis, judicieuses, de Peletier[1]. — J'ajoute, puisque l'occasion se présente de le dire, que Du Bellay s'est longtemps laissé influencer par ses amis : dans l'*Olive* et les premières poésies, il est l'élève, beaucoup plus grand que le maître, de Peletier; après la publication des *Erreurs amoureuses*, il subit l'influence de Pontus, un peu dans la deuxième *Olive*, beaucoup dans les *Sonnets de l'Honnête amour*, comme l'a fort bien montré M. Chamard; si, un an après ces *Sonnets*, il se moque du platonisme dans la pièce *Contre les Pétrarquistes*, c'est qu'il a lu (sans parler des poètes bernesques) la *Méline* de Baïf et les *Premières amours* de Ronsard, et que les deux poètes ont pétrarquisé sans doute par le style, mais chanté en réalité, surtout Baïf, l'amour du bon vieux temps; d'abord partisan de toutes les libertés dans la métrique du sonnet, il devient bientôt, par déférence pour Ronsard, partisan exclusif du sonnet marotique. Si, dans ses dernières œuvres, il est plus original que personne, une des raisons en est qu'il s'est éloigné de ses amis : le plus grand profit qu'il ait retiré de son voyage en Italie, c'est qu'il a été arraché à l'influence un peu tyrannique de Ronsard.

M. Séché a raison de poser une fois de plus le problème de la date du *Poète courtisan*, sur lequel M. Chamard avait déjà attiré notre attention; car ce problème intéresse l'histoire des idées de la Pléiade et le caractère de Du Bellay.

1. Je me permets de renvoyer les lecteurs à l'article que j'ai donné dans la *Revue de la Renaissance*, n° de mars-avril 1903, sous ce titre : *les Origines du sonnet régulier*.

La pièce parut à Poitiers en 1559; le poète ne l'avait pas signée de son nom. M. Séché et M. Bourciez en reculent la composition au lendemain de la *Défense*. A cette date, le ton agressif de cette satire s'expliquerait, suivant eux, beaucoup mieux. En outre, si elle est dirigée, comme il semble, contre Melin de Sainct-Gelays, et qu'elle ait été composée vers 1559, c'est-à-dire après la mort d'un poète que Du Bellay avait accablé d'éloges pendant les dernières années de sa vie et encore un an après ses funérailles, Du Bellay, dit M. Bourciez, aurait commis une petite lâcheté qui nous le gâterait un peu. On peut ajouter qu'un acte de lâcheté serait en contradiction avec tout ce que nous savons de son caractère. Je suis très sensible à la force de ces raisons et je signale à M. Séché un argument de plus : il me semble que la poétique du *Poète courtisan* est tout à fait conforme à celle de la *Défense*, mais qu'elle ne l'est pas autant à celle qui a dirigé la composition des *Regrets*. Quand l'auteur du *Poète courtisan* recommande les vers laborieux et se moque des vers faciles, est-ce que ces railleries ne retombent pas un peu sur l'auteur des *Regrets*? Est-ce que celui-ci n'a pas préconisé et pratiqué la théorie du style que celui-là a résumée, pour la condamner, dans ce vers :

Et le vers plus coulant est le vers plus parfait?

Il y a donc dans le *Poète courtisan* des choses que je ne m'explique pas très bien, si cette pièce a été composée après les *Regrets*. Mais si elle a été composée vers 1550 ou 1551, je m'explique moins encore que Du Bellay ait gardé dix ans dans le fourreau une arme qu'il aurait forgée en pleine bataille et qui aurait pu rendre tant de services. La considération qu'il aurait dénigré Sainct-Gelays peu après l'avoir loué, si l'on reporte la composition du poème à 1559, me fait, j'en conviens, une grande impression; mais je n'accuserais pourtant pas pour cela le poète de lâcheté. A mon sens, ceci a bien pu se passer, que la mort, qui remet chacun à sa place, a édifié Du Bellay sur la valeur de Sainct-Gelays : un an après sa mort, il a, sans doute, publié un *Tombeau* où il fait son éloge; mais quand il a su que dans les papiers d'un poète, qui avait peu publié de son vivant, il n'y avait décidément presque rien, je m'explique qu'il se soit dit : je ne le croyais pas si petit; et je ne puis lui reprocher d'avoir proclamé bien haut, au risque de se contredire, qu'une carrière, dont il n'avait pas encore bien compris le vide, était d'un très mauvais exemple. — L'argument que M. Chamard tire de l'emploi de l'alexandrin et de l'alternance des rimes masculines et féminines ne me semble pas, en revanche à moi, non plus qu'à M. Séché, bien solide : si ce sont les *Hymnes* de Ronsard (1555) qui ont fait la vogue de l'alexandrin, ce vers apparaît déjà assez souvent dans les sonnets de la *Méline* de Baïf en 1552, et Baïf fait alterner les rimes masculines et féminines, autant que le permettent les lois adoptées par lui pour la disposition des rimes dans les tercets. — En résumé, si j'incline à adopter pour la composition du *Poète courtisan* une date voisine de celle de la publication, il s'en faut que je méconnaisse la valeur des arguments qui font pencher M. Séché vers l'autre solution.

On voit avec quel profit on lira les commentaires du nouvel éditeur de Du Bellay; et je n'ai pu signaler tous les points où il a touché. Il a, notamment, apprécié avec une grande finesse le beau sonnet de l'*Idée*. Les amis de Du Bellay seront heureux de relire ses vers dans ce volume d'aspect si séduisant et de les voir commentés par un homme qui les aime comme personne.

Joseph Vianey.

PÉRIODIQUES

Academy. — N° 1607 : Sénancour, *Obermann*, by Waite.

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N^{os} 23-24 : H. Breymann, *Zur Geschichte der Franz Orthographie*; — n° 76 : Süpfle, *Französische Faustübersetzungen*; — n^{os} 86-88 : L. Jordan, *Gaston Paris*; — n° 92 : P. Holzhausen, *Napoleon und Necker's Tochter*.

L'Amateur d'autographes. — 15 avril : E. Sakellaridès, *Sainte-Beuve et Prosper Enfantin*. — Edmond Brébion, *Liste des catalogues de vente de la maison Gabriel Charavay*. — 15 mai : Raoul Bonnet, *Germain Habert, un des fondateurs de l'Académie française*. — 15 juin : *Les obsèques de Daunou*. — Georges Monval, *Liste alphabétique des sociétaires du Théâtre-Français* (2^{e} supplément).

Archiv für katholisches Kirchenrecht. — LXXXIII, 1 : Furet, Lady Blennerhassett, *Chateaubriand*.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CX, 1 et 2 : Sleumer, *Die Dramen Hugos* (Cloetta). — E. Dupuy, *Diderot, Paradoxe sur le comédien* (Schneegans). — Nyrop, *Manuel phonétique* : Thomas, *Mélanges d'étymologie* (Tobler).

Atene e Roma. — VI, n^{os} 49-50 : T. Tosi, *A. Chénier e il classicismo*; — n° 51 : P. Rajna, *Gaston Paris*.

Athenæum. — N° 3926 : *Memoirs of Chateaubriand*, trad. Teixeira de Mattos; — n° 3928 : *Memoirs of Chateaubriand* (2^{e} article); — n° 3933 : Gaston Paris; — n° 3941 : G. Paris, *Mediaeval French literature*.

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril : Eugène Griselle, *La contrefaçon en librairie à Lyon, vers l'an 1702*. — Frédéric Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux*. — Henry Harrisse, *La vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763) (suite). — Maurice Tourneux, *Le jubilé bibliographique de M. Léopold Delisle*. — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*. — 15 : Gustave Macon, *Second supplément au Santoliana*. — Eugène Griselle, *La contrefaçon en librairie à Lyon, vers l'an 1702* (fin). — Frédéric Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite). — Henry Harrisse, *La vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763) (fin). — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*. — 15 juin : Ernest Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades*. — Frédéric Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite). — Gustave Macon, *Second supplément au Santoliana* (fin). F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles* (suite). — Georges Vicaire, *Prosper Mérimée a-t-il été vaudevilliste?* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*.

Bulletin du Musée belge. — VII, 1 : Faguet, *Chénier* (Doutrepont).

Le Correspondant. — 10 avril : L. de Lanzac de Laborie, *Un historien de la troisième république* (M. Hanotaux) : *le gouvernement de M. Thiers*. — 25 avril : Marie André, *Une Egérie romantique : Bettina d'Arnim et Frédéric-Guillaume IV, d'après une recente publication allemande*. — Ch. Marc Des Granges, *La poli-*

tique au théâtre sous la troisième république. I. *Les mœurs parlementaires.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 mai : Ph. H. Dunand, *Le plus ancien historien de Jeanne d'Arc, manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale.* — 25 mai : Frédéric Loliée, *Victor Hugo et ses amitiés littéraires : Pages intimes. Lettres inédites.* — L. de Lanzac de Laborie, *Le For l'Evêque ou la Bastille des comédiens.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 juin : H. de Lacombe, *Notes et souvenirs de M. Thiers* (1870-1873). — A. Redier, *A propos d'une thèse sur Lamartine.* — 25 juin : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 4 : Blennerhassett, *Chateaubriand* (Wahl). — Gérin, *Pages nivernaises, Etudes sur Tillier, Tillier en Espague, Variantes de mon oncle Benjamin* (Cornicelius) ; — n° 9 : Lenel, *Marmontel* (P.-A. Becker). — n° 11 : Hoffmann, *Boursault* (P.-A. Becker) ; — N° 12 : Gaston Paris, *Mediaeval French literature*, trad. Hanna Lynch (Suchier) — n° 15 : Nourrisson, *Rousseau et le rousseauisme* (P.-A. Becker) ; — n° 16 : Holzhausen, *Heine und Napoleon* (Hüffer) ; — n° 20 : Suchier und Birch-Hirschfeld, *Geschichte der franz. Literatur* (Cloetta).

Deutsche Revue. — Mars : Fr. Funck-Brentano, *Die Theater in Frankreich zur Zeit Corneilles, Racines und Voltaires.*

Deutsche Rundschau. — Février : R. Eucken, *Lady Blennerhassett, Chateaubriand.*

Die neueren Sprachen. — X, 10 : Mey, *Frankreichs Schulen* (Eggert). — Livres scolaires. — XI, 1 : Livres scolaires. — XI, 2 : Klinghardt, *Montpellier als Studienaufenthalt.* — Livres scolaires.

Gids. — Avril : G. Van Hamel, *Gaston Paris.*

La Grande Revue. — Novembre 1902 : Fernand Labori, *Hommage à Emile Zola.* — Janvier 1903 : Marius-Ary Leblond, *L'intellectualité aux colonies.* — René Wisner, *L'œuvre de Maurice Donnay.* — Février : Etienne Bricon, « *Théroigne de Méricourt* » *au Théâtre Sarah-Bernhardt.* — Avril : Emile Zola, *Lettres à Antony Valabrègue* (1864 à 1867). I. — Jean Psichari, *Gaston Paris : souvenirs d'un élève et d'un ami.* — Mai : Emile Zola, *Lettres à Antony Valabrègue* (1864 à 1867) (fin). — Marcel Théaux, *A propos de « l'Oblat » de M. J. K. Huysmans.* — Edouard de Morsier, *La pornographie littéraire contemporaine.* — Louis Dumont-Wilden, *Camille Lemonnier.* — Juin : Etienne Bricon, *Au Théâtre-Français : « Les affaires sont les affaires ».*

Historische Zeitschrift. — XC, 2 : Sakmann, *Ein Beitrag zur Biographie Voltaires.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 avril : Henry de Montardy, *A propos de Flaubert.* — 4 avril : Henri Welschinger, *Talleyrand, évêque et député.* — 6 et 13 avril : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 15 avril : Emile Gebhart, *Un livre sur sainte Thérèse.* — 20 avril : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 avril : André Chaumeix, « *La nouvelle espérance* » (par la comtesse Mathieu de Noailles). — 25 avril : André Hallays, *Le comte de Gobineau et le Gobinisme.* — 26 avril (supplément) : Philippe Godet, *Le théâtre en Suisse.* — 27 avril : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 1er mai : André Hallays, *Les tableaux jansénistes de Linon.* — 4 mai : S., Mme *Roland.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 mai : Francis Charmes, *Notes et souvenirs de M. Thiers* (1870-1871). — 11 mai : *Le monument de Sainte-Beuve.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 mai : André Hallays, « *L'inutile effort* », *par Edouard Rod.* — 17 mai : André Chaumeix, *Deux livres sur l'Inde.* — 18 mai : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 21 mai : Louis Arnould, *Souvenirs sur l'enseignement de M. Crouslé.* — 22 mai : Antoine Albalat, *Les prophètes contemporains.* — Louis Delzons, « *Avocats et magistrats* » (par Me Rousse). — 25 mai : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 mai :

Gréard, *L'évolution historique des littératures.* — 27 mai : Augustin Filon, *La saison dramatique en Angleterre.* — 28 mai : J. Bourdeau, *M. Jaurès historien.* — 29 mai : Henry Bidou, « *Histoire comique* » (par M. Anatole France). — 1er juin : Emile Faguet, *La semaine dramatique : M Edmond Rostand.* — 2 juin : Henry Bidou, *Bacon est-il le père de « Falstaff ».* — 3 juin : Arvède Barine, *L'Angleterre du XVIIIe siècle vue par des Allemands.* — 5 juin (supplément) : *Discours de réception de M. Edmond Rostand à l'Académie française.* — 6 juin : Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — André Chaumeix, *Une aventure de Mirabeau.* — 7 juin : Maurice Muret, *M. d'Annunzio loué congrûment.* — 8 juin : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 juin : Maurice Muret, *Le centenaire d'Emerson.* — 10 juin : Francis Charmes, *Notes et souvenirs de M. Thiers* (1870-1873). — 12 juin : André Hallays, *Sébastien Mercier.* — 15 juin : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — *Inauguration du monument de Ferdinand Fabre.* — 22 juin : S., *Le travail du style.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 juin : Augustin Filon, *La saison dramatique en Angleterre.* — 26 juin : André Chaumeix, *Lamartine politicien.* — 29 juin : Emile Faguet, *La semaine dramatique.*

Journal des savants (Nouvelle série). — Janvier 1903 : Gaston Paris, *Le « Journal des savants ».* — Léopold Delisle, *La collection de manuscrits de M. Henri Yates Thompson.* — Mars : E. Boutroux, *Projet d'une édition internationale des Œuvres de Leibnitz.* — *Gaston Paris.* — Juin : A. Thomas, *La Chanson de Sainte-Foi.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — V (1897-1898), 3 : Stengel, *Franz. Literatur, 1500-1629.* — Mahrenholtz, *Franz. Literatur von 1630 an.* — Ritter, *Rousseau.* — Heller, *Franz. Literatur der Gegenwart.*

Literarisches Centralblatt. — N° 7 : Legay, *Victor Hugo jugé par son siècle* (Wychgram); — n° 16 : Holzhausen, *Heine und Napoleon Ier*; — n° 17 : Betz, *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte*; — n° 20 : Densusianu, *Gaston Paris* (G. W.); — n° 21 : Gautier, *Mme de Staël et Napoléon* (F. Fach).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 5 : Rohnström, *Etude sur Jean Bodel* (Cloetta). — Rigal, *Centenaire de Victor Hugo* (Haas); — n° 6 : Loewinsky, *Die Lyrik in den Miracles de Notre-Dame* (Glöde); — n° 7 : Faggion, *Le incursioni de' Normanni in Francia e la Chanson de Roland* (Becker).

Mercure de France. — Avril : Georges Palante, *Le Bovarysme : une moderne philosophie de l'illusion.* — R. de Bury, *Les grands succès de théâtre au XVIIe siècle.* — Mai : Loyson-Bridet, *Origines du Journal : l'île des Diurnales.* — Marius-Ary Leblond, *Francis Jammes.* — Juin : Edmond Barthélemy, *Littérature et Démocratie : les moyens.* — Pierre Lasserre, *Pascal et les Jésuites.*

Minerva (Revue des lettres et des arts). — 1er avril; Henry Bordeaux, *La Savoie peinte par ses écrivains.* — André Beaunier, *Les Théâtres et la Vie de Paris.* — 15 avril : Charles Maurras, *Le romantisme féminin.* I. *Mlle Renée Vivien*; *Mme de Régnier.* — Jacques Bainville, *La sensibilité de M. Maurice Barrès.* — Charles Nodier, *L'Apocalypse du solitaire* (avec avant-propos de M. Pierre Gauthiez). — 1er mai : Charles Maurras, *Le romantisme féminin.* II. *Mme Delarue-Mardrus*; *Mme de Noailles.* — H. de La Ville de Mirmont, *La jeunesse de Charles Perrault.* I. — André Beaunier, *Les Théâtres et la Vie de Paris.* — 15 mai : Charles Maurras, *Le romantisme féminin* (fin). — H. de La Ville de Mirmont, *La jeunesse de Charles Perrault* (fin). — Louis Madelin, *La Bastille des comédiens* (*Minerva* a cessé sa publication).

Modern Language Notes. — XVIII, 3 : Schneegans, *Molière* (Minckwitz). — Eggert, *Voltaire's Zaïre and Epitres* (Borgerhoff). — Peirce, *Note on Fable LX, Marie de France.* — 5 : Schirz, *A plea for more study of french literature.* — House, *The chronology of « les Châtiments ».* — Ingraham, *Neuf mois sur vingt ans, a date in the career of de A. De Baïf.* — Bruner, *Corrections to « Le dernier Abencerage ».*

Museum. — X, 3 : G. Van Hamel, *Gaston Paris*.

Nation (Die). — N° 25 : E. Stengel, *Gaston Paris*.

Nederlandsch Spectator. — XV : Salverda de Grave, *Gaston Paris*.

Neue philologische Rundschau. — N° 7 : C. Friesland, *Zu Agrippa d'Aubigné's Tragiques aus Anlass neuerer Ausgaben*.

Neuphilologische Mitteilungen. — 1903. XV, 1-3 : Söderhjelm, *Gaston Paris*. — 4-5 : Faguet, *Chénier*; Glachant, *Chénier critique et critiqué* (Poirot).

La Nouvelle Revue. — 1er et 15 avril : Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres*. IV et V. — 15 avril : Gilbert Stenger, *Mme Récamier*. — Gustave Kahn, *Pères et fils littéraires*. — 1er et 15 mai : Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres*. VI et VII. — 15 mai : Jacques Ferrand, *Fragments inédits de Cyrano de Bergerac*. — Péladan, *Un tragédien* (Paul Mounet). — Marie Lapercerie, *Mlle de Champmeslé*. — 1er mai : Sainte-Beuve, *Lettres inédites*. — Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres*. VIII. — Gustave Kahn, *M. Edmond Rostand*. — Germain Blechman, *Le théâtre de M. Maeterlinck*. — 15 juin; Albert Cim, *Le dîner des gens de lettres* (fin). — Gustave Kahn, *Ferdinand Fabre*.

Nuova Antologia. — N° 761, 1er avril : E. Monaci, *Gaston Paris*.

La Quinzaine. — 1er avril : Georges Grappe, *Edgar Quinet*. — 16 avril : Charles Le Goffic, *Un barde cornouaillais : François Jaffrennon et le « Barzaz-Taldir »*. — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Le colonel Chabert* »; « *l'Indiscret* »; « *la Rabouilleuse* »; « *Werther* »; « *Heureuse* »; « *Clarisse Arbois* »; « *Crainquebille* »; « *Lucifer* »; « *Pietro Caruso* ». — 1er mai : G. Michaut, *Sainte-Beuve et Michiels : six lettres inédites de Sainte-Beuve*. I. — Georges Grappe, *L'avènement de Bonaparte* (par M. Albert Vandal). — 16 mai; G. Michaut, *Sainte-Beuve et Michiels : six lettres inédites de Sainte-Beuve*. II. — Ph. Gonnard, *Les idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830*. I. *La première crise* (1808-1820). — Jean Lionnet, *Chronique littéraire* : *De Marchenoir à Durtal* (M. Léon Bloy et M. Huysmans). — 1er juin : Ph. Gonnard, *Les idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830*. II. *Vers la foi*. — 16 juin : Victor Giraud, *Pascal et nos contemporains*.

Revue biblio-iconographique. — Juin 1902 : Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc* (suite). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Juillet-octobre; d'Eylac, *Essai bibliographique sur un grand livre illustré du XIXe siècle* (*Le Journal de l'expédition des Portes de fer*). — H. Schneegans, *Le Rabelais munichois de l'année 1549*. — Novembre : J. Brivois, *Les belles femmes de Paris*; *Les Belles femmes de Paris et de la province*; *Lettres aux belles femmes de Paris et de la province*. — H. Schneegans, *Le Rabelais munichois de l'année 1549* (fin). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (suite). — Décembre : Nauroy, *Cinquante ans d'une maison célèbre : Les Didot* (1780-1830) (suite). — Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc* (suite). — Firmin Maillard, *Petites misères de la vie d'écrivain* (fin). — Janvier 1903 : F. Lachèvre, *La Galerie des portraits de Mlle de Montpensier*. — Février : Ad. van Bever et Sansot-Orland, *Un conteur napolitain du XVe siècle : Masuccio*. — Renée Pingrenon, *La femme et le livre*. — Pierre Dauze, *Un bibliophile du XVIIe siècle : Peiresc* (fin). — Mars : Ad. van Bever et Sansot-Orland, *Un conteur napolitain du XVe siècle : Masuccio* (fin). — *Le « Paul et Virginie » de Curmer*. — *Les « Mémoires d'une demoiselle de bonne famille » d'Ernest Feydeau*. — Avril : Charles Glinel, *Une collaboration célèbre* (Alexandre Dumas et Auguste Maquet). — Firmin Maillard, *Ombres et fantômes, profils disparus : Hippolyte Babou*. — Renée Pingrenon, *La femme et le livre* (fin). — Mai : Gustave Mouravit, *Napoléon bibliophile*. — Frédéric Lachèvre, *Un poète inconnu du XVIIe siècle : l'édition originale des poésies du président de Métivier*. — Firmin Maillard, *Ombres et fantômes, profils disparus : Hippolyte Babou* (suite). — Juin : Gustave Mouravit, *Napoléon bibliophile* (suite). — F. Lachèvre, *Un poète inconnu du XVIIe siècle : l'édition originale des poésies du président Métivier* (fin).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4 avril : Hector Berlioz, *Une page d'amour romantique : lettres inédites à M^me^ Estelle F...* I. — Albert Le Roy, *Le Théâtre au temps du Romantisme.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : l'immortalité littéraire.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « Crainquebille », par M. Anatole France.* — Pierre de Querlon, *Les écrivains tranquilles.* — 11 avril : Hector Berlioz, *Une page d'amour romantique.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : deux romancières, M^me^ de Régnier, M^me^ de Noailles.* — 18 avril; Hector Berlioz, *Une page d'amour romantique.* III. — Antoine Albalat, *« La question du « Télémaque ».* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « L'inutile effort », par M. Edouard Rod.* — 25 avril; Hector Berlioz, *Une page d'amour romantique* (fin). — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Les affaires sont les affaires » de M. Octave Mirbeau.* — Albert-Emile Sorel, *L'esprit de Paris.* — 2 mai : Jules Troubat, *Sainte-Beuve intime et familier.* — A. Bossert, *Schopenhauer écrivain.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La ruse », par M. Paul Adam.* — 9 mai : Léon Séché, *La Bibliothèque de Sainte-Beuve.* — Michel Salomon, *M. Raymond Poincaré orateur.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Histoire de France contemporaine », par M. Gabriel Hanotaux.* — Georges Berr et René Delbost, *La diction rythmique.* — 16 mai : Félicien Pascal, *Ferdinand Fabre.* I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Histoire comique », par M. Anatole France.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « M. Vernet », par M. Jules Renard; « L'attaque nocturne », par MM. de Lorde et Masson-Forestier.* — 23 mai : Frédéric Loliée, *L'opinion américaine sur la presse française.* — Félicien Pascal, *Ferdinand Fabre.* II. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Watteau », par M. Virgile Josz.* — Paul Flat, *Théâtres : L'exploitation des chefs-d'œuvre.* — Léon Vannoz, *Les deux poétiques.* — 30 mai : Péladan, *Le dernier des romantiques : Jules Barbey d'Aurevilly.* — Albert Bayet, *La philosophie de M. Durkheim.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : littérature féminine.* — Paul Flat, *Théâtres : Gymnase, « Joyzelle », de M. Maurice Maeterlinck.* — 6 juin : Georg Brandès, *Henrik Ibsen.* — Frédéric Loliée, *L'opinion américaine sur la presse française.* — Maurice Muret, *Auteurs italiens d'aujourd'hui : Butti.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les dernières œuvres de Jean Moréas.* — Léon Vannoz, *Prose et poésie.* — 13 juin : Henri-Frédéric Amiel, *Lettres de jeunesse.* I. — Edouard Schuré, *Le génie de la Renaissance d'après Gobineau.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « L'expansion de la nationalité française », par J. Novicow.* — Paul Flat, *Théâtres : Nouveau-Théâtre, « Le maître de Palmyre » de M. Wilbrandt.* — M^me^ R. Rémusat, *M^me^ de Staël et les « attitudes ».* — 20 juin : Edouard Schuré, *Le génie de la Renaissance d'après Gobineau.* II. — Henri-Frédéric Amiel, *Lettres de jeunesse.* II. — Frédéric Loliée, *L'opinion américaine sur la presse française.* — Armand Louvet, *L'influence française en Grèce.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : deux livres suédois en France.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Wania », adaptation de M. Persky, d'après Maxime Gorky.* — 27 juin : Sully-Prudhomme, *La prose, la poésie et les vers.* — Georg Brandès, *Gœthe et l'idée de liberté.* I. — Henri-Frédéric Amiel, *Lettres de jeunesse.* III. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : jeunes romanciers.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Médée », par M. Catulle Mendès.*

Revue Bossuet. — 25 avril : *Panégyrique de saint Pierre Nolasque, par Bossuet.* — E. Griselle, *Bossuet ou Mascaron.* — *Lettres de Bossuet à Pierre Taisand.* — *Extraits des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet.* — E. Levesque, *Bossuet au doyenné de Saint-Thomas du Louvre.* — Ch. Urbain, *Ouvrages dédiés à Bossuet.* — *Variétés bibliographiques : Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet.*

Revue Bourdaloue. — Avril : Eugène Griselle, *Sermon inédit de Bourdaloue « sur le mariage ».* — L.-J. *Les prétendues lettres de Bourdaloue à Clermont.* — Abbé Verdalle, *Le Bourdaloue de Sainte-Beuve.* — H. C., *Correspondance de Bourdaloue.* — Lucien Jény, *Les récompenses scolaires de Bourdaloue. Un portrait*

de Bourdaloue à la bibliothèque de Valenciennes. — Henri Chérot, *Une consultation de Bourdaloue en 1689.* — E. G., *L'édition de Lyon* (Anisson et Posuel) de 1707. — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la chaire française, manuscrit inédit* (suite). — Eugène Griselle, *Un privilège accordé à Bourdaloue.* — Un Bibliophile, *Bibliographie de Bourdaloue d'après les registres de l'abbé Bignon.*

Revue critique. — N° 20 : Plan, *Un texte non cité de La Fontaine* (E. B.); — n° 22 : Creizenach, *Histoire du drame moderne*, II (A. C.). — Funck-Brentano, *La Bastille des Comédiens* (R. Bonnat). — Pellissier, *Précis de littérature française* (P. Brun); — n° 23 : Reggio, *Bourget et Anatole France* (P. Brun); — n° 24 : R. de Gourmont, *Le problème du style* (P. Brun); — n° 25 : Counson, *L'influence de Sénèque le philosophe* (E. T.); — n° 26 : Tiersot, *Chansons populaires des Alpes françaises* (L. Pineau); — n° 27 : Godefroy, *Complément du Dictionnaire*, U-Z (A. Delboulle); — n° 28 : Cottin, *Sophie et Mirabeau*; *Lettres à Julie*, p. Meunier (A. Mathiez). — Stenger, *La société française pendant le Consulat* (A. Mathiez). — Wyzewa, *Un dernier amour de René* (F. Baldensperger). — Glachant, *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*, II (H. de C.); — n° 29 : Nazelle, *Vinet critique de Pascal* (A. M.). — Lettre de M. Counson; — n° 30 : d'Eichthal, *Hérodote et Hugo* (A. Hauvette); — n° 35, Piéron, *Poulain de La Barre* (L. R.).

Revue de Paris. — 1er avril : André Hallays, *Hector Berlioz critique musical.* — André Antoine, *Causerie sur la mise en scène.* — Judith Gautier, *Le second rang du collier.* VI. — 15 avril : Pierre de Ségur, *Un grand homme de salons : le comte de Guibert* (1743-1790). — 1er mai; J.-J. Jusserand, *Edmond Spenser.* — Judith Gautier, *Le second rang du collier.* VII. — 15 mai : Antony Valabrègue, *Auguste de Châtillon.* — Léopold Lacour, *Le théâtre d'Octave Mirbeau.* — 1er juin : Ernest Lavisse, *Deux portraits de la reine Anne d'Autriche* (par Mme de Motteville et le cardinal de Retz).

Revue des Deux Mondes. — 15 avril : T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Un mystique protestant, Jean Gaspard Lavater.* — 1er mai : Louis Leger, *La jeunesse de deux idéalistes : Sigismond Krasinski et Henry Reeve.* — 15 mai : Cuvillier-Fleury, *Lettres au duc d'Aumale*, Ire partie (1837-1841). — René Doumic, *Revue dramatique : « Les affaires sont les affaires », à la Comédie-Française*; « *Crainquebille* », *à la Renaissance*; « *la Rabouilleuse* », *à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Gladstone et Disraëli, d'après un témoin de leur vie.* — 1er juin : Cuvillier-Fleury, *Lettres au duc d'Aumale.* Dernière partie (1842-1855). — Ferdinand Brunetière, *Une apologie de la langue française, d'après un livre récent.* — 15 juin : René Doumic, *Revue littéraire : Trente ans de poésie française.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Jane Welsh Carlyle, d'après des documents nouveaux.*

Revue des études rabelaisiennes, publication trimestrielle consacrée à Rabelais et à son temps. — Ire année, n° 1 : Charles Whibley, *Rabelais en Angleterre* (trad. par Marcel Schwob). — Pietro Toldo, *La fumée du rôti et la divination des signes.* — Abel Lefranc, *Problèmes rabelaisiens : un prétendu Ve livre de Rabelais.* — Antoine Thomas, *L'huile de Maguelet.* — Henri Potez, *Trois mentions de Rabelais à la fin de l'année 1552.* — Abel Lefranc, *Remarques sur la date et sur quelques circonstances de la mort de Rabelais.* — Henri Grimaud, *Projet de généalogie de la famille de Rabelais.* — W. F. Smith, *Artus Coultant.* — Marcel Schwob, *Ne reminiscaris.*

Revue universelle. — 1er janvier 1903 : Alcide Bonneau, *Balzac, ses origines.* — Paul Souday, *Théâtre : « Résurrection »*; « *Le Joug* »; « *la Bonne-Espérance* ». — *Nécrologie : Lucien Muhlfeld.* — 15 janvier : Octave Uzanne, *La mode en 1902.* — 1er février; *Nécrologie : Pierre Laffitte.* — Louis Cognat, *Pierre Dupont à Nantua.* — Paul Souday, *Théâtre : « Théroigne de Méricourt »*; « *Le secret de Polichinelle* »; « *l'Autre Danger* ». — 15 février : B.-H. Gausseron, *Mme Stanislas Meunier.* — *Revue littéraire.* — 1er mars : Henri Castets et Th. Steeg, *Edgar*

Quinet : *L'homme, l'œuvre, les idées.* — Antoine Albalat, *Les corrections manuscrites de « Télémaque ».* — *L'Académie des Goncourt.* — 15 mars : Marcel Réja, *La littérature des fous.* — *Les livres.* — 1er avril : Charles Le Goffic, *Le Journal : comment lire les journaux.* — Paul Souday, *Théâtre* : « *Le beau jeune homme* »; « *l'Enfant du miracle* »; « *Heureux!* »; « *l'Indiscret* »; « *les Appeleurs* »; « *la Rabouilleuse* »; « *Werther* ». — *Nécrologie* : *Gaston Paris.* — 15 avril : *Revue littéraire* : *éditions de bibliophiles*; *romans*; *poésie.* — *Nécrologie : Ernest Legouvé.* — 1er mai : Charles Le Goffic, *Revue littéraire : poésie.* — 15 mai : Paul Souday, *Théâtre* : « *Les affaires sont les affaires* »; « *Crainquebille* »; « *Petite mère* »; « *Le sire de Vergy* »; « *Monsieur Vernet* ». — E. Durand-Gréville, *Le congrès des sciences historiques à Rome.* — *Nécrologie* : *Antoine Lefèvre-Pontalis.* — 1er juin : Louis Coquelin, *Revue littéraire : histoire littéraire.* — 15 juin : *Le monument de Sainte-Beuve.*

Revue universitaire. — 15 février 1903 : E. Rigal, « *L'Étourdi* » *de Molière et* « *le Parasite* » *de Tristan l'Hermite.* — P. Laumonier, *Notes historiques et critiques sur* « *les* « *Discours* » *de Ronsard.* — 15 avril : Paul et Victor Glachant, *Welf, castellan d'Osbor* (*Légende des siècles*, XIX). — 15 mai : Joseph Vianey, *L'Arioste et* « *les Discours* », *de Ronsard.* — 15 juin : Henri Potez, *Théophile Gautier.* — Th. Rosset, *Un petit problème d'histoire littéraire* : *Balzac et* « *les conseils de tolérance* ».

Rivista d'Italia. — VI, n° 2 : A. Lumbroso, *Gli amanti di Venezia.*

Romanische Forschungen. — XIV, 3 : Mehnert, *Ueber Lamartines philosophische Gedichte.*

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — III, 2 : Stanger, *Ben Jonson und Moliere*, II.

Le Temps. — 1er avril : *Une* « *Histoire de la France contemporaine* » *par M. Gabriel Hanotaux.* — 2 avril : *Hector Berlioz critique musical.* — 5 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les mots et la chose.* — 6 avril : Nozière, *Chronique théâtrale.* — *Auguste Comte amoureux et mystique.* — *Le monument d'Edgar Quinet à Bourg.* — *Le monument d'Hégésippe Moreau.* — 8 avril : Albert Sorel, *A propos de Stendhal.* — 11 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites* : *pèlerinage autour de Renan.* — 12 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Les amours de Mirabeau.* — 13 avril : Nozière, *Chronique dramatique.* — 14 avril : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires.* — 19 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : livres de femmes.* — 20 avril : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 23 avril : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les nuits de Marseille.* — 26 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 27 avril : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 28 avril; « *La Ruse* » *de M. Paul Adam et les Carbonari.* — 29 avril : Raoul Aubry, *Les métamorphoses de Caliban* (M. Emile Bergerat). — 1er mai : *Opinion d'un bénédictin de Ligugé sur M. Huysmans.* — 3 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Rudyard Kipling, pédagogue.* 4 mai : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 8 mai : Camille Bellaigue, *Silhouettes des musiciens : Taine.* — 9 mai : Raoul Aubry, *Le dernier confident de Sainte-Beuve.* — 10 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les amours de Mirabeau* (suite). — (Supplément) Léon Séché, *Sainte-Beuve à Lausanne.* — 11 mai : Nozière, *Chronique théâtrale.* — 12 mai : Raoul Aubry, *M. et Mme Pierre Loti reçoivent.* — 15 mai : *Le vrai Sainte-Beuve.* — 16 mai : *Une conférence de M. Georges Brandès.* — 17 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Georges Brandès.* — 18 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 mai : Alfred Mézières, *Cuvillier-Fleury.* — 21 mai : Raoul Aubry, *Le rapport de M. Catulle Mendès sur la poésie.* — 24 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 25 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 28 mai : Albert Sorel, *L'armée et les complots de 1802.* — 29 mai : *Emerson.* — Joseph Galtier, *Maurice Maeterlinck raconté par lui-même.* — 30 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le berceau de l'opérette.* — 31 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le pessimisme et M. Edouard Rod.* — 1er juin : Gustave

Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Joseph Galtier, *Voltaire et le Cicéron de Francfort.* — 4 juin: Raoul Aubry, *Edmond Rostand le flâneur.* — 5 juin: *Nicolas Becker.* — Joseph Galtier, *La collaboration Hervieu-Brieux.* — (Supplément) *Discours de réception de M. Edmond Rostand à l'Académie française.* — 6 juin: Henry Michel, *Académie française : réception de M. Edmond Rostand.* — 7 juin: Gaston Deschamps, *La vie littéraire : voyage au Maroc.* — 8 juin: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 10 juin: *Le prix Sully-Prudhomme.* — Alfred Mézières, *M. Thiers.* — 13 juin: Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'envers de « l'abbé Tigrane »* (documents inédits). — 14 juin: Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Maxime Gorki; le romancier des « Vagabonds ».* — 15 juin: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Le monument Ferdinand Fabre.* — 19 juin: Raoul Aubry, *Frédéric Masson expliqué par lui-même.* — 20 juin: Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les petits poèmes de Charles Garnier* (documents inédits). — 21 juin: Gaston Deschamps, *La vie littéraire : études de mœurs.* — 22 juin: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — La jeunesse d'Amiel. — Le monument de Pierre Leroux; Le monument de Léon Duvauchel.* — 28 juin: Gaston Deschamps, *La vie littéraire : romans nouveaux.* — 29 juin: Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Raoul Aubry, *La maison de Victor Hugo.* — 30 juin: Adolphe Brisson, *Promenades et visites : « la Légende des siècles » expliquée et commentée par Victor Hugo* (documents inédits).

Vossische Zeitung, Supplément du dimanche, nos 5-6 : B. Röttger, *Der Niedergang des franz. naturalistischen Romans in franz. Beleuchtung.*

Württemberg. Vierteljahrshefte für Landesgeschiste. — N. F. XII, 1 u. 2: F. Kern, *Ein ungedruckter Brief Voltaires.*

Zeit (Die). — N° 446 : M. J. Minckwitz, *Die neuprovenzalischen Dichter Roumanille und Aubanel.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXV, 5-7 : Dannheisser, *Studien zur Weltanschauung und Entwicklungsgeschichte des Dramatikers Alexander Dumas fils.* — 6-8 : Schlösser, *Rameaus Neffe* (Wetz). — Fulda, *Molieres Meisterwerke* (Sturmfels). — Perdrizet, *Ronsard et la Réforme* (Küchler).

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — II, 1 : Jacob, *Leconte de Lisle.* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1902.*

Zukunft. — XI, 28 : K. Jentsch, *Chateaubriand.*

LIVRES NOUVEAUX

Almanach *des spectacles* continuant l'ancien Almanach des spectacles (1752 à 1815). Table décennale (1892-1901); par Albert Soubies. *Paris, Flammarion.* In-32, de 163 p. et eau-forte par Lalauze. Prix : 5 fr.

Arnauld d'Andilly. *Journal inédit* (1624). Publié, d'après le manuscrit autographe, par Eugène et Jules Halphen. *Paris, Champion.* In-8, de 69 p.

Backhaus (J.). *Alexis Pirons Jahrmarktsspiele.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 97 p.

Barthou (Louis). *Thiers et la loi Falloux. Auxerre, impr. Lanier.* In-8, de 20 p.

Baudrillart (Alfred). *Le Renouvellement intellectuel du clergé de France au XIX^e^ siècle* (les Hommes; les Institutions). *Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Berlot-Francdouaire (E.). *Une vie. Aimé Vingtrinier.* Notes et Souvenirs. *Lyon, impr. Rey.* In-8, de 99 p.

Beurlier (Eugène). *Les Grands Philosophes. E. Kant. Paris, Bloud et C^ie^.* In-16, de 72 p. Prix : 60 cent.

Birot (J.) et J.-B. **Martin**. *Notice sur la collection des livres d'heures conservés au trésor de la primatiale de Lyon. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1902).

Buffenoir (Hippolyte). *La Comtesse de Noailles et ses poésies. Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. Prix : 1 fr. 50. (Grandes dames contemporaines).

Buffon. *Pages choisies*, avec une introduction par Paul Bonnefon. *Paris*, Armand-Colin. In-16, de XL-349 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs). T. XIII : Bie-Blanzy. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col. de 627 p.

Chambon (Félix). *Notes sur Prosper Mérimée. Mâcon, impr. Protat.* In-8, de XVIII-498 p.

Champion (Édouard). *Les Idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges* (d'après des documents inédits). *Paris, Champion.* In-8, de 30 p.

Chateaubriand. *Un dernier amour de René.* Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V... *Paris, Perrin.* Petit in-8, de XX-255 p.

Chauvin (Paul). *Pour lire les vers.* Notions très élémentaires de prosodie et de métrique françaises, appliquées à l'enseignement de la lecture. *Angoulême, impr. Coquemard.* In-8, de 45 p.

Collin (Sullian). *Brizeux mis en musique. Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 32 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*).

Cottin (Paul). *Sophie de Monnier et Mirabeau*, d'après leur correspondance secrète et inédite (1775-1789). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de CCLX-287 p. Prix : 7 fr. 50.

Crégut (l'abbé G.-Régis). *Histoire du collège de Riom. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.* In-8, de 283 p.

Dalleggio (Andrea). *Beiträge zur Psychologie J.-J. Rousseau's mit besonderer Berücksichtigung des Gefühllebens.* Dissertation d'Iéna. In-8, de 73 p.

Delmont (Th.). *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 58 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Descartes. *Œuvres* publiées par Charles Adam et Paul Tannery, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. *Paris, Cerf.* 2 vol. in-4, avec fig. T. V (Correspondance, mai 1647-février 1650), de 669 p.; t. VI (Discours de la méthode et Essais), de XII-730 p.

Dezeimeris (Reinhold). *Plan d'exécution d'une édition critique des « Essais », de Montaigne. Bordeaux, impr. Cadoret.* In-8, de 24 p.

Dreyfus-Brisac (Edmond). *Phèdre et Hippolyte, ou Racine moraliste. Coulommiers, impr. Brodard.* In-18 jésus, de 195 p. Prix : 2 fr.

Du Gabre (Dominique). *Correspondance politique* de Dominique Du Gabre, évêque de Lodève, trésorier des armées à Ferrare (1552-1554), ambassadeur de France à Venise (1554-1557); par Alexandre Vitalis. *Paris, F. Alcan.* In-8, de XVVII-336 p. Prix : 12 fr. 50.

Ernest-Charles (J.). *Les Samedis littéraires. Paris, Perrin.* In-16, de VI-450 p.

Faguet (Émile). *Zola. Paris, impr. Eyméoud.* In-16, de 31 p. Prix : 10 cent.

Fèvre (Mgr Justin). *Le Centenaire de Mgr Dupanloup. Paris, Savaète.* In-8, de 194 p. Prix : 2 fr.

Florin (Pol). *Paul Bourget : L'Étape. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 19 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Gauthier (Jules). *Un précurseur de Libri.* Étude sur le généalogiste J.-B. Guillaume de Gevigney : sa vie, son œuvre, ses aventures et ses méfaits. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 47 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1901).

Gohin (F.). *Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (1740-1789). *Paris, Belin.* In-8, de 400 p.

Guillon (Félix). *Jean Clopinel, dit de Meung.* Le « Roman de la Rose » considéré comme document historique du règne de Philippe le Bel (la Royauté élective émanant du peuple et non héréditaire; Plus de nobles et de non-nobles; l'Égalité pour tous; etc.). *Paris, Picard.* In-8, de XII-224 p.

Joannidès (A.). *La Comédie-Française* (1902). Avec une préface de J. Truffier. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de IX-175 p. Prix : 7 fr. 50.

Lacordaire. *Lectures choisies de Lacordaire.* 3 vol. in-32 avec grav. T. Ier (l'Église), de 308 p.; t. II (Jésus-Christ), de 254 p.; t. III (Vertus), de 300 p. *Paris, Poussielgue.*

Latreille (C.). *Un salon littéraire à Lyon* (1830-1860). Mme Yemeniz. *Lyon, Rey.* In-8, de 63 p. (Extrait de la *Revue d'histoire de Lyon*, t. II, fascicule Ier).

Lecigne (C.). *L'Évolution de M. J. Lemaître. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 19 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lecigne (C.). *Fénelon et l'éducation du duc de Bourgogne. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 22 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Ledrain (E.). *Edgar Quinet* (à l'occasion du centenaire). *Paris, Picard et Kaan.* In-18, de 43 p.

Lefebvre (Léon). *Histoire du théâtre de Lille, de ses origines à nos jours. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* 2 vol. in-8 et portraits. T. II, la Salle des spectacles (1787-1821), de XXIV-471 p.; t. III, le Théâtre municipal (1821-1850), de 419 p.

Le Gal. *Renan à Tréguier*; le Moraliste; Pourquoi les Bretons se défendent. *Saint-Brieuc, impr. Prud'homme.* In-18 jésus de 184 p. Prix : 1 fr. 50.

Leman (Auguste). *Fénelon et le séminaire de Cambrai. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lemière (G.). *Pasteur* (1822-1895). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 63 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Le Roy (Albert). *George Sand et ses amis. Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 536 p. Prix : 3 fr. 50.

Levrault (Léon). *La Poésie lyrique* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 151 p. Prix : 75 cent.

Lhuillier (Th.). *Une actrice du théâtre de Mme de Pompadour.* Mme Binet de Marchais. *Paris, Charavay.* In-8, de 15 p. (Extrait de *l'Amateur d'autographes*).

Macon (Gustave). *Une lettre inédite de Bussy-Rabutin. Paris, Leclerc.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Malesherbes (de). *Lettres inédites de M. de Malesherbes*, publiées par Henry de Laguérenne. *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 16 p. (Extrait de la *Revue des questions héraldiques*).

Marcel (Henri). *Essai sur Théophile Gautier* (concours d'éloquence de 1902). *Paris, Ollendorf.* In-16, de 60 p. Prix : 1 fr. 50.

Mémoire *historique sur le « Mercure de France »* (1672 à 1780), publié par George de Courcel. *Paris, Leclerc.* In-8, de x-81 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Merejkowsky (D.). *Tolstoï et Dostoïewsky* (la Personne et l'Œuvre). Traduit, avec l'autorisation de l'auteur, par le comte Prozor et S. Persky. *Paris, Perrin.* In-16, de xvi-328 p.

Mirabeau. *Lettres à Julie écrites du donjon de Vincennes*, Publiées et commentées d'après les manuscrits originaux et inédits par Dauphin Meunier, avec la collaboration de Georges Leloir. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, du iii-467 p. Prix : 7 fr. 50.

Montpensier (Mlle de). *Un ouvrage de piété inconnu de la Grande Mademoiselle* (Réflexions sur les huit béatitudes du sermon de Jésus-Christ sur la montagne), publié par E. Rodocanachi. *Paris, Émile-Paul.* In-32, de liv-100 p.

Mugnier (François). *Histoire et correspondance du premier président Favre.* Première partie : Histoire d'Antoine Favre (1557-1624). *Paris, Champion.* In-8, de 539 p.

Mulot (l'abbé). *Journal intime de l'abbé Mulot*, bibliothécaire et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Victor (1777-1782). Publié par Maurice Tourneux. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 114 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (t. xxix).

Napoléon Ier. *Dernières lettres inédites de Napoléon Ier.* Collationnées sur les textes et publiées par Léonce de Brotonne. *Paris, Champion.* T. II. In-8, de 546 p.

Nourrisson (Jean-Félix). *Jean-Jacques Rousseau et le rousseauisme. Paris, Fontemoing.* In-8, de xv-510 p.

Picot (Georges). *Paul Janet*, notice historique lue en séance publique à l'Institut de France. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 104 p.

Plan (Pierre-Paul). *Un texte non cité de La Fontaine. Paris, Champion.* In-8, de 20 p. (Extrait du *Mercure de France*).

Pingrenon (Renée). *Les Poètes du livre*, conférence faite à l'Association polytechnique (mairie du IXe arrondissement). *Paris, aux bureaux de « la Reliure ».* Petit in-8, de 48 p.

Planeix (l'abbé). *Le sensualisme contemporain. Paris, Lethielleux.* In-16, de 50 p.

Quinet (Edgar). *Extraits de ses œuvres*, publiés à l'occasion du centenaire (18 février 1903). *Paris, Hachette.* In-16, de xxvii-331 p. Prix : 3 fr. 50.

Rack (J.-F.). *Zum Reim und Strophenbau bei Mistral nebst einer Uebersicht über seine Rhythmik.* Dissertation de Marbourg. In-8, de 59 p.

Régis (E.). *La Folie dans l'art dramatique. Grenoble, impr. Allier.* In-8, de 35 p.

Rousse (Edmond). *Avocats et Magistrats. Paris, Hachette.* In-8, de xi-339 p. Prix : 7 fr. 50.

Runge (E.). *Émile Zola.* Programme de Schlawe. In-4, de 15 p.

Sainte-Beuve. *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet.* Publiées par C. Latreille et M. Roustan. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-18 jésus, de xv-273 p.

Salomon (Michel). *Les grands Philosophes. Auguste Comte* : *sa vie, sa doctrine. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Salomon (Michel). *Philosophes du XIX*e *siècle. H. Taine. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Saulnier (F.). *Les Sévigné oubliés.* Types et Récits du XVIIe siècle. L'Abbé de Sévigné. *Vannes, impr. Lafolye.* In-8, de 27 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne*).

Scarron. *Le Roman comique. Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 416 p.

Séché (Léon). *Jules Simon.* (Ses dernières années; ses origines paternelles; sa bibliothèque; la Genèse du 16 mai; le Collège de Vannes en 1830). *Rennes, impr. Simon.* In-18 jésus, de 131 p. et portrait. Prix : 5 fr.

Sellière (Ernest). *Le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XLI-455 p. Prix : 8 fr.

Senancour. *Obermann, with bibliographical and critical introduction by* Arthur Henry Wale. *London, Wellby.* In-8, de 508 p.

Spoelberch de Lovenjoul (le vicomte de). *Une page perdue d'H. de Balzac.* Notes et documents. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 335 p. Prix : 3 fr. 50.

Stickney (T.). *De Hermolai Barbari vita atque ingenio dissertatio* (thèse). *Pithiviers, impr. Gauthier.* In-8, de 93 p.

Tavernier (Eugène). *Du journalisme.* Son histoire; son rôle politique et religieux. *Paris, Oudin.* In-16, de XXXII-337 p.

Urbain (Ch.). *Quelques points de l'histoire du théâtre au moyen âge*, d'après des travaux récents. *Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Vicaire (Gabriel). *Études sur la poésie populaire. Paris, Leclerc.* In-18 jésus, de II-272 p. Prix : 3 fr. 50.

Vial (Francisque). *Condorcet et l'éducation démocratique. Paris, Delaplane.* In-18, de 124 p. Prix : 90 cent. (Les Grands Éducateurs).

Vincent (C.-H.). *Molière. London, Gay and Bird.* In-12, 4 shillings.

Voigt (K.). *Estienne Pasquiers Stellung zur Pleiade.* Dissertation de Leipzig. In-8°, de 48 p.

Voltaire. *Quatre lettres et trois chapitres de l'* « *Essai sur les mœurs* ». Avec une introduction et des notes par L. Brunel. *Paris, Hachette.* In-16, de XVI-63 p. Prix : 75 cent.

Zirwer (Otto). *Étude sur Wenceslas, tragédie de Rotrou, Berlin, Weidmann.* Programme. In-4°, de 23 p. 1 fr. 25.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 2 juillet au Collège de France, à 5 heures, sous la présidence de M. Arthur Chuquet, président de la Société.

M. Arthur Chuquet a ouvert la séance en prononçant l'allocution suivante :

« Messieurs, en m'appelant à présider votre Société, vous me donnez, je vous assure, une des plus belles récompenses de ma vie, et je vous en remercie de tout mon cœur. Vous vous êtes souvenus que j'avais été l'un des ouvriers de la première heure, l'un des fondateurs et, durant deux ans, le gérant de votre *Revue d'histoire littéraire*, et vous avez voulu qu'après avoir été à la peine, je fusse à l'honneur.

« Peut-être aussi vous êtes-vous rappelé avec une bienveillance excessive et qui me touche vivement, mes travaux sur l'histoire du XVII^e^ et du XIX^e^ siècle. Le soin et la conscience que j'ai mis dans ces études, c'est le soin, c'est la conscience que vous appliquez aux vôtres. Vous avez tous le même programme. A vos yeux l'histoire littéraire tâche de comprendre les œuvres de l'esprit français sous toutes leurs faces sans craindre de tomber dans le détail. Elle porte son attention non seulement sur les époques privilégiées et les grands siècles, mais sur les périodes de décadence et de déclin. Elle s'attache non seulement aux auteurs de la première qualité, mais à ceux de deuxième et de troisième ordre, aux médiocres, aux oubliés, à ceux pour qui la critique n'avait jadis que le silence du mépris : elle ne les surfait pas, elle ne les place pas trop haut, elle les laisse à la place qu'ils doivent tenir, mais que de choses ils lui apprennent, que de scènes vraies et vives ils lui offrent! Elle croit être superficielle et incomplète si elle ne s'appuie sur une connaissance réelle, approfondie de l'histoire politique et sociale, de l'histoire des mœurs et des idées. Lorsqu'elle caractérise un homme, une œuvre, un genre, elle s'efforce de pénétrer dans le milieu où cet homme a vécu, où cette œuvre est née, où ce genre s'est développé. Elle consulte toutes les sources, fouille toutes les archives, recueille toutes les indications, et grâce à ces recherches laborieuses et patientes, grâce à ces investigations studieuses, elle se fait une idée précise des écrivains et des temps. Elle veut être absolument exacte et elle vise à la vérité minutieuse et entière : pas d'à peu près; rien de hasardé; chaque point serré de près; chaque question épuisée autant que possible. Non que cette histoire littéraire, telle que vous la concevez, dédaigne de saisir les ensembles, néglige de parti pris le général pour le particulier; non qu'elle renonce au goût et à la délicatesse; non qu'elle refuse

« de juger des écrits pleins de grâce et de sens

et qu'elle soit insensible à l'attrait du talent, puisque, après tout, son but dernier, sa fin suprême, c'est la lecture des textes. Mais rien ne lui est étranger de ce qui explique l'auteur et l'ouvrage. Elle ne peut se passer d'érudition. Quelqu'un s'est moqué de certaines gens qui sacrifieraient l'*Histoire*

de la guerre du Péloponnèse aux carnets de Thucydide. Qui de nous ne serait aise d'avoir ces notes et, sans leur donner la préférence, de les comparer au livre? Le récit de Waterloo dans la *Chartreuse de Parme* est admirable, et on louera toujours cette superbe description, la plus piquante relation qu'une bataille ait jamais inspirée, cette chaude et familière narration qui causait à Balzac un accès de jalousie. N'est-il pas curieux toutefois et instructif de savoir que Stendhal n'était pas à Waterloo, qu'il a retracé ses impressions du fort de Bard, de Moscou et de Bautzen, qu'il donne à divers personnages de cet épisode les noms de ses camarades de régiment, les noms des braves officiers qu'il a connus lorsqu'il servait au 6e dragons? Et, si nous apprécions la *Chartreuse de Parme*, n'est-ce pas une enquête utile que celle qui nous fait aboutir à cette conclusion, que Stendhal a mis dans son roman ses souvenirs de la vie italienne, et pourtant que Fabrice est l'Italien du XVIe siècle, qu'il a des traits de cet Alexandre Farnèse qui fut le pape Paul III?

« Votre Société a perdu cette année quelques-uns de ses membres, M. Bocher, M. Fernand La Garrigue, M. Crouslé et mon éminent prédécesseur, Gaston Paris.

« M. Bocher, fixé en Amérique, où il enseignait les langues modernes à l'Université d'Harvard, gardait l'amour de la littérature française et avait une vive prédilection pour les auteurs du XVIe siècle.

« M. Fernand La Garrigue avait été consul et, de retour à Béziers, après tant de voyages et de lointains séjours, il revenait volontiers à la littérature de son pays natal; son fils, qui partage ses goûts, est, lui aussi, membre de votre société et nous le remercions de continuer la tradition paternelle.

« M. Crouslé connaissait les littératures étrangères. Il avait traduit la *Dramaturgie* de Lessing et composé sur *Lessing et le goût français en Allemagne* une thèse qui se distingue par de judicieux aperçus. Mais il a surtout étudié la littérature française. Son style avait une grâce simple, une très grande pureté et une irréprochable élégance. Ses ouvrages seront longtemps consultés. Dans son livre sur Fénelon et Bossuet il a finement apprécié les faiblesses qui se mêlaient aux heureuses qualités de l'archevêque de Cambrai. Dans ses deux volumes sur Voltaire, quoiqu'il traite trop sévèrement le plus spirituel de nos écrivains, il a semé bien des remarques piquantes et il a su faire une biographie attrayante, claire, toujours appuyée sur des documents habilement choisis. Dans son travail sur Bossuet et le protestantisme, s'il voile un peu les torts de Louis XIV et de l'évêque, il expose avec vigueur l'importance de la lutte soutenue par Bossuet contre les réformés.

« Tout a été dit sur Gaston Paris dont le souvenir plane sur cette réunion, tous les hommages qui lui ont été rendus. Esprit souverainement exact et précis, passionnément épris de la vérité, la cherchant, la poursuivant avec ardeur, qu'elle fût importante ou mince, la célébrant en de solennelles occasions et en dignes accents, soit durant le siège de Paris au mois de décembre 1870, lorsque dans sa leçon d'ouverture au Collège de France il professait cette doctrine que la science n'a d'autre objet que la vérité pour elle-même sans aucun souci des conséquences, soit au mois de janvier 1897, dans son discours de réception à l'Académie française, lorsqu'il disait que ce qu'il y a de plus noble en l'homme, c'est d'aspirer sans cesse à la vérité, de travailler à diminuer l'inconnu qui nous entoure et de se soumettre à la règle sévère et chaste qu'impose cet auguste labeur, Gaston Paris avait par là même renouvelé ou créé les études romanes. Sa thèse de l'Ecole des Chartes, où il démontre la persistance de l'accent latin et détermine les règles de l'accentuation française, est restée classique. Sa thèse de doctorat ès lettres, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, est aussi remarquable par la hardiesse des vues que par la fermeté de la méthode, et l'on a fréquemment rappelé sa brillante analyse d'une geste qu'il ne connaissait pas, qu'il reconstituait et qui fut découverte dix

ans plus tard telle qu'il l'avait devinée. Son édition de la *Vie de saint Alexis* est la première édition critique qu'on ait donnée d'un poème du moyen âge français, et la sagacité, la science qu'il déploya dans ce travail excita l'admiration des romanistes : il y faisait pour la langue française ce que ferait un architecte qui voudrait reconstruire sur le papier le Saint-Germain des Prés du XI^e^ siècle. Mais qui pourrait citer tout ce qu'a écrit Gaston Paris; ses articles si instructifs et profonds de l'*Histoire littéraire de la France* sur les romans de la Table Ronde et sur Joinville; les textes qu'il publia ou revit dans la collection de la *Société des anciens textes français* — car cet homme si bon, si bienveillant laissait de côté ses propres travaux pour corriger ceux d'autrui —; les mémoires et les comptes rendus donnés à la *Romania* qu'il avait fondée en 1872 — qui ne sait que certains de ces comptes rendus renouvelaient le sujet du livre que Paris présentait à ses lecteurs? — les articles plus larges qu'il fit paraître dans ce *Journal des Savants* qu'il sauva de la ruine à force d'énergie; son *Villon*, où il apporte tant de nouveau, éclaire tant d'allusions et met en un si puissant relief la physionomie de l'aimable et vicieux poète; son excellent *Manuel* si nourri et si dense où il apprécie les œuvres avec tant de justesse, ordonne et condense les faits avec tant d'habileté, fournit avec tant de précision et de concision des renseignements de tout genre et sur la littérature, et sur la langue, et sur l'art, et sur la société du moyen âge; le résumé anglais où il expose le même sujet en deux cents pages avec une clarté merveilleuse et sans nul appareil d'érudition; son enseignement suggestif à l'École des Hautes Études et au Collège de France? N'y a-t-il pas aujourd'hui dans les universités des deux mondes des élèves de Gaston Paris qui, comme lui, sont devenus des maîtres, qui travaillent selon la méthode qu'il leur enseigna, et qui reconnaissent, si grand que soit leur savoir et si souple que soit leur intelligence, qu'ils sont toujours ses élèves, qu'il est toujours leur guide et leur patron?

« Cet esprit, si minutieux dans la critique des textes, possédait les connaissances les plus vastes. La philosophie romane est le champ qu'il a creusé le plus profondément, mais il avait cultivé d'autres terrains. On pourrait dire qu'il a touché à tout. Après avoir obtenu le premier prix de version grecque au concours général, il suivit à Göttingue les cours d'Ernest Curtius, et à son retour en France il caressa le projet de composer un livre sur Lessing, ce Lessing qu'il nomme quelque part un génie plein de mouvement et de volonté et qui, disait-il, a donné à la parabole des trois anneaux la forme la plus haute et la plus riche, le plus bel épanouissement moral. Tous ceux qui l'ont entendu, conviennent que rien ne lui était étranger et que, sur les questions qui leur étaient le plus familières, il leur apprenait quelque chose.

« De là dans ses études favorites, à côté de sa méticuleuse exactitude et de sa critique scrupuleuse, ses vues d'ensemble, ses envolées d'imagination, sa supériorité de coup d'œil. De là cette maîtrise de tous les sujets qu'il traitait : grâce à la variété de son savoir, il trouvait toujours des comparaisons frappantes, des rapports ingénieux, des aperçus féconds et des idées générales pleines d'ampleur et d'originalité, pleines d'attrait et de vie. De là ces essais et articles réunis aujourd'hui en plusieurs volumes et dont furent frappés nombre de gens qui jusqu'alors ne voyaient dans Paris qu'un sévère érudit absorbé par la recherche de faits nouveaux et de combinaisons nouvelles. Il s'excusait lui-même de donner à ses idées un tour littéraire et une apparence oratoire. Mais quelle forme personnelle, à la fois piquante et grave, il sut prendre pour attacher l'esprit, non plus des lecteurs spéciaux, mais de tous les curieux, de tous les amateurs de littérature! Avec quelle finesse il sut analyser l'œuvre de Sully-Prudhomme et tracer le portrait de Mistral! Et parfois, dans ces morceaux, quel éclat, quelle flamme, quel essor!

« C'est qu'il était homme de goût. Il n'exagérait pas le mérite de cette littérature du moyen âge à laquelle il avait voué sa vie. S'il rappelait volontiers

que la poésie française du XII^e^ siècle s'était imposée à l'Europe entière, il n'hésitait pas à qualifier celle du XIV^e^ siècle de pauvre et celle du XV^e^ siècle de vieillotte. Il a vanté la grandeur de la *Chanson de Roland* et l'émotion qui perce dans certains passages du poème ; il reconnaissait toutefois que le style est monotone, terne et quelque peu triste.

« Paris régnait donc sur d'autres domaines que sur la littérature romane. Il nous fit comprendre le charme des chansons qui voltigent encore sur des lèvres françaises et dès 1866 il écrivait que nous traduisons et imitons les poésies populaires des autres nations sans nous douter que nous en possédons, et d'aussi belles, d'aussi antiques, d'aussi originales ; dès 1866 il priait ses compatriotes d'ouvrir leur cœur à la grâce de la muse populaire, de recueillir les richesses de leurs provinces, d'entreprendre autour d'eux un pieux travail de sauvetage.

« Il fut l'initiateur de la littérature comparée. Dans son *Histoire poétique de Charlemagne*, il montrait comment chaque peuple, chaque siècle qui chantait le grand Charles, donnait au héros les traits de son propre génie. Il marqua l'analogie des légendes populaires avec les contes répandus dans toute l'Asie, constata l'identité de saint Josaphat avec Bouddha et fit voir que le genre des fableaux qui semblait si essentiellement français était venu de l'Inde en passant par Byzance. Cette poésie du moyen âge qu'il aimait tant, il savait bien qu'elle ne s'était pas développée isolément ; il cherchait, indiquait les sources étrangères où elle avait puisé ; et c'était, disait-il, parce qu'elle avait accepté en elle ces éléments et les avait assimilés et transformés qu'elle exerça sur le monde une action si profonde ; elle avait dû sa vigueur à cet afflux du dehors ; elle avait su se renouveler et, tout en restant nationale, elle était devenue européenne.

« Cette étendue d'esprit, cette universalité de connaissances qui mettait Gaston Paris hors de pair, éclate surtout dans les premiers volumes de la *Revue critique d'histoire et de littérature* qu'il fondait en 1866 pour faire progresser la science et pour juger les auteurs, comme il s'exprimait, sans acceptation d'origine et de nationalité, au seul point de vue de la vérité et de l'utilité scientifiques. Ce recueil, aujourd'hui bénin et comme désarmé, toujours vivace pourtant et essentiel, était alors impitoyable ; mais il traita si sévèrement les mauvais livres que le nombre des bons s'en accrut. Paris fut jusqu'à 1890 celui des rédacteurs qui, sous des signatures différentes, publia le plus d'articles sur les matières les plus diverses. Certains de ses comptes rendus ont une grande valeur. Je n'en citerai qu'un seul qui donnera l'idée de la fertilité, de la perspicacité de cette belle intelligence. Lisez dans le numéro du 17 novembre 1866 l'article de Paris sur le manuscrit de Königinhof. Quelles objections vigoureuses il adresse aux défenseurs de l'authenticité des poèmes tchèques ! Avec quel impérieux bon sens il invite les savants bohêmes à faire une nouvelle enquête sans prévention ni arrière-pensée ! « La critique, dit-il, ne « cherche que dans l'objet qu'elle étudie les raisons de la sentence qu'elle va « rendre. »

« Le premier de nos médiévistes et un des premiers parmi les modernistes, il s'intéressa vivement à notre société et à notre recueil. Il fit voir dans un article de la *Revue d'histoire littéraire de la France* comment un épisode du cycle des enfants de Lara avait pris, sous la main de Victor Hugo, l'empreinte du romantisme français. En 1896, il accepta la présidence de la Société et il l'exerça toujours avec joie. Vous vous souvenez des allocutions charmantes qu'il prononçait chaque année.

« Les idées qu'il exprimait, Messieurs, nous nous efforçons de les appliquer ; nous employons sa méthode ; nous agissons selon son esprit, et c'est pourquoi nous regretterons éternellement ce génial Paris. Il a tiré de l'obscurité le passé littéraire de notre race. Il nous a rendu la poésie de nos aïeux. Mais peut-être lui devons-nous davantage ; il nous a mis dans les vraies et bonnes

voies et nous a montré comment nous devons étudier la littérature qui, selon ses propres termes, est l'expression de la vie nationale, l'élément le plus indestructible de la vie d'un peuple. »

M. Max Leclerc, trésorier, présente ensuite les comptes de l'exercice écoulé qui se solde de la façon suivante :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1901.	764 35
216 cotisations à 20 francs.	4320 »
110 abonnements à 19 francs net.	2090 »
Plus 22 abonnements réservés sur le compte de 1901.	418 »
165 numéros à 4 fr. 75.	783 75
8 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs).	96 »
5 tables à 3 francs.	15 »
Coupons encaissés.	60 »
Montant total des recettes.	8547 10

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires de bureau). . . .	181 80
Papeterie	43 15
Publicité.	17 05
Affranchissement.	337 30
Papier	309 55
Impression et brochage.	3253 25
Collaboration.	2169 35
Frais de recouvrement de 216 cotisations.	108 »
	6419 45
Excédent de recettes.	2127 65
	8547 10

Ces chiffres, mis aux voix par M. le Président, sont unanimement adoptés et approuvés par l'Assemblée générale

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du compte rendu suivant sur l'existence de la Société pendant le même exercice :

« Messieurs, c'est avec une émotion profonde que je prends aujourd'hui la parole dans cette salle où tout nous parle de celui que nos yeux cherchent en vain parmi nous. Involontairement ma pensée remonte le cours des années écoulées et s'arrête au souvenir de réunions pareilles à celle-ci, où j'avais le redoutable honneur de vous rendre compte des travaux de notre Société aux côtés de M. Gaston Paris et après qu'il nous eût adressé lui-même quelqu'une de ces allocutions délicates où il savait mettre tant d'esprit et tant de cœur. La tâche était dangereuse et le conscrit le plus déterminé aurait eu peur de se produire si près d'un maréchal des lettres françaises. Auprès de M. Gaston Paris on n'éprouvait aucune crainte déprimante, comme on n'était tenté d'aucune présomption. Sa bienveillance était si grande qu'elle savait encourager efficacement les audaces heureuses, et sa modestie si constante qu'elle restait une perpétuelle leçon pour ceux qui auraient été tentés de se surfaire, en voyant ce noble esprit parler et agir simplement, sans morgue et sans hauteur, conscient de sa force et sachant bien que sa loyauté lui était une force de plus. Il ne m'appartient pas de juger ce que fut l'œuvre de Gaston Paris,

pas même ici. Son successeur à la présidence vous le disait tout à l'heure avec l'autorité de son nom et de sa charge. J'ai voulu seulement saluer respectueusement la mémoire de M. Gaston Paris dans cette maison qui fut la sienne et qu'il nous prêtait si volontiers; j'ai saisi la première occasion qui m'était offerte de proclamer très hautement devant vous l'affection, le culte de ce pieux souvenir et de reconnaître pour ma part la dette de gratitude qu'ont contractée envers lui tous ceux qui l'ont approché et connu.

« On a dit de M. Gaston Paris qu'il avait été avant tout un organisateur et un fondateur. Il sut grouper les bonnes volontés, les attacher les unes aux autres, et, sous ses auspices, les conduire vers un but commun. Ici même son action fut pareille. S'il ne fut pas le premier en date de nos présidents, c'est qu'il avait voulu s'effacer devant un nom qui nous reste cher et que nous honorons comme lui, M. Gaston Boissier, de même qu'il s'était effacé devant celui qui devait être et qui aurait été notre premier président, si la destinée l'eut permis, M. Ernest Renan. A l'énumération de tous ces noms, vous voyez par quels liens nous restons unis à cette maison docte et hospitalière du Collège de France qui consent à nous donner asile une fois l'an, et combien nous sommes heureux que cette coutume ne soit pas interrompue. Nous savons tout le prix de l'hospitalité dans ce sanctuaire de la science indépendante et libre, et nous y voyons aussi un encouragement à suivre les traditions qui nous inspirent : l'amour de la recherche pour elle-même, le souci désintéressé de la vérité à atteindre par des efforts variés et par des voies diverses, pourvu que ces efforts ne soient pas incertains et que ces voies n'égarent pas au lieu de conduire au point final.

« Voilà dix ans, Messieurs, que nous essayons de remplir ce programme, avec une fortune modeste, mais avec un profit moral plus certain et mieux appréciable. Vous me permettrez de ne pas m'attarder aujourd'hui à vous redire ce que j'ai déjà eu si souvent l'occasion de vous exprimer et vous me pardonnerez de ne pas profiter de ce que c'est ici toujours la même chose pour répéter toujours la même chose. D'ailleurs, les volumes successifs de notre revue répondraient mieux que moi à ces questions : il suffit de les interroger pour savoir ce que nous avons fait depuis notre fondation, dans quel sens notre activité s'est dirigée et quels résultats elle a obtenus. On reconnaît un ouvrier à son ouvrage et c'est là qu'il faut renvoyer ceux qui nous demanderaient ce que nous avons fait. Voilà que dix volumes porteront bientôt le témoignage que notre labeur est plus fécond que bruyant. Nos fascicules trimestriels, minces au début de notre publication, comme il convenait à des gens soucieux du lendemain et qui ne voulaient pas compromettre leur entreprise en se montrant trop ambitieux au départ, sont devenus maintenant épais et compacts et vous verrez que cette année le volume qu'ils formeront sera plus fort encore que les précédents. Il nous a paru que cette façon de procéder et de subordonner nos améliorations à notre durée et à nos ressources matérielles était la meilleure à suivre pour donner à notre œuvre commune toute sa portée et toute son ampleur. Il est inutile d'insister. Les travailleurs auxquels nous nous adressons voient bien tout cela sans qu'il soit besoin de le leur montrer et d'appeler leur attention sur nos livraisons trimestrielles.

J'ai dit trimestriel, sans plus. Nous paraissons en effet régulièrement tous les trois mois, mais non pas à des dates régulières et uniformément établies. Il nous serait très malaisé d'obtenir cette régularité-là qui consiste à arriver à jour fixe et à se produire avec la précision mathématique d'un phénomène de la nature. Nous sommes obligés de compter davantage avec l'imprévu. Ne l'oublions pas, notre Société n'est pas une entreprise commerciale, et ceux qui donnent leurs soins à notre revue ne peuvent que lui consacrer le surcroît de leur activité et une part seulement de leur loisir. En outre, les périodiques ordinaires, ceux qui recrutent leur rédaction en dehors

de toute association et dont les collaborateurs ne sont pas des collègues, peuvent user de moyens dont on ne saurait se servir en bonne confraternité dans une œuvre qui est avant tout l'organe d'une société et un trait d'union entre ses membres. Pour ma part, je me refuserais à ce qui pourrait relâcher ou détruire cette bonne harmonie qui doit régner entre ceux qui participent pour une part quelconque à l'exécution d'un plan commun. Au surplus, aucun principe essentiel de notre association n'est lésé à ce qu'on agisse de la sorte : les bons rapports y gagnent et la science n'y perd pas, puisque nous pouvons donner ainsi plus de soin à la publication de nos travaux et les rendre moins imparfaits en les revoyant de plus près et en ne subordonnant pas leur mise au jour à la superstition de la date.

« Vous attendez encore de moi, Messieurs, que je vous donne quelques détails sur la vie de notre Société pendant l'année écoulée, bien que le rapport du trésorier vous ait rassurés sur sa situation financière. Je vais m'expliquer sur ce point fort brièvement, parce que les observations que j'aurais à faire ont déjà été exposées maintes fois ici. L'an dernier, lors de l'assemblée générale, nous comptions 231 membres adhérents à notre Société et 112 abonnés à la revue, soit un total de 343 personnes. Nous comptons cette année 228 sociétaires et 117 abonnés, soit un total de 345 adhérents divers qui accuse une augmentation de deux personnes sur le précédent. C'est un progrès lent, très lent, mais dont nous ne devons pas nous plaindre si sa lenteur est le gage de sa durée et si, croissant peu à peu, notre entreprise n'en croît que plus solidement. Si vous regardez de plus près ces chiffres, vous constaterez aisément que cette fois-ci, ce sont encore les abonnés nouveaux qui compensent et au-delà les pertes faites parmi les sociétaires. Nous avons eu cette année, parmi ces derniers, 4 décès et 10 démissions, pour 11 adhésions nouvelles; ce serait donc de ce chef une diminution de 3 membres sur nos effectifs de l'an passé, si nous n'avions eu 5 abonnés de plus que précédemment, ce qui, en comblant notre déficit, nous donne un gain définitif de 2 adhérents nouveaux. Je ne saurais vous redire ce que j'ai dit tant de fois : à savoir qu'un abonné à la revue n'est pas tout à fait pour nous un adhérent complet, et qu'il y a entre lui et un membre ordinaire la différence capitale que celui-ci fait partie intégrante de l'association et participe à son administration en désignant, comme on le fait aujourd'hui, les membres du comité qui la dirige. Je ne voudrais pas vous fatiguer par des redites sempiternelles, et puisqu'elles paraissent n'avoir guère servi jusqu'à maintenant, réjouissons-nous sans réserve des nouvelles recrues qui nous viennent, et d'où qu'elles viennent, accueillons-les avec la bonne grâce qu'on doit à ceux qui, partageant nos goûts, veulent encourager nos travaux.

« Je sais bien que notre Revue est la cause de cette situation. On croit que nous voulons nous borner à ce seul mode d'action et ne pas publier autre chose, tandis que nous ne publions pas d'autre chose parce que nous n'avons pas assez de cotisations, pour faire face à des engagements nouveaux. C'est une pétition de principes, un cercle vicieux dont le temps nous fera sans doute sortir. En attendant, portons toute notre attention sur la Revue, qui dure depuis dix ans et sert si bien à nous rapprocher. Cherchons à l'améliorer, à la rendre de plus en plus utile, non par des changements radicaux, mais par des aménagements plus commodes et par des modifications raisonnables. Bientôt il nous faudra songer encore à cet examen de conscience périodique qu'est une table analytique, et celle qui sera dressée un jour pour notre deuxième période quinquennale ne rendra pas moins de services que la précédente en a rendus. Elle manifestera une fois de plus aux yeux des travailleurs ce que fut notre activité en en groupant méthodiquement les résultats.

« Dix ans! cet anniversaire serait pour nous plein de joie, si, en même temps que les espoirs réalisés, il ne nous rappelait aussi l'image de ceux qui nous aidèrent à les réaliser. Cet espace de temps qui semble si court a suffi

pour que la mort changeât notre bureau. Nous avons perdu notre président, Gaston Paris, nos vice-présidents Petit de Julleville et Tamizey de Larroque, notre trésorier Armand Colin. Et à ces noms qui sonnent le glas à nos oreilles, il faut encore ajouter d'autres noms, deux membres de notre comité, Louis Crouslé et Joseph Texte, que sa jeunesse aurait dû nous conserver longtemps, des amis connus et inconnus qui nous avaient donné leur confiance et que la mort nous a pris. Vous me pardonnerez d'assombrir cette fin de séance par la mélancolie de ce langage. Il est réconfortant, aussi, quand on jette un regard en arrière, de s'arrêter un instant au souvenir de ceux qui ne sont plus et qui travaillèrent à l'œuvre que nous continuons. En parlant ainsi, je pense à l'admirable page que Littré a consacrée à l'activité intellectuelle dans la préface de son Dictionnaire et j'en veux citer une phrase en la modifiant un peu : « Quel est l'*homme* qui peut compter sur quelques années de vie, de santé, de travail? Il ne faut pas se les promettre, mais il faut agir comme si on se les promettait, et pousser activement l'entreprise commencée. » Notre entreprise, Messieurs, est de celles qui ne disparaissent pas avec un homme, quel qu'il soit et quelle que soit sa perte. Qui prendra la parole dans dix ans et devant quel auditoire? Peu importe. Il suffit que notre Société dure et je crois fermement qu'elle durera ; alors elle continuera à servir la même cause qui nous est chère, et nous n'aurons pas disparu tout entiers puisque nous aurons laissé à d'autres mains l'œuvre commencée qui fut la joie et l'ambition de notre existence. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection des membres sortants du Comité d'administration. Sont élus : MM. Paul Bonnefon, Arthur Chuquet, Jules Claretie, Ernest Lavisse, Gabriel Monod, Émile Roy, Ernest Dupuy (en remplacement de M. Crouslé, décédé) et Joseph Bédier (en remplacement de M. Gaston Paris, également décédé).

La séance est levée à six heures.

— Nous avons appris avec un très vif regret la mort de M. Gustave Larroumet, survenue le 25 août, à l'âge de cinquante et un ans. L'activité de M. Larroumet était extrême et elle s'est exercée sur bien des sujets divers. Après avoir débuté par des travaux de philologie latine, il avait été amené à la littérature française par la préparation de sa thèse sur Marivaux. Successivement maître de conférences en Sorbonne et professeur titulaire, il nous avait donné son adhésion dès la fondation de notre Société et si son concours nous fut moins efficace que nous l'aurions souhaité, sa sympathie nous demeura et nous étions heureux de compter parmi les membres de notre Conseil d'administration cet esprit délicat et avisé qui n'était indifférent à rien de ce qui touchait aux lettres et aux arts de notre pays.

— La nouvelle Société des études rabelaisiennes dont nous avons signalé la constitution à son heure n'a pas tardé à faire paraître, comme signe de sa vitalité, une *Revue des études rabelaisiennes*, publication trimestrielle consacrée à Rabelais et à son temps, comme le dit le sous-titre, et dont le premier fascicule a récemment vu le jour. Après un avant-propos anonyme et la reproduction des statuts de la Société, le fascicule contient divers travaux historiques que nous allons analyser.

C'est d'abord la traduction par M. Marcel Schwob d'un article de M. Charles Whibley sur *Rabelais en Angleterre*, qui essaie de déterminer la véritable influence de Rabelais sur les écrivains anglais de l'époque d'Élisabeth. Il est certain que Shakespeare et Ben Johnson connurent et pratiquèrent les ouvrages de Rabelais, mais l'écrivain anglais qui les pratiqua le plus et sut le mieux s'en servir, fut assurément le pamphlétaire Thomas Nashe, sur lequel l'auteur de l'article donne des renseignements très intéressants et très probants.

L'étude spirituelle que notre confrère M. Pietro Toldo a consacrée ensuite à *la Fumée du rôti et à la divination des signes*, concerne deux épisodes fameux de l'épopée rabelaisienne : l'aventure arrivée à la rôtisserie du Petit Châtelet (*Pantagruel*, ch. xxxvi), et l'aventure de Panurge avec Nazdecabre (*Pantagruel*, liv. III, ch. xx). M. Toldo a trouvé dans les contes tamouls *Aventures du gourou Parâmartta* une historiette qui a sans doute inspiré Rabelais, pour la première anecdote, et, pour la seconde, il en rapproche des textes khmèrs traduits par M. Aymonier.

Sous ce titre : *Problèmes rabelaisiens, Un prétendu V^e^ livre de Rabelais*, M. Abel Lefranc étudie attentivement le fameux petit volume mis en vente, l'an dernier, par le libraire Ludwig Rosenthal, de Munich, comme un texte nouveau et inconnu de Rabelais et dont l'apparition fit si grand bruit. A l'aide de quelques extraits qu'il a pu se procurer, M. Abel Lefranc montre que ce petit volume est absolument apocryphe et il en détermine les sources. C'est le résultat de la combinaison d'un certain nombre de chapitres : 1° d'une traduction française anonyme parue chez F. Juste, à Lyon, et chez D. Jacob, à Paris, de la célèbre *Nef des fous* publiée en 1494 par le Strasbourgeois Sébastien Brant, et 2° d'un autre ouvrage intitulé : *les Regnars traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde*, par Jean Bouchet, de Poitiers, ami intime de Rabelais, publié chez Vérard, vers 1501, et souvent réimprimé depuis lors. La substance du volume de 1549 est totalement empruntée à ces deux textes, antérieurs de cinquante ans ou environ à son apparition.

Le premier numéro de *la Revue des études rabelaisiennes* est complété par divers articles de mélanges dont on trouvera le détail sous la rubrique *Périodiques*. Nous nous bornerons à signaler ici *Trois Mentions de Rabelais à la fin de l'année 1552*, recueillies par M. Henri Potez dans la correspondance manuscrite de Denys Lambin et qui peuvent faire supposer que Rabelais vécut jusqu'à la fin de 1552.

— L'étude que M. Joseph Vianey a publiée dans le *Bulletin italien* d'avril-juin sur *l'Influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade* est consacrée à déterminer l'action qu'eut sur les poètes français Serafino Cimino ou Ciminello, plus connu sous le nom d'Aquilano. Celui-ci, à l'imitation de Charitео, de Tebaldo et de Pamphilo Sasso, fut un des instigateurs du néo-pétrarquisme et réussit si bien dans ce genre que sa renommée fut plus considérable que celle de ses rivaux et passa en France à la suite des gentilshommes de Charles VIII. Alors les poètes français imitèrent les grâces maniérées du poète italien : Jean Lemaire de Belges traduit un de ses contes, Marot lui prend quelques traits, Melin de Sainct-Gelays lui prend bien davantage et le Lyonnais Maurice Scève, obscur et précieux, s'inspire ouvertement des images et de la rhétorique du poète ultramontain. M. J. Vianey, tout en marquant l'influence d'Aquilano sur Maurice Scève, trace un parallèle juste et délicat et détermine nettement tout ce qui sépare et tout ce qui rapproche l'ingénieux et fade Italien du Lyonnais savant et hérissé de psychologie platonicienne.

— *L'Amateur d'autographes* s'est occupé à deux reprises (mai et juin) de *Germain Habert, un des fondateurs de l'Académie française*, et de sa famille. Les notes qu'il leur a consacrées rectifient plusieurs erreurs et débrouillent des généalogies assez compliquées. On y trouvera aussi quelques détails sur Germain Habert, abbé de Cérisy, près de Bayeux, le fac-similé de sa signature et la reproduction de son cachet abbatial.

— Un bibliophile bordelais, M. L. Bordes de Fortage, a publié, en 1901, un choix de poésies inédites du Président de Métivier, que nous n'avons pas

manqué de signaler (1902, p. 171). Cette publication a servi à M. Frédéric Lachèvre, qui, comme on le sait, s'occupe très utilement au dépouillement des recueils collectifs de poésies du xvii^e^ siècle, pour déterminer qu'une partie des poésies de Métivier avait vu le jour, du vivant de leur auteur, dans le recueil intitulé *la Muse coquette*, et pour restituer à Métivier la paternité d'un recueil anonyme intitulé *Première (et seconde) partie des pièces diverses* (Paris, Barbin, 1668, in-12). L'incognito de l'auteur n'avait pas été trahi, avant que M. Lachèvre l'ait reconnu (*Un poète inconnu du xvii^e^ siècle : l'édition originale des poésies du président de Métivier*, dans la *Revue biblio-iconographique*, de mai et juin 1903).

— La *Deutsche Revue* publie dans un de ses derniers numéros quelques lettres inédites de Voltaire, trouvées à la bibliothèque de l'Université de Giessen et publiées par le bibliothécaire, le D^r^ Hermann Haupt. Elles se rapportent à l'arrestation de l'écrivain français à Francfort et à ses démêlés avec les commissaires du roi de Prusse, Freytag et Schmidt. Elles sont adressées pour la plupart au sénateur de Francfort Johann-Erasmus de Senckenberg, à qui Voltaire avait confié le soin de ses intérêts et qui les défendit avec énergie dans des circonstances dont ces lettres donnent le détail.

— C'est bien *Un grand homme de salons* que fut le comte de Guibert, auquel M. Pierre de Ségur a consacré une étude, sous ce titre, dans la *Revue de Paris* (15 avril). Prôné, adulé à ses débuts, mis en vue par une liaison fameuse qui suffisait pour le placer en évidence, son souvenir ne survit plus maintenant que parce qu'il est inséparable de celui de Julie de Lespinasse, qu'il comprit si mal et qu'il aima si peu. Heureusement qu'il avait eu le soin de garder les lettres que lui écrivit cette âme de feu. La veuve de Guibert les publia, et, par là, elle fit plus pour la renommée de son mari que tous les ouvrages qu'il avait mis au jour lui-même. Littérateur médiocre et surfait par ses amis, tacticien philosophe, mais sans expérience, il eut le mérite courageux de dire, sous couleur de thèses militaires, quelques vérités qu'il sut faire entendre, sinon écouter. Pour cela, il aurait fallu la haute conscience d'un Vauban et non le dilettantisme humanitaire d'un Guibert. Aussi, malgré quelques qualités assurées, malgré la netteté de son langage et le mérite de son attitude, il restera toujours pour l'histoire l'amant assez peu tendre de Julie de Lespinasse, et son caractère fougueux, mais sans tendresse, sera toujours jugé par rapport aux « transports convulsifs » de celle qui l'aima jusqu'à en mourir.

— M. Ph. Gonnard étudie dans *la Quinzaine* (16 mai et 1^er^ juin) *les Idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830*. C'est le commentaire et la mise en œuvre des renseignements que nous fournit la correspondance du poète sur ses sentiments religieux. Après avoir été élevé soigneusement dans la foi catholique, le jeune homme s'en détourna, et lutta quelques années entre les tendances qui l'y ramenaient et celles qui l'on éloignaient. C'était, d'une part, la direction de la littérature nouvelle, ce néo-catholicisme si nettement hostile aux doctrines du xviii^e^ siècle avec la phalange de ses apologistes brillants et combattifs, et, d'autre part, l'influence persistante des idées du xviii^e^ siècle qui se poursuivait dans les lectures du poète, et dont la clarté rationnelle pourchassait dans son esprit le mystère obscur de la religion. Après quelques années de doute et de souffrance, après une maladie qui l'accabla en 1820, alors que les *Méditations* venaient de paraître, Lamartine revint à la foi et la période de sa vie qui s'étend de 1820 à 1830, fut pour lui la période de foi positive, la période catholique par excellence. Son inspiration poétique change et la satisfaction succède au doute dans ses vers, mais son catholicisme, ardent et prévoyant, à la fois, ne l'empêchait pas de voir et de dire les défauts du gou-

vernement de la Restauration et de trouver que c'est profaner la religion que d'en user comme d'un *instrumentum regni*.

— On a transformé en un musée la maison de la place des Vosges (n° 6) dont Victor Hugo habita le deuxième étage de 1832 à 1848. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le mardi 30 juin dernier. Voici d'après *la Chronique des arts*, du 11 juillet, une description succincte de cette maison qui comprend trois étages et qui a été consacrée tout entière à la gloire de Victor Hugo.

Dès l'entrée, au rez-de-chaussée, et le long de l'escalier qui dessert tout l'immeuble — un escalier à rampe de fer Louis XIII — on se trouve en face des dessins, pastels et aquarelles de différents artistes se rattachant aux œuvres de l'écrivain : illustrations de poèmes ou de romans, affiches de théâtres, etc.

Au premier étage, un vestibule où, avec le buste de Victor Hugo, on rencontre des dessins de Chifflard. Ensuite un salon rouge où sont exposés une réplique du portrait de Victor Hugo par M. Bonnat, les deux bustes de David d'Angers et de Rodin, et le masque mortuaire exécuté par Dalou ; puis des tableaux ayant trait à l'œuvre du poète. Dans cette même salle on voit encore une haute banquette sculptée par Victor Hugo et la fameuse table où sont enchâssés les quatre encriers d'Alexandre Dumas père, de Lamartine, de George Sand et de Victor Hugo lui-même, avec leur porte-plume et un autographe.

Dans une salle en retrait, la bibliothèque composée de 4 000 volumes rares et de 5 000 estampes ; puis une collection d'aquarelles et de dessins originaux pour les costumes des diverses pièces de Victor Hugo ; enfin, au-dessus de la cheminée, un portrait de Charles Hugo par Auguste de Châtillon.

Sur l'escalier qui monte au deuxième étage, des tapisseries, des affiches, des lithographies, etc.

Au deuxième étage, trois pièces : l'une réservée aux dessins de Victor Hugo ; une seconde, occupée par la collection, formée par M. Koch, des panneaux et meubles sculptés par Victor Hugo durant l'exil de Guernesey ; puis, en retrait sur la cour, une petite pièce où a été reconstituée, telle qu'elle était le jour de la mort, la chambre de l'avenue d'Eylau où Victor Hugo rendit le dernier soupir.

Enfin, au dernier étage, mansardé, est le musée des souvenirs de famille, portraits et photographies, et la collection Beuve, formée des objets dus à l'admiration populaire.

— On a également inauguré le 4 mai, au-dessus de la Bibliothèque polonaise, quai d'Orléans, un musée Mickiewicz, qui contient des autographes, portraits, éditions et traductions des œuvres du poète, et d'autres objets lui ayant appartenu. Sur la composition de ce musée on lira avec intérêt un article de M. Stanislas Rzewuski, dans *le Gaulois* du 17 juillet.

— L'inauguration récente du musée Victor-Hugo a été l'occasion de la mise au jour par la presse de quelques nouveaux détails sur le poète et sur son œuvre ou de documents plus ou moins connus. Nous citerons ici, en particulier, l'article publié par M. Frédéric Loliée, dans *le Correspondant* du 25 mai, sur *Victor Hugo et ses amitiés littéraires : pages intimes, lettres inédites*, dans lequel on trouvera groupés et commentés quelques témoignage déjà connus, sur les relations littéraires du poète et dans lequel on lira pour la première fois divers fragments inconnus, notamment des lettres de Sainte-Beuve.

Dans le *Temps* du 30 juin, sous ce titre : « *La Légende des siècles* » *expliquée et commentée par Victor Hugo*, M. Adolphe Brisson a publié quelques lettres du poète à Noël Parfait, qui fut le correcteur de ses œuvres pendant l'exil. La

famille de Noël Parfait conserve ces autographes, ainsi qu'un exemplaire de l'édition originale de *la Légende des siècles* (1859, 2 vol. in-8), dans lequel ont été intercalés les billets et les annotations de Victor Hugo sur son œuvre. M. Brisson a copieusement cité des fragments de cette correspondance et il s'en dégage un très réel intérêt.

M. Émile Bertaux a consacré également dans la *Gazette des Beaux-Arts* (juin et août) une étude à *Victor Hugo artiste*, dans laquelle il passe successivement en revue les dessins du poète et ses essais de décoration. L'auteur explique et examine les productions les plus notables échappées, dans ces deux ordres d'idées, à la production de Victor Hugo et il aboutit à cette conclusion que si le poète, en tant que dessinateur, ne cessa jamais d'être romantique, en tant que sculpteur d'ornement, il fut, sans s'en douter, un des précurseurs de la décoration dite « moderne ».

— Sous ce titre : *Un poète nancéien oublié, Eugène Hugo*, M. Alexandre de Roche du Teilloy a consacré quelques pages des *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1901-1902) au souvenir de ce frère assez ignoré de Victor Hugo. Il établit d'abord d'une façon certaine les dates de sa naissance (Nancy, 29 fructidor an VIII-16 septembre 1800) et de son décès (Saint-Maurice-Charenton, 21 février 1837), en publiant les actes de l'état civil. Plus âgé que Victor d'un an et demi, Eugène partagea son existence, ses goûts, et donna les mêmes espérances que son cadet. Une ode de lui sur la mort du duc d'Enghien fut couronnée par l'Académie des Jeux floraux en 1818. Elle a été publiée dans le *Conservateur littéraire* et M. Alexandre de Roche la reproduit, ainsi que des *Stances à Thaliarque* du même jeune poète. Le jour même du mariage de son frère, par une fatale coïncidence dont on n'a jamais expliqué la cause, Eugène Hugo perdit la raison. Pendant quinze ans encore, il traîna une existence misérable, ignoré des amis et des intimes de Victor Hugo qui le croyaient mort depuis longtemps. Pourtant le *Moniteur universel* du 7 mars 1837 a consacré un court éloge à Eugène Hugo. Ces lignes ont été transcrites dans sa brochure par M. de Roche, qui a reproduit également un portrait de l'infortuné jeune homme.

— Sous ce titre *Une collaboration célèbre*, M. Charles Glinel revient, dans *la Revue biblio-iconographique* d'avril, sur la participation qu'eut Auguste Maquet à certains ouvrages d'Alexandre Dumas père et sur les difficultés qui rompirent leur entente. M. Glinel n'apporte pas sur ce point de documents, inconnus, mais ceux qu'il cite servent à préciser les conditions dans lesquelles s'exerça cette collaboration fameuse et comment elle se dénoua juridiquement, dans un procès qui fit grand bruit en son temps.

— Poète, peintre et statuaire, Auguste de Châtillon fit aussi partie du Cénacle romantique, et c'est surtout sous cet aspect que le considère M. Antony Valabrègue, qui lui a consacré, dans la *Revue de Paris* (15 mai), un article intitulé : *Un familier de Victor Hugo, Auguste de Châtillon*. C'est comme dessinateur des costumes du *Roi s'amuse* qu'Auguste de Châtillon était entré en relations avec Victor Hugo et leurs bons rapports devinrent de plus en plus étroits. Châtillon peint le portrait d'Hugo, ou retrace quelque événement de la vie de sa famille et le poète s'efforce d'être utile à son ami en essayant de faire acheter ses œuvres. Mais l'existence fut dure pour Châtillon, nature confiante et rêveur obstiné. Il se décide à partir pour les États-Unis, y demeure six années et revient en France aussi pauvre et aussi songe-creux que devant. Et quand il mourut, longtemps après, en 1881, la fortune ne lui avait jamais souri.

— Le dimanche 14 juin, on a inauguré un monument à Ferdinand Fabre dans le jardin du Luxembourg, et cette cérémonie fut, comme il convient, l'occasion de discours consacrés à la mémoire et à l'œuvre du délicat romancier. Nous signalerons ici une étude sur Ferdinand Fabre publiée par M. Félicien Pascal, dans la *Revue bleue* des 16 et 23 mai, parce qu'elle contient, en outre d'une analyse exacte et fine du romancier et un exposé de sa formation littéraire, quelques lettres inédites de Ferdinand Fabre lui-même, de Sainte-Beuve, de Mistral et de Taine. On pourra rapprocher de ces pages un article consacré au même sujet et publié par M. Adolphe Brisson, dans *le Temps* du 13 juin, d'après des documents également inédits.

— A l'occasion du monument par le sculpteur José de Charmoy qui a été inauguré le 10 mai sur la tombe de Sainte-Beuve, au cimetière Montparnasse, la *Revue bleue* a publié deux articles consacrés à l'illustre critique. Le premier (2 mai) est intitulé *Sainte-Beuve intime et familier* et est l'œuvre de M. Jules Troubat, le dernier en date des secrétaires de Sainte-Beuve. On y trouve sur celui-ci quelques souvenirs domestiques qui servent à mieux fixer les traits de la véritable physionomie de l'ermite de la rue Montparnasse. Le second, qui a pour auteur M. Léon Séché (9 mai), est consacré à la *Bibliothèque de Sainte-Beuve* et sera utile pour suivre la composition et les destinées de la collection des livres que le critique avait amassés avec persévérance et qui étaient les compagnons de son labeur. On y trouvera aussi quelques lettres inédites de Sainte-Beuve à Jacques Adert, l'helléniste qui dirigea si longtemps le *Journal de Genève* et qui avait eu des velléités d'acquérir les livres de Sainte-Beuve.

Signalons aussi la publication par la *Nouvelle Revue* (1er juin) de six lettres inédites de Sainte-Beuve écrites par celui-ci de 1820 à 1824 à son condisciple et ami George Emler. Celle qui est datée du 28 juin 1824 est tout particulièrement intéressante pour l'histoire des travaux de Sainte-Beuve à cette époque et celle de son développement intellectuel.

— La Société des bibliophiles français est revenue à ses traditions en publiant récemment deux volumes de mélanges qui contiennent d'intéressants documents sur notre histoire, politique, littéraire et artistique. Nous laisserons de côté ici ce qui touche spécialement à l'histoire proprement dite ou à celle des arts, pour ne signaler que ce qui s'applique plus ou moins directement à l'histoire littéraire. Nous mentionnerons ainsi le récit du voyage fait par le prince de Broglie et le comte de Ségur aux États-Unis et dans l'Amérique du Sud en 1782-1783. Le récit proprement dit du voyage est du prince de Broglie ; il a été reproduit en entier, avec quelques extraits des lettres exquises que le comte de Ségur écrivait d'Amérique à sa femme. Dans un genre différent, les lettres de Florian à Mmes de La Briche, insérées dans le même volume, ne sont pas moins agréables à lire.

— Mentionnons encore deux lettres de Florian publiées par M. Raoul Bonnet dans les *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loire* (1903) sous ce titre : *Visite du prince Henri de Prusse au château d'Anet* (septembre 1784). Ces deux lettres sont adressées à Mme du Maisniel et datées l'une du 3 décembre 1777, l'autre du 20 septembre 1784.

— Les lettres de Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, que la *Revue des Deux Mondes* a publiées (15 mai et 1er juin) ont été choisies parmi la longue correspondance que le professeur entretint avec son élève et datent de périodes fort diverses. Les premières — août 1837 — sont adressées à l'écolier en vacances, et les dernières — juillet 1855 — devaient aller trouver le prince exilé. Ce

sont des pages pleines d'abandon, où le maître ne cesse guère de philosopher et de donner d'aimables conseils au jeune homme à propos de tous les événements de la vie. Ces lettres contribueront à coup sûr à expliquer la formation intellectuelle du duc d'Aumale et la part que Cuvillier-Fleury prit à dresser l'élève de choix qu'on lui avait confié.

— Les lettres d'Emile Zola à Antony Valabrègue, publiées par *la Grande Revue* (avril et mai 1903), sont de 1864 à 1867 et servent à faire connaître la jeunesse du romancier. Tous deux s'étaient trouvés à Aix-en-Provence et s'étaient liés. De là, correspondance et confidences. Zola, qui était de quelques années plus âgé que son ami et qui était déjà fixé à Paris tandis que Valabrègue était encore en Provence, lui raconte ses premiers succès, lui fait part de ses projets et de ses théories littéraires, cherche à le convaincre tout en le conseillant. La correspondance cesse naturellement en 1867 quand Valabrègue s'installa définitivement à Paris pour y tenter la fortune littéraire et que, désormais rapproché de Zola, mais non gagné à ses doctrines, ils purent l'un et l'autre remplacer les lettres par des causeries amicales.

— En outre des monuments que nous avons signalés au cours de cette chronique, on a également inauguré quelques statues ou bustes que nous allons essayer de mentionner.

Tandis qu'on érigeait à Bourg, le dimanche 5 avril, un monument à Edgar Quinet, on dressait à Paris, au cimetière Montparnasse, un buste sur la tombe d'Hégésippe Moreau.

Le dimanche 21 juin, on a inauguré à Boussac (Creuse), une statue à Pierre Leroux; le même jour, à Saint-Jean-aux-Bois, dans la forêt de Compiègne, un monument au poète Duvauchel.

— M. Louis Thomas prépare une édition de la correspondance de Chateaubriand et nous prie d'annoncer qu'il sera reconnaissant pour toute communication qui pourra lui être faite à ce sujet. Aux détenteurs des lettres inédites de Chateaubriand, M. Thomas demande de vouloir bien les faire paraître le plus tôt qu'il leur sera possible et de lui signaler leur publication. Aux amateurs qui, possédant des autographes de Chateaubriand, ne voudraient pas en faire connaître eux-mêmes le texte au public, M. Thomas saurait gré de les lui communiquer, comme il remercie d'avance toutes les personnes qui pourront l'aider à donner un texte meilleur de lettres déjà connues, soit à éclairer ce texte de quelque détail nouveau. Les communications devront être adressées à M. Louis Thomas, 26, rue Vital, Paris (XVI^{e}).

— Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure décernera, en 1905, un prix de 600 francs au meilleur mémoire sur un sujet de biographie ou de critique littéraire intéressant le département.

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Evreux, avant le 1er avril 1905. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

QUESTIONS

Sur l'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne. — On est, je crois, à peu près unanime aujourd'hui à reconnaître que l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, qu'on a longtemps attribué à Fréret, puis à Lévesque de Burigny, n'est pas l'œuvre de ces estimables savants. C'est d'Holbach maintenant qui passe pour en être l'auteur : du moins, c'est à lui que l'attribue la *Grande Encyclopédie* (article *Fréret*). — Cela est-il absolument certain, et quel est le texte décisif qui met ce point hors de doute?

VICTOR GIRAUD.

Palissot et Chateaubriand. — Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature, depuis François Ier jusqu'à nos jours*, 2 vol. in-8°, Paris, Girard, an XI-1803, à l'article *Chateaubriant* [*sic*], Palissot déclare qu'il a fait ailleurs une critique d'*Atala*. Je n'ai pas trouvé cette critique dans ses *Œuvres complètes*. Quelqu'un la connaîtrait-il?

VICTOR GIRAUD.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UN « SOUVERAIN POÈTE FRANÇAIS »
MAITRE GUILLAUME CRETIN

SON NOM; SES AMIS; SA GLOIRE.

« *Cretin* est un nom de guerre », écrit l'éditeur qui a publié, au XVIII[e] siècle, une partie des œuvres de l'illustre rhétoriqueur[1]. — Non, *Cretin* n'est pas un nom de guerre. Cette erreur provient d'un passage qui n'a pas été compris. Le poète commence en ces termes l'une de ses lettres rimées :

> Le G. du bois, alias dit Cretin,
> En plumetant sur son petit pulpistre,
> A minuté ceste presente epistre
> Pour l'envoyer à Frere Jehan Martin. (P. 248.)

On a inféré de là que l'auteur de ces vers s'appelait en réalité Guillaume Dubois. Nullement, mais il était trésorier de la chapelle *du bois* de Vincennes, et il habitait en ce bois[2], d'où l'équivoque que l'on vient de lire. « Le G. du bois », c'est *le Guillaume qui loge au bois*, et c'est aussi *le geai du bois*. Ce calembour, sans doute parce qu'il était trop facile, a échappé aux érudits[3].

1. *Les Poésies de Guillaume Cretin.* A Paris, de l'imprimerie d'Antoine-Urbain Coustelier. M. DCC. XXIII. Avec privilège du Roy. — C'est de ce texte que je me suis servi.

2. Il indique parfois, à la fin de ses épîtres, qu'elles ont été composées à Vincennes. « Plus n'en auras, sinon adieu tout court, | Sortant *du bois* pour saluer la court. » (P. 223.) — « Escrit *au bois.* » (P. 247.)

3. Gellibert des Seguins (Colletet; *Vies d'Octavien de Sainct-Gelais, de Mellin de*

Laissons donc à Cretin son nom : jadis il n'éveillait pas d'idée fâcheuse[1], et il évoquait, au contraire, une image champêtre, fleurie. Si ce mot avait eu une signification désobligeante, le poète eût été vraiment à plaindre, car son prénom exprimait déjà la naïveté, la sottise[2].

Ce que nous savons sur la vie de Guillaume Cretin peut tenir en fort peu de lignes.

Lorsque j'aurai dit qu'il est né à Paris[3]; qu'il a fait, tout à la fin du XV^e^ siècle, un assez long séjour à Lyon[4]; qu'il était chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, trésorier de celle de Vincennes (mais on a vu cela plus haut), et qu'il mourut en 1525[5], — j'aurai, je crois, rassemblé les renseignements positifs que l'on possède sur sa biographie.

Bien qu'aucune de ses œuvres ne paraisse avoir été imprimée de son vivant[6], et qu'il n'ait pas achevé sa vaste chronique française[7], il n'a sûrement pas laissé de répandre, sous forme de copies manuscrites, les pièces de circonstance qu'il rimait et son épopée incomplète. De la sorte il put prétendre à la faveur des rois, et elle ne lui manqua, semble-t-il, jamais. Je sais bien qu'il adresse à Louis XII une assez cavalière épître, dans laquelle il se plaint d'être oublié. Vous m'aimez mieux pauvre que riche, écrit-il. Lorsque je vous demande quelque abbaye ou prieuré, et que je me figure déjà tenir aux dents le morceau, arrive un malin qui le

Sainct-Gelais, p. 22, en note), Darmesteter et Hatzfeld (*Le Seizième siècle*, p. 82) et Godefroy (au mot *cretin*) admettent que le vieil écrivain portait le nom ou, du moins, le surnom de *Dubois*.

1. « *Crétin* n'est ni dans Furetière, ni dans Richelet, ni dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie antérieures à 1835. » (Littré.)

2. « Et tient-il les gens pour Guillaumes? » dit le drapier, ce pauvre niais, en parlant de maître Pathelin.

3. « Villon, Cretin ont Paris decoré. » Cl. Marot, *Epigr.* 175. (Jannet, III, 71.)

4. Tu as, écrit Lemaire de Belges à Cretin, « esté la cause premiere que ie me suis enhardy et entremeslé de mettre la main à escrire en ceste nostre langue françoise et gallicane. Car (si bien il en souuient à ta debonnaireté) passant par Ville Franche en Beauiolois, tu me donnas encouragement de mettre la main à la plume, et de clerc de finances que iestoye pour lors, en laage de vingt et cinq ans, au seruice du Roy et de Monseigneur le bon Duc, Pierre de Bourbon, ie deuins soudain enclin à lart oratoire, au moyen de la tienne persuasion. » *Œuvres*, Stecher, II, 255-6. — Jean Lemaire était à Villefranche vers 1498. (Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, p. 5 et suiv.)

5. Voyez Marot, II, 229; *Cimetière* XV.

6. Jean Lemaire lui écrit : « Et quand il plaira à ta benignité faire ouuerture des tiennes nobles œuures, et icelles publier par impression, on congnoitra facilement que tout ce peu que iay de grace et de felicité en ce langage [français] vient de ta discipline. » (II, 257.)

7. Jean Bouchet aperçoit, au *Séjour des Muses*, les ombres de plusieurs poètes défunts, « Et de Cretin qui gisoit en ung angle, | Ung peu fasché, dont il n'auoit mis fin | A sa cronique et ouurage tant fin. » *Le Parc de Noblesse...* (A Poitiers, Au Pélican, par Ian de Marnef. M.D.LXV.) ch. VI, f° XIIII r°. — Sur cet ouvrage, cf. Hamon, *Jean Bouchet*, p. 411.

happe, et l'on vous détourne de me venir en aide, sous prétexte que j'ai reçu de vous cinq bénéfices ou même six. Plût à Dieu que la chose fût vraie! Mais, victime de ce mensonge,

Je meurs de faim et ne trouve que mordre. (P. 180-I.)

Plus tard, ayant obtenu de François Ier un subside, il remercie ce prince de l'avoir, par sa munificence, soustrait à la rigueur des usuriers et à la nécessité de *manger son blé en vert*. (P. 188.) Ce ne sont là qu'adroites formules. On comprend que ceux qui vivaient des bienfaits royaux ne voulaient jamais passer pour avoir le nécessaire, et que plus ils feignaient la détresse, plus ils avaient des chances de s'arrondir. En fait, Guillaume Cretin devait mener une vie assez large et facile, dans sa maison du bois, et je remarque qu'il ne parle point de sa misère, lorsqu'il n'écrit pas pour ceux qui sont les dispensateurs des grâces.

Les épîtres qu'il adresse à ses amis nous le montrent comme un homme simple, paisible, et qui méritait l'épithète de *bon* qui lui a été donnée. Il aimait son pays; il manifeste, pour les trois rois qu'il a servis, un égal sentiment de loyalisme; il appelle ses disciples *mes enfants*; sa foi est naïve et sans détours : il déteste les hérésiarques, les hypocrites, les bigots, et l'on a de lui quelques vers qui ne sont pas aimables pour les moines. (P. 71-2.)

Il serait même fort possible qu'il eût, à l'heure de sa mort, refusé d'entendre leurs oraisons, et qu'il se fût dispensé de les comprendre dans son testament. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais, si elle est fausse, que signifient les pages que Rabelais a consacrées à Raminagrobis, c'est-à-dire à Guillaume Cretin[1]? Il se trouve « en l'article et dernier moment de son décès », lorsque Panurge et ses compagnons le viennent voir. Il leur dit : « J'ai ce jourd'hui, qui est le dernier de mai[2] et de moi, hors ma maison, à grande fatigue et difficulté, chassé un tas de villaines, immundes et pestilentes bestes noires. » (*Pant.*, III, XXI.) Quelles sont ces bêtes noires? Panurge nous évite toute conjecture à ce sujet, attendu

1. Cette identification est rendue fort vraisemblable : 1° par le témoignage d'E. Pasquier (*Recherches*, VII, XII, col. 741, A-B); 2° par ce fait que Rabelais met dans la bouche de Raminagrobis (*Pant.*, III, XXI) un rondeau qui est de Cretin (p. 240); 3° par le nom de *la Villaumère* donné à l'endroit où habite Raminagrobis. Le mot *la Villaumère* est manifestement formé sur *Guillaume*. J'ajoute que la phrase : « ... lequel en secondes nopces espousa la grande Gourre, dont nasquit la belle Bazoche » fait peut-être allusion à la Sainte-Chapelle de Paris, dont Cretin était chantre et chanoine.

2. Est-ce un simple calembour ou l'indication précise du jour où serait mort le poète? On sait qu'il était vivant encore lorsque la bataille de Pavie fut livrée (24 février 1525), et qu'il eut même le temps de déplorer en vers ce désastre.

qu'il s'écrie en quittant le vieux poète : « Il mesdict des bons pères mendiants, cordeliers et jacobins. » (*Ibid.*, XXII.) Et, plus loin : « Je gage, déclare-t-il, qu'à son enterrement n'assistera jacobin, cordelier, carme, capucin, ne minime. Et eulx sages. Aussi bien ne leur a-il rien ordonné par testament... S'il est damné, à son dam. Pourquoi mesdisoit-il des bons pères de religion? Pourquoi les avoit-il chassés hors sa chambre sus l'heure qu'il avoit plus besoin de leur aide, de leurs dévotes prières, de leurs sainctes admonitions? Pourquoi par testament ne leur ordonnoit-il au moins quelques bribes?... » (*Ibid.*, XXIII.) Il est bien difficile de ne pas soupçonner, en ces lignes, une allusion à quelque fait réel, et si c'est légitimement que l'on identifie Raminagrobis et Cretin, il faudra admettre que le poète — si plein de piété cependant — s'est pris, à son heure dernière, de querelle avec les moines, et que les ordres mendiants refusèrent de suivre son convoi. S'il n'en est pas ainsi, les chapitres du *Pantagruel*, dont il vient d'être question, sont au plus haut point énigmatiques.

Oublions maintenant cette anecdote, et constatons que Cretin n'eut guère, en son temps, que des amis. Les meilleurs étaient, — autant, du moins, que nous en pouvons juger par les vers qu'il leur consacre, — Molinet[1], le musicien Okergan (lisez Okeghem) et Guillaume de Bissipat, vicomte de Falaise[2]. Il appréciait beau-

1. Sur cet écrivain, cf. un article de Ph.-Aug. Becker, *Zeitschrift für rom. Phil.*, 1902, p. 641.

2. Il avait, si nous en croyons Cretin, tous les mérites. Incomparable aux armes, il était, en outre, si beau que Zeuxis l'eût pris comme modèle; il aimait la vertu, ne hantait que les gens de bien; il chantait à merveille, jouait de la flûte comme le dieu Pan, — et grand clerc avec cela! Il écrivait d'une plume d'or, savait le latin, parlait « bon grec ». (P. 54.) Ce dernier détail doit être exact, car ce gentilhomme était d'origine grecque. Nous lisons dans Moréri : « Bissipat George, surnommé le Grec, se sauva de Grèce en France après la prise de Constantinople par Mahomet II, l'année 1453. Il s'insinua dans les bonnes grâces du roi Louis XI, et épousa en Beauvaisis une riche héritière nommée Marguerite de Poix, qui le fit seigneur de Hanaches, de Blicours et de Mazis. Ensuite il eut le commandement de deux navires françois qui furent envoyés dans l'isle Verte, l'une des Philippines, [Invraisemblable voyage!] pour y chercher des remèdes nécessaires à la santé du roi. » Le personnage dont parle Moréri était père de Guillaume, ainsi qu'il appert d'un acte dont voici l'analyse : « Accord fait le 21 de novembre 1500 entre Louis Alexandre, S^r de Viviers et de Hanaches en partie, et dame Marguerite de Poix, dame de Hanaches en partie... et de Blicourt, veuve de M^re Georges de Bissipat dit le Grec, vivant chevalier, tant en son nom que comme ayant la garde noble de M^re Guillaume de Bissipat, chevalier, et de D^lle Antoinette de Bissipat, ses enfans, sur les différends qu'ils avoient à cause de lad. terre de Hanaches. » (B. N. fds fr. 30,927. Cabinet de d'Hozier, 46, n° 1137.) — Voici l'indication de deux documents relatifs à Georges de B. : « Don de 12 l. par la duchesse d'Orléans à la femme de Georges Legrec, pour son accouchement; la duchesse d'Orléans est marraine et paie le baptême (Tit. Orléans XII, 781; oct.-déc. 1475). — Georges de Paléologue de Bissipat, dit Legrec, reçoit, moyennant 31 l. par an, l'office de mesurage et de minage des grains de Gisors. Lyon, 25 mai 1494 (ms. Clair. 782). » (De Maulde-La-Clavière, *La Diplomatie au temps de Machiavel*, t. I, p. 137, n. 3.) Ajoutez que

coup l'abbé d'Angle, Jean d'Auton [1], le « reverend orateur » Octavien de Saint-Gelays [2], André de la Vigne [3], Bigue [4] et Jean de Paris [5]. Il mentionne Jean Marot (P. 69), et il connut aussi Clément. Lenglet-Dufresnoy affirme que si le père et le fils rimèrent des chants royaux en l'honneur de la Vierge immaculée, ce fut à l'instigation de Cretin [6]. Clément parle de lui comme d'un homme que les talents et les années rendaient respectable doublement, et ces louanges n'étaient point de celles que les débutants prodiguent pour se ménager des appuis, car elles s'étendirent — fidèles et désintéressées — à la mémoire du célèbre rhétoriqueur [7]. On a vu plus haut que Jean Lemaire se rangeait au nombre de ses disciples [8]. Beaucoup d'autres se vantaient de tenir de lui leur art. Tels

l'on trouve dans le Cabinet des titres : 1° un acte par lequel le roi concède à Georges de B. le revenu de la vicomté d'Auge, 9 avril 1478; 2° une pièce de 1479 avec signature; 3° le reçu d'une somme de 800 l. t. payée audit Georges de B. « pour l'entretenement de la nef » du roi, 24 avril 1481; 4° une pièce signée et scellée, mois de décembre de la même année; 5° un reçu daté du mois d'avril 1483. Georges de B. se qualifie non seulement de *cappitaine de la nef du roy*, mais encore de conseiller et de chambellan. (B. N. fds fr. 26,840. Pièces orig. 356, n° 7701.) — Guillaume de Bissipat est mis au nombre des bons poètes par Cl. Marot (II, 272) et par Jean Bouchet. (*Parc de Noblesse*, f° XIIII r°.)

1. M. de Maulde-La-Clavière a écrit, sur cet auteur, une fort intéressante notice. (*Chroniques de Louis XII* par Jean d'Auton, t. IV, p. I-XLIV.) On consultera, en outre, avec fruit l'ouvrage d'Auguste Hamon sur Jean Bouchet, p. 97 et suiv.

2. P. 48, 270.

3. P. 69. — Voyez Hamon, p. 29, 52, 91; *Chroniques de Louis XII* par Jean d'Auton, IV, 378, n. 7; Montaiglon, *Recueil des poésies fr. des XV^e^ et XVI^e^ s.*, VII, 11—X, 152—XII, 105—XIII, 383; *Archives curieuses de l'histoire de Fr.*, 1^re^ série, t. I, p. 316-435 [Edition abrégée du *Vergier d'honneur*].

4. P. 69, 204, 206, 209, 224. — On écrit *Bigne* ou *Bigue*, mais Cretin (p. 209) fait rimer le mot avec *ambiguë*. — Jacques de Bigue était « valet de chambre des Roys Charles Huictiesme, Loys Douziesme et Françoys Premier. » (P. 204.) Il a composé le récit des obsèques du duc Pierre de Bourbon à Moulins. (*Chroniques de Jean d'Auton*, III, p. 245, n. 1.) Jean Bouchet a placé cet auteur dans *Le Temple de bonne renommée*. (Hamon, p. 52.)

5. P. 69. — Cf. *Chroniques de Jean d'Auton*, IV, p. XXXIII, n. 3.

6. « Guillaume Cretin... avoit une extrême dévotion à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Outre les pièces qu'il fit à ce sujet, il engagea tout ce qu'il connaissoit de poètes à travailler sur la même matière. Les deux Marot, père et fils, en furent priés comme les autres, et ces pièces ont été imprimées sous ce titre : *Chants et Ballades à l'honneur de la Conception de la Sainte Vierge, patronne des Normans.* » (*Œuvres* de Clément et de Jean Marot, II, 260.) De fait, Jean Marot écrivit, sur le thème proposé, non pas un chant royal, mais bien deux. (*Ibid.*, V, 237, 294.) Clément composa, de son côté, le morceau qui commence par le vers : *Lors que le Roy, par hault desir et cure...* (Jannet, II, 80.) L'Épigramme « A Monsieur Cretin, souverain poëte françoys » (*ibid.*, III, 5) aurait, d'après Lenglet-Dufresnoy, été envoyée en même temps que le chant royal. La chose est parfaitement vraisemblable. — E. Pasquier (*Rech.*, VII, XII, col. 739, C) a apprécié d'une manière très fine l'épigramme en question.

7. *Œuvres*, II, 229; 270.

8. Il lui dédie le troisième livre des *Illustrations de Gaule* (*Œuvres*, II, 255-7); dans le prologue de *la Concorde des deux langages*, il déclare que « maistre Guillaume Cretin est le Prince » des poètes de son époque (III, 99); il lui consacre, dans *la Plainte du Désiré*, deux vers flatteurs (*ibid.*, 172); il constate (*ibid.*, 197, *lettre à François Le Rouge*) que « la langue gallicane est enrichie et exaltée par les

Honorat de la Jaille[1], Macé de Villebresme[2], avec lesquels il échangea des épîtres, et son correspondant ordinaire, ce pédant et naïf François Charbonnier, qui recueillit en partie et publia les ouvrages de son vieux maître.

Pasquier affirme que « jamais homme ne satisfit moins après sa mort à l'opinion que l'on avoit conceuë de luy de son vivant ». (*Rech.*, col. 740, C.) Assurément, c'est trop dire, et sa réputation mit un certain temps à s'éteindre. Jean Bouchet, qui avait proclamé, alors que le poète vivait encore, l'estime qu'il faisait de lui[3], demeura, comme Marot, fidèle à son souvenir et ne cessa point de goûter la « douceur attrayante » de ses œuvres[4]. Charles de Bourdigné, en quelques vers plats et rudes, constate la gloire de Cretin[5]; nous le voyons figurer en une pièce où sont énumérés les *bons facteurs qui ont composé en rime, tant deçà que delà les monts*[6]; Noël du Fail parle de lui comme d'un écrivain dont les vers, un peu démodés sans doute, sont encore lus cependant[7]; d'après l'auteur du *Quintil Horatian*, il continuait à jouir, au milieu du XVI^e^ siècle, d'une renommée universelle[8]. Et il n'est pas exact que Rabelais ait voulu le tourner en ridicule, ni qu'il lui

œuures de monsieur le tresorier du boys de Vincennes ». Cretin a, comme on le pense, rendu (p. 69) politesse pour politesse. Cf. Becker, *ouvr. cité*, p. 2, n. 3.

1. P. 214-221; 222; 224-5.

2. P. 69; 209-213. — « Il est difficile, écrit M. de Maulde-La-Clavière, de parler de la maison d'Orléans sans mentionner particulièrement la famille de Villebresme, qui lui fournit plusieurs générations de secrétaires et un bon nombre de serviteurs de tout ordre. La signature Villebresme est presque de style au bas d'un acte de la maison d'Orléans. » (*Histoire de Louis XII*, I, 346.) On trouvera (même page, n. 5) une longue énumération des membres de cette famille, dont il est question, du reste, en plusieurs endroits du même ouvrage. Voyez notamment I, 247, n. 3; 273, n. 4; 321; 324, n. 3 et 4; 353, n. 3; 363, n. 3; II, 16; 67; 101, n. 2; III, 396, n. 2. Trois ou quatre Villebresme portèrent le prénom de Macé. (*Ibid.*, I, 251, n. 1; 346, n. 5; II, 35, n. 9; 96; 101, n. 7; 116, n. 2; 211, n. 1; 273, n. 3.) Ces indications ne sont pas toutes relatives au même personnage, et les dernières seulement semblent pouvoir concerner celui dont nous nous occupons. Il fut valet de chambre de Louis XII et de François I^er^, — poète à ses heures de loisir. Jean d'Auton, qui le cite parmi les officiers de la cour (*Chroniques*, IV, 366), raconte comment, au mois de mars 1507, il alla, en qualité d'ambassadeur, trouver le roi des Romains « dedans une ville nommée Estrabourg ». (*Ibid.*, 153-4.) — Jean Bouchet a fait plus d'une fois l'éloge de Macé de Villebresme. (Hamon, *ouvr. cité*, p. 52; *Le Parc de Noblesse*, f° XIIII r°.)

3. « Si le françoys aussi beau que latin | Voulez sauoir, allez deuers Cretin. » *Le Temple de bonne renommée*, f° XLVIII r°.

4. *Epistres morales et familières du Traverseur*, LXVII, f° XLVI.

5. Sa rhétorique était, écrit-il, « plus mellifluë » que celle de tous les autres savants. Ch. de Bourdigné ajoute : « Qui vouldra voir et lire sa *Cronicque* | Des Roys Françoys sans sillabe erronicque, | Il trouvera de tant riches coulleurs | Que on ne sçauroit en dire les valleurs. » *La Légende joyeuse de Pierre Faifeu* (Paris, Willem, 1883), p. 11.

6. Montaiglon, *Rec. des poésies fr.*, VII, 8.

7. *Discours d'aucuns propos rustiques*, édit. Assézat, I, 13.

8. « ... Meschinot, Molinet, Cretin, et Marot : telz personnages que chacun les congnoist. » Edit. Person, p. 209.

fasse jouer, ainsi que le prétend E. Pasquier, le rôle d'un maniaque, d'un « resveur ». (*Rech.*, col. 741, A.) Est-il donc un rêveur, ce bon vieillard que Panurge et frère Jean « trouvarent... en agonie, avec maintien joyeux, *face ouverte et regard lumineux* »? (*Pant.*, III, XXI.) On ne peut admettre qu'il y ait là une satire, et personne, à ma connaissance, ne s'est, avant Pasquier, moqué de Cretin.

Maintenant que j'ai passé en revue quelques-uns des textes où il est fait mention de lui[1], et que l'on a pu constater combien ils lui étaient d'ordinaire favorables, il convient de rechercher s'il a mérité tant de bonheur. L'étude de ses petits poèmes — je renvoie à plus tard l'examen de sa chronique — va nous fixer sur ce point, mais comme les différentes pièces qu'il s'agit de juger ont été publiées presque au hasard, c'est-à-dire sans nul souci de leur date, il ne sera pas inutile de remédier, s'il se peut, à une telle confusion, et d'essayer, au moins pour quelques-uns des morceaux qui composent le recueil, un classement chronologique.

Dates des principales poésies de Guillaume Cretin.

Je laisse de côté les chants royaux en l'honneur de la Vierge Marie; ils ne fournissent aucune indication qui permette de les placer à une époque précise. C'était au Puy de Rouen, à cette académie alors florissante, mais dont du Bellay devait, plus tard, si cavalièrement parler, que le bon Guillaume destinait de telles productions[2], et il est probable que nous ne possédons qu'une partie de ce qu'il a composé dans ce genre, et qu'il ne laissait point passer, sans la célébrer en vers, la fête annuelle de la confrérie normande.

Malheureusement, les chants royaux ne sont pas les seuls ouvrages de notre auteur qu'il soit impossible de dater. Plusieurs traitent des sujets si généraux, ou sont à ce point dénués de toute allusion historique, qu'on chercherait en vain leur place dans

1. J'aurais pu en citer plusieurs autres. Voyez, par exemple, E. Langlois, *Recueil d'Arts de seconde rhétorique* (Paris, 1902), p. 270, 276, 290, 317, 319, et *La Bibliothèque* de La Croix du Maine (édition de 1584), p. 146.

2. Il le laisse entendre lui-même. « Tout languissant, qui sa santé mendie, | Si aujourd'huy va *devers Normandie*, | ... | Guery sera... » (P. 16.) — « Que t'en semble, *peuple normand*?... » (P. 23.) — Puisque l'occasion s'en présente, je dirai que le mot *puy* ne doit vraisemblablement son origine ni à la ville du Puy-en-Velay, ni à l'estrade sur laquelle les juges du concours siégeaient, ni, comme je l'ai cru longtemps, à un symbole analogue à celui qui représente les Muses réunies sur le Parnasse. La meilleure explication du terme a été donnée par Michelet (*Origines du droit français*, édit. de 1837, p. 303), qui la tenait lui-même de Jacob Grimm. (*Deutsche Rechts Alterthümer*, p. 800-802.)

l'ordre des temps; d'autres ne se prêtent qu'à une approximation, et l'on est réduit à les ranger entre deux termes souvent éloignés. Je ne citerai pas les pièces qui échappent entièrement à la chronologie; quant à celles du second groupe, elles figureront, avec les poèmes dont la date est sûre, dans la liste que voici :

a) *Épître au nom des Dames de Paris au Roy Charles Huytiesme.* (P. 175-179.) — Les dames de Paris envient le sort des Tourangelles et des Amboisiennes, parce que le roi a élu résidence en leur province, et qu'il ne parle plus de rentrer dans sa capitale. Cette épître, qui contient des allusions aux victoires des Français en Italie, est donc postérieure au retour de Charles dans ses États. (Octobre 1495.) Irrité contre les Parisiens qui lui avaient refusé, lors de son expédition, le subside qu'il demandait[1], ce prince ne voulut plus résider au milieu d'eux; son humeur errante le promenait à Lyon, à Moulins, à Tours, mais c'était encore le château d'Amboise qu'il préférait; il y mourut le 7 avril 1498. Les vers de Cretin doivent être de cette année-là ou bien de la précédente.

b) *Deploration sur le trespas de feu Okergan, Tresorier de Sainct Martin de Tours.* (P. 38-51.) — Sur la foi de Fétis qui avait interprété d'une manière superficielle et inattentive un passage de Jean Lemaire[2], on a souvent placé aux environs de 1512 la mort d'Okeghem[3] et, par suite, la *Déploration* qui fut écrite en son honneur. Mais M. Brenet observe[4], d'une part, que notre texte mentionne (p. 51) le successeur d'Okeghem, « maistre Everard », en constatant qu'il n'est pas encore entré en possession de sa charge, et que, d'autre part, nous possédons deux documents qui concernent ledit Everard. L'un, qui porte la date du 9 février 1496 *v. st.*, le présente, en qualité de trésorier, au chapitre de Saint-Martin; l'autre (9 novembre 1498) ordonne au Receveur général de la Touraine de payer à Everard ce qui lui est dû pour son office, nonobstant l'opposition de messieurs de Saint-Martin, qui refusent de recevoir le nouveau trésorier, comme n'étant point né en légitime mariage. Ces actes prouvent manifestement : 1° que le musicien Okeghem est mort en 1496; 2° que la rédaction du poème de Cretin se place — je cite M. Brenet — « dans l'intervalle de temps écoulé entre la présentation d'Everard (1496) et sa prise de possession (1499) ». Ce calcul est sans réplique. On peut cependant, pour lui donner encore plus de force, ajouter que, dans sa *Déplo-*

1. Mézeray, *Hist. de Fr.* (Paris, 1646), t. II, 259; De Cherrier, *Hist. de Charles VIII*, I, 425; De Maulde-La-Clavière, *Hist. de Louis XII*, 1re partie, III, 7-8.
2. *Œuvres*, III, 197.
3. *Ibid.*, 111, n. 1; H. Lavoix, fils, *La musique fr.*, p. 59. Cf. *La Grande Encyclopédie*.
4. *Jean Okeghem* (Paris, 1893), p. 15-19.

ration (p. 48), Cretin demande à son ami Octavien de Saint-Gelays, qui mourut en 1502[1], l'aumône « de quelque lay » consolatif, et il ne faut pas oublier non plus que maître Everard est qualifié *Trésorier de Saint-Martin* par Jean d'Auton, qui lui a consacré (décembre 1502) un chapitre assez amusant[2].

c) *Deux lettres de Cretin à Molinet; une lettre de Molinet à Cretin.* (P. 264-271.) — M. Becker observe (*Jean Lemaire*, p. 7, n. 2) que ces pièces, écrites avant la mort de Saint-Gelays sont forcément antérieures à 1502. Il faut probablement les reculer jusqu'en 1498, car l'une d'elles — la deuxième lettre de Cretin — est datée de Lyon.

d) *Épître à Jacques de Bigue.* (P. 204-6.) — Elle fut composée à Lyon, peu de temps après la mort de Charles VIII. Le poète déclare qu'il ne cesse de verser des larmes « puis le trespas du Roy, nostre bon maistre ». (P. 205.)

e) *Épître au même.* (P. 206-9.) — Cretin, qui manifestait, au sujet de la santé de son ami, une vive inquiétude dans la lettre précédente, se félicite, au début de celle-ci, d'avoir enfin reçu des nouvelles rassurantes. Il est donc évident que les deux épîtres[3] appartiennent à la même période.

1. *Gall. Christ.*, II, col. 1018.

2. *Chroniques de Louis XII*, III, 94-97. — Everard avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Saint-Mathurin de Larchant, qui guérissait les gens atteints de la rage et les fous, mais, s'étant mis en route, il préféra se rendre à la cour pour ses affaires. L'un de ses gens lui remontra « que obeissance estoit premiere deue a Dieu et es (*sic*) sainctz que es princes... A quoy ne s'aresta celuy maistre Evrard, mais dist que... sainct Mathurin n'avoit pour lors si grant haste d'estre de luy visité, comme il avoit besoing de veoir le Roy, a qui estoit plus tenu que a sainct de Paradis ». Voilà, pour un homme d'Église, un scandaleux persiflage, une désinvolture affligeante. Mais attendons la fin... « Le benoist sainct, comme est a pencer, mal contant de ce parler improveu,... pour luy monstrer [au trésorier] ung tour du baston de quoy il frappe les foulx, luy donna sur la teste soubdain, et tel coup que sens luy faillit, espritz luy troublerent, raison luy fuyt, savoir oublia... » Il courut aussitôt à son logis, et, devenu en un moment frénétique, il se campa devant la porte, un épieu dans une main, une courte dague dans l'autre : personne n'osait l'approcher. Enfin, le capitaine La Châtre arriva avec six archers. Il essaya de prendre le pauvre dément par la douceur, « mais ce fut pour nyent ». Il fallut le renverser, le lier. « Ce faict, fut mené tout enferré a son voyage a sainct Mathurin, et la fist sa neufienne si a point que le bon sainct oublya le meffaict du defaillant,... et ainsi receut don de santé celuy qui, par langage mal advisé, avoit Dieu offencé, a qui ne se doit en nulle maniere homme jouer; car troys choses sont qui l'atouchement de jeu ne pevent souffrir : c'est assavoir Dieu, l'ueil et la renommée. » — Cretin avait une grande admiration pour Everard, et il glisse son éloge dans un passage de la *Chronique française*, où, après avoir dit que, jusqu'à l'époque de Louis le Débonnaire, l'art de jouer de l'orgue était inconnu chez nous, il ajoute : « De nostre temps auons nagueres sceu | Telle science estre experimentée, | Renouuelee et tres fort augmentée | Par un Flameng appelé maistre Eurard, | Sur aultres tous fort exquis en tel art, | Introduysant ceste nouuelle mode | Que ores on tient; et eut voix si commode | Et accordante aux orgues qu'en chantz telz | Les auditeurs rendoit près enchantez... » (B. N. fds fr. 2821, f° 27 r° et v°.)

3. La seconde se termine ainsi : « Faict à Lyon, bien à haste, d'ung homme | Ton vray amy : pour tel se tient et nomme. » (P. 208.)

f) *Épître à Macé de Villebresme.* (P. 209-213.) — Elle renferme deux indications utiles : l'une est relative — si j'interprète bien le texte qui est d'une extrême obscurité — aux démêlés de la France et du saint-siège, à la lutte de l'Église gallicane et des « cardinaux romains », qui ne veulent pas consentir à la réunion d'un concile; l'autre nous apprend que la peste désolait Paris, au temps où cette poésie fut faite. Elle doit, en conséquence, être de 1510, année de la rupture définitive entre Louis XII et Jules II. Convoqués à Tours par le roi (14 septembre), les prélats français lui donnèrent raison contre le pape. La cour, à ce moment, se tenait éloignée de la capitale, à cause d'une épidémie qui y exerçait de grands ravages [1].

g) *Complaincte sur la mort de Guillaume de Bissipat, seigneur d'Anaches, viconte de Falaise.* (P. 51-71.) — « Guillaume de Bissipat,... l'un des cent gentilshommes du Roy Louis XII, très habile dans les langues grecque, latine et françoise, mourut à Boulogne la Grasse en Italie, l'an 1511. » Lenglet-Dufresnois, *Œuvres de Marot*, t. III, p. 308, en note.

h) *Épître à monseigneur le Duc de Valois, Comte d'Angoulême.* (P. 182-4.) — D'une phrase, d'ailleurs peu claire, qui se trouve à la fin de cette pièce, on peut conclure qu'elle fut rimée au printemps de 1513, alors que les Anglais [2] se disposaient à descendre sur nos côtes. Ils débarquèrent à Calais dans les derniers jours de mai.

i) *Invective sur l'erreur pusillanime et lascheté des gens d'armes de France à la journée des Esperons.* (P. 167-174.) — Cette bataille, ainsi nommée « parce que les éperons y servirent plus que l'épée », fut livrée le 16 août 1513. [Voyez *Loyal serviteur* (Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IV), p. 587 et suiv.; *Mémoires* de Fleurange (Petitot, 1re série, t. XVI), p. 254-255; *Mémoires* de Martin du Bellay (*ibid.*, t. XVII), p. 240-241.] Il est probable que l'*Invective* fut composée peu de temps après la déroute de la gendarmerie française.

1. *Hist. gén. de Paris; Registres des délib. du Bureau de la ville.* T. I (1499-1526), texte édité et annoté par F. Bonnardot. — P. 161, n° CCLIV. Louis XII écrit de Blois le 24 août 1510 : « Nous avons esté advertiz qu'il y a très grant danger de peste en nostre ville de Paris; quoy neanmoins aucuns de lad. ville, puis peu de jours en çà, se sont ingerez de venir ycy et approucher nostre personne... » Il ajoute : « Que nul partant de lad. ville ne soit si osé ne si hardy de venir ycy tout droit ne ailleurs ou soyons, sur peine de la hart. » — Le 26 août, réponse conforme des prévôts des marchands et échevins. — Le 27, défense à ceux qui tiennent des offices municipaux, et qui sont malades de la peste, de venir à l'Hôtel de ville pour demander des congés, « attendu le peril de mort et indisposicion du temps qui estoit lors tout notoire en ceste ville de Paris ». (*Ibid.*, p. 162, n° CCLV.)

2. Il arrive que Guillaume Cretin appelle *Anglais* les usuriers (cf. p. 188, *ad fin.*), mais il n'est guère vraisemblable que ce soit le cas ici.

j) *Épître en prose à Fr. Charbonnier.* (P. 223-225.) — Même année, ainsi que l'on peut le voir par les lignes qui suivent : « Il y a ung quidam, en ces marches, qui, par legiereté de plume et pour se desennuyer, a minuté invective contre la lascheté des gens d'armes : j'en avoye ung double prins pour te le transmettre, mais le filz de nostre Bigue l'a mise en sa possession, disant qu'elle ne se doibt envoyer, et voyla qui t'en oste la vision. » (P. 224.) Guillaume Cretin venait d'écrire ses vers sur la journée des Éperons ; il se proposait de les communiquer à son ami : on l'en a dissuadé, et non seulement il renonce à les envoyer, mais il feint de n'en pas être l'auteur, ou, du moins, il se désigne par une formule qui, fort claire pour son correspondant, n'aurait pas été compromettante au cas où la lettre se serait égarée. Cette prudence se conçoit. La vérité n'est pas toujours profitable à qui la dit, et l'*Invective* était de nature à faire bien des ennemis au rhétoriqueur. Il s'en doutait même avant d'avoir reçu des avertissements à ce sujet, et c'est pourquoi il avait terminé par les trois vers que voici son poème satirique : « C'est tout faict à haste, | Sans mettre où ne datte, | Par le filz sa mere. » (P. 174.)

k) *Épître, au nom de la reine Marie, à M^me^ la Duchesse [d'Alençon].* (P. 191-198.) — Louis XII avait épousé à cinquante-trois ans (11 octobre 1514) Marie d'Angleterre qui en avait seize ; « il avoit voulu faire du gentil compaignon avecques sa femme, mais il s'abusoit » [1], et la preuve c'est qu'il mourut le 1^er^ janvier 1515. Guillaume Cretin suppose que la jeune veuve écrit à Marguerite d'Angoulême pour lui conter sa tristesse. Je suis, déclare-t-elle, « submergée au gouffre de douleur » ; elle regrette que *les orages tempestatifs* n'aient pas brisé son navire lorsqu'elle abandonna son pays, et que son corps n'ait pas été *transglouti* par les animaux marins : « dragons volans, baleines redoutables ». Qu'on ne lui parle point d'oublier : elle n'est plus Marie, elle est marrie... Or, tandis que le bon Guillaume noyait de la sorte dans les pleurs cette femme inconsolable, elle épousait le duc de Suffolk, et il ne faut pas croire qu'elle mit longtemps à se résoudre à ce mariage, car il fut célébré le 31 mars 1515 [2]. La naïve épître qui nous occupe date donc des trois premiers mois de cette année-là. Je ne sais si l'auteur comptait retirer de son œuvre un bénéfice, mais elle ne dut rien lui rapporter. Ce sont là les petites misères du métier de courtisan.

1. Fleurange, *ubi sup.*, p. 271.
2. *Journal* de Louise de Savoie (Petitot, 1^re^ série, t. XVI), p. 397 ; Fleurange, *ubi sup.*, p. 273-5 ; *Journal* de Jean Barrillon, t. I, p. 54-5.

l) *Épître à Fr. Charbonnier.* (P. 231-238.) — Elle paraît être de 1515. Le poète commence par rappeler, d'une façon symbolique, les malheurs qui ont « l'an dernier » assailli la France. Il affirme ensuite que le bon temps n'est pas loin : un « jouvencel adextre », qui n'est autre que le dieu Pan, travaille à le ramener. La lettre, à cet endroit, tourne à l'églogue. Tous les pastoureaux français s'assemblent autour de cette divinité favorable, et elle leur chante une délicieuse chanson, qui se nomme *traité de paix*. Voici, je pense, comment il faut interpréter cette allégorie : la première partie de la pièce fait allusion aux revers que Louis XII essuya peu de temps avant sa mort, et qui répandirent la crainte et la tristesse dans le royaume[1]. « Le jouvencel adextre » représente François Ier, dont les nobles et les gens de cour — ennemis des princes économes — saluèrent l'avènement avec joie[2]. N'oublions pas que ce roi, qui ne rêvait pourtant que conquêtes, feignit, pour les préparer à l'aise, de ne songer qu'à la paix[3]. Il se peut que son peuple ait été dupe de cette politique astucieuse.

m) *Extraict du Registre pastoural, sur le propoz tenu des Bergers françois de la nativité de Monseigneur François, Daulphin, en l'an mil cinq cens dix-sept.* [*v. st.*]. (P. 154-167.) — Le dauphin François naquit au château d'Amboise, le dimanche, dernier jour de février[4]. Cet événement fut chanté par plusieurs poètes.

n) *Épître à François Ier, au nom de la chapelle du bois de Vincennes.* (P. 186-7.) — Même année. Le roi s'était engagé à réparer, s'il lui naissait un fils, la chapelle de Vincennes, et Guillaume Cretin lui rappelle cette promesse. (Cf. p. 36, *Rondeau à François Ier, au nom de la chapelle du bois de Vincennes.*)

o) *L'apparition du Mareschal sans reproche, feu Messire Jacques de Chabannes.* (P. 109-145.) — Voici, sans aucun doute, la dernière œuvre de notre poète; il dut mourir peu de temps après la bataille de Pavie (24 février 1525), où le vieux Chabannes de la Palisse fut tué. Cretin termine sa pièce par une prière touchante : Plaise à Dieu, dit-il :

1. *Loyal serviteur*, ch. 57 *ad fin.* et 58.

2. *Ibid.* (Michaud et Poujoulat), p. 592. « Jamais n'avoit esté veu roy en France de qui la noblesse s'esjouyst autant. » — Fleurange, *ubi sup.*, p. 276. « Et feust le sacre dudict Roy merveilleusement beau et triomphant. » — *Journal d'un bourgeois de Paris* (édit. Ludovic Lalanne), p. 3-4. « Il fit son entrée en la ville de Paris... où il y eut moult grand triumphe,... et fut la plus belle entrée qui jamais fut veüe. » Cf. *Journal* de Barrillon, t. I, p. 32.

3. 24 mars 1515, traité de paix avec l'archiduc Charles, prince de Castille; 5 avril, confirmation du traité de Louis XII avec le roi d'Angleterre; 27 juin, l'alliance avec les Vénitiens est renouvelée.

4. *Journal* de Louise de Savoie, *ubi sup.*, p. 400; Barrillon, t. II, p. 78; *Bourgeois de Paris*, p. 62.

Que voye encor mon bon seigneur et maistre
En mes vieilz ans, pour aller oultre es pas
Plus aysement de l'angoisseux trespas. (P. 144-5.)

Ce vœu ne fut pas exaucé : l'écrivain n'était plus de ce monde lorsque François Ier rentra en France[1].

Telles sont les pièces de Cretin dont on peut connaître la date plus ou moins exactement.

Il me reste à présenter, sur quatre autres épîtres, les observations suivantes :

1° *L'épître à l'évêque de Glandèves*[2] (p. 245-7) est assez vraisemblablement de la fin de 1510, car il y est question de la « peste fiere et mortelle | Qui à Paris a regné cest esté »[3].

2° *L'épître, au nom du duc Charles de Bourgogne, aux Bourguignons, Hollandais, Zélandais, Flamands et Brabançons* (p. 198-202) semble avoir pu être écrite en 1513. Le Téméraire déclare à ses anciens sujets que s'il est malheureux dans l'autre vie, c'est pour avoir combattu le roi de France, et il les engage à ne point résister à la puissance de Louis XII. Mais les peuples en question ayant maintes fois prouvé combien peu ils aimaient ce prince, l'admonition à eux adressée eut plus d'une occasion de se produire, et si la date de 1513 paraît la plus naturelle, elle n'est pas la seule possible.

3° *L'épître envoyée à feu monsieur l'Amiral* (p. 203-4) est postérieure à 1516. C'est l'éditeur des poésies de Cretin qui a dû en rédiger les titres. Or, à l'époque où fut faite la publication, c'est-à-

1. Le privilège qui se lit en tête des œuvres de Cretin (B. N. Rés. Y° 1526) fournit, sur l'époque de sa mort, un renseignement utile. Voici cette pièce : « En ensuyvant la requeste presentée à monsieur le prevost de Paris par Galliot du pre libraire jure de luniversite, par laquelle il requeroit quil luy fust permis imprimer et vendre ung recueil des œuvres de feu de bonne memoire maistre Guillaume Cretin en son vivãt chanoine et chantre de la sãicte chapelle du palais royal à Paris. Ledit recueil veu et corrige à la grand diligence et poursuyte de noble homme maistre Frãçois Charbonnier vicõte Darqs et deffenses estre faictes à tous quil appartiendra ne imprimer ne vendre ledict recueil iusques à trois ans sil nest imprime pour ledict suppliant affin quil se puisse rembourser de ses fraiz et mises. Le tout considere avons permis audict Du pre faire imprimer et vẽdre ledict opuscule et avõs faict et faisons deffenses à tous quil appartiendra de non imprimer ne vendre ledict livre au preiudice dudict Du pre iusques à trois ans apres ensuyvans sur peine de confiscation des livres quilz auraiẽt vendus et damende arbitraire. Faict le seziesme iour du moys de mars mil cinq cens vingt et six et signe P. Boisart. »

2. Glandèves n'existe plus; à sa place s'élève Entrevaux, ville forte du département des Basses-Alpes, sur la rive gauche du Var, à 38 k. de Castellane. — On trouvera dans la *Gall. christ.*, t. III, col. 1236 et suiv., la liste des évêques qui ont occupé le siège de Glandèves.

3. Mais les épidémies, autrefois, n'étaient pas rares. L'été de l'année 1500 avait été, lui aussi, marqué par les ravages que la peste fit à Paris. Voyez Bonnardot, *ouvr. cité*, p. 43, n° LXXXIV bis.

dire en 1527, les mots « feu monsieur l'Amiral » s'appliquaient forcément à Bonnivet, mort à la bataille de Pavie, et amiral de France depuis plusieurs années [1].

4° *L'épître à une dame de Lyon* (p. 241-4) appartient à la vieillesse du rhétoriqueur. Il y dépeint sa décrépitude, ses infirmités : ses yeux sont en un fâcheux état [2]; sa chevelure est blanche, son front ridé. — A qui s'adresse cette confidence? A une femme d'esprit, qui fut, « sur le mont dit Parnasus », nourrie « du propre laict des Muses ». Je croirais volontiers que cette dame de Lyon n'est autre que Jeanne Gaillarde, qui échangea des vers avec Marot [3].

Je termine ici les constatations et les recherches que j'ai pu faire sur la chronologie des ouvrages de Cretin, et c'est au point de vue littéraire que je vais les étudier à présent.

Les sources.

Elles ne nous donnent pas — et peut-être le rhétoriqueur l'a-t-il voulu ainsi — une haute idée de son érudition.

On ne trouve chez lui que peu de souvenirs bibliques [4], et il ne cite que bien rarement les Pères de l'Église [5]. Ce n'était pas sans doute qu'il ignorât les livres saints, l'histoire et la littérature chrétiennes, mais la mode était à la mythologie, et il suivait la mode. Sa piété ne l'empêche point d'introduire en ses vers toutes les divinités de l'Olympe. Il parle d'elles gravement; on jurerait qu'il les croit vivantes, puissantes; il nomme vingt fois les plus notables, produit quelques-unes des moindres, ne repousse pas les douteuses [6]. Et il ne semble pas estimer qu'il y ait de l'irrévérence à

1. Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, succéda à Louis Malet, seigneur de Graville, qui mourut à Marcoussy, le 30 octobre 1516. (*Ordonn. de François Ier*, p. 240, n. 6; *Bourgeois de Paris*, p. 42-3.)

2. A la fin de sa vie il n'y voyait presque plus : c'est ce que nous apprend le continuateur de sa chronique. (Cf. *Notices et extraits des mss de la B. N. et autres Bibliothèques*, t. XXXIII, 2e partie : E. Langlois, *Notices des mss fr. et prov. de Rome antérieurs au XVIe s.*, p. 71.)

3. *Œuvres*, II, 138, rondeau XX; III, 6, épigr. IV. Marot, dans cette seconde pièce, joue sur le nom de la dame lyonnaise : « Car de la veoir d'esprit ainsi *gaillarde*, | C'est bien plus veu que de veoir Ilyon... » On notera, à ce propos, le début de la lettre de Cretin : « Tant ay-je ouy parler de tes beaulx faictz | Et des *gaillars* escriptz que tu as faitz... »

4. Cretin rappelle, en six vers, le jugement de Salomon. (P. 127.) Il cite les noms de David, de Nabuchodonosor, de Judith, d'Esther, de Rachel et de Noémi. (P. 42, 158, 193, 195.) Il paraphrase les versets 28-29 du chapitre VI de saint Matthieu (p. 21), et il invoque l'autorité d'Ésaïe et de saint Paul. (P. 34, 172.)

5. Saint Jérôme, saint Bernard. (P. 251-2.)

6. Tel Aquarius [le Verseau] qu'il loge entre Eole et Phébus. (P. 233.)

se servir des idées et du langage chrétiens en développant les fables de l'antiquité. Le centaure Chiron, qui récite un rondeau sur une tombe, et qui fait partie d'un chœur où figurent Orphée, David, dame Sapho, Tubal[1], dit à propos de la personne morte : « Son esperit est lassus *in pace.* » (P. 44.) — A la requête d'Apollon et des Muses, Jupiter « canonise » un preux chevalier trépassé (p. 68), et le nom même de Jupiter désigne, en un passage, le Dieu de la Bible, « nostre benoist Createur ». (P. 70.)

L'histoire profane ne tient pas beaucoup plus de place, dans l'œuvre de Cretin, que l'histoire religieuse. Un rapide éloge d'Alexandre, « le grand monarque universel » (p. 138), et voilà pour la Grèce. — Rome est un peu mieux partagée. Notre auteur met dans la bouche du véridique La Palisse non seulement la légende de Romulus (p. 127-8), mais aussi un résumé des invasions gauloises en Italie : le passage des Alpes par le *duc* Brennus, l'occupation d'Alvisium [Clusium?], la bataille de l'Allia, la prise de Rome, le massacre des sénateurs, « honnestes vieillars », l'intervention de Camille, et le Capitole sauvé « au cry d'une oye ». (P. 128-9.) Ailleurs, Carthage est mentionnée, ainsi que Scipion et Hannibal[2]; ailleurs encore, César, Pompée, Tibère[3]. — En ce qui concerne l'histoire de la Gaule et de la France, même discrétion. Elle est étonnante de la part d'un homme qui a rimé une lourde chronique. Il se borne, en ses pièces fugitives, à quelques phrases. Je note (p. 129-130) quatre strophes sur la panique des Gaulois au sanctuaire de Delphes, et (p. 139) des vers qui rappellent comment Frédegonde obtint la victoire à Soissons [Truccia] en portant, au milieu des guerriers, son fils, le petit roi Chlother. Hors ces deux traits, Cretin n'emprunte rien à nos annales[4], et il ne parle du passé que pour comparer aux paladins disparus, à Charlemagne, à Roland, à Godefroi de Bouillon, les personnages qu'il veut flatter (p. 141, 164), ou pour regretter, selon un usage immémorial, les vaillants d'autrefois, la prouesse de la Hire et de Saintrailles. (P. 173.)

Ou bien les littératures antiques n'étaient pas familières à Cretin, ou bien il a soigneusement dissimulé sa science. Il ne nomme qu'un seul écrivain grec : Platon. (P. 113,262.) Parmi les Latins, il mentionne Cicéron[5], Catulle, Properce, Tibulle (p. 47),

1. P. 41. « Alors Tubal le bon pere ancien, | Qu'on dict et tient premier Musicien, | ... | Ses orgues print. » Cf. *Genèse*, IV, 21.
2. P. 124, 134, 138, 190, 200.
3. P. 138, 190, 200, 262.
4. Je ne m'occupe pas ici des pièces qu'il consacre à des événements contemporains.
5. P. 46, 206, 245, 262, 270.

Virgile[1], Ovide (p. 244), Horace, Lucain, Perse, Juvénal (p. 168), Quintilien (p. 223), Paul Orose (p. 270) et Boèce (p. 47).

Mais que leur emprunte-t-il?

D'abord, leur vocabulaire, car il aime à hérisser son style de mots latins à peine modifiés. On rencontre chez lui des expressions comme *excelse magnitude* (p. 11), *cautelles vulpines* (p. 21), *soliciteuses cures* (p. 113), mémoire *labile* (p. 189), obscurité *caligineuse* (p. 202), *caterve* immunde (p. 215), dards *pestifères* (p. 263),... et cent autres termes semblables[2]. Ils compliquent et aggravent singulièrement le pathos ordinaire de Cretin, et font que ses vers, où, d'ailleurs, il enchâsse parfois quelques bribes de latin pur[3], ne sont que trop pareils à la prose de l'Écolier limousin.

Si l'on examine ensuite le fond même des poésies de Cretin — les idées, les images, — on remarque, en ses poèmes, certains souvenirs antiques. Peu nombreux, à la vérité, et d'une mince importance. En outre, ils proviennent presque tous[4] d'une source unique, car notre homme n'imite guère que le seul Virgile.

Lorsqu'il raconte (p. 114-6) comment le fantôme de Jacques de Chabannes lui est apparu en songe, il s'inspire manifestement des beaux vers virgiliens qui amènent l'ombre d'Hector devant Énée endormi. Chabannes étale, de même que le fils de Priam, les preuves d'une mort vaillante : des plaies, de la poussière, du sang[5], et ce spectacle — tragique dans *l'Énéide*, et plutôt risible

1. P. 47, 262.

2. Voici quelques exemples encore : Alumne (p. 58), Amaritude (118), Cartule (222), Contumelie (120), Epistole (247), Egritude (12), Exercite (127), Ociosité (252), Progeniteur (125), Seminateur (199), Solertie (269), Strepit (136), Tigure (255), Turbe (36), Valitude (12). — Afflict (135), Aspere (164), Attrit (141), Bellique (134), Diurnal (113), Extollable (270), Fulcy (58), Matutine (10), Perit (55), Preterit (55), Repentin (56), Tedieux (129), Tepide (252). — Circuyr (251), Convalescer (206), Debeller (12), Expeller (11), Extoller (129), Redonder (259), Suader (45). Ce langage artificiel n'est pas, on le sait, propre à Cretin; tous les rhétoriqueurs l'affectent... C'est pourtant la muse de Ronsard qui a été accusée de parler latin en français!

3. P. 210, 211, 218, 220, 223, 227, 230, 231, 232, 235, 257.

4. La peinture des embarras de Paris (p. 211) offre une analogie assez frappante avec l'épigramme de Martial (XII, 57) et le passage de Juvénal (III, 232 sqq) où est décrite l'incommodité de la vie à Rome. — D'autre part, l'allégorie assez ingénieuse, qui applique à la paisible existence des moines (p. 253) l'éloge traditionnel des vertus et des joies champêtres, n'est pas forcément une imitation de Virgile (*G.*, II, 458 sqq; IV, 125-148), mais peut aussi bien dériver ou d'Horace (*Ep.*, II) ou de Tibulle (I, 1) ou enfin de Claudien, *De Sene Veronensi*.

5. *En.*, II, 277-9. « Squalentem barbam et concretos sanguine crines, | Vulneraque illa gerens, quæ circum plurima muros | Accepit patrios... » Cretin (p. 115) interprète ce passage comme suit : « De sang meurdry, qui couleur vive efface, | Meslé en pouldre avoit les yeulx et face, | Barbe et cheveulx à monceaulx tortillez... » A quoi il ajoute, le malheureux, afin de se montrer original : « Et qui les eust foullez et petillez | A coups de pied, ou fait aux ongles tordre, | Je croy que pire à peine tinssent ordre. »

chez l'imitateur — suggère à celui-ci, ainsi qu'à l'auteur latin, une réflexion désolée : *Quantum mutatus ab illo! illo!*[1]

Mais ce sont les *Bucoliques* surtout qui ont enrichi la muse du pauvre rhétoriqueur. Il connaît les bergers de Virgile, et s'il décrit un divertissement rustique, il s'empresse de nous montrer, autour du dieu Pan, « ung tas », comme il dit, « de bons hommeaux » :

> ..... Alexis, Melibeus, Titire,
> Merus, Thirsis, Dametas; tout y tire...
> Puis Coridon, Menalcas, Palemon. (P. 157.)

Les personnages des pastourelles médiévales fraternisent, dans ses vers, avec les chevriers antiques. Le texte complet de l'énumération qui précède comprend Gaultier et sa mie Hélène. Ailleurs (p. 234), Tityre fait ripaille et crie *Noël!* en compagnie de Verdureau, de Briquet et de Jean Tubert. Ils dévorent, à la même table, « beaux choux au lard », « belles eschalottes » et bons « gros quignons » bien frottés d'ail.

Il est à peine besoin de le dire : la magnificence et le charme exquis de Virgile échappaient totalement à Cretin; il était au plus haut point insensible à la simplicité somptueuse des *Églogues*, et l'ampleur des hexamètres latins ne lui plaisait sans doute guère. Son inaptitude à comprendre une œuvre de génie est rendue évidente par la manière dont il a imité, à l'occasion d'une naissance royale, la quatrième Bucolique, — un pur miracle de l'art. Loin de s'appliquer à reproduire le rythme large et grave de son modèle, il emploie une strophe sautillante et disloquée; il s'efforce d'enlever aux images ce qu'elles ont de noble et de rare, en sorte qu'il semble parodier les vers où le poète latin annonce le retour de l'âge d'or, affirme que les troupeaux n'auront plus à craindre les grands lions, et que la terre produira sans culture des fleurs éclatantes, précieuses. On ne peut reconnaître la force et l'opulence de cette peinture en des couplets comme ceux-ci :

> Tout florira,
> Dont perira
> Aigre famine;
> Peuple rira,
> Bled cueillera,
> Septier pour mynne.
>
> Vieilz loups saulvaiges,
> Qui, soubz paraiges
> D'humbles habitz,
> Faictes ravaiges,...
> De cailloux bis
> Serez fourbis. (P. 160-1.)

1. *En.*, II, 274-6. — Cretin (p. 116) : « Las! ce n'est pas celle chiere planiere | Par vous tenue en combatz et tournoys, | Lances brisant et enfonçant harnoys! »

A quoi bon insister? On voit de reste que Cretin ne s'est guère abreuvé à la source antique, et qu'il n'a pas su faire usage du peu qu'il y a puisé. En voici la raison : il n'a de vraie sympathie que pour la littérature du moyen âge. Ce n'est pas qu'il aime à citer les écrivains de cette époque[1], mais il partage certains de leurs goûts, il continue quelques-unes de leurs traditions, et, hors d'état de s'approprier leurs vives qualités françaises, il renchérit sur les défauts et il multiplie les ridicules. J'ai déjà montré le rapport qui unit ses bergeries à nos vieilles pastourelles. De même, il suffit de parcourir les chants royaux qu'il a composés pour s'apercevoir qu'il a repris la plupart des symboles et des éloges, dont on a usé, pendant des siècles, en l'honneur de la Vierge. Il n'a presque rien ajouté à ces pieuses litanies, mais il aurait jugé inconvenant d'en retrancher quelque chose, et il n'oublie ni la rose sans épine, ni l'étoile de la mer, ni la classique comparaison de la conception immaculée avec le rayon de soleil qui traverse une verrière. (P. 33.) Selon un système qu'il est loin d'avoir inventé, et qui devait fleurir longtemps encore après lui[2], il donne à l'une de ses pièces autant de strophes qu'il y a de mots dans l'*Ave Maria*, et il s'efforce de paraphraser ou d'expliquer chacun de ces mots à grand renfort d'allégories. (P. 30 et suiv.) Je ferai voir bientôt la place que l'allégorie tient dans son œuvre tout entière. Pour le moment je me contente de constater que ce goût est dû à l'influence du *Roman de la Rose*. Cretin met en scène plusieurs des personnages symboliques dont Guillaume de Lorris et Jean de Meung avaient fait les héros de leur épopée, et il lui arrive, à lui aussi, d'animer des abstractions et de parler des vices et des vertus comme s'il s'agissait de créatures vivantes. A côté de l'Olympe païen, il semble en concevoir un autre où trônent, mornes divinités, *Faux-semblant* (p. 149, 212), *Double-parler*, *Babil* (149), *Courroux*, *Dépit*, *Dédain*, *Vouloir*, *Doux-penser*, *Nonchaloir* (153), *dame Envie* (212), *Damp Denier* (213), *Génius* (244), *dame Raison* (254), *Douceur*, *Rigueur* (264). J'en passe. Il est fort rare que l'écrivain parvienne à prêter des rôles intéressants ou inattendus à ces fan-

1. Il nomme seulement [je mets à part Simon Gréban, Chastellain, Meschinot (p. 47) et tous ceux qui vécurent peu avant Cretin ou qu'il pouvait même avoir connus] Jean de Meung (p. 270), Alain Chartier (p. 47, 270), Villon (p. 188). Le passage qui concerne Villon est intéressant, parce qu'il contient une sorte d'imitation et d'éloge de la célèbre ballade au duc de Bourbon (Jannet, p. 115), que Marot, lui aussi, a imitée. (*Ep.* XXX, Jannet, I, 199.)

2. Cf. A. de Montaiglon, *Rec. des poésies fr. des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, t. IX, 191-6, *Ave Maria des Espaignolz*; 202-5, *Le Pater noster en chanson*; 256-275, *Le Benedictus des Huguenotz*; 276-280, *le Da pacem du Laboureur*. — Voyez encore de La Borderie, *Jean Meschinot*, Bibl. de l'École des Chartes, LVI, année 1895, p. 614.

tômes métaphysiques. Ils ne sont, d'ordinaire, que des noms, des mots, et l'intention allégorique n'est annoncée que par la suppression de l'article, l'emploi d'une majuscule. Le plus grand effort du poète consiste à grouper autour d'une vertu maîtresse les qualités accessoires qu'elle suppose[1], ou bien à raconter un combat entre des sentiments contraires. A cette deuxième catégorie de symboles appartient une épître adressée au duc de Valois. (P. 182 et suiv.) L'auteur explique qu'il voudrait bien offrir quelques rimes à ce demi-dieu, mais il hésite, très perplexe : d'une part, *Désir* le pousse; de l'autre, *Crainte* le retient. Il consacre une page entière à la peinture de son embarras, et cette page, toute médiocre et plate qu'elle est, mérite cependant qu'on la signale, car elle a peut-être fourni à Clément Marot l'idée d'un de ses poèmes[2].

L'esprit du moyen âge finissant est répandu dans l'œuvre entière de Guillaume Cretin, mais certaines pièces portent plus clairement le cachet de notre ancienne littérature. Tels sont (p. 145 et suiv.) *Le Playdoyé de l'Amant doloreux* et (p. 72-109) *Le Débat entre deux dames sur le passe-temps des chiens et oyseaux*. Ce débat ne diffère du classique *jeu-parti* que par ses vastes proportions. Pour défendre l'une et l'autre thèse — fauconnerie, vénerie — le rhétoriqueur produit des arguments fort nombreux, et, non content de les tirer des mérites qui sont propres soit aux oiseaux soit aux chiens, ou des agréments respectifs de la chasse à courre et de la chasse au vol, il s'attarde aux complications d'une dialectique épineuse, allègue des raisons où se remarque une puérile subtilité. « La Dame qui soubstient les chiens » considère (quel goût!) leurs abois comme un agrément, et elle déclare que le plaisir est double que procurent lévriers et limiers : les yeux sont charmés, et les oreilles. Au contraire, l'essor de l'oiseau de proie ne réjouit que les yeux. Admirable distinction ! « La Dame à l'esprevier » réplique : L'œil *est plus à recommander* que l'oreille, et la preuve, c'est que nul ne voudrait, si l'on était réduit à un tel choix, devenir plutôt aveugle que sourd. Cette discussion terminée, on rédige un ample procès-verbal que l'on envoie au comte de

1. Soit, par exemple, « la trés saincte navire de Penitence ». Il ne sera point malaisé de lui trouver un gréement, un équipage : « Le gouvernail est quoy? Sobre Abstinence; | Le mast, c'est Foy, la hune Continence ; | L'ung des chasteaux, c'est Crainte initiale, | L'autre d'après, c'est Amour filiale ; | Les cordes sont amoureuses Pensées, | Les avirons, Œuvres bien commencées, | ... | Et mathelotz, Esperitz angeliques. » (P. 250-1.)

2. *Le Despourveu à madame la duchesse d'Alençon et de Berry, sœur unique du Roy.* (I, 134 sqq.)

Tancarville[1], juge désigné par les parties. Il conclut comme suit en faveur de la chasse à courre :

> Disons qu'en chiens de bonne race, duictz
> A courir cerfz, y a plus beaulx desduictz
> Qu'en vol d'oyseaux[2]. . . . . .

Le moyen âge nous a transmis plusieurs traités ou poèmes analogues à ce *débat*. Deusde de Prades, qui mourut vers 1228, avait écrit plus de trois mille vers sur l'art de nourrir et de dresser les oiseaux chasseurs[3]. Au temps du roi Charles le Bel fut composé *le Livre du roi Modus et de la Reine Ratio,* où l'on trouve d'amples discours sur les exercices cynégétiques. Messire Hardouin de Fontaines-Guérin et, vers 1360, le chapelain Gace de la Bigne rimèrent des ouvrages de même nature, et il ne faut oublier ni le traité en prose de Gaston Phœbus, ni les arides enseignements réunis, sous forme de dialogue, dans le poème intitulé *La Chace dou cerf*[4]. Si le *Débat des deux dames* doit être regardé comme appartenant au groupe des productions que je viens d'énumérer, ce n'est pas simplement à cause du fond, du sujet même. Guillaume Cretin semble avoir suivi d'assez près l'un des écrivains antérieurs, et il lui a sans doute emprunté, outre un certain nombre de détails, l'idée principale de son œuvre, j'entends l'hypothèse d'une discussion entre femmes sur des sports plutôt virils, et le double plaidoyer. Cette imagination n'est pas neuve, si j'en crois les lignes que voici : « Dans *le Livre du roi Modus*, deux dames plaident (en vers, car le sujet semblait trop élevé pour qu'on le traitât en simple prose) l'une pour les oiseaux, l'autre pour les chiens, lorsqu'intervient un célèbre veneur et fauconnier, qui donne la palme à la vénerie, par cette singulière raison que les veneurs ont à la fois le plaisir des yeux et des oreilles[5]. »

1. Je ne pense pas que ce nom ait été pris au hasard. Cf. Paul Lacroix, *Mœurs, usages et costumes au moyen âge* (4e édition, 1874), p. 224 : « Le connétable Bertrand Du Guesclin avait donné deux faucons au roi Charles VI; le comte de Tancarville, témoin du combat que ces deux vaillants oiseaux n'avaient pas craint d'engager contre une grue, dont ils se rendirent maîtres bien qu'elle fût assez forte pour tenir tête à deux lévriers : En nom Dieu, s'écria-t-il, ne donneroie mie le plaisir que j'ay pour mille petits florins! » Le nom de *Tancarville* rappelle donc, chez notre auteur, le souvenir d'un homme qui passait, en son temps, pour un chasseur expert et passionné.

2. P. 107. — Le texte est formel. Néanmoins Paul Lacroix déclare, avec sa désinvolture coutumière, que Guillaume Cretin « n'hésite pas... à mettre la fauconnerie au-dessus de la vénerie ». (*Ouvr. cité*, p. 228.)

3. *Dels auzels cassadors.* — *Hist. Litt.*, XVIII, 560-1.

4. *Ibid.*, XXIII, 289; XXIV, 449-50.

5. P. Lacroix, *Ouvr. cité*, p. 227. — Le Bibliophile ajoute : « Dans le vieil ouvrage de Gace de la Vigne, où la même plaidoirie ne contient pas moins de dix mille

Contrôler cette indication, rechercher exactement, puis étudier une à une les sources de l'opuscule que Cretin a consacré à la chasse, ce serait un long travail et, en somme, de peu de fruit. Il me suffit d'avoir montré que cette lourde et vaine querelle de deux femmes *au babil affilé* repose sur une donnée traditionnelle, nous ramène en arrière, presque jusqu'au temps des *partures*, et fournit une preuve nouvelle de ce que je me proposais d'établir, à savoir que, par son esprit, par ses goûts, le prince des rhétoriqueurs appartient au seul moyen âge.

Les lieux communs; les allégories.

A-t-il des mérites qui lui soient personnels, trouve-t-on, en le lisant, quelques traces d'originalité? Voilà ce qu'il faudrait se demander maintenant... J'aime autant le déclarer tout de suite : on n'aperçoit rien, dans son livre, qui ressemble à une idée; jamais prose ne fut plus vide que cette poésie-là, et il est, je pense, nécessaire de s'appliquer beaucoup pour donner un modèle aussi parfait de platitude sans défaillance. Quel abus de la parole! Quelle inintelligence totale des fonctions de la poésie! On a voulu louer chez ce vieil enfant, naïf arrangeur de mots, « un effort de style sage, suivi, d'idées... largement,... *analogiquement* développées »[1]. Ce style, je l'estime, moi, prodigieux, contre nature, à la fois laborieux et sauvage. On hésite sur le sens à chaque phrase, et l'on devine plus qu'on ne comprend; il est admirable qu'un auteur né à Paris soit parvenu à dénaturer si bien le français. Quant aux *développements analogiques*, plus ils sont étendus, plus ils sont faibles; plus l'auteur insiste, plus il nous lasse.

Et si, à toute force, on doit lui attribuer des mérites, cherchons-les, du moins, dans l'expression des sentiments qu'il était capable d'éprouver. Il avait une foi simple, une sagesse bourgeoise; il rêvait un bonheur terre à terre, peu compliqué, et s'il a eu des passions, ce furent — à en juger par ses vers — celles d'une âme paisible et médiocre. Il lui arrive donc (lorsqu'il renonce par hasard à la contrainte des formes savantes) de nous intéresser un peu par l'ingénuité même et la candeur de ses pensées. Parfois sa dévotion n'a pas une apparence trop littéraire, et il a l'air de tourner en

vers, le roi (on ne le nomme pas) met fin à la contestation en ordonnant qu'à l'avenir on dira *déduits de chiens* et *déduits d'oiseaux* sans qu'il y ait supériorité d'une part ni d'autre. »

1. Colletet, *Vies d'Octavien de Sainct-Gelais, de Mellin de Sainct-Gelais*, etc... publiées pour la première fois par Gellibert des Seguins (Paris, 1862), p. 20 en note.

rimes des prières de bonne femme[1]. Il goûtait sincèrement la tranquillité de la campagne; il parle avec complaisance de son bois de Vincennes, de la « chapellote » qu'il dessert, de « ce grand parc » où il erre en liberté, content pourvu qu'on lui laisse ronger sans trouble *son lard et ses croûtes*, et ne demandant à Dieu que le droit d'espérer après aujourd'hui demain. (P. 210-211.) Il maudit les combats, la discorde, et il affirme que le monde sera heureux lorsque les rois n'auront plus l'ambition de conquérir, et que les hommes, purgés de leurs vices, s'uniront pour maintenir la paix[2]. On le voit, il se borne à formuler ce que chacun pense, et, justement parce qu'il prêche ce que l'on est convenu d'appeler la sagesse des nations, il est amené, par la trivialité même de sa morale, à remplir ses vers de sentences et de proverbes. Ceux qui se plaisent à colliger les maximes populaires, fruits d'un dogmatisme sans nuances, en trouveront un bon nombre chez Cretin, car tantôt il les réunit en des pièces dont chaque strophe se termine par un adage[3], tantôt il les sème au hasard, non de l'inspiration, mais de la rime, en des poèmes qui n'ont pas, d'ailleurs, le caractère gnomique[4].

Nous entrons, avec les proverbes, dans le domaine des lieux communs. On ne peut songer à énumérer tous ceux que le versificateur a traités, et je veux indiquer seulement les principaux en les classant comme suit :

a) *Réflexions sur la mort.* — On devine de quoi il s'agit. La mort n'épargne personne; elle frappe les empereurs et les papes, les clercs et les laïques, les nobles et les vilains. Vous et moi — et les autres — nous nous endormirons « de tel dormir que noz peres ont prins ». Je n'insiste pas. C'est la plus vieille chanson des hommes; on la trouve partout, et l'auteur qui nous occupe la redit, lui aussi, cinq ou six fois[5].

b) *Affectation de modestie.* — Ce trait, qui est commun à tous les écrivains de ce temps, et qu'il serait facile de signaler en bien des pages de Jean Lemaire de Belges ou de Jean Marot, se ren-

1. Voyez (p. 30 et suiv.) la pièce intitulée *Aultre Oraison à ladicte Dame*, et surtout (p. 37-8) *Oraison à Saincte Geneviefve.*

2. P. 126, 130. — Voyez (p. 236-8) un éloge de la paix.

3. P. 50; 167-174 (fin de toutes les strophes en vers décasyllabiques); 204-206; 217-221.

4. P. 92, v. 5 et 10; 93, v. 1; 129, v. 18; 137, v. 10, 13-14; 150, v. 27; 181, v. 16; 192, v. 26-7; 194, v. 34; 232, les quinze derniers vers; 265, v. 32; 266, v. 2.

5. P. 38; 131, v. 30-31; 205; 261-262. — Lisez surtout (p. 263-264) *l'Invective contre la Mort.* L'invective était, pour les rhétoriqueurs, une forme littéraire, *un art.* Le livre de Cretin renferme trois longues imprécations. Je viens d'en signaler une. Voyez, en outre, p. 122-5 et 167-174.

contre à chaque instant chez Cretin. Il ne se lasse pas de dire qu'il a un « gros sens », aussi dur qu'un « fer d'anclume »; il confesse qu'il est *très étique en élégance*, que son langage est *pesant et rude*, son style *inconnu et rural*, sa plume *rustique et lourde*. Pourrait-il, à moins d'un miracle, produire des œuvres aimables, lui, « simple homme ignorant », pécore qui loge au bois, mauvais chanteur « à son raucque »[1]? Ce n'est là qu'un échantillon des aménités qu'il se prodigue. Est-il besoin de dire qu'il ne croit pas un mot de ce qu'il avance, et que c'est par coquetterie qu'il affecte de se maltraiter? Il s'accuse d'autant plus volontiers que sa réputation est plus solide et brillante, et qu'il compte que la voix publique criera : il se calomnie! Ridicule artifice, confiance dangereuse. Elle fut, un temps, justifiée, mais lorsque nous lisons aujourd'hui les sentences subtilement sévères que le pauvre homme accumula contre lui, nous pensons : « il se rend justice », et dès qu'il se prétend gauche, maladroit, sans charme, nous sommes de son avis. Ce n'était point ce qu'il attendait.

c) *Jeux sur les noms propres.* — Encore une maladie propre à l'ensemble des rhétoriqueurs! Ils aiment à plaisanter sur leurs noms et sur ceux de leurs amis. Comme le mot *cretin* désigne un panier, une corbeille[2], notre auteur se représente comme rempli de fleurettes parfumées[3], et ses contemporains ne manquent pas de lui servir la même image[4]. Il leur rend très exactement les politesses de ce genre. Il ne s'adresse point à Molinet, il ne le cite guère sans célébrer le gentil moulin, le moulin sonore, l'élégant moulin, « le molin net » — hélas! — où dame Rhétorique vient moudre sa plus blanche farine[5]. Honorat de la Jaille offre une

1. P. 47-8; 54, v. 6-8; 189, v. 15 et suiv.; 210; 215; 216; 218; 221 ad fin.; 223, v. 5-6; 241; 243, v. 2; 245-6; 248, v. 5; 269, l. 21-22.

2. Voici quelques exemples tirés du *Dictionnaire* de Godefroy. « Pour. I. cretin en quoy on porta les juyaus dessus dis. » (1361. Compt. de Valenciennes, n° 14. Arch. mun. Val.) — « Se nous y portons un cretin, | Nous aurons de bons glous morceaus. » (Froiss. *Poés.* II, 336, Scheler.) — « Grans cretins plas, la ou ces femmes qui vont au marchiez mettent bures, oefs et froumages. » (Id. *Chron.* I, 445, Luce.)

3. P. 184, v. 25 et suiv.; 215; 222; 269-270.

4. P. 267-8. Lettre de Molinet. — François Charbonnier, en dédiant à la reine de Navarre les poèmes de Cretin pieusement rassemblés par lui, présente le livre en ces termes réjouissants : « C'est ung petit Cretin, Madame, plein de bons et notables dictz, sentences fructueuses et graves. C'est ung Cretin, non de jong, d'ousier ou de festu, mais d'argent, plein de motz dorez. »

5. P. 268-270. — Cf. Lemaire de Belges, III, 172 (Stecher) : « Mon Molinet moulant fleur et verdure, | Dont le haut bruit iamais ne perira, | Et un Cretin tout plein de flouriture... » — *De la louange et excellence des bons facteurs*, etc... (Montaiglon, *Recueil des poésies franc.*, VII, 7 : « Laisser ne fault point Molinet, | Car il a bien son moulin net. » — Cet exécrable calembour s'étalait en lettres d'or sur le tom-

double prise au calembour, car *Honorat* entraîne fatalement l'idée d'*honneur* et d'*honorer*[1], tandis que *jaille* s'applique, en tant que nom commun, à la hotte des vendangeurs ou encore à une cuve[2]. Il existe donc quelque rapport entre cette *jaille* et le *cretin* : frères en tant que poètes, les deux hommes sont, de plus, cousins en tant que récipients; l'usage domestique, d'une part, la Muse, de l'autre, les unit. Admirable matière à mettre en vers français... Et que dirai-je du nom de maître François Charbonnier? Il invite aux applications faciles et naturelles, et le moins que l'on puisse faire lorsque l'on écrit à quelqu'un qui s'appelle Charbonnier, c'est de lui parler de charbon et, par antithèse, de plâtre et de craie[3]. C'est là, sans doute, un art exquis. Mais si vous compliquez le badinage en bâtissant une phrase unique avec une série de noms propres qui donnent, vaille que vaille, un sens suivi, — alors ce sera du grand art. Telles ces lignes de notre Guillaume : « ... On ne pourroit facillement juger se le grain du *millet*, amené par ung *chartier* passant à *Meun*, est portable en *lait sac* ou en *cretin* tissu d'osier, pour... servir... à esclaircir la passe du *molinet* à trop pesante moulture[4]... » Il est certain que nos pères appréciaient ce genre de gaieté; il a survécu au groupe des rhétoriqueurs, et n'a été dédaigné ni par Marot ni par Ronsard[5].

Ce que l'on rencontre, chez Cretin, aussi souvent que les lieux

beau du poète : « C'est luy seul qui mouloit doulx mots en molin net. » Panthéon Littéraire. Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Hist. de Fr. avec notices biogr. par J. A. C. Buchon. *Œuvres hist. inédites du sire Georges Chastellain* (Paris, 1837), p. XIV.

1. P. 217; 221, v. 15-16.

2. P. 215; 221. — Je ne pense pas que les lois de la phonétique permettent de rattacher *jaille* au latin *gerula*, qui donne, en français, *gerle* ou *jarle*. Les deux mots *gerle* et *jaille* ont toutefois le même sens : « Lors a li prestres encontrez | Deux gars qui portent une jarle. » (Montaiglon, *Fabl.*, I, 196.) « Se voulez avoir belle lessive,... la premiere fois que vous getterez la lessive dessus la jarle, certainement vous devez dire en la gectant : Dieu y ait part! » (*Ev. des Quenouilles*, p. 92.) Dans Godefroy.

3. P. 222; 238.

4. P. 270. — On devine qu'il s'agit ici d'Alain Chartier, de Jean de Meung, de Cretin, de Molinet. Les mots *lait sac* (qu'il aurait mieux valu orthographier *let sac*) désignent l'écrivain Castel : les lettres de son nom sont simplement mises à rebours. Molinet parle, dans une lettre à Cretin (p. 267), « d'ung grant cronicqueur de France nommé Castel, qui estoit lait sac, quant il estoit retourné. » — Enfin, *le grain du millet* représente un auteur, Jacques Millet ou Milet, assez connu à cette époque. Il est cité dans *la Déploration d'Okergan* (p. 47), dans *la Plainte du Désiré* par Jean Lemaire (III, 172), dans *le Séjour d'honneur* : « Pres de luy vis maistre Jaques Milet | Qui mit en vers l'histoire Dardanide. | Cil à Paris or' enseuely est : | A mort n'y a ressource ne remyde. » (Gellibert des Seguins, *ouvr. cité*, p. 11, en note.) M. Becker a rassemblé, sur ce personnage, un certain nombre de renseignements. (*Jean Lemaire*, p. 37, note 3.)

5. Marot aimait à se dire le Maro de France. Par contre Sagon, qu'il traitait, lui, de *sagouin*, n'hésitait pas à l'appeler *maraud*. — En ce qui concerne les jeux de Ronsard sur les noms propres, voyez *Revue d'Hist. litt. de la Fr.*, avril-juin 1902, p. 246-7.

communs, ce sont les allégories. Elles remplissent son œuvre presque entière; il en a de brèves et d'étendues; elles ornent les poèmes religieux et profanes. Non, elles ne les ornent pas : elles les constituent; elles tiennent lieu de la pensée absente; elles permettent à l'écrivain et d'exprimer par un détour ce qu'il ne saurait rendre directement, et de répéter la même chose vingt fois, en cachant, sous divers symboles, l'indigence de ses conceptions.

Lisez toutes les ballades, les chants royaux, les rondeaux consacrés par lui à la Vierge, vous aurez beau chercher, vous n'y trouverez rien que ceci : *Marie est la pureté même.* Mais comme il ne faut, en somme, que cinq mots pour dire cela, le rimeur procède par comparaison, et, fournissant des exemples copieux de ce qu'il y a de pur en ce monde, il les développe en plusieurs strophes, puis il conclut : *Telle est Marie.* Ce système, qui n'est du reste aucunement personnel, l'amène à se contenter d'analogies parfois banales, parfois comiques et saugrenues. La Vierge est un arbre qui ne souffre ni du froid, ni du grésil, ni du vent, — un arbre sans fracture, et que respecte l'air vicieux (p. 16-18); elle est une tapisserie de belle étoffe, divinement tissée par la Grâce, et que ne sauraient gâter les bêtes vilaines, la « vermine inutile » (p. 18-20); elle est la carte blanche où ne se voit nulle tache, le clair et précieux parchemin (p. 9-11); elle est enfin une belle amie, mais qui n'a certes pas été aimée comme le sont les dames dans les romans (p. 22-3). Quant à Dieu, qui a voulu que Marie fût Marie, que serait-il sinon le « maistre ouvrier en agriculture » qui a planté l'arbre charmant, le roi qui a tiré de son coffre l'étoffe pour la tapisserie, le scribe de la carte blanche, l'amant de la toute belle? Ne nous arrêtons pas là. Il est, en outre, le médecin qui donne à l'humanité malade un *récipé* délicieux (p. 2), le premier président de la Cour des comptes (p. 3), le souverain recteur des facultés (p. 11). Et voilà par quels artifices la matière s'allonge sous la plume de Cretin.

Il ne réussit pas beaucoup mieux les allégories profanes. A vrai dire, celles qu'il nous offre ne sont jamais de son invention; un long usage les a consacrées. Quoi de plus ancien, par exemple, que l'idée d'un tribunal d'amour, devant lequel un amant trahi vient se plaindre de sa maîtresse? (P. 145 et suiv.) Qui ne les connaît, ces assises du mois d'avril, ces grands jours du Dieu Cupido, ces harangues maniérées et creuses, et cette sentence qui applique aux choses du cœur les termes de la basoche? Cretin ne nous a laissé qu'une seule pièce amoureuse, et elle relate un procès de cette nature.

Même banalité, même pauvreté dans les poésies de circonstance, alors que l'écrivain s'applique à faire son métier de courtisan. Veut-il engager les Flamands et les Bourguignons à ne pas se joindre aux ennemis de la France? Il évoque aussitôt l'ombre de Charles le Téméraire (p. 198-202), et le pauvre duc annonce, après avoir conté l'issue tragique de son épopée, qu'il est puni, dans l'autre monde, à cause de ses actes outrageux. Le rhétoriqueur n'a pas osé mettre en enfer cet homme qui fut presque un roi, mais il l'a relégué « près du creux », en un petit endroit maussade, plein de ténèbres. C'est de là qu'il s'adresse à ceux qui furent autrefois ses sujets et qu'il leur crie : Ne m'imitez point! Considérez le sort qui m'échoit pour avoir attaqué les fleurs de lis[1]...

Par cette triste voix de *là-bas*, Cretin compte troubler d'abord, puis désarmer les rebelles. Mais qu'une occasion se présente de célébrer, au contraire, quelque événement joyeux : la naissance d'un dauphin (p. 154-167), l'arrivée au trône d'un prince qui promet la paix (p. 231-8), Guillaume vous décroche aussitôt, dans son magasin d'allégories, celle qui, durant des siècles, a exprimé les espérances et la gaieté populaires. Il se hâte de convoquer ses bons amis, les pasteurs. Les voici qui accourent en bande, et vous pensez qu'ils n'ont pas oublié, à la maison, leur musette. Ils commencent par s'asseoir sur l'herbe; ils mangent... « Dieu sçait la vie !... » et ils puisent l'eau à pleines tasses. Pourquoi de l'eau? *Vinum non habent.* Mais ils en auront l'année prochaine. Ils y comptent, et se mettent à danser. Pendant qu'ils forment des rondes et qu'ils font des grâces sous la coudrette, Gallus et Galatea, les prophètes de la troupe, déclarent qu'ils veulent parler. Bergers et bergères se couchent autour d'eux, et ce couple de bonnes gens prédit, en strophes alternées, que si l'on était hier fort misérable, on sera demain (toujours demain!) à l'aise comme coq en pâte. Alors la foule remercie le ciel et pleure d'attendrissement à cause de ce qu'elle voit briller dans le menteur et complaisant avenir. Le poète, qui se trouve là avec son écritoire et son papier, consigne, sur *le registre pastoural*, les oracles de Galatea et de Gallus, et craignant que nous n'ayons pas l'esprit de deviner ce que représentent ces personnages, il les révèle à nous par ces quelques vers exégétiques :

1. Charles le Téméraire n'est pas, dans la poésie française, le seul prince qui écrive après sa mort. Voyez Montaiglon, *Recueil des poésies fr.*, III, 26 sqq; IV, 180 sqq. Cf., pour la première de ces épîtres, Hamon, *Jean Bouchet*, p. 401.

Or entendons, à bien le cas comprendre,
Que, pour Gallus, peuple françoys veulx prendre,
Homme plain d'ans et bonne gravité,
Et si je suis au vray dire invité
De Galatée, icy endroit l'applique
Directement à la chose publique[1].

Cretin semble avoir pensé qu'à chaque ordre d'événements correspondait une allégorie déterminée. On vient de voir celle qu'il réservait pour les fêtes; il en a une aussi pour enterrements, et tient l'article de deuil. Son œuvre ne contient pas moins de trois morceaux funèbres, taillés sur le même patron, et qui ne diffèrent que par les détails.

La première de ces pièces déplore la mort d'Okeghem. (P. 38 et suiv.)

Je m'étais endormi, dit le poète, et voilà que je m'imaginai soudain être, je ne sais comment, transporté devant le tombeau d'Okeghem, le très docte musicien. Autour du monument, il y avait foule, et l'on poussait de si grands soupirs, et l'on versait tant de larmes que jamais pape de Rome n'eut l'honneur d'être à ce point regretté. Dame Musique paraissait inconsolable; elle avait à peine la force de parler, et c'est pourquoi on remplaça les discours par des chansons. Les assistants exécutèrent, avec accompagnement de flûtes, de cors, de cymbales et de manichordions, un *Libera* dont la douceur pathétique fit changer de couleur les arbres et rendit sèches les vertes prairies. Ensuite, les musiciens du temps passé, chacun à son rang et en bel ordre, vinrent murmurer un air piteux. Alors vous eussiez entendu les réflexions de Tubal sur un motet à trente-six voix (?) composé par Okeghem, l'improvisation du roi David[2], les reproches de Sapho à la rigoureuse Atropos. Tout ce monde-là chante ensuite « la messe de my my ». Après quoi Dame Musique s'approche de Cretin et lui ordonne de publier tout ce qu'il vient d'ouïr et de voir. La déesse, ayant ainsi parlé,

Soubdainement du lieu s'esvanouyt.
Elle et ses gens feirent ung si grand sault
Que de frayeur m'esveillay en sursault.
O dur reveil, piteux à reciter! (P. 46.)

On se demandera peut-être pourquoi le dormeur se réveille si piteusement? C'est qu'il se croit incapable de mener à bien la

1. P. 166. — Cf. p. 237.
2. P. 42. « Et sans avoir sa leçon recordée, | En soy monstrant soubdain et prinsaultier, | Ces motz chanta en tenant son psaultier. »

tâche qu'on lui a imposée. Il appelle, en conséquence, à son secours, d'abord l'ingénieux Molinet, qu'il invite à écrire *soudain*, en commémoration d'Okeghem, « quelque petit volume'», ensuite le révérend orateur Octavien de Saint-Gelays. *La Déploration* se termine par un conseil aux plus illustres musiciens de l'époque, — Josquin Desprez, Compère, Agricola, Prioris [1]. Le poète les engage à composer un *Ne recorderis*, hommage bien dû au trépassé.

Dans *la Complainte sur la mort de Guillaume de Bissipat* (p. 51-71), Cretin nous raconte comment, s'étant endormi, — encore! — il crut arriver sur un mont extrêmement élevé, et qui n'était autre que *Parnassus*. Là, aux pieds de Jupiter « seant en trosne », tous les dieux étaient réunis, « granz, petitz, jeunes, vieulx ». A quelle fin cette assemblée? Pour *célébrer l'obsèque* de Guillaume de Bissipat, dont le corps venait d'être « translaté » en cet endroit.

Les neuf Muses récitent chacune un rondeau qui tend à magnifier le chevalier disparu. Mercure prie « la Cour » d'admettre le défunt parmi les dieux. Accordé à l'unanimité... *Intronisation*... Musique... La séance est levée. Jupiter regagne l'Olympe, mais il fait éclater, en s'en allant, un si brusque coup de tonnerre que le poète se réveille.

Au resveiller engregent les douleurs. (P. 68.)

Notre homme ne demanderait pas mieux que de narrer son rêve par le menu, mais il est désolé au point de ne pouvoir écrire une ligne. Il s'adresse donc aux rhétoriqueurs, ses amis, et il les supplie de tirer, à la gloire de Bissipat, quelque chose de *leur armoire*.

Reste à analyser l'apparition de *Messire Jacques de Chabannes*. (P. 109 et suiv.)

Cretin dormait... Nous y voilà... Au moment où il reposait le mieux,

Parce qu'estoit la digestion faicte (p. 113),

1. P. 50-1. — Sur Josquin Desprez, Loïset Compère et Agricola, voyez Lemaire de Belges, III, 111 et 174; Becker, *Jean Lemaire*, p. 39, note 2; H. Lavoix, fils, *La musique fr.*, p. 60-1, 62, 79. — Je n'ai vu Prioris nommé que dans Rabelais (*Nouv. prol.* du 4e livre) et dans le passage que voici : « Au Roy fut dit lors que ... ceulx d'Allexandrye semerent nouvelles que son armée estoit deffaicte...; par quoy voulurent courir sus a ceulx de France, qui la estoyent demourez; mesmement a ceulx de sa chappelle, qu'il avoit la lessez : lesquelz, après la prise de Gennes, s'en allerent la devers le Roy et lui disrent que lesdits villains d'Allixandrie... s'estoyent voulus revoulter,... et si grant peur leur firent [aux Français], entre aultres a ung nommé Prioris, maistre de la chappelle, qu'il cuydoit estre mort. Quoy plus? si n'est qu'ilz eurent tous si belles affres qu'ilz deslogerent sans trompette et s'enfuyrent en Ast. [1507] » *Chroniques de Louis XII* par Jean d'Auton, IV, 244.

se dresse devant lui — en triste état, couvert de plaies — le maréchal sans reproche. Rendons grâces au rimeur : il n'a pas cru devoir appeler, pour recevoir l'ombre du héros, les braves de la légende, la troupe des dieux guerriers. La Palisse se présente seul, et nous avons, à la place de la scène ordinaire et des rondeaux laudatifs, une description assez exacte de la bataille de Pavie. Le récit n'est point sans intérêt : il montre le désastre dans toute son étendue, il contient la liste des grandes victimes de la journée, il fait même allusion à la phrase mémorable écrite par le roi à sa mère[1]. Cette relation terminée, Jacques de Chabannes se retire, et son départ, accompagné, comme celui de Jupiter, d'un très véhément éclat de foudre, arrache le poète au sommeil.

Les pièces que je viens d'examiner brièvement, sont les plus importantes du livre, et elles nous permettent de porter un jugement général sur la manière dont Cretin concevait et ordonnait les choses qu'il voulait dire. Toute sa poésie réside, en ce qui concerne le fond, dans les lieux communs, l'allégorie. Et il est bien vrai que l'on peut, même avec ces seuls éléments, créer des œuvres éclatantes, mais c'est à la condition d'exprimer le lieu commun d'une façon jeune, passionnée, de donner à l'allégorie autant de variété que de charme. Or, Cretin semble trouver en la monotonie de la douceur, et pouvait-il, d'autre part, mettre de la passion dans ses vers, lui qui honorait la Rhétorique comme une dixième Muse?

Les équivoques.

Mais une question se pose. Pourquoi ces mornes travaux ont-ils recueilli les suffrages des contemporains, et d'où vient ce titre de *souverain poète*, décerné par un homme dont les avis, certes, ont du poids? Il est clair que les éloges adressés à notre auteur lui furent presque tous donnés à cause de *la forme* de ses écrits, et que Marot nous signale, lorsqu'il parle du « bon Cretin au vers équivoqué », la plus notable qualité que lui paraissait avoir son devancier. Si c'est donc à l'usage de l'équivoque qu'il doit le meilleur de sa gloire, examinons son œuvre sous ce nouvel aspect, et montrons comment la recherche des difficultés métriques, qui tenait, à la veille de la Renaissance, la place de l'inspiration, n'a pas entièrement disparu plus tard.

1. P. 141. « Prens reconfort! Se le sort de bon heur | Ne l'a servy [le roi], croy que vie et honneur | En combatant ont esté reservez. » Ce texte est plus voisin de la véritable lettre de François Ier que de la célèbre formule consacrée par la tradition.

Le souci de la rime tyrannise Guillaume Cretin, et les moins compliqués de ses poèmes (ils le sont déjà beaucoup) nous offrent des séries de consonances que pourrait approuver un parnassien. Prenons un exemple au hasard; il est tiré de *L'apparition du Mareschal sans reproche* :

C'estoit celluy chevalier de renom,
Vaillant et preux Mareschal de Chabannes;
C'estoit celluy qui, soubz tentes et bannes,
Coucher au champ avoit continué,
Dont se trouvoit très fort attenué.
Lors, le voyant si triste et remply d'yre,
Ces propres motz luy commençay à dire :
« Ha, chevalier, quelle guyde et convoy
Vous ont mené au poinct où je vous voy,
En ply et train de piteuse maniere?
Las! ce n'est pas celle chiere planiere
Par vous tenue en combatz et tournoys,
Lances brisant et enfonçant harnoys... » (P. 116.)

Cela représente ce que Cretin regarde comme un minimum en fait de rimes. Les passages de cette force — bien pauvres, sans doute, à son avis — se rencontrent en son œuvre à chaque page, et ils lui coûtent parfois peu de peine, car il juge, suivant la coutume de son siècle, que le mot simple rime correctement avec tous ses composés, et que l'on a le droit de rimer, le cas échéant, non moins pour les yeux que pour l'oreille. En vertu de ce principe, il arrive qu'il se contente d'un double groupe de lettres symétriquement rangées, mais non pas de même son, et qu'il se livre sans scrupule, ou plutôt avec orgueil, à des jeux comme ceux-ci :

Nostre debat est tel, et differe en ce;
Donc, s'il vous plaist, pour veoir la difference,
Pro et contra, d'une telle querelle,
Se juge y a en ce pays, querez-le [1].

De pareilles combinaisons rendent manifestes les dangers de la chasse aux syllabes. Ici, l'harmonie est sacrifiée à une identité tout extérieure et purement graphique des mots; ailleurs, c'est le bon sens qui souffrira. L'entraînement est fatal. On passe de l'amour des rimes riches à la manie des rimes trop riches. A ce moment naît l'équivoque.

1. P. 77. — Cf. p. 48 : « Docteur le puis nommer en la science, | Et prens tesmoings tous musiciens, se | Jamais en fut ung aultre plus parfaict... » P. 64 : *cordelle... accordez-le.* — P. 201 : *France... offrant ce.* — P. 257 : *pery en ce ... experience.*

Il ne faut pas croire que Guillaume Cretin en ait constamment usé. Beaucoup de ses poèmes n'en renferment qu'un petit nombre, en sorte que l'on s'étonne de voir, au milieu de tel ou tel passage dont la forme n'est relativement pas affectée, des vers qui s'achèvent en calembour. Fournissons quelques exemples :

C'est grant meschef quant un tel personnage,
Avant cent ans accompliz, perd son aage. (P. 44.)

Voilà qui est fort joli, mais ne méprisons point ce distique :

Faut-il qu'amant, par lasche tour, engelle
Son cueur à l'huys de quelque Tourangelle? (P. 176.)

Je citerai aussi une courte phrase satirique :

Mais si noz veaulx qu'on appelle Eschevins,
Lesquelz, après fort manger, leschent vins,...
Feissent debvoir que gens et tumbereaux
Eussent le soing de laisser tumber eaux
Et nettoyer chascun devant sa porte,
Le bruyt ne fust tel que partout se porte. (P. 178-9.)

L'écrivain ne s'arrête pas toujours après quelques gentillesses de cette nature, et si par malheur il est en verve, il nous offre volontiers une ou plusieurs pages dans ce goût, parfois une pièce entière[1]. Je ne puis donner ici aucune de ces tirades, mais j'extrairai d'une longue épître à François Charbonnier un groupe de douze vers équivoqués. Ce sont peut-être, le genre admis, les meilleurs — ou les moins mauvais — du livre.

Il s'agit d'un divertissement champêtre.

Tout va de hait. Pastoureaux, pastourelles,
Grans et petitz, sautereaux, sauterelles,
Ont du[2] plaisir et lyesse habundance.
On chante, on rit; qui le corps a bon, dance,
Et, pour monstrer qu'il ne leur chaille mye
Des maulx passez, l'ung prend sa challemye,
L'autre ung tabour, l'autre une cornemuse.
Celluy n'y a qui en son cor ne muse.
Quoy que leur chant ne rende meschant son,
Ce nonobstant, Pan dessus mect chanson,
Et lors, jouant de sa fluste à sept canes,
Leur monstre bien qu'en tel art ne sont qu'asnes. (P. 236.)

1. A en croire E. Pasquier (*Rech.*, VII, 12, col. 740), Cretin aurait composé dans sa vieillesse ses œuvres les plus compliquées.
2. Lisez *de*.

Si l'on part de ce principe qu'un poème est d'autant plus louable qu'il présente des rimes plus riches, on conçoit qu'un auteur peut s'illustrer autrement que par la recherche de l'équivoque proprement dite. On passera pour habile, et l'on paraîtra avoir élargi le domaine de l'art, dans la mesure où l'on aura employé les formes métriques les plus propres à compliquer, à multiplier les consonances. Or, l'on parvient à ce but par de très nombreuses voies. Pourquoi, par exemple, un vers ne rimerait-il pas non seulement avec un autre (chose banale), mais aussi avec lui-même? Cela fournira la plaisante combinaison que voici :

Par guerre n'ont les pupilles plus pil (l) es,
Veufves ont perte, aux tours des Roix desroys;
Bourgs sont pillez, aussi villes si viles
Que c'est pitié. On met surcrois sur croix.
Dieu de lassus nous gard' d'estrois destroictz,
De nations infidelles!... Fy d'elles!...
Sermentz tortuz causent douleurs mortelles[1].

Et qui nous empêchera de varier l'arrangement ci-dessus? Cette rime intérieure, nous pouvons la placer à l'hémistiche, et nous aurons, suivant les cas, ou bien une strophe de ce modèle :

Nous n'avons point de Hyre ne Poton,
Bien l'en[2] peult-on congnoistre à veuë d'œil.
Que n'es-tu vif, Duc de Nemours, Gaston?
Soubz ton guydon fust ores maint pieton,
Marchant au ton du tabour, au tien vueil!
Dire ne veuil ce qu'en pense, car dueil
Me faict recueil d'ennuy mal a gré pris.
A tard s'oublye honneur de si hault pris. (P. 173.)

ou encore des quatrains semblables à celui que l'on va lire :

Chascun doit regarder, selon droit de nature,
Son bien propre garder, ou trop se desnature.
En la Saincte Escripture avons ample sermon
De la judicature au saige Salomon. (P. 126-7.)

Disposition fort pratique... Si ces hexamètres vous déplaisent, il vous est loisible de les couper en deux :

1. P. 219. *Epître à Honorat de la Jaille.* Elle contient 126 vers sur le patron de ceux que j'ai cités.
2. Lisez *le*.

En la Saincte Escripture
Avons ample sermon
De la judicature
Au saige Salomon.

Peut-être que, sous cette forme, ils vous paraîtront meilleurs.

Tel est l'avantage des vers à deux rimes, mais deux rimes, somme toute, ce n'est guère. On a le droit de rêver mieux, et les strophes qui précèdent seront estimées trop simples, dès qu'on s'avisera de les comparer à un passage comme le suivant :

Sur quoy vous faictz, de repetition,
Petition pour gecter hors l'emprise
Du mal que j'ay, car la suspition
D'affliction, ou putrefaction
D'affection, me donne amere esprainte.
Par grosse crainte est huy ma vie abstraincte... (P. 120.)

Le discours continue sur ce ton... Et voilà ce que j'appelle rimer! Cependant — qui le croirait? — ce n'est pas encore l'idéal. Quand donc sera-t-il atteint? Lorsque la rime s'étendra *d'un bout à l'autre du vers*, lorsque le vers sera devenu rime, c'est-à-dire lorsqu'on aura, sur deux rangées horizontales, une série de sons identiques. Mais la chose est-elle possible? Elle est presque possible. Voyez plutôt :

Quant cessera maultemps? Incontinent
Qu'en cepz sera desir incontinent,
Desir entends cueur de vain et lasche homme,
Desirant temps qu'heure (re)vienne, et la chomme...
Delaisse aller ces propos, et que j'oye
De les saller pour ung temps quelque joye [1].

Nous sommes ici sur le sommet, le miracle est accompli : l'équivoque ne va pas plus loin, et l'on serait, je pense, attendri par ce labeur minutieux, qui rappelle, sans l'égaler cependant, l'art des incrustations chinoises, si l'on ne remarquait pas, en lisant le livre de Cretin, que la pauvreté du fond est proportionnelle à la complexité de la forme. Plus le rhétoriqueur soigne ses rimes, plus il s'enlize dans le galimatias, et celles de ses œuvres qu'il juge par-

1. P. 230. — Il y a, chez notre auteur, deux épîtres qui riment de cette manière. (P. 225-231.) Elles ont, l'une 62 vers, l'autre 124. Le même tour de force se reproduit à la page 238. J'aurais donc pu faire de très amples citations, mais il faut être discret.

faites ne sont pour nous qu'une suite de rébus. Étienne Pasquier a bien vu l'ineptie de ce système qui asservit la raison au stérile agencement des mots, et il dit, parlant de Cretin : « Pendant qu'il s'amusoit de captiver son esprit en cet entre-las de paroles, il perdoit toute la grâce et liberté d'une belle conception[1]. »

Faute impardonnable, en effet, et qui justifie pleinement l'oubli où est tombé peu à peu cet assembleur de syllabes. S'il intéresse encore, c'est parce qu'il fut le principal représentant d'une école, qui n'aurait pas dû vivre, je l'avoue, mais qui, enfin, a vécu. Il garde, à ce titre, un rang dans la chronologie littéraire, cet homme qui n'a point de place dans l'histoire des idées. Jugeons-le sur cette donnée, et nous serons moins sévères. Il suffit de le reporter à son époque et dans son milieu pour lui accorder aussitôt des circonstances atténuantes, pour convenir que sa poétique, à la fois ambitieuse et enfantine, ne laisse cependant pas d'avoir deux excuses d'un grand poids.

Observons en premier lieu que s'il a, plus que ses contemporains, abusé des équivoques, il n'a fait qu'exagérer une passion alors commune. Il serait même peu juste de croire qu'il ait, à cause de sa manie, dépassé le niveau de la sottise ambiante. Parce qu'il cultivait exclusivement l'équivoque, il ne songeait pas (du moins dans les poèmes que j'ai sous les yeux) à quantité d'autres tours de force qui exerçaient la patience de ses confrères. Qu'aurions-nous gagné, je le demande, à ce qu'il se détournât du jeu qui lui était cher, s'il se fût mis, comme on doit le supposer, à nous construire des pièces lamentables pour de nouvelles raisons, soit que tous les vers commençassent par le même mot[2], soit que chaque mot présentât, dans une série de vers, la même lettre initiale[3], soit enfin qu'une seule et unique poésie, faite pour être lue de différentes façons, contînt plusieurs sens contradictoires, ou pût être bouleversée en restant toujours intelligible[4]? Tels étaient, à l'époque

1. *Rech.*, *loc. cit.*, col. 740, C.

2. Voyez A. de la Borderie, *Jean Meschinot*; *sa vie et ses œuvres* (Bibl. de l'Ec. des Ch., LVI), p. 620-1.

3. Lemaire de Belges, *Œuvres*, III, 122.

4. Meschinot a composé une oraison à la Vierge qui « se peult dire par huit ou par seize vers, tant en retrogradant que aultrement, tellement qu'elle se peult lire en trente-deux manières differentes et plus, et à chascune y aura sens et rime, et commencera tousjours par motz differentz qui veult. » On a refait le calcul de Meschinot et reconnu que son œuvre fournit, en réalité, 254 combinaisons. (La Borderie, *article cité*, p. 626-7.) — Cf. Montaiglon, *Recueil des poésies fr.*, XIII, 391 sqq. — A la p. 235 de son étude sur Jean Bouchet, M. Hamon cite un quatrain en apparence flatteur que cet écrivain adresse à « Messieurs de justice ». Le voici : « Praticiens sont bons, non fainctz, | Gracieux, non mal desirans, | Riens reffusans, non inhumains, | Conscientieux, non tyrans. » Lisez à rebours et vous aurez : « Tyrans, non conscientieux, | Inhumains, non reffusans riens, | Desirans mal, non

de Guillaume Cretin, les divertissements des rimeurs. Nous aimons autant l'équivoque.

Que l'on ne s'empresse pas de dire qu'elle n'a fleuri que peu d'années, que l'on a vite reconnu combien elle était ridicule, et qu'elle disparut avec l'homme qui avait été le plus entiché d'elle. Le contraire serait exact. En fait — et j'arrive maintenant à la deuxième excuse de Cretin — il avait sans doute le sentiment de travailler selon l'instinct du public lettré et de consacrer une mode qui avait quelques chances de vivre. Cette confiance n'était que trop fondée. Ne voyons-nous pas chez Marot, poète indépendant, prime-sautier, naturel, des pièces équivoquées? Au milieu du XVI[e] siècle, l'auteur du *Quintil Horatian* défend encore les productions de cette espèce, et, s'adressant à du Bellay qui les avait dédaigneusement proscrites[1], il l'accuse de condamner un art auquel il ne saurait atteindre[2]. Du Bellay a triomphé, et les équivoques furent bannies pour longtemps[3], mais beaucoup d'autres jeux poétiques, qui ne valaient pas mieux, subsistèrent; on en créa même de nouveaux. Je n'ignore point que notre grand Ronsard a relégué dans le livre de ses *Gayetez* la longue pièce où il accumula tant de diminutifs mignards[4]; je reconnais que les allitérations de du Bartas et que ses essais d'harmonie imitative ne tiennent que bien peu de place dans son épopée; j'avoue que *le Dialogue d'un amoureux et d'Écho*, d'ailleurs imité de Jean Second, ou encore le sonnet dont les mots *vie* et *mort* terminent alternativement tous les vers[5], ne doivent pas être reprochés à l'homme qui composa *les Regrets*. Mais si les véritables poètes se sont presque entièrement affranchis, en ce qui concerne les jeux métriques, d'une tradition tenace, les auteurs de deuxième ordre, maints lettrés dont les œuvres ne se lisent plus guère aujourd'hui,

gracieux, | Fainctz, non bons sont praticiens. » — Rappelons que l'un des épisodes du roman de *Zadig* (ch. IV) est fondé sur le double sens d'une strophe qui, élogieuse dans l'ensemble, forme une satire si l'on supprime le dernier hémistiche de chaque vers.

1. « Ces Equiuoques... me soient chassez bien loing. » (*Défense*, édit. Person, p. 131-2.)

2. « Comme tu as osté les plus belles formes de la Poësie Françoyse, ainsi maintenant rejettes tu la plus exquise sorte de ryme que nous ayons... Mais... la difficulté des Equiuocques, qui ne te viennent pas tousiours à propos, te les faict rejecter. » *Quintil Horatian*, Person, p. 209.

3. J'allais écrire *pour toujours*, mais voilà que certaines rimes de M. Th. de Banville me sont revenues à la mémoire...

4. Edit. Blanchemain, t. VI, 353-8. — Cf. (VII, 315) l'épitaphe qui commence par les mots *Amelette ronsardelette*... Il est vrai que Ronsard imite ici une épigramme latine : « Animula vagula, blandula, | Hospes comesque corporis, etc. » *Anthol. gr*, traduite sur le texte publié d'après le ms. palatin par Fr. Jacobs (Paris, 1863). t. II, p. 354.

5. *Œuvres* (Marty-Laveaux), I, 136 et 273.

des gens de demi-talent, et qui s'admiraient entre eux, perpétuaient à l'envi les niaiseries ambitieuses des rhétoriqueurs. Et remarquons la logique d'Étienne Pasquier! Lui qui écrase Guillaume Cretin sous une sentence dure et hautaine, il catalogue avec soin les *gentillesses* de la muse française : vers à écho, vers rapportés, vers monosyllabiques, vers rétrogrades, vers à plusieurs lectures et à plusieurs sens, vers « qui se retournent lettre pour lettre », vers français qui sont latins[1]. Pasquier proclame, je ne le nie pas, que ce sont là bouffonneries, brouilleries, métier ridicule dont il se moque, et « qu'en ce subject qui moins en fait, mieux il fait »[2]. Oui, mais comment le croire sincère? Chaque fois qu'il a cité quelque jonglerie verbale de l'un de ses contemporains, il s'empresse d'ajouter qu'il s'est exercé, lui aussi, de la même façon non sans bonheur, et il étale tout aussitôt — empruntons-lui cette image — les denrées de sa boutique[3]. De plus il nous laisse entendre qu'en matière de jeux poétiques la subtilité d'esprit est héréditaire dans sa famille, et il nous « decouppe par forme d'une anatomie » un agréable ouvrage de son petit-fils, un sonnet qui a quatre sens : un en large, trois en long[4].

Bien affligeante est la conclusion qu'il nous faut tirer de ces faits. Humilions-nous, avouons que la puissance des syllabes et des sons dépasse la période durant laquelle sévirent les rhétoriqueurs, et

1. Vers à écho : *Rech.*, VII, 12, col. 737-738; 741-742. — Vers rapportés : *Ibid.*, 14, col. 745-6. « Le premier des nostres qui, à bonnes enseignes, nous en ouvrit la porte fut Estienne Jodelle en ces deux vers... : « Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner, | Ton vers, cœur et chef d'ombre, de flamme, de fleurs. » Ce qui signifie : Phœbus veut sauver ton vers d'ombre [le garantir contre la mort]; Amour veut nourrir ton cœur de flamme; Cypris veut orner ton chef de fleurs. — Vers monosyllabiques : *Ibid.*, 12, col. 738, BC. — Vers rétrogrades : *ibid.*, 14, col. 748,CD-749. — Vers à plusieurs lectures et à plusieurs sens : *Ibid.*, *ibid.*, col. 750, A. — Vers qui se retournent lettre pour lettre : *Ibid.*, *ibid.*, col. 747,CD-748,AB. Exemples de cette sorte de vers : « Elle difama ma fidelle. » ... « A relever mon nom, mon nom relevera. »... « L'ame des uns jamais n'use de mal. » Pasquier s'ingénie à démontrer que ces phrases sont fort claires. — Vers à la fois latins et français : *Ibid.*, *ibid.*, col. 750, B. Qui ne voit que les mots : « Iliades curae quae mala corde serunt » donnent en français : « Il y a des curez qui mal accordez seront »?

2. *Ibid.*, 12, au début; 14, col. 750, AB.

3. *Ibid.*, col. 748, A. — Non seulement Pasquier a pu nous fournir, pour toutes les *brouilleries* dont il vient d'être question, des exemples de son cru, mais il a, en outre, imité dans ses vers et le chant du rossignol (*Ibid.*, 9, col. 720, CD) et le fracas de la foudre : « Jupin... d'un cry craqua tous. » (*Ibid.*, *ibid.*, col. 722, A.)

4. *Ibid.*, 14, col. 747, AB. — Voici le début de cette pièce dont l'auteur des *Recherches* nous parle avec une indulgence d'aïeul :

O amour,.....	O penser,.....	O desir plein de flame,
Ton trait.....	Ton fol appas.....	La rigueur que je sens
Me blesse.....	Me nourrit.....	Conduit mes jeunes ans
A la mort.....	Aux douleurs.....	Au profond d'une lame.

que cet amour des rimes sans raison, des phrases qui mettent les vocables à la torture, ne cesse guère de décevoir notre pauvre intelligence, non moins vaine, elle aussi, que compliquée. Il semble qu'un instinct nous pousse à regarder comme beau ce qui paraît difficile, et peu de gens sont enclins au culte des idées nues, car ils ne sont pas nombreux ceux qui reconnaissent spontanément que la première condition de l'art, c'est le respect de la nature. Faute d'avoir compris cela, Guillaume Cretin a porté jusqu'à la plus comique perfection une poésie inanimée; il excelle dans le genre faux, et représente, mieux que tout autre, une littérature spécieuse, sans pensée. On s'explique, en conséquence, qu'il ait été réputé incomparable en tant qu'il luttait avec les mots, et qu'il avait l'air de les dompter, encore qu'il en fût esclave. Mais une gloire établie sur un fondement aussi frêle ne pouvait se maintenir : si le goût des formes rares est vivace, il est allé néanmoins en s'atténuant chez nos poètes, et les jeux de rimes du *bon* Guillaume furent éclipsés peu à peu, lorsque parurent enfin des œuvres plus imagées, plus réfléchies.

Henry Guy.

LES SOURCES FRANÇAISES DE MALHERBE

On a montré ici même[1] combien Ronsard devait à ses prédécesseurs français. Malherbe ne doit pas moins aux poètes français du XVI^e^ siècle auxquels il déclare la guerre. Comme eux il continue à imiter les anciens et les Italiens[2], et l'on avait pu croire que la première génération d'imitateurs avait réalisé la « greffe » parfaite dont Balzac, Godeau et d'autres attribueront l'invention à Malherbe. Du Bellay, dans la préface de son *Olive*, disait déjà : « Ceux qui ont lu Virgile, Ovide, Horace, Pétrarque, trouveront qu'en mes écrits il y a beaucoup plus de naturelle invention que d'artificielle et superstitieuse imitation »; et Du Perron, prononçant l'oraison funèbre de Ronsard, fait du chef de la Pléiade exactement l'éloge que Balzac[3] fera de Malherbe : « Il s'orna et embellit l'esprit de ce qu'il y avoit de rare et d'excellent dedans les anciens poètes tant grecs que latins, des dépouilles desquels notre langue n'avoit pas encore triomphé; et usa de leurs richesses si industrieusement qu'*elles paroissoient sans comparaison plus belles, mises en œuvre dedans ses écrits que dedans les livres de leurs premiers auteurs*[4] ». Du Perron remarquait seulement qu'au début les courtisans furent étonnés des nouvelles manières de parler du grand poète; le monde du Louvre et de l'hôtel de Rambouillet n'est pas étonné des fictions de Malherbe : c'est que ce monde est plus instruit que les courtisans du XVI^e^ siècle. Mais les anciens, ou ceux qui les ont imités, restent les maîtres écoutés : « Je ne crains point, dit Godeau, d'avouer pour mon auteur qu'il a toujours pris les anciens pour ses guides[5] ». Son auteur (c'est Malherbe qu'il appelle ainsi) prend même parfois l'antiquité, comme les modes italiennes, dans la poésie française du XVI^e^ siècle : il parle des dieux et des rois comme Ronsard, de l'amour comme Desportes et Bertaut, parfois même comme Régnier — lesquels en parlent du reste d'après les Italiens, — et

1. Guy, Les sources françaises de Ronsard, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1902, p. 218 et suiv.

2. C'est un fait que je compte exposer dans un prochain livre sur l'influence antique et italienne chez Malherbe.

3. Balzac, *Entretien* XXXI.

4. Ronsard, *Œuvres*, éd. Blanchemain, t. VIII, p. 188.

5. *Malherbe*, éd. Lalanne, t. I, p. 382.

son poème le plus fameux, celui qu'il adresse à Du Périer, se ressent, nous allons le voir, du souvenir d'une Elégie de Desportes.

*
* *

On sait le mépris que Malherbe affectait pour Ronsard, dans les œuvres duquel il trouvait tant de *moellon*[1]. « Il avoit, dit Racan, effacé plus de la moitié de son Ronsard et en cotoit à la marge les raisons. Un jour, Yvrande, Racan, Colomby et autres de ses amis le feuilletoient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : Pas plus que le reste, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Colomby, de lui dire que, si l'on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit trouvé bon ce qu'il n'auroit pas effacé; sur quoi, il lui dit qu'il disoit vrai, et tout à l'heure acheva d'effacer le reste[2]. » Un autre jour, il mettait une chanson populaire au-dessus de toutes les œuvres de Ronsard, et Ménage se souvenait « d'avoir ouï dire à Gombaud que quand Malherbe lisoit des vers à ses amis, et qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrestoit tout court, et leur disoit ensuite : Ici je ronsardisois[3] ». Il ne faudrait pas prendre à la lettre les boutades de Malherbe, qui, à l'occasion de l'édition de 1623 des œuvres de Ronsard, adressera comme les autres son hommage à son grand devancier : sous le portrait de Cassandre, on lisait en effet, dans cette édition, le quatrain suivant de Malherbe :

L'art, la nature exprimant,
En ce portrait me fait belle;
Mais si ne suis-je point telle
Qu'aux écrits de mon amant[4].

Malherbe ne pouvait dire moins sans ingratitude : car il avait ronsardisé jusque dans sa vieillesse. D'abord, comme Ronsard, et presque dans les mêmes termes, il exprimait la fierté du poète (et même l'assurance de l'arbitre littéraire[5]), pensée qu'il avait du reste rencontrée dans l'*Exegi monumentum* d'Horace et d'Ovide. Ensuite, Malherbe reprend la métaphysique amoureuse des Italiens, et Ronsard et tout le XVI^e^ siècle avaient tellement pétrarquisé que

1. Arnould, *Anecdotes inédites sur Malherbe*. « Moellon » signifie pour Malherbe : « vers de remplissage ».
2. Racan, Vie de Malherbe (*Malh.*, I, LXXVII-LXXVIII).
3. *Les poésies de Malherbe* avec les observations de Ménage (2^e^ éd., 1689), p. 527.
4. *Malherbe*, I, 251.
5. *Ronsard*, t. I, p. 399; *Malherbe*, I, 289 et *passim*.

pour le faire à nouveau il était à peine besoin de remonter à la source. Ainsi quand il écrivait très froidement pour « Alcandre » :

Jamais l'âme n'est bien atteinte
Quand on parle avecque raison [1],

Malherbe avait rencontré dans son exemplaire de Desportes, et trouvé bon [2], un vers de Ronsard — qui exprimait du reste un lieu commun répandu partout depuis Pétrarque jusqu'à Desportes et Bertaut :

Un homme qui languit ne sauroit bien parler [3].

Non seulement Malherbe et Ronsard traitent les mêmes sujets, où Apollon, les filles de mémoire ou la docte neuvaine sont également de rigueur, mais encore les termes de Ronsard se retrouvent presque chez son détracteur. Le premier appelait en ces termes les muses à la rescousse contre ses calomniateurs :

Muses qui habitez de Parnasse la crope,
Filles de Jupiter qui allez *neuf* en trope,
Venez et repoussez par vos belles *chansons*
L'injure faite à vous et à vos *nourrissons* [4].

C'est ainsi que Malherbe les appellera contre les « avortons de l'envie » qui en veulent à la reine régente [5], et c'est ainsi qu'elles se présentent quand il veut faire l'éloge de « la reine des fleurs de lys » :

Les *Muses*, les *neuf* belles fées,
Dont les bois suivent les *chansons*,
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs *nourrissons* [6].

De même la célèbre description du combat des Géants, dans l'Ode pour le roi allant châtier les Rochelois, se ressent de celle

1. *Malh.*, I, 152, v. 11 et 12.
2. Voir Commentaire (*Malh.*, IV, 353).
3. Sonnet de Ronsard en faveur de la Cléonice de Desportes (*Desportes*, éd. Michiels, p. 231). De même Bertaut (*Elégie* I) disait : « Le mal n'est guère grand qui se peut bien dépeindre », et aussi :

Ceux-là souffrent bien peu qui se plaignent beaucoup.

(Cf. *Bertaut*, éd. Chenevière, p. x.)

4. *Ronsard*, t. VII, p. 111.
5. *Malh.*, I, 209.
6. *Malh.*, I, 187.

de Ronsard, dont elle garde même la forme archaïque (pût) du verbe que Ménage trouve de mauvaise odeur :

> Si que le soufre, ami du *foudre*,
> Qui tomba lors sur les Géans,
> Jusqu'aujourd'huy noircit la *poudre*
> Qui *put* par les champs *Phlégréans* [1].

Malherbe dit en effet :

> Ces colosses d'orgueil furent tous mis en *poudre*,
> Et tous couverts des morts qu'ils avoient arrachés;
> *Phlègre* qui les reçut *pût* encore la *foudre*
> Dont ils furent touchés [2].

C'était du reste un lieu commun que l'anéantissement des Géants, et Du Bellay s'en souvenait aussi en parlant de Rome [3]. Il y a encore d'autres souvenirs mythologiques de Malherbe qui rappellent Ronsard, et Ménage [4] disait déjà d'un passage de la Consolation au président de Verdun : « Il n'y a personne qui puisse nier que tout cet endroit ne soit pris de l'Ode V du IV^e^ livre des Odes de Ronsard :

> Jupiter ne demande
> Que des bœufs pour offrande :
> Mais son frère Pluton
> Nous demande, nous, hommes,
> Qui la victime sommes
> De son enfer *glouton*.
>
> Jupiter, ami des mortels,
> Ne rejette de ses autels
> Ni requêtes ni sacrifices...
> Pluton est seul entre les dieux
> Dénué d'oreilles et d'yeux
> A quiconque le sollicite.
> Il *dévore sa proie* aussitôt qu'il la [prend [4].]

Mais c'est surtout en parlant des rois et des événements politiques que Malherbe ressemble à Ronsard. Ils ont la même façon de parler de « l'hymne de la victoire [6] » de leur roi, de comparer le conquérant au torrent « qui ravage tout ce qu'il treuve » — la comparaison était d'ailleurs aussi chez Claudien, chez les Italiens, dans la *Bradamante* de Garnier [7] que Malherbe va voir repré-

1. Cf. *Ménage*, *op. cit.*, p. 337.
2. *Malh.*, I, 280-281.
3. Sonnet XII.
4. *Op. cit.*, p. 546.
5. *Malh.*, I, 269.
6. *Malh.*, I, 317; *Ronsard*, II, 53. Malh. avait assez bien retenu la terminologie de Ronsard pour rappeler qu'il emploie *fère*, mot condamné (*Malh.*, IV, 266) et qu'il tient la forme *nic* du Vendômois (*Malh.*, IV, 469).
7. *Bradamante*, I, 1.

senter[1], même chez Montchrestien[2] —; et de même que la Charente chez Ronsard et la Seine chez Baïf s'animaient et s'indignaient à l'occasion des guerres civiles, de même chez Malherbe, non seulement le Pô « tient baissé le menton » et le Tessin « consulte de se cacher », mais surtout la Meuse interpelle vigoureusement les princes révoltés, et, dans les mêmes termes, la Seine injurie le maréchal d'Ancre — quand il est tué[3]. Dans l'Ode sur la prise de Marseille, Malherbe avait repris au chef de la Pléiade, qu'il avait cultivé pendant sa retraite, le vers heptasyllabe et la strophe de dix vers, calquée sur la strophe de l'Ode à Henri II : Comme un qui prend une coupe[4]. Il lui prend parfois, pour vanter son roi, plus que des formes rythmiques. Il dit de Henri IV, comme Ronsard de Charles IX, que même sans ses droits héréditaires, sa *vertu* devait lui faire donner la couronne[5]; et il fait encore allusion, comme les auteurs du XVI^e^ siècle, à l'origine troyenne des Français, aux Scythes descendus d'Hercule — et même aux fleurs de lys tombées du ciel. Enfin et surtout, Malherbe compose son *Récit d'un berger au ballet de Madame* exactement comme Ronsard, suivant une tradition déjà ancienne[6], faisait ses Églogues. Le roi, ou les gouvernants, sont des bergers, ou même le dieu Pan — M^me^ Deshoulières continuera la tradition[7]; — les sujets sont des troupeaux à conduire, et dans l'État tout marche à souhait, comme dans une bucolique, ou même comme dans l'âge d'or classique. L'Églogue I de Ronsard présente ce trait que Scaliger reprochait à Ovide de n'avoir pas gardé dans sa description de l'âge d'or :

> Les vieillards sans douleur sortoient de cette vie,
> Comme en songe, et leurs ans doucement finissoient[8].

De même le *Récit d'un berger* de Malherbe promet qu'un âge va renaître

> Où le nombre des ans sera la seule voie
> D'arriver au trépas[9].

1. *Malh.*, III, 247.
2. Montchrestien, Aman, chœur final pris du psaume CXXIV (*Tragédies* de M., éd. elzév., p. 277).
3. *Malh.*, I, 219, 239.
4. *Ronsard*, t. VII, p. 41. Allais, *Malherbe et la poésie française*, p. 297.
5. *Malh.*, I, 77.
6. Voir *Revue d'hist. litt. de la France*, 1902, p. 250 et suiv.
7. On pourrait suivre la trace de cette tradition jusque dans la scène de l'*Aiglon* où le berger « c'est le duc de Reichstadt et le champ c'est la France ».
8. *Ronsard*, IV, 23.
9. *Malh.*, I, 232.

Dans l'Églogue I, le Navarrin (Henri de Navarre, le futur Henri IV) a appris

dès enfance à cognoistre
Le grand Pan des bergers, de toutes choses maistre[1].

De même dans le *Récit*,

Notre grande Bergère a Pan qui la conseille[2].

Les *Gérions*, les *glands* qui nourrissaient les hommes primitifs, l'*aconit*[3], la *myrrhe*, l'*encens*, sont dans le discours du Navarrin et dans le Récit du berger. Ce dernier a aussi une formule d'affirmation que Ronsard avait employée ailleurs que dans l'Églogue I: ces formules étaient abondantes dans la poésie antique[4], mais celle de Malherbe ressemble particulièrement à celle de son devancier :

Mais que chacun y donne aussi ferme crédit
Que si les chesnes vieux d'Epire l'avoient dit[5].
Et les chênes d'Epire
Savent moins qu'il ne sait les choses à venir[6].

Les éloges que Malherbe écrit pour les fêtes royales sont souvent tracés dans les mêmes cadres que ceux des poètes du XVI^e^ siècle; il reprend les prophéties des Sibylles[7], et il y met ce qu'y mettaient ses prédécesseurs, et ses contemporains[8].

Son style a gardé aussi les expressions du XVI^e^ siècle : il a la même façon de *soupirer* les peines de l'amant, il appelle la mer « la plaine salée » et emploie des périphrases dans le goût de Ronsard. Il parle encore des *hémérocalles*, et même avec pléonasme, puisqu'il dit « hémérocalles d'un jour[9] ». Il parle aussi, comme Ronsard et Régnier, du soleil et de *ses douze maisons* qui riment aux *saisons* :

1. *Ronsard*, IV, 25.
2. *Malh.*, I, 231. Pan désigne probablement le maréchal d'Ancre, auquel Malh. paraît déjà faire allusion dans le discours d'une des « sibylles » (I, 200).
3. Ce terme, fourni par les variantes, a été remplacé dans la rédaction définitive du *Récit d'un berger*.
4. Par exemple Ovide, *Ars am.*, III, 789 et 790; voir aussi Martha, *Le poème de Lucrèce*, p. 46, à propos d'un passage analogue du *De natura rerum*, V, 110-112.
5. *Ronsard*, III, 266.
6. *Malh.*, I, 232.
7. I, 197 et suiv.
8. Voir par exemple Fréd. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, t. I, p. 408.
9. *Malh.*, I, 286.

Je dy ce grand soleil qui nous fait les *saisons*
Selon qu'il entre ou sort *de ses douze maisons*[1]....
Vive source de feu qui nous fait *les saisons*
Selon qu'il entre ou sort *de ses douze maisons* ..
Selon que le soleil se loge en *ses maisons*,
Se tournent nos humeurs ainsi que nos *saisons*[3]...

De même Malherbe dira d'Oranthe :

Certes l'autre soleil, d'une erreur vagabonde,
Court inutilement *par ses douze maisons*;
C'est elle et non pas lui qui fait sentir au monde
Le change *des saisons*[4].

La fameuse image des Stances à Du Périer est elle-même une image du XVI^e^ siècle. Il n'y a peut-être pas dans la littérature française de tradition moins interrompue que la comparaison de la jeune fille à la rose : elle fait déjà les frais du *Roman de la Rose*, la seule œuvre du moyen âge qui surnage à travers toute la Renaissance, et dont on peut suivre la trace jusqu'à M^lle^ de Scudéry. Baïf, qui a créé l'un des antécédents de la fameuse stance de Malherbe, écrit encore des vers *Au Roy sur le Roman de la Rose*[5]; et l'on sait l'estime que Ronsard et Du Bellay avaient pour Guillaume de Lorris et Jean de Meung[6]. En outre, la brièveté des roses était un lieu commun de toutes les littératures[7], et une inscription latine citée par M. Joret disait déjà ce que dit Malherbe : *Rosa simul floruit et statim periit.* Ces images, Malherbe les avait vues dans Claudien, dans Properce, dans l'Anthologie latine, il avait retrouvé dans l'Arioste la comparaison de la jeune fille à la rose[8], il l'avait surtout retrouvée dans les vers de Ronsard et

1. *Ronsard*, VII, 56.
2. *Id.*, V, 16.
3. Régnier, Sat. V, 113 (cf. Vianey, *Mathurin Régnier*).
4. *Malh.*, I, 157.
5. *Baïf*, éd. Becq de Fouquière, p. 255.
6. *Revue d'hist. litt. de la Fr.*, 1902, p. 218 (H. Guy, Les sources françaises de Ronsard).
7. Voir Ch. Joret, *La rose dans l'antiquité et au moyen âge*, p. 56-59. Cf. Wace, *Roman de Rou*, v. 65 et suiv. :

Tute rien se turne en déclin
. . . . . .
. . . . . rose flaistrit.

Villon emploie déjà le lieu commun qui sera si souvent développé par les poètes de la Pléiade (*Ballade a s'amie*, st. III); cf. G. Paris, *François Villon*, p. 110, n. 1.
8. *Orlando Furioso*, I, st. 42 :

La verginella è simile alla rosa,
Ch' in bel giardin su la nativa spina
Mentre sola e sicura si riposa...

dans tous les poètes du XVI^e^ siècle qui rappellent à leurs belles la brièveté des roses. Baïf avait dit :

Cette Rose tant êmée
Comme l'âutre ne sera,
Qui de matin estimée
Au soir se destimera.
Car l'autre rose fanée
Pourra perdre sa vigueur[1]...

Du Bellay, dans la *Métamorphose d'une rose*, faisait ainsi parler la morte transformée en rose :

Les grâces dont le ciel m'avoit favorisée,
Or que rose je suis, me servent de rosée...
La plus longue frescheur des roses est bornée
Par le cours naturel d'une seule journée[2].

On connaît assez les vers où Ronsard rappelle la même vérité à Cassandre, et les vers à Marie. Ce qui est plus important, c'est que ces images ont été appliquées dès le XVI^e^ siècle à l'idée de la mort précoce : pour consoler Salmon Macrin qui a perdu sa Gélonis, Du Bellay lui dit :

La roze journalière
Mesure son vermeil
A l'ardente carrière
Du renaissant soleil[3].

Ronsard, s'adressant à l'âme de Charles IX, mort à vingt-quatre ans, s'écrie :

Voyez au mois de may sur l'épine la rose;
Au matin un bouton, à vespre elle est desclose;
Sur le soir elle meurt; *ô belle fleur! ainsy*
Un jour est ta naissance et ton trépas aussy[4].

Montchrestien, qui ressemble tant à Malherbe, dit non seulement que

Les roses des jardins ne durent qu'un matin[5];

1. *Baïf*, éd. B. de F., p. 255.
2. *Du Bellay*, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 398.
3. *Du Bellay*, t. I, p. 153. Cf. Chamard, *Du Bellay*.
4. *Ronsard*, III, 129.
5. *L'Ecossaise ou le désastre*, tragédie (Rouen, 1601), acte V. On ne sait pas si cette pièce fut jouée avant sa publication (cet article était terminé quand j'ai lu la note de M. Schultz-Gora, *Z. f. franz. Spr. u. Litt.*, 1903, p. 92-94, faisant rapprochement semblable).

mais encore :

> Qu'est-ce que l'homme, hélas? *Une fleur passagère*
> *Que la chaleur flétrit ou que le vent fait choir*,
> Une vaine fumée, ou une ombre légère
> *Que l'on voit au matin, qu'on ne voit plus au soir* [1].

C'était donc une mode très répandue, et Desportes l'avait approuvée dans une *Complainte* :

> L'humaine vie à bon droit se compare
> Aux vaines fleurs dont le printemps se pare [2].

Lui-même, dans l'Élégie dont Malherbe s'est souvenu, nous allons le voir, en écrivant les Stances à Du Périer, montrait le jeune Damon succombant

> Comme un bouton de rose en avril languissant [3],

et il lui faisait dire à ses derniers moments :

> la destinée
> M'a fait dès mon aurore accomplir ma journée [4].

L'auteur inconnu du *Bouquet des fleurs de Sénèque* (Caen, 1590) disait :

> Si mes parents sont morts, ils ont payé la dette
> Qu'on doit en ce séjour,
> L'homme vit tout ainsi qu'une fleur vermeillette
> Qui vit le cours d'un jour [5];

stance construite exactement comme celle de Malherbe, et qui présente la rime de *séjour* et de *jour* comme la première rédaction des Stances à Du Périer, qui était :

> Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
> Font le moins de séjour,
> Et ne pouvoit Rosette être mieux que les roses
> Qui ne vivent qu'un jour [6].

1. *L'Écossaise ou le désastre*, acte II, chœur.
2. *Desportes*, éd. Michiels, p. 488.
3. *Desportes*, p. 318.
4. *Id.*, p. 321.
5. Ode III (éd. De la Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, Caen, 1834, t. III, p. 369).
6. *Malh.*, éd. Lalanne, t. I, p. 39, var.

Ce n'est pas la seule fois que l'auteur du *Bouquet des fleurs de Sénèque* emploie cette image; et pour consoler Chamgoubert qui a perdu son jeune frère, il lui parle en ces termes :

> Chamgoubert, ce n'est rien de cette pauvre vie,
> *Le matin nous l'avons, le soir elle est ravie...*
> A peine un blond cotton faisoit homme ton frère[1],
> Quand la mort se faschant de me voir sans misère
> Vint racler tout à coup de ses ans la beauté.
> *Ainsi voit-on la rose au matin épanie,*
> Sans plus d'honneur au soir en sa beauté flétrie[2]...

Malherbe, s'y reprenant à deux fois, devait donner son dernier lustre à la pensée que tant de poètes avaient déjà exprimée.

A la façon des poètes du XVI^e^ siècle aussi, il appelle toujours les morts des *ombres*, soit qu'il parle de la fille de Du Périer[3], ou de son propre fils dont il écrit l'épitaphe, soit même qu'il paraphrase la Bible — ce qui choquait le théologien Costar et le P. Bonhours. Il parle en outre du « démon de la France », comme Du Bellay disait « le démon romain[4] », comme Montchrestien dit « le démon anglais[5] » : « le démon », c'est le génie ou l'âme du pays, car il faut l'entendre au sens grec, et Malherbe parle, dans les Stances à Alcandre, d' « un démon favorable ».

Il se sert de Du Bellay aussi bien que de Ronsard, et si, comme nous l'apprend Régnier, il le trouvait « trop facile », s'il lui reproche, dans son commentaire sur Desportes, les chevilles « dont il s'escrimait[6] », il lui arrive de reprendre, pour l'éloge du duc de Bellegarde, deux strophes de l'*Ode au prince de Melfe*, dont l'idée, du reste, remonte au moins à Politien[7], et est familière à plusieurs écrivains de la Renaissance :

> Mais comme errant par une prée
> De *diverses fleurs* diaprée
> La vierge souvent n'a loisir,
> *Parmi tant de beautés nouvelles,*
> Comme en cueillant une guirlande,
> L'homme est d'autant plus travaillé
> Que le parterre est émaillé
> *D'une diversité plus grande;*

1. Ce « coton » pour : la barbe naissante, expression employée aussi par Ronsard, se retrouve encore chez Malherbe, dans l'Ode sur la bienvenue de Marie de Médicis (I, 50). Elle a vécu autant que le classicisme, et Lamartine l'emploie encore dans ses tout premiers vers (E. Deschanel, *Lamartine*, I, p. 54, cite des vers de 1808 où le poète de dix-huit ans parle du « coton » de son frais visage).
2. *Bouquet*, Ode V.
3. Aime une ombre comme ombre. Cf. aussi I, 360.
4. *Antiquités de Rome*, sonnet 27.
5. *Tragédies*, éd. elz., p. 85.
6. *Malh.*, IV, 463.
7. Politien la prenait lui-même, sans doute, aux anciens.

De reconnoître les plus belles,
Et ne sait lesquelles choisir

Tant de *fleurs* de tant de côtés
Faisant paroître en leurs beautés
L'artifice de la nature,
Qu'il tient suspendu son désir
Et *ne sait* en cette peinture
Ni que laisser, *ni que choisir* :

Ainsi *confus de merveilles*
Pour tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je perds toute connoissance,
Et pauvre par l'abondance
Ne sais que choisir en toi

Ainsi quand, *pressé de la honte*
Dont me fait rougir mon devoir,
Je veux mon œuvre concevoir
Qui pour toi les âges surmonte,
Tu me tiens les sens enchantés
De tant de rares qualités,
Où brille un excès de lumière,
Que plus je m'arrête à penser
Laquelle sera la première,
Moins je sais par où commencer[1].

Malherbe remplace donc « la vierge errant par une prée », qui fait songer à la bergère de Boileau[2], par « l'homme » ; et il ajoute à son modèle plus de raisonnement que de poésie.

Desportes aussi a laissé des traces dans les vers de son impitoyable commentateur. Comme tous deux pétrarquisent, et connaissent également bien les poètes latins et italiens, il est naturel que le chantre de Diane et celui de Caliste se ressemblent souvent : ils ont la même habitude de parler de « ce qui les travaille », des « beaux yeux, chers soleils », de « Philis », des belles âmes qui meuvent les beaux corps[3], de « bâtir un temple » à l'amante et de s'écrier : « Amour en soit loué ! » d'animer enfin la nature par la présence de l'amante ; et tel vers de Desportes auquel Malherbe n'a rien trouvé à redire[4] :

Les forêts ont repris leur vert accoustrement[5],

ressemble fort à ce que dira Alcandre au retour d'Oranthe :

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle[6].

La *Complainte pour Henri III* de Desportes exprime la douleur

1. Cf. *Malh.*, I, 109.
2. *Art poétique*, II.
3. *Desportes*, p. 442 ; *Malh.*, I, 126 et 127 ; « bâtir un temple », *Desp.*, p. 31 ; *Malh.*, I, p. 60.
4. Commentaire sur Desportes, *Malh.*, IV, 250.
5. *Desp.*, Diane, sonnet V (éd. Michiels, p. 15).
6. *Malh.*, I, 157.

de l'amant comme les stances d'Alcandre que Malherbe écrit pour Henri IV :

Quand j'approche de vous, belles fleurs printanières,
Vostre teint se flestrit[1]...
Et l'herbe du rivage, où ses larmes touchèrent,
Perdit toutes ses fleurs[2].

L'amant désespéré s'excite au suicide sur le même ton chez Desportes et chez Malherbe, et avec le même mélange du singulier et du pluriel pour la même personne, tournure que le commentaire[3] ne critique pas :

Mourons donc, et monstrons, en ce dernier outrage,
Qu'il est toujours en nous d'échapper le malheur;
Si le coup de la mort me fait quelque douleur
Celuy de mon départ m'en fit bien davantage[4]....
Ne délibérons plus, allons droit à la mort;
La tristesse m'appelle à ce dernier effort
Et l'honneur m'y convie;
Je n'ai que trop gémi[5].

Les deux poètes ont encore la même manière de faire l'éloge d'une œuvre littéraire en l'attribuant à un dieu ou à Dieu, ce qui est d'ailleurs une formule assez répandue[6], et qu'on retrouve dans les vers où Boileau attribue la composition de l'Iliade à Apollon. Le chantre de Diane et d'Hippolyte avait composé sur la *Bergerie* de Remy Belleau un sonnet qui commençait ainsi :

Quand je ly, tout ravy, ce discours que soupire
Les ardeurs des bergers, je t'appelle menteur
(Pardonne-moy) Belleau, de t'en dire l'autheur;
Car un homme mortel ne sçauroit si bien dire[7].

Puis il suppose qu'Amour a contraint Phébus de redevenir berger et de dicter la *Bergerie*, et cela l'amène à demander à ce

1. *Desportes*, p. 489.
2. *Malh.*, I, 161.
3. *Malh.*, IV, 433.
4. *Desportes*, p. 391.
5. *Malh.*, I, 254. L'Agamemnon de Racine, qui, lui aussi, délibère tout le temps, répète l'hémistiche de Malherbe :

Ne délibérons plus...
(Rac., *Iphigénie*, IV, VII.)

6. *Ménage* (p. 431) ne cite pas Desportes à ce sujet, mais Du Périer, qui adressa en 1578 un compliment analogue à de Laurans. Malherbe, alors en Provence, a sans doute connu les vers de son ami : il a pu leur arriver de lire ensemble Desportes.
7. *Desportes*, p. 434. Du Bellay avait fait le même compliment à Jodelle.

Phébus ou le succès auprès de la belle Hippolyte, ou la force de déplorer son insuccès en aussi beaux vers que ceux de Belleau. Malherbe considère ce sonnet comme « un des bons qui soient dans Desportes[1] » ; aussi le refait-il pour vanter — toujours en un sonnet — le livre de La Ceppède sur la Passion :

> J'estime La Ceppède, et l'honore, et l'admire,
> Comme un des ornements des premiers de nos jours;
> Mais qu'à sa plume seule on doive ce discours,
> Certes, sans le flatter, je ne l'oserois dire[2].

C'est l'Esprit du Tout-Puissant qui « l'a fait si bien écrire ». Et Malherbe s'adresse tout à coup à la reine, dont il fait emphatiquement l'éloge, et lui certifie que « devant cet ouvrage elle n'en vit jamais qui fût digne d'elle ». C'était vraiment forcer la note du badinage de Desportes, et Malherbe accorde très facilement les honneurs de l'inspiration divine; de la *Somme théologique* du Père Garasse il dit encore :

> Cette œuvre est une œuvre de Dieu :
> Garasse n'a fait que l'écrire[3].

Mais il s'était souvenu de Desportes dans des vers plus illustres. Quand il eut à consoler Du Périer, il songea au poète qui était encore en vogue à cette époque, et à ses Elégies. Il y en avait une qui avait été faite pour consoler Henri III de la perte de deux de ses mignons : Henri III y était appelé *Cléophon* (c'était le titre de l'Elégie), et le mignon préféré, Damon. Malherbe a repris ces noms : il appellera un peu plus tard *Damon* l'ami qu'il a perdu et qui est pleuré par l'amante Carinice[4], et il donne le nom de Cléophon à Du Périer. Quant à la jeune fille (qui s'appelait Marguerite), il lui donne aussi un nom poétique : Rosette, qui est le nom de l'héroïne d'une villanelle de Desportes[5] :

> Ta douleur, *Cléophon*, sera donc incurable...
> Et ne pouvoit *Rosette* être mieux que les roses...
> Non, non, *mon Cléophon*[6]...

1. *Malh.*, IV, 451.
2. *Malh.*, I, 204.
3. *Malh.*, I, 266.
4. Aux ombres de Damon (*Malh.*, I, 58 et suiv.). Ce nom d'ami regretté est encore dans La Fontaine (*Fables*, livre VI, Epilogue). Il est évidemment pris à la tradition antique de Damon et Pythias.
5. *Desp.*, p. 450. Cléophon est l'Adventure seconde du livre II des *Elégies* (p. 315 et suiv.).
6. Variante des vers 1, 15, 25 (d'après la transcription de Huet) : voir *Malh.*, éd. Lalanne, I, 38 et suiv.

Dans la rédaction définitive (qui parut en 1607) le nom de Cléophon est remplacé par celui de Du Périer; mais Malherbe, qui dans l'intervalle a relu et commenté Desportes, garde plus d'un trait de l'élégie; et à l'aide du commentaire qu'il a donné de celle-ci on peut assez bien imaginer la façon dont il a travaillé :

Tant peu l'*amitié* sainte en une âme bien née[1],

disait Desportes; Malherbe dit à Du Périer :

les tristes discours
Que te met en l'esprit l'*amitié* paternelle[2].

Desportes disait à Cléophon :

Quel rempart assez fort la raison te garda
En ce torrent de deuil qui sur toy déborda,
Valeureux Cléophon, quand la triste merveille
D'un tel bruit vint frapper ton âme et ton oreille[3].

(« Ame et oreille » : quelque pédant trouvera ici une figure ὕστερον πρότερον; pour moi, j'y trouve une sottise[4]; mais l'idée du premier vers est à conserver :)

Est-ce donc un dédale *où ta raison perdue*
Ne se retrouve pas?

Desportes revenait plusieurs fois sur les grâces et la beauté du mignon :

Jamais l'œil de Phébus ne vit telle jeunesse[5]...
Quand sa jeune beauté tant d'appas recéloit[6].

(C'est bien assez de le dire une fois; puis « *recéler* ne convient pas »[7]; mais on peut garder les appas :)

Je sais de quels appas son enfance étoit pleine.

Desportes faisait dire à Damon :

Mais si l'aveugle sort, ou le ciel courroucé,
Rendent là de mes jours la *carrière* achevée[8]...

1. *Desportes*, p. 319.
2. *Malh.*, I, 39.
3. *Desp.*, p. 319. Au « torrent de deuil », cf. « la nue dont la sombre épaisseur aveugle la raison » de Marie de Médicis à la mort de Henri IV (*Malh.*, I, 179).
4. Comment. sur Desp., *Malh.*, IV, 396.
5. *Desp.*, p. 316.
6. *Id.*, p. 321.
7. Comment., *Malh.*, IV, 397.
8. *Desp.*, p. 316.

(« Rendre achevé, ne se dit pas »[1]; mais on peut très bien supposer que la fille de Du Périer)

auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière.

Gloire et *mémoire*[2], mortel *séjour* et *jour*[3] sont des rimes à utiliser; le *ciel*[4] doit être mentionné :

Penses-tu que, plus vieille, en la maison céleste
Elle eût eu plus d'accueil?

Mais il y a des expressions impropres : ainsi

Le preux fils de Thétis, sûr rempart de la Grèce[5].

(Achille n'est pas le rempart de la Grèce, puisque la Grèce n'est pas assiégée[6]; mais on peut parler de)

Priam, voyant ses fils abattus par Achille.

Quant au Léthé et à son oubliance endormie, c'est une *latinerie*. Lorsque Damon va mourir,

Au moins humain de tous l'œil de larmes degoute[7].

(Soit, c'est la coutume, et ce n'est que juste :)

C'est bien, je le confesse, une juste coutume
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vidant son amertume
Cherche d'être allégé[8].

(Mais quels larmoiements et quelles jérémiades dans cette élégie!) Damon dit à son ami :

ta flamme est-elle *estainte*
Que tu n'es point touché de ma dure *complainte*[9]?

(Ils en font beaucoup trop, de complaintes, et il ne sert de rien de tant gémir) :

1. Comment., *Malh.*, IV, 394.
2. *Desp.*, p. 316.
3. *Id.*, p. 320. Dans la 2e rédaction, Malh. a remplacé la rime de *séjour-jour* par celle de *destin-matin*.
4. *Desp.*, p. 320.
5. *Id.*, p. 320.
6. *Malh.*, IV, 396.
7. *Desp.*, p. 319.
8. *Malh.*, I, 41.
9. *Desportes*, p. 319.

Ne te lasse donc plus d'inutiles *complaintes*;
Mais, sage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre, et des *cendres éteintes*
Eteins le souvenir[1].

Cléophon disait :

Si ce qui m'est plus cher se sépare de moi[2].

(« Plus cher » ne se dit pas pour « le plus cher »[3]; on peut dire : *si* cher :)

Non qu'il ne me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher[4].

Cléophon, dans l'Élégie,

Importune le ciel de vœux et de *prières*,
Bref, *pour fléchir la mort*, tente mille manières.
Mais cette fière Parque aux ravissantes mains
Seule des deïtez *est sourde aux cris humains*[5].

(Il vaut mieux exprimer tout cela sous forme de vérité générale :)

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier:
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

(Voilà au moins une pensée forte, et dont on peut se souvenir[6]. Et c'est un sage conseil aussi qui est adressé à Cléophon :)

que ton âme s'apaise...
Obeys sans murmurer *au vouloir du haut Dieu*[7].

(Seulement il faut dire tout cela beaucoup mieux, encore une fois sous forme de vérité générale, qui se rattachera à ce qui vient d'être dit de la mort :)

De murmurer contre elle et de perdre patience
Il est mal à propos
Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

1. *Malh.*, I, 40-41.
2. *Desp.*, p. 316.
3. *Malh.*, IV, 393.
4. *Malh.*, I, 43.
5. *Desp.*, p. 320.
6. Malherbe la répète à peu près au président de Verdun.
7. *Desp.*, p. 322.

(Desportes compare longuement le jeune homme mourant à un bouton de rose, puis à un jeune lys. Mais deux comparaisons l'une sur l'autre ne valent rien [1], et puis nous n'écrivons pas pour les jardiniers; quant aux roses, on en a parlé trente-six fois mieux que Desportes. Celui-ci met dans la bouche de Damon mourant la pensée antique qu'il traduit :

Tous ceux qu'aiment les dieux ne vivent pas longtemps [2].

Mais ainsi il dit justement le contraire de ce qu'il veut dire [3]. Il veut dire que les meilleurs, les plus méritants, les plus beaux, vivent le moins :)

Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
Font le moins de séjour;
Et ne pouvoit Rosette être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

(Seconde rédaction :

Rosette !

Ici je desportisais ! Puis séjour et jour, c'est la rime du simple et du composé. Au lieu de ce nom de bergère, mieux vaudrait répéter le mot rose, et le verbe [4] :)

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses.

(Il ne faut pas trois fois *vivre* [5]; le dernier vers doit donc être remplacé, et par conséquent, le second de la stance aussi :)

1. Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 215.

2. Elle est entre guillemets dans le texte. C'est la pensée de Ménandre (Ὸ οἱ θεοὶ φιλοῦσιν, ἀποθνήσκει νέος) que Leopardi (Canti, XXVII) met comme épigraphe à son *Amore e Morte*. M. Allais (*Malh. et la p. fr.*, p. 365) regrette que Malherbe « n'ait pas songé à la croyance antique, traduite par un de nos grands poètes contemporains

Que quand on meurt si jeune on est aimé des Dieux.

On voit que Malherbe avait eu l'occasion d'y penser.

3. *Malh.*, IV, 397.

4. *Malherbe* affectionne la répétition du même mot : cf. rien que dans ces stances : Aime une *ombre* comme *ombre*; et des cendres *éteintes*, *éteins* le souvenir. C'est un procédé que connaissait aussi Ronsard (voir H. Guy, Les sources françaises de Ronsard). Cf. comment V. Hugo avait aussi retravaillé ceux de ses vers qui présentent le même procédé :

Quand la *mort* est la *mort* et n'est pas la potence.

(P. et V. Glachant, *Essai critique sur le théâtre de V. Hugo*, I, p. 173.)

Certe, et plus *pape* ici que n'est un *pape* à Rome.

(*Ibid.*, p. 197).

5. Cf. aussi (Glachant, *op. cit.*, p. 227) comment V. Hugo, en faisant *Hernani*, a changé deux vers où il y avait trois fois le verbe *rire*, pour n'y laisser que deux fois *railler*.

Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

(Voilà qui est parfait : car « il faut que les élégies aient un sens parfait de quatre vers en quatre vers, même de deux en deux, s'il se peut »[1]. J'y suis arrivé. Après ces stances, je puis me reposer dix ans.)

*
* *

Bertaut ressemble à Malherbe autant que peuvent se ressembler deux hommes nés dans la même ville, à peu d'années d'intervalle, instruits à peu près de la même façon jusqu'à un certain âge, ayant lu les mêmes poètes et traitant souvent les mêmes sujets. Ils parlent d'amour l'un comme l'autre, Bertaut y mettant plus de sentiment. Quand ils paraphrasent les Psaumes, Bertaut est autrement poète que Malherbe. Celui-ci connaissait bien les vers de son concitoyen, il les estimait même un peu, à ce que dit Racan. « Les cieux inexorables » qui sont si rigoureux à l'amant étaient un bien vieux refrain : mais Bertaut avait donné aux thèmes pétrarquistes des formes qui étaient dans toutes les mémoires, et Voltaire mettra encore dans la bouche d'une de ses héroïnes[2] les vers du doux poète :

Félicité passée...

Malherbe a dû les prononcer parfois, et bien d'autres vers du même auteur. Bertaut somme « sa belle âme » de dire oui ou non de la même façon que Malherbe écrit « à une dame qui le payait de promesses », il dit comme disent et comme diront tous les poètes amoureux d'alors que « sa folie est belle », il parle des « esprits abusés d'une vaine espérance[3] » comme Malherbe. Les mêmes situations se présentent des deux côtés, parfois avec les mêmes rimes :

... presque évanoui je tombai sur *la place*,
En pâleur une pierre, en froideur de *la glace*[4].
A ces mots tombant sur *la place*,
Transi d'une mortelle *glace*,
Alcandre cessa de parler[5].

1. Racan, *Vie de Malherbe* (Malh., I, p. LXXXV).
2. *Entretien de Ninon de l'Enclos et de Mme de Maintenon.*
3. *Bertaut* (éd. elz.), p. 97.
4. *Bertaut.* Cf. Introd. de M. Chenevière, p. XXIX.
5. *Malh.*, I, 154.

Certaines expressions de Bertaut sont aussi dans Malherbe : « Non, non, il n'est point vrai »[1]; et des vers plus retentissants que d'habitude font déjà songer à tel vers de la *Prière pour le roi allant en Limousin* :

> Icy ce bruit tonnant dont on vit les tambours
> Changer le guet des nuits à la garde des jours[2].

Mais Bertaut était surtout « retenu » : et la poésie devait devenir une éloquence soutenue.

*
* *

Mathurin Régnier se rapproche de Malherbe par l'un des côtés principaux de l'œuvre du réformateur : la forme du vers, la concision, l'habileté à enfermer la pensée la plus complète dans le cadre le plus ferme et le plus limité. On sait que Malherbe « l'estimoit en son genre à l'égal des Latins[3] ». Dans les vers du satirique, « soutenus, nombreux, détachés les uns des autres[4] » — ce sont les qualités que Brossette reconnaît à Régnier, et ce sont celles de Malherbe, — il y avait à glaner, et le neveu de Desportes parle comme parlera l'ennemi de son oncle, des vieux contes d'honneur; tous deux appellent l'honneur « un idole », et tous deux disent :

> *Ces vieux contes d'honneur* dont on repaist *les dames*
> Ne sont que des appas pour les débiles âmes
> Qui sans choix de *raison* ont le cerveau perclus[5].

> *Ces vieux contes d'honneur*, invisibles chimères,
> Qui naissent aux cerveaux des maris et *des mères*,
> Etoient-ce impressions qui pussent aveugler
> *Un jugement si clair*[6].

Toutes ces tirades, dont Régnier trouva la formule lapidaire[7], remontaient d'ailleurs aux sources italiennes.

1. *Bertaut*, éd. elz., p. 323.
2. *Bertaut*, p. 97. Cf. *Malh.*, I, 72, v. 63 et 66.
3. Racan, Vie de Malherbe (*Malh.*, I, p. LXXIX).
4. Brossette. Voir l'éd. de Macette par les élèves de M. Brunot.
5. *Satire* XIII (Macette), v. 81-83.
6. *Malh.*, I, 29-30.
7. « L'honneur est un vieux saint que l'on ne chomme plus. »
Sat. XIII, v. 84.

*
* *

Montchrestien aussi ressemble, et même « à s'y méprendre », comme l'a dit M. Brunot[1], à Malherbe, non seulement par ces lieux communs que tous deux prennent à Sénèque ou à la Bible, mais aussi par les vers ; ils remplissent les mêmes stances de la même façon. Malherbe a peut-être connu les tragédies de Montchrestien et leurs chœurs plus qu'il ne voudrait le faire croire[2] : il a pu y rencontrer bien des idées qu'il a développées depuis. Il n'est pas jusqu'au : « N'espérons plus, mon âme », qui ne soit déjà chez Montchrestien :

> Cessons, pauvres humains,
> De concevoir tant d'espérances vaines,
> Puisqu'ainsi tost les grandeurs plus certaines
> Tombent hors de nos mains[3].

Tout, du reste, avait été dit, par Montchrestien, par Ronsard, par Du Bellay, par Régnier, par Desportes, même par Vauquelin de la Fresnaye et par Duperron : tout était dit, et si Malherbe ne venait pas trop tard, c'est sans doute que l'essentiel était non de dire autre chose, mais de parler en termes plus soignés : il fallait « arranger les mots et les syllabes ». Malherbe, « poète fort sec », comme disait le cavalier Marin, était l'homme qu'il fallait. De même que dans l'*Élégie* de Desportes

> Le malheureux Damon tout en pleurs s'écoulait[4],

la poésie française aurait risqué de s'écouler toute en vers faciles et bavards, si on ne lui avait mis des digues étanches et étroites.

Albert Counson.

1. Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, p. 49.
2. Malh. (III, 557) dit de Montchrestien : « Il a fait un livre de tragédies en vers français; je crois que c'était ce qui lui avait donné sujet de me venir voir deux ou trois fois. Il était homme d'esprit et de courage. » Ailleurs (IV, 44), Malherbe dit qu'il s'est entretenu « une douzaine de fois » avec Montchrestien.
3. Montchrestien, *Tragédies*, éd. elz., p. 126. Il a aussi des formules qu'on retrouve chez Malh. : « à ce coup » (p. 29).
4. *Desportes*, p. 319 (éd. Michiels).

« CLAVIJO » EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

I

C'est dans les vingt années environ qui précédèrent la Révolution que nous voyons le nom et les premières œuvres de Gœthe pénétrer peu à peu en France dans les bibliothèques et les journaux et retenir par là l'attention du grand public. L'apparition du drame de *Clavijo* sur la scène allemande date de 1774; dans l'hiver de cette même année, les pages du *Fragment de mon voyage en Espagne* par Beaumarchais avaient déjà passé les frontières de la France. Lues partout avidement, elles avaient été traduites et publiées dans la revue *le Mercure* que dirigeait Wieland. Six ou huit ans plus tard, la pièce de Gœthe était connue à Paris.

Des symptômes nouveaux avaient commencé à se manifester en littérature dont un des plus importants était l'avènement du drame bourgeois. On s'armait pour la lutte : les théoriciens du théâtre, sentant instinctivement qu'il y allait de tout un passé glorieux, se préparaient à l'attaque ou à la défense dans un débat qui prendrait tôt ou tard une portée sociale et patriotique. Tandis que les partisans de la hiérarchie des genres entraient en défiance à l'égard du nouveau venu, Sébastien Mercier s'en était constitué l'apologiste dans son *Nouvel Essai sur l'Art dramatique* paru en 1773. La première traduction allemande de cet ouvrage fut faite trois ans plus tard; elle est due à la plume d'un des représentants de la jeune école, H. Léopold Wagner, qui, ambitieux de doter son pays d'un théâtre national, avait conçu, à l'instigation de Gœthe, l'entreprise d'initier ses compatriotes aux idées du dramaturge français. On sait que Mercier professait pour les chefs-d'œuvre dramatiques du XVII[e] siècle en France la même antipathie que les critiques allemands contemporains. Zélé partisan, comme Diderot, de l'usage de la prose au théâtre, admirateur du drame shakespearien, il appelle de ses vœux une transformation complète de la vieille tragédie, demandant en retour un drame social et politique qui mît sur la scène les intrigues des personnages en place et la morale des hautes classes[1]. C'est là l'idée première de *Clavijo* et

1. *Histoire des idées littéraires au XIX[e] siècle*, par Alfred Michiels, 1863.

dans la pièce de Schiller, *Cabale et Amour*, les historiens de la littérature allemande relèvent des allusions et des sous-entendus à l'ordre même de choses que censurait *Le mariage de Figaro*; l'intérêt de ces trois pièces consiste en effet avant tout dans la peinture de la vie et dans les maximes de la bourgeoisie riche et des fonctionnaires officiels bravant la roture avec impunité [1].

Que Gœthe, à la lecture de l'ouvrage de Mercier, et sous le charme des Mémoires de Beaumarchais, ait rencontré une donnée dramatique conforme au programme tracé par l'auteur du *Tableau de Paris*, il n'y a là rien de surprenant; nous pouvons l'en croire lorsque, dans une lettre à Fritz Jacobi, il assure que les récits de celui qu'il appelle « l'aventurier français » évoquèrent à ses yeux une figure romantique et juvénile et que le caractère et l'action du héros s'amalgamèrent en lui avec d'autres actions et d'autres caractères, moitié fictifs, moitié réels. Nous reconnaissons là le procédé familier au grand écrivain de fixer dans une œuvre écrite le trop-plein de ses expériences personnelles et de ses déconvenues sentimentales; d'où lui vint néanmoins l'idée de s'inspirer d'un procès célèbre et d'y chercher des émotions susceptibles de péripéties dramatiques? En l'absence de renseignements précis, osons hasarder une conjecture.

De tout temps, Gœthe fut grand liseur; il tenait le goût de la lecture de son père, le conseiller Gœthe, dont la bibliothèque renfermait des livres allemands, français et italiens dans les genres les plus variés. On y voit figurer entre autres *Les causes célèbres* de François de Pittaval, ouvrage paru de 1734 à 1743, qui fut continué à plusieurs reprises et arriva à former plus de vingt volumes [2]. Si dans cette mine féconde à exploiter pour les romanciers et les dramaturges, le jeune Gœthe ne trouva pas les procès et les aventures de Beaumarchais, rien n'empêche d'admettre que, de ces pages où défilaient devant lui les comptes rendus de causes — telles que l'affaire d'Urbain Grandier, de M^me^ Fiquet et de Jean-Baptiste Rousseau —, il n'ait emporté une impression assez forte, un de ces souvenirs qui n'attendent qu'une occasion pour revivre embellis et transfigurés; quel parti ne pouvait-il pas tirer de la situation d'un individu placé, comme Clavijo, entre une sentence de pardon ou un arrêt infamant, à une époque où la fortune et le crédit assuraient de faciles triomphes à ceux qui s'étaient donné la peine de naître!

L'émoi produit par le quatrième Mémoire de Beaumarchais

1. *Les drames de la jeunesse de Schiller*, par Albert Kontz, 1899.
2. *Weimar's Festgrüsse zŭm 28^en^ Aŭgust*, 1899.

inclinait la foule à saisir avant tout le côté dramatique de la relation qu'il contenait; aussi Gœthe ne fut-il pas le premier à céder à l'attrait de mettre en conflit deux individualités aussi contrastées que le Français Beaumarchais et l'Espagnol Clavijo. Cet incident avait déjà fourni en France même la donnée d'un drame à un admirateur de Beaumarchais, Marsollier des Vivetières. Ce dramaturge, mort en 1817 à Versailles, avait débuté par des pièces de société qu'il jouait avec ses amis sur un théâtre aménagé dans une maison de campagne près de Lyon. Représentée d'abord en 1774 par des amateurs chez le prince de Conti, l'œuvre de Marsollier ne fut donnée plus tard qu'une seule fois publiquement à Lyon, le 3 mars 1785, sous le titre *Beaumarchais à Madrid*, comédie en trois actes. Beaumarchais assista lui-même à la première de ces représentations; son témoignage est formel là-dessus, car il se trouve consigné dans deux documents écrits de sa main, à bien des années de distance [1]. Dans une lettre conservée au British Museum et datée de 1799, l'année même de sa mort, l'auteur du *Mariage de Figaro*, appauvri et malade, « sourd comme une urne sépulcrale », raconte que, partant pour l'Angleterre, où il avait été en mission secrète pour le roi, il fut forcé de se rendre aux instances de Monsieur le prince de Conti et de rester à Paris douze heures de plus qu'il ne comptait. Le grand seigneur voulait avoir le sentiment de l'auteur d'*Eugénie* et des *Deux amis* sur la pièce d'un jeune homme que l'on donnait ce jour-là sur le théâtre de la Cour du Temple. Si Beaumarchais se fit prier, il eut une agréable surprise et ne marchanda pas les éloges à Marsollier quand pour la première fois il se vit mis sur la scène de la manière la plus flatteuse. « C'est là un trait de génie, dit-il au prince de Conti, dans le jeune auteur que d'avoir recueilli tous les malheurs qui me sont arrivés depuis mon retour de Madrid pour me les faire prédire par un méchant justement puni dans une pièce dont l'époque remontait à dix ans du jour où il la composait. Le reste est bien, disais-je, mais ce morceau-là est superbe; ce jeune homme aura du talent et d'un genre très estimable ». Mais Beaumarchais n'a pas attendu si longtemps pour donner libre cours à l'expression de ses sentiments. Un autre billet adressé à une dame a été écrit à Londres, le 31 juillet 1774, sans doute peu de temps après l'arrivée de Beaumarchais dans cette ville. Comme le précédent, ce document confirme l'authenticité de son aventure en Espagne et complète le récit succinct que nous a laissé le biographe de Beau-

1. *Beaumarchais et ses œuvres*, par E. Lintilhac, 1887.

marchais, Gudin de la Brenellerie[1], de la représentation de la comédie de *Beaumarchais à Madrid*, chez le prince de Conti. Les lignes suivantes sont encore toutes chaudes des impressions reçues la veille ou l'avant-veille; elles portent à la fois l'empreinte du caractère de l'homme et la marque de la sensibilité si fort à la mode vers la fin du XVIII^e^ siècle; Diderot, Rousseau ou Sébastien Mercier n'auraient pas désavoué ces effusions. « A mon départ de Paris, écrit Beaumarchais, j'ai eu le plus touchant spectacle. Un homme a fait une pièce de mon aventure d'Espagne. C'est mon mémoire tout pur; cela a été tellement applaudi, et, l'assemblée se tournant vers moi, m'a fait un tel accueil qu'à l'émotion que les situations de l'ouvrage ont rappelée en moi, j'ai senti mes larmes couler en abondance. Réellement, Madame, j'éprouve partout que le courage et l'élévation de l'âme ont des droits très puissants sur le cœur de tous les hommes. »

La pièce de Marsollier qui, à l'origine, portait le titre *Norac et Javolci* (on reconnaît sans peine l'anagramme Caron et Clavijo), devait, semble-t-il, soutenir la comparaison avec l'œuvre de Gœthe, devenir tout au moins une de ces machines de guerre que les partis opposent avec confiance aux coups des assaillants venus du dehors. Les romantiques seront plus tard coutumiers du fait; assez accommodants quant à la valeur des œuvres, ils en appelleront aux théâtres étrangers pour forcer les classiques dans leurs retranchements. Mais, dans le cas présent, nous sommes loin de compte; dans une des publications françaises les plus répandues d'alors, le *Journal encyclopédique*, la pièce tant vantée par Beaumarchais ne se trouve mentionnée qu'une fois, et sans le nom de l'auteur, en termes élogieux, il est vrai. Les critiques du temps jugèrent-ils trop faible ou trop insignifiant cet échantillon du drame bourgeois? On serait tenté de le croire. Le théâtre allemand, jusqu'alors peu connu, commençait à devenir, comme nous l'allons voir, un objet de curiosité et d'intérêt pour les lettrés; quoiqu'il ne rencontrât pas des enthousiastes tels que Mercier, on émettait des appréciations plutôt favorables sur le genre nouveau de spectacle qu'il offrait : le drame touchant à tendance moralisante; or *Norac et Javolci* ne rentrait-il pas dans les coups d'essai de cette sorte et ne méritait-il pas d'être encouragé? La publication en 1781 du *Nouveau Théâtre allemand ou recueil des pièces jouées sur les théâtres des capitales de l'Allemagne* par M. Friedel, professeur des pages du roi en survivance, avait

1. *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie, édit. Tourneux, 1888.

été un petit événement littéraire. Deux volumes avaient paru, contenant entre autres *Émilia Galotti* de Lessing, *Clavijo* de Gœthe, *Jules de Tarente* de Leisewitz, le *Comte d'Olsbach*, comédie en cinq actes de Brandes, et *Menzikow*, drame en deux actes de Wezel. L'*Histoire abrégée du théâtre allemand*, mise en tête de l'ouvrage, appela de la part de la critique des réflexions sensées qu'il importe de relever à une époque où les échanges intellectuels des deux nations se bornaient à de vagues aperçus.

Cependant, bien avant 1781, on s'était occupé de l'œuvre de Gœthe. Le *Journal encyclopédique*, dans son numéro de décembre 1774, annonçait que la tragédie de M. Gœthe, *Clavijo*, avait paru cette même année à Leipzig chez le libraire Veygand. « Le sujet de cette pièce, lisait-on, est tiré du mémoire si connu dans une affaire qui fit, l'année dernière, tant de bruit à Paris, et dans lequel M. de Beaumarchais raconte une aventure vraiment intéressante qui lui est arrivée en Espagne. Ce morceau du mémoire a déjà fourni le sujet d'un drame qui a été joué aux environs de Paris, sur un théâtre de société où il a été reçu avec des applaudissements qui n'étaient nullement de convention, quoique cela arrive assez souvent dans presque toutes les coteries où l'on porte aux nues les choses les plus pitoyables, et que le public sait réduire à leur juste valeur, lorsqu'on a l'imprudence de les faire paraître au grand jour. Cet épisode, qui est très intéressant, a frappé l'auteur allemand; il l'a suivi assez fidèlement, comme on va le voir par la simple exposition du sujet et la marche de l'action théâtrale que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs. » Après avoir rempli cette partie de son programme, l'auteur ajoute en guise de conclusion : « Cette tragédie, quoique d'un mauvais genre, est très intéressante jusqu'aux dernières scènes exclusivement où M. Gœthe a cessé de suivre l'historien. Il a voulu avoir, du moins dans le dénouement, le mérite de l'invention; mais cette péripétie présente, sans doute, trop de situations forcées pour plaire aux gens de goût. »

A partir de 1782, la pièce de Marsollier disparaît du répertoire ou passe inaperçue; c'est sur la traduction de l'original allemand que se reporte l'attention. Le *Journal de Paris*, dans son numéro du 16 avril de cette année, saluait l'entreprise de Friedel comme un service rendu à la littérature française et à la littérature allemande, « propre à donner à l'esprit de nouvelles forces et à l'élever au-dessus des préjugés nationaux ». Les Allemands ne semblaient guère destinés qu'à imiter les Français d'assez loin dans l'art dramatique; mais le recueil de Friedel dénote « de grands

progrès accomplis depuis une trentaine d'années ». Puis, passant à l'examen détaillé de *Émilia Galotti* dont il relève les beautés avec citations à l'appui, le critique rappelle le sujet de la pièce de Gœthe « tiré des Mémoires de M. de Beaumarchais qui en est le héros sous le nom de Ronac ». Il signale dans la scène du IIe acte où nous est retracée l'entrevue de Beaumarchais et de Clavijo, le fragment emprunté aux Mémoires; *Clavijo*, comme le drame de Lessing, offre « des caractères bien prononcés et des scènes d'un grand intérêt » et la catastrophe finale est « tout entière dans le goût anglais ».

La revue le *Mercure de France* dans sa livraison du 4 mai 1782 ne s'exprime pas avec moins de sympathie sur le *Nouveau Théâtre allemand*. « L'Allemagne qui jusqu'à cette époque n'avait eu que des lumières à acquérir et point de modèles à donner peut maintenant entrer en commerce avec ses voisins et traiter avec eux par échange. Nous ne dirons point que l'Art dramatique y soit arrivé à sa perfection. M. Friedel lui-même ne le croit pas, lui en qui cette erreur serait bien plus excusable, parce qu'elle ne serait qu'un préjugé national, qui enfin aurait presque le droit de le penser, à double titre, comme Allemand et comme Traducteur. Mais s'il est vrai qu'on aurait tort de présenter cette opinion à des lecteurs français, il est aussi une erreur dont ils doivent se garantir eux-mêmes : c'est cette fureur de rapporter tout à sa nation à soi; de ne chercher dans les objets que les couleurs, les formes mêmes sous lesquelles on les a vus autour de soi; de juger en un mot une pièce qui doit paraître sur le théâtre de Drury Lane comme une comédie qu'on doit représenter sur le théâtre des Tuileries. Quoique le goût soit un, ses nuances sont innombrables; il est nécessairement un peu soumis à des raisons locales; les usages, les mœurs, les lois mêmes y impriment des formes particulières; et peut-être serait-il vrai de dire qu'on ne pourrait changer entièrement le code dramatique d'une nation sans altérer son code légal, sans réformer ses mœurs... Rien n'est plus utile à l'art dramatique que la connaissance des théâtres étrangers. La comparaison, aidée de la raison et du goût, est une poétique des plus instructives. Par elle on apprend à dépouiller les préjugés nationaux ou à s'affermir dans ses bons principes; par elle enfin le jeune auteur dramatique peut régénérer en quelque sorte le champ épuisé qu'il doit parcourir et se composer une physionomie qui paraisse ne rien devoir à l'imitation et qui néanmoins tienne toujours à la vérité ».

Ces réflexions n'ont pas perdu de leur à-propos et ce n'est point

un labeur ingrat que de recueillir les premiers indices d'une orientation nouvelle dans les points de vue. La querelle des Anciens et des Modernes avait porté ses fruits, si l'on entend par là que l'idée de progrès appliquée aux choses de l'esprit s'infiltrait lentement dans le monde lettré.

Dès le commencement du XVIII[e] siècle, en 1719, Dubos dans ses *Réflexions critiques sur la poésie de la peinture* avait esquissé la théorie du milieu physique comme pouvoir modificateur des genres, reprise ensuite par Montesquieu qui expliquait par là la diversité des législations; dans ces tentatives apparaissent en germe les doctrines de l'auteur *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, en attendant que Taine les présente avec toute la rigueur scientifique dans son *Histoire de la littérature anglaise*. A une esthétique aussi décisionnaire que celle qu'avait connue le XVII[e] siècle se substituait peu à peu la notion plus conforme aux données de la philosophie et de l'histoire que la vérité étant chose variable et relative, l'intelligence doit procéder avec un scepticisme prudent, étranger aux époques de dogmatisme littéraire et théologique. C'est là gloire de Lessing et de Gœthe d'avoir provoqué au nom de ces principes une enquête féconde pour les choses de l'art dramatique en étendant l'ensemble de leurs travaux à des régions plus ou moins voisines de la poésie et de la littérature d'imagination; aussi, sans peut-être s'en rendre nettement compte, les critiques français unissaient-ils ces deux noms comme ceux des coryphées qui en dehors de leur pays s'imposeraient à l'attention des novateurs. Ce qu'ils ne pouvaient encore découvrir, nous le constatons aujourd'hui en remontant le cours des âges dans l'histoire du théâtre allemand. Si l'influence de Lessing a été durable, si dans *Clavijo* et dans *Gœtz de Berlichingen* Gœthe montra des voies encore inexplorées, l'un et l'autre furent cependant impuissants à fonder un théâtre national vivant d'une tradition qui se transmît à des disciples décidés à enrichir le fond sans toucher à la forme. Aux successeurs des maîtres il a manqué moins l'ardeur des convictions que la certitude des principes : en France, les créations de Corneille et de Racine réagissaient à la fois sur le goût général et sur la conception artistique des écrivains dramatiques; il s'en fallut de beaucoup que l'esprit de système eût prise en Allemagne sur une nation où les auteurs développant sans contrainte leur originalité, regardèrent trop souvent du côté de l'étranger et ne reculèrent pas devant des tâtonnements qu'eût réprouvés l'élite des spectateurs français. Depuis Lessing et Gœthe jusqu'à Sudermann et Wildenbruch, l'Angle-

terre, la France et l'Espagne restèrent pour la tragédie allemande des sources toujours ouvertes où la fantaisie et l'érudition puisèrent, pour se les assimiler avec plus ou moins de bonheur, sujets, théories et formules.

Mais en 1782 on ne songeait point à chercher des points de repère qui éclairassent le présent par le passé; on se bornait à apprécier les œuvres isolément. A l'exemple de son confrère du *Journal de Paris*, le critique du *Mercure*, après avoir soumis à une analyse détaillée la pièce de Lessing pour laquelle il n'a que des éloges, annonce que le drame de Gœthe sera piquant pour des lecteurs français. « Il ne manquait plus à la singularité des Mémoires de Beaumarchais, écrit-il, que de fournir du vivant de l'auteur, le sujet d'une tragédie dont il fût lui-même le héros... Cette tragédie est de M. Wolfgang Gœthe, déjà connu par d'autres ouvrages, notamment par les *Passions du jeune Werther*. Il s'est permis de faire changer le lieu de la scène au milieu d'un acte, ce qui suppose une observation peu rigoureuse des règles théâtrales. Dans la première scène du quatrième acte, il y a beaucoup d'adresse et d'esprit; mais on y trouve aussi des longueurs et des détails que le goût aurait dû proscrire. Il pouvait, par exemple, se dispenser de faire compter parmi les motifs qu'allègue Carlos à son ami Clavijo, pour l'empêcher de se marier, le danger de gagner une maladie de langueur en épousant une personne presque toujours malade. Ce motif est raisonnable, sans doute; mais c'est un motif à alléguer dans la chambre d'un ami, ou au coin de la cheminée, mais non pas au théâtre. C'est une espèce d'observation technique qu'il fallait rejeter. » Mais lors même qu'il y aurait encore à redire à certaines expressions « triviales et exagérées », comme en présente la scène où Beaumarchais apprend que Clavijo s'est indignement joué de ses promesses, l'œuvre de Gœthe est, aux yeux du littérateur anonyme, pleine de traits énergiques dans le cinquième acte qui paraîtrait fort étrange aux habitués du parterre; le mot de Clavijo tombant sur le cercueil de Marie, transpercé par l'épée de Ronac : « Je te remercie, mon frère, tu nous unis », n'en reste pas moins « sublime ». Mais en somme on nous invite à admirer sans imiter, car nous sommes en présence d'une pièce destinée à l'étranger.

Si la valeur d'un article se mesure moins à son étendue qu'à une louange discrète qui se lit entre les lignes, on ne saurait douter que, dans l'une et l'autre revue, le drame de Gœthe ne vienne en seconde ligne et ne se trouve éclipsé quelque peu par le redoutable voisinage de l'œuvre si fortement conçue de Lessing. D'autre

part, il est juste de reconnaître que ces appréciations formulées d'après un texte traduit parfois trop librement, sont empreintes d'une largeur d'idées relative. C'est qu'en 1782 on se ressent des efforts déjà tentés en 1776 par Letourneur pour vulgariser Shakespeare. Non pas que le tragique anglais fût admis au théâtre; il était encore confiné dans les bibliothèques et les salons; mais son médiocre interprète commençait à triompher de Voltaire et de son parti dont le désespoir et les récriminations n'émurent que faiblement les contemporains. La force de l'exemple habituait insensiblement les lecteurs à concevoir des types de beautés différents et dans cette campagne contre les attardés, Mercier secondait vaillamment Letourneur. En 1778 cet infatigable lutteur revenait à la charge dans un essai intitulé *De la Littérature et des Littérateurs*, suivi d'un nouvel examen de la tragédie française. C'était encore le classicisme qu'il y rabaissait au profit du drame anglais; et, à ceux qui l'accusaient de tiédeur, il répondait dans le *Tableau de Paris* : « On a été jusqu'à dire que ceux qui admiraient Milton et Shakespeare étaient de mauvais citoyens, ennemis de la nation, détracteurs de la France... Quand on n'a plus de bonnes raisons à donner, on hasarde des extravagances puériles; aurions-nous besoin de dire qu'il n'est pas nécessaire pour bien faire la guerre à un peuple de combattre Addison, Pope et Milton? »[1].

L'étude des langues anglaise et allemande est recommandée avec non moins d'instance que les auteurs dramatiques de ces nations. « Si mon fils avait besoin d'une autre langue que la sienne, dit Dominique dans *La brouette du vinaigrier*, c'est en allemand qu'il lui serait utile et agréable de savoir s'expliquer; il trouverait des gens pour lui répondre... » Et antérieurement, dans son *Nouvel Essai sur l'art dramatique*, Mercier avait remarqué que « les Allemands se formant un théâtre, ont tombé, par l'impulsion de la nature dans ce genre utile et pittoresque que nous appelons *drame*. S'ils le perfectionnent, comme il y a grande apparence, ils ne tarderont pas à l'emporter sur nous... Le fond de leur théâtre est admirable, la forme en est vicieuse; mais le théâtre français a plus encore à faire, il a à réformer presque tout le fond. » Un pareil langage n'était pas de nature à calmer les susceptibilités patriotiques des réactionnaires comme des modérés; plus près de nous, M. Brunetière, rappelant les prétentions de Mercier, met en garde les spectateurs de l'Odéon contre les assauts portés à la tragédie classique; il leur répète « qu'il n'est jamais bon qu'un grand peuple renie

1. *Shakespeare en France*, par J.-J. Jusserand, 1898.

ses traditions ou ses origines « et préconise un retour à la tradition latine. Quant à Mercier, auprès duquel « les novateurs de 1830 paraissent petits en audace et en violence », ne rejoint-il pas les enthousiastes des premiers cénacles romantiques tendant une main fraternelle aux Allemands, aux Anglais, aux Italiens? Comme lui, Émile Deschamps ne traitait-il pas dédaigneusement de « patriotterie littéraire » la réserve prudente avec laquelle dans l'autre camp on accueillait les productions venues du dehors?

En attendant que les historiens marquassent de leurs travaux la longue route qui va de la Révolution jusqu'à la mêlée où triompherait le mélange du tragique et du comique, les traductions et les adaptations continuaient à rendre acceptables des audaces qui nous surprennent par leur timidité. En 1798, un autre *Théâtre allemand* publié par Lamartelière, auteur d'une imitation des *Räuber* de Schiller sous le titre de *Robert, chef de brigands*, offrit de nouveau au public un choix des meilleures pièces de Schiller, de Gœthe, de Lessing, de Kotzebue, de Ziegler, de Iffland et de Brandes; il eut pour effet d'éliminer de la critique théâtrale les lieux communs dont elle vivait encore. Mais on ne touchait qu'avec circonspection à certains sujets; la souris shakespearienne qui avertit la sentinelle de Hamlet devait être aussi antipathique que la phthisie chronique de Marie Beaumarchais dont il ne faut parler qu'en tête à tête au coin du feu, et la question des unités restait un article de foi généralement admis. « En lisant les pièces que j'ai traduites, dit Friedel lui-même, il ne sera pas difficile de remarquer que notre théâtre tient le milieu entre celui des Français et des Anglais; il tient au premier par l'observation de la règle d'unité d'action, de temps et de lieu; il se rapproche de l'autre par la touche mâle et hardie avec laquelle les caractères sont dessinés et par l'expression énergique des passions. » Venant d'un Allemand familier avec notre littérature, ce passage est à retenir; Théophile Gautier ne dira pas autre chose quand il appellera Schiller un Shakespeare adouci.

De ces deux recueils, le *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel porta bonheur à Gœthe. Le premier volume qui contenait *Clavijo* et le second *Stella* furent connus de l'écrivain allemand dès le mois de mars 1792, tandis que dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, l'ouvrage n'est mentionné qu'au mois de septembre de la même année. *Stella* trouva en France plus que des lecteurs; elle fut adaptée par un écrivain médiocre, Paul-Ulrich Dubuisson, auteur de tragédies, de comédies et d'opéras dont quelques-uns jouirent d'une vogue passagère, grâce à la musique de Pasiello.

Entraîné par la passion politique, Dubuisson s'était jeté dans le parti d'un Prussien naturalisé Français, Anacharsis Clootz, dont il partagea le sort; ils moururent tous deux sur l'échafaud le 23 mars 1794. La tempête révolutionnaire n'avait cependant pas détourné Dubuisson de l'exercice de sa profession. Deux ans avant sa fin tragique, le 2 avril 1792, les habitués du Théâtre de Louvois avaient applaudi une opérette tirée du drame de *Stella* que l'auteur français avait baptisée du nom de *Zélie*. La musique était l'œuvre du compositeur Deshayes; on y avait apporté quelques modifications et le dénouement était changé. *Zélie* se termine par une mort; la première femme du bigame est frappée d'apoplexie, ce qui permet à l'inconstant mari de se consoler par un mariage avec celle qu'il aimait. On ne s'expliquerait point le succès de cette pièce si l'on ne savait d'autre part qu'un mois auparavant, le 1er mars 1792, presque jour pour jour, le poète dramatique Dejaure avait fait représenter un opéra, *Charlotte et Werther* tiré du fameux roman *Werther's Leiden*. Ce spectacle reporta naturellement l'attention sur les premiers écrits de Gœthe et encouragea sans doute l'auteur de *Zélie* à sortir la pièce de ses cartons. C'est dire qu'à ce moment *Werther* s'était propagé hors de l'Allemagne et d'un coup avait rendu célèbre le nom de Gœthe. Au théâtre les productions de la muse germanique jouissaient alors d'une certaine faveur; mais le poète rencontrait un concurrent sérieux dans son compatriote Kotzebue dont les tragédies et les comédies conquirent assez vite les suffrages du public sur les différentes scènes de Paris; il suffit pour s'en convaincre de parcourir les annonces théâtrales de *la Décade philosophique* des dernières années du XVIIIe siècle. Si *Clavijo* n'attira pas la foule qui se pressait à *Misanthropie et Repentir*, à *Mélanide*, aux *Deux frères*, il dénotait pour le moins autant que ces pièces l'entente du théâtre; nous allons voir dans les pages suivantes que la critique ne varia guère dans ses appréciations et que les modernes n'ont ajouté que peu de chose à ce qu'ont dit leurs devanciers.

II

Les écrivains français les plus compétents et les plus au courant de la littérature dramatique de l'Allemagne refusent généralement à Gœthe le don du théâtre. Après M. Heinrich qui le donne à entendre dans son *Histoire de la littérature allemande*, après M. Chuquet[1] qui le soutient à propos de *Gœtz de Berlichingen* et

1. *Etudes de littérature allemande*, 1900.

M. Mézières à propos d'*Iphigénie en Tauride*[1], M. Lintilhac reprend la même thèse en étudiant de plus près *Clavijo*. Il convient toutefois que *Clavijo* est la plus scénique des pièces de Gœthe; mais il y relève des traits de mauvais goût, de l'emphase et de la subtilité dans le langage; quant au dénouement, le poète s'est ingénié à le faire noir. Si les critiques allemands prétendent qu'il est imité d'une ballade anglaise, le conférencier de l'Odéon[2] leur répond « qu'il est calqué tout simplement, trait pour trait, sur le duel d'Hamlet et du frère d'Ophélie ou celui de Roméo et du cousin de Juliette, au choix ». C'est « une tuerie postiche », malheureusement reprise dans un drame aujourd'hui bien oublié, celui de Halévy, datant de 1831, *Beaumarchais à Madrid*, remanié d'après la comédie de Marsollier et que M. Lintilhac qualifie de péché de jeunesse. Le même critique appelle encore l'attention sur le personnage de Carlos que l'on ne saurait regarder comme une création originale de Gœthe. Carlos, le mauvais génie de Clavijo, se retrouve en effet avant et après Gœthe sous d'autres formes et dans d'autres situations sur la scène allemande où il paraît s'être transmis avec la constance d'une tradition. Il faut voir dans la persistance de ce rôle une trace de l'influence française aussi bien qu'anglaise. Si le Iago de Shakespeare se présente à l'esprit, le spectateur français reconnaît sans peine dans Carlos le Mathan d'*Athalie* et plus encore le Narcisse de *Britannicus*. Sans préciser son emprunt, l'auteur des *Lettres dramaturgiques de Hambourg* mentionne avec éloge cette dernière tragédie; il s'est évidemment souvenu avec profit de la physionomie que Racine a prêtée au cynique affranchi pour esquisser celle de Marinelli, le confident du prince de Guastala dans *Emilia Galotti*.

Les journalistes français qui mettaient en regard l'œuvre de Lessing et celle de Gœthe eussent eu la partie belle pour chercher des traits de ressemblance avec la tragédie de Racine; ils se seraient expliqué par là la préférence qu'ils accordaient spontanément à *Emilia Galotti*. Ne se sentaient-ils pas à leur insu en pays de connaissance? La concision qui caractérise la pensée et le style de Lessing, la rapidité de l'action, l'intérêt soutenu qui s'attache à la peinture des personnages dont le caractère achève de se révéler par l'expression et le jeu du regard[3], l'auteur allemand avait appris tout cela plus encore que Gœthe à l'école des Français. Que les critiques du *Journal encyclopédique* et du *Mercure de*

1. *W. Gœthe. Les œuvres expliquées par la vie.*
2. *Conférences dramatiques*, 1898.
3. *La vie dans la tragédie de Racine*, par Georges Le Bidois, 1901.

France n'aient pas songé à agrandir le champ de leurs observations pour signaler dans *Emilia Galotti* un rapprochement que nous faisons aujourd'hui sans peine avec *Britannicus*, c'est ce dont on pourrait s'étonner à bon droit; ou plutôt n'aurions-nous pas encore ici la preuve que la distance des temps et des lieux permet seule de rétablir avec exactitude la filiation qui relie entre elles les œuvres écrites et d'indiquer les influences qu'elles exercent les unes sur les autres? Nous voyons clairement après cent cinquante ans et plus que, si Lessing a peint les mœurs dissolues d'une petite cour en Italie, il suivait de loin Racine, qui, avec la force de touche qui lui était propre, avait étalé aux regards la Rome impériale, sa grandeur et sa corruption. M. Grucker [1] est d'avis que, par sa construction savante et régulière, par l'action serrée, ramassée et strictement maintenue dans les limites de l'unité de temps, *Emilia Galotti* est plutôt une tragédie classique qu'un drame shakespearien. Serrons en effet de plus près le parallèle. Sans parler d'un air de famille commun à Marinelli et à Narcisse, il y a analogie de situation entre Emilia, le comte Appiani, le prince de Guastala et Junie, Britannicus et Néron: l'enlèvement de Junie a inspiré l'épisode des spadassins soudoyés par Marinelli pour surprendre le cortège nuptial; enfin, quand les deux revues françaises s'accordent à vanter la scène où le prince, tout à ses voluptés, signe précipitamment la sentence de mort que lui présente son ministre, elles n'ont pas l'air de se douter qu'il y a là encore une réminiscence inconsciente ou voulue de l'entrevue de Burrhus et de Néron où l'homme intègre se sent impuissant à retenir les premiers pas d'un jeune souverain dans la voie du crime.

Si Lessing a été un emprunteur et un heureux emprunteur, il s'en faut que *Clavijo* suggère des réflexions aussi favorables quant à l'économie dramatique; ce qui frappe beaucoup plus à première vue, c'est la vigueur avec laquelle le poète a saisi la figure de Carlos, l'intrigant qui tient entre ses mains les destinées des victimes assez simples pour se laisser prendre à ses séduisants calculs. Il faut croire aussi que Gœthe avait tiré parti de ses lectures, car le personnage qui a posé devant lui, est, avec Marinelli, le Tartuffe de Molière dont la pièce de même nom devait être populaire en Allemagne dès 1694 par la traduction de Velthen. Si l'on ajoute encore le Iago de *Othello*, on remontera jusqu'au Narcisse de Tacite d'où procèdent ces différents portraits; après Gœthe, on

1. *Lessing*, par Emile Grucker, 1896.

retrouve encore le scélérat poussé au noir dans Schiller qui a mis sur la scène le parvenu de vulgaire origine, devenu complice d'un noble malfaiteur dans l'exécution de ses mauvais coups; le secrétaire du président de Walter dans *Cabale et Amour*, aussi pervers que Marinelli et Carlos, porte le nom significatif de Wurm et indique par là son caractère vil et rampant. M. Lintilhac[1] à son tour, tout en convenant que l'auteur de *Clavijo* a tiré de beaux effets de la perfide créature de Néron évoquée par Tacite, assure que le Sticotti de la pièce de Halévy ne pâlit pas à côté de Carlos dans lequel il aperçoit comme un premier crayon du satanique Méphistophélès.

Mais c'est la conception de la personnalité de Beaumarchais, de ses actes et de sa vie qui entraîne de notables différences dans la conduite des incidents chez Marsollier et chez Gœthe. La pièce française l'emporte par le mouvement sur les longs discours que Gœthe met dans la bouche du héros et celui-ci gagne en vraisemblance. Il faut laisser aussi à Marsollier le mérite d'une exposition habile apprise chez les maîtres du siècle précédent. Beaumarchais n'apparaît pas immédiatement, mais sa présence remplit la scène; on le connaît sans l'avoir vu; il n'a plus qu'à faire son entrée pour qu'on le reconnaisse, comme Tartuffe qui reste invisible et présent dans les deux premiers actes de la comédie de Molière. « Parlons de M. de Beaumarchais, dit une des interlocutrices dès la première scène du premier acte, ce frère chéri de dona Maria, cet homme qui jouit en France d'une réputation fondée sur ses talents, son esprit, et surtout sur une énergie assez rare, et qui, m'a-t-on dit, en plus d'une circonstance, l'a fait résister à l'oppression, triompher de l'injustice et couvrir même de ridicule ceux qui avaient cherché à lui nuire ou à le calomnier injustement. » Et dans une réplique de la cinquième scène du quatrième acte, avec non moins d'à-propos, Marsollier attribue à Beaumarchais des maximes que celui-ci n'aurait pas désavouées et qui auraient pu figurer en guise d'épigraphe sur les fameux Mémoires judiciaires... « L'amour des lettres, des plaisirs, n'exclut point une juste sensibilité dans tout ce qui regarde l'honneur... Il est bon de faire voir à certaines gens que le même homme qui eut le bonheur d'amuser par ses ouvrages, par ses talents, sait aussi, quand cela est nécessaire, repousser une offense, et s'il le faut, même la punir[2]. »

Marsollier s'est ressenti du voisinage des hommes et des choses; il est un bon témoin de l'opinion générale parce qu'il a lu ou

1. *Conférences dramatiques*, 1898, et *Beaumarchais et ses œuvres*, 1887.
2. *Beaumarchais et ses œuvres*, 1887.

entendu l'habile avocat quand il plaidait sa propre cause et se dépeignait lui-même au public dans l'énumération des coups de fortune qui le frappaient. « Et vous qui m'avez connu, s'écrie quelque part Beaumarchais dans ses Mémoires, vous qui m'avez suivi sans cesse, ô mes amis, dites si vous avez jamais vu autre chose en moi qu'un homme constamment gai, aimant avec une égale passion l'étude et le plaisir, enclin à la raillerie, mais sans amertume, et l'accueillant dans autrui contre soi quand elle est assaisonnée; soutenant peut-être avec trop d'ardeur son opinion quand il la croit juste, mais honorant hautement et sans envie les gens qu'il reconnaît supérieurs, confiant sur ses intérêts jusqu'à la négligence; actif, quand il est aiguillonné, paresseux et stagnant après l'orage, insouciant dans le bonheur, mais poussant la constance et la sérénité dans l'infortune jusqu'à l'étonnement de ses plus familiers amis. »

Beaumarchais n'est assurément pas tout entier dans ce portrait; les dessous de sa conscience ne laissent pas d'être inquiétants et nous n'attendons pas de lui qu'il nous livre le secret de sa complexe individualité. Mais dans le drame allemand, la distance qui nous sépare de la réalité devait déconcerter encore plus les contemporains et les compatriotes de l'imperturbable philosophe « qui rit des sots et s'amuse aux dépens de tout le monde ». Il eût fallu, pour nous le présenter sous son vrai jour, une préparation plus savante que la scène du quatrième acte où Clavijo s'entretenant avec Carlos, décidé à rompre avec Marie, s'abandonne à des perspectives de fortune et de gloire, sans compter avec le redoutable adversaire qui a déjà occupé Madrid du bruit de ses aventures et dont il est impossible qu'il n'ait pas entendu parler. Gœthe n'a saisi de Beaumarchais que les dehors; l'originalité de l'individu disparaît dans le type général de l'homme du dix-huitième siècle, imbu de philosophie sentimentale et naturiste, généreux, ami de la vertu opprimée et se drapant théâtralement dans la rhétorique de convention qui, du bourgeois au gentilhomme, avait pénétré tous les esprits. Il y a de tout cela dans Beaumarchais, mais il nous déplaît de l'entendre se vanter de son personnage en assurant qu'il n'est pas venu « pour jouer le frère de comédie qui veut développer le roman et procurer un mari à sa sœur ». Laissons à Diderot la phrase; Beaumarchais seul sait causer. Quand il nous dit de lui-même qu'il était « orateur dans le danger », il entend par là que « lorsque l'opinion le porte et le seconde, il trouve des accents d'éloquence que nul plaideur de profession n'a jamais trouvés à la barre », pour reprendre les expres-

sions de son dernier biographe, M. André Hallays[1]. Ces accents, nous les cherchons vainement dans les paroles et les exclamations entrecoupées par la pantomime chère à Diderot[2] pour lequel Gœthe professa toujours un respect mêlé d'admiration. « Non, s'écrie Beaumarchais furieux, après avoir appris l'infidélité de Clavijo, que je le trouve! il faut que je le trouve. Ah! si je le tenais au delà des mers, je le saisirais, je l'attacherais tout vivant à un poteau, je dépécerais tous ses membres, je les ferais rôtir à ses yeux, et vous, femmes, je vous en servirais. » *Femmes, je vous en servirais*; ce n'est plus Gœthe qui parle ici; c'est Lessing; la comtesse Orsini, dans *Emilia Galotti*, n'a pas dit autre chose pour se venger de la trahison du prince son amant. Imbert, le critique du *Mercure de France* à qui nous empruntons cette citation, ajoute que « l'auteur de cette tragédie a pris dans les *Mémoires* où il a puisé son sujet, des phrases et des conversations entières, mais qu'il n'y a pas trouvé la phrase qu'on vient de lire ». C'est en partie Friedel qu'il faut rendre responsable de ces images de mauvais goût où la note est forcée en vue de l'effet; le traducteur n'a pas craint de prendre des libertés avec le texte allemand qui nous semble déjà assez déclamatoire; qu'on nous permette la citation suivante tirée du quatrième acte où Beaumarchais se déclare altéré du sang de Clavijo : « Wie ich die dürstende Rache in meinem Busen fühle! wie aus der Vernichtung meiner selbst, aus der dumpfen Unentschlossenheit mich das herrliche Gefühl, die Begier nach seinem Blute heraus reisst! Rache! Wie mir's wohl ist! wie alles an mir nach ihm hinstrebt, ihn zu fassen, ihn zu vernichten!... Ich schnaube nach seiner Spur, meine Zähne gelüstet's nach seinem Fleische, meinen Gaumen nach seinem Blute. Bin ich ein rasendes Thier geworden! Mir glüht in jeder Ader, mir zuckt in jeden merve die Begier, nach ihm, nach ihm! — Ich würde den ewig hassen, der mir ihn jetzt mit Gift vergäbe, der mir ihn meuchelmörderisch aus dem Wege räumt. » Nous voilà bien loin, convenons-en, du « Beaumarchais ardent, intrépide, Français par excellence et trouvant toujours le bon mot jusque dans les situations les plus difficiles[3]. »

Ne nous hâtons cependant pas trop de renchérir sur les rigueurs de la critique; ces taches tiennent avant tout à la distance et aux lieux; le génie français, simple et uni, ne se découvre pas de prime abord aux regards de l'étranger qui ne s'en forme une idée

1. *Beaumarchais*, collection des grands écrivains français.
2. *Rameau's Neffe*, par R. Schlösser, Berlin, 1900.
3. Heinrich, *op. cit.*

que par les livres. Le mieux informé et le plus perspicace des Allemands commettra mainte erreur de perspective et Beaumarchais, matamore et beau parleur, se conçoit plus aisément à Francfort ou à Weimar qu'à Paris; qu'on songe à l'effort de pensée nécessaire pour se replacer dans un pareil centre, unique par son influence et ses lumières, pour suivre le courant et la multiplicité des incidents de la vie publique et mondaine chez ceux que la fortune ou le talent désignent à l'attention des masses : enfermer le père de Figaro dans le cadre étroit d'une formule que chaque génération voudra reviser, le classer dans une famille d'esprits qui demain sera dépassée, c'est imposer à l'homme qui vient du dehors, surtout à un Allemand habitant une petite résidence, une tâche qui déjà décourageait les intellectuels de l'époque. Au surplus, Gœthe, le connaisseur d'hommes, semble avoir eu le pressentiment de la difficulté qu'il rencontrait; il a pu s'avouer bien des années après qu'il ne tenait pas son homme tout entier lorsqu'il affirmait à Eckermann que « c'est à Paris qu'il faut étudier le Français parce qu'il l'est là plus que partout ailleurs. Qui vit à cent lieues de la capitale est séparé par un siècle de sa pensée et de son action[1] ». On ne saurait parler avec plus de justesse, et si le poète allemand, à qui il n'a manqué, pour aiguiser son pénétrant coup-d'œil, qu'un séjour dans un semblable milieu, eût assisté à Paris même au spectacle à cent actes divers qui se fût prêté à ses observations, il eût atténué ce qu'il y avait d'excessif dans son Beaumarchais. Peut-être avec Sainte-Beuve eût-il deviné en lui « un homme de grand naturel, jeté, porté et parfois noyé dans les flots de son siècle et surnageant dans bien des courants... En mêlant au vieil esprit gaulois les goûts du moment, un peu de Rabelais et du Voltaire, en y jetant un léger déguisement espagnol et quelques rayons du soleil de l'Andalousie, il a su être le plus réjouissant et le plus remuant Parisien de son temps, le Gil Blas de l'époque encyclopédique à la veille de l'époque révolutionnaire, il a donné cours à toutes sortes de vieilles vérités d'expérience ou de vieilles satires en les rajeunissant[2]. »

Quelques mots sur les autres personnages de cette lugubre histoire, lugubre du moins dans l'imagination de l'auteur allemand, car ils ont joui d'une excellente santé qui leur a prolongé la vie.

1. « On respire aussi avec l'air de Paris surtout lorsqu'il est l'air natal, comme une essence subtile de raison et de finesse, quelque chose de vif et de piquant, un goût d'élégance solide et de vigueur concise qui répondent assez bien à l'atticisme de l'ancienne Grèce. » La chaire d'éloquence française à la Sorbonne, par G. Larroumet, *Revue bleue*, 21 déc. 1901.

2. *Causeries du Lundi*, t. VI.

Si impitoyablement caricaturée par Carlos qui persiste à ne voir en elle qu'une phtisique dont la postérité s'éteindra comme un lumignon qui manque d'huile, Marie Beaumarchais revint de Madrid après la rupture d'un autre mariage et finit ses jours dans un couvent; quant à Clavijo, il eut le loisir d'apprendre que pendant longtemps encore en Allemagne on le tua sur les planches; le poignard vengeur de son beau-frère n'empêcha pas qu'il lui survécût de sept ans. Il continua sa carrière d'écrivain, traduisit Buffon en l'accompagnant d'annotations, publia, non pas un *Pensador*, mais un *Mercurio politico y historico*; puis, devenu censeur et directeur de théâtre, par une singulière ironie des revirements du sort, il fit représenter *Le mariage de Figaro* sur la scène de Madrid; en 1805, un an avant sa mort, il affirmait aux Allemands qui venaient lui rendre visite que ses démêlés avec la famille Caron n'avaient pas été aussi lamentables que leur grand compatriote l'avait donné à entendre. « En parlant de tragédie, dit Rist dans ses *Souvenirs*, je ne dois pas oublier que, vers ce temps-là, je fis la connaissance d'un héros tragique devenu classique pour nous autres Allemands, Clavijo... Mon ami Persch me conduisit chez ce vieillard presque octogénaire qui vivait dans une profonde retraite avec sa nièce d'un modeste revenu. Cet homme, corpulent et gai, dont le temps pouvait bien avoir affaibli la mémoire, rit de bon cœur avec nous de l'honneur qu'on lui avait fait en Allemagne; mais dans son état de parfaite santé, il en trouvait les effets par trop poétiques. Il assurait que, si sa fin n'était pas encore venue, sa faute n'était pas aussi grave que le prétendait la tragédie[1]. »

Cet inconstant, pervers avec candeur, nous intéresse à d'autres titres. Gœthe écrivait en 1774 à un ami que son Clavijo était une anecdote moderne mise en drame avec le plus de simplicité et de vérité possible et que dans son héros, il avait voulu faire un pendant de Weisslingen dans *Gœtz*, un irrésolu, à la fois grand et petit[2]; ajoutons que Clavijo a été moins formé à l'école de Carlos qu'à celle de Werther et de Saint-Preux. Clavijo est en effet un des premiers indécis, hanté par des rêves d'idéal et de grandeur, trop faible pour parvenir à les réaliser par lui-même et qui, aux heures où il est sincère, prend sa sentimentalité pour des raisons et a recours, pour les exprimer, à un langage semé de tours poétiques sous lesquels se dissimule un froid calculateur. M. Lintilhac appuie avec ironie sur cette malheureuse comparaison des passions

1. *Charakteristiken*, par Erich Schmidt, Berlin, 1901, p. 104.
2. Erich Schmidt, *op. cit.*

avec les flots de la mer, singulier argument, on en conviendra, pour rentrer en grâce auprès d'une femme abandonnée par lui. « Nos passions avec lesquelles nous vivons dans un éternel conflit, ne sont-elles pas plus terribles et plus indomptables que ces vagues qui jettent le malheureux loin de sa patrie[1] ? »

Et à l'instar des lyriques romantiques, Clavijo prend à témoin de ses fautes la nature et les astres, sur le seuil même de la maison où on l'accueillait en qualité de futur époux. « Étoiles, cachez-vous, n'abaissez pas vos regards sur moi, vous qui si souvent avez vu le criminel quitter ce seuil dans le sentiment du plus vif bonheur, qui l'avez vu errer dans cette rue avec ses rêves d'or au son des instruments et du chant[2] ! » Nous oublions que nous sommes au théâtre; la poésie dramatique peut tout dire; mais elle a sa langue à elle, ses moyens d'expression propres; opposons à cette rhétorique descriptive les vers saisissants qui terminent le troisième acte de *Pour la couronne* :

Vous êtes les témoins, astres de Dieu.
Mais devant ce cadavre et devant cette flamme,
J'ose vous regarder et vous montrer mon âme.
Mon père allait trahir sa patrie et sa foi!
Etoiles, j'ai tué mon père!... Etoiles, jugez-moi!

Dans des situations toutes différentes, la pensée est la même : au spectacle de la nature inanimée, le coupable est saisi d'un mystérieux effroi qui réveille ses remords; il ne s'agit que de trouver le trait sobre et précis qui, faisant du style une création perpétuelle autant qu'une transfiguration de la réalité, grave le paysage dans la mémoire des yeux et du cœur. A ce grand art Racine eût pu initier Gœthe; si l'auteur de *Clavijo* avait ouvert *Phèdre*, il se serait arrêté à cette plainte délicieuse de la femme coupable, rebut de la nature entière, qui voit passer dans une courte vision le bonheur de deux cœurs chastes goûtant dans l'innocence les premiers transports de l'amour :

Tous les jours se levaient clairs et sereins pour eux.

Mais le jeune poète allemand n'en était pas encore à rendre à nos classiques l'hommage qui leur revenait; c'est Shakespeare qui guidait alors ses pas[2], et sur le cercueil de Marie, Beaumarchais et Clavijo croisent le fer comme Laerte et Hamlet devant la tombe d'Ophélie.

1. *Beaumarchais et ses œuvres*, 1887.
1. *Essai sur Gœthe*, par Edouard Rod, 1898.

Carlos, le professeur de scélératesse, n'est guère plus heureux dans le choix de ses métaphores. On censurait dans le *Mercure de France* le mauvais goût et la trivialité de son langage et M. Lintilhac n'a pas tort non plus quand il traite de subtilité déplacée la comparaison « entre Clavijo marié et une fleur dont on aurait coupé la tige principale et qui deviendrait un bouquet ». Mais dans ce malencontreux phraseur ne voit-on pas poindre un précurseur du romantisme? Il a du moins l'exagération des néophytes de 1830 qu'on appellera plus tard un peu pédantesquement l'hypertrophie du moi ou, selon l'humeur des juges, l'étalage de la personnalité, tantôt absurde, tantôt impertinent. « Clavijo, sois un homme complet, va droit ton chemin sans regarder ni à droite ni à gauche. Laisse s'agrandir ton âme et faire venir en elle la certitude de ce grand sentiment que les hommes extraordinaires ne sont des hommes extraordinaires que parce que leurs devoirs s'écartent des devoirs de l'homme ordinaire. Celui dont l'œuvre est d'embrasser un monde du regard, de gouverner, de conserver, n'a besoin de se faire aucun reproche; il néglige de mesquins intérêts pour avoir sacrifié au bien de l'univers des bagatelles. Si le créateur fait cela dans la nature, le roi dans son État, pourquoi nous autres ne le ferions-nous pas pour devenir semblables à eux? » N'avons-nous pas là l'homme émancipé qui ne relève que de lui-même, qui érige ses instincts en loi suprême de sa vie et fait concourir toute chose au développement de son être, sans souci du droit à l'existence de ses semblables et des convenances sociales? Il s'est appelé Werther en Allemagne; il s'appellera en France Julien Sorel, Hernani, Antony; quelques années encore et nous voici en présence du surhomme dont Nietzsche saluait en Gœthe et en Napoléon les types les plus accomplis.

III

De 1782 à 1785 la pièce de Marsollier semble avoir sombré dans l'oubli. Dans cette dernière année, M^me^ d'Hautpoul, comtesse de Beaufort, réédita l'œuvre de son oncle qui, sans doute à partir de ce moment, a porté définitivement le titre : *Beaumarchais à Madrid*. En tête de ce drame cette dame écrivit une notice dans laquelle elle vante le style de l'auteur et appelle l'attention sur une retouche heureuse qu'il fit subir à une des plus émouvantes péripéties de l'action. Dans *Norac et Javolci*, Marie Beaumarchais, lorsqu'elle

apprend la trahison de son fiancé, est occupée à confectionner un nœud d'épée pour Clavijo; Marsollier a transposé ici avec à-propos un détail de la pièce de Gœthe; après la réconciliation opérée par Beaumarchais, Clavijo s'étant retiré en protestant de son repentir et de son amour, Marie et sa sœur Sophie reprennent un ouvrage de toilette commencé : « Je ris de moi-même, dit Marie; nous autres jeunes filles, nous sommes une singulière race : à peine relevons-nous la tête que nous ne nous occupons plus que de chiffons et de rubans. » Dans l'édition de 1785 de *Beaumarchais à Madrid*, la quatorzième scène du deuxième acte montre Marie informée de la lâche conduite de son indigne prétendant au moment même où les parents et les amis de la jeune fille, dans l'ignorance des perfidies de Clavijo, viennent la féliciter de son mariage et lui donner une fête. Il y a là, au dire de M^me^ d'Hautpoul, un effet théâtral neuf et terrible [1]. Mais même sans ce remaniement, la pièce de Marsollier, sous sa première forme, plut à Beaumarchais; qui d'ailleurs ne se serait senti flatté de s'entendre appeler « homme extraordinaire » dès la première scène? Beaumarchais put jouir hors de France de sa renommée sans cesse grandissante; en Allemagne même, il assista à une représentation du drame de Gœthe; mais lorsqu'il en parle à Marsollier dans cette même lettre citée plus haut, c'est pour affirmer hautement la préférence qu'il accorde à la pièce française. « Je n'ai jamais revu, écrit-il, cet essai de votre génie dramatique, quoique passant à Augsbourg en Souabe, je me sois vu jouer une seconde fois, moi vivant, mais joué sous mon nom, ce qui n'était, je crois, arrivé à aucun autre. Mais l'Allemand avait gâté l'anecdote de mon mémoire en la surchargeant d'un combat et d'un enterrement, additions qui montraient plus de vide de tête que de talent. Et vous vous l'aviez embellie [2]. » On se rappelle les circonstances dans lesquelles se trouvait alors Beaumarchais : il revenait de Vienne et après sa malheureuse équipée, joyeux d'avoir recouvré la liberté, il se consolait en oubliant Marie-Thérèse et son ministre Caunitz. Sa lettre, publiée par M. Lintilhac, a été aussi utilisée par un littérateur autrichien, M. Bettelheim [3], l'un des plus récents biographes allemands de Beaumarchais. Sévère pour le Français, il appelle le *Clavijo* de Gœthe « une improvisation incomparable ». Il est à présumer que les habitués des matinées drama-

1. *Beaumarchais et ses œuvres*, par Lintilhac, 1887.
2. *Conférences dramatiques*, par Lintilhac, p. 372.
3. *Beaumarchais, eine Biographie*, par Antoine Bettelheim, Francfort-sur-le-Main, 1886.

tiques de l'Odéon n'auraient point partagé l'enthousiasme patriotique de M. Bettelheim si l'on eût transporté tel quel sur la scène l'original allemand plus ou moins heureusement traduit. Pour peu qu'on supprimât quelques longueurs et quelques tirades et qu'on rendît au justicier de Clavijo la vie et la couleur du temps, une reconstitution historique de ce genre ne pouvait manquer son effet auprès d'un public parisien. Le *clou de la pièce* reste toujours l'entrevue de Clavijo et de Beaumarchais que Gœthe a presque littéralement traduite du quatrième mémoire, sentant bien, comme le dit M. Lintilhac, que le mouvement dramatique était ici tout indiqué. Les Allemands eux-mêmes ne s'y étaient pas trompés. Un correspondant de Bodmer, Myller, lui écrivit que *Clavijo* était volé pour la moitié, que le commencement en était intéressant, mais que la fin était confuse et traînante (ein confuses Geschleppe)[1]. Cette situation, toute pathétique qu'elle est, n'a d'ailleurs pas le mérite de la nouveauté; les dramaturges et les romanciers trouvent là un cadre commode pour retarder ou précipiter la marche de leur fiction; sous des formes variées, en remontant jusqu'à *Hamlet* pour arriver jusqu'à *André Cornélis*, le crime brusquement dévoilé, le coupable échappé à la justice humaine donnant de lui-même dans le piège tendu à son imprévoyance, a toujours été le moyen de prédilection auquel recourent les débutants pour frapper fort; Gœthe reprenait un ancien accessoire de théâtre exploité par la jeune école allemande de la *période d'assaut et de tempête*.

Ce qu'il fallait surtout éliminer de *Clavijo*, c'est la note trop personnelle, trop subjective que Gœthe y avait mise. On ne saurait en effet exiger d'un public français, quelque lettré qu'il soit, que, pour pénétrer l'esprit caché de la pièce, il ait présents à la mémoire les sous-entendus et les allusions aux aventures sentimentales qui marquèrent la jeunesse de Gœthe et dont *Clavijo* porte les traces. Aussi M. Lintilhac, puisant à bonne source, a-t-il expliqué le drame par les circonstances et le milieu dans lesquels il a pris naissance, s'attachant à faire la part de la poésie et de la vérité. Dans la conférence qui précéda la représentation de *Clavijo*, le 3 février 1898, à propos des remaniements auxquels M. Scheffer a soumis l'œuvre allemande, l'orateur a entretenu son auditoire de la conception de la vie que s'était formée Gœthe, de la place que l'art et la femme avaient occupée dans ses expériences et dans ses livres. « Ce poète lyrique, médiocre dramaturge, dit M. Lintilhac, a fait, cette fois-là, Beaumarchais aidant, une pièce à peu près

1. Erich Schmidt, *op. cit.*, p. 105.

jouable. Elle vous le paraîtra plus encore qu'elle ne l'est, grâce aux retouches de M. Gaston Scheffer. Avec des remaniements adroits et dont le détail serait fastidieux, — il vous suffira de jouir des résultats, — il a supprimé les injouables changements de lieux dans la pièce de Gœthe et il l'a renforcée du côté de l'action, en infusant à l'œuvre allemande une plus haute dose de Beaumarchais, habilement puisé dans ses *Mémoires* et dans son drame d'*Eugénie* qui avait été une transposition de l'aventure de Clavijo. Beaumarchais eût approuvé, je crois, ces remaniements de l'œuvre allemande. » Les amis de Beaumarchais regretteront que la pièce de M. Scheffer n'ait pas été imprimée, comme nous l'apprend M. Jules Troubat, qui a bien voulu à notre intention s'informer auprès du conférencier; elle eût apporté à notre étude un utile et intéressant complément.

Nous aimons à croire que Beaumarchais se fût déclaré satisfait; il eût constaté aussi, non sans orgueil, que l'épisode romanesque de Clavijo, à la suite de la tentative de « l'Allemand » dont il ignora toujours le nom, a engendré une petite postérité qui s'est éteinte vers le milieu du XIX^e^ siècle. Jusqu'à la traduction nouvelle qu'en donna M. Charles de Rémusat, en 1822, dans le VII^e^ volume des *Chefs-d'œuvre du théâtre allemand*, on n'oublia pas *Clavijo*, quoi qu'en dise M. Virgile Rossel[1]. La pièce de Halévy citée plus haut n'est pas l'unique essai d'imitation; une adaptation de *Clavijo* a été jouée avec succès à Paris sous le titre *Le Frère et la Sœur* en quatre actes et en prose par Merville sur la scène de l'Odéon en 1823; le même théâtre donna aussi une imitation malheureuse de la pièce allemande, *Marie de Beaumarchais*, en quatre actes avec un prologue en vers par Galopp d'Ouquaire, qui n'eut que dix représentations[2]. Grâce aux recherches de M. Bettelheim, nous savons encore que Cubière Palmezeaux, ce vénérable témoin des évolutions de l'art dramatique, avait fait représenter en 1806 un drame en trois actes, *Clavijo ou la jeunesse de Beaumarchais*; que, en 1846, MM. Roland Beauchéry et L. Cordier écrivirent un drame historique, *Beaumarchais*, et que Clavijo apparaît une dernière fois en 1857 dans *Le Pamphlétaire* d'Émile Legouvé[3].

Mais quand ces frères cadets affrontèrent la publicité, leur physionomie dut avoir quelque chose de vieillot et de fané; ils venaient trop tard dans un monde trop vieux et les cendres qu'ils remuaient étaient depuis longtemps refroidies; le temps était passé des

1. *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*, 1897, p. 94.
2. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. F. Baldensperger.
3. *Die Gegenwart*, 19 juin 1880.

bruyantes manifestations et des scrupules de la censure. Il n'en allait pas de même à une époque où le théâtre et l'opinion se prêtaient un mutuel appui, où il n'y avait que « les petits hommes » qui redoutassent « les petits écrits ». Quelque admiration ou quelque antipathie qu'inspirât à ses contemporains la conduite de Beaumarchais dans sa vie privée ou ses actes publics, la traduction et surtout la représentation de *Clavijo* comportaient à Paris même certaines formalités, car il s'agissait d'un vivant dont la plume et les démarches tenaient tout le monde en haleine. Les actualités remontent fort haut dans l'histoire du théâtre; mais les mœurs littéraires varient avec les préoccupations du moment et les gouvernements; dès le xvi[e] siècle des exemples assez connus attestent qu'en France, comme en Angleterre, poètes et chefs d'État, sans arrière-pensée aucune mettaient et admettaient au répertoire des sujets et des personnages nationaux et très contemporains[1]. Que n'a-t-on pas dit sur la censure et les censeurs de l'ancien régime! Si avec leur existence officielle qu'on ne place guère en deçà de l'année 1702[2], s'ouvrait une ère de rigueur pour les gens de lettres et les penseurs, on se tromperait fort en attribuant aux fonctionnaires de noirs attentats contre la liberté de la parole ou du livre; de fait les censeurs se montrèrent souvent bienveillants aux ouvrages et aux auteurs mal vus du pouvoir par leurs hardiesses religieuses, philosophiques ou politiques; c'est plutôt le zèle indiscret et remuant des partis qui provoqua dans nombre de cas des conflits fâcheux et des mesures intolérantes. A partir de 1750, la susceptibilité des novateurs en philosophie et de leurs coteries n'entendait pas raillerie quand on touchait à leurs doctrines. « La représentation des *Philosophes* le 2 mai 1760 avait consterné les Encyclopédistes qui ne pouvaient supporter l'affront d'avoir vu Rousseau caricaturé et en appelaient aux lois qui interdisaient de mettre en scène les vivants. » « Les lois qui défendent de jouer les personnes sont muettes, écrivait à ce propos Condorcet dans sa *Vie de Voltaire* : la magistrature trahit son devoir, et voit avec une joie maligne, immoler sur la scène des hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir sur l'opinion. » Le 29 juillet de la même année, Voltaire ripostait par *L'Écossaise*, jouée en présence même de Fréron, si joliment arrangé par l'auteur, comme on le sait. « C'est le devoir de tout critique impartial de venger Fréron de ceux qui, ayant réussi, comme l'avait

1. J.-J. Jussserand, *op. cit.*
2. Censure et censeurs d'ancien régime, par Frédéric Loliée, *Revue bleue* 14 déc. 1901.

remarqué Gœthe, à défigurer sa personne pour la postérité, ont réussi mieux à se diffamer eux-mêmes par leur acharnement à l'avilir[1] ».

La représentation des *Philosophes* de Palissot et les incidents dont elle avait été suivie, étaient dans toutes les mémoires; Gudin de la Brenellerie y revient encore à propos de *Clavijo*. Les Encyclopédistes à ce moment voulaient si peu supprimer la censure qu'ils étaient très flattés d'être choisis eux-mêmes comme censeurs par leur ami, le lieutenant de police, Sartine. Diderot accepta d'examiner à ce titre la comédie de Palissot *Le Satirique* : « Il ne m'appartient pas, Monsieur, écrit-il à Sartine, de vous donner des conseils; mais si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission (la première fois avec *Les Philosophes* de Palissot), insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe, je crois que vous ferez sagement[2]. »

En 1771, Crébillon fils, nommé censeur, laissa passer le drame *Olinde et Sophronie* où était visé le chancelier Maupeou, l'ennemi acharné de Beaumarchais, et il défendit même l'auteur de la pièce, Sébastien Mercier. Quel sort serait réservé à Beaumarchais et au drame allemand qui le mettait en scène? L'avènement de Louis XVI avait appelé aux affaires le comte de Maurepas, très disposé à se servir d'un homme en renom tel que Beaumarchais; or celui-ci devant rendre compte de la mission dont l'avait chargé le feu roi en Angleterre, les faits et gestes du négociateur, épiés et livrés en pâture à la curiosité de la foule, eussent entraîné à propos d'une pièce dont il était le héros des démonstrations aussi inconvenantes qu'inopportunes. « Le public, dit Gudin, s'occupait de sa gloire. Il est, je crois, le seul homme qui se soit vu jouer sur la scène avec éloge; car depuis Aristophane qui calomnia Socrate sur le théâtre d'Athènes, jusqu'au jour où la plume glacée d'un froid imitateur du poète grec a défiguré J.-J. Rousseau sur la scène française, les autres comiques ont pris souvent la liberté de traduire sur le théâtre des hommes vivants pour les tourner en ridicule; mais il fallait qu'il arrivât à Beaumarchais, soit en bien, soit en mal, ce qui n'arrivait point aux autres. »

On en eut la preuve en 1784 lors de la seconde représentation du *Mariage de Figaro*[3], quand du haut des loges une main inconnue fit voler dans la salle des feuilles légères contenant

1. *Les Encyclopédistes*, par Louis Ducros, Paris, 1900.
2. Ducros, *op. cit.*
3. *Id.*, *ibid.*

contre l'auteur et sa pièce des épigrammes qui se terminaient par ces deux vers :

Et pour voir à la fin tous les vices ensemble,
Le parterre en chorus a demandé l'auteur.

Beaumarchais n'était pas homme à s'émouvoir pour si peu; heureux cette fois de ne pas voir sa comédie « flambée », il pouvait contempler tranquillement l'orage qui allait se déchaîner, grâce à ce même Crébillon qui avait compris que la volonté du public était plus forte que celle du roi [1].

Les choses n'allèrent pas jusque-là en 1781; on se demandait seulement si Beaumarchais consentirait à ce qu'on le jouât. Il était dit qu'il ne rencontrerait sur sa route que des gens aimables et bien disposés. Le censeur d'office était le littérateur et auteur dramatique Blin de Saint-More, nommé depuis 1776. Voltaire n'a pas dédaigné de rendre hommage au sentiment des convenances et au respect des vrais principes de la saine littérature qui caractérisent ses ouvrages; fondateur de la *Société philanthropique* qui, dans une complète indépendance confessionnelle, rivalisait de bienfaisance avec la charité chrétienne, il ne pouvait qu'éprouver de la sympathie pour un humanitaire parfois bruyant, mais sincère et généreux. Il écrivit donc à Beaumarchais une première lettre datée du 1er octobre. Il l'y informe que M. Friedel, auteur d'un ouvrage intitulé *Nouveau Théâtre allemand*, se propose de faire entrer dans son livre la traduction de *Clavijo*, dont lui, Beaumarchais, est le principal personnage. « Je suis nommé censeur de ce recueil, continue Blin de Saint-More, et je n'ai point voulu approuver la traduction qui vous concerne sans savoir si vous consentez à ce que cette traduction soit publique. » Cette requête, restée sans réponse, fut suivie d'une seconde quelques semaines plus tard; Blin de Saint-More écrivait le 24 octobre : « Comme censeur, je me suis imposé la loi de refuser toute satire contre les gens de lettres et même de n'approuver rien où l'un d'eux est nommé sans mon consentement. Il peut se trouver des circonstances où l'on n'aime pas à paraître sur la scène, même avec avantage. Je me suis aperçu que mes précautions n'ont pas toujours été inutiles; plusieurs écrivains m'en ont su gré [2]. »

D'après le témoignage de M. de Loménie, cité par M. Lintilhac, Beaumarchais répondit affirmativement, à la seule condition qu'on

1. Frédéric Loliée, *Revue bleue*, 14 déc. 1901, *op cit.*
2. *Beaumarchais et ses œuvres*, par E. Lintilhac, 1887.

changeât son nom propre Caron en celui de *Ronac* et le nom de Guilbert en celui de *Ilberto*, ce qui ne souffrit pas de difficulté. La lettre de Beaumarchais n'a pas été retrouvée, malgré les investigations de M. Lintilhac, qui, en revanche, cite une troisième lettre de Blin de Saint-More, datée du 26 octobre. Le censeur y invite Friedel à communiquer son manuscrit à Beaumarchais avant le départ de celui-ci pour l'Allemagne et renouvelle l'assurance que la pièce allemande ne paraîtra pas munie de son approbation, sans qu'il ait le consentement écrit de Beaumarchais[1].

Cette dernière transaction clôt l'épisode de *Clavijo* à Paris. Les œuvres écrites ont leurs destinées comme les hommes. Au mois de novembre 1775, Gœthe arrivait à Weimar où il s'installait définitivement; il est impossible de dire la date précise à laquelle Beaumarchais, perdu dans la foule, vit à Augsbourg représenter *Clavijo*. S'il se fût détourné de son chemin et arrêté à Weimar, s'il eût entendu parler de Gœthe, eût-il été frapper à sa porte? En suivant les deux écrivains dans une entrevue imaginaire, on est curieux de savoir l'impression qu'eût reçue l'auteur de *Clavijo*, de *Werther*, de *Gœtz de Berlichingen*, interrogeant du regard et de la voix l'homme singulier qui menait de front les plaisirs, les affaires et la littérature. Beaumarchais, à son tour, eût sans doute rabattu de son jugement sommaire sur cet « Allemand » en qui il trouvait « plus de vide de tête que de talent »; Gœthe, en présence de ce charmeur, aurait éprouvé le désir de voir Paris, cette métropole du monde, où, disait-il à Eckermann, « chaque pas que l'on fait sur un pont, sur une place publique rappelle quelque grand événement du passé; où chaque coin de rue a servi de théâtre à quelque épisode historique, où depuis trois générations d'hommes et grâce à des génies comme Molière, Voltaire, Diderot et leurs pareils, une telle abondance d'esprit a été mise en circulation que sur la surface entière du globe on n'en retrouverait autant en un seul point ». Au premier de ces grands noms s'associe celui de Beaumarchais. Gœthe lisait et relisait Molière; *L'École des femmes* a pu lui suggérer maint rapprochement avec *Le Barbier de Séville*; a-t-il compris qu'avec Beaumarchais se préparait un retour à la tradition latine? La question reste ouverte; en attendant, Gœthe et *Clavijo*, d'après le témoignage de la critique dans les deux pays, ont contribué à rendre européens l'homme et l'auteur.

Louis Morel.

1. *Beaumarchais et ses œuvres*, par E. Lintilhac, Paris, 1887.

LA GENÈSE DE GEORGES DANDIN

I

Nous ne prétendons rien découvrir de nouveau, en constatant que Molière fut — qu'on nous passe le barbarisme — un des *actualistes* les mieux informés de son siècle. Mais nous remarquons en même temps que s'il mit à profit pour son œuvre les anecdotes, les faits divers, les drames intimes de l'époque, ce ne fut pas sans les modifier profondément, ni sans apporter à cette déformation autant de tact que d'habileté. Bien qu'il se sentît protégé par Louis XIV, il n'eût pas voulu que ses ennemis, si nombreux, pussent lui reprocher d'avoir battu monnaie avec un scandale du jour mal déguisé. C'eût été justifier leur campagne de persécution. Molière n'a pas été moins circonspect dans ses crayons. Les types qu'il a tracés d'un trait si magistral, ne comportent pas de clef comme les Originaux de Labruyère. Si parfois il contrevient à cette règle générale, c'est que le roi ou quelque grand seigneur lui a presque commandé le portrait de certains grotesques de la Cour, d'ailleurs personnages de dernier plan.

En somme, pour dérouter les curiosités perfides, Molière usait d'un procédé qui a trouvé depuis nombre d'imitateurs. Il donnait à ses actualités et à ses personnages des aspects tellement variés ou imprévus que la malignité publique eût été impuissante à les désigner d'une date ou d'un nom, sans s'exposer aux plus grossières erreurs. Le maître n'en était que plus à l'aise pour faire son métier de moraliste.

Mais, de ce qu'il se dérobait à de périlleuses revendications, il ne s'ensuit pas qu'il soit interdit, à deux siècles de distance, de rechercher la genèse probable de son œuvre. Certes, il ne s'y faut risquer qu'avec prudence. Bien téméraire serait le critique qui se vanterait d'avoir forcé cette mystérieuse retraite de la pensée géniale où s'enfermait le grand contemplateur. Et nous savons tel zélateur, non moins judicieux que fervent, de la gloire de Molière, qui relèverait vertement du péché d'ignorance le mortel assez audacieux pour la parer des grâces du roman. Mais ce gardien sévère de la tradition basée sur une documentation indis-

cutable, se montrerait beaucoup plus indulgent pour des hypothèses présentées de bonne foi et peut-être susceptibles de jeter quelque lumière sur les points obscurs de la vie de Molière et de ses conceptions comiques.

II

Il en est une, celle de *Georges Dandin*, qui a exercé, comme toutes les autres du reste, l'ingéniosité des commentateurs.

Le premier en date, Grimarest, contemporain et biographe de Molière, donne à la comédie du maître l'origine suivante :

« Un de ses amis lui fit entendre qu'il y avait dans le monde un Dandin qui pourrait bien se reconnaître dans la pièce, et qui était en état par sa famille, non seulement de la décrier, mais encore de le faire repentir d'y avoir travaillé.

— Vous avez raison, dit Molière à son ami, mais je sais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous me parlez, j'irai lui lire ma pièce.

« Au spectacle, où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva si fort honoré de ce compliment que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain; et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce.

— Molière, disait-il à tout le monde, me lit ce soir une comédie, voulez-vous en être?

« Molière trouva une nombreuse assemblée et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente, et, lorsqu'elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler et qui pourtant avait pu s'en fâcher. Une partie des scènes que Molière avait traitées dans sa pièce étaient arrivées à cette personne. Le secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original a été trouvé si bon que plusieurs autres l'ont mis en usage depuis avec succès. »

A dire vrai, nous n'avons qu'une médiocre confiance dans l'authenticité de cette anecdote. Grimarest est un auteur absolument dépourvu d'autorité; et sa *Vie de Molière* est beaucoup plus agréable à lire qu'utile à consulter. Quoique les maris... bernés soient toujours les derniers à s'en apercevoir, celui que Grimarest prétend avoir servi de modèle au grand peintre pour son type de Georges Dandin, est d'une inconscience par trop invraisemblable. Il voit se dérouler sous ses yeux toutes les scènes dont

il fut le triste héros et il ne se reconnaît pas dans une copie aussi exacte de ses faits et gestes!

Molière, nous l'avons dit, s'y prenait avec autrement d'adresse pour faire entrer ses contemporains dans le cadre de ses comédies.

Les critiques éclairés qui ont étudié de près *Georges Dandin* s'accordent à lui reconnaître une double origine. Molière en aurait emprunté le sujet au *Décaméron* de Boccace; et sa comédie ne serait elle-même que la formule définitive de son premier essai scénique, la *Jalousie du Barbouillé*.

Mais, par delà cette exécution impitoyable d'un bourgeois assez vain et assez sot pour épouser la fille d'un gentilhomme, Molière ne visait-il pas plus loin et plus haut? N'avait-il pas, fidèle à sa méthode de composition, déformé et défiguré, pour les besoins de sa cause, des événements et des personnages d'un autre temps? Peut-être s'était-il souvenu d'un drame, datant déjà de vingt années, qui synthétisait en quelque sorte le danger d'unions aussi mal assorties, et dont il avait certainement entendu parler.

Molière avait longtemps couru la province sur le chariot de Thespis et vécu tous les épisodes du *Roman Comique*. Mais sa présence dans ces tournées entreprises par des impresarii parisiens en mal de public, n'est signalée officiellement qu'à la date du 19 avril 1648. Il était alors à Nantes; et sa troupe avait fusionné avec celle du comédien Dufresne, qui jouissait d'une certaine notoriété.

Or, depuis cette époque, il n'était question en Bretagne que d'un crime effroyable, récemment découvert, où se trouvaient impliquées deux femmes « de la première qualité ».

III

C'était d'une part Françoise de Talhouet, veuve de son troisième mari, Charles de Quinquempoix, marquis de Bussy et comte de Vignory en Champagne; d'autre part, sa fille, Jeanne-Marie de Bussy, née, le 15 mars 1632, de ce troisième lit.

Elles étaient accusées d'avoir fait assassiner leur gendre et mari, un certain Palerne, sorti d'une famille de financiers lyonnais et originaire de Moulins.

Deux contemporains ont parlé de ce crime[1], bien oublié aujour-

1. Guy Patin lui a consacré pareillement quelques lignes dans sa *Correspondance*.

d'hui : Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes* et Jean Vallier dans son *Journal* publié en 1902 par MM. Henri Courteault et Pierre de Vayssières. Les deux récits se corroborent et se complètent : le fait mérite d'autant plus d'être noté que les *Historiettes* de Tallemant ont toujours passé, et bien à tort, pour suspectes.

Palerne, dit le médisant chroniqueur, était « un garçon bien fait et d'honnête naissance... il avait du bien passablement. D'abord il suivit le barreau à Paris, et après il fut commis de M. de Noyers... »

Sublet de Noyers était commis lui-même du Cardinal de Richelieu.

M^me^ de Vignory mit en quelque sorte le grappin sur Palerne, comme sur une aubaine inespérée. Ses affaires étaient dans le plus fâcheux état. D'abord son futur gendre lui prêta vingt mille livres dont elle avait le plus pressant besoin. Puis Palerne était avocat; il avait appris la finance à l'école de Sublet de Noyers. M^me^ de Vignory s'imagina qu'il allait ramener la prospérité dans la maison. Elle lui fit donc épouser sa fille qui avait à peine treize ans.

Mais ce nom roturier de Palerne sonnait mal à l'oreille des deux femmes. Or, Charles de Quinquempoix, le dernier héritier des fameux Bussy d'Amboise, en avait transmis les titres et qualités à sa fille Jeanne-Marie. Et Palerne (ce fut une des conditions du mariage) dut s'engentilhommer. On l'appela désormais M. le marquis de Bussy d'Amboise.

Malgré qu'il eût chèrement acheté sa femme à sa belle-mère, il restait encore aux deux époux de sept à huit mille livres de rente, une fort honnête aisance pour le temps. Mais, comme l'assure Jean Vallier, la mère et la fille s'étaient « dégoûtées » du trop faible Palerne et ne « le jugeaient plus d'assez bonne maison, ni digne de leur alliance pour le souffrir plus longtemps auprès d'elles en cette qualité ».

Elles résolurent donc de s'en débarrasser dans le plus bref délai. Le mariage datait d'un an à peine, et Palerne « aimait tendrement » Jeanne-Marie.

« La fureur, la haine, le mépris, la vanité avaient d'abord inspiré à ces deux méchantes femmes le dessein de faire assassiner ce malheureux à coup de fusil par quelqu'un de leurs domestiques allant à la chasse avec lui dans un bois proche de leur château... » Elles se trouvaient alors en Bretagne où les retenait la gestion de leurs propriétés.

Or tout le pays avait été convoqué à une battue — à une *huée*, disait-on — pour les loups. Palerne y reçut un coup d'arquebuse à la cuisse. Quand le chirurgien mandé en toute hâte auprès du blessé, se fut présenté au château, M^me^ de Vignory le prit à part, pour le prier d'empoisonner la plaie avec de l'arsenic. Naturellement le chirurgien se refusa de toute son énergie à un tel crime. Ce fut au tour de la fille de supplier l'opérateur; et bientôt les deux femmes multipliaient promesses et prières pour vaincre sa résistance. Enfin, soit qu'il voulût les empêcher de mettre elles-mêmes à exécution leur projet, soit qu'il craignît leur vengeance, le chirurgien parut céder à leur instance. Il saupoudra de ... sucre la blessure, et décampa.

Palerne se portant assez bien pour un homme empoisonné, M^me^ de Vignory s'inquiète et finit par découvrir la ruse du chirurgien. Alors elle chapitre de si belle manière sa fille que celle-ci se laisse persuader d'étrangler son mari. Puis elle part pour le pélerinage de Notre-Dame d'Auray, pendant que M^me^ de Bussy d'Amboise s'acquitte de cette sinistre besogne avec sa femme de chambre.

Telle est la version de Tallemant des Réaux. Jean Vallier dit, au contraire, que la mère et la fille « s'étaient enfin résolues de l'étrangler elles-mêmes dans son lit, malade, et de leurs propres mains, ce qu'elles avaient fait si adroitement que personne ne s'en était aperçu... »

Quoi qu'il en soit, dénoncées par la rumeur publique, elles furent arrêtées, six mois environ après l'inhumation de leur victime. Elles protestèrent énergiquement de leur innocence et purent croire un instant qu'elles échapperaient à la juste punition de leur crime. Les juges, qu'elles avaient fait pressentir, leur avaient donné quelque espoir. « Cela est assez ordinaire en Bretagne, remarque philosophiquement Tallemant des Réaux : il y a beaucoup d'histoires de femmes qui ont fait tuer leur mari. » Mais elles avaient compté sans le rapporteur qui conclut à la mort, et le Parlement de Rennes ratifia la sentence à l'unanimité. Elles furent condamnées en outre « à douze mille livres d'amende applicables au bâtiment du Palais, en huit mille d'intérêts civils envers les parents du défunt et à quatre mille pour les pauvres ».

Elles finirent par confesser leur crime et furent décapitées à Rennes.

Tallemant termine l' « historiette » sur un mot qui peint à souhait le sceptique qu'était ce huguenot converti.

« La mère mourut en philosophe et sans penser à l'autre vie. »

IV

Si l'on admet qu'il puisse exister des airs de famille entre des êtres réels et les personnages imaginaires du théâtre ou du roman, on reconnaîtra que Palerne et Georges Dandin sont proches parents; on trouvera de même une certaine analogie entre la comédie de Molière et le drame de Rennes. Qui sait si, voulant donner une affirmation nouvelle à sa démonstration, déjà si saisissante du péril des mésalliances conjugales, l'illustre auteur n'en eût pas fixé la formule dans un dénouement tragique? Mais l'esthétique de Molière répugne aux coups de tonnerre. La seule pièce de *Don Juan* échappe à cette règle générale : le génial adaptateur du drame espagnol ne pouvait, en conscience, supprimer ou modifier, quant au dénouement, le *Festin de Pierre*. Ce n'est pas qu'il ignore le jeu de ces puissants et pathétiques ressorts qui font palpiter l'âme de la tragédie : certaines situations de *Tartuffe*, de l'*Avare*, de *Georges Dandin*, même du *Malade Imaginaire*, témoignent d'une faculté d'émotion inattendue et susceptible d'une rare intensité. Mais aussitôt l'auteur tourne court; et son masque comique s'éclaire d'un nouveau rire.

Au reste, sa gaîté est franche et sincère; elle s'épanouit librement, et s'exerce indifféremment sur tous et à propos de tout. Molière fustigeait les travers, les ridicules et les vices; et la raillerie qui accompagnait ces salutaires exécutions emportait le morceau, mais sans cette dureté chagrine que lui ont prêtée quelques-uns de ses biographes. Certes, dans *Georges Dandin*, le ton est plus âpre, mais il n'est point morose. Il faut bien, pour que la leçon ait toute sa portée, ce contraste, en apparence immoral, entre une coquine triomphante et sa victime dupée, bafouée, humiliée. Aussi trouvons-nous futile autant qu'injuste l'indignation de certains critiques contre *Georges Dandin*.

Il en est de même de ces aristarques d'autrefois qui l'eussent appelé une *pièce rosse*, si ce joli mot avait eu cours de leur temps. Or la comédie de Molière n'est rien moins qu'une *pièce rosse*. Elle est au contraire le plus salutaire des enseignements et le plus suggestif des exemples pour l'imprudent qui rêve une alliance disproportionnée. Cette leçon résulte des monologues mêmes du malheureux Dandin et des plaintes amères que lui arrache l'indignité de sa femme, tandis que les *pièces rosses* de notre siècle sont autant d'apologies cyniques de toutes les bas-

sesses, de toutes les turpitudes, de toutes les infamies, grandes et petites, pratiquées effrontément, et même avec ostentation, par des personnages dont la malfaisance semble être pour leur créateur la clef de voûte de notre édifice social.

V

Un critique a dit, avec quelque raison, que, de tout le répertoire moliéresque, *Georges Dandin* est la seule pièce où la femme adultère semble avoir conquis le droit à l'impunité. Et avec quelle arrogance dans son impudente et féroce rouerie! Nous croyons entendre Jeanne-Marie gouailler l'infortuné Palerne, qui s'est laissé si complaisamment affubler du titre et des armes de Bussy d'Amboise.

C'est ainsi que Georges Dandin est devenu Monsieur de la Dandinière, et il n'en est pas à son premier regret, dès le commencement de la pièce :

« Je connais, s'écrie-t-il dans un de ces soliloques dont il est coutumier, je connais le style des nobles, lorsqu'ils nous font, nous autres, entrer dans leurs familles. L'alliance qu'ils font est petite avec nos personnes; c'est notre bien seul qu'ils épousent, et j'aurais bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie, que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, s'offense de porter mon nom et pense qu'avec tout mon bien, je n'ai pas assez acheté la qualité de son mari. »

Et, dans son conflit avec ses beaux-parents, les Sotenville, Georges Dandin apparaît le modèle des gendres, à l'exemple de Palerne qu'avait su si bien choisir M^me^ de Vignory pour relever sa fortune :

« ... Sans moi, vos affaires, avec votre permission, étaient fort délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous; mais moi, de quoi y ai-je profité, je vous prie, que d'un allongement de nom, et au lieu de Georges Dandin d'avoir reçu par vous le titre de Monsieur de la Dandinière? ».

Si du moins il avait acheté, au prix de sa fortune, la paix et le bonheur dans son ménage! Mais il ne trouve au foyer conjugal qu'une femme artificieuse, coquette, hautaine, qui le brave et qui le raille :

« Je veux jouir, s'il vous plaît, lui dit Angélique (comme le nom est heureusement choisi!), je veux jouir de quelque nombre

de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre la douce liberté que l'âge me permet et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y pour votre punition, et rendez grâces au ciel de ce que je ne sois pas capable de quelque chose de pis. »

Cette dernière phrase a donné lieu aux interprétations les plus diverses. Elle n'en comporte, à notre avis, qu'une seule, très naturelle, très logique et conforme de tous points à l'esprit moliéresque. Le « pis » qui puisse arriver à un mari, c'est l'injure irréparable qui le déshonore et le couvre de ridicule. Angélique consent à l'épargner à Dandin, en échange d'une liberté qu'elle prétend innocente.

Dans la bouche de Jeanne-Marie cette menace prendrait un tout autre caractère. Elle laisserait pressentir le noir dessein qui hante déjà cette âme perverse.

Et cependant, chez Angélique aussi, éclatent à tout propos « la fureur, la haine, le mépris, la vanité » qui, au dire du chroniqueur Jean Vallier, armèrent la main de M^me^ Bussy d'Amboise contre son mari. La femme de Dandin, alors même que, prise au piège, elle médite d'y attirer son époux, donne un libre cours à son dépit et à sa rancune.

« On sait de tous côtés nos différends et les chagrins perpétuels que vous concevez contre moi. Lorsqu'on me trouvera morte, il n'y aura personne qui ne mette en doute que ce ne soit vous qui m'avez tuée; mes parents ne sont pas des gens assurément à laisser cette mort impunie; et ils en feront sur votre personne toute la punition que leur pourront offrir et les poursuites de la justice et la chaleur de leur ressentiment. C'est par là que je trouverai moyen de me venger de vous; et je ne suis pas la première qui ait su recourir à de pareilles vengeances, qui n'ait pas fait de difficulté de se donner la mort, pour perdre ceux qui ont la cruauté de nous pousser à la dernière extrémité. »

Mais, comme on sait, la situation — renouvelée de Boccace — se retourne; et, cette fois, ce serait Dandin qui serait mûr pour une fin tragique, si la placidité de sa bonhomie rustique ne nous rassurait sur ses velléités de suicide. Il n'en conclut pas moins, après avoir fait amende honorable à deux genoux :

« Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre, c'est de s'aller jeter dans l'eau, la tête la première. »

VI

S'il est vrai, comme l'a prétendu un dicton classique, que la Muse comique corrige les mœurs, la leçon donnée par *Georges Dandin* dut arrêter bon nombre de futurs maris sur la voie fatale où les entraînaient l'amour, la sottise ou la vanité. Or, il est à peu près prouvé que l'événement ne justifia pas le dicton. Par une de ces coïncidences qui laisseraient croire à la divination du génie, au moment où Molière appelait l'attention de ses contemporains sur le désastre des unions à la *Dandin*, commençait toute cette longue série de crimes — d'empoisonnements par l'arsenic — qui furent conçus et perpétrés par des femmes dégoûtées de leurs époux; car c'était surtout aux maris qu'était destinée *la poudre de succession*. L'*Affaire des Poisons* assombrit singulièrement les dernières années du XVII^e^ siècle; et il ne fallut pas moins que la volonté formelle de Louis XIV, l'institution d'une chambre spéciale de justice et de nombreuses exécutions capitales, pour conjurer un péril social qui menaçait de dépeupler la France.

Paul d'Estrée.

MÉLANGES

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, SES DEUX FEMMES ET SES ENFANTS DOCUMENTS INÉDITS

(*Suite* [1].)

CHAPITRE III

Correspondance de Bernardin, avant son mariage avec Désirée de Pelleporc. Le contrat de mariage. La cérémonie religieuse.

Bernardin de Saint-Pierre terminait la relation de ce qui s'était passé depuis son départ de Varsovie en 1764, par cette réflexion philosophique :

La vie est un songe bien bizarre!

Au déclin de son existence, il devait voir se réaliser le songe le plus charmant qu'il ait jamais pu faire, et trouver, après les agitations, les péripéties, les vicissitudes d'une vie déjà longue, avec une femme distinguée, jeune et jolie, qu'il allait passionnément aimer, le bonheur et le repos de ses derniers jours.

Nous devons reconnaître que s'il pleura, — ce qui n'est pas douteux, — la pauvre Félicité, ses pleurs furent vite séchés. Sans vouloir complètement excuser la promptitude avec laquelle il cherche à installer à son foyer une seconde épouse, il est cependant juste de considérer combien était difficile et délicate sa situation avec deux enfants aussi jeunes que l'étaient Virginie et Paul. Accablé d'occupations et de soucis de toute nature, il lui était presque impossible de donner à ses chers enfants les soins matériels et autres que nécessitait leur jeune âge. Les confier à des mains mercenaires devait certainement lui répugner. Nous allons constater dans sa nouvelle correspondance, qu'ils furent la cause déterminante qui le poussa tout d'abord à leur assurer une seconde mère.

Dans des lettres à sa seconde femme, avant et après le mariage, — nous retrouverons, avec quelque chose de plus, l'équivalent des sentiments qu'il avait manifestés à Félicité, moins, il est vrai, de détails d'affaires et d'intérieur; mais il convient aussi de considérer que les temps sont changés : les années pénibles sont passées; sous un pouvoir nouveau et glorieux, la tranquillité s'affermit, la confiance renaît; c'est comme une vie nouvelle dont sont pénétrés tous ceux qui, comme Bernardin, ont passé par les dures épreuves

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire*, 1902, p. 271 et 448.

de la Révolution. Ame et cœur sensibles, Bernardin subit, plus qu'un autre encore, ces heureuses influences; dans cet état d'esprit, nous nous étonnerons moins du chant d'amour que, malgré des cheveux blancs, il entonne auprès de la charmante Marguerite-Charlotte-Désirée Lafite de Pelleporc.

Nous n'avons trouvé nulle part le portrait de cette aimable femme. Lamartine, avec son accent lyrique, la dépeint ainsi dans ses *Souvenirs et Portraits*.

« J'ai beaucoup connu cette seconde femme, si belle, si douce, si aimante, qu'elle semblait une seconde jeunesse éclose sur le front encore vert d'un vieillard... Celle qui inspira cette passion tardive à M. de Saint-Pierre, joignait dès l'enfance aux séductions de la jeunesse et de la beauté, les précoces inspirations de l'enthousiasme et de la vertu. Sa figure était inexprimable au pinceau et à la langue; il aurait fallu pour la peindre, les yeux, les sens et comme l'âme de l'auteur de *Paul et Virginie*. Le sort — qui lui avait été si contraire jusque-là — lui réservait la plus belle des fleurs de la vie pour la respirer et l'enivrer avant de mourir.

« Elle n'avait pas encore dix-huit ans[1]; son innocence révélait dans ses yeux une tendresse qui n'était pas de l'amour; mais une sorte d'admiration enthousiaste pour l'homme qui avait porté Virginie dans son cœur, cette Virginie dont elle se croyait la sœur! Elle ignorait la nature du sentiment qu'elle avait pour lui : était-ce un dieu qui lui apparaissait sur la terre dans une forme qui n'avait point d'âge et dont la chevelure blonde semblait parer l'immortalité? Elle rougissait en le regardant; elle frissonnait à ses paroles, elle n'osait pas s'avouer qu'elle l'aimait; mais il lui inspirait seul un attrait sérieux qu'elle n'avait jamais jusque-là imaginé pour aucun autre.... »

Et parlant de Bernardin, Lamartine nous dit que « son cœur que l'infortune avait gardé pur, et qui était pour ainsi dire conservé jeune dans la glace du malheur, avait la pudeur timide de l'âge et ne s'avouait pas ce qu'il éprouvait pour cette enfant. Elle était pour lui l'ombre de Virginie; mais Virginie n'était qu'une ombre, et Mlle de Pelleporc était un idéal, qui échauffait ses songes. Il n'osait seulement y penser, mais quand, dans les leçons attentives qu'il lui donnait, il venait à fixer ses regards sur cette taille angélique, sur cette grâce chaste des mouvements, sur ces joues rougissantes, sur ces yeux voilés par de longs cils, sur cette bouche entr'ouverte par le soupir et refermée par la crainte, et quand il entendait l'éclat de cette voix timbrée et sonore et pourtant tremblante qui était la principale de ses séductions, involontairement son âme lui échappait et il était près de tomber, pour l'adorer, aux genoux de son élève. »

Quoi qu'en ait dit Lamartine, il est certain que le cœur de Désirée avait parlé, avant de rencontrer Bernardin, et qu'elle avait passé par les épreuves d'une passion qui aurait dû la rendre heureuse; les lettres de Bernardin à Désirée que nous reproduisons ci-dessous ne laissent aucun doute à cet égard.

La première lettre connue de Bernardin à Désirée est datée du 7 prairial an 8 (27 mai 1800); de son texte même, il ressort que des lettres ou des billets ont déjà été échangés. Cette lettre est adressée à « la citoyenne Désirée *Belport*, chez la citoyenne de Maisonneuve, maîtresse de pension, rue de Seine, 13. — Bernardin ne connaissait pas encore l'orthographe du nom de celle qu'il aimait déjà.

« Votre billet, mon aimable Désirée, m'a fait beaucoup de peine. Pour répondre à votre confiance, je l'ai détruit suivant votre intention.

1. Ici, Lamartine commet une erreur : Désirée était dans sa vingtième année, ainsi que le prouve son acte de naissance que l'on trouvera à l'Appendice. La cause première de cette erreur est imputable à Aimé-Martin qui, dans sa préface de la vie de Bernardin, lui assigne aussi l'âge de dix-huit ans au moment de son mariage.

Vous n'avés fait qu'accroître l'intérêt que vous m'avés inspiré. Je désire ardemment soulager vos chagrins; mais il est nécessaire avant tout de m'en développer la chaîne; il n'y en a qu'un moyen, c'est de m'écrire votre histoire, comme un roman, sous des noms étrangers, afin que votre correspondance ne puisse jamais vous compromettre. J'aurais beaucoup de plaisir à l'entendre de votre propre bouche; mais il m'est impossible d'avoir avec vous aucun entretien particulier, depuis qu'on s'est aperçu que vous captiviés mon inclination. D'ailleurs, vos charmantes qualités rassemblent sans cesse vos compagnes autour de vous. Écrivez-moi donc en commençant par l'origine de vos maux. Vous soulagerez vos peines en les versant dans le cœur d'un ami tendre; peut-être pourrai-je y trouver quelque remède. J'avoue que je ne saurais perdre entièrement les espérances que j'avais conçues. Le tems apporte bien des changements.

J'attends d'ici à quelques jours le premier chapitre de votre histoire, écrivés-le sans vous gêner ni pour le style, ni pour l'ortographe; songés que vous écrivés à un ami. Vous n'aurés point de peine à rendre ce que vous aurés senti; vous ne serés point obligée, comme vos jeunes compagnes, de feindre des sentiments que vous n'avés pas éprouvés. Permettés que je vous embrasse comme ma fille et la mère de mes enfants.

Paris, ce 7 prairial an 8.

P.-S. — J'ai lu à mon ami Ducis votre charmant morceau; il en est enchanté, il l'a trouvé plein de sentiment et d'une philosophie religieuse et profonde; la fin surtout en est sublime. Je le mettrai parmi mes papiers les plus précieux, et vous êtes bien digne d'être mère, aimable Désirée!

Mais ne soignés pas ainsi ce que vous m'écrivés; laissés courir votre cœur avec votre plume, faittes comme moi, ne craignés pas de raturer.

Vous avés comblé de cadeaux ma Virginie qui vous aime presque autant que moi. Hélas! au milieu de ces perles si blanches, il se trouve un collier noir! Je cherche à vous donner des consolations et j'ai moi-même besoin des vôtres[1]. »

Peu après, il lui écrit encore :

« Mme de la Maisonneuve s'est donné la peine de passer chez moi dans mon absence. Elle y a laissé un billet où elle me somme, au nom de ses petites filles, de venir passer un jour chez elle, parce qu'elles sont, dit-elle, fort en colère de ne m'avoir pas vu la dernière fois. Ce n'est pas la colère des petites filles, ce sont les amitiés des grandes que je redoute. Il en est une parmi celles-ci si digne de tout mon amour, et d'un autre côté si éloignée d'y répondre comme je le désirerais, que ce que je peux faire de mieux est de chercher ailleurs une société qui ne

1. Bibliothèque du Havre.

trouble pas mon repos par le plaisir même qu'elle me donne. Que dois-je répondre à Mme de la Maisonneuve? Donnez-moi un bon conseil, *vous qui avez passé par les épreuves d'une passion qui aurait dû vous rendre heureuse*. Je vous embrasse comme une fille, d'un baiser paternel [1]. »

Nous ne connaissons pas les réponses de Désirée; mais par la lettre ci-après de Bernardin, on voit que, prise de scrupules, Désirée désirait une intermédiaire dans ses relations. Bernardin se récrie :

« Pourquoi, voulez-vous, dit-il, qu'il y ait un cœur intermédiaire entre le vôtre et le mien? Je n'en ai point cherché pour vous dire que je vous aimais. Pourquoi vous en faut-il pour me dire sans doute que vous ne m'aimez pas? *Vous pensez toujours à l'infidèle que vous aviez choisi*. Cependant l'équité, les lois, la religion même vous permettent de l'oublier, puisqu'il vous abandonne. Il vous a rendue malheureuse. Ne craignez-vous pas de me rendre malheureux à mon tour, moi qui vous ai choisie au milieu de toutes vos aimables compagnes? Je vous embrasse, chère Désirée, comme ma fille, comme ma tendre amie. Puisse Dieu se servir de moi pour essuyer vos larmes! Votre bonheur sera pour moi la plus douce de ses faveurs. Mon cœur a besoin de vous aimer [2]. »

Avec l'assentiment de Désirée, il s'est présenté chez Mme de Pelleporc, sa mère, il lui fait part de son entrevue.

« J'ai vu, ma bonne amie, votre bonne maman, et j'ai été fort content de sa réception; elle m'a confirmé sur vos qualités morales ce que j'en avais déjà entrevu. Pourquoi faut-il que les lois, les arrangements de famille et la fortune mettent si souvent des entraves aux inclinations naturelles? J'espère lever successivement tous ces obstacles. Je serai content de vous si vous l'êtes de moi. Votre maman m'a dit que vous m'aviés dépeint à elle comme un dieu! Je serai content de n'être qu'un homme si vous m'aimés sincèrement. Mes enfans ont besoin d'une mère tendre et attentive, et moi d'une compagne aimable et aimante. Je trouverai tous ces avantages en vous si votre cœur est libre; il n'y a que vous qui puissiez m'en assurer; c'est à vous à m'en convaincre par votre confiance; je n'en abuserai jamais. Mon bonheur sera de faire le vôtre autant qu'il est en moi. Vous êtes une rose au milieu des épines, puissé-je vous en débarrasser bientôt. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma chère Désirée, je vous en dirai davantage à notre prochaine entrevue qui sera le 6 chez votre maman, où je suis invité. Adieu, ma bonne amie, je vous réitère mes embrassemens; faites-moi un mot de réponse; pour moi, je vous écris à la hâte, au milieu de mille embarras de ménage [3].

1. Bibliothèque du Havre.
2. *Id.*
3. *Id.*

Bernardin se préoccupe des formalités du mariage qu'il souhaite prochain, il fait part de ses démarches à Désirée.

« M. de Normandie, mon ami et mon conseil, m'a dit, chère Désirée, qu'avant tout, il fallait un consentement de monsieur votre père, excepté dans le cas où il serait émigré. J'ai passé aussitôt chés madame votre mère, mais je ne l'ai point trouvée; j'y retournerai ce soir. Je désire l'inviter avec vous et votre amie et M. de Normandie, pour primidi prochain. Mon ami parlera de nos affaires communes en tête à tête avec madame votre mère, afin de les accélérer le plus tôt possible.

Voilà ce que j'avais à vous dire comme votre père et votre ami; à présent, je vais vous parler comme votre amant.

Chaque jour vous me paraissés plus aimable; mes enfans sont les fleurs de ma vie; mais vous en serés la rose; puissé-je briser toutes les épines qui vous environnent! Quelle douce félicité si je peux mériter de votre part une confiance sans réserve qui ne m'attire point de gronderie, comme votre avant-dernière. Je ne sais comment m'exprimer; c'est à vos lettres à donner le ton aux miennes, car je veux vous plaire à votre manière. Il est difficile d'exprimer l'amour le plus tendre à un objet vertueux sans passer les bornes du respect; cependant j'éprouve à la fois ces deux sentiments pour vous, et quand je veux établir entre eux l'équilibre, je sens que le premier l'emporte. D'un autre côté, je me persuade que le premier ne vous fait pas beaucoup d'impression, c'est à moi et non à vous que je m'en prends.

Oh! ma bonne amie, j'ai besoin d'un cœur où le mien se repose, où je puisse déposer mes soucis, mes ennuis, mes joyes, mes délices. Ne voulez-vous être que la gouvernante de mes enfans? Cette âme qui a pénétré dans la vôtre par ses sentiments, ne conçoit-elle pas des pénétrations plus intimes? Êtes-vous plus sage que la nature et plus sublime que celui qui en a établi les lois? O ma tendre Désirée, il m'est impossible de vous aimer à demi.

J'ai été ce soir chés madame votre mère; elle va écrire pour avoir un certificat d'émigration de monsieur votre père, dans son pays; cependant, je crois qu'il appartient à une bonne fille de lui demander son consentement, quoique on puisse s'en passer. Madame votre mère se trouvera primidi chés moi à quatre heures; j'espère que vous voudrez bien vous y rendre auparavant avec votre amie. Répondés-moi promptement sur tous ces objets. Je vous embrasse comme ma maîtresse[1]. »

Paris, ce 18 vendémiaire an 9 (10 octobre 1800).

Obligé d'assister aux séances de l'Institut, Bernardin se dédommage de l'ennui qu'il y éprouve en écrivant à sa chère Désirée.

« Je vous écris, mon amie, dans le cours de cette séance, pour en dissiper l'ennuy.

1. Bibliothèque du Havre.

Que de maux vous avez déjà éprouvés! Le sentiment de vos peines redouble pour vous celui de mon attachement. Je vous aime, non seulement parce que vous êtes très aimable; mais parce que vous avez été malheureuse. Quand pourrai-je apporter un terme à vos maux? Je suis surpris du retard qu'éprouve le certificat d'émigration.

Mon amie, j'ai besoin d'une compagne qui m'aime par vertu, qui s'intéresse à mes chers enfans et leur donne une éducation dont ils commencent à manquer. J'ai besoin d'aimer un objet aimable, sensible, qui ait été instruit par le malheur, qui reçoive mes consolations dans ses peines et qui m'en rende à mon tour.

Personne, ma tendre amie, ne connaît mieux le prix de ce que vous valez : votre vertu sera pour moi une riche dot. Je préfère une once de bonheur à un quintal de gloire et d'or. Je voudrais vous exprimer tout ce que vous inspirés; mais le lieu où je suis et les souvenirs qu'il me rappelle, troublent le sentiment que vous faites naître. Ce n'est point avec mon esprit que je dois vous écrire, c'est avec mon cœur. Que Dieu vous donne le bonheur que je souhaite pour moi-même; je vous regarde comme le plus beau don qu'il puisse me faire sur la terre. Je vous embrasse de tout mon cœur[1]. »

Dans les dernières lettres qu'il adresse à Désirée avant le mariage, il emploie le tutoiement, comme il l'a fait en pareille circonstance avec Félicité. Les deux lettres que nous allons reproduire nous le montrent arrivé au paroxysme du désir. On a dit avec raison que ses amours avec Désirée furent une réminiscence de ses amours de jeunesse avec la princesse Marie Miesnick; il semble y avoir apporté la même ardeur, le même feu; il possédait la jeunesse éternelle du cœur, et le chant d'amour s'échappait de ses lèvres, timide d'abord, puis exalté et enfin triomphant.

« Je reçois, ma bonne amie, ta charmante lettre; elle est écritte avec ton cœur; mais je voudrais y lire tout à fait. Dis-moi donc ce qui s'y passait quand j'ai soupçonné, dis-tu, ton cœur de changement? Tu seras, ajoutes-tu, un peu jalouse, et moi aussi je ne verrais pas avec plaisir que ton cœur se partage. Je veux que tu m'aimes comme je t'aimerai; cet amalgame que tu trouves charmant n'est pas seulement celui de l'esprit : une femme aimante est tout entière à son mari. Deux âmes en amour n'en font qu'une et deux corps aussi.

Mais je veux savoir le secret que tu me caches. Dis-moi donc ce qui se passait dans ton cœur quand tu m'as vu triste et ne me punis pas de t'avoir trop aimée. J'attends ta réponse demain au plus tard. Je t'embrasse en attendant comme un père, comme un amant, que ne le puis-je comme un époux[2]!. »

(Sans date.)

Le contrat de mariage, dont nous parlerons bientôt fut signé le 6 brumaire (28 octobre); le 10 (1er novembre) il envoyait à sa fiancée chez Mme de la Maisonneuve la lettre brûlante qui va clore cette correspondance.

1. Bibliothèque du Havre.
2. *Id.*

« Ma tendre amie, j'ai été indisposé depuis ton départ, mais cela va mieux. Je sens que tu manques à mon bonheur quoique tu ne l'aies pas encore accompli; cependant ton souvenir adoucit ma mélancolie. Oh! viens, ma chère colombe, te reposer sur un cœur qui t'aime plus qu'il n'a jamais aimé et plus que tu ne l'as été toi-même. Un jeune homme ne peut connaître tout ce que tu vaux et ne peut l'exprimer; il faut l'expérience du malheur pour boire dans la coupe de la félicité. Je te révère comme l'objet le plus vertueux que j'aie connu et je t'idolâtre comme le plus aimable.

Je ne te reverrai donc qu'après-demain au soir. Fais faire l'anneau conjugal à ta fantaisie, avec nos noms entrelacés; tu prendras toi-même la mesure. Songe qu'il le faut le 5 au soir, afin que je puisse te le présenter le 6 au matin[1]. Je voudrais te faire un cadeau à ton goût, nous en parlerons à ton retour, parce que je veux qu'il te soit agréable.

Prie Dieu pour moi comme je le prie pour toi. Je lui demande qu'il nous lie de chaînes éternelles. Mes enfans te devront leurs vertus, ils sont pleins de qualités aimables; tu travailleras pour toi en les élevant, car enfin ils doivent me représenter un jour. Ma fille deviendra ta Désirée : tu lui donneras ta douceur et ton aimable prévenance. Tu me feras père de nouveaux enfans qui s'aimeront et redoubleront ton bonheur et le mien.

Je t'embrasse de tout mon cœur, ma bonne amie; les visites qui m'arrivent m'empêchent aujourd'hui de faire une lettre plus longue comme je le désirais. Adieu, mon pigeon, ma colombe, ma rose; adieu, tout ce que je connais de plus aimant, de plus aimable et de plus aimé!

Ce 10 brumaire an 9.

Réponse tout de suitte[2] ».

Quel lyrisme! quelle idylle! Qui croirait en lisant ces lignes passionnées qu'elles ont été écrites par un homme qui allait bientôt atteindre sa soixante-quatrième année? La vierge de vingt ans, à qui il témoignait tant d'amour, méritait à tous égards cet emportement de passion. Beaucoup des amis de Bernardin jugèrent peut-être qu'en épousant Désirée, il commettait une insigne folie; il se trouva, au contraire, que ce fut l'acte le plus sage et le plus heureux de sa vie.

Lamartine a dit que Bernardin s'unit avec une généreuse imprudence et que la passion cette fois l'inspira mieux que la sagesse[3].

Le 6 brumaire an 9, le notaire Cousin dressait le contrat de mariage ci-après :

« Entre Jacques Bernardin Henry de Saint-Pierre, membre de l'Institut national de France, demeurant à Paris, Palais national des sciences et arts, voûte du Coq, division du Museum[4], veuf avec deux enfants

1. Les 5 et 6 novembre (14 et 15 brumaire).
2. Bibliothèque du Havre.
3. *Souvenirs et Portraits.*
4. Bernardin avait quitté sa maison d'Essonnes, après la mort de Félicité.

de la citoyenne Félicité Didot, stipulant pour lui et en son nom;

d'une part.

Et Élisabeth Salomé Lienhard, femme divorcée de Anne Gédéon Lafitte[1] de Pelleporc, demeurant à Paris, rue du Bacq, n° 609, division de la fontaine de Grenelle, stipulant pour demoiselle Marguerite Charlotte Désirée Lafitte, sa fille mineure, demeurant à Paris, rue de Seine-Saint-Victor, stipulant pour elle en son nom et de son consentement[2];

d'autre part.

Lesquelles parties, pour raison du mariage proposé entre ledit Bernardin de Saint-Pierre et ladite demoiselle Lafitte, qui sera incessamment contracté, ont dressé et arrêté les clauses et conditions civiles dudit futur mariage, de la manière et ainsi qu'il suit, en présence de leurs parents et amis ci-après nommés :

Pierre Félix Grospierre, propriétaire à Dijon, de présence à Paris, rue du Bacq, cousin de la future;

Jean François Ducis, membre de l'Institut national, au Palais des sciences et arts, ami du futur;

Louis Valentin Denormandie, directeur général de la liquidation, demeurant à Paris, place Vendôme, ami du futur.

Charles Ernest Denormandie, chef au bureau de la liquidation, demeurant à Paris, rue Michel Lepelletier, division de la Réunion, n° 257, ami du futur.

Article 1^er^. — Il y aura communauté de biens entre les futurs époux, suivant la coutume de Paris.

Article 2. — Les futurs époux ne seront point tenus des dettes ni hypothèques l'un de l'autre, antérieures au mariage.

Article 3. — Le futur époux déclare que ses biens consistent : 1° en une maison, cour et jardin, rue de la Reine Blanche, faubourg Saint-Marcel; 2° en une maison, cour et jardin, à Essonnes; lesquels biens il possédait avant son mariage; 3° en la portion à lui revenant du contenu de l'inventaire qu'il a fait faire après le décès de Félicité Didot, son épouse, par Cousin, notaire, le six nivose an huit et jours suivants.

Desquelles propriétés il a communiqué les titres à ladite femme Lafitte de Pelleporc qui le reconnaît.

Article 4. — Les biens de la future épouse consistent : 1° en un secours viager de cent cinquante livres sur sa tête, dû par l'État, provenant de la Liste-Civile; 2° en faveur dudit mariage, ladite citoyenne Lienhard, femme Lafitte, donne et constitue en dot à la citoyenne sa fille, en avancement d'hoirie de sa succession future : 1° un trousseau composé d'habits, linge et hardes à l'usage de la future épouse, de la valeur d'une somme de mille francs; 2° quatre cents francs de rente annuelle et perpétuelle que ladite femme Lafitte s'oblige de payer à la

1. Au lieu de de la Fite, véritable nom de famille, ainsi orthographié aux actes de l'État civil reproduits aux Pièces justificatives.

2. On remarquera que le père de la future n'est que mentionné et n'intervient d'aucune façon dans le contrat.

future épouse de six en six mois, à compter du jour dudit mariage [1].

Les articles 5, 6, 7 et 8 ne concernent que la communauté d'une somme de mille francs, le douaire et le remploi éventuel des propres et des rentes.

Article 9. — A la dissolution de la communauté, la future épouse et les enfants qui naîtront du mariage pourront, en renonçant à ladite communauté, reprendre ce que la future épouse aura apporté au mariage, même sa mise en communauté, ensemble tout ce qui lui sera avenu et échu pendant le mariage, tant en meubles qu'immeubles, par succession, donation, legs ou autrement... à l'effet de quoi le futur époux affecte et hypothèque spécialement les biens qu'il possède aujourd'hui.

Article 10. — Ladite citoyenne Lienhard, femme Lafitte, se réserve expressément le droit de retour de la dot par elle constituée à sa fille par le present contrat, en cas de décès de sa fille sans enfants, ou du décès du dernier des enfants, sans postérité.

Article 11. — Les futurs époux se font donation entre vifs, l'un à l'autre et au survivant d'eux... savoir, par le futur époux à la future épouse, d'une portion égale à celle que l'un des enfants nés ou à naître, aura droit de prendre dans sa succession; pour, par la future épouse survivante, en jouir *en toute propriété*, à compter du jour du décès du futur époux;... et par la future épouse au futur époux, de la totalité des biens meubles et immeubles qui, au jour du décès de la future épouse, se trouveront dépendre de sa succession, pour, par ledit futur époux survivant, en jouir *en usufruit* seulement, sa vie durant.

L'article 12 est relatif aux modifications qui pourraient être faites aux donations ci-dessus par suite de l'existence des enfants, au décès de l'un ou l'autre des contractants.

Le contrat fut enregistré à Paris le 15 brumaire.

Le 12 prairial, le notaire Cousin donne quittance à M. de Saint-Pierre de la somme de *cent huit livres* pour les droits d'enregistrement et honoraires du contrat [2].

Le mariage fut célébré à Paris, le lundi, 19 brumaire an 9 (10 novembre 1800). Nous ne connaissons pas la paroisse où fut donnée la bénédiction nuptiale, les archives des mariages religieux ne remontant pas au delà de 1802. Ce qui est certain et ce dont nous avons la preuve par la lettre de Ducis, insérée sous le n° 14, au tome III de la *Correspondance*, c'est que cet ami de Bernardin assista à la messe de mariage et fut l'un de ses témoins.

Une année ne s'était pas encore écoulée depuis le décès de Félicité.

Au jour de son mariage, Bernardin comptait soixante-trois ans et neuf mois; Désirée venait d'accomplir sa vingtième année [3].

1. Après avoir lu cet article, on ne peut prétendre, ainsi que l'ont fait certains critiques, que Bernardin de Saint-Pierre a constamment cherché à faire des mariages d'argent. Son premier mariage avec Félicité témoigne encore de son désintéressement. En réalité, il a contracté deux mariages d'amour.

2. Extrait de la copie authentique, en notre possession.

3. Ces mariages d'âge disproportionné sont moins rares qu'on ne le pense généralement. Parmi les plus récents, nous citerons celui du duc d'Argyll qui a épousé, à l'âge de soixante-douze ans, miss Mac Neill, ancienne dame d'honneur, qui avait

CHAPITRE IV

Après le mariage. Baptême de Virginie et de Paul. Succession Didot, procès auxquels elle donne lieu. Naissance et décès d'un enfant. Une lettre à la sœur de Bernardin.

Le 21 brumaire, deux jours après son mariage, Bernardin écrit de Paris à son ami Robin, à Essonnes :

« Je suis, mon aimable ami, le plus heureux des époux. J'ai trouvé dans ma jeune compagne toutes les qualités que je pouvais désirer. Sa douceur constante sans faiblesse, sa sensibilité, son amour pour mes enfans, sa tendre affection pour moi, surpassent de beaucoup tous les avantages que la fortune aurait pu m'offrir... Je ne vous parlerai point des qualités de son esprit; mais il en est peu d'aussi bien cultivé et de plus juste. Ce sont mes ouvrages qui m'ont gagné son cœur : ce n'est point par amour-propre que je me cite en témoignage; mais pour vous faire sentir combien il est doux de trouver dans ma tendre compagne une âme qui me sent et m'entend; quant à sa figure, vous y démêleriez à travers sa modestie et sa timidité, une partie de toutes ses excellentes qualités. Elle a été élevée à l'école du malheur, ce qui me la rend très chère; mais il me semble que le bonheur soit entré avec elle dans ma maison [1].

Les enfants de Bernardin n'avaient pas été régulièrement baptisés. Un des premiers soins de Désirée fut de faire procéder à cette cérémonie. Elle eut lieu le 4 décembre 1800, dans une chapelle particulière, par ordre de MM. les grands vicaires de Paris. Le parrain de Virginie et de Paul fut Edme Léger, et la marraine, M^me^ Didot, née Travers, leur grand'mère. Le prêtre officiant se nommait Leyne. Les enfants sont qualifiés *légitimes*, ce qui peut permettre d'affirmer que le mariage de Bernardin avec Félicité a été béni par l'Église, soit au moment du mariage, soit avant le décès de Félicité [2].

L'attachement et l'intérêt que Désirée témoigna dès le premier jour aux enfants de son mari, ne se démentirent jamais, elle les aima et les considéra

cinquante ans moins que lui. Ce mariage était le troisième qu'il contractait. De sa première femme il avait eu neuf enfants, parmi lesquels le marquis de Lorne, devenu le gendre de la reine Victoria.

Le *Petit Journal* annonçait récemment le prochain mariage du grand patriote hongrois Maurice Jokaï, âgé de soixante-treize ans avec une actrice juive de vingt-trois ans.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples dans le passé. La grosse différence d'âge qui existait entre Bernardin et Désirée ne constitue donc pas une exception très particulière.

1. Correspondance. Lettre VII à Robin.

2. Nous possédons l'original de cet acte de baptême qui figure aussi en copie sur les registres de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas. Cet acte a été reproduit dans le n° du 15 octobre 1896, de la *Revue d'histoire littéraire*.

comme siens; nous en fournirons fréquemment les preuves dans le cours de ce récit.

Dès le début de son mariage, Bernardin eut à s'occuper des affaires de la famille de sa femme, ce fut d'abord sa belle-mère, Mme de Pelleporc, qu'il put faire réintégrer dans une pension de 100 écus, dont elle touchait le tiers seulement, conformément à la loi; puis, des émigrés de la famille de Pelleporc, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent.

Mme de Pelleporc se retira un moment à Stenay, où elle avait des intérêts, avec son fils, mais elle y demeura peu de temps, et elle revint reprendre pour ne plus la quitter, sa place au foyer familial de Bernardin et de Désirée.

Le 24 germinal an X (14 avril 1802) Bernardin quittait le logis officiel qui lui avait été concédé au Louvre et s'installait avec sa femme et ses enfants dans l'hôtel de Broglie, rue de Varennes.

La succession de Pierre-François Didot, son beau-père, était loin d'être définitivement liquidée. Son beau-frère Didot Saint-Léger, qui avait pris la papeterie et dont les affaires paraissaient péricliter, suscitait des difficultés et intentait un procès. Aimé-Martin nous apprend que la dot de Félicité Didot, stipulée à 30 000 francs, n'avait pas été payée. Au moment du règlement des comptes de la succession, Bernardin, dans un désir de conciliation, accepta tant pour l'acquit de la dot que pour les droits de sa femme dans la succession, une partie de papier qui fut estimée 40 000 francs, mais qui se trouva de si mauvaise qualité qu'il ne put la revendre plus tard qu'avec une perte de 75 p. 100. Henri Didot, son beau-frère, avait traité aux mêmes conditions que Bernardin. Didot Saint-Léger, après quatre années, voulut les forcer à rapporter à la succession les 40 000 francs qu'ils étaient censés avoir reçus. Naturellement, forts de leur bon droit, ils s'y refusèrent et Didot les assigna devant les tribunaux. C'est de cette instance que datent les premières calomnies répandues sur les relations de Bernardin avec sa première femme et dont nous retrouverons encore l'écho dans le procès intenté en 1821, à Aimé-Martin. En ce monde, le bonheur n'est jamais parfait : si Bernardin le trouvait à son foyer, auprès de sa jeune et charmante femme et de ses enfants aimés, il éprouvait au dehors tous les ennuis, toutes les tracasseries inhérentes à un procès. Une première instance fut introduite en l'an X, nous en trouvons la trace dans une lettre de Robin du 29 germinal.

« A la réception de votre lettre, mon respectable ami, j'ai été trouver l'huissier le plus instruit de Corbeil, qui a fait dès hier, au domicile du citoyen Didot, la signification du jugement qui a mis un frein aux absurdes prétentions du citoyen Léger. Ceci m'a donné l'occasion de lire le simple énoncé des faits à plusieurs personnes de ce canton qui ne connaissaient pas bien votre affaire, et qui même avaient été prévenues par les amis de Didot; elles ont été indignées contre lui...

J'irai vous voir dans votre nouveau logement aux premiers jours du mois des fleurs qui ne se passera pas, j'espère, sans que votre chère épouse vienne respirer l'air embaumé de l'île d'amour où le rossignol va bientôt renouveler ses accents [1]. »

Battu en première instance, Didot Saint-Léger fit appel et en l'an XI Bernardin ainsi que son beau-père Henri Didot eurent à soutenir trois procès, que Bernardin énumère daus une lettre du 24 germinal, adressée à Robin.

« Mon procès de la succession Didot a aujourd'hui trois têtes comme

1. Bibliothèque du Havre.

Cerbère. Il vient de me faire entendre trois aboiements par trois assignations. La première m'annonce que le citoyen Didot Saint-Léger m'appelle au tribunal de seconde instance le 13 floréal, pour faire casser mon premier jugement; la seconde, par un autre appel devant le juge de paix, me déclare qu'il me redemande une portion de 260 000 livres qu'il a dépensées pour l'amélioration de la papeterie, et dont on ne lui a pas tenu compte dans la vente qui en a été faite à sa femme. La troisième m'appelle à Corbeil, le 28 germinal à dix heures du matin, au bureau de paix du citoyen Boyer de la part de madame D., créancière de la succession Didot, qui veut faire revendre la papeterie, attendu que la femme de Saint-Léger Didot n'a rien payé aux créanciers de cette succession du prix de sa papeterie, comme elle s'y était obligée, Comme Henri Didot mon beau-frère et moi avons transigé de nos droits successifs avec Saint-Léger Didot, nous faisons ensemble face à l'orage.

Nous nous préparons à repousser, le 13 floréal, l'appel de Saint-Léger à la première section de son tribunal, par l'organe du citoyen Pronnet. Nous avons rejeté la demande en conciliation de 260 000 livres, comme un acte de délire, il nous sera aussi aisé de repousser celle de la dame D., parce qu'au fond ce n'est qu'une simple formalité; mais pour ne pas encourir l'amende de non-comparution devant le juge de paix, nous vous prions, Henri Didot et moi, de vous y présenter pour nous, ou à votre défaut, la personne que vous jugerez convenable, avec les deux pouvoirs ci-joints. Nous avons pour cet effet laissé en blanc le nom de votre représentant [1].

Les prétentions de Didot Saint-Léger furent encore une fois repoussées, mais il garda à son beau-frère une rancune qui ne devait jamais désarmer.

L'union de Bernardin et de Désirée ne fut pas stérile. Au mois de juin 1802 naquit un fils qui reçut le prénom de son père, Bernardin. Ce fut une grande joie qui devait être, hélas! de courte durée.

Dans la lettre citée plus haut, à propos d'une indemnité allouée aux sexagénaires de l'Académie, il dit :

« Si j'avais eu la gloire d'être dépouillé, elle m'eût coûté au moins six ou sept cents francs par an. Cela compte pour un père de famille chargé de trois enfants. Dieu merci, ils se portent bien et leur mère aussi. La mère de ma femme est logée chez moi depuis quinze jours. Elle est d'un caractère gai et insouciant. Ainsi je suis obligé de penser à beaucoup de choses qui ne me sont pas personnelles. Cependant, je suis tranquille, m'appuyant sur cette Providence qni ne m'a jamais abandonné, et qui au défaut de fortune me donne la paix du cœur et des spéculations ravissantes, que je ne changerai jamais contre celles de la grammaire et de la critique. »

Robin lui répondait le lendemain, nous extrayons de sa réponse les deux paragraphes suivants.

1. Correspondance. Lettre n° 9 à Robin.

... Je voudrais bien que vous puissiez être quitte de toutes ces chicanes; mais je crains bien que M. Léger ne soit guère capable de vous faire souvenir de sa famille par des procédés plus agréables.

Je vous prie de faire agréer mes respectueux hommages et toutes les civilités de ma femme à madame de Saint-Pierre et à madame de Pelleporc. Nous embrassons vos chers enfans et *surtout le petit Bernardin* [1].

La position de Bernardin, après la naissance de ce troisième enfant, devait être encore bien précaire, car nous le voyons, le 28 fructidor an X (15 septembre 1802), exposer sa situation difficile au Ministre de l'Intérieur et réclamer contre une réduction de 600 francs sur le secours annuel qui lui est accordé.

Voici sa lettre :

« Citoyen Ministre,

Je jouissais à datter du Régime Directorial, d'un secours annuel de 3 000 francs; il me fut donné, sous plusieurs considérations, comme une indemnité de mes pensions de l'État, à peu près de la même valeur, réduittes au tiers, comme un dédommagement de la suppression de ma place d'Intendant du Jardin des plantes, où j'ose dire avoir bien mérité, ne fut-ce que par plusieurs réformes économiques qui y subsistent encore, et par un projet imprimé à mes frais, sur l'établissement d'une ménagerie dont on exécute aujourd'hui quelques idées. En m'accordant ce secours de 3 000 francs, le Gouvernement eut aussi égard au tort irréparable que m'avaient fait les contrefacteurs dans le brigandage révolutionnaire, et à l'encouragement dont j'avais besoin à l'avenir pour me livrer avec quelque tranquillité à de nouvelles études qui, en effet, m'ont occupé constamment près de dix-huit ans loin des routes qui pouvaient me mener à la fortune.

Maintenant que je suis âgé de soixante-six ans, père de trois enfans en bas âge, et que ma position, ma conduite, mes longs travaux et la bienveillance nationale semblent devoir me mériter les faveurs du gouvernement, on m'a retranché 600 francs de ce secours littéraire, au moment même où un troisième enfant venait d'accroître ma famille, lorsque j'ai à peine les moyens de pourvoir à ses premiers besoins et à ceux de ma vieillesse; ni d'autres héritages à laisser à mes enfans, qu'un procès de famille interminable, mon nom et des persécutions qui, chez nous, suivent les succès littéraires au-delà même du tombeau.

Je suis persuadé, Citoyen Ministre, que si vous présentiez avec l'affection et l'estime dont vous m'honorez, ces considérations d'humanité et je puis dire de justice, au Premier Consul, loin de diminuer mes moyens d'exister il les augmenterait. En attendant, je vous prie de vous rappeler que, lorsque le gouvernement accorda à chaque membre de l'Institut logé au Louvre, une indemnité annuelle de 1 200 francs, la

1. Bibliothèque du Havre.

mienne fut réduitte à 600 francs, d'après cette raison que le secours annuel de 3 000 francs que je recevais, surpassait de 600 francs le maximum de ceux accordés aux gens de lettres. Ce fut donc par une sorte de compensation que vous me diminuâtes mon indemnité du Louvre; mais elle est détruite aujourd'hui que je suis réduit à 2 400 francs. Je vous prie donc, par ce même sentiment d'équité, qui vous fit alors balancer ces deux indemnités, de remettre celle de mon logement au même niveau que celles de mes confrères du Louvre, c'est-à-dire à 1 200 francs, puisque mon indemnité littéraire à été réduite au maximum de 2 400 francs.

J'attends ce rétablissement provisoire de votre justice et de votre humanité.

Salut et respect.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
père de famille [1].

Paris, ce 28 fructidor, an. 10.
Hôtel de Broglie, rue de Varennes,
Faubourg Saint-Germain.

Le pauvre petit Bernardin devait être vite enlevé à l'affection de ses parents. Nous savons par une lettre de Bernardin à Girodet, qui lui-même venait d'être frappé d'un deuil, qu'il succomba le 22 germinal an XII (12 avril 1804), à peine âgé de vingt-deux mois.

Bernardin écrivait à Girodet le 25 germinal :

« ... Jugez si je dois respecter votre douleur et celle de votre ami, moi qui viens de perdre il y a trois jours mon petit Bernardin qui faisait mes délices. La mère en est au désespoir et je passe mon temps à la consoler [2] ».

La malheureuse Désirée dut être longtemps à se remettre de cette cruelle épreuve, car un an après, pendant une absence, Bernardin lui écrivait à propos d'une correspondance qui devait lui être adressée :

« Tu dois t'attendre à trouver des consolations sur la perte de notre petit ange; mais garde-toi bien d'en renouveler tes regrets. Je t'en conjure au nom de notre amour et de notre religion [3]. »

Les lettres adressées par Bernardin à Désirée donnent la preuve des sentiments de profonde affection dont il était pénétré pour elle. Le 26 thermidor, an X, il a été obligé de s'absenter pour deux jours.

« Je n'éprouve point de repos parfait là où tu n'es pas. Tu deviens de plus en plus nécessaire à mon bonheur. Puissé-je faire le tien ainsi que celui de nos chers enfans. Je t'embrasse avec eux de tout mon cœur. Ton tendre ami [4]. »

1. British Museum. Archives. Additionnal Mss. 20,723, folio 34.
2. Correspondance de Girodet-Trioson avec Bernardin de Saint-Pierre.
3. Correspondance. Lettre nº 2 à sa seconde femme.
4. Bibliothèque du Havre.

De son côté, Désirée lui témoignait son attachement dont elle ne se départit jamais. Elle considérait comme siens les enfants de son mari, elle les chérissait et présidait à leur première éducation. Virginie et Paul la respectaient, l'aimaient et lui obéissaient comme à une mère véritable.

Dans une correspondance de Bernardin avec sa sœur Catherine, nous allons retrouver l'expression des sentiments de Désirée pour Paul et Virginie, et des regrets qu'elle éprouve du petit être qu'elle a perdu.

« M. de Villeterque, ma chère sœur, m'a fait parvenir le paquet que vous avés remis à sa sœur à Dieppe; il contenait la chemise de laine que ma femme vous avait envoyée de ma part, des cordons de ses cheveux et un collier de grenats de notre mère.

Comme vous avés paru désirer qu'on échangeât la chemise contre des fichus de soye, j'en ai fait acheter trois que je vous envoie par la même occasion; quant au cordon des cheveux de ma femme, il n'a en lui-même de valeur que celle que l'affection peut y attacher. Pour le collier de grenats, ma fille le conservera jusqu'à ce qu'elle soit en âge de l'appliquer à sa parure. A tout prendre, je crois que vous ne perdrez rien sur cet échange que vous avés paru désirer. Pour moi, j'aurais souhaité que ma fortune me permît de faire mieux; mais je suis un père de famille qui ai éprouvé de grands malheurs, comme vous en pourrés juger par le prospectus ci-joint[1] il s'en faut bien qu'il m'ait produit assez de souscripteurs pour payer la moitié des avances des premiers frais, et je ne me trouve pas dans un petit embarras pour faire face à mes engagements. Je ne parle pas des procès provenant de la succession de mon beau-père et qui durent depuis huit ans, et qui ont hypothéqué le peu de biens que j'ai au soleil; ce sont ces considérations, ma chère sœur, et d'autres dont je n'ai pas voulu accroître vos peines qui m'ont fait depuis long-tems vous donner le conseil de mettre votre bien à fonds perdu, afin de ne pas vous trouver exposée aux besoins d'un âge avancé et de vos infirmités. Il est encore des maux d'un autre genre; mais ma femme se réserve la douloureuse consolation de vous les annoncer. Adieu, chère sœur, notre Espérance en Dieu seul. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre bon frère et ami. »

A Paris ce 5 fructidor an 12 (23 août 1804).

A la suite de cette lettre, se trouve ce petit mot, de la main de Désirée :

« Trés chère sœur, je désire avoir été plus heureuse dans le choix des mouchoirs que dans celui de la chemise; la même envie de vous être agréable m'a conduite dans l'une et l'autre de ces emplettes. Mon mari vous parle de ses peines qui sont celles d'un père de famille qui craint l'infortune pour ses enfans. Si je ne les aimais pas comme les miens, je n'aurais pas ses peines à partager. Dieu m'a ôté celui qui faisait le charme de mes jours; je l'avais nourri de mon lait; mon sein lui avait

1. Il s'agit du prospectus de la belle édition de *Paul et Virginie*, dont Bernardin s'occupait en ce moment, et dont nous parlerons dans un prochain chapitre.

servi de berceau ; la mort est venue le frapper après vingt-deux mois de soins et d'amour. Je suis encore une mère sans enfant. Que le ciel qui m'a donné la force de supporter ce terrible événement le prenne en sacrifice pour vous rendre une bonne santé et une satisfaction qui n'habite plus le cœur de votre dévouée amie [1]. »

CHAPITRE V

Faillite Razuret. Acquisition de la propriété d'Eragny. Installation. Bernardin est décoré de l'ordre de la Légion d'honneur récemment créé. Lettres de Ducis, de Bernardin à Désirée.

Quoique fort de son droit, Bernardin de Saint-Pierre, effrayé par les conséquences que pouvaient avoir pour sa fortune les procès qui lui étaient intentés par Didot Saint-Léger, avait retiré de la Caisse d'escompte et du commerce où elles étaient déposées, les économies qu'il avait pu réaliser jusqu'à ce jour ; il les avait placées pour un an chez le banquier Razuret, un des administrateurs de ladite Caisse, dans lequel il croyait avoir une absolue confiance ; mais trois mois et demi après, ce banquier faisait banqueroute [2].

Au milieu de son bonheur, ce fut là un gros chagrin qui vint l'assaillir. Préoccupé par l'avenir compromis de sa jeune femme et de ses enfants, il revoyait déjà la gêne, la misère qu'il avait si souvent connue, s'installer à son foyer. Seul, il avait stoïquement supporté l'infortune, mais à l'idée de la faire partager aux êtres qu'il aimait, son cœur saignait. Aimé-Martin nous dit que sa jeune femme lui donna dans cette circonstance l'exemple de la résignation ; il reproduit une lettre où Bernardin rend hommage aux sentiments élevés de Désirée :

« Je sentis, dit-il, que mes forces morales étaient doublées par les siennes et que j'avais une véritable amie. Son extrême jeunesse m'avait empêché de lui révéler ce dépôt ; mais résolu de le réclamer par la voie des tribunaux, je ne pouvais lui en dissimuler la perte. Elle ne fut sensible qu'au mystère que je lui avais fait, et me dit avec une fermeté touchante : « Nous avons vécu sans cet argent, nous nous en passerons bien encore ; quoi qu'il arrive, je me sens assez de courage pour te soutenir, toi, ma mère et mes enfants, du travail de mes mains. » Je rendis donc grâce au ciel de mon malheur : en perdant mon trésor, j'en découvrais un autre plus précieux que tous ceux que la fortune peut donner. Quelles dignités, quels honneurs égaleront jamais pour un père de famille les vertus d'une épouse [3] ! »

Il refusa de s'associer aux autres créanciers du banquier, en raison sans doute de sa qualité de simple dépositaire de fonds. Il dut prendre avec Razuret des arrangements particuliers ; nous lisons en effet dans une lettre datée de Paris, 31 mai 1806, que Razuret vient de lui payer 1000 francs, qu'il doit encore lui verser 450 francs et que cette dernière somme soldée, il ne devra plus que 1450 francs payables au commencement de l'année suivante.

Enfin, par contrat passé devant Me Thion de la Chaume, notaire à Paris, le 14 germinal an XII (4 avril 1804), Mme Marguerite Razuret, veuve Grivet, demeurant à Eragny (Seine-et-Oise), vendait à Bernardin de Saint-Pierre, moyennant la somme de 5 000 francs payée comptant, une maison ci-devant presbytérale d'Eragny, consistant en un corps de logis, bâtiment, cour, basse-cour, jardin et autres dépendances.

1. Bibliothèque du Havre.
2. Correspondance. Lettre X à Robin.
3. Aimé-Martin, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de B. de Saint-Pierre.*

Cette maison appartenait à la veuve Grivet, au moyen de la vente qui lui en avait été faite par les administrateurs du département de Seine-et-Oise, conformément à la loi du 28 ventôse an IV. Elle appartenait à la république, comme bien ecclésiastique confisqué [1].

Elle était située dans la grande rue d'Eragny, la façade tournée vers l'église, donnant sur un vaste jardin. On y accédait par la rue à l'aide d'un escalier. A gauche, une grande porte s'ouvrant sur un couloir qui longe la façade opposée et qui mène aux caves dont Bernardin a exalté plus d'une fois la solidité et le bon aménagement.

Le *Journal de Seine-et-Oise illustré*, à qui nous empruntons ces détails, donne dans son numéro du 24 juin 1888, une vue de cette habitation qu'il qualifie de solide construction, sans caractère saillant, remontant au règne de Louis XVI. Rachetée par la commune, le 12 février 1835, elle sert à la fois de presbytère et de mairie. Le jardin bâti en terrasse est le seul lambeau conservé du domaine important possédé jadis par Bernardin. Dans les parties détachées, on signale l'emplacement où furent une grotte, des plantations diverses, objets des soins particuliers de Bernardin. Il faisait ses voyages d'Eragny à Pontoise, dans une petite carriole attelée d'un âne.

Aussitôt en possession de son nouveau logis, Bernardin s'occupe, de concert avec sa femme, à le disposer à les recevoir avec ses enfants et sa belle-mère, Mme de Pelleporc, qui ne devait plus les quitter.

Le 3 brumaire, il écrit d'Eragny à Désirée, demeurée à Paris :

« Ma bien-aimée, nous n'aurons le plaisir de t'embrasser que dimanche au soir, ou lundi sur le midi. M. de Besmont est absent aujourd'hui vendredi, je ne pense le voir que demain samedi, et j'espère conclure définitivement. Quant au dimanche, il est probable que Roland arrivera [2]. Je ferai ainsi d'une pierre quatre ou cinq coups, pourvu qu'aucun de ces coups ne te blesse. Ta mère est enchantée de la maison, du paysage et du voisinage; Paul est d'une gaîté charmante. Nous t'embrassons de tous nos cœurs, ta mère, Paul et moi, ainsi que notre bonne Virginie; nous lui apporterons quelques jolies fleurs. Adieu, chère et tendre amie, je ne m'absente de toi que pour m'occuper de ton bonheur. Ton ami à jamais [3]. »

Le 17 floréal (7 mai 1805), il fait à Robin une description de sa nouvelle propriété où il vient de passer quinze jours en famille, et où il a laissé Mme de Pelleporc et ses deux enfants.

« J'habite un lieu digne d'un philosophe comme vous. Ce n'est pas un paysage semblable à celui de Corbeil; mais il a aussi des charmes. Il présente des cultures semblables à celles de la vallée de Montmorency, avec des lieux agrestes et rocailleux au sommet de ses collines qui suivent à perte de vue les sinuosités de l'Oise. Ces sommets sont revêtus, à droite et à gauche du chemin, de longs tapis tout violets d'une espèce de grande renoncule (l'anémone pulsatille) qui ne croît que dans les cailloux; sa couleur d'un bleu pourpre forme la plus

1. Renseignements communiqués par M. Seré-Depoin.
2. MM. de Besmont et Roland étaient en pourparlers pour l'achat ou la location de la propriété d'Essonnes.
3. Collection Grasset, de la Charité-sur-Loire.

charmante harmonie avec leur blancheur d'une part et la verdure des collines de l'autre. Vous trouverez d'autres petites plantes très curieuses sur ces hauteurs, et vous avouerez que nos nymphes d'Eragny ne s'entendent pas moins bien en parure que vos riches naïades d'Essonnes... Nous allons être occupés ma femme et moi, pendant une quinzaine, à arrêter à Paris un pied-à-terre et à préparer notre déménagement; de tous côtés, ce sont de grands frais; mais je travaille pour mes enfans. Il me faut ainsi qu'à eux un lieu de repos. Mes projets paraissent secondés de la Divinité, et si je les mets à exécution, je pourrai mettre sur la porte de mon asile champêtre : *Deus nobis hæc otia fecit*[1]. »

Le 1er prairial suivant (21 mai) il annonce à Robin qu'il vient de passsr bail pour un nouveau logement à Paris, qu'il doit occuper en messidor. Il est situé rue Bellechasse, n° 224[2]; il a, pour 700 francs, sept petites pièces fort propres, avec une cave; le tout dans un pavillon au fond d'une cour à porte cochère. « C'est, dit-il, le séjour du silence; c'est un charmant pied-à-terre pour un homme de lettres qui passera la plus grande partie des beaux jours à la campagne à rédiger ses matériaux, au milieu d'une famille aimable... Nous comptons, ma femme et moi, achever nos doubles déménagements et emménagements pour Eragny et pour Paris dans quinze jours.... »

Eragny et le logis de la rue Bellechasse sont les deux séjours qu'occupera alternativement Bernardin jusqu'à sa mort; c'est là que nous allons le suivre avec sa bien-aimée Désirée.

Napoléon, proclamé empereur des Français le 18 mai 1804, inaugurait son règne par une importante promotion dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur récemment créé, ordre destiné à récompenser non seulement le mérite et la bravoure militaires; mais aussi les savants, les littérateurs, et tous ceux qui, par leurs études ou par un acte quelconque, contribuaient à l'illustration de la Patrie.

Le décret du 25 prairial an XII (jeudi 14 juin 1804) conférait les grades de la nouvelle Légion à un grand nombre de personnalités militaires et civiles. Napoléon estimait Bernardin et savait apprécier la droiture de son caractère et ses talents d'écrivain; il avait inscrit son nom parmi celui des nouveaux chevaliers.

Bernardin faisait part de cet heureux événement à Désirée.

« J'avais raison, ma chère amie, de te dire qu'il m'arrivait quelque chose d'extraordinaire tous les jeudis. Hier, je pensais au plaisir de t'embrasser jeudi; je m'occupais du soin de retenir ma place, lorsqu'il m'est arrivé une nouvelle invitation pour le spectacle de Saint-Cloud[3]. C'est aussi jeudi dernier que j'ai été décoré de la marque distinctive de la Légion d'honneur; j'y suis trop sensible pour ne pas accepter avec reconnaissance cette invitation. Jeudi, — suivant son étymologie, — est pour moi le jour de Jupiter; mais le vendredi qui le suit, sera pour moi le jour de Vénus; ce sera le soir de ce jour-là que j'aurai le plaisir de t'embrasser ainsi que mes chers enfans.

1. Lettre XI à Robin.
2. Devenu depuis n° 15.
3. Bernardin recevait fréquemment de ces invitations.

... Si je mettais ici tous les compliments dont nos amis et amies me chargent pour toi, la plus grande feuille de mon papier ne les contiendrait pas, et je n'ai que le tems de t'assurer dans ce petit quarré, de toute l'estime et l'amitié que t'a vouées pour la vie, ton ami[1]. »

La correspondance de Ducis, ce fidèle et sincère ami de Bernardin, nous montre quel cas il faisait de sa charmante compagne.

« Vous avez, lui écrit-il, une femme si tendre, si vertueuse, de si aimables enfants, il faut qu'il vous arrive quelque chose d'heureux[2].... J'espère toujours que les temps deviendront plus heureux pour vous, plus heureux pour la fortune, qui est aussi nécessaire, mais jamais plus heureux pour votre intérieur. Votre femme est un quine et vos enfants sont des ternes. Un grand talent, un grand nom, des mains pures, une famille charmante, que de sujets de reconnaissane et de cantiques! »

Il parle ensuite de son *filleul* Paul, dont il fait l'éloge. « Cet enfant, — dit-il, — ne sera pas un homme ordinaire. » Cette prédiction, hélas! ne devait pas se réaliser, ainsi que nous aurons à le constater dans le cours de cette étude[3].

Le 29 pluviôse an XII, il écrit :

.... « Vous, mon ami, qui vivez avec une tendre et vertueuse compagne, avec de jolis enfans, goûtez les bonheurs d'un époux et d'un père. Voilà les trésors que Dieu vous a donnés. Il protégera le nid. Sa douce chaleur est l'âme et la vie. Ah! que les petits aient le temps d'y sentir croître leurs ailes et qu'ils aient le bonheur de ne pas s'en écarter[4]. »

Le 22 ventôse, il tourne un compliment des plus gracieux à l'adresse de M^me^ de Saint-Pierre.

.... « Mes très humbles respects à M^me^ de Saint-Pierre, dites-lui bien, mon cher ami, que tous les cœurs sensibles et purs se tourneront toujours vers elle par attraction, comme l'aiguille aimantée vers le Nord, et qu'alors on pourra lui appliquer ces mots : *Sic nos ad sidera Ducis*, en faisant dire à *Sidera* le bonheur de la posséder. Vous seul, pouvez sentir dans ce monde combien cette application est heureuse pour vous, en mettant *me* au lieu de *nos*[5]. »

Enfin, il termine une lettre du 10 floréal an XIII, par un éloge des talents épistolaires et littéraires de Désirée.

.... « Ce que je ne perdrai pas, c'est le plaisir que m'a fait votre amicale invitation et la lettre trois fois charmante de votre adorable compagne. Héloïse n'a jamais écrit mieux, ni rien de plus tendre. Sa dernière pensée qui couronne si bien ce qui la précède est sortie de son

1. Bibliothèque du Havre.
2. Lettre 1.
3. Nous avons vu par l'acte de baptême *authentique* que nous avons précédemment cité que le parrain figurant à la cérémonie fut *Edme Léger*. Peut-être remplaçait-il Ducis, mais ce n'est pas exprimé dans l'acte.
4. Lettre 4.
5. Lettre 5.

cœur avec sa sublimité sans qu'elle y ait seulement pensé. Voilà comme le sublime naît du simple. Je trouve aussi que les vers sont d'une muse. Il y a vérité, harmonie, inspiration. Mon ami, remerciez Dieu, votre bonheur est un quine à la loterie. C'est un miracle de la Providence en votre faveur [1]. »

Ces lettres de Ducis dépeignent tout ce qu'avait d'intéressant, de pastoral, de patriarcal, le ménage de Bernardin de Saint-Pierre à Paris et surtout à Eragny.

A Paris, Bernardin et Ducis se rencontraient souvent en visite ou à dîner chez le comte et la comtesse de Balk. M. de Balk, d'origine russe, professeur de médecine à l'université de Dorpat, était venu passer quelque temps en France et s'était lié avec les deux illustres amis. A quel propos, un dissentiment s'éleva-t-il entre Bernardin et de Balk? c'est ce que Ducis constate, mais qu'il n'explique pas. Il s'efforce de ramener la concorde et de renouer les relations rompues, il écrit à Bernardin le 16 pluviôse an XII : « Il faut que toute petite rancune s'éteigne entre vous. Vous savez qu'il vous aime et vous l'aimez. Voilà l'essentiel en amitié... Nous causerons ensemble, et la bonté naturelle du cœur arrange bien des choses. Il faut que Saint-Pierre, Ducis et Balk soient unis. »

Ducis obtint facilement gain de cause, car dans plusieurs lettres subséquentes, il est question de leur réunion à la table de leur amphitryon.

Nous reprenons la correspondance de Bernardin avec Désirée, dont cette digression nous a un peu éloignés.

Le 10 floréal an XIII, il lui écrit que, dans le désir de la voir une demi-journée plus tôt, il partira le jeudi 12 au matin par la messagerie du faubourg Saint-Denis; parlant de la dernière lettre qu'il a reçue d'elle, « oh! — dit-il — que cette lettre est pleine de charme! C'est un mélange enchanteur d'images printanières, de tendresse, de philosophie, de religion amoureuse. J'ai admiré ta dernière pensée, elle est neuve, elle est sublime, oh! ma seconde Providence!... Si tu ne m'avais donné beaucoup d'amour, tu me donnerais de l'orgueil...

Je t'embrasse, mes amours, mes délices, mon mois de mai. Ton ami, ton amant, ton époux [2]. »

Le 8 fructidor, Désirée est indisposée, il lui écrit :

« Te voilà donc paralytique, ma bonne amie; ne t'afflige point; je travaillerai auprès de toi; je te consolerai par mon amitié, je baiserai tes pieds et les réchaufferai de mon amour... J'attends avec la plus grande impatience le moment de t'embrasser. Baise pour moi ta mère si bonne et mes chers enfans, afin que je retrouve tous ces baisers sur tes joues et qu'ils te rendent encore plus chère à mon amour, s'il est possible [3]. »

Le 28 mai suivant, il écrit de Paris :

« Remercie Dieu de t'avoir donné un cœur droit et un sens juste; pénètre nos enfans de cette chaleur divine, comme une poule réchauffe de la sienne ses poussins. « Un esprit sain dans un corps sain », voilà

1. Lettre 14.
2. Lettre 3.
3. Lettre 4.

ce que l'on doit demander aux dieux, dit Juvénal. C'est la perfection de l'éducation pour nos enfans ; puissent-ils par leur obéissance et leur affection pour toi, te dédommager des peines qu'ils te donnent par leur défaut de réflexion naturel à leur âge. Leurs cerveaux mobiles ne sont pas comme celui de leur père, où le burin du temps a gravé de longs ressouvenirs. Il leur suffit quant à présent, pour leur bonheur, d'avoir comme moi, dans leur cœur, le sentiment de tes vertus, pour y rétablir l'équilibre de leurs passions. Je t'embrasse avec eux, ainsi que ta bonne mère, de tout mon cœur [1]. »

Autre lettre :

« L'absence de la femme clairvoyante rend le mari borgne; elle le prive de la meilleure partie de ses organes. La tienne, mon ange, me jette de plus en plus dans un état d'indolence que je ne puis surmonter. Il faut absolument que j'aille te voir et que tu me rendes mon aimant; c'est ce que je compte faire jeudi prochain au soir [2]. »

Il écrit de Gonesse le vendredi, le 3e jour complémentaire an XIII, à Désirée, à Paris, dans le logis de la rue Bellechasse :

« Je me rendrai lundy matin, à Paris, très tendre amie, vers les neuf heures et demie, chez Desjardins, rue du Faubourg-Saint-Denis, près les Petites-Écuries, messagerie de Gonesse; tu pourras m'envoyer Élisabeth prendre mon petit paquet à l'heure de mon arrivée. J'ai hâte d'être auprès de toi; si j'ai du plaisir à aller à la campagne, j'en ai davantage à retourner. On ne peut rien ajouter au bon accueil de M. et de Mme de Normandie, à la gayeté de mon compagnon de voyage, à la beauté de la saison, à la variété de nos petites promenades, à la bonne chère; mais tout cela n'approche pas de tout ce que je goutte près de toi. Ma muse, quand j'en suis un peu loin, cesse de m'inspirer : tu peux en juger par mon style diffus, par toutes les rimes en *mie*, en *nés*, en *toi*. Je n'ai pas eu le courage de jetter une seule fois les yeux sur mon manuscrit; il y a apparence que je te le rapporterai dans le même état. Il faut que tu rallumes mon feu, je ne dis pas celui de mon amour, car celui-là ne s'éteindra qu'avec la vie; mais celui qui m'inspire ma prose si gouttée de tout le monde, et qui te sort des yeux et de la bouche, quand tu m'adresses la parole.

Nous avons ici de grandes chaleurs, maintenant dissipées par un vent frais qui a été précédé hier d'un orage assez violent vers le soir.

Fais bien des amitiés à ton amie et informe-toi par elle si le prince Joseph est à Paris. Il est inutile que tu te donnes la peine de répondre à ce petit billet qui, ne partant qu'aujourd'hui vendredy après dîner, ne peut te parvenir que demain matin samedy. Dimanche, nous partirons de bonne heure en charette, pour aller dîner à Pierrefitte, à

1. Lettre 5.
2. Lettre 6.

deux lieues d'ici, et nous n'en reviendrons que le soir fort tard, c'est-à-dire vers les sept heures et demie.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur, muse désirée; nous parlons souvent de toi et je m'aperçois que quand ton nom vient à être prononcé, il jette dans la société je ne sais quel éclat qui réjouit tout le monde. C'est une bougie qu'on apporte au milieu de la nuit. Au revoir, mes belles amours; ton fidèle époux t'embrasse de tous ses bras et de tout son cœur [1]. »

Lorsqu'on songe que Bernardin était dans sa soixante-neuvième année lorsqu'il écrivait ces pages passionnées, on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer, de la verdeur de son esprit et de l'éternelle jeunesse de ce cœur amoureux. Il y avait cinq ans qu'il avait épousé Désirée.

Le ménage recevait souvent des amis à Éragny. Dans ce cadre campagnard, au milieu de la nature, dégagé des soucis de Paris, des discussions de l'Institut, entouré de sa jeune et charmante femme, de deux beaux enfants, de Mme de Pelleporc, sa belle-mère, avec qui il vivait en parfaite intelligence, Bernardin était vraiment enchanté de montrer son bonheur aux amis qui voulaient bien accepter de venir s'asseoir à sa table. Nous allons reproduire deux brouillons d'invitation à ces agapes frugales; ce sont de véritables petits chefs-d'œuvre de style, de grâce, de simplicité et de bonhomie.

« Madame et monsieur de Saint-Pierre prient madame et monsieur de M..., de leur faire l'honneur et l'amitié d'accepter lundy un déjeuner à onze heures du matin, dans leur hermitage. Madame et monsieur de M.... y trouveront quelques personnes de leur connaissance, entre autres, M. le pasteur d'Eragny. L'hyver et les muses nous rappellent à Paris avant la fin du mois, et nous serions fâchés de quitter les champs sans prendre congé de nos aimables voisin et voisine, le verre à la main. »

« Le vent souffle, les feuilles tombent, le froid s'y fait sentir, les muses nous rappellent à Paris vers la fin du mois. Nous nous réunissons, ma femme, Mme de Pelleporc et moi pour vous prier d'accepter chez nous lundy prochain, à onze heures du matin, un déjeuner, accompagnés de M. de B. et de M. de P. Nous vous aurons obligation, madame, et à votre société. Eragny en deviendra plus brillant et vous donnerez à notre solitude un air de fête. Pour nous, nous ne pouvons vous donner ni melons excellents, ni même des champignons dont la nature a pris plaisir de couvrir nos humbles couches pendant plus de six semaines; mais nous vous offrirons des fruits plus durables et d'un plus doux parfum : ce sont les souvenirs de vos obligeantes qualités que nous célébrerons le verre à la main [2]. »

On a reproché à Bernardin les lettres pleines de détails de ménage qu'il adressait à sa première femme sans faire la remarque que, dans un ménage peu fortuné, comme était le sien, et obligé comme il l'était de s'absenter

1. Bibliothèque du Havre.
2. Bibliothèque du Havre. Ces deux brouillons, de la main de Bernardin, sont couverts de ratures et de renvois.

fréquemment, il était nécessaire de donner soit avis des commissions faites, soit des instructions indispensables pour la bonne tenue du jardin et de la maison, etc. Il n'agit pas différemment vis-à-vis de sa seconde femme, la preuve va en être faite par la reproduction de plusieurs extraits de la correspondance, et il sera permis de conclure que cette préoccupation des détails n'altérait en rien l'affection qu'il a portée successivement à Félicité et à Désirée.

.... « Vois combien de détails de ménage je suis obligé de renfermer dans une lettre qui ne devrait contenir que tes louanges. N'est-ce pas ici le lieu de décrire mes ennuis loin de toi; mes affections qui croissent chaque jour au doux souvenir de tes charmes, et qui me rendraient dans ton absence le séjour de la capitale insupportable, si tes vertus comme fille et comme épouse, comme mère de famille, ne me rappelaient moi-même à mes devoirs. Je t'embrasse de tout cœur avec notre mère et nos enfans [1] ».

(Sans date.)

« Je t'écris toujours pressé d'affaires, ma plus chère moitié, je doute que je puisse faire le quart de tes commissions; mais ce dont je ne doute pas, c'est que tu es très propre à faire les miennes.

Jeudy au soir, je te porterai un bon paquet de linge à blanchir et au lieu de séjourner une quinzaine de suite, je t'engagerai à venir passer ici une huitaine pour remettre tout en ordre. Engage ta mère à s'occuper dès à présent de l'achat de bonnes bouteilles en quantité suffisante pour tirer tout ce que nous avons de vin, car mon intention est d'acheter les deux muids et de les embouteiller sur-le-champ s'il est possible, c'est-à-dire si la saison le permet; mon vin s'améliorera en vieillissant, ainsi que nos exemplaires de *Paul et Virginie* [2], et mon amitié pour toi et notre chère famille, s'il est possible. Je suis enchanté de la gaieté pétillante de Paul et de la douce sensibilité de Virginie et même de son goût de femme pour les décorations éclatantes [3], de ton contentement qui t'inspire tant de bénédictions pour notre Empereur, et enfin, de la satisfaction de ta mère qui m'a appelé le meilleur des fils, sans doute parce qu'elle m'a donné la meilleure des femmes qui m'améliore de jour en jour.

Je suis arrivé hier lundi, à huit heures du soir; je suis obligé de courir aujourd'hui toute la journée; de traiter d'affaires demain mercredi, avec mes souscripteurs, afin de partir jeudi pour te revoir. Embrasse ta mère et nos chers enfans.

Ton mari et ton amant. »

Paris, le 6 mai 1806 [4].

1. Bibliothèque du Havre.
2. Il s'agit de la splendide édition de *Paul et Virginie* illustrée par Girodet, Girard, Moreau le jeune, etc., que Bernardin fit publier à ses frais en 1806.
3. Virginie était alors dans sa douzième année.
4. Bibliothèque du Havre.

Extrait d'une lettre du 2 juin :

.... « A mon retour, je trouvai ta douce et consolante lettre. Oh! que tu es bien digne de mon affection. Je l'ai lue et relue trois fois. Jeudi au soir, j'aurai le bonheur de t'embrasser et de dissiper toute ta peine. D'ici à jeudi, je ne t'écrirai pas, j'ai encore une multitude de courses et de lettres à faire [1]. »

Le 23 septembre, il lui fait part d'une dispute qu'il a eue avec ses collègues de l'Institut.

« J'ai bien envie de te revoir; je dépense ici mon temps en menue monnaie, et quelquefois en disputes : j'en ai eu une vive à l'Institut. Imagine-toi qu'ils ont mis dans leur nouveau dictionnaire, au mot *appartenir* : *Il appartient à un père de châtier ses enfans.* Je leur ai dit qu'il était étrange que de cent devoirs qui liaient un père à ses enfans, ils eussent choisi celui qui pouvait le leur rendre odieux. Là-dessus, Morellet, le dur; Suard, le pâle; Parny, l'érotique; Naigeon, l'athée; et autres, tous citant l'Écriture et criant à la fois, m'ont assailli de passages et se sont réunis contre moi, suivant leur coutume. Alors, m'animant à mon tour, je leur ai dit que leurs citations étaient de pédans et de gens de collèges, et que, quand je serais seul de mon opinion, je la maintiendrais contre tous. Ils ont été aux voix, levant tous la main au ciel; et, comme ils s'applaudissaient d'avoir une majorité très grande, je leur ai dit que je récusais leur témoignage, parce qu'ils étaient tous célibataires. Telles sont les scènes où je m'expose quand je veux soutenir quelque vérité naturelle; mais il me convient de temps en temps de défendre les lois de la nature contre des gens qui ne connaissent que celles de la fortune et du crédit [2]. »

Dans cette lettre, il est en outre question d'une tante de Désirée, sans autre indication. Il est encore question de cette tante dans la lettre ci-après, ainsi que du père de Désirée, dont il est parlé pour la première fois depuis le mariage.

« Je me porte bien, ma bonne amie; ta tante est arrivée hier au soir comme moi, je lui ai fait dire que tu l'attendais. J'ai trouvé ici entr'autres papiers, une ordonnance du prince Joseph qui ne m'a point oublié [3], un billet de visite du cardinal Maury et une lettre de ton père que je t'envoie; je ferai usage de la tienne dès que je l'aurai reçue.

Console-toi de la perte de notre pauvre âne, par l'achat d'un meilleur.

Notre voisin déménage aujourd'hui. Tes fleurs font un effet charmant à l'exception de ces grandes fleurs jaunes qui défleurissent; j'espère que les autres se conserveront plus longtemps que les siennes,

1. Bibliothèque du Havre.
2. Correspondance. — Lettre n° 12.
3. Il s'agit du quartier de la pension de six mille francs que lui faisait le prince Joseph Bonaparte.

parce qu'elles ne sont point exposées à la gelée, et le vent du nord l'annonçait hier soir. Embrasse ta bonne mère et nos chers enfans.... Je n'ai pas le temps de t'en écrire davantage. Adieu, je t'embrasse de tout cœur. »

Paris, ce 10 octobre 1806 [1].

Nous allons clore ce chapitre par la reproduction intégrale d'une dernière lettre de 1806, dont la conclusion est un véritable bijou littéraire.

« J'ai trouvé à mon arrivée cinq lettres : 1° celle d'un libraire de Quimper chez lequel Pillardeau a saisi des contrefaçons de *Paul et Virginie*, et qui cherche à s'en justifier; 2° une lettre de M. Guillaume qui m'annonce le gain de notre procès, celle-là seule m'oblige à faire une visite à M. Merlin qui demeure au fond du Marais; 3° une lettre de Mme de la Bourdonnais qui me félicite sur le gain de ce procès et me propose de me mener *en triomphe* avec ses nièces, son cousin et son petit-neveu à l'Opéra, dans une loge, voir le fameux ballet de *Paul et Virginie*; enfin, j'ai reçu deux lettres d'invitation pour toi et pour moi au spectacle de Saint-Cloud, pour jeudi au soir. Ma journée étant employée à des visites ou à des réponses, je crois convenable de me montrer le soir à Saint-Cloud, afin de faire voir de temps en temps aux chambellans de S. M. que j'attache du prix aux moindres marques de sa bienveillance, et que pour en jouir, je n'ai égard ni aux dépenses, ni à mes heures de repos, ni à mes plaisirs de père de famille, ni à la réunion actuelle de tes amies et des miens, le nombre, comme tu vois, en augmente tous les jours.

Mais que deviendront nos anciens projets de solitude champêtre? Comment, au milieu de tant d'écritures à répondre et de visites actives et passives, pourrai-je mettre au net quelques pages de mes anciennes et nouvelles études? Je suis comme le scarabée des blés, vivant heureux au sein de sa famille à l'ombre des moissons; mais si un rayon du soleil levant vient à faire briller l'émeraude et l'or de ses élitres, alors les enfans qui s'en aperçoivent, s'en emparent et l'enferment dans une petite cage, l'étouffent de gâteaux et de fleurs, croyant le rendre plus heureux par leurs caresses qu'il ne l'était au sein de la nature.

Embrasse pour moi nos petits, tiens-leur toujours lieu de mère et regarde-moi comme ton meilleur et plus constant ami. »

Paris, ce 26 juin 1806 [2].

Lieutenant-colonel LARGEMAIN.

1. Bibliothèque du Havre.
2. *Id.*

LES CORRESPONDANTS DU DUC DE NOAILLES

Lettres de M. de Valincour [1].

Saint-Cloud, 27 juin 701.

Mire V^a Ex^cla no se le olinde lo que se me deve por el gigante tanto por su crecida barba, turbante, espada, carro en que le lleve desde Paris en Versailles, por no ponerle a riesgo de decomponer la afeytada compostura de su galan vestido de la harenga; no digo nada que a ser compuesta por un licentiado de Salamanca pudiera valer mas de cien doblones, quanto mas siendo lo por un academico de la Academia franceze, que en mi dios y en mi alma mi ha costado mas de seys horas; y seys horas pagando cadauna a 10 mil escudos, hazen 60 mil escudos, sin error alguno.

Vous voyez, monsieur, que ce n'est pas être trop intéressé que de vous quitter de tout cela pour les deux portraits que je vous ai demandés et que vous estiez desja obligé de me donner, quand vous ne m'auriez rien dû d'ailleurs. Pour celui du Roy, vous sçavez qu'un homme qui escrit son histoire [2] doit toujours l'avoir devant les yeux; et pour ce qui est de madame de Maintenon, vous ne m'auriez procuré qu'une grâce imparfaite en me procurant l'honneur de sa protection [3], si vous ne me mettiez en estat de la voir en la seule manière qu'il m'est permis de l'espérer. J'avois bien pensé à m'establir sur son passage quand elle va à Saint-Cyr ou qu'elle en revient [4]. Mais je l'ay vue deux ou trois fois si fatiguée des importuns qu'elle y rencontroit, que j'ay songé qu'il valoit mieux la plaindre que de s'exposer à en augmenter le nombre. A l'endroit où elle descend de carrosse, il y a toujours vingt femmes qui demandent des charités; un peu plus loin on en trouve d'autres qui veulent mettre leurs filles à Saint-Cyr. Cela est entremeslé d'hommes de tous estages qui demandent des pensions, des charges ou des gouvernemens. Sur le haut du degré, on trouve quelquefois une duchesse ou une marquise, qui fait semblant de prendre l'air dans la salle des

1. Valincour (J.-B.-Henri du Trousset, sieur de), Parisien (1^er mars 1653-4 janvier 1730), gentilhomme du comte de Toulouse (1681), secrétaire de la marine, secrétaire des commandements du même prince, de l'Académie française (1699), historiographe (1699), membre honoraire de l'Académie des sciences (1721), secrétaire du Conseil.

2. Il était historiographe depuis la mort de Racine (1699).

3. Le comte d'Ayen était neveu par alliance de M^me de Maintenon, ayant épousé M^lle d'Aubigné sa nièce, et fort bien en cour auprès d'elle.

4. Encore qu'on puisse soupçonner ici un peu d'exagération pour flatter Noailles, ce tableau des solliciteurs de Saint-Cyr est assez digne d'être noté.

gardes pour se trouver juste à l'heure du passage, comme si le hasard l'y avoit fait rencontrer. Bien souvent même, avant que la moitié de tous ces gens-là ayt pu attraper un mot ou un regard, il survient un cordon bleu ou un officier général qui s'empare de sa main, et, sans avoir peut-estre rien de fort pressé à lui dire, la conduit jusqu'à la porte de sa chambre en lui parlant toujours à l'oreille, et desrobant quelquefois à de pauvres gens qui viennent du bout du royaume un de ces momens favorables qui font la fortune d'un homme ou le salut d'une famille.

Je ne laisse pourtant pas, au milieu de tout cela, d'estre honteux de me montrer si peu souvent; et je suis résolu, si vous m'en obtenez la permission, de me mettre de temps en temps dans la troupe de ceux qui ont des filles à mettre à Saint-Cyr [1].

Mais pour revenir au portrait, soyez assuré, monsieur, que si vous me faites la grâce de me l'envoyer ici, il y sera gardé avec plus de respect et moins de superstition que celui de Confucius n'est gardé à la Chine. Je ne lui ferai assurément pas de sacrifices, mais si vous et madame la comtesse d'Ayen daignés honorer quelquefois mon hermitage de votre présence, comme on va en Franchart quand on est à Fontainebleau, je vous présenterai des fleurs et des viandes rustiques qui en tiendront lieu.

C'est dans cet hermitage-là que j'espère travailler de telle sorte à l'histoire du Roy, comme je fais tous les jours, que je ne serai peut-estre pas tout à fait indigne de l'honneur que vous m'avez procuré d'en être chargé [2]. Je puis vous assurer que je n'y travaille pas moins que mon collègue [3] et qu'il n'y a pas de jour que je n'y donne au moins trois heures entières.

Je pourrais y en donner quatre ou cinq, si vous aviez la bonté de m'obtenir le logement que je demande pour toute récompense. On m'assure qu'il n'y a plus de temps à perdre et que le Roi les a donnés en détail afin d'éviter une distribution en forme. Il n'en reste plus que deux des petits [4] auxquels il me seroit permis d'aspirer : l'un qu'avoit M. Duchesne, valet de chambre, qui est avec le roi d'Espagne, l'autre qui est en haut du corps de logis de M. Peltier le ministre [5].

J'ose vous dire, monsieur, que cela me devient bien plus nécessaire que jamais, car le changement qui vient d'arriver dans les finances [6]

1. Valincour plaisante : il était célibataire et le resta toute sa vie.

2. Cf. lettre de Valincour au même, du 15 mars 1711, et son placet au Roi.

3. Boileau Despréaux. Il y a quelque ironie dans ce *pas moins :* voyez ce que Valincour pensait de Boileau comme historiographe, et ce que Boileau pensait de lui-même (*cf. ibidem*, *infra*).

4. Dangeau (VIII, 147) dit le 13 juillet : « Le roi a donné tous les logements vacants à Versailles. Les logements au-dessus de M. Pelletier furent donnés à M. de Souvré et aux deux Bontemps et celui de M. Duchesne à M^me^ la comtesse de Beuvron ». Valincour n'obtint donc pas alors ce qu'il souhaitait, et nous le voyons renouveler sa demande, de Toulon, un peu plus tard.

5. Pelletier, ministre d'État et contrôleur général des finances.

6. La création de deux charges de directeurs des finances (cf. Dangeau, VIII, 135) qui furent données à M. d'Armenonville, intendant des finances (cette charge étant

laissant mon frère sans employ, et l'obligeant de se retirer à Paris, je me vois réduit, ne pouvant louer une maison entière, à me mettre en chambre garnie pour estre proche du chasteau, si je ne puis estre dedans. J'ay escrit à M. de Chamillart pour la récompense que mon frère [1] a droit d'attendre si on le renvoye, mais les temps ne sont pas favorables. Si madame de Maintenon avoit besoin d'un homme dont la probité et la capacité ont été éprouvées durant vingt-deux ans sous quatre contrôleurs généraux, j'ose vous dire que vous ne pourriez lui faire un meilleur présent pour quelque genre d'affaire que ce pût être; mais ce n'est pas une chose à proposer, à moins que vous ne sussiez qu'elle auroit besoin de quelqu'un : ce que je ne crois pas.

16 aoust 1701.

J'ay toujours attendu, monsieur, pour me donner l'honneur de vous escrire, que je susse où vous estiez, et que vous estiez quitte des remèdes que vous aviez résolu de faire en arrivant. D'ailleurs, sachant combien vous aymez peu à écrire, ou du moins l'ayant entendu dire à des personnes de vertu et de probité qui veulent avoir l'honneur de vous connaistre, j'ai cru que je ne vous rendrois pas un petit service en vous épargnant le plus longtemps que je pourrois la lecture d'une lettre inutile, à laquelle vous ne laisseriez pas, par pure bonté, de vous croire obligé de faire un mot de réponse. Mais comme ce seroit encore pis pour moi si je vous donnois lieu de m'oublier tout à fait, il vaut mieux vous mander que c'est uniquement pour vous en empescher que je me donne l'honneur de vous escrire et sans avoir rien de fort important à vous mander.

J'ai pourtant esté avec madame de Maintenon, et dans son carrosse, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, au moins un bon demi quart d'heure. Vous ne vous en seriez pas douté, et par ma foi ni moi non plus. Elle m'envoya ordonner par M. Manseau de la venir trouver à sept heures du matin aux Recollets : je n'y manquai pas. Elle me fit entrer dans son carrosse, me dit que les missionnaires de la Chine, MM. Tiberge et Brisacier [2], voudroient bien avoir mille livres des Estats de Bretagne comme les Jésuites, et qu'elle avoit voulu me consulter pour savoir si cela estoit possible, et ce qu'il falloit faire pour réussir. Je lui dis qu'il ne falloit que tesmoigner qu'elle le desiroit, et que je la suppliois de vouloir bien me faire l'honneur de s'en reposer sur moi. Elle répondit à cela avec toute la bonté que vous lui avez inspirée pour votre serf, et j'ouvris la portière pour sortir; mais en l'ouvrant je me

supprimée) et à M. Rouillé, procureur général de la Chambre des comptes. Il ne resta que quatre charges d'intendants des finances.

1. Ce frère de Valincour est inconnu à la plupart des biographes et ne paraît pas avoir laissé de traces dans l'histoire.

2. Les directeurs des missions étrangères. Cf. Launay, *Histoire générale des missions étrangères*, Paris, 1894.

disois : « Si j'étais normand comme Des Epinay [1] ou gascon comme tant d'autres, je ne sortirais pas d'icy qu'on ne m'eût promis un logement ou une pension, ou peut-être les deux ». D'autant plus que M. Dandin [2], qui n'est, ma foy, guères plus utile à l'état que moi, vient d'avoir une grosse abbaye, parce qu'il a eu le courage (pour ne pas dire pis), de la demander. Mais cependant je fis le badaud, et je ne dis rien, parce que je veux absolument que tout ce que j'ay à attendre de ce costé-là vienne de vous, et que j'espère que vous ne l'oublierez pas, non plus que l'histoire de l'Académie des médailles, que vous avez peut-être pourtant oubliée, et sur laquelle je vous renvoierai un mémoire si vous voulez.

Mais dans le temps que je néglige ainsi mes interests, je ne néglige pas les vostres, et comme le service pénible, important et difficile, que je viens de rendre à madame de Maintenon, la met hors d'estat de me rien refuser, voyez en quoy je puis vous estre bon auprès d'elle. Mettez-moi en estat d'agir ou de lui parler de vos interests. C'est la moindre chose que je doive, puisque vous avez la bonté de vous charger des miens, et voyons qui des deux en un mois ou six semaines aura rendu le plus grand service à l'autre. Je parierai que ce sera moi, et j'y mettrai si vous voulez, le plus beau Térence, qui ayt jamais esté imprimé en Hollande, relié en marroquin bleu et doré comme l'habit d'un financier avant la taxe de M. Chamillart [3]. Vale, dulce decus meum, et me tui observantissimum (ut facis) ama.

Paris, 20 février 1702.

Si les souhaits donnent la santé, vous devez, jucundissime Domine, vous porter à merveilles. La vostre fut célébrée hier par des gens qui méritent assurément d'être aimés de vous [4] et qui ont pour vous tous les sentiments que vous méritez. On trouva que vous manquiez à la fête [5], comme si elle n'eût été faite que pour vous, et l'on vous y regretta depuis le commencement jusqu'à la fin. Tout le monde but vostre santé, et quand je commençay, on m'empescha de mettre de l'eau. Dieu veuille que cela vous ayt été bon à quelque chose, quoiqu'à vrai dire je ne serais pas trop fasché de voir durer votre rhume encor quelques semaines, quand je songe qu'il ne finira que pour vous faire partir.

Versailles, 25 may 1703.

Je suis, monsieur, aussi sensible que je dois aux marques qu'il vous a pleu me donner de l'honneur de votre souvenir. Elles m'auroient fait

1. Dangeau et Saint-Simon citent plusieurs Epinay ou Epinoy. Je n'ose identifier l'intrigant dont Valincour se moque ici.
2. Aumônier du duc du Maine, nanti le 15 août 1701 de l'abbaye de la Bussière.
3. La capitation établie en mai 1701?
4. Il s'agit sans doute d'une réunion à la maison d'Auteuil, chez Boileau. Valincour rappelle au duc ces joyeuses réunions dans une lettre postérieure. Notons que le 19 février 1702 était précisément un dimanche.
5. Brigadier des armées du roi depuis janvier 1702, le comte d'Ayen se préparait à partir pour l'armée d'Allemagne.

plus de plaisir si j'y avois appris vostre parfaite guérison; mais dans l'estat où je vous ai vu partir, j'ay bien jugé que ce ne seroit pas l'ouvrage d'un jour. C'est desja beaucoup d'avoir l'esprit tranquille et dans une aussi bonne assiette que celle où vous l'avez, et d'estre *mente magis validus quam corpore toto* : cela ayde à recouvrer la santé du corps, ou mesme à s'en passer si elle ne venoit pas. Mais vous estes dans un âge qui a de grandes ressources, et surtout avec un genre de mal qui a plutôt besoin de temps et de repos que de remèdes. Faites donc un bon usage du séjour qu'il vous est permis de faire dans un lieu où il ne s'agit ni de guerre, ni de ministre, ni d'ambition, ni de fortune. La plus importante affaire qu'il y ait pour vous, à l'heure qu'il est, dans toute l'Europe, c'est de vous guérir; et c'est le plus grand service que vous puissiez rendre au Roi et à l'Estat puisque vous ne sauriez leur estre utile tant que[1] . . . . . .

. . . . . .

avec impatience ce que produira la jonction de M. de Villars[2], car il faut tascher de plier l'Empereur à faire une paix particulière, et le mauvais estat de ses affaires en Italie[3] pourroit bien y contribuer. M. le mareschal de Cœuvres[4] est parti depuis deux jours pour Toulon, où nous le suivrons bientost, mais sans trop savoir le plan de notre future campagne.

Je dînai hier à Lestang[5] avec très bonne compagnie, et il me paroist que l'on y a bonne opinion du succès des affaires. M. Chamillart me dit qu'il auroit plus de trente mil pesches, que je lui enviay plus que ses charges de secrétaire d'estat et de controlleur général. En arrivant à Versailles, j'appris la mort du pauvre M. Félix[6], qui, après être guéri d'une dysenterie très dangereuse, s'est tué lui-mesme sans y penser en se sondant pour une rétention d'urine. C'estoit un homme de bien, aimant et disant la vérité[7], et tel qu'on trouverait icy bien peu de gens qui lui ressemblassent.

Vous avez eu la bonté de m'offrir de me faire avoir des livres. Si vous pouviez seulement me faire passer à Paris les *Dictionnaires* de Bayle ou de Basnage, car je ne sais pas seulement leur nom, je les

1. Il y a ici une lacune dans l'original. Les mots *utile tant que* sont les derniers au bas de la page 148 *verso*, et *avec impatience* commencent la page 149 *recto*. Il manque probablement une feuille intercalaire, dont la perte est antérieure à la foliotation du volume.

2. Avec l'électeur de Bavière, dans la campagne d'Allemagne.

3. A la suite de la guerre dans le duché de Guastalla en 1702.

4. Cœuvres commandait effectivement la flotte de la Méditerranée sous le commandement nominal et honoraire du comte de Toulouse. Il avait pris congé du roi le 17 mai.

5. Maison de campagne de Chamillart.

6. Premier chirurgien du roi, mort aux Moulineaux le 24 mai 1703. Boileau annonce sa mort à Brossette presque dans des termes identiques et ajoute : « Il a été universellement regretté.... il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique et plus noble de cœur. » Cf. *Saint-Simon-Boislisle*, t. XI, p. 105. Il eut pour successeur Mareschal, chirurgien de la Charité.

7. Allusion peut-être au courage qu'il avait eu de défendre Boileau contre Montausier.

ferais payer à votre ordre. *Vale, jucundissime Domine et me tuî amantissimum et observantissimum amare perge.*

A Saint-Cloud, le 5 juin 1703.

J'apprends, *jucundissime Domine*, que vous auriez esté enlevé à Plombières [1], si vous ne vous estiez mis en estat d'y soutenir un siège, et que le bon ordre que vous avez donné à toutes choses a fait peur aux ennemis. Je voudrois bien que nos gens en eussent sceu autant faire à Vigo [2]. Cependant j'aime encore mieux que l'Espagne ait perdu quatorze millions [3] que de vous avoir perdu; car, outre le chagrin de ne vous point voir, je crois que vous vous seriez merveilleusement ennuié dans votre prison, quand même vous y auriez trouvé des échecs et de la musique [4]. Il devroit y avoir durant la guerre franchise de la part de tous les partis, pour un lieu comme Plombières, et les malades de toutes nations devroient pouvoir y boire et s'y baigner en toute sûreté.

Peut-estre êtes-vous étonné de voir ma lettre datée de Saint-Cloud et j'en suis estonné moi-même. J'y attens l'ordre pour mon départ, sans le désirer ni le craindre. Si vous faites venir des livres pour vous d'Hollande [5], je vous supplie de faire venir pour moy *le Monde enchanté* en quatre petits volumes que je paierai avec le dictionnaire. *Vale, jucundissime Domine, autem*, c'est-à-dire : portez-vous bien. Je vous l'ordonne par toute l'autorité que j'ai sur vous, mais je le souhaite encore davantage [6].

A bord de l'amiral, à la rade de Toulon [7],
du mois de septembre 1703.

J'ay bien compté, *jucundissime Domine*, que le siège de Brisac [8] suspendroit la fièvre et toutes sortes d'incommodités : mais je crains fort

1. Le comte d'Ayen était à Plombières depuis le mois de mai. Cf. *supra* lettre de Renaudot, 11 mai 1703 : « Il était tombé dans une langueur où les médecins ne purent rien connaître et qui, sans maladie autre qu'une grande douleur au creux de l'estomac, le réduisit à l'extrémité » (Saint-Simon-Boislisle, XI, 115). Saint-Simon ni Dangeau ne parlent de cette tentative des ennemis sur Plombières et de la défense improvisée par le comte d'Ayen.

2. Comparaison assez singulière. Sur le désastre légendaire des galions de Vigo, voir Saint-Simon-Boislisle X, 239-243.

3. Louis XIV réclama quatorze millions à l'Espagne pour les frais du convoi français perdu avec les galions. Valincour oublie ici les pertes personnelles de l'Espagne qui dépassaient huit millions de marchandises.

4. Intéressante allusion aux goûts personnels de Ayen-Noailles.

5. Les États Généraux de Hollande venaient de décréter une interdiction du commerce entre les Provinces-Unies et la France, à partir du 1er juin 1703. On sait les plaintes que ces mesures prohibitives excitaient parmi les érudits : cf. lettres de G. Cuypert à P. D. Huet, notamment une lettre écrite le 16 mai 1703. « Ordines Generales.... decreverunt interdicere omne epistolarum aliarumque rerum cum Gallis et Hispanis commercium, etc.

6. La lettre est adressée : « A monsieur, monsieur le comte d'Ayen, à Plombières ». *Plombières* a été effacé et remplacé par « à l'armée de Monseigneur le duc de Bourgogne ».

7. Cette lettre comme la précédente est adressée « à Monsieur, monsieur le comte d'Ayen au camp devant Brisach, armée de Bourgogne ». On a effacé *à Plombières*.

8. Le comte d'Ayen avait rejoint l'armée du duc de Bourgogne après sa saison

que cela ne dure qu'autant que le danger, comme les conversions des libertins, et que le jour de la capitulation, vous ne soyez obligé de vous remettre dans votre lit. Je souhaite de tout mon cœur avoir mal deviné; mais quand même cela arriverait, j'approuverais toujours très fort que vous alliez cet automne à Plombières, afin que, s'il est possible, vous nous rapportiez un visage plus fleuri que vous n'aviez l'année passée quand je fesois Patelin[1] et que vous ne soyez point obligé à souper avec un bouillon gras les jours que vous nous donnerez des rires et des sons vides, *ut philosophando te revocem ad cœnas*. C'est qu'en effet, il n'y a rien de meilleur dans la vie pourvu qu'elles[2] soient libres, de peu de couverts, gens qui se conviennent et surtout

.... conviva solutus
Legibus insanis.

Nostre campagne ne sera pas si brillante que la vostre[3], car selon toutes les apparences, nous ne prendrons pas de villes, et je ne voudrois pas même jurer que nous vissions les ennemis.

Je vous rends mille grâces très humbles du soin que vous avez eu la bonté de prendre pour mes livres, mesme estant malade. Viva V. E. mil annos come lo disseo y he menestir.

A la rade de Toulon, 10 juin 1704.

Je vous envoie, monseigneur[4], une relation de toute nostre navigation depuis Brest[5]. Si elle n'est pas éloquente, elle est du moins exacte et sincère, quoique différente, à ce qu'il me paraît, de l'idée que l'on en a eue dans le lieu où vous estes. Il est bon et important que vous soyez informé de la vérité, mais je vous supplie qu'il ne paroisse à personne que ce soit par moi, qui pourrois estre suspect aux autres : car pour vous, je crois bien que vous me feriez aisément l'honneur de m'en croire sur ma parole. Monseigneur le comte m'ordonne de vous dire que sans l'embarras extrême où il est pour l'armement que l'on fait icy, il vous aurait écrit lui-mesme, mais qu'il s'en remet à ce que j'ai l'honneur de vous mander[6]. Nous devions trouver icy quinze vaisseaux armés pour ressortir aussitôt. Il n'y en a pas un de prest : on dit que c'est manque

de Plombières, mais il était mal guéri et au mois d'octobre il eut une violente rechute. Le siège de Brisach dirigé par le duc et Vauban commença le 15 août et la place capitula le 6 septembre.

1. Allusion à un fait qu'il m'est impossible de déterminer.

2. *Elles*, à cause de *Caenae*, dont Valincour conserve le féminin en français.

3. Le prince attendait la flotte de l'amiral Showell pour la combattre. En août il était aux îles d'Hyères (Dangeau, IX, 280).

4. Le comte d'Ayen était devenu duc de Noailles par la démission de son père en février 1704.

5. Cette relation n'a pas été conservée dans les lettres de Valincour. Le comte de Toulouse et Cœuvres partirent de Brest le 15 avril, où ils attendirent assez longtemps que la flotte fût en état de prendre la mer. Cf. Saint-Simon-Boislisle, XII, 99; Dangeau, IX, 448, 451, 476, 486-87, 499.

6. Une partie de l'escadre croisait déjà sur les côtes d'Espagne (Dangeau, X, 38).

d'argent. Et afin d'en trouver, s'il est possible, Monseigneur le comte de Toulouse a envoyé l'ordre d'emprunter cent mille escus à Marseille sur ses billets [1]. Dès que nous serons en estat de ressortir, nous ne perdrons pas un moment de tems; et si nous trouvons les ennemis [2], il y aura de la poudre bruslée de part et d'autre. Je prévois que nous serons icy assés longtemps pour que j'y puisse recevoir votre réponse; dans laquelle je vous supplie de m'informer avant toutes choses de l'estat de votre santé, et de celle de Madame la duchesse de Noailles, à qui je voudrais bien savoir un petit comte d'Ayen hors du corps [3]. Ensuitte mandez-moi quel usage vous avez fait des sieurs Le Roy et Clairambault, quelles découvertes dans le droit public ou dans l'histoire de la première et seconde race, où l'on voit l'origine des ducs, des comtes et des marquis [4]. Je m'attends bien à profiter de tout cela à mon retour, *fierique studebo tua prudentia doctior*. Quels autres livres vous ont amusé dans la solitude de Saint-Germain, ou Cicéron, ou Térence, ou Horace qui est bon dans tous les lieux et dans tous les temps? Si je le tenois icy, je dis lui et non pas ses ouvrages, je lui ferais faire une ode à l'honneur de la mer, et rétracter ses vers fameux *Illi robur et aes triplex*. Je lui donnerois une petite chambre à côté de la mienne : il feroit grande chère tous les jours, chose qui estoit assez de son goût, et au bout de huit jours, il se trouveroit aussi bien sur un vaisseau de cent dix pièces de canon que dans sa maison de Tibur.

Je vous supplie de vouloir bien montrer la relation à M. le Mareschal de Noailles [5], à qui je n'aurai pas l'honneur d'escrire par cet ordinaire, n'en ayant en vérité pas le temps. *Vale jucundissime Domine.*

La poste part, et ma copie n'est pas à moitié. Trouvez bon, monseigneur, que je prie M. de Torsy [6] de vous prester celle qu'il a.

Le 1er juillet 1704, de la rade de Toulon.

J'ai receu, monseigneur, une lettre de vous qui m'a fait un sensible plaisir, dans l'impatience où j'estois de recevoir de vos nouvelles. Je me resjouis de ce que vous avez eu pour hoste M. l'abbé Renaudot [7], et je vous remercie de ce que le repos qu'il a trouvé dans votre belle

1. Le comte de Toulouse, pour « diligenter l'armement », donna 45 000 francs de ses deniers, en plus des billets dont parle ici Valincour. Les renseignements fournis par Dangeau sont plus circonstanciés, sinon plus exacts (Dangeau, X, 44, 45).

2. La flotte anglaise de Rook était alors près des isles d'Hyères.

3. Expression assez remarquable.

4. M. de Boislisle dit (*ibid.*, 14) : « Le nouveau duc, au mois de mars suivant, se mit secrètement en rapport avec Clairambault par l'intermédiaire de Valincour pour étudier les prérogatives de la dignité ducale. » On voit que Valincour souriait un peu de ces études.

5. Le maréchal duc de Noailles (Anne-Jules), Parisien, 1650-1708, père du nouveau duc.

6. J.-B. Colbert, marquis de Torcy, ministre des Affaires étrangères, dont M. Masson a publié le si intéressant journal.

7. Ce séjour de Renaudot chez le duc de Noailles explique l'interruption que nous avons constatée dans les lettres de cet érudit, d'avril à novembre 1704.

maison m'a valu un excellent traitté qui estoit dans votre pacquet. Je l'ay lu avec beaucoup d'attention, dans un temps où certainement nous n'avons pas l'esprit tranquille.

Vous savez les discours d'..... [1]et tout le reste, que votre maudit chiffre ne me permet pas de détailler davantage icy, mais que vous devinerez bien, sur ce que je vous supplie instamment de vouloir bien me faire l'honneur de me mander si ce que vous en savez est par vous-mesme et pour l'avoir entendu ou par quelqu'un digne de foi. Si vous pouvez même me mander en propres termes 27-33-15-147-27-33-15-82, cela seroit d'un extrême importance, et il suffiroit de faire mettre cela dans un pacquet sans sein, d'une escriture étrangère, et de me l'adresser icy ou à 14-12-9-82-10-9 ou à l'autre, mais il faudrait que la chose fût fort sûre ou plustost certaine.

Du reste, si M^me^ la Duchesse accouche d'un petit duc futur pendant que je serai icy, j'en ferai faire les feux sur la plus haute montagne de Provence, afin qu'on les voye de Saint-Germain. Mais si je suis à la mer, la célébration de la fête sera remise à Saint-Cloud, où M^me^ la Duchesse même sera très humblement suppliée de se transporter pour l'honnorer de sa présence.

J'espère, sur ce que M. l'abbé Renaudot me mande de votre santé, que si vous continuez à garder un bon régime d'ici cet hiver, nous vous retrouverons frais et vermeil comme M. le Marquis de Coëtquen [3]. Je le souhaitte de tout mon cœur, mais il vaut mieux que vous demeuriez un peu en deça que d'aller au-delà. *Vale*, *jucundissime Domine*.

Le 27 aoust 1705, à Toulon [4].

Jucundissime Domine, *seu tu querelas sive geris jocos*, je n'en compte pas moins sur les bontés dont vous m'honorez depuis longtemps; et je suis mesme assuré que si vous estiés bien fâché contre quelqu'un, un moyen sûr de vous réconcilier avec lui serait de vous montrer quelque occasion de lui faire plaisir. En voicy une, par rapport à moy, dont je fus bien fâché de ne pouvoir me donner l'honneur de vous escrire par le dernier ordinaire. M. d'O [5] me dit à dix heures du soir, et comme la

1. Il y a ici un court passage chiffré, et déchiffré par Noailles; *les discours de* = 24-19-31-18-31-17-27-33-10-9-31-18, mais Noailles n'a pas traduit en clair les derniers groupes 158-545-32, qui sont les plus importants et qui donnaient le nom de l'auteur de ces discours. La dernière lettre déchiffrée étant *d*, et non *de*, on peut en inférer que ce nom commençait par une voyelle. Mais ce nom reste inconnu. Valincour, à en juger par les précautions qu'il indique, tenait à recevoir des nouvelles exactes sur ce point mystérieux, mais le mystère reste indéchiffrable pour nous.

2. On peut croire que Valincour songeait en écrivant ceci aux feux de la Saint-Jean qu'il venait de voir allumés dans toute la Provence.

3. Le même qui eut une cuisse emportée par un boulet à la bataille de Malplaquet.

4. Valincour avait accompagné à Toulon le comte de Toulouse que Louis XIV y avait envoyé en juillet 1705. Il partit le mercredi 29 juillet, et Cœuvres le lendemain.

5. Le marquis d'O, chef d'escadre, sous les ordres du comte de Toulouse.

poste partoit, que M. l'abbé Catelan était enfin évesque de Valence[1]. Il y a longtemps que je l'aurois souhaité pape, à condition d'avoir son logement qui ne convient qu'à un prestre ou à un homme comme moi, qui n'ay ni femme ni enfants. Il fallut donc sur-le-champ escrire à M. Bloun de retenir à force de prière la poste qui vouloit partir, ayant les lettres de monseigneur le comte de Toulouse. Je crains mesme bien de m'y estre pris trop tard : je lui escrivis un mot à la haste et mis dans sa lettre un placet pour M^me^ de Maintenon, ne sachant si vostre santé vous permet d'être à Marly. Car dans l'empressement où j'estois, j'aurois pris la liberté de le mettre sous votre enveloppe, sans mesme me donner l'honneur de vous escrire, n'en ayant pas le temps, et sachant de quelle importance il estoit de ne pas laisser partir la poste. Peut-estre cependant, monseigneur, que ce logement est donné il y a dix ou douze jours; peut-estre aussi qu'il ne l'est pas, et plus probablement que, de dix à douze personnes qui le demandent, je seray le dernier à qui l'on songera : mais j'ai l'honneur de vous en rendre compte. J'ay fait ce que je pouvois et ce que je devois : j'en suis quitte.

20 mars 1709.

On dit ici, *jucundissime Domine*, que vous allez à Madrid pour proposer au roi d'Espagne de revenir en France[2]; d'autres disent que non ; mais si cela est, que Dieu vous donne la grâce et la force nécessaire pour le persuader! On peut vivre heureux sans estre Roy : témoin Dioclétien, qui avoit planté de si beaux choux dans son jardin qu'il n'eut pas voulu le quitter pour l'empire où l'on le rappelloit.

Voilà une grande bataille gagnée en Espagne *in tempore alieno*[3], car à quoi est ce que cela mène? Le roy d'Espagne n'est pas heureux, même dans ses bonheurs; et il fait souvenir de celui qui disait *nec quemquam novi cui magis bonæ felicitates omnes sunt adversae.* La prise du château d'Alicante est du nombre. Il y a eu deux conseils à Marly, un le dimanche 12 à cinq heures du soir, où estoient Monseigneur, M. le duc de Bourgogne, MM. de Boufflers, Harcourt, Villars, Desmarets et Chamillart; l'autre, qui estoit l'ordinaire d'Estat du lendemain, fut remis au soir à cause de la médecine, et on observa que M. le Chancelier, qui estoit à Versailles, n'y fut point appelé[4]. Sur cela on raisonne : car le moyen d'empêcher les François de raisonner? « On va faire de

1. Ancien lecteur des princes, abbé de Boulancourt en mars 1701, Catelan fut nommé évêque de Valence le 15 août 1705.

2. De 1705 à 1709, le duc de Noailles reste à la tête de l'armée de Roussillon, armée de réserve que le manque de subsides et de cadres garnis l'empêche d'utiliser. Ce bruit de voyage diplomatique à Madrid, dont Saint-Simon s'est lui aussi fait l'écho, est controuvé à cette date. On ne sait pas les causes de l'interruption des lettres de Valincour de 1705 à 1709.

3. C'est la bataille gagnée par les marquis de Bay, d'Ayetone, de Fiennes et de Caylus contre les Portugais et les Anglais de Lord Galloway en Estramadure en mai 1709 (Dangeau, XII, 416).

4. Dangeau (XII, 414) ne fait aucune observation sur l'absence du chancelier.

nouveaux conseils; on y appellera les gens de guerre; on se passera des ministres; c'est ceci, c'est cela ». Pour moi je ne m'en mets point en peine. Hier à dix heures du soir, on n'avoit encore point de nouvelles du retour de Marlborough à la Haye. Un vent d'est le retenoit; jusque-là le voiage de M. de Torcy ne peut rien produire [1]. Ce matin monseigneur le duc de Bourgogne est venu chez Mme la duchesse de Bourgogne au sortir du conseil [2] : il lui a parlé longtemps bas et avec un visage guay; elle l'a écouté de même; sur cela le courtisan dit que la paix est faite et prend un visage riant, aussi sot quant il rit que quand il s'afflige.

Le roi d'Espagne a nommé le duc d'Albe plénipotentiaire avec ordre de passer à la Haye [3]; qualité dont l'exercice est difficile et dont il y a peu de succès à attendre. J'ai égaré le chiffre dont je me servois pour avoir l'honneur de vous escrire. Je vous supplie de m'en renvoyer un, car on en peut avoir besoin en ce temps-ci plus que jamais. *Vale jucundissime Domine.*

Ducasse [4] est nommé pour retourner avec une escadre à l'Amérique chercher le reste des galions. Vous prévoyez bien le pour et le contre de cette entreprise. Si vous voyiez comme cela s'est fait, vous répéteriez « V. V. S. L. » [5], comme en sortant de son cabinet.

25 mai 1709.

Nous venons, monseigneur, d'apprendre que Marlborough est arrivé à la Haye le 18 avec deux plénipotentiaires, dont Halifax Montaigu est un [6]. On attend de moment à l'autre et avec grande impatience des nouvelles de M. de Torcy qui décideront bien des affaires importantes [7]. M. le maréchal d'Harcourt est parti ce matin, ayant eu avec le roi de longues et fréquentes conversations [8]. Je vous envoie la copie d'un acte que vous avez peut-être vu avant moi et qui n'aura pas grand effet, selon toutes les apparences. Les gens de Paris, faute de mieux, ont renouvelé une histoire de Mme Flamanville qui demande mille pistoles à l'abbé de Louvois et cela fait grand bruit [9]. On l'a raconté diversement, mais

1. Le retour de Marlborough à la Haye fut longtemps incertain : fixé d'abord au 25 mai, puis au 13. « M. de Torcy ne pourra mander de nouvelles décisives qu'après son arrivée. » (Dangeau, XII, 415).

2. Dangeau note que le duc et la duchesse se promenèrent ensemble dans les jardins.

3. Le duc d'Albe était ambassadeur de Philippe V à Versailles. Philippe V lui adjoignit le comte de Bergeyck comme plénipotentiaire. « L'exercice difficile de cette qualité tenait à l'incertitude de ce que les Hollandais penseront là-dessus et s'ils les voudront admettre à l'assemblée des plénipotentiaires. »

4. Le célèbre corsaire béarnais, gouverneur de Saint-Domingue et patron des flibustiers, chef d'escadre en 1703, puis lieutenant général. (Dangeau, XII, 405).

5. J'ignore quel est le sens de cette abréviation.

6. Dangeau, si exact à noter qu'on attendait Marlborough, mentionne son retour le 18, le 23 mai.

7. Ce courrier arriva le dimanche 26 : « Tous les courtisans croient que la paix s'avance. » Torcy lui-même pensait pouvoir annoncer la paix « aux conditions convenues le 23 au soir »; les exigences des Hollandais rompirent tout.

8. Dangeau les a notées soigneusement. D'Harcourt quitta Paris le 27 mai.

9. Dangeau n'a pas relevé cette histoire. L'abbé de Louvois, à en juger par ce que dit Valincour, était victime d'une intrigante.

tout ce qu'il y a de certain est qu'une garce, quand elle est très effrontée, peut quand il lui plaist faire une affaire fâscheuse au plus honneste homme du monde et au plus régulier. Marlborough est passé sous escorte de quarante vaisseaux qui ont passé à la hauteur de Calais. *Vale jucundissime Domine.*

2 juin 1709.

Hier, Monseigneur, M. de Torcy arriva à sept heures du soir [1]. Le roy l'entretint une heure et demie : ce matin dimanche, conseil où il a été résolu de faire la guerre plus que jamais et de rejetter les propositions des ennemis comme insolentes et déraisonnables[2]. Je ne les sais pas toutes, mais ils demandent pour préliminaire l'évacuation totale d'Espagne, et, en cas de refus de Philippe V, l'adjonction des troupes de France pour l'en chasser : après quoi, disent-ils, on verra à traitter de la paix avec la France. Les Hollandais, qu'on croyait portés à la paix, ont paru les plus insolents, jusqu'au point que l'on sait qu'ils avoient résolu de demander en nantissement Nantes, la Rochelle et Marseille jusqu'à l'entier accomplissement du traité. Ce que je vous mande est très sûr. Il faut donc faire la guerre tout de nouveau. Mais comment et avec quoi?

O navis, referent in mare te novi
Fluctus....!

Il n'y a personne qui ne dise le reste dans le fond de son cœur : je parle des bons et fidèles François.

M. de la Trémoille mourut hier [3] : ce matin le roi a donné sa charge à son fils [4]. Sa Majesté aussi déclara qu'elle avait envoyé il y a plusieurs jours le brevet de Maréchal de France à M. de Besons [5]. Puisque cette malheureuse guerre doit durer, puisse-t-elle au moins vous procurer le même honneur! Le cadet Montandré épouse M^lle^ de Jarnac : le contrat a été signé ce matin [6]. Je vous supplie de me faire envoyer une copie de mon chiffre avec vous, réformé par rapport au temps; j'ai si bien serré ma copie que je ne sais où elle est.

M. de Chamilly est parti. Il y a eu de grandes inquiétudes à Poitiers, à La Rochelle, sur la côte, et où n'y en a-t-il pas? *Vale, jucundissime Domine.*

13 juin 1709.

Je ne vous dirai rien, Monseigneur, de la retraite de M. Chamillart ni de l'élévation de M. Voisin [7]. Ces sortes de nouvelles vont plus viste

1. Torcy, parti de Rotterdam le mercredi 29 mai, arriva à Versailles le samedi 1^er^ juin après une absence d'un mois exactement. Il travailla le soir même avec Louis XIV jusqu'à une heure et demie (Dangeau, XII, 427).

2. « Propositions qu'il nous serait impossible d'exécuter et très honteux de vouloir entreprendre » (Dangeau, XII, 427 et 429).

3. Le 1^er^ juin 1709 (Dangeau, *ibid.*, 427).

4. A la demande de sa grand'mère la duchesse de Créquy (Dangeau, *ibid.*, 429).

5. Dangeau, *ibid.*, 430.

6. Dangeau, *ibid.*, 430, l'appelle Montendre. M^lle^ de Jarnac, doublement orpheline, était une riche héritière.

7. Louis XIV envoya Chevreuse et Beauvilliers demander la démission de Chamil-

que la poste. Je vis avant-hier M. Chamillart à l'Estang[1], et j'admirai également sa contenance et ses discours. Je n'ai jamais vu plus de fermeté et de sagesse. *Imperium alii diutius tenuerunt, nemo certe fortius dimisit.*

Voilà toute sorte d'espérance de paix et de négociation rompue, et la guerre plus vive que jamais. Le Roy fait écrire des lettres-circulaires à tous les gouverneurs de son royaume, afin qu'ils informent ses peuples de l'insolence des ennemis[2]. Sa Majesté en écrira aussi aux évesques pour leur enjoindre d'ordonner de nouvelles prières. Plût à Dieu que la commission que le public voulait que vous eussiez il y a un mois vous eût été donnée à la fin du siège de Barcelone! Le blé ni l'argent ne deviennent pas plus communs icy, mais le pain vaut huit sols la livre à la Haye. *Vale jucundissime Domine.*

16 juin 1709.

Vous avez raison, Monseigneur, de dire que les protestations sont des pièces de mauvais augure, et Dieu veuille qu'elles ne les soient que pour ceux qui les font! Le peu de disposition que Philippe V a à suivre l'exemple de Dioclétien empesche que la paix ne se fasse en France[3], où la continuation de la guerre peut produire ce que vous disiez en regardant vos tableaux la veille de votre départ. Le président Rouillé est de retour *re infecta et infectissima*[4], car les choses sont plus aigries que jamais. J'ai de bonnes nouvelles[5] de la Haye par où l'on me mande (et je crois que ce n'est un secret pour personne) que le dessein des ennemis est de masquer M. de Villars avec une armée égale à la sienne, pendant qu'avec un gros corps de cavalerie qui est déjà prest ils tâcheront de pénétrer en France. Il y a une flotte qui menace les costes de Normandie. Si toutes ces mesures se passent sans effet, et que la campagne ne produise rien de considérable, Marlborough perdra de son crédit en Angleterre où il est haï, et le peuple de Hollande voulant la paix, on pourra la faire cet hiver à des conditions moins onéreuses[6]. Mais si les ennemis passent la Somme ou mettent le pied en Normandie, qui sait où cela se pourra arrêter? Depuis que les conditions sont publiques, on dispute dans toutes les maisons et dans tous les carrefours sur une question qui intéresse tout le monde, qui est de savoir si le roy doit ou peut en honneur et en conscience

lart un dimanche après-midi, le 9 juin 1709, alors qu'il était allé le matin au conseil comme à son ordinaire (cf. addit. de Saint-Simon à Dangeau, XII, 435) Chamillart se retira le soir même à sa maison de l'Etang. Il fut remplacé dès le lundi matin par le conseiller d'état ordinaire Voisin.

1. « Dès le lendemain on y alla par amitié, par curiosité, par mode; trois jours durant l'Étang fut plus plein que Versailles. (St-Simon, addit. à Dangeau, XII, 439).

2. « Il n'y a plus de négociation de paix » dit Dangeau le 11 juin 1709.

3. L'abandon de la couronne d'Espagne par Philippe V était une des conditions mises à la paix par les alliés aux conférences de la Haye.

4. Le président Rouillé arriva à Paris le jeudi 13 juin et le 15 à Versailles.

5. *Bonnes* signifie ici exactes, sûres.

6. Ces conjectures de Valencour sont judicieuses, et le hasard fit qu'elles se réalisèrent.

faire la guerre aux Espagnols qui refusent de lui rendre Philippe V, et par là forcent la France à soutenir une guerre ruineuse? les avis sont fort partagés. Mais la décision est dans la lettre-circulaire que le roi escrit aux gouverneurs de province, et je ne doute pas, Monseigneur, que vous n'ayez déjà reçu la vostre.

M. de Bernières[1] arriva à Marly il y a deux jours, lorsqu'on l'y attendoit le moins. On fut effrayé de sa venue et le public crut que tout estoit perdu. Il venoit pour demander réponse aux dernières lettres de M. de Villars à M. Chamillart. Cette réponse avait été longtemps et inutilement attendue. M. Voisin l'avoit portée le jour ou le lendemain de sa nomination et elle croisait M. de Bernières qui repartit au bout de vingt-quatre heures.

Le même homme qui voulut livrer Ath aux ennemis l'an passé a voulu cette année livrer Mons et l'électeur dedans; c'estoit un triste prélude pour la campagne. La menée a été découverte et l'homme a esté pendu.

On dit, et je crois le bien savoir, que M. Amelot et M^me^ des Ursins reviennent en France [2]. Les Espagnols sont plus résolus que jamais à souffrir tous les malheurs de la guerre. La duchesse d'Albe [3] a appris par cœur l'histoire de Sagunte dans Tite-Live, et ne parle pas moins que de se brusler avec son mari et son fils. Le pain est toujours fort cher, et le peuple ému sur les conjonctures. *Vale jucundissime Domine.*

27 juin 1709.

Je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne soyez instruit mieux que moi de tous les mouvements des armées de Flandres. Cependant j'ai cru que je ne ferois pas mal de vous envoyer la copie d'une lettre du 22, écrite par le comte de Villars, homme capable de rendre bon compte de ce qu'il voit [4]. Le bruit du retour de M. Amelot et de M^me^ des Ursins se ralentit [5], et il faut qu'il y ait eu du changement, car je l'avois su de bonne part.

Tous les mouvements qu'on se donne et tous les règlements que l'on fait touchant le bled ne rendent pas l'espèce plus commune, ni par conséquent n'en diminuent le prix [6]. Et ce qui est affreux, c'est que la disette est générale dans toute l'Europe, sans en excepter la Sicile, où

1. « Bernières, intendant de l'armée en Flandre, conféra le 14 juin avec le roi, assurant le bon état et la bonne volonté des troupes, et ne demandant pas des choses trop difficiles à exécuter » (Dangeau, XII, 443). Dangeau ne laisse pas voir que l'arrivée de Bernières ait causé tant de surprise à la cour.

2. Amelot, ambassadeur de France à Madrid, revenait à Paris en congé. Le roi était très content de sa conduite en Espagne. Le retour de M^me^ des Ursins était moins sûr.

3. Femme de l'ambassadeur d'Espagne à Versailles.

4. Cette relation n'a pas été conservée dans les lettres de Valincour.

5. Il fut réglé qu'Amelot ne quitterait Madrid qu'après l'arrivée de son successeur l'envoyé extraordinaire Blécourt.

6. Il en arrivait cependant de grandes quantités à Marseille, de Tunisie et de Tripolitaine.

l'on est à la famine, et Danzik, où l'on ne peut fournir de subsistance aux Hollandais : car le pain valait huit sols à la Haye pendant que M. de Torcy y a esté [1].

L'Espagne pourra se soutenir par rapport au pain, car toute l'Andalousie promet une heureuse récolte. La ville de Cadix est bien fournie de tout ce qui est nécessaire pour sa subsistance et sa défense [2]. Mais de quoi cela servira-t-il?

Mme la duchesse de Bourgogne est grosse [3]. Cela supprime, à ce qu'on dit, tous les voyages de Marly [4] pour le reste de l'année. Dieu veuille que l'on n'en fasse pas d'autres [5]! La misère est grande et n'est pas preste à finir. Et quand on songe qu'on touche peut-estre au moment d'une bataille qui peut décider de l'estat du royaume [6], ou pour mieux dire de sa ruine, et qui n'en peut décider pour son salut, on trouve la situation bien violente. Je souhaite que vous ayez plus de tranquillité où vous estes [7]. Il vous est presque impossible de rien faire d'utile ni de décisif, et il serait fort triste que par rapport *à la costedad de los medios*, vous fussiez exposé à des inconvénients que ni sagesse ni valeur ni application ne peuvent empescher [8].

3 juillet 1709.

Avant-hier au soir, M. le duc de Brissac mourut d'apoplexie [9]. Voilà le siège de Tournay formé [10]. Les courtisans disent comme au siège de Lille que c'est tout ce qui pouvait arriver de plus heureux et de plus souhaitable. Cela sera bien plus beau encore si l'on prend Ypres, comme il y a apparence.

Les politiques prétendent que ce siège est un effet de la prudence, quoique tardive, des Hollandais, qui ne veulent pas que les Anglais pénètrent dans le royaulme, ni s'establissent du costé de la mer. Dieu

1. Les lettres de Londres et de la Haye assuraient que le pain était à neuf sous la livre à la fin de juin (Dangeau XII, 457).

2. Dans une campagne précédente, Cadix n'avait pu résister à une descente anglaise que grâce à l'appui inattendu d'un armateur marseillais qui débarqua ses canons et les mit au service de la ville.

3. « La grossesse de madame la duchesse de Bourgogne se confirme; elle-même est persuadée qu'elle est grosse, ce qu'elle ne croyait point dans ses autres grossesses (Dangeau, *ibid.*, 457).

4. Hypothèse erronée : on voit la duchesse continuer à aller à Marly, le surlendemain même 29 juin, le jeudi 4 juillet à Meudon; mais au milieu de juillet, « étant dans le temps de sa grossesse où elle se blessa la dernière fois », elle prit le lit pour une quinzaine de jours.

5. Faut-il voir là l'écho des craintes qu'eurent vers ce temps et en 1710 les pessimistes que la cour dût se retirer vers la Loire?

6. Cette bataille fut la défaite de Malplaquet qui ne décida rien du tout.

7. Le duc de Noailles était alors réduit à l'inaction par suite des rappels de troupes françaises d'Espagne en France, et il avait envoyé le maréchal de camp Fimarcon demander des instructions pour régler la rentrée de ces troupes en France.

8. La lettre est coupée ici au bas de la page 232 *verso*.

9. Le duc de Brissac mourut le 1er juillet (Dangeau, XII, 459).

10. On le savait à la cour depuis la veille par un courrier de Villars (Cf. Dangeau, XII, 460-3, *passim*).

le veuille, mais nous ne sommes qu'en juillet, et d'icy au 30 de septembre, il y a temps pour tout.

Il s'est esmeu ici une grande et importante question, si le Roy, suivant les règles de la justice divine et humaine pouvoit ou devoit prendre le parti de faire la guerre aux Espagnols, pour donner la paix à son royaume [1]. On fait sur cela de belles dissertations, de part et d'autre. Mais la matière me paroît un peu trop supérieure pour oser non seulement la traiter, mais mesme rapporter ce que l'on en dit.

..... « Desine pervicax
Referre sermones deorum et
Magna modis tenuare parvis. »

On parle cependant encore de quelque négociation sourde pour la paix avec la Hollande, mais cela est fort douteux. *Vale, jucundissime et colendissime, et me tui colentem et observantem ama.*

Je reçois des nouvelles de Languedoc où les Camisards font toujours du bruit; il y a eu même une action très malheureuse où les Suisses commandés par Courthen et trois autres capitaines se sont rendus ou ont jetté leurs armes; il y a eu deux capitaines suisses tués [2].

7 juillet 1709.

Le siège de Tournay, *jucundissime Domine*, et le mariage de M. de Polignac avec la petite Mailly sont les affaires qui occupent la cour à l'heure qu'il est[3]. Je ne sais par quel hasard on craint pour le succès de l'un et de l'autre. A l'égard de Tournai, on dit que M. de Surville a tout ce qu'il lui faut [4], vous en saurez le détail par la copie de ces deux lettres. Pour ce qui est du mariage, les gens graves et sensés (comme je tasche d'estre), songent que la fille a treize ans et le mari cinquante [5]. Les beaux esprits qui ont lu Horace disent :

« Sic visum Veneri, cui placet impares
Formas atque animos sub juga aenea
Sævo mittere cum joco »

et font de grandes réflexions sur ce *cruel jeu*. Les bouffons et les goguenards, car il y en a encore icy, malgré la misère du temps, vont plus

1. Louis XIV avait en quelque façon posé la question devant la France tout entière en faisant imprimer les propositions honteuses des ennemis, sous forme de « Lettre du roi à M. le duc de Tresmes, pair de France, premier gentilhomme de la chambre de S. M. et gouverneur de la ville de Paris au sujet des propositions extraordinaires qui avaient été faites pour la paix de la part des puissances alliées. » C'était la circulaire adressée aux gouverneurs et commandants des provinces dont Valincour a parlé ci-dessus.

2. Il s'agit probablement des « attroupements » de paysans de Languedoc dans les Boutières, et de l'affaire que raconte Dangeau, XII, 460.

3. Sur ce mariage, cf. *Mémoires du marquis de Sourches*, XII, p. 8.

4. M. de Surville avait dans la ville et la citadelle beaucoup d'artillerie et de munitions de guerre, et trois mille sacs de grains dans la citadelle.

5. Sur ce mariage, cf. Dangeau, XIII, 461 et 464, qui ne fait aucune observation.

loin et, comparant le passé avec l'avenir, en tirent des conséquences impertinentes. Comme on se marie pour soi et non pas pour les autres, je conseille aux mariés de ne s'en pas trop mettre en peine. C'est une naine de vos amies et des miennes qui a fait ce mariage, et qui en reçoit les compliments.

M. de Visé a jugé à propos de faire pour le bien de l'estat un livre qu'il intitule *Les préliminaires de la paix rejetés par le Roi* [1]. On l'a fait supprimer sur le champ, et le roy a esté sur le point de faire mettre l'autheur aux Petites maisons.

On parle ici du retour de M. Amelot comme d'une chose certaine et de celui de Mme des Ursins comme d'une chose probable. Il se fait beaucoup de fort mauvais escrits en Hollande par les François refugiés. Il y a eu à Rouen une sédition assez vive qui a esté appaisée heureusement [2].

M. de Bergeick est icy depuis quatre jours demandant de l'argent pour les troupes de Bavière [3]. C'est un des plus sages hommes et d'autant de sens que j'en aye vu en ma vie. M. de La Loubère est aussi à la cour. Le pain n'est pas encore ramendé. *Vale.*

13 juillet 1709.

Je vous envoie, Monseigneur, les dernières nouvelles qui nous sont venues du siège de Tournai par Flandre et par Hollande [4]. Il y en a qui ont quelque rapport à l'Espagne. J'espère que vous les savez mieux que moi; elles ne laissent pas d'estre assez étonnantes [5]. L'argent ne va bien encore en ce pays-ci, et cela cause de grands maux dans le commerce, et des inquiétudes continuelles dans les principales villes du royaume. On ne parle plus de Marly et de Fontainebleau.

Le voyage de M. Ducasse à l'Amérique avec une grosse escadre est résolu [6]. Pour partir utilement, il faut partir dans le 15 de juillet au plus tard : le terme est court, par rapport à l'estat où sont nos vaisseaux. Ils doivent porter M. de Limarès qui va relever Castel dos Rios, contre qui il y a des plaintes.

Mme de Pomereu a gagné son procès contre son mari : toutes les

1. Donneau de Visé (ou Vizé), né à Paris 1640, mort 8 juillet 1710, satirique, moraliste, auteur comique, et surtout journaliste. Il fonda le *Mercure galant*. Devenu aveugle en 1706, il s'occupa d'histoire contemporaine. Il publia à Paris en 1707 une *Histoire du siège de Toulon*, et en 1709 l'ouvrage incriminé ici, dont le titre exact est *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et refusée par le roi*. Ce livre fut supprimé, comme le dit Valincour, et est devenu très rare.

2. Les motifs de la sédition de Rouen étaient d'ordre économique. (Cf. add. de Saint-Simon à Dangeau, XIII, 461.)

3. Dangeau mentionne le même jour Bergeyck à la cour (*ibid*, XIII, 463). Il fut plus tard plénipotentiaire pour l'Espagne à Gertruydensberg avec le duc d'Albe.

4. C'est-à-dire de source française et étrangère.

5. Allusion à l'arrestation « sensationnelle » de Flotte, agent du duc d'Orléans en Espagne.

6. Ducasse devait partir de Brest avec sept vaisseaux de guerre (Dangeau, XIII, 455) pour conduire à Lima le nouveau vice-roi du Pérou.

femmes de Paris en font des feux de joie. Il n'y en a pas une qui ne se croye permis à l'avenir d'avoir un petit Dusortoir pour son usage.

M. Chamillart est revenu à Paris[1] où il va mener une vie d'homme privé plus heureuse que celle qu'il quitte, *sua si bona novit*, et vous savez

Si pranderet olus patienter regibus uti
Nollet Aristippus.

Et je vous assure, pour l'avoir éprouvé, qu'on fait des potages aux herbes si excellents que tout homme de bon sens, qui a de quoi en faire faire un quand il veut, peut aisément se passer de Versailles.

Vous recevrez une lettre de Monseigneur le comte de Toulouse en faveur de Gonelle qui vient dans votre armée, après avoir servy deux ans d'ayde-major général dans celle d'Espagne, et qui voudrait bien continuer dans votre armée avec la même dignité. C'est un très bon sujet, je puis avoir l'honneur de vous en assurer. Je ne prétends pas cependant ajouter, ni mesme me joindre, à la recommandation que Monseigneur le comte de Toulouse vous fait en sa faveur. Mais cependant je me souviens que Cicéron écrivit vingt lettres de recommandations à Jules César, en faveur d'un nommé Trebatius qui ne valait pas Gonelle, et qui estoit dans son armée. Je ne vaux pas Cicéron, mais je souhaite que vous égaliez la réputation de César.

29 juillet 1709.

Je reçois, Monseigneur, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, et on reçoit icy en même temps des lettres de Tournai [2]. M. de Surville a été obligé d'abandonner l'avant-chemin couvert que les ennemis voulaient attaquer avec un front de douze mille hommes. Il a besoin de ménager sa garnison trop faible des trois quarts pour faire une longue résistance. Dès qu'on aura pris Tournay, il faudra que M. de Villars affaiblisse son armée d'un tiers pour garnir Condé, Valenciennes, Maubeuge et Mons, où il n'y a rien [3], et alors il sera plus aisé à battre qu'il n'est. On parle d'un voyage de Fontainebleau pour le mois de septembre. Le bled et l'argent sont plus rares que jamais, beaucoup de plaintes et d'inquiétudes parmi les peuples : il est temps d'en voir la fin.

La situation où vous estes est assurément bien pénible, par rapport

1. De sa maison de l'Étang où il était resté depuis son renvoi, le roi lui ayant signifié qu'il voulait être quelque temps sans le voir. Ce fut M^me^ de Maintenon qui de son chef, irritée de voir « le grand abord » qui se faisait à l'Étang (les nombreuses visites rendues au ministre disgrâcié, *cf. supra*), lui fit dire de s'éloigner et d'aller à Paris.

2. Dangeau enregistre à cette date qu'il arrivait de Tournay beaucoup de nouvelles fausses; l'attaque du chemin couvert avait été déjà tentée et repoussée quelques jours avant; « Ce qu'il y a de certain c'est que la place est fort pressée » (30 juillet 1709, Dangeau, XIII, 482).

3. Villars commençait déjà à s'occuper de défendre Valenciennes et Condé, en installant son camp entre l'abbaye de Denain près Valenciennes et la Scarpe.

au service. Il n'y a que l'envie de faire son devoir, sans aucune espérance que le plaisir de le faire, qui puisse soutenir un général dans la place où vous estes. La famine, le besoin d'argent, sont des ennemis que l'on combat sans gloire, et qui sont mille fois plus dangereux que des armées.

On ne sait rien des ordres donnés à M. de Villars. Le roy même a dit qu'il ne diroit plus de nouvelles, et a témoigné trouver mauvais que l'on en fust si occupé [1].

L'oraison funèbre de M. le Prince de Conti par le P. Massillon paraist icy [2]. Je vous l'envoierai si vous l'ordonnez. Je ne l'ai pas encore lue. *Vale.*

L'exemple de Pélage et des Asturies est beau à suivre, mais il a ses difficultés, et l'on en pourroit trouver d'autres aussi raisonnables et plus conformes au bien de la chrétienté [3].

4 août 1709.

Voilà donc Tournay pris, Monseigneur [4], et la citadelle hors d'estat de pouvoir longtemps tenir. Les ennemis ne parlent plus que du siège de Valenciennes. Dieu veuille que cela finisse la campagne, et que la paix se fasse cet hiver! Il est temps ou jamais!

(*A suivre.*) LÉON-G. PÉLISSIER.

1. Ce trait du caractère de Louis XIV paraît justement observé.

2. Cette oraison funèbre « fort louée et qui méritoit fort de l'être » fut prononcée à Paris dans l'église de Saint-André-des-Arts. Cf. Dangeau, XIII, 451.

3. Valincour était partisan in petto de l'abandon de la couronne d'Espagne par Philippe V.

4. La capitulation de Tournay fut signée par M. de Surville le 29 juillet à minuit. La citadelle ne capitula, après une vigoureuse défense, que dans la nuit du 2 au 3 septembre. Ce fut Mons que les alliés allèrent assiéger ensuite.

COMPTES RENDUS

Paul Gautier. **Madame de Staël et Napoléon**. *Paris, Plon-Nourrit et C^ie^*, 1903, in-8° de v-422 p. et une héliogravure.

Lettres inédites de M^me^ de Staël à Henri Meister, publiées par MM. Paul Usteri et Eugène Ritter. *Paris, librairie Hachette et C^ie^*, 1903, in-16, de VII-288 p. et un portrait de Meister.

Maintes fois la vie et le caractère de M^me^ de Staël ont été jugés, depuis quelques années, soit dans de copieux ouvrages comme celui de lady Blennerhassett, soit dans de pénétrantes études telles que celles de MM. Sorel et Faguet. Mais dans l'ensemble de sa biographie disparaissait un peu ce qui en fait un des intérêts principaux et ce qui est, aux yeux d'un grand nombre, un des mérites essentiels de l'action de cette femme célèbre, je veux dire son attitude vis-à-vis de Napoléon. M. Paul Gautier a pensé qu'il fallait procéder autrement et il a bien pensé. Prenant pour base de ses investigations la recherche des véritables sentiments de M^me^ de Staël pour Bonaparte, de leur chronologie et des circonstances dans lesquelles ils se firent jour, il a tenté de présenter au public d'aujourd'hui l'auteur de *Corinne* sous cette perspective particulière, qui traverse son existence à peu près entière, la pénètre presque partout et la domine souvent. C'était là une idée ingénieuse et juste. L'essentiel n'est pas toujours, pour bien faire connaître un écrivain, d'embrasser d'un regard même pénétrant l'ensemble de son œuvre ; un regard clair et sensé jeté avec discernement sur les scènes significatives de sa vie nous le montre parfois mieux agissant et plus vivant, et, le voyant à pied d'œuvre, on le juge plus sûrement. Le cadre de la biographie s'élargit, l'horizon s'éclaire singulièrement, et l'humanité se montre davantage dans ces scènes de la vie d'un de ses représentants. C'est ce qui est advenu au livre de M. Paul Gautier : la portée en a été fort accrue par le choix judicieux du sujet et aussi parce que, l'ayant choisi, l'auteur ne s'est pas refusé à le traiter comme il convenait, avec un souci constant de la véracité et du détail, mais en outre avec un rare sentiment de l'ensemble et de l'atmosphère environnants.

M^me^ de Staël sentait si bien tout le prix que la postérité mettrait à l'histoire véritable de ses relations avec Napoléon qu'elle n'a pas manqué de tenter de l'écrire à sa guise. Si on l'en croyait, elle aurait été aussi constante que clairvoyante : après avoir admiré les débuts de Bonaparte, elle aurait deviné bien vite ce que son ambition cachait de tyrannie et se serait montrée l'adversaire implacable du héros. M^me^ de Staël était femme et pareille attitude inflexible n'est guère dans les habitudes de son sexe, qui agit suivant ses passions, suit ses impulsions et sait mal s'accommoder d'ordinaire de sentiments si vifs, soutenus aussi longtemps. Et M^me^ de Staël fut de même à l'égard de Napoléon. Tout le livre de M. Gautier est là qui le prouve, car, écrit sans prévention, avec une grande sympathie pour la femme qui en est l'objet, mais avec plus d'amour encore pour la vérité historique, il retrace sincèrement les péripéties

de cette longue querelle, fait parfaitement le départ entre les responsabilités diverses de ceux qui y furent engagés.

Au début de la carrière de Bonaparte, Mme de Staël avait été enthousiaste du jeune héros rêveur et taciturne, qui semblait détester le faste et craindre la popularité. Comme bien d'autres, elle avait été séduite par cette énigme vivante du général en chef de l'armée d'Italie et plus que d'autres elle avait été enflammée par cette réputation si soudaine et si éclatante qu'elle éclipsait brusquement toutes les autres. Peut-être Mme de Staël espérait-elle le séduire; à coup sûr elle voulait le conseiller. Mais l'illusion sur ce point ne fut pas de longue durée. En dépit de quelques appréhensions, le coup d'État de Brumaire ne l'avait pas dissipée, mais elle ne lui survécut pas longtemps. Benjamin Constant avait été fait tribun et c'était là pour Mme de Staël la source d'espérances nouvelles. Grâce à son ami, elle trouverait sans doute l'occasion de faire prévaloir ses idées, tout au moins celle de les exprimer et de les faire connaître. Ce n'était pas le sentiment de Bonaparte. Il ne voulait être ni conseillé ni censuré et le fit bien voir à Mme de Staël qu'il éloigna de Paris et à Benjamin qu'il élimina du Tribunat. Mme de Staël fut extrêmement surprise de sa mésaventure et n'y comprit pas grand'chose. C'était fatal : ses illusions étaient trop profondes pour qu'elle eût une vision nette de la situation du moment. M. Gautier nous la montre parfaitement dans ces circonstances diverses, passant de l'inquiétude à l'enthousiasme, de l'abattement à la confiance, du désespoir à la présomption, sachant mal ce qu'elle voulait, mais le voulant avec énergie, et finissant par jeter au Premier Consul le plus imprudent des défis.

Désormais la lutte était déclarée et elle allait se poursuivre de part et d'autre avec une égale obstination. Paris demeure interdit à Mme de Staël et elle n'a plus que sa plume comme moyen d'action. Elle écrit et chacun de ses ouvrages est pour Bonaparte un sujet de colère qui avive le dissentiment et l'envenime. Pour suivre toutes ces péripéties, il faut recourir au livre de M. Gautier. Il énumère les événements avec un grand souci de la chronologie et les interprète avec un sens psychologique très affiné. Son récit est vrai. On voit les deux adversaires, avec leurs tempéraments si différents et leurs situations si inégales, se combattre opiniâtrément et se porter l'un à l'autre des coups redoutables, parce qu'ils atteignent toujours les endroits les plus sensibles de leur personnalité. On se prend de pitié pour Mme de Staël à observer cette longue lutte disproportionnée; on la plaint de souffrir d'une hostilité aussi déclarée, qui la poursuit en France et l'éloigne de Coppet et qui lui vaut à l'étranger la sympathie de tous ceux qui haïssent la France, sous couleur de combattre Napoléon. La situation est douloureuse pour une âme bien née et Mme de Staël le sent parfois. Elle a été parfaitement jugée et expliquée et le livre prend, en ces endroits, un attrait tout particulier. Enfin Napoléon tombe et les amis de Mme de Staël arrivent au pouvoir. Va-t-elle au moins goûter en paix la joie de son triomphe? Ce serait mal la connaître. Amie fidèle de la liberté, elle ne perd pas les occasions de la défendre et devient ainsi un peu suspecte à son parti.

Mais Bonaparte revient brusquement. Mme de Staël en est atterrée, et malgré tout voilà qu'elle se sent prise de pitié pour ceux qu'elle avait toujours combattus, et même pour le héros qui revient après le malheur, assagi peut-être par lui. L'attitude de Mme de Staël pendant les Cent-Jours serait inexplicable, si son nouveau biographe n'avait pris la précaution de l'exposer minutieusement et d'en montrer les motifs par l'analyse logique des tempéraments et des sentiments respectifs. Ce chapitre très curieux termine dignement l'ouvrage. Peut-être en parlant de lui à cette place aurions-nous dû insister surtout sur ce qu'il apporte de nouveau à l'histoire des œuvres de Mme de Staël. Grâce à lui nous apprenons beaucoup de choses précises et neuves sur son livre *De la littérature* (avril 1800), sur ses romans de *Delphine* (décembre 1802)

et de *Corinne* (fin d'avril 1807), et sur la préparation et la publication du livre sur *l'Allemagne* (1810). Mais tous ces ouvrages ne sont étudiés par M. Gautier que dans leurs rapports avec les sentiments de Mme de Staël pour Napoléon. Tout est ramené à cette pensée principale qui donne à cette étude son unité et son intérêt. Il en est résulté un livre excellent qu'il faut lire, un modèle de monographie claire et sensée qui apprend beaucoup, non pas tant parce que l'auteur a puisé à des sources négligées ou inconnues de ses devanciers, que parce qu'il a su parfaitement le but qu'il voulait atteindre et le livre qu'il voulait faire et que, l'ayant vu, il l'a fait comme il l'a voulu.

Depuis l'apparition du livre de M. Gautier, MM. Paul Ustéri et Eugène Ritter ont donné au public des lettres inédites de Mme de Staël à Henri Meister. Si ce volume nouveau importe beaucoup à la biographie de Meister, surtout à cause de la notice essentielle dont les éditeurs l'ont fait précéder et aussi à cause même des renseignements sur lui que contiennent les lettres, on ne saurait en dire autant à l'égard de Mme de Staël. Bien que son nom figure en évidence sur le titre, et que ses propres lettres fassent l'objet principal de la publication, elle y est moins en vue que Meister, et cela pour la raison que MM. Ustéri et Ritter, comprenant sans doute que Mme de Staël était un personnage trop important et trop connu pour être ainsi jugé de biais, ont fait porter tout l'effort de leurs recherches et de leur commentaire sur la personnalité plus effacée de Meister. A cet égard le livre est fort curieux et intéressant. Il l'est moins en ce qui concerne Mme de Staël. Sa correspondance, d'ailleurs, est plus étendue que profonde et, si elle demeura presque toujours en contact épistolaire avec son compatriote, elle ne le considéra qu'assez rarement comme un confident sans réserve. Peut-être est-ce parce que Mme de Staël et Meister eurent fréquemment l'occasion de se voir et de s'entretenir ensemble : quelques passages des lettres pourraient le faire croire. Cependant à de certaines heures, au moment de la Terreur, par exemple, ou au temps du Directoire et du Consulat, Mme de Staël s'abandonne davantage en confidences : certains mouvements lui échappent qui montrent bien son état d'esprit et qui peuvent servir à suivre les traces des passions de cette âme changeante. On trouve encore d'utiles renseignements sur les allées et venues de Mme de Staël pendant l'Empire et sur ses fluctuations sous Louis XVIII; mais sur ce point comme sur les autres rien d'essentiel : c'est la véritable lumière qui enveloppe un tableau, ce n'est pas le tableau lui-même. Au surplus, il est douteux que la correspondance seule de Mme de Staël puisse jamais fournir ce tableau, à elle seule. Dans ses lettres, l'écrivain se répandait beaucoup, s'analysait et aussi se contredisait en se peignant avec sincérité au moment où elle tenait la plume. Pour réussir à faire un portrait ressemblant il faudra sans doute toujours recourir à elle, mais il faudra encore rapprocher beaucoup de ses lettres et en publier un grand nombre de plus. C'est en cela que servent les publications du genre de celle que nous venons de signaler, faite avec beaucoup de conscience et de soin. C'est en cela que sert aussi la correspondance de Mme de Staël avec Vincenzo Monti, bien qu'on ait eu la malencontreuse idée de la publier seulement en faisant des choix. Mais la *Revue* aura prochainement l'occasion de revenir à loisir sur ce point et de compléter par des documents nouveaux la publication déjà faite.

Paul Bonnefon.

Matériaux pour servir à l'histoire d'une femme et d'une société. **Le Portefeuille de la comtesse d'Albany** (1806-1824). Lettres mises en ordre et publiées par Léon-G. Pélissier. *Paris, Albert Fontemoing*, 1902, in-8, de xxviii-726 p., avec un portrait.

Le Portefeuille de la comtesse d'Albany que M. Léon-G. Pélissier ouvre tout entier sous les yeux du lecteur pour étaler toutes les correspondances qu'il renferme, avait été bien des fois entr'ouvert auparavant. On en avait tiré à diverses reprises les lettres des personnages les plus connus qu'il contenait, mais on ne les avait données au public que tronquées et arrangées, modifiées souvent dans leur esprit comme dans leur expression. M. L.-G. Pélissier s'élève à bon droit contre de semblables procédés : si ce qu'on voudrait mettre au jour ne mérite pas d'être publié, qu'on le néglige; mais si on se décide à imprimer un document du passé, qu'on le respecte, qu'on ne l'accommode pas à son propre goût et, sous couleur de plaire aux contemporains, qu'on ne se substitue pas soi-même à celui de qui il émane. Pénétré de ces principes, M. L. Pélissier a cherché à faire œuvre utile, et non agréable, et il a réussi à former un volume qui ne manque pas d'attrait pour qui sait lire les témoignages des gens d'autrefois.

Les témoignages recueillis et mis au jour par M. L.-G. Pélissier émanent des personnages qui jouèrent les rôles les plus en vue. On s'est déjà occupé, et depuis plus de quarante ans, de produire ces pièces qui portaient des signatures illustres ou célèbres. Alfred de Reumont et Saint-René Taillandier et d'autres encore ont essayé de tirer, à leur manière, ces textes de l'oubli. Bien que cette manière fût détestable, — nous l'avons déjà dit, — M. L.-G. Pélissier n'a pas cru devoir reprendre toutes les lettres imprimées de la sorte pour les produire à nouveau. Il en résulte pour son livre un intérêt tout autre que celui qui se dégage d'ordinaire de l'exhumation des papiers posthumes. Quand c'est un personnage jadis fameux qui nous parle, nous voyons plutôt celui qui nous parle que ce dont il nous parle et nous le cherchons volontiers lui-même dans ce qu'il nous dit. Ici rien de pareil : la personnalité de ceux qui écrivirent ces lettres disparaît presque en entier sous nos yeux et nous ne sommes guère frappés que de ce qu'elles contiennent d'impersonnel et d'objectif.

Les sentiments des correspondants secondaires de M^me^ d'Albany forment le fond du tableau qu'ils nous retracent, mais ne sont pas le tableau lui-même. Nous aimons à les entendre raisonner parce que le bruit de leur voix accompagne bien pour nous les bruits des événements extérieurs qui frappent encore nos oreilles. C'est la voix de la foule qui sur la scène accompagne les péripéties d'un drame, les souligne et y fait participer les comparses. Ce genre d'intérêt n'est ni sans valeur ni sans attrait, d'autant qu'on trouve fréquemment, au détour des pages, des noms célèbres et des visages de connaissance. Pour nous en tenir à l'histoire littéraire, nous citerons ici M^me^ de Staël et son ami Benjamin Constant, Chateaubriand, Paul-Louis Courier, l'abbé Morellet, de Maistre, Casimir Delavigne, M^mes^ de Genlis, de Souza et Cottin; puis, parmi les auteurs jeunes alors, Villemain, Lamennais, Lamartine, Hugo; et parmi les étrangers, lord Byron, Walter Scott, Foscolo. Tout ce que ces lettres contiennent d'intéressant a été complètement mis en valeur par M. L.-G. Pélissier dans une annotation abondante, claire, précise, je dirais parfaite, s'il ne s'y mêlait quelques remarques absolument hors de saison et d'autres dont le bon goût n'est pas démontré.

P. B.

Un magistrat homme de lettres au XVIII^e^ siècle. **Le président Hénault** (1685-1770), **sa vie, ses œuvres**, d'après des documents inédits, par Henri Lion. *Paris, Plon-Nourrit*, 1903, in-8, de IV-446 p. et un portrait en héliogravure.

Le président Hénault est un des hommes les plus caractéristiques du XVIIIe siècle; il semble que si on négligeait sa vie, on n'aurait pas une idée aussi nette de son temps. Pourquoi? Il n'est pas de ces esprits qui marquent une empreinte ineffaçable sur les hommes ou sur les faits contemporains. Magistrat et écrivain, son action fut modeste et son rôle presque effacé, n'ayant en tout cas que l'éclat que peuvent donner des circonstances éphémères et des mérites modérés. Cela ne suffirait pas assurément à prêter à sa physionomie le relief qu'elle a gardé, si cet ensemble heureux de qualités diverses et de défauts aimables ne constituait pas une personnalité symbolique, pour ainsi dire, du temps qui la vit agir. M. Henri Lion a pensé qu'un tel homme méritait un portrait soigné et il a eu raison. Il a voulu nous le peindre sous ses aspects variés, nous dire sa vie et juger ses ouvrages; peut-être y a-t-il sur ce dernier point une légère erreur d'optique, mais le livre n'en reste pas moins attachant et instructif.

Dans l'ouvrage de M. Lion, la partie consacrée à la biographie d'Hénault est la plus courte. C'est cependant celle qui offre le plus d'intérêt, tant la vie du président est significative. Né dans une famille riche et considérée, il eut l'art de profiter des avantages que son origine lui donnait et son mérite fut assez grand pour qu'on ne s'étonnât pas de la rapidité de ses succès. Il était président de la première chambre du Parlement de Paris à vingt-cinq ans et ne semblait pas dépaysé. Membre de l'Académie française trois ans après, il s'y trouva aussi naturellement à sa place, lui qui savait mener de front tant d'occupations diverses, rester attaché à ses devoirs sans se priver de courir le monde et se faire pardonner ses travers ou sa fortune par la bonne grâce et l'obligeance dont il accablait tout le monde. C'est l'heureux mélange d'avantages naturels et de qualités acquises qui est le trait saillant de la physionomie d'Hénault et fait de son caractère un résumé des tendances de son temps. M. Henri Lion a analysé avec précision le tempérament d'Hénault et l'histoire biographique du président gagne beaucoup à être connue de la sorte. Au demeurant, ce mondain fut un travailleur obstiné — ce qu'on n'ignorait pas, — cet aimable débauché fut un charmant homme, bon et serviable à ses amis, ambitieux pour lui-même et pour les autres, nullement égoïste et trouvant son plaisir à faire des heureux. Cela, on le savait beaucoup moins et M. Lion a eu pleinement raison d'y insister comme il l'a fait.

J'aime moins, je l'avoue, les longs développements, — trop longs, à mon sens, — qu'il donne à l'analyse et à l'appréciation des mérites littéraires d'Hénault. Non que cette analyse soit fastidieuse et cette appréciation erronée. J'y ai pris pour ma part un plaisir très vif, mais c'est une erreur d'optique, ou, si l'on préfère, un paradoxe, d'analyser les délassements d'un homme d'esprit pour en montrer les quelques qualités qu'ils contiennent et faire de leur auteur, en poésie, un sous-Chaulieu, et, au théâtre, un devancier de Mercier. Pareille conclusion ne méritait pas qu'on la cherchât si longuement et M. Henri Lion a dépensé à sa poursuite beaucoup de savoir et de goût qu'il eût aisément mieux employé. Un seul ouvrage d'Hénault valait, par sa notoriété et par le nombre d'éditions qu'il a eues, qu'on s'arrêtât quelque temps à l'examiner. Et c'est précisément celui-là que M. Lion a le moins étudié. Il consacre une soixantaine de pages de son livre à l'*Abrégé chronologique*, tandis qu'une centaine au moins sont occupées par l'examen des poésies ou des tragédies d'Hénault. Et pourtant il y avait beaucoup à dire sur ce point! Comment le président a-t-il au juste composé son fameux livre, sur quels documents, comment s'en est-il servi et quel degré de créance peut-on lui donner? M. Lion l'a indiqué plutôt qu'il ne l'a discuté, quoique toutes ces questions méritent d'être posées et résolues. M. Jules Lair en a abordé une partie dans un article que M. Lion semble n'avoir pas connu : *les Origines de « l'Abrégé chronologique » du Président Hénault* (dans l'*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1901, p. 209). Le travail d'historien du prési-

dent y semble fort réduit et il en résulte que ce sont ses cahiers d'écolier d'histoire qui servirent de base à son livre. Assurément c'est là un point qu'il eût plus importé à la renommée d'Hénault d'élucider que de s'attarder aux mérites de son *François II* et de ses tragédies.

P. B.

Abbé Émile Deberre. **La vie littéraire à Dijon au XVIII^e siècle**, d'après des documents nouveaux. *Paris, Picard et fils*, 1902, in-8, de 413 p.

Dijon est peut-être, à l'heure qu'il est, la ville de France dont nous connaissons le mieux l'histoire littéraire. Nous avions déjà la thèse de M. Jacquet, publiée en 1886, sur *la Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV* et qui nous traçait le tableau de Dijon au temps de La Monnoye et de ses noëls bourguignons. Et voilà que la thèse de M. l'abbé Deberre prend à tâche de continuer le tableau pour le XVIII^e siècle, c'est-à-dire à un moment où l'activité intellectuelle est plus vive encore à Dijon que précédemment.

Dans un chapitre préliminaire, M. l'abbé Deberre précise ce qu'étaient l'éducation et l'instruction à Dijon au XVIII^e siècle. Presque toute la jeunesse bourguignonne d'alors sortit du fameux collège des Godrans et M. Deberre voit dans cet enseignement commun l'origine de nombreux traits de ressemblance qui s'expliquent mieux, ce me semble, par les origines et par le milieu familial. Toujours est-il que cette jeunesse se montrait à la fois très attachée à sa province et très voyageuse en même temps et que tout en restant confinés au pays natal pendant la plus grande partie de leur existence, les Dijonnais avaient l'œil ouvert sur le reste de la France et de l'étranger et jugeaient, du fond de leur isolement, ce qui survenait en Europe.

Puis, le volume passe successivement en revue ce qu'on doit aux Bourguignons du XVIII^e siècle comme travaux littéraires, historiques et scientifiques. Latin, moyen âge français et même littérature anglaise, tout plaisait à leur curiosité sans cesse éveillée. A la vérité, ils en jugeaient avec une certaine indépendance et le plaisir de goûter ne fut jamais assez vif chez eux pour leur faire perdre tout à fait l'envie de critiquer. C'est un point sur lequel M. l'abbé Deberre ne me paraît pas avoir assez insisté. Les magistrats qu'il nous montre, les érudits et les poètes dijonnais dont il nous parle semblent vraiment de trop bonnes gens, trop dépourvus de cette malice dont ils avaient à revendre et dont ils usaient si volontiers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire en entier quelques-unes des lettres qu'échangeaient entre eux ces bons compagnons, qui se traitaient — même les plus érudits — de « coquefredouilles » et plaisantaient sur les sujets les plus ardus. Le XVIII^e siècle ne fut pas seulement, en Bourgogne, le siècle de Buffon, qui, d'ailleurs, ne répugnait pas à la bagatelle, mais il fut encore celui de Piron, dont personne ne se scandalisait et qui fut protégé par le très janséniste archevêque de Sens, Languet de Gergy, et par son frère le non moins janséniste curé de Saint-Sulpice. La verve épaisse de ces gais compagnons est vraiment un peu trop filtrée, dans le livre qui vient de leur être consacré.

Il y a nombre d'autres points sur lesquels l'enquête menée par M. Deberre aboutit à des conclusions neuves et intéressantes. Il a analysé avec justesse les travaux bibliographiques et historiques entrepris alors à Dijon et conduits à bien par l'abbé Joly, l'abbé Papillon, dom Clément, l'abbé Lebœuf, le président de Brosses, Fevret de Fontette ou Courtépée. Les efforts érudits de ces amis des fortes études sont retracés avec une bienveillance qui n'exclut pas une saine critique et la portée de leur action mise en sa juste valeur. Ce groupe de Bourguignons savants est vraiment très sympathique et les

ouvrages qu'il accomplit ont tous leur caractère d'utilité plus ou moins immédiate. Tout cela valait d'être dit avec compétence, comme il était juste aussi de retracer l'histoire de l'Académie de Dijon au XVIII^e^ siècle. Cet établissement eut quelque peine à s'établir; il éprouva quelques déboires qu'il parvint à surmonter et l'on y fit aussitôt de la bonne besogne. L'esprit de curiosité scientifique qui soufflait alors un peu partout s'y fit sentir mieux qu'ailleurs. Il est vrai qu'il était stimulé par l'exemple de Buffon, qui ne dédaignait pas de se mêler aux recherches et aux discussions de ses collègues, de provoquer leur avis sur ses propres ouvrages. M. l'abbé Deberre en a découvert une preuve instructive : c'est une deuxième rédaction du *Discours sur le style* écrite en entier de la main du conseiller Richard de Ruffey et différente du premier jet de Buffon et du troisième état de son discours, c'est-à-dire la forme sous laquelle il parut définitivement. La constatation a son prix et justifierait à elle seule, s'il en était besoin, M. l'abbé Deberre d'avoir entrepris ses recherches et d'en avoir publié les résultats.

P. B.

Mémoires de Philippe de Commynes. Nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes d'après un manuscrit inédit et complet, ayant appartenu à Anne de Polignac, comtesse de La Rochefoucauld, nièce de l'auteur, par B. DE MANDROT. *Paris*, *Alphonse Picard*, t. I (1464-1477), 1901, in-8°, de 476 p.; t. II (1477-1498), 1903, de CXL-484 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Les *Mémoires* de Philippe de Commynes n'avaient guère été réimprimés depuis soixante ans, c'est-à-dire depuis que M^lle^ Dupont en donna une édition fort appréciée qui fait partie des publications de la Société de l'histoire de France. Mais, outre que cette édition est depuis longtemps épuisée et fort rare, l'histoire de Commynes et la critique de son œuvre ont fait, depuis lors, l'objet de nombreuses recherches qui ont augmenté ce que nous pouvions connaître à ce propos. Aussi le besoin d'une édition nouvelle se faisait-il sentir, qui fût mieux établie, annotée avec plus de critique et précédée d'une introduction dans laquelle la vie de l'auteur serait retracée à l'aide des documents nouveaux. C'est là ce qu'a voulu faire M. B. de Mandrot et il y a réussi.

Comme le titre l'indique, le texte suivi dans cette édition est celui que fournit un manuscrit inutilisé jusqu'à ce jour et complet, qui a appartenu jadis à Anne de Polignac, comtesse de La Rochefoucauld, nièce de Commynes, et qui se trouve maintenant aux mains d'un bibliophile éclairé, M. de Naurois. S'il n'offre pas toutes les garanties d'exactitude qu'apporterait un manuscrit autographe ou tout au moins revu par l'auteur, on peut du moins ajouter une grande confiance à ce qu'il contient; de plus, pour corroborer ce texte ou pour le corriger, à l'occasion, le nouvel éditeur n'a pas manqué de l'accompagner des variantes fournies par les autres manuscrits connus. On a de la sorte sous les yeux les éléments d'une confrontation continuelle qui permet de se faire une opinion personnelle. Enfin, une annotation abondante accompagne l'œuvre de Commynes et la suit pas à pas. Ce n'était pas inutile. On sait combien la véracité de Commynes a été contestée. M. de Mandrot le lave des reproches qui lui ont été faits sur ce point, et vraiment, après avoir parcouru les notes qui commentent le texte et le rectifient, on ne saurait douter du témoignage de Commynes, sauf, bien entendu, les erreurs volontaires ou involontaires du chroniqueur.

Ce petit service n'est pas le seul que M. de Mandrot ait rendu à la mémoire de Commynes. Pour la décharger tout à fait de ce reproche et pour mettre

au point les griefs qu'on pouvait lui adresser, il a fait précéder les *Mémoires* d'une notice biographique qui est un excellent morceau de critique raisonnable et bien informée. Ce n'est pas à dire qu'il n'y a plus d'obscurité après cela dans la vie du seigneur d'Argenton. Il y a des gens qui ne vécurent jamais pleinement au grand jour, même à la vue de tous, et dont l'âme garde toujours un coin de mystère. Commynes semble avoir été de ceux-là. Soit habileté, soit défiance, il a pu garder son secret sur bien des choses qu'il nous importerait de savoir pour le bien connaître et pour le juger. Aussi son visage conserve-t-il, malgré les investigations et en dépit des recherches, un petit air énigmatique que, sans doute, on ne parviendra jamais à chasser tout à fait.

P. B.

Ménage polémiste, philologue, poète, par Mlle Elvire Samfiresco. *Paris, Fontemoing*, 1902, in-8, de xxx-560 p., avec portrait et tableau phonétique.

Ménage, après avoir été trop vanté, était trop ignoré. Il convenait que cette providence des auteurs méconnus qui s'appelle le doctorat ès lettres vînt fournir à sa mémoire l'occasion, sinon d'une réhabilitation, au moins d'un souvenir judicieux et discret. Une jeune étrangère, professeur de français au lycée de jeunes filles de Bucharest, Mlle Elvire Samfiresco, s'est employée à cette tâche et elle s'en est tirée autant à son honneur qu'à l'avantage de Ménage. Le gros volume qu'elle lui a consacré sous la forme d'une thèse pour le doctorat d'université s'attarde longuement à l'étude des théories grammaticales de Ménage, comme il convenait à un ouvrage inspiré sans doute par M. Ferdinand Brunot et qui lui est dédié. C'est au contraire la partie du livre sur laquelle nous nous étendrons le moins ici, préférant renvoyer directement le lecteur à ces remarques et à ces relevés de formes lexicographiques ou étymologiques qui sont surtout instructives par leur ensemble. Mlle Samfiresco y a apporté un soin extrême et l'action de Ménage est sur ce point parfaitement défendue par elle, sans cependant avoir été surfaite. C'est l'œuvre d'un esprit curieux, ami du savoir plutôt que savant, ingénieux souvent et juste parfois, que dépare pourtant presque toujours une sorte de préciosité déplacée et fatigante à la longue.

Mlle Samfiresco connaît parfaitement tout ce qui a trait à son auteur, ses écrits, ses aventures, les témoignages de ses contemporains. Le portrait qu'elle en trace est donc juste de ton, simple et vrai. Peut-être aurait-il voulu d'être enlevé d'une touche plus légère et le héros méritait-il d'être moins pris au sérieux. Mais ceci n'ôte rien au mérite de l'œuvre et elle reste judicieuse dans l'ensemble de son exécution. Je lui reprocherai encore de n'avoir pas suffisamment tiré parti des alentours de son sujet pour mettre Ménage sous son jour véritable. Un homme ne vaut que par comparaison avec ce qui l'entoure et il ne faut pas l'oublier quand on écrit une monographie. Les peintres, s'ils font un portrait, n'ont garde de négliger le fond de leur toile, sentant bien que le principal se détachera d'autant mieux que les accessoires auront été traités avec convenance. Or, je ne trouve pas la physionomie de Ménage parfaitement d'aplomb avec ce qui l'entoure dans le livre de Mlle Samfiresco. Ici c'est un détail qui cloche; là un texte dont on n'a pas tiré tout ce qu'il fallait prendre; plus loin une réserve négligée et qui s'imposait. Veut-on un exemple entre plusieurs? On apprend (p. 16) que le cardinal de Retz était détenu *à la Bastille* lorsqu'il s'évada si tragiquement! C'est un *lapsus*, évidemment, auquel il ne faut pas prêter plus d'importance qu'il ne convient. Mais ces défectuosités déparent une œuvre consciencieuse comme l'est celle de Mlle Samfiresco, très

neuve à tant d'égards et si soigneusement conduite que ces petites taches y semblent plus grosses qu'elles ne le sont en réalité.

P. B.

Joseph Bédier. **Études critiques.** *Paris, librairie Armand Colin,* 1903, in-18 jésus, de XI- 296 p.

Ce n'est pas le lieu ici de s'attarder longuement sur les études critiques que M. Joseph Bédier vient de réunir en volume. Quelques-unes ont paru dans la *Revue* et cette circonstance nous empêcherait de dire tout le bien que nous en pensons. D'ailleurs personne ne les a oubliées et il suffit de mentionner le travail sur l'*Établissement d'un texte critique de « l'Entretien de Pascal avec M. de Sacy »* ou la discussion mémorable sur *Chateaubriand en Amérique : vérité et fiction.* On trouvera ces deux morceaux dans le nouveau volume, non point tels qu'ils ont paru ici, car M. Bédier, en les réimprimant, a cru devoir faire disparaître tout ce qui fut la cause occasionnelle de ses recherches et retrancher de son argumentation tout ce qu'il y avait de personnel. C'est dommage : l'agrément y aurait gagné et la vérité n'y aurait rien perdu.

On y trouvera aussi l'article dans lequel M. Bédier a appliqué sa méthode critique à la question : « *Le Paradoxe sur le Comédien* » *est-il de Diderot?* Nous en avons analysé les conclusions au moment opportun et nous n'avons plus à y revenir. Nous préférons appeler l'attention sur deux autres études dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler. L'une est sur *Le texte des « Tragiques » d'Agrippa d'Aubigné.* Elle sert à établir cette conclusion que le meilleur texte de cette œuvre fameuse est fourni par une édition donnée par d'Aubigné (petit in-8, sans lieu ni date), qui est la seconde et présente une version retouchée et remaniée. L'autre étude de M. Bédier est intitulée : *Un fragment inconnu d'André Chénier.* L'auteur y démontre que la poésie adressée à mistress Cosway et publiée par Gabriel de Chénier comme étant du polonais Niemcewicz, est en réalité d'André. Comme on le voit, il sort une conclusion neuve et juste de toutes les constatations faites par M. Bédier et ce résultat est le meilleur éloge qu'on puisse faire de sa méthode critique.

P. B.

Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier, par A. Liéby (*Société française d'imprimerie et de librairie, 1901*).

L'auteur de ce gros ouvrage semble préoccupé à plusieurs reprises du souci de se le faire pardonner. L'introduction nous énumère par avance les modestes mérites de M.-J. Chénier; la conclusion les récapitule; à la fin de l'une et de l'autre, l'auteur, se couvrant ici de l'autorité de Nisard et là se recommandant seulement de ses longues et consciencieuses analyses, nous invite à juger avec lui que ce dernier poète glorieux de la tragédie classique qui reste « l'auteur de *Tibère* » pour tous les manuels de littérature et qui fut à son heure le « poète national » de *Charles IX* méritait d'être étudié « et de n'être pas tout à fait confondu, pour son théâtre, parmi les négligeables successeurs de Voltaire ».

Personne, après avoir lu l'œuvre si sérieuse et si documentée de M. Liéby, ne contestera sa conclusion. Au reste, elle ne prétend pas imposer à notre admiration un génie méconnu; elle ne réclame pas pour Chénier le tragique

de nouveaux honneurs ; il n'y avait pas à le réhabiliter. Le jugement de l'histoire littéraire sur l'homme et l'œuvre ne sera pas modifié par les recherches de M. Liéby; comme auparavant, le théâtre de Marie-Joseph Chénier comptera dans l'histoire des mœurs plus que dans celle de l'art dramatique et son *Tibère*, réputé toujours estimable, continuera d'être cité avec honneur et d'être lu par les seuls curieux. Mais de cette opinion, transmise d'âge en âge, des contemporains de l'auteur à Nisard, à Sainte-Beuve, et à leurs successeurs, nous saurons maintenant où chercher les preuves, abondantes et solides; nous saurons où apprendre, par des faits précis, exactement vérifiés, enchaînés, à quel état des idées et des passions publiques correspondit l'inspiration et doit être rapporté le succès des pièces « révolutionnaires » de Chénier; nous saurons aussi où nous informer, avec d'amples détails, des nouveautés, des qualités de ce théâtre, dont, au point de vue littéraire, *Tibère* reste le chef-d'œuvre. Ainsi l'ouvrage de M. Liéby se justifie parfaitement; il rendra des services, et même — est-ce un éloge que je lui adresse? — il peut en rendre d'autres que ceux auxquels on penserait d'abord. Une bonne partie de l'histoire du théâtre au XVIIIe siècle y est étudiée, avec plus ou moins de raison. On peut prendre du plaisir et on trouvera sûrement du profit à suivre avec l'auteur la carrière assez mouvementée du poète, même à suivre les analyses sinueuses et implacables de toutes ses pièces et de toutes ses « études dramatiques » gardées en portefeuille. M. Liéby a prouvé que son auteur, en effet, n'était pas négligeable, en nous y intéressant. Mais, disons tout de suite qu'une bonne partie de sa production est négligeable et que M. Liéby n'aurait pas eu besoin de solliciter pour le reste l'indulgence du lecteur, s'il avait eu le courage de la négliger. Il a exagéré, comme presque tous les érudits, sa tendresse pour un auteur avec lequel il a vécu dans une longue familiarité. Si M.-J. Chénier offrait des aspects dignes d'étude, M. Liéby lui-même n'insiste ni sur le mérite ni sur la nouveauté des imitations du théâtre allemand et surtout du théâtre antique, dont M.-J. Chénier travaillait, pendant sa jeunesse, ou pendant les loisirs que lui fit l'Empire à grossir le recueil posthume de ses œuvres complètes. M. Liéby nous montre que M. J.-Chénier ne fut ni un novateur dans ses imitations de Schiller, ni un partisan chaleureux ou fidèle, et par là utile peut-être, du théâtre allemand. De son *Philippe II* (d'après le *Don Carlos* de Schiller) œuvre morte dont on ne peut dire qu'elle ait vécu jamais, et qui n'a pas d'histoire ainsi que telles autres des tragédies, jouées ou proscrites, de Chénier, il pouvait donc ne pas nous donner l'analyse avec le détail des modifications et des coupures de l'adaptateur. Pourquoi ne pas être aussi sobre là-dessus qu'il l'a été sur l'imitation de *Nathan le sage* ou de l'*École de la médisance*? Pourquoi ne pas user de même avec *Œdipe mourant*, *Electre* et *Œdipe roi*? Fallait-il dépenser tant de soins pour étoffer un chapitre dont le sommaire débute ainsi : « M.-J. Chénier rapproché de ses contemporains pour sa manière d'apprécier les tragiques grecs » chapitre où il est question des emprunts de Chénier à l'*Oreste* de Voltaire, de ses rapports avec Ducis et la Harpe, et qui ne pouvait aboutir, en effet, qu'à cette conclusion que M.-J. Chénier ne vaut pas André comme interprète et disciple des poètes grecs? Je renvoie M. Liéby aux conclusions de son propre plaidoyer. Est-ce vraiment ce M.-J. Chénier-là, apparenté comme il nous le montre trop bien, à Voltaire, à la Harpe, à Ducis et aussi à Guimond de Latouche, et à Lemierre, qui méritait « de ne pas être confondu avec les plus négligeables disciples de Voltaire? » Et s'il est, avant *Charles IX* et grâce à son *Azémire*, apparenté avec du Belloy, le colonel de Guibert et toute la séquelle des disciples en prose et en vers de l'auteur de *Tancrède* dans le genre chevaleresque et pseudo-historique, il n'importait pas de nous attarder longuement à cette œuvre de début, et de sembler, même un peu, la vouloir venger des sifflets, si rigoureux qu'ils aient pu être, de la cour et de la ville. M. Liéby, déclarons-le, n'a, relativement, pas exagéré le développement de ces chapitres de sa thèse, mais combien sa thèse allégée

de ces passages et de bien d'autres, se fût mieux justifiée, n'étudiant dans Chénier que ce dont elle a signalé très bien l'importance ou historique ou esthétique. Le reste n'avait droit qu'à une mention dans la biographie ou la bibliographie de l'auteur. Autrement, que d'œuvres et d'écrivains demanderaient, avec autant de titres, à sortir des répertoires du théâtre français du XVIII^e^ siècle, pour être replacés dans leur milieu, comparés aux prédécesseurs et aux contemporains, aux œuvres étrangères et françaises sur le même sujet. Où le temps et l'oubli ont fait leur œuvre nécessaire, il importe que l'archéologue ne déterre, avec les œuvres dont la beauté n'est pas tout à fait méconnaissable, que celles dont la fécondité peut être attestée par l'étude de leur structure ou de leur destinée. Si *Tibère* a son prix, si *Charles IX* et *Fénelon* doivent compter comme des dates de l'histoire du goût français, nous ne demandons qu'à en être instruits minutieusement; mais qu'on nous fasse grâce d'*Azémire* et d'*Œdipe mourant*! Si l'on a dû s'informer de telles œuvres, pour exacte que soit l'enquête et méritoire le labeur il ne faut pas prendre sur le lecteur un si vain et si cruel avantage. Tout ce travail pour lequel l'auteur a pu se passionner, n'a de prix que pour sa propre édification; il doit se garder de l'illusion facile de lui en attribuer une autre. Ce sacrifice s'impose, surtout quand on a, comme M. Liéby, mainte autre occasion meilleure de faire apprécier l'étendue et la patience de son érudition.

J'ai fini, en effet, de dire ce qu'on regrettera de trouver dans cet estimable livre : les hors-d'œuvre qui l'alourdissent, les analyses, complètes, presque nécessairement confuses et fastidieuses, de pièces médiocres, les lenteurs de l'exposition, tous inconvénients de la méthode suivie par M. Liéby dans la seconde partie de sa thèse, « l'examen critique des tragédies de M.-J. Chénier ». Au lieu d'étaler, en quelque sorte, devant nous, toute la procédure de cette enquête, au lieu d'étudier toutes ces pièces successivement, isolées ou groupées en catégories plus ou moins distinctes d'après l'unique ressemblance des sujets ou des sources, il eût mieux valu peut-être nous donner une vue synthétique, condensée, du talent de l'auteur, nous présenter ses mérites et ses défauts, communs, les uns et les autres, à presque toutes ses œuvres, économisant ainsi des redites, évitant pour chaque pièce le trop long examen des antécédents du sujet, des prédécesseurs et des rivaux, supprimant même totalement cette étude pour les pièces qui ne servaient pas à définir l'originalité, je veux dire la physionomie propre de l'auteur.

Cette seconde partie de l'ouvrage de M. Liéby consacrée à définir l'importance littéraire de Chénier, risquait, en effet, d'être la moins intéressante. L'intérêt en pâtit surtout à cause de celui, plus certain, de la première. Chénier, en effet, d'après M. Liéby, mérite d'être étudié pour deux ordres de raisons. Les raisons historiques d'abord : son théâtre est un théâtre d'actualité, à peu près le seul théâtre d'art de la Révolution, franchement inspiré de l'esprit de cette époque, dont il est, en lui-même et par ses vicissitudes, un témoignage considérable. Des raisons esthétiques d'autre part. Chénier fut un novateur au théâtre, novateur à la suite de Voltaire et généralement dans le même sens que lui, mais avec sa manière propre cependant, et même de plusieurs manières : sa dernière tragédie, son *Tibère*, a pu être estimée comme le meilleur ouvrage peut-être de l'école de Voltaire et du genre tragique finissant. Ainsi, M. Liéby a été conduit à traiter à part ces deux aspects de son sujet. Il aurait pu considérer peut-être que telles pièces ont une importance surtout historique et que telles autres valent surtout comme des essais d'un art nouveau. Il était possible, sans doute, de parler, ici des unes, là des autres, au lieu, par exemple, de traiter à part l'histoire des représentations de *Charles IX*, et dans le chapitre II de la seconde partie, du genre de nouveautés auxquels prétend cette tragédie, puisque ces nouveautés, qui définissent la « tragédie nationale » comme l'entendait le poète, ont été sans doute les causes déterminantes, d'abord de l'interdiction de la pièce par les censeurs

royaux, puis de l'extraordinaire engouement des patriotes. Pareillement *Timoléon* fournit une courte carrière, tout ensemble parce qu'il était trop facile sous la Terreur d'être suspect de modération et parce que la pièce est inconsistante pour l'action et les caractères, parce que la tentative des chœurs y était maladroite et presque ridicule. M. Liéby est bien obligé de tenir compte de cet ordre de considérations dans l'étude historique de la pièce; pouvait-il, dès lors, éviter les redites, lorsqu'il en étudie le système dramatique dans le chapitre de la deuxième partie intitulé : « M.-J. Chénier et Alfieri »? Enfin, *Calas*, *Fénelon*, *Henri VIII*, n'ont presque pas d'histoire (à la différence de *Timoléon* et de *Cyrus* qui n'ont d'autre intérêt qu'historique). Ces tragédies ne comptent dans la première partie que pour faire nombre. Mais ces observations reviennent à dire encore que la thèse de M. Liéby pouvait être allégée et plus exactement composée.

Toutefois, sa division admise, il est grand temps de louer dans la première partie — dont M. Aulard a déjà signalé la nouveauté et l'intérêt — il est temps de louer l'abondance et l'exactitude de l'information, l'exposition minutieuse et claire, le tableau animé des incidents, péripéties, mouvements d'opinion dont la représentation des pièces de Chénier fut l'occasion, depuis le jour où la cause de *Charles IX* se confond, pour tout un peuple, avec celle de la liberté naissante, jusqu'au moment où les plus flatteuses allusions aux vertus et au génie du conquérant moderne, fondateur du nouvel empire, ne font pas pardonner à Chénier, les quelques conseils d'un libéralisme timide et tout littéraire dont le républicain de la veille a cru devoir relever le faible intérêt de son romanesque *Cyrus*. Obstacles de la part de la censure, royale puis municipale ou nationale, l'une officielle, rasée avec la Bastille, l'autre officieuse, tôt restaurée, plus étroite, plus subtile et plus arbitraire sans doute; polémiques, démarches, brochures, discours, émeutes et manifestations; querelles d'acteurs où la vanité professionnelle s'aigrit des ressentiments politiques; querelles de l'auteur et des comédiens; pièces retirées, rendues, réclamées, imposées par le public, parodiées, dénigrées, défendues avec passion; suspectées et dénoncées par d'intransigeants citoyens, toutes ces petites révolutions du théâtre, avec leurs journées alternées qui reflètent les orages et les phases de la grande, avec leur personnel qui est le même souvent que celui des journées de la rue et de l'Assemblée (Danton, par exemple, y joue d'abord le rôle d'orateur du public) tout cela a été rendu par M. Liéby avec fidélité et non sans charme et sans vie. Les documents sont toujours sous le regard du narrateur. Même il n'en a pas usé assez librement, à notre gré, quand, avec une profusion de guillemets, sans cesse abandonnés et repris, il intercale dans son fidèle abrégé, force expressions littérales qui n'ont rien de nécessaire, de topique ni qui sente à ce point le style ou l'esprit du temps. Il y a peut-être aussi trop de scrupule (et de lenteur) dans le soin qu'il prend de relever des inexactitudes anciennes et ignorées que le seul exposé de la vérité suffit à rendre inoffensives. A la répétition générale de *Timoléon* le conventionnel Julien de la Drôme protesta énergiquement contre le « modérantisme » prétendu de certains passages. Cet épisode est relaté quelques jours après par la *Décade philosophique* : rien ne s'oppose à la vraisemblance du récit. D'autre part, Étienne et Martainville, huit ans après, rapportent cet incident d'une manière abrégée, et mettent les paroles de protestation dans la bouche de Julien de Toulouse, lequel se cachait alors, étant sous le coup d'un décret d'accusation porté depuis quelques semaines contre lui. Voilà qui est clair : Étienne et Martainville ont fait une confusion; était-ce la peine de la relever, de la discuter, d'en triompher? Il fallait, tout simplement, suivre, sur ce point, le récit exact de la *Décade*, après s'être expliqué à soi-même la contradiction du récit postérieur. La peine qu'on a prise pour établir la vérité d'un détail est on ne peut plus méritoire; cependant l'exactitude seule, non cette peine, importe au lecteur. Mais cette abondance stérile de précisions,

dont je donne ici un exemple, n'est que l'excès d'un zèle louable à rechercher, à classer, à utiliser les documents. Tous proviennent des meilleures sources : les archives des théâtres, les archives administratives (Archives nationales, de la préfecture de police, de l'Hôtel de ville, bibliothèque Carnavalet), surtout la collection très complète des journaux de l'époque : journaux politiques, cela va sans dire (en particulier le rôle des *Révolutions de Paris* dans la création et la défense de la réputation de Chénier est très bien mis en lumière), mais journaux littéraires aussi, feuilles célèbres et anciennes ou papiers éphémères dont le nombre surprend, dont l'activité qui ne chôme pas pendant cette terrible époque et si remplie de tragédies non fictives, pourrait, comme d'ailleurs le journalisme du XVIII[e] siècle à toutes ses périodes, fournir la matière de plus d'une étude intéressante. Cette étude de M. Liéby, si bien soutenue par les documents originaux et par la connaissance détaillée de l'histoire politique et administrative de la Révolution, est éclairée et vivifiée en outre par la psychologie simple, mais suffisamment nourrie et cohérente, de l'auteur et de l'époque.

Sur ce point, je me permettrai de contester le vœu de M. Lanson, à la fin de la note judicieuse qu'il a consacrée au travail de M. Liéby dans la *Revue universitaire*. M. Liéby devrait nous donner, dit-il, une étude générale sur M.-J. Chénier que seul il peut écrire. Il me paraît qu'il a écrit cette étude, et qu'en effet, personne n'oserait l'entreprendre après lui, puisqu'il faudrait récrire sur l'homme, sur le poète lyrique, satirique, didactique, sur l'orateur académique, sur le critique, sur l'inspecteur général ou le président de la Convention, la notice qui est diffuse (mais assez complète) à travers toute la première partie de cette thèse sur son théâtre. Y aurait-il vraiment quelque chose qui valût la peine d'y être ajouté? M. Liéby pourrait, peut-être, reprendre cette matière pour la coordonner et l'unifier sous un autre aspect que le développement de la carrière dramatique de Chénier, mais il a peint l'homme et marqué la place de ses œuvres très suffisamment. Nous connaissons maintenant M.-J. Chénier, sa destinée, son vrai caractère et les origines de sa légende. Nous nous le représentons bien, d'après M. Liéby et l'histoire de ses tragédies, avec sa brillante et précoce facilité de jeune homme prodige, que ses premiers insuccès ne découragent pas tant que ne l'exaltent les admirations complaisantes de son protecteur et mentor Palissot et l'indulgence de Geoffroy, qui depuis...! En 1788, à vingt-quatre ans, auteur déjà joué deux fois, ayant la promesse des comédiens pour d'autres de ses tentatives de jeunesse, plein d'ailleurs d'une immense vanité littéraire et pourvu d'ennemis que lui ont faits sa suffisance et son esprit mordant et dédaigneux, il achève et fait recevoir une pièce inspirée de l'esprit de Voltaire, de l'esprit de la *Henriade*, de l'*Essai sur les Mœurs*, et de *Mahomet*, — ce *Charles IX* ou la *Saint-Barthélemy* pour lequel cependant il était loin de prévoir un si glorieux destin. Le censeur Suard fait, en l'interdisant, son métier de censeur, et peut-être Chénier lui est-il redevable, en grande partie, non seulement de son succès, mais encore et par suite, de ses théories dramatiques, de la conception de ses autres pièces, de ses convictions jacobines, de ses hymnes patriotiques ou robespierristes, de son mandat législatif, de ses succès de tribun, de son rôle, pour tout dire, dans la Révolution et de l'attitude rechignée, sinon ferme et parfaitement digne, que ce rôle, inscrit, matérialisé dans le recueil de ses œuvres complètes, lui imposa sous l'Empire. C'est pour sa pièce qu'il appela, réclama, défendit la liberté, et tout le peuple avec lui : devant les représentants de la Commune il prononce son premier discours, plein de ces formules brillantes qu'on applaudira ensuite au Comité de l'instruction publique. Les tyrans qu'il combat d'abord sont les *Inquisiteurs de la pensée* contre lesquels il écrit des brochures, préludes à ces poèmes où il réclamera, à huis clos, sous l'Empire « la liberté d'avoir du talent ». La préoccupation de sa gloire, la persuasion de son mérite, enfanta, nourrit et soutint chez lui l'aspiration vers la

liberté; sa nature déclamatoire, non sans générosité d'ailleurs, produisit sous la contrainte des circonstances et donna à ses convictions d'occasion le degré nécessaire de sincérité, où l'entraînement oratoire et littéraire, d'abord, puis la prudence instinctive, puis la rancune et la vanité déçue eurent aussi leur part et que traversèrent parfois les récriminations, les avances, les incomplètes et inutiles palinodies d'un homme de plus d'imagination que de caractère et qui, voulant rester fier, ne savait pas être pauvre.

Chénier jusqu'en 1791 eut les opinions de son frère André : il était royaliste constitutionnel : l'inspiration philosophique de son *Charles IX* répond au même état d'esprit que celle des poèmes ébauchés d'André : *Hermès*, la *Superstition*. Il voyait en Louis XVI le bon roi philosophe, le roi de la nation, qui donnerait aux Français la tolérance et toutes les libertés : son règne et ses vertus sont célébrés dans l'*Épître dédicatoire* et prophétisés dans la pièce même en même temps que la chute de la Bastille. Cependant les plus ardents spectateurs, les plus fougueux partisans de la pièce lui firent un succès anti-royaliste. Ils engagèrent l'intention de l'auteur; il prit l'opinion de son succès. Quand se sépara en deux fractions l'ancien club de 1789, André va aux Feuillants, Marie-Joseph aux Jacobins. Il combat dès lors la politique d'André, et réfute ses articles modérés du *Journal de Paris*, où les Jacobins étaient fort malmenés. Il fait tout le nécessaire pour qu'on ne puisse établir une dangereuse confusion entre André et lui. Redoublant au théâtre avec plus de force et moins de succès ses attaques contre la tyrannie, il y gagne d'être élu, le quatorzième, représentant du peuple à la Convention pour le département de Seine-et-Oise. A la Convention et sous la Terreur il fut souvent accusé de modération et de feuillantisme; ses pièces, son *Fénelon*, son *Caïus Gracchus*, son *Timoléon*, furent dénoncées, persécutées, interdites, supprimées : il put s'en prévaloir plus tard. Mais qui ne fut pas, alors, dénoncé par un plus jacobin que lui? Chénier se montra aussi violent que la prudence le lui commandait. Il fut, par faiblesse, entraîné à faire tout ce que firent les violents. S'il ne les approuva pas, il parut les approuver : la peur acheva parfois en lui ce qu'avait commencé la vanité. Toutes ses sympathies, en réalité, et la nature de son talent le portaient vers le groupe brillant de la Gironde; il fut de la Montagne bien que suspect à Marat. Il vota, malgré sa répugnance, la mort du roi; il fit, sur l'apothéose de Marat, un rapport qu'il travailla en vain, dans la suite, à effacer du souvenir des hommes. Quand les comédiens crurent devoir cesser de jouer *Caïus Gracchus* et *Fénelon*, il renchérit sur leur prudence, qui semblait un aveu du modérantisme de ces pièces : ce furent ses hymnes à la Raison et à la Liberté qui relevèrent les cérémonies du culte hébertiste, « cette débauche d'athéisme ». En somme, sous la Terreur, Chénier vécut et, pour vivre, vota et fit des hymnes. Il chanta dans les fêtes de ceux qu'il flétrit après Thermidor, libérant sa conscience, d'après laquelle nous pouvons le juger impartialement, sans tenir compte même des amertumes et des violences de l'auteur des *Iambes*. Le poète national ne fut pas un héros; il aurait fallu l'être pour oser intervenir en faveur de son frère, au moment même où, malgré son zèle, il voyait interdire tout son théâtre et devait brûler devant le Comité de sûreté générale ce *Timoléon*, dont il put bien ensuite, à l'aide d'adroites additions, faire goûter la modération hardie, mais qu'il avait pourtant conçu dans un esprit de complaisance pour le parti qui devait le persécuter, puisque le sujet même de la pièce est un acte du plus farouche civisme, un fratricide héroïque inspiré par la haine de la tyrannie. L'auteur de *Timoléon* eût peut-être payé de sa vie une démarche en faveur de ses frères Sauveur et André, arrêtés par ordre du même Comité qui lui faisait brûler sa pièce. Le choix malheureux d'un tel sujet, au moment de ses âpres dissentiments avec André, fut toute sa faute, et suscita contre lui les attaques spécieuses de ceux qu'il réunit sous ce nom : « la Calomnie », anciens montagnards et royalistes, ennemis également inplacables d'un

homme que ses variations politiques et ses succès trop retentissants désignaient à la rancune et à l'envie. Fondée sur cette inadvertance obstinée et ce manque de tact du poète, l'accusation d'avoir causé la mort de son frère n'en est pas moins odieuse et suffisamment réfutée par ses propres protestations, ses vers éloquents, et le témoignage de sa mère. Au lendemain de Thermidor, Chénier, plein d'un zèle de réaction, parut plus à son désavantage dans le rôle de proscripteur de ses anciens amis, Barère et Collot d'Herbois. Son énergie, lors des émeutes royalistes et jacobines, le fit nommer au Comité de Salut public, et il présida même la Convention. Ses vers célèbrent, sous le Directoire, les premières victoires de Bonaparte; il devient, après Brumaire, membre du Tribunat. Lui que les préparatifs du coup d'État avaient trouvé plutôt favorable, satisfait de voir ses vers ossianiques goûtés du vainqueur de l'Égypte, il fut repris, quand il reconnut enfin à des signes trop visibles dans le régime de Brumaire « l'aurore de la tyrannie », il fut repris d'un zèle intempestif pour la liberté : deux ou trois allusions hardies suffirent à le faire exclure, par le Sénat complaisant, du Tribunat. En 1802, sa carrière politique terminée, il croit pouvoir reprendre au théâtre sa lutte contre les « préjugés de toute espèce », et particulièrement ceux dont Chateaubriand et le Premier Consul préparaient ce qu'il appelle « le grotesque retour. » Mais il n'eut bientôt plus d'illusions sur ce qu'il était permis désormais d'écrire en France. Son *Philippe II* fut interdit par la censure consulaire, et pour ménager la cour alliée d'Espagne et par égard pour le catholicisme renaissant, contre lequel Chénier brandissait, dans sa pièce, l'argument toujours redoutable de l'Inquisition. Sur le point dont il s'agissait, de ses convictions philosophiques, Chénier fut inflexible; toute sa production poétique de cette époque est d'un disciple fidèle à l'esprit de Voltaire comme à ses principes littéraires. Mais, malmené par le pouvoir consulaire ou impérial, il ne cessa pas de lui faire sa cour, bien que de mauvaise grâce. Son *Épître à Voltaire*, son maître, que Geoffroy avait attaqué avec le disciple, lui fit retirer, au nom de la morale, ses fonctions d'Inspecteur général de l'instruction publique, que lui avaient values ses services dans les divers comités d'instruction publique de la Révolution; mais il sollicita et obtint une compensation, un allégement à sa détresse pécuniaire : six mille francs de pension et un emploi d'historiographe. La protection de Daunou lui valut plus tard une petite situation aux archives historiques. Chénier, en 1804, fit plus; il célébra, pour ainsi dire, l'avènement de l'Empire dans son *Cyrus*, comme jadis *Charles IX* avait salué l'aube de la liberté. Mais « l'auteur du moment » de jadis (comme l'appelait un vaudevilliste irrespectueux) ne retrouve pas, cette fois, un succès de circonstance. Lié par ses succès d'autrefois, il avait prétendu mêler les conseils aux flatteries, et, bien que rétrogradant de Robespierre à Montesquieu, il avait déplu. Force lui est de rester jusqu'à la fin de ses jours en disgrâce, ce dont il se venge en faisant, dans l'ombre, toute une œuvre républicaine dont rien ne verra le jour de son vivant : la *Bataviade*, la *Promenade*, *Tibère* surtout, cependant qu'il donnait des marques de sa soumission dans sa littérature publique et officielle, par exemple, dans le *Tableau de la Littérature* présenté à l'Empereur à l'occasion des prix décennaux. Quand il mourut en 1811, fidèle à ses convictions encyclopédistes, sa foi républicaine était elle-même gravement entamée et l'on a des raisons de croire qu'il souscrivait à l'opinion de son ami Daunou, un ancien président de la Convention, comme lui, et plus que lui rallié à l'Empire : « Après tout, c'est peut-être ce que nous pouvons avoir de mieux. » Et cependant, à cause du caractère de son œuvre dont la réputation bruyante survécut, sa disgrâce relative et son attitude bien moins ferme que celle de Ducis, par exemple, ou même celle de Lemercier, lui firent une légende d'héroïsme antique, de constance républicaine, dont on trouva les éléments dans ses poésies posthumes, en négligeant ses œuvres que Napoléon put lire ou entendre. Des ennemis même lui rendirent cet hom-

mage, Barère et Chateaubriand, dans leurs *Mémoires*, unis par leurs communes rancunes contre l'Empire. Si bien que le nom et l'œuvre de Chénier restèrent vivants, comme un signe de division, comme un sujet de polémique. La plus fameuse et la plus âpre éclata en 1843, après le romantisme passé, au sujet d'une représentation de *Tibère*, entre Jules Janin, détracteur de la tragédie, et Félix Pyat qui célébra sur le mode lyrique, avec un enthousiasme qui nous semble franchement ridicule, l'intrépide « poète de la Révolution » conçu par lui à l'image de son œuvre et qu'il déclare « plus grand que Caton ».

En résumant ainsi, d'après M. Liéby, la vie, l'œuvre et le caractère de M.-J. Chénier, j'ai prétendu montrer que sa thèse, en effet, tient plus qu'elle ne promet, et qu'il nous a donné, en réalité, une étude complète de son auteur, souvent par voie d'épisodes et d'intéressants hors-d'œuvre dans l'histoire de ses tragédies, par le bénéfice — somme toute — d'une méthode ambiguë, qui développe tel ou tel moment de la vie de Chénier, tel ou tel aspect de son caractère ou de son œuvre, moins pour leur rapport à l'histoire de son théâtre que pour leur intérêt intrinsèque. Mais qu'il traite de son sujet précis ou de son sujet élargi, il nous semble que M. Liéby dans cette première partie de sa thèse, fait toujours preuve de la même exactitude dans le choix et l'interprétation des documents, de la même justesse équitable dans le jugement qu'il porte sur le caractère de Chénier, guidé par l'étude de ses œuvres et des circonstances exactes de leur publication. Il a écrit là un chapitre important de l'histoire des mœurs et de l'histoire littéraire; même après les ouvrages d'ensemble que nous avions sur l'histoire des lettres et du théâtre dans la période révolutionnaire et impériale, son étude est très neuve et très suggestive : par exemple, sans autre prétention que d'être un historien exact, il a mieux servi la cause de la liberté du théâtre par son exposé impartial que tant de brochures (comme celles de Chénier lui-même), et que tant de virulents articles.

Quant à la seconde partie, j'ai déjà dit qu'elle est chargée de matière inutile. M. Liéby s'ingénie à mettre en valeur, par une suite d'opérations laborieuses, la nouveauté, et la nouveauté diverse, de ces pièces qui sont toutes pareillement, à notre goût, et bien décidément, de « la queue de Voltaire » pour parler comme Jules Janin. M. Lanson l'a dit sévèrement, mais bien dit, dans son *Histoire de la littérature française* : « Voltaire, c'est toute la tragédie au XVIII^e^ siècle, hors de lui il n'y a rien qui puisse nous arrêter. Il contient et Lanoue et Lemierre et la Harpe et du Belloy et Saurin et Chénier... » Le plaidoyer de M. Liéby — car, cette fois, il s'agit d'un plaidoyer — ne fera pas reviser cet arrêt. Il y a intérêt cependant à voir comment il le confirme. Prenons dans les sommaires des chapitres de M. Liéby l'énumération de quelques-unes de ces « nouveautés » dont Chénier se vantait et que voulait bien lui reconnaître M^me^ de Staël, quand elle cherchait partout des symptômes de cette littérature nouvelle, conforme aux besoins d'un peuple libre et de l'âge moderne, qu'elle appelait de ses vœux. *Charles IX* est une tragédie nationale, c'est-à-dire que le choix du sujet et aussi les procédés de développement répondent visiblement à un dessein politique et moral; les droits de la Nation y sont réclamés contre le fanatisme et la tyrannie et la pièce a pu s'appeler aussi l'*École des rois*. Mais s'il s'agit d'intention morale et politique, s'il s'agit même d'actualité, que dire des *Guèbres*, d'*Olympie*, et surtout des *Lois de Minos*, que dire du théâtre de Voltaire presque tout entier? S'agit-il de l'histoire moderne, de l'histoire de France mise à la scène? Mais la postérité de l'auteur d'*Adélaïde du Guesclin* a déjà produit force *Siège de Calais*, *Gaston et Bayard*, *Maillard ou Paris sauvé* et ce *Coligny* de Baculard d'Arnaud étudié par M. Liéby. Sans doute, comme M. Liéby nous l'objecte, toutes ces pièces et tous ces auteurs étaient respectueux ou idolâtres de la monarchie française, et Chénier, ainsi qu'au fanatisme, s'en prend plus ou moins ouvertement, à l'absolutisme royal. Mais c'est là un signe des temps et non une nouveauté littéraire.

Nous en dirons autant pour le républicanisme de *Caïus Grachus* ou de *Timoléon*. D'ailleurs *Brutus* et la *Mort de César* étaient des œuvres républicaines de ton. Les autres caractères du théâtre de Chénier ne lui appartiennent pas plus en propre. Et d'abord cette fameuse gravité du « genre historique » qui lui fait avec soin écarter l'amour de tout sujet où il n'est pas nécessairement impliqué, qui lui en fait négliger l'étude, même dans une pièce comme *Henri VIII*, pour laquelle, peut-être, il n'était pas mauvais de se souvenir un peu plus d'*Andromaque*, cette sévérité n'est remarquable que par sa constance, son obstination; mais Chénier, avec son goût républicain, ne fait que réaliser les intentions de Voltaire, qui, tout en cédant trop souvent à la mode, cribla de justes railleries les intrigues galantes et parasites de Corneille ou de Crébillon, et qui fit mieux que Chénier dans ce sens, quand il composa *Mérope* et dans la *Mort de César* n'introduisit pas même un rôle de femme. C'est à Voltaire aussi qu'il faut rapporter le soin de Chénier de se passer de confidents, puisqu'il prenait soin de déguiser les siens, dans ses listes de personnages. La nouveauté d'effet de certaines scènes de *Charles IX*, comme la fameuse bénédiction des poignards, est bien conforme à la doctrine de Voltaire qui tant de fois répéta qu'il fallait du spectacle et de l'action, de l'action matérielle et visible, au théâtre, trop longtemps occupé par d'interminables conversations. On sait que c'est à l'opéra qu'il emprunta, sans l'avouer, et cette action et ces effets de spectacle : c'est de l'opéra aussi que viennent à Chénier ses effets, et ils y retournent; *Charles IX* s'effacera devant *les Huguenots*. Si la tribune aux harangues de *Caïus Gracchus* eût, peut-être, médiocrement contenté Voltaire, qui, du moins, sut se garder toujours du goût des accessoires de spectacle et qui aurait pensé peut-être, ici, à l'échafaud dont on voulait embellir son *Tancrède*, au moins n'aurait-il pu nier que la foule qui se presse au Forum dans la tragédie de Chénier, et les chœurs mêmes de *Timoléon*, viennent des sénateurs de *Brutus*. La cloche qui accompagne les exhortations du cardinal, dans *Charles IX*, fait penser aussi au coup de canon d'*Adélaïde du Guesclin*. Parlerons-nous, maintenant, de la simplicité de l'action dans certaines œuvres de Chénier? Elle est certainement un signe du goût du temps et elle nous fait penser à l'art de David : comme chez lui elle est souvent raideur et sécheresse; mais enfin Voltaire aussi prêchait la simplicité, tout en corsant de reconnaissances et de méprises quelques-unes de ses intrigues; la Harpe, son disciple direct, l'avait franchement remise en honneur. Sans doute, l'ensemble de ces traits : inspiration républicaine, sévérité du genre politique et historique, goût des idées (d'ailleurs en petit nombre), simplicité de l'action, effets de spectacle, compose une physionomie distincte à la tragédie de Chénier; mais il n'a rien inventé de tout cela. Et ce qu'il ne tient pas du théâtre de Voltaire, il le tient du drame, qui est la véritable nouveauté du XVIII^e^ siècle au théâtre. Ses pièces les plus originales, non certes les plus attachantes, sont les deux drames : *Calas* et *Fénelon*, qu'il s'ingénie à déguiser en tragédies. M^me^ de Staël, après lui, leur concède ce titre, et y reconnaît une espèce de « dignités nouvelles » qu'il est bien difficile de nous faire entendre. C'est une sorte de conciliation des « moyens dramatiques nouveaux » avec le ton de l'ancienne tragédie : la grandeur des caractères et des passions, peut-être aussi celle de quelques personnages (ainsi Fénelon, personnage historique mêlé à une intrigue qui ne l'est pas du tout) et le style enfin, noble jusque dans la bouche des servantes, voilà ce qui empêchera la confusion de la tragédie à sujets modernes et bourgeois avec le drame. Certes aucun des auteurs de la théorie du drame n'aurait voulu accorder que les caractères élevés, les passions émouvantes, la vertu et le génie ne fussent pas de son domaine; et quant à écrire le drame en vers, à en simplifier l'action jusqu'au piétinement sur place, comme dans les deux pièces de Chénier pour garder le titre de tragédie, ils auraient pu appeler simplement cette innovation, une compromission inutile, un recul, tenté sous l'influence de ce

fâcheux préjugé de la noblesse et de la dignité du genre tragique, que l'on pouvait espérer vaincu. Si les deux tragédies modernes de Chénier ont contribué à élargir le goût du public, à le préparer à une rénovation plus hardie du théâtre, ç'a été à la façon du mélodrame, où est l'origine la plus certaine du drame romantique. Ces deux pièces se perdent dans ce large et trouble courant : Sébastien Mercier et Pixérécourt l'ont alimenté bien plus que Chénier. Lui, comme Hugo, a été surtout soucieux de se distinguer d'eux et de leurs pareils, et, comme Hugo, il a pensé y parvenir surtout par le style. Mais il n'avait que la pompe, l'abstraction, la déclamation, la facilité souvent lâche et terne de sa rhétorique classique à mettre là où les romantiques furent originaux à force de poésie. Il n'eut pas même le mérite que Mme de Staël souhaitait, de « perfectionner l'art des vers simples », ce mérite que nous ne prisons plus guère là où il se rencontre, chez Augier, Ponsard ou Pailleron. Comme tous les demi-novateurs qui au XVIIIe siècle et sous l'Empire trompèrent le besoin de nouveauté du public et le disposèrent par leurs essais historiques, leurs adaptations étrangères, leurs tentatives de couleur locale à goûter très vite les nouveautés de 1830, comme Pierre Lebrun, Raynouard ou Népomucène Lemercier, Chénier manqua d'art, de style, de poésie. La seule de ses pièces qui ne fut pas improvisée, son *Tibère*, peut faire songer, de loin, par la sobre énergie de quelques passages et la force soutenue de l'ensemble, à Corneille ou à Sénèque plus qu'à Tacite; jamais surtout on n'y voit luire l'éclat d'un vers pittoresque, une image vraiment nouvelle. Comme le remarque M. Liéby, les cyprès et les lauriers font les frais de presque toutes ses métaphores. Au reste, le mérite de cette œuvre, distinguée parmi les œuvres qui obtinrent et conservent un succès d'estime, la seule où Chénier ne manqua pas de psychologie, où, soutenu par Tacite, il sut étudier avec sobriété et délicatesse un rôle de tyran, et réussir presque, dans le rôle de Pison, le tour de force vanté : l'évolution d'un caractère dans les limites étroites de la tragédie classique, — le mérite du chef-d'œuvre dramatique de M.-J. Chénier n'est nullement dans la nouveauté ni du système dramatique, ni de l'exécution. Les juges les plus bienveillants parlent à son propos de *Britannicus*, comme on nomme Corneille parfois, à propos du *Manlius* de la Fosse.

Tibère nous ramène de cent ans en arrière, et nous fait penser, avec sa régularité, la concentration et la sobriété de ses effets, la qualité de sa psychologie, que M.-J. Chénier, s'il n'avait été, par l'entraînement des circonstances et de sa facilité, qui déterminèrent sa vocation, « le poète national » et le disciple de Voltaire que l'on sait, aurait pu, plus dignement qu'aucun des auteurs qui occupèrent la scène entre Racine et Voltaire, aspirer à continuer la tragédie classique, la tragédie politique de Corneille et de Racine. Telle qu'elle est, son œuvre ne devait guère lui survivre. Partisan résolu des doctrines classiques; novateur comme Voltaire, dans la limite des règles traditionnelles; reniant presque ses emprunts timides au théâtre étranger; traitant Schiller et Shakespeare lui-même comme Voltaire repenti avait traité ce dernier; disciple ingrat, du moins par son silence, même du classique Alfieri, il n'avait rien qui le dût faire respecter comme un précurseur, à quelque degré que ce fût, par la jeunesse de *Hernani*. L'école du bon sens, tout au plus, put tenter de le ressusciter : et *Lucrèce* même fit tort à *Tibère*; on ne le joua que neuf fois. Le mouvement littéraire que la chute de l'Empire précipita, ne laissa pas Chénier jouir plus longtemps que Delille, de la réputation que leur adresse à tous deux, leur souplesse à adapter diversement l'art traditionnel aux curiosités et aux modes du jour, leur avait acquise.

En résumé, l'importance littéraire du théâtre de Chénier dont M. Liéby a dressé l'ample bilan, n'est pas considérable. En l'ignorant, nous sommes injustes envers lui à peu près comme envers Legouvé ou Arnault. Et cependant M. Liéby a raison. M.-J. Chénier est peut-être le moins négligeable des successeurs de Voltaire. Il est inutile de refaire pour les autres l'épreuve que

M. Liéby a faite pour lui. Un seul mériterait encore d'être étudié ; Ducis, — l'auteur et l'homme — a de quoi intéresser à l'échec de sa tentative, à sa triste et fière destinée, au naufrage de sa réputation. Pour les autres, s'il importe peut-être de combler une lacune, et de contrôler, de justifier, d'expliquer le jugement sévère et strictement équitable de M. Lanson que je rappelais tout à l'heure, M. Liéby serait on ne peut plus qualifié pour cela. Avec infiniment moins de détails qu'il n'en a mis dans sa thèse, il pourrait nous donner, pour faire suite au livre de M. Lion sur les tragédies de Voltaire, une histoire abrégée de la tragédie française, depuis Voltaire jusqu'au romantisme, où seraient cataloguées et appréciées dans leur originalité chétive, les diverses intentions novatrices que représentent une douzaine d'auteurs applaudis, dont le nom subsiste, et dont il vient d'étudier, d'une consciencieuse manière à laquelle il nous plaît de rendre une dernière fois hommage, celui que les circonstances favorisèrent au point de le faire bénéficier de la plus longue illusion.

J. Bury.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — N° 110 : H. Schneegans, *Gründung einer Rabelais Gesellschaft.* — N° 140 : C. Heinrich, *Ein Don Carlos von Balzac.* — N° 165 : W. von Wurzbach, *A. Dumas père.*

L'Amateur d'autographes. — 15 juillet : Abel Lefranc, *La Pléiade au Collège de France, d'après un document inédit* (planche hors texte). — *Victor Hugo à la place Royale.* — 15 août : Th. Lhuillier, *Le testament de l'académicien Jacques de Serizay.* — Germain Bapst, *Une pièce de vers de Béranger.* — 15 septembre : Félix Chambon, *Lettres inédites de Leibniz.* — E. Sakellaridès, *Une lettre inédite de Renan.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CX, 3 et 4 : Marmier, *Gesch. und Sprache der Huguenottencolonie Friedrichsdorf* (A. Pillet).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 juillet : René Giard et Henri Lemaitre, *Les origines de l'imprimerie à Valenciennes : Jehan de Liège.* — E. Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades* (suite). — F. Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite). — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 août : baron Roger Portalis, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre* (1659-1721). — Louis Morin, *Les Collet, imprimeurs, libraires, relieurs et cartonniers à Troyes et à Paris.* — E. Labadie, *Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades* (suite). — F. Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 septembre : Henry Harrisse, *Les de Thou et leur célèbre bibliothèque* (1573-1680-1789), *d'après des documents nouveaux.* — Louis Morin, *Les Collet, imprimeurs, libraires, relieurs et cartonniers à Troyes et à Paris* (fin). — Baron Roger Portalis, *Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre* (1659-1721) (suite). — F. Meunié, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles* (suite). — F. Lachèvre, *Une petite découverte bibliographique : les poésies de Des Barreaux* (suite).

Le Correspondant. — 10 juillet : Ch. Marc Des Granges, *La politique au théâtre sous la troisième République.* II. *La question sociale.* — Henry Bordeaux, *Une thèse sur Sainte-Beuve : Sainte-Beuve avant les « Lundis ».* — 25 juillet : Edmond Biré, *Un chapitre d'histoire littéraire : les vrais « Jeudis de Madame Charbonneau ».* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes : chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 août : Louis Cognat, *L'éducation de Lamartine.* — 25 août : Ch. Marc Des Granges, *Ballanche, à propos d'une nouvelle publication.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre : Pierre Bernard, *A propos de la statue de Renan.* — 25 septembre : Henry Bordeaux, *Études littéraires : Les romans de M. E. M. de Vogüé.* — 10 et 25 septembre : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

Deutsche Literaturzeitung. — N° 22 : Pergameni, *Hist. générale de la littérature française* (Ph.-A. Becker). — N° 23 : Gautier, *M^me^ de Staël et Napoléon* (Wahl). — N° 24 : *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, P. Latreille et Roustan (Ronsohoff). — Raphaël, *Le Rhin allemand* (Haguenin). — N° 26 : Böhm, *Beiträge zur Kenntniss des Einflusses Senecas auf die 1552-1562 erschienenen französischen Tragödien.* — N° 28 : Huszar, *P. Corneille et le théâtre espagnol* (A. Morel-Fatio). — N° 30 : P. et V. Glachant, *Un laboratoire dramaturgique*, essai critique sur le théâtre de *Victor Hugo* (Haguenin). — N° 32 : Hanschmann, *Bernard Palissy.* — N° 34 : Lounsbury, *Shakspeare and Voltaire.* — Marty-Laveaux, *Études de langue française.* — N° 35 : Gohin, *La transformation de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle.*

Deutsche Revue. — Juin : H. Haupt, *Voltaire und Joh. Erasmus von Senckenberg, ein ungedruckter Briefwechsel.* — Août : Fr. Funck-Brentano, *Die Aerzte Molières.* — G. Claretie, *Der erste Bühnenerfolg Edm. Rostands.*

Deutsche Rundschau. — Juillet : H. Morf, *Frederi Mistral, der Dichter der Mireio.* — XII : M. Kuttner, *Eine Neuphilologenfahrt nach Corsica.* — E. Platzhoff-Lejeune, *Emile Zola.*

Die neueren Sprachen. — XI, 3-4-5, éditions à l'usage des classes.

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1^er^ juillet : *La maison de Victor Hugo.* — Jean Mélia, *Stendhal et le « Journal des Débats ».* — 3 juillet : André Chaumeix, « *Le rival de Don Juan* » (par M. Louis Bertrand). — (Supplément.) Maurice Muret, *Frédéric II et Voltaire, documents nouveaux.* — 4 juillet : René Doumic, *Sainte-Beuve avant les « Lundis ».* — 6 juillet : S., *M. Jacques Normand.* — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 7 juillet : *Le centenaire de Jules Janin.* — 9 juillet : Albert-Emile Sorel, « *Au soleil de juillet* » (par M. Paul Adam). — 10 juillet : Edmond Flegenheimer, *Schiller et M. d'Annunzio.* — 12 juillet : D^r^ G. Daremberg, *Pasteur.* — 13 juillet, Francis Charmes, *Jules Simon.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 juillet : Marcel G. de Porto-Riche, *Les fêtes d'Orange.* — 20 juillet : S., *Poètes et poésies.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 juillet : Jules Lèche, *Chateaubriand et la marquise de V. Notes sur M^me^ de Vichet.* — 26 juillet : André Chaumeix, *Une philosophie de l'ennui.* — 27 juillet : H. C., *Eugène Hugo* (1800-1837). — Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 juillet : Maurice Muret, *De la propriété littéraire.* — 29 juillet : Augustin Filon, *Le ménage Carlyle.* — 3 août : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 août : Marcel G. de Porto-Riche, *Les fêtes d'Orange.* — 10 août : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 12 août : Emile Gebhart, *Une cause célèbre de piraterie littéraire* (le Don Quichotte d'Avellaneda). — 16 août : Lionel de Crèvecœur, *Sedaine, auteur pour marionnettes.* — 17 août : Emile Faguet, *La semaine dramatique : Casimir Bonjour.* — Paul Gautier, *Paris sous le Consulat.* — 21 août : André Hallays, *Le centenaire de Berlioz.* — 22 août : André Chaumeix, *Les dernières années de Chateaubriand.* — 24 août : Emile Faguet, *La semaine dramatique : Casimir Bonjour.* II. — 26 août : Marcel G. de Porto-Riche, *Les fêtes d'Orange.* — Louis Gillet, *Légendes du moyen âge, par Gaston Paris.* — 27 août : André Michel, *Gustave Larroumet.* — 29 août : André Chaumeix, *Quelques opinions de Renan.* — 31 août : Émile Faguet, *La semaine dramatique : Gustave Larroumet.* — 1^er^ septembre : Jacques du Tillet, *Un contemporain de Bossuet* (Christophe-Bernard de Galen, prince-évêque de Munster). — 2 septembre : Henry Bréal, *Souvenirs du banquet offert à Renan en 1891 dans l'île de Bréhat.* — 5 septembre : J. Bourdeau, *Les discours de combat de M. Brunetière.* — 7 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 9 septembre : Émile Gebhart, *Une cause célèbre de piraterie littéraire.* — 11 septembre : André Hallays, « *Vieilles maisons, vieux papiers* », *par G. Lenôtre.* — 12 septembre : Émile Gebhart, *Lointains souvenirs offerts à la statue d'Ernest Renan.* — 13 septembre : *Ernest Renan.* — Adolphe Jullien, *Feuilletons choisis de Berlioz.* — 14 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 16 septembre :

G. Baguenault de Puchesse, *Gentilshommes et paysans au XVI^e siècle.* — 18 septembre : *Les représentations en plein air de la Mothe-Saint-Héraye.* — 20 septembre : vicomte de Caix de Saint-Aymour, *Un Mécène de Pierre Corneille* (Montauron). — 21 septembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 septembre : Augustin Filon, *Qui a écrit Shakespeare?* — 24 septembre : *La mort de Delaunay.* — 25 septembre : Henry Bidou, *Le dernier amoureux* (Delaunay). — André Hallays, *Pèlerinages salésiens.* — 28 septembre : Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 septembre : André Chaumeix, *Renaissance latine.*

Journal of comparative literature. — I, 2 : L. Einstein, *The relation of literature to history.* — J.-B. Fletcher, *Précieuses at the court of Charles I.* — Ch. Bastide, *Huguenot thought in England.*

Kultur (Die). — I, 24 : W. Holzamer. *Der Verfall des franz. Dramas.*

Literarisches Centralblatt. — N° 29 : Calmettes, *Choiseul et Voltaire.* — N° 32 : *Barbiera, La princesse Belgiojoso* (M. J. Minckwitz). — N° 34 : Lady Blennerhassett, *Chateaubriand.* — N° 38 : G. Paris. *Légendes du moyen âge* (M. J. M.). — Mangold, *Voltairiana inedita* (Kn.).

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 8-9 : Marmier, *Gesch. und Sprache der Huguenottencolonie Friedrichsdorf* (Herzog). — N° 10 : Counson, *L'influence de Sénèque le philosophe* (Becker). — Foss, *Die Nuits von Musset* (Mahrenholtz). — N° 11 : Meier, *Racine und Saint-Cyr* (Mahrenholtz). — Frédéric II, *Le singe de la mode, comédie* (Schneegans). — Rochon de Chabannes, *Heureusement, comédie* (Schneegans).

Mercure de France. — Juillet : Léon Bloy, *Le dernier poète catholique : Jehan Rictus.* — Août et septembre : Léon Séché, *Les petits romantiques : Ulric Guttinguer et ses correspondants d'après leurs lettres inédites.* — Septembre : Léon Bloy, *Les dernières colonnes de l'Eglise : François Coppée, Ferdinand Brunetière.*

Modern Language Notes. — XVIII, 6 : Lounsbury, *Shakspeare and Voltaire* (Peirce) — Matzke, *Corneille's Cinna* (Ingraham). — Young, *Voltaire's Epitre à M^me du Châtelet sur la calomnie.*

Modern Language quarterly (The). — VI, *Gaston Paris* (E. G. W. B.) — Historique du mot *pindariser.*

Musik (Die). — II, 16 : W. Golther, *Die französische und die deutsche Tannhäuser-dichtung.*

Nationalzeitung. — N^os 448-450 : W. von Wurzbach, *George Sand und ihre Freunde.*

Neue Bahnen. — III, 10 : V. Wall, *Ausgewählte Werke von Stendhal.*

Neue Freie Presse. — 22 mars : W. Meyer-Lübke, *Gaston Paris.*

La Nouvelle Revue. — 1^er juillet : Édouard Quet, *L'enfance au théâtre.* — 15 juillet : Henry de Jouvenel, *Lamartine et le droit au travail.* — Robert Eude, *Acteurs-auteurs.* — 1^er août : Charles Baudelaire, *Lettres inédites.* — 15 août : A. Villiers de l'Isle-Adam, *Lettres à Charles Baudelaire.* — Gilbert Stenger, *Le salon de M^me de Houdetot.* — Pétrus Durel, *Hector Berlioz.* — 1^er septembre : Jean Canora, *L'apostolat de Pierre Laffitte.* — 15 septembre : Gustave Kahn, *Renan et Brizeux.* — 15 juillet, 1^er et 15 août : Laurent Tailhade, *Les livres de la Quinzaine.* — 1^er et 15 août, 15 septembre : H. Austruy, *Revue dramatique.*

Publications of the modern Language Association of America. — XVIII, 2, : A. Schinz, *Literary symbolism in France.* — 3 : E. C. Hills, *Notes on Canadian French.*

La Quinzaine. — 1^er juillet : abbé A. Chauvin, *Un professeur d'éloquence française à la Sorbonne : Léon Crouslé.* I. — G. Michaut, *Sainte-Beuve et son roman « Volupté ».* — 16 juillet : abbé A. Chauvin, *Un professeur d'éloquence française à la Sorbonne : Léon Crouslé.* II. — 1^er août : Ch. Urbain, *Bossuet et les secrets de Fénelon, épisode de la querelle du Quiétisme.* — Jean Lionnet, *Chronique littéraire : romans de femmes et féminisme.* — 16 août : Henri

Welschinger, *Notes et souvenirs de M. Thiers.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *Les affaires sont les affaires* »; *une nouvelle version française de « Faust ».* — 1er septembre : Camille Mauclair, *La mission de la critique nouvelle.* — 16 septembre : Louis Chabaud, *Mme de Miramion et la charité au XVIIe siècle.*

Revue Bleue (Revue politique et littéraire). — 4 juillet : Henri-Frédéric Amiel, *Lettres de jeunesse* (fin). — A. Bossert, *Les dernières années de Schopenhauer.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : le problème de l'avenir latin.* — Marcel Boulenger, *Toute licence pour la critique.* — 11 juillet : Georg Brandès, *Gœthe et l'idée de liberté* (fin). — Léon Séché, *La statue de Jules Simon.* — Raymond Bouyer, *La maison de Victor Hugo.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les voyageurs, Pierre Loti, Hugues Le Roux et Jules Bois.* — 18 juillet : Ernest Tissot, *Les vaincus victorieux : Henry Becque.* — J. Ernest-Charles, *De Marcel Schwob à Loyson Bridet.* — Georges Sarton, *La littérature wagnérienne.* — 25 juillet : Ernest Tissot, *Les vaincus victorieux : Henry Becque* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Sébastien Mercier, par Léon Béclard.* — 1er août : Edmond Pilon, *Les sœurs inspiratrices.* I. — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : les dialogues, Pierre Veber, Michel Provins.* — Gabriel Dauchot, *Le musée Adam Mickiewicz.* — 8 août : Beaumarchais, *Portrait de Madame* ***. — Louis Maigron, *Deux ouvriers du romantisme* (Vigny et Vitet). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : la princesse de Lieven, par Ernest Daudet.* — Edmond Pilon, *Les sœurs inspiratrices* (fin). — 15 août : Ch. Chabrier-Rieder, *Les autoresses portraiturées par elles-mêmes.* — Louis Maigron, *Deux ouvriers du romantisme* (fin). — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Les mille et une nuits », traduites par J.-C. Mardrus.* — 22 août : Emmanuel des Essarts, *Théodore de Banville.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Au soleil de juillet », par Paul Adam.* — 29 août : Albert Le Roy, *Un demi-romantique : les débuts de Népomucène Lemercier.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le travail du style », par Antoine Albalat.* — 5 septembre : Frédéric Loliée, *Portraits universitaires : Octave Gréard.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « Le pays de l'or rouge », par Jean Carrère.* — L. Faure-Favier, *Les signes de la race chez les héros du roman contemporain.* — 12 septembre : Albert Sorel, *Terre de France.* — Alfred Poizat, *Figures de la Renaissance : le poète Michel Marulle.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : « La renaissance de la littérature hébraïque », par Nahum Slouschz.* — Gaston de Bellefonds, *Le théâtre antique d'Orange.* — 19 septembre : Émile Faguet, *La fin de « la Fronde ».* — Maurice Muret, *Auteurs italiens d'aujourd'hui : Mme Ada Négri.* — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Sainte-Beuve avant les « Lundis », par G. Michaut.* — Mme R. Rémusat, *M. Björnstern Björnson romancier.* — 26 septembre : Paul Arbelet, « *Arrigo Beyle, Milanese* ». — J. Ernest-Charles, *La vie littéraire : Georges Lecomte, Michel Corday, André Couvreur.* — Léon Charpentier, *Le journalisme en Chine.*

Revue Bossuet. — 25 juillet : E. Levesque, *Sermon pour la fête de la visitation de la Sainte Vierge, par Bossuet.* — *Lettres de Bossuet à G. Bull et à Claude.* — *Avis donné par Bossuet dans une contestation entre l'évêque de Metz et son chapitre.* — E. Griselle, *Notes d'un contemporain sur la lettre de Bossuet contre le Quiétisme.* — Le R. P. Marie-Léon Serrant, *Les visites de Bossuet à la Trappe.* — Ch. Urbain, *Ouvrages dédiés à Bossuet.* — *Lettre de Santeul.* — *Notes sur l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet.*

Revue Bourdaloue. — Juillet : R. Havette, *La notation des sermons à l'audition et la sténographie.* — E. G., *Contemporains et successeurs de Bourdaloue.* — Abbé Verdalle, *Le Bourdaloue de Sainte-Beuve.* — H. C., *Correspondance de Bourdaloue.* — Eugène Griselle, *Sermon de Bourdaloue sur la mort.* — Henri Chérot, *Un autographe de Bourdaloue à Saint-Pétersbourg.* — Lucien Jény, *Bourdaloue à Bourges.* — Joseph Brucker, *Deux témoignages sur Bourdaloue.* — Le P. Blaise Gisbert, *Histoire critique de la Chaire française, manuscrit inédit* (suite).

Revue critique. — N° 37 : G. Paris, *Légendes du moyen âge* (A. C.). — Schuré, *Histoire du lied, 3e éd.* (A. C.). — Alexandre, *Le Musée de la conversation, 4e éd.* (A. C.). — Bournon. *A propos d'un vers d'André Chénier* (A. C.). — N° 40 : Gohin, *Les transformations de la langue française* (E. Bourciez). — N° 42 : Saint-Simon, *Mémoires*, P. Boislisle et Lecestre, XVII (Lacour-Gayet). — N° 43 : *Anthologie des poètes français du XIXe siècle*, trad. hongroise (J. K.). — N° 44 : Escande, *Histoire de Sarlat* (A. C.). — N° 45 : R. Marchessou, *Velay et Auvergne* (L. Pineau). — Vaganay, *Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle* (Ch. Dejob).

Revue de Paris. — 1er juillet : Joseph Aynard, *Thomas Hardy.* — Judith Gautier, *Le second rang du collier* (souvenirs littéraires) (fin). — 1er, 15 août, 1er, 15 septembre : Adolphe Adam, *Lettres sur la musique française* (1836-1850). — 1er septembre : Louis Batiffol, *Une réforme de bénédictins sous Louis XIII.* — André Beaunier, *Paul Adam.* — Léopold Lacour, *Au théâtre d'Orange : le présent et l'avenir.* — 15 septembre : Michel Bréal, *Notes sur Ernest Renan.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet : Alfred Rébelliau, *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle* : I, *La compagnie du Saint-Sacrement.* — Maurice Pottecher, *Le théâtre du peuple.* — 15 juillet : René Doumic, *Revue littéraire : l'auteur du « Tableau de Paris »* (Sébastien Mercier). — 1er août : Alfred Rébelliau, *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle* : II, *La Compagnie du Saint-Sacrement et la contre-réformation catholique.* — Firmin Roz, *Robert Burns.* — René Doumic, *La jeunesse de Mirabeau.* — 15 août : A. Suarès, *Ibsen.* I, *La morale de l'anarchie.* — René Doumic, *Revue littéraire : le cas de Ferdinand Fabre.* — 1er septembre : Alfred Rébelliau, *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle.* III, *La Compagnie du Saint-Sacrement et les Protestants.* — Maurice Talmeyr, *Le roman-feuilleton et l'esprit populaire.* — 15 septembre : A. Suarès, *Ibsen.* II, *Sur les glaciers de l'intelligence.* — René Doumic, *Revue littéraire : les dernières années de Chateaubriand.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1er année, 2e fascicule : A. L., *Les lettres de Rabelais dans les collections Fillon et Morrison et notre fac-simile.* — Jacques Boulenger, *Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais.* — Abel Lefranc, *Problèmes rabelaisiens : Un prétendu Ve livre de Rabelais* (2e article). — Hugues Vaganay, *La mort de Rabelais et Ronsard.*

Revue universelle. — 1er juillet : *Académie française : réception de M. Rostand.* — 15 juillet : G. Pellissier, Dupray, Mauclair, Gausseron, *Revue littéraire : romans.* — *Le monument de Ferdinand Fabre.* — 1er août : Michel Delines, *Dante dramatisé.* — Paul Souday, *Théâtre* : « *Dante* » (par Victorien Sardou et Émile Moreau); « *Les âmes en peine* » (par Ambroise Janvier et Marcel Ballot); « *Joyzelle* » (par Maurice Mæterlinck). — 15 août : Paul Gsell, *La maison de Victor Hugo.* — Clément Janin, Gabriel Mourey, Alcide Bonneau, *Revue de bibliophilie.* — *Le monument de Jules Simon.* — *Le monument de Georges Rodenbach à Gand.* — 1er septembre : Charles Le Goffic, *Revue littéraire : poésie.* — 15 septembre : *Revue provinciale : les livres.* — Ernest Gaubert, *Le théâtre en province : représentations en plein air.* — *Les fêtes du centenaire de Berlioz.*

Rivista d'Italia. — Mars : G. Monod, *Michelet et l'Italie.*

Le Temps. — 4 juillet : Albert Sorel, *La renaissance tchèque* (par M. Ernest Denis). — 5 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un poète mort jeune...* (Sainte-Beuve avant les « Lundis »). — 6 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Tolstoï et Gorki.* — *Le centenaire de Jules Janin.* — 11 juillet : Raoul Aubry, *Jules Simon : lettres inédites.* — 12 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Terre de France.* — 13 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — (Supplément). *La statue de Jules Simon.* — 17 juillet : *Jules Janin et la critique d'aujourd'hui.* — Nozière, *Georges Rodenbach.* — 19 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le coin des poètes.* — 20 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Un billet de Jules Simon.* — 23 juillet : *La*

statue de Taine. — 24 juillet : Adrien Bernheim, *Les théâtres populaires.* — 26 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le dernier livre de Gaston Paris.* — 27 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — La littérature de la vie.* — 29 juillet : Paul Mariéton, *Le théâtre antique d'Orange et ses représentations.* — 30 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : le curieux d'histoire* (M. G. Lenôtre). — 2 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Guizot et Mme de Liéven.* — 3 août : Intérim, *Chronique théâtrale.* — 5 août : *Les fêtes d'Orange.* — 9 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : pour la poésie.* — 10 août : Intérim, *Chronique théâtrale.* — 13 août : Julien Tiersot, *Lettres inédites de Berlioz.* — 16 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : exposition rétrospective.* — 17 août : Intérim, *Chronique théâtrale.* — 17, 18 et 19 août : *Le centenaire de Berlioz à Grenoble.* — 21 août : Maurice Kahn, *Le théâtre de Bussang.* — 23 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : roman et histoire.* — 24 août : Intérim, *Chronique théâtrale.* — 26 août : A. Mézières, *Notes et souvenirs de M. Thiers.* — 28 août : *La photographie des manuscrits.* — 30 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une visite à Hernani.* — 31 août : Intérim, *Chronique théâtrale. — Larroumet professeur.* — 3 septembre : Léon Séché, *Renan et Jules Simon, souvenirs personnels.* — 4 septembre : Henry Michel, *Charles Renouvier.* — 6 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : romans de femmes.* — 7 septembre : Frédéric Loliée (Intérim), *Chronique théâtrale. — La fin du sage* (Charles Renouvier). — 13 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature espagnole.* — 14 septembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — Les leçons de Renan.* — (Supplément). *La statue de Renan à Tréguier.* — 13, 14, 15 et 17 septembre : Nozière, *Les fêtes de Renan à Tréguier.* — 16 septembre : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Balzac.* — 18 septembre : *Une lettre inédite de Renan.* — 19 septembre : Léon Séché, *Le centenaire de Brizeux : au pays de Marie.* — Georges Claretie, *Une comédienne du siècle passé : la mère des Brohan* (d'après une correspondance inédite). — 20 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Au pays des Trois mousquetaires.* — 21 septembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 22 septembre : *M. Edmond Rostand et Gustave Larroumet.* — Georges Claretie, *Une comédienne du siècle passé.* — 24 septembre : Adolphe Brisson, *Delaunay.* — 26 septembre : Georges Claretie, *Une comédienne du siècle passé.* — 27 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : études de femmes.* — 28 septembre : Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 29 septembre : Geoges Claretie, *Une comédienne du siècle passé.* — 30 septembre : *Ernest Renan et Hyacinthe Loyson ; correspondance inédite.*

Zeitschrift für franzosischen und englischen Unterricht. — II, 2 : Koschwitz, *Gaston Paris und Ernest Legouvé — Französische Osterkurse in Königsberg.* — Koschwitz, *Französische Feriencurse. — Éditions scolaires.* — Lacomblé, *Hist. de la littérature française* (Thurau). — II, 3 : Grävell, *Ist Corneille's Cid eine Schullectüre?* — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1903.* — Mügge, *Rostand als Dramatiker* (Koschwitz). — Lady Blennerhassett, *Chateaubriand* (Thurau).

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXVI, 1-3 : J. Haas, *Ueber die Anfänge der Naturschilderung im franz. Roman.* — E. Stemplinger, *Ronsard und der Lyriker Horaz.* — O. Schultz-Gora, *Et rose elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.* — K. Glaser, *Die Mass = und Gewichtbezeichnungen im Franz.* I.

LIVRES NOUVEAUX

Badel (Emile). *Bossuet et le culte de sainte Libaire. Saint-Dié, impr. Cuny.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*).

Barbey d'Aurévilly (J.). *Lettres à Léon Bloy. Paris, Société du Mercure de France.* In-16 de 247 p.

Bascoul (L.). *Louis Veuillot :* sa jeunesse, ses premières années à l'*Univers. Paris, Savaète.* In-8 de 92 p. Prix : 1 fr.

Baurens (R.). *A propos de Bourget et de « l'Étape ».* Conférence. *Poligny* (Jura), *impr. Jacquin.* In-8 de 32 p. Prix : 30 c.

Béclard (Léon). *Sébastien Mercier :* sa vie, son œuvre, son temps. T. I^er^. Avant la Révolution (1740-1789). *Paris, Champion.* In-8, IX-811 p.

Bellanger (Justin). *Histoire de la traduction en France* (Auteurs grecs et latins). *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 139 p. Prix : 1 fr. 50.

Berlioz (Hector). *Les Musiciens et la Musique.* Introduction par André Hallays. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de L-352 p. Prix : 3 fr. 50.

Bertrand (Louis). *Gaspard de la Nuit* (fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot). *Paris, société « le Livre et l'Estampe ».* In-4, de XV-219 p. et 50 illustrations de J. Fontanez.

Bouvier (Claude). *Une carrière d'apologiste au* XVIII^e^ *siècle.* Jean-Georges Le Franc de Pompignan évêque du Puy, archevêque de Vienne (1715-1790). *Lyon, impr. Vitte.* In-8 de 125 p. et portrait.

Briand (François). *Farce de l'aveugle et de son varlet Tort,* publiée par Henri Chardon. *Paris, Champion.* In-8, de 34 p. (Extrait de *la Province du Maine.*)

Brisson (Adolphe). *Les Prophètes* (J. Allemane, Ed. Anseele, Aucouturier, E. Baudin, Ph. Berthou, L. Bourgeois, E. Brieux, Chonmoru, G. Clémenceau, P. Déroulède, Ed. Drumont, An. France, J. Grave, J. Guesde, J. Jaurès, abbé Lemire, Magnaud, Marchand, Père Ollivier, Fr. Passy, E. Reclus, Vandervelde, Waldeck-Rousseau, E. Zola); préface de Pierre Baudin. *Paris, Taillandier.* In-18 jésus, de X-384 p.

Chanoine (le) *Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut :* son œuvre scientifique, sa bio-bibliographie. Souvenirs de ses amis, pour l'achèvement du « Répertoire des sources historiques du moyen âge ». *Valence, impr. Céas.* Grand in-8, de 116 p. et portraits.

Chérot (Henri). *Iconographie de Bourdaloue.* 3^e^ série : le Type aux yeux ouverts. *Paris, Retaux.* In-4, de 62 p. et 4 portraits en héliogravure. Prix : 10 fr.

Comte (Auguste). *Correspondance inédite,* 1^re^ série. *Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince.* In-8 de 351 p. Prix : 7 fr. 50.

Condorcet. *Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Paris, Steinheil.* In-8, de VIII-470 p. Prix : 5 fr.

Cornereau (A.). *Deux lauréats de l'Académie de Dijon :* J.-J. Rousseau (9 juillet 1750); Lazare Carnot (2 août 1784). *Dijon, impr. Darantière.* In-8 de 41 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Dijon,* 4^e^ série, t. IX.)

Danckelmann (E. von). *Charles Batteux, sein Leben und sein ästhetisches Lehrgebäude.* (Dissertation de Rostock.) In-8 de 194 p.

Delalain (Paul). *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France. Paris, Picard.* In-8 à 2 col., de 52 p.

Delfour (l'abbé L.-C.). *Le Thomisme et la littérature contemporaine. Lyon, impr. Vitte.* In-8 de 28 p. (Extrait de *l'Université catholique.*)

Delplanque (A.). *Saint-François de Sales étudiant.* Discours. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8 de 11 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

Doublet (Georges). *Un mémorialiste toulousain du* XVII^e^ *siècle:* l'abbé Jean du Ferrier (1609-1685). *Toulouse, Privat.* In-8 de 46 p. (Extrait de *la Revue des Pyrénées.*)

Doumic (René). *Hommes et Idées du* XIX^e^ *siècle* (Bonaparte au 18 brumaire; M^me^ de Staël et Napoléon; Victor Hugo; Alexandre Dumas père; le Théâtre romantique; Beyle-Stendhal). *Paris, Perrin.* In-16 de 309 p.

Elie (l'abbé Raphaël). *Madame de Sévigné en Bourgogne. Dijon, Pillu-Roland.* In-8, de 23 p. (Extrait du *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon.*)

Faulquier (Bernard). *Frédéric Ozanam.* L'Homme et l'Œuvre. Préface du R. P. Baudrillart. *Paris, Béduchaud.* In-18 jésus de XVI-175 p.

Fénelon. *Choix de fables et de dialogues.* Édition nouvelle, contenant des notes historiques, littéraires et grammaticales, et précédée d'une étude biographique et critique par F. Gohin. *Paris, Belin.* In-18 jésus de XVIII-160 p.

Figard (L.). *Un médecin philosophe au* XVI^e^ *siècle.* Étude sur la psychologie de Jean Fernel (thèse). *Paris, F. Alcan.* In-8 de XV-369 p.

France (Anatole). *Jean Gutenberg;* suivi du « Traité des phantosmes », de Nicole Langelier. Compositions de G. Bellenger, Bellery-Desfontaines, F. Florian et Steinlen, gravées par Deloche, Ernest et Frédéric Florian, Froment, Mathieu. *Paris, Pelletan.* In-4 de VIII-35 p.

France (Anatole). *Funérailles d'Émile Zola.* Discours. *Paris, Pelletan.* In-8, de 24 p.

Funck-Brentano (Frantz). *La Bastille des comédiens. Le For-l'Evêque. Paris, Fontemoing.* Petit in-8, de 317 p.

Garet (Maurice). *Un chansonnier picard.* Emmanuel Bourgeois. *Cayeux-sur-Mer, impr. Maison-Mabille.* In-18, de 22 p.

Glachant (Paul et Victor). *Un laboratoire dramaturgique.* Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo. Les Drames en prose; les Drames épiques; les Comédies lyriques (1822-1866). *Paris, Hachette.* In-16 de 322 p. Prix : 3 fr. 50.

Gonnard (Ph.). *Les Idées religieuses de Lamartine jusqu'en 1830. La Chapelle-Montligeon, impr. de Notre-Dame-de-Montligeon.* In-8 de 56 p. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Graffin (Roger). *Taine Ardennais. Paris, Picard.* In-8, de 8 p. (Extrait de *la Revue historique ardennaise.*)

Granges de Surgères (le marquis de). *Répertoire historique et biographique de la « Gazette de France »*, depuis l'origine jusqu'à la Révolution (1631-1790). *Paris, Leclerc.* T. II : Clamouse-Kromls. In-4 à 2 col., de 739 p.

Grente (Georges). *Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la reine, évêque de Séez* (1552-1611). *Paris, Lecoffre.* In-8 de XV-438 p., avec portrait et fac-similé.

Grente (Georges). *Quæ fuerit in cardinali Davy du Perron vis oratoria. Paris, Lecoffre.* In-8 de 100 p.

Gros (Ch.). *Étude de législation théâtrale.* Le Décret de Moscou et les sociétaires de la Comédie-Française. *Paris, Larose.* In-8 de 166 p.

Harrisse (Henri). *La Vie monastique de l'abbé Prévost* (1720-1763). *Paris, Leclerc.* In-8 de 56 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Haussonville (d') et G. **Hanotaux**. *Souvenirs sur M^me^ de Maintenon*, suivis de : les Cahiers de M^lle^ d'Aumale. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de LXV-382 p. Prix : 7 fr. 50.

Inauguration *du buste de Gabriel Vicaire* dans le Jardin du Luxembourg. Discours et vers. *Bourg-en-Bresse, impr. Allombert.* In-16 de 56 p.

Kastner (L.-E.). *A history of French versification. Oxford, Clarendon Press.* In-8 de 332 p.

Lacombe (Paul). *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Paris, Impr. nationale.* In-8 de XXXVIII-511 p. et portrait.

La Fayette. *Correspondance inédite* (1793-1801). Lettres de prison; Lettres d'exil. Précédée d'une étude psychologique par Jules THOMAS. *Paris, Delagrave.* In-8 de 389 p. Prix : 7 fr. 50.

Langlois (E.). *Recueil d'arts de seconde rhétorique. Paris, Impr. nationale.* In-4, de LXXXVIII-499 p.

Le Bourgo (L.). *De Joachimi Bellaii latinis poematibus. Cognac, Impr. Bérauld.* In-8, de 67 p.

Leykauff (A.). *François Habert und seine Uebersetzung der Metamorphosen Ovids. Leipzig, Deichert.* 3 mark 25.

Mailloux (Auguste). *Une fille d'Alfred de Musset et de George Sand. Vannes, Imp. Lafolye.* In-18 jésus de 83 p. Prix : 1 fr. 25.

Maire (Albert). *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des universités françaises* (1810-1900), avec une table chronologique par université et table détaillée des matières. *Paris, Picard.* In-8 de VI-227 p.

Marville (de). *Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas* (1742-1747). Publiées, d'après les originaux, par A. de BOISLISLE. T. II. (Années 1745-1746). *Paris, Champion.* In-8 de 228 p. Prix : 10 fr.

Menu (Henri). *L'Imprimerie à Vouziers* (1794-1795). *Reims, Matot.* In-8 de 19 p. (Extrait de *l'Almanach-Annuaire Matot-Braine.*)

Michaut G.. *Quibus rationibus Sainte-Beuve opus suum de XVI° seculo iterum atque iterum retractaverit cui dissertationi adjectus est ejusdem operis apparatus criticus. Paris Fontemoing.* In-8 de 133 p.

Monod (Gabriel). *Gaston Paris. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 14 p. (Extrait de *la Revue historique.*)

Monod (Gabriel). *Souvenirs d'adolescence.* Mes relations avec Mgr Dupanloup. *Paris, Fischbacher.* In-16, de 48 p.

Notes *et souvenirs sur Aimé-Vingtrinier. Lyon, impr. Rey.* In-8 de 83 p.

Ollivier (A.). *Eugène Fromentin, peintre et écrivain* (1820-1876). *La Rochelle, impr. Rochelaise.* In-4 de 27 p.

Parenty (H.). *Les Tourbillons de Descartes et la science moderne. Clermont-Ferrand, impr. Bellet.* In-8 de VIII-220 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, 2e série, 16e fascicule.)

Paris (Gaston). *Légendes du moyen âge*; (Roncevaux; le Paradis de la reine Sibylle; la Légende du Tannhäuser; le Juif-Errant; le Lai de l'oiselet.) *Paris, Hachette.* In-16 de IV-297 p. Prix : 3 fr. 50.

Paul (A.). *George Sand und ihre Auffassung von der Liebe und der Ehe.* Dissertation de Leipzig, in-8, de 126 p.

Pellot (Paul). *Les Origines de la famille Taine. Paris, Picard.* In-8, de 43 p. (Extrait de la *Revue historique ardennaise.*)

Perdrizet (Pierre). *Ronsard et la Réforme. Paris, Fischbacher.* In-8, de 184 p.

Poètes *normands contemporains.* Ch. Florentin-Loriot. *Verneuil* (Eure), *impr.-édit. Gentil.* In-16, de 75 p.

Potez (Henri). *Théophile Gautier. Paris, Armand Colin.* Petit in-8, de 22 p.

Quentin-Bauchart (Pierre). *Lamartine homme politique.* La Politique intérieure. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 427 p. Prix : 7 fr. 50.

Récits *extraits des auteurs du moyen âge.* Traduction de Léon CLÉDAT. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 209 p.

Répertoire *bibliographique de la librairie française pour l'année 1902* (3e année), rédigé par D. JORDELL. *Paris, Per Lamm.* In-8 à 2 col. de 264 p.

Roeth (K.-G.). *V. Hugos Année Terrible.* Programme de Bochum. In-8, de 33 p.

Schoen (Henri). *Le Théâtre populaire en Alsace. Paris, Fischbacher.* In-8, de 40 p.

Scholl (S.). *Guillaume Tardif und seine französische Uebersetzung der Fabeln des Laurentius Valla.* Programme de Kempten. In-8 de 22 p.

Schuré (Edouard). *Histoire du lied, ou la Chanson populaire en Allemagne. 3e édition. Paris, Perrin.* In-16, de 444 p.

Stange (Paul). *Le Cid dans la poésie lyrique de Victor Hugo.* Programme d'Erfurt. In-8, de 16 p.

Steeg (T.). *Edgar Quinet* (1803-1875). L'Œuvre; le Citoyen; l'Éducateur. *Paris, Cornély.* In-16, de 32 p.

Suchier (H.). *Molieres Kaempfe um das Aufführungsrecht des Tartuffe. Halle, Niemeyer.* In-8 de 23 p.

Tailhade (Laurent). *Conférence sur l'œuvre d'Emile Zola. Tours, impr. du Progrès.* In-8 de 16 p. Prix : 15 cent.

Thomas (l'abbé Jules). *Les Bossuet en Bourgogne. Dijon, Nourry.* In-8 de 236 p., avec un portrait et 29 blasons.

Travers (Emile). *Notice biographique et littéraire sur Eugène de Robillard de Beaurepaire. Caen, Delesques.* In-8 de 108 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen.*)

Vaganay (Hugues). *Le Sonnet en Italie et en France au* XVIe *siècle.* Essai de bibliographie comparée. *Mâcon, impr. Protat.* In-8, de XVI-407 p.

Van Bever (A.) et **Sansot-Orland** (E.). *Un conteur florentin du* XVIe *siècle :* Anton Francesco Grazzini, dit Le Lasca. *Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Vanel (J.-B.). *Un nouvelliste lyonnais à la fin du règne de Louis XIV. Lyon, impr. Vitte.* In-8 de 32 p. (Extrait de *l'Université catholique.*)

CHRONIQUE

— L'*Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais* que M. Jacques Boulenger a fait paraître dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1re année, 2e fascicule) aboutit, après examen, aux conclusions suivantes : s'il est matériellement possible que les épîtres soient un faux, on ne relève contre leur authenticité que des raisons de sentiment et des impressions qui ne résistent pas à la discussion approfondie. On peut donc déclarer que lesdites lettres ne sont pas un faux, mais il est possible que nous ne les connaissions pas telles que Rabelais les écrivit, et ceci expliquerait certaines inadvertances qu'elles renferment.

— Le Collège de France s'est récemment rendu acquéreur d'un document précieux que M. Abel Lefranc décrit dans l'*Amateur d'autographes* (15 juillet), sous ce titre : *La Pléiade au Collège de France en 1567, d'après un document inédit.* C'est un certificat délivré en faveur de Nicolas Goulu, Chartrain, candidat à l'une des deux chaires de grec, apostillé et signé par les huit membres du jury chargé de l'examen, c'est-à-dire par Louis Duret, Jacques Charpentier, Léger Duchesne, Denys Lambin, Dorat, Ronsard, Belleau et Jean-Antoine de Baïf. Un fac-similé du document (grandeur naturelle) accompagne l'article de M. Lefranc, qui est revenu sur ce sujet dans le troisième *Annuaire du Collège de France.* Dans cette nouvelle étude plus étendue que la précédente, les circonstances qui donnèrent lieu à ce document sont établies et de plus amples renseignements sont fournis sur les personnages qui le signèrent.

— M. Paul Laumonier a publié dans les *Annales Fléchoises* (juillet et août) un *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard,* qui, laissant de côté les variantes (sauf celles des premiers vers de chaque pièce), car elles tiendraient trop de place, indique, dans leur ordre d'apparition, toutes les poésies de Ronsard qui lui sont connues, en les accompagnant de la date et du titre des recueils où elles parurent pour la première fois. C'est dire toute l'importance de ce relevé, qui est accompagné d'une ode de Ronsard, publiée le 1er septembre 1573 et que ses éditeurs modernes ont négligé de recueillir.

— Revenant sur un sujet qu'il avait traité dès 1866, M. R. Dezeimeris trace, dans une brochure qui n'a pas été mise dans le commerce, le *Plan d'exécution d'une édition critique des « Essais » de Montaigne.* Le but à atteindre dans une pareille entreprise est de présenter synoptiquement et de faire connaître par des moyens typographiques la date d'origine de chaque passage des *Essais* et ses modifications successives. Aucun éditeur ne l'a encore tenté. Pour y parvenir, M. Dezeimeris propose, après avoir discuté l'établissement de ce texte, quelques signes typographiques, qui, sans charger outre mesure l'impression, permettraient à l'œil du lecteur d'embrasser aisément les étapes successives de la pensée de Montaigne.

— MM. P. Courteault et Samaran ont publié dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux* (*Bulletin italien*, avril-juin), deux lettres inédites, fort

curieuses, de Blaise de Monluc au cardinal Carlo Carafa. Elles sont datées de 1556 et 1557 et précédées d'un préambule qui expose les événements auxquels elles font allusion. Monluc et Carafa, pareils d'humeur et de caractère, avaient travaillé en commun à la défense des États pontificaux et protégé Rome menacée contre les armées de l'Empereur. Dans la suite ils se disputèrent et se brouillèrent dans des circonstance où l'homme d'église ne semble pas avoir tenu le beau rôle.

— Dans l'étude sur *les « Quatrains » de Pibrac* publiée par M. Henry Guy dans *les Annales du Midi* (octobre), l'auteur démontre successivement que la vie de Pibrac fut conforme à sa doctrine; que cette doctrine, inspirée par le stoïcisme antique, se propose de fortifier les âmes par les enseignements du passé; mais que cette doctrine, toute pure qu'elle fut, n'était guère à la portée des enfants auxquels on la faisait apprendre avec *les Quatrains*. Un texte annoté de ces petites pièces doit paraître dans le prochain fascicule des *Annales du Midi*.

— *Le Testament de l'académicien Jacques de Serizay*, publié par M. Th. Lhuillier dans *l'Amateur d'autographes* (15 août), d'après une communication de M. Machet de La Martinière, archiviste de la Charente, n'apporte guère qu'un renseignement nouveau sur la vie de ce bel-esprit. Comme il est daté du 16 janvier 1654, il s'ensuit que Serizay n'est pas mort en novembre 1653, ainsi qu'on le dit partout, mais seulement au début de l'année suivante, et qu'il dut avoir pour successeur à l'Académie, l'abbé Paul-Philippe de Chaumont, futur évêque de Dax, et non pas Pellisson, comme on le croit à tort.

— M. le comte d'Haussonville a conté dans *la Gazette des Beaux-Arts* (novembre) l'histoire de *la Statue de Voltaire par Pigalle*. C'est à un des dîners que Mme Necker offrait le vendredi aux gens de lettres que l'idée en fut mise en avant. Voltaire y souscrivit sans trop de difficulté et il consentit à poser devant l'artiste qui vint tout exprès à Ferney pour prendre les traits de son modèle. Mais, par une bizarrerie assez surprenante, Pigalle voulut représenter le vieillard nu et il exécuta son dessein, en dépit des remontrances qu'on put lui faire. Lorsqu'elle fut achevée, la statue qui devait se dresser dans un endroit public, ne put pas être érigée et, après diverses vicissitudes, elle fut donnée, au commencement du XIXe siècle, à l'Institut de France, qui la conserve actuellement dans un coin de sa bibliothèque.

— Sous ce titre : *Les inédits et la correspondance de Montesquieu*, M. R. Céleste publie dans le *Bulletin de la Société des Amis de l'Université de Bordeaux* (1903, n° 10) un article dans lequel, après avoir exposé l'état des publications des œuvres inédites de Montesquieu entreprises par la Société des Bibliophiles de Guyenne, il fait connaître ce que sera le prochain recueil de la correspondance du grand penseur et met au jour une de ses lettres. Elle fut adressée en 1740 au président Barbot, du Parlement de Bordeaux, et a trait au projet de création d'un observatoire dans cette ville.

— La *Revue bleue* du 8 août publie quelques pages de Beaumarchais, sous le titre de *Portrait de Madame* ***. L'autographe de ce morceau est conservé à Londres dans la fameuse collection d'Alfred Morrison et est imprimé dans le copieux catalogue qui en a été entrepris. C'est un portrait de la baronne de Burmane, une des femmes galantes du temps, avec laquelle Beaumarchais eut quelques aventures.

— M. l'abbé J. Verdalle a examiné dans la *Revue Bourdaloue* (avril et juillet) un exemplaire des œuvres de Bourdaloue actuellement en sa possession, qui a

d'abord appartenu à Sainte-Beuve et qui porte de nombreuses annotations ou remarques de la main de l'illustre critique. Toutes ces remarques ou annotations ont été relevées avec scrupule et publiées, de telle sorte qu'il est aisé de se faire une idée absolument exacte des impressions de lecture de Sainte-Beuve et des soins qu'il prenait de bien connaître les auteurs avant de les juger. Dans une deuxième partie, ces annotations sont étudiées à la fois au point de vue de leur valeur propre et aussi de l'usage que Sainte-Beuve en a fait dans les deux *Causeries du Lundi* qu'il a consacrées à Bourdaloue (19 et 27 décembre 1853). On saisit ainsi sa méthode de travail dans l'exercice même de son application et cette façon de procéder est toute à l'honneur de la conscience du critique.

— Dans son article sur *Bossuet et les secrets de Fénelon* (*la Quinzaine*, 1er août), M. Ch. Urbain examine un épisode fameux et mal élucidé de l'histoire de la querelle du Quiétisme. Bossuet a été accusé d'avoir abusé d'une confession que Fénelon lui aurait faite et cette accusation infamante pour le caractère de l'évêque de Meaux ne pouvait venir qu'à l'esprit de ceux qui n'avaient pas lu attentivement tous les textes de la querelle. Ainsi que le montre M. Ch. Urbain, Fénelon se plaint, non pas que son adversaire ait divulgué le secret d'une confession canonique, mais seulement un écrit strictement confidentiel et relatant des circonstances destinées à demeurer cachées. Les apparences semblent confirmer le reproche adressé par Fénelon à Bossuet, qui se défend à l'aide d'arguments plus éloquents que convaincants. Il est d'ailleurs un point sur lequel la bonne foi de Bossuet ne saurait être admise : pendant la querelle qui le sépara de Fénelon, l'évêque de Meaux ne craignit pas de faire usage contre son adversaire de lettres intimes qu'il en avait reçues et il se servit même de son ascendant sur Mme de Maintenon pour se faire remettre un document également secret qu'il s'empressa de mettre au jour pour couvrir de confusion Fénelon qui l'avait écrit. Un pareil procédé n'est pas défendable et appartient plutôt à un policier qu'à un évêque, même à celui qu'une voix autorisée a appelé le grand gendarme théologique du XVIIe siècle.

— Dans son étude sur *Le « Moine » de Lewis dans la littérature française* (*Journal of comparative literature*, juillet-septembre), M. Fernand Baldensperger dégage l'action qu'eut cette fiction fameuse sur les œuvres d'imagination du commencement du XIXe siècle. Il est certain qu'on lui a beaucoup pris et que les écrivains français s'inspirèrent souvent d'elle, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire soit en prenant l'idée même de l'œuvre pour l'adapter, soit en choisissant quelque épisode typique pour le traiter de nouveau. C'est le cas de Mérimée dans *Une femme est un diable*, de Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, d'Alexandre Dumas père dans *Don Juan de Marana*, et de bien d'autres écrivains plus ou moins connus qui sont énumérés dans le travail de M. Baldensperger.

— *Un helléniste-voyageur normand, J.-B. Chevalier*, dont M. Charles Joret a retracé la physionomie d'après sa correspondance avec Böttiger (*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1903), passa toute la première partie de sa vie à voyager en Europe et en Orient. Il ne manqua pas de publier ensuite le résultat de ses excursions, notamment son voyage en Troade, et c'est lui qui émit l'idée qu'Homère ne devait pas être un autre qu'Ulysse et que le héros lui-même avait chanté ses exploits dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*.

— Sous ce titre : *Les petits Romantiques, Ulrich Guttinguer et ses correspondants, d'après leurs lettres inédites*, M. Léon Séché a publié dans le *Mercure de France* d'août et septembre une correspondance d'Alfred Tattet, qui fut l'ami

et le confident d'Alfred de Musset. Cette série de lettres embrasse la période comprise entre 1837 et 1857 et forme une chronique assez intéressante. En note, il a été mis quelques lettres inédites de Nodier, de Mme Victor Hugo, de Roger de Beauvoir. Mais on n'a rien retrouvé, dans les papiers de Guttinguer, des lettres de Sainte-Beuve, avec lequel il entretint cependant une longue et affectueuse correspondance.

— Mlle E. Sakellaridès, qui avait publié dans *l'Amateur d'autographes* du 15 avril une lettre très significative de Sainte-Beuve à Prosper Enfantin, a inséré dans le fascicule du 15 septembre de ce recueil périodique une lettre d'Ernest Renan au même Enfantin. C'est une lettre de remerciement, intéressante, d'abord, par sa date (3 septembre 1858), et surtout par les quelques idées que Renan exprime à l'occasion des deux volumes de *Correspondance* dont Enfantin lui avait fait l'envoi.

— *Prosper Mérimée a-t-il été vaudevilliste?* Telle est la question que pose M. Georges Vicaire dans le *Bulletin du bibliophile* (15 juin), à propos de deux vaudevilles en un acte, *A quelque chose malheur est bon* et *Pour éviter Clichy*, dont les auteurs seraient MM. Duriez et Mérimée. La solution n'a pas été donnée, mais on a appris par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, que les deux vaudevilles en question ont été représentés à Rouen, probablement en 1856, pour la première fois, et il n'est guère vraisemblable qu'à cette date Prosper Mérimée ait collaboré à la confection de ces ouvrages.

— A l'occasion du centenaire de Berlioz, M. Paul Morillot a consacré, dans les *Annales de l'Université de Grenoble* (t. XV, n° 2), une étude très complète et juste de ton à *Berlioz écrivain*. Comme on le sait, le musicien lui-même composait les livrets de ses partitions et cette circonstance fournit à M. Morillot le premier chapitre de son étude. Ensuite il examine et analyse la production proprement littéraire de Berlioz, les huit volumes d'écrits divers qu'on a réunis, et dans lesquels le talent d'écrivain de Berlioz n'étant plus soumis à son génie musical a pu donner sa mesure complète. Enfin, Berlioz critique est étudié à son tour et son œuvre jugée à cet égard avec les sentiments de sympathie qu'elle mérite.

— *La Grande Revue* de septembre a publié un opuscule posthume d'Ernest Havet : *Du libre arbitre*. C'est un morceau qui semble avoir été destiné à être inséré dans l'ouvrage intitulé : *Le Christianisme et ses origines*, mais qui n'y a pas pris place, et qui examine la question de savoir si la volonté est libre. Ernest Havet conclut que le mot *libre* ne s'appliquant qu'à nos actes ne saurait convenir à la volonté.

— Les lettres de Carlyle à Gustave d'Eichthal traduites et publiées par M. Eugène d'Eichthal dans *la Revue historique*, outre qu'elles nous apprennent quelques opinions du penseur anglais sur le saint-simonisme, peuvent servir aussi à mesurer l'action, peut-être inconsciente, que cette doctrine eut sur la formation de la personnalité si complexe de l'auteur de *Sartor resartus*.

— On a commémoré, ces temps derniers, de façons différentes, le souvenir de trois Bretons fameux à divers titres dans les Lettres françaises.

On a inauguré, le 13 juillet, une statue à Jules Simon. Ce monument s'élève à Paris, sur la place de la Madeleine, en face du logis que l'écrivain habita si longtemps. Les pouvoirs publics étaient représentés à cette cérémonie et plusieurs discours y furent prononcés, l'un, entre autres, au nom de l'Académie française, par M. Paul Deschanel.

Le même jour, le 13 septembre, on a célébré, en Bretagne même, deux

cérémonies en l'honneur de Brizeux et de Renan. A Lorient, on rappela discrètement le centième anniversaire du délicat poète de *Marie*. A Tréguier, on inaugura avec solennité une statue à Renan, sur l'une des places de sa ville natale. Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion et en particulier par MM. Berthelot et Anatole France, membres de l'Académie française.

Au sujet de Brizeux, nous signalerons ici la publication de divers actes faite par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (10 octobre, col. 549). Ce sont : l'acte de naissance de Marie; son acte de mariage (elle ne s'est mariée qu'une fois); l'acte de décès de son mari; son acte de décès à elle; et l'acte de mariage d'un de ses fils, car elle eut plusieurs enfants.

— Sous ce titre : *Un chapitre d'histoire littéraire, Les vrais Jeudis de madame Charbonneau*, M. Edmond Biré conte dans *le Correspondant* (25 juillet) quelles furent la genèse et la portée véritables de l'œuvre fameuse d'Armand de Pontmartin. Entreprises à l'intention d'un recueil périodique nouveau, *la Semaine des familles*, ces causeries devaient être le « Journal d'un Parisien en retraite » et avaient surtout pour but de distraire et d'instruire les jeunes lecteurs auxquels elles s'adressaient. C'est là qu'elles parurent pendant près de deux ans, du 1er janvier 1859 au 4 août 1860, sans guère provoquer la curiosité et à plus forte raison sans faire scandale. Celui-ci n'éclata que lors de l'apparition de l'œuvre en volume, en 1862; elle avait été modifiée et épicée, ce qui blessa bien des amours-propres et provoqua de retentissantes protestations. M. Edmond Biré, qui a comparé l'œuvre de Pontmartin sous ses deux formes, a des préférences pour le premier état des *Jeudis de madame Charbonneau* et souhaite qu'on les réimprime tels qu'ils parurent d'abord dans *la Semaine des familles*.

— Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a réuni sous ce titre : *Bibliographie et littérature, Trouvailles d'un bibliophile*, quelques-uns des morceaux qu'il a publiés dans diverses revues spéciales et que nous n'avons pas manqué de signaler pour la plupart au fur et à mesure de leur apparition. Ce sont : une étude très documentée sur les *Poésies de Théophile Gautier mises en musique*; une bibliographie des œuvres de Prosper Mérimée et la liste de ses œuvres complètes inscrites dans leur ordre chronologique de publication; une lettre sur le rôle de la critique en Belgique; *une Pièce de vers de M. de Latouche adressée à Mme Desbordes-Valmore*; une critique très justifiée du volume publié l'an dernier sur Victor Hugo et sous la signature de Théophile Gautier; *une Épave de Charles Nodier* (article nécrologique sur son protecteur Jean de Bry); enfin *une Épave de Charles Baudelaire*, qui est un morceau très curieux sur Balzac. Comme on le voit, l'ensemble de ce petit volume est varié et les chercheurs y trouveront à prendre nombre de renseignements nouveaux. Au contraire, il plaira aux bibliophiles par son allure soignée.

— Le 5 juillet dernier, on a célébré à Évreux le centenaire de Jules Janin, qui est inhumé dans cette ville. L'Académie française était représentée à cette cérémonie par M. Émile Faguet, le successeur de Jules Janin comme critique dramatique du *Journal des Débats*.

— Le *Rapport sur le mouvement littéraire en Normandie, de 1898 à 1902*, par M. Maurice Souriau a été composé à l'occasion des Assises scientifiques, littéraires et artistiques fondées par Arcisse de Caumont et dont la troisième session s'est tenue à Caen du 4 au 6 juin. Il passe successivement en revue le mouvement littéraire dans les sociétés savantes et hors d'elles, dans les journaux, par exemple, ou dans les œuvres publiées individuellement par les auteurs qui composent des poésies, des romans ou de la critique littéraire.

M. Souriau a su trouver des termes justes pour apprécier le travail de chacun et l'examen de conscience qu'il a dressé ainsi ne peut qu'être utile à ceux qui veulent bien se rendre compte du mouvement et de la vie intellectuelle de la province. Une abondante bibliographie complète cette étude et la rend plus commode à consulter.

— Le 14e fascicule du *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (1801-1893), par M. Georges Vicaire, vient de paraître. Il comprend une partie de la lettre M et parmi les principaux articles qu'il contient, nous citerons ceux de : *Massillon*, *Masson* (Frédéric), Guy de *Maupassant*, Charles de *Mazade*, Henri *Meilhac*, Catulle *Mendès*, Prosper *Mérimée*, *Méry*, Paul *Meurice*, Alfred *Mézières*, Jules, *Michelet*, François *Mignet*, *Millevoye*, Frédéric *Mistral*, Paul de *Molènes* *Molière*, etc. Comme on le voit, cet important répertoire s'achemine graduellement vers son complet achèvement.

— Nous avons reçu la lettre suivante que nous croyons devoir insérer :

Paris, le 28 octobre 1903.

Monsieur, votre publication a certainement pour but de faire connaître à ses lecteurs, les travaux les plus récents se rattachant à l'histoire de notre littérature, et de permettre, le cas échéant, de rectifier certaines « erreurs » regrettables qui auraient, sans cela, chance de persister indéfiniment. Je viens, pour cette raison, vous demander, sinon de relever une confusion qui s'est glissée dans l'article — d'ailleurs si intéressant — de M. Pierre Lafenestre sur François Maynard, tout au moins de rappeler à ce propos, que j'ai essayé, en collaboration avec M. Durand-Lapie, dans la brochure : *Deux homonymes du XVIIe siècle. François Maynard, Président au Présidial d'Aurillac, Membre de l'Académie française, et François Ménard, avocat à la Cour du Parlement de Toulouse et au Présidial de Nîmes* (Paris, H. Champion, 1899), de démontrer, avec des dates et des faits indiscutables, que François Maynard n'est pas et ne peut pas être l'auteur du volume : « *Les Œuvres de François Ménard*, Paris, François Jacquin, 1613 ». M. Pierre Lafenestre semble, en effet, avoir ignoré notre travail et s'en être tenu, sans les vérifier, aux assertions plus que contestables de M. Gaston Garrisson.

Il n'est pas ordinaire d'imprimer sous le nom d'un poète connu, un ouvrage ne lui appartenant pas et qui ne lui a même jamais été attribué par ses contemporains; c'est cependant le cas de la seule édition moderne des *Œuvres poétiques de François Maynard*, Paris, Lemerre, 1885-1888, donnée par M. Gaston Garrisson, dont le t. I, n'est que la réimpression des poésies d'un avocat au Présidial de Nîmes! Ce dernier n'ayant de commun que le nom avec le Président d'Aurillac.

J'ajoute que M. Garrisson a fait figurer parmi les poésies inédites de François Maynard, deux pièces de Charles de Maynard : le virelay sur le Malheur du Mariage et les stances « Je n'ay point de nom arresté », qui sont bien signées Maynard le fils dans les manuscrits Conrart.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments de haute considération.

F. Lachèvre.

— Nous avons également reçu la lettre qui suit de M. G. Michaut et nous la publions avec les observations de M. Lanson, qui y font suite :

Fribourg, décembre 1903.

Monsieur le directeur, j'ai lu avec un vif intérêt le long et pénétrant article que M. Lanson a consacré à mon *Sainte-Beuve avant les Lundis*. Les éloges qu'il a bien voulu lui accorder m'ont flatté; mais la discussion approfondie dont il

l'a jugé digne m'a peut-être fait plus de plaisir encore. Dans cette discussion, il y a des points où je suis pleinement d'accord avec M. Lanson, où je l'ai toujours été, sans avoir su exprimer sans doute ma pensée avec une netteté suffisante ; il en est d'autres où ses arguments m'ont convaincu ; il en est enfin — et d'assez nombreux — à propos desquels j'aurais beaucoup à lui répondre. Laissant de côté ce qui n'a trait qu'à moi même et à mon livre, je vous demande la permission de soumettre à vos lecteurs deux questions d'intérêt plus général : il s'agit de savoir comment doivent être interprétés deux passages de Sainte-Beuve, l'un sur Lamennais, l'autre sur Chateaubriand.

I

Dans son article de 1832 sur Lamennais, Sainte-Beuve étudie l'*Essai sur l'Indifférence*. Il y loue, il y déclare vrai sans réserves « tout ce qui est de l'ordre purement théologique et moral ». Pour ce qui est des vues historiques de Lamennais, il n'en va pas de même. « Tout le programme de la future science catholique est là », dit Sainte-Beuve. Mais il ajoute : « M. de Lamennais n'a fait qu'en ébaucher vigoureusement les grandes masses, et comme ce n'est pas une perfection apparente qu'il cherche, il y a des côtés de ce beau livre qu'il n'achèvera jamais. D'autres le feront ; l'Orient pour cela, l'époque pélasgique et le haut paganisme sont à mieux connaître. *Mais ce qu'il y a d'incomplet dans l'exposition de l'auteur, ce qu'il y aura toujours d'inconnu dans la science historique future, n'est pas un motif, on le sent, pour que l'adhésion individuelle demeure indéfiniment suspendue, etc.* ». (*P. Cont.* en 5 vol. I, 219).

L' « adhésion individuelle » de qui? Pour moi, je n'avais pas eu l'ombre d'un doute ; j'avais compris : l'adhésion individuelle de tout lecteur et en particulier de moi, Sainte-Beuve. Ce texte m'avait donc paru s'appliquer très exactement aux dispositions que tout l'article révèle chez Sainte-Beuve à l'égard de la religion ; et je m'en étais précisément servi pour traduire ces dispositions à mes lecteurs. L'idée ne m'était pas venue, je l'avoue, qu'une autre interprétation pût être proposée. Mais M. Lanson me dit que j'ai fait un contresens. Les paroles de Sainte-Beuve s'appliquent, selon lui, à « Lamennais faisant l'histoire de la religion » ; et il explique : « Le passage se rapporte au livre de Lamennais, et Sainte-Beuve y justifie Lamennais d'avoir, sur un exposé historique incomplet, conclu définitivement en faveur de la foi. Il lui accorde le droit de suivre la grâce qui l'éclaire ». J'ai relu le texte, et ce qui précède, et ce qui suit, et l'article tout entier ; et je ne puis arriver à me ranger à l'opinion de M. Lanson. De cette divergence — que j'expose ici sans discuter — les lecteurs de la *Revue*, que la question intéresse, veulent-ils être les juges?

II

Dans le second volume de *Chateaubriand et son groupe littéraire* (p. 58), Sainte-Beuve relègue Chateaubriand au troisième rang des artistes littéraires. J'ai cru qu'il y avait là un jugement d'ensemble sur Chateaubriand et je me suis récrié. M. Lanson me répond : « Il n'y a pas là, malgré l'apparence, un jugement général et définitif. En effet, il ne s'agit que des *Martyrs* ». En relisant le passage, je trouve que l'apparence est bien grande et que le jugement de Sainte-Beuve, par sa forme même, semble déborder les *Martyrs*.

N'y aurait-il pas, entre l'opinion de M. Lanson et mon ancienne opinion, un moyen terme? Ne pourrait-on pas admettre, contre M. Lanson, que Sainte-Beuve n'a pas voulu juger seulement les *Martyrs* ; contre moi, qu'il n'a pas voulu juger Chateaubriand tout entier, mais seulement Chateaubriand *comme artiste*? Sainte-Beuve en effet a employé ici le mot *artiste* ; et d'ordinaire il donne aux mots *art* et *artiste* un sens restreint très précis. N'est-ce point justement le cas? S'il reconnaît ailleurs en lui un grand poète, une « grande

nature primitive », de premier rang, ici n'admet-il point que, *comme artiste pur*, comme ouvrier de l'œuvre d'art, il a, dans ses autres livres aussi bien que dans les *Martyrs*, des excès et des lacunes? Ne veut-il point dire de lui ce qu'il a dit en somme de Lamartine grand *poète*, oui; grand *artiste*, non? Et c'est la seconde question que j'aimerais soumettre à vos lecteurs.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes meilleurs et plus dévoués sentiments.

G. Michaut.

Je ferai deux observations sur la réponse de M. Michaut : 1° A propos de Lamennais, M. Michaut m'accorde que dans le passage dont nous cherchons le sens, il ne s'agit pas comme il l'avait dit d'abord de *doctrine* et de *révélation*, mais d'exposition historique. Je lui accorde à mon tour, sur la nouvelle explication qu'il propose, que le terme *adhésion individuelle* est plus élastique que je ne l'avais laissé entendre. Ces mots et les 7 ou 8 lignes qui suivent valent pour le public et déterminent l'effet que Sainte-Beuve accorde à la démonstration historique de Lamennais. Mais l'essentiel de ma remarque subsiste : « Sainte-Beuve justifie Lamennais d'avoir sur un exposé historique incomplet conclu définitivement en faveur de la foi. » Il admet que la grâce opérant sur un cœur puisse rendre efficaces ces vues incomplètes. Mais cela veut-il dire que S.-B. parle pour lui et nous révèle une disposition prochaine à se convertir, ce qui est l'objet propre du débat entre M. Michaut et moi? Je le crois moins que jamais, après que M. Michaut a accepté mon interprétation du début de l'article. Là Sainte-Beuve a réservé sa croyance personnelle et suspendu expressément son adhésion : on comprend donc que, lorsque ici il autorise l'adhésion, ce n'est pas pour lui qu'il parle, mais pour le public chrétien en général. Il ne peut parler autrement sans dénier toute valeur à l'exposition de Lamennais. Cela ne contient pour lui-même aucune promesse, aucun indice de volonté prochaine : il exprime simplement, *en général*, une idée qu'on ne peut rejeter sans frapper d'impuissance toute apologétique chrétienne, de quelques méthodes qu'elle se serve. Le passage donc est d'un homme favorable à la religion et à ses défenseurs, sans contenir un engagement précis qui contredirait ce qui a été dit sans voiles quelques pages plus haut. D'ailleurs tout ce qu'à la rigueur on aurait le droit d'en conclure pour lui si l'on voulait à toute force le lui appliquer, c'est qu'il ne suspendra pas son adhésion « indéfiniment », et qu'il attend « la grâce » pour se décider. Ce qui confirmerait, bien loin d'y contredire, la déclaration d'hésitation du début.

2° Évidemment l'artiste des *Martyrs* se retrouvera plus ou moins dans les autres œuvres de Chateaubriand. Mais ce qui indique la valeur précise du jugement dont M. Michaut s'était un peu scandalisé, c'est qu'il est porté à l'occasion des *Martyrs*. Il s'agissait de savoir s'il fallait imputer à la jalousie de Sainte-Beuve d'avoir mis Chateaubriand au troisième rang parmi les littérateurs. J'ai montré que cet arrêt s'expliquait : 1° par une classification générale des siècles littéraires et des génies; 2° par l'ouvrage même auquel il s'appliquait. J'ajouterai que si (p. 58) Chateaubriand est mis au-dessous du second ordre des artistes des beaux siècles, quelques pages plus loin (p. 73) il est appelé « ce premier grand artiste d'un siècle de décadence ». Il apparaît donc bien que dans le premier passage, on ne peut parler de *prévention*, de *rancune*, d'effort pour *rabaisser* Chateaubriand. Sainte-Beuve a donc, si l'on veut, une doctrine de goût encore trop classique; mais l'injustice qu'il commet n'est pas tant à l'égard de Chateaubriand qu'à l'égard de son siècle.

Je crois donc que, dans leur fond, mes critiques subsistent. Celles-ci d'ailleurs, et toutes les autres, je dois le répéter en terminant la discussion, portent sur des détails et n'ôtent pas grand'chose à la valeur du gros et bon travail de M. Michaut.

TABLE DES MATIÈRES

L. Brunel. Observations critiques et littéraires sur un opuscule de Diderot (Lettre sur le commerce de la librairie)..... 1
P. Toldo. Études sur le théâtre de Regnard..... 25
P. Laumonier. Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsart (*suite*)..... 63 et 256
Gustave Lanson. Études sur les origines de la tragédie classique en France. Comment s'est opérée la substitution de la tragédie aux mystères et moralités..... 177 et 413
A.-G. Van Hamel. L'album de Louise de Coligny..... 232
Ernest Dupuy. Les origines littéraires d'Alfred de Vigny..... 373
Fernand Baldensperger. Gessner en France..... 437
Pierre Lafenestre. François Maynard..... 457
Henry Guy. Un « Souverain poète français » : maître Guillaume Cretin..... 553
Albert Counson. Les sources françaises de Malherbe..... 590
L. Morel. « Clavijo » en Allemagne et en France..... 610
Paul d'Estrée. La genèse de Georges Dandin..... 637

Mélanges.

Ch. Urbain. Anecdotes sur la vie de Bossuet, par l'abbé de Saint-André et J.-B. Winslow..... 91
G. Michaut. Bibliographie des écrits de Sainte-Beuve..... 121 et 290
H. Vaganay et J. Vianey. Un modèle de Desportes non signalé encore : Pamphilo Sasso..... 277
V. Giraud. Sur une édition peu connue des « Pensées » de Pascal..... 283
V. Giraud. Une lettre perdue de Chateaubriand au prince Louis-Napoléon Bonaparte..... 285
P. Bastier. Sur une citation de M^me^ de Sévigné..... 286
Ed. Huguet. Notes sur les sources de « Notre-Dame de Paris »..... 287
L. Delaruelle. Qui est « Eva » dans « la Maison du Berger »..... 317
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*)..... 320
E. Griselle. Un nouveau texte inédit de Bourdaloue : le sermon « sur la Prudence du monde »..... 478
G. Dottin. « Le Rhin » de Victor Hugo et « l'Essay des merveilles de nature ». 503
L^t^-colonel Largemain. Bernardin de Saint-Pierre, ses deux femmes et ses enfants : documents inédits (*suite*)..... 646
L.-G. Pélissier. Les correspondants du duc de Noailles : lettres de M. de Valincour (*suite*)..... 671

Comptes rendus.

G. Huszar. P. Corneille et le théâtre espagnol (E. Martinenche)..... 145
Paul Glachant. André Chénier critique et critiqué. — Émile Faguet. André Chénier (Paul Morillot)..... 147
Louis P. Betz, Studien zur vergleichenden Litteraturgeschichte der neueren Zeit (Fernand Baldensperger)..... 152

Edmond Biré. Les dernières années de Chateaubriand (1830-1848) (L. Brunel). 156
Léon Séché. Alfred de Vigny et son temps (Ernest Dupuy)..... 340
P. de Longuemare. Une famille d'auteurs aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : les Sainte-Marthe (Henri Chamard)..... 344
Jean-Félix Nourrisson. J.-J. Rousseau et le Rousseauisme (D. Mornet)..... 351
Ch. Marty-Laveaux. Études de langue française (Edmond Huguet.)..... 352
Lettres de M^me^ Roland, publiées par Claude Perroud (Gustave Lanson)..... 353
G. Michaut. Sainte-Beuve avant les Lundis (Gustave Lanson)..... 560
Raoul Allier. La Cabale des dévots (L. Brunel)..... 512
Pierre Quentin-Bauchart. Lamartine homme politique (J. Bury)..... 516
Paul et Victor Glachant. Un laboratoire dramaturgique. Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo : les drames en vers de l'époque et de la formule romantique (1827-1839) (Jules Marsan)..... 519
Paul Chenay. Victor Hugo à Guernesey : souvenirs de son beau-frère (Jules Marsan)..... 522
Œuvres complètes de Joachim Du Bellay, avec un commentaire historique et critique par Léon Séché. I (Joseph Vianey)..... 523
Paul Gautier. M^me^ de Staël et Napoléon. — Lettres inédites de M^me^ de Staël à Henri Meister, publiées par MM. Paul Ustéri et Eugène Ritter (Paul Bonnefon)..... 690
Léon-G. Pélissier. Le portefeuille de la comtesse d'Albany (1806-1824) (P. B.). 692
Henri Lion. Le président Hénault (1685-1770) : sa vie, ses œuvres, d'après des documents inédits (P. B.)..... 693
Abbé Émile Deberre. La vie littéraire à Dijon au XVIII^e^ siècle, d'après des documents nouveaux (P. B.)..... 695
Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par B. de Mandrot (P. B.)..... 696
M^lle^ Elvire Samfiaesco. Ménage polémiste, philologue, poète (P. B.)..... 697
Joseph Bédier. Études critiques (P. B.)..... 698
A. Liéby. Étude sur le théâtre de Marie-Joseph Chénier (J. Bury)..... 698

Périodiques..... 158, 355, 526 et 709

Livres nouveaux..... 165, 360, 534 et 715

Chronique..... 170, 364, 538 et 719

Questions.

Sur l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne (Victor Giraud). 552
Palissot et Chateaubriand (Victor Giraud)..... 552

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL
WITHDRAWN

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

1984-11

1991-1